

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

SUPPLÉMENT.

MEU—MOZ.

PARIS. — IMPRIMERIE DE BRUNEAU,
Rue Croix-des-Petits-Champs, 33.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE,
ANCIENNE ET MODERNE.
SUPPLÉMENT,

OU

SUITE DE L'HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts que la vérité. (VOLT., *première Lettre sur Œdipe*.)

TOME SOIXANTE-QUATORZIÈME.



A PARIS,
CHEZ L.-G. MICHAUD, ÉDITEUR,
RUE DU HASARD-RICHELIEU, 13.

1843.



SIGNATURES DES AUTEURS

DU SOIXANTE-QUATORZIÈME VOLUME.

	MM.
A.	De Barante.
A—d.	Artaud.
A—t.	H. Audiffret.
A—y.	Alby (René).
B—d—e.	Badiche.
B—f—s.	Bonafous.
B—h—d.	Bernhard.
B—p.	De Beauchamp.
B—rs.	Boinvilliers.
B—u.	Beaulieu.
B—v—e.	De Blosseville (Ernest).
C—au.	Catteau-Calleville.
C. G.	Cadet-Gassicourt.
C—l—b.	De Combette - Labourelie.
C—l—t.	Collombet.
C—p.	Cap.
D—b—s.	Dubois (Louis).
D—és.	Desprès.
D—g.	Depping.
D—g—s.	Desgenettes.
D—h—e.	Dehèque.
D—l—p.	De Laplace.
D—n.	Dampmartin.
D—p—c.	Duparc.
D—r—r.	Durozoir.
D—x.	Decroix.
D—z.	Desprez (Hippolyte).
D—z—s.	Dezos de la Roquette.
E—s.	Eyriès.
F—a.	Fortia d'Urban.
F. d. C.	Feuillet de Conches.
F—le.	Favolle.
F—n.	Fichon.
F.—P.	De Firmas-Périès.
F. P—t.	Fabien Pillet.
F—t—e.	De la Fontenelle.
G—g—y.	De Grégory.
G—n.	Guillon (Aimé).
G—r—d.	Guérard.
G—ry.	Grégory (J.-C.).
G—t—r.	Gauthier.
G—y.	Gley.
H—f.	Hittorf.
H—q—n.	Hennequin.
L.	Lefebvre-Cauchy.
L—c—j.	Lacatte-Joltrois.
Lé—e.	Lépine.
L—m—x.	J. Lamoureux.
L—p—e.	Hippolyte de la Porte.
L—s—d.	Lesourd (Louis).
L—y.	Lécuy.
M—a.	Meldola.
M—d j.	Michaud jeune.
M—g—r.	Mioer.
M—on.	Marron.
Oz—m.	Ozanam.
P—c—t.	Picot.
P. L—t.	Prosper Levot.
P—ot.	Parisot.
P—rt.	Philbert.
P—s.	Périès.
R—d.	Reinaud.
R—d—n.	Renauldin.
S—d.	Suard.
S. S—i.	Simonde-Sismondi.
S—t.	De Stassart.
T—d.	Tabaraud.
U—i.	Ustéri.
W—s.	Weiss.
Z.	Anonyme.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

SUPPLÉMENT.

M

MEULAN (le comte THÉODORE de), général, né à Paris en 1777, d'une famille noble, fut, presque au sortir de l'enfance, entraîné par des circonstances personnelles à faire le voyage de Cayenne. Atteint, à son retour en France, par la première conscription, il s'éleva de grade en grade, servit successivement dans l'infanterie et la cavalerie, fut attaché comme aide-de-camp au général Baraguey d'Hilliers, montra la plus grande bravoure dans les guerres d'Italie, d'Allemagne, et surtout en Espagne où il fut grièvement blessé. Il parvint alors au grade de major, et obtint le titre d'officier de la Légion-d'Honneur. En 1813, il fut nommé commandant du dépôt des prisonniers de guerre anglais à Verdun, et inspira aux officiers qu'il avait sous sa garde une telle estime, que, de peur de le compromettre, ils le suivirent tous à Blois et à Guéret, lorsqu'on fut obligé, en 1814, d'éloigner ces prisonniers du théâtre de la guerre. Rendus à la liberté, ils adressèrent au comte de Meulan, pour lui témoigner leur reconnaissance, une lettre fort honorable, et lui firent présent d'une épée. Après la restauration, en 1814, il fut nommé commandant de l'école militaire de la Flèche, où il laissa de vifs regrets quand le retour de Bonaparte le força d'abandonner son poste. Il donna, dès-lors, à la cause des Bourbons toutes les preuves de dévouement qui dépendaient de lui, tenta de se rendre en Angleterre et fut incarcéré à Rouen. A la fin de 1815, le duc de Feltre ayant été rappelé au ministère de la guerre, le comte de Meulan y devint chef de division chargé du personnel. Maréchal-de-camp en 1817, il présida le conseil de révision de la première division militaire. Après la révolution de 1830, il obtint le commandement du département de la Lozère, et mourut à Mende, le 20 novembre 1832. Le comte de Meulan était chevalier de Saint-Louis et commandant de la Légion-d'Honneur. Sa sœur avait épousé M. Guizot (*voy.* ce nom, LXVI, 293). M—D j.

MEUNIER (l'abbé JEAN-ANTOINE), né à Châlons-sur-Saône, le 30 juin 1707, eut le bonheur d'intéresser l'homme bienfaisant qui, à cette époque, était prieur de Saint-Laurent, l'un des faubourgs de Châlons. Admis jeune au collége, il fit de rapides

progrès, et obtint une place gratuite au séminaire des oratoriens, grâce aux nouvelles sollicitations de son protecteur. Meunier avait exprimé son désir d'entrer dans cette congrégation, lorsque l'évêque de Châlons, Madot, voulut apprécier par lui-même un sujet auquel la voix publique prodiguait tant d'éloges, et lui donna, pour le conserver, un canonicat dans la collégiale de Saint-Georges. Sûr de son existence, et maître de consacrer des heures nombreuses à l'étude, Meunier partagea ses jours entre les devoirs du chœur et les travaux du cabinet. Plusieurs années après, Madot vint l'enlever à cette vie uniforme, obscure, mais douce, et réclamer l'appui de son zèle et de ses talents. Le prélat, fatigué d'une circonspection que la politique lui avait long-temps imposée, s'était mis en guerre ouverte avec les Jésuites. Les plaintes de ceux-ci furent accueillies par l'ancien évêque de Mirepoix. Un tel juge ne pouvait que paraître redoutable. L'abbé Meunier partit pour défendre à Paris l'évêque de Châlons. Des lettres confidentielles lui furent remises pour le célèbre abbé Couturier. Ce général des sulpiciens, à formes grossières, mais d'un esprit supérieur, et d'une pénétration exercée, devina le mérite du négociateur. Une estime mutuelle amena bientôt l'affection et la confiance. Couturier, sans cesse poursuivi par des demandes, et souvent perdu dans le dédale des intrigues, se félicita de la rencontre d'un homme qui ne laissait entrevoir aucun désir ambitieux, et fit tous ses efforts pour le retenir à Paris ; mais l'abbé Meunier, plus sensible aux offres de travaux qu'à celles de dignités, hâta son retour à Châlons, où Madot le récompensa par le prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Ce bénéfice, peu distant des portes de la ville, ne produisait cependant qu'un modique revenu. Ce fut là qu'après deux années de travail et de retraite, Meunier acheva la traduction de l'*Apologétique* de Tertullien. La copie de ce tableau si connu respire la force et la chaleur de l'original, sans en avoir la dureté. Couturier combla son ami d'éloges, l'appela à Paris et prit le soin d'assurer à son travail le suffrage des membres les plus illustres et les plus éclairés de l'Église. L'archevêque de Lyon et l'évêque d'Arras firent présenter à l'abbé Meunier des lettres de grand-vicaire, qu'il eut la modestie de refuser. A son départ, la voiture publique lui donna Jean-Jacques Rousseau pour compagnon. Un attrait réciproque rapprocha promptement deux âmes élevées. La liaison formée entre l'écrivain sublime et le prêtre érudit fut d'abord si intime qu'ils passèrent trois jours ensemble dans la solitude de Saint-Martin. Personne ne fut admis à troubler des épanchements dont l'un et l'autre conservèrent des souvenirs ineffaçables. A peine l'abbé Meunier avait-il renoué la chaîne de ses devoirs, de ses études et de ses goûts champêtres, que l'amitié vint de nouveau la rompre. Le marquis d'Ivergni soutenait, au parlement de Dijon, un procès dans lequel sa fortune se trouvait fort compromise. A cette nouvelle, Meunier se met en route, arrive le soir même à Dijon, descend chez l'avocat de son ami, passe la nuit au travail, et publie, dès le lendemain, un mémoire qui entraîne l'opinion des juges. L'éloquence du plaidoyer ayant attiré l'attention du premier président, M. de la Marche, l'avocat eut la noble franchise de renvoyer les éloges à l'ecclésiastique venu de Châlons. Le

président voulut connaître l'homme qu'il proclamait un phénomène et lui voua une amitié qui ne se démentit jamais. Ce magistrat, admirateur passionné de Voltaire, avait été admis dans son intimité. L'abbé Meunier se trouva ainsi naturellement rapproché du dictateur de la république des lettres, et une correspondance assez régulière s'établit entre eux. A chaque lettre venue de Châlons, Voltaire s'écriait : « Un épais curé de village a « deviné le naturel, l'enjouement et « la grâce de style des courtisans les « plus polis du siècle de Louis XIV ». Lorsqu'à de courts intervalles la mort eut moissonné M. de la Marche, Voltaire et Rousseau, l'abbé Meunier trouva des consolations dans la piété. Une fluxion de poitrine, occasionnée par les actes d'une charité fervente, l'enleva le 20 octobre 1780. Sa mort fut celle d'un sage et d'un chrétien. Il a laissé : I. Une *Traduction de l'Apologétique de Tertullien*, publiée par A.-H. Dampmartin, Paris, 1822, in-12. II. *Traduction des six premiers livres des Commentaires de César.* III. *Les attaques de l'incrédulité repoussées par les écrits de saint Augustin.* IV. *Recherches sur l'Histoire de Châlons-sur-Saône.* D—s.

MEUNIER (HUGUES-ALEXANDRE-JOSEPH), général français, naquit à Montlouis, dans les Pyrénées-Orientales, le 23 novembre 1758. Nommé sous-lieutenant dans le 27e régiment (Lyonnais) avant d'avoir accompli sa dixième année, il parvint, six ans après, au grade de lieutenant. Meunier était, en 1781, au siége de Mahon, et, en 1782, à celui de Gibraltar qui fut tenté inutilement par les Espagnols. Il fut fait chevalier de Saint-Louis en 1791, passa peu de temps après dans le 34e régiment, et partit pour l'armée du Nord, avec le grade de lieutenant-colonel. Chargé par Dumouriez d'assurer, à la tête du troisième bataillon des grenadiers de la réserve, la retraite de l'armée, de Grand-Pré à Sainte-Menehould, il sut maintenir l'ordre dans sa troupe, mais ne put empêcher le désordre des autres corps (*v.* DUMOURIEZ, LXIII, 158). Il reçut alors une blessure qui le priva de l'usage du bras gauche. Le grade de colonel et un cheval tout équipé que lui envoya le ministre de la guerre Beurnonville furent la récompense de ses exploits. Créé général de brigade, en 1793, il commanda les lignes de Pont-à-Marck, de Mons-en-Puelle et la citadelle de Lille. Il passa ensuite à l'armée de l'ouest, où il combattit les Vendéens, sous le général Hoche, et contribua au rétablissement de la paix. Membre de la Légion-d'Honneur dès la création, il reçut les insignes de commandant le 26 prairial an XII (1804). Ce fut sur la proposition de Meunier que Berthier organisa le dépôt général de la guerre et forma le corps des ingénieurs-géographes, qui devint la pépinière des meilleurs officiers de l'état-major. Après avoir été successivement inspecteur-général des dépôts de la grande armée, commandant du département de la Méditerranée, puis de la succursale des Invalides à Louvain, Meunier fut appelé, le 1er juillet 1812, à diriger l'école militaire de Saint-Cyr, fonctions qu'il exerça jusqu'au 10 août 1814. A cette époque, il fut nommé lieutenant-général par Louis XVIII, et chargé du commandement de la 12e division militaire. Le 12 mars 1815, il fut mis à la retraite, malgré ses réclamations et quoiqu'il ne fût âgé que de 56 ans. Il accepta, en avril de la même année, le commandement de La Flèche; mais il perdit cet emploi au second retour

de Louis XVIII. Le général Mennier se retira alors à Poitiers, où il mourut en février 1832. On a de lui : *Évolutions par brigades*, ou *Instruction servant de développement aux manœuvres de ligne indiquées dans les réglements*, ouvrage dédié au duc de Berri, Paris, 1814, in-8°, avec 16 planches. A—T.

MEUR (Vincent de), né, en 1628, à Tonguedec, paroisse de l'évêché de Tréguier, et appartenant à une famille noble et ancienne de ce pays, embrassa fort jeune l'état ecclésiastique. Une place d'aumônier qu'il obtint à la cour de Louis XIV, sur la demande d'un de ses frères, officier dans la maison du roi, lui eût facilement aplani les voies à de hautes dignités dans l'église, pour peu qu'il eût eu d'ambition. De Meur renonça de bonne heure à ses fonctions d'aumônier, pour se joindre à d'autres prêtres qui désiraient vivre dans la pratique des vertus chrétiennes, et qui le secondèrent dans la fondation du séminaire des Missions-Étrangères. Cette petite société, connue seulement des 12 membres qui la composaient, s'assemblait, d'abord, dans une maison située rue de la Harpe. De Meur eut occasion d'y connaître le P. de Rhodes, lors du voyage que ce jésuite fit, en 1652, à Paris, dans le but d'y chercher des missionnaires pour le Tonquin. Le P. de Rhodes visita la société naissante, et de Meur ne tarda pas à contracter avec lui une liaison qui lui inspira le désir de suivre ce religieux dans ses missions lointaines. Il crut qu'avant tout, il fallait établir à Paris une maison d'où sortiraient des auxiliaires propres à faire réussir et à continuer l'entreprise du P. de Rhodes ; mais, divers empêchements l'ayant contraint d'ajourner l'exécution de son projet, il se détermina, en 1657, à faire avec un de ses amis un voyage à Rome pour y visiter les tombeaux des saints apôtres. Ils accomplirent leur pieux pélerinage à pied, le sac sur le dos, vivant d'aumônes, ne couchant que dans les hôpitaux et même bien souvent en plein air. Retenu plusieurs mois à Marseille par la crainte qu'inspirait aux capitaines de navires la peste régnant à Gênes, de Meur arriva à Rome beaucoup plus tard qu'il ne s'y était attendu. Le pape Alexandre VII auprès duquel il fut admis, l'engagea fortement à poursuivre son œuvre, et lui donna l'assurance qu'il l'aiderait à triompher de toutes les difficultés qu'on pourrait lui susciter. Fort de cet appui, de Meur revint en France en 1658. Il était à peine de retour à Paris, qu'il prit ses grades par l'ordre de son directeur, et reçut le titre de docteur en Sorbonne. Sa thèse de licence, qu'il dédia au pape Alexandre VII, et qu'il soutint en présence du nonce-cardinal Piccolomini et de l'assemblée du clergé, alors réunie à Paris, lui valut un bref de remercîment de S. S. Le premier il accusa de schisme ceux qui niaient que les cinq propositions condamnées se trouvassent dans Jansénius; et encourut ainsi la haine et les persécutions de ses adversaires. Des obstacles qu'il ne put surmonter ne lui ayant pas permis d'entrer dans les missions étrangères, il s'adjoignit un grand nombre d'ecclésiastiques, et tous pratiquèrent en France le ministère que de Meur s'était proposé de remplir hors de son pays. Non content de prêcher chaque jour, il institua, dans les différentes provinces qu'il parcourut, des conférences destinées à l'instruction du clergé des diocèses. A ces enseignements il ajouta l'ins-

truction des confesseurs, auxquels il servit de modèle, et qui le trouvèrent toujours disposé à résoudre les difficultés qu'ils crurent devoir lui soumettre. Ces travaux multipliés ne l'empêchèrent pas de diriger les missions auxquelles il coopérait. Son zèle et son mérite déterminèrent ses confrères à l'appeler, en 1664, aux fonctions de supérieur du séminaire des Missions-Étrangères, à la fondation duquel il avait si efficacement contribué. Dans un voyage qu'il fit l'année suivante en Bretagne, où il venait de perdre son père et son frère, il oublia ses intérêts matériels, et consacra le temps de son séjour à Tonguedec, dont il était seigneur, à donner une mission que présida le P. Maunoir. « Un docteur de Sorbonne, nommé « M. de Meur, supérieur du sémi- « naire des Missions-Étrangères, et « fort connu en Bretagne sous le « nom de prieur de Saint-André, dit « l'auteur de la vie du P. Maunoir, « l'attendait avec une troupe de mis- « sionnaires, pour le mener à la pa- « roisse de Tonguedec où il était né, « et où il voulut travailler sous ses « ordres. » A l'expiration de sa supériorité, de Meur alla visiter le tombeau de la vénérable mère Marguerite du Saint-Sacrement, carmélite de Beaune; puis il fit une mission dans le diocèse d'Autun, et une autre dans la ville épiscopale. La fatigue que ces missions lui causèrent le mit dans un état qu'il regarda comme l'avant-coureur d'une mort prochaine. Afin de s'y mieux préparer, il resta, pendant tout un carême, en retraite chez les chartreux de Dijon, s'imposant une abstinence qui aggrava encore sa situation. Obligé de se rapprocher de Paris, pour conférer avec Pallu, évêque d'Héliopolis et vicaire apostolique du Tonquin, son ancien ami, il se rendit à Auxerre, où il passa encore huit ou dix jours en solitude. Étant allé de là à Vieux-Château-en-Brie, où, deux ans auparavant, il avait donné une mission, son état empira, et il mourut le 26 juin 1668. Son corps fut inhumé dans le lieu où il était décédé, et son cœur, apporté plus tard dans l'église des Missions-Étrangères, construite en 1683, fut placé sous une table de marbre qui portait cette inscription : *Domini Vincentii de Meur cor plane apostolicum*. Un des membres du séminaire des Missions, Brisacier le jeune, composa une épitaphe latine en l'honneur de ce religieux. P. L—T.

MEURIER ou *Mûrier* (GABRIEL), philologue et grammairien, était d'Avesnes dans le Hainaut, où il naquit vers 1530. Obligé de chercher des ressources dans l'exercice de ses talents, il choisit le dur métier de pédagogue, et, pendant près de cinquante ans, donna des leçons de français, d'anglais, de flamand et d'espagnol. Il habitait Anvers, et l'on conjecture qu'il y mourut au commencement du XVIIe siècle. On trouve la liste de ses ouvrages, au nombre de douze, dans les *Mémoires littéraires* de Paquot, II, 8, éd. in-fol. Il suffit de citer sa *Grammaire française*, Anvers, 1557, in-12; et son *Dictionnaire flamand-français*, ibid., 1568, in-8°. Mais on recherche surtout l'ouvrage suivant : *Recueil de sentences notables et dictons communs, proverbes et refrains*, trad. du latin (de l'italien et de l'espagnol), Anvers, 1568, in-12. Cette compilation a été réimprimée sous ce titre : *Trésor des sentences dorées, proverbes et dictons communs*, avec le *Bouquet de philosophie morale*, par demandes et par réponses, Lyon, 1577, in-16; Rouen, 1578 ou 1579; Paris, 1582, in-12.

Toutes ces éditions sont également rares. W—s.

MEURIS (Amable-Joseph) exerçait à Nantes la profession de ferblantier, quand son courage bien connu appela sur lui l'attention des gardes nationaux de cette ville, qui le nommèrent, au mois d'octobre 1792, commandant du troisième bataillon de la Loire-Inférieure. Les Vendéens marchant sur Nantes, au mois de juin de l'année suivante, Meuris s'offrit pour aller, avec son bataillon, défendre le passage de Nort, dont la garde offrait le plus d'importance. Au moment de se rendre au poste périlleux qu'il avait sollicité, Meuris, le drapeau tricolore dans une main et une épée nue dans l'autre, forma son bataillon en carré, lui lut la lettre du comité central de Nantes qui agréait son offre, et lui fit jurer de mourir pour l'honneur du drapeau. Le 24 juin, il était à Nort, attendant un corps de l'armée vendéenne commandé par d'Elbée, que l'on savait se diriger sur ce point pour prendre à revers le camp de Saint-Georges, seul obstacle que ce corps d'armée s'attendît à rencontrer; et après l'occupation duquel, maître de tous les points, il attaquerait Nantes par les routes de Paris, Rennes et Vannes. Les Vendéens, au nombre de quatre mille, et pourvus d'une forte artillerie, se présentèrent le 27 juin, à quatre heures du soir, devant Nort pour traverser l'Erdre; Meuris n'avait à leur opposer que 500 hommes et deux pièces de campagne. En vain les Vendéens cherchaient un gué. Ils perdaient un temps précieux, et cependant ils n'osaient se hasarder à traverser une rivière qui leur semblait partout trop profonde, lorsqu'une femme, échappée de Nort, leur indiqua un endroit guéable. Le feu durait depuis quatorze heures; les volontaires de Meuris avaient épuisé leurs munitions. Des cavaliers vendéens, portant en croupe quelques fantassins, se jetèrent dans l'Erdre. Le feu des républicains s'était forcément ralenti, les cartouches manquaient, et pourtant les volontaires nantais ne cédaient pas un pouce de terrain. Meuris avait prévu que retarder la marche de d'Elbée sur Nantes, ce serait diviser les forces de l'armée royale et sauver cette ville. Les volontaires reçurent à la baïonnette les premiers Vendéens assez audacieux pour gagner le rivage opposé; mais la masse de leur corps d'armée les suivait. Les volontaires furent bientôt enveloppés. Les morts servaient de rempart à ceux qui combattaient encore. De ce nombre était Meuris, qui animait les siens par son exemple et ses paroles. Quand il vit que sa mission était accomplie et qu'une plus longue résistance donnerait lieu à une boucherie désormais inutile, il serra autour de son drapeau, dont les Vendéens avaient inutilement cherché à se rendre maîtres, les quarante-deux hommes qui restaient de son bataillon, et rentra avec eux à Nantes, où la vue de ces braves, tout couverts de sang, de sueur et de poussière, électrisa la population accourue sur leurs pas. L'obstacle suscité par Meuris sauva Nantes, dont il empêcha l'attaque simultanée par tous les corps de l'armée vendéenne; car, lorsque, le 29 juin, Charette et Cathelineau engagèrent le combat sur les ponts, on s'y porta avec un empressement qui, pendant quelque temps, eut pour résultat de ne laisser que de faibles forces sur les routes de Vannes, Rennes et Paris où la coopération de d'Elbée eût alors été décisive. « Il avait été re-

« tardé dans sa marche, dit Leboubier-Desmortiers dans sa *Vie de Charette*, par l'attaque de Nort, que « défendaient quatre cents républicains du 3e bataillon de la Loire-Inférieure, commandés par un ferblantier de Nantes, nommé Meuris. D'Elbée n'avait pas voulu laisser ce poste, qui pouvait l'inquiéter sur ses derrières, et il « comptait l'emporter du premier « assaut. » Meuris, qui s'était couvert de gloire dans ce combat où la mort l'avait miraculeusement épargné, fut tué, le 14 juillet suivant, dans un duel pour un vain propos. Il était âgé de 35 ans. Il ne put recueillir sa part des récompenses que la commune de Nantes, par une ridicule parodie de l'antiquité, vota en faveur de ses frères d'armes, en accordant des chemises, des bas et des souliers à ceux qui justifièrent de leurs besoins. P. L—T.

* **MEUSNIER** *de la Place* (JEAN-BAPTISTE-MARIE-CHARLES), né à Tours le 19 juin 1754, fut envoyé de bonne heure à Paris pour y faire ses études, qu'il dirigea principalement vers la connaissance des sciences exactes. Entré dans le génie militaire, il ne tarda pas à s'y faire distinguer par des plans utiles et des inventions ingénieuses. Malgré sa jeunesse, le gouvernement ne craignit pas de l'employer aux travaux de Cherbourg, et les talents dont il y fit preuve justifièrent cette confiance. A peine âgé de 30 ans, et n'étant encore que lieutenant en premier au corps royal du génie, il fut élu membre de l'Académie des sciences, section de géométrie. Il avait atteint le grade de lieutenant-colonel dans cette arme lors de la révolution de 1789. La réputation méritée dont il jouissait le fit passer, dès 1792, au grade de général de division, et c'est en cette qualité qu'il défendit, au commencement de l'année suivante, le fort de Kœnigstein, qu'il ne rendit aux Prussiens qu'après la plus vive résistance. Échangé presque aussitôt, Meusnier entra dans Mayence, dont l'ennemi ne tarda pas à faire le siége. On lui confia la défense du fort de Cassel, sur la rive droite du Rhin, dont les fortifications n'étaient pas alors ce qu'elles sont devenues depuis. Cependant il la dirigea avec son habileté accoutumée; mais, l'ennemi ayant tenté une attaque sur l'île Saint-Pierre, au milieu du fleuve, entre Cassel et Biberick, Meusnier s'y porta, y eut la cuisse emportée par un boulet de canon, le 13 juin 1793, et succomba quatre jours après aux suites de cette blessure. Les débris de l'armée de Mayence ayant passé à Tours pour aller combattre la Vendée, les concitoyens de Meusnier honorèrent sa mémoire par une pompe funèbre qui eut lieu le 27 août 1793, et le général Aubert du Bayet s'y rendit l'interprète de tous ses compagnons d'armes. Xavier Audouin, qui avait recueilli ses cendres dans une urne, en fit depuis hommage au département d'Indre-et-Loire, où elles sont conservées. On a de lui : I. *Mémoire sur la courbure des surfaces*, lu à l'Académie des sciences les 14 et 21 février 1776; imprimé au tome X des savants étrangers, p. 477, avec 2 pl. II (avec Lavoisier). *Mémoire où l'on prouve, par la décomposition de l'eau, que ce fluide n'est point une substance simple, et qu'il y a plusieurs moyens d'obtenir en grand l'air inflammable qui y entre comme principe constituant*, lu à l'Académie des sciences, le 21 avril 1777; il se trouve imprimé dans le recueil de ses Mémoires, année 1780, avec une planche.

III. *Description d'un appareil propre à manœuvrer différentes espèces d'air dans les expériences qui en exigent des volumes considérables*, imprimée dans les recueils de l'Académie des sciences, année 1782, page 465 des Mémoires et page 3 de l'Histoire, avec deux planches. IV. *Mémoire sur les moyens d'opérer l'entière combustion de l'huile et d'augmenter la lumière des lampes, en évitant la formation de la suie à laquelle elles sont ordinairement sujettes*; imprimé dans le même recueil, année 1784, page 390. Si les hasards de la guerre n'avaient pas enlevé Meusnier à l'âge de 39 ans, tout porte à croire que les sciences exactes l'auraient compté au nombre des savants qui, dans notre siècle, leur ont fait faire tant de progrès. Meusnier était à-la-fois géomètre, physicien, chimiste et mécanicien. C'est à lui que l'on doit la machine qui a servi à fabriquer les assignats. La *Revue rétrospective* (t. IX, p. 77) a publié une notice inédite de Monge, sur les travaux de son élève. M. Fayolle a inséré l'*Éloge de Meusnier* dans le t. VI des *Saisons du Parnasse*, p. 210. L—s—d.

MEY (Jean de), théologien protestant, né, en 1617, à Middelbourg, en Zélande, y mourut en 1678. Outre plusieurs ouvrages hollandais recueillis à Middelbourg, en 1681, et réimprimés à Delft, 1709, 1 vol. in-fol., Mey a publié *Physiologia sacra;* c'est une explication de tous les passages du Pentateuque qui ont trait à la connaissance de la nature ; la troisième édition a paru à Middelbourg, 1661, in-4°. Cet ouvrage estimé est très-utile pour l'étude de la théologie. M—on.

MEYER (Jean-Baptiste) naquit à Mazamet près Castres, le 13 oct. 1750, d'une famille de négociants. Il avait débuté dans le barreau, lorsque la révolution éclata. Il en embrassa les principes avec ardeur, ce qui le fit choisir, en septembre 1792, par le département du Tarn, pour siéger à la Convention nationale, où il vota pour la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis. Il fit ensuite partie du Conseil des Cinq-Cents, de celui des Anciens et du Corps législatif, ne se distingua dans aucune de ces assemblées, et revint dans ses foyers en 1803. A l'époque des Cent-Jours de 1815, Meyer, par faiblesse ou par conviction, signa l'*Acte additionnel aux constitutions de l'empire.* Banni, comme régicide, en 1816, il se réfugia en Suisse, et habita successivement les villes de Constance et de Saint-Gall. Il revint en France au mois de septembre 1830, et y termina son existence, le 18 octobre suivant, à l'âge de quatre-vingts ans, après avoir légué le beau domaine qu'il avait dans le département de l'Aude, à l'hospice de Carcassonne, et celui de Vintrou, département du Tarn, à la ville de Mazamet, pour fournir à l'établissement et à l'entretien d'une école d'enseignement mutuel. C—l—b.

MEYER, officier-général helvétien au service de France, était né à Lucerne en 1765. Il entra en 1784 dans un des régiments des gardes-suisses. Lorsqu'ils furent congédiés en 1792, il passa à l'armée du centre, en qualité d'aide-de-camp de Lafayette. Nommé ensuite adjoint à l'état-major de l'armée des Pyrénées, ses talents et sa bravoure lui méritèrent le grade d'adjudant-général et l'estime de Dugommier (*voy.* ce nom, XII, 160). En 1795, il devint général de brigade, et continua de prendre part aux succès des armées françaises le long de cette

frontière. Après la paix de Bâle, il fut envoyé à l'armée des Côtes de l'Océan, et, en 1798, à celle d'Italie. Il se trouvait en 1799 dans Mantoue lorsque cette place capitula; il en sortit comme prisonnier de guerre, et fut conduit par Vérone, Pletz, Tarvis, Villach, Clagenfurt, Saint-Veit, Judenbourg, Knittelfeld et Léoben, jusqu'en Hongrie. Revenu en France, après la paix de Lunéville, il fut chargé par le gouvernement consulaire de conduire des secours en Égypte; mais les événements s'opposèrent à ce qu'il s'acquittât de cette mission. Quand l'expédition de Saint-Domingue fut résolue, Meyer eut un commandement dans l'armée qui avait Leclerc pour chef (*voy.* ce nom, XXIII, 517); et, au commencement de 1803, il succomba aux fatigues de cette guerre désastreuse. On a de lui: *Lettres familières sur la Carinthie et la Styrie, adressées à madame Bianchi de Bologne, par un officier-général français, prisonnier de guerre en Autriche*, 1799, Léoben, Paris, an IX (1800), in-8°. L'éditeur, qui ne nomme pas l'auteur, dit qu'il ne l'a jamais connu, et qu'il ne doit qu'au hasard la possession du manuscrit qu'il publie; il espère qu'on lui saura gré de l'avoir fait paraître; nous sommes de ce sentiment. Meyer décrit bien, et sans emphase, les pays pittoresques qu'il a traversés; il donne sans prolixité des détails intéressants sur leurs habitants, sur les villes, sur leur histoire, sur l'industrie. Comme il a suivi la route que prit l'armée d'Italie dans la mémorable campagne de 1797, la vue des lieux illustrés par des faits aussi remarquables lui fournit l'occasion de les raconter. Enfin on trouve dans ce petit ouvrage un excellent récit de la conspiration tramée en Hongrie en 1794, et qui échoua par le concours d'événements presque incroyables (*voy.* MARTINOVICZ, XXVII, 332). Les réflexions de Meyer montrent qu'il était doué d'une grande sagacité, d'un goût fin et délicat en littérature et dans les beaux-arts. Ce qui fait surtout honneur à son caractère, c'est le témoignage qu'il rend aux grandes qualités de Marie-Thérèse et de Joseph II, et la généreuse sympathie qu'il manifeste pour les infortunes de la comtesse d'Artois, qui vivait retirée à Clagenfurt en Carinthie, quand il passa par cette ville.

E—s.

MEYER (JONAS-DANIEL) naquit à Arnheim, dans le pays de Gueldre, le 15 sept. 1780. Après avoir fait ses études de droit à l'université d'Amsterdam, il devint juge d'instruction au tribunal de première instance de cette ville, membre du conseil-général du département du Zuiderzée, sous le gouvernement français; directeur de la *Gazette officielle*, en 1808; membre de l'administration provisoire de la ville d'Amsterdam, lors de la restauration, et secrétaire de la commission chargée, en 1815, de rédiger la loi fondamentale des Pays-Bas. Meyer acquit, dans ces différentes fonctions, la réputation d'un homme aussi intègre qu'éclairé. Il renonça depuis à tous ses emplois, et reprit sa place au barreau d'Amsterdam. Lorsque l'ex-roi Louis-Napoléon revendiqua le pavillon de Harlem, contre le roi des Pays-Bas, il choisit pour avocat Meyer, dont le playdoyer, fait à cette occasion, passe pour un chef-d'œuvre. Les autres écrits de ce jurisconsulte eurent un grand succès, et le firent associer aux plus célèbres académies de l'Europe. Meyer mourut à Amsterdam, le 6 décembre 1834. On a de lui: I. *Du-*

bia de doctrina Thomæ Payneii, etc., Amsterdam, 1796, in-8°. C'est la thèse qu'il soutint pour être reçu avocat. II. *Essai sur cette question : L'appréciation morale d'une action peut-elle entrer en considération quand il s'agit d'établir une loi pénale?* Amsterdam, 1804, in-8°. III. *Mémoire sur cette question : Déterminer le principe fondamental de l'intérêt, les causes de ses variations et ses rapports avec la morale*, Amsterdam, 1808, in-8°. Ce mémoire fut couronné par l'Académie du Gard. IV. *Principes sur les questions transitoires, considérées indépendamment de toute législation positive, et particulièrement sous le rapport de l'introduction du Code Napoléon*, Amsterdam et Paris, 1813, in-8°. V. *Lettre d'un Néerlandais à l'Observateur de Bruxelles*, sans nom d'auteur, La Haye, 1815, in-8°. VI. *De la nécessité d'une haute Cour provisoire dans les Pays-Bas*, La Haye, 1817, in-8°. VII. *Esprit, origine et progrès des institutions judiciaires des principaux pays de l'Europe*, La Haye, 1818, 5 vol. in-8°; un 6e vol. parut en 1823, Paris et Amsterdam, sous le titre de : *Résultats.* Comme philologue, Meyer a publié nn *Mémoire sur l'origine de la différence relative à l'usage de la langue flamande ou wallonne dans les Pays-Bas*, imprimé dans le t. III des nouveaux Mémoires de l'Institut des Pays-Bas.— MEYER (*Jean-Henri*), ami de Gœthe, né à Stufa, sur le lac de Zurich, le 16 mars 1759, directeur de l'Institut libre de Weimar, mort à Iéna, le 14 oct. 1832, fut éditeur des œuvres de Winekelmann et auteur de l'*Histoire des arts du dessin chez les Grecs.* Z.

* **MEYERBERG** (*voyez* MAYERBERG, XXVII, 622). Quand nous avons rédigé, en 1820, l'article de ce diplomate, nous avons écrit son nom tel qu'on le lit en tête de son livre. En 1827, Frédéric Adelung, que la science a perdu récemment, eut la bonté de nous envoyer un ouvrage qu'il venait de publier en allemand, et qui est intitulé : *Augustin, baron de Meyerberg et son voyage en Russie, avec un recueil de vues, de costumes, et d'autres dessins qu'il recueillit dans ce voyage*, Saint-Pétersbourg, 1827, grand in-8°, et atlas oblong. Ce livre contient beaucoup de particularités qu'il importe de faire connaître. Meyerberg était probablement né en Silésie, en 1612, et se nommait de Mayern ou Meyern. On sait que, sous le règne de Ferdinand III (1637 à 1657), il remplit les fonctions de conseiller à la cour d'appel de Glogau. Léopold Ier l'employa dans l'administration des finances en Silésie. Ensuite l'ayant appelé à Vienne, il le nomma conseiller aulique, et, comme il reconnut sa capacité, lui confia plusieurs missions. Il l'envoya successivement en ambassade aux trois électeurs ecclésiastiques, à l'archiduc Ferdinand-Charles en Tyrol, au sultan Mahomet IV, au jeune Ragotsky, prince de Transylvanie, à Sophie Bathory, sa veuve, au grand-duc de Russie, à Jean-Casimir, roi de Pologne, à Michel Wiesnowiecki, son successeur, au chapitre de l'église cathédrale de Wurtzbourg, à Lothaire-Frédéric de Metternich, électeur de Mayence, enfin à Christian V, roi de Danemark et de Norvége. En 1666, trois ans après son retour de Russie, Mayern fut créé baron de Meyerberg; puis, en 1679, admis dans l'ordre équestre des États de l'Autriche-Inférieure. Bientôt il se retira des affaires et passa, dans la retraite, à Vienne, le reste de sa vie, qui fut pénible pour lui par suite des pertes que fi-

rent éprouver à sa fortune les ravages commis sur ses terres, dans les invasions des Turcs. Il mourut le 23 mars 1688, et fut enterré dans l'église paroissiale de Saint-Michel. Son épitaphe, conservée dans l'*Histoire de Vienne*, par Hormayr, est le seul document qui renferme les principaux événements de sa vie. Car, ainsi que l'observe Adelung, « on ne trouve « nulle part le moindre renseigne- « ment sur son caractère et ses qua- « lités personnelles, mais on voit ai- « sément, par la relation de son voya- « ge, qu'il était très-instruit, éloquent, « prudent, ferme à soutenir les droits « et la dignité de son souverain. Si « d'ailleurs nous remarquons, dans « son excellent ouvrage, beaucoup de « prévention contre la Russie, et une « méfiance injuste envers les grands « de ce pays, nous devons l'excuser « en songeant à l'ignorance absolue « des peuples de l'Europe occiden- « tale relativement à la Russie ». Meyerberg ne laissa que trois filles; de sorte que sa famille est éteinte dans la ligne masculine. Il avait emmené en Russie Jean-Rodolphe Storn ou Storno, artiste habile qui dessina pour lui tout ce qui lui sembla intéressant dans cette contrée alors si peu connue. Ces dessins étaient devenus, on ne sait comment, la propriété de la bibliothèque royale de Dresde. Adelung, instruit de leur existence, décida sans peine le comte Nicolas Pétrovitch Romanzoff, protecteur bienveillant des lettres, à les faire copier, à ses frais, et ils furent ensuite lithographiés. Leur réunion forme l'atlas qui n'est pas la partie la moins curieuse de l'ouvrage d'Adelung. Le volume manuscrit de la bibliothèque de Dresde qui les contient est composé de 131 feuillets in-fol., et intitulé : *Pictura itineris legatorum S. C. M. Leopoldi, M. Augustini de Mayern et Wilhelmi Calvucci ad Russorum imperatorem Alexium Michaelovitz, jussu dom. de Meyern a pictore aulico studio confecta. Unicum in orbe exemplar.* Aucun texte n'accompagne ces dessins : on lit seulement, au bas de chacun, l'explication en allemand de ce qu'il représente; vraisemblablement elle a été écrite par Meyerberg lui-même. Le nom du dessinateur se lit sur quelques feuilles. Ces dessins, que l'on ne doit juger que comme de simples ébauches, annoncent un homme très-exercé et expert dans son art. Comme plusieurs feuilles offrent deux, et parfois trois dessins, le nombre total de ceux-ci est de deux cent cinquante. On n'a copié, en général, que ceux qui concernent la Russie, la Courlande et la Livonie; l'atlas consiste donc en 64 feuilles, qui représentent cent vingt-huit sujets. Ce sont les costumes des différentes classes d'habitants, des scènes qui caractérisent leurs usages, des portraits, des vues de villes, de paysages, d'édifices, notamment de Moscou. Tous ces dessins sont bien composés, portent l'empreinte de l'exactitude, et sont fidèlement copiés. Ils ont été faits à la plume et achevés à l'encre de Chine avec le pinceau. L'explication détaillée que donne Adelung de chaque sujet est très-instructive. Le volume de texte est terminé par un morceau fort intéressant, intitulé : *Extrait du Journal du voyage fait par Engelbert Kæmpfer à la cour de Russie et à Astrakhan en* 1683. « J'ai inséré « dans ce volume, dit Adelung, l'ex- « trait du voyage du célèbre Kæmp- « fer en Russie (*voy.* KÆMPFER, XXII, « 200), parce que, suivant toutes les « apparences, il ne sera jamais im- « primé. » E—s.

MEYERINGH (Albert), peintre et graveur d'Amsterdam, naquit en 1645, et fut élève de son père, artiste médiocre, qui enseigna son art à ses fils Albert et Henri. Voulant se perfectionner, Albert Meyeringh se rendit en France, puis en Italie, où, pendant un séjour de dix ans, il ne cessa d'étudier la belle nature du pays et les chefs-d'œuvre de ses artistes. Arrivé à Rome sans la moindre ressource, il fut obligé, pour vivre, de se livrer aux travaux les plus pénibles; mais sa persévérance fut récompensée; il se fit enfin connaître et obtint de nombreuses commandes. Il se lia d'une étroite amitié avec Glauber, célèbre paysagiste, et ils revinrent tous deux en Hollande, où on leur confia l'exécution d'un grand nombre de tableaux et de plafonds. La facilité que Meyeringh déploya dans ces travaux, et surtout dans la peinture de la salle à manger du château de Sœtsdyck, appartenant à la reine d'Angleterre Marie, excita l'admiration, et ne nuisit en rien à leur mérite. Cette promptitude d'exécution est cause qu'il a produit une quantité considérable de tableaux, qui se font remarquer par une distribution agréable et une belle couleur. Plusieurs sont remplis d'une foule innombrable de personnages. On estime particulièrement ceux où il a représenté des vues de châteaux avec des bosquets et des figures dans le goût antique. Il a gravé, d'une pointe légère, *une suite de dix paysages héroïques*, d'après ses compositions. Ce sont, en général, des sites montagneux, ornés de sujets tirés de la fable ou de l'histoire. On peut en voir le détail dans le *Manuel des Amateurs*. Il mourut dans sa ville natale, le 17 juillet 1714. P—s.

MEYFFRET (Augustin), né, en 1770, à Saint-Tropez (Var), avait environ vingt ans quand il débuta dans la marine marchande. Il fit deux campagnes dans le Levant, en qualité de volontaire et de second capitaine. A son retour en France, Meyffret entra dans la marine de l'État, et s'embarqua, comme aide-timonnier, le 20 février 1793, sur la frégate *la Minerve*. Il ne tarda pas à se faire remarquer de ses chefs, et, quelque temps après, il obtint le grade d'aspirant de deuxième classe. Nommé enseigne de vaisseau, le 28 novembre 1796, il fut embarqué sur le chébec *le Saint-Pierre*, et combattit, entre la Corse et l'île d'Elbe, trois corsaires anglais qui furent obligés de prendre la fuite. Nommé successivement au commandement du lougre *le Bonaparte* et de l'aviso *le Frimaire*, affectés au service de l'armée d'Italie, il donna des preuves de courage dans différents combats, notamment dans celui qu'il livra devant le port de Quieto, dans l'Adriatique, contre une flotte autrichienne escortant un convoi. Cette affaire eut pour résultat la prise de plusieurs bâtiments du convoi. Embarqué, le 30 septembre 1798, sur le vaisseau *le Généreux*, Meyffret prit part aux combats que ce vaisseau eut à soutenir contre la flotte turco-russe, près de Corfou, et mérita, par sa bravoure, les éloges du commandant Lejoille. En 1802, il fit partie de l'expédition dirigée contre Saint-Domingue, en qualité de commandant d'une goëlette. A la suite de plusieurs engagements que Meyffret eut avec les insurgés ; l'amiral Émeriau le mit à l'ordre du jour de l'armée. Attaché, en 1804, à la flottille de Boulogne, il prit successivement le commandement de plu-

sieurs canonnières sur lesquelles il livra différents combats à des frégates et à d'autres bâtiments anglais. Promu au grade de lieutenant de vaisseau, il fut embarqué, le 19 juillet 1806, comme lieutenant chargé du détail, sur la frégate *la Manche*. Pendant la croisière qu'il fit dans les mers de l'Inde, sous les ordres du commandant Hamelin, il se trouva, jusqu'en 1810, à divers combats soutenus avec succès contre des forces anglaises souvent supérieures. De ce nombre fut la glorieuse affaire du *Grand-Port*, dans laquelle deux frégates françaises, commandées par le capitaine de vaisseau Duperré, aujourd'hui amiral, prirent ou brûlèrent quatre frégates anglaises. De retour en France, il fut nommé capitaine de frégate, le 3 juillet 1811, et embarqué successivement comme second sur les vaisseaux *le Majestueux* et *le Breslaw*, et sur la frégate *la Galatée*, où il consolida de plus en plus la réputation qu'il s'était acquise. Nommé, pendant les Cent-Jours, au commandement du fort Caire, appelé le petit Gibraltar, dans la rade de Toulon, il parvint, par son énergie, à maintenir la subordination et le bon ordre au milieu d'une population exaltée par le retour de Napoléon. Après avoir été employé, comme sous-directeur, aux mouvements du port, il fut admis à la retraite, le 19 mars 1833, avec le grade de capitaine de vaisseau. Meyffret mourut le 9 mars 1839. Il était chevalier de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur. P. L—T.

MEYNIER (Honorat) naquit à Pertuis, près d'Aix, vers 1570. On a peu de détails sur sa vie; seulement, on sait qu'après avoir servi pendant trente-six ans, et avoir pris part aux guerres de religion et de la Ligue, las du service, dont il n'avait retiré aucun avantage, il se mit à composer un assez grand nombre d'ouvrages sur différentes matières. On voit, par des vers qu'il adressa à J.-B. Garnier, qu'il avait conservé, dans un âge avancé, tout le feu de sa jeunesse et son ardeur guerrière. Il a laissé les ouvrages suivants : I. *L'arithmétique d'Honorat Meynier, enrichie de ce que les plus doctes mathématiciens ont inventé de beau et d'utile en la divine science des nombres, soit pour les marchands, thrésoriers ou financiers, et autres receveurs des deniers, soit pour les géomètres et chefs d'armées, en ce qui concerne les munitions et ordonnances de batailles, tant aux formes que nos anciens les ont practiquées, comme en celles qui se practiquent aujourd'hui en France, en Hollande, en Allemagne, en Espagne et autres nations; ensemble la réfutation des maximes nouvelles de Simon Stewin de Bruges. Paris, François Huby, rue Saint-Jacques, à la Bible d'or, et en sa boutique, au Palais, en la gallerie des Prisonniers*, 1614, in-4°. Cet ouvrage, oublié aujourd'hui, eut alors un grand succès. Ceux qui ont écrit après Meynier, dans le même genre, ont beaucoup profité de ses recherches. II. *Principe et progrès de la guerre civile opposée aux gouverneurs de la Provence, les comtes de Grignan, de Tende, de Sommerive*, etc., Paris, 1617, in-8°. Cet ouvrage historique, le meilleur et le plus connu de ceux que Meynier a composés, commence à la mort de François Ier, en 1547, sous le comte de Grignan, gouverneur de Provence, et finit en 1592. III. *Règles, sentences et maximes de l'art militaire, et les remarques du sieur Meynier sur le devoir des simples soldats et de leurs supérieurs*, Paris,

1617, in-8°. L'auteur expose, avec beaucoup de sens et de netteté, les devoirs des militaires de chaque grade, depuis le simple soldat; toutefois, il omet le maréchal, bien qu'il parle du connétable. Il dit, dans l'épître dédicatoire adressée à Louis XIII, « qu'il avait remis à ce prince « une arithmétique appliquée à l'art « militaire, qui avait eu l'honneur « de lui plaire; et il ajoute, qu'il a « rédigé, par écrit, tout ce peu de « connaissances qu'il a pu acquérir « en l'art militaire, durant le temps « qu'il avait eu l'honneur de porter « les armes ». On voit aussi, dans l'avertissement placé en tête de ce livre, qu'il s'était occupé d'un grand ouvrage sur la tactique militaire, les fortifications, etc. IV. *Des mélanges de poésies*, publiés en 1634, mentionnés dans les Vies manuscrites de Colletet. V. *Les demandes curieuses et les réponses libres*, et un *Avertissement sur la noblesse française*. De ces deux ouvrages cités par Bayle, le premier, publié en 1635, roule sur des matières de politique et de guerre; au dire de ce grand critique, il contient des raisons et des exemples qui n'ont rien de rare, mais qui ne laissent pas d'être pleins de bon sens. VI. *Nouvelles inventions de fortifier les places contre la puissance d'assaillir par traversées, galeries, mines, canons et autres machines de guerre, présentées au roi, le tout présenté par figures gravées en taille-douce, par Crespin Le Pas le jeune, avec la devise* Palma labori; *Paris, Nicolas Roussel et Julien Jacquin*, 1636, in-fol. VII. Un recueil de poésies françaises et provençales, intitulé : *Le bouquet bigarré, d'Honorat Meynier, natif de la ville de Pertuis, dédié à monseigneur le marquis d'Oraison, vicomte de Cadenet, avec la devise* Palma labori; *Aix, Jean Tolosan*, 1608. Si l'on en croit Colletet, Meynier mourut en 1638. P. L—t.

MEYNIER (Charles), peintre d'histoire, naquit à Paris, le 24 novembre 1768. Son père, qui avait beaucoup d'enfants, le destinait à la profession de tailleur; mais le jeune Charles, se sentant du goût pour les arts du dessin, aima mieux entrer chez un graveur en taille-douce, nommé Choffard (*voy.* ce nom, VIII, 420). Quoiqu'il y fît de rapides progrès, son plus grand désir était de devenir peintre; et un de ses frères aînés, Meynier Saint-Phal, acteur de la Comédie-Française, voulut bien le placer à ses frais dans l'atelier de l'académicien Vincent, qui jouissait alors d'une brillante réputation. Plein de zèle et de constance, Meynier mit si heureusement à profit les leçons de son maître, qu'au bout de quatre ans, en 1789, il remporta le grand prix de peinture, ce qui lui valut l'avantage de partir pour Rome, en qualité de pensionnaire du roi. Ce fut durant son séjour dans cette ville, qu'il dessina avec une fidélité scrupuleuse les plus beaux ouvrages de la sculpture antique, et fit de ces précieuses études une collection nombreuse, dont il ne voulut jamais se défaire, quelques sommes qu'on lui en donnât. De retour en France, à l'époque de la terreur, il passa une partie de ce temps affreux à composer en silence un grand nombre d'esquisses, dans l'intention d'en faire un jour de grands tableaux; et après le 9 thermidor, ne craignant plus autant les dénonciations auxquelles les élèves de Vincent étaient en butte, il s'empressa de mettre à exécution une partie de ses projets. Le nombre de ses productions est trop grand, pour

que nous puissions en donner ici la liste complète ; nous nous bornons à rappeler celles qui obtinrent le plus de succès : 1° *Androclès reconnu par le lion ;* 2° *Milon de Crotone ;* 3° *Télémaque dans l'île de Calypso ;* ce tableau, de moyenne grandeur, fut acheté par M. Fulchiron, et cité avec éloge dans le rapport de l'Institut sur les prix décennaux ; 4° *Apollon, Uranie, Clio, Polymnie, Érato* et *Calliope,* tableaux commandés par Boyer - Fonfrède, de Toulouse ; 5° *Le 76ᵉ de ligne retrouvant ses drapeaux dans l'arsenal d'Inspruck ;* 6° *L'Entrée des Français dans Berlin ;* 7° *Les Français dans de l'île de Lobau ;* ces trois derniers tableaux sont maintenant placés dans le Musée historique de Versailles ; 8° *Dédicace de l'église de Saint-Denis en présence de Charlemagne* (dans la sacristie de cette église) ; 9° *La Sagesse préservant l'Adolescence des traits de l'Amour ;* cette allégorie, traitée avec beaucoup de délicatesse, a originairement appartenu à M. de Sommariva ; 10° *Les cendres de Phocion* (au Musée du Luxembourg) ; 11° *Phorbas présentant Œdipe à la reine de Corinthe* (au Musée du Louvre) ; 12° *Naissance de Louis XIV,* sujet allégorique ; 13° *Saint Louis recevant le viatique ;* 14° *Saint-Vincent-de-Paul* (à l'église de Saint-Jean, à Lyon) ; 15° *Alexandre et Campaspe* (au Musée de Rennes) ; 16° *La mort de Procris* (chez M. le comte de Schomborn, à Trèves) ; 17° *Le triomphe de Saint Michel sur le démon* (dans l'hospice de Saint-Mandé) ; 18° *Rome donnant à la terre le Code de Justinien* (plafond au Musée du Louvre) ; 19° *La France protégeant les beaux-arts sous les auspices de la Paix* (ibid.) ; 20° *Le Génie préservant de la faux du Temps les chefs-d'œuvre de nos grands maîtres* (ibid.) ; 21° *Les Nymphes de Parthénope apportant leurs pénates sur les bords de la Seine* (plafond du Musée Charles X). Meynier était membre de l'Institut, Académie des beaux-arts, chevalier de la Légion-d'Honneur et professeur aux écoles royales. Il mourut, le 6 septembre 1832, victime du choléra, à côté de sa femme, qui venait d'être frappée de la même maladie. Le talent de ce peintre n'était pas irréprochable. On a plus d'une fois observé qu'il répétait trop souvent, dans ses tableaux, les mêmes caractères de têtes, et surtout les mêmes profils, et qu'en revenant laborieusement sur quelques figures, dont le premier jet était excellent, il lui arrivait de confirmer ce que dit le proverbe italien : *Il meglio è nemico del bene* (Le mieux est ennemi du bien) ; mais ces défauts, qui tenaient à une trop grande défiance de lui-même, étaient largement compensés par la sagesse ingénieuse de ses compositions, et par la savante correction de son dessin. Peu d'artistes de l'époque, même dans l'école de David, ont possédé mieux que Meynier la connaissance des formes anatomiques, et l'art de peindre les nus ; et il est peut-être celui de tous qui a le mieux entendu la peinture de plafond, tant sous le rapport de la disposition pittoresque, que sous celui de la perspective aérienne. Néanmoins, allant peu dans le monde, et restant étranger à toutes les coteries, il n'eut pas le bonheur d'élever sa réputation au niveau de son talent. Meynier tenait chez lui un atelier de peinture exclusivement consacré aux dames, et plusieurs de ses élèves, parmi lesquelles il faut distinguer Mᵐᵉ Hersent, ont exposé, aux salons du Louvre, des ouvrages très-remarquables. F. P—T.

MEYNIER. *Voy.* Saint-Phal, au Supp.

MEYRANX (P.-Stanislas), médecin naturaliste, né dans le Béarn, vers 1792, prit le bonnet de docteur à l'Université de Montpellier, et vint à Paris afin de s'y livrer tout entier à l'étude des sciences naturelles. Après avoir fait quelques leçons à la société des bonnes études, il fut nommé professeur d'histoire naturelle au collège Bourbon et obtint en même temps de M. de Montbel, alors ministre, une petite place à la bibliothèque de l'Arsenal. Il passa ensuite au collége de Juilly, puis à celui de Charlemagne. Meyranx était doué d'un talent admirable pour l'enseignement des sciences; sa parole était aussi nette que sa pensée, et il possédait l'art de mettre à la portée des jeunes intelligences les questions les plus difficiles. Toute son âme s'épanchait lorsqu'il parlait des merveilles de la création, et il était impossible de l'entendre sans une vive émotion. Aussi les enfants se pressaient à ses classes comme à une fête. Attaqué par une maladie qui devait résister à toutes les ressources de la médecine, Meyranx chercha des consolations dans la religion, qu'il avait pratiquée toute sa vie, et mourut, après de longues souffrances, le 30 juin 1832. MM. Geoffroy-Saint-Hilaire et Lenormand prononcèrent sur sa tombe deux discours, dans lesquels ils rendaient un éclatant hommage à ses talents. Les travaux de ce naturaliste méritèrent les éloges de Cuvier, et ils ont aidé au progrès des sciences naturelles. On a de lui : I. *Appréciation de la cautérisation dans la variole et dans quelques autres maladies éruptives*; mémoire lu à l'Institut, le 16 août 1825, Paris, 1825, in-8°. II. *Observations sur l'emploi de l'extrait de laitue*, Paris, 1825, in-8°. III. *Anthropographie*, ou *Résumé d'anatomie du corps humain, précédé d'une Introduction historique, et suivi d'une Biographie des anatomistes, d'un Catalogue et d'un Vocabulaire analytique, orné de planches*, Paris, 1827, in-32. IV. *Résumé de Mammalogie ou d'histoire naturelle des mammifères, contenant les caractères distinctifs, l'organisation, les habitudes et la classification de ces animaux*, etc., Paris, 1828, grand in-32. V. *Précis de Mammalogie ou d'histoire naturelle, contenant*, etc., *complété par une Iconographie des mammifères*, ou *Collection de figures représentant les mammifères qui peuvent servir de types*, Paris, 1829, in-8°. Z.

MEZERAY (Joséphine), l'une des actrices les plus séduisantes et les plus spirituelles de notre époque, naquit à Versailles, en 1772, fille d'un limonadier. Elle débuta, le 21 juillet 1791, sur le Théâtre-Français du faubourg Saint-Germain (aujourd'hui l'Odéon), par le rôle de Lucile dans les *Dehors Trompeurs*. Une figure charmante, un jeu fin, spirituel, et surtout ces airs de grande dame qu'aucune actrice ne possédait à un plus haut degré, lui valurent dès-lors le plus brillant accueil. Les succès qu'elle obtint ensuite dans les rôles de coquettes, notamment dans ceux de *la Coquette Corrigée* et de *la Fausse Agnès* répondirent parfaitement à ce brillant début. Jouant, en 1794, le rôle de Daure dans *Paméla*, elle laissa percer des sentiments contraires au système révolutionnaire de cette terrible époque, et fut incarcérée ainsi que la plupart de ses camarades. Sortie de prison, après le 9 thermidor, elle se réunit à la troupe de Mlle Raucourt, au théâtre Louvois, et elle y joua avec beaucoup de succès à côté de

Molé, de Fleury et d'autres acteurs du premier ordre, jusqu'à la révolution du 18 fructidor où cette salle fut fermée par ordre du Directoire, sous prétexte que c'était une réunion de royalistes; ce qui était vrai sous quelques rapports, puisque c'était le rendez-vous de la bonne compagnie de cette époque; et que le théâtre de la rue de Richelieu (alors rue de la Loi), où jouaient Talma, Dugazon, Michot, tous du parti révolutionnaire, était abandonné. Mademoiselle Mezeray reparut, plus tard, sur le théâtre de l'Odéon, et après la chute du Directoire, elle se réunit au Théâtre-Français de la rue de Richelieu, comme la plupart de ses camarades. Elle eut encore de grands succès à ce théâtre où elle se trouva de nouveau avec Molé, Fleury, mademoiselle Contat, etc.; mais elle y essuya quelques désagréments de rivalité auxquels elle se montra fort sensible. Ayant pris sa profession en dégoût, elle negligea quelquefois ses rôles; ce qui lui fut amèrement reproché. Alors elle demanda sa retraite, qui lui fut accordée avec cinq mille francs de traitement. Cette somme ne suffit pas long-temps à ses habitudes de dépense. Elle fit des dettes qui devinrent très-urgentes. Poursuivie par ses créanciers, elle perdit la tête; et on la trouva derrière les Invalides, dans un fossé plein d'eau, où elle s'était jetée, au milieu de la nuit. Un chien fidèle l'avait suivie, et ce furent les cris de cet animal qui avertirent les passants. On s'empressa de la secourir; mais ce ne fut qu'avec peine que l'on connut son nom et sa demeure. Transportée à Montmartre dans une maison de santé, l'infortunée Mezeray continua de donner des signes d'aliénation mentale, et elle mourut, quelques jours après, dans un cruel délire (juin 1823). M—D j.

MEZLER (François-Xavier), médecin allemand, était issu d'une famille originaire du Tyrol, qui a fourni un très-grand nombre de chirurgiens militaires dans les armées autrichiennes. Son père était lui-même chirurgien à Krozingen, en Brisgau, où naquit François-Xavier, le 3 décembre 1756. Il fit ses premières études dans son pays natal, et les continua au collége des Jésuites de Fribourg. Il étudia aussi l'art de guérir dans cette ville, et y reçut le grade de docteur, le 4 août 1779. Il soutint alors une thèse intitulée : *du Rhumatisme*. Il pratiqua d'abord la médecine à Krozingen, puis à Schramberg, dans la Forêt-Noire, et ensuite à Gengenbach, petite ville peu éloignée de Strasbourg. Il se livra avec zèle à la pratique et à l'étude, se fit connaître avantageusement par quelques ouvrages, et adressa, à la Société royale de médecine de Paris, différents mémoires sur des sujets mis au concours. Ces mémoires, écrits en latin, et publiés ensuite en allemand, lui valurent plusieurs médailles d'encouragement. Cette savante société l'admit au nombre de ses correspondants. Après avoir séjourné pendant quelques années à Gengenbach, Mezler fut nommé médecin du prince de Hohenzollern-Sigmaringen, en 1787. Pendant vingt-cinq ans qu'il demeura dans cette principauté, il s'occupa de travaux de police médicale et d'hygiène publique, propres à améliorer la santé des habitants. En 1790, il entreprit, avec le docteur Hartenkeil (*voy.* ce nom, LXVI, 436), la publication d'un journal, qui a puissamment contribué aux progrès des sciences médicales en Allemagne : c'est là

Gazette médico-chirurgicale de Salzbourg, qui se continue encore aujourd'hui, et qui a pour rédacteurs MM. Ehrhard et Laschen. Au bout de quatre ans, il quitta la rédaction de ce journal, et fut, en 1801, l'un des principaux fondateurs de la Société des médecins et naturalistes de Souabe, qu'il présida pendant plusieurs années. Mezler mourut à Sigmaringen, le 12 décembre 1812. Un de ses parents, M. François-Joseph Mezler, a publié, sur ce médecin, un livre intitulé : *François-Xavier Mezler, peint d'après sa vie et ses œuvres*, Prague, 1835, in-8°. Nous en avons extrait les principaux détails de cette notice. Les ouvrages de Mezler sont : I. *Instruction sur les moyens de se préserver de la rage*, en allemand, Leipzig, 1781, in-8°. II. *Considérations sur la situation de la médecine actuelle*, en allemand, Augsbourg, 1785, in-8°. III. *Plan pour l'étude de la médecine*, en allemand, Augsbourg, 1785, in-8°. IV. *Mémoire sur l'hydropisie, avec un appendice sur la contagion*, Ulm, 1787, in-8°. V. *Mémoire sur la constitution atrabilaire*, Ulm, 1788, in-8°. VI. *Mémoire sur les avantages de la fièvre dans les maladies chroniques*, Ulm, 1790, in-8°. VII. *Mémoire sur la meilleure manière de traiter les ulcères des membres*, Vienne, 1792, in-8°. Ces quatre mémoires avaient été adressés, en latin, à la Société royale de médecine de Paris, et furent ensuite publiés en allemand. VIII. *Essai d'une histoire de la saignée*, en allemand, Ulm, 1793, in-8°. IX. *De l'influence de la médecine sur la théologie pratique*, en allemand, Ulm, 1794, 2 vol. in-8°. X. *Observations sur les eaux minérales d'Imnau*, en allemand, Ulm, 1795, in-8°. Mezler était médecin des eaux d'Imnau. Il a encore publié sur elles deux ouvrages, en 1810 et 1811. XI. *Description de la machine de Braun, pour les fractures des membres inférieurs*, en allemand, Ulm, 1800, in-4°. XII. *Histoire naturelle à l'usage des écoles de jeunes filles de Habsthal*, Fribourg, 1807, in-8°. XIII. *Technologie pour l'usage des écoles de jeunes filles*, Karlsruhe, 1800, in-8°. XIV. *Instruction sur les devoirs physiques des personnes mariées*, en allemand, Fribourg, 1812, in-8°. XV. *Essai sur la composition des topographies médicales*, en allemand, Fribourg, 1814, in-8°. XVI. *Organisation et statuts de la Société des naturalistes et médecins de Souabe*, Fribourg, 1814, in-8°. XVII. *Essai d'une topographie médicale de la ville de Sigmaringen*, en allemand, Fribourg, 1822, in-8°. Mezler est encore auteur d'un grand nombre d'articles insérés dans les journaux d'Allemagne. G—T—R.

MICAULT *de Lavieuville* (le chevalier MATHURIN-JULES-ANNE), lieutenant-colonel, naquit à Lamballe, le 16 avril 1755, d'une famille noble. En 1771, il fut garde-du-corps du comte d'Artois, et, en 1790, écuyer de main de la comtesse de Provence, Joséphine de Savoie, femme de Monsieur, depuis Louis XVIII. Le 28 février 1791, il sauva la vie à l'évêque de Laon, premier aumônier de la reine, lequel était tombé entre les mains d'une troupe de factieux. Rentré dans la vie privée après le 10 août 1792, Micault de Lavieuville eut à subir plusieurs persécutions pendant la république et l'empire. En 1814, il fut nommé chevalier de Saint-Louis, et officier d'une compagnie dans les gardes-du-corps du comte d'Artois, où il servit jusqu'à la réforme de ce corps, et se retira avec le grade de lieutenant-colonel de cavalerie. Associé à toutes les

bonnes œuvres de la capitale, membre de presque toutes les sociétés de bienfaisance, il avait, dès 1804, fondé à Montmartre l'établissement de l'*Asile de la Providence*, qui forme aujourd'hui un établissement public et auquel Louis XVIII, par ordonnance du 24 décembre 1817, donna une existence légale. Cet asile sert de retraite à soixante vieillards ou infirmes des deux sexes de la ville de Paris, et Micault de Lavieuville en fut le premier administrateur. Il réunissait à cette fonction celle d'administrateur-trésorier de la *Société de la Providence*, dont la formation est pareillement due à ses soins, et dont le but principal est de seconder l'établissement de l'*Asile de la Providence*. Cette société s'occupe, en même temps, des moyens de procurer à de jeunes orphelins une éducation convenable. C'est encore à Micault de Lavieuville que l'*Association paternelle* des chevaliers de St-Louis dut l'idée de son institution. Bien que depuis 1820 sa santé dépérît de jour en jour, sa charité n'en devint que plus ardente, et il fut toujours l'avocat de toutes les infortunes. Cet homme de bien mourut d'une fluxion de poitrine, le 24 déc. 1829. M—d j.

MICCA (Pierre), artilleur piémontais, qui s'est rendu célèbre par son héroïque dévouement, était né dans le Verceillais, vers 1666, au village d'Andorno. Il faisait partie de la garnison de la citadelle de Turin en 1706, lorsque cette place fut investie par les Français, sous les ordres du duc d'Orléans. L'armée austro-sarde, commandée par le prince Eugène, n'était pas encore arrivée, et les Français formaient chaque jour de nouvelles attaques contre la citadelle. L'ingénieur Antoine Bertola, chargé des travaux de défense, avait construit un grand nombre de redoutes minées; mais, dit l'historien Botta, ces précautions faillirent devenir inutiles, car, dans la nuit du 29 août, les Français attaquèrent une mine à laquelle les Sardes n'avaient pas encore adapté le conducteur de la mèche. Les voyant approcher, Micca saisit une mèche allumée, et, s'adressant à ses camarades : « Sauvez-vous, leur dit-il, je vais « faire sauter la mine; dans un mo« ment je ne serai plus; je recom« mande au gouverneur ma femme « et mes enfants; adieu. » A peine avait-il achevé ces mots, que la mine éclate et ensevelit, sous ses décombres, plusieurs centaines de grenadiers français. Le cadavre mutilé de Micca fut retrouvé près des fourneaux, et inhumé avec tous les honneurs militaires. C'est ainsi que l'héroïsme d'un simple soldat sauva la citadelle, et changea peut-être le cours des évènements, car il est probable que le camp retranché n'eût pas été enlevé par le prince Eugène, quelques jours après, si les Français avaient été maîtres de la citadelle. La famille de Micca fut, pour toute récompense, gratifiée à perpétuité de deux rations de pain par jour. Ce n'est que plus d'un siècle après, en 1828, que le roi Charles-Félix, en lisant dans notre *Histoire de la littérature et des arts du Verceillais*, le récit de l'action héroïque de Micca, qui rappelle si bien celle de d'Assas, fut indigné de l'oubli dans lequel était demeurée sa famille. Il ne restait qu'un petit-fils de Micca, né en 1750, et qui avait jusque-là vécu obscurément à Sandigliano, dans le Verceillais. Charles-Félix le fit venir à Turin; lui accorda une médaille d'or avec le grade de sergent-major d'artillerie, une double paie, et un loge-

ment à l'arsenal (1). Le corps royal du génie militaire célébra, à cette occasion, une fête dont le souvenir fut perpétué par une médaille en bronze, qui d'un côté présente le portrait du roi Charles-Félix et de l'autre l'inscription suivante :

Il corpo reale del genio militare alla memoria del minatore, Pietro Micca, MDCCCXXVIII.

Ces honneurs tardifs ne parurent pas suffisants au roi actuel, Charles-Albert, qui fit élever à Micca, en 1837, dans la cour de l'arsenal de Turin, un magnifique monument en bronze. Le dévouement de Pierre Micca a fourni à Mme Louise Lemercier, de Turin, née Viberti, le sujet d'un roman historique, intitulé : *Le Siége de Turin*, Paris, 1830, in-12. G—o—y.

MICHALLON (Achille-Etna), peintre paysagiste, né à Paris, le 22 octobre 1796, était fils du sculpteur Claude Michallon (*v.* ce nom, XXVIII, 548). Devenu orphelin presque au berceau, il fut élevé dans la famille de sa mère, qui était belle-fille de Francine, sculpteur au Louvre, et qui prit le plus grand soin de son éducation. Le jeune Michallon fit de si rapides progrès sous la direction de David, Valenciennes, Bertin, Dunouy, qu'à l'âge de douze ans, il était déjà un artiste. « Qu'on se figure Michallon en récréation, dit M. Vanier, fouettant un sabot, faisant tourner une toupie ou enlevant un cerf-volant dans la cour de la Sorbonne, pendant qu'un illustre étranger, le prince Youssoupoff, admire ses tableaux dans l'atelier de David qu'il était venu visiter. » Ce seigneur russe fit dès lors au jeune artiste une pension, qui fut exactement payée jusqu'au désastre de Moscou, où le prince Youssoupoff perdit la plus grande partie de sa fortune. Après avoir reçu en 1811 la médaille de l'Académie, et, à l'exposition de 1812, la médaille d'or du second prix, Michallon obtint en 1817, à l'unanimité des suffrages, le grand prix au concours qui venait d'être ouvert pour le paysage historique. Il partit alors pour Rome, en qualité de pensionnaire du roi. Le premier objet qui frappa ses yeux, en entrant à l'école française, fut son nom gravé en creux sur l'une des tables : c'était la place qu'avait occupée son père; il la choisit pour la sienne et s'en montra digne. Le premier tableau qu'il envoya de Rome fut le paysage historique de *Roland à Roncevaux*, que l'on vit à l'exposition de 1819. On y retrouvait la manière de Salvator Rosa : même perspective aérienne, même chaleur de ton, même énergie de contrastes. Le second envoi de Michallon fut le *Combat des Lapithes et des Centaures*, tableau fait dans le goût du Poussin, et qui attestait un grand progrès, sous le rapport de la composition des groupes et de la science des figures. Après avoir parcouru l'Italie et la Sicile, Michallon revint à Paris en 1822, et présenta à l'exposition plusieurs vues, parmi lesquelles on remarquait les *Ruines du Cirque*, un *Paysage des environs de Naples*, et une *Cascade suisse*. Il exécuta, la même année, plusieurs *Vues du parc de Neuilly*, pour le duc d'Orléans, aujourd'hui Louis-Philippe. Étant allé un jour au Jardin-des-Plantes pour faire des études d'arbres, il fut, en rentrant chez lui, atteint d'un violent mal de gorge. L'inflammation gagna bientôt la poitrine et peu de jours après Michallon n'existait plus; il mourut dans la nuit du 23 au 24 septembre 1822, n'ayant

(1) Ce dernier rejeton du héros piémontais est mort à Sandigliano, en avril 1834.

pas encore accompli sa vingt-sixième année. M. V.-A. Vanier, son parent, prononça sur sa tombe une *Oraison funèbre*, qui a été imprimée. On trouve la nomenclature de ses ouvrages, au nombre de 463, dans le *Catalogue des tableaux, études, peintures et dessins de feu A.-E. Michallon*, Paris, 1822, in-8°. Z.

MICHAUD *de Corcelles* (Hugues), naquit au commencement du XVe siècle en Savoie, d'une famille dont la noblesse remonte au Xe siècle, et qui s'est alliée aux plus illustres maisons du pays, notamment à celles de Salles, de Menthon et de Conzié. D'abord conseiller et secrétaire du duc de Savoie, Charles III, Hugues Michaud le servit avec autant de zèle que d'habileté dans les guerres contre la France et contre les Génevois. Il était auprès de lui en 1536 lorsque ce prince, retiré dans son château de Nice, résista avec tant d'énergie et refusa de livrer à ses ennemis ce dernier asile. Le duc de Savoie ayant envoyé peu de temps après son jeune fils Emmanuel-Philibert auprès de Charles-Quint, lui donna pour guide et conseiller intime Hugues Michaud, qui suivit ce prince dans ses glorieuses campagnes des Pays-Bas (*v.* Savoie, *Emmanuel-Philibert*, duc de, XL, 545). L'empereur fut tellement satisfait des services que Michaud rendit au jeune duc et à lui-même que, par lettres datées de Bruxelles, le 15 février 1549, il le créa chevalier et comte Palatin d'Empire, avec *pouvoir* (ce sont les termes de l'acte) *de légitimer les bâtards, de créer des notaires, d'affranchir les serfs, et autres prérogatives des comtes Palatins.* Le duc de Savoie ajouta à ces récompenses d'autres faveurs non moins précieuses. Michaud ne se sépara plus d'Emmanuel-Philibert : il était auprès de lui, à la glorieuse bataille de Saint-Quentin, et il l'accompagna encore quand ce prince revint dans ses États, qui lui avaient été rendus par la paix de Catean-Cambrésis, en 1559. Hugues Michaud fut alors chargé d'aller reprendre possession en son nom de la Bresse et du Bugey. Revenu auprès de son souverain, il continua à jouir de toute sa faveur ; fut nommé son premier secrétaire et en même temps maître des comptes à Chambéry. Il mourut dans cette ville en 1572, laissant plusieurs enfants de Nicolle des Molettes qu'il avait épousée en 1564. Sa postérité s'est divisée en plusieurs branches, dont l'une est fixée depuis long-temps à Nice, et l'autre dans la terre de Mognard, puis dans celle d'Albens. De la première sont issus les deux célèbres guerriers qui, devenus aides-de-camp généraux de l'empereur Alexandre, le servirent avec tant d'éclat dans ses dernières campagnes, et dont l'aîné, ayant rempli en 1814 la mission de rétablir Victor-Emmanuel (*voy.* ce nom, XLVIII, 403), sur le trône de Sardaigne, reçut de ce prince, à cette occasion, le titre de comte de *Beau-Retour*. Le second, marchant à côté de l'empereur Alexandre, au siége de Thorn, en 1813, eut le bras emporté par un boulet de canon. — Le général *Pierre* Michaud, commandant aujourd'hui la province d'Albe, et qui a servi avec non moins de distinction dans les dernières guerres, est de la branche des Michaud d'Albens. Plusieurs autres membres de cette famille illustre occupent aujourd'hui des places importantes dans les États du roi de Sardaigne. A—t.

MICHAUD (Claude-Ignace-François), général, naquit en 1753, à Chaux-Neuve, dans les montagnes

du Jura. Engagé le 10 septembre 1780 dans le cinquième régiment de chasseurs à cheval, il quitta le service après avoir fourni son temps, et rentra dans sa patrie, où il fut, en juillet 1789, nommé commandant de la garde nationale. Il fit avec distinction les campagnes de 1792 et 1793, à l'armée du Rhin, et fut promu au grade de général de division par brevet du 4 vendémiaire an II. Lorsque Pichegru eut quitté le commandement de l'armée du Rhin, au commencement de 1794, Michaud en fut nommé provisoirement général en chef. C'était l'époque où la terreur, autant que l'incertitude de l'avenir, éloignait du commandement tous les militaires de quelque sens. Le maréchal Gouvion-St-Cyr en a fait, dans ses Mémoires, une peinture qui est très-remarquable et très-vraie. En entrant en fonctions, Michaud écrivit au comité, qu'il se croyait peu capable de commander l'armée dans les circonstances où l'on se trouvait. Il renouvela cet aveu le 2 mars 1794; selon lui, son armée n'avait alors que 30,923 hommes combattants. Il avait demandé un plan d'opérations; le comité lui écrivit : « Prenez pour base de harceler continuellement l'ennemi; éloignez-le de nos foyers, afin que vous puissiez vivre à ses dépens. Ayez toujours à votre disposition deux ou trois corps de 15 à 18,000 hommes, prêts à marcher sur les points d'attaque. Tâchez de maintenir la bonne harmonie avec les cantons de la Suisse. » La minute est de la main de Carnot. Le 23 mai, il fut attaqué sur toute sa ligne. Quoiqu'il eût obtenu des succès, à la droite que Desaix commandait, l'armée de la Moselle ayant éprouvé des échecs, il fut obligé de quitter la position du Spireback pour occuper les hauteurs en avant de Landau. Le 28 mai, sa gauche fut forcée, et le lendemain il écrivait au comité : « L'armée du Rhin est trop faible, et sa position est des plus critiques. Je ne puis tenir contre les Autrichiens et les Prussiens réunis. Envoyez-moi des secours. » Le 8 juin, il annonce au comité que, d'après ses ordres, il a fait arrêter les généraux Delmas et Laubadère, qui sont en chemin pour se rendre à Paris. Le 13 juillet, Michaud, de concert avec l'armée de la Moselle, attaqua sur toute sa ligne les Prussiens qui occupaient le duché de Deux-Ponts. Le Platzberg, montagne élevée sur laquelle ils s'étaient établis, fut emporté à la baïonnette. Ils furent également chassés de leurs autres positions, laissant neuf pièces d'artillerie. Après ces succès, Michaud rentra à Spire et à Neustadt. Le 9 août, l'armée de la Moselle entra dans Trèves. Le général Wurmser ayant repris le commandement de l'armée autrichienne, à laquelle de nouveaux renforts étaient arrivés, Michaud fit peu de progrès; mais, après les avantages que les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse avaient remportés, il opéra le 13 oct. sa jonction avec l'armée de la Moselle; le 19 et le 22 octobre, il entra dans Worms, Alzey et Oppenheim. Quelques jours après, le comité de salut public ayant décidé qu'il serait chargé de diriger à la fois les siéges de Manheim et de Mayence, il écrivit pour protester contre cet arrangement, qui, selon lui, exigeait ce qui était au-dessus de ses forces. Le comité lui répondit le 14 novembre : « En applaudissant à ton « zèle et à ton courage, le comité « pense que tu ne mets pas assez de « confiance en toi-même. Il te com- « mande de prendre Mayence et la « tête de pont de Manheim. » Le

25 déc., le général écrivait au comité : « Le fort du Rhin de Manheim est en notre ponvoir. L'ennemi a capitulé après 14 heures de bombardement ». S'étant démis quelqne temps après du commandement en chef, il ne conserva que celui d'une division avec laquelle il pénétra en Hollande au mois de janvier 1795, et occupa Flessingue et Middelbourg, dans la Zélande. Ayaut été obligé de quitter l'armée au mois d'avril par la fracture d'une jambe, il fut remplacé par Kléber, reçut aussitôt le commandement de la Flandre orientale et de la Flandre hollandaise, et envoya à la Convention une adresse énergique, par laquelle il la félicitait de la victoire qu'elle venait de remporter contre *la queue de Robespierre*, dans les journées des 20, 21 et 22 mai. Nommé, en 1798, commandant de la 13e division, il mit en état de siége et fit occuper militairement les communes de Rieux, La Poterie et Allaire en Bretagne, comme ayant donné asile à des assassins. Au mois de juillet 1799, il fut désigné, par *intérim*, général de l'armée d'Angleterre. Michaud fit la campagne de l'an IX (1801) en Italie, où il commandait l'arrière-garde de l'armée aux ordres du général Brune, et il se distingua aux passages de l'Adige et du Mincio. Plus tard, il soutint, à la tête de l'avant-garde, un combat opiniâtre entre Citadella et Castel-Franco, poursuivit l'ennemi jusqu'à Salva-Rosa, et lui fit huit cents prisonniers. A la paix, il fut nommé inspecteur-général d'infanterie, commandant de la Légion-d'Honneur en 1804, et obtint, en septembre 1805, le commandement en chef des troupes françaises en Hollande, en remplacement du général Marmont. Appelé, en 1806, aux fonctions de gouverneur des villes Anséatiques, il marcha, le 7 mai 1809, contre le major Schill, et le mit en fuite. Le général Michaud conserva ce poste jusqu'en 1813; et, en 1814, il fut nommé chevalier de Saint-Lonis, grand-officier de la Légion-d'Honneur, et inspecteur-général de la 15e division. Depuis le licenciement de l'armée, il cessa d'être inscrit sur la liste des officiers-généraux en activité et vécut retiré à Luzancy, près de la Ferté-sous-Jouarre. Il mourut en sept. 1835, à l'âge de 83 ans. M. Bouchon, alors capitaine d'artillerie, prononça un discours sur sa tombe. « Le général Michaud, dit le maréchal Saint-Cyr, dans son ouvrage « sur les campagnes de l'armée du « Rhin, était un patriote franc, un « des meilleurs Français que j'aie « connus. Nommé au commandement de l'armée du Rhin, il n'avait « accepté ce poste éminent que par « obéissance, et comme un sacrifice « que son dévouement à la patrie « ne lui permettait pas de refuser « obstinément. Sous sa direction, l'armée du Rhin a fait une des plus « belles campagnes. Le gouvernement n'exigeait de lui que la conservation de Landan; mais cette « tâche était loin de lui suffire; ses « succès ont été aussi brillants que « ceux des autres armées, auxquelles « on avait prodigué toute espèce de « secours. » G—y et M—d j.

MICHAUD (Jean-Baptiste), conventionnel, de la même famille que le précédent, naquit à Pontarlier, en 1760. Il était administrateur du département du Doubs, lorsqu'il fut, en 1791, député à la législature où il se fit peu remarquer. Nommé, l'année suivante, député à la Convention nationale, il y vota la mort de Louis XVI en ces termes :

« Un tyran n'est à mes yeux qu'un « monstre. Louis a attenté à la sû« reté générale de l'État; qu'il périsse « sous le glaive de la loi, point de sur« sis... » L'Assemblée le choisit pour secrétaire, dans le mois de juin 1794, peu de jours avant la chute de Robespierre, au 9 thermidor. Il paraît que cet événement lui causa quelques regrets; car le 29 décembre suivant, il dénonça les persécutions éprouvées par les *patriotes*, et demanda que les sociétés populaires fussent déclarées avoir bien mérité de la patrie. Il fut cependant ensuite (mai 1795), un des commissaires chargés d'examiner la conduite de Joseph-Lebon (*voy.* ce nom, XXIII, 491). Ayant passé au Conseil des Cinq-Cents après la session conventionnelle, il y dénonça une protestation de Camille Jordan (*voy.* ce nom, LXVIII, 218) contre le 18 fructidor (4 septembre 1797). Il sortit de cette assemblée en mai 1798, et devint président du tribunal criminel de son département. Appelé en mars 1799 au Conseil des Anciens, il y siégea jusqu'à la révolution du 18 brumaire (9 novembre 1799). Rentré depuis cette époque dans l'obscurité de la vie privée, il fut obligé, en 1816, de quitter la France comme régicide. Il se réfugia en Suisse et mourut près de Lausanne, au commencement de décembre 1819. Z.

MICHAUD (Joseph-François), de la même famille que Hugues Michaud (*voy.* ci-devant, pag. 21), s'est fait comme historien, comme poète et journaliste, une réputation non moins grande que celle de son deuxième trisaïeul comme homme d'État. Il naquit au bourg d'Albens, en Savoie, le 19 juin 1767 (et non en 1769, ainsi que l'ont dit quelques biographes). Son père, qui avait fait ses études à l'École militaire de Turin, et qui se destinait à la profession des armes, fut forcé de s'expatrier momentanément, par suite d'une étourderie de jeune homme (1), bien excusée par la sensibilité généreuse qu'elle attestait. Fixé et marié en France près de Bourg, en Bresse, il avait gardé ses propriétés en Savoie où était sa famille, et où il revint encore souvent lui-même. S'étant établi notaire et commissaire à Terrier, dans la province de Bresse, il était en voie de faire une assez belle fortune, quand une mort prématurée l'ayant frappé, il laissa une veuve chargée, avec peu de bien, d'une nombreuse famille dont Joseph Michaud était l'aîné. Ses deux frères et lui n'en reçurent pas moins une bonne éducation au collége de Bourg, qui longtemps avait été aux mains des Jésuites, et qui, confié depuis leur suppression à des prêtres séculiers, moins expérimentés et moins sérieux, n'avait pas encore perdu toutes leurs traditions. Joseph Michaud fut un excellent rhétoricien: son style avait l'abondance, la solennité semi-poétique que si recommandées par les professeurs aux élèves; il composait des vers français avec facilité. Ses études terminées, ce qui eut lieu en 1786, il fallut, après une excursion au Mont-Blanc et sur d'autres points de la Savoie, penser à choisir un état. La

(1) Dans une partie de chasse, se trouvant pressé par le besoin de se rafraîchir, il entra dans une chaumière où il vit des huissiers saisissant, pour une modique somme de 60 francs, les meubles d'une malheureuse femme. Il offrit de leur remettre cette somme s'ils voulaient venir le recevoir à son domicile; mais ils s'y refusèrent, et continuèrent leur funeste opération en sa présence; ce qui l'irrita au point qu'il les menaça de se servir de ses armes, et qu'en effet, il porta à l'un d'eux un si violent coup de la crosse de son fusil, qu'il l'étendit raide mort.

modicité des ressources maternelles lui fit adopter le commerce : il entra dans une maison de librairie de Lyon, attiré sans doute vers cette branche de trafic par l'affinité du libraire et de l'homme de lettres. Il était encore dans cette ville, quand la comtesse Fanny de Beauharnais y passa en 1790, retournant à Paris. Il ne faut pas demander si l'apparition d'une femme riche, brillante, en crédit, aimant à se poser protectrice des lettres et à produire les jeunes talents, excita la verve des versificateurs lyonnais. Michaud fut un de ceux qui adressèrent leurs rimes à la grande dame, et il eut le bonheur de les voir accueillies. Assuré de trouver, sous ses auspices, à Paris une position analogue à ses goûts, il la suivit dans la capitale, où bientôt il publia quelques opuscules qu'il semble avoir eus en portefeuille, et où il ne tarda pas à devenir un des collaborateurs de Cerisier, qui rédigeait la *Gazette Universelle*, et d'Esménard, rédacteur du *Postillon de la Guerre*. Ces deux journaux, on le sait, étaient dans le sens de la Cour, qui en subventionnait la rédaction, et ils soutenaient le système politique dit *des Feuillants*. Lafayette alors marchait d'accord avec le cabinet de Louis XVI. Ces circonstances donnèrent à Joseph Michaud l'idée de demander et d'obtenir, pour celui de ses frères qui est actuellement l'éditeur de la Biographie Universelle, et qui se trouvait comme officier à l'armée de Lafayette, un emploi dans l'état-major de ce général. Ainsi placé à la source des nouvelles, Michaud jeune eût fourni, sans se déranger, aux rédacteurs du *Postillon de la Guerre* un bulletin presque officiel des opérations de l'armée. Tout était arrangé et convenu à cet égard quand arrivèrent la révolution du 10 août 1792 et la fuite de Lafayette. Les malencontreux collaborateurs du journal constitutionnel se cachèrent ; leurs bureaux furent envahis par la populace, bouleversés et pillés. On y trouva une lettre de Lafayette, qui fut, aux yeux des pouvoirs de l'époque, une nouvelle preuve d'intelligences coupables, et qui acheva de compromettre Joseph Michaud. Au bout de quelque temps cependant, c'est-à-dire après la fin des massacres de septembre, et quand la Convention constituée ne s'occupa guère que de Louis XVI, il osa reparaître, mais il crut prudent de ne pas parler avec la même franchise que par le passé. On l'a même accusé de palinodie, parce que, dans un petit poème de dix pages, *Ermenonville, ou le tombeau de Jean-Jacques*, il prodigua des louanges à l'auteur du *Contrat Social*. Mais ces louanges sont encore plus littéraires que politiques, et pour apprécier son langage dans cette pièce et quelques autres phrases qu'un examen minutieux ferait retrouver dans ce qu'il a pu écrire alors, il est juste de faire la part des nécessités qu'avaient à subir tous les écrivains politiques, et plus particulièrement ceux qui comme Michaud avaient manifesté des opinions royalistes. La feuille à laquelle il travaillait alors était le *Courrier Républicain* de Poncelin, laquelle n'avait guère de républicain que le nom, et qui, après comme avant les journées de thermidor, était classée au moins comme très-suspecte par les meneurs révolutionnaires. Toute cette époque, appelée, avec tant de raison, celle de la terreur, fut réellement pour Michaud un temps d'anxiété, de très-grands périls ; et l'on ne peut pas douter qu'il n'ait vu, avec une extrême joie, la chute de Robespierre, au

9 thermidor. Il concourut dès-lors à la rédaction de plusieurs journaux royalistes, entre autres à celle de la *Gazette française*, avec Fiévée et Poncelin. Ce ne fut qu'en 1795 qu'il s'associa avec Rippert et Riche à la rédaction et à la propriété de la *Quotidienne*. M. de Coutouli, fondateur de ce journal, avait péri sur l'échafaud, en 1794 (2). Michaud et Riche lui donnèrent une grande impulsion de royalisme. Ce fut à la même époque que la fille de Louis XVI, ayant obtenu sa délivrance, pour se rendre en Autriche, Michaud composa avec Beaulieu un petit volume de félicitations, qu'il dédia à cette princesse, sous le nom d'*Adieux à Madame*, et qu'il signa du nom originaire de sa famille, *par M. d'Albens*. Peu de temps après, le triomphe de la Convention, an 13 vendémiaire, le força de fuir, et il se réfugia chez Poncelin, dans une maison de campagne que celui-ci possédait aux environs de Chartres. Mais Bourdon-de-l'Oise, en mission dans ce pays, les eut bientôt découverts, et, Poncelin s'étant échappé, il s'en vengea sur Michaud, qu'il fit ramener à Paris, à pied, entre deux gendarmes à cheval, auxquels il était recommandé de ne pas le ménager, et, dans le cas où la fatigue ralentirait un peu son pas, de le faire avancer à coups de plat de sabre. Ces braves gens n'obéirent pas à la dernière partie de l'ordre; mais ils ne l'en conduisirent pas moins à Paris, où bientôt l'affaire s'instruisit. Elle devenait fort mauvaise. En vain des amis sollicitaient un député de l'Ain, Gauthier, alors membre du comité de sûreté générale, quand un stratagème, très-adroitement exécuté par Giguet, mit la surveillance des gendarmes en défaut, et permit à Michaud une évasion qui lui sauva la vie (3). Il était grand temps: le con-

(2) On voit par ces faits et par ces dates incontestables que si Michaud fut attaché de bonne heure à la première *Quotidienne*, à celle qui parut pendant la révolution, il n'en fut en aucune façon le fondateur. La création de cette feuille appartient à deux personnes seulement, de Coutouli et Rippert. De Coutouli périt ainsi qu'on vient de le voir; Rippert, resté jusque dans les derniers temps copropriétaire de la *Quotidienne*, est mort depuis quelques années.

(3) Dès l'arrivée de Michaud à Paris, entre les chevaux des gendarmes, Giguet, qui l'avait vu passer en cet état devant les Champs-Élysées, lui avait prodigué les témoignages de l'affection la plus vive. Comme chaque jour, on conduisait Michaud des Quatre-Nations, alors converties en prison, aux Tuileries, siége du conseil militaire qui devait le juger, Giguet ne pensait à rien moins qu'à brûler la cervelle aux deux gendarmes qui servaient d'escorte au prisonnier. Il comprit cependant que ce n'était pas là un bon moyen, et il imagina un expédient plus doux et plus sûr. Au jour convenu, il se trouve, à la sortie du Pont-Royal, sur le passage de Michaud, et, feignant de le voir pour la première fois après une longue absence, il lui demande ce qu'il fait, où il va, s'il veut venir déjeuner avec lui. — « Non, non, répond Michaud, j'ai une petite affaire, là, aux Tuileries! quelques mots d'explication! c'est l'affaire d'un instant. Commencez le déjeuné sans moi, je vous rejoins tout à l'heure. » — « Du tout, du tout, on n'expédie pas ainsi les gens. On ne commencera pas par toi, peut-être; déjeunons d'abord. Ces messieurs sans doute (montrant les gendarmes), n'ont pas déjeuné, ils ne refuseront pas une côtelette et un verre de vin de Bordeaux. Justement voilà un restaurant tout proche ». Les gendarmes, après quelques hésitations, se laissent affriander; prisonnier, gardiens, amis, les voilà tous attablés; on verse rasade, on mange, on parle un peu de tout, de la Bresse surtout et de la délicieuse chère qu'on y fait. Les poulardes sont sur le tapis: l'eau en vient à la bouche des gendarmes. « Parbleu, messieurs, s'écrie Giguet, puisque vous ne connaissez pas les poulardes de notre pays, je tiens à vous convaincre qu'il n'en est pas de pareilles dans les 88 départements. Nous avons le temps, vous mangerez bien encore un morceau, et l'appétit vient en..... buvant (*et il remplit les verres*). Garçon, une poularde de Bresse! et pas de triche! qu'elle soit de la Bresse, mon ami, et non du Mans.... Tiens, Michaud, toi qui t'y connais, surveille-moi un moment ces coquins-là, descends à la

seil militaire devant lequel il devait paraître, l'instruction terminée, le condamnait à mort le lendemain (27 octobre), comme convaincu « d'avoir, par un journal, constamment provoqué à la révolte et au rétablissement de la royauté ; » et il n'est guère probable que sa présence aux débats eût empêché la sentence d'être rendue. Pour Giguet, il fut retenu prisonnier à peu près un mois et ne laissa pas, durant ce temps, de courir un risque assez grave : enfin pourtant il recouvra sa liberté. Le Directoire suivit d'abord une marche plus conciliatrice que les gouvernements qui l'avaient précédé. Michaud lui-même put sortir de sa retraite, et il parvint à faire purger sa contumace environ un an après l'époque de sa condamnation (oct. 1796). Il n'avait pas attendu ce moment pour reprendre sa collaboration à la *Quotidienne* qui, de jour en jour, comptait un nombre plus grand de lecteurs, le parti royaliste devenant à chaque instant plus nombreux. La hardiesse, peu calculée peut-être, dont plus d'une fois il avait donné des preuves, ne pouvait que s'accroître sous un gouvernement faible et divisé. Dusaulchoy, rédacteur du *Batave*, trouva en lui un défenseur, à la barre des tribunaux, bien qu'il ne maniât pas aisément la parole dans une lutte sérieuse. La dispute de Chénier et de Louvet lui inspira quelque temps après la satire intitulée : *Petite dispute entre deux grands hommes.* Il signait ses articles, qui le plus souvent passaient l'extrême limite du franc-parler que pouvait supporter le Directoire ; à tel point qu'on peut lire dans le *Moniteur* une lettre de Mallet-du-Pan, qui invita le jeune rédacteur à s'abriter sous l'anonyme, de peur qu'il ne lui en mésarrivât. Michaud n'eut point égard à l'avis, et un temps se passa sans qu'il eût à répondre des attaques et chicanes de détail dirigées contre la révolution ; mais le jour vint où il faillit encore payer le tout. Ce fut après le 18 fructidor (4 septembre 1797). Le lendemain de ce coup d'État, qui ajourna les espérances des Clichiens et de tant d'autres il fut compris dans les listes de déportation, communes du reste à tous les chefs de journaux en opposition au parti vainqueur. Ce qu'il y eut d'assez bizarre dans cette nouvelle proscription, c'est que Bourdon-de-l'Oise y fut inscrit comme Michaud, et que, moins heureux, il ne put se soustraire à la déportation. Forcé de se tenir caché tant que végéta le Directoire, Michaud ne cessa pas d'habiter les délicieux rivages de l'Ain, qu'il a chantés avec tant de vérité et de raison dans son *Printemps d'un proscrit.* C'est là qu'il ébaucha les premiers vers de ce poëme, achevé et publié quatre ans plus tard. Enfin la chute du Directoire par la révolution du 18 brumaire lui permit de revenir à Paris, où il espérait bien reprendre ses travaux de journaliste royaliste jusqu'à une restauration que beaucoup de personnes croyaient prochaine : mais, entouré d'hommes qui savaient le vrai des affaires, il sut bientôt que si Bonaparte pensait à relever le trône, ce n'était pas pour y faire monter un Bourbon ; et d'autre part les coups mesurés, mais fer-

cuisine. A votre santé, messieurs ! » Pendant qu'on trinque, Michaud se lève, et bientôt est hors d'atteinte. Giguet eut encore l'art de les retenir près d'une demi-heure à table, disant que son ami surveillait le rôtisseur ; puis, quand ils surent que le prisonnier n'avait pas paru à la cuisine, Giguet, feignant de croire que son ami n'avait voulu que plaisanter, ou bien s'était trouvé incommodé et était retourné chez lui, leur fit perdre encore une heure ou deux en vaines courses.

mes que le nouveau maître porta aux journaux lui prouvèrent que désormais le journalisme ne pourrait plus se jouer quotidiennement du pouvoir. Il se le tint pour dit lorsque, après avoir risqué deux petits pamphlets, les *Adieux à Bonaparte* (c'est-à-dire à sa gloire) en 1799, puis en 1800 les *Derniers Adieux à Bonaparte Victorieux*, composés l'un et l'autre par l'ordre de Louis XVIII, il se vit jeter, par la police, dans la prison du Temple, où il eut pour compagnons d'infortune Rivarol le jeune, Bourmont, Fiévée, etc. (4). Décidé dès-lors, et surtout après la victoire de Marengo et la paix presque générale de Lunéville qui consolidait provisoirement l'état de choses né du 18 brumaire, à ne plus faire d'opposition qu'en silence et avec la circonspection voulue, il chercha des ressources dans la littérature proprement dite et dans le commerce d'imprimerie et de librairie. Associé à son frère et à Giguet, il commença par une *Histoire de l'Empire de Mysore sous Hyder-Aly et sous Typpoo-Saïb*, 1801. Peu de temps après (1803), parut le *Printemps d'un proscrit* qui, quelque peu de vigueur que nous puissions lui trouver, sembla encore fort hostile soit aux coryphées, soit aux héritiers de la révolution, mais qui jouit d'un grand succès, tant à cause des élégants vers descriptifs dont il était rempli, que parce qu'une situation réelle et grave l'avait inspirée, et aussi parce qu'en dépit de tout l'éclat du règne qui commençait sous le nom de Consulat pour continuer sous celui d'Empire, l'esprit d'opposition semblait loin d'être éteint. Ce poème fut même honorablement mentionné dans le rapport de l'Institut sur les prix décennaux qu'avait annoncés Bonaparte, mais qu'il n'osa pas délivrer, parce que la plus grande partie des ouvrages qui les méritaient le mieux, tels que les poèmes de Delille et le *Printemps d'un proscrit*, étaient empreints d'un esprit contre-révolutionnaire. En collaboration avec Alphonse de Beauchamp, Giraud, son frère et quelques autres, Michaud publia, en 1806, une *Biographie moderne*, ou *Dictionnaire des hommes qui se sont fait un nom en Europe depuis* 1789, qu'on peut regarder comme la première de ces Biographies des Contemporains qui se sont tant multipliées depuis sous des titres et des masques divers. Cette édition, portant la rubrique de Leipzig, mais qui sortait réellement des presses de Giguet et Michaud, fut promptement répandue à bon nombre d'exemplaires; mais la police eut encore le temps d'en saisir une assez grande quantité. Michaud passa ensuite plusieurs années à peu près sans rien faire qui pût accroître son renom ou qu'on pût regarder comme véritablement littéraire; car nous ne saurions donner ce titre aux notes qu'il rédigea soit pour la traduction des *Bucoliques* par M. de Langeac, soit pour les six derniers livres de l'*Énéide* traduite par Delille, notes dont le docte commentaire de La Cerda et la riche mémoire du traducteur lui fournissaient, en grande partie, les éléments, et où il n'y a guère de personnel à Michaud qu'une ad-

(4) Du reste, les deux brochures que nous avons citées ne furent point cause de l'arrestation de Michaud à cette époque. Comme elles étaient écrites avec beaucoup de ménagement et d'égards, nous avons lieu de croire, et Michaud lui-même en a depuis eu la preuve, qu'elles ne blessèrent point trop vivement Bonaparte, et que sa police eut ordre de les laisser circuler sans obstacle. L'arrestation de J. Michaud, qui arriva un peu plus tard, fut causée par une méprise de la police, qui le prit pour son frère, et le soupçonna d'avoir participé à un complot royaliste avec Pichegru, qu'il ne connaissait même pas.

miration vive et très-vraie pour le poète latin. Nous n'osons pas citer comme un grand titre à sa louange le *Tableau historique des trois premières Croisades* qu'il plaça comme introduction en tête du tome premier de *Mathilde*. Pour ne pas paraître nous plaire à contredire les jugements rendus alors par la critique, nous nous bornerons à dire que le style de Michaud a de l'élégance, du nombre, de la pureté, de l'harmonie; que celui de Mme Cottin, au contraire, manque ordinairement de ces qualités; que sa diction est le plus souvent lâche, âpre, verbeuse, inélégante et lourde; que sa phrase ne coule pas; qu'elle manque, autant que tous les romanciers français du temps, de couleur locale; qu'elle peint à faux ou gauchement, et toujours sous la préoccupation d'idées plus ou moins modernes, les mœurs des vieilles époques; et tandis que ses idées sont plus jeunes de trois ou quatre siècles que celui qu'il s'agit de décrire, ses formes sont surannées: et, qu'on le note bien, nulle part ces défauts ne sont plus saillants que dans Mathilde! Eh bien, en dépit de toutes ces fautes graves, Mme Cottin mérite un haut rang parmi les grands artistes, parce qu'elle sait développer avec une magnifique vérité les passions humaines, depuis le moment où elles commencent à poindre, inaperçues et faciles encore à comprimer, jusqu'à celui où grandissant comme irrésistiblement par degrés, elles s'emparent de toute l'existence; parce qu'à mesure qu'elles envahissent le cœur pétri par elles, elle leur prête un langage plus plein, plus vrai, plus accentué, plus énergique; parce qu'alors dans son récit, dans son dialogue, elle s'efface complètement et s'élève sans le chercher à l'éloquence, au pathétique les plus sublimes. Ni ces qualités ni des qualités équivalentes ne se rencontrent dans l'esquisse de Michaud, composée trop rapidement et sans qu'il pensât au grand ouvrage dont elle était le germe. C'est en entendant vanter ce morceau, c'est en relisant les tableaux tracés par l'auteur de Mathilde qu'il conçut l'idée de se faire l'historien des Croisades. C'était un beau et riche sujet, et qu'on pouvait regarder comme absolument neuf à cette époque. Il lui suffit de s'annoncer comme ayant dessein de le traiter à fond, pour qu'il se fît d'avance une réputation d'historien; et dès ce moment il acquit plus de consistance littéraire, ses prétentions à l'Académie française semblèrent plus rationnelles. Toutefois, avant d'atteindre à l'immortel fauteuil, il eut le temps d'achever son premier volume qui parut en 1811, et d'en mettre sous presse un second en 1813, lequel, du reste, fut accueilli favorablement comme son aîné, ce qui était bien juste, vu l'indigence où l'on était alors en fait de livres qui de près ou de loin traitassent tolérablement des Croisades. Mais ce ne fut pas tout: il fallut encore, pour obtenir en quelque sorte son laisser-passer de l'empereur, qu'il consentît à célébrer, ainsi que tant d'autres, ce que l'on nommait la quatrième dynastie française. Reprenant le cadre un peu plus usé des prophéties, il imagina, en 1810, lors du mariage de Napoléon avec Marie-Louise, de faire prédire cette union par Virgile dans son *Fragment d'un treizième livre de l'Énéide*; puis quand la naissance d'un fils sembla rendre inébranlable le trône de celui qui se prétendait le successeur de Charlemagne, il salua cet événement par des *Stances sur la naissance du*

roi de Rome (1811). Cette espèce de palinodie, que plus tard les ennemis de Michaud exploitèrent avec beaucoup de fracas, ne fut-elle qu'une simple concession au désir qu'il avait de prendre place à l'Institut et à la nécessité où tout homme de lettres un peu célèbre était alors de brûler son grain d'encens aux pieds du dieu? ou bien commençait-il à désespérer de la cause des Bourbons et pensait-il sérieusement à se rapprocher des nouveaux hôtes des Tuileries? Nous inclinons pour la première hypothèse: d'une part, Fontanes, par ordre de Napoléon, avait plus d'une fois fait des offres à Michaud qui les déclina toujours; et même on lui prête à cette occasion une répartie fort spirituelle (5). Quoi qu'il en puisse être, après plusieurs candidatures moins heureuses, et surtout appuyé par M. Étienne, qui jouissait du plus grand crédit auprès du gouvernement impérial, il parvint à remplacer, le 5 août 1813, Cailhava de l'Estendoux. Il venait de fonder, conjointement avec son frère, la *Biographie Universelle*, dont en quelques années le renom devait être européen, et à laquelle il a fourni divers articles des premiers volumes. C'est tandis que ces publications, encore peu lucratives, se débattaient contre les difficultés inhérentes à tout début, que Napoléon balançait la fortune par sa campagne d'Allemagne, puis par celle de France, mais chaque jour faisait un pas vers sa ruine. Michaud suivit de cœur ces grands événements, hâtant de ses vœux le retour des Bourbons, avec lesquels il avait eu long-temps des correspondances secrètes. Ce qu'il y a de certain, c'est que la Restauration le compta parmi ses amis les plus ardents. Il réimprima ses *Adieux à Bonaparte* et ses *Derniers Adieux;* et s'associant avec Rippert, il ressuscita la *Quotidienne*, qui d'abord n'eut pas un grand succès, mais qui commençait à voir grossir le chiffre de ses abonnés, lorsque le retour de l'île d'Elbe vint remettre en question le sort de la France, et surtout les destinées de la maison de Bourbon. Michaud avait vu son dévouement apprécié de l'auguste famille; il avait été présenté à Louis XVIII et aux princes; regardé comme ayant participé, ce qui n'était point vrai, à l'impression de la fameuse *Déclaration de l'empereur Alexandre* du 31 mars, impression fort périlleuse à ce moment, il avait été nommé d'emblée officier de la Légion-d'Honneur, le 19 août 1814; puis il avait reçu d'assez bonnes gratifications pour rétablir la *Quotidienne*. Plus tard, il fit obtenir à Beaulieu, son collaborateur pour le petit volume des *Adieux à Madame*, une pension sur la cassette du roi, et à sa sollicitation, Chéron, son ami, avait reçu le privilége du *Mercure de France* avec 20,000 fr., pour relever cette aînée des *revues* et recueils hebdomadaires. La position de J. Michaud était donc fort bonne lorsque Bonaparte s'échappa de l'île d'Elbe, au mois de mars 1815. Le voyant approcher de Paris, il prit le chemin de l'Angleterre avec son ami Chéron; mais ils n'allèrent que jusqu'à Boulogne, et revinrent presque aussitôt. Michaud annonça alors, par une lettre dans les journaux, qu'il

(5) Fontanes, le pressant un jour de se rallier, lui disait: « Il faut qu'enfin toutes les résistances finissent; elles diminuent tous les jours. Faites comme les autres. Tenez, M. Delille, par exemple, vient d'accepter une pension de 6,000 francs. — Oh! pour celui-là, répondit Michaud, il a si grand'peur, que vous lui feriez accepter 100,000 francs de rente. »

s'était enrôlé comme garde-du-corps du roi, et que cependant il voulait rester responsable de la rédaction de la *Quotidienne*, qui avait pris un ton d'hostilité très-énergique contre l'usurpateur. Mais la lutte ne fut pas longue. Dès que le triomphe de Napoléon parut certain, Michaud quitta de nouveau Paris, et se rendit dans le département de l'Ain, où il se tint caché jusqu'au retour de Louis XVIII, tandis que la *Quotidienne* métamorphosée en *Feuille du jour*, « méritait beaucoup mieux, dit M. Villenave, d'être intitulée *Feuille de la veille*, car elle n'était plus rédigée qu'avec des ciseaux, et ne contenait que des rognures du *Moniteur* et d'autres journaux inoffensifs. Michaud eut alors le désagrément de recevoir, du *Nain Jaune*, quelques coups d'épingle dont il ne pouvait prendre sa revanche. Le burlesque journal avait imaginé de le créer, sous le nom de *Micaldus*, grand-maître de l'Ordre des Éteignoirs, mauvaise plaisanterie qui se perpétua long-temps après la seconde rentrée des Bourbons. Ce qui est remarquable et bien caractéristique, c'est que ces grossières attaques étaient dirigées contre Michaud par des hommes dont plus tard il fit ses amis et ses collaborateurs. On conçoit avec combien d'empressement il vit se terminer un épisode qui avait failli devenir long. Il en manifesta sa joie sur-le-champ par une petite brochure qu'il intitula *l'Histoire des Quinze semaines*, ou *le Dernier règne de Bonaparte*, 1815, in-8°. Cet opuscule eut un grand succès; vingt-sept éditions s'enlevèrent en peu de mois. Du reste, il avait cessé, à cette époque, d'être l'associé de son frère; dès 1813, il avait vendu sa part dans l'imprimerie; et plus tard, se sentant peu de goût pour le travail biographique, voulant d'ailleurs se livrer tout entier à l'histoire des Croisades, il vendit aussi sa part d'une librairie dont la *Biographie Universelle* formait la plus forte portion. Aspirant de plus en plus à jouer un rôle politique, il se fit nommer, en 1815, député du département de l'Ain; ce qui en un sens était fort aisé, puisque moitié peut-être des électeurs étaient ses parents ou ses amis; mais ce qui ne l'eût point été du tout, si l'on eût tenu rigoureusement la main à l'observance des conditions stipulées pour l'éligibilité. Michaud n'avait jamais songé à se faire naturaliser français : on eût dit qu'un instinct secret lui montrait en perspective les États sardes comme l'asile de ses derniers jours. Il emprunta donc, pour suppléer à ce qui lui manquait de ce côté, les actes de son frère, légère supercherie dont nous trouverions plus d'un exemple dans nos annales parlementaires, sans aller fouiller les annales de la terre classique des bourgs-pourris et du bokussage. Mais, ce que la complaisance d'aucun ami ne pouvait lui donner, c'était une de ces voix qui dominent les assemblées délibérantes, ou du moins une de ces voix qu'on écoute : c'était du talent oratoire. Comment peut-il se faire, dira-t-on, que la facilité abondante dont Michaud faisait preuve si souvent, la plume à la main, n'ait pas été du talent oratoire à la tribune. C'est qu'autre chose est le talent d'écrire, autre chose est celui de parler en présence d'une assemblée; et de plus c'est qu'autre chose est de parler seul, comme si l'on faisait une leçon, applaudi et admiré de quelques fideles, sans que jamais un mot de critique froisse votre oreille, et autre chose est de lutter par la parole acérée, poignante et vive, contre un en-

nemi qui guette vos fautes, redresse vos erreurs et rétorque vos arguments. Or Michaud, dans sa famille, à son journal et partout, ne trouvait que des adulateurs; et il était aussi surpris, ou décontenancé, en présence de louanges médiocres et surtout en présence de critiques, que le serait un roi auquel on révélerait brusquement des vérités pénibles qui lui auraient été cachées pendant tout son règne. De là, encore plus que de la faiblesse de son organe, l'allure embarrassée qu'il eut à la Chambre. Voulant néanmoins s'y faire quelque réputation, il déposa (11 déc. 1815) une proposition tendant à voter des remercîments à tous ceux qui avaient « défendu le roi et la royauté, lors de la fatale révolution du 20 mars et durant l'interrègne, » proposition qui eut les honneurs du renvoi à une commission, mais qui, sur le rapport de Bonald, fut repoussée par l'ordre du jour (22 janv. 1816), motivé « sur ce que, la grande majorité des Français s'étant montrée fidèle, la France ne pouvait mentionner tous ceux qui avaient fait leur devoir pendant l'interrègne. » Michaud parla aussi sur le projet d'organisation des colléges électoraux dont il demanda l'ajournement, et dans la discussion du projet de loi relatif aux traitements et au cumul. Il fut aussi membre de la commission chargée du rapport sur la proposition de supprimer en totalité les pensions des prêtres mariés ou apostats (9 janv. 1816). C'est à ces deux ou trois discours qu'il fit lire par ses amis, sa voix étant trop faible pour qu'on l'entendît, que se bornèrent ses travaux législatifs; et après la clôture de la session, il ne fut point réélu. L'ordonnance du 5 septembre était intervenue d'une des sessions à l'autre, et l'on sait avec quelle vivacité la *Quotidienne* fit la guerre au système dont cette mesure fut le prélude, et quel rang prit dès-lors cette feuille parmi celles qui s'étaient consacrées à la défense de la monarchie des Bourbons. Michaud était l'âme de cette opposition, et l'on ne peut nier qu'il n'y ait mis de l'énergie et du courage. On distingue quatre phases dans l'existence de cette feuille, depuis la deuxième restauration jusqu'à la révolution de juillet : 1° les quatre ans et demi jusqu'à la chute du ministère Decazes (pendant les deux tiers de cet intervalle, la *Quotidienne* dut être et fut fort opposée à la marche du gouvernement); 2° les trois ans jusqu'à la guerre d'Espagne et jusqu'à l'ordonnance d'Andujar, la *Quotidienne* au contraire, on fut d'accord avec les divers ministères, ou, si elle se montra plus avancée dans le sens royaliste, n'en vint pas à une rupture complète (c'est alors qu'il fut nommé lecteur du roi aux appointements de 3,000 fr., avec dispense expresse de jamais remplir ses fonctions); 3° les quatre années qui suivirent, c'est-à-dire jusqu'à la chute du ministère Villèle, la *Quotidienne* fut une des feuilles qui firent la guerre la plus vive et la plus funeste au président du conseil; 4° enfin les trois dernières années de Charles X. C'est pendant la troisième peut-être que l'animosité contre la *Quotidienne* monta au point le plus élevé. Dès 1819, cependant, elle avait été comprise dans un grand plan de suppression ou d'achat des journaux gênants. On en offrit 500,000 fr. aux propriétaires du journal et notamment à Michaud, qui n'accepta point. « Monseigneur, répondit-il à « l'excellence qui le sollicitait, il n'y « aurait qu'une chose pour laquelle « je pourrais être tenté de vendre la

« *Quotidienne*, ce serait un peu de « santé. Si vous pouviez m'en donner, « je me laisserai corrompre. » On ne saurait douter que le ministère Villèle ne soit revenu plus d'une fois à la charge; et quand enfin, par suite de l'affaiblissement toujours croissant de sa santé, Michaud, sexagénaire, se défit de la plus grande partie de ses actions à la *Quotidienne*, ce fut pour les céder à un autre lui-même, à M. de Laurentie. Tout en s'occupant beaucoup de la *Quotidienne*, il avait trouvé le temps de participer au recueil des *Lettres champenoises*, qui parurent de 1817 à 1824, et il avait achevé son *Histoire des Croisades*, dont il fit paraître le tome III en 1817, les tomes IV et V en 1822, avec la *Bibliothèque des Croisades*. Mais, quoique l'ouvrage se fût débité avec assez de rapidité, pour qu'il pût se faire beaucoup d'illusions, l'auteur, sans bien se rendre compte de ce qui manquait à son livre, et surtout des imperfections les plus graves, eut le mérite de comprendre qu'il fallait au moins le retoucher profondément. Deux causes au reste y contribuèrent. D'abord beaucoup de ses lecteurs ecclésiastiques et royalistes s'étaient plaints, à juste titre, de ce que trop souvent, malgré son but bien évident de revenir sur les jugements exagérés et tranchants des adeptes de la philosophie au XVIIIe siècle, il eût accumulé, dans les détails, des épithètes, des appréciations voltairiennes. Ensuite bien des trésors qui étaient restés ignorés de Michaud, ou dont il avait méconnu l'importance tandis qu'il écrivait, se révélèrent à lui quand il recueillit, de la main de collaborateurs spéciaux et habiles, particulièrement de M. Reinaud, son confrère à l'Institut, les matériaux de sa *Bibliographie des Croisades*. Tout préoccupé aussi du mérite littéraire et poétique, et frappé de la couleur locale de Scott plus qu'il ne convient à un historien de se laisser éblouir par les charmes d'un ouvrage d'imagination, importuné peut-être d'entendre répéter qu'il y avait plus de vérité dans les tableaux des romans de madame Cottin que dans les récits de son histoire; importuné aussi du mérite descriptif, bien autrement frappant, de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* et des *Martyrs*, il se laissa mettre en tête que, pour refondre son ouvrage et lui donner ce qui lui manquait, la première et la grande condition était de voir la Terre-Sainte. Malheureusement ce n'est pas à soixante ans qu'il faut aller chercher des impressions, pour les faire partager aux autres. Sans contredit, les organisations intellectuelles vigoureuses peuvent encore, à cet âge, gagner en idées, en puissance rationnelle, en vigueur des facultés comparatives; mais il est irrévocablement passé, l'âge où l'on sent, et où l'on force autrui à sentir. Si vingt-cinq ans auparavant, au temps de Mme Cottin, et surtout en compagnie de Mme Cottin, Michaud eût été voir cette terre et le ciel d'Orient, si pittoresques déjà matériellement et si chargés de souvenirs, à la bonne heure; mais en 1829, il était trop tard. Cependant Michaud était trop bien placé dans le monde littéraire et royaliste, pour que tout ce qui se rapportait à un remaniement de ses *Croisades* n'eût certain retentissement, et ne reçût un favorable accueil. Le roi Charles X sourit lui-même à ce projet de pèlerinage, et lui fit donner 25,000 francs pour l'effectuer. Il partit au commencement de 1830, ne se doutant pas qu'au retour, il trouverait la branche ca-

dette des Bourbons sur le trône à la place de la branche aînée. Tandis qu'il allait chercher en Orient le reflet des événements du passé, c'est en Occident qu'avaient lieu les soudaines catastrophes, les brusques révolutions, qui menacèrent de bouleverser l'Europe. S'il sentit des impressions à l'aspect de Jérusalem, ce durent être bien moins celles de la ville sainte, que celles qui lui arrivaient de France. Pour comble de chagrin, il perdit alors la plus grande partie de sa fortune (200,000 fr.), qu'il avait confiée trop légèrement à des mains peu sûres. Toutefois, il lui restait toujours à peu près le nécessaire, et il n'aurait eu aucun besoin de travailler pour avoir une existence honorable et aisée, si diverses personnes qui l'entouraient n'eussent considérablement accru les frais de sa maison. C'est à leur instigation sans doute qu'en dépit de ses projets, il fit, de sa nouvelle édition des *Croisades*, une affaire plus mercantile que littéraire; mais qui, en définitive, fut peu productive pour lui, et sans avantage pour le perfectionnement de l'ouvrage. C'est aussi dans ce temps-là que, par des motifs à peu près pareils, il décora de son nom une réimpression de l'ouvrage du président Hénault, suivie d'une continuation de ce livre, depuis la mort de Louis XIV, jusqu'à la révolution de 1830, et qu'il fit le même honneur à une *Collection de Mémoires pour servir à l'Histoire de France*, en 32 vol. grand in-8°, dans laquelle nous savons par son propre aveu que sa part de travail fut à peu près nulle. Il faut avouer qu'à cette époque, Michaud n'était plus que l'ombre de lui-même : sa santé de plus en plus déplorable l'avait réduit à ne plus paraître aux séances de l'Académie française, et il passait des mois entiers sans écrire un seul mot, ce qui n'empêcha pas qu'il fût nommé, en 1837, membre de l'Académie des Inscriptions. En ce moment, les médecins vantaient au pauvre malade les eaux de Pise : Michaud partit pour l'Italie, accompagné de sa femme et de M. Poujoulat, qui déjà l'avait suivi en Orient et qui, depuis huit ans, n'avait cessé de s'associer à ses travaux, à ses projets et à son nom. Ce voyage procura quelque soulagement à Michaud, et probablement il eût encore pu vivre assez long-temps au doux soleil d'Italie. Il n'avait pas besoin, à cet effet, de rester en Toscane : les États sardes lui étaient ouverts; le roi Charles-Albert, qui déjà l'avait nommé chevalier de son ordre du Mérite civil (ordre réservé aux Sardes seuls), qui était jaloux, avec raison, de revendiquer pour son royaume la célébrité d'un homme né son sujet, de parents fort honorables (6), et qui avait reçu Michaud, à Gênes, de la façon la plus gràcieuse, lorsqu'il se rendait à Pise, avait daigné

(6) C'est donc par une étrange méprise que M. Poujoulat, dans une lettre qui fut insérée dans la *Quotidienne* du 22 décembre 1838, racontant la réception si bienveillante faite à Michaud, sembla vouloir repousser la prétention du roi sarde, en disant que l'auteur des *Croisades* était né en Savoie, *mais de parents français* ! Cette erreur fut relevée dès le lendemain par M. Michaud jeune, qu'elle intéressait comme son aîné. On pensa que celui-ci saisirait avec plaisir cette occasion de réparer une inconvenance qui n'était pas son fait; mais depuis long-temps Michaud l'aîné n'appartenait plus à sa famille, et il ne s'appartenait guère à lui-même. Aigri par l'âge, la maladie et d'autres causes encore, il se montra fort irrité de la réclamation de son frère, qui cependant était faite dans les termes les plus mesurés et les plus affectueux. Plusieurs mois après, il disait encore à sa belle-sœur, à la femme de son frère, qui s'efforçait de le faire revenir d'un pareil travers, *qu'on devait lui laisser le soin d'expliquer lui-même son origine*....

lui dire : « Vous allez chercher bien « loin la santé ; mais nous avons ici, « à une lieue de Gênes, à Pelli, des « eaux qui ont toutes les vertus de « celles de Pise. » Puis, en le laissant partir, il avait ajouté ces paroles si affectueuses : « J'espère qu'à votre « retour, vous me dédommagerez à « Turin. » Non-seulement ce langage si fait pour séduire ne put persuader à Michaud de s'arrêter à Pelli, il ne sembla pas même se souvenir qu'en revenant il devait passer par Turin. Par des motifs que nous ne pouvons apprécier, on lui fit entreprendre un voyage beaucoup plus pénible que n'eût été celui du Piémont. Il traversa les Apennins au milieu de l'hiver, et se rendit à Rome, où il fut présenté au pape, qui le reçut très-bien. Mais sa santé allait toujours déclinant, et il avait peu fait pour la rétablir. A peine avait-il eu le temps de prendre quelques bains de Pise, lorsqu'on le ramena de la péninsule par le même chemin qu'il y était allé. Cette fois, il ne s'arrêta pas même à Gênes, et vint droit à Passy (c'est dans cet élégant village qu'il avait fixé depuis longtemps son habitation). Il ne tarda point à s'y éteindre. Sa mort eut lieu le 30 septembre 1839. Ses restes reposent dans le cimetière de Passy, où un monument lui a été élevé par une souscription. Il ne laissait point d'enfants d'un mariage qu'il avait contracté à l'âge de 42 ans. Sa femme, qui en avait alors à peine seize, lui a survécu, et s'est remariée en 1842. Michaud était renommé parmi tous les hommes d'esprit pour le talent de causer. On lui prête une infinité de mots heureux et piquants. Bien que nous ne soyons pas de ceux qui croient à la totalité de ces saillies improvisées qu'on prête aux hommes d'esprit, nous ne doutons en aucune façon qu'il n'en ait prononcé un grand nombre. Au reste, les mots heureux dont on lui fait honneur n'ont pas toujours la vivacité, la vigueur qui rappellent l'auteur de *Candide* ou celui du *Petit Dictionnaire des grands hommes*. Il avait quelque chose de fin, de littéraire, de parfaitement académique, mais aussi quelque chose de pâle et d'indécis : l'énergie vraie et simple, cette énergie manquait à sa conversation comme à ses écrits. Nous pensons au reste que ces dérogations à ce qui était sa nature véritable provenaient souvent de ses entours et des idées qu'il entendait sans cesse émettre par eux, et contre lesquelles ne réagissait point son caractère. De là l'empire, trop complet, qu'il laissa prendre aux gens dont il s'était entouré, et qui pour la plupart en politique et en morale pensaient et agissaient tout autrement que lui. Et cette apparente abnégation, ce laisser-aller qu'aucuns ont appelé *bourbonien*, amena autour de lui, sous la restauration, une foule de gens de police, de jeunes gens sans consistance, qui l'encensaient pour utiliser, en leur faveur, son crédit auprès du gouvernement et sa toute-puissance à la *Quotidienne*. S'il est une chose funeste au talent, c'est d'être sans cesse adulé, c'est de n'être ni discuté, ni contrôlé : or, telle fut le plus souvent la destinée de Michaud, dans sa sphère d'action et surtout dans son intérieur ; mais cette destinée, il la cherchait, elle lui était douce. Il redoutait les hommes francs et qui ont une valeur par eux-mêmes, ne les admettant qu'en apparence à l'intimité ; surtout dans les dernières années de sa vie, il n'avait goût qu'à des éloges hyperboliques et donnés à genoux ; et jamais, quoiqu'il aimât à

être nommé le *La Fontaine du journalisme*, il ne pensait à la seconde fable du bonhomme. C'est ainsi que, bercé par la molle harmonie des louanges, on ferme les yenx sur tout le reste, ou accueille les indifférents, les étrangers, les faux amis, on ne se meut que par leur caprice, on tombe dans tous leurs piéges, on leur sert d'échelon, d'instrument en même temps que l'on compromet son avenir, et que l'on perd ses meilleurs, ses plus véritables amis. Nul de ces déplorables résultats de la mollesse d'esprit, unie au désir insatiable d'éloge, ne manque à l'histoire de J. Michaud ; et jusqu'à l'heure de sa mort, il en fut la dupe et la victime. Il était bien bas déjà, quand un de ceux qui s'étaient le plus prosternés devant son génie, se met à dire, à l'un des visiteurs admis auprès de lui pour la dernière fois : « Avec sa faiblesse, « pas une trace d'affaiblissement in« tellectuel : toujours la même faci« lité d'expression, toujours la même « lucidité... » Ces mots réveillent Michaud, chez qui d'affectueuses paroles, d'un ami sincère, n'ont pu provoquer un moment d'expansion; il s'agite, se dresse sur son séant, « Oui! oui! toujours le même, tou« jours!... », dit-il d'une voix défaillante. Et il retombe sur l'oreiller. Cet effort avait augmenté sa faiblesse; ce furent ses dernières paroles... On a de Michaud : I. En fait d'*OEuvres poétiques* : 1° le *Printemps d'un Proscrit* (en 6 chants); 2° l'*Enlèvement de Proserpine* (en 3 chants); 3° et 4° le *Fragment d'un treizième chant de l'Énéide*, 1810, et les *Stances au roi de Rome*, 1811; 5° la *Petite dispute entre deux grands hommes* (Louvet et Chénier), 1797; 6° *Épître à madame Adèle de ***, pour l'inviter à se livrer aux charmes de la mélancolie*; 7° *Tableau d'une auberge*. Ces cinq derniers morceaux ne sont que des poésies fugitives. Les deux pièces en l'honneur de la dynastie Napoléon ont été imprimées à part; on peut aussi les lire dans le recueil intitulé : *l'Hymen et la Naissance*. L'*Épître* et le *Tableau*, se trouvent avec l'*Enlèvement de Proserpine*, à la suite de la cinquième édition du *Printemps d'un Proscrit*, et y précèdent divers morceaux en prose, dont les plus importants sont les trois *Lettres à Delille sur le sentiment de la pitié*, et une *Lettre à un philosophe sur les préjugés*. De tous les genres poétiques, celui où Michaud est le plus à l'aise, c'est le genre descriptif. Son *Printemps d'un proscrit* est, sans contredit, un des ouvrages poétiques les plus remarquables de l'époque; on y trouve des imitations très-heureuses des anciens, et surtout de Virgile. Cet ouvrage figurait honorablement dans les rapports sur les prix décennaux, mais Garat l'en fit écarter, parce que, composé, dit-il, en faveur des proscrits, il tendait à d'autres proscriptions. Cette opinion est d'autant moins juste que, dans tout son poëme, Michaud n'exprime que des sentiments d'humanité et de tendresse. On peut dire qu'il le composa dans le meilleur temps de son talent et de ses sentiments. Toutes les pensées en sont douces, affectueuses; on regrette seulement de n'y pas trouver le nom de plusieurs de ses amis, surtout celui de Giguet, qui avait joué un rôle si honorable dans ses proscriptions. On lui a quelquefois reproché cette omission, à quoi il répondait froidement que le nom de Giguet n'était point poétique... Du reste, il serait tout-à-fait injuste de ne pas reconnaître que les vers du *Prin-*

temps d'un Proscrit ne sont guère au-dessous de ceux de Delille, et, à vrai dire, si on les trouvait mêlés dans un même ouvrage, on serait embarrassé de les distinguer, tant il en imite habilement et naturellement l'allure, la forme, les coupes, le ton, la couleur. A notre avis, aucun des poëtes, nombreux alors, qui marchaient aussi sur les pas de Delille, ne l'a ainsi reproduit à s'y méprendre. Nous savons même que plus d'une fois l'auteur des *Jardins* s'en montra jaloux. C'était une faiblesse de ce grand poëte, et souvent on le vit, par ce motif, accueillir les plus médiocres versificateurs, tandis qu'il repoussait tous ceux dont le talent pouvait être comparé au sien. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'accueillit jamais très-bien J. Michaud, qu'il ne le vit guère que par suite des rapports indispensables de l'auteur et de la maison de librairie qui l'éditait, et que, dans toutes les historiettes où J. Michaud aimait plus tard à se mettre en scène avec Delille, comme ayant été son familier, il substituait son nom à celui de son frère, qui avait connu Delille long-temps avant lui, et qui n'avait point de prétention qui pût le blesser. Après le *Printemps d'un Proscrit*, l'œuvre poétique de Michaud la plus considérable est l'*Enlèvement de Proserpine*. Sur cet ouvrage, nous nous bornerons à dire que ce fut un sujet mal choisi. Comment un homme de goût tel que l'était Michaud, a-t-il pu prendre un sujet de poëme chez Claudien? Et une fois admis qu'il irait chercher chez cet auteur du cinquième siècle l'enlèvement de Proserpine, comment ne pas sentir à quel point cette prétendue épopée manque d'action et d'intérêt, on, ce qui revient au même, comment ne pas tenter de suppléer à ce qui manque? Michaud n'a fait en ce sens aucun effort réel : il décrit l'enfer; il décrit Pluton, le char, les chevaux; il décrit l'Etna, la Sicile, la vallée d'Enna; il décrit Proserpine, etc., etc., et voilà sinon un poëme épique, du moins à ce qu'il a pensé, un fragment épique. Nous ajouterons à cette revue des œuvres poétiques de Michaud, qu'il a fait un grand nombre de vers de société, fort bien tournés et très-spirituels, qui eussent formé un très-joli recueil, mais qui sont probablement à jamais perdus, parce que tous les efforts des personnes dont il s'était entouré, dans les dernières années de sa vie, tendaient à lui faire oublier ce qui avait concouru aux succès, au bonheur de sa jeunesse, et que lui-même alors, se croyant appelé à de plus hautes destinées, n'aimait point qu'on lui en rappelât le souvenir. Ce fut lui qui composa, en 1799, sur la *Mort d'une grande dame* (la République), et sur l'expédition d'Égypte, des couplets satiriques, qui furent répétés dans toute la France. Nous n'en citerons qu'un seul :

> Que de lauriers tombés dans l'eau,
> Et que de fortunes perdues!
> Que d'hommes courent au tombeau,
> Pour porter Bonaparte aux nues!
> Ce héros vaut son pesant d'or;
> En France, personne n'en doute;
> Mais il vaudrait bien plus encor,
> S'il valait tout ce qu'il nous coûte.

II. *Histoire des Croisades*, Paris, 1811-22, 5 vol. in-8°; plus, 2 vol. de bibliographie sous le titre de *Bibliothèque des Croisades*; la 6e édition a paru en 1840 et après sa mort; la bibliographie s'y compose de 4 vol. Michaud, en donnant cet ouvrage au public, a rendu un vrai service, parce qu'il n'existait rien d'étendu ni de très-soigné sur les Croisades, et

qu'il a en quelque sorte donné le signal d'une réaction. Toutefois il ne faudrait pas s'exagérer sa part dans une révolution qui se préparait visiblement, à la faveur du calme dont le règne de Napoléon fit jouir la France pendant douze ans, et qui, dès 1815, se manifesta, indépendamment de cet ouvrage, avec la plus grande énergie. Ensuite, en abordant l'histoire, Michand fut trop exclusivement préoccupé des idées poétiques, littéraires et politiques du temps. Ce livre est, au reste, son premier titre de gloire dans la postérité; et l'on peut dire, sans exagération, que c'est un des ouvrages historiques les plus estimables qu'ait produits notre époque. Pendant plus de vingt ans, il y consacra tous ses moments; souvent même il se fit aider très-utilement dans les recherches les plus pénibles. MM. Reinaud, Pillet, d'autres encore le secondèrent, de leur savoir et de leurs travaux, dans plusieurs parties de ce grand édifice; le 4e volume de la *Bibliothèque des Croisades* a été rédigé par M. Reinaud. C'est ainsi qu'à chaque nouvelle édition Michaud défit presque entièrement son premier ouvrage. Du reste, visant toujours à l'effet, il soignait beaucoup plus son style que ses pensées. Il appartient à l'école de ceux qui semblent voir dans l'histoire une branche de la rhétorique. La critique, la profondeur des vues lui manquent trop souvent. Les ressorts qui meuvent l'homme, les masses et les gouvernements, les ressorts particuliers à l'époque qu'il décrit, le jeu mutuel de tous ces éléments, il ne les connaît point assez. On lui a reproché aussi d'avoir trop sacrifié, dans ses récits, au faux esprit philosophique du XVIIIe siècle, et de n'avoir, même, dans ses dernières éditions, corrigé que superficiellement la couleur voltairienne. On regrette en fin que les autorités ne soient jamais indiquées dans le corps de l'ouvrage. Quelques pièces justificatives à la fin des volumes et les deux ou quatre tomes de la *Bibliothèque des Croisades*, voilà ce qui en tient lieu. Ceci est bien, et la bibliographie est, sans contredit, très-utile et très-bien faite, mais nous aimerions mieux qu'il eût fondu avec art dans son récit tous les documents, qu'il se fût savamment et convenablement inspiré de chacun. C'est la tâche de l'historien, bien plus haute que celle du bibliographe. L'histoire et la bibliographie comme elles s'offrent dans le recueil de Michaud, sont deux moitiés incomplètes juxta-posées, mais non fondues; la bibliographie pouvait s'en passer; l'histoire, non! III (en partie avec la collaboration de M. Poujoulat). *Correspondance d'Orient*, 1837, 7 vol. in-8°. C'est une série de lettres censées écrites d'Italie, de Constantinople, de la Terre-Sainte, etc., etc.; racontant ses impressions de voyage. Michaud est assez à l'aise; son talent de causer se déploie librement comme au coin du feu de la *Quotidienne*, et quelques passages doivent avoir du charme pour les hommes de goût et de salon qui ne rendent pas justice à ce que la littérature actuelle renferme d'énergie, de vraies beautés et d'art, à côté de fautes graves. Mais sept volumes, c'est trop de six! Au fond, l'ouvrage, aux yeux des politiques et des savants, n'a point de valeur, et il n'est pas assez amusant pour les cabinets littéraires. IV (en collaboration avec Lœillard d'Avrigny). *Histoire des progrès et de la chute de l'empire de Mysore sous le règne d'Hyder-Aly et de Typpoo-Saïb*, 1801, 2 vol. in-8°. Ce n'est qu'une compilation

faite à la hâte sur des matériaux qui étaient alors à la disposition du public, matériaux la plupart tronqués, superficiels. V. *Voyage littéraire fait en* 1787, *au Mont-Blanc et dans quelques lieux pittoresques de la Savoie*, Paris, 1791. Ce fut le premier ouvrage publié par Michaud. VI. *Origine poétique des mines d'or et d'argent*, conte oriental. VII et VIII. *Les Adieux à Bonaparte*, 1799, et *Les derniers Adieux à Bonaparte victorieux*, 1800 (anonymes tous les deux, mais réimprimés avec son nom en 1814). Ce sont deux plaidoyers en faveur des Bourbons. Ce fut un acte de courage assez remarquable; bien que l'auteur n'y eût pas mis son nom, Bonaparte, alors premier consul, ne l'ignora pas. On ne devait pas supposer qu'il prendrait aussi bien la chose. Ces deux écrits avaient été commandés à Michaud, de la part du roi Louis XVIII. IX. *Les Quinze semaines*, ou *le dernier règne de Bonaparte*, 1815, in-8°. Ce pamphlet eut 27 éditions. Ce n'est absolument qu'un ouvrage de circonstance. Les faits y sont rares, les dates manquent totalement; rien n'est approfondi. X. Bon nombre d'articles, les uns dans la *Biographie Moderne*, ou *Dictionnaire des hommes qui se sont fait, en Europe, une réputation depuis* 1789; les autres dans *la Biographie Universelle*. Parmi ces derniers, nous indiquerons *Guillaume de Tyr* et *Godefroy de Bouillon*; du reste, il en est beaucoup auxquels il mit son nom et où sa tâche se réduisit à donner à une rédaction trop aride un aspect un peu littéraire (tel fut entre autres *Alexandre-le-Grand*, fait d'abord par Clavier, qui ne voulut pas le signer parce qu'on y avait fait des suppressions). Nous ne pouvons nous dispenser d'ajouter à cette liste la *Collection des Mémoires pour servir à l'histoire de France, depuis le XIIIe siècle jusqu'au XVIIIe siècle*, Paris, 1836-4, 32 vol. in-8°; et l'*Abrégé chronologique de l'Histoire de France, du président Hénault*, continué jusqu'en 1830. Michaud ne prenait qu'une part de plus en plus faible à la compilation pour laquelle on s'étayait de son nom, puisqu'il passait des mois entiers sans toucher une plume, et qu'il répondit un jour à quelqu'un qui, après lui avoir fait quelques questions sur les Mémoires que l'on publiait en son nom, revenait à l'*Abrégé* du président Hénault: « Ah! pour celui-là, je l'ai lu! »... On lui a attribué : *Déclaration des Droits de l'Homme, poëme, précédé de quelques réflexions sur la déclaration des Droits adoptée par l'Assemblée constituante, suivi de l'Apothéose de Franklin*, Paris, 1792 (mois de novembre); mais il a nié toute participation à cet écrit, composé dans un esprit révolutionnaire et sur le titre duquel son nom se trouve défiguré. — Michaud *(François)*, frère puîné du précédent, se rendit à Saint-Domingue, à peine âgé de 18 ans, et y était devenu le gérant d'une habitation considérable, lorsque les Anglais s'emparèrent du Port-au-Prince, en 1794. Plein de courage et de patriotisme, il fit tous ses efforts pour les en expulser, et se mit à la tête d'un complot qui fut découvert au moment de l'explosion. Arrêté et traduit devant une commission militaire, par ordre du général anglais, il fut condamné à mort et fusillé. C'était un des plus beaux hommes de la colonie, et il y fut vivement regretté. P—ot.

MICHEL, roi de Pologne, successeur de Jean-Casimir, et prédécesseur du grand Sobieski. Lorsqu'il

abdiqua, l'archevêque primat, appuyé par Sobieski, promit à Louis XIV de faire tomber les suffrages sur le grand Condé; mais la noblesse, qu'il n'était pas aussi facile de gagner que les magnats, déclara hautement qu'elle ne voulait pas entendre parler d'un prince français. Le vice-chancelier de la couronne, qui observait ce mouvement, engagea les nobles à choisir un prince polonais; mettant en avant le nom du prince Michel Korybut de Wiszniowiecki. Les autres candidats étaient le duc de Neubourg, Charles V, duc de Lorraine, que l'empereur Léopold soutenait de tout son crédit; Féodor, fils du tzar Alexis, et enfin la reine Christine qui, se repentant d'avoir abandonné le trône de Suède, faisait solliciter celui de la Pologne. La Diète fut orageuse, mais les discussions cessèrent, le 19 juin 1669, sitôt que l'on prononça le nom de Michel. Descendant en ligne droite de Korybut, l'un des frères du grand Wladislas Jagellon, il était fils de Jérémie, prince de Wiszniowiecki, qui, par sa valeur féroce, s'était fait un nom dans les guerres contre les Cosaques. Jérémie, qui avait tous ses biens dans la Russie-Rouge, avait vu ravager ses domaines par les Cosaques, et il était mort de chagrin, laissant son fils dans l'indigence. La famille royale avait fait élever le jeune orphelin avec les soins dus à sa haute naissance. Jean-Casimir ayant abdiqué, et s'étant retiré en France, Michel se trouva sans appui. Lorsqu'il fut question de nommer un successeur au roi, il se joignit aux nobles de Sandomir pour voter avec eux. Au moment où il s'y attendait le moins, le palatinat de Kalicz le proposa pour roi. L'enthousiasme se communiqua aux autres palatinats : les deux partis qui tenaient, l'un pour le prince de Condé, l'autre pour le duc de Lorraine, se hâtèrent de quitter la Diète, en témoignant à grands cris leur mécontentement. La noblesse indignée menaçait de tomber sur ces opposants, qui, avant la nuit, vinrent donner leur adhésion. Quand le prince Michel vit les palatinats accourir, il dit, les larmes aux yeux : *Seigneur, faites que ce calice passe loin de moi*. Le nouveau roi n'ayant pas même un cheval à lui, le primat le prit dans sa voiture pour le conduire à l'église. Le 7 juillet 1669, il prêta serment sur les *Pacta conventa*. Son couronnement eut lieu le 29 septembre. Comme il n'était point marié, les partisans de la France lui proposèrent mademoiselle d'Orléans. Le parti contraire l'ayant emporté, on demanda pour lui l'archiduchesse Éléonore, sœur de l'empereur Léopold, qui se hâta d'arriver. Les magnats qui tenaient à l'opposition se plaignirent vivement : le roi, disaient-ils, a violé les *Pacta conventa*, par lesquels il s'est engagé à ne point se marier sans le consentement du Sénat. Ainsi la Pologne se trouvait désunie, et les Cosaques, les Turcs faisaient de formidables préparatifs. Le primat et les sénateurs mécontents entretenaient une correspondance secrète avec Louis XIV, et le bruit se répandit qu'une flotte de cinquante voiles allait paraître dans la Baltique, apportant à la Pologne une armée, des trésors et le grand Condé. Les lettres furent surprises; le primat et ses partisans se réfugièrent à Dantzig. La Diète de 1670 s'assembla au mois de septembre. Alors le primat revint à Varsovie, et le roi lui ayant mis sous les yeux sa correspondance, il avoua qu'il avait

écrit les lettres, et accusa le monarque d'avoir violé ses serments. Mais la noblesse se montra pour lui, et il obtint que la reine fût sacrée ; la cérémonie eut lieu malgré l'opposition. Les Cosaques s'étant avancés, Sobieski les repoussa jusqu'au-delà de leurs frontières. Cependant le primat suivait son projet, qui était de détrôner Michel, et il eut l'adresse de gagner la reine Éléonore, qui, n'ayant point d'attachement pour son époux, fit entrer l'empereur, son frère, dans les vues de l'opposition. Léopold et la reine exigeaient que l'on choisît le duc de Lorraine, auquel Éléonore aurait donné sa main et le sceptre. Jean Sobieski, qui n'aimait point le roi, consentait à ce qu'il fût détrôné ; mais, au lieu du duc de Lorraine, il proposait de faire tomber le choix de la Diète sur Charles, comte de Saint-Paul, duc de Longueville, neveu du grand Condé. Ce projet resta sans exécution, le jeune prince ayant été tué, presque sous les yeux de Louis XIV, le 12 juin 1672, au passage du Rhin. Cependant les magnats de l'opposition continuaient leurs trames, et une insulte faite au roi, dans sa capitale, augmenta leurs forces. L'électeur de Brandebourg avait demandé à Michel qu'il lui livrât le baron de Kalkstein, qui avait été à son service, mais qui depuis s'était établi à Varsovie. Michel ayant refusé cette extradition, l'électeur donna à son envoyé, à Varsovie, des instructions d'après lesquelles Kalkstein fut arrêté de nuit et livré à l'électeur, qui le fit mettre à mort. Le roi n'était point en mesure pour venger cet affront; il se contenta de réclamer. Sur ces entrefaites, la guerre éclata avec la Turquie, à l'instigation de Pierre Doroszenko, hetmann des Cosaques. Deux diètes furent en vain convoquées ; on ne fit aucun préparatif, et, le 4 août 1672, les Turcs passèrent le Dniester, sans résistance. Le grand-visir Koproli avait décidé Mahomet IV à se mettre à la tête de son armée, qui arriva devant Kamieniecz. Cette place, la seule importante qu'eussent alors les Polonais, est située sur une roche escarpée, dont la Smotrzycz baigne le pied, en vue du Dniester, sur les frontières de la Moldavie et de l'Ukraine, entre la Transylvanie et le palatinat de Kiow. Le commandant refusa de recevoir la garnison que Sobieski voulait lui donner, et, après quelques jours de siége, il se rendit lâchement, sans avoir rien fait pour défendre la place qui qui lui était confiée. Le roi Jean-Casimir apprenant en France, où il était devenu abbé de Saint-Germain-des-Prés, cette nouvelle désastreuse, tomba en faiblesse, puis en apoplexie, et mourut peu de mois après. Les Turcs s'avancèrent jusque sous les murs de Lemberg, que son commandant, Élie Lonski, défendit avec autant de courage que d'intelligence. Afin de gagner du temps, Michel envoya à Buczacz, où se trouvait le quartier-général des Turcs, trois députés, qui, le 18 octobre 1672, signèrent un traité aux conditions suivantes : « Les Tartares retourneront dans la Krimée ; les Turcs garderont Kamieniecz et tout le palatinat de Podolie; l'Ukraine appartiendra aux Cosaques; la Pologne acquittera à la Porte un tribut annuel de 22,000 ducats ; le premier paiement sera fait le 5 novembre suivant. » La Diète refusa de ratifier ce pacte honteux. Sobieski, grand-hetmann de la couronne, reçut un renfort de cinquante mille hommes, et, le trésor royal étant épuisé, on engagea

les joyaux de la couronne pour fournir aux frais de la guerre. Le roi Michel s'avança avec l'armée jusqu'à Lemberg, où il tomba dangereusement malade. Sobieski, malgré les rigueurs de la saison, alla en avant, poussant devant lui les Turcs; ils se réfugièrent dans leur camp, qui, protégé par le canon de Chodzim, leur paraissait inexpugnable. Sobieski les en chassa néanmoins (10 novembre 1673). Après un combat sanglant, ils se retirèrent en désordre, laissant plus de vingt mille hommes sur la place. Le lendemain de cette victoire, Michel mourut à Lemberg, à peine âgé de trente-cinq ans. On a prétendu qu'il avait été empoisonné. Ce prince n'était pas, comme on l'a dit, dépourvu de talents; mais il fut malheureux; les circonstances semblaient s'être réunies contre son administration. Il ne laissa point d'enfants, et eut Sobieski pour successeur. G—y.

* **MICHEL** Attaliote ou Attaliate (*voy.* Attaliota, II, 621), surnom qu'il tirait de la ville d'Attalia dans l'Asie-Mineure, est connu par un résumé de la législation romaine byzantine, *Synopsis juris*, qu'il dédia à l'empereur Michel Ducas, vers 1071. Ce livre était le fruit d'une longue pratique des plus hautes fonctions judiciaires. En 1068, Michel Attaliote était membre du Sénat de Constantinople, et il fut un des juges de Romain Diogène, alors accusé d'aspirer à l'empire. On sait qu'il y parvint, en obtenant à la fois sa grâce et la main de l'impératrice. Sous ce prince belliqueux, Attaliote fut nommé juge d'armée, et fit en cette qualité plusieurs campagnes en Asie. Les juges d'armée n'avaient pas seulement à connaître des délits commis par les militaires; ils faisaient aussi partie des conseils de guerre où l'on délibérait, en présence de l'empereur, sur les plans de campagne. Attaliote eut occasion de donner d'utiles avis, et il en fut récompensé par le titre de patrice (1070). L'année suivante, il accompagna de nouveau Romain Diogène dans la fatale expédition où ce prince tomba au pouvoir des Turcs. Pendant sa captivité, son beau-fils, Michel Ducas, s'était emparé du trône; et, quand il recouvra la liberté, ce fut pour subir la loi de cet usurpateur, qui se montra plus cruel envers lui que les Turcs eux-mêmes. Attaliote a retracé d'une manière très-animée ce désastre et cette révolution, dans un ouvrage dont nous parlerons bientôt. Sans être en faveur sous le règne de Ducas, il continua d'exercer les fonctions de juge à Constantinople et de proconsul, et composa, par ordre de l'empereur, un résumé de la législation existante. Une nouvelle révolution fit monter sur le trône, en 1078, un général nommé Nicéphore Botoniate, auquel Attaliote était fort dévoué. Nommé par ce prince juge du *Velum*, c'est-à-dire de la chambre impériale, il lui témoigna sa reconnaissance en lui dédiant une *Histoire romaine*, qui embrasse la suite des évènements dont il avait été le témoin, où parfois même il avait joué un rôle important, et qui s'étend du règne de Michel le Paphlagonien, en 1034, jusqu'à la deuxième année de Botoniate, en 1080. Le récit de cette dernière époque y est peut-être développé avec une complaisance qui lui donne l'apparence du panégyrique. Or, Nicéphore Botoniate fut détrôné, l'année suivante, par Alexis Comnène, qui ne devait pas voir avec plaisir les éloges prodigués à son prédécesseur. Peut-être Atta-

liote jugea-t-il prudent de restreindre lui-même la publicité de son livre. Cette circonstance pourrait expliquer comment un ouvrage remarquable à plus d'un titre est resté presque inconnu, et comment Jean Scylitzès, qui publia, peu d'années plus tard, l'histoire de la même époque, a osé copier des pages entières de Michel Attaliote, sans le citer jamais, et en supprimant les passages où il était lui-même en scène, et où il parlait avec éloge de l'empereur Botoniate. Un seul manuscrit, qui avec la bibliothèque de Coislin, n. 136, a passé dans celle du roi, nous a conservé dans son intégrité cette curieuse chronique; mais enfouie parmi d'autres documents historiques, à la suite de l'histoire de Scylitzès, elle n'avait attiré l'attention d'aucun savant. C'est M. Brunet de Presle, lauréat de l'Institut, qui, en feuilletant ce volume pour une révision du texte de Scylitzès, a eu le bonheur de l'y découvrir. Par ses soins, elle va bientôt paraître dans la nouvelle édition de la Byzantine qui se publie à Bonn. Le savant Philippe Labbe, celui qui le premier a tracé le plan de cette vaste collection, n'a pas connu le manuscrit dont nous parlons; mais il avait appris qu'il existait dans la bibliothèque de l'Escurial un ouvrage historique de Michel Attaliote. Fabricius, Harles (*Bibliotheca græca*), Vossius, Hænel ont répété cette indication sans l'éclaircir. A la prière du futur éditeur, des recherches ont été faites par un voyageur français, M. Laboulaye, dans la bibliothèque de l'Escurial, et il y a en effet retrouvé le manuscrit d'Attaliote, mais mutilé et ne contenant que le tiers du manuscrit de Paris. Quant à la *Synopsis juris* dont nous avons parlé, elle a été imprimée, dès 1596, par Lœvenklan, dans le t. II de son recueil *Juris græco-romani*. La Bibliothèque du roi et celle de Vienne en possèdent de nombreux manuscrits, qui fourniraient les éléments d'une utile révision. D—n—e.

MICHEL (Jean), évêque d'Angers, naquit vers 1387, à Beauvais, d'une famille de marchands de draps. Ayant fait de bonnes études, il partit pour la Sicile où se rendaient un grand nombre de Français, attirés par la protection que leur accordait la maison d'Anjou, alors maîtresse de ce royaume. Michel était, en 1416, secrétaire et conseiller du roi Louis II (*voy.* ce nom, XXV, 248). Après la mort de ce prince, il exerça les mêmes fonctions auprès de sa veuve Yolande, qui le chargea de dresser la généalogie des rois d'Aragon, afin de prouver ses droits à la couronne. Pendant la captivité de René d'Anjou (*voy.* ce nom, XXXVII, 339), Michel rendit à sa mère Yolande les plus grands services. Il embrassa ensuite l'état ecclésiastique et fut nommé, en 1420, chanoine de l'église Saint-Sauveur à Aix. Huit ans après, il permuta son canonicat pour une prébende de l'église cathédrale d'Angers. En 1438, il revint dans sa patrie où on lui avait conféré un canonicat; mais, l'évêque d'Angers étant mort peu après, Michel fut choisi pour lui succéder. Il résista d'abord, puis finit par céder au vœu unanime du clergé et du peuple. Son élection ne fut cependant pas approuvée par le pape Eugène IV, qui nomma un autre évêque, et lança contre Michel les foudres de l'excommunication; mais les bulles du pontife furent annulées par le concile de Bâle, et Michel garda son évêché. Il tint dans son diocèse plusieurs synodes, dont quelques statuts ont été

insérés dans le recueil publié à Angers, en 1683, in-4°. Ce prélat mourut en odeur de sainteté, le 12 septembre 1447. Les papes ont néanmoins toujours refusé de le canoniser, malgré les sollicitations du clergé et de plusieurs rois de France. On attribue la cause de ce refus à l'attachement de Michel pour les libertés de l'église gallicane et à la part qu'il avait eue à la pragmatique-sanction. Une notice, aujourd'hui fort rare, a été publiée sur ce prélat, en 1739, sous le titre d'*Abrégé de la vie, du culte et des miracles du bienheureux Jean Michel, évêque d'Augers*, in-12. Il est vénéré comme saint dans ce diocèse. — MICHEL (*Guillaume*), dit *de Tours*, quoique né à Châtillon-sur-Indre, mauvais poète et traducteur du XVIe siècle, a publié : I. *La Forêt de conscience, contenant la chasse des princes spirituels*, en prose et en vers, Paris, 1516 et 1520, in-8°. Cette seconde édition est recherchée. II. *Le Penser de royale mémoire, auquel penser sont contenues les épistres envoyées par le royal prophète David au très-chrestien roi de France François Ier, avec aucuns mandements et autres choses convenables à l'exhortation de la saincte foi catholique*, Paris, 1518, in-4°. III. *Le Siècle doré, contenant le temps de paix, amour et concorde*, en vers, Paris, 1521, in-4°. IV. *De la Justice et de ses espèces, livre très-profitable pour tous ceux qui désirent counaître le moyen de vivre heureusement et paisiblement entre les hommes ;* plusieurs éditions, dont la dernière, revue et corrigée par Guillaume Aubert, avocat, parut après la mort de Michel, en 1556, in-8°. On a encore de lui : 1° une traduction des *Bucoliques* et des *Géorgiques* de Virgile, 1516, in-8° ; 1529 et 1540, in-folio, avec la traduction de l'*Énéide*, par Octavien de Saint-Gelais (*voy.* ce nom, XXXIX, 576). Il existe, de l'édition de 1529, sortie des presses de Nicolas Couteau, à Paris, des exemplaires tirés sur vélin, avec trente-une miniatures qui les rendent très-précieux ; 2° une traduction de *Josèphe*, juif et hébreu, historiographe grec de l'*Antiquité judaïque*, avec une épître dédicatoire à Antoine, duc de Lorraine, Paris, 1534, in-folio, gothique ; 3° d'autres traductions de *Polydore - Virgile*, d'*Apulée*, d'*Eutrope*, de *Valère-Maxime*, de *Justin*, et de *Suétone ;* enfin une traduction de la *Pandore* latine de Janus Olivier (*voy.* ce nom, XXXI, 587), Paris, 1542, in-12. — MICHEL (*Nicole*), né au commencement du XVIe siècle, s'adonna à la médecine, devint doyen de la faculté de Poitiers, et mourut en 1559. Il a publié deux ouvrages : 1° *De l'administration du bois saint* (le gaïac), traduit du latin de Ferrerius, Poitiers, 1540, in-8° ; 2° *Les causes, remèdes et cures des fièvres qui ont couru cette année* 1557, Poitiers, 1557. L—s—D.

MICHEL (CLAUDE-LOUIS-SAMSON), né à Maubeuge, en 1754, d'une famille peu riche, manifesta de bonne heure des dispositions pour les études abstraites. Après avoir professé, au collége de Maubeuge, les humanités, les belles-lettres et la physique, il obtint, à Douai, la place de principal du collége d'Anchin. Ayant renoncé à l'instruction publique dans les premières années de la révolution, il présida l'administration du département du Nord, et fut ensuite mis à la tête de la commission que la Convention nationale chargea d'organiser la Belgique. De retour dans sa patrie, il siégea au conseil-général, d'abord comme membre du conseil, puis comme secrétaire ; enfin, il remplit

successivement les fonctions de président du tribunal criminel des Deux-Nèthes (Anvers), et celles de procureur-général en la Cour d'appel de Douai. Dans ces différents emplois, Michel porta l'abnégation jusqu'à négliger ses affaires pour répondre à la confiance du gouvernement. Quoique son nom fût inscrit depuis longtemps dans les fastes de la Légion-d'Honneur, et que ses services fussent reconnus et appréciés par ses supérieurs, il fut condamné, sous le gouvernement impérial, à une retraite absolue. Cette disgrâce l'affligea, mais ne l'abattit point, et les lettres l'en consolèrent. Michel avait beaucoup lu, beaucoup observé, médité. Il aimait les arts et en parlait avec convenance et discernement; il jugeait tous les genres de talents avec une sagacité peu commune. Il mourut à Douai, le 3 janvier 1814, à la suite des chagrins que lui causèrent la perte de son emploi et la crainte de ne pouvoir plus élever convenablement sa famille. On a de lui : I. *Essai sur les attractions moléculaires*, Douai et Paris, 1803, in-8°. II. *Considérations nouvelles sur le droit en général, et particulièrement sur les droits de la nature et des gens*, Paris, 1813, in-8°. III. *Réflexions sur l'instruction publique*. IV. *Mémoire sur les contributions*. V. *Mémoire sur une nouvelle notation d'algèbre descriptive*. VI. *Recherches sur une algèbre de situation*. VII. *L'Intrigant de province*, comédie en 5 actes, en vers. VIII. *Recueil d'opuscules poétiques*. IX. *Essai d'une nouvelle théorie du mouvement*. X. *Comparaison de l'algèbre descriptive avec les principes ordinaires de l'application de l'algèbre*. Plusieurs de ces productions sont restées inédites. Une commission de l'Académie royale des sciences a fait un rapport avantageux sur les deux derniers ouvrages, que l'auteur avait soumis à son approbation. B—ns.

MICHEL-LE-FOU (*il Pazzo*), lazzarone, ainsi nommé à cause des dérèglements de sa jeunesse, était domestique d'un marchand de vins, lorsque les Français marchèrent contre Naples, en 1799. Comme il avait acquis par sa force et son audace une sorte de célébrité, les lazzaroni le choisirent pour chef. A leur tête, Michel fit éprouver des pertes assez considérables aux troupes françaises, et il exerça, pendant quelques jours, à Naples, un rôle analogue à celui de Masaniello (*voy.* ce nom, XXVII, 342). Plusieurs nobles, soupçonnés de vouloir traiter avec les Français, furent, par ses ordres, impitoyablement massacrés, leurs maisons pillées et détruites; tout plia devant lui. Mais, ayant fait une sortie, il tomba entre les mains des ennemis après un combat acharné, et fut conduit au général Championnet, qui, connaissant son influence, le traita avec bonté, et lui offrit le grade de chef de brigade, s'il voulait embrasser la cause des patriotes. Séduit par ces propositions, Michel jura fidélité aux Français, et rentra à Naples avec ses compagnons, en criant *vive la République*. Son premier soin fut de donner à Saint-Janvier une garde-d'honneur, choisie parmi l'élite des lazzaroni; et lorsqu'il n'eut plus à combattre, il se fit orateur. Haranguant le peuple, tantôt monté sur les tréteaux destinés aux comédies de Polichinelle, tantôt porté sur les épaules de quelques-uns de ses anciens camarades, il prononça des discours remarquables par un rare bon sens et une piquante originalité. Sorti du peuple, il savait par quels moyens on agit sur l'esprit de la multitude;

aussi ses arguments produisaient-ils toujours leur effet. « Si le pain est « cher, disait-il un jour, c'est parce « que le tyran fait saisir les vaisseaux « chargés de grains qu'on nous en- « voyait de Barbarie. Que devons- « nous faire? Le haïr, le combattre, « mourir tous plutôt que de le re- « voir. » Puis il ajoutait : « Le gou- « vernement d'aujourd'hui n'est pas « la république, la constitution n'é- « tant pas encore achevée; mais « quand elle le sera, nous le juge- « rons d'après nos plaisirs et nos « souffrances. Les savants connais- « sent la cause du changement des « saisons; nous, nous savons seule- « ment que nous avons chaud ou « froid. Nous avons tout souffert « sous le tyran, guerre, peste, trem- « blement de terre; on dit que nous « serons heureux sous la république; « laissons-lui le temps de nous le « prouver. Qui veut récolter vite sè- « me des raves et ne mange que des « racines; qui veut manger du pain « sème du grain, et attend une an- « née. Il en est de même de la répu- « blique : pour les choses durables, « il faut du temps et de la peine; at- « tendons. » Un jour, un homme du peuple lui ayant demandé l'explication du mot *citoyen*, il répondit : « Je ne sais pas, mais ce doit être un « beau nom, car les *capezzoni* (c'est « ainsi que le peuple de Naples ap- « pelle les hauts fonctionnaires) l'ont « pris pour eux. En disant à chacun « *citoyen*, il n'y a plus ni d'excellen- « ces ni de lazzaroni; ce nom nous « rend tous égaux. ». Un autre ayant ajouté : « Que veut dire cette égalité ? « Cela veut dire, répondit Michel « en se montrant lui-même, cela « veut dire qu'on peut être lazzarone « et colonel; les seigneurs étaient ja- « dis colonels dans le ventre de leurs « mères, je le suis, grâce à l'égalité; « alors on était grand en naissant, au- « jourd'hui on arrive à la gran- « deur. » Lorsque les Calabrais, conduits par le cardinal Rufo, se présentèrent devant Naples, Michel, qui sans doute avait pris goût à l'égalité et ne se souciait pas de redevenir lazzarone, combattit avec la plus grande valeur dans les rangs des patriotes. Ceux-ci, ayant été abandonnés par les Français, furent obligés de livrer la ville aux troupes royales, après une capitulation qui garantit la vie et la liberté à tous ceux qui s'étaient compromis dans les évènements antérieurs. Mais, à l'arrivée de Nelson, le traité fut méconnu et les exécutions commencèrent. Michel, livré à une horde de Calabrais, périt au milieu des plus horribles supplices. A—T.

MICHEL (Jules), né à Caen, en 1790, fit ses premières études au lycée de cette ville, où il s'appliqua particulièrement à l'étude des mathématiques. Admis à l'École polytechnique, à la suite d'un brillant examen, il en sortit, en 1809, pour passer à l'École d'application du génie et de l'artillerie, à Metz, avec le grade de lieutenant en second d'artillerie de marine, arme qu'il avait choisie dès son entrée à l'École polytechnique. Il se distingua aux batailles de Lutzen et de Bautzen. Dès le début de la campagne de 1813, Michel, qui n'avait que vingt-trois ans, fut nommé capitaine. Dans une affaire où il se trouva isolé du reste de son régiment, il soutint seul, avec sa compagnie, le feu d'un bataillon prussien, et ne lâcha prise qu'après avoir perdu beaucoup de monde, et sur l'ordre formel de son général, le comte Bonnet qui, témoin de son intrépidité, le mit à l'ordre de la division; le lende-

main, la croix de la Légion-d'Honneur brillait sur sa poitrine. La paix le rendit à ses études favorites. Il fut appelé à diriger successivement la fonderie de Nevers et les arsenaux de la Guadeloupe et de Lorient. Les améliorations qu'il introduisit dans le service de ces établissements prouvèrent l'étendue et la solidité de ses connaissances. Parvenu au grade de lieutenant-colonel, et décoré de la croix d'officier de la Légion-d'Honneur, Michel remplisait au port de Lorient les fonctions de directeur d'artillerie, quand une mort prématurée l'enleva, le 22 avril 1838. On a de lui : I. *Le Mémorial de l'artilleur marin, rédigé suivant l'ordre alphabétique des matières*, Paris, 1828, in-8°. Puisé aux sources les plus sûres, cet ouvrage renfermait dans un même volume tous les renseignements nécessaires au service de l'artillerie de la marine. Si les progrès de la science l'ont rendu insuffisant, on ne peut s'empêcher de reconnaître que, lors de sa publication, il était à son niveau. II. *Observations sur le corps royal de l'artillerie de marine*, insérées dans les *Annales maritimes de* 1835. A la suite de cet opuscule, où l'auteur démontre la nécessité de conserver l'artillerie de marine, alors menacée tout au moins de réduction, on trouve la réponse qu'y fit M. Rocquemaurel, lieutenant de vaisseau. Dans cette réponse, intitulée : *Considérations sur la question de l'artillerie navale, en réponse à une brochure publiée par M. J. Michel*, etc., M. Rocquemaurel reconnaît que l'artillerie de marine est nécessaire et même indispensable pour l'armement des colonies et des batteries de côtes, pour la conservation du matériel et les travaux des ports, ainsi que pour fournir un contingent dans les expéditions navales qui auraient pour but d'attaquer une position, et de s'y établir; qu'enfin sa fusion avec le corps des officiers de vaisseau ne servirait qu'à dissimuler, sous le même uniforme, les spécialités bien distinctes qui les séparent.

P. L—T.

MICHELBURNE ou *Michelbourn* (le chevalier Édouard), voyageur anglais, était riche. Le goût des aventures, et aussi le désir d'augmenter ses richesses, lui firent équiper à ses frais deux vaisseaux ; il en prit le commandement lui-même, et choisit pour pilote Jean Davis (*voy.* ce nom, X, 614), que deux voyages dans les mers du Nord avaient rendu célèbre. Il partit de Cowes, dans l'île de Wight, le 15 déc. 1604. Excepté la perte de quelques matelots en voulant prendre terre à l'île de Fernando de Noronha, dans l'Océan Atlantique, au sud de l'équateur, où la mer est fort agitée, il ne lui arriva rien de fâcheux. Ensuite, il prit terre à la baie de Saldanha, au nord du cap de Bonne-Espérance, puis il passa entre les îles nombreuses qui s'étendent depuis les 20 degrés de latitude sud, jusque dans le voisinage de la ligne équinoxiale. Ayant abordé à Bata, grande île sur la côte occidentale de Sumatra, il se promenait le long du rivage, lorsqu'il crut découvrir un vaisseau sous une petite île qui n'en est pas éloignée. Il y envoya aussitôt Davis, qui trouva trois petits navires à l'ancre. On l'invita, par signes, à s'approcher. Comme Davis conçut des soupçons, il retourna vers Michelburne, afin de prendre des armes. Étant revenu le lendemain, les navires devinèrent ses intentions et mirent à la voile. Il les poursuivit, quoiqu'il n'eût que dix hommes avec lui, et que les autres fussent au nom-

bre de vingt. Un coup de pierrier, qui en tua deux, contraignit un de ces navires de s'arrêter. Il y restait encore six Portugais de Prianam, ville de Sumatra ; le bâtiment était chargé de vivres. Les prisonniers annoncèrent qu'un vaisseau anglais était à Prianam. Davis leur rendit la liberté ; et, peu de jours après, les Anglais rejoignirent les deux autres bâtiments qu'ils forcèrent de s'échouer. Davis ayant continué de longer la côte, reçut la confirmation de la nouvelle qu'on lui avait donnée, et, réuni à Michelburne, il entra le 9 août dans dans la rade de Prianam, où l'on eut le plaisir de rencontrer le *Whelp*, le second vaisseau, dont on avait été séparé le 9 mai précédent, par une tempête affreuse, au sud du cap de Bonne-Espérance. Les Anglais étant partis le 21 août pour Bantam, rencontrèrent deux prôs, ou petits bâtiments de malais, dont ils voulurent s'emparer. L'un se sauva ; l'autre fit quelque résistance, et plusieurs Anglais furent blessés. Enfin il fut pris, et l'on sut par les Malais qu'ils couraient les mers pour s'emparer de tous les bâtiments moins forts qu'eux, et que, dans leur île, voisine de celle de Sumatra, ils retenaient des hommes et des femmes d'Europe, échappés au naufrage d'un grand bâtiment. Des navigateurs tout occupés de leur commerce, n'auraient peut-être pas été assez affectés du malheur de ces prisonniers pour tenter de les mettre en liberté; d'autant plus qu'il y avait à présumer qu'ils étaient Portugais. Mais Michelburne ne put supporter l'idée de leur infortune et résolut de les délivrer. Il se fit conduire vers l'île, jeta l'ancre à cinquante pas du rivage, et envoya Davis dans la chaloupe pour prendre des informations. Celui-ci revint bientôt à bord avec les deux Européens : c'étaient des Portugais, qui, n'ignorant pas la mésintelligence des deux nations, conjurèrent l'amiral de ne voir en eux que des hommes et de compatir à leurs malheurs. Rassurés et traités avec bonté, ils commencèrent le récit de leurs aventures : partis de Ternate pour Calicut, ville de la côte de Malabar, leur capitaine avait voulu voir le port d'Achin ; mais s'étant engagé dans les îles qui bordent la côte occidentale de Sumatra, il y avait fait naufrage. Sept hommes seulement s'étaient sauvés avec trois femmes, dont une était la jeune veuve du gouverneur de Brancor. Les pirates n'avaient pas maltraité les Portugais ; mais ils avaient forcé les femmes à habiter avec eux, et le gouverneur malais avait pris pour lui la veuve du gouverneur portugais. Ils finirent ce récit en répandant un torrent de larmes, et supplièrent l'amiral de ne point abandonner des infortunés qui consacreraient leur vie à lui en marquer leur reconnaissance. D'ailleurs les Malais n'étaient que des pirates, en petit nombre et sans armes à feu; on en comptait au plus quatre-vingts, et les Anglais étaient au nombre de cent douze. On renvoya les Portugais à terre, et dès que le jour parut, on s'avança vers l'île. Le gouverneur s'apprêtait déjà à passer dans une île voisine avec ses femmes, lorsqu'on lui coupa le chemin; saisi d'épouvante à la vue des Anglais, il s'enfuit avec sa troupe, abandonnant les Portugais et les dames, qui furent très-bien reçues par Michelburne. Ayant eu même occasion de prendre peu après un bâtiment du Guzarate, sur lequel il y avait beaucoup de marchandises, il leur distribua, surtout à la jeune veuve, des étoffes fort riches, et les conduisit enfin à Bantam où



elles désiraient aller. En s'approchant de Patane, quelques mois après, il arriva aux Anglais une aventure moins agréable. On aperçut une jonque chargée de pirates Japonais, que l'on sut depuis avoir exercé leurs brigandages sur les côtes de la Chine et de Camboje. Ils avaient alors perdu leur pilote et ne savaient trop où aller. Mais déterminés à tout, et au nombre de quatre-vingts, ils ne laissèrent pas de se défendre d'abord contre les Anglais. On ne les traita point mal, parce qu'étant assez bien vêtus, ils n'avaient pas l'air de matelots ni d'écumeurs de mer. Cependant, quand ils se virent prisonniers, ils formèrent le projet de s'emparer du bâtiment de Michelburne. A cet effet, sous prétexte de lui faire une visite, ils y passèrent au nombre de vingt-cinq, avec des armes cachées. L'amiral, ayant conçu de la défiance, chargea Davis et quelques hommes de visiter la jonque, pour voir s'il n'y avait pas d'armes échappées à la première recherche. A peine y était-on, que les Japonais tombèrent sur les Anglais et les tuèrent tous à l'exception de Davis, qui put se jeter dans la chaloupe. Au même instant, les vingt-cinq brigands qui étaient sur le vaisseau de l'amiral massacrèrent tous ceux qui se présentèrent à eux. Michelburne était sur le pont avec quelques-uns des siens, d'où ils repoussaient, à coups de piques, les Japonais qui s'efforçaient d'y monter. Cependant une douzaine de ces forbans, enfermés dans la chambre du capitaine, tentaient d'y mettre le feu. Pour se tirer promptement d'un si grand danger, le courageux Michelburne, au risque de périr lui-même, fit braquer deux petites couleuvrines contre les planches qui formaient le mur de la chambre. Ce moyen réussit. Les Japonais furent tués ou blessés sans que le bâtiment en souffrit. Un seul avait échappé aux balles et aux éclats des planches; il se jeta à l'eau, mais perdant l'espérance d'arriver à son bâtiment, il revint à la nage et demanda quartier. Michelburne empêcha ses gens de le tuer; il le fit reprendre à bord, lui reprocha sa trahison, et l'interrogea sur leurs desseins: « C'était de vous couper la gorge à tous, « répondit ce féroce Japonais, et « de nous emparer de votre vaisseau. » Ce fut la seule question à laquelle il voulut répondre; il demanda même qu'on le poignardât promptement. Le lendemain, l'amiral ordonna qu'il fût pendu; il se laissa faire sans résistance, mais ses mouvements furent si furieux lorsque l'exécuteur l'eut abandonné, qu'ayant rompu sa corde, il tomba dans la mer. On ne put savoir s'il s'était noyé, ou si, ayant repris l'usage de ses sens, il s'était sauvé à la nage. Davis, en revenant vers l'amiral, avait été tué par un de ces malheureux qui cherchait à se jeter à la mer. A quelque temps de là Michelburne s'empara d'un vaisseau chinois, d'où il tira plusieurs ballots de soie dont il paya la valeur; et poussé vers deux îles désertes, où il fut contraint de relâcher, il y aperçut des Portugais échappés à un naufrage, mais si maigres et si affaiblis par le long jeûne auquel ils avaient été forcés, qu'ils conservaient à peine la figure humaine. Il y avait entre autres un jeune homme, fils du capitaine, qui était à l'extrémité. Les bons soins le sauvèrent, tandis que plusieurs de ceux qui étaient en meilleur état, périrent pour avoir pris de la nourriture sans précaution. Une tempête furieuse enleva, peu de jours après, les deux vaisseaux anglais de dessus

leurs ancres, et les fit échouer sur le rivage. Cependant ils en furent quittes pour quelques avaries légères. Bientôt une flotte néerlandaise de cinq vaisseaux, commandée par Wibrantz van Warwick, entra dans la même rade. L'amiral apprit à Michelburne que le roi de Bantam, instruit de son dessein d'attaquer les vaisseaux chinois, et regardant cette entreprise comme une insulte qui lui était faite, parce qu'elle le privait de l'avantage que leur arrivée dans ses ports lui procurerait, paraissait disposé à maltraiter les Anglais. On peut supposer que l'intérêt de sa nation faisait tenir ce langage à Warwick, et lui dicta également l'offre de mettre à la voile ensemble pour retourner en Europe. Michelburne répondit que, n'ayant pas encore atteint le but de son voyage, il ne pensait pas sitôt à l'interrompre. Cependant, après le départ des Néerlandais, il réfléchit sérieusement à sa position. Le mauvais état de son vaisseau le décida, quoiqu'il n'eût tiré qu'un médiocre parti de son expédition, à s'éloigner le 5 février 1606. Sa traversée fut heureuse, et, le 9 juillet, il arriva à Portsmouth, après 19 mois d'absence. Étant retourné dans sa patrie, il y mourut quelques années plus tard. Sa relation a été imprimée dans le recueil de Purchas, tom. Ier. Elle offre des renseignements intéressants sur les pays que ce navigateur a vus. L'*Histoire générale des Voyages*, par Prevost, qui la contient, défigure plusieurs noms propres. E—s.

MICHELESSI (Dominique), littérateur italien, naquit à Ascoli en 1735. Il embrassa l'état ecclésiastique et devint secrétaire des prélats Caprara et Trajetto Caraffa, qui depuis furent revêtus de la pourpre romaine. Ces fonctions l'ayant mis en relation avec un grand nombre de personnages distingués, en Italie et au dehors, servirent à faire ressortir ses talents. Appelé par Frédéric II, auquel il avait dédié une *Vie du comte Algarotti*, il se rendit à Berlin, et ne s'y arrêta que peu de temps; victime de l'envie de quelques-uns de ses compatriotes, qui jouissaient de la faveur de ce grand prince, il quitta la Prusse et passa en Suède, où il fut comblé d'honneurs, et admis dans l'intimité du roi Gustave III. Michelessi avait le don des langues: il apprit le suédois en six mois, et traduisit en cette langue les *Amours d'Héro et Léandre*, ainsi que les *Épîtres d'Ovide*. Il mourut à Stockholm le 3 avril 1773, peu de temps après y avoir été nommé membre de l'Académie des sciences. On a de lui : I. *Laudatio in funere serenissimi principis Marci Fuscarenni habita coram Venetis patribus*, Venise, 1763. II. *Memorie intorno alla vita ed agli scritti del conte Francesco Algarotti*, Venise, 1770, in-8°. Il en existe une traduction française par le professeur Castillon, Berlin, 1772, in-8°. III. *Versi sciolti a S. A. R. Maria-Antonietta, principessa di Baviera, elettrice di Sassonia*, sans date et sans nom de lieu. IV. *Gustavi III Sueciæ regis orationes, a sueco in latinum versæ*, Berlin, 1772. Cette traduction est dédiée au pape Clément XIV. V. *Lettera a monsignor Visconti, arcivescovo d'Efeso e nunzio apostolico presso le LL. MM. II. e RR., sopra la rivoluzione di Svezia, succeduta il di 19 agosto 1772*, Stockholm, 1773, in-8°; traduite en français la même année, et imprimée à Stockholm, in-12. VI. *Carteggio del principe reale, ora rè di Svezia, col conte Carlo di Scheffer, senatore del regno*, Venise, 1773, in-8°. VII. *Operette in prosa ed*

in verso composte in Svezia, in-8°, sans date et sans nom de lieu. C—AU.

MICHELET (ÉTIENNE), poète, né à Marseille, en 1787, manifesta très-jeune un talent décidé pour la poésie. A quinze ans il faisait une tragédie de *Philoüs*, dont plusieurs fragments lus à l'Athénée littéraire de Marseille, en 1805, lui valurent les suffrages des littérateurs distingués qui formaient cette réunion, où il fut admis dès-lors, et dont il fut par la suite un des membres les plus remarquables. Entré au service en 1810, il fit les campagnes de 1810, 1811 et 1813 en Espagne, et celle de 1814, en France. Le 19 mars de la même année, il écrivit au duc d'Angoulême, pour solliciter la permission de servir sous ses ordres, en qualité de simple soldat; mais, au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, il donna sa démission. Deux jours après, il fut appelé en duel, par trois officiers de son régiment, en réparation des propos qu'il avait tenus à la nouvelle du débarquement de l'empereur. Trois blessures furent le résultat de cette provocation. Il partit alors pour Marseille et se présenta au comité provisoire, afin de reprendre du service dans les armées royales que levait cette ville. Entré, comme simple chasseur, dans la troupe destinée à combattre l'armée du maréchal Brune, il y resta en cette qualité jusqu'au moment où il fut promu au grade de capitaine dans un bataillon d'élite organisé par le général Perreymond. Après avoir servi successivement dans plusieurs régiments, il passa au 45e de ligne, qu'il suivit à la Martinique. Le capitaine Michelet mourut à Fort-Royal, en 1829. On a de lui : I. *La Mort du duc d'Enghien*, Paris, 1820, in-8°. Ce poème fut composé dès l'année 1804, mais les circonstances ne permirent pas de le faire imprimer. II. *La naissance du duc de Bordeaux*, chant lyrique, Paris, 1820, in-8°. III. *Le combat de Navarin*, Perpignan, 1827, in-8°. Michelet est auteur de plusieurs autres poésies, insérées dans des journaux du temps, tels que *La Foudre*, *le Drapeau Blanc*, etc. A—Y.

MICHIEL (JUSTINE RENIER), née vers 1754, était petite-fille de l'avant-dernier doge de Venise, Paul Renier. Elle épousa un Michiel, descendant lui-même de plusieurs doges (*voy.* MICHELI, XXVIII, 592). Élève du célèbre Cesarotti, elle avait puisé à son école des connaissances profondes, variées, et s'était adonnée surtout à l'étude de la littérature anglaise. Elle traduisit en italien plusieurs drames de Shakspeare, dont trois furent publiés avec une préface et des notes qui firent le plus grand honneur à Mme Michiel. Lorsque M. de de Châteaubriand maltraita avec tant d'humeur les gloires vénitiennes, Mme Michiel lui répliqua par une lettre imprimée, où régnait le persiflage le plus spirituel, sans toutefois manquer aux égards que méritait l'illustre écrivain. Mais l'ouvrage qui lui a fait le plus de réputation, est l'histoire de l'*Origine des fêtes Vénitiennes*, Venise, 1817, 5 vol. in-8°, en italien et en français. Le salon de Mme Michiel était fréquenté par tous les étrangers de distinction, qui ont souvent rendu hommage à ses rares qualités. Le célèbre Rumford surtout s'y montra, pendant long-temps, très-assidu. Mme Michiel mourut à Venise, en 1832. A—Y.

MICHOT (ANTOINE), comédien français, né à Paris, en 1768, s'attacha, jeune encore, au théâtre de l'Ambigu-Comique, et y joua très-médiocrement des rôles chevaleresques

dans les pantomimes dialoguées, qu'on appela depuis des mélodrames. Bientôt dégoûté de ce genre de pièces, dont le style bonrsoufflé ne s'accordait point avec son humeur joviale, et auquel, d'ailleurs, ses dehors, dépourvus de noblesse, ne convenaient pas davantage, il s'essaya dans la comédie, et entra, en 1786, aux Variétés du Palais-Royal, où il ne contribua guère moins que ses camarades, Beaulieu et Bordier, au succès des comédies d'intrigues, qui attiraient la foule à ce théâtre (*voy.* Dumaniant, LXIII, 114). En 1790, lorsqu'à la place des Variétés, les sieurs Gaillard et Dorfeuille organisèrent, rue de Richelieu, un second Théâtre-Français, Michot fit partie de leur troupe, à laquelle s'étaient réunis Monvel, Talma, Dugazon et madame Vestris; et, s'associant constamment au sort plus ou moins heureux de ces acteurs, il n'abandonna qu'en 1822 la carrière théâtrale, où trente années de services lui assuraient une double pension de retraite. A l'époque où le ministre François de Neufchâteau avait réuni, en une seule société, les acteurs de l'ancienne Comédie-Française et ceux du théâtre de la République, Michot, attaché désormais au Théâtre-Français, proprement dit, s'était vu forcé d'abandonner presque entièrement l'emploi des valets, revendiqué par ceux des comédiens qui l'avaient tenu avant lui: il s'était contenté d'un certain nombre de rôles mixtes, qui lui donnaient peu d'occupation; mais les auteurs de l'époque s'empressèrent de travailler pour lui, et ils eurent bientôt lieu de s'en féliciter. Ce fut ainsi qu'il eut une grande part à la réussite de la *Belle fermière*, comédie médiocre de M[lle] Candeille, et qu'il contribua, plus encore, au brillant succès de *la Jeunesse de Henri V*, pièce dans laquelle il sut donner au personnage du capitaine Coop la physionomie la plus plaisante et la plus originale. Ceux des autres rôles où il était assuré de plaire au public, par un adroit mélange de brusquerie et de sensibilité, étaient le Jean Buller, dans le drame des *Deux Frères* (traduit de Kotzebue); le père Dominique, de la *Brouette du Vinaigrier;* le Marin, des héritiers Casini, dans les *Projets de mariage*, et, en dernier lieu, le Michaud de la *Partie de chasse de Henri IV*. Il était parvenu à jouer ce rôle avec une bonhomie et une verve de gaîté rustique qui rappelaient Préville aux vieux amateurs. Il faut dire, néanmoins, que son talent, parfait dans les comédies de genre, était moins avantageusement placé dans les valets de l'ancien répertoire, où, comme le disait Grimod de la Reynière, sa *charpente osseuse de portefaix* s'accordait mal avec l'agileté piquante des Frontin et des Mascarille. Michot jouait, pour ainsi dire, d'instinct, avec une justesse d'intention, un naturel, qui excluaient toute idée de calcul, et que son organe, aussi souple que mordant, faisait singulièrement valoir. On lui a souvent reproché de la paresse. En effet, homme de plaisir avant tout, il avait peu de goût pour le travail; aussi, ne le vit-on jamais disputer à ses camarades les rôles dont ils s'emparaient à son préjudice. Quoiqu'il ne fût pas musicien, il tirait un très-bon parti de sa voix, superbe basse-taille, et il se rendait par là fort utile à la société, dont il était devenu le chanteur officiel. Ce ne fut peut-être pas moins à ce talent particulier de Michot, qu'à la belle musique de Méhul, qu'on dut attribuer, dans le temps, le succès populaire du chant guerrier que l'auteur de Guil-

laume-le-Conquérant avait mis dans la bouche du sire de Poitiers :

Soldats français, chantez Roland,
L'honneur de la chevalerie.

On ne peut nier qu'en 1792 et en 1793, cet acteur n'ait paru partager les sentiments des révolutionnaires. Il fut alors chargé de diverses missions par le comité de salut public, et l'auteur de cet article l'a entendu faire chaudement l'éloge de Marat, dans le temps, à la vérité, où le buste de ce misérable n'avait point encore été porté à l'égout Montmartre. Mais il y avait du comédien dans toute la conduite de Michot, et, s'il est vrai qu'il s'affubla du bonnet rouge, on ne l'accusa pas du moins d'avoir commis d'odieuses vexations. Ses opinions politiques, à supposer qu'il en eût réellement, étaient si flexibles, qu'il accepta, sans hésiter, la direction particulière du théâtre de la Malmaison, à l'époque où, sous le titre de premier consul, le maître de ce château venait d'anéantir la république; et l'on sait qu'après la restauration et pendant les Cent-Jours il se montra zélé royaliste. Du reste, il apportait dans la société ces manières rondes et joviales qu'on lui connaissait à la scène, et, comme il joignait à beaucoup d'esprit naturel une mémoire riche d'anecdotes, sa conversation était fort amusante. Il mourut chez lui rue des Bons-Enfants, le 23 novembre 1826. De tous les comédiens français qui ont hérité de ses rôles, aucun, jusqu'ici, ne l'a dignement remplacé. F. P—T.

MICHU (Benoit), peintre sur verre, naquit à Paris, au commencement du XVIIIe siècle. Il s'adonna particulièrement au genre que l'on appelle *peinture en apprêt*, et qui consiste à fixer les couleurs sur le verre au lieu de les y incorporer. C'est avec ce procédé que Michu peignit les vitreaux de la chapelle de Versailles, ceux des Invalides et du cloître des Feuillants de la rue Saint-Honoré. Ces derniers morceaux, les plus parfaits que le siècle dernier ait produits en ce genre, furent exécutés sur les dessins d'Élye ; on les conserve au Musée royal des monuments français. Michu mourut à Paris, en 1803, dans un âge fort avancé. Z.

MICHU (Louis), acteur de l'Opéra-Comique, naquit à Reims, le 4 juin 1754. Il vint débuter, à Paris, sur le Théâtre-Italien, le 18 janvier 1775, par le rôle du *Magnifique*, et le 22 il joua *Colin*, dans *la Clochette*, et *Célicourt*, dans *l'Ami de la maison*. Comme aux avantages de la jeunesse, de la taille et de la figure, il réunissait les dispositions les plus heureuses pour l'emploi des amoureux, on s'empressa de l'admettre aux appointements, et, bientôt après, il fut reçu sociétaire. Michu répondit aux espérances que ses débuts avaient données. Son zèle et son intelligence ne se démentirent jamais : il devint en peu de temps un des sujets les plus précieux de son théâtre, et s'y montra digne de seconder et de remplacer Clairval (*voy.* ce nom, LXI, 85). Beaucoup de chaleur et de sensibilité, une grande habitude de la scène, un débit vrai, un jeu naturel, telles étaient les qualités qui le distinguèrent dans la plupart des rôles qu'il joua, et dans le grand nombre de ceux qu'il créa. Michu, à quarante-cinq ans, avait conservé les formes, l'organe, les grâces et la gentillesse de l'adolescence. Néanmoins, il fut toujours médiocre chanteur; aussi sa réputation commençait-elle à décroître, lorsque la méthode et le goût du chant italien, auxquels il ne put jamais se plier, devinrent des avan-

tages obligatoires pour les acteurs de l'Opéra-Comique. Mais si sa voix, peu étendue et sans mordant, était criarde dans les sons élevés, elle n'était pas dépourvue d'intérêt et de charme dans le *medium*, et semblait même ajouter au prestige de sa longue jeunesse. Comme acteur, Michu conserva aussi les défauts de cet âge, des gestes brusques et trop fréquents, trop de vivacité dans le maintien et dans la diction; mais ces défauts servaient encore à compléter l'illusion qu'il produisait surtout dans *Blaise et Babet*, dans *Sargines*, *Azémia*, *Félix*, *Paul et Virginie*, *Lisbeth*, et dans une infinité d'autres rôles où il n'a jamais été remplacé, pas même par Elleviou. On lui a reproché, avec plus de raison, trop d'uniformité dans sa manière, trop d'affectation et de mollesse dans ses costumes un peu efféminés; de-là sont nés peut-être des bruits injurieux sur les mœurs de Michu; il était d'ailleurs bon père, bon époux, et il avait l'âme honnête et sensible. Après avoir perdu dans la faillite du théâtre Favart les fonds qu'il y avait placés, il ne fut point compris, par suite d'une cabale, dans la réunion des acteurs de ce théâtre et de celui de Feydeau. Il se retira, le 27 février 1799, sans pouvoir obtenir la pension qu'il avait si bien méritée par ses talents et par vingt-quatre ans de service. Il se chargea de la direction du spectacle de Rouen; mais son entreprise n'ayant pas prospéré, le désespoir de manquer à ses engagements vint aggraver ses chagrins et le porta à terminer ses jours, en se noyant dans la Seine (1802). On a prétendu cependant que sa mort n'avait pas été volontaire. De trois enfants que Michu a laissés, sa fille aînée, Mme Paul-Michu, héritière des talents de son père, débuta et fut admise à l'Opéra-Comique en 1807, fut reçue sociétaire en 1817, et s'en est retirée en 1829. A—T.

MICOLON *de Guérines* (JOSEPH-MICHEL-JEAN-BAPTISTE-PAUL-AUGUSTIN), né, le 8 septembre 1760, à Ambert, d'une famille ancienne et respectée dans l'Auvergne, fit ses études ecclésiastiques à Paris, au séminaire de Saint-Sulpice, et prit ses degrés en Sorbonne où il eut pour professeur Duvoisin, son prédécesseur presque immédiat sur le siége de Nantes. Retourné dans son pays natal, il y remplissait les fonctions de vicaire-général de l'évêque de Clermont lorsque la révolution le força de se retirer en Suisse avec sa famille. La tempête révolutionnaire s'étant calmée, il revint dans son diocèse et y reprit ses fonctions. La manière dont il les exerça justifia la confiance qu'avait mise en lui M. de Dampierre, nommé, en 1802, à l'évêché de Clermont. Bien que Micolon de Guérines habitât à douze lieues de cette ville, son zèle l'y conduisait chaque semaine pour assister au conseil de l'évêché, et il faisait ce voyage à pied. Ce fut à la sagesse de son administration qu'on dut particulièrement le rachat des séminaires, le rétablissement de plusieurs communautés et l'acquisition d'un nouveau palais épiscopal. Sa charité se montra d'une manière remarquable pendant une maladie contagieuse qui se manifesta dans les hôpitaux de Clermont, et elle lui suggéra des ressources précieuses pour le soulagement des malades. Nommé évêque de Castres à la suite du concordat de 1817, il ne put prendre possession de ce siége et fut transféré à celui de Nantes. Aussitôt après sa consécration, qui eut lieu le 9 novembre 1822, il s'occupa avec une infatigable sollicitude de

tout ce qui pouvait contribuer au bien spirituel de son diocèse. C'est dans ce but qu'il favorisa l'établissement des sœurs de Pont-Château et de Saint-Gildas-des-Bois destinées à donner une éducation chrétienne aux enfants pauvres de leur sexe; qu'il acquit à son diocèse le petit séminaire de Guérande, et forma la communauté des philosophes, à Nantes; qu'il rétablit les retraites et les conférences ecclésiastiques; qu'il ouvrit à Saint-Similien une nouvelle maison ecclésiastique composée de prêtres auxiliaires pleins de zèle et de capacité. Afin de rétablir l'uniformité dans la liturgie de son diocèse, il publia, en 1825, une nouvelle édition du Bréviaire de Nantes, bientôt suivie de celle du Missel. Il était en Auvergne, lors de la révolution de 1830. Malgré le mauvais état de sa santé, dont il était allé demander l'amélioration à l'air natal, il n'hésita pas à retourner sur-le-champ à Nantes où l'on redoutait quelques réactions. « S'il y « a du danger, dit-il, la place du « berger est au milieu de son trou- « peau. » La santé, de plus en plus chancelante de ce vénérable prélat, le détermina à solliciter pour coadjuteur M. de Hercé, auquel il communiqua son esprit de charité et de tolérance. Il est mort à Nantes le 12 mai 1838. — M. Quérard, dans sa *France littéraire*, fait mention d'un abbé Micolon, secrétaire de l'académie de Clermont et auteur d'un *Éloge du P. Guerrier, prêtre de l'Oratoire*, 1773, in-12, de la même famille que l'évêque de Nantes. P. L—T.

MICQUEAU (JEAN-LOUIS), né à Reims, vers 1530, fit ses premières études sous les auspices et par les bienfaits du cardinal Charles de Lorraine, archevêque de cette ville. Ayant embrassé les doctrines de Calvin, il quitta Reims vers 1557 et alla s'établir à Orléans, où il se fit maître d'école, et devint, sept ans après, professeur de basses classes au collége de Champagne. Il fut pour un moment lié d'amitié avec Gentien Hervet, chanoine de l'église de Reims, natif d'Orléans, auteur de plusieurs ouvrages; mais la différence d'opinions les sépara bientôt. Micqueau, dont on ignore l'année de la mort, avait publié : I. *Lycampæi castri obsidio et excidium*, 1554, Paris et Rouen, 1555, in-12. II. *De constituenda apud Aurelios juventutis disciplina oratio*, etc., Paris, 1558, in-4°. III. *Aureliæ urbis memorabilis ab Anglis obsidio, anno* 1428 *et Joannæ Viraginis Lotharingæ res gesta*, Orléans, 1560, in-8°, et avec renouvellement de frontispice, Paris, 1560, 1631, in-8°. L'éditeur y joignit un supplément; la même année, du Breton en donna la traduction. Cet ouvrage est dédié au cardinal Charles de Lorraine. IV. *Réponse au discours de Gentien Hervet, sur ce que les pilleurs, voleurs et brulleurs d'églises, disent qu'ils n'en veulent qu'aux prêtres*, Lyon, 1564, in-8°. Le chanoine Hervet répliqua à Micqueau par une *Réponse contre une invective d'un maître d'école d'Orléans, qui se dit de Reims, sur le discours que les pilleurs*, etc., Reims, 1564. V. *Réponse de Jean-Louis Micqueau, aux folles rêveries, exécrables blasphèmes, erreurs et mensonges de Gentien Hervet*, Lyon, 1564, in-8°. VI. *Confutation des erreurs et prodigieuses hérésies de Gentien Hervet*, à laquelle celui-ci répondit encore. VII. *Lettre à Brutus ;* c'est une traduction de Cicéron que lui attribue Lacroix du Maine. VIII. *Histoire de Jésus-Christ*, etc. Micqueau a aussi laissé quelques pièces de vers latins. L—o—s.

MIDDLETON (Thomas Fanshawe), premier évêque de Calcutta, naquit en janvier 1769, à Kedlerton, dans le comté de Derby. Fils unique, il reçut une éducation très-soignée, sous le double rapport du développement intellectuel et des mœurs. Au collége l'Hôpital-du-Christ, il eut pour maître le rigide Jacques Bowyer dont on connaît le fanatisme pour la discipline; et parmi ses condisciples il compta Coleridge, Thornton qui fut ambassadeur en Suède, et Richard, l'auteur des Bretons primitifs (*the Aboriginal Britons*). Il suivit ensuite les cours de haut enseignement de Cambridge, et il y prit ses trois degrés en 1792, 1795 et 1808. Il s'était voué de bonne heure à la théologie. Son baccalauréat fut immédiatement suivi de la réception des saints ordres; et après avoir été un an à peu près le précepteur particulier des enfants de l'archidiacre de Lincoln, Jean Pretyman, frère de l'évêque de cette ville, il obtint en 1795 le rectorat de Transor (Northampton). Deux ans après il se maria; ce fut sans doute pour subvenir à l'accroissement de dépenses suite de cet événement, qu'il sollicita un second rectorat (Petit-Bytham avec Château-Bytham), qu'il put cumuler avec le premier (1802). Les revenus de ces deux cures lui permettaient de consacrer ce qui lui restait de loisirs aux études de son choix: ces études étaient surtout théologiques et philologiques: il y fit des progrès assez marqués pour être classé, par l'opinion des ecclésiastiques de la Grande-Bretagne, au nombre des hommes remarquables de l'église anglicane. Aussi vit-on sans étonnement et sans jalousie sa nomination, non-seulement au vicariat de Saint-Pancras (Middlesex) et de Puttenham (Hertford) (1811), mais encore à l'archidiaconat de Huntington (1812). La paroisse de Saint-Pancras était alors dans un état déplorable sous le rapport du matériel religieux. Pour une population de plus de 50,000 âmes, il n'y avait qu'une chapelle pouvant contenir 300 personnes. Cette insuffisance durait depuis long-temps, mais chaque jour y ajontait en augmentant le chiffre déjà si supérieur des habitants. Middleton voulut y mettre un terme; et s'il n'y parvint, il appela du moins l'attention du public sur l'abus, et il détermina le cabinet par ses représentations, à présenter à la Chambre des Communes un projet de loi ayant pour but d'autoriser la construction d'une nouvelle église. Une opposition furieuse, qui avait pour meneurs les membres des sectes dissidentes siégeant à la Chambre basse, accueillit la proposition : les antagonistes du bill en voulaient encore plus à l'archidiacre de Huntington qu'aux ministres secrétaires d'État. Finalement la mesure échoua. Mais le retentissement même de la discussion si partiale, engagée sur ce sujet, servit la cause qui avait le dessous, et en même temps porta plus haut que par le passé le renom de l'archidiacre. Il ne renonça point à son dessein, mais il en prépara en silence l'exécution par d'autres voies, principalement en recueillant les offrandes destinées aux dépenses de construction, en formant dans le même but une réserve particulière prise sur les revenus habituels de son église; et c'est en suivant ces errements, c'est en profitant de ce qu'il avait déjà fait, que son successeur atteignit le résultat si désiré. Middleton l'eût obtenu lui-même, s'il fût resté en Angleterre. Mais le temps approchait où cet ecclésiastique, qui jusque-là était resté presque solitaire,

c'est-à-dire se bornant à peu près au cercle d'hommes parmi lesquels il avait à se mouvoir et sur lesquels il avait autorité, allait échanger la Grande-Bretagne contre l'Inde. Ayant été invité par la société pour la propagation du christianisme, à l'occasion du départ du missionnaire allemand Jacobi pour l'Inde, à prononcer, en présence de la société, un discours qui contînt des instructions pour l'entreprise à laquelle allait se vouer le jeune prêtre; non-seulement il s'acquitta de cette tâche à la satisfaction universelle; mais son discours, quand on l'imprima en 1813, fut encore plus goûté qu'à la simple audition, et l'opinion s'établit parmi les membres de la société, que Middleton était de tous les hommes le plus propre à diriger les établissements religieux aux Grandes-Indes. Cette opinion porta bientôt ses fruits. Le gouvernement s'était laissé convaincre par la société que la propagation du christianisme dans l'Inde soumise, était au nombre des moyens les plus efficaces qui pussent concourir au maintien de la domination britannique; et comme alors revenait le moment de prolonger les priviléges de la Compagnie anglaise des Indes, lord Castlereagh fit voter en principe, à l'assemblée générale, l'engagement de fournir des appointements à un évêque et à trois archidiacres. Middleton fut ensuite appelé au cabinet du ministre, où la proposition lui fut faite d'aller, comme évêque de l'Inde anglaise, à Calcutta. Nous n'entrerons pas dans le détail de ses tergiversations. Il paraît que véritablement elles furent sérieuses. Il pouvait y avoir des dangers réels à courir dans des contrées si profondément religieuses, si populeuses et où d'ailleurs il faudrait pénétrer sur des points où les troupes anglaises n'auraient point pénétré, ou ne protégeraient plus immédiatement par leur présence effective. Beaucoup d'amis lui conseillaient de ne pas courir ces chances aventureuses; et lui-même en effet se souciait peu d'abandonner sa paisible Angleterre. Finalement pourtant le titre d'évêque, l'honneur d'ouvrir la liste des évêques anglais de Calcutta et d'être comme le fondateur de l'anglicanisme aux Indes, l'idée qu'il rendrait à la religion un service réel, enfin les encouragements qui lui furent prodigués, et la conscience qu'il avait d'une circonspection et d'une réserve qui le préserveraient au moins des grandes chances de péril, triomphèrent des idées méticuleuses et mesquines. Il accepta, et partit de Portsmouth le 8 juin 1814, après avoir été sacré un mois auparavant, jour pour jour. En novembre il avait atteint les rivages du Bengale; et sur le champ, secondé de ses trois archidiacres, notamment de Loring, il commença l'œuvre difficile de la conversion des Indiens. Les sept années qu'il passa dans ces travaux sont sans contredit les plus remarquables de sa vie, et fondèrent l'avenir du christianisme aux Indes. La grande création qui les caractérise est celle du collége des missions de Calcutta, dont le quadruple but est d'élever de jeunes chrétiens anglais ou autres dans les principes de l'église anglicane, pour en faire des prédicants, des catéchistes ou des maîtres d'école; d'apprendre aux Musulmans et aux Hindous la langue anglaise, et les éléments des connaissances usuelles, dans un simple but temporel; de traduire les Saintes-Écritures, la Liturgie et divers ouvrages choisis de morale et de religion; enfin de recevoir les missionnaires an-

glais à leur arrivée dans l'Inde, afin de les initier aux principes et à l'usage des idiômes indigènes. Middleton ne cessait de donner, par lui-même, des soins de tous les instants à cet établissement de prédilection. Mais ce n'est point à cela que se bornaient ses travaux. Il parvint à faire fonder bon nombre d'églises sur divers points du territoire indien. Il visitait souvent les diverses parties des vastes régions confiées à sa direction spirituelle. Il surveillait tous les détails de l'administration, des conversions, des établissements secondaires, des voyages des missionnaires. Il recherchait tous les documents sur la propagation du christianisme dans les temps antérieurs. C'est moitié au zèle qu'il apportait à cette direction, souvent fatigante, et qui exigeait même, indépendamment des voyages, une contention d'esprit perpétuelle, moitié au redoutable climat de l'Inde, qu'il faut attribuer l'altération grave qu'il éprouva enfin le 2 juillet 1822, après avoir joui en général d'une santé très-satisfaisante dans sa nouvelle patrie, et qui l'emporta rapidement. Il expira le 8 juillet. Un monument lui fut élevé aux dépens de la société pour la propagation du christianisme, qui voulut lui rendre ce dernier et triste hommage, et qui en même temps vota un fonds de 150,000 fr. pour l'entretien de quatre élèves au collége des missions de Calcutta. Middleton avait de grandes connaissances philologiques: il savait le grec à fond et l'écrivait en prose avec une rare élégance; probablement on aurait de la peine à trouver des hellénistes qui s'exprimassent en cet idiôme avec autant de bonheur. Le secret de ce talent, c'est (indépendamment d'une habileté très-grande dans la langue) l'affinité qui existait entre la tendance correcte, pure, mesurée de son esprit et la nature de la prose attique, ce fin et lucide modèle de ce que nous nommerions prose académique. Middleton ne manque pas d'images, d'élan, d'abondance et de formes oratoires; mais tout cela tempéré par une haute raison, par la logique du bon sens, par le besoin d'aller au vrai et à l'utile. Au reste il n'est point tellement attique qu'on ne retrouve bien en lui le théologien et le lecteur de la Bible; il est pénétré des livres saints comme de la science divine, et sa manière de formuler révèle celle-ci, comme ses expressions se sentent de celle-là. On a de Middleton : I. *Traité théorique de l'article grec appliqué à la critique du Nouveau Testament*, Londres, 1808. C'est l'ouvrage classique par excellence, sur la matière. Il fit une très-haute réputation à Middleton, tant auprès des philologues que des théologiens. II. Un écrit périodique intitulé : *le Spectateur provincial*, 1795 (cette publication n'eut point de suite). III. *La bénédiction et la malédiction*, discours ou actions de grâce à l'occasion de diverses victoires navales et surtout de la victoire de Nelson, 1798; et un sermon intitulé : *Comment le Christ se partage*, prononcé devant l'évêque de Lincoln, 1808. IV. *Adresse aux paroissiens de Saint-Pancras, concernant la demande qu'il faudrait faire au Parlement d'une nouvelle église*, 1812, in-8°. P—OT.

MIEL (EDME-FRANÇOIS-ANTOINE-MARIE), homme de lettres, né à Châtillon-sur-Seine le 6 avril 1775, dut à son père, organiste, et à sa mère, fille d'un statuaire, l'avantage d'avoir vu de bonne heure pratiquer l'art et d'en comprendre le langage. Une forte éducation classique au collége

Sainte-Barbe, où il eut pour maître l'abbé Nicolle, qui devint son ami, plusieurs voyages sur mer, deux années d'études à l'École polytechnique, le préparèrent à exercer avec distinction toute profession honorable; mais son amour pour la retraite, son incapacité pour tout ce qui ressemblait, nous ne disons pas à l'intrigue, mais au savoir-faire dans le monde, le condamnèrent, pendant les quarante premières années de sa vie, à une profonde obscurité, d'où il ne sortit enfin qu'à force de travaux consciencieux et remarquables. Peu de temps après l'organisation des préfectures, le préfet de la Seine, Frochot, son compatriote, lui donna une place dans le service des contributions directes. Il y fut attaché pendant trente-six ans, dont vingt comme chef de division depuis 1816. Le zèle avec lequel il remplissait ses fonctions ne l'empêcha pas de suivre ses goûts studieux, dans la seule vue de l'art, ni de se livrer à l'étude de plusieurs sciences, notamment de l'histoire naturelle. Son instruction artistique se développait par ses continuelles visites dans nos Musées, dans les expositions publiques, et dans les ateliers des plus fameux artistes contemporains. Il se livrait, avec non moins de passion, à l'étude de la musique; et, quelque modique que fût son revenu comme employé subalterne, il ne manqua jamais un concert, une brillante réunion musicale: les privations pour se procurer ce plaisir distingué ne lui coûtaient rien. Ce fut vers cette époque de sa vie qu'il se chargea, pour une faible rétribution, de traduire de l'anglais la géographie de Pinkerton, ouvrage qui ne parut point sous son nom. Miel était peu pressé de se produire; mais ses amis surent l'apprécier, et il fut invité à coopérer à la rédaction littéraire, mais surtout artistique, de différents journaux, entre autres du *Moniteur.* Il rendit compte de plusieurs *Salons* du Louvre : en 1814, dans le *Journal général de France ;* en 1828, dans l'*Universel*; en 1834, dans le *Constitutionnel.* Il remplit également dans plusieurs feuilles la même tâche à l'égard des concerts et réunions musicales. Les artistes faisaient cas de ses jugements toujours consciencieux, exprimés d'ailleurs dans le langage le plus approprié à la chose. Plusieurs de ses articles furent traduits en anglais et en allemand, et l'Académie de Gand, satisfaite de la manière dont il avait apprécié les peintres flamands, lui envoya spontanément un diplôme de membre correspondant. En 1817, il donna son *Essai sur les beaux-arts et particulièrement sur le Salon de* 1817 (Paris, 1817, 1 vol. in-8°, publié par livraisons, accompagné de 38 gravures au trait, par M. V. Texier). Cet ouvrage, résultat de vingt ans d'études sur les arts du dessin et sur la musique, fit sensation, et créa pour son auteur une spécialité de critique. Dans ce livre, Miel, attaquant certaines directions proclamées nouvelles, et que le charlatanisme donnait pour du progrès, les signala avec raison comme de déplorables plagiats du temps de la décadence. David, le chef de l'École française, encouragea l'auteur du *Salon de* 1817. « Continuez, « lui dit-il, et vous rendrez service « aux artistes; car vous les compre- « nez. » Dès 1812, Miel avait influé, comme critique, sur l'opinion, en faisant revenir le public de ses préventions contre M. Ingres, dont le talent était alors méconnu, parce qu'on ne s'attachait qu'aux imperfections de ses premiers ouvrages.

Quelque sévères que fussent les principes de Miel, sa doctrine n'était point exclusive. Il fut un des premiers apologistes du moyen-âge; mais en s'élevant toujours contre la confusion des genres, c'est lui qui ressuscita comme artiste le célèbre potier de Saintes, Bernard Palissy, et qui rendit son nom populaire. Les considérations dont il fit précéder ses notices remarquables sur *Jean Cousin*, *Jean Goujon* et *Philibert Delorme*, en établissant la transition du gothique à la renaissance, pour ce qui concerne la peinture, la sculpture et l'architecture, ne se bornèrent pas de sa part à une polémique littéraire; il combattit avec énergie, mais vainement, comme une disparate choquante, l'ordonnance grecque appliquée à la restauration de la chapelle dans la vieille église de Saint-Germain-l'Auxerrois. Il se prononça avec plus de succès contre l'érection, dans la nef de Notre-Dame, du monument funéraire du duc de Berri: il démontra que cette construction, ainsi placée, détruirait l'effet du plus beau temple de la capitale. Nommé membre de la commission des Beaux-Arts auprès du préfet de la Seine, il rendit les plus grands services (1). Après la révolution de 1830, il s'opposa à ce que les murs de l'Hôtel-de-Ville, restaurés, fussent couverts de tableaux révolutionnaires. On ne l'écouta point: les tableaux furent commandés; ils furent faits; mais l'autorité n'osa leur donner cette destination, et ils sont demeurés dans les greniers. Ce fut pour le même motif que Miel publia, dans différents journaux, une suite d'articles, où il défendit le projet proposé pour les embellissements de la place de la Concorde, tel à peu près qu'il est exécuté, et qui fait aujourd'hui un des plus beaux ornements de la capitale (2). Critique droit et consciencieux, Miel évitait tout ce qui pouvait compromettre son indépendance : ce n'est pas que sa critique ne fût très-douce, mais il s'en dédommageait parfois dans la conversation, ce qui lui fit donner, par Gérard, le surnom de *Monsieur Fiel;* et Miel n'en était pas peu flatté, car ce dépit de l'artiste lui prouvait que ses critiques avaient rencontré juste. En 1830 se forma la société libre des Beaux-Arts; Miel, qui était déjà membre de la *Société des Enfants d'Apollon*, fit partie, dès l'origine, de la nouvelle société, qui lui confia, pendant dix années consécutives, la direction de toutes ses publications. En remplissant ces fonctions, qui équivalaient à celles d'un secrétaire perpétuel, moins les appointements, il épousa vivement cette nouvelle institution, qu'il appelait sa *seconde fille, sa fille chérie*. Il dirigea la mise au jour de cinq volumes des *Annales* de cette société: 1830-1831, 1836, 1837, 1838-39, 1839-40 (5 vol. in-8° avec quelques planches). Il y fournit lui-même un contingent considérable de rapports et de notices. La *Galerie française* lui doit plusieurs biographies; les articles les plus importants pour l'histoire de l'art, insérés dans l'*Encyclopédie des Gens du monde*, sont sortis de sa plume. Il publia, en 1819, un volume in-folio sur le *Cloître des Chartreux*, par Lesueur, comprenant l'examen et la description des 22 tableaux repro-

(1) Cette commission se composait de MM. Cartellier, Castellan, Ingres, Lebas, Cortot, Guérin, Gérard, Fontaine, David, Gatteaux, Visconti, Ach. Leclerc, Drolling, Picot, Delaroche, Decaisne, Cas. Delavigne, Lebrun, Vitet, Miel et Barrière.

(2) On sait que l'architecte à qui l'on doit ces travaux, est M. Hittorf, l'un des auteurs de cet article.

duits par la lithographie, avec une *Notice sur Lesueur* et une *Vie de saint Bruno*. Ce livre était dédié au duc de Berri. En 1825, Miel fit paraître l'*Histoire du sacre de Charles X, dans ses rapports avec les beaux-arts, l'histoire politique et la Charte constitutionnelle de la France*, 1 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui offre un aperçu rétrospectif de l'état des arts à l'époque du sacre de Louis XVI, comparé à leur situation un demi-siècle après, a mérité de survivre à la circonstance, et il est dans la bibliothèque de tous les amis des arts. Nommé membre du jury d'examen pour l'admission des institutrices dans le département de la Seine, Miel remplit, pendant plus de trente ans, ces fonctions, qui lui donnèrent l'idée d'un *Cours de perfectionnement* pour l'éducation des femmes. Il en a publié le plan d'après les bases indiquées dans l'admirable traité de Fénelon sur l'*Éducation des filles*. Il avait voué une espèce de culte à la mémoire de ce prélat. Témoin, en 1827, de l'inauguration du monument qui lui fut élevé dans la cathédrale de Cambrai, il vit dans cette solennité le sujet d'une *Ode à la ville de Cambrai*, qui valut à son auteur la *lyre d'argent*, décernée en 1828 par la société d'Émulation de cette ville, et, plus tard, le titre de citoyen de Cambrai. La même année, Miel avait obtenu la décoration de la Légion-d'Honneur; mais, malgré toute la bienveillance de M. de Chabrol, il aurait échoué dans ses sollicitations pour obtenir ce prix mérité de ses services, si la recommandation de l'abbé Liautard, son ami, n'était venue dissiper les préventions attachées alors à un homme qui avait beaucoup loué David, et fourni quelques articles à la *Minerve*. Comme administrateur, Miel avait traversé les circonstances les plus extraordinaires : deux invasions du territoire français, les désastres d'une famine, la remise en question des principales bases de l'organisation fiscale, la révolution de juillet et ses émeutes, circonstances qui, faisant de l'imprévu un élément habituel, ne le trouvaient jamais dépourvu de ressources. Il en fut de même du remboursement de la cotisation municipale à Paris, opération que l'agiotage couvait des yeux comme une riche aubaine, et qui serait devenue la proie de l'agiotage, sans la surveillance et la probité du chef de division, lequel fut désigné nominativement dans le compte-rendu comme le principal auteur du succès. On peut rappeler encore qu'en 1815, l'empereur Alexandre lui fit don d'une bague en diamants, pour son zèle à alléger les maux de l'invasion. En 1828, M. de Chabrol, qui l'avait nommé membre de la commission du canal St-Martin, le chargea d'une histoire statistique de la ville de Paris. Miel rassembla, avec beaucoup d'ardeur, les éléments de ce grand travail; mais trop difficile pour lui-même, quand il s'agissait de faire vite, il se borna à élaborer soigneusement les matériaux de cet ouvrage, sans rien mettre d'ensemble, et le congé d'un an qui lui avait été accordé, se passa sans que le premier chapitre fût écrit. Les événements de 1830 arrivèrent, et tant de travaux préparatoires se trouvèrent en pure perte. En 1833, Miel reçut sa retraite sans l'avoir demandée, et, pendant les dix années qu'il avait encore à vivre, il s'occupa exclusivement d'une histoire de l'art français : peinture, sculpture, gravure, musique, etc. Ce fut au milieu de cette occupation que la mort vint le frapper le 28 octobre 1842, à la

suite d'une longue maladie de poitrine, qui ne lui avait pas fait un seul instant abandonner ses travaux. Deux mois auparavant, il avait publié une notice très-intéressante sur Chérubini, dans le *Moniteur universel* des 24, 25 et 29 août. Quoiqu'il eût rassemblé une immense quantité de matériaux, cette même manie de tout vouloir perfectionner, qui lui avait fait perdre le résultat de ses recherches statistiques sur la ville de Paris, l'empêcha de mettre la première main à la composition même du premier chapitre d'un ouvrage pour lequel il avait réuni en notes, soigneusement rédigées mais sans suite, de quoi remplir plusieurs volumes. C'est ce qui a fait comparer ce laborieux amateur à un architecte qui ferait sculpter sur-le-champ les pierres, et même les ornements intérieurs de son édifice, avant d'en avoir creusé les fondements et posé les premières assises. On a de lui, outre les ouvrages que nous avons cités, une foule de notices insérées dans le recueil de la Société libre des Beaux-Arts. Les plus remarquables sont sur *Gluck*, *Garat*, *les deux Giraud*, *Brès*, *Nourrit*, *le Poussin*, etc. Il a fourni à la *Biographie universelle*, entre autres articles, *Viotti*. Ses articles de critique musicale ne sont pas moins nombreux, et n'ont pas eu moins de succès que ses articles sur les arts du dessin. Ceux qu'il a réunis dans une brochure intitulée : *De la symphonie et de Beethowen*, ont contribué puissamment à répandre en France le nom et la gloire de ce compositeur qui n'y était que peu connu. Miel a fait également apprécier à leur juste valeur les talents de deux célèbres virtuoses, Mme Bigot dont il a donné la notice dans le Supplément de cette *Biographie*, et le violoniste Baillot. Membre de la société des concerts, ses opinions étaient accueillies comme autorité par les plus illustres artistes et compositeurs. Enfin, mu par un sentiment fraternel, il a publié une *Notice sur Miel le jeune, un des morts de juillet*, Paris, 1831, in-8° de 20 pages et in-8° de 32 pages, avec un portrait et un *fac-simile* (*voy.* ci-après). D—n—n et H—r.

MIEL (Edme-Marie), chirurgien dentiste, frère du précédent, né à Châtillon-sur-Seine, le 23 mai 1777, reçut comme son aîné une éducation qui dirigea son esprit vers les arts. Lors de la première réquisition, il fit partie du contingent fourni par le département de la Côte-d'Or à l'École de Mars, et y fut employé à l'ambulance. Attaché ensuite à l'hôpital de Dijon, il sut faire marcher de front la pratique chirurgicale avec l'étude approfondie du dessin et de la musique. Étant venu à Paris en 1802, il eut un modique emploi dans les bureaux de la Légion-d'Honneur. Son talent musical le fit admettre dans l'intimité du grand-chancelier de Lacépède, qui était un *dilettante*; et lorsqu'en 1806, Miel embrassa la profession de dentiste, ce puissant protecteur l'attacha en cette qualité aux maisons impériales d'Écouen, de Saint-Denis et de la rue Barbette. Le protégé, d'ailleurs, avait eu le bonheur de s'associer au cabinet fort achalandé du dentiste Laveran, qui, pendant cinquante ans, avait joui de la confiance du public. Miel, en lui succédant, joignit à son nom celui de ce vénérable patron. Lui-même devint, en peu d'années, le dentiste le plus occupé de la capitale. La plupart des grands établissements, l'École Polytechnique, le collége de Henri IV, celui de Ste-Barbe, etc., lui donnèrent leur clientèle. Il consacra vingt années

à des observations consignées dans plusieurs mémoires, qu'il résuma dans un ouvrage intitulé : *Recherches sur l'art de diriger la seconde dentition*, ou *Considérations théoriques et pratiques sur les rapports entre les deux dentitions dans l'homme, et sur le mode d'accroissement des mâchoires* (Paris, 1826, 1 vol. in-8°, avec planches dessinées par l'auteur). Cuvier, ayant eu occasion de lire le manuscrit, l'annota par ces mots de sa main : « J'engage l'auteur à continuer ses « recherches, il est dans la bonne « voie. » Capitaine de la garde nationale réorganisée en 1813, Miel, lors de la première invasion en 1814, fut envoyé avec sa compagnie au parc de Monceaux, séparé de l'armée ennemie par un simple fossé. Louis XVIII, en lui conservant le titre de dentiste des établissements de la Légion-d'Honneur, lui en conféra la décoration. Lors du soulèvement de 1830, Miel reprit son uniforme de capitaine, et marcha à la tête de son ancienne compagnie, dans le dessein, disait-il, non de combattre, mais de rétablir l'ordre. Arrivé près du marché des Innocents, il voit la troupe de ligne qui se dispose à tirer; Miel, l'épée sous le bras, s'avance vers l'officier comme pour parlementer. Dans ce moment, des coups de fusil partent du côté des citoyens, la ligne riposte, et le malheureux Miel est atteint d'une balle au front. Une pension fut donnée à sa veuve par le gouvernement de juillet. A Châtillon-sur-Seine, sa ville natale, on a inauguré, dans la bibliothèque communale, son médaillon sculpté en marbre par le statuaire David. D—R—R.

MIGEOT (l'abbé Antoine), né le 6 juin 1730, à Chesne-le-Populeux (Ardennes), fut élevé par un de ses oncles, curé dans le voisinage, et envoyé ensuite à Reims où, après avoir fait de bonnes études, il embrassa l'état ecclésiastique, et remplit pendant cinq ans les fonctions de vicaire. Nommé, en 1758, professeur de philosophie à l'université de la même ville, il enseigna avec distinction, et se montra l'un des plus zélés défenseurs des opinions de Malebranche. Son cours embrassait nonseulement la métaphysique et l'éthique, mais aussi les mathématiques et la physique; et on lui est redevable d'avoir introduit dans l'université de Reims l'usage si raisonnable d'enseigner ces deux sciences en français. D'Alembert ne dédaignait pas de le consulter, et il en reçut quelquefois assez promptement la solution des problèmes les plus difficiles. Migeot prit le grade de docteur en théologie en 1766; et, par une distinction assez rare, l'université lui conféra, deux ans après, les honneurs du rectorat. Ayant obtenu un canonicat en 1774, il renonça à l'enseignement pour se livrer tout entier à l'étude approfondie des Pères de l'Église, surtout de saint Augustin. Sur ces entrefaites, la révolution éclata, et Migeot, obligé de fuir dans les premiers jours de septembre 1792, chercha un refuge à Bruxelles, où il vécut pendant quelques mois dans les plus dures privations. En 1794, il se rendit à Dusseldorf avec plusieurs prêtres du diocèse de Reims, qui avaient résolu de former une espèce de communauté religieuse dont Migeot devait être le chef. Hertem, en Westphalie, fut choisi pour leur résidence; mais, à peine arrivé, Migeot tomba malade, et mourut le 1er octobre 1794. On a de lui : I. *In Ecclesiæ perennitatem*, ode, Reims, 1767, in-4°. II. *In serenissimæ Delphinæ obitum*, ode, Reims, 1767, in-4°.

III. *In christianæ doctrinæ nobilitatem*, ode, Reims, 1769, in-4°. IV. *Sereniss. Delphino atque Delphinæ connubiale carmen*, Reims, 1770, in-4°. V. *Vox Dei percutientis et sanantis*, ode, Reims, 1774, in-4°. VI. *Philosophiæ elementa quinque distincta partibus*, Charleville, 1794, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage fut publié, avec le consentement de l'auteur, par l'abbé Carré. Migeot a laissé manuscrits plusieurs autres travaux importants, et dont on trouve la liste dans la *Biographie ardennaise*. M—D j.

MIGER (SIMON-CHARLES), graveur et poète, naquit à Nemours le 19 février 1736, et eut Cochin pour maître. Son premier ouvrage fut la gravure de l'*Ermite* de Vien. Il fit ensuite la plupart des portraits qui ornent l'*Histoire de la maison de Bourbon*, tous les dessins de la *Ménagerie du Muséum*, quelques planches des *Voyages* de Cassas, le portrait de Glück et celui du peintre Robert, d'après le tableau d'Isabey. Ce dernier est un morceau très-remarquable. On doit encore à Miger la gravure intitulée *le jeune Espagnol*, dédiée à Cretet, alors ministre de l'Intérieur. Tous ces ouvrages se distinguent par une touche ferme et un dessin correct. Miger mourut à Paris, le 28 février 1820. Il était membre de l'ancienne Académie de peinture, et avait cultivé en même temps la poésie et les arts. On a de lui : I. *Pensées d'Horace, extraites de ses odes, satires, épîtres et de son Art poétique* (latin-français), Paris, 1812, in-18. II. Une pièce de vers latins sur le *retour des Bourbons*, 1814. III. *Adresse à la France*, en vers français, 1815. IV. Traduction latine du *récit de Théramène* dans la tragédie de *Phèdre*. V. *Description de la galerie du Luxembourg*, en vers latins. Z.

MIGER (PIERRE-AUGUSTE-MARIE), littérateur, né à Lyon en 1771, fit ses études au collége de cette ville, et fut destiné à l'état ecclésiastique; mais la révolution étant survenue, il en embrassa la cause avec beaucoup d'ardeur. Nommé commissaire de police sous le règne de la terreur, il fut poursuivi après le 9 thermidor par le parti réactionnaire. Il se réfugia dans la capitale, fut employé dans les bureaux du comité de sûreté générale, puis dans ceux de la police, sous le Directoire et le Consulat. Étant passé de là au ministère de l'intérieur, il fut mis à la retraite vers 1820. Miger tint alors un cabinet de lecture à Paris; il concourut à différentes entreprises littéraires, et travailla à la rédaction de divers journaux. Ce fut lui qui dressa, en société avec Beauchamp et Giraud, les *Tables du Moniteur*, depuis son origine jusqu'à l'an VIII. N'ayant pu soutenir son établissement, il partit pour Évreux, dont la société littéraire l'avait nommé son secrétaire. Miger mourut dans cette ville le 2 oct. 1837. On a de lui : I. *Morale des Orientaux*, ou *Maximes et pensées diverses tirées des meilleurs ouvrages indiens*, etc., Paris, 1793, in-8°, et 1800, in-18. II. *Poésies diverses*, Paris, 1793, in-12. III. *Les chants de Selma*, poëme imité d'Ossian, 1798, in-18. IV. *Les veillées de Cayenne*, traduites de l'italien, 1798, in-8°. V. *Lady Frail*, roman traduit de l'anglais, Paris, 1800, in-8°. VI. *Plaisirs et peines*, ou *les travers d'une jolie femme*, roman traduit de l'anglais, Paris, 1800, in-8°. VII. Traductions ou imitations de quelques pièces d'Horace, 1801. VIII. *La corbeille de fleurs et le panier de fruits*, etc., Paris, 1806-1807, 2 vol. in-8° avec fig. Cet ouvrage, sans nom d'auteur, a été faussement at-

tribué à M. Jauffret. IX. *Manuel des propriétaires ruraux et de tous les habitants de la campagne*, Paris, 1810, 1811, in-8°, publié sous le nom de Sonnini, qui n'a fait que l'avant-propos. X *Manuel portatif des réformés et protestants de l'empire français*, sans nom d'auteur, Paris, 1808, in-18. XI. *La tresse de cheveux donnée*, poème de Pignotti, traduit de l'italien, Paris, 1809, in-8°. XII. *Tableaux historiques des campagnes de Napoléon, en Italie, en Égypte et en Allemagne*, sans nom d'auteur, Paris, 1810, in-fol. avec figures. XIII. *Ports de France, dessinés par Vernet et Hue*, avec un texte descriptif, Paris, 1812, in-4°, fig. XIV. *Histoire de l'enfant prodigue en douze tableaux, dessinée et gravée par Duplessis-Bertaux, avec un texte historique*, 1817, in-4°. XV. *Tableaux historiques de la Révolution française*, etc., sans nom d'auteur, Paris, 1818, 2 vol. in-fol. avec figures. XVI. *Souvenirs d'un barde*, ou *Poésies diverses*, sans nom d'auteur, Paris, 1821, in-18. XVII. *Table des Annales de la Revue encyclopédique*, etc., Paris, 1834, 2 vol. in-8°. Miger a dressé aussi les tables 1° des *Œuvres* de Voltaire, éditions de Déterville, de Renouard, de Delangle et de Beuchot; 2° de l'*Histoire de la décadence*, etc., de Gibbon; 3° du *Voyage du chevalier Chardin;* 4° de l'*Histoire universelle de Ségur*. On doit encore à Miger: 1° une édition, considérablement augmentée, de l'*Éloge de l'ivresse*, par Sallengre (*voy.* ce nom, XL, 184), Paris, in-12, 1798. 2° *Le Génie de Virgile*, ouvrage posthume de Malfilâtre, 1810, 4 vol. in-8°. M. Fayolle, ami de l'éditeur, a coopéré, non-seulement aux notes des *Bucoliques*, des *Géorgiques* et de l'*Énéide*, mais encore il a rempli une partie des lacunes laissées dans la traduction, en y insérant plusieurs fragments en vers, traduits de Virgile. 3° Une édition des *Poésies* de Dorange, précédée d'une notice sur l'auteur, 1812, in-12. C'est par erreur qu'à l'article DORANGE, XI, 570, on a attribué cette édition à M. Denne-Baron. Enfin Miger a donné quelques articles à cette *Biographie Universelle*.

M—D j.

MIGLIARA (JEAN), peintre, né à Alexandrie-de-la-Paille, en 1785, excella dans la représentation de l'intérieur des édifices anciens. Nul n'avait peint d'une manière à la fois si fidèle et si majestueuse la cathédrale gothique de Milan. Il ne réussit pas moins dans l'intérieur du portique de l'église de Saint-Ambroise de la même ville. Ces deux tableaux furent achetés presque aussitôt par d'habiles connaisseurs. On a vu à Paris, au salon de 1817, trois tableaux de ce peintre, que leurs possesseurs s'étaient empressés de faire connaître au public parisien, et qui représentaient : 1° une *Vue du canal de Milan*, prise dans la campagne, près d'un village; 2° l'*Intérieur de la grande cour de l'Hôpital de Milan;* 3° la *Vue de la colonnade des Thermes de Maxime-Aurèle*. Migliara produisit, depuis, un grand nombre de tableaux qui ont figuré aux expositions de Turin, de Milan et de Paris, et dont plusieurs appartiennent maintenant aux musées de différentes villes d'Italie. Migliara mourut à Milan le 18 avril 1837. Il était peintre du roi de Sardaigne et chevalier de l'ordre du mérite civil institué, en 1831, par le roi Charles-Albert.

G—G—Y.

MIGLIETTA (ANTOINE), médecin italien, naquit le 8 sept. 1763, à Carmiano, dans la terre d'Otrante. Après avoir fait son cours de collége à Lecce, il alla étudier la médecine

à Naples, sous Cotugno et Sementini (*voy.* ces noms, LXI, 453, et XLI, 548). Il obtint ensuite une place de médecin à l'hôpital Saint-Jacques; mais un concours s'étant ouvert peu après pour une chaire à l'Université de Lecce, il saisit avec empressement cette occasion de rentrer dans une ville, où il avait passé sa première jeunesse et qui était voisine de son pays natal. L'ayant emporté sur tous ses compétiteurs, il justifia le choix qu'on avait fait de lui, par de savantes leçons sur la physiologie. Cependant le désir d'etendre ses connaissances le fit bientôt revenir à Naples, où il ouvrit un cours particulier qui attira de nombreux auditeurs, et qu'il résuma plus tard dans son *Cours d'études médicales*. On reproche à Miglietta d'y avoir adopté, sans examen, les idées de Dumas de Montpellier sur la physiologie; mais la partie hygiénique est traitée avec talent, et fait regretter que la partie relative à la matière médicale n'ait pas été terminée. Il traduisit, peu de temps après, l'ouvrage de Fodéré sur la médecine légale, avec des notes et des modifications exigées par la législation du pays. Miglietta contribua puissamment à l'introduction de la vaccine qui, malgré les encouragements de Ferdinand Ier, rencontra d'abord à Naples la plus vive opposition. Nommé secrétaire perpétuel du comité central de vaccine, il entreprit de convaincre par des faits, et publia, dans ce but, un écrit périodique intitulé d'abord : *Transunto medico*, puis *Fascicoli vaccinici*. Miglietta fut, en récompense de ses services, nommé proto-médecin du royaume et professeur d'histoire médicale à l'Université de Naples. Il fonda, quelque temps après, le *Giornale medico napolitano*, dans lequel il inséra beaucoup d'articles. Ce médecin mourut à Naples, le 20 août 1826. A—Y.

MIGNOT (CLAUDINE-FRANÇOISE, vulgairement appelée MARIE), était fille d'une herbière du Bachet, près de Meylan, à une lieue de Grenoble. A peine âgée de 16 ans, et admirablement belle, Claudine, appelée dans son village *la Lhauda* (synonyme de son prénom en patois dauphinais), fut l'objet des empressements du secrétaire de Pierre de Portes d'Amblérieux, trésorier de la province de Dauphiné. Au jour fixé pour leurs fiançailles, une cause futile ayant offensé le futur, le projet de mariage fut rompu; mais, quelques mois après, le secrétaire, s'humanisant, demanda le consentement de d'Amblérieux qui, en l'accordant, permit de lui présenter la fiancée, et promit de faire les frais de la noce. D'Amblérieux, vieux garçon, possédait à Saint-Mury, commune de Meylan, un domaine où il se rendit et vit Clandine Mignot. Il en fut, dès l'abord, si épris, qu'il songea aussitôt à éloigner son secrétaire; il lui donna des commissions pressantes pour Grenoble, chargea ses amis de l'y retenir pendant quelques jours, et, forcé de parler mariage pour s'assurer de cette conquête, il envoya le soir même demander à M. Scarron, évêque de Grenoble, trois dispenses de publications de bans, épousa la Lhauda et congédia son secrétaire avec de l'argent. Ce mariage, duquel naquirent deux filles, qui moururent en bas âge, brouilla d'Amblérieux avec sa famille. Ce fut une raison de plus pour lui, d'instituer sa femme son héritière universelle, par un testament qui, après sa mort, fut attaqué par sa famille. La Mignot se rendit à Paris en 1653, pour solliciter un arrêt d'évocation; elle réclama la pro-

tection du maréchal de l'Hospital, alors âgé de soixante-quinze ans, qui la vit, l'aima et l'épousa dans la même semaine, 24 août 1653. Il était veuf, depuis le 8 juillet 1651, de Charlotte Des Essarts qui avait été, vers 1590, maîtresse de Henri IV et en avait eu deux filles légitimées. François de l'Hospital n'avait été connu à la cour et dans les salons de l'hôtel de Rambouillet que sous le nom de Du Hallier, jusqu'en 1643, époque à laquelle ayant obtenu le bâton de marechal de France, il avait repris son nom patronymique (*voy.* L'Hôpital, LXXI, 501). Il survécut de sept ans à son mariage avec sa Claudine, et en mourant il lui laissa autant de bien qu'il le put. Mais que lui laissa-t-il? C'est une question assez difficile à résoudre et qui a été bien controversée. Madame Du Noyer, le seul écrivain qui ait fait mention de Claudine Mignot, assure, dans ses *Lettres historiques et galantes*, qu'elle avait été ruinée par son mari, et ajoute qu'elle avait encore, pour acquérir de la fortune, le secours de ses attraits qui lui valurent la conquête de Jean-Casimir, ex-roi de Pologne (*voy.* Casimir, V, t. VII, pag. 278). Ce prince, après son abdication, en 1668, s'était retiré à Paris où Louis XIV lui avait donné les abbayes de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Saurin, d'Évreux, et de Saint-Martin de Nevers. Il eut occasion de connaître la veuve du maréchal de l'Hospital; charmé de ses agréments, il se donna à elle, et l'aima dès qu'il l'eut vue. Mais, quelle qu'ait pu être dès lors l'intimité de leurs relations, nous tenons pour certain qu'il l'épousa, le 4 novembre 1672; nous pourrions dire *in extremis*, car il mourut six semaines après, le 16 décembre. Quelques écrivains ont révoqué en doute ce mariage, parce qu'il n'est resté aucun acte qui l'ait constaté; c'était une de ces unions inégales, qui pourtant n'en sont pas moins légitimes, mariage de la main gauche et qu'en Allemagne on appelle morganatique ou morgénamique, (de *morgen-gabe*, présent du lendemain). Tel fut celui de Louis XIV avec madame de Maintenon, qui est aujourd'hui un fait incontesté, quoique purement traditionnel, car il n'en existe aucune preuve authentique. Madame Du Noyer dit dans les lettres déjà citées : « J'étais chez mademoiselle « d'Aleirac avec elle, et je remarquai « qu'en parlant du roi Casimir elle « dit toujours *le roi mon seigneur*, « pour faire voir par là qu'il était « son époux; elle est bien aise que « personne ne l'ignore; mais il ne lui « est pas permis de prendre la qualité de reine, qu'elle ne pourrait « pas non plus soutenir. » Quoi qu'il en soit, lors de ce mariage, la veuve du maréchal de l'Hospital jouissait encore d'une assez grande aisance. Madame Du Noyer dit encore « que « Casimir lui a fait tout le bien qu'il « a pu en mourant; qu'elle n'est pour« tant pas si riche qu'elle l'était à la « mort de son vieux trésorier, mais « aussi qu'elle est *veuve d'un roi.* » A ces détails elle ajoute : « Dès qu'elle « fut l'épouse du trésorier, elle tra« vailla à acquérir ce que sa nais« sance et son éducation n'avaient pu « lui donner; elle eut toutes sortes « de maîtres, elle apprit toutes les « sciences, et elle employa à se for« mer l'esprit tout le temps qu'elle « fut auprès de ce vieux mari. » Il devient désormais facile de s'expliquer comment Claudine, à peine âgée de seize ans, douée du double charme d'une rare beauté et d'un naturel tout aimable, ait pu faire oublier à

d'Amblérieux les haillons de son enfance; comment, vingt ans plus tard, elle séduisit le maréchal de l'Hospital par les agréments de l'esprit, la supériorité des connaissances acquises et la délicatesse des sentiments; comment enfin, conservant encore quelques attraits, malgré ses cinquante ans, elle réussit, par les mêmes moyens, à captiver un troisième vieillard, ce Casimir sur lequel elle parvint à acquérir un si puissant ascendant. Madame Du Noyer dit bien qu'elle avait été ruinée par son second mari et que, quand elle le perdit, elle n'avait plus rien à elle, sinon l'honneur d'être la veuve d'un maréchal de France.... Mais avec cet honneur elle avait celui de mœurs que personne n'a attaquées, à l'aide desquelles elle ne cessa pas d'être admise dans la haute société, et c'est sans doute à cet autre honneur qu'elle dut son troisième mariage : elle ne doit donc pas être rangée dans la classe des Marion de Lorme, des Ninon de l'Enclos et autres fameuses courtisanes de la même époque. Au surplus, la brillante fortune que lui avait laissée d'Amblérieux ne fut pas tellement dissipée par l'Hospital qu'il ne lui en restât une portion quelconque, puisque, douze ans après la mort du maréchal, à la fin de 1672, elle habitait *son hôtel* rue des Fossés-Montmartre, et était reçue dans les cercles les plus distingués, où Casimir avait eu occasion de la voir; cette aisance dut encore être augmentée du peu que ce roi déchu lui laissa. On lit dans un exemplaire des Mémoires de Dangeau, enrichi de notes manuscrites de Saint-Simon, qui se trouve à la bibliothèque des affaires étrangères : « Mardi 8 dé« cembre 1711, à Versailles. La vieille « maréchale de l'Hospital est morte « à Paris, aux Petites-Carmélites, où « elle était retirée depuis assez long« temps. » La note marginale de Saint-Simon porte : « Cette maréchale de « l'Hospital était Françoise Mignot, « veuve de Portes, trésorier et rece« veur-général du Dauphiné, qui fut, « en 1653, seconde femme du maré« chale de l'Hospital, gouverneur de « Paris et ministre d'État, si connu « sous le nom du sieur du Hallier, qui « tua le maréchal d'Ancre (1); elle en « fut veuve en 1660, et en 1672, le « 14 déc., en sa maison à Paris, rue des « Fossés-Montmartre, paroisse Saint« Eustache, elle épousa en troisièmes « noces J.-Casimir, auparavant prince « de Pologne, jésuite, cardinal, roi de « Pologne, qui avait abdiqué, s'était « retiré en France, et y était abbé de « Saint-Germain-des-Prés et d'autres « abbayes. Le mariage fut su et con« nu, mais jamais déclaré et sans en« fants. » On peut conclure de là que la maréchale de l'Hospital, devenue septuagénaire, se retira au couvent des Carmélites de la rue du Bouloy; qu'elle les suivit rue de Grenelle, non gratuitement, ainsi qu'on l'a prétendu, mais à titre de pensionnaire, comme le faisaient dès-lors et le firent depuis tant d'autres dames de haut parage. Elle devait être à sa mort, arrivée le 30 nov. 1711, plus que nonagénaire, car nous reportons à 1633, au plus tard, son mariage avec d'Amblérieux. Dans cette même année, Jean Millet (*voy.* ce nom, ci-après), poète dauphinais, publia un drame intitulé : *Pastorale et tragi-comédie de Janin*, imprimé à Grenoble, in-4°,

(1) Il y a ici une erreur de Saint-Simon qui confond François de l'Hospital avec son frère aîné Nicolas de l'Hospital, duc de Vitry, véritable auteur de l'assassinat, auquel il est vrai de dire qu'assista François, son frère puîné (*voy.* VITRY, XLIX, 326).

par Richard Colson. Vulgairement connue sous le titre de *la Lhauda*, cette pièce obtint les honneurs de quatre éditions, et eut quelques contrefaçons, ce qui prouve qu'elle jouit d'une assez grande célébrité dans le pays. Son héroïne, la bergère *Lhauda*, est âgée de seize ans ; et l'on pourrait croire, avec un certain degré de vraisemblance, que cette Lhauda n'est autre que Claudine Mignot, dont le brillant mariage frappait alors tous les esprits ; et que l'amant délaissé, Janin, était le secrétaire du trésorier. C'est du moins ce qui résulte d'une note manuscrite trouvée par M. Champollion-Figeac, et de ses recherches à la bibliothèque de Grenoble, dont il a bien voulu nous donner connaissance. Il était dit dans cette note que Claudine Mignot avait les traits beaux et réguliers, un peu d'embonpoint, un air modeste et décent. Elle a été, sous le nom de *Marie Mignot*, le sujet d'une comédie, en trois époques, mêlée d'ariettes, de MM. Bayard et Paul Duport, donnée au théâtre du Vaudeville, en octobre 1829. On comprend que les auteurs ont dû sacrifier la vérité historique à l'intérêt de leur drame. Nous n'y relèverons pas des anachronismes ; mais nous devons dire que la Mignot n'était point, comme quelques gens l'ont cru, nièce du fameux pâtissier Mignot, aux dépens duquel s'est égayé Boileau, et auquel on a donné un rôle dans cette pièce. L—s—d.

MIGON (André) fut employé pendant vingt-neuf ans à la bibliothèque de l'Hôtel-de-Ville à Paris, et mourut le 2 déc. 1823. Il a laissé trois manuscrits prêts à être imprimés, mais qui ne le seront probablement jamais : 1° une *Description de l'Oise*, 4 vol. in-8°; 2° un *Abrégé historique de l'origine de l'office divin des Hébreux, des Chrétiens*, depuis saint Pierre jusqu'à nos jours ; 3° des *Annales historiques de la milice bourgeoise de la ville de Paris*, 2 vol. in-fol. Migon a publié, comme éditeur, un opuscule intitulé : *Aux mânes de Louis XVI et de Marie-Antoinette*, Paris, 1816, in-8°. Z.

MILBERT (Jacques-Gérard), peintre naturaliste, naquit à Paris le 18 nov. 1766. Il cultiva la peinture dès l'âge le plus tendre, et donna plusieurs fois des preuves de son amour pour les arts. A l'époque de la destruction des tombeaux de Saint-Denis, il risqua sa vie pour sauver ceux des connétables de Montmorency qui depuis ont été, par ses soins, déposés au Musée des monuments. Nommé, en 1795, professeur de dessin à l'école des mines, Milbert fut peu après envoyé par le gouvernement dans les Pyrénées pour dessiner les sites pittoresques et tout ce qui était relatif à l'exploitation des mines. Il devait faire partie en 1798 de la commission scientifique en Égypte, mais des circonstances indépendantes de sa volonté ne lui permirent pas de se joindre à l'expédition. L'année suivante il fut nommé, par le ministre de l'intérieur, membre d'une commission chargée de visiter les Alpes et de naviguer sur le Rhône, depuis Genève jusqu'à Lyon. Il accompagna ensuite, avec la qualité de dessinateur en chef, l'expédition commandée par Baudin, et composée des deux corvettes le *Géographe* et le *Naturaliste*, qui mirent à la voile, en 1800, du Havre pour les Terres Australes. Le dérangement de sa santé l'ayant forcé de s'arrêter à l'Ile-de-France, il profita d'un séjour de deux ans dans cette colonie, pour rassembler les matériaux d'un ouvrage qu'il publia, en 1812, sous le titre de *Voyage*

pittoresque à l'Ile-de-France, au cap de Bonne-Espérance et à l'île de Ténériffe, Paris, 1812, 2 vol. in-8°. Indépendamment d'un atlas rempli de *vues* et de *paysages*, cet ouvrage contient des détails statistiques, commerciaux, géologiques et physiques très-étendus. Le 1er septembre 1815, Milbert partit avec le consul-général de France pour les États-Unis, où il fut chargé par le ministre de France, M. Hyde de Neuville, d'une mission ayant pour objet des recherches d'histoire naturelle. Après y avoir consacré neuf années, il revint à Paris. L'importance de ses recherches, leur utilité pour l'agriculture et les sciences sont consignées dans le rapport fait au ministre de l'intérieur par les professeurs du Jardin-des-Plantes, auxquels Milbert avait envoyé quelques animaux fort rares. « C'est un des hommes à qui l'histoire naturelle devra le plus de reconnaissance », a dit Cuvier. Il publia ensuite l'*Itinéraire pittoresque du fleuve Hudson et des parties latérales de l'Amérique du Nord, d'après les dessins originaux pris sur les lieux*, Paris, 1827-29, 2 vol. in-4°, avec un atlas. Milbert mourut à Paris le 5 juin 1840. A—T.

MILCENT ou *Milscent* (C.-L.-M.), journaliste, naquit à Saint-Domingue, vers 1740. Il était planteur du Cap lorsque la révolution française éclata. Étant venu alors à Paris, il y fonda un journal particulièrement consacré aux intérêts des hommes de couleur. Ce journal s'appelait le *Creuset d'Angers*, en 1791; la *Revue du patriote*, l'année suivante; et le *Créole patriote*, en 1793 et 94. Milcent était membre du club des Jacobins; mais il en fut exclu, sur la proposition de Robespierre, pour avoir prêté sa plume aux *Brissotins* et au bulletin des *Amis de la Vérité*. Le 18 mai 1794, il fut appelé comme témoin au tribunal révolutionnaire; mais sa déposition ayant paru suspecte, il fut arrêté, séance tenante, par ordre du président, et enfermé à la Conciergerie. Milcent fut condamné à mort, et exécuté le 26 mai 1794. Outre le journal dont nous avons parlé, il avait publié une brochure intitulée : *Du Régime colonial*, Paris, 1792, in-8°. — MILCENT (*Jean-Baptiste-Gabriel-Marie*), littérateur, naquit à Paris, le 23 juin 1747. Il rédigea, pendant quelques années, les *Affiches de Normandie*, et fut nommé membre de l'Académie de Rouen et de la Société patriotique bretonne. Il fut, du 1er juin 1795 au 1er août 1796, secrétaire de l'administration de l'Opéra, et essaya de faire jouer des tragédies lyriques de sa composition; mais les six pièces qu'il présenta successivement furent toutes rejetées. Milcent était membre du Musée de Paris, et mourut vers 1830. On a de lui : I. *Azor et Ziméo*, conte moral; suivi de *Thiamis*, conte indien, Paris, 1775, in-12. II. *Le Dix-huitième siècle vengé*, épître en vers à M. D***, par M. M***, La Haye, et Paris, 1775, in-8°. III. *Le Dix-huitième siècle vengé du Théâtre-Français*, ou *Observations sur la nouvelle salle*, 1782, in-12. IV. *Agnès Bernauer*, pièce héroïque en 4 actes et en vers libres, Rouen et Paris, 1784, in-8°. V. *Les Deux Frères*, comédie en 2 actes et en vers, Paris, 1785, in-8°. VI. *Les Deux Statues*, comédie en un acte et en prose, Rouen, an II (1794), in-8°. VII. *Hécube*, tragédie lyrique en 3 actes, Paris, 1800, in-8°, avec un portrait de Gluck. VIII. *Praxitèle*, ou *la Ceinture*, opéra en un acte, Paris, an VIII (1800), in-8°. IX. *Éléments de géographie à l'usage des maisons d'édu-*

cation, sans nom d'auteur, Paris, an IX (1801), in-12. X. *Ode sur l'avénement de Napoléon au trône*, suivie d'une *Épître à un jeune militaire*, Paris, 1804, in-8°. XI. *Médée et Jason*, tragédie lyrique en 3 actes et en vers libres, Paris, 1813, in-8°. XII. *Lord Davenant*, drame, Paris, 1825. Milcent est auteur de plusieurs autres pièces qui n'ont pas été imprimées, et de quelques poésies lyriques insérées dans divers recueils.

F—LE.

MILDENHALL (JEAN), diplomate anglais, exerçait le négoce à Londres, lorsque la reine Élisabeth jeta les yeux sur lui pour l'envoyer auprès du Grand-Mogol, afin d'ouvrir le commerce des contrées lointaines de l'Orient aux habitants de l'Angleterre. Une première tentative, faite en 1596, avec trois navires, aux frais de sir Robert Dudley (*voy.* ce nom, XII, 137), avait complètement échoué. Le projet était alors de s'avancer jusqu'aux côtes de la Chine. Les intéressés obtinrent de la reine une lettre adressée au puissant souverain de cet empire. Cette expédition sur laquelle on avait fondé de très-grandes espérances, fut si malheureuse que l'on ne put même savoir, avec certitude, ce que les bâtiments et les équipages étaient devenus : et Purchas réussit seulement à se procurer des renseignements incomplets sur leur sort, contenus dans une lettre du capitaine général de la *Nueva-Andalouzia ;* il la communique à ses lecteurs, en les avertissant de ne pas faire attention aux termes de brigands et de pirates employés par un Espagnol. Cette lettre apprend que trois vaisseaux anglais, destinés pour les Indes-Orientales, avaient pris trois navires portugais de Goa, richement chargés pour le compte du roi ; et, que, finalement, le nombre des Anglais avait été réduit, par la maladie, à quatre. Ceux-ci, embarqués dans un seul canot rempli de tout ce qu'ils avaient pu y entasser de précieux, avaient abordé une petite île voisine de l'Espagne. Quand on s'en fut aperçu, on dépêcha, vers l'île, des soldats qui s'emparèrent de ces gens et de leur butin. La fâcheuse issue de cette expédition éloigna, pendant quelques années, les Anglais de l'idée de parcourir les mers de l'Inde. Aussi Élisabeth songea-t-elle à choisir une route différente; Mildenhall prit donc celle de la Méditerranée. Ayant débarqué à Alexandrette, il gagna Alep, traversa le Curdistan, l'Arménie et la Perse, passa par Candahar, Lahor, et fit son entrée dans Agra, en 1603. Dès le troisième jour après son arrivée, il obtint audience de Djiban-Guyr (*voy.* ce nom, XI, 449), qui régnait alors sur l'empire mogol, et lui offrit en présent vingt-neuf beaux chevaux ainsi que des joyaux qui lui plurent beaucoup. Dans une seconde audience, l'empereur lui demanda quel était l'objet de son voyage : « Le renom de ta grandeur et de ta bienveillance envers les chrétiens, répondit Mildenhall, s'est répandu dans tout le monde jusqu'aux pays de l'océan occidental les plus reculés. La reine d'Angleterre désire sincèrement ton amitié, et la permission de commercer dans tes états. Comme elle est en guerre avec les Portugais, ne trouve pas mauvais que ses sujets s'emparent des navires qui appartiennent à cette nation. » Djiban-Guyr ordonna que tout cela fût couché par écrit, et promit une prompte réponse. Cependant curieux de savoir quels étaient ces nouveaux venus, il fit appeler deux jésuites qui, depuis onze ans, rési-

daient à sa cour, et leur communiqua les demandes des Anglais. On devine que les explications données par les deux pères ne furent pas favorables à ceux-ci, qu'ils représentèrent comme une nation de larrons, ajoutant que Mildenhall était venu comme espion, avec le projet d'enlever au monarque de l'Inde quelques-unes de ses possessions les plus importantes le long de la côte. Depuis ce moment l'empereur et son conseil furent prévenus contre Mildenhall; toutefois le prince fut toujours très-poli envers lui, et promit de lui accorder toutes ses demandes, excepté celle de courir sus aux Portugais. Comme Mildenhall y tenait obstinément, l'empereur lui fit dire qu'il y songerait de nouveau. A peu près de vingt en vingt jours l'ambassadeur présentait une nouvelle requête; ennuyé de ne recevoir que de belles paroles, il cessa d'aller à la cour. Djihan-Guyr l'envoya chercher, se plaignit de son absence, lui fit présent de riches habits, et l'assura qu'il finirait par obtenir ce qu'il souhaitait. Six mois se passèrent ainsi. Chaque fois que l'Anglais essayait de gagner par des cadeaux quelque grand personnage, il se trouvait que les jésuites avaient pris les devants et donné plus que ses finances épuisées ne lui permettaient d'offrir. Enfin ils parvinrent à débaucher son interprète. Alors il étudia le persan : au bout de six mois il put le parler passablement, se présenta devant l'empereur, lui exposa humblement tous ses chagrins et lui remontra qu'il ne convenait pas à un puissant monarque, comme lui, de faire éprouver un retard de plusieurs années à un étranger, uniquement sur le rapport de deux jésuites. Djihan-Guyr fixa une audience publique dans laquelle chaque partie plaiderait sa cause. Mildenhall déduisit ses griefs : il insista sur la dénomination de larrons appliquée par les jésuites aux Anglais, et dit que leur caractère sacerdotal l'avait seul empêché d'infliger un châtiment corporel à ces religieux. Quant à l'assertion que les Anglais s'empareraient un jour des ports de l'Inde, il cita l'exemple de Constantinople où ils avaient un ambassadeur et faisaient un grand commerce, sans qu'une conséquence semblable en fût résultée. Enfin l'argument sur lequel il appuya le plus fut celui-ci : « Quand la reine est « amie d'un souverain, elle a coutu« me de lui envoyer, tous les trois « jours, un nouvel ambassadeur, qui « apporte toujours de riches présents; « les pratiques des jésuites en ont« elles beaucoup procuré à sa majesté « depuis douze ans? » Cet argument qui réduisit les bons pères au silence, divertit infiniment l'empereur, et le détermina. Le premier ministre reçut l'ordre de rédiger un écrit qui accordait aux Anglais tout ce que Mildenhall demanderait. En trente jours cet acte fut signé et scellé « à mon grand « contentement, dit le négociateur, « et aussi je l'espère, au profit de « ma patrie. » Bientôt il prit congé de l'empereur et se dirigea vers la Perse. Arrivé à Casbin, il y écrivit la dépêche que Purchas a insérée dans le tome Ier de son recueil; elle est datée du 3 octobre 1606. Les Anglais ne laissèrent pas échapper les avantages que Mildenhall avait gagnés par son habileté et sa persévérance. William Hawkins (XIX, 511) et sir Thomas Roé (XXXVIII, 389), successivement envoyés en ambassade auprès du Grand-Mogol cimentèrent l'ouvrage commencé par leur prédécesseur. Enfin la conduite de la nation britannique dans les Indes-Orientales,

depuis la dernière moitié du dix-huitième siècle, a montré que les deux jésuites, bien loin de faire une fausse prédiction à Djihan-Guyr, n'avaient présagé qu'une très-faible partie des évènements qui sont arrivés. E—s.

MILET *de Mureau* (le baron LOUIS-MARIE-ANTOINE DESTOUFF), général français, né à Toulouse, le 26 juin 1751, d'une famille noble, entra dans le corps royal du génie à l'âge de quinze ans. Nommé député suppléant aux États-généraux, en 1789, par sa ville natale, il remplaça La Poype-Vertrieux à l'Assemblée nationale, où il se fit remarquer par la modération de ses opinions et l'utilité de ses travaux. Employé souvent dans les comités, il présenta des rapports sur les monnaies, la navigation intérieure, l'état-major de l'armée, et les gardes nationales. Milet de Mureau commanda, en 1792, l'artillerie et le génie à l'armée des Alpes et à celle du Var, avec laquelle il pénétra en Italie. Sa naissance, ses opinions à l'Assemblée constituante, le rendirent suspect aux commissaires de la Convention. Ayant perdu son commandement, il revint à Paris, et fut chargé, par le gouvernement, de la rédaction du *Voyage de La Pérouse*, dont Louis XVI avait écrit les instructions. Nommé général de brigade en 1796, il eut la direction des services de l'artillerie et du génie au ministère de la guerre. Il remplaça Schérer comme ministre de ce département en février 1799. La France était alors attaquée de tous côtés, l'Italie envahie, les frontières du Rhin menacées, l'intérieur agité et le trésor vide. Le général Milet de Mureau rendit un service important en fournissant à Masséna, malgré l'extrême pénurie d'hommes et d'argent, les moyens de réorganiser l'armée d'Helvétie et de gagner la bataille de Zurich, qui mit un terme aux revers de cette campagne. Le difficultés de toute nature, suscitées par le Conseil des Cinq-Cents, déterminèrent Milet de Mureau à donner sa démission le 2 juillet 1799. Ce jour-là même, il fut élevé au grade de général de division du génie. Le porte feuille de la guerre ayant été retiré au général Bernadotte, Milet le reprit de nouveau, mais seulement par intérim. Après le 18 brumaire, Bonaparte, qui croyait avoir à se plaindre de lui, ne le conserva pas sur le cadre d'activité. Milet obtint cependant, en 1802, la préfecture du département de la Corrèze, fonctions qu'il exerça pendant huit ans. Envoyé en Corse, en 1814, avec la qualité de commissaire du roi, il y fut reçu avec un enthousiasme difficile à décrire. On sait qu'une partie des habitants de cette île avait proclamé Georges III roi de Corse. Cet acte de désespoir, uniquement occasionné par les exigences des agents du gouvernement impérial, et par l'abus que le général Berthier avait fait du pouvoir attribué à son titre de gouverneur, n'était, en aucune manière, l'expression de la volonté des habitants. Attachés à la France par des liens indissolubles de gloire et d'intérêt, les Corses attendaient avec anxiété le moment qui devait les réunir à la mère-patrie. Le général Milet de Mureau, étant débarqué dans l'île pendant que les habitants étaient préoccupés de ces dispositions favorables à la France, y fut accueilli en véritable libérateur; et, dans ces circonstances difficiles, il ne resta pas au-dessous de la tâche qu'il avait à remplir. Les actes de son gouvernement, les mesures qu'il fut obligé de prendre, les choix auxquels il dut s'arrêter sont empreints

du caractère de loyauté, de fermeté et de patriotisme qui ont signalé son voyage en Corse, et qui lui ont valu la reconnaissance des habitants. Admis à la retraite en 1816, il fut nommé membre du grand-conseil d'administration de l'hôtel des Invalides, et mourut en mai 1825. Milet était commandeur des ordres de la Légion-d'Honneur et de Saint-Louis. On a de lui, outre plusieurs rapports et discours à l'Assemblée nationale: I. *Voyage de La Pérouse autour du monde, pendant les années* 1785-88, Paris, an V (1797), 4 vol. in-4°, avec un atlas; 2ᵉ édit., Paris, 1798, 4 v. in-8° avec un atlas. Cet ouvrage fut entrepris par suite d'un décret de l'Assemblée constituante, et traduit dans presque toutes les langues. Le gouvernement abandonna le produit de la vente à la veuve de La Pérouse. II. *Les Dépositaires*, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles (sans nom d'auteur), Paris, 1814, in-8°. Cette pièce n'a pas été représentée. G—RY.

MILFORT (Le Clerc, plus connu sous le nom de), chef de guerre de la nation creeke, et général de brigade au service de la république française, naquit, vers le milieu du XVIIIᵉ siècle, à Tir-les-Moutiers, village près de Mézières. Son éducation avait été fort négligée, mais on ignore la cause réelle de la vie aventureuse qu'il embrassa. Il prétendit plus tard qu'ayant eu le malheur de tuer en duel un employé de la maison du roi, il s'était réfugié aux États-Unis, et avait passé de là chez les Creeks, peuplade sauvage, dont il captiva l'amitié en embrassant leurs mœurs et leur haine pour les colons américains. Après s'être distingué plusieurs fois à leur tête, dans les terribles guerres de frontières que les Creeks ne cessaient de faire à leurs voisins civilisés, Milfort fut nommé Tastanegy ou grand guerrier. Ayant appris, sur ces entrefaites, les changements que la révolution avait opérés en France, il vint à Paris pour offrir ses services et ceux de sa nation adoptive dans la question relative aux possessions du nord de l'Amérique. Il fut bien accueilli par le Directoire; mais la vente de la Louisiane, faite aux États-Unis par le Consulat, en 1803, rendit inutile la mission du délégué creek. Cependant, comme l'une des parties contractantes craignait qu'il n'employât contre elle son influence, Milfort reçut l'ordre de rester en France, et obtint en dédommagement le titre de général de brigade. Il rentra alors dans sa patrie, où une épouse unique et civilisée remplaça le harem de creekes, qu'il avait laissé dans les déserts de l'Amérique. Il vivait heureux et tranquille, quand eut lieu la première invasion de la France en 1814. On sait que l'ennemi, méprisant nos places-fortes, s'était précipité au centre. La seule manière de le combattre alors, était d'inquiéter ses derrières et de couper ses lignes de communication; on leva donc des corps francs, et Milfort, que l'on croyait plus que tout autre propre à ce genre de guerre, en eut un à commander. Mais trop fidèle à ses anciennes habitudes, il inquiétait beaucoup moins les opérations de l'ennemi que les bons et paisibles Ardennais, ce qui obligea de le licencier lui et ses nouveaux sauvages en blouses. Après cette courte et malheureuse campagne, Milfort quitta Mézières et transporta ses pénates à Vouziers, où il ne s'occupa plus, pendant la seconde invasion, que de sa défense personnelle. Il transforma sa maison en petite forteresse, et voici comment.

Ayant abandonné le rez-de-chaussée, il masqua l'escalier par un bûcher disposé en palissade, et concentra au premier étage tous ses moyens. Une batterie de trois fusils doubles, servie par Mme Milfort et sa servante, devait foudroyer la porte d'entrée, tandis que le général défendrait la palissade. Toutes ces dispositions étaient prises, lorsque eut lieu la bataille de Reims, qui amena la dispersion des troupes commandées par Bulow. Un détachement de ce corps, poursuivi par les Champenois armés, vint se réfugier, au commencement de la nuit, dans la cour de la maison de Milfort. Trouvant le rez-de-chaussée désert, et n'entendant aucun bruit, les hulans s'installent sans crainte et s'apprêtent à faire du feu. Mais au moment où l'un d'eux s'approche du bûcher, il reçoit un coup d'épée; effrayé, il court rendre compte de son aventure à ses camarades, qui le traitent de visionnaire. Un autre, plus hardi, revient à la charge; il est frappé à son tour: alors la panique devient universelle, et tous se précipitent vers la porte. C'était là que Milfort les attendait: ses trois fusils partent à la fois et criblent de balles les fugitifs engagés dans l'étroit défilé. Malgré sa victoire, Milfort jugea prudent, le lendemain, de quitter sa maison et de se mettre en sûreté dans les murs de Mézières. C'est là qu'il mourut, en 1817, laissant un enfant en bas âge, sans fortune. Sa veuve, impliquée dans une accusation d'escroquerie, fut condamnée à plusieurs années de détention. On a de Milfort: *Mémoires*, ou *Coup-d'œil rapide sur mes voyages dans la Louisiane, et mon séjour dans la nation creek*, Paris, 1802, in-8°. Ces *Mémoires* ne manquent pas d'intérêt; mais il est évident qu'ils n'ont pas été rédigés par Milfort, homme tout-à-fait illettré, et qui, pendant le cours de ses voyages, avait presque entièrement oublié sa langue maternelle. M—D j.

MILHAUD (le comte Jean-Baptiste), général français, né à Arpajon (Cantal), le 18 novembre 1766, fut élève du génie de la marine en 1788, et sous-lieutenant d'un régiment colonial en 1789. Ayant adopté avec beaucoup de chaleur les principes de la révolution, il devint, en 1791, commandant de la garde nationale de son département, et fut élu, l'année suivante, membre de la Convention, où il vota la mort de Louis XVI en ces termes: « Je n'ose croire « que de la vie ou de la mort d'un « homme dépende le salut d'un État. « Les considérations politiques dis« paraissent devant un peuple qui « veut la liberté ou la mort. Si on « nous fait la guerre, ce ne sera pas « pour venger Louis, mais pour ven« ger la royauté. Je le dis à regret, « Louis ne peut expier ses forfaits « que sur l'échafaud. Sans doute des « législateurs philanthropes ne souil« lent point le Code d'une nation par « l'établissement de la peine de mort; « mais, pour un tyran, si elle n'exis« tait pas, il faudrait l'inventer.... Je « déclare que quiconque ne pense « pas comme Caton n'est pas digne « d'être républicain. Je condamne « Louis à la mort; je demande qu'il « la subisse dans les vingt-quatre « heures. » Milhaud fut ensuite envoyé à l'armée des Ardennes avec son collègue Deville, puis à celle du Rhin, et il travailla successivement, pendant la session, dans les comités des secours, de sûreté générale, des finances, et militaire. Dans sa mission sur le Rhin, il fit exécuter, avec une extrême rigueur, toutes les mesures

révolutionnaires ordonnées par les comités. Le 21 novembre 1793, il fit, à la société des Jacobins, l'éloge de Pichegru, et, le 19 décembre, il y prononça un discours dans lequel il proposa de chasser, du sein de la république, tous les contre-révolutionnaires. « Il faut, dit-il, que la « France lance sur des vaisseaux la « tourbe impure des ennemis de l'hu- « manité, et que la foudre nationale « les engloutisse dans le gouffre des « mers. » Le 22, il fut envoyé à l'armée des Pyrénées-Orientales, d'où il annonça à la Convention la *régénération* de cette armée, et le supplice de tous les traîtres qui avaient compromis la sûreté de la frontière ; ce qui signifiait que beaucoup d'officiers et de généraux avaient été envoyés à la mort par ses ordres. Rentré dans le sein de la Convention nationale, il y prit part aux complots du parti démagogique, et son arrestation y fut proposée dans la journée du 12 germinal (1er avril 1795) ; mais il réussit à se justifier. Trop jeune encore après la session, pour rentrer dans le nouveau Corps législatif, il s'attacha au service militaire, et obtint un régiment de cavalerie. Au 18 brumaire, il fut un des officiers qui se dévouèrent le plus ardemment au succès de cette journée. Il obtint, en 1800, le grade de général de brigade, et fut envoyé ensuite en Italie, comme chargé de missions politiques auprès des cours de Naples et de Toscane. Il passa de là au commandement de Mantoue, et, en juillet 1803, à celui de Gênes. Lors de la reprise des hostilités, en 1805, il fut employé dans la grande-armée, fit au mois de novembre 600 prisonniers dans les environs de Brünn, enleva 40 pièces de canon, et se distingua de nouveau au combat de Diernstein. Il servit, avec une égale distinction, dans la campagne de 1806 contre la Prusse ; força, le 29 octobre, une colonne ennemie de six mille hommes à capituler, et fut nommé général de division le 30 décembre suivant. A Friedland, le 14 juin 1807, il exécuta une charge brillante contre la cavalerie prussienne, et s'empara de plusieurs pièces de canon. Employé en Espagne en 1808, il combattit en Galice, en Navarre, en Estramadure ; fut nommé grand-officier de la Légion-d'Honneur le 23 juin 1810, et battit la cavalerie du général Blake à Rio-Almanzara. Rappelé en France, il se rendit, dans le mois de juillet 1813, au camp de réserve à Wurtzbourg, pour y prendre le commandement de la cavalerie du 14e corps, sous les ordres du maréchal Augereau, et, plus tard, il contribua au succès de la retraite par des manœuvres habiles. Commandant la cavalerie du 5e corps d'armée, il surprit et tailla en pièces, près de Colmar, le 24 décembre 1813, une colonne de cavalerie russe. Il se signala de nouveau à St-Diez, contre les Bavarois, le 14 janvier 1814 ; à Brienne, le 29 ; et à Nangis, le 17 février. La chute de Napoléon ayant terminé cette campagne, le général Milhaud envoya, le 8 avril, du château de Breau, son adhésion aux actes du sénat et du gouvernement provisoire. « Nous voulons « tous, dit-il, pour le bonheur de la « France, une constitution forte et « libérale, et dans notre souverain le « cœur de Henri IV. » Par une inadvertance du ministre de la guerre Dupont, que Louis XVIII refusa de réparer, il fut créé chevalier de Saint-Louis, le 1er juin même année, et nommé inspecteur-général de cavalerie dans la 14e division ; mais une nouvelle ordonnance du 4 février le

mit à la retraite, et retira les faveurs qui lui avaient été accordées. Il reprit du service après le 20 mars, accompagna Bonaparte en Belgique, et décida par une charge impétueuse, à la tête des grenadiers à cheval de la garde, le succès du combat livré aux Prussiens entre Ligny et Saint-Amand. Ce fut pendant la déroute qui suivit ce combat que le général Blücher, renversé de son cheval, faillit tomber au pouvoir des Français (*voy.* BLUCHER, LVIII, 389). Milhaud se retira sur la Loire avec son corps de cavalerie; et, après la rentrée du roi, il fut un des premiers généraux de l'armée à faire sa soumission. Compris dans la loi du 12 janvier 1816, contre les régicides, il obtint cependant de pouvoir résider dans une maison de campagne aux environs de Paris; et ne sortit de France que l'année suivante. La révolution de 1830 lui ayant ouvert de nouveau les portes de la patrie, il se fixa à Aurillac, où il mourut le 8 janvier 1833, après une longue maladie. Ce fut, sans nul doute, un des meilleurs généraux de cette époque, et c'était, sous quelques rapports, un homme véritablement estimable, et dont les torts appartiennent aux circonstances et à sa position beaucoup plus qu'à son caractère. M—D j.

MILIUS (PIERRE-BERNARD), amiral français, naquit à Bordeaux, le janvier 1773. Il s'embarqua à l'âge de quatorze ans, comme pilotin sur un bâtiment de commerce dont son père était armateur, et fit plusieurs voyages aux Antilles de 1787 à 1793. La guerre ayant éclaté cette année, entre la France et l'Angleterre, Milius entra dans la marine de l'État et servit successivement comme chef de timonnerie, sur les frégates *l'Andromaque* et *la Fraternité*, avec lesquelles il fit plusieurs croisières sur les côtes d'Espagne et aux Açores. Nommé aspirant de première classe en 1794, il passa sur la frégate *la Précieuse*, qui faisait partie de l'armée navale aux ordres de l'amiral Villaret-Joyeuse. Au combat que cette armée soutint le 1er juin 1794, contre celle de l'amiral Howe, Milius chargé d'aller dans un canot porter, sous le feu de l'ennemi, une remorque à un vaisseau totalement démâté, remplit sa mission avec tant d'intelligence et d'intrépidité qu'il obtint en récompense le grade d'enseigne de vaisseau. A la fin de l'année 1794, il s'embarqua sur *la Virginie*, et assista aux brillants combats que cette frégate soutint contre les Anglais. En juin 1795, il se trouvait à la bataille de Groix, où il rendit les plus grands services. Promu au grade de lieutenant de vaisseau le 21 mars 1796, il s'embarqua comme lieutenant de pied chargé du détail sur *la Révolution*, et fit sur ce vaisseau l'infructueuse campagne d'Irlande. Il passa ensuite sur la frégate *l'Immortalité*, à bord de laquelle il participa aux trois combats qu'elle soutint sur les côtes d'Irlande; dans le dernier la frégate tomba au pouvoir des Anglais, et Milius fut retenu prisonnier. Revenu en France, après quelques mois de captivité, il s'embarqua en 1799 sur *le Dix-Août*, et il fit sur ce vaisseau la belle campagne de la Méditerranée, lorsque l'amiral Bruix ramena de Cadix à Brest l'armée navale espagnole. En 1800, il s'embarqua en qualité de second à bord de la corvette *le Naturaliste*, qui, jointe à la gabarre *le Géographe*, devait faire un voyage de circumnavigation, sous les ordres de Baudin. Arrivé à l'Ile-de-France, Milius fut nommé capitaine de frégate au mois d'octobre 1801. Après un séjour de

cinq semaines, l'expédition appareilla pour la Nouvelle-Hollande. Là Milius tomba malade, et eut le regret de voir ses camarades partir sans lui. Il se rétablit au bout de quelques mois, et comme il savait que l'expédition relâcherait une seconde fois à l'Ile-de-France, il s'y rendit sur un bâtiment américain et retrouva en effet (sept. 1803) *le Géographe*. Le commandant Baudin étant mort le 16 septembre 1803, Milius reçut du contre-amiral Linois, commandant les forces navales françaises dans les mers de l'Inde, l'ordre de prendre le commandement de ce bâtiment pour le ramener en Europe. Il appareilla de l'Ile-de-France le 15 décembre 1803; après une relâche de trois semaines au cap de Bonne-Espérance, partit le 24 janvier 1804 et arriva à Lorient le 25 mars. Au mois de décembre, Milius s'embarqua comme second, sur le vaisseau *le Patriote*; mais il n'y resta que peu de mois, et le 21 mars 1805, il le quitta pour prendre le commandement de *la Didon*. Cette frégate étant destinée à faire partie de l'armée navale combinée de France et d'Espagne, le capitaine Milius appareilla de Lorient dans les derniers jours d'avril et la rallia à la Martinique. Il fit avec cette armée le trajet des Antilles en Europe, et participa au combat qu'elle livra le 22 juillet 1805, par la latitude du cap Finistère, à la flotte anglaise, commandée par sir Robert Calder. Pendant une relâche au Ferrol, l'amiral Villeneuve donna l'ordre au capitaine Milius d'appareiller et d'aller à la recherche de l'escadre de Rochefort, commandée par le chef de division Allemand. Quelques jours après sa sortie (le 10 août 1805), *la Didon* eut connaissance d'une frégate anglaise; elle fit porter dessus et s'en approcha à une courte distance. C'était *le Phœnix*, de quarante canons. L'action commença immédiatement: dès la première heure *la Didon* perdit successivement son mât d'artimon, puis son grand mât. Milius engagea alors le beaupré de sa frégate dans les haubans d'artimon du *Phœnix* avec le dessein de l'aborder; mais ni ses injonctions réitérées, ni les efforts de ses officiers ne purent décider l'équipage à sauter à bord de la frégate anglaise. *La Didon* resta ainsi engagée trois-quarts d'heure, pendant lesquels un feu nourri de canon et de mousqueterie se croisa sans interruption. Le combat commencé à neuf heures et demie du matin continuait encore à midi. A ce moment le mât de misaine, le seul qui restât à *la Didon*, tomba sur le côté de tribord et engagea la batterie qui faisait feu sur *le Phœnix*. Dans cet état le capitaine Milius, à qui il devenait impossible d'opposer une plus longue résistance, se vit forcé d'amener son pavillon. *La Didon* avait eu vingt-six hommes tués et quarante-cinq blessés grièvement; au nombre des premiers étaient deux de ses principaux officiers. *Le Phœnix* eut quarante hommes hors de combat, dont douze tués. Milius conduit en Angleterre, ne revint qu'en juin 1806. Ne pouvant, comme prisonnier sur parole, être employé activement, il fut nommé sous-chef des mouvements à Toulon. Il occupait encore ce poste lorsqu'au mois d'octobre 1811, sur la demande du prince Eugène, vice-roi d'Italie, il reçut l'ordre de se rendre à Venise, pour y diriger le service des mouvements de ce port. Le zèle et l'activité qu'il déploya dans ces fonctions lui valurent, en décembre 1811, le grade de capitaine de vaisseau au service de la marine italienne. Après avoir

été pendant deux ans à Venise, directeur du port et chef militaire, il fut appelé au commandement du vaisseau de 74 *le Royal-Italien*. Il allait en prendre possession, lorsque survinrent les événements de 1814. A cette époque, des propositions lui furent faites pour rester au service de la marine autrichienne, mais il refusa et rentra en France. En août 1814, il fut chargé de commander la division navale destinée à la reprise de possession des colonies de la Martinique et de la Guadeloupe. Cette mission remplie, Milius rentra à la fin de janvier 1815, à Brest, où il reçut une lettre très-flatteuse du ministre de la marine. En 1815, l'empereur de Russie ayant demandé à Louis XVIII de faire transporter à Cronstadt, par des bâtiments français, 400 marins russes qui se trouvaient à Rotterdam, Milius fut chargé de se rendre en Hollande, pour diriger les mouvements nécessaires à l'embarquement de ces marins. A son retour il fut nommé directeur du port de Brest, puis en mars 1818, commandant de l'île Bourbon, qui atteignit sous son administration, le plus haut point de prospérité. Le choléra s'y étant déclaré, il fit preuve du plus grand dévouement, et reçut pour récompense le titre de baron. Cependant sa santé s'était altérée; il fut obligé de demander son rappel, et revint en France au mois de juillet 1821. Son repos fut de courte durée, car une ordonnance du 1er septembre 1822 le nomma commandant et administrateur à Cayenne, où le gouvernement avait conçu le projet de former, à environ 15 lieues de l'embouchure de la rivière Mana, un établissement pour l'exploitation des bois de construction qui s'y trouvaient en abondance. Après quelques années de séjour au milieu des forêts, Milius, menacé de graves infirmités, fut obligé de demander une seconde fois son rappel. A son départ de Cayenne, les habitants reconnaissants lui offrirent une épée d'honneur. Milius commandait en 1827 le vaisseau *le Scipion* dans la station du Levant, et il prit part à la bataille de Navarin livrée le 20 oct. Un mois après il fut élevé au grade de contre-amiral. En 1828, on le chargea d'inspecter les équipages de ligne et des troupes de la marine à Cherbourg, à Brest et à Lorient, mais bientôt les maladies le condamnèrent à un repos absolu. Atteint de paralysie, il se rendit à Bourbonne-les-Bains et y mourut le 11 août 1829. Le contre-amiral Milius était commandeur de la Légion-d'Honneur, chevalier de l'ordre du Bain et de Saint-Wladimir. On a de lui: 1° *Relation d'un voyage fait en Chine, en l'an X* (1802), *par l'est de la Nouvelle-Zélande* (Annales maritimes de 1817, sciences et arts, pp. 673-700; et de 1818, pp. 349-361). Cette relation est un complément du voyage du capitaine Baudin aux Terres-Australes, de 1800 à 1804. Elle est terminée par un vocabulaire hollandais, français et caffre. 2° *Extrait du journal d'un passager à bord d'un bâtiment parti de France, au mois de mai* 1818, *pour se rendre à l'île Bourbon, contenant des remarques sur la navigation, sur plusieurs phénomènes observés à la mer, sur la pêche de la baleine; des détails historiques et statistiques sur les îles du Cap-Vert et sur le cap de Bonne-Espérance; quelques notions nouvelles sur les Hottentots, les Caffres et les Bochesmans; enfin des observations générales d'économie maritime, de géologie et d'histoire naturelle* (Annales maritimes de 1819, sciences et arts,

pp. 425-469). 3° *Notice historique et statistique du port de Brest* (Annales maritimes de 1821, pp. 378-395). Cette notice est loin de répondre à son titre. Les renseignements, trop succints, qu'elle renferme, la réduisent à une simple légende qui pourrait être ajoutée, si elle était complétée, à un plan du port de Brest. Elle est suivie d'un état de la marine à Brest, en 1731, époque où il y avait dans ce port vingt-huit bâtiments de divers rangs, armés de 1,538 canons et montés par 10,485 hommes d'équipage. H—Q—N.

MILIZIA (François), architecte italien, naquit, en 1725, à Oria, dans la terre d'Otrante, de parents nobles et riches. Il fut conduit, dès l'âge de neuf ans, à Padoue, afin d'y commencer ses études sous la direction d'un oncle qui exerçait la médecine dans cette ville. Milizia ne se distingua d'abord que par son aversion pour l'étude; aussi, pendant les sept ans qu'il demeura à Padoue, ses progrès dans les lettres furent loin d'être rapides. Ennuyé à la fin des reproches que sa paresse lui attirait de la part de son oncle, il prit la fuite, et erra durant quelques mois à Bobbio, à Milan, à Pavie et enfin à Rome, où il fut rejoint par son père, qui le ramena à Naples. Après avoir terminé ses études dans cette ville, sous Genovesi et Orlandi, Milizia s'évada une seconde fois et se rendit à Livourne, avec l'intention de passer en France. Mais, l'état de sa bourse n'étant pas en harmonie avec ses beaux projets de voyages, force lui fut de rebrousser chemin et de rentrer au toit paternel. Là, un mariage calma son humeur vagabonde; puis le goût des sciences se révéla en lui; l'amour du travail vint après, et le temps perdu fut bientôt réparé. En 1761, il alla s'établir à Rome, où il fut nommé surintendant des édifices que le roi de Sicile possède dans les États pontificaux. Mais il résigna bientôt ces fonctions incompatibles avec son esprit d'indépendance, et se livra à l'étude des arts. C'est à Rome qu'il composa tous ses ouvrages. Devenu l'ami intime du chevalier d'Azara et de Raphaël Mengs, qui se montraient philosophes parmi les artistes, il alla plus loin qu'eux et attaqua sans ménagement toutes les réputations établies. Les écrits de Milizia respirent en général un ton d'aigreur et d'animosité qui empêche de croire à l'impartialité de ses jugements; il laisse trop percer le plaisir qu'il éprouve à jeter à la face des artistes les critiques de leurs défauts. Il se fit ainsi beaucoup d'ennemis. Les persécutions qui s'en suivirent le dégoûtèrent des beaux-arts, auxquels il renonça tout-à-fait dans sa vieillesse pour s'occuper de traductions d'ouvrages scientifiques étrangers. Milizia mourut à Rome, en 1798. On a de lui : I. *Vite dei più celebri architetti antichi e moderni*, Rome, 1768, in-8°. La seconde édition parut sous le titre de *Memorie degli architetti antichi e moderni*, Parme, 1781, in-8°. C'est plutôt une histoire de l'art qu'une biographie des architectes. Pommereul (*voy.* ce nom, XXXV, 283) en a donné une traduction intitulée : *Essai sur l'histoire de l'architecture, précédé d'observations sur le bon goût et les beaux-arts*, La Haye, 1819, 3 vol. in-8°. Le même ouvrage a été traduit en anglais par mistriss Cresy, 1826, 2 vol. in-8°. II. *Trattato completo formale e materiale del Teatro*, Rome, 1772, in-8°. Milizia s'y prononça contre la construction des théâtres modernes, et contre la direction immorale donnée à ce genre de plaisir. Quelques

opinions singulières déplurent aux architectes et aux théologiens; ceux-ci, plus puissants que les autres, firent défendre l'ouvrage et saisir les exemplaires. Ce traité fut réimprimé à Venise, en 1794, in-4°. III. *Principi d'architettura civile*, Finale, 1781; Bassano, 1785; ibid., 1825, 3 vol. in-8°. C'est le chef-d'œuvre de Milizia. Après avoir exposé l'origine et les vicissitudes de l'art, il propose pour modèles les monuments de la Grèce, exhorte à étudier ce qui reste de ceux de l'Asie, et s'élève contre la routine introduite par Brunelleschi, Alberti et Scamozzi qui s'en tinrent aux monuments du Latium, tous empreints d'un commencement de décadence. IV. *L'arte di vedere nelle belle arti del disegno*, Venise, 1781; ibid., 1823, in-12. C'est une réponse aux critiques de l'ouvrage précédent. L'auteur y passe en revue les travaux les plus célèbres qu'aient produits les arts du dessin, et porte les jugements les plus absolus et les plus sévères, sans épargner même Michel-Ange. La traduction qu'en a donnée Pommereul a eu deux éditions, Paris, 1798, et 1799, in-8°; la seconde a pour titre: *Réflexions sur la sculpture, la peinture, la gravure et l'architecture; suivies des institutions propres à les faire fleurir en France, et d'un état des objets d'art dont les musées ont été enrichis par la Belgique, la Hollande et l'Italie, depuis la guerre*. V. *Roma delle belle arti del disegno*, Bassano, 1787, in-8°, ouvrage semblable à l'*Arte di vedere*, et écrit avec encore moins de modération; ce qui le fit prohiber à Rome. VI. *La Storia dell' astronomia di M. Bailly, ridotta in compendio*, Bassano, 1791, in-8°. VII. *Dizionario delle belle arti del disegno, estratto in gran parte della Enciclopedia metodica*, Bassano, 1797, 2 vol. in-8°. VIII. *Della incisione nelle stampe*, Bassano, 1797, in-8°. IX. *Memoria sull' economia publica*, Rome, 1798, in-4°; 1800, in-8°; Milan, 1803, in-8°. X. *Notizie sulla di lui vita e catalogo delle sue opere*; rédigées par lui-même et publiées après sa mort, avec des notes de Barthélemi Gamba, Bassano, 1804, in-8°. XI. *Lettere al conte Francesco di San-Giovanni*, Paris, 1827, in-8°. Les *OEuvres* de Milizia ont été recueillies et imprimées à Bologne, en 1826, 9 vol. in-8°. On en trouve un choix dans la *Raccolta d'Operette* de Barthélemi Gamba, Venise, 1826, in-16. M. Camille Ugoni, notre collaborateur, lui a consacré une notice dans la *Storia della letteratura italiana nella seconda metà del secolo XVIII*, Brescia, 1822, 3 vol. in-8°. A—y.

MILLELOT (Jean-Étienne), docteur en droit, naquit en 1796, et fit ses études à Paris. Parent et élève de M. Dupin l'aîné, Millelot fit, sous sa direction, des progrès rapides et se montra jurisconsulte habile, avant d'avoir quitté les bancs de l'école. En 1815, il s'enrôla dans les volontaires royaux, et voua depuis lors un vif attachement à la dynastie des Bourbons, ce qui ne l'empêcha pas de conserver l'estime et l'amitié de ceux qui ne partageaient pas ses opinions. Il fut un des principaux rédacteurs de la *Thémis*, ou *Bibliothèque des jurisconsultes*. Ses articles se distinguent par un savoir profond, par l'élévation des idées et la pureté du style. Lorsque M. Dupin publia, en 1818, une nouvelle édition des *Lettres sur la profession d'avocat* de Camus, Millelot en donna une analyse dans la *Revue encyclopédique*. On doit encore à ce jeune avocat une excellente *Notice sur Patru*, insérée dans les *Annales du Barreau français*. Atteint d'une maladie de poitrine, Millelot mourut

à Paris en septembre 1822, victime de sa passion pour l'étude. On trouve son portrait dans la *Collection des portraits des avocats célèbres*, publiée en 1823. A—T.

MILLET (SIMON-GERMAIN), né en 1575, à Venizy, village de la Champagne, embrassa la règle de Saint-Benoît, et fut d'abord connu sous le nom de dom *Simon*; mais il prit celui de dom *Germain*, lorsqu'il entra dans la congrégation de Saint-Maur, en 1632. Ce religieux mourut à l'abbaye de Saint-Denys le 28 janv. 1647. On a de lui : I. *Les dialogues de S. Grégoire, traduits du latin en français, et illustrés d'observations, avec un Traité de la translation du corps de S. Benoît en France*, Paris, 1624 et 1644, in-8°. II. *Le Trésor sacré*, ou *Inventaires des saintes reliques et autres précieux joyaux de l'église et du trésor de l'abbaye de Saint-Denys en France; ensemble les tombeaux des rois et des reines, depuis Dagobert jusqu'à Henri-le-Grand*, Paris, 1638, 1640, 1645, 1646, in-12. Ces dernières éditions ont été augmentées d'un *Abrégé des choses remarquables arrivées depuis Dagobert jusqu'à Louis XIII*. III. *Vindicata Ecclesiæ gallicanæ de suo Areopagita Dionysio gloria*, Paris, 1638, in-8°. L'auteur y combat les arguments du P. Sirmond, jésuite, et prétend démontrer que S. Denys l'Aréopagite et S. Denys, premier évêque de Paris, ne sont qu'un même personnage. Cependant l'antiquité les avait toujours distingués; Hilduin, abbé de Saint-Denys au IXe siècle, est le premier qui les ait confondus l'un avec l'autre; mais cette opinion, long-temps accréditée, est abandonnée aujourd'hui, et regardée comme un anachronisme (*voy.* S. DENYS *l'Aréopagite*, XI, 111). IV. *Ad Dissertationem nuper evulgatam de duobus Dionysiis Responsio, in qua evidentissime demonstratur unum et eumdem Dionysium Areopagitam et parisiensem episcopum*, Paris, 1642, in-8°. C'est une réponse à la *Dissertatio de duobus Dionysiis* du docteur Launoy, auquel répondirent encore deux autres bénédictins, dans le même sens que leur confrère (*voy.* Jacq. DOUBLET, XI, 607, et Nic.-Hug. MENARD, XXVIII, 265). P—RT.

MILLET (JEAN), poète dramatique, doit la réputation qu'il conserve parmi les amateurs de notre ancienne littérature, moins au mérite de ses ouvrages, quoiqu'ils n'en soient pas tout à fait dépourvus, qu'à la naïveté du patois dauphinais dans lequel ils sont écrits. La *Bibliothèque* de Guy Allard ne contient aucune particularité sur la vie de Millet; et peut-être serait-on en droit de faire un reproche à Chalvet de n'avoir pas cherché, par de nouvelles investigations, à réparer cette omission, en faisant connaître un poète qui tient le premier rang parmi ceux qui ont écrit dans l'idiôme particulier au Dauphiné. Millet, né vers 1600 à Grenoble, vivait en 1665, date de la publication de sa dernière pièce. On a de lui : I. *Pastorale et tragi-comédie de Janin*, Grenoble, 1633, in-4°. Cette pièce connue aussi sous le titre de *Lhauda* (Clauda), nom d'un des principaux personnages, a constamment joui d'un succès soutenu et dont elle est redevable à l'intérêt piquant du sujet. D'après la tradition du pays, l'auteur n'aurait fait que mettre en scène l'aventure, alors récente, d'une jeune paysanne qui, recherchée en mariage par le secrétaire d'un trésorier de Grenoble, avait fini par épouser le trésorier lui-même. Suivant M. Champollion-Figeac (1), Laudha serait la

(1) *Nouvelles recherches sur les patois*,

même que Claudine ou Marie Mignot (2). Devenue veuve du trésorier ou, suivant d'autres, d'un conseiller au Parlement, elle épousa le second maréchal de l'Hôpital, et enfin, sur le retour de l'âge, elle sut inspirer une vive passion à Casimir V, roi de Pologne (*v.* MIGNOT, dans ce vol.). *La Pastorale de Laudha*, essai dramatique et chef-d'œuvre de Millet, a été réimprimée au moins quatre fois, Grenoble, 1636, 1700, 1800, in-8°; et Lyon, 1738, in-12. II. *La pastorale de Philin et Margoton*, Grenoble, 1635, in-4°. Cette édition, la seule que l'on connaisse, est si rare que l'auteur de la *Bibliothèque du Théâtre français*, attribuée au duc de La Vallière, déclare (tom. II, 508) qu'il n'a jamais pu en voir un exemplaire. III. *La bourgeoisie de Grenoble*, comédie, ibid., 1665, in-8°. Ces trois pièces sont en cinq actes et en vers. Dans toutes, l'auteur fait parler les paysans et les gens du peuple en patois, et les autres personnages en français. Mais il faut ajouter que Millet s'exprime beaucoup mieux dans l'idiôme de sa province dont il avait fait une étude spéciale. On trouve dans la *Bibliothèque du Théâtre français*, que l'on vient de citer, l'analyse de la *Lhauda* et de la *Bourgeoisie de Grenoble*, avec des fragments de ces deux pièces, accompagnées d'une version française C'est par erreur qu'on y dit qu'elles sont écrites en vers provençaux; et cette erreur est d'autant plus remarquable que le Provençal Marin passe pour l'un des rédacteurs de cette *Bibliothèque* (*voy.* MARIN, XXVII, 162). Après avoir rendu compte des comédies de Millet, M. Champollion-Figeac ajoute qu'on ne connaît rien de plus de lui, si ce n'est quelques chansons et un volume intitulé : *Recueil de diverses pièces faites à l'antien langage de Grenoble par les plus beaux esprits de ce temps-là*, ibid., 1662, in-12 de 74 p. Ce petit volume contient le *Banquet des Fées*, où l'on trouve des détails pleins d'intérêt; la *Vie des courtisans*, et deux assez bonnes satires des travers de l'époque. Quant aux *chansons*, M. Champollion-Figeac les a publiées d'après un manuscrit de la Bibliothèque Royale, dans son *Appendix* aux Recherches sur les patois, pag. 150-55.

W—s.

MILLET (le baron THÉODORE), général français, né en Picardie, le 15 septembre 1776, entra au service, le 16 juin 1793, dans la 40e demi-brigade, et fut, peu de temps après, nommé lieutenant au choix. Officier intrépide et actif, il dut un avancement rapide à plusieurs actions d'éclat et à d'honorables blessures. Il fit les premières campagnes d'Italie, et se trouva depuis aux batailles de Marengo et d'Austerlitz. Employé en Espagne, en 1808, il se distingua, le 8 août, au passage du Tage, près de Talaveyra, et fut nommé colonel, le 17 décembre 1809, après s'être fait remarquer à la bataille d'Occana. A l'attaque du mont de Fuente-Santa, le 12 novembre 1810, le général Millet fut atteint de deux coups de feu à la tête, et, quoique affaibli par la perte de son sang, il ne voulut pas quitter son poste, commanda lui-même une nouvelle charge et repoussa l'ennemi. De retour en France, il prit part aux dernières campagnes, et fut élevé au grade de général de brigade le 28 juin 1813. Le roi le créa chevalier de Saint-Louis,

et en particulier sur ceux du département de l'Isère, Paris, 1809, in-12, de 199 pages.

(2) Les diverses aventures vraies ou supposées de *Marie Mignot*, ont fourni le sujet d'une pièce représentée, en 1829, au théâtre du Vaudeville, avec un brillant succès.

le 20 août 1814, puis commandant de la Légion-d'Honneur. Après les événements du 20 mars 1815, Millet fut employé dans les gardes nationales actives de l'armée du Nord. Mis à la demi-solde après le licenciement de l'armée, il se retira au sein de sa famille, à Sourdevat (Manche), et s'occupa d'agriculture. Il y mourut le 17 février 1819. M—D j.

MILLETIÈRE (de la), calviniste mitigé, s'occupa quelque temps du projet chimérique de réunir les protestants avec les catholiques, et publia, en conséquence, en 1644, un ouvrage intitulé : le *Pacifique véritable sur le débat de l'usage légitime du sacrement de pénitence*. Ce livre, quoique approuvé par trois docteurs, fut censuré par la Sorbonne, et il fut loin de produire les résultats que l'auteur en attendait. T—D.

MILLIÉ (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH), littérateur, naquit à Beaune en 1773. Ses études, commencées à Dijon, furent terminées au collége de Juilly, où il devint ensuite professeur d'humanités. Dans les premiers temps de la révolution, il obtint une place au ministère des finances, où son zèle et ses talents ne tardèrent pas à le faire nommer chef de bureau. Lors de l'invasion du Portugal par les troupes françaises, Millié fut envoyé dans ce royaume afin d'y organiser l'administration des contributions indirectes. Il acquit une telle réputation d'habileté dans l'exercice de ces fonctions qu'après son retour en France, en 1814, il fut vivement sollicité par l'ambassadeur de Portugal d'accepter, au nom de son souverain, le portefeuille du ministère des finances. Millié était trop modeste, il aimait trop son pays, pour céder aux brillantes offres d'un prince étranger; il refusa et continua d'être employé, à Paris, au ministère des finances. Plus tard, il fut nommé, par M. de Villèle, sous-directeur de l'administration des contributions directes, emploi qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 18 juillet 1826. Millié était chevalier de la Légion-d'Honneur. Pendant son séjour à Lisbonne, il avait fait une étude particulière de la langue portugaise dans ses écrivains les plus distingués. On lui doit la meilleure traduction qui ait encore paru de la *Lusiade* de Camoëns, Paris, 1825, in-8°. Miel l'aîné a consacré, dans le *Moniteur* du 20 octobre et du 8 novembre 1825, deux longs articles à cette traduction, aussi remarquable par l'élégance et la fidélité que par les notes érudites qui l'accompagnent. Millié avait, peu de temps avant sa mort, annoncé, par un prospectus, la publication prochaine d'un livre intitulé : *Du Cadastre tel qu'il est établi par la loi du 31 juillet, ou de la contribution foncière considérée dans ses différents degrés de répartition* ; mais cet ouvrage est resté manuscrit. A—T.

MILLON (CHARLES), historien et poète, naquit à Liége, le 13 septembre 1754. Il fut d'abord sous-bibliothécaire du prince de Condé, et obtint ensuite une chaire à l'École de droit de Paris. Nommé professeur de langues anciennes au lycée Napoléon, il fut, quelque temps après, chargé de faire à la Sorbonne le cours d'*histoire de la philosophie ancienne*, et il s'occupa en même temps de beaucoup de compilations et traductions pour des entreprises de librairie. Millon avait renoncé à l'enseignement depuis plusieurs années, lorsqu'il mourut à Paris, le 21 juillet 1839. On a de lui : I. *In obitum Ludovici XV carmen*, 1774, in-4°. II. *Vers sur l'avènement de Louis-Auguste au trô-*

ne, 1774, in-8°. III. *Épître en vers à Frédéric, roi de Prusse*, 1775, in-8°. IV. *L'Éventail*, poème en 4 chants, 1781, in-8°; nouvelle édition augmentées de poésies, 1798, in-12 (*voyez* Jean Gay, XVI, 617). V. *Histoire des voyages des papes depuis Innocent Ier jusqu'à Pie VI*, 1782, in-8°, avec des notes. VI. *Introduction à l'histoire des troubles des Provinces-Unies depuis* 1777 *jusqu'en* 1787, 1788, in-8°. VII. *Tableau sommaire et philosophique du génie, du caractère, des mœurs, du gouvernement et de la politique des Bataves*, traduit de l'anglais, 1789, in-8°. VIII. *Charlotte Belmont*, Amsterdam, 1789, in 8°. IX. *Histoire des descentes qui ont eu lieu en Angleterre, Écosse, Irlande et îles adjacentes, depuis Jules-César jusqu'à nos jours*, 1798, in-8°. X. *Les soirées de Windsor*, ou *les loisirs d'une famille anglaise*, traduit de l'anglais, 1798, 2 vol. in-12. XI. *Voyage en Irlande* par Twis, traduit de l'anglais, 1798, in-8°. XII. *Voyage en Irlande* par Arthur Young, suivi de *Recherches sur l'Irlande*, par le traducteur, 1799, 2 vol. in-12; 1801, 2 vol. in-8°. XIII. *Histoire de la révolution et contre-révolution d'Angleterre*, 1799, in-8°; 1800, in-8°. XIV. *Éléments de l'histoire de France* par Millot, édition continuée jusqu'à la mort de Louis XVI, 1803, 3 vol. in-8°; 1806, 3 vol.; 1814, 4 vol. in-12. XV. *Éléments de l'histoire d'Angleterre* par Millot, édition augmentée des règnes de Georges II et III, 1801, 3 vol. in-8°; 7e édition, 1810. XVI. *La Politique d'Aristote*, 1803, 3 vol. in-8°. (*voy.* Aristote, II, 464). La traduction de Millon, quoique supérieure à celle qui avait paru quelques années avant la sienne, est cependant très-imparfaite. Il avait aussi traduit la *République* et les *Lois* de Platon, ainsi que Hiéron, Xénophon et les Lettres d'Aristhénète; mais ces travaux sont restés manuscrits. — Millon (*F.-J.*), ancien juge au tribunal de commerce de Châlons-sur-Saône, a publié : I. *Projet d'un emprunt national en contrats négociables*, 1814, in-4°, dédié à la Chambre des députés. II. *Projet d'un plan de finances*, Paris, 1824, in-8°. III. *Nouveau plan de finances*, etc., Paris, 1829. in-8°. M—d j.

MILLOTET (Marc-Antoine), poète, exerça, de 1594 à 1633, la charge de procureur-général au parlement de Dijon. Magistrat aussi intègre qu'éclairé, il fut, pendant les troubles de la Ligue, un des plus ardents défenseurs des prérogatives royales. Ayant résigné sa charge à son fils, il vint à Paris en 1635, et y mourut l'année suivante. Millotet avait cultivé les lettres avec un succès qu'attestaient ses nombreuses pièces de vers, en latin, en français et en italien. C'est lui qui composa le célèbre distique :

Ætna hæc Henrico vulcania tela ministrat,
Tela giganteos debellatura furores,

distique placé jadis sur la porte de l'Arsenal (1), et attribué tantôt à Passerat, tantôt à Bourbon-le-Jeune (*voy.* ce nom, V, 352). L'inscription latine, de vingt-trois vers, qu'on lisait au bas de l'ancienne statue équestre de Henri IV, sur le Pont-Neuf, était aussi de Millotet. On trouve plusieurs autres pièces de ce poète, dans différentes éditions du temps. — Millotet (*Marc-Antoine*), son fils, lui succéda, en 1635, dans sa charge de procureur-général, et mourut à Châlons en 1687, à l'âge de 89 ans. Il avait travaillé à une Histoire de Bourgogne, restée manuscrite. D—s—s.

(1) A la fin de 1792, cette inscription fut ainsi changée momentanément :
Civibus hæc Mavors vulcania tela ministrat,
Tela tyrannorum debellatura furores.

MILLS (Charles), historien anglais, naquit à Croom's-Hill, auprès de Greenwich, le 29 juillet 1788. Il était le plus jeune de sa famille. Son père, habile médecin, lui fit donner une éducation classique dont il profita sans doute, mais à laquelle il ajouta beaucoup par ses propres études. Il était doué d'une grande mémoire, d'une impressionabilité très-vive; il aimait infiniment la lecture: d'où il résulta que, jeune encore, il avait beaucoup dépassé le cercle restreint des connaissances universitaires. Ses parents le destinaient au barreau; et dès l'âge de seize ans, il fut placé, en qualité de clerc, chez MM^rs Williams et Brookes, procureurs à Lincoln's-Inn. C'est pendant ce séjour à Londres, que Mills sentit sa vocation littéraire se déclarer. Il ne négligea pas absolument le droit, cependant; et il resta quatre ans chez ses patrons, dont le plus âgé était un ancien ami de sa famille. Mais, ce qui nous semble véritablement remarquable dans la révolution qui eut lieu alors chez Mills, c'est la série des changements par lesquels sembla passer son esprit. Il s'éprit d'abord des études théologiques, et, sous cette impression, il lut un grand nombre des ouvrages modèles que l'Angleterre possède sur ce sujet, tant ceux qu'on classe parmi les œuvres oratoires, que ceux qui appartiennent à la controverse ou qui tiennent le milieu entre ces deux genres. Il se forma même dans cette spécialité un noyau de bibliothèque, tel que l'on en trouverait rarement chez un jeune homme qui, même alors, ne songeait point à la carrière ecclésiastique. Il dut à cette excellente disposition d'esprit l'avantage de se préserver des travers auxquels la jeunesse est entraînée par le séjour des capitales. Il était loin pourtant de vivre de la vie ascétique, ou d'afficher un rigorisme que l'on eût pu railler. Vers la fin de la seconde année, son attention, que jusque-là la théologie seule avait détournée de l'étude exclusive du droit, se tourna du côté des débats des deux Chambres: c'était passer de l'éloquence de la chaire à celle de la tribune, et de ce qu'on nomme genre démonstratif au genre délibératif. De là sans doute, au bout d'un deuxième laps de temps, le goût que tout-à-coup il prit pour le théâtre. Il s'appliqua de même, avec beaucoup d'ardeur et de suite, à cette nouvelle branche des études littéraires, lut tous les grands maîtres de la scène anglaise, et ne négligea point ceux des critiques dont les ouvrages font autorité en cette matière. On ne peut douter que, dès cet âge, les études de Mills sur l'art dramatique n'aient été profondes et fort variées; car, peu d'années après, il discourait sur cette partie de la littérature avec un éclat et une solidité qui décelaient assez d'anciennes méditations. Tout en se formant ainsi par une lecture assidue, il composait divers morceaux, les uns relatifs à ce qu'il lisait (ceux-ci n'ont pas été imprimés), les autres, qui furent publiés sous le voile de l'anonyme dans divers recueils. C'est ainsi qu'il atteignit sa vingtième année et l'an 1809, auquel devait finir son apprentissage comme légiste. Il venait alors de perdre son père avec lequel il avait, en 1808, fait un voyage aux lacs du nord. La petite fortune dont il héritait était trop peu de chose pour lui permettre de se livrer à des goûts dont il ignorait s'il pourrait tirer de quoi vivre honorablement. Il résolut donc de continuer la pratique du barreau, et il passa encore un an chez un autre procureur, après quoi il essaya

d'exercer pour son compte; mais il ne réussit point, parce qu'il eût fallu acheter une étude; et il passa deux ans, n'ayant que quelques minces affaires à conduire. Gravement malade au bout de ce temps (1813), et en danger de mourir d'hémorragie, il dut aller chercher la santé sur le continent (1814) : il eut le bonheur de l'y trouver; et, après avoir séjourné l'hiver dans le midi de la France et en Italie, il repassa la Manche, sinon radicalement guéri, au moins beaucoup mieux portant (1815). Ses efforts pour obtenir du gouvernement une place dans le parquet ou même un poste quelconque ayant été infructueux, il fallut revenir au barreau indépendant, et il tenta de devenir, moyennant argent, associé dans une étude établie. Mais à l'instant où il allait traiter, le procureur en titre apprit que son futur partenaire n'avait que deux ans de pratique libre, et, qui pis est, que le jeune homme prétendait mener de front la littérature et les affaires; il retira la parole donnée, et il fut impossible de renouer le marché. Heureusement, Mills, qui depuis sa sortie de chez ses premiers patrons avait étudié la littérature orientale, venait d'achever son *Histoire du Mahométisme*; et quoique ce ne fût encore qu'un premier jet, celle-ci avait trouvé un approbateur dans le célèbre sir John Malcolm, qui fit venir chez lui l'auteur, et lui donna, outre des encouragements flatteurs, d'une part, l'autorisation de se servir de sa bibliothèque pour perfectionner son travail; de l'autre, des recommandations pour la maison qui publia son travail. Mills se vit ainsi en mesure de se livrer à ses prédilections, sans avoir continuellement à s'inquiéter des moyens de vivre, et à diviser ses forces pour suffire à deux tâches dont chacune suffit pour absorber ce qu'un homme peut avoir de talent et d'activité. La première édition de l'*Histoire du Mahométisme* parut en 1817, et le sort de Mills fut ainsi fixé irrévocablement. Il n'avait pas encore fini d'en relire les épreuves, que déjà il s'occupait d'un autre ouvrage dont, évidemment, l'idée lui avait été suggérée, et dont bien des matériaux lui avaient été fournis par le premier travail : nous voulons parler de l'*Histoire des Croisades*. Un tel sujet ne pouvait manquer de plaire singulièrement en Angleterre, où, chose singulière, les croisades ont toujours été plus populaires et mieux jugées qu'en France depuis le XVIIe siècle. Peut-être un lointain reflet du rôle brillant qu'on se plaît à y attribuer au roi Richard, y est-il pour quelque chose; peut-être la moderne campagne d'Égypte, peut-être le poème de Southey, venaient-ils d'y ajouter au moment où Mills résolut de traiter ce sujet. Quoi qu'il en puisse être, cet ouvrage, qui parut en 1819, fut accueilli avec de plus grands applaudissements encore et plus de succès que l'*Histoire du Mahométisme*, et six mois plus tard on en fit une seconde édition. Ensuite vinrent, mais après une longue interruption nécessitée par l'état déplorable de sa santé, les *Voyages de Ducas* (1823), puis l'*Histoire de la Chevalerie* (1825). Chacune de ces publications ajouta considérablement à la renommée de Mills, qui, indubitablement, aurait bientôt pris rang parmi les premières célébrités de la Grande-Bretagne; mais chacune ajoutait à ses souffrances et à sa faiblesse physique. Dès son adolescence, on avait remarqué en lui une disposition à la phthisie, et à treize ans il avait failli périr d'une affection de poitrine.

ses veilles prolongées et opiniâtres, notamment de 1809 à 1812, lorsqu'il s'évertuait à concilier les devoirs de la profession de légiste avec son désir de s'initier à la littérature et aux langues, avaient augmenté ces funestes dispositions. Nous avons vu à quel péril il avait échappé en 1813, et à quelle cause il faut attribuer son inaction en 1820, si toutefois on peut nommer inaction un intervalle si peu long entre deux grands ouvrages. L'irritation perpétuelle à laquelle il fut comme en proie, pendant la composition de son *Histoire de la Chevalerie* (car chaque fois qu'il écrivait ou préparait ce qu'il allait écrire, c'était comme une fièvre, comme un paroxysme violent) aggrava considérablement son état. L'art médical n'y put rien; et, après quatorze mois de lutte et de remèdes, bien qu'il eût suspendu tout travail sérieux et qu'il eût été chercher, dans le comté de Southampton, un ciel plus doux que celui de Londres, Mills mourut le 9 octobre 1825; il n'avait que trente-huit ans. Cette fin prématurée éveilla d'amers regrets. Mills les méritait sous tous les rapports. C'était un aimable et beau caractère, un talent facile, brillant et vigoureux. Avant son *Histoire de la Chevalerie*, il avait entrepris une grande *Histoire romaine* qui devait aller depuis la fondation de Rome jusqu'au commencement de l'empire, et se rejoindre ainsi à celle de Gibbon. Déjà, dit-on, il l'avait menée jusqu'à la dictature de Sylla quand l'annonce d'un ouvrage rival sur le même sujet l'y fit renoncer. S'il faut dire ce que nous en pensons, nous aurions besoin de quelques détails de plus pour être convaincus de la réalité du fait; et, d'autre part, de quelque facilité de style, de quelque érudition préliminaire qu'on puisse être pourvu, il nous semble impossible qu'on puisse, en un an, écrire une grande histoire des 670 premières années de Rome, qui ne soit une compilation ou très-surannée ou très-légère. Revenons aux ouvrages publiés de Mills : I. L'*Histoire du Mahométisme*, Londres, 1817, in-8°, contient beaucoup de pages brillantes, vives, remarquables par la verve et l'entrain du style; mais il est facile de voir que c'est l'ouvrage d'un jeune homme, et d'un débutant; deux vices graves le déparent : 1° Mills, à cette époque, n'eût pas été capable de formuler un jugement sien sur le mahométisme; 2° lors de la rédaction primitive, il ne savait pas assez l'Orient et l'Islam, et quelques secours qu'il ait eus à sa disposition chez sir John Malcolm, il a plus juxtaposé que fondu, il a plus omis et laissé de côté que juxtaposé : aussi y a-t-il dans son livre beaucoup de vague, peu de faits. II. L'*Histoire des Croisades*, Londres, 1819; 2e édition, 1820, 2 vol. in-8°; trad. en français par M. Tiby, 1825-35, vaut déjà beaucoup mieux. Mills sait d'avance ce qu'il entreprend de conter : la critique ne lui manque pas; il groupe et sépare habilement; il expose avec clarté, il choisit bien et les faits vrais et les traits capitaux, il proportionne les diverses parties du récit : si le style a du coloris, de l'abondance, s'il est visible même que l'auteur se préoccupe beaucoup de la forme littéraire et vise presque à la poésie, on le lui pardonne, parce que cette forme et cette couleur s'harmonient avec son style, parce qu'elles sont associées à une grande vigueur. Il est fâcheux que l'ouvrage soit trop court. Mais ce n'est pas là un reproche qu'il soit donné à tous de mériter. On ne saurait s'empêcher, en parlant de Mills, de penser à l'*Histoire*

des Croisades par Michaud; celle-ci, sans doute, contient plus de faits; c'est un ouvrage plus complet et dans lequel il est évident que Mills a beaucoup puisé. III. *Les Voyages de Théodore Ducas lors de la renaissance des Lettres et des arts en Italie*, 1823, 2 vol. in-8°, sont un de ces ouvrages dont le cadre est emprunté au *Voyage d'Anacharsis* : le sujet est la description de l'Italie, mais surtout un exposé de ce qu'avait été déjà la littérature italienne au XVIme siècle. Théodore Ducas est censé un de ces jeunes Grecs dont les pères sont venus en Italie après la prise de Constantinople par les Turcs : l'instant choisi est l'intervalle de 1520 à 1560. Le but primitif de Mills avait été de donner la biographie des trois grands poètes italiens avant le Tasse (Dante, Pétrarque, Arioste), mais son libraire lui ayant fait comprendre qu'il fallait autre chose que ces simples biographies pour attirer le public, il imagina le voyage du jeune Grec en Italie. Sa prétention était d'y fondre l'érudition de Barthélemy, la grâce de Fénelon, la touche vraie et simple de Swift; il y a réussi en partie, on ne saurait le nier; et, sous le rapport de la sincérité, de la réalité d'impression, comme sous celui du gracieux, il l'emporte certainement sur Barthélemy, et se rapproche des deux autres; mais il faut avouer aussi qu'il ne possède pas cette grâce parfaite qui provient de ce que non-seulement on sait, mais de ce l'on maîtrise complètement ce qu'on va dire. Au total, les voyages de Ducas méritent une place dans la bibliothèque de tous les gens de goût et de tous ceux qui veulent connaître l'Italie aux XIVme, XVme et XVIme siècles. IV. *L'Histoire de la Chevalerie*, 1825; 2e éd., 1826, qui se lie étroitement à celle des Croisades, présente les mêmes qualités, mais à un plus haut degré et jointes à plus de maturité. Mills a procédé à l'investigation des faits avec la sagesse et la froideur mathématiques du savant le plus aride : une fois qu'il les a constitués, qu'il les possède, il se passionne pour ou contre eux, il les expose avec le plus vif entraînement, il en forme les tableaux les plus saisissants, les plus vigoureux de ton, les plus chauds de couleur. Des divers *articles* donnés par Mills à des recueils, très-peu portent son nom et peuvent désormais échapper à l'oubli. Nous signalons, dans sa première époque, une *Esquisse historique de l'élévation et du déclin de la puissance papale*, une violente *Diatribe contre la Musique* et un *Éloge de l'art de boxer* (1809).

P—OT.

MILNER (Isaac), savant anglais, de la société royale de Londres, naquit, le 1er janvier 1751, à Leeds, dans le comté d'York, d'une famille pauvre et obscure. Il perdit de bonne heure son père, qui exerçait le métier de tisserand. Pour soutenir leur mère, Isaac Milner et son frère aîné étaient obligés de travailler jour et nuit; cependant ils trouvaient moyen de consacrer quelques heures à leur instruction, en méditant le petit nombre de livres qu'ils pouvaient se procurer. Cette conduite attira l'attention de leurs voisins, qui firent une souscription en leur faveur, et donnèrent ainsi les moyens à Milner aîné d'entrer dans une école où ses progrès furent tels qu'après avoir fini ses études, il obtint une cure à Hull, et la place de directeur de l'école de cette ville. Il appela alors auprès de lui son frère Isaac pour l'aider; ce dernier entra ensuite au collége de la Reine, se fit distinguer dans les ma-

thématiques, la théologie et les langues savantes, et obtint, en 1783, une chaire à l'université de Cambridge, avec la place de professeur de physique expérimentale. Pendant son séjour à l'université, il se lia intimement avec Wilberforce, qui lui procura la connaissance de Pitt; en 1787, ils firent tous trois un voyage sur le continent. A cette époque, Isaac Milner fut nommé président du collége de la Reine, et doyen de Carlisle. Il obtint, en 1792, le titre de vice-chancelier de l'université, et en 1798, celui de professeur de mathématiques, place qu'il exerça avec autant d'exactitude que d'habileté. Isaac Milner prêchait aussi avec succès. Il fut l'éditeur de l'*Histoire de l'église chrétienne*, par son frère, et de ses *Sermons*. Il inséra des articles remarquables dans les *Transactions philosophiques*, et dans les *Mémoires* de la société royale de Londres. Isaac Milner mourut le 1er mars 1820, à Kensingtongate, près de Londres, chez son ami Wilberforce, après avoir souffert une grande partie de sa vie, d'une maladie nerveuse, due à l'intensité et à la persévérance de ses travaux. Il avait publié : I. *Observations sur l'histoire de l'Église chrétienne du docteur Haweis*, 1800, in-8°. II. *Essais sur quelques productions du révérend Herbert Marsh, en réponse aux objections contre la société de la Bible*, 1813, in-8°. G—Y.

MILNER (JEAN), évêque de Castabala, *in partibus infidelium*, et vicaire apostolique du district du milieu en Angleterre, naquit à Londres, le 4 octobre 1752, et fut élevé au collége catholique anglais de Saint-Omer. Ayant reçu les ordres sacrés, il fut envoyé en mission, et chargé de diriger la congrégation catholique de Winchester. C'est dans cette place qu'il commença à se faire connaître par ses écrits et par son zèle pour la cause du catholicisme en Angleterre. Lors des efforts que firent les catholiques, en 1788, pour obtenir du Parlement la révocation des anciennes lois, il s'opposa au plan de leur comité, qui s'était formé à Londres, ne signa point la protestation commune de 1790, et se tint uni aux évêques. Le 24 février 1791, il publia l'*État des faits relatifs à la contestation actuelle*; et, le 7 mars suivant, *Considérations sur le serment*. Ce dernier écrit était adressé au comité de la Chambre des Communes; il exposait les scrupules des catholiques sur le serment, tel qu'il avait été proposé d'abord. Le Parlement eut égard à ces observations, et l'on supprima les clauses qui pouvaient inquiéter les consciences. Ce succès valut à Milner la reconnaissance des catholiques, et le mit en grande considération parmi eux. Il continua de servir leur cause avec beaucoup de zèle. En décembre 1792, il assista au synode que trois vicaires apostoliques tinrent à Londres avec six de leurs théologiens, et dans lequel on censura l'écrit de sir John Trockmorton sur la nomination des évêques. On y signala aussi la traduction de la Bible, de Geddes, comme un ouvrage hardi et dangereux. Milner écrivit lui-même contre Trockmorton. Des travaux d'un autre genre, sur l'histoire et les antiquités de Winchester, lui firent honneur dans le monde littéraire. Le docteur Grégoire Stappleton, vicaire apostolique du district du milieu, étant mort à Saint-Omer, en 1802, en venant réclamer auprès du gouvernement français les biens des colléges catholiques anglais, Milner fut désigné pour lui succéder. Il fut sacré le 20 mai 1803, sous le titre

d'évêque de Castabala, les évêques catholiques en Angleterre n'ayant qu'un titre *in partibus infidelium*. Le premier écrit qu'il donna, en cette qualité, est sa Lettre pastorale du 27 décembre 1805, adressée à son clergé. En 1807 et 1808, il fit deux voyages en Irlande, ce qui lui a donné occasion de publier une suite de Lettres sur les catholiques et les antiquités d'Irlande; c'est un de ses meilleurs ouvrages. Il se trouva engagé, vers le même temps, dans deux controverses, qui lui suscitèrent de nombreux adversaires : la première avec l'abbé Blanchard, prêtre français, réfugié en Angleterre, et auteur de beaucoup d'écrits contre le Concordat de 1801. Milner ayant, dans une Lettre pastorale du 1er juin 1808, ordonné de faire dans son district des prières publiques pour le pape, crut devoir profiter de cette occasion pour repousser les attaques lancées contre le pontife par les ennemis du Concordat. Blanchard y répondit par la *Défense du clergé français résidant à Londres*, datée du 27 juin 1808, et l'abbé Gasche, par une lettre du 30 juin à Milner. Ce dernier publia, le 10 août, une Lettre pastorale, où il citait plusieurs passages des écrits de ces deux ecclésiastiques, et les condamnait *comme faux, scandaleux, injurieux au souverain pontife, insinuant le schisme, y tendant et même étant schismatiques*. Au mois d'octobre, l'abbé Blanchard fit paraître l'*Abus sans exemple de l'autorité ecclésiastique*, où il dénonçait Milner à tous les évêques. Le 7 mars 1809, le prélat donna une suite à sa Lettre pastorale du 10 août, et, le 22 juillet, un supplément, où il rapportait la censure portée, le 3 juillet, contre son adversaire, par vingt-neuf évêques d'Irlande. Cette controverse n'était pas encore finie quand il s'en éleva une autre plus vive encore et plus longue. Quelques-uns des protecteurs de la cause catholique dans le Parlement avaient résolu d'attacher leur protection à certaines conditions, dont la principale était que le roi aurait un *veto* sur la nomination des évêques catholiques. Milner et les évêques d'Irlande n'avaient pas paru d'abord très-opposés à donner à la couronne un droit de négative mitigé; mais ayant cru s'apercevoir ensuite que le ministère ne cherchait qu'à asservir l'épiscopat et à préparer ainsi sourdement la ruine de la religion, ils se prononcèrent contre le *veto*. On connaît les résolutions émises en différents temps sur ce sujet par tous les évêques d'Irlande. Milner s'unit avec eux dans cette affaire, et il fut leur agent en Angleterre. Il s'éleva contre quelques résolutions prises sur la même question par le comité des catholiques anglais, et s'attira l'animadversion des chefs de ce comité. Les autres vicaires apostoliques d'Angleterre ne parurent même pas approuver ses démarches et on l'accusa de trop d'ardeur et de vivacité. En 1814, le prélat fit le voyage de Rome pour consulter le Saint-Siége sur quelques points, et spécialement sur le *veto*. Ses travaux ayant gravement altéré sa santé, Milner demanda et obtint un coadjuteur, qu'il sacra lui-même, le 1er mai 1825. Il mourut le 19 avril de l'année suivante, à Wolverhampton dans le comté de Stafford, où il faisait sa résidence. Ses derniers moments furent marqués par les actes d'une solide et tendre piété. Milner avait publié : I. *Certaines considérations à l'égard des catholiques romains*, 1791, in-8°. II. *Droit divin de l'épiscopat*, 1791, in-8°. III. *Recherches historiques et critiques sur l'existence et le*

caractère de Saint-Georges, patron de l'Angleterre, 1792, in-8°. IV. *La démocratie ecclésiastique dévoilée*, 1792, in-8°. V. *Oraison funèbre prononcée à l'occasion de l'assassinat de Louis XVI*, 1793, in-8°. VI. *Replique au rapport publié par le club cisalpin, sur sa protestation*, 1795, in-8° VII. *Histoire et examen des antiquités de Winchester*, 1799, in-4°. VIII. *Lettres à un prébendier*, ou *Réponse à des Réflexions sur le papisme*, par le docteur Sturges, 1800, in-4°. IX. *Explication de la conduite du pape Pie VII à l'égard des évêques et des affaires ecclésiastiques de France*, 1801, in-8°. X. *Le cas de conscience*, réponse à M. Brèves, sur le serment du couronnement, 1802, in-8°. XI. *Examen des principaux arguments contre la pétition des catholiques*, 1805, in-8°. XII. *Recherches sur certaines opinions vulgaires, relatives aux habitants catholiques et aux antiquités de l'Irlande*, 1808, in-8°. XIII. *Traité sur l'architecture des églises d'Angleterre*, 1811, in-8°. XIV. *Remontrances à la Chambre des Communes, sur le rapport des comités*, 1816, in-8°. XV. *Fin de la controverse religieuse*, 1818. Cet ouvrage, le meilleur de Milner, forme la suite des *Lettres à un prébendier*, et a été traduit en français, sous ce titre : *Excellence de la religion catholique*, ou *Correspondance entre une société de protestants et un théologien de l'église catholique romaine*, Paris, 1823, 2 vol. in-8°. XVI. *Apologie de la fin de la controverse contre ses adversaires*, in-8°. XVII. *Court sommaire de l'histoire et des doctrines de l'Écriture*. XVIII. *Mémoire supplémentaire des catholiques anglais*. C'est un supplément aux Mémoires historiques sur les catholiques anglais, publiés par Butler, en 1819, 2 vol. in-8°. Milner donna plusieurs notices aux Mémoires de la Société des antiquaires de Londres, dont il était membre.

D—z—s et P—c—t.

MILON (Pierre), né au Blanc, en 1553, d'une famille encore existante en Poitou, se livra à l'étude de la médecine et devint doyen de la faculté de Poitiers et premier médecin de Henri IV et de Louis XIII. C'est lui qui fit connaître les vertus médicinales des sources ferrugineuses de la Rocheposay et, à ce sujet, il publia une brochure imprimée à Poitiers sous ce titre : *Description des fontaines médicinales de la Rochepasay en Touraine, reconnues et remises en leur ancienne vertu par M. Milon, premier médecin du roi, au mois d'août* 1618, *ensemble le régime ordonné par ledit sieur Milan*. L'ouvrage de Milon, qui passa pour un des premiers médecins de son temps, avait été imprimé à Paris, dès l'année précédente.

F—T—E.

MILORADOVITSCH (le comte Michel), général russe, naquit, en 1770, à Saint-Pétersbourg, d'une famille originaire de Servie. Un de ses ancêtres, homme influent et riche avait réuni vingt mille hommes pour servir d'auxiliaires à Pierre Ier, alors en guerre avec les Turcs, et qui, pour récompense, l'invita à venir s'établir dans ses États et le gratifia de vastes domaines dans la Petite-Russie. Entré au service, à l'âge de 10 ans, dans le régiment des gardes d'Ismaïlowski, le jeune Michel passa par tous les grades et combattit, en 1789, contre les Turcs, puis, en 1792, contre les Polonais. Il était général-major et chef du régiment d'Obcheroue, lorsque Souwarow alla commander les armées coalisées contre la France, en 1799. Les avant-postes russes étaient établis sur l'Adda, quand la crue subite des eaux vint interrompre les

communications. Alors Miloradovitsch, qui commandait l'avant-garde, ayant passé l'Adige, près de Vérone, fit monter sa troupe sur des chariots, et la conduisit en poste à Souwarow, qui admira la prodigieuse rapidité de ce mouvement. La victoire de Lecoe, remportée, le 26 avril, par les Russes, fut encore due à Miloradovitsch qui, saisissant un drapeau, se jeta tête baissée dans les rangs ennemis en criant à ses soldats : « Voyez comme « votre général sait mourir. » Il eut dans ce combat trois chevaux tués sous lui. Dans la marche rétrograde qui termina cette campagne, Miloradovitsch rendit d'importants services, et surtout à Altdorf, dont il empêcha l'ennemi de s'emparer. Revenu en Russie, il fut décoré de l'ordre de Saint-Alexandre, et quand la guerre s'alluma de nouveau, en 1805, il fut presque le seul général russe qui obtint quelque avantage sur les Français. Après les combats d'Amsteten et de Crems, où il se conduisit avec autant de bravoure que d'habileté, il fut nommé lieutenant-général. Il commandait, en cette qualité, à la bataille d'Austerlitz, où il fut contraint de se retirer par suite de la défaite du général Pribitchinski, qui occupait le centre. En 1808, dans la guerre contre les Turcs, lorsque le grand-visir et le célèbre Moustapha Baïrakdar s'approchaient de Bucharest avec une armée formidable, Miloradovitsch, par une manœuvre savante, tourna leur armée, et sauva la ville. Il reçut à cette occasion, de l'empereur Alexandre, une épée d'or, portant cette inscription : *Au sauveur de Bucharest.* Il obtint ensuite de grands avantages contre les Turcs, auxquels il enleva les forteresses de Giurge, de Slobadsejah, et qu'il battit complètement à Rijovate. Cette victoire lui valut le grade de général d'infanterie. A la paix, il fut nommé commandant d'un corps cantonné à Mohilev sur le Dniéper et, quelques mois après, gouverneur de cette ville. Il y passa les années 1810 et 1811, signalant son administration par son désintéressement et son intégrité. Lors de l'invasion française, en 1812, il fut envoyé à Kalouga, pour y former une armée de réserve, et il conduisit, le 26 août, 15,000 hommes à la bataille de la Moskowa, où après avoir commandé à l'aile droite et au centre, il remplaça, dans le commandement du second corps d'armée, le prince Bagration qui venait d'être tué. Le 29 du même mois, il prit le commandement de l'arrière-garde, et soutint le même jour un combat acharné, dans lequel l'avantage ne resta pas aux Français et rendit leur poursuite beaucoup moins active. Lorsque le 14 septembre, l'avant-garde française, sous les ordres de Murat, atteignit l'entrée des faubourgs de Moscou, Miloradovitsch fit dire au roi de Naples qu'il mettrait le feu à la ville, si on ne lui laissait pas le temps de l'évacuer. Par cette menace, il obtint un délai qui permit à beaucoup d'habitants d'emporter une partie de leurs richesses. Quand les Russes reprirent l'offensive, Miloradovitsch fut mis à la tête de l'avant-garde, et il eut, le 4 octobre, près Winkowe, un engagement, dans lequel les troupes du général Sébastiani eussent été écrasées sans l'arrivée du prince Poniatowski. Le 11 octobre, il reçut à son quartier-général la visite de Murat, envoyé par Napoléon pour lui proposer un accommodement. L'entrevue eut lieu en présence de plusieurs généraux russes ; elle est curieuse par la nature des explications qu'elle amena, et par l'ironie piquante des réponses

de Miloradovitsch. Toute tentative d'accommodement étant devenue inutile, les opérations se poursuivirent de part et d'autre ; Miloradovitsch atteignit, par des marches forcées, les Français, aux environs de Viazma et leur fit éprouver des pertes considérables; puis il tourna Smolensk, pour devancer l'ennemi qu'il rencontra à Krasnoé. Dans les journées du 3 et du 6 novembre, il remporta plusieurs avantages sur les troupes commandées par le prince Eugène, par Davoust et par Ney. Pendant toute cette retraite, Miloradovitsch harcela les Français sans relâche, et il y déploya autant d'ardeur, que le général en chef Koutousoff montra de lenteur et de circonspection. Chargé, au commencement de 1813, de prendre possession de Varsovie, il remplit heureusement sa mission, et reprit ensuite le commandement de l'avant-garde de l'armée russe, qui, forte de 30,000 hommes, se porta sur Kalitsch et sur les frontières de la Silésie. Miloradovitsch poussa en avant sur l'Oder, et entoura la forteresse de Glogau avec une partie de ses troupes. Du 26 avril au 2 mai, il se tint en observation à Zeitz, avec un corps de 12,000 hommes, et n'eut aucune part à la bataille de Lutzen. A la suite de cette journée, les armées alliées ayant fait un mouvement rétrograde, Miloradovitsch, qui était destiné à être toujours opposé le premier à l'ennemi, passa à l'arrière-garde et se distingua par la tenacité avec laquelle il disputa le terrain. Cependant il fut battu, le 12 mai, par la division Charpentier, en voulant maintenir les positions de Fischbach, Cappellenberg et Bischofswerder, situées à gauche de Bautzen. Le lendemain il occupa cette ville et ses environs. Attaqué le 20, il soutint la lutte avec avantage, et alla, au commencement de la nuit, se placer en ligne de bataille à côté du général Yorck. Le 30 août, il concourut avec les généraux Kleist et Colloredo à la défaite de Vandamme, qui resta prisonnier ainsi que son corps d'armée. Le jour de la bataille de Leipzig, il commandait les réserves russes et prussiennes sous les ordres du grand-duc Constantin. Lorsque les armées alliées envahirent la France au commencement de 1814, Miloradovitsch prit une part glorieuse aux combats de Brienne, d'Arcis, de La Fere-Champenoise et devant Paris. A la paix, il fut nommé gouverneur de Kiew, puis de Saint-Pétersbourg en 1820. Après la mort de l'empereur Alexandre, il se forma dans cette ville une conspiration (*voy.* Bestuchef, LVIII, 194) ayant pour but de mettre sur le trône le grand-duc Constantin, qui, cependant, avait renoncé à ses droits en faveur de son frère Nicolas. Averti que les principaux meneurs tenaient des réunions secrètes, Miloradovitsch ne fit qu'en rire, en disant : « Bah ! ce ne sont que « des bavards occupés à lire de mau- « vais vers. » Cependant l'orage éclata, et les insurgés se présentèrent en armes sur la place d'Isaac, le 26 déc. 1825. Miloradovitsch, confiant dans sa popularité, s'approcha d'eux pour les ramener ; mais au même instant il tomba mortellement blessé d'un coup de feu, par un nommé Kakhowski. Les plus grands honneurs furent rendus à ses restes, et l'empereur lui-même assista à ses funérailles. « Le général Miloradovitsch, « dit M. de Ségur dans son *Histoire* « *de Napoléon et de la grande armée*, « était appelé le Murat russe. Guer- « rier infatigable, avantageux, impé-

« tueux, d'une stature remarquable « comme ce roi-soldat, il s'était com« me lui rendu favori de la fortune. » Jamais on ne l'avait vu blessé, « quoiqu'une foule d'officiers et de « soldats eussent été tués autour de « lui et plusieurs chevaux sous lui. « Il méprisait les principes de la « guerre, mettait même de l'art à ne « pas suivre les règles de cet art, « prétendant surprendre l'ennemi par « des coups inattendus; car, très« prompt à se décider, il dédaignait « la prévoyance, prenant conseil des « lieux, des circonstances et ne se « conduisant que par inspirations su« bites. Du reste, général sur le « champ de bataille seulement, sans « prévoyance d'administration d'au« cun genre, ou privée ou publique, « dissipateur cité, et, ce qui est rare, « probe et prodigue. » L'empereur Alexandre avait été obligé cinq ou six fois de payer les dettes de Miloradovitsch, qui le lui rendit en bons et loyaux services. M—D j.

MIMAUT (Jean-François), diplomate et littérateur, né à Méru, département de l'Oise, le 24 avril 1775, entra à 18 ans, comme soldat (1793) dans les rangs de l'armée française, où il servit jusqu'à la fin de 1794 (1). La bonne éducation que ses parents lui avaient donnée, et dont il avait profité, ne tarda pas à le faire distinguer de ses chefs, et le ministre de la guerre l'appela dans ses bureaux. Il y resta sept ans, et publia, pendant cet intervalle de temps, plusieurs ouvrages dont nous donnerons plus tard la liste, et qui ne lui ont pas survécu. Mimaut remplissait les fonctions de sous-chef, lorsqu'en 1802 il devint secrétaire-général du ministère des relations extérieures du royaume d'Italie, fonctions qu'il exerça jusqu'à la chute de Napoléon, avec lequel disparut le royaume éphémère qu'il avait créé. Le 12 septembre 1814, Mimaut fut nommé consul de France à Cagliari, en Sardaigne; et, à la fin de 1817, il passa en la même qualité à Carthagène d'Espagne, poste dont il cessa d'être titulaire le 31 décembre 1824. Il obtint, en 1825, un congé pour se rendre à Paris. Ce fut pendant son séjour dans cette capitale, qu'il y publia l'*Histoire de Sardaigne*, ouvrage dans lequel les évènements sont racontés avec ordre et clarté, dont le style est généralement bon, et qui annonce un écrivain aussi consciencieux que bien informé. Au mois de mars 1826, Mimaut fut nommé consul à Varsovie; mais l'empereur de Russie, qui déjà avait refusé de délivrer un *exequatur* à M. Cochelet, fit éprouver le même refus à son

(1) D'après la notice insérée au *Moniteur*, Mimaut était fils d'un médecin distingué, qui l'envoya de bonne heure au collége de Beauvais. Ses progrès y furent si rapides, que le proviseur fut obligé de l'éloigner, comme un élève qui, par son aptitude et ses dispositions précoces, enlevant continuellement les premières places, détruisait, chez ses condisciples, l'aiguillon de l'émulation. Mimaut vint alors terminer son éducation à Paris, au collége des Grassins. Il obtint, en 1793, le prix d'honneur au concours général. M. Riveau, qui s'était chargé, dans ce jour solennel, de donner aux vainqueurs la couronne, ayant été nommé, quelques années après, ambassadeur auprès de la république cisalpine, se souvint du jeune lauréat qui l'avait vivement intéressé, et l'emmena avec lui en qualité de secrétaire particulier. Mimaut arriva à Milan en 1799, le jour même où les revers des Français en rendaient l'évacuation indispensable. L'ambassadeur de France, le directoire exécutif et les principaux fonctionnaires de la république cisalpine se retirèrent devant les armées combinées des Russes et des Autrichiens, d'abord sur Turin, et de là sur Chambéry, que le gouvernement français leur assigna pour résidence. Mimaut eut pour compagnon de voyage M. Bignon, secrétaire d'ambassade, auquel il fut depuis constamment attaché par les liens d'une tendre amitié.

successeur, et Mimaut fut alors envoyé à Venise. Au mois de novembre 1828, il reçut dans cette ville une dépêche du ministre des affaires étrangères, lui annonçant qu'il l'avait chargé de gérer temporairement le consulat-général en Égypte, pendant l'absence du titulaire, M. Drovetti, obligé de rentrer en France pour y rétablir sa santé. Ce ne fut pourtant qu'au mois de mars de l'année suivante que Mimaut arriva en Égypte. Il géra temporairement le consulat-général jusqu'au mois d'octobre 1830, qu'il remplaça définitivement Drovetti. Il resta en Égypte jusqu'à la fin de 1836, et fut momentanément remplacé par M. Ferdinand de Lesseps, qui s'est distingué depuis comme consul à Barcelone. Déjà M. de Lesseps avait géré ce consulat, lorsque le titulaire, Mimaut, se rendit en 1835 dans la Haute-Égypte. Ayant obtenu un congé, Mimaut s'empressa d'emporter en France une riche collection d'antiquités égyptiennes; mais, à peine arrivé à Paris, il succomba à une attaque d'apoplexie le 31 janvier 1837. Mimaut était officier de la Légion - d'Honneur et chevalier de la Couronne de Fer. Il a laissé un fils qui est aujourd'hui consul à Rotterdam, et une fille mariée au vicomte de Pontécoulant. On a de lui : I. *Ouverture de la campagne d'Italie*, 1796, in-8°. II. *Notice historique sur l'état actuel, le commerce, les mœurs et les productions des îles de Malte et de Goze*, Paris, 1798, in-8°. III. *Le nouveau Faublas*, ou *les Aventures de Florbelle*, pour servir de suite au *Faublas* de Louvet, Paris, 1799, 4 vol. in-18. IV. *Les veillées du Tasse*, traduction de l'italien, d'après le manuscrit inédit publié par Compagnoni, 1800, in-12. V. *Les Épouseurs*, ou *le Médecin des fous*, comédie en un acte et en vers, Paris, 1800, in-8°. VI. *Mémoires sur la nature des maladies endémiques à Carthagène et dans le midi de l'Espagne, et particulièrement sur celle de la fièvre jaune*, Paris, 1819, in-8°. VII. *Histoire de Sardaigne*, ou *la Sarduigne ancienne et moderne, considérée dans ses lois, sa topographie, ses productions et ses mœurs*, Paris, 1825, 2 vol. in-8°, avec cartes, figures et planches. VIII. *L'Auteur malgré lui*, comédie en trois actes et en vers, Paris, 1825, in-8°, représentée au Théâtre - Français, publiée sous le pseudonyme de Saint-Remi. Mimaut a été l'un des collaborateurs de la *Bibliothèque des romans*. On trouve une notice sur ce consul en tête du catalogue de la vente de sa Collection égyptienne.

D—z—s.

MINA (Don FRANCISCO Espoz-y-), célèbre Espagnol, d'abord chef de partisans, puis général de l'armée constitutionnelle, naquit, en 1781, à Idozin, village de la Navarre, où sa famille possédait un modeste patrimoine qu'elle cultivait elle-même. Il n'eut point d'autre maître que son père; et, pour toute science, il apprit à lire et à écrire. Il se livra de bonne heure aux travaux des champs qui semblaient avoir pour lui beaucoup d'attrait. L'insurrection de 1808 contre les Français éveilla soudainement ses facultés endormies. L'exemple de ses amis, de quelques-uns de ses parents, qui avaient pris les armes et s'étaient mêlés aux bandes de guérillas formées par la Romana; cette effervescence de haine qui avait éclaté en Navarre, d'autant plus vive que l'occupation l'avait plus long-temps comprimée, l'entraînèrent dans le mouvement insurrectionnel. Il fit quelque séjour dans le bataillon de Doyle (février et mars 1809), et

passa ensuite dans une bande de partisans commandée par son neveu, Xavier Mina, jeune homme d'une témérité qui n'avait d'égale que son inexpérience (*voy.* l'article suivant). Bientôt Xavier tomba aux mains des ennemis; sept hommes seulement restaient de ses guerillas dispersées; don Francisco en prit le commandement. Telle fut l'origine de sa fortune militaire. Il ne tarda pas à donner des preuves d'habileté et de courage, et sa réputation de sagesse et de bravoure répandue parmi les bandes disséminées qui manquaient de chefs, fit accourir en foule sous son drapeau les guérilleros de toute la Navarre. Dès ce jour, il déploya une infatigable activité: son centre d'action était la Navarre, mais par des marches rapides, qui échappaient à l'ennemi, il agissait à peu de jours d'intervalle, par des attaques inattendues, sur les points les plus divers, dans la direction de la route de Bayonne à Madrid. Son principal but état d'arrêter les convois dirigés de Madrid sur la France. Il ne coopérait point avec les armées régulières, autrement que pour empêcher ou retarder la jonction de quelques corps ennemis, et alors même il agissait par sa propre inspiration, et d'après ses combinaisons particulières. La junte de gouvernement, qui essayait de centraliser l'insurrection et d'en saisir la direction première, n'essaya point de le soumettre à ses plans, et elle fit bien. Six mois à peine s'étaient écoulés depuis que Mina s'était constitué chef de guérilleros, et déjà il s'était rendu redoutable dans tout le nord de l'Espagne. Le général Reille, ne pouvant le surprendre et le voyant sans cesse acquérir de nouvelles forces, rassembla contre lui une armée d'environ trente mille hommes. Don Francisco, traqué dans les rochers, n'échappa à une ruine complète qu'en dispersant ses troupes à la faveur des montagnes et des chemins peu connus des Français. Il en poussa une partie sur l'Aragon, l'autre sur la Castille; il comptait que, ce danger passé, sa voix les rappelant, ils se hâteraient d'accourir. Les circonstances ne le permirent point; trois mille cependant se rendirent à l'appel; il les réorganisa et les divisa en plusieurs bataillons, dont l'un fut placé sous les ordres de son fidèle ami Cruchaga. La régence de Cadix accorda, à don Francisco, le grade de colonel et de commandant-général des guérilleros de la Navarre. Une blessure assez grave le retint quelque temps en dehors des fonctions du commandement; mais, au mois d'octobre, il se remit à parcourir la Castille et l'Aragon, et au mois de décembre, il reparut en Navarre. Le gouvernement espagnol, sans armée régulière, sans généraux, fort de l'appui et de la sympathie de l'Angleterre, et non de sa propre énergie, ne vivait, n'agissait réellement que par ses guérilleros. La plus grande force de l'Espagne était dans ces bandes meurtrières; et parmi ces bandes, celles de Mina étaient, dès-lors, les plus redoutables. Il commença l'année 1811 par un succès important. Masséna avait fait partir pour la frontière de France un convoi nombreux de prisonniers anglais et espagnols, escortés par douze cents hommes de cavalerie et d'infanterie. Mina fut informé que cette marche s'opérait par Arlaban, passage difficile et favorable à une attaque soudaine; il accourut, surprit le convoi dans le défilé, et engagea une action sanglante. Le nombre des morts et

des prisonniers français s'éleva à plus de huit cents. Mina, ainsi que dans toutes les occasions où il eut à combattre, s'y distingua, à la fois comme soldat et comme chef. Il convertit en argent une partie du butin pour le service de sa caisse militaire, et distribua le reste à ses soldats. Cette activité, si funeste aux Français, donna lieu à la création d'une armée française du Nord, chargée de surveiller particulièrement la Navarre, les provinces basques, le royaume de Léon, la Vieille-Castille et les Asturies. Le brave Espagnol n'en fut point intimidé. Maître de dix mille hommes environ, il divisa ses guérilleros, les fit agir simultanément sur différents points, et força les généraux français à étendre leurs lignes sur un territoire immense. Ce n'était qu'à ce prix qu'il pouvait espérer de nuire sans être accablé. Le général Reille mit à prix sa tête et celle de son lieutenant Cruchaga. Des aventuriers politiques essayèrent de le convertir à la cause de Joseph; mais les négociations entreprises dans ce but furent dirigées avec peu d'habileté et de dignité. Il écouta d'abord les hommes chargés de conduire cette intrigue, les encouragea à persévérer, et sut leur inspirer une confiance à la faveur de laquelle il put réparer ses forces, et méditer de nouveaux moyens d'action. Cependant il s'abandonna lui-même à une sécurité qui faillit lui être funeste. Les négociateurs qui étaient entrés en pourparlers avec lui, voulaient, assure-t-on, l'amener dans un piége; mais il en fut informé, les fit arrêter et les retint prisonniers. A la suite de cette affaire, Mina se jeta dans l'Aragon. Il fut heureux à Cincovillas, Ega, Ayerbe, à Placenzia de Gallego; et, dans ces différentes rencontres, il fit beaucoup de prisonniers. Il força également la garnison du port de Motrico et mit ses prisonniers à bord du vaisseau *l'Iris*, qui les transporta en Angleterre. Après cette campagne glorieuse, il rentra en Navarre, et y publia un décret terrible, relatif aux prisonniers de guerre. Dans un long préambule, il essayait, avec toute l'emphase espagnole, d'en justifier l'esprit: « Ni les sentiments « d'humanité, disait-il, ni les lois ad« mises entre les militaires de na« tions civilisées, ni la conduite géné« reuse des volontaires de Navarre, « n'ont contenu l'esprit sanguinaire « et destructeur des généraux fran« çais et des autorités intruses.... On « ne fait pas un pas sans entendre les « cris de douleur qu'arrache la ty« rannie. La Navarre est le pays de « la désolation et de l'amertume; on « y verse de continuelles larmes sur « la perte de ses meilleurs amis; des « parents voient leurs fils attachés à « une potence, pour les punir de « leur héroïsme à défendre la patrie. « Des fils voient leurs parents con« sumer leurs jours en prison, ou « finir sur un échafaud, sans autre « crime que celui d'avoir donné le « jour à de braves défenseurs du « pays. Je n'ai cessé d'adresser aux « généraux français les lettres offi« cielles les plus énergiques, et les « plus propres à les contenir et à les « faire rentrer dans l'ordre; je n'ai « négligé aucun moyen de restreindre « la guerre dans ses justes limites; « je me suis justifié de mes procé« dés..... Pour comble d'iniquité, de « la part des Français, et de perfidie « de la part de quelques mauvais « Espagnols, j'ai vu douze particuliers « fusillés à Estella, seize à Pampelune, « quatre officiers et trente-huit vo« lontaires, passés par les armes en

« deux jours ! » Il déclarait donc guerre à mort et sans quartier, aux chefs et aux soldats, *y compris l'empereur des Français*, et proclamait que, désormais, quatre officiers français seraient mis à mort pour un officier espagnol, et pour chaque soldat vingt soldats français. Il tint parole, et ne tempéra sa cruauté, que lorsqu'on cessa dans l'armée française de fusiller les prisonniers. Il employait pour les espions qui tombaient entre ses mains, un châtiment aussi infâmant que cruel ; il ne leur rendait la liberté qu'après leur avoir fait imprimer sur le front, au fer rouge, les mots de *vive Mina !* Cependant l'infatigable guérillero continuait ses excursions heureuses. Le 11 janvier 1812, de concert avec don Gabriel Mendizabal et don Francisco Longa, il livra un combat au général Abbé sur la rive droite de la rivière l'Aragon, près Sanguesa ; mit en fuite le gouverneur de Pampelune, et s'empara de deux canons et de près de quatre cents hommes. Ce succès fut suivi, à trois mois d'intervalle, de son plus brillant fait d'armes. Mina était dans le haut Aragon lorsqu'il apprit qu'un convoi était parti de Madrid pour la France, escorté de deux mille hommes, et conduisait à la frontière un grand nombre de prisonniers anglais et espagnols. Le secrétaire du roi Joseph, Deslandes, chargé de dépêches pour le cabinet des Tuileries, suivait ce convoi. Mina, avec son activité ordinaire, fait en un jour un trajet de quinze lieues, à travers les montagnes, et se présente le 9 avril dans les rochers voisins d'Arlaban et de Salinas. Il avait eu le temps de faire parvenir à toutes les guerillas répandues dans les environs, l'ordre d'accourir pour se joindre à lui. Les Français étaient loin de soupçonner sa présence : défaits l'année précédente dans les mêmes lieux, ils avaient élevé un fort qui en protégeait le passage ; de là, une sécurité et une imprévoyance qui allaient leur être funestes. Mina fit former à ses troupes un cercle assez vaste pour pouvoir envelopper le convoi ; il donna au commandant don Francisco Asura le soin d'attaquer l'avant-garde, et partagea avec l'intrépide Cruchaga le commandement du reste de ses guérilleros. Ils laissèrent passer, sans les inquiéter, quelques sous-officiers qui marchaient isolés pour préparer les logements ; mais, sitôt que le corps du convoi se fut engagé dans les défilés, le signal donné, Mina et sa troupe se précipitèrent sur lui. Six cents Français furent tués, cinq cents restèrent prisonniers. L'arrière-garde put seule échapper, grâce au feu du fort d'Arlabau. Deslandes fut frappé à mort en défendant sa femme, qui n'échappa que par miracle à ce massacre. La cruauté de Mina fut pleinement assouvie : toutefois, cinq enfants qui avaient survécu à leurs parents, furent envoyés à Vittoria avec cette lettre du chef des guerillas : « Ces « petits anges, victimes innocentes « dès leurs premiers pas dans la vie, « ont excité, dans ma division, tous « les sentiments de pitié et d'affection « qu'imposent la religion, l'humanité, « un âge si tendre, un sort si malheu« reux... La candeur des enfants a le « plus grand empire sur mon âme, et « c'est le seul ascendant que reconnaisse le cœur guerrier de Cru« chaga. » Un riche butin et les dépêches de Deslandes restèrent au pouvoir de Mina ; toutes les voitures furent brûlées, l'argent et les diamants partagés et envoyés à la Banque d'Angleterre. Quant aux dépêches, Mina y puisa des renseignements précieux

sur l'affaiblissement et l'impuissance des Français en Espagne (1). Il se hâta d'en faire part aux autorités politiques espagnoles. La résistance des Navarrais n'en fut que plus acharnée. Mina passa dans l'Aragon, où il faillit perdre la vie. La maison qu'il habitait fut à l'improviste entourée de soldats; il avait été trahi par un des siens; il n'eut pas même le temps de saisir ses armes; mais, rencontrant sous sa main une barre de fer, il fit face aux assaillants et se défendit courageusement. Ses cris attirèrent quelques hommes de sa bande, et, grâce à leurs efforts, il échappa à une mort certaine. A quelque temps de là, il reçut à la cuisse une blessure assez grave, qui le tint jusqu'au mois d'août éloigné du commandement. Il termina cette année par une suite de combats moins brillants que ceux qui précèdent, mais cependant presque toujours heureux. Le 28 janvier, il défit le général Abbé à Maudibil; au mois de février suivant, il mit le siége devant Trafalla que défendaient quatre cents Français. Abbé s'avançait au secours de cette garnison; Mina marcha à sa rencontre avec une partie de ses hommes, le repoussa et revint devant Trafalla. Au moment où il allait livrer l'assaut, la garnison se rendit. Il obtint un avantage semblable à Jos, malgré l'arrivée du général Paris, accouru de Saragosse. Il eut la sagesse d'ordonner la destruction de toutes les positions fortifiées dont il s'était emparé, ôtant ainsi à l'ennemi un des plus puissants moyens de domination en pays conquis. Le 31 mars Mina mit en déroute une colonne française dans les environs de Lerin, et fit trois cents prisonniers. Mécontent de la manière dont la guerre était conduite dans le nord, Napoléon avait donné à Clausel le commandement suprême de cette partie si agitée de la Péninsule. Sans cesse harcelé par les soudaines et sanglantes excursions de Mina, le général en chef concerta à cette époque, avec le général Abbé, un plan qui consistait à battre le pays activement et sans relâche, en partant de points différents, et à enfermer les guérilleros de Navarre dans un cercle de troupes. A peine ce plan avait-il reçu un commencement d'exécution, que Mina, trompant Clausel par une contre-marche hardie, au lieu d'être enfermé par lui, tomba sur ses flancs, et enleva un détachement placé à Mendigorria pour protéger ces mouvements de l'armée française. Mina se déroba ainsi, par son activité, à des forces supérieures et à une tactique habilement conçue et énergiquement pratiquée. Il alla ensuite s'abriter sous le feu des alliés, qui marchaient dans la direction de Vittoria. Dans

(1) Parmi les lettres de Joseph, deux étaient adressées à sa femme. Il lui disait : « Si l'empereur fait la guerre en Russie, et qu'il me croie utile ici, je reste avec le commandement général et l'administration générale; s'il fait la guerre sans me laisser le commandement des troupes et l'administration du pays, je désire retourner en France. Si la guerre avec la Russie n'a point lieu, que l'empereur me donne ou me refuse le commandement, je reste, pourvu qu'on n'exige rien de moi qui puisse faire croire que je consens au démembrement de la monarchie; pourvu encore qu'on me laisse assez de troupes et de territoire, et qu'on m'envoie le million mensuel qui m'a été promis... Un décret de réunion des provinces de l'Ebre, qui m'arriverait à l'improviste, me ferait mettre en route le lendemain. Si l'empereur diffère ses projets jusqu'à la paix, qu'il me donne les moyens d'exister pendant la guerre. » — Une troisième lettre devait être remise à l'empereur, dans le cas où le décret de réunion aurait été publié. Joseph demandait à son frère de lui permettre de déposer, entre ses mains, les droits qu'il avait daigné lui transmettre à la couronne d'Espagne, attendu qu'en les acceptant, il n'avait eu en vue que le bonheur de cette monarchie, et qu'il n'était pas maître de le réaliser.

l'engagement décisif qui se préparait sur ce théâtre, Mina s'attacha à inquiéter Clausel de manière à l'empêcher d'opérer sa jonction avec l'armée française. Déjà, lors de la bataille de Salamanque, il avait su tenir en échec vingt-six mille hommes qui cherchaient à rejoindre l'armée de Marmont. Il suivit le même système. Les alliés avaient concentré toutes leurs forces, excepté quelques guerillas et la sixième division anglaise, restée à Medina del Pomar. Les Français ne parvinrent point à se réunir avant la bataille. Maucune escortait un convoi qui se rendait en France; Foy avait une autre destination : Mina occupait Clausel, et il parvint à l'isoler et à l'éloigner de Vittoria. Ce ne fut que le lendemain de la bataille que ce général apprit le désastre de l'armée française; il s'approchait de Vittoria, suivant les ordres qu'il avait reçus; l'arrivée de la sixième division anglaise lui fit rebrousser chemin. Wellington accourut lui-même; mais, après plusieurs marches peu importantes, il se reposa sur Mina du soin de poursuivre ce succès. Le chef des guerillas déploya en cette circonstance toutes les ruses de son esprit, et il réussit à faire croire à Clausel que toute l'armée alliée était prête à l'écraser; si bien qu'il détruisit lui-même une partie de son artillerie et de ses bagages, et se retira à Jacca, laissant le reste à Saragosse sous la garde du général Paris. Mina était posté au village de las Casetas lorsqu'un colonel, envoyé par Duran qui se trouvait à Richa, vint lui proposer d'attaquer Saragosse de concert. Souvent en désaccord avec Duran, et, d'ailleurs, approuvant difficilement les projets qu'il n'avait point conçus, Mina, hésita d'abord, mais finit par promettre sa coopération, se réservant d'être juge de l'opportunité du siége. Avant que Duran fût arrivé devant Saragosse, il repoussa plusieurs sorties des Français, et leur tua beaucoup de monde. Duran persistait néanmoins à vouloir tenter une attaque contre la ville, lorsqu'on apprit le départ du général Paris; alors il se hâta d'occuper Saragosse, et Mina se mit à la poursuite des Français. A trois reprises différentes, il les atteignit, les culbuta, et Paris, contraint d'abandonner son artillerie et ses chariots, laissant la route que lui traçaient ses instructions, parvint difficilement à gagner la frontière. La citadelle de Saragosse, *la Aljafera*, était restée occupée par une garnison française, et Duran en avait commencé le siége, lorsque Mina, revenant de la poursuite du général Paris, se présenta dans Saragosse sur la rive gauche de l'Ebre. Mais, obéissant à des motifs peu dignes de lui, il resta dans les faubourgs sans passer le fleuve, sous prétexte que le pays situé sur l'autre rive, était placé sous le commandement de Duran. Le gouvernement intervint pour prévenir les funestes effets que pouvaient avoir ces rivalités. Il donna à don Francisco le commandement général de l'Aragon, et joignit même à cette faveur le droit de tirer, du corps de Duran, les forces qui lui seraient nécessaires. Ce dernier dut prendre le chemin de la Catalogne, et Mina, débarrassé de son rival, passa l'Ebre et commença avec vigueur le siége de la *Aljafera*. La garnison se rendit le 2 août, et laissa cinq cents prisonniers aux mains des vainqueurs. Après cet exploit, Mina reçut, de Wellington, l'ordre de venir prêter son aide à l'armée alliée qui opérait particulièrement sur Saint-Sébastien et Pampe-

lune; il accourut et donna aux Anglais un appui efficace jusqu'à l'évacuation définitive du territoire espagnol par les derniers restes de l'armée française. Tels sont les services que Mina rendit à l'Espagne, et les maux qu'il causa aux Français durant la guerre d'indépendance. Quelquefois défait, plus souvent vainqueur, un grand nombre de ses actes échappent à l'histoire; car il agit toujours avec de faibles moyens. On prétend toutefois qu'il tua quarante mille hommes à la France, sans en avoir perdu plus de six mille, et il l'a dit lui-même dans le Précis de sa vie. Jamais on n'avait fait avec plus d'habileté la guerre de partisans. Le gouvernement central, autant sans doute par impuissance de le contenir que par prévoyance, l'avait laissé maître de tous ses mouvements. Il exerçait dans le Nord une autorité souveraine, que les Français reconnaissaient en l'appelant *roi de Navarre*. Il avait pris sous sa protection immédiate les pouvoirs civils de Pampelune, et les avait, durant l'occupation, transportés dans son camp. C'est là que les populations d'Alava, du Guipuscoa, du Haut-Aragon, de la Biscaye venaient se faire rendre la justice. Par suite de son indépendance et de la pénurie du trésor espagnol, il fut obligé de pourvoir lui-même à l'alimentation de sa caisse militaire, et il n'y parvint que par le pillage des convois français et par le produit des douanes levées sur la frontière. Peut-être aussi le cabinet anglais contribua-t-il à soutenir un chef qui se montrait si utile à la cause des alliés. Le gouvernement de Ferdinand VII lui témoigna d'abord de la reconnaissance, il le confirma dans ses grades et déclara que sa division serait considérée comme faisant partie de l'armée régulière. Le roi lui-même manifesta le désir de le voir à Madrid. Mina se rendit à ce vœu en juillet 1814; mais il ne dissimula point sa prédilection pour la constitution de 1812, et il osa désapprouver la réaction absolutiste. La franchise de son langage déplut et sa conduite inspira des craintes. On chercha des moyens de l'éloigner; on fit semer le bruit que sa division cessait de faire partie de l'armée régulière, et serait à l'avenir traitée sur le pied des corps francs. Aussitôt la désertion se répandit parmi ses troupes. Alors Mina reçut l'ordre de partir pour ramener les déserteurs sous les drapeaux et exercer sur eux une justice sévère. Sa présence en Navarre suffit pour rétablir la discipline : tous les déserteurs, dont le nombre s'élevait à plus de deux mille, rejoignirent leur division. Mais ce fut alors qu'il se jeta ouvertement dans le parti libéral. Sûr de ses soldats, il organisa une conspiration, dont le but immédiat était de s'emparer de Pampelune, et d'y proclamer la constitution. Le moment était fixé pour la prise d'armes; ce fut la nuit du 25 au 26 septembre. On tenta sur Pampelune une attaque qui échoua complètement. Mina n'eut plus alors d'autre moyen de se soustraire aux poursuites du gouvernement que de fuir. Il passa en France le 4 octobre, laissant à l'Espagne l'exemple d'une sédition militaire, exemple funeste qui introduisait l'esprit de discussion et de révolte dans l'armée. Il vint alors à Paris. L'ambassadeur de Ferdinand VII crut pouvoir, au nom de son souverain, demander contre le réfugié l'application du principe d'extradition. Le général espagnol fut arrêté et détenu une journée à la prison de la préfecture de police. Mais Louis XVIII, re-

gardant comme une insulte les prétentions de l'ambassadeur d'Espagne, lui fit signifier l'ordre de quitter la France. En même temps, il assigna à Mina une pension annuelle qui fut exactement payée. Mina refusa d'écouter les propositions très-séduisantes qui lui furent faites, au nom de Napoléon, durant les Cent-Jours, et il se réfugia en Suisse pour se sonstraire aux conséquences de son refus. Après la chute définitive de l'empire, il revint en France et mit à profit ses loisirs pour acquérir les connaissances les plus urgentes dans la pratique du commandement et des affaires politiques. L'agitation qui régnait en Espagne entretenait chez lui l'espoir de reparaître sur la scène, et des relations d'amitié et de parti le tenaient au courant des événements. Sitôt qu'il eut appris la proclamation de la constitution de 1812, il quitta secrètement la France. Le 25 février 1820 il était en Navarre, sur le théâtre de ses anciens exploits, parmi des populations chez lesquelles vivait encore le prestige de son nom. Il y trouva un corps de partisans qui n'attendait qu'un chef pour agir, et il en prit le commandement, avec le titre de général en chef de l'*armée nationale et constitutionnelle*. Il s'empara de la fonderie de canons d'Aizzabal à quatre lieues de Saint-Jean-Pied-de-Port, et se disposa à chasser de la Navarre le vice-roi Espeleta. Partout les populations se soulevèrent sur son passage, au nom de la constitution; et ce mouvement se propagea dans la Catalogne et l'Aragon. Mina parvint à détruire l'autorité d'Espeleta, à le remplacer, et il fut reconnu capitaine-général de la Navarre sitôt que le roi eut adhéré à la constitution. Au commencement de 1821, il fut transféré, avec les mêmes pouvoirs, en Galice. Alors les amis de la révolution formaient le conseil du roi et commandaient l'armée. Le changement soudain qui eut lieu, an mois de mars suivant, dans le cabinet, s'opéra également dans le commandement militaire. Mina, comme Riégo, fut destitué, et Siguenza lui fut assigné pour lieu d'exil. Cette décision du roi provoqua des troubles en Galice. La garnison de la Corogne se souleva en faveur du capitaine-général, tandis que, sur un autre point de la province on se prononçait énergiquement contre lui. Lui-même, fort de ses sympathies dans l'armée, avait d'abord choisi le parti de la résistance. Mais, voyant les haines violentes qui le menaçaient, il se résigna à l'obéissance, se démit du commandement et partit pour Siguenza. Ces destitutions excitèrent dans les Cortès de violentes discussions, qui faillirent causer immédiatement la chute du ministère, et le frappèrent dès lors d'impuissance. Un des premiers actes du cabinet formé par les *exaltados* à la suite des évènements de juillet 1822, fut le rappel du général Mina, motivé sur ses services, ses connaissances militaires et son zèle pour la cause de la liberté. On le nomma en même temps général en chef du septième district militaire (la Catalogne), avec mission d'y combattre les armées de la Foi. Le parti constitutionnel venait d'éprouver dans ce pays des échecs assez graves. Mina allait le relever, le fortifier, lui faire de nouveaux prosélytes. Arrivé à Lérida, il publia plusieurs proclamations, dans lesquelles il invitait les communes à se défendre et les soldats de la Foi à rentrer dans leurs foyers, sous la promesse d'une amnistie pleine et entière. Les habitants de Barcelone

reprirent courage, s'abandonnèrent au plus vif enthousiasme et commencèrent une réaction violente contre tout ce qui était royaliste. Mina ne tarda pas à entrer en campagne : il mit le siége devant Castelfollit, position fortifiée et défendue par une garnison de 600 hommes. Après quelques jours d'une résistance énergique, les assiégés s'évadèrent ou se rendirent. Le général vainqueur ternit l'éclat de ce succès par une de ces mesures de cruauté trop fréquentes dans l'Espagne de cette époque. Tous les prisonniers furent passés au fil de l'épée, les enfants et les femmes furent seuls épargnés. Le fort fut ensuite démoli et la ville pillée, saccagée, livrée aux flammes. Pour couronner cette œuvre sanglante, Mina fit publier, dans toute la Catalogne, une proclamation par laquelle il menaçait d'un sort pareil toutes les villes et villages qui se rendraient à une *bande armée de factieux* en moindre nombre que le tiers de leurs habitants. Résolu de poursuivre à outrance les royalistes, il déploya dans cette guerre toute l'activité qu'il avait naguère montrée pour leur cause. Il les poussa de ville en ville, les battit à Belaguer, à Urgel, à Puycerda, pénétra avec eux dans la république d'Andorre, et ne cessa point de les traquer jusqu'à ce qu'ils eussent franchi la frontière de France. C'est alors que ses soldats essayèrent de fraterniser avec les avant-postes des troupes françaises qui étaient en observation au pied des Pyrénées; mais ils ne trouvèrent point la sympathie qu'ils avaient espérée sur la promesse des réfugiés français. Toutefois Mina eut lieu de se consoler de ce mécompte, en voyant l'enthousiasme qui, en Catalogne, accueillit ses succès et entraîna les populations à prendre les armes. Le club *Landaburien* le regarda comme un des plus puissants soutiens de la liberté espagnole, et le gouvernement l'éleva au grade de lieutenant-général. Il s'en fallait bien cependant qu'il eût soumis toute la Catalogne aux idées constitutionnelles. Les campagnes, toujours lentes dans de pareils mouvements, échappaient à ses efforts, et alimentaient les bandes de guerillas, qui défendaient alors le roi Ferdinand comme elles avaient défendu naguère l'indépendance nationale. Le général en chef de la Catalogne employa quelques mois encore à soumettre des places importantes, telles que le fort d'Urgel, dont la prise lui valut la nomination de chevalier grand-croix de l'ordre national et militaire de St-Ferdinand. Mais l'intervention armée de la France lui préparait une tâche autrement difficile, celle de résister à des troupes régulières, les unes aguerries, toutes impatientes de combattre. A l'entrée des Français en Catalogne, il se replia entre Castelfollit, Ressalu, et concentra ses forces sur la Fluvia. Il était vivement pressé par l'ennemi prêt à franchir cette rivière. La nature vint à propos à son aide : la crue des eaux empêcha le passage des Français et favorisa sa retraite. Les divisions Donadieu et d'Eroles étaient sans cesse sur ses flancs, et semblaient prêtes à l'écraser; mais pendant qu'on prophétisait sa ruine prochaine, il battait les Espagnols, échappait aux Français et trompait leurs calculs par des mouvements imprévus. Fidèle au système de guerre de détail et d'escarmouches qu'il avait autrefois pratiqué avec tant d'habileté, son but était d'éviter toute rencontre décisive. D'ailleurs sa foi dans la constitution de 1812 ne faiblissait pas comme celle des autres chefs de l'ar-

mée; il n'admettait pas même qu'on pût la modifier. Tandis qu'on le croyait en marche pour Barcelone, il se jeta sur Vicque. Repoussé, il se dirigea vers la Seu-d'Urgel, jetant partout la désolation et exerçant de cruelles vengeances. Après avoir échappé aux poursuites les plus actives, il arrive enfin à la Seu-d'Urgel, renouvelle la garnison, y laisse ses bagages, et forme le projet audacieux d'envahir la Cerdagne française. Le 26 juin, il avait été ramené à travers mille périls sur Barcelone, d'où il ne cessa d'inquiéter l'armée française et royaliste qu'après la soumission de toute l'Espagne, et en face de l'impossibilité évidente de la résistance (novembre 1823). Alors, après une capitulation honorable, il chercha un refuge en Angleterre, où des hommes puissants lui firent le plus bienveillant accueil. On n'avait point oublié, dans ce pays, les services rendus par Mina aux alliés contre Napoléon, et l'on aimait également à honorer en lui l'un des chefs de la dernière guerre contre l'intervention française. Il reprit alors les études paisibles qu'il avait commencées en France, sans cesser toutefois d'avoir les yeux tournés vers l'Espagne, et d'applaudir aux tentatives que ce pays faisait pour le rétablissement de la constitution. Il fut l'un des fondateurs et l'un des membres les plus influents de la société des réfugiés espagnols de Londres. La révolution de juillet 1830 réveilla ses espérances, comme celles des libéraux de tous les pays. Il accourut bientôt à Paris, et crut pouvoir faire tourner au profit de l'Espagne les passions révolutionnaires. Il comptait même sur l'appui du gouvernement français et sur les sympathies de l'Angleterre. Des armements s'opérèrent publiquement dans les ports anglais pour seconder l'invasion que préparaient Mina et Valdès; mais on cessa bientôt de les tolérer, sur les représentations du roi Ferdinand. En même temps, pour faire les frais de cette invasion, on essaya à Paris de négocier un emprunt qui ne fut point favorisé par le ministère français. Malgré ces déceptions, Mina et Valdès ne perdirent pas courage. Le premier attendait beaucoup du temps: le second, plus impétueux, franchit la frontière (13 octobre 1830) aux cris répétés de *Vive la Constitution!* Deux autres officiers le suivirent; mais ces tentatives, n'ayant point trouvé d'appui dans la population, furent toutes malheureuses. Cependant Mina qui, par conscience de sa faiblesse, avait hésité à passer la frontière, s'échappa de Bayonne et se précipita en Espagne, sinon pour vaincre, du moins pour sauver ses frères d'armes. Il avait au départ 5 ou 600 hommes, qui se grossirent dans la route de quelques réfugiés et des débris des troupes dispersées de Valdès. Le 21 octobre, il se présenta en vue de Vera, qui était défendue par une garnison d'environ deux cents hommes; il les somma de se rendre. Quelques-uns s'évadèrent, les autres se joignirent aux insurgés. Mina voulait opérer sa jonction avec Valdès. Il apprit bientôt que celui-ci était poursuivi par un corps de tirailleurs espagnols qui essayaient de lui couper la route de France, et qu'il n'y avait de salut, pour les restes déplorables de l'insurrection, que dans une prompte retraite. Dans cette malheureuse expédition, Mina fit des prodiges de courage, et il revint épuisé et presque mourant sur le territoire français. L'intervention du corps d'observation établi sur la frontière le sauva, lui et ses compagnons

d'armes, des entreprises des royalistes, qui les poursuivirent jusqu'en France. La conduite du cabinet des Tuileries dans cette affaire a été, alors et depuis, vivement critiquée. On a dit que la France devait favoriser l'insurrection espagnole tentée par Mina, et l'on a fait de cette question une question de dignité nationale. Mais, sans rappeler les principes qui doivent régler les rapports des peuples entre eux, et pour n'invoquer que le simple bon sens, la France pouvait-elle appuyer une tentative dont les chances de succès diminuaient chaque jour et qui ne se recommandait que par sa témérité? Quelle que fût la douleur d'une nouvelle déception, d'un nouvel exil, Mina lui-même ne méconnaissait pas ce qu'il y avait de juste et de sage dans la conduite du gouvernement français. Après cet échec, il se fixa dans le midi de la France, toujours prêt à reprendre les armes, et toujours redoutable au gouvernement espagnol. Plusieurs amnisties furent prononcées et ne l'atteignirent point. La première s'étendait à tous les condamnés politiques, excepté aux députés qui avaient prononcé la déchéance du roi à Séville et aux généraux qui avaient commandé les armées constitutionnelles. Un autre décret d'amnistie rappela les députés qui avaient voté la déchéance, et l'exception qui fut faite pour les généraux constitutionnels, sembla n'avoir pour motif que le seul nom de Mina. Cependant à la fin de 1834 le gouvernement, peu satisfait des succès de Rodil, résolut de le remplacer; et le choix d'un successeur tomba sur Mina. Mais affaibli par ses blessures, ses malheurs, l'agitation de toute sa vie, il n'avait plus l'activité nécessaire pour une aussi difficile mission. D'ailleurs, les moyens qui l'avaient fait vaincre autrefois en Navarre étaient tournés contre lui. Il avait triomphé avec l'aide des habitants des campagnes, il leur avait appris la guerre de partisans; maintenant il avait à les combattre, forts de l'expérience acquise sous ses ordres. Enfin il rencontrait pour adversaire le meilleur capitaine de cette époque, Zumalacarreguy. Mina apprit sa nomination à Cambo, près de Bayonne, où il prenait les eaux. Sa santé ne lui permit d'être à la tête de l'armée que le 4 novembre. En prenant possession du commandement, il adressa à ses soldats une proclamation dans laquelle il annonçait que, se conformant aux sentiments de la reine régente et obéissant d'ailleurs à une impulsion naturelle, il offrirait la paix aux insurgés; mais que, s'ils la dédaignaient et s'ils forçaient l'armée à tirer l'épée, ils seraient poursuivis sans pitié, et que lui et les siens seraient aussi terribles dans la vengeance du plus petit mal qui leur serait fait, qu'indulgents envers ceux qui dès aujourd'hui se repentiraient et se réconcilieraient avec elle. Une autre proclamation, adressée aux Navarrais, menaça de la peine de mort tous ceux qui seraient trouvés, sans motif plausible, hors de la grande route entre le coucher et le lever du soleil. Après avoir ainsi manifesté l'esprit qui devait présider à sa conduite, Mina entra en campagne et remporta sur Zumalacarreguy quelques avantages, mais sans pour cela hâter le dénouement de cette guerre. Au mois d'avril 1835, prévenant les vœux du ministère, il donna sa démission, motivée sur les besoins de sa santé et l'insuffisance des moyens mis à sa disposition. Valdès le remplaça. Mais le cabinet formé au mois

de septembre, par Mendizabal, s'empressa de le rappeler au commandement, et lui confia la Catalogne. Ces changements avaient apaisé l'émoi des juntes provinciales; celle de Barcelone se démit à l'arrivée de Mina. Celui-ci ne se fit remarquer, dans cette nouvelle et grave mission, que par une proclamation aussi peu sensée qu'elle était sanguinaire (29 novembre). C'est un monument de folie et de barbarie; mais pour l'histoire de Mina et de cette cruelle guerre, c'est un document que l'on doit connaître. Il condamnait à être passés par les armes ceux qui prêteraient secours aux factieux d'une manière quelconque, au moyen d'armes, de munitions, de vivres, etc., ou qui seraient trouvés porteurs de ces objets; ceux qui provoqueraient les citoyens à la rébellion, ou qui égareraient par quelque menée que ce fût l'opinion des populations; ceux qui auraient correspondu directement avec les *factieux* ou qui leur auraient transmis des correspondances; tous baillis, alcades, curés ou chefs de famille habitant les hôtelleries ou les maisons isolées dans lesquelles se seraient réfugiés des *factieux*, à moins qu'ils ne pussent prouver qu'ils avaient cédé à des forces supérieures, ou qu'ils avaient, avec toute la célérité convenable, prévenu les commandants des troupes de la reine. Les pères, les tuteurs, les maîtres et chefs de famille de ces lieux, étaient responsables, de leurs personnes et de leurs biens, des maux infligés par les rebelles aux loyaux citoyens, c'est-à-dire aux partisans de la reine. Ce déplorable décret fut un des derniers actes politiques de Mina; sa santé chancelante paralysa tous ses efforts. Épuisé par une carrière si laborieuse, il mourut, le 24 décembre 1836, à Barcelone. Nous avons essayé de montrer sa vie sous toutes ses faces; chef de partisans ou général de l'armée constitutionnelle, il n'eut point de science militaire, mais il eut de la spontanéité et de l'audace; et l'emploi qu'il en sut faire le plaça au premier rang des généraux contemporains. Il n'eut point de connaissances politiques; mais il puisa dans son caractère, ami de l'indépendance, un sentiment exalté de la liberté qui inspira tous ses actes. Il donna, à plusieurs reprises, des marques d'une cruauté imprudente autant que coupable. Moins aveugle dans son dévouement, il eût été plus utile à la cause qu'il avait embrassée; sans doute l'esprit et le malheur des temps eurent leur part de responsabilité dans ces sanglantes exécutions; mais c'est un devoir d'en reporter l'autre part sur l'homme qui n'eut, en cela, ni assez d'habileté, ni assez de générosité pour s'élever au-dessus des exemples vulgaires. Au reste, ses défauts comme ses qualités, Mina les tenait de la nature ou de la position dans laquelle s'écoula sa vie; car il ne demanda rien à l'étude que dans la maturité de l'âge; c'est-à-dire à une époque où la difficulté d'oublier est déjà aussi grande que la difficulté d'apprendre. Combien l'Espagne moderne, si pauvre en hommes de guerre et en hommes d'État, ne doit-elle pas regretter qu'une forte éducation militaire et politique ne soit venue seconder le développement des puissantes facultés de Mina, et lui donner les lumières nécessaires à la conduite des grandes entreprises, où il ne se montra qu'audacieux et inconséquent. Pendant son séjour à Londres, Mina écrivit un *Précis* de sa vie, qui a été traduit, de l'espagnol en français, par M. Davesiès

de Pontès, avec le texte en regard, Paris, 1825, in-8°. D—z.

MINA (don Xavier), neveu du précédent, et, comme lui, chef de guerillas, naquit en 1789 à Idozin, et commença ses études à Logrono. Ses parents le destinaient à l'état ecclésiastique. Malgré sa jeunesse ou peut-être en raison même de sa jeunesse, les événements de 1808 produisirent en lui une vive et profonde émotion. Il revint dans le même temps au sein de sa famille pour y rétablir sa santé altérée. Les tristes effets de la vengeance ennemie furent les premiers objets qui s'offrirent à sa vue. Les Français avaient à exercer des représailles, pour un sergent qui venait d'être massacré dans les environs; plusieurs maisons d'Idozin furent pillées, et des poursuites furent même dirigées contre le père de don Xavier. Le jeune étudiant les détourna, en se livrant lui-même aux Français qui lui rendirent bientôt la liberté. Mais il fit vœu, en la retrouvant, de la consacrer tout entière à sa vengeance et à la cause nationale, et il apporta dans l'accomplissement de son vœu toute la fureur du ressentiment et tout l'enthousiasme du patriotisme. Il rassembla douze jeunes hommes qui acceptèrent volontiers sa supériorité, et il se mit à parcourir le pays avec eux. Leur nombre s'accrut rapidement, et ils ne tardèrent pas à être en mesure d'agir avec efficacité. Don Xavier s'étudia dès-lors à faire aux Français cette guerre de détails dont les exemples étaient déjà fréquents, mais qui n'avait point encore été pratiquée avec succès. A la fin de 1809, il était parvenu à attirer l'attention des troupes françaises de la Navarre et de l'Aragon. Au commencement de janvier 1810, il força le gouverneur de la Navarre à entrer en arrangement avec lui pour l'échange des prisonniers. Suchet voulut en finir avec un ennemi si entreprenant et si nuisible; il mit le général Harispe à sa poursuite. Don Xavier ne pouvait résister aux attaques énergiques dirigées contre lui. Il dispersa ses troupes, en leur assignant l'époque et le lieu d'une réunion et d'une nouvelle prise d'armes. Il se déroba lui-même à l'ennemi, par une fuite audacieuse à travers les lignes de marche d'Harispe. A peu de temps de cette défaite, il ne craignit pas de se trouver près d'Olite sur le passage de Suchet; mêlé à un groupe de spectateurs, sous un costume de paysan, il put voir, à quelques pas de lui, défiler les troupes françaises. Mais son audace romanesque et juvénile ne devait pas toujours lui réussir. Il avait rallié ses bandes et recommençait à parcourir le pays lorsqu'il tomba aux mains d'un poste français (31 mars). On l'envoya immédiatement à Vincennes, où il fut enfermé jusqu'à la chute de l'empire. A cette époque, il rentra en Espagne avec toute l'ardeur et toutes les illusions du libéralisme; il suivit les mêmes errements que don Francisco Espoz-y-Mina, et partagea ses ressentiments et ses espérances; s'étant séparé, comme son oncle, du gouvernement du roi, il conspira avec lui pour la constitution. Après l'infructueuse tentative de Pampelune, don Xavier, compromis aussi bien que son oncle, le suivit en exil; mais il quitta bientôt la France pour passer au Mexique, où il devint l'un des chefs de la guerre de l'indépendance. Plusieurs succès le rendirent redoutable aux royalistes. Il servait avec ardeur les intérêts de l'insurrection, lorsqu'il fut surpris, avec vingt-cinq des siens, dans un dé-

filé. Le vice-roi fit annoncer ce fait avec toute l'emphase d'une grande victoire. Traduit devant une commission militaire, don Xavier Mina fut condamné à mort et exécuté le 13 novembre 1817. —Il avait une âme ardente, un esprit facile et plein de ressources, mais sans expérience et sans règle. Au reste, les circonstances et les moyens d'action lui ont presque toujours manqué. D—z.

MINADOUS (Jean-Thomas), médecin italien, naquit à Rovigo, vers 1540, de Jean-Baptiste Minadous, qui avait lui-même exercé la médecine à Ferrare et avait publié un opuscule intitulé : *De abusu missionis sanguinis in maligna febre, etiam apparentibus periculis*, Venise, 1597, in-4°. Jean-Thomas, après avoir fait ses études à Padoue, partit pour l'Orient et fut pendant sept ans attaché, en qualité de médecin, aux consulats vénitiens, soit à Constantinople, soit en Syrie. Pendant son séjour dans ces contrées, il recueillit des matériaux pour l'histoire de la guerre entre les Persans et les Turcs, depuis 1576 jusqu'en 1588, qu'il publia en italien quelques années plus tard. A son retour, il devint médecin de Guillaume de Gonzague, duc de Mantoue, et, en 1596, professeur de médecine à l'Université de Padoue. Appelé en Toscane en 1615, par le grand-duc Cosme II, qui désirait le consulter, Minadous mourut à Florence peu de temps après son arrivée. Ses principaux ouvrages sont : I *Philodicus, sive de ptisana ejusque cremore pleuriticis propinanda*, Mantoue, 1564, in-4°; Venise, 1587 et 1591, in-4°. II. *De ratione emittendi sanguinem in febribus*, Venise, 1587, in-4°. III. *De morbo cirrharum, seu de helotide quæ Polonis gozdziek, consultatia*, Padoue, 1590, in-4°. IV. *Medicarum disputationum liber*, Trévise, 1590 et 1610, in-4°. V. *Apologia contra Joannem Lavenclavium*, Venise, 1596, in-4°. VI. *Pro Avicenna, aratio*, Padoue, 1598, in-4°. VII. *Disputationes duæ : 1° De eausa periodicationum in febribus; 2° De febre ex sanguinis putredine*, Padoue, 1599, in-4°. VIII. *De humani corporis turpitudinibus cognoscendis et curandis libri tres*, Padoue, 1600, in-fol. IX. *De Arthritide liber unus*, Padoue, 1602, in-4°; et Venise, 1603, in-4°. X. *De variolis et morbillis liber unicus*, Padoue, 1603, in-4°. XI. *De febre maligna libri dua*, Padoue et Venise, 1604, in-4°. XII. *Pro quadam sua sententia Disputatio*, Padoue, 1604, in-4°. — Minadous (*Aurèle*), frère du précédent, et médecin comme lui, est auteur d'un *Traetatus de virulentia venerea, in quo amnium aliorum hae de re sententiæ confirmantur, mali natura explieatur, caussæ et differentiæ, aliaque cum dogmatiea euratione propanuntur*, Venise, 1596, in-4°. Z.

MINDERER (Raimond), médecin, né à Augsbourg, vivait au commencement du XVIIe siècle. Après avoir été attaché au service sanitaire des armées, il devint premier médecin de l'empereur et de l'électeur de Bavière. Telle était sa réputation parmi les contemporains, que l'on donna son nom à l'acétate d'ammoniaque, qui, encore aujourd'hui, s'appelle *esprit de Mindererus*. Ce médecin avait publié : I. *De pestilentia, liber unus*, Vienne, 1608 et 1619, in-8°. II. *Aloedarium maracostinum*, Vienne, 1616, in-8°; 1622 et 1626, in-12. III. *De chalcanto, seu vitriolo disquisitio iatro-chymica*, Vienne, 1617, in-4°. IV. *Threnodia medica, seu planetus medicinæ lugentis*, Vienne, 1619, in-8°. V. *Medicina militaris, sive liber castrensis*

euporista et facile parabilia medicamenta continens, Vienne, 1620; Nuremberg, 1668, in-8° et 1679, in-12. Cet ouvrage a été traduit en anglais, Londres, 1674, in-8°. Z.

MINÉE (Julien), évêque constitutionnel, naquit à Nantes, où son père exerçait la chirurgie. Placé de bonne heure dans les écoles du clergé, et destiné à l'état ecclésiastique, il alla ensuite faire ses études au séminaire de Paris, où il reçut les ordres, et devint curé d'une des paroisses de Saint-Denis. Il occupait cette cure quand la révolution éclata. En ayant embrassé les principes avec ardeur, il prêta le serment imposé par la constitution civile du clergé, et fut nommé curé de la nouvelle paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin, établie dans l'église du noviciat des Dominicains, au faubourg Saint-Germain. M. de la Laurencie, évêque de Nantes, s'étant refusé à prêter le serment, on procéda à son remplacement, au mois de mars 1791. On était alors aux jours du carnaval, et ce fut une chose tristement curieuse de voir les journaux de la ville confondre, dans un même alinéa, le récit des fêtes bruyantes qui le signalent, et l'annonce de l'élection épiscopale. Le 15 mars, les électeurs, réunis sous la présidence du député Coustard, qui avait mis le nom de Minée en avant, choisirent ce dernier à la majorité de 193 voix sur 294 votants, et la proclamation faite le lendemain, tint lieu au nouvel évêque de bulles pontificales. Dans un discours ampoulé, que Coustard prononça à cette occasion du haut de la chaire, il exalta le courage de Minée qui, dans une émeute, avait, au péril de ses jours, arraché à une mort certaine le maire de Saint-Denis, accusé d'accaparement. Minée ne s'était pas borné à le couvrir de son corps; il avait recueilli chez lui la famille de ce magistrat. Comment ce courage, cette héroïque charité, faillirent-ils plus tard et firent-ils place à la plus déplorable pusillanimité?... Minée, informé de sa nomination et invité à prendre, sans délai, possession de son siége, répondit, le 18 mars, que, *pour lui, le vœu du corps électoral était la voix de la Providence*. Sacré à Paris, le 10 avril 1791, il se hâta de déférer à l'invitation de Coustard et de se rendre à Nantes, où il arriva le 15 du même mois. Il reconnut sur le champ que son élection, œuvre purement politique, était loin d'obtenir un assentiment unanime. Il ne put dissimuler les alarmes que lui inspirait la répulsion dont il se voyait l'objet, et, d'accord avec l'administration départementale, il ajourna, jusqu'au 1er mai, son installation. Enhardis par ces indices de faiblesse, les adversaires de Minée publièrent contre lui divers écrits, imprimés clandestinement au couvent des Récollets de la communauté de Sainte-Claire. L'un des plus violents, saisi au nombre de 26 exemplaires au sortir des presses, était une *Lettre de MM. les recteurs de divers cantons du diocèse de Nantes, en Bretagne, au sieur Julien Minée, curé des Trois-Patrons, à Saint-Denis, élu le 16 mars dernier, de la manière la plus scandaleuse, évêque constitutionnel et anti-canonique de la Loire-Inférieure*. Invité à repousser ces attaques, Minée publia, sous la date du jour même de son installation, une espèce de pamphlet qui parut sous ce titre : *Lettre pastorale de M. l'évêque du département de la Loire-Inférieure*, Nantes, in-4°, de 28 p. Cette lettre, où Minée s'attacha particulièrement à exposer ses principes politiques, est farcie d'une foule

de citations empruntées aux livres saints, avec plus d'exactitude matérielle que d'application fondée. Elle est terminée par des notes destinées, dans l'esprit de l'auteur, à prouver que, au temps de la primitive église, les évêques étaient élus directement par le peuple, et à justifier les passages du texte dirigés contre les envahissements des papes, les richesses du haut clergé, etc. Ces invectives, dans lesquelles Minée semble se complaire, contre la papauté et le clergé, le font sans cesse conclure du particulier au général, et confondre la peccabilité des envoyés de Dieu, considérés comme hommes, avec leur infaillibilité en tant qu'organes de la transmission des vérités révélées. Et pourtant il reconnaissait la suprématie canonique du pape, auquel il convient lui-même (note 6) d'avoir écrit, le jour de sa consécration, *pour l'en prévenir et entretenir avec lui, conformément à la loi religieuse, la communion et l'unité.* Le factum de Minée, aujourd'hui très-rare, est la meilleure preuve de la faiblesse de cet homme, qui ne sut jamais que se traîner à la remorque des partis et en subir le joug. Sa lettre pastorale, loin de calmer l'agitation, ne fit que l'accroître, et provoqua, de la part des campagnes, une sorte de déclaration de guerre contre les curés constitutionnels. Les effets en furent tels que, dans les cinq premiers mois qui suivirent l'installation de l'évêque, la garde nationale de Nantes fut obligée de marcher quinze fois pour le protéger. Minée crut qu'un acte d'autorité intimiderait les opposants ; et ce fut dans ce but qu'escorté de ses deux grands-vicaires, dont l'un, ex-moine de Vertou, avait mené, sous l'ancien régime, une vie scandaleuse, et l'autre était soupçonné de n'avoir pas compris la sainteté du confessional, il se présenta au couvent des Coüets, avec l'espoir de triompher facilement des religieuses qui l'habitaient. N'ayant pu réussir à s'en faire ouvrir les portes, il eut l'imprudence de rendre public le procès-verbal qu'il dressa de ce refus de le reconnaître comme évêque. Furieux de ce désappointement, les prêtres constitutionnels et leurs partisans provoquèrent l'administration départementale à envoyer un de ses membres pour sommer les dames des Coüets de prêter serment d'obéissance à Minée. L'administrateur ne fut pas plus heureux que l'évêque. Les menaces d'un châtiment honteux ayant alors été proférées, les religieuses s'en alarmèrent et réclamèrent la protection du directoire du département, qui envoya, pour les protéger, douze hommes de troupes de ligne et vingt gardes nationaux. Cette sauvegarde, soit impuissance, soit connivence, ne fut d'aucun secours pour celles qu'elle devait défendre. Le monastère fut envahi par une nuée de harpies, guidées par des femmes appartenant aux classes les plus élevées de la société nantaise. Ces mégères, bannissant toute pudeur, se ruèrent, avec une fureur qui tenait du délire, sur leurs malheureuses victimes, et donnant l'exemple à leurs sales acolytes, elles effectuèrent elles-mêmes les mauvais traitements annoncés. Pendant que les *Fouetteuses des Coüets* (c'est le nom dont furent stygmatisées les Tricoteuses nantaises) se livraient à ces excès, elles avaient de dignes émules dans d'autres femmes de Nantes, qui arrachaient, de leur pieux asile, les religieuses hospitalières de Saint-Charles, au Sanitat, mettaient leurs vêtements en lambeaux, et leur pro-

dignaient tous les outrages, aux cris de *Vive Minée!* Quant à ce dernier, au lieu de s'interposer et d'arrêter les excès commis en son nom, il assistait paisiblement à une séance du département et ne trouvait aucune parole pour appuyer la demande que fit une députation de la partie calme des habitants, qui suppliait l'administration d'aviser à ce que la tranquillité des couvents ne fût plus troublée. Un mois plus tard, au jour de la Fête-Dieu, dans le moment où Minée se préparait à donner la bénédiction, Dumouriez qui, depuis peu de jours, avait pris, à Nantes, le commandement de la 12e division militaire, s'élança sur les marches de l'autel, et dans une attitude théâtrale, annonça le départ du roi, et demanda aux soldats le serment de fidélité à la nation. Tous le prêtèrent d'un seul cri, et Minée, prenant part à une scène où les deux principaux acteurs n'avaient pas plus de foi l'un que l'autre, « *accepta, au nom du Dieu vivant, ce serment sacré qu'il scella de l'auguste bénédiction.* » Le langage de Minée, plus que ses actes, lui avait valu une sorte de popularité. Elle lui procura l'honneur d'être appelé à présider, le 25 août 1791, l'assemblée des électeurs, réunis au couvent des Jacobins pour procéder aux élections départementales. Un débat assez grave s'étant élevé et ayant continué pendant trois jours, entre les électeurs de la ville et ceux de la campagne, Minée, fidèle à son système de se ranger toujours du côté du plus fort, embrassa le parti des électeurs de la ville. Mais sa voix, dépourvue de l'autorité réservée aux hommes qui se font estimer, fut impuissante à rétablir l'ordre; il abandonna alors la présidence, et sa désertion le fit laisser de côté pendant quelque temps; mais, lorsque la république fut proclamée, il sentit le besoin d'expier sa faute en renchérissant encore sur la violence de son langage antérieur. Ne se rappelant son passé que pour le maudire, et peu soucieux de calmer l'exaspération populaire, il la fomenta par ses imprécations furibondes, à l'occasion d'un service funèbre célébré à la fin de septembre 1792. Son discours, digne des démagogues les plus forcénés, est une longue déclamation contre la royauté et les prêtres, qu'il représenta comme gorgés de richesses, en récompense de leurs adulations et de leur zèle à favoriser le despotisme et *l'abrutissement du peuple*. En caressant ainsi l'opinion dominante, Minée ressaisit un peu de faveur, et, malgré l'incompatibilité de ses fonctions avec celles de maire, quelques voix l'appelèrent, le 10 décembre 1792, à ces dernières. Le moment n'était pourtant pas encore venu où il devait obtenir des témoignages plus expressifs de la sympathie qu'avait réveillée son ardent civisme. Une nouvelle occasion de consolider sa précaire popularité se présenta, le 3 mars 1793, jour où une cérémonie funèbre eut lieu à Nantes, en l'honneur de Lepelletier de Saint-Fargeau. A la suite de plusieurs discours prononcés autour de l'arbre de la liberté, Minée fit entendre sa voix. « Les Égyptiens, s'écria-t-il, « condamnaient les cadavres des rois; « Lepelletier a fait infiniment davantage : il a jugé à mort la royauté elle-« même, et le triomphe éclatant que « lui décernent, ainsi que nous, tou-« tes les sections du peuple français, « est une ratification de l'irrévocable « décret qu'il a prononcé contre « elle. » Ces paroles excitèrent un grand enthousiasme et furent suivies

des cris de *Vive la république! mort à la royauté!* Cette dernière imprécation s'adressait, par allusion, aux jeunes gens qui, refusant de se joindre à l'armée, s'étaient jetés dans la Vendée, et qu'une délibération du conseil départemental avait invités, la veille, à se rendre sous leurs drapeaux. Tant que Minée crut au triomphe de la Gironde, il s'en montra partisan; mais, aussitôt qu'elle eut succombé, il s'affilia au club de Vincent-la-Montagne, dont les corps administratifs de Nantes avaient, dès le 5 juin 1793, signalé la funeste influence, et il en devint un des membres les plus actifs. C'est là que le trouva Carrier lorsqu'il arriva à Nantes, au mois d'octobre 1793. Le premier acte du féroce représentant fut de provoquer le remplacement de la municipalité et de l'administration départementale, dont Minée fut nommé président. Il ne fallut au Verrès nantais qu'un instant pour s'assurer que, si Minée n'était pas un homme d'action, il trouverait en lui, et cela lui suffisait, un auxiliaire docile, toujours prêt à le seconder, sinon du bras, du moins de la voix. Il le jugeait bien: Minée se fit un devoir scrupuleux d'appuyer, de ses paroles, les actes qui ont dévoué le nom de ce monstre à une réprobation ineffaçable. Ainsi, lorsque Carrier s'éleva, le 17 novembre 1793, au club Vincent-la-Montagne, contre *les superstitions, les crimes du sacerdoce*, Minée s'empressa de le remplacer à la tribune, et de répéter ce qu'il avait déjà dit dans une séance publique du département, « *que la raison, la philosophie lui faisaient un devoir de briser les liens qui l'attachaient à une caste à qui la république devait tous ses malheurs; qu'il se présentait devant ses concitoyens avec assurance, et sans craindre le reproche de les avoir infectés de mystiques rêveries, de fanatiques maximes, de préceptes cénobitiques, de stupide idolâtrie*, etc., etc. Le titre d'évêque n'était depuis long-temps, et n'avait jamais été pour lui qu'un anachronisme; son apostasie publique mit donc un terme à sa longue hypocrisie. Peu de jours après, le club Vincent-la-Montagne, ayant osé se plaindre de ce que les chiens dévoraient les cadavres des victimes gisant dans les rues, Carrier prononça la dissolution d'une assemblée désormais trop timorée, et vint se plaindre aux trois corps administratifs réunis d'avoir été calomnié!... La terreur qu'il inspirait était telle que tous se turent. Minée fit plus; le baiser de réconciliation qu'il donna à Carrier fut le signe de son abjecte soumission. Lors de la fête de la Raison, inaugurée par le noiement d'une centaine de prêtres réfractaires, l'ex-évêque républicain, non content d'y prêcher l'athéisme et de prêter le serment *de n'avoir d'autre mère que la Patrie, d'autres dieux que l'Égalité et la Liberté*, divinisa Marat, *nom célèbre, auquel les généreux Sans-Culottes devaient se rallier comme à celui d'un fondateur, d'un chef, d'un patron vénérable*, etc., etc. Ces paroles se prononçaient autour d'un bûcher sur lequel on brûlait les insignes du sacerdoce. Et qui avait présidé à cet holocauste? Minée qui, pénétrant dans les caveaux funéraires de la cathédrale, avait profané ce sanctuaire en y dépouillant les restes des évêques nantais; Minée qui, jetant lui-même l'anathème sur ces restes, objets d'une antique vénération, avait laissé déchirer jusqu'au corps de l'évêque de la Musanchère, embaumé par les mains de son père, qui lui-même avait été in-

humé sous les dalles de cette église... Minée n'osa arrêter les cannibales qui se disputèrent les morceaux du cercueil et les lambeaux du corps de son père!... Serait-on surpris, après cela, de la servile complaisance de Minée envers Carrier! Une fois pourtant, mais pendant peu d'instants seulement, il eut une velléité de secouer le joug. C'était au mois de décembre 1793. Quelques prisonniers avaient formé un projet d'évasion. Dénoncés par un détenu pour vol, qui se trouvait dans la même prison, six d'entre eux furent condamnés à la peine capitale, le 4 décembre. Pour l'exemple, nous dit, dans un de ses mémoires, Phelippes-Tronjolly, président du tribunal révolutionnaire, il fut arrêté qu'ils seraient exécutés le soir même, à la lueur des flambeaux. Le comité révolutionnaire, trouvant que le crime d'avoir cherché à recouvrer la liberté méritait un plus grand nombre de victimes, prescrivit au commandant temporaire de Nantes de se saisir immédiatement des détenus que renfermaient *toutes* les prisons et de *les fusiller tous indistinctement et en même temps que les six autres condamnés*. A la réception de cet ordre, le commandant Boivin, indigné, s'écrie qu'il n'est pas un bourreau, et il refuse de l'exécuter. Mandé au département, il fait connaître son refus aux membres de cette administration qui le serrent dans leurs bras et lui remettent un ordre de surseoir jusqu'à ce qu'il en ait été délibéré par les corps constitués réunis. Carrier, furieux et étonné tout à la fois que son pouvoir ait été un instant méconnu, se hâte de rassembler les corps administratifs, et veut les obliger à mettre en délibération la question de la fusillade en masse. Minée, qui présidait l'assemblée, pensant qu'elle aurait persisté dans la détermination annoncée par quelques-uns de ses membres, adopta d'abord l'avis de Phelippes-Tronjolly, lequel s'opposa, et à l'exécution sans jugement, et au sursis de celle qui devait être le résultat de la condamnation prononcée. Les formes légales étaient pour Carrier une superfétation dont il voulait se débarrasser; néanmoins, ce jour-là, il lui fallut céder, et les six condamnés furent seuls exécutés. Mais Carrier ne tarda pas à reconquérir son pouvoir, et, le lendemain, la docilité avec laquelle Minée recevait, du comité révolutionnaire, une liste de trois cents détenus destinés à périr sans jugement, témoignait du repentir de sa lueur d'opposition. Lors du procès de Carrier, il se fit son accusateur, et prétendit que la tyrannie de ce monstre avait seule provoqué tous les crimes de Nantes. Interrogé si la terreur était grande dans cette ville, il répondit : « Si la terreur était grande!... « Elle l'était au point, et elle pesait « si fort sur tous les fonctionnaires, « qu'ils n'osaient constater sur les re- « gistres les actes de Carrier, ni les « relations qu'ils avaient avec lui..... « Carrier avait mis une telle terreur à « Nantes, qu'aucun citoyen n'osait « respirer. » Dans une seconde déposition, il déclara que ses communications avec Carrier avaient toujours été fort orageuses, et il formula contre lui, entre autres accusations, celle d'avoir fait fusiller, sans jugement, quatre-vingts cavaliers, qui s'étaient volontairement rendus, au mépris de sa promesse de ne point sévir contre eux. Puis, comme s'il eût voulu, en atténuant l'effet de ces accusations capitales, détourner les récriminations de Carrier, il ajouta « *qu'il était facile de le ramener*

à la raison, quand il était seul. » Après la condamnation de Carrier, n'osant plus retourner à Nantes où ses turpitudes avaient soulevé tant de haines, il s'établit à Paris, et y embrassa, suivant M. Tresvaux, la modeste profession d'épicier. Il paraît qu'il ne l'exerçait plus au moment de sa mort; car, son acte de décès, inscrit, à la date du 26 février 1808, sur les registres du 12e arrondissement, lui donne la qualification de propriétaire. On ignore s'il expia, par un retour sincère au catholicisme, ses déplorables erreurs. P. L—T.

MINO *di Fiesole*, du nom de sa ville natale, vit le jour au commencement du XIVe siècle. Son père exerçait le metier de tailleur de pierres, et le mit en cette qualité auprès du célèbre sculpteur Desiderio da Settignano, qui le prit bientôt en affection, et lui enseigna tous les secrets de son art. Malheureusement pour l'élève, le maître mourut avant de l'avoir entièrement perfectionné, et le jeune Mino, sentant tout ce qui lui manquait encore, se rendit à Rome pour achever ses études. Il coopéra aux travaux de l'église de Saint-Pierre, travaux qui furent détruits lorsque l'on reconstruisit ce temple. Un autel de marbre qu'il exécuta dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, où est renfermé le corps de Saint-Jérôme, le fit connaître d'une manière tellement avantageuse que le pape Paul II lui commanda plusieurs ouvrages dont il voulait orner le palais de Saint-Marc de Venise, sa ville natale. Après la mort de ce pontife, il fit son mausolée, qui fut mis d'abord dans un des angles de la vieille église de Saint-Pierre, mais qui, depuis, a été replacé auprès de la chapelle du pape Innocent. Cet ouvrage passait, dans son temps, pour un des plus beaux de ce genre que l'on connût. Il fit ensuite, dans l'église de la Minerve, le tombeau de François Tornabuoni, qu'il décora d'une belle statue en marbre de grandeur naturelle. Après avoir exécuté encore d'autres travaux, qui lui procurèrent une fortune indépendante, il retourna dans sa patrie où il se maria. Appelé à Florence par les religieuses de Saint-Ambroise, il fit pour leur couvent un reliquaire dont elles furent tellement satisfaites, qu'elles accordèrent à l'artiste tout ce qu'il en demanda. Mais son chef-d'œuvre est le tombeau du comte Hugues, fils du marquis Hubert de Magdebourg, l'un des bienfaiteurs de l'abbaye des Bénédictins, qu'il entreprit à la prière de ces religieux. La statue du comte est représentée couchée sur le tombeau; auprès de lui sont plusieurs enfants portant ses armes. Toutes ces sculptures sont d'un bon goût et d'une exécution savante. On y reconnaît un disciple imbu des principes de Desiderio da Settignano, dont il fut l'imitateur quelquefois un peu servile. En effet, on remarque dans tous les ouvrages de Mino un artiste qui s'est fait un système et qui néglige parfois l'étude de la nature, sans laquelle cependant on ne peut atteindre à la perfection dans les arts; car, quelque excellents que soient les modèles qu'on se propose d'imiter, il est rare que l'on parvienne à rendre leurs beautés, et ce sont trop souvent les défauts qu'on copie. P—s.

MINUT (GABRIEL de), savant littérateur, dont on a quelques ouvrages recherchés des curieux, était fils de Jacques de Minut, premier président du Parlement de Toulouse (1). On

(1) JACQUES DE MINUS OU DE' MINUTI, sénateur à Milan, fut nommé, par François Ier, président au parlement de Bordeaux, et en

peut conjecturer qu'il naquit en cette ville vers 1524. Doué des plus heureuses dispositions, il étudia toutes les sciences cultivées de son temps, et se rendit très-habile dans la jurisprudence, les lettres, la philosophie, la médecine et la théologie. A la mort de son père, il lui succéda dans le titre de baron de Castera, nom sous lequel il est désigné, quelquefois, par ses contemporains (2); et plus tard il fut promu à la charge de sénéchal de Rouergue. Ses talents lui méritèrent l'amitié des hommes les plus illustres, entre autres de Jules Scaliger, qui lui a dédié ses *Dialogues* sur les deux livres des Plantes, attribués à Aristote, et de du Bartas, qui lui adressa son poème d'*Uranie*. Minut est l'un des interlocuteurs des *Dialogues* de Scaliger, dont il lui avait fourni l'idée. Les deux autres sont Jean Baialio et Anger Ferrier (*voy.* ce nom, XIV, 439). Il paraît que Minut fut forcé de prendre une part active dans les guerres civiles qui désolèrent le Rouergue. Lui-même nous apprend qu'il avait changé la toge contre le sayon (*togam cum sago militari commutavi*). Déplorant les maux qui pesaient sur la France, il s'était retiré dans sa terre de Castera, et il y composa un excellent *Traité* sur les moyens de rétablir la paix publique (3). Il venait d'y mettre la dernière main lorsqu'il mourut dans les premiers mois de l'année 1587, à l'âge d'environ 60 ans. Sa devise était *poco a poco*. Dans le *Scaligeriana*, Minut est mis à côté de Julien de Guersens (*voy.* ce nom, LXVI, 223) pour la mémoire, l'esprit et l'érudition. On a de lui : I. *De la beauté, discours divers; avec la Paulegraphie, ou description des beautés d'une dame tholosaine, nommée la belle Paule*, Lyon, 1587, in-8°. Cet ouvrage, très-rare, est rempli de recherches singulières et très-amusantes (*voy.* Paule VIGUIER, XLVIII, 487). Le style en est très-agréable, et Minut mérite d'être placé parmi les meilleurs écrivains de son temps (4). II. *Morbi Gallos infestantis medicina: hoc est malorum quæ intestinum crudeleque Gallorum bellum inflammant remedium*, ibid., 1587, in-8°. Cet ouvrage est dédié au pape Sixte V, par Charlotte de Minut, abbesse du couvent de Sainte-Claire, de Toulouse, qui l'avait trouvé parmi les papiers de son frère. L'auteur a bien soin d'avertir, dans la préface, que le *morbus gallicus* dont il indique le remède est la fureur des guerres civiles; mais Arthur, qui ne l'avait sans doute pas vu, n'a pas laissé de le classer parmi les ouvrages dont il donne la liste chronologique à la tête de son traité *de morbis venereis*. Ce livre est excessivement rare. L'exemplaire de la Bibliothèque royale, le

1520, premier président au parlement de Toulouse. Il mourut en 1530, laissant la réputation d'un magistrat éclairé. C'est par une grave erreur que La Faille, *Annales toulousaines*, II, 203, fait Jacques de Minut frère de Gabriel; quoique la méprise soit évidente, elle n'en a pas moins passé jusqu'ici presque inaperçue, et on la retrouve même dans la *Biographie toulousaine*.

(2) Témoin du Bartas, qui termine ainsi son poème d'*Uranie* :

Or mon cher Castera, dont le disert langage
D'un tartare cruel sererenait le front,
Je te donne ces vers, qui peut-être rendront
De notre amitié sainte éternel témoignage.

(3) *In agro minutiano paterna rura bobus exercens meis, an.* 1586. C'est ainsi qu'est datée la préface du traité *de morbo gallico*. Par l'*Ager minutianus*, on doit sans doute entendre Castera.

(4) L'épître dédicatoire de Charlotte de Minut à la reine Catherine de Médicis, commence ainsi : « Ayant trouvé entre autres compositions d'un mien frère... décédé depuis peu de jours. » C'est ce qui nous a déterminé à placer la mort de Minut au commencement de l'année 1587.

seul que nous ayions pu nous procurer, est incomplet, et finit à la page 128. III. *Dialogue, ou soulagement et consolation de tous affligés*: interlocuteurs Gabriel Patiant et Blaise, chirurgien, Toulouse, sans date, in-4°, cité par Duverdier. Dans sa *Bibliothèque française*, La Croix du Maine nous apprend que Minut avait composé des vers français ainsi qu'un *Livre de musique*, non encore imprimé; et qu'il se proposait de mettre en lumière l'*Histoire de France*, par Julien Tabouet, son ami (*voy.* ce nom, XLIV, 355), précédée de la vie de l'auteur.

W—s.

MINZOCCHI *di San-Bernardo*, (François), dit *le vieux*, peintre italien, naquit à Forli vers l'an 1513. Contemporain des Lenghi, il fut pour sa ville natale ce que furent ces derniers pour Ravenne. Il étudia la peinture d'après les ouvrages dont le Palmeggiani avait orné la ville de Forli; et il existe encore de lui quelques tableaux de ce premier temps dont le dessin est un peu maigre; tel est le *Crucifix* que l'on voit aux Observantins. Mais ayant pris de nouvelles leçons de Genga et surtout du Pordenone, il changea tout-à-fait de manière. Il adopta un style correct, gracieux, plein de vivacité, et d'une expression telle que l'on semble voir la nature elle-même. Parmi les ouvrages qu'il a exécutés avec le plus de soin, sont les peintures latérales de la chapelle de Saint-François-de-Paule, dans la basilique de Lorette, l'une représente *le sacrifice de Melchisédech*, l'autre *le Miracle de la manne*. Les prophètes et les principaux personnages conservent une dignité, une noblesse qui rappellent tout-à-fait l'école de Pordenone, tandis que le peuple y a toute la naïveté, toutes les manières du vulgaire; Teniers et les peintres flamands les plus naturels pourraient lui envier ce genre de talent. On admire également, dans ces tableaux, la perfection et la vie avec lesquelles sont peints les animaux et tous les accessoires. Ce qui mérite seulement des reproches, c'est que l'artiste ait cru devoir exciter le rire dans la représentation d'un sujet sacré. Un de ses ouvrages les plus remarquables est *Dieu le père au milieu d'un chœur d'anges*, qu'il a peint à fresque dans l'église de Sainte-Marie *della Grotta*, à Forli, figures grandioses et qui plafonnent supérieurement; beaux mouvements, bien variés et bien contrastés; parfaite intelligence des raccourcis, couleur vigoureuse et brillante, tout dans ce tableau dénote un artiste supérieur. Sa ville natale possède un grand nombre de ses peintures, tant dans l'église de Saint-Dominique qu'au Dôme et dans des galeries particulières. Ses fresques y jouissent d'une si grande estime que, lorsqu'il a fallu démolir les chapelles où elles se trouvaient, on les a taillées et replacées ailleurs. Il mourut en 1574. — *Pierre-Paul* et *Sébastien* Minzocchi *di San-Giovanni*, ses fils, cultivèrent la peinture et reçurent de lui des leçons. Pierre-Paul fut un peintre assez faible, dont il existe quelques figures chez les capucins de Forli. Sébastien avait du naturel, peu de recherche, peu de relief, et une invention assez commune. On voit de lui, dans l'église de Saint-Augustin, un tableau qu'il a peint en 1573, composé dans le goût antique, et d'un style, qui, comme toutes ses autres productions, est en arrière de son siècle.

P—s.

MIOLLIS (Sextus-Alexandre-François), général français, naquit à Aix en Provence, le 18 septembre 1759, d'une famille noble, et fut, dès

l'enfance, voué à la carrière des armes. Il entra, à l'âge de 19 ans, comme sous-lieutenant dans le régiment de Soissonnais, et fit presque aussitôt, sous les ordres de Rochambeau, les campagnes d'Amérique, où il fut blessé d'un éclat de bombe au siége d'York-Town. De retour en France, à la paix de 1783, il continua de servir dans le même corps. Il y était parvenu au grade de capitaine, lorsque la révolution commença. Malgré l'opposition de sa famille, et surtout de son père, qui était conseiller au Parlement d'Aix, il s'en montra partisan, et fut à peu-près le seul des officiers de son régiment qui n'émigra pas. Le commandement du troisième bataillon des volontaires nationaux du département des Bouches-du-Rhône lui ayant été proposé, il n'hésita point à l'accepter. En 1793, il se trouvait à Antibes à la tête de cette troupe, et il y réprima, par sa fermeté, les premiers troubles révolutionnaires. Les dénonciations dont sa conduite et sa qualité de noble furent l'objet ne l'empêchèrent pas d'être employé, d'abord au siége de Toulon, puis à l'armée des Alpes, où il fit preuve de bravoure et d'intelligence dans plusieurs occasions. Il eut part à tous les exploits qui signalèrent les premières campagnes des Francais en Italie, et particulièrement à la bataille de Loano et à la défense d'un des faubourgs de Mantoue. Sommé de se rendre par le général Provéra, il répondit par la plus vigoureuse résistance, et fit lui-même prisonnier le général autrichien, qui capitula avec toute sa division. Le général en chef Bonaparte lui écrivit à ce sujet : « Les services que vous avez rendus, tant à « la première sortie de Wurmser « qu'au combat de Saint-George et à « la bataille de la Favorite, vous donnent un titre précieux à la reconnaissance de l'armée. Le combat de « Saint-George, que vous avez soutenu avec 500 hommes contre la division du général Provera, sera « mémorable dans l'histoire... » Miollis était, à cette époque, général de brigade. Les talents et le courage qu'il avait déployés au siége de Mantoue, lui valurent le commandement de cette place. Ce fut alors qu'il fit élever un obélisque à la mémoire de Virgile, sur les lieux mêmes où ce poëte était né. Après le traité de Campo-Formio, il resta en Italie, commanda l'expédition de Toscane, en 1799, et entra à Livourne, où il prit plusieurs mesures rigoureuses, dont les principales furent l'expulsion des émigrés français, le désarmement des troupes toscanes, l'embargo sur tous les vaisseaux et l'arrestation des consuls anglais et russes. Devenu général de division en 1799, il fut employé à Gênes, sous les ordres de Masséna; et ce fut lui que ce général chargea de rendre la place après la capitulation. Nommé ensuite gouverneur de Belle-Ile-en-Mer, il ne tarda pas à être rappelé en Italie, et fut de nouveau choisi pour commander dans Mantoue. Il rendit encore dans cette ville un nouvel hommage aux lettres, en faisant transférer, avec la plus grande pompe, les cendres de l'Arioste à l'Université de Ferrare, et consacra par une colonne le lieu de naissance de ce grand poète. Il rétablit en même temps l'obélisque de Virgile, déjà renversé par les ravages de la guerre. Vérone lui dut aussi la restauration de son cirque, un des plus beaux monuments de l'architecture romaine. En 1805, il obtint le commandement de toutes les forces françaises dans l'Italie septentrionale, et fut chargé,

peu après, d'aller prendre possession de Venise, puis des États de l'Église dont Napoléon s'empara alors avec non moins d'indignité qu'il avait fait à la même époque de ceux du roi d'Espagne. C'était sous le prétexte d'une invasion en Portugal que les troupes françaises s'étaient introduites dans le royaume de Charles IV; ce fut sous le prétexte de se rendre à Naples que Miollis, au commencement de 1809, conduisit à Rome un corps de seize mille Français. Il s'acquitta de cette mission avec tout le zèle et le dévouement que pouvait exiger Bonaparte. On sait que, par un décret où se révèle toute l'ambition et l'orgueil de celui-ci, se prétendant le successeur de Charlemagne, il revendiqua sérieusement des biens qui n'avaient été donnés au pontife romain, disait-il, que conditionnellement par *son auguste prédécesseur*. Ce fut le 2 février que la troupe de Miollis parut devant Rome et qu'elle y pénétra par la violence, n'ayant pu obtenir que les portes lui en fussent ouvertes volontairement. Elle s'empara du château Saint-Ange, de tous les postes militaires, et poussa l'insolence jusqu'à tourner son artillerie contre le palais Quirinal, résidence du Saint-Père. On saisit en même temps, au bureau des postes, toute espèce de correspondance, même celle du gouvernement. Toutes les caisses furent séquestrées; toutes les troupes du pape dispersées, licenciées et forcées de s'enrôler dans l'armée française. Beaucoup de cardinaux et de prélats furent contraints de s'éloigner. Et quand tout fut ainsi consommé, Miollis chargea l'ambassadeur de France Alquier, qui avait tout préparé, de demander pour lui une audience au Saint-Père. On conçoit qu'il eût été difficile au Pontife de s'y refuser. Comme si aucune autre violence n'eût été exercée, Miollis s'en tint à nier sa participation au fait des canons braqués devant la demeure pontificale; et c'est à cela que se borna, pour le moment, ce vain simulacre d'égards pour le Pontife. Plus tard, on ne garda point de mesures, et il fut positivement enjoint à S. S. de renoncer aux biens temporels du Saint-Siége. « Je ne dois ni ne puis faire « une pareille concession, répondit « le Saint-Père; j'ai fait serment à « Dieu de maintenir, dans leur inté« grité, les possessions de l'église; « je ne violerai point mon serment. » Alors il lui fut signifié qu'il eût à s'éloigner de Rome; et, dès le lendemain, à trois heures du matin, on le jeta dans une voiture qui prit la route de Florence, accompagnée d'une troupe de gendarmes. Bonaparte a dit, dans ses conversations de Sainte-Hélène, que ce fut contre ses intentions que Miollis fit ainsi partir le Pontife, et qu'il se hâta d'arrêter sa marche, dès qu'il en fut informé. Cependant il est bien sûr qu'après quelques mois de séjour en Toscane, le Saint-Père ne fut pas ramené dans sa capitale, mais au contraire conduit prisonnier à Fontainebleau, et qu'il ne dut plus tard sa délivrance qu'à la chute de son oppresseur en 1814. Quant au général Miollis, il resta pendant tout ce temps le maître de Rome et de tout l'État de l'Église, avec le titre de gouverneur, et parut jouir d'une grande faveur auprès de Napoléon, qui, jusque-là cependant, ne l'avait pas fort bien traité, par la raison sans doute qu'il ne pouvait oublier son vote négatif sur la question du consulat à vie en 1803, vote qui avait été exprimé hautement par le général, en présence de toute la garnison de Man-

toue qu'il commandait. Cette opposition avait été suivie d'une prompte disgrâce, que les besoins de la guerre toujours croissants avaient ensuite fait cesser. Forcé de l'employer, Bonaparte l'avait mis à la tête d'une division; mais il ne lui donna pas le bâton de maréchal, auquel Miollis avait des droits incontestables. Le zèle qu'il montra ensuite à Rome et l'abnégation, le respect qu'il mit à exécuter tous les ordres du maître, le firent rentrer dans toute la faveur impériale. Il reçut le titre de comte, celui de grand-officier de la Légion-d'Honneur et il joua, pendant six ans, un rôle très-important dans cette capitale, où quelques missions fâcheuses durent cependant troubler sa félicité; car on ne peut croire que ce fût sans répugnance et sans hésitation, qu'il ordonna des mesures plus que sévères contre la famille royale d'Espagne, et surtout contre la reine d'Étrurie, qu'il fit impitoyablement dépouiller de tout ce qu'elle possédait en argent et en bijoux, sans que l'on puisse comprendre les motifs de pareilles vexations, car ce n'était point dans l'intention de s'approprier ces objets, quelque précieux qu'ils fussent. Sous ce rapport du moins, on ne peut lui faire aucun reproche. S'il rapporta de Rome des sommes considérables, ce fut par suite de l'économie ou même de l'avarice qu'il mit à thésauriser ses énormes traitements. Il s'y fit cependant une réputation de protecteur des lettres et de bon administrateur (1), et fut reçu membre de la société des Arcades. Il ne revint en France qu'en 1814, comblé d'honneurs et de richesses. S'étant rendu à Paris, il y fut présenté à Louis XVIII, qui l'accueillit fort bien, le nomma chevalier de Saint-Louis, et lui donna un commandement en Provence, sous Masséna, où il se trouvait au mois de mars 1815, lors du débarquement de Bonaparte. Ayant alors reçu, de son chef, l'ordre de marcher à sa rencontre avec deux régiments d'infanterie et quelques compagnies de garde nationale, il partit de Marseille le 4 de ce mois, se dirigeant vers Sisteron, que dès ce moment Napoléon avait dépassé. Arrivé dans cette ville, il y apprit du général Rostollan, placé entre Gap et Grenoble, que toutes les troupes que l'on avait envoyées contre lui s'étaient rangées sous son drapeau. Craignant le même sort pour les siennes, il les plaça dans des cantonnements écartés, à Forcalquier et à Manosque, où elles restèrent jusqu'à la nouvelle des succès définitifs de Bonaparte. Alors Miollis retourna à Marseille et il y reçut bientôt, ainsi que Masséna, l'ordre de se rendre sur-le-champ à Paris, où Napoléon l'accueillit et le cajola d'autant plus qu'il le craignait réellement. Il lui proposa le commandement d'un corps d'armée qu'il ne put lui faire accepter, puis il le nomma gouverneur de Metz, emploi que Miollis conserva jusqu'au second retour des Bourbons. Alors ce général se retira dans ses propriétés de la Provence qui étaient considérables, et il y

(1) J'ai entendu le général Miollis raconter, dans une séance décadaire de la Société Philotechnique dont il était membre, que, pendant son gouvernement de Rome, les environs de cette ville furent envahis par une si terrible armée de sauterelles, apportée par un vent d'Afrique, qu'il dirigea, contre cet ennemi d'une espèce nouvelle, deux régiments de dragons, lesquels cernèrent, sur plusieurs points, les phalanges dévastatrices; que la cavalerie s'avança rétrécissant le cercle, et qu'alors plusieurs centaines de sacs, qu'on avait apportés sur un grand nombre de voitures, furent remplis de ces insectes voraces par les habitants des campagnes, qui allèrent les vider et les décharger dans le Tibre. V—VE.

vécut paisiblement, n'ayant plus à s'occuper que de la culture des lettres qu'il avait toujours aimées, et de la société de ses parents et nombreux amis. Il mourut à Aix, le 18 juin 1828, et fut enterré avec beaucoup de solennité. Il a laissé des mémoires, qui sont restés manuscrits et qui ne seront probablement jamais imprimés; ce qui est une perte pour l'histoire. — Son frère (CHARLES-FRANÇOIS-MELCHIOR-BIENVENU), né à Aix le 19 juin 1753, fut curé de Brignolles, puis évêque de Digne, et démissionnaire en 1838. — Un autre frère qui avait servi dans le régiment d'Angoumois et qui, après plusieurs campagnes à l'armée des Pyrénées, était devenu adjudant-général, puis commandant du département du Var, mourut à Aix le 15 janvier 1827. — Enfin un quatrième frère fut préfet du Finistère, et baron de l'empire. M—D-J.

MIONCZYNSKI. *Voy.* MIACKZINSKI, XXVIII, 516.

MIONNET (THÉODORE-EDME), numismate, naquit à Paris, le 2 septembre 1770. Après avoir fait ses études au collége du cardinal Lemoine, il passa à l'École de droit, et fut reçu avocat au Parlement, le 20 août 1789. Atteint par la loi du 23 août 1793, il partit pour l'armée comme réquisitionnaire, mais il fut rappelé en juillet de l'année suivante, par le Comité de salut public, qui l'employa dans les bureaux de l'instruction publique. Mionnet avait montré, dans sa première jeunesse, un goût dominant pour la numismatique, qu'il étudia d'abord dans le riche cabinet d'Ennery (*voy.* ce nom, XIII, 159). Ses heureuses dispositions lui valurent la bienveillance, les encouragements et les conseils du célèbre Barthélemy (*voy.* III, 442), qui, en avril 1795, le fit entrer surnuméraire au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque de la rue Richelieu, par arrêté du comité de l'instruction publique. Quelques mois plus tard, il fut nommé second employé de ce département, par suite de la nouvelle organisation qui, après la mort du savant abbé, y avait placé comme conservateurs son neveu Barthélemy-Courçay et Millin. Il consacra dès-lors sa vie entière à la numismatique, et s'occupa sans relâche de la nouvelle classification des médailles, d'après le système d'Eckhel, c'est-à-dire dans l'ordre chronologique de chaque pays, sans avoir égard ni au métal ni au module. En 1800, Mionnet imagina de former une collection d'empreintes de médailles, pour en faciliter l'étude aux artistes et utiliser ainsi la révolution opérée dans les arts par l'école de David, par les monuments conquis en Italie, par la création du Muséum et par le cours d'archéologie de Millin. Il publia le premier catalogue de sa collection d'empreintes, prélude du grand ouvrage qu'il commença en 1806, et auquel il travailla, plus de trente ans, avec une rare persévérance. Premier employé des médailles en mai 1800, chevalier de la Légion-d'Honneur en 1814, Mionnet fut, en 1818, un des trois candidats pour une place de conservateur, vacante par la mort de Millin, et qui fut donnée à M. Raoul-Rochette. Devenu conservateur-adjoint en 1829, et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1830, il avait droit de compter qu'il succéderait à Gossellin, qui, en 1800, avait remplacé Barthélemy-Courçay, et non point l'auteur d'*Anacharsis*, comme on l'a dit par erreur à l'article Gossellin (*voy.* ce nom, LXV, 535). Mais les espérances et les droits de Mionnet furent encore déçus par suite de l'annihilation totale,

en 1832, du décret organisateur de la Bibliothèque royale, plusieurs fois transgressé depuis 1825. Deux conservateurs des médailles et antiques, MM. Letronne et Lenormant, furent successivement nommés, et Mionnet n'obtint aucun avancement. Il en fut faiblement dédommagé par de nombreux titres littéraires. Un voyage en Italie, en 1809, avait formé son goût par la vue et l'étude des chefs-d'œuvre et des beaux cabinets. Le soin de sa santé chancelante l'y ramena une seconde fois, en 1818, et il y fut accueilli par plusieurs sociétés savantes, Cortone, Rome (archéologie), Livourne, les Géorgophiles et la Colombine de Florence, Volterre, Arezzo, et par l'Académie de Marseille. En 1837, il devint membre associé de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg et de celle des inscriptions et belles-lettres de Stockholm, et, en 1838, associé étranger de la société numismatique de Londres. Mionnet avait rapporté d'Italie plusieurs pièces rares et curieuses, entre autres le beau médaillon tétradrachme, en argent, de la ville de Populonium, dans l'île d'Elbe, qui était encore inédit. Exempt d'ambition, simple, affable, obligeant, ne connaissant que les douceurs de l'étude et de l'amitié, il ne manquait à Mionnet qu'une imagination plus brillante, un style plus fleuri. Mais peut-être ces qualités auraient-elles nui à l'exactitude, à la méthode et à l'utilité de ses ouvrages, qui ont porté son nom dans tous les pays où a pénétré le goût des médailles dont ils ont fixé la valeur par de justes appréciations. Le recueil de ses travaux est une sorte d'encyclopédie spéciale. Pour leur donner une forme académique, il préparait des lettres numismatiques, lorsqu'une grave maladie le força d'abandonner le Cabinet des Médailles pour ne plus quitter sa chambre et son lit, et il mourut au milieu de ses livres, le 7 mai 1842. M. Lenormant prononça sur sa tombe un discours où il rendit justice au savoir et aux qualités personnelles du défunt. On a de Mionnet : I. *Catalogue d'une collection d'empreintes en soufre de médailles grecques et romaines*, au nombre de vingt mille, Paris, 1800, in-8°. II. *Description des médailles antiques grecques et romaines*, avec leur degré de rareté et leur estimation, Paris, 1806-1839. Cet ouvrage, le plus complet qui existe dans ce genre, et le *vade-mecum* des voyageurs antiquaires, forme aujourd'hui 18 vol. in-8°, y compris un *Atlas numismatique* de planches et un supplément important : *Poids des médailles d'or et d'argent du Cabinet royal de France*. A la description des richesses du Cabinet de Paris, l'auteur a joint les pièces les plus remarquables décrites dans les meilleurs ouvrages de numismatique. Le sien a empêché la destruction de beaucoup de médailles et en a facilité les acquisitions et les échanges. III. *De la rareté et du prix des médailles romaines*, recueil contenant les types rares et inédits des médailles d'or, d'argent et de bronze, frappées pendant la durée de la république et de l'empire romain; Paris, 1815, in-8°; 2e édit., corrigée et augmentée, 1827, 2 vol. in-8°, avec 39 pl. Mionnet avait une connaissance approfondie des médailles, et ses décisions étaient des oracles; mais ayant concentré sur la numismatique toutes ses facultés il n'avait dans les autres branches de la science et de la littérature que des connaissances bornées. M. Dumersan a donné sur Mionnet une *Notice* dans la *Biographie numismatique*, mai 1842. A—T.

MIOT (André-François), comte de Mélito, naquit à Versailles, le 9 février 1761. Entré fort jeune dans l'administration militaire, il fut successivement chef de bureau et de division au ministère de la guerre. En 1793, il fut nommé secrétaire-général au département des affaires étrangères, dont il eut le portefeuille après la révolution du 9 thermidor, sous le titre de commissaire des relations extérieures. En 1795, il fut envoyé à Florence, par le Directoire exécutif, comme ministre plénipotentiaire auprès du grand-duc de Toscane, qui venait de conclure un traité de paix avec la France. L'occupation de l'Italie, par l'armée française sous les ordres de Bonaparte, donnait à cette mission une haute importance, et Miot eut de fréquentes occasions d'y déployer ses talents et son habileté. Lorsque ce général, maître de Livourne, se préparait à lancer une expédition sur la Corse, Miot, apprenant que pour la déjouer, les Anglais voulaient s'emparer de Porto-Ferraio, pressa vivement le grand-duc de remplacer le gouverneur de cette ville, qu'il soupçonnait d'intelligence avec les Anglais. Il le requit en même temps de faire entrer dans cette place deux cents Français. Le prince ayant rejeté cette seconde demande, Miot s'en plaignit vivement à Bonaparte dans une lettre où il l'engageait « à ne point s'en tenir « à de vaines menaces envers les Ita- « liens, chez qui l'imagination gros- « sit toujours le danger, mais qui « passent subitement de la terreur à « l'insolence, quand ils n'éprou- « vent pas le châtiment qu'on leur « a fait craindre. Leur caractère, « ajouta-t-il, attribue toujours à l'im- « puissance de leur ennemi les ré- « solutions dictées par sa générosi- « té. » Cependant Bonaparte n'ayant pas cru devoir sévir contre le grand-duc, les prévisions de l'envoyé français se réalisèrent, car peu de temps après les Anglais se rendirent maîtres des îles d'Elbe et de Capraja. Miot contribua aux traités qui furent conclus entre la France et les cours de Naples et de Rome. Envoyé dans cette dernière ville, en qualité de ministre extraordinaire, il reçut, en 1796, des mains du pape, la ratification du traité d'armistice qui avait été précédemment signé par le prince de Belmonte. Après avoir accrédité, auprès de Sa Sainteté, les commissaires français chargés de recevoir les objets d'art cédés à la France, Miot retourna à Florence, où il reçut ordre de partir pour la Corse, qui venait de se révolter. Il parvint à ramener la tranquillité en peu de temps et sans recourir à des mesures de rigueur. Le succès de cette mission lui valut d'être nommé, le 23 oct. 1796, ambassadeur de France à la cour de Sardaigne. Tant qu'il résida à Turin, l'asile que Madame et la comtesse d'Artois y avaient trouvé fut respecté, et il éluda, à cet égard, les ordres qu'il reçut du Directoire, qui, mécontent de sa conduite, le rappela à Paris, au commencement de 1798. Miot fit alors partie du conseil particulier, formé par François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur; mais il se vit bientôt obligé de suivre à La Haye le nouvel ambassadeur de France près du Directoire batave. Il paraît que Miot était tout à fait tombé en disgrâce, et qu'il avait profité de son voyage en Hollande pour éviter les persécutions dont il était menacé. Après les événements du 18 brumaire an VIII, qui renversèrent le Directoire, Miot fut rappelé à Paris par le premier consul, nommé secrétaire-général près le ministre de

la guerre, puis entra au Tribunat, et enfin au Conseil-d'État, où il fut chargé de rayer de la liste des émigrés ceux qu'on y avait inscrits par passion ou par précipitation. Six mois après, il partit pour la Corse, en qualité d'administrateur général. Il exerça ces fonctions jusqu'en novembre **1802**. Rappelé à cette époque, par suite des accusations qui s'étaient élevées contre lui, il revint en France et se justifia pleinement, dans une entrevue qu'il eut, à Saint-Cloud, avec le premier consul. Il rentra au Conseil-d'État, et se distingua dans la discussion des codes. Bonaparte, étant devenu empereur, chargea Miot de porter à son frère Joseph, qui restait paisible à Mortefontaine, ces catégoriques paroles : « Allez lui dire qu'il ne s'agit plus « de tirer des lapins ; je ne connais « désormais pour frères, pour parents, pour amis, que ceux qui » sont dévoués à Napoléon. » Miot fut, en **1806**, attaché à la personne de Joseph Bonaparte, qu'il suivit à Naples, en qualité de ministre de l'intérieur, puis à Madrid en qualité d'intendant-général de sa maison. Après la bataille de Vittoria, il rentra en France et reprit ses fonctions au Conseil-d'État. La restauration l'ayant rendu à la vie privée, il ne s'occupa plus que de travaux littéraires. Il fut, en **1832**, élu académicien libre, en remplacement de Dugas-Montbel. Miot mourut à Paris, le **6** janvier **1841**. On a de lui : I. *Traduction de l'Histoire d'Hérodote*, suivie de la *Vie d'Homère*, Paris, **1822**, 3 vol. in-8°, avec une carte. Cette traduction passe pour la meilleure qui ait paru jusqu'à ce jour. II. Une traduction de Diodore de Sicile, contenant tous les fragments récemment découverts, 6 vol. in-8°. G—G—Y.

MIRABEAU (JEAN-ANTOINE *de Riqueti*, marquis de), né le **29** septembre **1666**, était le chef d'une famille provençale issue des Arrighetti, gibelins exilés de Florence en **1267** au nombre de neuf, et alliée à toutes les maisons les plus nobles de la Provence et du Languedoc, telles que les Fos, les Pontevès, les Glandevès, les Castellane, les Rochemore. Cette race militaire transplantée en France s'y recommanda par des fondations d'hôpitaux et de couvents, par des services publics. Elle avait donné un juge-mage (officier militaire), avant l'origine du Parlement. Établie vers la fin du XV° siècle à Marseille, cette ville qui se gouverna si longtemps elle-même, la famille de Mirabeau s'intéressa utilement dans le commerce maritime, comme toute la noblesse du pays. Nostradamus la cite dans son Histoire de la Provence. Le marquis Jean-Antoine, mousquetaire à l'âge de **18** ans, au siége de Luxembourg, s'était montré de bonne heure avec éclat à la cour et à l'armée. C'était un homme d'une rare beauté, de la taille la plus élevée. Remarquable par sa dignité personnelle, il l'eût été par son originalité, si la race des Mirabeau n'avait pas été de père en fils toujours exceptionnelle. L'élévation de son caractère, la singularité de son esprit, la brusquerie de ses réparties, l'avaient mis fort à la mode dans les camps et à Versailles. Il avait fourni le sujet de beaucoup d'anecdotes, mais ces anecdotes s'étaient presque toutes trompées de nom en allant à la postérité, et il serait aujourd'hui à peu près oublié si le tribun fameux, son petit-fils, ne s'était fait son biographe, en **1774**, dans les loisirs d'une captivité au Château d'If. Ces mémoires domestiques, miraculeusement échap-

pés à tous les orages de la vie de l'auteur et aux tourmentes de la révolution, n'ont paru que soixante ans après. Ils remplissent une partie du premier volume des *Mémoires biographiques, littéraires et politiques de Mirabeau*, publiés en 1834, par son fils adoptif, M. Lucas de Montigny. Un célèbre écrivain les a comparés à une autre *Vie d'Agricola*, heureusement retrouvée. C'est moins encore une biographie animée, pittoresque, qu'un tableau original de la vie de la noblesse dans les camps et dans les châteaux, sous Louis XIV. « Il est des « hommes faits pour obéir; il en est « de faits pour commander, et cela « ne se ressemble pas. » Telle était la maxime du marquis de Mirabeau; et, comme il se sentait du petit nombre des hommes à qui la nature a déféré le commandement, il avait apporté dans les habitudes militaires une liberté très-tranchante, qui ne l'empêcha cependant pas d'obtenir à trente ans la permission de traiter d'un régiment d'infanterie. Adoré et respecté des soldats qu'il traitait comme ses enfants, redouté des officiers qu'il tenait à grande distance, il revint d'Italie criblé de blessures, et signalé par de nombreux coups de mains, car il ne ménageait ni lui ni son monde. Vendôme l'appelait son bras droit. Il s'exposait tellement que le maréchal de La Fare racontait, sans beaucoup d'exagération qu'après une affaire brillante et terrible, il avait vu *tout* le régiment de Mirabeau et les drapeaux rentrer à Crémone en une seule charrette. A Cassano, journée où tout ce qui n'était pas tué était blessé, le marquis de Mirabeau, laissé pour mort, repris, rejeté parmi les morts, fut généreusement traité par le prince Eugène. Guéri entre autres blessures, par une opération phénoménale, d'un coup de mousquet qui lui avait coupé les nerfs et la veine jugulaire, il revint en Provence sur un brancard porté à bras d'hommes, ne retrouvant qu'un patrimoine délabré par ses campagnes, et cependant il demanda et obtint que la pension offerte à ses services et à ses blessures, fût partagée entre six officiers de fortune blessés à cette journée de Cassano, qu'il appela désormais : *Le jour où je fus tué*. C'était alors le point d'honneur de dissiper son bien au service du roi. Le marquis de Mirabeau eut, pour sa part, tout le reste de sa vie, le bras droit en écharpe, et un collier d'argent pour soutenir sa tête; ce qui ne l'empêcha pas de servir encore dans le Dauphiné en 1709, et d'aller à pied à l'armée de Flandre avec un corps détaché, toujours paternel pour le soldat, toujours inflexible pour les gens de cour. Dans la campagne de 1712, il commandait à la même armée la brigade d'Alsace. Ce furent ses derniers services. Rentré dans la vie privée, il rétablit sa fortune, et se livra constamment avec autorité aux affaires de sa province, infatigable à rendre service, retiré mais non solitaire, paternel pour les villageois comme il l'avait été pour les soldats, mais inflexible pour les gens de rapine, dont le règne devait venir un siècle plus tard. C'était un homme imposant, et pourtant sa société était recherchée de tous. Son fils aîné, *l'ami des hommes*, a écrit de lui : « Je n'ai jamais eu l'honneur de « toucher la chair de cet homme respectable, de ce père essentiellement bon, mais dont la dignité « contenait la bonté qui se faisait « toujours sentir, sans se montrer jamais en dehors. » Le marquis Jean-Antoine de Mirabeau, resté sans ré-

compeuse, sans grade, sans emploi, sans pension, mourut le 27 mai 1737, 32 ans après le jour où il avait été *tué*. B—V—X.

MIRABEAU (JEAN-ANTOINE-JOSEPH-CHARLES-ELZÉAR *de Riqueti*, chevalier, puis bailli de), frère puîné de l'*ami des hommes*, naquit à Perthuis en Provence, le 8 octobre 1717, et fut reçu chevalier de Malte, presque au berceau. Entré dans le corps des galères, à douze ans, il parcourut d'une manière brillante la carrière de la marine et parvint, à 34 ans, en 1751, au grade de capitaine de vaisseau. L'année suivante, il fut appelé au gouvernement de la Guadeloupe. Rentré en France, pour cause de santé, il servit au siége de Mahon, et remplit, quelques années, les fonctions d'inspecteur-général des gardes-côtes de Saintonge, de Bretagne, de Normandie et de Picardie. A la mort du maréchal de Belle-Isle, son appui le plus sûr, le bailli de Mirabeau se retira à Malte où il accepta le généralat des galères, et se dévoua aux affaires de son ordre. Malgré son nom, son mérite et ses hauts emplois, cet homme éminent, désigné par l'opinion de son corps pour le ministère de la marine à la retraite de M. de Moras, et présenté pour la dignité souveraine de son ordre, en 1770 et en 1773, à la mort des grands-maîtres Pinto et Ximénès, était entièrement tombé dans l'oubli. Il y serait resté, étouffé entre la mémoire de son frère et la renommée de son neveu, si la race de fer des Riqueti n'avait dû aux soins pieux de l'habile et consciencieux auteur des *Mémoires de Mirabeau*, M. Lucas de Montigny, une véritable résurrection. Dans le tableau domestique si curieux, qui forme les premiers chapitres de cette histoire, le bailli de Mirabeau apparaît souvent comme un bon génie de famille, comme un de ces types aujourd'hui perdus de la vieille fidélité, des vieux principes, et de l'honneur du nom. Quelques fragments publiés de ses lettres révèlent une âme fortement trempée et une originalité de style d'autant plus inimitative, qu'il n'écrivait pas seulement pour écrire, et qu'il dédaignait de toute sa hauteur les règles de l'art. Un choix de sa correspondance inédite heureusement conservée aurait un très-grand prix. Dans un siècle où les gens de cour tinrent beaucoup trop de place, le bailli de Mirabeau fut un des plus mauvais courtisans; jetant à croix ou pile, comme il le disait lui-même, la fortune et le succès: cité à Versailles pour quelques brusques réparties, ce fut lui qui, porté au ministère par l'abbé de Bernis, et présenté à Mme de Pompadour, répondit vivement à une observation de la marquise sur la mauvaise tête des Mirabeau : « Les » bonnes et froides têtes ont fait tant » de sottises, et perdu tant d'états, » qu'il ne serait peut-être pas fort » imprudent d'essayer des mauvaises; » assurément, du moins, elles ne feraient pas pis. » C'était, d'ailleurs, hors ces accès de franchise et quelques boutades, sans lesquelles il n'eût pas été de sa race, un homme d'un esprit droit et indulgent, pénétré du sentiment des devoirs dont noblesse oblige; et, dans les malheureuses divisions de sa maison, il n'intervint jamais qu'en conciliateur quelquefois heureux. Pourvu, fort tard, en 1766, de la commanderie de Sainte-Eulalie en Rouergue, il en consacra presque tous les revenus à soutenir l'état de maison de son frère, pour la dignité de son nom, vivant de peu, et dépensant en bonnes œuvres presque tout ce qu'il se réservait. On ne compren-

drait guère aujourd'hui ces mœurs et ces devoirs de la vieille noblesse; mais aussi le bailli de Mirabeau était, dans la bonne acception du terme, un des derniers demeurants d'un autre âge. Il professait avec la plus piquante exagération un profond dédain pour les hommes de robe, de finance et de bureau : « Voir succé« der des drôles armés de plumes à « des hommes armés de fer! » disait-il douloureusement; et il ajoutait, bien avant l'invention de la langue romantique : « La France qui avait les vices « de la force, n'a plus que ceux de la « faiblesse et de l'astuce; le troupeau « qui était autrefois dévoré par les « loups, l'est aujourd'hui par les « poux. » On conçoit qu'un pareil homme ait accueilli sans illusion une révolution qui commençait par livrer le pays aux paroles et aux plumes faciles. Une des époques les plus remarquables de la vie publique du bailli de Mirabeau, c'est son gouvernement de la Guadeloupe. La France a produit une admirable race de grands colonisateurs trop mal connus de nos jours; il fut l'un des plus habiles. Honoré de tous, sachant bien qu'il l'était et qu'il le méritait, connaissant et méprisant les moyens de s'enrichir, protecteur du pauvre et du faible, ennemi implacable des sangsues publiques, intraitable de probité, comme le disait le marquis, son frère, il se rendait dans une lettre à cet aîné de sa maison ce franc et touchant témoignage : « Je prie Dieu de me trai« ter comme je traite les autres. » Le bailli de Mirabeau avait deviné le génie de son neveu. « Ou c'est, écri« vait-il, en 1770, le plus adroit et le « plus habile persiffleur de l'univers, « ou ce sera le plus grand sujet de « l'Europe pour être général de terre « ou de mer, ou ministre, ou chan« celier, ou pape, tout ce qu'il vou« dra..., si Dieu lui prête vie. Je ne « sais s'il diffère des plus grands « hommes autrement que par la po« sition. » Mais il y avait peu de communauté d'idées entre l'oncle et le neveu, sur les moyens de réforme sociale. Pendant les orages de la révolution l'asile naturel du bailli de Mirabeau était au chef-lieu de son ordre. Il avait survécu à son frère, aux deux fils de son frère. Blessé trois fois, en 1744, au combat de la Ciotat; en 1746, d'un coup de canon, et en 1756, au siége de Mahon; il souffrit cinquante ans de sa première blessure, que son acte de décès inscrit aux archives de Malte, le 18 avril 1794, indique pour cause de sa mort. B—v—e.

MIRIEL (Jean-Joseph-Yves-Louis), médecin, né à Broons (Côtes-du-Nord), mort à Brest, en 1829, à l'âge de 49 ans, servit d'abord dans la marine. Parvenu au grade de chirurgien de deuxième classe, à la suite des concours les plus brillants, il fut successivement nommé par le Conseil de santé du port de Brest, secrétaire de ce Conseil, prévôt d'anatomie et de chirurgie. Pendant les six années qu'il exerça ces diverses fonctions avec une distinction qui lui valut des éloges unanimes, il ouvrit, conformément aux désirs de Duret, son beau-père, chirurgien en chef de la marine, un registre consacré, sous le titre de *grand-livre*, à la mention détaillée des cas de chirurgie les plus rares et les plus intéressants qui se présentent dans les hôpitaux du port de Brest. Plusieurs de ses observations, extraites de ce grand-livre, et relatives *à la luxation*, *en arrière de l'extrémité supérieure du radius*, ont été insérées dans le Bulletin des sciences médicales (cahier d'octobre

1809). Ce fut vers la même époque qu'il démontra publiquement, sur le cadavre, la possibilité de lier l'artère iliaque dans le cas d'anévrisme de la fémorale, opération qui, deux ans plus tard, fut, pour la première fois, pratiquée sur le vivant par M. le docteur Delaporte, de Brest. Une polémique des plus vives s'engagea entre ces deux médecins sur la priorité du procédé opératoire. Miriel qui prouva, dans cette discussion, qu'il joignait de saines études littéraires à de grandes connaissances scientifiques, publia deux mémoires dans lesquels, s'appuyant sur des témoignages irrécusables, il démontra non-seulement que la priorité de l'opération lui appartenait, mais encore qu'il avait déjà fait cinq expériences du procédé avant qu'on eût pu avoir connaissance à Brest de l'opération de Cooper, analogue, en quelques points, à celle qu'il avait lui-même pratiquée. L'ardeur que les deux champions de cette lutte avaient déployée dans la discussion, amena entre eux une assez longue mésintelligence; mais, hommes supérieurs, tous deux reconnurent plus tard que des débats scientifiques ne devaient pas élever une barrière éternelle entre deux personnes faites pour s'estimer réciproquement; aussi se réconcilièrent-ils de la manière la plus honorable. Reçu docteur-médecin, en 1810, après avoir soutenu une thèse sur l'*importance du diagnostic et sur les difficultés qu'il offre dans certains cas*, Miriel se préparait à concourir pour le grade de chirurgien de première classe lorsque l'intrigue le fit exclure de la liste des concurrents. Alors il quitta le service de la marine pour se vouer exclusivement à l'exercice de la médecine civile à Brest, où, bientôt, ses connaissances étendues le placèrent au premier rang. Huit fois, dans des cas d'imperforation d'anus, il fit, avec le plus grand succès, l'opération de l'anus artificiel, opération dont Duret avait long-temps fourni le premier et unique exemple, et qui, depuis, a été l'écueil de beaucoup de praticiens distingués. Miriel, qui avait inséré une foule d'articles intéressants dans les journaux de médecine de l'époque, se disposait à rassembler un grand nombre de faits curieux qu'il avait rencontrés dans sa pratique, notamment sur l'*anus contre nature*, *les abcès au foie*, *le tétanos traumatique*, *la hernie*, *les amputations*, *la ligature des artères dans le cas d'anévrisme*, *des veines dans le cas de varices*, etc., etc., quand une maladie des plus graves vint l'enlever au milieu de sa carrière. Son fils aîné, docteur-médecin à Brest, a recueilli quelques observations faites par son père sur des imperforations d'anus, et les a consignées dans la thèse qu'il a subie en 1835, devant la Faculté de Paris, *sur les vices congéniaux de conformation de l'extrémité inférieure du tube digestif et sur les moyens d'y remédier*. Miriel a laissé, indépendamment de ses nombreux articles de journaux et d'une grande quantité de manuscrits : 1° *Réflexions théoriques et pratiques sur l'anévrisme inguinal*, Brest, 1812, in-4°; 2° *Réplique à M. Delaporte, second chirurgien en chef de la marine à Brest, faisant suite aux Réflexions théoriques et pratiques sur l'anévrisme inguinal*, Brest, 1812, in-4°; 3° *Notice nécrologique sur M. Duret*, Brest, 1825, in-4°. Dans cette notice, hommage de piété filiale, Miriel fait ressortir les rares talents et les immenses services qu'avait rendus à la marine et aux sciences médicales le savant chirurgien qui, peu de temps avant sa mort, arrivée

le 27 juillet 1825, avait été, à son insu, honoré des suffrages de l'Académie royale de médecine.

P. L—T.

MIRRI (Louis), riche marchand de tableaux à Rome, a rendu un important service aux arts. Il entreprit en 1772 de rendre au jour les peintures des Thermes de Titus, dont les salles avaient été recomblées depuis la découverte qui en avait été faite à la fin du quinzième siècle. Il les fit déblayer à ses frais et prendre les dessins de toutes les peintures que le temps n'avait pas détruites. En 1776, il publia, en un vol. in-fol., le résultat de ses travaux, sous ce titre : *Le antiche camere delle Terme di Tito e le lore pitture restitute al publico*; et, bientôt après, parut le recueil de ces peintures, gravées par Carlone, en un vol. grand in-folio oblong, avec le titre : *Vestigia delle Terme di Tito et loro interne pitture.* Z.

MISSIESSY (le comte Édouard-Thomas Burgues de), amiral français, né à Toulon, le 23 avril 1756, d'une famille qui avait déjà fourni à la marine plusieurs officiers distingués, était à peine âgé de dix ans lorsqu'il s'embarqua comme volontaire sur le vaisseau l'*Altier*, commandé par son père. Nommé garde de la marine le 26 novembre 1770, et enseigne de vaisseau en avril 1777, il s'embarqua l'année suivante sur le *Vaillant*, et prit part à plusieurs combats livrés pour l'indépendance de l'Amérique. A son retour en France, il fut créé chevalier de Saint-Louis. En novembre 1791, il prit le commandement de la *Modeste*, et se rendit en toute hâte à Alger, pour y remplir une mission secrète auprès du dey. Ayant réussi complètement dans sa négociation, il reçut, pour récompense, le portrait en pied de Louis XVI. S'étant montré favorable à la révolution de 1789, il fut, à la promotion du 1er janv. 1792, nommé capitaine de vaisseau; et il eut le commandement du *Centaure*. Ce vaisseau faisait partie de l'escadre de la Méditerranée, aux ordres du contre-amiral Truguet, et il était son chef de file dans l'ordre de bataille. Pendant le cours de cette campagne, Missiessy fut détaché de l'escadre avec trois vaisseaux et une frégate, pour croiser sur les côtes d'Italie. Le 1er janvier 1793, il fut élevé au grade de contre-amiral; mais, soupçonné d'être d'intelligence avec les royalistes parmi lesquels figuraient plusieurs membres de sa famille, il fut, au mois de mai, incarcéré au fort Lamalgue avec plusieurs notables habitants de Toulon. Cette ville s'étant trouvée momentanément replacée sous l'autorité royale, Missiessy profita de cette circonstance pour passer en Italie, où il resta jusqu'en 1795. A son retour, il fut arrêté, mis en jugement et acquitté. Il fut alors appelé à Paris, attaché au dépôt des cartes et plans de la marine, et adjoint à Borda pour mettre en usage dans les ports et arsenaux le nouveau système des poids et mesures. On le chargea, en outre, de rédiger des signaux de côtes; et, quelques mois après, il fut nommé directeur-adjoint de l'école de construction navale. En 1801, il fut employé comme chef d'état-major-général de l'armée combinée, réunie à Cadix sous le commandement de l'amiral Truguet. Rappelé à la fin de 1802, on lui conféra le titre de préfet maritime, avec la direction des travaux relatifs à la construction des bâtiments destinés à la descente en Angleterre. Au mois de juillet 1803, il fut nommé préfet maritime au Havre, et prit, trois mois après, le commandement d'une divi-

sion de l'armée navale de Brest, aux ordres de l'amiral Truguet. Lorsque Napoléon sembla vouloir, en 1805, opérer l'invasion des îles Britanniques, il confia à Missiessy le commandement d'une escadre, qui partit de Rochefort, le 11 janvier, pour les Antilles, où cette escadre devait se réunir à la flotte sortie de Toulon vers la même époque, sous les ordres du vice-amiral Villeneuve (*v.* ce nom XLIX, 40). Après avoir été retenu pendant plusieurs jours dans le golfe de Gascogne par des vents contraires, Missiessy continua sa route, ravitailla la Martinique et la Guadeloupe, s'empara de la Dominique, des îles de Nièves et de Saint-Christophe. Ces opérations terminées, il crut avoir rempli le bu de son expédition, et se prépara à retourner en Europe. Sur sa route, il délivra Santo-Domingo, qui était assiégé par une multitude de nègres et bloqué, du côté de la mer, par quelques bâtiments de guerre anglais; il débarqua dans cette île un bataillon de renfort avec des munitions, et revint en France après avoir éludé deux escadres anglaises envoyées à sa poursuite. « Napoléon, disent les *Mémoires* du duc « de Rovigo, fut vivement contrarié « de la rentrée à Rochefort de l'escadre commandée par Missiessy. « Cet amiral était de deux ou trois « mois en avance, et ramenait sur « nos côtes la flotte anglaise, qui « était à sa poursuite depuis son départ. Il avait ainsi manqué le but « de sa croisière, car on n'avait pas « eu d'autre projet, en faisant sortir « les vaisseaux que nous avions à « Toulon, à Cadix et à Rochefort, « que de disperser sur les mers les « escadres anglaises, et de les éloigner des côtes que nous voulions « occuper. » Missiessy allégua, pour sa justification, qu'il avait reçu des dépêches qui lui ordonnaient de revenir en France, parce que l'amiral Villeneuve, contraint par une tempête de rentrer à Toulon, ne pouvait arriver aux Antilles dans l'espace de temps convenu. Quoi qu'il en soit, on l'accusa d'avoir, par sa précipitation, fait manquer une expédition importante; mais il prétendit, au contraire, avoir accompli une mission fort utile à l'État, et demanda en récompense le grade de vice-amiral, auquel, du reste, il avait droit par son ancienneté; cet avancement ne lui ayant pas été accordé, il donna sa démission. Ce ne fut qu'en 1808 qu'il consentit à prendre le commandement de l'escadre de l'Escaut, sous la promesse que lui fit le ministre Decrès d'une prochaine promotion: Missiessy fut, en effet, nommé vice-amiral au commencement de 1809. Dans ces nouvelles fonctions, il déploya le plus grand zèle et une activité infatigable; il introduisit de sages réformes et s'appliqua surtout à maintenir la plus sévère discipline. Lorsque les Anglais débarquèrent à la fin de juillet 1809 dans l'île de Walcheren, il partagea avec Fouché (*voy.* ce nom, LXIV, 328) la gloire d'avoir garanti contre un coup de main la ville d'Anvers, dont la prise aurait eu les plus funestes conséquences. En récompense des services qu'il rendit dans cette occasion, l'empereur lui conféra le titre de comte, et le nomma commandant en chef des Côtes-du-Nord. Mais ce fut surtout lors du bombardement d'Anvers par les Anglais, les 2, 4 et 5 février 1814, que la conduite de Missiessy mérita les plus grands éloges. Revenu à Paris après l'évacuation de la Belgique, il fit partie des deux commissions auxquelles on confia l'organisa-

tion de la marine. A la nouvelle du débarquement de Napoléon sur les côtes de Provence en 1815, il fut chargé par Louis XVIII de former un corps d'officiers de la marine et du génie en non-activité et de le commander, mais la rapidité de la marche de Napoléon empêcha l'exécution de ces mesures. Pendant les Cent-Jours, Missiessy se tint à l'écart, soit qu'il fût sincèrement attaché à la cause des Bourbons, soit qu'il eût deviné l'espèce de défiance qu'il avait toujours inspirée à l'empereur, qui, si l'on en croit le *Mémorial de Sainte-Hélène*, dit à Las-Cases en 1816, que « cet amiral était un homme *peu sûr;* que sa famille avait livré Toulon. » Après le second retour de Louis XVIII, Missiessy fut nommé préfet maritime, puis commandant de la marine à Toulon. Au mois d'avril 1831, il fut placé dans le cadre de réserve des vice-amiraux, et admis à la retraite l'année suivante. L'amiral Missiessy mourut le 4 mars 1837. Il était grand'-croix de Saint-Louis, de la Légion-d'Honneur et chevalier du Saint-Esprit. On a de lui : I. *Signaux des armées navales*, Paris, 1786, in-4°. II. *Arrimage des vaisseaux*, Paris, 1789, in-4°. III. *Traité théorique et pratique du gréement des vaisseaux avec le développement des conditions de la mâture et de la voilure*, ouvrage présenté au Conseil des Cinq-Cents, par le député Marec qui en fit l'éloge, et imprimé aux frais du gouvernement, Paris, an IV (1796), in-4°. IV. *L'Installation des vaisseaux*, Paris, an VI (1797), in-4°. V. *Moyens de procurer aux vaisseaux de différents rangs des qualités pareilles, et une égale activité dans les manœuvres*, etc., Paris, 1803, in-8°. VI. *Tactique et signaux de jour, de nuit et de brume*, etc., 1827. H—Q—N.

MISSIRIEN (Guy Autret, sieur de), historien de la province de Bretagne, au XVII[e] siècle, vivait dans son manoir de Lézergué près Quimper, « où, sans charge et sans occupation, « disait-il, il possédoit en repos la « plupart de son loisir et de sa solitu- « de sans solitude, où sa vie se pas- « sait dans un calme continuel, et où, « entre toutes les estudes, il avoit « heureusement faict eslection de « celle de l'histoire, comme la plus « convenable à ses inclinations, etc. » Il paraît néanmoins qu'avant de goûter ce repos, il avait servi son pays; car, il dit dans une exhortation à la guerre d'Espagne, de 1637 (préface de ses annotations sur les priviléges des nobles de Bretagne), « qu'il sou- « haiteroit redevenir, de soldat, ora- « teur, pour persuader efficacement « à ses compatriotes de s'armer pour « le roi dans cette circonstance. » Et plus loin, il ajoute : « Que s'il con- « seilloit la guerre, c'est qu'il estoit « tout prêt d'y marcher et de faire « voir qu'il manioit aussi bien l'es- « pée que la plume. » De sa retraite, il entretenait des correspondances actives avec beaucoup d'hommes instruits de sa province et de Paris. Il mourut à Lézergué en 1660. Il a laissé : 1° *Annotations, où l'on traicte sommairement des priviléges des nobles de Bretagne, touchant l'arrière-ban et de la nécessité de la guerre contre l'Espagne*, Nantes, 1637, in-4°. Ces annotations contiennent des remarques utiles et des réflexions solides. 2° *Projet d'une histoire généalogique des rois, ducs, comtes et princes de Bretagne*, Nantes, 1642, in-4°. L'histoire projetée par Missirien, et à laquelle il travailla pendant quinze ans, n'a pas vu le jour. 3° *Vies, gestes, morts et miracles des saints de la Bretagne armorique, par le P. Al-*

bert Legrand..., *revu, corrigé et augmenté de plusieurs vies des saints de Bretagne en cette seconde édition, par messire Guy Autret, chevalier, sieur de Missirien et de Lezergué*, Rennes, 1659, in-4°; 3e édition, Rennes, 1680, in-4°. Missirien, indépendamment des corrections qu'il fit à l'ouvrage du P. Albert Legrand (*voy.* ce nom, LXXI, 200), y ajouta des notes et deux légendes nouvelles. P. L—T.

MITCHELL (JOSEPH), auteur anglais, né vers 1684, était fils d'un tailleur de pierres. Il s'attacha tellement à sir Robert Walpole, qui de son côté le traita très-généreusement, qu'on l'appelait communément le poète de ce ministre. Par suite de son inconduite et de son imprévoyance, Mitchell n'eut jamais qu'une existence précaire. Ayant un jour confié le mauvais état de ses finances au poète Aaron Hill, l'ami de tous les malheureux, celui-ci fort gêné alors lui-même, lui abandonna la propriété d'une de ses tragédies, l'*Extravagance fatale*. Cette pièce parut sous le nom de Mitchell, mais il eut ensuite assez de délicatesse pour la désavouer et la rendre au véritable auteur, en se contentant du produit considérable qui en accompagna le succès. Mitchell mourut en 1738. On a de lui des *poésies*, 2 vol. in-8°, 1729, et la *Belle Montagnarde*, opéra, 1731, in-8°. Ces ouvrages ne s'élèvent pas au-dessus du médiocre. S—D.

MITCHELL (sir ANDRÉ), amiral anglais, naquit, en 1757, dans le midi de l'Écosse, d'une famille noble. Après avoir terminé son éducation à Édimbourg, il entra dans la marine, et placé sur le gaillard d'arrière du *Rippon*, commandé par l'amiral Vernon, avec lequel il fit le voyage de l'Inde en 1776, il se comporta si bien dans cette campagne, qu'il fut l'exemple peut-être unique d'un jeune homme se rendant en Asie comme *midshipman*, et revenant en Europe avec le grade de capitaine. La France s'étant déclarée en faveur des insurgés d'Amérique, l'Inde devint aussi le théâtre de la guerre; Mitchell, après avoir servi quelque temps sur le même bord, fut promu, en 1778, au commandement du *Coventry*, de 28 canons. Avec ce petit bâtiment, il eut peu d'occasions de se faire remarquer; ce ne fut qu'en 1782, qu'ayant été chargé de croiser sur les côtes de Ceylan, il montra un grand courage et beaucoup d'habileté dans un combat contre la *Bellone*, frégate française de 40 canons. A la suite de cette action, il fut nommé capitaine du *Sultan*, de 74, avec lequel il se trouva dans plusieurs affaires générales. En mars 1783, il reçut le commandement d'une petite escadre destinée à intercepter les croiseurs français, et, au mois de juin suivant, se distingua à la bataille de Goudelour, qui se donna entre les flottes des amiraux Hughes et Suffren, et qui resta indécise. A la cessation des hostilités, sir André retourna en Europe avec un convoi : il avait amassé une grande fortune, produit des riches prises qu'il avait faites; mais à son arrivée à Londres, il la trouva dissipée par celui qu'il avait chargé de l'administrer. Il resta sans emploi pendant la paix; mais aussitôt que la guerre fut déclarée entre la France et l'Angleterre, au commencement de l'année 1793, il reçut le commandement de l'*Asie*, de 64 canons, puis de l'*Imprenable*, de 90, sous les ordres de l'amiral Howe. En 1795, il fut promu au grade de contre-amiral, mais n'eut aucune occasion de se faire remarquer jusqu'en 1799, où il arbora son

pavillon de vice-amiral à bord de la *Zélande*, de 64 canons, et bientôt après, sur l'*Isis*, de 50. Le gouvernement anglais voulait alors frapper un coup décisif sur le continent; il fit en conséquence réunir un grand nombre de transports; un corps considérable de troupes fut envoyé vers la côte, et une escadre fut mise sous les ordres de Mitchell. L'armée de terre avait le duc d'York pour général. Pichegru venait de s'emparer de la Hollande: c'est vers ce pays que tous les efforts des Anglais furent dirigés. Sir André, après avoir opéré la descente des troupes, s'avança dans le Zuyderzée, somma l'amiral hollandais Storey ou Story de se rendre en arborant le pavillon de la maison d'Orange, et contribua à la défection de la flotte hollandaise, malgré l'opposition de Storey qui se déclara prisonnier de guerre et voulut être traité comme tel. Les Anglais eurent d'abord l'avantage sur terre; mais l'arrivée du général Brune avec un corps considérable de troupes françaises, changea bientôt la situation des affaires, et l'armée anglaise se vit forcée d'évacuer la Hollande. Mitchell fut nommé, à son retour en Angleterre, chevalier de l'ordre du Bain et amiral de l'escadre Rouge. Il servit, en 1800, dans la flotte du Canal, à bord du *Windsor-Castle*, de 98 canons, sous les ordres des amiraux Bridport et Cornwallis. Il croisa, l'année suivante, sur les côtes d'Irlande avec une division de 15 vaisseaux de ligne, et fut enfin nommé, en 1802, commandant en chef dans l'Amérique du Nord, où il se rendit à bord du *Léandre*, de 50 canons; sa station était à Halifax. Il eut ordre de suivre la flotte française expédiée à Saint-Domingue, mais il ne put l'entamer. Une insurrection assez violente s'étant manifestée, en 1803, à bord de quelques vaisseaux de son escadre, il vint à bout de la comprimer par sa fermeté, et fit pendre aux vergues quelques-uns des plus mutins. Il fut remplacé, en 1818, dans la station d'Halifax; et dès cette époque il vécut dans la retraite. Mitchell est mort depuis quelques années. — Son fils aîné avait été fait prisonnier de guerre par les Français, le 16 février 1805, sur la frégate la *Cléopâtre*, qu'il commandait et qui fut obligée de se rendre à la frégate française la *Ville de Milan*, après un combat sanglant. D—z—s.

MITCHILL (Samuel-L.), médecin américain, très-prononcé dans le parti démocratique, naquit en 1763, à Long-Island, état de New-York. Lorsque la Grande-Bretagne eut reconnu le gouvernement américain, Mitchill alla faire ses études à l'Université d'Édimbourg. Il voyagea ensuite pendant plusieurs années en France et en Angleterre pour terminer son éducation. Il était de retour dans sa patrie en 1786. Il ne tarda pas à s'y faire distinguer par ses connaissances en histoire naturelle et en économie politique, et fut choisi par la ville de New-York pour la représenter au Congrès. Mitchill s'est surtout occupé de la production, de la composition et de l'opération du fluide pestilentiel, ou de l'histoire de ces gaz ou vapeurs qui infectent l'atmosphère et excitent des maladies fébriles. La doctrine de Septon, offerte par lui et ses élèves au monde savant, forme une époque remarquable dans l'histoire de la science moderne. Il contribua puissamment à l'expédition de Lewis et Clarke, pour franchir les Montagnes Rocheuses, et à l'établissement des communications entre l'Hudson et les grands lacs. Il encouragea aussi Robert Fulton,

dans ses expériences sur les bateaux à vapeur. Mitchill mourut le 7 sept. 1831. Étant sénateur au Congrès des États-Unis, il avait publié plusieurs *Mémoires*, parmi lesquels on distingue celui qui concerne ses *Excursions géologiques et minéralogiques sur les bords de l'Hudson*, 1796, in-8°. Z.

MITFORD (Guillaume), historien anglais, frère de lord Redesdale, naquit à Londres, le 10 février (ancien style) 1744; et, après avoir fait ses études classiques à l'école de Surrey, passa au collége de la Reine, à Oxford, mais sans y prendre de degrés. Il commença l'étude du droit à Middle-Temple; puis, s'étant dégoûté du barreau avant même d'avoir été reçu, tandis que son frère faisait de rapides progrès dans cette carrière, il embrassa la profession militaire, et fut successivement capitaine (1769-79), lieutenant-colonel (1779-1802) et enfin colonel, mais seulement pendant un an et deux mois, au bout desquels il fut mis à la retraite. C'est à la milice et non pas à l'armée qu'appartenait Mitford. Aussi, malgré ce long laps de temps durant lequel il porta l'épaulette, ne fit-il pas la guerre. Cependant il ne laissait pas de la comprendre et il s'acquit de la réputation, sous ce rapport, par l'ouvrage spécial qu'il composa sur les forces militaires de la Grande Bretagne, dans le temps où il siégeait à la Chambre des Communes, pour la ville de Newport; et, depuis il fut presque constamment réélu pendant trente-trois ans (1° de 1785 à 1790, par Newport, en remplacement de Coghill; 2° de 1796 à 1806, par Beeralston, trois fois; 3° de 1812 à 1816, par New-Romney). Son élection à Beeralston eut principalement pour auteur le duc de Northumberland, dont il se trouvait assez proche parent par sa mère (née Revely), et qui, pendant les deux sessions antérieures à 1796, avait donné pour représentant à ce bourg le frère de notre historien. Sans beaucoup parler à la Chambre, Mitford jouissait d'une considération marquée; et, lorsqu'il prenait la parole pour des objets relatifs à l'administration militaire, on l'écoutait comme une autorité. On remarqua surtout le discours par lequel, en 1798, il combattit le projet de Dundas, qui augmentait l'état-major de la milice. Mitford, en entrant dans ce corps, y avait trouvé, pour lieutenant-colonel, le célèbre historien Gibbon, auquel il succéda en 1779. Cette circonstance fut sans doute pour quelque chose dans le penchant qui le porta depuis vers les matières historiques. Mitford était fort à l'aise, son père lui ayant laissé une belle fortune dans le comté de Southampton (1761). Elle s'augmenta considérablement en 1802 par une succession provenant de la famille de sa mère. Les biens de celle-ci étaient dans le comté d'York; cependant il continua de résider à Exbury, qu'il avait hérité de son père, et dont la situation sur la côte, vis-à-vis de Yarmouth (dans l'île de Wight), est délicieuse. C'est là qu'il mourut, âgé de quatre-vingt-trois ans juste, le 10 février 1827. On a de lui : I. *Histoire de la Grèce*, Londres, 1784-1810, 4 vol. in-4°. C'est son principal ouvrage. Il mit beaucoup de temps à l'écrire. Sans être fort au-dessus d'une compilation, il se recommande par d'intéressantes recherches, fait bien comprendre l'existence des Grecs et surtout les opérations militaires. II. *Essai sur l'harmonie du langage, et principalement sur l'harmonie de l'idiome britannique*, Londres, 1774, in-8° (anonyme); 2e édit., 1804. C'est un excellent ouvrage en



son genre, et Isidore Roches, qui l'admirait vivement, exprimait souvent le regret de ne pas en être l'auteur. III. *Traité des forces militaires de la Grande-Bretagne, et notamment de la milice de ce royaume*, in-8°. Nous avons vu que cet écrit valut à Mitford de la renommée comme tacticien. IV. *Considérations sur l'opinion émise..... que les îles britanniques ne produisent pas suffisamment de grains pour la consommation*, etc., 1791. Cette opinion avait été énoncée par les membres de la commission des grains, dans une représentation au roi sur les lois relatives aux céréales. Contrairement à ceux-ci, Mitford pensait, entre autres détails, que l'Irlande, non-seulement peut, mais peut sans peine fournir à la consommation en grains de ses habitants. Cette face de la question mérite certes d'être mentionnée. Peut-être Mitford avait-il encore raison alors dans son optimisme; mais on sent que l'énorme augmentation de la population de l'Irlande n'a pu faire autrement que de changer les choses depuis ce temps. P—OT.

MITFORD (Jean-Freeman), baron de Redesdale, orateur et homme d'État, frère du précédent, était plus jeune de quatre ans : il naquit le 18 août 1748. De l'école de Winchester, où il fit ses premières études, il passa au nouveau collége à Oxford ; puis, résolu à entrer dans la carrière des lois, comme son père, il suivit les cours au Temple; et, plus persévérant que son aîné, il devint au bout du temps voulu membre du barreau. S'étant attaché à la Cour de chancellerie, il acquit bientôt une certaine réputation pour tout ce qui regardait les affaires d'équité; et même, s'il faut s'en rapporter à ses admirateurs, il n'y avait en Angleterre nul légiste qui l'égalât dans cette spécialité. Aussi fut-il choisi, dès 1784, pour conduire en partie les débats de la Cour de chancellerie, ce qui n'ajouta pas peu au renom qu'il avait déjà su se faire, en lui donnant, en quelque sorte, la consécration officielle. Il en profita bientôt pour entrer au Parlement, où d'ailleurs la protection avouée du duc de Northumberland, parent des Mitford, ainsi qu'on l'a dit plus haut, lui assurait une entrée facile. Nommé, en 1788, membre de la Chambre des communes, pour Beeralston, il fut ensuite réélu deux fois par ce bourg (1789 et 1790), qui, après la fin de cette dernière législature (1795), transporta ses suffrages sur son aîné, de l'aveu des deux frères et du duc. Il continua de siéger à la Chambre, pour East-Love, jusqu'à ce que le ministère, en le créant baron de Redesdale, l'envoyât siéger à la Chambre des pairs (1802). Mitford, pendant ces quatorze années, avait voté avec le ministère sur toutes les grandes questions, et avait secondé toutes les mesures politiques du cabinet. Ce n'était point servilité, c'était la suite de ses principes, de son torysme raisonné, froid et inébranlable, et de la ténacité qui formait la base de son caractère. Ainsi, par exemple, on le vit, pendant les diverses phases du procès Hastings (lequel, au reste, était d'autant plus de son ressort que c'était une affaire d'équité), faire tous ses efforts pour empêcher la procécédure soit d'être conduite dans un esprit hostile au célèbre gouverneur des Indes (voy. Hastings, LXVI, 465), soit de compromettre des secrets d'état ; et, en 1790, lors de l'installation d'une nouvelle législature, il soutint, en principe, qu'un empêchement mourait avec la Cham-

bre qui l'avait fait, et que, conséquemment, les élus de 1790 ne pouvaient reprendre une accusation périmée. En 1791, il parla contre la célèbre proposition de Fox, qui tendait à investir le jury du droit de prononcer, en matière de presse, avec la même latitude que sur toute autre matière criminelle. La même année aussi, il vit admettre par la Chambre et convertir en loi une proposition qu'il avait faite en 1789, et dont le but était d'affranchir les catholiques de certaines incapacités et peines qui lui semblaient sans utilité : ce projet n'avait été repoussé qu'à cause de quelques objections pratiques dont la cause cessa de subsister dans l'intervalle. Il ne faudrait pas s'imaginer, d'après ce fait isolé, que Mitford fût le moins du monde favorable à l'émancipation absolue des catholiques ; au contraire, rien n'était plus loin de sa pensée, et il était impopulaire au plus haut degré parmi les partisans de l'église romaine. Aussi fut-on un peu étonné de le voir nommer, en 1802, chancelier pour l'Irlande, à peu près en même temps que baron de Redesdale. Cette haute position avait été précédée de beaucoup d'autres grâces du cabinet. Il avait été nommé, en 1789, juge des grandes sessions pour les comtés de Cardigan, Pembroke et Carmathen; en 1793, avocat-général, en remplacement de sir John Scott (lord Eldon), et, en 1799, procureur-général, aussi à la place de lord Eldon qui devenait premier président de la Cour des *Common Pleas*. Peu de temps après, la Chambre l'avait choisi pour président (1801), élection qui fut l'ouvrage de Pitt et des torys. C'était au moment où venait d'être prononcée l'union de l'Irlande à l'Angleterre, et pour consolider cette grande mesure, pour achever d'éteindre les germes de trouble et de révolte si nombreux dans cette île infortunée, Pitt voulait des hommes qui eussent comme lui une fermeté inébranlable, une sévérité stricte, et la science des faits. C'est comme réunissant ces qualités qu'il comprit Redesdale parmi les membres de l'administration supérieure spéciale de l'Irlande. Ainsi qu'on l'a dit, ce choix surprit; il fut très-impopulaire. Une correspondance de Mitford et de lord Fingal, publiée vers le même temps, anima encore plus les esprits contre Redesdale. Il n'eût sans doute jamais triomphé de ces impressions ; d'ailleurs il n'en eut pas le temps. Il n'avait guère passé qu'un an en Irlande, agissant avec beaucoup de mesure et de régularité, mais nécessairement très-sévère et très-défiant dans un pays qui cache si peu son aversion pour l'Angleterre, quand le ministère Pitt fut renversé. Le nouveau cabinet ne se contenta pas de remplacer Redesdale : l'installation de Ponsonby, son successeur, fut accompagnée de circonstances injurieuses à celui qui se retirait. On comprend que Redesdale, pendant les années qui suivirent et jusqu'à la mort de Fox, fut de l'opposition. Ce fut la seule époque de sa vie où il ne marcha pas avec le pouvoir, car ce fut la seule où il ne vit pas les torys à la tête des affaires; et il mourut dans l'année où commença la série des ministères whigs. Il devait encore s'écouler bien du temps d'ici-là. Mais un mouvement marqué des esprits poussait l'opinion du côté de ces mesures libérales, qui, justes en elles-mêmes, avaient pour fin de rendre moins solide le vieil édifice de la constitution anglaise. Redesdale en combattit toutes les manifestations dans la Chambre des pairs. La pétition des catholiques aux deux Cham-

bres, en 1805, appuyée par lord Grenville, trouva en lui un vigoureux antagoniste; il déclara les modifications demandées par les pétitionnaires incompatibles avec la paix publique, la sûreté des protestants et l'union de l'Irlande avec la Grande-Bretagne. En 1807, il s'éleva contre l'abolition de la traite des noirs et en général contre la tendance moderne à baser des dispositions législatives sur des principes abstraits et absolus, et il renouvela cette proposition en 1826. En 1812, quand la prolongation de l'impôt sur le revenu fit jeter les hauts cris aux propriétaires, il soutint la convenance et l'utilité de cette taxe et exprima des regrets de la voir abolie. Il se déclara de même, en 1817, contre le bill des droits sur la drèche et les pensions, à propos de l'article qui, en ne parlant que des sacrifices volontaires faits par les personnes pourvues d'offices ou recevant pension, leur imposait en réalité une taxe onéreuse, et il démontra sans réplique combien il était imprudent et injuste de laisser ainsi la haine publique frapper des hommes dont on enviait la position, ordinairement méritée par de longs travaux et que leur résignation, leurs dons volontaires n'empêcheraient pas d'être en butte aux mêmes préjugés, aux mêmes rancunes. Lorsque le célèbre procès de la reine (1820) vint servir de pâture aux partis, il se prononça formellement contre les prétentions de cette princesse; et il est un de ceux auxquels on attribue l'amère réponse faite par un pair tory à un rassemblement qui voulait le forcer à crier *Vive la reine! Vive la princesse Caroline!* « Puissent tous ceux qui me dictent ce cri, avoir une femme pareille à la princesse! » Quand l'agitation de l'Irlande, en 1822, provoqua de la part du cabinet un bill ayant pour but des mesures sévères et la suspension de l'*habeas corpus* dans cette île, il appuya de toutes ses forces la proposition. Très-ennemi de la liberté du commerce des grains, il se prononça plus d'une fois (1825, 1827, 1828) contre ce système, qu'il jugeait incompatible avec la sécurité du royaume et avec la prospérité de la nation. En 1827 notamment, il proposa sur ce sujet une série de résolutions, parmi lesquelles nous remarquerons celle qui ne permettait l'entrée du grain étranger que moyennant un droit variable, lequel irait grossissant plus que proportionnellement, si le prix moyen ou prix régulateur tombait au-dessous de 60 shillings par quarter, et diminuerait au contraire de plus en plus rapidement à mesure que le prix régulateur (60 shil.) serait de plus en plus dépassé. Cette motion au reste n'eut point de suite. Il déploya la même énergie en 1828 contre le rappel de la loi du test; et à ceux qui tentaient d'alarmer la religion de la Chambre, en disant que cette loi était cause chaque année d'une infinité de parjures, il répondit que les parjures étaient la faute non pas de la loi, mais de ceux qui, pour des avantages temporels, trahissaient leur conscience et mentaient à Dieu. La dernière affaire grave sur laquelle il prononça un discours étendu, fut le bill pour les petits billets des banques d'Écosse. Il défendit le système des restrictions mises à la faculté d'émettre de petits billets; et, pour prouver la justesse de ses appréhensions sur ce point, il fit l'histoire financière du pays vers 1797, époque à laquelle commence le système des restrictions. Cet ensemble de dates parlementaires nous montre

dans Redesdale un des caractères les plus complets, les plus tout d'une pièce qu'il soit possible d'imaginer. Comme administrateur, comme magistrat, il fut le même, et l'on put s'en apercevoir surtout pendant l'année 1794, où il eut à conduire deux fameux procès, l'un contre Hardy, l'autre contre Horne Tooke; il y fit preuve de talent, d'éloquence même; mais le trait dominant de sa physionomie dans toutes ces luttes juridiques, c'était une sévérité inflexible, et à qui, ni sophismes d'avocat, ni belles paroles de rhéteur, ni protestations hypocrites d'attachement à la monarchie et à la constitution ne pouvaient donner le change. Aussi ses ennemis politiques le trouvaient-ils impitoyable et cruel. Lord Redesdale mourut le 16 janvier 1830, à Batsford-Park près de Moreton (Glocester). Il n'a laissé que deux ou trois brochures de médiocre importance, plus un *Traité de la procédure de la Cour de la Chancellerie*, qui eut 3 éditions (1782, 1787, 1804), et qui est classique sur cette matière. P—OT.

MITTIÉ (STANISLAS), né à Paris en 1737, était petit-neveu de Massillon et parent de Jean Mittié (*voy.* ce nom, XXIX, 182), médecin de Stanislas roi de Pologne. Il fut d'abord contrôleur des domaines du roi et de la généralité de Paris, puis receveur-général des domaines. Il mourut dans cette ville en 1816. On a de lui : I. *Plan d'administration pour les charités publiques*, Paris, 1789, in-4°. II. *Plans adressés à l'Assemblée nationale*, Paris, 1790, in-8°. III. *Observations adressées aux Consuls et au Conseil d'État, sur la législation fiscale des domaines nationaux, suivies du projet de lois réglementaires, pour la réorganisation de cette régie*, Paris, 1800, in-8°. IV. *Projet d'embellissements et de monuments publics de Paris, suivis des moyens d'exécution, et du programme d'une fête pour célébrer l'anniversaire de Mars*, Paris, 1804, in-12. V. *Plan d'administration générale des secours et des travaux publics*, Paris, 1809, in-8°. VI. *Lettre à S. M. le roi de France et de Navarre, sur les moyens d'éteindre radicalement le fléau redoutable de la mendicité*, Paris, 1815, in-8°. Z.

MOAB, dont le nom signifie, en hébreu, *fils de mon père*, naquit de l'inceste de Loth avec sa fille aînée. C'est de lui que sortirent les Moabites, qui s'opposèrent à l'entrée des Hébreux dans la Terre promise. Vaincus ensuite par David, ils devinrent tributaires des Juifs; plus tard ils secouèrent le joug, mais ils furent de nouveau soumis par Josaphat. T—D.

MODÈNE (JEAN DE RAIMOND, seigneur DE), est désigné comme le premier qui ait porté ce titre (1). Les

(1) La maison de Raimond florissait, dès le milieu du onzième siècle, parmi l'ancienne chevalerie du Languedoc, de la Provence, du Dauphiné et du comté d'Avignon; elle est très-probablement originaire de la première de ces provinces. Mais richement possessionnée dans le diocèse de Carpentras, au milieu du treizième siècle, elle s'est, depuis cette époque, constamment maintenue, par ses services et ses alliances, au rang des familles les plus illustres et les plus considérables du Comtat. C'est à cette maison qu'appartenaient : 1° *Guillaume de* RAIMOND, évêque de Maguelone en 1190, mort le 27 janvier 1195, et dont les historiens ecclésiastiques parlent comme d'un homme aussi recommandable par ses vertus que par sa naissance. Il était petit-fils de Guillaume de Raimond, chevalier, qui se croisa pour la Terre-Sainte en 1096, à la suite de Raimond de Saint-Gilles, comte de Toulouse; et, en mémoire de cette expédition, transmit à ses descendants la croix de gueules chargées de cinq coquillages d'argent. 2° *Hugues de* RAIMOND, juge royal de Beaucaire, maître des requêtes de l'hôtel de Louis XI, et qui fut, en cette qualité, l'un des commissaires nommés par le roi, en 1476, pour se transporter à Montpellier, à l'assemblée des États de Languedoc, et y demander un subside dont ce

fastes de la ville d'Avignon le citent avec éloge. — *Jacques de Raimond de Mormoiron*, baron de Modène, commandait une compagnie de l'armée catholique, dans le combat qui fut livré aux religionnaires près d'Avignon, le 3 août 1562. Il était le fils aîné de François de Raimond de Mormoiron, qui mourut en 1566, et lui donna le château et la juridiction de Modène, ainsi que tout ce qu'il possédait à Mormoiron, avec charge de substitution en faveur de ses enfants mâles et légitimes. — *Marie de* Raimond-Modène épousa, en 1608, Jean-Baptiste d'Ornano, maréchal de France, qui mourut sans postérité, au château de Vincennes, le 2 septembre 1626. Une de ses sœurs devint femme d'un autre d'Ornano, premier écuyer de Gaston d'Orléans, et frère puîné du maréchal. — *François de Raimond de Mormoiron*, deuxième du nom, baron de Modène, grand-prévôt de France, fut député en 1603 par les états du comté Venaissin vers Henri IV, pour se plaindre de ce qu'après la chute d'une partie du pont d'Avignon, les officiers du Languedoc avaient interdit le commerce entre les habitants de cette province et les sujets du Pape. Le baron de Modène obtint satisfaction, et les relations commerciales furent rétablies. Louis XIII le nomma son ambassadeur extraordinaire à Madrid et à Turin, pour terminer une guerre survenue entre le roi d'Espagne et le duc de Savoie. Le cardinal de Richelieu, successeur, au ministère, du connétable de Luynes, dont Modène était proche parent, fit, soit par jalousie, soit pour des motifs politiques, partager à celui-ci la disgrâce du maréchal d'Ornano, son neveu. Il fut mis, en 1626, à la Bastille, d'où il ne sortit qu'après la mort du maréchal, arrivée en 1630. Il finit sa carrière à Avignon, en 1632. L—p—e.

prince avait besoin pour le recouvrement des deux Bourgognes, de la Flandre, de l'Artois, et des autres états reversibles à la couronne par la mort, sans enfants, de Charles-le-Téméraire, qui les tenait en apanage.

* **MODÈNE** (Esprit de Raimond de Mormoiron, comte de), fils du précédent et de Catherine d'Alleman, naquit à Sarrians le 19 novembre 1608. A cet article déjà inséré dans la *Biographie Universelle*, tom. XXIX, p. 196-99, il convient de faire les additions et corrections suivantes. Le comte de Modène avait signalé ses premières armes dans une bataille gagnée, à une lieue de Sedan, le 6 juillet 1641, par les princes de la Paix sur l'armée du maréchal de Châtillon, pour le roi (voy. les *Mémoires de Montrésor*, tom. II, p. 306). Il y commandait une compagnie de cavalerie de son nom. Dans cette bataille, où le comte de Soissons fut tué, la compagnie de Modène souffrit beaucoup; lui-même y fut blessé d'un coup de pistolet. Un arrêt de mort rendu par contumace au Parlement, le 6 septembre 1641, et qui eut son effet bientôt après, fait voir que le comte de Modène s'était engagé à payer une somme de 26,670 livres au profit de deux hommes qui avaient promis de rendre au duc de Guise et aux autres princes confédérés des services importants. Dans le même article on cite les *Mémoires de Guise*, imprimés en 1668 et réimprimés en 1681, pour établir que Modène prit la qualité de mestre-de-camp général des armées du peuple napolitain. Il ne la prit pas, mais elle lui fut donnée par l'armée, et provoqua la jalousie du duc de Guise contre son lieutenant, son ami, son parent même, qui venait de se rendre maître d'Averse

et possédait la confiance, l'estime de la noblesse comme du peuple de Naples. Il le fit arrêter, ce qui excita le mécontentement public; mais Modène ne devint prisonnier des Espagnols que lorsqu'ils s'emparèrent de Naples. Guise, à son lit de mort, voulut le voir, et leur réconciliation ayant été connue à Paris, y produisit une assez grande sensation. Le comte de Modène mourut le 1er décembre 1672. L—p—e.

MODÈNE (Charles de Raimond de Mormoiron, baron, puis marquis de), frère du précédent, né en 1614 et mort en 1680, a continué la descendance. — *Henri de* Raimond-Modène, un de ses fils, chef d'escadre des armées navales en 1720 et mort sans postérité en 1727, rendit, pendant la peste de Marseille, des services éminents à la Provence. — Un autre *Charles de* Raimond-Modène, chevalier de Malte et comme le précédent officier de marine, étant en 1761, commandant du vaisseau du roi *l'Achille*, soutint, à quarante lieues des côtes de France, un combat de neuf heures, contre toute une escadre anglaise, et parvint, par l'habileté de ses manœuvres, à lui échapper. Il prit part, en 1762, à un autre brillant fait d'armes, où il eut un bras emporté. Il mourut le 6 janvier 1772, sans avoir été marié. — *Jean-François de Raimond de Mormoiron de* Modène, chevalier de Malte, fils de Charles de Raymond mort en 1680, fut auteur de la branche des comtes de Modène qui existe encore, et dont un membre a été attaché à Monsieur, comte de Provence, depuis Louis XVIII. Né en 1652, il contracta mariage en Grèce, dans l'année 1690, avec Catherine Coronello, noble génoise du nom et parente des Coronello Crispo, branche cadette d'un empereur d'Orient de ce nom. Il commandait alors un vaisseau de l'ordre de Malte et croisait dans les parages de Naxos lorsqu'il conçut le projet de cette union. Il mourut en 1705.— *François-Charles de Raimond*, comte de Modène, petit-fils du précédent et fils de Chrysante, naquit à Naxos en 1734. Il était neveu de l'évêque d'Amiens, M. d'Orléans de la Mothe (*voy.* ce nom, XI, 589). Ce prélat voyant la branche aînée de Raimond-Modène près de s'éteindre en la personne d'Antoine-Bernard-Joseph de Raymond, marquis de Modène, prit la résolution de faire venir en France le jeune Modène dont il est ici question, et qui était le fils aîné de Chrysante de Raymond et d'Antoinette Sommaripa, noble vénitienne, descendant en ligne directe de François de Raimond, baron de Modène, grand-prévôt de France. Il était par conséqnent appelé, après le decès d'Antoine-Bernard, à la succession de la terre seigneuriale de Modène. François-Charles entra dès l'âge de dix-sept ans dans la carrière diplomatique. Il accompagna le cardinal de Bernis dans ses ambassades de Madrid et de Vienne. Il fut nommé ministre près le Cercle de Basse-Saxe en 1762, mission qui avait alors de l'importance pour les vues commerciales de la France. Il s'agissait de renouveler un traité entre le roi et les villes anséatiques, et le moment en paraissait venu, lorsque le comte de Modène, au lieu d'y être employé, fut choisi, en 1768, pour remplacer le baron de Breteuil, comme ministre plénipotentiaire à la cour de Suède. A son retour en France en 1771, il fut nommé gentilhomme d'honneur du comte de Provence, dont on formait alors la maison, et quitta la carrière

des ambassades. Peu d'années après, il fut investi du gouvernement du palais du Luxembourg à Paris, et reçut, en 1783, le grand-cordon des ordres royaux militaires et hospitaliers réunis de Saint-Lazare de Jérusalem et de Notre-Dame du Mont-Carmel, dont Monsieur était grand-maître et chef général (1). Les qualités distinguées du comte de Modène lui méritèrent de plus en plus l'affection et la confiance du prince auquel il était attaché, et qu'il suivit à sa sortie de France en juin 1791. Ne pouvant pas ensuite le suivre dans ses nombreux voyages, il conserva avec lui une correspondance active. Après avoir habité successivement différentes villes d'Allemagne, le comte de Modène s'était fixé à Bareuth en Franconie. Il y mourut le 23 janvier 1799. Les expressions du compliment de condoléance adressé à son fils aîné par Louis XVIII, alors résidant à Mittau, attestent les regrets que le roi donnait à cette perte. On a beaucoup parlé d'une prédiction que le comte de Modène avait, long-temps avant la révolution de 1789, faite à ce futur monarque. Monsieur, sachant que son gentilhomme d'honneur avait occupé ses loisirs par la lecture de plusieurs ouvrages sur l'astrologie, et tiré quelquefois, même avec un certain succès, l'horoscope de divers personnages, voulut connaître le sien. M. de Modène, forcé de céder, annonça au prince qu'un jour il serait roi de France, mais qu'il ne serait jamais sacré. — MODÈNE (*Charles-Louis-François-Gabriel*, comte de), fils aîné du précédent, naquit le 17 octobre 1774. Il entra au service à l'âge de 15 ans et demi, dans le régiment des carabiniers de Monsieur, et obtint la survivance de la place de gentilhomme d'honneur de ce prince, ainsi que de celle de gouverneur du palais du Luxembourg, occupées par son père. A l'époque de la première révolution, il émigra avec les officiers de son corps, servit avec eux pendant la campagne de 1792, et fit celle de 1793 dans le corps de Condé. C'est à la fin de cette même année, qu'il fut incorporé dans l'armée russe sous le règne de Catherine II. Il devint bientôt aide-de-camp du maréchal Solticoff, dont il épousa la nièce en 1798, et quitta le service militaire pour s'attacher à la cour impériale; il y fut successivement chambellan, premier écuyer et grand-veneur. Le comte de Modène, par son esprit éclairé, la sagesse de ses conseils et la solidité de ses principes, mérita non-seulement l'estime de tous ceux qui le connaissaient, mais aussi la confiance des empereurs de Russie, Alexandre et Nicolas, ainsi que de plusieurs souverains, dont il reçut les plus honorables suffrages et les témoignages les plus flatteurs. Il mourut à Saint-Pétersbourg le 23 mai 1833, ne laissant que des filles. Sa famille est continuée en la personne du comte Hippolyte-Charles de Modène, son frère puîné, lequel a un fils. L—P—E.

* **MODÈNE** (PIERRE, chevalier de), mentionné dans cette *Biographie Universelle*, tom. XXIX, p. 199, était né en 1709 et mourut en 1762. Les neuf lignes qui terminent l'article ne

(1) Cette distinction, qui indiquait de grandes preuves faites d'une origine illustre, répond suffisamment aux invectives contre la naissance du comte François-Charles de Modène, et contre la faveur dont il avait joui auprès de son prince, invectives qui se trouvent dans des mémoires imprimés en 1826, et qui sont attribués au prince de Montbarrey (*voy.* ce nom, XXIX, 465). Les familles de Montesquiou et de Noailles y sont également maltraitées.

le concernent pas; elles se rapportent à son neveu *Charles-Gabriel de Raimond de Villeneuve*, dit le *marquis de* MODÈNE, *comte de Pommerols*, capitaine au régiment Dauphin, infanterie, en 1744; premier consul de Tarascon en 1773. Le marquis de Modène prit part à la guerre faite en Italie, avec deux de ses frères, chevaliers de Malte, *Jacques* et *François*. Ce fut alors que le duc souverain de Modène, de la maison d'Este, généralissime des armées du roi de France, ayant demandé ce que c'était que le marquis et les chevaliers de Modène, qu'il entendait souvent nommer, un des trois frères lui répondit : « Votre « altesse est Modène d'Est; et nous, « nous sommes Modène d'Ouest. » Il mourut le 20 janvier 1785, sans laisser de postérité. Outre le quatrain épigrammatique, dont il est question dans l'article cité de la Biographie Universelle, le chevalier de Modène avait composé beaucoup d'autres pièces de vers, dont quelques-unes de longue haleine. L—P—E.

MODÈNE (ducs de). *Voy.* ESTE, XIII, 372.

MODESTINUS (HERENNIUS), jurisconsulte romain, qui vivait au commencement du IIIe siècle, avait été disciple d'Ulpien. Après avoir été conseiller d'Alexandre Sévère, et précepteur du fils de Maximin, il fut, en 228, consul avec Probus. Modestinus avait composé : 1° *Responsorum libri XIX*; 2° *Pandectarum libri XII*; 3° *Differentiarum libri IX*; 4° *Excusationum libri VI*; 5° *De pœnis libri IV*; 6° Divers traités en un seul livre : *De præscriptionibus*; *De inofficioso testamento*; *De testamentis*, etc., etc. Modestinus est un des neuf jurisconsultes, aux opinions desquels l'empereur Théodose-le-Jeune donna force de loi. Z.

MODESTUS ou **MODESTO** (PIERRE-FRANÇOIS), poète latin, sur lequel on n'a que des renseignements incomplets, était né vers la fin du XVe siècle, à Rimini, ville épiscopale de la Romagne; il avait, suivant Giraldi *(Dial. de poetis*, I, 546), beaucoup d'érudition et de facilité. Rempli, comme la plupart des savants de cette époque, d'une vénération superstitieuse pour l'antiquité, il changea son nom de Pierre en celui de *Publius* qu'il prend à la tête de ses ouvrages. On conjecture qu'il était du nombre des disciples de Pomponius-Lætus (*voy.* ce nom, XXXV, 330), qui suivirent leur maître dans son exil à Venise. Ce fut en remercîment de l'accueil qu'il y avait reçu, que Modestus choisit cette noble cité pour le sujet d'un poème auquel il consacra plusieurs années. Il y travaillait encore lorsque le sénat de Venise, en 1517, sollicita pour lui, du pape Léon X, un bénéfice de trois cents ducats de revenu. Son poème parut enfin à Rimini, 1521, in-fol., fig. en bois : *Venetiados libri XII et alia poemata* (1). Ce volume est très-rare. Quelques bibliographes, entre autres, M. Peignot *(Dict. des livres condamnés*, I, 322), disent que cet ouvrage fut supprimé, parce qu'il contient différents traits qui déplurent à des familles patriciennes, et que c'est la cause de son excessive rareté. M. Renouard *(Bibl. d'un amateur*, II, 231) révoque en doute cette anecdote; mais la raison dont il s'appuie n'est rien moins que satisfaisante : de ce que Modestus obtint, en 1517, un bénéfice à la de-

(1) L'édition de 1501, citée dans le *Dizionar. Bassanese*, et, ce qui est plus étonnant, par Tiraboschi, dans la *Storia della letterat. italian.*, ne doit son existence qu'à une faute typographique.

mande du sénat de Venise, on ne peut pas conclure que le même sénat, trois ans plus tard, n'ait pas ordonné la suppression de son poème. Combien de livres, imprimés avec approbation, ont été ensuite censurés par la Sorbonne ou condamnés par les arrêts du Parlement ! A la suite de la Vénétiade de Modestus, on trouve ordinairement une partie séparée, intitulée : *Ad Claudiam reginam, Sylvarum liber unus, seu de Francisci, Gallorum regis, adversus Helvetios ad Mediolanum victoria*, Rimini, 1521, in-fol. Cet opuscule n'est pas moins rare que le poème. La *Biblioth. histor. de la France*, II, 213, et Panzer, *Annal. typograph.*, IX, 377, en citent une édit. in-8°, sous la même date, qui n'a jamais existé. On connaît encore de lui un recueil intitulé : *Christiana pietas, de opificiis sesqui liber, urbis Arimini elogium;* et *Lucerna ad Ant. Mattem Gallerium, civem romanum*, Rimini, sans date, in-4°. Le *Catalogue* de Joseph Smith, 315, confond notre Modestus avec un auteur du même nom, qui vivait sous l'empereur Tacite (vers 276), et dont on trouve un opuscule dans les *Veteres rei militaris scriptores*. W—s.

MODIO (Jean-Baptiste), médecin et littérateur, était né à San-Severino, dans la Calabre. Le désir d'accroître ses connaissances l'amena jeune à Rome, où il acquit bientôt la réputation d'un savant philologue. Il embrassa l'un des premiers la règle de saint Philippe Néri (*voy.* ce nom, XXXI, 68), et montra dans des conférences publiques un talent très-remarquable pour instruire ses auditeurs et captiver leur attention. Gallonius, dans la vie du saint fondateur, dit que deux fois Modio lui dut le rétablissement de sa santé. On n'a pu découvrir la date de sa mort; mais elle doit être arrivée peu après 1560. On a de lui : I. *Il convito ovvero del peso delle moglie, dove ragionando si conchiude, che non può la donna dishonesta far vergogna a l'huomo*, Rome, 1554; Milan, 1558, in-8°, de 40 feuil. Ces deux éditions sont également rares. La seconde est augmentée d'une nouvelle de Cornazzano : *Origine del proverbio che si suol dire : Anzi corna.* Dans la dédicace au cardinal del Monte, l'auteur dit qu'avant d'entreprendre quelques ouvrages importants, comme il en a l'intention, il a composé cette bagatelle pour s'essayer à corriger la rudesse de sa langue maternelle. II. *Il Tevere, ovvero della natura di tutte le acque*, Rome, 1556, in-8°, rare. On lui doit encore une édition très-estimée des poésies lyriques du B. Jacopone da Todi : *I cantici con alcuni discorsi e la vita*, Rome, 1558, in-4° (*voy.* Jacopone, XXI, 332). Il a laissé des notes sur divers ouvrages de Macrobe : les *Saturnales* et le *Songe de Scipion*. *Voy.* la *Bibl. calabrese* de Zavaroni, 89. W—s.

MOERIKHOFER (Jean-Melchior) naquit à Frauenfeld, ville de la Thurgovie, en 1706, devint graveur et médailleur presque sans instruction, et fut honoré de l'amitié de Hedlinger. Il fut employé dans les dernières années de sa vie à la monnaie de Berne, dont il grava les poinçons. Parmi les médailles qu'il a données, on distingue celles de *Haller, Voltaire, Frédéric II* et *Georges II*. Cet artiste mourut à Berne en 1761. Moerikhofer (*Jean-Gaspard*), neveu du précédent, naquit à Frauenfeld en 1733, et reçut l'instruction de son oncle à Berne. Il se rendit, en 1759, à Paris, et s'y fit connaître par des médailles fort bien exécutées, sur le rétablisse-

ment de l'université de Perpignan, sur le roi de Portugal; et, après la mort de son oncle, il revint à Berne pour remplir sa place. Ses travaux furent recherchés; on distingue surtout les médailles de *Catherine II*, *Stanislas II*, le comte *de Caylus*, etc. Par amour pour sa patrie, il refusa des places qui lui furent offertes, sous des conditions avantageuses, par différentes cours. U—I.

MOERIS, roi d'Égypte, l'un des Pharaons, s'est rendu célèbre par le fameux lac qui porte son nom, un des plus beaux projets que l'esprit ait enfantés, et qu'il eut la gloire d'exécuter. Ce lac avait près de 80 lieues de circonférence, il n'en a plus aujourd'hui que 50, à cause des changements que le pays a éprouvés par les révolutions qui s'y sont succédé. On l'appelle *Birket-el-Karoun*. Il était destiné à recevoir l'excédant des eaux du Nil, dans les grandes inondations, qui séjournaient trop long-temps sur les terres beaucoup plus basses qu'elles ne le sont de nos jours, et causaient la stérilité. Elles y étaient conduites par un canal de 40 lieues de long et 300 pieds de large, qui subsiste encore aujourd'hui, et s'y élevaient à la hauteur de l'inondation, qui était de 30 pieds au-dessus du niveau ordinaire du fleuve, et y étaient retenues par des digues et des montagnes. Mœris fit creuser deux autres canaux, avec des écluses du lac au fleuve pour reverser les eaux dans le Nil et fertiliser les campagnes dans les années où les inondations étaient médiocres. Enfin un quatrième canal servait à les faire perdre dans les sables de la Lybie, lorsque leur trop grande abondance aurait pu rompre les barrières et ravager les campagnes. Les Égyptiens abhorraient les Pharaons qui les forcèrent à creuser des montagnes pour se faire de superbes tombeaux, mais ils bénissaient la mémoire de Mœris. T—D.

MOERIS (MOERIS-ATTICISTA), lexicographe, devait être, sinon contemporain, du moins postérieur de peu d'années au grammairien Phrynicus (*voy*. ce nom, XXXIV, 242). Il avait, suivant H. Cannegieter, le surnom d'*Ælius*, si commun d'Adrien à Pertinax, c'est-à-dire dans la partie du II[e] siècle où l'on conjecture qu'il a vécu. Photius est le plus ancien auteur qui fasse mention de Mœris (*Biblioth*., CLVII); il ne lui a consacré que quelques lignes, mais elles sont honorables. Le lexique de Mœris (*Lexicum atticum*), qui ne renfermait que les mots omis par ses devanciers, était assez court. Des interpolateurs maladroits l'ont allongé de lambeaux tirés de l'*Apparat* de Phrynicus et du *Dictionnaire* de Timée. Martin Brunner, professeur de langue grecque à l'Académie d'Upsal, prépara le premier une édition de *Mœris;* mais il mourut avant d'avoir pu la faire paraître; et Jean Colomb tenta vainement de sauver son travail en le demandant à ses héritiers. Une sorte de fatalité sembla poursuivre tous ceux qui s'occupèrent de la publication de *Mœris*. Ludolph Kuster mourut aussi lorsqu'il commençait à rassembler dans ce but des matériaux (*voy*. Fabricius, *Bibl. græca*, IV, 520). Son *Lexique* parut enfin par les soins de J. Hudson, Oxford, 1712, in-8°. Trois ans après, le père de Montfaucon en donna des extraits dans le *Catal. Bibl. Coislinianæ*, 485-88, d'après un manuscrit meilleur que celui dont Hudson s'était servi. En 1734, J. Schlæger publia le prospectus d'une nouvelle édition de *Mœris;* mais il se vit forcé d'y renoncer, ayant perdu, dans un voyage de Helmstadt à Gotha, la

plus grande partie de ses notes, avec une copie de son auteur, de la main du père de Montfaucon, accompagnée d'un commentaire de ce savant. Vers le même temps, Ch.-Andr. Ducker, en Hollande, et l'abbé Sallier, à Paris, projetèrent une édition des *anciens grammairiens grecs*, dont Mœris devait faire partie; mais d'autres occupations les obligèrent tous les deux d'abandonner ce dessein, dont l'exécution leur aurait coûté plus de temps qu'ils ne pouvaient lui en donner. Plusieurs années après, J. Pierson, habile helléniste, ayant recouvré le travail de Sallier sur *Mœris*, s'occupa aussitôt d'une nouvelle édition de son Lexique. Il le revit avec soin sur les manuscrits, y joignit des notes et le fit paraître à Leyde, 1759, in-8°. Cette édition, restée jusqu'ici la meilleure, contient, outre les notes de Sallier et de Pierson, celles de Hudson et d'Étienne Bergler. Elle est ornée d'une préface où l'on a puisé plusieurs détails pour la rédaction de cet article, et accompagnée de *Philæterus*, opuscule inédit d'Hérodien (*voy.* ce nom, XX, 277). W—s.

MOGALLI (Côme), graveur, naquit à Florence en 1667, et apprit le dessin de Jean-Baptiste Foggini, son compatriote, sculpteur habile. On ignore de qui il reçut les principes de la gravure. L'ouvrage qui a fondé sa réputation est le recueil d'estampes d'après les tableaux de la galerie de Florence, qu'il a publié conjointement avec Antoine Lorenzini et autres graveurs, sous le titre de *Musæum florentinum*. Les planches de ce recueil, dues à son burin, sont au nombre de quinze. On peut en voir le détail dans le *Manuel des amateurs*. Mogalli a travaillé aussi d'après Sante di Tito, Susterman, F. Perucci, etc. Il mourut à Florence vers 1730, laissant un fils et une fille qui cultivèrent également la gravure. — Mogalli (*Nicolas*), fils du précédent, naquit en 1723. Il apprit le dessin de François Conti, et la gravure de J.-D. Picchianti. Vers l'année 1750, il se rendit à Rome où son talent lui mérita l'estime et l'amitié du célèbre Winckelmann, pour lequel il entreprit un grand nombre d'ouvrages, et qui, à sa mort, le mit sur son testament. C'est lui, qui, sous la direction de Casanova, grava les planches de l'édition *dei Monumenti antichi inediti, spiegati ed illustrati da Giov. Winckelmann*, publiée à Rome en 1767. Il eut également part aux gravures du cabinet de Portici. Sa sœur, *Thérèse*, avait appris le dessin de Vercruys, et elle avait eu aussi Picchianti pour maître. Elle travailla, conjointement avec son frère, à la gravure de plusieurs des tableaux de la galerie de Florence. P—s.

MOHAMMED (Abou-Sorour), écrivain arabe, était originaire de la ville d'Asker, et comptait parmi ses ancêtres Aboubekr dit al Siddiki premier khalife; ce qui lui fit donner le surnom de al Siddiki. Il nous reste de lui: I. Une description de l'Égypte, abrégée surtout de l'ouvrage de Macrizi; elle est intitulée: *Kethf alazhar min al khithath wa alatsar* (Récolte de fleurs dans les sciences topographiques et historiques), et divisée en 34 chapitres. L'exemplaire de la bibliothèque royale n'en contient que les neuf premiers; ce fragment donne une idée avantageuse de l'ouvrage. On y remarque des détails qu'on trouverait difficilement ailleurs. II. Un traité des mérites du mois de ramadhan (*Fedhail shehri radmadhan*), divisé en deux parties: la première roule sur les fêtes et les grâces qui y sont attachées; la seconde consiste en un re-

cueil de 41 traditions sur les pratiques du culte. III. Un précis historique depuis la création du monde jusqu'en 1032 (1622 de J.-C.). L'ouvrage est disposé par dynasties; mais son excessive concision le rend d'un faible intérêt; il est intitulé : *Oyoun al akhbar wa nozhat alabsar* (Sources de l'histoire et amusement de l'esprit). R—D.

MOHEDANO (Antoine), peintre d'histoire, né en 1561, à Antequera, fut un des plus habiles artistes qu'ait produits l'Andalousie. Son père seconda les heureuses dispositions qu'il annonçait, en l'envoyant à Cordoue, suivre les leçons du célèbre Paul de Cespèdes qui s'y était établi, et y avait fondé, en 1577, une école de peinture dans laquelle le jeune Mohedano fut le premier admis. Celui-ci ne tarda pas à s'y faire distinguer, entre tous ses condisciples, par la science de son dessin et la pureté de ses profils. Mais le travail de la peinture à l'huile était trop lent pour la fougue de son génie; il se livra presque exclusivement à la fresque et obtint, en ce genre, la prééminence sur tous les peintres de son temps. La facilité de son exécution ne nuisait pas, cependant, à l'exactitude de son dessin. Avant de commencer un ouvrage, il le méditait longuement, faisait ses études d'après nature et modelait ensuite sa composition. C'est par cette méthode, qu'il tenait de son maître, que Mohedano apprit à donner à ses tableaux les effets les plus heureux, à y développer les contrastes les plus savants, et à répandre sur tout l'ensemble cette lumière vive et naturelle qui donne tant d'éclat à ses ouvrages. Ses fresques, dans l'église et le couvent de Saint-François de Séville et dans la cathédrale de Cordoue, font le plus grand honneur à son talent. Il fut aussi chargé de peindre, pour l'archevêque de Séville, quelques tableaux qui furent long-temps attribués à Louis de Vargas, l'un de ses plus habiles élèves. Les tableaux à l'huile qu'on doit à son pinceau, sont moins estimés que ses fresques. Il avait établi une école d'où sont sortis plusieurs artistes célèbres. Au talent du peintre il joignait la culture des lettres. On connaît de lui plusieurs sonnets, recueillis dans la collection des poésies espagnoles que Pierre Espinosa, son ami, publia à Valladolid, en 1605, sous le titre de *Flores de poetas illustres de Espana*. Sur la fin de ses jours, Mohedano se retira à Lucerna, où il mourut en 1625. P—s.

MOHLER (Jean-Adam), théologien allemand, né le 6 mai 1796, à Igersheim, près Mergentheim, dans le royaume de Wurtemberg, fit ses premières études à Tubingen, dans l'institution catholique de cette ville. Prêtre au mois de septembre 1819, il exerça d'abord le saint ministère dans une campagne. Il fut rappelé l'année suivante à Tubingen, pour enseigner les belles-lettres dans la maison où il avait été élevé, jusqu'en 1823. C'est pendant cet intervalle, qu'il fit, des anciens auteurs classiques, cette étude approfondie qui, appliquée plus tard à la théologie, devait lui acquérir une si grande célébrité. Résolu de se consacrer entièrement à ce genre d'érudition, le jeune professeur allait adresser à ses supérieurs un mémoire pour obtenir une chaire dans la faculté des lettres, lorsque l'université catholique de Tubingen vint au devant de ses vœux en lui offrant une chaire de professeur privé, qu'il accepta avec empressement. Il commença sa carrière littéraire, en 1825, par la pu-

blication d'un ouvrage intitulé : *L'Unité dans l'église*, ou *le Principe du catholicisme*, ouvrage qui, sous plus d'un point de vue, laissait quelque chose à désirer, mais qui pouvait, dès-lors, donner une idée de la hauteur à laquelle Mohler devait s'élever un jour dans les sciences théologiques. L'année suivante, l'université de Tubingen le nomma professeur extraordinaire d'histoire ecclésiastique et de droit canon. En **1827**, il publia un nouvel ouvrage intitulé : *Athanase-le-Grand et son siècle*. Si la profondeur de la science ne brillait pas encore de tout son éclat dans cette œuvre, elle attestait du moins l'ardeur de son zèle pour le bien de l'église. A la même époque, le jeune auteur commença à donner, sur la différence entre les doctrines catholiques et les doctrines protestantes, des leçons qui furent accueillies par ses élèves avec un vif intérêt et publiées, en **1831**, sous le titre de *Symbolique*, ou *Exposition des doctrines contraires des catholiques et des protestants, d'après leurs confessions de foi publiques*. Cet ouvrage fixa l'attention des théologiens : quelques-uns, le considérant sous un faux point de vue, s'écrièrent que l'auteur voulait fonder un catholicisme nouveau. Mais ces accusations malveillantes tombèrent bientôt devant l'acclamation universelle qui accueillit la *Symbolique*. Les réimpressions qui s'en firent chaque année, et les nombreux écrits qui furent publiés pour la réfuter, attestèrent que les questions qu'elle avait soulevées remuaient profondément les esprits : le professeur Bauer, en répandant dans Tubingen une réfutation de la *Symbolique*, ne fit que donner à Mohler l'occasion d'un nouveau triomphe; il lui répondit dans un ouvrage publié en **1834**, et réimprimé l'année suivante sous le titre de *Nouvelles recherches sur la contrariété des doctrines entre les catholiques et les protestants pour la défense de ma* Symbolique, *contre la critique de M. le docteur Bauer, professeur à Tubingen*. Le roi de Prusse, voulant attirer dans ses états un homme dont la réputation était devenue européenne, lui fit offrir, en **1832**, une chaire à l'université de Bonn. Hermès et ses prosélytes s'alarmèrent; un professeur si sincèrement attaché au dogme de l'église catholique eût été au milieu d'eux un docteur incommode, un témoin dangereux; il fallait l'éloigner à tout prix, et ils y parvinrent en élevant des doutes injurieux sur son orthodoxie. Mais ces soupçons sans consistance se dissipèrent d'eux-mêmes, et la cour de Prusse, pressée par Schmedding, conseiller intime du roi et rapporteur du ministère des cultes, offrit de nouveau à Mohler une chaire à son choix dans les universités de Bonn, de Munster, de Breslau. Fidèles aux anciennes appréhensions de leur maître, les disciples d'Hermès nouèrent de nouvelles intrigues; et, usant à propos du crédit du comte de Spiegel, ils réussirent une seconde fois à rendre inutile la bienveillance du gouvernement prussien. Vers cette même époque, une chaire de théologie se trouvant vacante à l'université de Munich, le roi de Bavière proposa Mohler, qui accepta et se rendit à Munich au commencement du printemps de 1835. Il enseigna d'abord l'exégèse, et, dans les années subséquentes, jusqu'en **1838**, il embrassa dans ses leçons l'histoire ecclésiastique et la doctrine des saints pères. Mais, attaqué du choléra en **1837**, il se vit forcé de suspendre son cours. A peine relevait-il de maladie, qu'il eut la grippe; depuis, sa santé fut toujours délabrée.

Pendant l'été de 1837, il fit un voyage à Mérau, dans le Tyrol, pour se rétablir; mais, à son retour, il retomba malade. La nouvelle de l'arrestation de l'archevêque de Cologne l'affecta péniblement, et le disposa peu, sans doute, à accepter une chaire qui lui fut proposée par M. Bruggemann, de la part dn gouvernement prussien, dans l'université de Bonn, avec un canonicat à la cathédrale de Cologne. Mohler refusa des titres et une charge qui auraient doublé son revenu, et donna un démenti solennel à ceux qui le soupçonnaient de favoriser l'hermésianisme, parce qu'il n'avait point élevé la voix contre ce système dangereux. Cependant le roi de Bavière, voulant donner au célèbre professeur un témoignage éclatant de son estime, lui fit dire qu'il désirait le voir à sa cour, et comme il apprit que Mohler se trouvait dans l'impossibilité d'entreprendre aucun voyage, il lui envoya la croix et le titre de chevalier de Saint-Michel. Mohler rouvrit ses cours le 8 février 1838; mais, trois semaines après, ses forces défaillantes l'obligèrent de renoncer de nouveau à paraître dans sa chaire. La déportation de l'archevêque de Cologne fixait alors l'attention de toute l'Europe. Mohler crut devoir élever la voix en faveur de l'illustre exilé, dont il plaida la cause dans deux articles insérés, l'un dans la *Gazette universelle*, et l'antre dans la *Gazette politique* de Munich. Il renonça, peu après, à sa chaire de Munich. A cette nouvelle, le roi de Bavière le nomma, de son propre mouvement, doyen du chapitre de la cathédrale de Wurtzbourg. Mohler ne devait point jouir de sa nouvelle dignité : sa maladie prit tout-à-coup, au mois d'avril, un caractère alarmant. Résigné à la volonté divine, il vit sa dernière heure avec calme. Il reçut avec ferveur les sacrements de l'église, et expira le 12 avril 1838. Mohler était d'une complexion délicate. Ami de la solitude, il allait souvent en goûter les douceurs dans une cellule du couvent des Bénédictins. Plein d'indulgence pour les autres, il ne composait jamais avec l'injustice. A l'humanité, à la bienveillance qni lui gagnait les cœurs, même de ceux qui ne pratiquaient pas la même religion que lui, il joignait une science profonde et variée; à ses études théologiques et historiques il alliait l'accomplissement de tous ses devoirs comme prêtre. Il veillait avec tendresse sur la conduite des jeunes gens qui étudiaient sous lui, et les excitait à la piété par ses exemples encore plus que par ses paroles. Outre les ouvrages dont nous avons fait mention, Mohler publia d'excellents mémoires dans le *Journal théologique* de Tubingen, et dans le *Catholique de Spire*. Ses leçons pnbliques sur l'histoire ecclésiastique étaient méditées profondément et puisées dans les meilleures sources. Il avait composé un commentaire sur l'Épître de saint Paul aux Romains; il voulait le faire passer par l'épreuve de la leçon publique avant de le faire imprimer; mais sa mort prématurée ne lui permit pas d'accomplir ce dessein. Il en faut dire autant d'une *Histoire du monachisme en Occident*, qui était déjà fort avancée. P—c—t.

MOHNIKE (Théophile-Chrétien-Frédéric), né le 6 janvier 1781, à Grimmen, dans la Nouvelle-Poméranie citérieure, fut destiné, dès son enfance, aux fonctions do ministre protestant. Il fréquenta d'abord le Gymnase de Stralsund, puis l'Université de Greifswalde, et enfin celle d'Iéna, où il obtint, en 1802, le grade

de licencié en théologie. De 1803 à 1810, il fut précepteur dans la famille du comte de Bruchtersbausen, qui, à cette époque, résidait dans l'île de Rugen; en 1811, il devint professeur à l'école de Greifswalde, et en 1813, recteur de cet établissement, qu'il réorganisa entièrement. En 1818, la paroisse de Saint-Jacques de Stralsund l'élut pasteur, et en même temps le roi de Prusse, qui dans ce moment même s'occupait à réformer les administrations publiques de la province de Poméranie, qui lui avait été cédée, en 1815, par la Suède, nomma Mohnike assesseur au consistoire central luthérien, et membre de la commission de l'instruction publique de la même province, fonctions que plus tard il cumula avec celles de membre du comité chargé d'examiner les élèves qui quittent les gymnases poméraniens et l'Université de Greifswalde. Une maladie grave dont il fut atteint, en 1825, interrompit ses travaux pendant deux années, et, en 1827, le roi lui accorda, à titre de gratification, une somme qui le mit à même de faire un voyage pour rétablir parfaitement sa santé. Il visita la Silésie prussienne, la Bohême, la Bavière, la Franconie et la Saxe. De retour en Poméranie, il fit connaissance avec M. Lundblad, savant suédois, qui, à cette époque, était consul-général de Suède et de Norvége en Prusse, et qui, plus tard, a résidé assez long-temps à Paris, où il a publié divers écrits historiques, ainsi qu'une traduction française de plusieurs romans et poëmes suédois et danois. M. Lundblad, avec qui Mohnike se lia d'amitié, lui fit connaître les chefs-d'œuvre des littératures scandinaves; et, sous sa direction, il apprit d'abord le suédois, puis le danois et l'islandais. En 1830 et 1831, il parcourut la Suède et le Danemark, où il examina les bibliothèques, et se mit en relation avec les historiens et les littérateurs les plus distingués de ce pays, tels que Rafu, Geyer, Oeblenschlaeger, Tegner, etc. De retour à Stralsund, Mohnike partagea son temps entre l'accomplissement des différentes fonctions dont il était investi, et ses travaux historiques et littéraires, jusqu'à sa mort, qui arriva le 6 juillet 1841, à la suite d'un violent accès de goutte. Mohnike a publié un grand nombre d'ouvrages, dont voici les principaux : I. *Histoire de la littérature des Grecs et des Romains*, vol. 1er, Greifswalde, 1813, in-8°. Ce travail, dont le début est très-remarquable et fit une grande sensation, est malheureusement resté inachevé. II. *La jeunesse d'Ulric de Hatten, avec l'histoire et la description de l'original de l'écrit des* Griefs, ibid., 1816, in-8°. Ce livre contien des renseignements intéressants sur l'état de la littérature du XVIe siècle. III. *Histoire de la* Professio fidei tridentinæ, ibid., 1823, in-8°. IV. *Recherches hymnologiques*, Stralsund, 1831 et 1832, in-8°, ouvrage qui a pour objet de compléter l'histoire du chant dans l'église, et qui donne, en passant, des détails précieux et jusqu'alors inédits sur la réforme religieuse en Poméranie. V. *La célébration de l'anniversaire séculaire de l'adoption de la confession d'Augsbourg, en* 1630, 1730 *et* 1830, *dans la Nouvelle-Poméranie citérieure*, Stralsund, 1832, in-8°. VI. *Le couronnement de Chrétien III, roi de Danemark, et de son épouse Dorothée*, en société avec le docteur Jean Bugenhagen, Stralsund, 1832, in-8°. VII. *Origine, naissance et vie entière de Barthélemi Sastrow*, Greifs-

walde, 1833, 3 vol. in-8°. Cet écrit jette une grande lumière sur l'histoire du XVI[e] siècle. VIII. Une édition des *Chroniqueurs de Stralsund*, d'après les manuscrits originaux en collaboration de M. le docteur Zober; Stralsund, 4 vol. in-8°. IX. Une édition du *Faereyinga Saga* (c'est-à-dire : Saga des îles de Feroe), texte original islandais, avec traduction danoise et allemande, en société avec M. Rafn, Stralsund, 1835, in-8°. X. Une édition critique des *Epistolæ obscurorum virorum*, avec recherches pour découvrir l'auteur ou les auteurs, Berlin, 1838, in-8°. On a aussi de Mohnike un grand nombre de traductions du danois, du norvégien et du suédois, entre autres celle des œuvres du célèbre poète suédois, Isaïe Tegner, évêque du diocèse de Wexioe, qui alla faire une visite à Mohnike à Stralsund, exprès pour le remercier de la fidélité et de l'élégance avec lesquelles ses poésies avaient été rendues en allemand dans cette traduction. Mohnike prit aussi une part active à la rédaction de divers écrits périodiques, et particulièrement aux trois suivants : *Études baltiques; Études théologiques*, publiées par Ullmann et Umbreit; *Journal de théologie historique*, édité par Illgen. M—A.

MOINE (PIERRE-CAMILLE LE), savant paléographe, né à Paris, le 21 décembre 1723, s'adonna dès sa plus tendre jeunesse à l'étude des diplômes et des chartes, sous la direction de dom Géron, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. Les connaissances qu'il acquit en ce genre lui valurent la place d'archiviste de l'église de Saint-Martin de Tours. Il contracta ensuite avec le chapitre de Toul et celui de la métropole de Lyon des engagements qui le fixèrent successivement dans chacune de ces villes, jusqu'en 1769, époque à laquelle il revint habiter Paris. Il profita des nombreux matériaux qu'il avait amassés pendant l'exercice de ces divers emplois, pour mettre au jour un ouvrage très-utile et encore recherché aujourd'hui sous le titre de *Diplomatique pratique*, ou *Traité de l'arrangement des archives et trésors des chartes*, Metz, 1765, in-4°. On ne peut s'empêcher de reconnaître que le Traité de diplomatique, publié par les Bénédictins, n'ait été d'un grand secours à l'auteur; mais il ne s'est pas astreint à suivre la même marche. Loin de là, il a su montrer sous une face nouvelle divers objets traités par ses devanciers. C'est ainsi qu'il s'est attaché, d'après les leçons de sa propre expérience, à donner une idée suffisante des caractères extrinsèques et intrinsèques auxquels on peut discerner les faux diplômes d'avec les vrais. « Les exemples nouveaux présentés à l'appui de cette « théorie, font connaître d'ailleurs « une infinité de pièces ignorées » (1). L'auteur a joint à son ouvrage douze planches gravées, des principales abréviations en usage du XIII[e] au XVII[e] siècle, et un dictionnaire praticien-gothique ou du bas gallicisme, pour l'intelligence des chartes, où il n'a pour ainsi dire admis que des expressions remarquées par lui, dans les titres qui ont passé sous ses yeux. Lors de son retour à Paris, en 1769, Le Moine s'entendit avec M. Batteney, qui avait travaillé sur le même sujet, pour publier en commun un supplément, qui contiendrait les observations que l'un et l'autre avaient recueillies, depuis la publication de la Diplomatique pratique. Ce supplément parut en 1772, et se composait

(1) Préface de la *Diplomatique pratique*, pag. VII.

principalement de cinquante-trois nouvelles planches mieux gravées que les premières. Le Moine s'était borné aux abréviations françaises : l'association des deux archivistes nous valut trente-une belles planches des abréviations latines, depuis le IXe siècle jusqu'au XVIIe. En 1775, Le Moine devint archiviste de l'église d'Amiens. L'air des chartriers, et les émanations des titres poudreux qu'il consultait, lui occasionnèrent plusieurs maladies qui avancèrent probablement le terme de ses jours. Il mourut en 1780. Le Moine avait remporté différents prix dans les académies de Rouen, de Metz et de Nancy; mais les ouvrages qui lui méritèrent cette distinction n'ont pas été imprimés. On cite : 1° Une *Dissertation sur la fierte ou la châsse de saint Romain de Rouen*, 1760; 2° un *Essai sur l'ancien état du royaume d'Austrasie*, 1760; 3° une *Dissertation sur les anciennes lois de Metz*, 1763; 4° *Mémoire sur l'Échiquier de Rouen*, 1766 (2). Le Moine pensait, avec raison, qu'un bon archiviste devait également être jurisconsulte; aussi s'était-il fait recevoir avocat. Les académies de Rouen et de Metz l'inscrivirent au nombre de leurs associés correspondants. Parmi les ouvrages inédits qu'il avait composés, et dont on regrette la perte, on remarque un *Essai sur l'état des sciences et des arts, en Lorraine et Barrois, depuis le milieu du XIe siècle jusqu'à la fin du XVIe*. L—m—x.

MOINE (Le), général. *Voy.* Lemoine, LXXI, 273.

MOIRA (François Rawdon, comte de), connu dans les derniers temps de sa vie sous le nom de marquis d'*Hastings*, était de l'ancienne famille de Rawdon, qui, comblée des bienfaits de Guillaume-le-Conquérant, en avait obtenu des terres dont elle jouit encore. Fils du premier comte de Moira, et de sa troisième femme Élisabeth Hastings, il naquit en Irlande le 7 décembre 1754, et reçut une brillante éducation. Il fit ensuite un voyage sur le continent, entra dans l'armée en 1771, devint lieutenant en 1773, puis s'embarqua pour l'Amérique, où les hostilités contre les États-Unis avaient commencé. Il combattit en qualité de lieutenant de grenadiers à la fameuse affaire de Bunker's-hill, et y reçut deux coups de feu à son bonnet. Sa bravoure dans cette occasion lui mérita les plus grands éloges de la part du général Burgoyne. Il devint, en 1775, capitaine et aide-de-camp de sir Henri Clinton. Il se trouva aux batailles de Brooklyn et de White-Plains, à l'assaut donné au fort Washington, à celui de Clinton, et s'y comporta avec courage, ainsi que dans plusieurs autres affaires, ce qui lui valut un avancement extrêmement rapide; car, en 1778, n'ayant pas encore vingt-quatre ans, il était adjudant-général, avec rang de lieutenant. Lord Rawdon (c'était le nom qu'il portait alors), rendit de grands services à l'armée dans sa retraite à travers les Jerseys de Philadelphie à New-York, et dans l'action qui eut lieu à Monmouth. Il s'embarqua ensuite avec ses troupes pour Charlestown, et assista au siége de cette place, où il montra tant d'expérience, de jugement et une valeur si extraordinaire, que, malgré sa jeunesse, il reçut le commandement d'un corps séparé, dans la Caroline méridionale. Ce corps, dit des volontaires irlandais, était formé des nombreux Ir-

---

(2) La *France littéraire*, de 1769, t. I, p. 330, et celle de M. Quérard, t. V, p. 145, mentionnent par erreur ces ouvrages comme ayant été publiés.

landais qui désertaient les rangs des Américains pour grossir ceux des Anglais; mais qui étaient fort enclins à déserter de nouveau et à retourner à l'autre parti. Rawdon déploya contre cet esprit de trahison une sévérité sans miséricorde et très-expéditive. C'est pourtant avec ce corps qu'il contribua, en 1780, au gain de la bataille de Camden, où moitié des siens furent mis hors de combat. Après cette affaire, lord Cornwallis le laissa dans la Caroline méridionale, pour tenir tête aux généraux américains Marion et Cumpter; mais tout à coup il eut affaire à Green, qui, après la bataille de Guildford, ayant tourné la gauche de Cornwallis, se trouva en face de lord Rawdon, mal défendu par quelques redoutes à Camden. Lord Rawdon ne s'en tira qu'en prenant l'initiative, et en tombant sur les Américains avec une intrépidité et une vigueur qui les forcèrent à la fuite devant Hobkirk-Hill (1781). Les affaires des Anglais n'en commençaient pas moins à décliner, et lord Rawdon avait été chargé de diriger la retraite de leur armée, obligée d'évacuer Camden pour revenir à Charlestown. Ce fut pendant son séjour dans cette place qu'il fit traduire devant une cour d'enquêtes le nommé Isaac Haynes, américain, qui fut condamné à mort et exécuté, pour avoir cherché à soulever des milices à la solde de l'Angleterre. Les attaques les plus virulentes furent lancées contre lui à cette occasion; on l'accusa presque d'avoir commis un assassinat; et le duc de Richmond en parla avec beaucoup d'aigreur à la Chambre des pairs. A son retour en Angleterre, lord Rawdon eut une vive explication avec lui; et il l'obligea de se justifier de ce qu'il avait imprudemment avancé. Avant de quitter l'Amérique, lord Rawdon, quoique malade, dirigea de sa voiture la retraite des troupes qui étaient sous ses ordres. Mais, son mal empirant, il fut forcé de s'embarquer pour l'Angleterre. Le vaisseau qu'il montait ayant été pris par la frégate française *la Glorieuse*, il fut conduit à Brest. Il recouvra bientôt sa liberté, et arriva en Angleterre, où le roi le créa pair de la Grande-Bretagne et le nomma son aide-de-camp (1783). Il avait été promu au grade de colonel en 1782. A la mort de son oncle, le comte d'Huntingdon, il hérita de tous ses biens, et obtint du roi la permission de prendre le nom et les armes de cette illustre maison. Son père étant mort le 20 juin 1793, il lui succéda dans le titre de comte de Moira. Vers la fin de cette même année, il fut chargé de commander un corps composé en partie d'émigrés français, destiné à secourir les Vendéens. Il partit le 1[er] décembre de Portsmouth, et se dirigea vers les côtes de France; mais les royalistes ayant manqué leur attaque sur Granville, et ses premières communications avec eux étant tombées entre les mains des républicains, il ne put débarquer, tint encore quelque temps la mer, et rentra à Portsmouth, lorsqu'il apprit que l'entreprise des Vendéens avait complètement échoué. Il quitta ensuite le commandement de cette armée, au grand regret des royalistes émigrés, auxquels il montra toujours beaucoup de zele et d'intérêt. Le 14 février 1794, il parut à la Chambre des pairs, et, dans un discours très-noble, justifia la conduite qu'il avait tenue, et réfuta plusieurs inculpations qu'on s'était permises contre lui. Dans le mois de juin, il reçut un commandement dans les Pays-Bas, sous les ordres du duc

d'York, mais il ne le conserva pas long-temps, ayant été remplacé par le général Abercrombie. Il retourna en Angleterre et resta sans activité, quoique pourvu du commandement de Southampton, jusqu'au milieu de 1795, qu'il fut chargé de soutenir l'expédition entreprise par un corps d'émigrés français, sous la conduite du comte de Puisaye, expédition qui se termina si malheureusement à Quiberon. L'avis de lord Moira était entièrement opposé à cette entreprise; mais ses avis malheureusement ne furent point accueillis. Il parla ensuite très-vivement contre la réunion de l'Irlande et de l'Angleterre, proposée en 1799, et se montra constamment opposé au ministère. Dans la séance de la Chambre des pairs, du 20 juin 1803, il s'éleva contre le plan de défense adopté par les ministres, et proposa de le changer dans toutes ses parties. Il fut cependant nommé à cette époque commandant en chef des forces anglaises en Écosse, et constable de la Tour. En 1805, il obtint l'emploi de lord-lieutenant d'Irlande, à la suite de la réconciliation du roi avec le prince de Galles, à laquelle il avait beaucoup contribué. Après la mort de Pitt, il eut, en 1806, sous le ministère de Fox, la place de grand-maître de l'artillerie. Le 11 juillet de la même année, il parla en faveur du bill d'exercice, dit qu'on en avait mal interprété le sens, fit valoir les avantages de cette mesure, et en vota l'adoption. L'année suivante, il éleva la voix en faveur de l'abolition de la traite des noirs et de l'émancipation des catholiques. Le 11 avril 1808, il exprima de nouveau sa conviction de la justice des demandes de ces derniers, en observant qu'il croyait convenable d'ajourner la discussion de cet objet; néanmoins, le 27 mai suivant, il proposa de renvoyer à un comité d'examen la pétition des catholiques d'Irlande, dont il appuya les conclusions. Le 7 avril 1810, il prit, comme gouverneur de la Tour, les mesures nécessaires pour protéger cet édifice contre la fureur de la populace, irritée des ordres donnés pour l'arrestation de sir Francis Burdett. Dans le mois de février 1811, il censura vivement la conduite de Wellesley Pole dans ses fonctions de secrétaire du gouvernement d'Irlande. Il lui reprocha des actes arbitraires, et, le 21 avril 1812, la question de l'émancipation des catholiques ayant encore été présentée, il défendit leurs droits avec chaleur. Le comte de Moira était du nombre des favoris du prince de Galles; il avait été le second du prince dans son duel avec le lieutenant-colonel Lennox; et il avait pris une part très-vive à la discussion du premier bill sur la régence (1789). Devenu enfin régent, ce prince lui en témoigna sa reconnaissance, en le nommant gouverneur-général des possessions anglaises dans les Indes-orientales (janvier 1814). Ce poste était très-désiré de lord Moira, qui y déploya en même temps son goût pour le faste et ses talents militaires. Il commença à faire célébrer à Calcutta, en juin 1815, l'anniversaire de la naissance du roi, avec des fêtes plus magnifiques qu'on n'en avait vu dans l'Inde depuis les temps du Grand-Mogol, prétendant que, pour maintenir la considération du nom anglais parmi ces innombrables nations, gouvernées par une poignée d'Européens, il convient de frapper leurs yeux de toute la pompe d'une cour royale. Aussi ne paraissait-il en public que précédé d'un chambellan, d'un capitaine de ses gardes, de plusieurs aides-de-

camp, écuyers, etc. Les dépenses de sa maison étaient immenses. Ayant entrepris, en 1815, un voyage à travers l'Indostan jusqu'à la rivière de Setledje, pour s'assurer des dispositions des habitants de ces vastes provinces, il ne tarda pas à reconnaître qu'elles étaient généralement hostiles. En effet, les peuples du Népaul se soulevèrent bientôt; mais les talents militaires du gouverneur britannique, joints à la discipline de ses troupes, triomphèrent des indigènes après une vigoureuse résistance. Cette guerre fut suivie de celle qu'il fallut soutenir contre plusieurs princes de la confédération mahratte. Lord Moira fit avec son activité ordinaire, les préparatifs nécessaires, et déclara, dans une proclamation, « que l'épée ne « rentrerait point dans son fourreau que la Compagnie n'eût été « indemnisée des frais de la guerre, » promesse qui fut plus qu'accomplie, comme on va le voir plus loin. Dans le mois de décembre, par un ordre du jour daté du fort William, lord Moira proclama le major-général William Grant-Heir, commandant des forces britanniques à l'île de Java et dépendances. On sait que, depuis, cette colonie a été remise entre les mains du gouvernement hollandais. En juillet 1816, lord Moira fit connaître aux ministres, dans ses dépêches, que Sindiah était à Gwalior avec son armée; que le radjah du Bérar y était aussi avec la sienne; que l'armée de Madras, forte de trente mille hommes, était à Elichpour dans le Décan, et que les troupes auxiliaires du Nizam et du Peishwa se trouvaient à Jaulna. Il annonçait en même temps que l'armée de Bombay était près d'agir, et que la famille captive du roi de Candy, venant de Colombo, avait été débarquée à Madras et envoyée à Vellor. La guerre contre les Mahrattes peu d'accord entre eux, et dont les forces considérables étaient paralysées par les secrètes jalousies de leurs princes, eut le même résultat que celle du Népaul, c'est-à-dire qu'elle ajouta aux immenses possessions de l'Angleterre dans cette partie du monde. Lord Moira avait épousé pendant son séjour en Écosse, Flora Campbell, fille unique du feu comte de Loudoun. Ses services furent récompensés, dès 1816, par les titres de vicomte de Loudoun, comte de Rawdon, et marquis d'Hastings. Ayant demandé sa retraite, vu l'affaiblissement de sa santé en ce climat si chaud, il fut remplacé par lord Amherst, et revint à Londres en 1822, d'où, en 1824, il fut envoyé comme gouverneur-général à Malte. Il n'y fit parler de lui que comme déployant toujours un faste de prince, et souvent aux prises avec des embarras pécuniaires. Une chute de cheval, qu'il fit en 1829, lui causa une hernie dont il souffrit beaucoup, et, le 28 nov., il expira sur un vaisseau anglais dans la baie de Naples. On a de lui en anglais : I. *Discours sur l'état terrible et alarmant de l'Irlande*, 1797, in-8°. II. *Lettres au colonel Mac-Mahon sur le changement du ministère*, 1798, in-8°. D—z—s.

MOISSON (Henri-Félix-Antoine), né à Caen, le 14 janvier 1784, entra, comme novice, dans la marine, le 3 fructidor an VII. Parvenu au grade d'aspirant, il servit en cette qualité, sur la frégate *la Sémillante*, faisant partie de la division de l'amiral Linois. Pendant les cinq années que *la Sémillante*, commandée par le brave Motard, sillonna les mers de l'Inde, elle parcourut un espace de 32,000 lieues, n'entrant dans un port, ou ne relâchant sur une rade que

quand elle était obligée de se réparer. Cinq combats qu'elle soutint avec avantage contre des forces constamment supérieures, la destruction de divers établissements et de nombreuses captures firent éprouver aux Anglais des pertes évaluées à vingt-huit millions de francs. Moisson participa à tous les faits d'armes qui signalèrent les importantes croisières de *la Sémillante*, croisières dont le récit sommaire est consigné dans le *Moniteur* du 26 février 1809. En 1810, Moisson, embarqué sur la corvette *le Victor* attachée à la division aux ordres du commandant Duperré, se distingua dans les deux combats que cette division soutint, au mois de juillet de cette année, contre trois vaisseaux de la Compagnie qui portaient chacun 500 hommes. Dans le premier combat, un seul de ces vaisseaux parvint à s'échapper; les deux autres restèrent au pouvoir des Français. Dans le second, sur quatre frégates anglaises de 44 canons, deux furent forcées de s'incendier, et les deux autres de se rendre. Moisson, grièvement blessé dans ce dernier combat, reçut, pour récompense de son courage, les brevets de lieutenant de vaisseau et de chevalier de la Légion-d'Honneur, qui lui furent adressés le 10 décembre suivant. Il servit ensuite sur le cartel anglais *le Castelreagh*, puis sur la frégate *l'Andromaque* qui se perdit, le 22 mai 1812, en combattant un vaisseau de 80. Moisson, qui avait encore été blessé dans ce combat, passa, le 19 décembre 1812, sur la frégate *l'Atalante*. Il y était encore embarqué, au mois de mai 1815, époque où il fut nommé capitaine de frégate provisoire. Sa promotion n'ayant pas été confirmée, à la seconde restauration, il ne fut compris, dans l'organisation du 1er janvier 1816, que comme lieutenant de vaisseau. Rétabli dans son grade, le 10 juillet de cette année, et promu à celui de capitaine de vaisseau, le 4 août 1824, il fut chargé, dans ces deux grades, de plusieurs commandements dont il s'acquitta avec honneur. Lorsqu'il est mort à Brest, le 3 déc. 1832, il remplissait les fonctions de major de la marine, et on le regardait comme destiné à devenir bientôt contre-amiral. Il était chevalier de Saint-Louis et officier de la Légion-d'Honneur. P. L—T.

MOISSY (ALEXANDRE-GUILLAUME MOUSLIER de), auteur dramatique, naquit à Paris, en 1712. Il vivait heureux dans une honnête aisance, lorsqu'il fit représenter, en 1750, une comédie (*le Provincial à Paris*), qui réussit au-delà de son attente. Ce succès l'introduisit chez les grands. Il s'y livra au jeu, perdit d'abord son patrimoine, et ensuite son talent: un héritage le remit dans son premier état. Mais il le perdit encore au jeu et fut obligé d'aller remplir en Russie les fonctions d'instituteur. Revenu à Paris, il dissipa bientôt le fruit de plusieurs années de labeurs. Ruiné trois fois, il mourut victime de sa passion et de ses chagrins, en novembre 1777. On a de lui: I. *Le Provincial à Paris*, comédie en trois actes et en vers, 1750, in-12. II. *Les Fausses inconstances*, comédie en un acte, 1750, in-12. III. *Le Valet maître*, comédie en trois actes, en vers, 1752, in-8°. IV. *Lettres galantes et morales du marquis de *** au comte de ****, La Haye, 1757, in-12, sans nom d'auteur. V. *La Nouvelle École des femmes*, comédie en trois actes, 1758, in-8°; seconde édition, avec des ariettes et un divertissement, 1770, in-8°. VI. *L'Impromptu de l'Amour*, en un acte, 1759, in-12. VII. *L'Édu-*

cation, poème en cinq chants, 1760, in-8°. VIII. *Les deux Frères*, comédie en cinq actes et en vers, 1768, in-8°. IX. *Les Amis éprouvés*, comédie en trois actes et en vers, 1768, in-8°. X. *L'Ennuyé*, comédie en trois actes, in-8°. XI. *Bélisaire*, comédie héroïque en cinq actes, 1769, in-12. XII. Un recueil de *Proverbes*, en 3 vol. Moissy, n'étant pas content de ses essais sur les théâtres publics, crut devoir travailler pour les troupes de société, et voulut partager les triomphes de salon de Carmontelle (*voy.* ce nom, VII, 167). Dans ses *Proverbes*, il conduit l'homme d'âge en âge depuis le berceau, et ne l'abandonne qu'au moment de lui faire rendre le dernier soupir. Le 1er volume est intitulé : *les Jeux de la petite Thalie*, ou *Nouveaux petits drames dialogués sur des proverbes propres à former les mœurs des enfants et des jeunes personnes depuis l'âge de cinq ans jusqu'à vingt*, 1769, in-8°. Les deux autres volumes parurent sous ce titre : *École dramatique de l'homme*, suite des Jeux de la petite Thalie. *Agé viril depuis vingt ans jusqu'à cinquante ; — Dernier âge* ; 1770, in-8°. XIII. *Vérités philosophiques tirées des Nuits d'Young et mises en vers libres*, Rouen et Paris, 1770, in-8°, sans nom d'auteur. XIV. *La vraie Mère*, drame didacti-comique en trois actes, 1771. A l'occasion de cette pièce, Grimm traite Moissy avec beaucoup de sévérité comme auteur dramatique. XV. *Petit recueil de physique et de morale à l'usage des dames*, Amsterdam et Paris, 1771, in-8°, sans nom d'auteur. XVI. *La Nature philosophe*, ou *Dictionnaire des comparaisons et similitudes*, La Haye, 1775, in-8°. L—P—E.

MOITHEY (Maurille-Antoine), ingénieur-géographe du roi, professeur de mathématiques des pages du prince de Conti, né à Paris, le 24 mars 1732, mourut dans cette ville, vers 1810. On a de lui : I. *Recherches historiques sur la ville d'Orléans, avec le plan assujetti à ses accroissements et embellissements*, Paris, 1774, in-4°, carte. II. *Recherches historiques sur la ville de Reims, avec le plan assujetti à ses nouveaux embellissements, accroissements et projets*, Paris, 1775, in-4°, carte. III. *Recherches historiques sur la ville d'Angers, avec le plan assujetti à ses accroissements, embellissements et projets, auxquels on a joint une carte du nouveau canal, ouvert en Anjou sous la protection de Monsieur, frère du roi*, Paris, 1776, cartes et figures. Le titre de ces ouvrages, dont le dernier et le plus considérable n'a que quarante-quatre pages, trompe l'attente des lecteurs. Une notice succincte sur leur origine, et leur histoire ; une description abrégée des églises, des communautés religieuses, des établissements publics ; le tableau de l'état actuel de ces villes, sont suivis d'une nomenclature des hommes célèbres nés dans leur sein et dans leur territoire. L'auteur a soin de citer les sources où il a puisé. Il déclare que, pour la construction et la division de son plan d'Orléans, il a eu recours à une savante description de cette cité et de ses environs par Polluche l'aîné. Le livre qui concerne Angers offre plus de développements que les deux autres. Les hommes illustres de cette ville et de l'Anjou sont jugés et appréciés avec des détails qui ne manquent pas d'un certain intérêt. Moithey conseille à ceux qui se proposeraient de publier un travail plus étendu sur cette matière, de consulter le *Peplus andegavensis illustrium Andegavensium* de Claude Ménard. C'est,

sans doute, celui dont il est question à l'article de ce littérateur (XXVIII, 265) et dont Ménage et le P. Lecointe désiraient la publication. Moithey s'abstient de parler des vivants, suivant en cela le précepte du sage, qui défend de louer quelqu'un avant sa mort. Le canal dont il s'agit dans le titre était destiné à faciliter la navigation du Cayon, petite rivière du bas Anjou qui se jette dans la Loire, au-dessus d'Ingrande. Des ouvrages du même genre devaient être publiés sur les principales villes de France : ce projet ne fut pas exécuté. IV. *Dictionnaire hydrographique de la France, ou Nomenclature des fleuves, rivières, ruisseaux et canaux ; le lieu où ils prennent leurs sources, leurs embouchures et confluents, leur étendue eu égard à leurs sinuosités ; leur commerce flottable ou navigable, avec les villes qu'ils arrosent : suivi d'une division hydrographique et d'une description de ses ports*, etc., *enrichi d'une carte de la France relative à l'objet*, Paris, 1787, in-8°; ibid., 1803, in-8°. La préface de ce livre, dédié à Louis XVI, rappelle à ce prince que son aïeul avait déjà tracé une carte hydrographique. Moithey dit : « Elle « m'a servi de guide, et mon diction- « naire manquait à cette partie de « la géographie. » La carte qui accompagne son livre est conçue d'après le système des bassins qui renferment les cours d'eau ; elle est mal raisonnée, et représente, parfois, des chaînes de côteaux sur des espaces qui n'offrent que des plateaux. La description des divers cours d'eau est d'ailleurs faite avec assez d'exactitude. Elle est suivie de la division hydrographique de la France; le livre est terminé par la notice des ports du royaume; la carte de la seconde édition montre le territoire français tel qu'il était en 1803. La nouvelle division du pays en départements remplace l'ancienne par provinces, mais les noms de celles-ci sont conservés. L'ouvrage a reçu beaucoup d'additions nécessaires : toutefois l'auteur n'a rien changé à la notice des ports; c'est une négligence fâcheuse. Il n'était que laborieux; probablement il n'avait pas eu les traités des rivières de France donnés par Papire Masson (*voy.* XXVII, 421) et par Louis Coulon (X, 93); du moins il ne les cite jamais. V. *Les actions des hommes de toutes les nations représentées en gravures, avec une notice sur chacun d'eux, par Sylvain Maréchal*, Paris, 1786, 1788, in-4°. VI. *Histoire nationale*, ou *Annales de l'empire français, depuis Clovis jusqu'à nos jours*, Paris, 1791, 5 vol. in-12, figures. VII. *Abrégé de l'histoire de France depuis Clovis jusques et y compris le règne de Louis XVI; orné de 186 sujets historiques et portraits gravés en taille-douce*, dessinés et gravés par de Sève et Moithey, Paris, 1810, 3 vol. in-12. Vraisemblablement ce dernier a principalement coopéré à ces ouvrages par son burin. VIII. *Plan historique de la ville de Paris et de ses faubourgs, avec ses accroissements depuis Philippe-Auguste jusqu'au règne de Louis XV*, Paris, 1775. IX. *Atlas national portatif de la France, suivant la nouvelle division*, revu et corrigé en 1792, in-4° oblong. X. *Parallèle de la division ancienne de la France à la nouvelle*, ou *la France comparative*, Paris, 1792. Moithey a publié aussi d'autres cartes géographiques, tant générales que particulières, qui n'annoncent qu'un graveur soigneux. E—s.

MOJON (Joseph), chimiste auquel on doit de nombreuses et importantes découvertes, naquit, le 27 août 1776,

à Gênes, où son père était pharmacien et professeur de chimie. Déjà riche d'une éducation toute scientifique, Joseph suivit la carrière paternelle. Il se fit recevoir docteur en médecine et publia, peu de temps après, un livre intitulé : *Lois de Physique et de Mathématiques*, dans lequel il exposait, en style aphoristique, les axiomes fondamentaux de la géométrie, de l'hydrostatique, de la mécanique, de l'électricité, etc. Cet ouvrage fut la base de sa réputation, et lui valut d'être nommé, en 1800, professeur de chimie, à la place de son père admis à la retraite. Depuis, il publia une longue série d'observations et de découvertes, qui le placèrent au premier rang des chimistes contemporains. L'une d'elles surtout mérite de fixer l'attention, soit par son importance, soit par l'anachronisme que commit, en 1820, l'Académie des sciences de Paris, anachronisme que M. Libri a relevé dans un article de la *Revue des Deux-Mondes*, du 15 mars 1832. Sur la proposition de M. de Humboldt, l'Académie décerna à M. Oërsted, de Copenhague, le prix Montyon de 10,000 francs, pour avoir découvert la propriété qu'a un courant électrique d'aimanter les aiguilles d'acier; or, J. Mojon avait, dès 1804, annoncé cette propriété dans l'*Essai théorique et expérimental sur le Galvanisme*, par le professeur Aldini (Paris, in-4°). Izarn dans son *Manuel sur le Galvanisme* (Paris, 1805, in-8°) faisait aussi hommage de cette découverte au chimiste génois : « D'après les observations de J. Mojon, dit-il, les aiguilles non aimantées, soumises à un courant galvanique, acquièrent une sorte de polarité. » Ainsi, l'on ne peut douter, malgré l'imposante autorité de l'Académie des sciences, que la priorité n'appartienne au chimiste génois. Si celui-ci n'a pas réclamé contre une décision qui l'en dépouillait, c'est qu'une protestation répugnait à sa modestie et qu'il cultivait la science par amour de la science, sans songer à la gloire qui devait lui en revenir. D'ailleurs, il ne se croyait aucun droit à un prix institué plusieurs années après la publication de la découverte, et le prix une fois décerné était irrévocable. En 1806, il publia son *Cours analytique de chimie*, vrai chef-d'œuvre par la conception du plan, la clarté et la précision; aussi, dès 1808, le gouvernement du royaume d'Italie ordonna que cet ouvrage servît de guide dans toutes les écoles. Après plusieurs mémoires, entre autres, sur le sulfate de magnésie que l'on prépare à Sestri et sur la source de pétrole, découverte à Amiano, dont il fit servir le bitume liquide à l'éclairage de la ville et à conserver le potassium et le sodium dans leur état de pureté, il donna une excellente analyse des eaux thermales de Voltri et d'Acqui. A la même époque, il parvint à extraire de fruits sauvages, jusqu'alors inutiles, une eau-de-vie excellente. Les procédés qu'il mit en usage, et qu'on trouve décrits dans la *Bibliothèque médicale de Paris* (t. XXXIX, p. 124), furent bientôt employés non-seulement dans le duché de Gênes, mais encore en Toscane et surtout en Corse et en Sardaigne. Lorsque Davy passa par Gênes, en 1826, il l'associa à ses curieuses expériences sur l'air marécageux et sur la torpille électrique. Après avoir professé à l'Université, pendant trente-six ans, J. Mojon demanda et obtint sa retraite, avec l'intégralité de son traitement; il fut alors nommé président de la faculté des sciences physiques et lettres.

Mais il ne jouit pas long-temps de cet honorable repos; car il mourut des suites de la grippe, le 21 mars 1837. J. Mojon n'avait pas voulu se marier, afin d'être tout entier à ses travaux; il était à la fois professeur de chimie, directeur d'une vaste manufacture de produits chimiques, conseiller du magistrat de santé, et membre d'un grand nombre d'académies. Il appartenait, depuis 1832, comme membre honoraire, à la société des sciences physiques et chimiques de France, à laquelle M. Julia de Fontenelle, secrétaire perpétuel, lut, quelques mois après la mort de l'illustre chimiste, une intéressante notice biographique. J. Mojon était frère de M. B. Mojon, l'un des plus habiles physiologistes de notre époque, connu par de nombreuses et importantes publications. Voici la liste complète de ses ouvrages : 1° *Leggi di fisica e matematica*, Gênes, 1799, in-12. 2° *Memoria sopra un nuovo istromento per misurare la densità e combustibilità de' fluidi*, Gênes, 1801, in-8°. 3° *Descrizione mineralogica della Liguria*, Gênes, 1802, in-8°. 4° *Osservazioni sopra la tavola delle espressioni numeriche di affinità*, ibid. 5° *Memoria sopra il solfato di magnesia che si prepara al monte della Guardia*, Gênes, 1805, in-8°. 6° *Osservazioni sopra una nuova sorgente di Petroleo*, ibid. 7° *Analisi delle acque termali di Voltri*, ibid. 8° *Corso analitico di chimica*, Gênes, 1806, 2 vol. in-8°. Cet excellent ouvrage a été réimprimé, à Gênes, en 1811 et 1818; à Milan, en 1815; à Livourne, en 1815 et 1816, etc.; il a été traduit en français par M. Bompois, pharmacien en chef de l'armée d'Italie, Gênes et Paris, 1808, 2 vol. in-8°; et en espagnol, par M. Carbonell, Barcelone, 1818. 9° *Analyse des eaux sulfureuses d'Acqui*, Gênes, 1808, in-8°. 10° *Sopra l'acqua vita di corbezzoli e del roco*, Gênes, 1810, in-4°. 11° *Memoria sopra la natura del borace brutto o thinkal e sull' etere acetico*, ibid. 12°. *Analisi del giallo indiano ossia cromato di Piombo, proveniente dalle isole manilie*, dans les mémoires de l'Académie des sciences de Turin, t. XXVIII.

A—y.

MOLAC (Sébastien de Rosmadec, baron de), d'une famille distinguée de Bretagne, embrassa le parti de Henri IV, du temps de la Ligue. Il commandait, au mois de mars 1589, la ville et le château de Josselin où il s'était fortifié. Étant venu dans la ville pour y faire ses dévotions du Vendredi-Saint, il y fut presque surpris par Saint-Laurent, maréchal-de-camp du duc de Mercœur, et il n'eut que le temps de rentrer au château qui fut immédiatement investi. Molac s'y défendit jusqu'au mois de juillet suivant, que le manque de vivres le força de capituler. Deux ans après, Saint-Laurent mit le siége devant le château de Moncontour, dont la prise lui semblait d'autant plus facile que la Tremblaye, gouverneur de la place, en était sorti pour faire une entreprise sur Concarneau. A la nouvelle du siége, le marquis de Coëtquen, beau-père de Saint-Laurent, mais du parti opposé, marcha au secours de la place et s'avança jusqu'à Loudéac. St-Laurent marcha à sa rencontre, à la tête de 1,500 hommes de pied et de 300 chevaux, laissant seulement 500 hommes devant le château de Moncontour où la Tremblaye, revenu de son expédition, avait réussi à se jeter. Lorsque Saint-Laurent parut, à la pointe du jour, devant Loudéac, Molac, qui commandait l'infanterie qu'il avait reçue l'année précédente de Henri IV, le repoussa vigoureuse-

ment; et, pendant qu'il lui tenait tête, Coëtquen fit sortir sa cavalerie et tomba sur l'ennemi assez à temps pour dégager Molac menacé, malgré sa bravoure, de succomber sous le nombre. Ceux qui étaient restés devant Moncontour n'eurent pas plutôt appris la défaite et la fuite de leur chef, qu'ils abandonnèrent précipitamment leurs positions. La vaillance que Molac avait déployée au combat de Loudéac détermina le prince de Dombes à l'emmener avec lui devant Plimeu, qui ne tarda pas à être pris. Au siége de cette ville, comme à celui de Guingamp, où il fut blessé en montant à l'assaut, Molac fit des prodiges de valeur. Lorsqu'au mois d'octobre 1594, le maréchal d'Aumont vint attaquer le fort de Crozon, construit par les Espagnols sur un rocher escarpé, à l'entrée du goulet de Brest, Molac y commanda un corps de 3,000 Français. Dans l'assaut qui fut livré le 2 novembre, il attaqua les Espagnols avec une vivacité qui eût procuré la prise immédiate du fort si l'on eût employé toutes les troupes de l'armée. A la mort de Liscoët, (*v.* ce nom, LXXII, 27), les ennemis pénétrèrent dans le camp du maréchal, comblèrent la tranchée et s'y seraient maintenus sans la vigueur déployée par Molac, qui parvint à les en chasser. Le 15 novembre, deux brèches ayant été faites au fort, après un feu de six heures, Molac monta le premier à l'assaut. Repoussé une première fois, il revint à la charge et contribua, en grande partie, à la prise dn fort. Au mois de janvier 1596, il fnt l'un des commissaires chargés de conclure, avec le duc de Mercœur, au nom de Henri IV, une trève de quatre mois, prolongée successivement jusqu'à la fin du mois de mars 1597. La même année, cette trève étant mal observée, le maréchal de Brissac, lieutenant-général, en Bretagne, rassembla tout ce qu'il avait de troupes pour réprimer les courses qu'y faisaient les ligueurs. Il marcha vers Moncontour avec son armée dont Molac et Montbarot, autre capitaine breton, commandaient l'arrière-garde, et rencontra l'ennemi près de Plancoët. Après un léger engagement où Molac se distingua, les royalistes s'éloignèrent. Le brigand La Fontenelle s'étant retiré à Douarnenez, comme une bête fauve dans son antre, on résolut de l'y assiéger une seconde fois. Mais le siége traînant en longueur, Sourdéac, gouverneur de Brest, et commandant de l'expédition, quitta le camp sous prétexte d'affaires qui l'appelaient à Morlaix, et laissa le commandement à Molac, en lui promettant de revenir bientôt avec de nouvelles forces. Toutefois, au lieu d'envoyer du renfort, il écrivit, à qnelque temps de là, qu'il était d'avis qu'on levât le siége. Lorsque ces lettres arrivèrent au camp, on y recevait la nouvelle que Quinipily, gouverneur de Hennebond, envoyait des secours aux assiégés sous la conduite de La Grandville, le plus jeune de ses frères. Cette circonstance entraîna les capitaines à adopter l'avis de Sourdéac. En conséquence, Molac leva le siége, et ramena ses troupes et son artillerie à Quimper. Informé qne La Granville était près de Quimperlé, il marcha, dès le lendemain, à sa rencontre. Mais La Granville n'était déjà plus à Quimperlé, et il se dirigeait vers le Faoüet. Molac le suivit et l'atteignit près de Kimerch, dont le seigneur, malgré son penchant secret pour les ligueurs, se borna à être, du haut de son donjon, simple spectateur du combat. La Granville rangea ses troupes dans une grande garenne entre le chemin et le château. Il

avait choisi ce poste dans l'espérance de tirer quelques secours du château, et même, au besoin, d'y trouver une retraite. Molac, à la tête de ses troupes et des Suisses commandés par le colonel d'Erlach, fit une charge terrible contre les ligueurs qui la soutinrent avec intrépidité. On se mêla de part et d'autre, et l'on se battit avec tant d'opiniâtreté qu'après six heures d'un combat sanglant et tel, dit le chanoine Moreau, qu'on n'en avait pas vu de semblable depuis la bataille des Trente, la victoire ne s'était encore déclarée d'aucun des deux côtés. Molac, qui remplissait les fonctions de capitaine et de soldat, combattit avec sa bravoure ordinaire. Il fut parfaitement secondé par le colonel d'Erlach; mais les Suisses ne témoignèrent pas la même ardeur que leur commandant. Molac, ne pouvant, quoique blessé, se résoudre à laisser la victoire indécise, se saisit de la cornette suisse, aux approches de la nuit, et se tournant vers les soldats de cette nation : « Souffrirez-vous, « s'écria-t-il, qu'on puisse vous re- « procher d'avoir abandonné votre « enseigne ? » A ces mots, les Suisses, honteux de ce reproche, reprennent la cornette des mains de Molac, et le combat recommence avec une nouvelle fureur. La Grauville, voulant s'opposer à la charge des Suisses, fut renversé de cheval et tué. La nuit mit fin au combat dont l'avantage resta à Molac. En 1598, le roi le nomma gouverneur de Dinan pour le récompenser d'avoir secondé Monmartin dans la prise de cette ville. La même année, la Bretagne étant pacifiée, il se rendit aux États de Rennes, où il présida l'ordre de la noblesse jusqu'à l'arrivée du baron d'Avaugour. Il continua de servir fidèlement Henri IV, puis Louis XIII, et mourut en 1629 au moment où il allait recevoir le bâton de maréchal de France. —MOLAC (*Sébastien de Rosmadec*, marquis de), fils du précédent, succéda au duc de Mazarin dans le gouvernement de la ville de Nantes, auquel il fut nommé à la fin de 1665. Louis XIV, qui méditait la révocation de l'édit de Nantes, venait d'y préluder en suspendant l'exercice de la religion réformée au Croisic, à la Roche-Bernard, à Guérande et dans quelques autres lieux de la Bretagne, où les temples protestants devaient être détruits de fond en comble. Son caractère modéré triompha des difficultés de sa position. Toutefois, une sédition ayant été occasionnée, en 1673, par la création de deux impôts sur le tabac et sur le timbre, Molac céda au peuple qui lui demandait, à grands cris, la liberté d'une des deux femmes qui avaient provoqué l'émeute. Louis XIV le punit de sa faiblesse en lui retirant son gouvernement dans lequel il fut remplacé par Lavardin. Sa disgrâce dura peu. Réintégré l'année suivante, il eut de nouveau à faire tête à l'émeute. Les Hollandais ayant débarqué à Belle-Ile, il prescrivit de mobiliser une partie de la milice bourgeoise, afin d'assurer la défense des côtes et d'arrêter, au besoin, la marche de l'ennemi. La ville de Nantes essaya de se soustraire à l'exécution de cet ordre, en alléguant que la plupart des habitants étaient au dépourvu d'armes ou occupés à la garde intérieure de la ville. Molac, qui ne voulait pas encourir une seconde disgrâce, tint bon, déjoua toutes les tentatives de troubles et sut depuis faire respecter son autorité. Il mourut en 1693. P. L—T.

MOLARD (CLAUDE-PIERRE), ingénieur-mécanicien, naquit, le 6 juin 1758, aux Cernoises, village situé près

de Saint-Claude, dans le Jura. D'abord dessinateur et directeur de la collection des machines léguées par Vaucanson au gouvernement, il fut un des fondateurs du Conservatoire des arts et métiers, dont il devint, en 1801, l'administrateur en chef. Il a inventé un grand nombre de machines ou procédés industriels, parmi lesquels on remarque le *métier à tisser* le linge damassé, la *machine à forer* plusieurs canons de fusil à la fois; des *pétrins tournants* pour former la pâte sans les levains ordinaires; le *moulin à meules plates* pour concasser le grain; la *machine à faire les plans parallèles*, qui a servi à Malus pour confectionner les glaces parallèles qu'il a employées dans ses belles expériences sur la réfraction de la lumière. C.-P. Molard était membre de l'Académie des sciences, section de mécanique. Il mourut à Paris, le 13 février 1837. On a de lui : I *Description des machines et des procédés spécifiés dans les brevets d'invention*, etc., Paris, 1812-27, 13 vol. in-4° avec 390 planches. Molard n'a écrit que le premier volume; les autres sont de M. Christian. II. *Notice sur les diverses inventions de feu Jean-Pierre Droz, relatives à l'art du monnayage*, Versailles, 1823, in-4°. Les Mémoires de la Société centrale d'agriculture et le Bulletin de la Société d'encouragement contiennent beaucoup de rapports et de travaux dus à Molard. M—D j.

MOLARD (François-Emmanuel), frère du précédent, né comme lui aux Cernoises, en 1774, entra, en 1793, dans un bataillon de volontaires avec le grade de lieutenant. Il quitta ce bataillon en 1795, pour venir occuper, à l'école des aérostiers de Meudon, l'emploi de commandant des élèves, auquel Conté l'avait fait nommer. La suppression de cette école le détermina à concourir pour être admis à l'École polytechnique. Après en avoir suivi les leçons avec un grand succès, il obtint un grade d'officier dans l'armé de l'artillerie, et fit en cette qualité toutes les campagnes, jusqu'à la paix d'Amiens. Rendu à la vie civile, Molard fut employé comme directeur des travaux de l'école d'arts et métiers de Compiègne. Dans cet emploi, qui exigeait une application continuelle des sciences à des ouvrages mécaniques, il eut à lutter contre les idées propagées par la routine et les préjugés au sujet de l'éducation publique. Quelques personnes n'avaient pas manqué de trouver étrange qu'au lieu de continuer à donner, comme par le passé, aux enfants une instruction entièrement littéraire et scientifique, on eût eu la pensée de combiner cette instruction de manière à ce qu'ils apprissent à la fois un métier, le dessin, le lavis, la grammaire et les principes d'arithmétique et de géométrie. Molard prouva bientôt que les difficultés dont on annonçait l'existence n'étaient pas insurmontables, en établissant des ateliers où les élèves furent occupés suivant leur âge et d'après les forces qu'ils avaient reçues de la nature. Ceux de ses élèves qui ont fait leur éducation sous sa direction savent qu'aux exhortations et aux conseils il joignait l'exemple; qu'il prenait souvent lui-même le marteau, le rabot, la lime, le ciseau, et qu'en faisant de ses mains un travail, il démontrait qu'il était un ouvrier habile et un excellent professeur. Lors de la translation de l'école de Compiègne à Châlons-sur-Marne, il fut chargé d'une foule de détails que cette opération nécessitait. Après avoir fait creuser un canal, disposer l'emplacement qui devait recevoir

les ateliers, préparer des magasins et une infirmerie, il ordonna la construction d'une scie, mue par l'eau, afin de débiter les arbres en planches, ou en bois de charronage, et, chose à peine croyable, ces différents travaux, il en conçut le projet et les fit exécuter dans un intervalle de quelques mois. Le gouvernement ayant fondé à Beaupréau, département de Maine-et-Loire, une seconde école d'arts et métiers, Molard fut chargé de la former. Il la dirigeait en 1815, lorsque éclata un soulèvement dans le département de la Vendée, et dans quelques-uns des cantons qui l'avoisinent. La crainte qu'elle ne fût détruite par suite des troubles qui agitaient particulièrement l'arrondissement de Beaupréau, détermina le gouvernement à en ordonner la translation à Angers. Molard fut encore chargé de cette translation. Après avoir réfléchi sur les moyens de l'opérer sans danger pour les élèves, et sans de grands dommages pour l'établissement, il s'arrêta au parti de s'entendre avec le comte d'Autichamp, qui était à la tête des insurgés. Il n'eut qu'à se louer de cette résolution, ayant obtenu toute la protection dont il avait besoin de ce militaire, trop éclairé pour ne pas sentir que les hommes livrés à l'exercice des arts, doivent être à l'abri des maux qu'enfantent les guerres civiles. Molard aimait à rappeler ce trait louable de M. d'Autichamp. Appelé, en 1817, à Paris, pour être directeur - adjoint du Conservatoire des arts et métiers, il fut depuis nommé membre honoraire du comité consultatif des arts et manufactures, attaché au ministère du commerce, place dont les fonctions sont gratuites. En 1819, il fut chargé d'aller en Angleterre pour recueillir des observations comparatives sur l'industrie de ce pays et l'industrie française. Ses talents et son caractère furent appréciés par les hommes les plus instruits des trois royaumes; il dut à l'estime qu'il sut leur inspirer l'accès facile des manufactures, qui cachent avec le plus de soin, aux regards des étrangers, le dépôt de leurs découvertes et de leurs procédés. Revenu en France, Molard fut chargé de surveiller la construction des machines à filer et à carder le coton, données à des villes manufacturières pour leur servir de modèle. Le nombre des machines et des procédés qu'il a lui-même imaginés ou perfectionnés est considérable; nous n'indiquerons que les principaux : vis à bois, pour lesquelles il lui fut décerné une médaille et un prix de 1,500 francs, par la société d'encouragement; mécanisme au moyen duquel, sans rien changer à une scierie ordinaire, on fait débiter des courbes, des jantes de roues, etc.; freins à vis ou à leviers, substitués aujourd'hui par les rouliers aux perches, aux sabots traînants, avec lesquels ils enrayaient autrefois leurs voitures dans les descentes; construction régulière en fonte, en fer, d'un grand nombre de machines et d'instruments à l'usage de l'agriculture, tels que charrues, machines à battre, à vanner et à nettoyer les grains, à couper la paille et les racines pour la nourriture du bétail, à râper la betterave, etc. L'atelier qu'il avait formé à ce sujet, fut jugé si utile par le jury de l'exposition de 1819, qu'il lui accorda une médaille d'argent. Ce fut Molard qui introduisit en France, pour l'exploitation des mines, l'usage des câbles plats, et qui fit, dans les mines de Mont-Jean et de Décise, le premier essai des câbles agissant avec des vis propres à les assembler. Il a encore établi les

premières grues à engrenages et pivotant sur elles-mêmes dans toute l'étendue du cercle, qu'on voit montées sur le bassin de la Villette et à la voirie de Bondy, grues qui procurent les plus grandes facilités pour le chargement et le déchargement des bateaux. Molard mourut à Paris le 12 mars 1829, des suites d'un catarrhe pulmonaire. On a de lui : I. *Système d'agriculture suivi par M. Coke dans sa propriété d'Holkham*, traduit de l'anglais, avec des additions, des dessins et des descriptions des instruments extraordinaires dont on fait usage dans cette grande exploitation, Paris, 1820, in-8°. Ce travail obtint une médaille de la société d'agriculture. II. *Les divers systèmes de filature en usage aux Indes, en Angleterre et en France*, Paris, 1826, in-8°. III. *Système complet de filature de coton, usité en Angleterre et importé en France par la compagnie établie à Ourscamp près Compiègne*, Paris, 1828, in-4°, et un atlas de 30 pl. par M. Leblanc. Molard était un des principaux rédacteurs du *Dictionnaire technologique* et des *Annales de l'industrie française*. —MOLARD (*Étienne*), né à Lyon, vers 1764, fut, en l'an XIII (1805), directeur de l'école secondaire communale du Midi, et consacra toute sa vie à l'éducation de la jeunesse. Il mourut à Lyon le 6 mai 1825. On a de lui : I. *Lyonnoisismes*, ou *Recueil d'expressions vicieuses usitées à Lyon*, 1792, in-8°. Cet ouvrage a obtenu plusieurs éditions; la quatrième (Lyon, 1810, in-12) a pour titre : *Le mauvais langage corrigé*, et la cinquième celui de *Dictionnaire du mauvais langage*, Lyon, 1813, in-8°. II. *Discours sur les devoirs des instituteurs*, prononcé à l'ouverture de l'école secondaire du Midi, in-8°. III. *Epître en vers à ma fille, à l'époque de son mariage*, lue à l'Académie de Lyon, 1808, in-8°. IV. *La rose et le buisson*, fable imitée de Pignotti. V. *Notice sur Pierre Morel, le grammairien*, insérée, peu de jours après la mort de l'auteur, dans les *Archives historiques et statistiques du département du Rhône*. Z.

MOLDENHAWER (DANIEL-GOTTHILF), naquit à Kœnigsberg, en Prusse, le 11 décembre 1751. Après avoir étudié à Gœttingue et dans d'autres Universités de l'Allemagne, il fut appelé, en 1777, à celle de Kiel, en qualité de professeur extraordinaire de philosophie. En 1779, il fut nommé professeur de théologie à la même Université, où il reçut les honneurs du doctorat en 1782. Cette même année il parcourut la Hollande, l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie, et fut à son retour nommé professeur de théologie à l'Université de Copenhague. Plus tard il fit, avec l'orientaliste Tychsen, un second voyage en Espagne, et rapporta un grand nombre d'ouvrages rares et des manuscrits précieux, qui furent déposés à la bibliothèque royale de Copenhague. Moldenhawer fut, en 1788, nommé administrateur en chef de cet établissement, fonctions qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée le 21 novembre 1823. Ses principaux ouvrages sont une *Histoire des Templiers*, en allemand, et un *Éloge du comte A.-P. de Bernstorff*, écrit en latin très-élégant. B—H—D.

MOLENAER (CORNEILLE), peintre de paysages, surnommé *Corneille le Louche* d'un défaut qu'il avait dans le regard, naquit à Anvers, en 1540, et fut élève de son père et de son beau-père, peintres médiocres. Doué des dispositions les plus heureuses, il surpassa bientôt ses maîtres, et devint un des plus habiles paysagistes

de son temps. Cependant, plongé dans la débauche la plus effrénée, il avait peine à gagner de quoi vivre, et il était contraint de faire, pour 30 sous par jour, les fonds des tableaux des peintres qui consentaient à l'employer. Comme sa facilité était telle qu'il pouvait peindre un grand paysage dans un seul jour, ce n'était point le travail qui lui manquait. Aussi presque tous les peintres d'Anvers se servirent-ils de lui pour peindre les fonds de leurs tableaux. Ses besoins étaient quelquefois si pressants, qu'il consentait à peindre pour six ou sept sous. Ses ouvrages dénotent, néanmoins, beaucoup de talent; et les artistes en faisaient le plus grand cas. Il mourut à Anvers des suites de sa vie déréglée. P—s.

MOLEVILLE. *Voy.* Bertrand, LVIII, 167.

MOLINA (Alphonse de), missionnaire espagnol, naquit, en 1496, à Escalona, petite ville de la Castille nouvelle. Ayant embrassé la règle de Saint-François dans l'ordre des Frères-mineurs ou Cordeliers, il prit, suivant l'usage, le nom de sa ville natale, et, dès-lors, fut indifféremment appelé Alphonse de Molina ou d'Escalona (1). Envoyé, par ses supérieurs, en 1526, dans les missions de l'Amérique, il y travailla cinquante ans à répandre les lumières de l'Évangile, par ses prédications et par ses ouvrages. Il mourut, en 1584, à Mexico, pleuré de ses confrères qui lui ont consacré un bel éloge dans la *Seraphica historia provinciæ S. Evangelii*. Outre ses *Sermons*, une *Vie de saint François*, et divers *Opuscules ascétiques*, on a de ce missionnaire : I. *Catecismo mayor y menor*, Mexico, 1546. C'est la date de l'impression de cet ouvrage suivant Nicolas Antonio, *Bibl. hispana*, I, 36. A moins d'en contester l'exactitude, il faut conclure qu'on s'est trompé jusqu'ici sur l'époque de l'introduction de l'imprimerie en Amérique, que tous les bibliographes placent à l'année 1571. II. *Confessionario mayor y minor*, ibid., 1565. III. *Arte de la langua mexicana y castillana*, ibid., 1571, in-8°. C'est la première grammaire mexicaine; elle est très-rare. IV. *Vocabulario en langua castellana y mexicana*, ibid., 1571, in-fol. Les bibliographes citent ce lexique comme le premier ouvrage imprimé en Amérique. Mais, suivant Antonio, il avait déjà paru, dans la même ville, en 1555, in-4°; et l'édition de 1571 renferme de nombreuses additions. W—s.

(1) Le P. Wadding, faute de renseignements exacts, lui a donné deux articles dans la *Biblioth. Fratrum minorum*, l'un sous le nom d'*Escalona*, et l'autre sous celui de *Molina*.

MOLINA (Jean-Ignace), né à Talca, au Chili, le 24 juin 1740, entra de bonne heure dans la compagnie de Jésus, et fit de si rapides progrès dans les sciences que, dès l'âge de vingt ans, il était bibliothécaire de son ordre à Sant-Yago. Après la suppression des Jésuites dans les possessions espagnoles, Molina passa en Europe, et alla se fixer à Bologne où il s'adonna à l'éducation de la jeunesse. Ayant hérité, en 1815, d'une fortune considérable, par la mort d'un de ses neveux, il en consacra une grande partie à la fondation d'une bibliothèque dans sa ville natale. Molina mourut, à Bologne, le 12 septembre 1829. On a de lui : I. *Saggio sulla storia naturale del Chili*, Bologne, 1782, in-8°, carte; trad. en allemand par Brandis, Leipzig, 1786, in-8°, carte ; en français : *Essai sur l'histoire naturelle du Chili*, avec des notes, par Gruvel, Paris, 1788, in-8°. Indépendamment de la description des productions de la na-

ture, l'auteur traite de la géographie physique du Chili; il donne aussi des détails intéressants sur les habitants, et un vocabulaire chilien relativement à l'histoire naturelle. Il s'est conformé au système de Linné. Parmi les animaux nouveaux dont il parle, on fut surpris de voir figurer le guemul ou huemul *(equus bisulcus)*, qu'il regarde comme devant établir la transition entre les ruminants et les chevaux, parce que, d'une part, il a les pieds fourchus, et que, de l'autre, il a les dents et la physionomie générale de l'âne. Cet animal habite les sommets les plus élevés des Andes. Des compilateurs placèrent le guemul dans le genre cheval; les vrais naturalistes furent embarrassés et jugèrent que Molina, ayant simplement aperçu cet animal, ne l'avait décrit que très-imparfaitement; enfin notre compatriote, M. Gay, qui a fait un long séjour au Chili, a pensé que le guemul était du genre des chevrotains. II. *Saggio della storia del Chili* (Essai sur l'histoire du Chili), Bologne, 1787, in-8°, carte; 2ᵉ édit. augmentée, ibid., 1810, in-4°, carte et portrait; trad. en espagnol, par Domingo-Jos. de Arquello-da-Mendoza, Madrid, 1788, 2 vol. in-4°; en allemand, 1791, in-8°; en anglais, sous le titre d'*Histoire géographique, naturelle et civile du Chili*, Londres, 1809, 2 vol. in-8°; Middtown (Connecticut), 1 vol. in-8°. Cet ouvrage, justement estimé, traite des indigènes du Chili, raconte l'invasion de ce pays par les Espagnols, les guerres de ceux-ci contre les Araucaniens qui ont jusqu'à nos jours conservé leur indépendance, et expose l'état de ces contrées jusqu'en 1787. On regrette que ce livre n'ait pas été traduit dans notre langue. Le tableau des mœurs et des usages des Araucaniens est du plus vif intérêt. Molina nous apprend qu'il a eu recours à divers documents imprimés, et à l'*Histoire du Chili* de l'abbé Olivarès. Elle était en manuscrit, et il en possédait la première partie. Ayant laissé au Pérou la seconde partie, qui contenait les événements arrivés jusqu'en 1787, et perdant l'espoir de l'obtenir, il consulta plusieurs de ses compatriotes qui, ainsi que lui, demeuraient en Italie; et, avec leur aide, il acheva son entreprise. « Cela me fut d'autant « moins difficile, dit-il, que les guerres « faites dans le Chili donnent seules « de l'importance à son histoire, et « que, depuis 1655, il n'en a éclaté « que deux : l'une en 1722, l'autre « en 1767. Or, les principaux événe- « ments étaient encore très-présents « à la mémoire des hommes qui sont « maintenant avec moi. » Un supplément offre une notice succincte de la langue chilienne. Molina profita pour le composer de plusieurs livres tant imprimés que manuscrits, entre autres des *Grammatica y Diccionario de la lengua de Chili*, par l'abbé Antoine-André Fébrès, Lima, 1765, in-4°. Cette notice est suivie de la nomenclature des ouvrages qui ont servi à Molina; elle est curieuse parce qu'elle donne les titres de plusieurs qui ne sont guère connus en Europe.— Molina *(Alonso de)* a publié en espagnol : *Description du royaume de Galice et des choses remarquables qui s'y trouvent*, Mondonedo, 1550, in-4° gothique, volume de 6 et 62 feuillets. C'est un ouvrage en vers avec un commentaire en prose. Boucher de la Richarderie en cite une édition de Valladolid, même année et même format. E—s.

MOLINE (Pierre-Louis), littérateur, naquit à Montpellier, vers 1740. Ses études, commencées dans sa ville

natale, furent continuées à l'université d'Avignon, où il prit le grade de maître ès-arts. Il vint ensuite faire son droit à Paris, et fut reçu avocat au Parlement. Il paraît cependant qu'il s'occupait beaucoup moins de plaidoiries que de travaux littéraires, à en juger par l'abondance de ses productions poétiques et dramatiques, dont aucune, du reste, ne s'élève au-dessus du médiocre. Comme la plus grande partie de ses confrères, il embrassa avec beaucoup de zèle la cause de la révolution, et devint, en 1793, secrétaire-greffier de la Convention nationale, et présenta à cette assemblée, le 27 février 1794, une épitaphe de sa composition pour le tombeau de Marat. Après la session conventionnelle, il cessa d'être employé et ne travailla plus que pour le théâtre. Il mourut à Paris, le 19 février 1820. Ses principaux ouvrages sont : I. *La Louisiade*, ou *le Voyage de saint Louis en Terre-Sainte*, poème héroïque, Paris, 1763, in-8°. II. *Les amours champêtres*, contes, Amsterdam, 1764, in-8°. III. *Les Législatrices*, comédie en 1 acte et en vers libres, Paris, 1765, in-8°. IV. *Éloge historique de J. de Gassion, maréchal de France*, Pau, 1766, in-8°. V. *Recueil d'ariettes et de romances*, ib., 1766, in-8°. VI. *Thémistocle*, tragédie en 5 actes, Paris, 1766, in-8°. VII. *Le concert interrompu*, comédie en 1 acte et en prose, Paris, 1768, in-8°. VIII. *Anne de Boulen à Henri VIII, roi d'Angleterre*, héroïde, in-8°. IX. *Le débordement du Tarn*, poème, in-8°. X. *Orphée et Eurydice*, opéra en trois actes et en vers, traduit de l'italien de Calsabigi, Paris, 1774, in-4°. Cet opéra, mis en musique par Gluck, fut représenté, pour la première fois, le 2 août 1774. XI. *Roger-Bontemps et Javotte*, pièce en 1 acte et en vers (en société avec Dorvigny), Paris, 1775, in-8°. C'est la parodie de l'opéra d'*Orphée*. XII. *L'Arbre enchanté*, opéra-comique, musique de Gluck, représenté à Versailles devant la cour en 1775. XIII. *Le duel comique*, opéra-bouffon en 2 actes, imité de l'italien, musique de Paisiello et de Méreaux, Paris, 1776, in-8°, représenté pour la première fois, à Fontainebleau devant la cour, en 1777. XIV. *L'Inconnue persécutée*, comédie en deux actes, Paris, 1776, in-8°, et en 3 actes, Paris, 1781, in-8°. XV. *Histoire du grand Pompée*, Londres et Paris, 1777, 2 vol. in-12. XVI. *L'ombre de Voltaire aux Champs-Élysées*, comédie-ballet en prose et en vers, en 1 acte, Paris, 1779, in-8°. XVII. *Laure et Pétrarque*, pastorale lyrique en 1 acte et en vers libres, Paris, 1778, in-8°, représentée pour la première fois à l'Opéra, le 2 juillet 1780, avec la musique de Candeille. XVIII. *L'amour enchaîné par Diane*, mélodrame-pantomime et ballet-héroïque en 1 acte et en vers libres, Paris, 1779, in-8°. XIX. *Ariane dans l'île de Naxos*, drame-lyrique, Paris, 1782, in-8°. XX. *La discipline militaire du Nord*, drame en quatre actes et en vers libres, Paris, 1782, in-8°. XXI. *Le roi Théodore à Venise*, opéra héroï-comique en 3 actes, Paris, 1787, in-4°. XXII. *L'amour anglais*, comédie en 3 actes, Paris, 1788, in-8°. XXIII. *Michelin, ou l'humanité récompensée*, mélodrame en un acte, Paris, 1790, in-8°. XXIV. *La Réunion du 10 août*, ou *l'Inauguration de la République française*, sans-culottide, en 5 actes et en vers, Paris, 1793, in-8°, en société avec Gabriel Bouquier (*voy.* ce nom, LIX, 100). XXV. *Le Tombeau des imposteurs et l'inauguration du Temple de la Vérité*,

sans-culottide dramatique, en trois actes et en prose, mêlée de musique, Paris, 1794, in-8°. Cette pièce, composée en société avec Léonard Bourdon (*voy.* ce nom, LIX, 116), Valcour et Foignet, ne fut pas représentée. XXVI. *Le naufrage héroïque du vaisseau le Vengeur*, opéra en trois actes, Paris, 1795, in-8°. XXVII. *La caverne infernale*, ou *la manie du suicide*, opéra-bouffon en 2 actes, Paris, 1801, in-8°. XXVIII. *Diane et l'Amour*, opéra anacréontique en 1 acte et en vers, Paris, 1802, in-8°. XXIX. *Le mariage secret*, opéra-comique en deux actes, musique de Cimarosa, Paris, 1802, in-8°. XXX. *Le triomphe d'Alcide à Athènes*, drame héroïque en 2 actes et en vers libres (en société avec Pillon), Paris, 1806, in-8°. XXXI. *Les Alchimistes*, ou *Folie et sagesse*, opéra-bouffon en 1 acte et en prose, Paris, 1806, in-8°. XXXII. *Les amours de Vénus et de Mars*, opéra-comique en trois actes, Paris, 1806, in-8°. XXXIII. *Roméo et Juliette*, tragédie lyrique en trois actes, Paris, 1805, in-8°. XXXIV. *Amour et Psyché*, comédie en 1 acte, Paris, 1807, in-8°. Ces trois dernières pièces ont été composées en société avec Cubières de Palmezeaux. XXXV. *Le premier navigateur*, com. en 1 acte et en vers libres, Paris, 1807, in-8°. Moline avait fait représenter plusieurs autres pièces qui n'ont pas été imprimées. Il avait un talent particulier pour faire des vers sous un beau chant, comme dans l'*Orphée* de Gluck, l'*Ariane* d'Haydn, et le *Roi Théodore* de Paisiello. Une *Notice nécrologique*, très-étendue, lui a été consacrée dans l'*Annuaire dramatique* de 1821 et 1822. F—LE.

MOLINERI (Jean-Antoine), peintre et architecte, surnommé le *Carraccino*, c'est-à-dire le petit Carrache, naquit de parents nobles, à Savigliano, en Piémont, le 10 octobre 1577, et fit ses études au collége des Bénédictins noirs du monastère de Saint-Pierre, l'un des plus riches de l'ordre. Molineri était destiné, par sa naissance, à courir une brillante carrière; mais son goût pour les arts l'emporta sur l'ambition et sur les desseins de ses parents, qui consentirent avec regret à le laisser partir pour Rome. Après quelques études préliminaires, le jeune Molineri entra à l'école des frères Carrache, une des plus célèbres du XVI[e] siècle. L'abbé Lanzi et le comte Villa-Durandi ont mis en doute que Louis Carrache ait été son maître, se fondant sur ce que l'historien Malvasia, dans son ouvrage *la Felsina pittrice*, n'a pas mis le peintre piémontais au nombre de ses élèves. Mais peu importe; nous avons vu les tableaux de Molineri, notamment la célèbre *Déposition de croix*, dans l'église de Saint-Dalmace à Turin, et nous pouvons, avec l'abbé Bartoli et le comte Napione, dire que ce tableau, comme plusieurs autres de Molineri, rappelle la manière d'Antoine Carrache, soit par la pureté du dessin, soit par la pose des figures, soit par le coloris. Notre ami le feu père Delavalle est du même avis, dans sa préface de la nouvelle édition de Vasari imprimée à Sienne. Les premiers ouvrages de Molineri furent des portraits, et l'on s'aperçoit aisément, à leur peu de perfection, que l'artiste travaillait pour de l'argent. Mais il mit ensuite beaucoup plus de conscience dans son travail, lorsqu'il aborda la grande peinture. Revenu dans sa ville natale, il fit, pour différentes églises, plusieurs tableaux, parmi lesquels nous citerons une *Cène*, le *Martyre de saint Pierre et de saint Paul*. Molineri était aussi architecte, et il fut

chargé, en 1585, d'élever à Savigliano un arc de triomphe pour l'entrée de Catherine d'Autriche, femme de Charles-Emmanuel I[er], roi de Sardaigne. Il mourut à Savigliano en 1640. M. Novellis a donné sur ce peintre une notice détaillée, dans sa *Biografia di illustri Saviglianesi*, Turin, 1830, in-8°. G—G—Y.

MOLITERNO (le prince de), fils d rince de Marsico-Nuovo, ambassadeur de Naples à Turin, où il fut élevé, fit la campagne de Piémont, en 1794, contre les Français, et y déploya une rare valeur. Il était alors capitaine de cavalerie. Chargé de couvrir la retraite des Autrichiens, il se jeta avec tant d'ardeur à travers les bataillons ennemis qu'il reçut plusieurs blessures et perdit un œil. De retour auprès de son souverain, il fut récompensé par la charge de gentilhomme de sa chambre. Lorsque les Français, sous les ordres de Championnet, envahirent le royaume de Naples, en 1798, Moliterno leva à ses frais deux régiments de cavalerie, qu'il commanda en personne. Il se distingua surtout devant Capoue, où il fit pour éloigner l'ennemi plusieurs charges, avec un courage d'autant plus remarquable, qu'il avait peu d'imitateurs dans une armée mécontente et travaillée par des sociétés secrètes. Celles-ci cherchaient depuis long-temps à gagner Moliterno, dont la popularité était connue, sans avoir encore pu y réussir. Après le départ de Ferdinand IV pour la Sicile, les révolutionnaires renouvelèrent leurs tentatives; Moliterno, découragé par la faiblesse que le gouvernement royal avait montrée, et entraîné peut-être par des vues ambitieuses, prêta l'oreille aux propositions qui lui furent faites, et accepta secrètement le titre de général en chef des troupes napolitaines, à la tête desquelles se trouvait encore le général autrichien Mack (*voy.* ce nom, LXXII, 287). Celui-ci, averti des intrigues de Moliterno, le fit arrêter; mais, obligé peu après de le mettre en liberté, de peur d'une émeute, il se borna à l'éloigner en l'envoyant, avec ses deux régiments, tenir garnison dans la forteresse de Sainte-Marie, située à plusieurs milles de Naples. Au commencement de 1799, Mack s'étant réfugié au camp français, afin de se soustraire à la fureur des lazzaroni qui venaient de se soulever, le peuple nomma des députés pour former une espèce de parlement sous le nom de Sénat. Alors Moliterno rentra à Naples au milieu des démonstrations de la joie la plus vive, et prit ouvertement le titre de *général du peuple*. Ce fut en cette qualité qu'il publia un édit, par lequel il ordonna de préparer la guerre contre les Français, de rapporter les armes dans les dépôts afin de les distribuer avec plus de discernement aux défenseurs de la patrie et de la foi. Il finit par ces mots : « Ceux qui désobéiront à ces lois, ennemis et rebelles « à l'autorité du peuple, seront sur « le champ mis en jugement et exécutés.... A cet effet, on élèvera des « échafauds sur les places de la ville. » Pendant que Moliterno prenait ces mesures violentes, l'armée française s'avançait vers Naples, et déjà elle n'en était plus séparée que par une courte distance. Le Sénat effrayé envoya secrètement, au quartier-général des ennemis, Moliterno avec deux députés du peuple et des pouvoirs illimités, pour conclure la paix *au nom de la nation*. Moliterno exposa à Championnet l'objet de sa mission, dans un discours préparé à l'avance : « Depuis la fuite du roi et

« de son lieutenant-général (Pignatelli), dit-il, le gouvernement du « royaume est entre les mains du « Sénat de la ville. Donc, en traitant « en son nom, nous ferons un acte légitime et durable... Général, vous « qui, vainqueur d'une nombreuse « armée, êtes arrivé en courant des « plaines de Fermo jusqu'aux rives « du Lagni, vous pourriez croire que « les dix milles qui vous séparent de « la capitale ne sont qu'un bien petit « espace; mais vous le regarderiez « comme bien long et comme infranchissable peut-être, si vous pensiez « que vous avez autour de vous des « peuples armés et courageux; que 60 « mille citoyens, avec des armes, des « forts et des vaisseaux, animés par « le zèle de la religion et par la passion de l'indépendance, défendent « une ville de cinq cent mille habitants; que les provinces sont soulevées contre vous, nombreuses et « acharnées, et que, quand même il « vous serait possible de vaincre, il « vous serait impossible de garder « votre conquête. Ainsi, tout vous « conseille la paix avec nous. » (*Histoire de Naples de* 1734 *à* 1825, par le général Colletta.) Il offrit ensuite au général français une indemnité en argent et tous les moyens nécessaires pour effectuer sa retraite. Championnet, indigné qu'on osât lui faire des conditions aussi orgueilleuses, comme s'il avait été vaincu, se contenta de répondre : « La trève « est rompue, demain nous marcherons contre la ville »; et il congédia les députés. Cependant les lazzaroni, qui voulaient se battre et non traiter, ayant appris que Moliterno s'était rendu au camp français, crièrent à la trahison et ils élurent *chefs du peuple*, à sa place, un marchand de farines, nommé Paggio et Michel-le-Fou (*voy.* ce nom, ci-dessus, pag. 45). Sous de tels guides, l'effervescence populaire ne fit que s'accroître; les plus grands excès furent commis, et l'on craignit un bouleversement général. Au milieu de ces pénibles conjonctures, Moliterno alla trouver le cardinal Zurlo, archevêque de Naples, et le pria de faire porter solennellement, dans les principales rues de la ville, les reliques de saint Janvier, si révérées par le peuple napolitain. « Au moment où la procession se mit en marche, disent les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, Moliterno arriva les cheveux épars, couvert d'habits de deuil, les pieds nus, et accompagna en cet état l'archevêque. Quand la procession fut rentrée à l'église, dans un discours pathétique, interrompu par des sanglots, il engagea le peuple à tout espérer de la protection de saint Janvier, qui ne permettra pas, dit-il, que la ville tombe au pouvoir des ennemis ; puis il invita la foule à réparer ses forces dans le sommeil, et à se trouver le lendemain au point du jour, sur la place de Saint-Laurent, pour aller, tous ensemble, livrer bataille aux ennemis de la religion et de la patrie. Le langage et l'extérieur de Moliterno, joints à la sainteté de la cérémonie, impressionnèrent vivement la multitude. Chacun se retira chez soi, et Moliterno put faire les préparatifs d'un coup de main qu'il projetait. Le lendemain matin il rassembla cinq à six cents jeunes gens, bien armés, décidés à le suivre, et leur communiqua le dessein de s'emparer du fort Saint-Elme, et de se mettre ainsi à l'abri de la fureur des lazzaroni, en même temps qu'il favoriserait l'entrée des Français, seuls capables de dé-

livrer la ville d'une affreuse anarchie. Ce plan fut ponctuellement exécuté : les portes de Naples s'ouvrirent devant Championnet, et la république fut proclamée. Moliterno devint alors membre du gouvernement provisoire, et fut confirmé dans son grade de général. Cependant comme son influence faisait ombrage, on l'exila d'une manière honorable, en le nommant ambassadeur de la nouvelle république auprès du Directoire exécutif, à Paris. Cette circonstance lui sauva la vie, qu'il eût sans doute perdue après la reprise de Naples par le cardinal Rufo. Lorsque les Français conquirent une seconde fois le royaume, il se rendit en Angleterre, afin de proposer au gouvernement anglais de déclarer l'union et l'indépendance de l'Italie, assurant que c'était le moyen le plus sûr d'en expulser les Français. Ce projet n'ayant pas été accueilli, Moliterno, qui avant tout désirait l'indépendance de son pays, se rapprocha du parti royaliste et rentra dans le royaume de Naples en 1808. Il rallia les anciennes bandes du cardinal Rufo, et souleva toute la Calabre contre Murat. Le nombre de ses partisans s'accrut encore des carbonari auxquels Joachim faisait une rude guerre, et qui se rallièrent à Moliterno, séduits par les promesses d'une constitution libérale au retour du roi. Mais les mesures de Joachim Murat comprimèrent la révolte, et Moliterno fut contraint de s'enfuir : il était à Rome en 1814. Les événements ayant replacé les Bourbons sur les trônes de France et d'Espagne, il eut l'espoir que celui de Naples serait aussi rendu à cette famille. A cet effet, il chercha à fomenter une insurrection parmi les troupes napolitaines qui occupaient une partie des États de l'Église ; mais Murat en fut instruit, et demanda l'éloignement de Moliterno au pape, qui n'osa le refuser. Depuis lors il cessa d'être mêlé aux événements politiques ; seulement lorsque la constitution fut proclamée à Naples en 1820, il lui donna des marques de sa sympathie en s'offrant à servir comme simple soldat. Moliterno est mort dans la retraite vers 1840. A—Y.

MOLITOR (Ulric), démonographe, était né, dans le XV[e] siècle, à Constance. Après avoir achevé ses études à l'Université de Pavie, où il reçut le laurier doctoral dans la faculté de droit canonique, il revint dans sa ville natale exercer la profession d'avocat. Sigismond, archiduc d'Autriche, désirant savoir à quoi s'en tenir sur la réalité des sortiléges et des enchantements pour lesquels les tribunaux envoyaient chaque jour au bûcher de nouvelles victimes, engagea Molitor à l'éclairer à cet égard. Il ne pouvait guère choisir quelqu'un de moins propre à remplir ses vues. A la prière de ce prince, Molitor composa donc un dialogue : *De lamiis et pythonicis mulieribus*, qui fut imprimé, plusieurs fois, dans les dernières années du XV[e] siècle. La seule édition qui soit encore un peu recherchée des curieux est celle de *Cologne, Corneille de Zyrichzée*, in-4°, goth. fig. en bois. Elle est sans date, mais l'épître dédicatoire souscrite de Constance, 1485, fait connaître à peu près l'année de sa publication (1). Cet opuscule se retrouve dans le

(1) Ce *Dialogue* a été réimprimé, Paris, 1561, et Cologne, 1595, in-8°. Dans son *Catalogue* des ouvrages de démonographie, Lenglet-Dufresnoy dit que cette dernière édition est la meilleure. Mais d'un pareil ouvrage la meilleure édition ne peut être que celle qui a été publiée par l'auteur, c'est-à-dire la plus ancienne, qui, du moins, à défaut d'autre mérite, conserve celui de la plus grande rareté.

Malleus maleficarum, recueil dont il existe plusieurs éditions, du XVIe et même du XVIIe siècle. Ainsi que la plupart de ses contemporains, Molitor admet, comme autant de vérités incontestables, tout ce qu'on débitait alors des sorciers et de leur commerce avec les démons, de leurs assemblées en plein air, de leur pouvoir sur les hommes et sur les animaux domestiques, de la faculté qu'on leur attribuait de faire tomber la foudre et la grêle, de revêtir à leur gré les formes les plus séduisantes comme les plus horribles, etc. A l'appui de ses assertions, il cite la Bible, les poëtes et les romanciers. Un abrégé de ce livre, en français, pourrait être très-amusant. Molitor mourut en 1492. W—s.

MOLLERUS (Jean-Henri), homme d'État hollandais, naquit vers 1753, à La Haye, où son père était président de la haute cour de justice. En 1784, il fut nommé greffier du Conseil-d'État, qui alors était chargé particulièrement de diriger les affaires de la guerre. Il fit ensuite partie de la commission qui, en 1787, fut envoyée à Bois-le-Duc, pour y prendre des informations sur les désordres et le pillage commis dans cette ville, par des militaires. Revenu à La Haye, il continua d'exercer les fonctions de greffier du Conseil-d'État, jusqu'à l'invasion française, en 1793. On lui offrit, à cette époque, la place de secrétaire du Comité qui avait remplacé le Conseil-d'État; mais, peu partisan du nouveau gouvernement, Mollerus refusa. En 1799, il se rendit, avec Van Stralen, au Helder où se trouvait le quartier-général de l'armée anglo-russe, afin de solliciter une intervention qui pût ramener l'ancien ordre de choses. Mais leurs efforts ayant été impuissants, Mollerus crut devoir se rallier au pouvoir établi, et il accepta, en 1802, la place de secrétaire des États-Provinciaux de la Hollande. Nommé, en 1804, membre du conseil des possessions de la république en Asie, il fut confirmé dans cet emploi sous le gouvernement de Schimmelpeninck (*voy.* ce nom, au Suppl.), à qui l'on conféra, en 1805, la dignité de grand-pensionnaire. Ce pouvoir ayant cessé, en 1806, par l'élévation de Louis Bonaparte au trône de Hollande, Mollerus devint membre du Conseil-d'État; peu après ministre de l'intérieur, et enfin ministre des cultes. Il fit ensuite partie de la commission que Napoléon manda à Paris pour délibérer sur le projet qu'il avait formé d'incorporer la Hollande à son empire. D'abord assez mal accueilli parce que Bonaparte connaissait son attachement à l'ancien gouvernement, il fut néanmoins appelé, en 1811, au Corps législatif, par le département des Bouches-de-la-Meuse. Chargé de présenter le budget de cette année, il prononça un discours fort étendu, où il fit un tableau séduisant de l'état des finances de l'empire. Son rapport, qui fut aussitôt converti en loi, essuya de vives critiques en Angleterre, où le journal *The Day* se fit remarquer par une sortie violente contre ce budget et contre celui qui l'avait présenté. Mollerus eut ensuite la direction des ponts-et-chaussées dans les départements hollandais, quoique cette partie lui fût étrangère. Lors du retour de la maison de Nassau, en 1814, il fut appelé au ministère de la guerre, avec le titre de commissaire-général, la direction suprême étant confiée au prince héréditaire d'Orange. Il se démit peu après de ces fonctions pour

entrer au Conseil-d'État, dont il devint vice-président, en 1816. Mollerus mourut à La Haye vers 1830. M—D j.

MOLLET (Joseph), né à Aix, en Provence, le 5 novembre 1758, fut d'abord professeur de physique au collége de l'Oratoire dans cette ville, et passa ensuite, avec la même qualité, à l'école centrale de Lyon, où il enseigna long-temps. Il était rentré dans sa patrie depuis quelques années, lorsqu'il mourut, le 30 janvier 1829. On a de lui: I. *Étude du ciel, ou Connaissance des phénomènes astronomiques mise à la portée de tout le monde*, Paris, 1803, in-8°. II. *Discours sur l'influence des sciences sur le commerce et les arts*, Lyon, 1812, in-8°. III. *Eloge historique de Jean-Emmanuel Gilibert*, Lyon, 1816, in-8°. IV. *Mécanique physique*, ou *Traité expérimental et raisonné du mouvement et de l'équilibre dans les corps solides*, Avignon, 1818, in-8°. V. *Hydraulique physique*, ou *Connaissance des phénomènes que présentent les fluides, soit dans l'état de repos, soit dans celui de mouvement*, Lyon, in-8°. VI. *Cours élémentaire de physique expérimentale*, Lyon et Paris, 1822, in-8°. VII. *Mémoire sur la composition et sur l'action de la pile voltaïque*, Lyon, 1823, in-8°. VIII. *Gnomonique graphique*, ou *Méthode simple et facile pour tracer les cadrans solaires sur toute sorte de plans, en ne faisant usage que de la règle et du compas*, suivie de la *Gnomonique analytique*, Paris, 1827, in-8°. — MOLLET (*Jean-Louis*), négociant de Genève et commis à la chambre de cette ville, né en 1728, et mort en 1779, est auteur de deux ouvrages publiés sous le voile de l'anonyme : I. *Lettre à M. Jean-Jacques Rousseau sur la fête donnée, en* 1761, *à l'occasion de l'exercice prussien introduit à Genève dans la milice bourgeoise*, Genève, 1761, in-8°. II. *Lettres de Sophie à une de ses amies*, Genève, 1779, 2 vol. in-8°. —MOLLET, député à la Convention nationale par le département de l'Ain, vota dans le procès de Louis XVI l'appel au peuple, la détention jusqu'à la paix et le sursis à l'exécution. Après la session conventionnelle, il se retira à Belley, sa patrie, où il mourut en mars 1834. M—D j.

MOLLEVAUT (Étienne), né à Joui en 1745, avocat distingué du parlement de Nancy, fut maire de cette ville en 1790, après les troubles suscités par la révolte de la garnison qui voulait forcer ses chefs à quitter le commandement. Peu de temps après, il fut élu membre du Directoire du département de la Meurthe. Le marquis de Bouillé, dans son rapport, rendit justice aux efforts qu'il avait faits pour maintenir l'ordre. Mollevaut fut appelé au Tribunal de cassation, au mois de mars 1791, et nommé par le département de la Meurthe, en septembre 1792, député à la Convention nationale. Si l'histoire ne cesse de flétrir les régicides, il faut aimer à reconnaître le courage de ceux qui, mêlés à une société si cruelle, osèrent repousser les vœux des méchants. Mollevaut vota pour la détention pendant la guerre et le bannissement à la paix. Il fut ensuite d'avis de l'appel au peuple. On sait qu'il n'y avait pas d'autre moyen de sauver la vie du malheureux prince. Il était au mois de mars 1793, membre de la commission des Douze chargés de l'examen des arrêtés de la commune de Paris; il en devint bientôt le président. Cette commission ayant été supprimée sur le rapport de Barère, Mollevaut fut décrété d'arrestation le

2 juin. Il parvint à s'échapper; mais il fut mis hors la loi le 28 juillet. Caché pendant 22 mois, en Bretagne, chez de la Haye, son collègue, au milieu de tant de fidèles royalistes, il ne sortit de cette prison volontaire qu'après le 9 thermidor. Au mois de mars 1795, il obtint sa réintégration à la Convention, et peu de temps après, en fut nommé secrétaire. Par suite de la réélection des deux tiers conventionnels, il passa au Conseil des Anciens, où il fut successivement élu secrétaire et président; sorti en 1798, il fut réélu au Conseil des Cinq-Cents. Par suite de la révolution du 18 brumaire (9 nov. 1799), il devint membre du nouveau Corps législatif, dont il cessa de faire partie en 1807. Des fonctions législatives il passa aux fonctions universitaires, plus pacifiques et alors plus avantageuses, et il remplit, à la satisfaction générale, la place de proviseur du Lycée de Nancy, où ses compatriotes lui firent un accueil honorable. Il fut ensuite nommé professeur d'histoire à la faculté des Lettres. Au moment des événements de 1814, chargé de complimenter le comte d'Artois, il accepta cette mission avec un plaisir qui annonçait quels avaient été ses véritables sentiments pendant toute sa vie. L'année suivante, quoiqu'il n'y eût plus au barreau aucun de ceux qui avaient été les émules de ses premiers succès, il ne reçut pas moins de ses nouveaux confrères un témoignage d'estime dû à sa haute réputation. Ils l'élurent unanimement pour bâtonnier de l'ordre; mais il ne jouit pas long-temps de cet honneur, étant mort, en 1815, à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Il était président du bureau gratuit de consultation pour les pauvres. Outre un grand nombre de rapports et d'opinions dans nos assemblées législatives et de mémoires judiciaires qui ont été imprimés, on a de Mollevaut un *Discours sur les récompenses prononcé à la distribution des prix du Lycée impérial de Nancy*, 1804, in-8°. Le recueil des mémoires de Mollevaut, que nous avons sous les yeux, montre en lui un jurisconsulte instruit, doué d'un esprit juste et d'un talent ferme. On vit aussi avec un vif intérêt le discours qu'il prononça aux funérailles de son frère, l'abbé Mollevaut, ancien curé de Saint-Vincent et Saint-Fiacre à Nancy, Paris, 1803. On remarque dans ce discours la joie profonde que la conclusion du concordat de 1801 avait produite en Lorraine. M. Charles-Louis Mollevaut, aujourd'hui membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'un de nos poètes les plus renommés, le traducteur de l'Énéide, de beaucoup de poèmes anciens, et l'auteur d'une foule d'ouvrages estimés, est fils d'Étienne Mollevaut, et lui a consacré une notice biographique à la tête de sa traduction de la Vie d'Agricola, Paris, 1822, in-18. A—D.

MOLLIER (LOUIS de) était officier de la musique de la chambre de Louis XIV, et beau-père de Léonard Itier, officier comme lui de la même musique. Mme de Sévigné en fait mention dans une lettre à Mme de Grignan, en date du 5 février 1674; mais elle défigure son nom, en l'écrivant comme celui de l'illustre *Molière*. Ce Louis de Mollier était poète, musicien et danseur dans les ballets du roi. Il avait marié sa fille Marie-Blanche de Mollier, avec Léonard Itier; on voit sa *signature* écrite *de Mollier* dans des actes publics à la paroisse Saint-Eustache à Paris. On doit conclure, de cette signature, que c'est par erreur

que Mme de Sévigné et plusieurs autres l'ont nommé tantôt Molière, tantôt Maullier, etc. On trouve ce Louis de *Mollier* employé au nombre des danseurs dans quelques-uns des ballets qui furent exécutés depuis 1648 jusqu'à 1665, sous les noms de *Mollier* et *de Molière* écrits de la sorte par erreur. Sa fille Marie-Blanche est nommée comme danseuse dans plusieurs des ballets : dans celui du Temps, en 1654; dans celui de la Raillerie, en 1659, etc. Louis de Mollier composa la musique des ballets ci-après, dans quelques-uns desquels Louis XIV dansa : les airs du *Ballet du Temps*, 1654, avec Boesset; des airs chantés dans la fête donnée à la reine Christine de Suède, dans la maison de M. Hesselin, à Essonne, septembre 1656; *les Plaisirs troublés*, ballet, 1657; les airs du ballet d'*Alcidiane*, 1658, avec Boesset et Lully; *Bergers et Bergères*, mascarade, 1660; les airs de la tragédie des *Amours de Jupiter et de Sémelé*, de Boyer, représentée au théâtre du Marais, en 1666; la musique d'*Andromède* attachée au rocher, et délivrée par Persée, espèce de petit opéra chanté chez lui en concert, tous les lundis. Sa fille, qui était femme de Leonard Itier, y chanta le rôle d'Andromède. Il fut aussi chanté au Louvre, par Mme de Thianges, paroles de l'abbé Tallemant. Louis de Mollier mourut le 18 avril 1688, et fut inhumé dans l'église Saint-Eustache. Z.

MOLNAR (Albert), philologue, naquit en 1574, à Szentz, dans la Hongrie, de parents protestants. Il fit ses premières études à Goritz, sous la direction du pasteur de cette ville, Gaspar Caroli, qui l'employait à revoir les épreuves de sa version de la *Bible*, en hongrois. Cette occupation accrut encore son goût pour les travaux philologiques, et, ayant résolu de se perfectionner dans la connaissance des langues, il alla en Allemagne et fréquenta successivement les académies de Wittemberg, Altdorf, Strasbourg et Heidelberg. Ses cours terminés, il fut admis au ministère évangélique et obtint une vocation pour Oppenheim, où il remplit en même temps les fonctions de recteur du gymnase. A la demande de quelques-uns de ses compatriotes, il se chargea de donner une nouvelle édition de la *Bible* hongroise, qu'il augmenta de la traduction des *Psaumes*, en vers, mesurés sur ceux de Marot et de Th. de Bèze, afin qu'ils pussent être chantés sur les airs de Goudimel (*voy.* ce nom, XVIII, 170); de la traduction du *Catéchisme* de Heidelberg et des prières en usage dans les églises de Hongrie. Cette édition fut imprimée à Hanau, en 1608, in-4°; tous les exemplaires ayant été transportés en Hongrie, ils sont très-rares dans les autres parties de l'Europe, et même en Allemagne. Molnar en donna une seconde édition, Oppenheim, 1612, in-8°. Parmi ses autres ouvrages, on distingue : I. *Novæ grammaticæ ungaricæ libri duo*, Hanau, 1610, in-8°, rare. II. *Syllecta scholastica*, Heidelberg, 1621, in-8°. C'est un recueil, devenu très-rare, d'opuscules sur l'éducation des enfants. Freytag a donné la description détaillée de ce volume, dans les *Analecta litteraria*, 606. III. *Dictionnarium ungarico-latinum*, Francfort, 1644, in-8°. Ce lexique a été réimprimé plusieurs fois. L'édition la plus recherchée est celle de Nuremberg, 1708, 2 vol. in-8°, qui contient, de plus que les précédentes, le grec et l'allemand, ajoutés par l'éditeur J. Beer; elle est intitulée : *Dictionnarium quadrilingue latino-hungarico-græco-germanicum*.

On ignore la date de la mort de Molnar; il avait épousé la petite-fille du savant Georges Kruger, ou *Cruciger*.
W—s.

MOLYN (Pierre de), surnommé *le Vieux*, peintre et graveur à l'eau-forte, naquit à Harlem, vers 1600. Il cultiva le paysage avec bcaneoup de succès, et se fit en ce genre une grande réputation. Ce qui distingue ses ouvrages, c'est la transparence des eiels, la légèreté et le vaporeux de ses lointains: les devants, touchés avec vigueur et fermeté, ajoutent à l'effet de l'ensemble et donnent du piquant à ses compositions. Ses figures d'animaux sont exécutées avec esprit et finesse et approchent de la perfection de Van den Velde, qu'il avait pris pour modèle dans sa manière de graver. Les eaux-fortes qu'il a exécutées dans le goût de ce maître, sont très-recherchées et se font remarquer par de beaux effets de clair-obscur. Ce sont *deux suites de quatre beaux paysages, ornées de jolies figures et de fabriques*, l'une in-folio, en travers, et l'autre grand in-4°. Van den Velde a gravé d'après lui *l'Étoile des rois*, bel effet de nuit, in-folio, et *le même sujet* avec des enfauts qui dansent, également in-fol. Les bonnes épreuves en sont très-rares. — Molyn (*Pierre*), surnommé *Tempesta* ou *Tempête*, peintre de Harlem, fils du précédent, naquit en 1637. Son père fut son maître, et lui fit faire de si rapides progrès, que le jeune Molyn était regardé comme un prodige. Le genre de Sneyders le séduisit d'abord, et ses chasses au sanglier, de grandeur naturelle, étaient recherchées à l'égal de celles de cet habile artiste. Il l'aurait même remplacé dans l'estime de amateurs, mais il abandonna cette manière pour peindre des orages, des tempêtes sur mer, des scènes de bergers; et il ornait ses sujets de tout ce qu'il croyait propre à inspirer la terreur ou la pitié. Le désir de voir l'Italie lui fit abandonner sa ville natale; il traversa d'abord la Hollande et la Flandre, observant les ouvrages des meilleurs peintres; il passa ensuite en Italie. Arrivé à Rome, il résolut d'abandonner la religion réformée, pour obtenir des travaux. Sa conversion, jointe à son mérite réel, lui attira en effet la protection du duc de Bracciano; il acquit, en pen de temps, une fortune considérable et il reçut même du pape le titre de chevalier. Il se maria; et, après un séjour de plusieurs années, il se détermina à se rendre à Gênes, où sa réputation lui obtint l'accueil le plus honorable. Il aurait pu jouir du sort le plus heureux, s'il n'était devenu éperdument amoureux d'une dame génoise : il tenta tous les moyens de la séduire; ne pouvant y parvenir, il lui proposa enfin de l'épouser, quoiqu'on n'ignorât pas qu'il fût marié et que sa femme vécût à Rome. Lorsque la dame lui eut représenté l'obstacle qui s'opposait à leur union, il résolut de le surmonter à quelque prix que ce fût. Ayant trouvé un homme pour le seconder, il écrivit à sa femme de venir le rejoindre et de suivre, avec confiance, la personne qui lui remettrait sa lettre. Cette femme, qui aimait son mari, s'empressa d'obéir à ses ordres, mais elle fut assassinée pendant le voyage. Malgré le secret qui avait couvert ce crime, le soupçon se fixa sur Molyn; il fut arrêté, mis en prison, et, après la conviction de son forfait, condamné à être pendu. Mais l'intérêt qu'inspirait son talent, les instances de la noblesse de Gênes et les pressantes démarches du comte de Melia, gouverneur de Milan, engagèrent les juges à adoucir

leur sentence. Il fut seulement condamné à une prison perpétuelle. Le hasard vint l'en délivrer, au bout de seize ans. Lors du bombardement de Gênes par Louis XIV, le doge, craignant l'incendie de la ville, fit ouvrir les prisons; Molyn en profita pour se réfugier à Plaisance. Corrigé par cette sévère leçon, il se livra désormais à la pratique de son art, sans se laisser détourner par les passions qui avaient si cruellement agité sa jeunesse. L'affaire pour laquelle il avait été condamné lui fit donner le nom de *Pierre de Mulieribus*, sous lequel il est également connu. On a remarqué que les tableaux qu'il exécuta dans sa prison, où il ne cessa de se livrer assidûment à la culture de son art, l'emportent pour le goût, la composition et le coloris, sur tous ceux qu'il avait peints précédemment. Il surpassa tous les Italiens dans les scènes de bergeries. Pour parvenir à cette vérité d'imitation qui fait le charme de ses ouvrages, il étudiait constamment tous les phénomènes de la nature. Si un orage se déclarait, il se rendait en pleine campagne pour en copier tous les accidents. Il s'attachait à rendre les masses sombres des nuages éclairés par un dernier rayon du soleil, tandis que de vastes ombres se projettent dans la campagne et ne laissent dans la lumière que les points nécessaires pour donner du relief et de la vigueur aux fabriques, aux différents plans du terrain. C'est à son talent particulier pour rendre ces scènes difficiles, qu'il doit le surnom de *Tempesta* que lui ont donné les Italiens. Il ne négligeait jamais la perspective, et les animaux, qu'il peignait très-bien, étaient toujours disposés convenablement au point de vue. Alexis de' Marchis, Locatelli et Zuccharelli paraissent avoir imité son procédé d'éclairer les objets d'une manière piquante. Molyn, sur la fin de ses jours, s'était établi à Milan, où le comte de Melia, qui l'avait si bien servi lors de son procès, le prit de nouveau sous sa protection. Il mourut dans cette ville en 1701.

P—s.

MOMBRITIUS ou MOMBRIZIO (BOSINO), poète et philologue distingué du XVe siècle, sur lequel on n'a que des renseignements incomplets, naquit en 1424, à Milan, d'une famille patricienne. Il acheva ses études à l'académie de Ferrare, où il donna des preuves de ses heureuses dispositions pour les lettres. D'après un passage de la grammaire grecque de Lascaris, on conjecture qu'en 1461 Mombritius était revêtu de quelque dignité; mais Baillet se trompe en le faisant conseiller au sénat de Milan (*v.* les *Jugements des savants*). L'auteur anonyme d'une *lettre* insérée dans les *Mémoires de Trévoux*, décembre 1763, dit qu'il professa les belles-lettres à Ferrare et à Pavie. Mombritius, forcé de chercher dans ses talents des ressources pour subsister, y donna peut-être quelques leçons de rhétorique; mais son nom ne se trouve pas dans la liste des professeurs de ces deux villes. D'après ce que nous savons de ses travaux, il est probable qu'il s'occupa d'abord de la révision des manuscrits, et que plus tard il devint correcteur dans une imprimerie. En 1481, suivant Sassi (*Histor. Typogr. Mediolan.*, 146), Mombritius fut nommé professeur d'éloquence à l'académie de Milan, où il succédait à Fr. Philelphe; mais Philelphe, comme on le sait (*voy.* ce nom, XXXIV, 50), avait quitté cette ville dès 1474, pour aller à Rome remplir une chaire de philosophie; et il n'est pas probable qu'on ait attendu sept ans avant de lui donner un successeur. Georges

Merula remplaça Mombritius en 1482. On présume que cette date est celle de sa mort. Quelques fragments de *lettres* de Decembrio (*voy.* ce nom, X, 630), publiés par Sassi, montrent l'estime qu'il faisait des talents de Mombritius. On lui doit des éditions des *Summulæ* de Paul de Venise, Milan, 1474 ; de l'ouvrage de Solin : *de Mirabilibus mundi*, Ferrare (1474); des *Scriptores Historiæ Augustæ*, Milan (1475); de la *Chronique* d'Eusèbe, ibid. (même année); et enfin du *Glossaire* de Papias. Toutes ces éditions sont rares et recherchées. Les autres ouvrages imprimés de Mombritius sont : *Hesiodi Theogonia latinis hexametris reddita*, Ferrare, 1474, in-4°, première édition très-rare; elle n'a point été connue de Sassi, qui en cite une sans date, in-4°. Cette version a été réimprimée plusieurs fois à Bâle, dans le XVI[e] siècle, avec les poëmes d'Hésiode. II. *De Dominica Passione libri V* (Milan, vers 1475), pet. in-4°. Ce poëme est en six livres, quoique le frontispice n'en annonce que cinq; il a été réimprimé, Leipzig, 1499, in-4°. Freytag, dans ses *Analecta litteraria*, 607, témoigne le désir d'en voir publier une nouvelle édition; on ignore si ce vœu a été rempli. III. *Sanctuarium, sive Vitæ sanctorum* (Milan, vers 1479), 2 vol. in-fol., ouvrage très-rare. On en trouve la description dans la *lettre anonyme* citée plus haut, ainsi que le passage de la *légende* de saint Nicaise, dont l'omission, qui ne peut être attribuée qu'à l'imprimeur, rend défectueux la plupart des exemplaires. Le cardinal Bellarmin a beaucoup profité du travail de Mombritius, pour la rédaction du *Martyrologe romain*. Les Bollandistes, D. Ruinart, Baillet, Lenglet-Dufresnoy s'accordent à louer l'exactitude qu'il a mise dans son recueil. IV. *Thrænodiæ in funere illustris quondam Domini Galeaz Mariæ Sfortiæ*, Milan, 1504, in-4°. Parmi ses manuscrits conservés à la bibliothèque Ambroisienne, on se contentera de citer une traduction latine de la *Grammaire* de Lascaris, deux *Épithalames*, et un poëme en douze livres, intitulé *Momidos*, etc., parce que Momus en est le principal personnage. Dans ce poëme, l'auteur passe en revue les défauts des femmes ; mais on peut présumer qu'il a conservé quelques ménagements, puisqu'il a dédié son ouvrage à Bonne Sforce, épouse de Galéaz, duc de Milan. Il croyait être le premier qui eût osé traiter un sujet si délicat ; et il s'applaudit de son courage dans ce vers du prologue, publié par Sassi :

Primus ego haud metuens, indico nocentibus arma.

Entre les auteurs indiqués dans le cours de cet article, on peut consulter pour plus de détails Argellati, *Scriptor. Mediolan.*, I, 939, et II, 2007.

W—s.

MOMPER (Josse de), surnommé *Cervrugt*, peintre et graveur à l'eau-forte, naquit à Anvers en 1580. Il devint un des bons paysagistes de son temps. Ses premiers ouvrages sont d'autant plus précieux, que Jean Breughel et David Teniers le père, les ornaient ordinairement de petites figures touchées avec esprit. Il avait d'abord adopté la manière finie de peindre de ses compatriotes; mais, croyant que ce style manquait d'effet, il adopta une exécution plus large, plus expéditive, et, quoique ses ouvrages faits dans cette manière soient à une certaine distance du plus bel effet, ils furent moins goûtés cependant de ses contemporains que ses premiers ouvrages. On lui reproche avec justice d'avoir employé trop sou-

vent les jaunes, et d'avoir la touche monotone. Malgré ces défauts, il n'en est pas moins considéré comme un habile paysagiste. Il était heureux dans le choix de ses sites, riche par l'étendue qu'il donnait à ses compositions, intelligent dans la distribution des lumières, et plein de science dans l'art de dégrader les tons. On connaît de lui *les Quatre saisons* et *les Douze mois de l'année*. Ces derniers ont été gravés par Ad. Collaert, et Jacques Callot les a également reproduits. Momper lui-même a gravé avec esprit plusieurs eaux-fortes, parmi lesquelles on estime surtout un grand paysage entouré de rochers énormes et orné de figures. Cette pièce grand in-folio, gravée à gros traits, est fort rare. P—s.

MONACO *dell' Isole d'Oro* (Il), de l'illustre famille des Cibi ou Cybo (*voy*. ce nom, X, 393), de Gênes, naquit dans cette ville, en 1326, et se fit religieux au monastère de Saint-Honoré, dans les îles d'Hyères, d'où lui est venu son surnom de *moine des îles d'Or*. Dans cette retraite, il se livra sans distraction à l'étude des lettres et des arts, et se rendit célèbre comme religieux, poète, historien et peintre. Le Giotto, à qui l'on doit la renaissance de l'art, avait peint d'une manière supérieure les vignettes dont il était d'usage, à cette époque, d'orner les manuscrits. Notre religieux s'adonna à ce genre de peinture, et y réussit au suprême degré; il cultiva d'autant plus volontiers cet art qu'il était un fort habile calligraphe. Dans les moments qu'il ne consacrait pas à la prière, il se retirait dans une des petites îles voisines, avec quelques compagnons choisis, et s'occupait à dessiner et à peindre les points de vue les plus remarquables, ainsi que les plantes, les fleurs, les fruits, les oiseaux, les insectes, les coquillages et les poissons qu'il rencontrait, et se servait ensuite de ces dessins pour orner les manuscrits qui lui ont mérité sa réputation. Le monastère de Saint-Honoré possédait alors une bibliothèque qui passait pour être une des plus riches et des plus vastes de l'Europe; elle avait été enrichie d'ouvrages précieux dans toutes les sciences et dans toutes les langues, par les comtes de Provence et les rois de Naples. La garde en fut confiée à Cybo. En la mettant en ordre, il y trouva un livre contenant les généalogies, les alliances et les armes de toutes les plus illustres familles de France, d'Aragon, d'Italie et de Provence, ainsi qu'un recueil de vers de plusieurs poètes provençaux, réunis par Ermete, noble provençal qui avait été religieux dans le même couvent, et son prédécesseur dans la conservation de la bibliothèque. Il joignit à ce recueil la vie et les ouvrages de quelques autres poètes de la même contrée, en fit une copie magnifique, sur parchemin, qu'il orna d'excellentes miniatures, et l'offrit à Louis II, père du roi René. Les copies de ce livre se sont multipliées par la suite. Son travail ne se borna pas à rassembler ces ouvrages écrits dans des dialectes différents; versé dans la connaissance de chacun d'eux, il corrigea les erreurs des premiers copistes, et parvint à restituer la véritable leçon de chaque auteur. Nostradamus, dans son Histoire des poètes provençaux, dit que l'on doit au *moine des îles d'Or* l'intelligence des auteurs dont il a recueilli les œuvres. Il composa, en outre, une histoire des hauts faits des rois d'Aragon, comtes de Provence, ainsi qu'un livre de l'Office de la Vierge, orné de pein-

tures excellentes. Il en fit don au roi de Naples, Louis II et à la reine Yolande, son épouse. Ces deux souverains, charmés de ses talents et pleins d'estime pour ses vertus, cherchèrent à l'attirer auprès d'eux ; mais il ne voulut jamais quitter sa retraite. Il y mourut en 1408. P—s.

MONACO (Michel), littérateur, était né à Capoue, vers la fin du XVIe siècle. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu d'un canonicat dans sa ville natale et partagea sa vie entre ses devoirs et la culture des lettres. Admis à l'Académie des *Rapiti*, dans un voyage qu'il fit à Naples, il y lut un *panégyrique* de sa patrie. Cette pièce ne fut imprimée qu'après sa mort, Naples, 1665, in-8°, avec quelques épigrammes et diverses poésies, où l'on trouve de l'imagination et qui sont écrites avec élégance. Mais l'ouvrage qui fait le plus d'honneur à Monaco, c'est son histoire ecclésiastique de Capoue, intitulée : *Sanctuarium capuanum, in quo sacræ res Capuæ, et per occasionem plura ad diversas civitates regni pertinentia et per se curiosâ continentur*, Naples, 1630, in-4°, fig. Ce volume est rare et recherché des amateurs : il faut y joindre un supplément que l'auteur publia en 1637, sous ce titre : *Recognitio Sanctuarii capuani, in qua multa in priori editione desiderata videntur.* W—s.

MONACO (Pierre), habile graveur, naquit, en 1720, à Bellimo. Après avoir visité Rome et les principales villes de l'Italie, il s'établit à Venise où ses talents le firent bientôt connaître d'une manière avantageuse. Il était inspecteur des mosaïques de Saint-Marc, lorsqu'il mourut, vers 1804, dans un âge très-avancé. Outre un assez grand nombre de portraits, on a de cet artiste : *Raccolta di stampe copiate da gli originali*, in-fol. Cette suite des meilleurs tableaux des cabinets de Venise est assez rare : les exemplaires avec la date de 1743 ne contiennent que 55 pl.; ceux de 1763 en contiennent 112. Le même recueil reparut, en 1772, avec un nouveau frontispice. Toutes les publications de cet artiste ne sont pas d'un égal mérite. W—s.

MONACO (Honoré-Gabriel Grimaldi-Matignon, prince de), duc de Valentinois et pair de France, naquit à Paris, en 1773, du prince Honoré-Charles et de Louise d'Aumont. Ayant perdu son père de bonne heure, il lui succéda dans sa petite souveraineté, que les événements de la révolution française vinrent bientôt lui enlever. Après avoir mené une vie errante et obscure pendant toute la période de la république et de l'empire, il dut au prince de Talleyrand et probablement à des concessions obligées, d'être réintégré dans ses droits. Ce diplomate demanda positivement au Congrès de Vienne, en 1815, que Monaco, Rocca-Bruna et Menton fussent rendus à leurs anciens seigneurs, sous la protection du roi de Sardaigne, qui depuis lors y entretient une garnison (*voy.* Grimaldi, LXVI, 110). On raconte que le prince de Monaco, retournant dans ses États, se trouva à Fréjus le jour même du débarquement de l'empereur. Interrogé par celui-ci où il allait, Honoré répondit : « Dans ma principauté. — Et moi dans mon empire, » répliqua Napoléon. Le prince de Monaco, créé pair de France, par Louis XVIII, dès le 4 juin 1814, fut quelques années après élevé, par Ferdinand VII, à la dignité de grand d'Espagne de pre-

mière classe. Quoique célibataire, il trouva ses revenus trop exigus. Pour les augmenter, il mit un impôt sur l'exportation des principaux produits agricoles; céda au roi de Sardaigne la manufacture des tabacs, moyennant une reute annuelle de 40,000 francs, et accorda le monopole des blés à un négociant de Marseille, qui consentit à le lui payer 50,000 francs par an. En outre, il fit exiger, pour le visa des passeports, une rétribution de deux francs, véritable impôt sur les voyageurs qui entrent et sortent de ses États eu moins d'une heure. La qualité de souverain lui donnait le droit de battre monnaie. Malheureusement les sous à son effigie, sous le nom d'Honoré V, ayant traversé les frontières de ses États, se répandirent en France et arrivèrent à Paris, où l'on ne tarda pas à découvrir que leur valeur n'était pas légale. Depuis lors, poursuivis à outrance, ils sont rentrés dans le pays qui les avait fabriqnés et où la défiance des voisins les tient parqués. Au reste, le prince de Monaco fit un usage louable de sa fortune. L'établissement qu'il fonda en Normandie pour l'extirpation de la mendicité, et l'ouvrage qu'il publia à ce sujet en 1840, lui assignent un rang honorable parmi les philanthropes de notre époque. Il mourut à Paris, le 2 octobre 1841. Son frère lui a succédé, sous le nom de Florestan Ier. A—T.

MONCALVO (GUILLAUME CACCIA, surnommé IL), peintre et sculpteur, né à Montabone, en 1568, doit son surnom au long séjour qu'il fit à Moncalvo, dans le Montferrat. Il reçut les premiers principes de son père, peintre peu connu. Doué d'un talent abondant, facile et gracieux, il ne voulut jamais traiter aucun sujet profane. Personne n'a jamais approché davantage du style d'André Sacchi, sur lequel il l'emporte même par la vivacité. Les mouvements de ses figures sont pleins de variété, et, quoiqu'il n'élude aucune des difficultés de son art, il est toujours naturel et gracieux; il se fait remarquer par la puissance du clair-obscur, et peu de teintes lui suffisent pour donner le relief et la vie à tout ce qu'il représente. Parmi les nombreux ouvrages dans lesquels brillent ces diverses qualités, et qui font demander pourquoi cet habile artiste n'est pas plus connu, on peut citer la peinture des chapelles formant les stations du calvaire de Crea, à trois milles de Moncalvo. Il y fit ses premiers essais de la peinture à fresque, genre qui exige tant d'expérience et de promptitude dans l'exécution. En effet, dans la première chapelle, où il représente *la Vierge encore dans l'enfance, consacrée dans le temple du Seigneur*, on aperçoit une main inexpérimentée qui ne sait point encore assortir les teintes, et la chaux, en se séchant, a dévoré les couleurs. Dans la seconde chapelle, où il a peint *les Épousailles de la Vierge*, on voit qu'il a évité sa première erreur : il se perfectionne ainsi de chapelle en chapelle, et dans les dernières qui figurent *le Paradis*, il atteint le comble de son art. La seule chose que ce bel ouvrage laisse à regretter, c'est que le temps ne l'ait point épargné. Moncalvo y a fait preuve du plus grand talent comme peintre; mais celui qu'il y montre comme sculpteur, n'est pas moins frappant. L'édifice est un temple rond, où il a représenté *le Paradis*. Les murs sont couverts de figures peintes mêlées à des statues de saints également peintes; mais avec tant

d'art, et une dégradation de lumière et de perspective si parfaite, qu'au premier coup d'œil tout paraît peint ou tout semble de relief. La perfection de tout l'édifice prouve également que Moncalvo était un architecte distingué, talent, qui, du reste, était à peu près commun à tous les bons artistes de cette époque. La quantité de tableaux qu'il exécuta dans la Lombardie et le Piémont est vraiment incroyable. Les plus beaux sont ceux qu'il fit pour l'église de Saint-Dominique à Chiari, et qui représentent *le miracle de la multiplication des pains* et *la résurrection de Lazare*. Tout, dans ces deux tableaux, semble sorti de la main du Parmesan, et l'on y voit même un degré de plus de *morbidesse*. La disposition des groupes, le paysage, l'expression des figures, tout y est parfait. Mais c'est dans l'église des Mineurs conventuels de Moncalvo qu'il a laissé les preuves les plus insignes de son talent. On y admire surtout un *Saint Georges* prêt à combattre le dragon, et une *Conception de la Vierge*, remarquable par la douceur du coloris, et par la beauté de la figure principale. Il ne faut pas oublier non plus une *Résurrection de Jésus-Christ*, qu'il fit pour la cathédrale d'Asti, où il a imité de la manière la plus heureuse le faire d'André del Sarto, ce qui prouve sans réplique qu'il n'était pas seulement habile dans les sujets gracieux. L'effroi des gardes à l'aspect du prodige qui s'opère devant eux, le désordre où les jette la vue de l'ange, sont rendus avec la plus grande énergie. Bien que la manière de ce peintre tienne tantôt de Léonard de Vinci, tantôt du Corrége, tantôt du Parmesan, quelquefois d'André del Sarto, son style lui est tellement propre qu'on le reconnaît sur-le-champ. Il excellait surtout à peindre les figures d'anges; leurs attitudes sont toujours variées, toujours remplies de grâce. Son coloris est vif: sans être rouge, il entend bien le nu, rien n'y sent l'affectation, et ses compositions toujours simples invitent, comme malgré lui, le spectateur à les regarder. Cet artiste trop peu connu eut deux fils et six filles dont quatre se firent religieuses dans le couvent des Ursulines de Moncalvo, qu'il avait fondé. Il mourut au mois de décembre 1625. Ses deux fils se livrèrent à la peinture, mais avec beaucoup moins de succès. Deux de ses filles, *Ursule-Madeleine* et *Françoise*, cultivèrent cet art avec honneur, et leurs ouvrages sont peu inférieurs à ceux de leur père. Elles l'aidèrent dans plusieurs de ses travaux, et, pour distinguer leurs tableaux des siens, Ursule peignait une fleur aux pieds de ses personnages, et Françoise un oiseau. Un peu plus de faiblesse dans le dessin, moins de vigueur dans le coloris, une touche un peu plus molle sont des signes auxquels on les reconnaît. Les tableaux que l'on doit à elles seules, et qui ornent l'église de Saint-François et celle des Ursulines de Moncalvo, suffisent pour les placer au premier rang des femmes qui ont cultivé la peinture. P—s.

MONCEY, *duc de Conegliano* (Bon-Adrien-Jeannot), maréchal de France, naquit à Besançon, le 31 juillet 1754, fils d'un avocat au parlement de cette ville, qui prit grand soin de son éducation, mais ne put dompter son caractère ardent et indocile. Après avoir terminé des études incomplètes, le jeune Moncey, bravant les préventions alors attachées aux jeunes gens qui s'enrôlaient comme simples soldats, s'engagea dans le régiment de Conti in-

fanterie. La tendresse paternelle ne le laissa pas long-temps dans cette position et il fut dégagé, au bout de six mois, par un sacrifice d'argent; mais il eut à peine passé un an dans sa famille, qu'un nouveau coup de tête lui fit reprendre le chemin de la caserne. Il s'engagea cette fois dans le régiment de Champagne où sa belle taille le fit aussitôt admettre au nombre des grenadiers. Ce fut en cette qualité qu'il fit, en 1773, ce qu'on nomma la campagne des Côtes de Bretagne. Tous ses goûts l'entraînaient irrésistiblement vers les armes, mais cette carrière ne pouvait mener à rien un simple roturier, et Moncey fut encore une fois racheté. Revenu à Besançon, il parut enfin vouloir se conformer aux vues de son père, et se livra pendant quelques mois à l'étude du droit. Mais ce zèle dura peu. Dès la fin de l'année 1774, il était entré dans la gendarmerie de Lunéville, troupe d'élite, où l'on sait que les simples soldats avaient rang de sous-lieutenants, après quatre ans de service. Il passa avec le même grade dans les volontaires de Nassau-Siegen. La révolution étant survenue, il en embrassa la cause, et fut nommé, en 1791, capitaine dans un bataillon d'infanterie légère qui, dès la fin de l'année 1792, fut envoyé à l'armée des Pyrénées. Il devint bientôt chef de bataillon, et s'étant distingué à St-Jean-Pied-de-Port, à la prise de la Montagne de Louis XIV, puis à la défense du camp d'Andaye, il fut promu au grade de maréchal-de-camp et enfin à celui de général de division. Il commanda en cette qualité l'aile gauche de l'armée française, sous Muller, qu'il remplaça, au mois d'août 1794, d'après un décret de la Convention nationale. Dès le 17 octobre suivant, il battit les Espagnols à la Villa-Nova où il fit 2,000 prisonniers et s'empara de cinquante pièces de canon. Cette victoire le rendit maître de toute la Navarre, à l'exception de Pampelune. Dans la campagne suivante, il obtint des succès non moins importants, à Castellane, à Villaréal, à Mondragon, et signa, à Saint-Sébastien, une trève qui fut bientôt suivie du traité de Bâle. Nommé commandant de la division militaire de Bayonne, il y jouit de quelque repos, jusqu'à la révolution du 18 brumaire. Alors, s'étant trouvé dans la capitale, il seconda Bonaparte de tout son pouvoir. On sait que de pareils services ne furent jamais oubliés de celui-ci. Aussitôt après son triomphe, il donna à Moncey le commandement de la division militaire de Lyon. Il l'envoya ensuite commander à l'aile droite de l'armée du Rhin, sur la frontière de Suisse, un corps d'armée qui, débouchant, dans le mois de mai 1800, par les vallées du Tyrol, était destiné à prendre part à l'invasion de la Lombardie, mais ne put arriver qu'après la bataille de Marengo et le traité de paix qui en fut la suite. Il occupa alors la Valteline, et à l'époque de la reprise des hostilités, en 1802, il obtint de nouveaux succès à Monzabano et à Roveredo. Après la paix de Lunéville, il eut encore, pendant quelque temps, un commandement en Lombardie et fut nommé inspecteur-général de la gendarmerie. Ce nouvel emploi l'ayant amené dans la capitale, son crédit auprès du premier consul augmenta beaucoup. Dès-lors il fut chargé de diriger une de ses nombreuses polices, ce qui lui était très-facile par le moyen de la gendarmerie. Il l'accompagna dans son voyage des



Pays-Bas, en 1803, et fut nommé, l'année suivante, maréchal d'empire, grand-officier de la Légion-d'Honneur et duc de Conegliano. Employé en Catalogne, dans la première invasion de l'Espagne, en 1808, il pénétra jusque sous les murs de Valence où il éprouva un échec, et fut forcé de se retirer sur Almanza. Il ne fut pas plus heureux dans son attaque contre Saragosse, défendue par le brave Palafox; et fut bientôt rappelé en France, où Napoléon ne lui confia plus que des commandements de réserve, avec la direction de la gendarmerie, ce qui fut toujours considéré comme l'un des plus grands moyens de son gouvernement. Moncey avait pour cela des pouvoirs très-étendus; il disposait de sommes considérables et il ne rendait compte qu'à l'empereur lui-même. C'était en quelque façon le contrôleur, le surveillant de la police de Fouché et de celle de tous les départements, de tous les préfets, qui le surveillaient à leur tour. Il fut ainsi initié dans les secrets les plus importants, et la confiance que le maître eut en lui dut être absolue. Il le nomma, en 1813, commandant-général de la garde nationale parisienne, et lui dit en partant pour sa campagne d'hiver : *C'est à vous et au courage de la garde nationale que je confie l'impératrice et le roi de Rome....* Moncey répondit à ce témoignage de confiance par des promesses et des protestations de dévouement, auxquelles on ne peut nier qu'il ne soit resté fidèle, autant que les évènements le lui ont permis. Il organisa, avec beaucoup de zèle, la garde nationale de Paris, et quand le jour décisif fut arrivé, au 30 mars 1814, on le vit à la tête des plus braves, sur les hauteurs de Belleville, de Montmartre, dans la plaine de Clichy, donner l'exemple du courage et ne cesser de combattre que quand la capitulation, qui fut préparée et signée par le duc de Raguse, eut forcé tout le monde à déposer les armes. Mais le maréchal Moncey rassembla aux Champs-Élysées les débris de tous les corps, et il se chargea de les conduire lui-même à Fontainebleau pour les mettre sous les ordres de l'empereur. On sait quelles furent bientôt les conséquences de la défection de Marmont, puis la déchéance et l'abdication de Napoléon. Moncey adressa alors (11 avril 1814), au gouvernement provisoire, l'adhésion du corps de la gendarmerie et la sienne. Trois jours après il revint à Paris, se présenta à Monsieur, comte d'Artois, et fut bientôt nommé par le gouvernement royal, chevalier de Saint-Louis, pair de France et continué dans les fonctions d'inspecteur-général de la gendarmerie. Il alla, ainsi que les autres maréchaux qui se trouvaient à Paris, au devant de Louis XVIII, dans les premiers jours du mois de mai, et fut particulièrement distingué par ce prince, qui lui dit les choses les plus flatteuses. Moncey parut dès-lors s'être soumis aux Bourbons avec autant de franchise que de loyauté; mais lorsque Bonaparte revint de l'île d'Elbe, en 1815, il accepta de lui sa nomination à la pairie. Éliminé pour cela de la Chambre haute, après le second retour du roi, il n'y rentra qu'à la grande promotion, dite *fournée* des 60, le 5 mars 1819, par suite de la proposition Barthélemy (*voy.* ce nom, LVII, 241). Lors du procès de Ney, en 1815, Moncey, nommé président de la commission qui devait juger son confrère, eut la mauvaise pensée de résister, et comme les autres maréchaux, de refuser, dans de généreuses intentions, une mission

où il pouvait sauver le maréchal, en le jugeant et en l'acquittant. La lettre qu'il écrivit au roi, à cette occasion, est fort remarquable : « J'ai « cru, lui dit-il, que la même voix « qui avait blâmé les guerres d'Espa- « gne et de Russie, pouvait parler le « langage de la vérité au meilleur des « rois. » Mais ce refus ne put empêcher l'issue d'un procès, que voulait, qu'exigeait une puissance supérieure à celle de Louis XVIII (*voy.* ce nom LXXII, 154). Le duc de Conegliano fut suspendu de ses fonctions de maréchal de France, et il expia pendant plusieurs mois, à la prison de Ham, sa noble résistance. Ce qui prouve que la volonté royale n'avait eu aucune part à la condamnation du malheureux Ney, c'est qu'aussitôt que le mouvement de réaction et d'orage fut passé, le roi se hâta de rendre toute sa faveur à Moncey, et qu'en 1823 il lui confia un des postes les plus importants dans la guerre d'Espagne, celui de commandant du quatrième corps destiné à l'invasion de la Catalogne. Malgré son grand âge, le duc de Conegliano fit encore avec beaucoup d'activité et d'énergie cette mémorable campagne. Revenu dans la capitale, il reçut du roi la grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, et continua à jouir d'une faveur qui ne fit qu'augmenter sous le règne de Charles X. Il se rallia néanmoins sans hésitation au gouvernement créé par la révolution de 1830. Se trouvant, à l'époque de la mort de Jourdan (janvier 1834), doyen des maréchaux de France, il le remplaça dans le gouvernement des Invalides. C'était un emploi qui convenait parfaitement à son esprit d'ordre et de discipline ; mais ce fut en vain qu'il essaya d'y réformer quelques abus dans l'administration. Le ministre de la guerre Maison étant intervenu, le vieux maréchal lui répondit avec une force et une énergie dont on ne le croyait plus capable. Il fallut pour le calmer recourir à l'intervention la plus puissante et la plus élevée. Lors de la solennité funéraire de Napoléon, qui eut lieu dans l'église des Invalides le 15 déc. 1840, Moncey, quoique malade, pouvant à peine se mouvoir, et malgré la rigueur d'un froid excessif, voulut rendre un dernier hommage à son bienfaiteur, à celui qu'il avait servi avec tant de zèle, de loyauté; et il se fit porter dans le chœur, auprès du catafalque. Il vécut encore quelque temps après ce jour solennel, et mourut à l'Hôtel-des-Invalides, le 20 avril 1842. Le maréchal Oudinot lui a succédé. Moncey était un militaire courageux, d'une grande expérience, mais de peu d'instruction et de savoir. Dans ses conversations de Sainte-Hélène, Napoléon a dit *que c'était un honnête homme*. Par une disposition testamentaire, le maréchal Moncey a laissé à la commune de Moncey, où il possédait un château, la somme de douze mille francs, dont il affecta le revenu aux frais de l'instruction primaire. M—d j.

MONCHY. *Voy.* Hocquincourt, LXVII, 225.

MONCIEL (Terrier de), né en 1757, d'une famille distinguée de la Franche-Comté, devint, en 1790, président du département du Jura, et ensuite ministre plénipotentiaire près l'électeur de Mayence. Lorsque Louis XVI résolut de se débarrasser des ministres républicains que le parti de la Gironde l'avait forcé de prendre, pour déclarer la guerre à l'Autriche et renverser le trône à l'aide des mouvements désordonnés que cet état de choses devait faire naître, Monciel

succéda à Roland, le 18 juin 1792. Il était à peine installé lors de la catastrophe du 20 juin, qu'il n'avait pu prévoir, et qu'il lui fut impossible d'empêcher; il fit au moins tout ce qui était en son pouvoir pour rétablir l'ordre, et rappeler le peuple au respect qu'il devait à son roi. Le lendemain de l'événement, il se présenta avec ses collègues à l'Assemblée législative, rendit un compte sommaire de ce qui s'était passé, et termina ainsi : « Le roi a été mis en sûreté, « par quelques citoyens et gardes na- « tionales, contre les attentats qu'au- « raient pu commettre quelques mi- « sérables *qui auraient fait porter un* « *deuil éternel à la France.....* » A ces mots, le ministre fut interrompu par de violents murmures qui ne laissèrent aucun doute sur les intentions des meneurs. Monciel reprit sur le champ avec chaleur : « Je pense « assez bien de mon pays pour croire « que chacun de ses habitants doit « prendre le deuil quand il se com- « met un grand crime. » Il fit ensuite répandre, dans tout le royaume, des proclamations et une infinité d'écrits, dans lesquels cet événement et les suites qu'il devait avoir, furent retracés avec leurs véritables couleurs. Enfin il fit un appel à tous les vrais Français; plusieurs grandes villes y répondirent : mais les députés constitutionnels fléchirent et eurent la faiblesse de faire des concessions à une faction impie, dont ils ne pouvaient attendre que des désordres et des crimes. Ils rendirent aux ennemis du roi le maire et le procureur de la commune, convaincus d'avoir favorisé l'émeute du 20 juin, et qu'on avait seulement suspendus de leurs fonctions. Dès lors les factieux hâtèrent leurs dispositions pour l'anéantissement du trône. Continuellement attaqué dans l'Assemblée, accablé d'outrages, assailli par d'horribles vociférations quand il était forcé d'y paraître, Monciel fut obligé de sortir du ministère. Il était encore dans la capitale à l'époque de la révolution du 10 août; poursuivi le lendemain par les proscripteurs, il crut devoir se réfugier au Jardin des Plantes où, pendant son ministère, il avait fait nommer directeur Bernardin de Saint-Pierre; mais il en fut accueilli très-froidement, et se vit contraint de chercher un autre asile. Il se rendit dans son département, où il eut le bonheur d'échapper aux proscriptions de 1793. Il ne se fit point remarquer jusqu'à l'invasion des alliés en 1814. A cette époque, il fut envoyé, par le conseil-général de son département, pour obtenir des sauve-gardes des souverains alliés. Admis à une audience de l'empereur de Russie, qui était à Troyes, il profita de cette occasion pour faire entendre à ce monarque quelques mots en faveur des Bourbons. L'accueil qu'il reçut fut d'un augure favorable, et Monciel en ayant informé le comte d'Artois, qui se trouvait dans cette contrée, ce prince l'emmena avec lui à Paris, où il l'employa, dans ces premiers moments, avec beaucoup de succès. Mais l'arrivée de M. de Blacas, qui ne voulait, comme l'on sait, partager avec personne le pouvoir et la faveur, obligea bientôt Terrier de Monciel à se retirer. Depuis cette époque, il vécut dans sa terre près de Besançon, et il y mourut dans le mois de septembre 1831. M—d j.

* **MONCOUSU** (Pierre-Augustin), né à Baugé, près Angers, le 26 août 1756, annonça, dès ses premières années, une raison développée par de solides études et unie à une rare

bonté. Ces qualités ne lui firent jamais défaut. Entré comme simple matelot dans la marine, à l'âge de 17 ans, il était parvenu trois ans après, au grade de premier pilote, et fut embarqué, en cette qualité, sur le lougre le *Coureur*, commandé par M. de Rosily cadet, alors lieutenant de vaisseau. Le *Coureur* accompagnait la *Belle-Poule* près de laquelle il combattit, le 17 juin 1778, contre un cutter anglais, infiniment plus fort que lui. Rosily, voyant qu'il ne pouvait entamer l'ennemi, se décida à un abordage que Moncousu exécuta le premier. En 1779, après avoir recouvré la liberté qu'il avait perdue dans ce combat, il passa sur le cutter l'*Expédition*, commandé par M. de Roquefeuil, dont il fut le second dans le combat que soutint ce cutter, le 6 octobre 1779, contre le cutter anglais le *Rambler*, en même temps que la *Surveillante*, commandée par du Couédic, combattait la frégate anglaise le *Québec*. Mécontent de n'avoir pas reçu, à la suite de cette brillante affaire, la récompense que ses compagnons appelaient de leurs vœux, Moncousu quitta la marine militaire pour entrer dans la marine marchande, où il se fit recevoir capitaine, le 18 décembre 1781. Jusqu'en 1793, il commanda constamment des bâtiments du port de Nantes, et il était recherché comme capitaine par tous les négociants et armateurs de cette ville. La même année, il se trouvait à la Pointe-à-Pître, lorsque le drapeau tricolore remplaça le drapeau blanc. Le général Darrot ayant été forcé d'abandonner son commandement, Moncousu prit une part active et intelligente aux mesures arrêtées, dans cette circonstance difficile, pour le maintien de l'ordre, et se concilia l'estime générale de la colonie. Il y était encore quand il reçut, avec la nouvelle de la déclaration de guerre de l'Angleterre, le brevet d'enseigne de vaisseau, signé de Monge. L'intrépidité de Moncousu fixa sur lui l'attention du nouveau gouvernement, et son grade d'enseigne tarda peu à être remplacé par un grade plus élevé. De retour en France, en octobre 1793, il reçut, le 1er juillet 1794, des lettres de nomination provisoire au commandement du vaisseau le *Redoutable*, nomination dans laquelle il fut confirmé, le 23 septembre suivant. Villaret, qui le connaissait, lui accorda une confiance sans bornes. Après quelques sorties partielles et insignifiantes, toute l'escadre appareilla dans les derniers jours de 1794. Contraint par les représentants de sortir avec toutes les forces disponibles, Villaret remontra inutilement que les vents régnants présageaient plus d'un malheur; les représentants crurent que la tempête céderait à leurs ordres, et force fut à l'amiral d'obéir. Mais de graves sinistres justifièrent ses prévisions, et si le *Redoutable* fut moins maltraité que la plupart des autres vaisseaux, il le dut au sang-froid et à l'habileté de Moncousu. Il commandait encore le *Redoutable* dans le combat de Groix, livré le 5 messidor an III (23 juin 1795). Les ordres de l'amiral Villaret furent mal exécutés et la flotte française, ayant à lutter contre des forces supérieures (12 vaisseaux contre 17), fut obligée à la retraite. Si l'amiral Villaret dut faire comparaître devant un conseil de guerre les officiers qui avaient nui au succès du *combat de Groix*, il n'en reconnut que mieux les efforts de ceux qui l'avaient secondé, et particulièrement ceux du capitaine Moncousu, qui, pendant quelques instants, avait seul ré-

sisté à toute la flotte ennemie. Voici ce que l'amiral Villaret lui écrivit à cette occasion : « Je suis chargé, par la « commission de la marine, d'un de« voir qu'il m'est bien doux de rem« plir. J'ai à vous féliciter, mon cher « Moncousu, de la conduite que vous « avez tenue dans l'affaire du 5 mes« sidor, ainsi que votre équipage. Je « serais déjà allé à bord du *Redouta*« *ble* annoncer la satisfaction du « gouvernement, sans ma jambe qui « me retient (un malheureux abor« dage m'a causé une inflammation « à la jambe). Vous jugez aisément « du plaisir que j'éprouve à rendre « justice aux braves. Il me serait bien « agréable de n'avoir à me livrer qu'à « ce sentiment, mais malheureuse« ment l'armée navale n'est pas toute « composée d'hommes comme vous. » A la suite de cette affaire, le bruit courut que Moncousu venait d'être nommé contre-amiral et commandant des armes au port de Lorient; le gouvernement ne sanctionna pas la nomination désirée et demandée par l'opinion publique. Moncousu resta chef de division. Il fit ensuite partie de l'expédition d'Irlande, et, malgré le temps affreux qui dispersa la flotte française, il se rendit au premier mouillage indiqué dans le fond de la baie de Bantry, et se mit en position d'effectuer son débarquement dès qu'il en recevrait l'ordre ; mais ne voyant venir aucun autre vaisseau, et se trouvant sans ordre, il rentra à Brest, le 5 janvier 1797. « Nous al« lons avoir à débrouiller avec les « jurys militaires, écrivait-il le lende« main. Quant à moi, j'ai fait mon « devoir : il n'est pas entré un vais« seau à Brest en plus mauvais état « que le mien, et je me suis trouvé seul « à faire le don Quichotte. » Bruix ayant quitté le ministère pour prendre le commandement de l'armée navale à Brest, Moncousu fut appelé par lui à en faire partie, et passa, le 12 mars 1800, avec son grade de chef de division, sur le vaisseau à trois ponts le *Républicain*, dont il ne prit le commandement qu'après avoir obtenu, de Bruix, l'assurance qu'il n'aurait pas de général à son bord, ce qui lui laissait alors le commandement d'une division. Le 28 octobre de la même année, il fut placé sous les ordres de l'amiral Gantheaume, et monta l'*Indomptable*, vaisseau de 90 canons. Au moment où l'amiral transmettait à Moncousu l'avis du départ, ce dernier perdait sa femme ; et ses quatre enfants en bas-âge se trouvaient sans appui; mais le devoir était là, il obéit sans réclamer. Lorsque l'amiral apprit ce dévouement, il sollicita spontanément, pour un des fils du capitaine, l'entrée au Prytanée militaire, et termina ainsi sa lettre au ministre : « La marine sera flattée de cet « acte de justice, par l'estime et l'ami« tié que tout le corps porte à ce « brave commandant. » Un arrêté du 9 thermidor an VIII (28 juillet 1800), accueillit la demande de Gantheaume. A la sortie de Brest, les amiraux ayant fait des avaries qui ralentirent leur marche, Moncousu rallia la division sous son commandement, et la conduisit au second point de ralliement, où il rencontra les deux vaisseaux amiraux : sa conduite dans cette circonstance, lui valut une lettre de Bonaparte. Le dévouement de Moncousu, en abandonnant sa famille, méritait d'autant plus d'éloges qu'il était dominé par de funestes pressentiments. Une épidémie qui avait réduit son équipage de deux cent cinquante hommes, le délabrement de son vaisseau, tout se réunissait contre lui. Aussi quand il appareilla, le 9

juin 1801, était-il persuadé que l'expédition lui serait fatale. L'événement qu'il prévoyait s'accomplit le 6 juillet 1801, au combat d'Algésiras. Nous ne reproduirons pas tous les détails de ce combat mémorable, où une division française de trois vaisseaux et une frégate, commandés par Linois, lutta avec avantage contre une division anglaise, de six vaisseaux, une frégate et un lougre, sous les ordres de l'amiral Saumaretz. Nous nous bornerons à dire que Moncousu commença le feu, et qu'après un combat acharné qui dura plus de six heures, pendant lesquelles chaque vaisseau français eut à tenir tête successivement à 3 et 4 vaisseaux anglais, le commandant de *l'Indomptable* perdit la vie. Le rapport de Linois au premier consul rendit pleine justice au brave et malheureux Moncousu, mort glorieusement, sur son banc de quart, emporté par un boulet de canon, à l'âge de quarante-quatre ans. Il laissait quatre enfants, dont le plus âgé (celui qui avait été admis au Prytanée), n'avait que six ans. Un arrêté du gouvernement consulaire, du 17 août 1801, accorda à chacun d'eux une pension de 200 francs, qui ne devait être payée au premier que jusqu'au jour de son entrée au Prytanée et aux trois autres jusqu'à l'âge de quatorze ans. Sous l'empire, Monge appela les bienfaits de Napoléon sur les enfants de Moncousu, et ils furent successivement placés dans des colléges, aux frais de l'État.—L'aîné (*Pierre-Augustin*), entra au Lycée Napoléon. Un jour l'empereur, sur le point de partir pour l'Espagne, passait une revue des élèves de ce lycée; il s'arrêta devant l'un d'eux, lequel, avec un sang froid et un air décidé, commandait à ses petits camarades, de se tenir immobiles et alignés. Frappé de l'air martial du jeune commandant, il lui demande comment il s'appelle. Au nom de Moncousu, l'empereur se découvre, et dans quelques phrases brèves, mais dont chacune impressionne vivement l'auditoire, il lui fait une allocution qu'il termine par ces mots : *Enfant, n'oubliez jamais la journée d'Algésiras!* Électrisé par les paroles de Napoléon, qui le nomma immédiatement caporal d'une des compagnies du lycée, Moncousu puisa dans cette circonstance le germe du dévouement dont il fit preuve, plus tard, envers son bienfaiteur. Du lycée Napoléon, il passa à celui de Rennes, et ensuite, sur la demande de sa famille, au lycée de Nantes, dont il fut un des élèves les plus distingués, et d'où il sortit, en 1811, pour entrer à l'école de Marine. Il était enseigne quand, en 1815, à la suite de la bataille de Waterloo, Napoléon s'embarqua à Rochefort. Moncousu, avec quelques jeunes officiers, dévoués comme lui, résolut de le sauver. Voici comment il rendit lui-même compte à sa famille de cette périlleuse entreprise : « Six officiers « du 14e régiment de marine ont « essayé de sauver Napoléon et de le « conduire aux États-Unis. Je me « suis trouvé du nombre : la reconnaissance et l'honneur me le prescrivaient. Le licenciement de ces six « officiers, dont fait partie Pelletier « (de Nantes), est ordonné. » Ainsi se termina la carrière du jeune enseigne; ainsi s'évanouit l'avenir qu'il avait rêvé quand l'empereur lui avait raconté la mort glorieuse de son père. Il partit pour la Guadeloupe où il mourut. M. Mellinet a publié sur Moncousu une notice qui a paru sous ce titre : *Moncousu* (*Extrait inédit de la commune et de la milice de Nantes*), 1841, in-8°. P. L—T.

MONDE. *Voy.* Vandermonde, XLVII, 434.

MONDION (le chevalier de), d'une famille du Haut-Poitou, n'avait que quatorze ans et était dans un collége de Paris, lorsqu'il apprit les succès des Vendéens. Brûlant du désir de se rendre auprès d'eux, il fabriqua un faux passeport, et arriva, par ce moyen, jusqu'à l'armée de la Haute-Vendée. Il fut blessé à la prise de la Chateigneraye, se distingua à la bataille de Chantonnay et à celle de Saint-Fulgent, où il s'opiniâtra à la poursuite des fuyards et reçut une balle à la main. Ayant suivi la grande armée au-delà de la Loire, il assista à la bataille de Savenay, et fit partie du détachement qui se retira dans la forêt du Gâvre, sur le bruit d'un rassemblement de chouans. Voyant qu'ils avaient été trompés, les royalistes, au nombre de 2 à 300, se portèrent sur la Loire et surprirent Ancenis. Ils cherchèrent à passer ensuite le fleuve; mais ils ne le purent pas, parce que les embarcations avaient été retirées sur la rive gauche; dans cette position, les républicains fondirent sur eux et les entourèrent. Quelques royalistes parvinrent à faire une trouée à l'arme blanche, après une perte considérable; mais bientôt, atteints par la cavalerie, ils furent tous faits prisonniers, conduits à Angers et fusillés presque aussitôt. F—t—e.

MONDORY. *Voy.* ce nom à la note 2 de l'article Tristan-l'Hermite, XLVI, 548.

MONESTIER (Benoît), conventionnel, était chanoine de Saint-Pierre, à Clermont, en Auvergne, à l'époque de la révolution. Il en adopta les principes sans réserve; la peur ou le fanatisme révolutionnaire lui fit oublier qu'il était prêtre, et la faction des Jacobins n'eut pas de partisan plus déterminé. Nommé député à la Convention par les clubistes du Puy-de-Dôme, il y garda le silence jusqu'au jugement de Louis XVI, dans lequel il vota pour la mort et contre le sursis. Lors de la question de l'appel au peuple, il s'exprima ainsi : « Comme une grande partie de mes » commettants ont fait passer à la » Convention nationale plusieurs a- » dresses, par lesquelles ils vous ex- » priment qu'ils désirent que vous » jugiez sans appeler au peuple, je » dis *non*. » Après ce procès, Monestier attaqua avec force les Girondins. A l'époque du 31 mai 1793, il s'opposa à ce qu'on lût la réclamation de Vergniaud contre le parti qui venait de le proscrire. Peu de temps après, il fut envoyé avec Pinet aîné, en qualité de représentant du peuple à l'armée des Pyrénées-Occidentales. Il remplit obscurément sa mission, et revint bientôt à Paris. La révolution du 9 thermidor an II (27 juillet 1794), ne changea point son système, et il continua de faire cause commune avec les terroristes, s'opposant à la mise en liberté des détenus pour opinions politiques. Assez timide dans la Convention, il parlait souvent au club des Jacobins, où il avait une grande influence. Le 8 septembre 1794, il appuya, renouvela même, la motion qui avait été faite de remettre en activité la loi des suspects, et de réincarcérer ceux qu'on avait mis en liberté. Monestier présidait ce club lorsque, à l'époque du procès de Carrier, on prit des mesures pour le fermer et disperser les sociétaires. L'alarme était dans le camp; le président, la tête coiffée d'un bonnet rouge, s'agitait sur son fauteuil, disant qu'il était en insurrection ; et il invitait ses frères à en faire autant, à agir en conséquence. Après

avoir vainement défendu Collot-d'Herbois, Mouestier fut lui-même décrété d'arrestation, le 1er juin 1795, « comme accusé de s'être entendu avec un agent des fourrages de l'armée pour dilapider en commun; pour avoir fait verser le sang des citoyens, de concert avec Pinet aîné; enfin pour avoir pris part à la révolte des 1er et 2 prairial contre la Convention. » Il fut compris dans l'amnistie lors de l'établissement de la constitution de 1795, et nommé président du tribunal criminel du Puy-de-Dôme, à Clermont, puis président du tribunal de première instance à Issoire, place qu'il occupait encore en 1815. En 1816, il dut sortir de France comme régicide, et mourut peu après dans l'exil. — MONESTIER *(Pierre-Laurent)*, né à Séverac, le 25 sept. 1755, était homme de loi à Moissac, lorsqu'il fut député, par le département de la Lozère, à l'Assemblée législative. Dans la séance du 8 juillet 1792, il dénonça Mallet-Dupan (*voy.* ce nom, XXVI, 376), comme prêchant, dans le *Mercure de France*, l'avilissement du pouvoir législatif, et sollicita contre lui un décret d'accusation. Réélu à la Convention nationale, il y vota la mort de Louis XVI, mais en demandant que cette peine ne fût appliquée qu'à la paix. Après la session, il fut employé dans son département, en qualité de commissaire du Directoire. B—U.

MONFRABEUF (Louis de), né le 30 avril 1724, à Thénorgues, près Buzaucy, servit d'abord dans les gardes-du-corps, et se trouva, en 1745, à la bataille de Fontenoy. Après 18 ans de services, il prit sa retraite et voulut devenir auteur; mais, n'ayant point fait d'études préliminaires, dépourvu d'ailleurs du génie propre à y suppléer, il dut nécessairement échouer dans son entreprise. Tourmenté du désir d'acquérir de la célébrité, il se forma une bibliothèque, et lia une correspondance avec d'Alembert et plusieurs autres hommes de lettres. Abusant de sa crédulité, ceux-ci lui adressèrent des éloges qui n'étaient au fond que de véritables mystifications, et qui, malgré les conseils de ses amis, le firent persister à publier les fruits de son imagination désordonnée. Morale, religion, philosophie, éducation, économie publique et rurale, il embrassa tout, il disserta sur tout, employant, jour et nuit, un copiste à écrire sous sa dictée tout ce qui lui passait par la tête. Seigneur des Petites-Armoises, avant 1789, il renonça paisiblement à son fief lors de l'abolition des titres et priviléges, et vécut sur le pied de l'égalité avec ses anciens vassaux, qui lui en surent bon gré, et ne diminuèrent rien du respect qu'ils lui portaient. Il existe deux de ses portraits, au bas desquels on voit les initiales R. D. R. D. J. signifiant : *Représentant du Roi des Juifs*. Il prenait ce titre singulier, paraissait très-flatté qu'on le lui décernât; et, lorsqu'on l'interpellait de prouver sa mission par des miracles, il répondait : « Par mes définitions, je fais entendre et comprendre tous les mystères de la vraie religion, ainsi que les merveilles de la nature, sans les secours ni les leçons d'aucun homme; c'est donc Dieu qui parle par ma bouche : quelle différence y a-t-il donc entre mes définitions et le miracle que Jésus-Christ opéra sur les apôtres, en leur accordant la faculté d'entendre et de parler toutes sortes de langues ? A raison de quoi, et comme son fidèle écho, je me suis nommé *Monfrabeuf de*

« Thénorgues, *le représentant du Roi* « *des Juifs, en tant qu'homme* » Cet original était au reste fort doux, plein de candeur, de droiture, et facile dans le commerce ordinaire de la vie. Il mourut à la Motte-Guéry, près Chesne-le-Populeux, le 14 juillet 1792. Voici la liste de quelques-unes de ses élucubrations : I. *Les lois du sage, par celui qui n'adore que lui, avec le catéchisme*, Bouillon, 1783, in-8°. II. *L'homme réintégré dans le bon esprit*, Bouillon, 1784, in-12. III. *Dialogue entre Pierre-le-Noir et Marie Leblanc*, Bouillon, 1785, in-12. IV. *Réponse à la critique d'une lettre anonyme*, Bouillon, 1786, in-12. V. *Les phases de la nature*, Bouillon, 1786. VI. *Catéchisme historique*, Bouillon, 1787, in-12. VII. *Le chemin du ciel par la fortune*, Bouillon, 1788, in-12. VIII. *Coup-d'œil de mes ouvrages bien clair, en voyant les trois conversations suivantes*, Bouillon, 1788, in-12, 3ᵉ édition. Ces conversations sont avec une marquise, un homme de lettres et un prêtre. Suivent : 1° *Mémoire afin d'obtenir justice à la Cour souveraine*; 2° *Réflexions sur l'éducation*; 3° *Sur le discours préliminaire du Journal général de France, du mardi 3 janvier 1766*; 4° *l'Homme de bonne foi, 3ᵉ édition*; 5° *l'Homme qui influe sur tous par l'impression de Dieu*; 6° *Définition de l'homme*; 7° *Éducation des ordres splendides*, et divers autres ouvrages frappés de mort en naissant.

P. L—T.

MONGELLAZ (Mᵐᵉ Fanny), née à Chambéry en 1798, était nièce de l'abbé Burnier-Fontanel, doyen de la faculté de théologie de Paris, ainsi que du célèbre Berthollet, dont elle fut l'héritière. Dès son enfance, Mˡˡᵉ Burnier se fit remarquer par un grand amour pour l'étude, par une exaltation d'idées et de sentiments qui contrastait avec son organisation délicate. Placée fort jeune dans la meilleure pension de Genève, elle attesta par de brillants succès la rare précocité de son esprit. Vivement attachée à un frère dont elle recevait à son tour les plus tendres soins, elle eût voulu lui consacrer son existence tout entière. Cependant Mˡˡᵉ Burnier épousa le docteur Mongellaz, et elle fit avec lui le voyage de Paris, dans le but d'y soigner sa santé et d'y recueillir la succession de son oncle. Ce fut pendant son séjour dans cette capitale qu'elle fit imprimer son *Influence des femmes*, ouvrage fort remarquable et surtout empreint des meilleurs sentiments. Mᵐᵉ Mongellaz ne fut pas une mère ordinaire, mais exaltée, qui eut l'art de multiplier et de savourer à la fois toutes les délices et toutes les peines de la maternité. Ces peines dont elle ne put modérer l'amertume pendant une cruelle maladie de sa fille unique, la conduisirent rapidement à sa fin. Retournée dans son pays, elle y mourut le 30 juin 1830. On a de Mᵐᵉ Mongellaz : I. *Louis XVIII et Napoléon dans les Champs-Élysées*, Paris, 1825, in-8°. II. *De l'Influence des femmes sur les mœurs et les destinées des nations*, etc., *et de l'Influence des mœurs sur le bonheur de la vie*, Paris, 1828, 2 vol. in-8°. M. Charles Nodier a fait un grand éloge de cet ouvrage dans le *Journal des Débats* du 19 octobre 1830. Mᵐᵉ Mongellaz a laissé inédits : 1° Une *Vie de saint François de Sales*; 2° un roman intitulé : *Pierre, comte de Savoie*, dans lequel elle se proposait de peindre, à la manière de Walter Scott, les mœurs et les coutumes de son pays.

M—D j.

MONGEZ (Antoine), archéologue, dit *l'Aîné*, afin de le distinguer

de son frère *Jean-André* (*v.* XXIX, 372), qui périt avec La Pérouse, naquit à Lyon en 1747. Entré fort jeune dans la congrégation de Sainte-Geneviève, à Paris, il se distingua par de rapides progrès et obtint la garde du cabinet d'antiques possédé par les religieux de son ordre. Ce fut là qu'il prit du goût pour la science archéologique, à laquelle il a consacré presque toute sa vie. Plusieurs Mémoires qu'il publia successivement lui firent beaucoup d'honneur et lui valurent d'être nommé, en 1785, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Lorsque la révolution éclata, Mongez s'en montra un des plus dévoués partisans; il se lia d'abord avec les Girondins, notamment avec Clavière, puis avec David, Monge et Marat. Il renonça alors à ses fonctions ecclésiastiques, et épousa Mlle Angélique Levol, peintre d'un talent distingué. Clavière, ayant été appelé au ministère des finances en décembre 1791, renouvela la commission administrative des monnaies, et y fit entrer en mai 1792, le chimiste Berthollet, le géomètre Lagrange et Mongez. Il s'occupa d'un projet de refonte des monnaies; mais, ayant été révoqué le 12 juin 1792, ce ne fut qu'après son retour au ministère, le 11 août suivant, qu'il y donna suite. Quelques membres du comité des finances de l'assemblée consultèrent sur ce projet Angot des Rotours (père de l'amiral de ce nom), qui, en sa qualité d'ancien premier commis des finances chargé spécialement des monnaies, avait une longue et profonde expérience dans cette partie. Angot des Rotours démontra que le projet de Clavière serait très-nuisible aux finances et ne tendait qu'à enrichir ceux qui seraient chargés de le mettre à exécution. Le projet fut donc ajourné; mais le côté dit *de la Montagne* s'empara des arguments d'Angot, lors de ses attaques contre la Gironde, et de la mise en accusation de Clavière. Il paraît que, dans la commission des monnaies, Mongez s'était déclaré pour le plan de refonte formé par ce ministre. Aussi, quand les Girondins succombèrent, il redoubla de ferveur révolutionnaire et se rapprocha de David, même de Marat. Après la mort de ce tribun, il fit faire par sa femme des copies du tableau de David, et en fit hommage au comité révolutionnaire de sa section et à d'autres établissements publics. On lui a reproché d'ailleurs ses procédés vexatoires envers d'anciens membres de la commission des monnaies, ou d'anciens employés de cette administration. Il publia dans le *Moniteur* plusieurs articles, dans lesquels il démontrait l'utilité des réformes adoptées pour les poids, les mesures et les monnaies. En 1799 il entra au Tribunat, mais il n'y resta que peu de temps. En 1804, il remplaça Dibarrat dans l'administration des monnaies. Après la restauration, Mongez, qui appartenait à l'Institut depuis sa formation, fut éliminé lors du remaniement de ce corps sous le ministère Vaublanc; mais il fut, en 1818, réélu à l'unanimité en remplacement de Dupont de Nemours. Destitué en 1827 de l'emploi d'administrateur des monnaies, il ne fut réintégré qu'après la révolution de 1830. Mongez mourut à Paris le 30 juillet 1835. On a de lui: I. *Histoire de la reine Marguerite de Valois, première femme de Henri IV*, Paris, 1777, in-8°. II. *Mémoires sur différents sujets de littérature*, Paris, 1780, in-8°. III. *Mémoires sur les cygnes qui chantent*, Paris, 1783, in-8°. IV. *Dissertation sur les noms et attributs des divinités infernales*, cou-

ronnée par l'Académie des Inscriptions en 1783. V. *Dictionnaire d'antiquités, mythologie, diplomatique des chartes, et chronologie*, Paris, 1786-1794, 5 vol. in-4°. Les planches avec leurs explications n'ont été publiées qu'en 1824, Paris, 3 vol. in-4°. Ce dictionnaire fait partie de *l'Encyclopédie méthodique*. VI. *Algèbre*, Paris, 1789, 3 vol. in-18. VII. *Arithmétique*, Paris, 1789, 2 vol. in-18. Ces deux derniers ouvrages font partie d'une *Bibliothèque choisie des dames*. VIII. *Vie privée du cardinal Dubois*, sans nom d'auteur, Londres, 1789, in-8°. IX. *Considérations générales sur les monnaies*, Paris, an IV (1796), in-8°. X. *Réflexions sur l'abus de quelques figures allégoriques employées en peinture et en sculpture*, Paris, 1800, in-8°. XI. *Iconographie romaine*, Paris, 1812-1829, 3 vol. in-4°, avec un atlas et des planches. Le premier volume est de Visconti, dont Mongez fut le continuateur. Il fut aidé dans ce travail par le garde des archives des affaires étrangères d'Hauterive, qui était son ami. Outre les ouvrages que nous venons de citer, il est auteur des explications de la *Galerie de Florence*, et d'un grand nombre de dissertations, insérées dans différents journaux ou recueils. La plupart sont relatives à l'archéologie, et se trouvent dans les *Mémoires de l'Institut*. G—R—D.

MONI (DOMINIQUE), peintre, naquit à Ferrare, en 1550, d'une famille illustre qui s'est éteinte à la fin du XVII° siècle, dans la personne d'un médecin. D'un esprit indépendant et d'une imagination ardente, signes ordinaires d'une grande capacite, mais dévot jusqu'au scrupule, il crut ne pouvoir trouver de salut que dans la vie religieuse, et il se fit chartreux. Ayant réfléchi dans la solitude à la démarche précipitée qu'il venait de faire, il quitta l'habit avant d'avoir prononcé ses vœux, et retourna dans le monde, où il prit l'habit ecclésiastique. Il se repentit encore de cette résolution, et devenu éperdument amoureux d'une jeune personne, il renonça entièrement à l'église et se maria. Il résolut alors d'étudier la philosophie comme un moyen de subvenir à ses besoins; mais, trompé dans son attente, il l'abandonna pour la médecine. Cette science ne remplit point encore ses espérances, et, comme il le disait lui-même, il s'aperçut qu'il avait passé de l'étude d'une vérité nue et pauvre à celle d'une imposture riche et partiale, où le hasard a plus de part que l'étude et le travail; il reconnut la vérité de cet axiôme d'Hippocrate : *Il faut qu'un médecin soit riche*. Il se tourna donc vers l'étude des lois; mais toujours destiné à voir ses espérances s'évanouir à mesure qu'il les embrassait, il ne put réussir dans cette nouvelle carrière. Étant entré un jour dans l'atelier de Joseph Mazzuoli, surnommé *il Bastarolo*, la vue de ses ouvrages lui inspira le désir de cultiver la peinture, et s'abandonnant à l'étude de cet art avec le feu et la vivacité qui le guidaient dans tous ses projets, il profita tellement des leçons de son maître, qu'en peu de temps il devint un peintre dont la manière franche et hardie rivalisait avec celle du Tintoret. Il entreprit alors un nombre infini d'ouvrages importants, et ne craignit pas de les mettre en regard avec ceux des artistes les plus renommés. On les admira comme un prodige de l'art. Ils brillaient par la beauté et la vigueur du coloris. Ses fresques, ainsi que ses tableaux à l'huile, se distinguent par les teintes les plus difficiles; le dessin en est plein de

franchise, et l'invention de richesse. On y reconnaît un artiste instruit qui s'est toujours rendu compte du sujet qu'il veut traiter et qui sait l'expliquer clairement au spectateur. Moni acquit une telle réputation que jamais peintre ne fut chargé de travaux plus considérables. Il serait trop long de mentionner tous les tableaux qu'il a laissés dans les églises de Ferrare, des États romains et dans le reste de l'Italie. Son exécution était si rapide et si sûre, que peu de jours lui suffisaient pour concevoir, disposer et terminer un tableau, quelque vaste et compliqué qu'en fût le sujet. Il avait cinquante ans lorsque son épouse mourut : il en conçut un tel chagrin, que pendant plusieurs jours il resta enfermé dans sa chambre, ne voulant voir personne et plongé dans une espèce de stupidité qui peu à peu se changea en fureur. Il sortit de chez lui armé d'une épée, et en tournant le coin d'une rue, il fut heurté par un abbé de la suite du cardinal Aldobrandini, premier légat du pape à Ferrare. Cette ville venait d'être réunie aux États de l'Église, et le peuple souffrait impatiemment le joug de son nouveau maître. Moni s'arrête au choc de l'abbé, et, d'une voix altérée par la colère : « Homme incivil « et sans égards, lui dit-il, ne sais-tu « pas que tu es dans Ferrare, où les « rues sont assez larges pour que les « bergers puissent y conduire leurs « troupeaux, sans gêner les passants? » L'abbé, piqué de ce propos, le menace d'un soufflet; Moni, hors de lui, tire son épée et la plonge dans le sein de l'abbé, qui tombe expirant. Il se sauve aussitôt à Modène, où le duc César, son protecteur, lui accorda un asile. Il se remit alors à ses travaux de peinture et se rendit ensuite à Parme, où le prince l'avait appelé ; il y exécuta un grand nombre d'ouvrages, et y mourut en 1602. Pendant son séjour à Ferrare, Moni avait formé une école, d'où sont sortis des artistes renommés, tels que Jacques Bambini, Jules Cromer, etc. César Citadella, dans son Catalogue des peintres et sculpteurs ferrarais, publié à Ferrare, en 1782, 4 vol. in-8°, a inséré une vie de Moni, à laquelle il joint la liste de tous les ouvrages de cet artiste. P—s.

MONICART (Jean-Baptiste de), trésorier de France, à Metz, fut mis à la Bastille, en 1710, sur le soupçon qu'il entretenait une correspondance avec les généraux allemands, et n'en sortit qu'en 1714, à la paix générale. Son innocence ayant été reconnue, on le réintégra dans ses fonctions; et, en 1717, il fut nommé l'un des directeurs de la banque de Law (*voy.* ce nom, XXIII, 469). Pour adoucir l'ennui de sa captivité, Monicart avait décrit en vers, ou plutôt, comme il en convient lui-même, en prose rimée, les tableaux, les statues et les autres objets d'art qui décorent le château et les jardins de Versailles; et sa mémoire l'avait si bien servi que, sans autre secours, il avait rempli de descriptions douze cahiers, qui contenaient environ six mille vers chacun. Ne pouvant pas faire à lui seul les frais de l'impression de cet ouvrage et des estampes en grand nombre, dont il se proposait de l'enrichir, il eut recours à la voie, alors toute nouvelle, des souscriptions, et prit l'engagement de le livrer, en 9 volumes, in-8°, avec 450 planches. Mais réfléchissant que ce format n'était pas commode, à raison des estampes, il adopta l'in-4°; au lieu de 450 pl., il en promit 500, dont les cinquante dernières représenteraient les morceaux que Louis XIV n'avait

jamais voulu permettre de dessiner. Il annonça que, pour rendre l'ouvrage d'une utilité plus générale, le texte serait accompagné d'une version latine, par l'abbé Romain Letestu, de Rouen, maître ès-arts à l'Université de Paris. Le premier volume parut enfin sous ce titre un peu fastueux : *Versailles immortalisé par les merveilles parlantes des bâtiments, jardins, bosquets*, etc., 1720, in-8°. Le second, dont la publication fut retardée par les graveurs, ne parut que l'année suivante. Monicart mourut en 1722, pendant l'impression du troisième volume, qui n'a jamais été terminée, bien que Struvius en parle (*Biblioth. histor.*, 996), comme s'il l'avait sous les yeux. Les souscripteurs poursuivirent la veuve de Monicart pour l'obliger à tenir les engagements de son mari, ou leur restituer les sommes qu'ils avaient avancées. Mais on ignore si les tribunaux furent saisis réellement de l'affaire, et par conséquent s'il est intervenu quelque décision à cet égard. Voy. le *Journal de Verdun*, juillet 1724. Les deux volumes de *Versailles immortalisé* sont encore recherchés des curieux, parce que les estampes sont, en général, très-bien exécutées. Il y en a plusieurs du fameux Audran. W—s.

MONIER (Jean-Humbert), né à Belley, en mai 1786, embrassa la carrière du barreau et se fit recevoir avocat. Après avoir passé par tous les degrés de la hiérarchie judiciaire, il était avocat-général à la Cour royale de Lyon à l'époque de sa mort, le 11 avril 1826. Outre quelques mémoires pour des causes dont il avait été chargé, étant avocat, et quelques articles de politique et de littérature, insérés dans *la Quotidienne* ou dans les journaux de Lyon, on doit à Monier : I. *Considérations sur les bases fondamentales du nouveau projet de constitution*, Lyon, 1814, in-8°. II. *Discours prononcé à la rentrée de la Cour royale de Lyon, le 14 novembre 1821*, Lyon, 1821, in-8°. III. *Essai sur Blaise Pascal*, Paris, 1822, in-8°. On lui attribue la rédaction d'un *Mémoire pour la ville de Belley, où sont exposés les droits de cette ville à la résidence de l'évêque de Belley, et où sont combattus les prétextes mis en avant par les habitans de Bourg-en-Bresse, pour faire transférer cette résidence dans leur ville*, Lyon, in-8°. Monier avait lu au cercle littéraire de Lyon, dont il était membre, des *Réflexions sur la mélancolie*, un *Mémoire sur le poète Ausone*, un *Dialogue* (entre l'auteur et un membre de la Chambre des Députés), *sur les les embellissements faits à la capitale, sous Napoléon*. Sa traduction en vers du *Pervigilium Veneris* a été insérée au tome III, page 498, des *Archives historiques et statistiques du département du Rhône*. M—d j.

MONNEL (Simon-Edme), conventionnel, né à Weissembourg, en 1748, était à l'époque de la révolution, curé de Valdelancourt, dans le diocèse de Langres. Nommé, en 1789, député aux États-Généraux, par le clergé du bailliage de Chaumont en Bassigny, il vota constamment avec le côté gauche, et prêta serment à la constitution civile du clergé. Ayant été ensuite élu, par le département de la Haute-Marne, à la Convention nationale, il vota la mort de Louis XVI, avec appel, mais sans sursis. Monnel ne parut que rarement à la tribune, et pour des objets d'intérêt secondaire. Le 22 août 1794, il éleva la voix au sujet de la pétition d'un individu qui prétendait avoir été arrêté sur de fausses dénonciations : « Beaucoup

« de détenus, dit-il, injustement persécutés, réclament des indemnités; « la justice veut que vous en accordiez à quelques-uns. Ainsi je demande que le comité de secours « propose des mesures générales. Il « en est une que je vous propose, « c'est de décréter que les dénonciateurs et les comités révolutionnaires soient tenus de payer ces indemnités? » Ces paroles, qui, prononcées quelques mois plus tôt, auraient pu attirer sur l'orateur un orage terrible, furent vivement applaudies, et l'Assemblée chargea le comité de secours de faire promptement un rapport sur la demande du pétitionnaire. Dans la séance du 2 fructidor an III (19 août 1795), il fit décréter que les cinq députés détenus en Autriche seraient de droit membres du Corps législatif. « Ils ont été pris, dit-il, par les ennemis comme représentants du peuple; ils doivent sortir de leurs fers, revêtus du même caractère. » Après la session conventionnelle, Monnel devint commissaire du Directoire exécutif près d'une administration départementale, mais il cessa d'être employé en 1800. Il vivait dans la retraite, lorsqu'il fut atteint par la loi du 12 janv. 1816, qui bannit les régicides. Il se retira alors à Constance, où il reprit ses fonctions ecclésiastiques, et passa les dernières années de sa vie à pleurer amèrement sa conduite passée. Il dépensait en bonnes œuvres la pension que madame la duchesse d'Angoulême, touchée de ses nouveaux sentiments, lui faisait remettre chaque année. Monnel mourut dans les premiers jours de novembre 1822, après avoir fait la rétractation suivante : « Le soussigné, S.-E. Monnel, prêtre et ci-devant curé de Valdelancourt, diocèse de Langres, actuellement à Constance, déclare qu'il rétracte tout ce qu'il peut avoir fait et manifesté, soit d'une manière publique ou particulière, de contraire à la religion catholique, apostolique et romaine, dans le sein de laquelle il veut mourir; priant surtout ses anciens paroissiens de lui pardonner les scandales dont il peut s'être rendu coupable; qu'il témoigne, en outre, la plus vive douleur et le plus sincère repentir d'avoir voté la mort de son roi Louis XVI: qu'il prie humblement le Dieu qui est plein de bonté de le traiter, non selon sa justice, mais selon ses miséricordes qui sont infinies, en qui il met toute sa confiance. La présente rétractation faite et remise entre les mains de M. Wichl, préfet du collége de Constance, ce jour 29 oct. 1822. » A—v.

MONNERON (Augustin), député de Paris, à l'Assemblée législative, prit part, le 22 octobre 1791, à la discussion relative aux prêtres *perturbateurs*, réclama leur punition individuelle, et demanda la prompte organisation des écoles primaires. En janvier 1792, il proposa de déclarer qu'il n'y avait lieu à délibérer sur les moyens d'empêcher les accaparements de sucre. Ayant donné sa démission au mois de mars de la même année, il fut remplacé par Kersaint. Devenu, en 1798, directeur-général de la caisse des comptes courants, il disparut tout à coup en laissant un grand nombre de ses billets en circulation. Cette affaire ayant été portée au tribunal criminel de la Seine, Monneron y fut acquitté dans le courant de mai. On s'épuisa en conjectures sur les causes de cet événement; et quelques personnes crurent les trouver dans la liaison de Monneron avec le directeur Barras. Pendant l'Assemblée constituante, les

frères Monneron obtinrent la permission de frapper sous leur nom des pièces de deux sous et de cinq sous en cuivre. Ils en firent une émission considérable ; mais cette monnaie donna lieu à beaucoup de friponneries à cause de son volume, et l'on jeta dans le public une grande quantité de pièces fausses, qui n'étaient que recouvertes d'une feuille de cuivre. Il mourut vers 1801. — MONNERON (*Louis*), frère du précédent, député des colonies françaises des Indes-Orientales, fut admis, en 1790, à l'Assemblée constituante, en cette qualité, et publia, en 1791, un mémoire intitulé : *Opinion sur le projet d'établissement d'un acte de navigation en France*, in-8°. Monneron y démontrait la nécessité de maintenir nos établissements dans l'Inde. Le 11 mai, il demanda le rejet du projet qui donnait aux colons l'initiative des lois sur le régime intérieur des colonies, et consacrait la dépendance des hommes de couleur ; et il présenta l'opinion des colonies orientales comme contraires à ce projet. Dans le courant de juillet, il publia des observations sur la législation coloniale. En 1798, ayant été soupçonné de complicité avec son frère Augustin, lors de sa disparition, il fut arrêté, et mis en liberté peu de temps après. Il mourut dans les premières années de ce siècle. M—D j.

MONNET (Le baron LOUIS-CLAUDE), général français, né à Mougon, près Niort, (département des Deux-Sèvres), le 1er février 1766, entra au service dans l'infanterie en 1793, et fit ses premières armes dans la Vendée en qualité de capitaine d'une compagnie franche des Deux-Sèvres. Il se distingua, en l'an IV (1795), au combat de Ingue, et arrêta Charette dans la forêt de Grallard. Employé à l'armée du Rhin, en qualité de commandant de la 31e demi-brigade, il fit la campagne de l'an VI (1797), et prit d'assaut la ville de Sion, dans le haut Valais. A la bataille de Bussolingo, livrée le 26 mars 1799, il coupa la retraite à l'ennemi, et lui enleva 3,000 hommes. Le sang-froid et l'intelligence qu'il montra dans cette journée, où il combattit presque toujours sous le feu de l'ennemi, lui valurent le grade de général de brigade, sur le champ de bataille. Commandant de la citadelle de Mantoue, il se fit remarquer par sa défense pendant le siége de cette place. Rappelé à Paris, il fut employé à l'armée de Hollande. Il y obtint, en 1800, le commandement supérieur de l'île de Walcheren et de Flessingue, fut nommé général de division, le 19 août 1803; commandant de la Légion-d'Honneur, le 14 juin 1804, et chargé, au commencement de 1809, de mettre Flessingue à l'abri de toute entreprise de la part de l'Angleterre, qui faisait à cette époque les préparatifs d'un armement considérable, qu'on prévoyait être destiné contre la Hollande. En effet, le 30 juillet, dix-huit mille Anglais effectuèrent un débarquement entre le fort de Haak et le Polder, et prirent aussitôt position devant Flessingue. Le général Monnet s'y défendit quelque temps, avec un succès balancé ; mais, ayant à lutter contre des forces quadruples des siennes, il capitula le 15 août, et se rendit prisonnier avec sa garnison. Bonaparte, furieux, ordonna la réunion d'un conseil de guerre, qui condamna à mort, par contumace, le général Monnet, comme coupable de lâcheté ou de trahison. L'opinion publique apprécia, avec plus de justice, la conduite du con-

damné, qui, rentré en France après la première restauration, en 1814, fut réintégré par le roi dans son honneur et dans son grade, et créé chevalier de Saint-Louis le 13 août 1814. Pendant les Cent-Jours, Bonaparte le fit rayer du tableau de l'armée. Rétabli, par ordonnance du roi, du mois d'août 1815, il fut maintenu au nombre des lieutenants-généraux en activité, jusqu'à sa mort, arrivée à Paris, le 8 juin 1819. — Un autre Monnet, aussi général, né dans le midi de la France, vers 1740, était entré, fort jeune, comme simple soldat dans le régiment de Bretagne. Aussi distingué par ses talents que par son courage, il était devenu adjudant-sous-officier, ce qui était autrefois la preuve d'un vrai mérite. Nommé capitaine, puis chef de bataillon, dans les premières années de la révolution, il fut chef de brigade ou colonel, en 1794. Il fit en cette qualité, avec une grande distinction, les premières campagnes aux armées de la Moselle et de Sambre-et-Meuse. Nommé général de brigade, en 1795, il fut employé dans la Vendée, sous le général Hoche, puis à Amiens. Ayant obtenu sa retraite un peu plus tard, il se retira dans son pays natal, où il est mort dans un âge très-avancé. M—d j.

MONNIER (Jean-Charles), général français, né à Cavailhon, dans le comtat d'Avignon, le 22 mars 1758, habitait Paris depuis plusieurs années lorsque la révolution éclata. Il en embrassa la cause avec ardeur, prit les armes le 14 juillet 1789, et servit comme volontaire dans la garde nationale parisienne, jusqu'en 1792, qu'il fut nommé sous-lieutenant au 7e régiment d'infanterie et ensuite adjoint à l'état-major, puis employé au camp sous Paris. En février 1793, il partit pour l'armée d'Italie, où, dès sa première campagne, il fut promu à des grades supérieurs. S'étant signalé à Saorgio et à la prise de la redoute de Feldi, il combattit d'une manière non moins brillante à Lodi, à Arcole, puis, le 15 mars, à la bataille de Rivoli, où il chassa l'ennemi des hauteurs sur lesquelles il tenait l'armée française en échec. Nommé général de brigade en 1797, il entra deux fois dans le Tyrol, la première sous Masséna, la deuxième sous Joubert. Après le traité de Campo-Formio, il reçut le commandement d'Ancône et des départements du Trento, du Musone et du Metauro. En 1798, il se distingua dans la campagne de Naples, par la surprise de la forteresse de Civitella, qui se rendit le 8 décembre, et par celle de Pescara, le 24 du même mois. Il défit ensuite un corps nombreux de Napolitains à Kernia et à Koméliam; mais, en prenant le faubourg de la Madelaine de Naples, il fut blessé, sur le pont, d'un coup de feu qui lui traversa le corps, de l'épaule droite à la mâchoire gauche. Il était à peine rétabli qu'il reprit le commandement d'Ancône et des trois départements romains adriatiques. La défaite des Français, la conquête de toute l'Italie par les alliés, isola bientôt la place d'Ancône. Aux approches de l'escadre turco-russe, les habitants des pays adjacents s'insurgèrent. Monnier marcha d'abord sur Fano, qu'il soumit en peu de temps; se porta ensuite sur Ascoli, qu'il prit d'assaut; força Yesi, marcha sur la gauche des insurgés, leur prit Lorette et Castel-Finardo; tomba sur Fossombrone, Fabriano, et traversa les gorges de la Roussa, d'où il rentra à Ancône par Yesi. Ainsi, dans vingt jours, les troupes du général

Monnier firent une marche de quatre cents milles, prirent sept villes d'assaut et défirent plusieurs fois des armées insurgées, constamment renaissantes. Obligé enfin de resserrer sa ligne de défense, de s'enfermer dans la place et les forts d'Ancône, attaqué par mer et par terre, d'abord par des nuées d'insurgés, ensuite par les Autrichiens, bombardé, sommé cinq fois, Monnier capitula le 16 nov. 1799, après 105 jours de siége régulier. Sa garnison, réduite à 1,600 hommes, reçut les honneurs de la guerre, et rentra en France. Arrivé à Paris, après le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), Monnier fut nommé par le premier consul général de division, le 6 mars 1800, et reçut encore de lui une armure complète. Après avoir été échangé avec le général Lusignan, fait prisonnier en Italie, il fut appelé à l'armée de réserve, et commanda une division d'avant-garde. Il passa la Sésia et le Tésin, le 31 mai, prit de vive force, deux jours après, le village de Tusbigo, où l'ennemi était retranché avec 7,000 hommes, et se porta ensuite sur Milan. Envoyé auprès de Desaix comme son lieutenant, il vint, le 14 juin, prendre part à la bataille de Marengo; sa division emporta Castel-Ceriolo, et s'y maintint jusqu'à ce que la retraite du reste de la ligne le forçât d'effectuer lui-même la sienne, en résistant aux charges de la cavalerie autrichienne; mais, à quatre heures du soir, l'armée française ralliée reçut ordre de se porter de nouveau en avant sur toute la ligne, et le général Monnier reprit Castel-Cériolo, enleva deux canons, poursuivit le corps qu'il avait mis en déroute et le força en partie à se précipiter dans la Bormida. A la suite de cette victoire, il alla rétablir la république Cisalpine. L'expédition de la Toscane ayant été résolue, il fut choisi pour soumettre les Arétins insurgés, prit Arezzo d'assaut, donna lui-même l'exemple de l'escalade, et soutint dans la ville un combat furieux, où 1,500 insurgés périrent; il fit ensuite démolir la citadelle et les remparts. Après la rupture de l'armistice, il rejoignit l'armée du général Brune, sur le Mincio, fut chargé de l'attaque du village de Pozzolo, qu'il prit et reprit quatre fois, et qu'il conserva enfin, malgré les efforts inouis de l'ennemi. Dans cette affaire il avait eu un cheval tué sous lui. Il marcha ensuite sur Vérone, dont le siége lui fut confié, commença l'attaque le 12 janvier 1801, et, au bout de cinq jours d'un feu terrible, fit la garnison autrichienne prisonnière de guerre. Depuis lors Monnier cessa d'être employé jusqu'à la restauration, sans que l'on sache la cause d'un pareil oubli. Rappelé au service, le 12 juin 1814, Louis XVIII le nomma chevalier de Saint-Louis et grand-officier de la Légion-d'Honneur. Pendant la campagne de 1815, Monnier commanda l'avant-garde de l'armée royale du Midi, sous les ordres du duc d'Angoulême. Créé pair de France, le 13 août 1818, il mourut le 29 janvier de l'année suivante, des suites d'une attaque d'apoplexie. M—dj.

MONNIER (Sophie de Ruffey, marquise de), célèbre par ses liaisons avec Mirabeau, était née à Pontarlier, vers 1760, d'une famille riche et noble. Quoique mariée, presque au sortir de l'enfance, à un ancien président de la Chambre des comptes de Dôle, le marquis de Monnier, vieillard qui aurait pu être son grand-père, il est probable que Sophie, grâce à une éducation éminemment re-

ligieuse, aurait passé des jours tranquilles sinon heureux, si le hasard n'avait jeté sur sa route nn homme dont l'ascendant était irrésistible. Nous ne raconterons pas ici l'histoire de ses amonrs avec le comte de Mirabeau; tous les détails qui s'y rattachent appartiennent à la biographie de cet homme extraordinaire, et nous y renvoyons (*voy.* XXIX, 92 et suiv.). Nous nous bornerons par conséquent aux évènements qui suivirent leur séparation. On a reproché à Mirabeau d'avoir délaissé Mme de Monnier, et d'avoir été ainsi canse de la catastrophe qui mit fin à son existence. Cependant il est bien vrai que des deux amants, dont le doubleadultère et les scandaleuses amours avaient eu une déplorable célébrité, si l'un abandonna l'autre, ce fut Mme de Monnier, qui, la première, cessa d'aimer Mirabeau, et long-temps même avant qu'il eût obtenu sa liberté. Dès 1779, Sophie, autorisée dans le convent de Saint-Clair, de Gien, où elle avait été reléguée, à recevoir des visites, accordait à M. de Raucourt, mort seulement en 1832, une préférence assez publique pour que, du donjon de Vincennes, Mirabeau ait laissé échapper à ce sujet des plaintes d'une jalousie irritée, auxquelles Mme de Monnier ne répondait qu'avec une froideur étudiée; mais ce n'est pas tout. Ayant, après la mort de son mari, obtenu sa complète liberté, elle ne voulut pas retourner dans sa famille, et contracta à Gien, avec M. Lécuyer, officier de la maréchaussée, une nouvelle et intime liaison, qui finit bientôt sans lui avoir donné le bonbeur qu'elle y avait cherché. Elle s'engagea de nouveau avec M. de Poterat, qu'elle aimait tendrement et qu'elle devait épouser, lorsque la mort de ce jeune homme vint déranger ce projet. Le lendemain même du jour où M. de Poterat expira des suites d'une maladie de poitrine, Sophie, qui dans la prévision de cet événement avait préparé depuis long-temps tous les moyens de n'y pas survivre, s'asphyxia dans un cabinet contigu à sa chambre. C'était le 9 sept. 1789, neuf ans après la fin de la captivité de Mirabeau, qui, comme on le voit, resta bien étranger à cette fatale catastrophe. On doit remarquer que la pauvre Sophie expirait au moment où son premier amant devenait, par la révolution, dont il était le principal auteur, l'un des hommes les plus célèbres de son siècle. M—D j.

MONNOT (JACQUES-FRANÇOIS-CHARLES), conventionnel, né vers 1743, était homme de loi avant la révolution. Il devint, en 1790, vice-président de l'administration départementale du Donbs, et fut député, en 1791, à l'Assemblée législative, puis à la Convention nationale, où il vota la mort de Louis XVI, en ces termes : « Louis, « conspirateur, a mérité la mort; et, « comme il est évident pour moi que « les prétendants ont toujours eu « plus d'obstacles à surmonter que « ceux qui sont en titre, je pense que « l'intérêt du peuple est ici d'accord « avec la justice; et en conséquence, « je vote pour la peine de mort. Point « de sursis. » Monnot travailla ensuite beaucoup dans le comité des finances. En avril 1794, il fut secrétaire de la Convention; en novembre il combattit un projet de décret tendant à saisir les biens des étrangers, tant en France que dans le pays conquis. A la fin de 1795, il passa au Conseil des Cinq-Cents, continua de s'y occuper de finances, et présenta sur cet objet plusieurs rapports en 1796 et 1797, notamment sur les

mandats, sur le rétablissement d'une loterie nationale et sur le timbre. Il sortit du Corps-Législatif en mai 1798, et fut l'un des candidats pour la place de commissaire de la trésorerie. Il obtint ensuite la recette générale du département du Doubs qu'il céda à son fils, en 1812. Compris, en 1816, dans la loi de bannissement contre les régicides, Monnot se réfugia en Suisse. L'année suivante, il fut accusé d'avoir enfreint son ban, d'être rentré dans le département du Doubs et d'avoir disparu au moment où l'autorité allait se saisir de lui. Cette infraction entraînait la peine de la déportation. Au jour fixé pour l'audience de la cour d'assises, le fils de l'accusé se présenta pour plaider l'excuse d'absence légitime, et pour demander la nullité de la procédure. Le substitut du procureur-général avait conclu à ce qu'elle fût déclarée valable; mais la cour, ayant été d'avis qu'il s'agissait d'une question d'identité, laquelle ne pouvait s'établir que dans le cas où la personne de l'accusé aurait été saisie, rendit un arrêt contraire. Monnot mourut pendant son exil. M—d j.

MONNOYE (Anselme-François-Marie de la), littérateur, naquit à Paris vers 1770. On lui doit une édition des *OEuvres* de Charles-Albert Demoustier, Paris, 1803, 2 vol. in-8°, ou 5 vol. in-18, et une traduction en vers de la *Jérusalem délivrée*, 1818, in-8°. C'est un ouvrage médiocre, et qui ne peut pas même être comparé à celui de M. Baour de Lormian. La Monnoye mourut à Paris le 19 juillet 1829. Z.

MONOD (Henri), magistrat et littérateur, naquit en 1753, à Morges, dans le canton de Vaud. Après avoir fait en Suisse ses premières études, il alla étudier le droit à l'Université de Tubingue, où il se lia avec son compatriote Laharpe, devenu ensuite général et précepteur de l'empereur Alexandre, mais qui alors était proscrit pour avoir pris part à des intrigues politiques tendant à soustraire le pays de Vaud à la domination du canton de Berne. Laharpe réussit à faire partager ses opinions par son ami, qui, étant retourné dans son pays, où il fut investi d'une charge importante, contribua puissamment à détacher du canton de Berne le pays de Vaud, qu'on éleva enfin au rang de canton. Monod eut beaucoup de part aux mouvements politiques de la Suisse à cette époque (*voy.* Laharpe, LXIX, 438), et il fut ensuite l'un des dix députés qui allèrent discuter à Paris l'acte de médiation, par lequel la paix fut rétablie et maintenue pendant onze ans. La tranquillité de la Suisse ayant été assurée en 1803, par son traité d'alliance avec la France, Monod renonça à toute fonction publique, et ne quitta sa famille que pour remplir quelques missions. En 1811, il se détermina à rentrer au petit-conseil, dont il avait déjà été président. Lorsque les événements de 1814 remirent presque au hasard le sort de la Suisse, Monod se présenta avec des lettres de Laharpe à l'empereur Alexandre, et il en reçut la promesse que l'intégrité du territoire suisse serait respectée. Envoyé à la fin de 1814 à la diète de Zurich, il fut chargé par elle d'aller complimenter Louis XVIII. Après le débarquement de Napoléon sur les côtes de Provence, Monod eut la commission de protéger avec la milice les frontières du canton de Vaud. Enfin quand la nouvelle constitution helvétique eut été garantie par les huit principales puissances de l'Europe, il fut nommé un des landam-

mans de son canton et siégea au conseil d'État. Monod mourut le 13 septembre 1833. On a de lui : I. *Coup d'œil sur les principales bases à suivre dans la législation de l'Helvétie, d'après son système social*, Lausanne, 1799, in-8°. II. *Correspondance entre le colonel Desportes de Crassier et le citoyen Henri Monod*, Berne, 1805, in-8°. III. *Observations de Henri Monod sur la partie de sa correspondance avec le colonel G. Desportes*. IV. Des *Mémoires*, Francfort et Paris, 1805, 2 vol. in-8°. V. *Le Censeur*, ou *Lettres d'un patriote vaudois à ses concitoyens*, sans nom d'auteur, Lausanne, 1808, in-8°. VI. *La Folie du jour*, ou *Conversation entre quelques membres du cercle des Gobe-Mouches*, sans nom d'auteur. VII. *Lettres écrites de Lausanne à S. Ex. M. le comte d'A...., ministre de ...., auprès de ....*, 1814, in-8°. — MONOD (*Jean*), fils d'un ministre de Genève (*voy.* MONOD (G.-J.), XXIX, 400), naquit dans cette ville en 1765; et après avoir fait ses études théologiques, fut d'abord pasteur à Copenhague. Venu à Paris en 1808, il y exerça les mêmes fonctions, fut nommé chevalier de la Légion-d'Honneur, et plus tard président du consistoire de l'église réformée. Il mourut le 23 avril 1836. Outre plusieurs articles insérés dans la *Biographie Universelle*, on a de lui : I. *Discours prononcé sur la tombe de Frédéric-Jacques Bast*, Paris, 1812, in-8°. II. *Sermon d'actions de grâce pour la paix, et de commémoration de la mort de Louis XVI*, Paris, 1814, in-8°. III. *Lettres de F.-V. Reinhard, sur ses études et sa carrière de prédicateur*, traduites de l'allemand; avec une notice raisonnée sur les écrits de l'auteur, par Ph.-Alb. Stapfer, Genève et Paris, 1816, in-8° (*voy.* REINHARD, XXXVII, 290). P—OT.

MONPERLIER (J.-A.-M.), auteur dramatique, naquit à Lyon, le 13 juin 1788. Son père combattit avec courage pour la défense de cette ville, lors du siége de 1793, et il eut beaucoup à souffrir pour se soustraire à la fureur des conventionnels victorieux. Le jeune Monperlier fut voué à l'état de dessinateur de fabrique; mais, en étudiant cet art, il se livrait à son goût pour les lettres, et ce qui n'était d'abord qu'un délassement, devint pour lui une ressource plus prompte que la profession de dessinateur. Quelques pièces qu'il fit représenter sur le théâtre de Lyon furent accueillies favorablement. Le public se montra d'autant plus bienveillant, qu'il savait que l'auteur consacrait le produit de ses travaux à l'entretien d'une nombreuse famille, dont il était l'unique soutien. En 1814, il publia une ode intitulée : *L'ombre de Henri IV*, dans laquelle il célébra avec enthousiasme le retour des Bourbons. Cette pièce se faisait surtout remarquer par les sentiments qui l'avaient inspirée, et il n'en fallut pas davantage pour que l'auteur fût vivement persécuté par les partisans de Bonaparte, pendant les Cent-Jours de 1815. Ces persécutions ayant cessé au second retour des Bourbons, Monperlier signala encore son attachement à leur cause, dans une pièce de poésie, qui remporta le prix extraordinaire proposé par l'Académie de Lyon. Cette pièce, intitulée : *Le retour des Bourbons*, Lyon, 1815, et Paris, 1816, in-8°, fut couronnée le 21 décembre 1815. Dans l'intervalle l'auteur était venu à Paris. Il fit représenter, sur les théâtres secondaires, plusieurs ouvrages, qui, joints à des poésies fugitives et à des chansons, lui acquirent un rang distingué parmi les littérateurs de l'époque.

Monperlier mourut vers 1820. Outre les deux poëmes dont nous avons parlé, il a publié : I. *Le Cimetière*, suivi de la *Mort d'Oscar*, d'un *Voyage au Mont-Cindre*, poëmes, et de quelques autres pièces fugitives, Lyon, 1811, in-18. II. *Le Château de Pierre-Scize*, ou *l'Héroïsme*, mélodrame en trois actes et en prose, Lyon, 1812, in-8°. III. *Les Femmes infidèles*, ou *l'Anneau de la reine Berthe*, opéra-vaudeville en trois actes et en prose, Lyon, 1812; Paris, 1818, in-8°. IV. *Mon oncle Tobie*, ou *Plus de cloison*, comédie-vaudeville en un acte, Lyon, 1812, in-8°. V. *Poëmes et poésies fugitives*, Lyon, 1812, in-18. VI. *Le Siége de Tolède*, ou *Don Sanche de Castille*, mélodrame en trois actes et en prose, Lyon, 1813, in-8°. VII. *Les Voisins brouillés*, ou *les Petits propos*, tableau villageois en un acte, Lyon et Paris, 1813, in-8°. VIII. *Le Joueur de flûte*, ou *les Effets de l'harmonie*, opéra-comique en un acte, Lyon, 1813, in-8°. IX. *Charles de Blois*, ou *le Château de Becherel*, mélodrame historique en trois actes et en prose, Lyon, 1813, in-8°. X. *Almanza*, ou *la Prise de Grenade*, mélodrame héroïque en trois actes et en prose, Paris, 1814, in-8°. XI. *Le Prince et le Soldat*, mélodrame en trois actes et en prose, Paris, 1814, in-8°. XII. *Le Gouverneur*, ou *Une nouvelle éducation*, Paris, 1815, in-8°. XIII. *Le Héros du Midi*, ode qui a obtenu l'accessit du prix de poésie décerné par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, le 4 septembre 1816, Lyon et Paris, in-8°. XIV. *Le Berceau de Henri IV à Lyon*, ou *la Nymphe de Parthénope*, allégorie mêlée de chants et de danses, composée à l'occasion du passage de la duchesse de Berry, qui assista à la représentation, Lyon et Paris, 1816, in-8°. Cette pièce a été faite en société avec MM. Hapdé et Albertin. M—o—r.

MONPOU (Hippolyte), l'un des élèves les plus distingués de l'école musicale de Choron, naquit à Paris en 1804. Admis dès l'âge le plus tendre, comme enfant de chœur, à la maîtrise de Notre-Dame, il eut pour premier maître M. Desvignes, digne élève de Lesueur, dans la musique d'église. Après avoir reçu, en même temps que Duprez, des leçons de musique à l'école récemment fondée par Choron, il fut nommé organiste de la cathédrale de Tours. Mais il revint bientôt à Paris, où Choron l'attacha de nouveau à son école, en qualité de répétiteur-accompagnateur. Dans les beaux concerts de l'*institution de musique religieuse*, c'était lui qui tenait le piano pour l'exécution des oratorios de Handel, de Mozart, d'Haydn, etc. Ces concerts ont eu surtout le plus grand succès depuis 1828 jusqu'en 1832, où ils ont cessé, Choron ne recevant plus la subvention du gouvernement (*voy.* Choron, LXI, 51). Monpou avait fait une étude approfondie des partitions des anciens maîtres, Palestrina, Al. Scarlatti, Léo, Clari, Séb. Bach et Handel. C'est à cela qu'il faut attribuer son goût prononcé pour les mélodies naïves, et même parfois gothiques dans leur forme. En 1834, il se fit connaître par des romances et des ballades, qu'il chantait lui-même avec beaucoup d'expression. Malheureusement, il avait choisi, pour texte de ses compositions, les pièces de vers les plus bizarres des poëtes romantiques. Depuis long-temps il cherchait un livret d'opéra. Il fit enfin jouer, à l'Opéra-Comique, *les deux Reines*, en un acte, par MM. Arnould et Soulié. L'air *Adieu, mon beau navire*, devint populaire. On remarqua aussi des chœurs

bien écrits pour les voix. En 1836, il donna à l'Opéra-Comique *le Luthier de Vienne*, où madame Damorean chantait d'une manière ravissante la ballade du *vieux chasseur*. Cette pièce fut suivie de *Piquillo*, et, bientôt après, de *la reine Jeanne*, et de *la chaste Suzanne*. Mais tous ces livrets n'étaient pas en barmonie avec son talent. Il avait désiré un poëme de M. Scribe, et l'avait obtenu. La partition des deux premiers actes de cet opéra abrégea sa vie par un travail forcé. M. Crosnier lui avait fait souscrire un dédit de 20,000 francs, afin de s'assurer la remise du manuscrit pour la fin du mois d'août 1841. Un troisième acte restait à finir; mais, épuisé de fatigue, l'auteur mourut le 10 de ce mois, âgé de 37 ans.

F—LE.

MONROE (JAMES), cinquième président des États-Unis d'Amérique, naquit le 28 avril 1758, à Monroe's Creek, propriété appartenant à son père, qui exerçait la profession de maçon ou de charpentier, dans le comté de Westmoreland en Virginie. Il venait à peine de terminer son éducation littéraire au collége de Willamsburg, lorsqu'il entra (1776) comme cadet dans un régiment commandé par le colonel Mercer. Nommé peu après lieutenant, le jeune Monroe joignit l'armée de Washington, et prit part aux combats de Harlem Heights et de White Plains. Le 26 décembre il fut blessé à l'attaque de Trenton ; cette circonstance et la bravoure qu'il avait montrée lui firent obtenir le grade de capitaine d'infanterie. Devenu aide-de-camp de lord Stirling, il servit en cette qualité en 1777 et 1778, et figura d'une manière active aux batailles de Brandywine, de Germantown et de Monmouth. Il essaya pendant cette dernière année de lever un régiment dans la Virginie, mais n'ayant pas réussi, il abandonna momentanément la carrière militaire pour se livrer à l'étude des lois, sous la direction de Jefferson. En 1780, il fut nommé commissaire militaire pour la Virginie, et visita l'armée du midi sous le baron de Kalb. Deux ans après il fut élu à l'assemblée par le comté de King George; et, en 1783, il devint membre du Congrès, n'étant âgé que de 24 ans. Monroe fit, en 1786, la proposition, qui ne fut pas adoptée, d'investir cette assemblée du pouvoir de régler le commerce avec les différentes nations. Ayant alors siégé trois ans dans le Congrès, il se retira à la campagne, où il épousa une fille de Lawrence Kortwright, jeune personne aussi belle que spirituelle. Membre de la Convention de Virginie en 1788, il était sénateur des États-Unis depuis 1790, lorsque, en 1794, Washington l'envoya auprès de la république française en qualité de ministre plénipotentiaire. Arrivé à Paris après la chute de Robespierre, il fut admis, le 15 août, à la Convention, et reçut du président l'accolade fraternelle. Il venait en France dans des circonstances extrêmement délicates : non-seulement l'Amérique était en froid avec l'Angleterre, mais ses relations avec la France étaient sur le point de cesser. On doit surtout attribuer le peu de succès des négociations qu'il dirigea, à l'injustice et à la rapacité des chefs de la république française, et à leurs fréquentes mutations. La rupture devint complète sous la présidence de John Adams, dévoué aux Anglais ; Monroe, qui s'était lié surtout avec le parti révolutionnaire le plus exalté, fut accusé de trop de complaisance pour le Directoire, et rappelé. Ce gouvernement, tout

en lui montrant les plus grands égards, refusa de recevoir sir Pinckney, envoyé pour le remplacer. Monroe avait été sévèrement censuré dans une lettre (13 juin 1796) de M. Pickering, secrétaire d'État, pour n'avoir pas suffisamment expliqué et défendu le nouveau traité que les États-Unis venaient de conclure avec l'Angleterre. A son retour en Amérique, il publia toute sa correspondance, en la faisant précéder de 100 pages d'observations préliminaires, qui, dirigées principalement contre les fédéralistes dont Monroe était l'adversaire très-prononcé, eurent un grand retentissement, et influèrent beaucoup sur la non-réélection de John Adams. Jefferson ayant été élu président, appela aux emplois ses amis du parti républicain, parmi lesquels Monroe figurait en première ligne. Nommé gouverneur de la Virginie en 1799, il en exerça les fonctions jusqu'en 1802, qu'il se rendit en France comme envoyé extraordinaire, pour traiter de l'achat de la Louisiane; M. Livingston était ministre résident des États-Unis à Paris. Cette négociation ayant été heureusement terminée, Monroe alla remplacer à Londres, en 1803, M. King, ministre américain auprès de la cour de Saint-James. Il fut adjoint en 1805 à M. Charles Pinckney, pour les négociations avec l'Espagne, et retourna ensuite à Londres où il resta encore deux ou trois ans, occupé d'importants travaux. Après avoir fait d'énergiques protestations contre les saisies des navires américains, effectuées en vertu des ordres du Conseil, il négocia de concert avec M. William Pinckey un traité de commerce avec la Grande-Bretagne, qui ne fut pas ratifié par Jefferson, parce qu'il ne contenait pas d'article séparé contre la presse des matelots. Monroe était absent des États-Unis depuis cinq années, lorsqu'en 1808 il retourna en Amérique, où il passa deux ans comme simple particulier, dans sa ferme du comté d'Albemarle. Quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis que, pour la seconde fois, il avait été élu gouverneur de la Virginie, quand Madison le nomma (25 novembre 1811) secrétaire d'État en remplacement de M. R. Smith. Il conserva cet emploi (qu'il cumula depuis le 27 septembre 1814 jusqu'au 2 mars 1815 avec celui de secrétaire de la guerre), jusqu'au 4 mars 1817. Il fut alors élu président des États-Unis, pour remplacer Madison, à une majorité de cent soixante-dix contre quarante. Peu après, il prit la résolution, d'après un acte du Congrès, de visiter les côtes maritimes, et se rendit successivement à Baltimore, Philadelphie, New-York, etc. Dans son inspection, il portait le même chapeau qu'il avait en combattant sous Washington. Il était monté sur un cheval blanc, avec un habit bleu fort simple, des culottes de peau et des bottes. Il employa dans sa tournée tous les moyens possibles pour ranimer l'esprit patriotique et faire cesser les querelles de parti. Il déclara expressément à Hartford « qu'il entendait être, non le chef d'une secte « ou d'une faction, mais le président « des États-Unis. » Le 3 décembre 1817, il transmit au Congrès un message pour faire connaître la situation intérieure et extérieure de l'Union, qui, à aucune époque, n'avait été aussi satisfaisante. Le président terminait ce message en félicitant sa nation d'avoir atteint la quarantième année de son existence politique, et de ce que l'expérience d'une génération entière avait consacré une consti-

tution libre, et consolidé un gouvernement dont la seule ambition est de favoriser les progrès des lumières, le maintien d'une paix universelle et le bien-être de l'humanité. Dans le mois de mars 1818, il mit sous les yeux de la chambre un tableau des relations des États-Unis avec l'Espagne. Réélu à la présidence le 4 mars 1821, il fut remplacé, en 1825, par John Adams. Pendant les huit ans que durèrent ses fonctions de premier magistrat de la république, il se conduisit avec sagesse dans tout ce qui concerne le gouvernement intérieur de l'Union. Quant à la politique extérieure, il se laissa gouverner par le secrétaire d'État, John Adams, qui lui succéda, c'est-à-dire qu'elle ne fut pas toujours conforme aux principes de la modération et de la justice. Il ne paraît pas que Monroe soit, depuis 1825, sorti de la vie privée, quoiqu'on assure qu'il exerçait, peu d'années avant sa mort, l'humble office de juge de paix du canton de London. Il cessa d'exister le 4 juillet (1) 1831, à l'âge de 72 ans, ne laissant que deux filles. Comme militaire, Monroe a montré du talent et de la bravoure; comme administrateur et comme homme d'État, il s'est distingué par la suite et l'énergie des mesures qu'il a fait adopter. Ce fut à ses négociations secondées par l'extrême désir du premier consul d'empêcher que la Louisiane ne tombât au pouvoir de l'Angleterre, que les États-Unis durent la cession de cette belle et importante province. C'est encore à lui qu'ils doivent l'acquisition de la Floride. Pendant sa présidence, l'état de l'armée de terre et de la marine fut amélioré, plusieurs établissements, parmi lesquels on peut citer les chantiers de construction, les fabriques d'armes, les routes, etc., reçurent aussi de notables améliorations, et l'on s'occupa sérieusement des fortifications, dont Monroe avait eu le bon esprit de confier la direction au général français Bernard. Il fit enfin voter des pensions aux soldats qui avaient servi dans la guerre de la révolution et accorder à Lafayette la récompense des services qu'il avait rendus aux États-Unis. Monroe a montré beaucoup de désintéressement, car, après avoir exercé durant un grand nombre d'années les plus hautes fonctions, et reçu du trésor public plus de 358,000 dollars (2,000,000 de francs environ), il n'avait que des dettes quand il quitta la présidence. On doit reconnaître que le Congrès lui accorda, depuis, de justes dédommagements pour les avances qu'il avait faites pendant la guerre.

D—z—s.

(1) On a remarqué que deux autres présidents, Adams et Jefferson, sont morts aussi le 4 juillet.

MONROSE (Louis-Séraphin Barizain, dit), acteur comique, né à Besançon, le 6 décembre 1783, s'attacha d'abord au théâtre des Jeunes-Artistes, parcourut ensuite les départements, et débuta au Théâtre-Français, le 11 mai 1815. C'était l'époque déplorable des Cent-Jours. Quoique les événements politiques dussent alors jeter du trouble dans tous les esprits, et qu'on semblât devoir ne s'occuper que médiocrement de l'art théâtral, le talent que ce nouvel acteur déploya dans les rôles de valets, ne laissa pas de faire sensation. Le public, ou du moins cette partie du public que rien n'empêche de fréquenter les spectacles, épousa chaudement la cause de Monrose contre deux acteurs qui, étant depuis long-temps en possession de l'emploi des comiques,

voulaient, disait-on, en conserver la propriété exclusive. Cette circonstance fut très-favorable aux intérêts du débutant, qu'on supposait victime d'une intrigue de coulisses. L'usage voulait qu'avant d'être reçu membre de la société, il fît, comme simple pensionnaire, un assez long surnumérariat; mais, cédant aux exigences du parterre, les comédiens dérogèrent à la coutume, et Monrose fut admis parmi eux en qualité de sociétaire pour l'année 1816. Cette faveur anticipée n'eut pas, néanmoins, son effet. A la seconde restauration, les gentilshommes de la chambre, reprenant leurs fonctions, refusèrent de reconnaître la validité d'une réception prononcée durant leur absence; ils assujétirent Monrose à faire de nouveaux débuts, et ce fut seulement le 1er avril 1817, que le titre de sociétaire lui fut définitivement accordé. Quel que fût le talent des deux acteurs comiques qui se prévalaient de leur ancienneté pour ne lui abandonner que les rôles ingrats, il s'y montra avec tant d'avantage, et le public continua de l'applaudir avec tant de chaleur, que ses anciens finirent par rabattre de leurs prétentions exclusives. Ils se prêtèrent à un arrangement d'après lequel Monrose fut libre de jouer, à son tour, les rôles où il avait débuté avec le plus de succès, savoir les valets fourbes et fripons, tels que le *Crispin* du *Légataire universel*, celui des *Folies amoureuses*, le *Scapin* des *Fourberies*, le *Labranche* du *Crispin rival*, le *Cliton* du *Menteur*, le *Sganarelle* du *Festin de Pierre*, le *Figaro* du *Barbier de Séville*, et autres personnages comiques, dont le nombre s'accrut en peu de temps, par l'empressement que mirent les auteurs à employer le talent d'un acteur si généralement aimé. Ce talent ne se démentit pas une seule fois, dans l'espace de 28 ans environ que Monrose demeura au théâtre; et même, quand sa santé chancelante paraissait devoir lui interdire toute espèce de fatigue, il recouvrait, par intervalles, assez de force pour jouer, avec une supériorité incontestable, les rôles les plus longs et les plus difficiles. Ce fut ainsi qu'à une de ses dernières rentrées, lorsqu'on avait sujet de craindre que sa mémoire ne l'abandonnât, il remplit le rôle de *Figaro* dans la *Folle journée*, de manière à exciter les plus vifs applaudissements. Mais, autant il montrait de gaîté sur la scène, autant il était triste dans son intérieur. Des vapeurs hypocondriaques, compliquées d'obstructions mésentériques, bien qu'elles eussent été combattues avec quelque succès pendant près de 20 ans, par les bons soins de son ami, le docteur Louyer-Villermay, finirent par une incurable mélancolie. Ses facultés intellectuelles se dérangèrent; et il mourut à Montmartre, dans la maison de santé du docteur Blanche, le 20 avril 1843. Monrose était petit de taille et maigre de complexion. Les traits de son visage auraient même paru disgracieux s'il n'avait pas su les animer par un jeu plein d'esprit et de verve. Quoiqu'il sût, à force d'art, jouer la naïveté et même la bonhomie, il était facile de sentir que ces deux qualités n'étaient pas les attributs naturels de son talent. C'était par une intelligence vive et prompte, par une succession rapide d'intentions comiques, par une foule de traits saillants, incisifs et inattendus, qu'il étonnait et charmait ses auditeurs. Du reste, connaissant le public et tous les moyens de s'en faire applaudir, il était, au théâtre,

leste, souple, adroit, audacieux, imperturbable; aussi les vieux amateurs le comparaient-ils à Auger (*voy.* ce nom, III, 34), qui, de leur aveu, pourtant, avait moins de ressources dans l'esprit. Monrose a laissé un fils de son nom, qui joue aussi la comédie et y rappelle souvent son père.

F. P—T.

MONS (Jean-Baptiste van), savant chimiste et horticulteur, naquit, le 11 novembre 1765, à Bruxelles, où son père était receveur du grand béguinage. Il avait appris un peu de latin dans un collége de la Campine, et il entra de bonne heure comme élève dans une pharmacie. A l'âge de 20 ans, il avait déjà publié un ouvrage sous le titre d'*Essai sur les principes de la chimie antiphlogistique*. Deux ans plus tard, il se présenta aux examens de la maîtrise. Il paraissait encore si jeune, que le chef de la corporation des pharmaciens, étonné qu'il osât se soumettre aux épreuves, lui fit observer qu'au lieu d'une inscription pour les examens, c'était probablement son entrée en apprentissage qu'il venait solliciter. La vivacité du tempérament et de l'esprit du jeune chimiste devait l'amener à prendre une part active au mouvement révolutionnaire qui se préparait. Van Mons se jeta dans le parti vonkiste avec une ardeur qui faillit lui devenir fatale. Il fut incarcéré comme fauteur de sociétés secrètes et coupable du crime de lèse-nation. Le procureur-général insistait pour réduire l'affaire aux formes les plus simples et les plus expéditives. L'accusé demandait une défense qu'on persistait à lui refuser. Cependant sa jeunesse parlait en sa faveur; et, malgré l'irritation de l'autorité contre son parti, il échappa à ce premier danger. La bataille de Jemmapes ayant ouvert la Belgique aux armées françaises, on organisa une assemblée de représentants du peuple, dont van Mons, à peine âgé de 27 ans, fut appelé à faire partie; mais, tout en subissant l'influence de la fièvre révolutionnaire, il ne s'associa en aucune façon aux excès de cette époque. Sa correspondance prouve, au contraire, qu'il n'usa de son crédit qu'en faveur de ses compatriotes persécutés, et plusieurs traits honorables témoignent de la bonté de son cœur, comme de la générosité de ses sentiments. La Belgique ayant été réunie à la France, les relations de van Mons avec les savants de Paris s'étendirent et se multiplièrent. Le représentant Roberjot, envoyé à Bruxelles, le prit en affection et l'engagea à faire des recherches sur les mines de la Belgique. Peu de mois après, il le chargeait de préparer la réorganisation de l'enseignement dans les départements réunis. Van Mons était récompensé de cette honorable mission par le titre d'associé de l'Institut. Au mois d'avril 1797, il fut nommé professeur de chimie et de physique expérimentale à l'École centrale de Bruxelles, alors chef-lieu du département de la Dyle. Ce fut à la même époque que, sur l'invitation pressante de Fourcroy, Pelletier, Guyton-Morveau, Vauquelin et Prieur, il commença à prendre part à la rédaction des *Annales de Chimie*. Van Mons était, pour la société des Annales, une acquisition précieuse, parce que, très-versé dans les langues étrangères, il pouvait servir d'intermédiaire scientifique entre l'Angleterre, l'Allemagne, la France et l'Italie. Il fournissait à ce savant recueil les mémoires qu'il traduisait des *Annales de Crel*, des journaux anglais, italiens et hollandais. L'abondance des matériaux qu'il

recueillait ainsi devint telle que, n'ayant pu décider les rédacteurs des Annales à publier chaque mois un cahier supplémentaire, il résolut de fonder, lui-même, un journal scientifique à Bruxelles, recueil qu'il continua pendant plusieurs années, sous le titre de *Journal de Chimie et de Physique*, et qui fut long-temps comme le dépôt central des progrès de la science dans les diverses contrées de l'Europe. C'est dans un des numéros de ce recueil que l'on trouve ce passage d'une lettre de Brugnatelli à van Mons, remarquable, en ce qu'il précède de bien des années la fondation du nouvel art de dorer par la voie humide : « J'ai dernièrement doré « d'une manière parfaite, écrivait « Brugnatelli, deux grandes médailles « d'argent, en les faisant communi- « quer, à l'aide d'un fil d'acier, avec « le pôle négatif d'une pile de Volta « et en les tenant l'une après l'autre, « plongées dans de l'ammoniure d'or, « nouvellement préparé et bien satu- « ré. » La multiplicité de ses occupations força bientôt van Mons à renoncer à l'exercice de la pharmacie. En 1807, il s'était fait recevoir docteur en médecine, à la faculté de Paris. Presque en même temps l'université de Helmstadt lui offrait spontanément le même titre. Il avait été l'un des fondateurs de la société de médecine, chirurgie et pharmacie de Bruxelles, dont il fut long-temps le secrétaire-général, et dont les actes contiennent plusieurs des mémoires qu'il publia isolément. Van Mons avait manifesté, dès ses plus jeunes années, le goût le plus vif pour l'agronomie, et notamment pour la culture des fruits. A l'âge de 15 ans, il semait, dans le jardin de son père, des plantes et des arbrisseaux, dans le dessein d'en observer le développement et d'étudier leurs générations successives. Il avait, dès-lors, jeté les bases d'une théorie, et arrêté le plan d'expériences qu'il devait suivre, et qu'il suivit en effet, pendant tout le cours de sa vie, pour en constater la réalité. Plus tard, il plantait, de ses mains, une vaste pépinière, qui fut pour lui la source d'immenses jouissances, mais aussi, comme nous l'allons voir, de bien cruels chagrins. Après les événements de 1815, le roi Guillaume ayant rétabli l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles, van Mons fut compris dans la première nomination. L'organisation des universités suivit de près celle de l'Académie royale des sciences, et l'on confia à l'illustre ami de Lavoisier, de Volta, de Brugnatelli, de Berthollet, la chaire de chimie et d'agronomie à l'université de Louvain. Ce fut à cette époque qu'il perdit presque en même temps son épouse et le plus jeune de ses quatre fils. Quelques années après, un édit royal venait le priver de cette magnifique pépinière, objet de ses constantes études et qui renfermait alors plus de 80,000 pieds d'arbres fruitiers, sous prétexte que le terrain en avait été jugé propre à des constructions. Obligé d'enlever ses plantations dans l'espace de deux mois et au fort de l'hiver, il put à peine en sauver la vingtième partie, à l'aide des greffes qu'il se hâta de cueillir; le reste fut vendu ou donné. Cette catastrophe affligea vivement le savant agronome, mais sans le décourager; il résolut de transporter à Louvain les débris de sa pépinière et d'y continuer ses semis et ses expériences. Mais il n'était pas au bout de ses tribulations. Là encore, l'utilité publique fut le prétexte d'une nouvelle dévastation de ses jardins. Au moment des préparatifs du siége

d'Anvers, l'autorité militaire fit détruire sa pépinière pour faire place à des fours et à des magasins de vivres. La philosophie de van Mons ne fut point encore abattue de ce second coup. Il loua un nouveau terrain et recommença ses expériences; mais, par un déplorable concours de circonstances, il fut encore une fois obligé de céder la place à une fabrique de gaz d'éclairage. Décidément l'industrie et le bien public ne pouvaient s'accommoder avec les recherches agronomiques de l'illustre vieillard; mais, déjà, il avait recueilli des données assez nombreuses pour appuyer sa théorie pomologique, et pour la développer dans une série d'articles qui parurent dans les *Annales générales des sciences physiques*, recueil qu'il avait fondé avec le concours de MM. Drapiez et Bory de Saint-Vincent. Cette théorie peut se résumer dans les termes suivants : « En semant les premières graines d'une « nouvelle variété d'arbres fruitiers, « on doit en obtenir des arbres nécessairement variables dans leurs « graines, car ils ne peuvent plus « échapper à cette condition, mais « moins disposés à retourner à l'état « sauvage que ceux provenus de « graines d'une ancienne variété; et « comme ce qui tend vers l'état sauvage a moins de chance de se trouver parfait, selon nos goûts, que « ce qui reste dans le plein champ « de la variation, c'est dans les semis des premières graines des plus « nouvelles variétés d'arbres fruitiers « que l'on doit espérer de trouver « les fruits les plus parfaits, selon « nos goûts. » Cette théorie était formulée dans la tête de van Mons dès l'âge de vingt ans, et c'est pour en confirmer la valeur qu'il fonda ses diverses pépinières et qu'il suivit, pendant tout le cours de sa vie, les expériences qu'il avait primitivement imaginées. Ces expériences d'ailleurs le confirmèrent pleinement dans ses prévisions. Voici en quels termes M. Poiteau s'exprimait dans les *Annales de la Société d'horticulture de Paris*, au sujet de cette théorie : « Aujourd'hui, dit ce savant horticulteur, « j'appelle le principe de ces « moyens *théorie van Mons;* mon « but est d'en indiquer l'origine, de « la développer, de l'appuyer par des « raisonnements, par des faits, de « tâcher d'en démontrer la solidité, « de la faire admettre parmi nous, « et de la présenter comme l'une des « plus savantes et des plus utiles découvertes que le génie et le raisonnement aient faites vers la fin du « XVIII[e] siècle! » Du reste, la Société d'agriculture de la Seine avait, depuis long-temps, apprécié les découvertes de van Mons et, dans une séance solennelle, sous la présidence du ministre de l'intérieur, lui avait décerné une médaille d'or, « pour reconnaître, selon les termes du rapport, le zèle et le succès avec lesquels il s'était occupé de la multiplication des variétés d'arbres fruitiers. » A l'époque où van Mons entra dans la carrière des sciences, la chimie préludait à la réforme célèbre à laquelle Lavoisier imposa son nom. Le jeune chimiste belge entreprit de la propager dans son pays, et apporta à cette mission le zèle le plus ardent. Les retardataires de toutes les nations cherchaient encore à combattre les théories si lumineuses du savant chimiste français. Van Mons crut de son devoir de les défendre, et choisit son poste dans les rangs les plus avancés. Il s'attacha particulièrement à repousser les attaques de deux chimistes allemands, Gren et Westrumb, qui, en

s'appuyant sur des faits mal observés, niaient l'exactitude d'une expérience fondamentale de Lavoisier. Ce fut alors que van Mons publia ses « Observations nouvelles sur la prétendue propriété du gaz azote, d'entretenir la combustion. » C'est à cette circonstance et à l'ardeur qu'il mit à propager les doctrines de la chimie moderne qu'il dut ses relations avec les plus célèbres chimistes de l'époque, le titre d'associé de l'Institut de France et son admission à la plupart des sociétés savantes de l'Europe. Mais, comme il arrive trop souvent aux hommes qui, dans leur jeunesse, ont déployé le plus de zèle pour la propagation des théories nouvelles, van Mons se refusa plus tard à reconnaître les faits qui portaient quelque atteinte à la doctrine de Lavoisier; c'est ainsi qu'il ne voulut jamais admettre l'explication du développement de la chaleur par l'action des forces électro-chimiques, et que plusieurs de ses derniers écrits eurent pour objet de protester contre des théories admises aujourd'hui, sans contestation par tous les chimistes. En physique, van Mons s'attacha à la théorie de Francklin et à l'hypothèse d'un seul fluide électrique. Il développa cette opinion dans l'ouvrage auquel il donna le titre de *Principes d'électricité*; il se déclara aussi le partisan du système de la nature hétérogène des divers rayons du spectre solaire. On trouve dans le 3e vol. des Actes de la Société de médecine de Bruxelles, ses mémoires sur les orages et les effets qu'ils produisent sur l'homme et sur les animaux. La météorologie devait, en effet, l'intéresser à la fois comme médecin et comme horticulteur : aussi, est-ce la branche de la physique à laquelle il s'appliqua avec le plus de succès et de persévérance. Il est le premier, par exemple, qui ait attribué aux brouillards une cause de nature électrique, opinion reproduite et soutenue depuis par quelques physiciens, avec de véritables chances de probabilité. Malgré les succès qu'il avait obtenus dans la carrière des hautes sciences, van Mons n'avait point oublié que la pharmacie était son premier point de départ. Dès l'année 1800, il avait cherché à mettre plus d'ordre et de simplicité dans la masse de formules qui composaient l'arsenal pharmaceutique du siècle qui venait de finir, et qui appartenaient aux dispensaires de tous les âges et de toutes les nations. Sa *Pharmacopée manuelle* fut le premier résultat de ce travail; il s'attacha surtout à y introduire les théories chimiques modernes, à faire concorder la nouvelle nomenclature de cette science avec les dénominations vieillies de l'école précédente. Cet ouvrage eut un véritable succès. La traduction allemande en fut réimprimée jusqu'à trois fois. On y remarque la distinction toute nouvelle entre les baumes, ou substances résineuses qui contiennent de l'acide benzoïque et les résines proprement dites qui n'en contiennent pas. Il donna (en 1817) une nouvelle édition de la *Pharmacopée de Swédiaur*, enrichie de notes et d'additions. A la même époque, il fut l'un des huit commissaires chargés de la rédaction de la pharmacopée belge; mais n'ayant pas toujours réussi à faire adopter les améliorations qu'il avait proposées, il se résolut à publier une deuxième édition de sa *Pharmacopée manuelle*, dans laquelle il inséra toutes les modifications qu'il n'avait pu faire admettre dans le code pharmaceutique de 1816, ainsi que les meilleures formules des pharmacopées

des autres nations. Vers 1827, van Mons publia en latin son *Conspectus mixtionum chemicarum*, et deux ans plus tard, le *Materiei medico-pharmaceuticæ compendium ;* enfin il concourut à la rédaction de la pharmacopée nationale de Belgique, et l'enrichit des fruits de sa longue et habile expérience. L'université de Louvain ayant été supprimée en 1830, van Mons fut nommé professeur à Gand; mais son âge avancé, ses habitudes et l'impossibilité de transporter encore une fois ses riches pépiuières, ne lui permirent pas d'accepter ces nouvelles fonctions. Le roi Léopold, appréciant tous les titres de ce vétéran de la science, le nomma professeur émérite, lui accorda le maximum de la pension de retraite, et la décoration de son ordre. Mais, dès lors, van Mons s'était résigné à vivre dans un isolement presque absolu. Enfermé avec ses livres, tout entier à ses chères études, il ne recevait guère que les visites de ses proches parents ou de ses amis les plus intimes. En 1837, après la mort du second de ses fils, son isolement et sa retraite devinrent presque exclusifs, bien qu'il continuât à s'occuper de la science et à en suivre les progrès avec un intérêt qui ne se ralentit jamais. Un mois avant sa mort, il voulut revenir à Bruxelles pour se rapprocher des deux fils qui lui restaient; mais il retourna subitement à Louvain, où il mourut le 6 septembre 1842. Selon ses désirs, son corps fut transporté à Bruxelles, et enfermé dans la tombe qui, peu d'années auparavant, avait reçu son second fils. La plupart des sociétés savantes auxquelles van Mons appartenait s'empressèrent de rendre hommage à sa mémoire. L'Annuaire de l'Académie royale des sciences de Bruxelles, 9e année, contient, sur ce savant, une notice biographique, de M. Quételet, à laquelle nous avons emprunté les principaux détails de cet article. Son éloge fut prononcé, en 1843, dans une séance solennelle de l'Académie royale de médecine de la même ville. Van Mons était doué des plus heureuses qualités physiques : il pouvait passer pour un des plus beaux hommes de son époque; sa taille élevée, sa physionomie spirituelle et franche, ses yeux noirs et pleins de feu le rendaient vraiment remarquable. Lui-même prenait soin de faire valoir ces avantages naturels par une mise toujours recherchée. Ses qualités personnelles n'étaient pas moins éminentes ; son élocution, bien que facile et originale, manquait parfois, dans la chaire, de méthode et de lucidité; sa conversation était piquante, parce que, indépendamment des connaissances profondes et variées qui en formaient le fonds principal, il y ajoutait volontiers les ornements d'une imagination riche et féconde. Ses écrits se ressentent un peu de ce défaut de méthode rigoureuse, indispensable dans l'énoncé des théories scientifiques. Il péchait par une abondance qui, lorsqu'elle manque tout-à-fait, offre l'inconvénient contraire, devient parfois de la sécheresse, et ne rend pas moins obscures des démonstrations, dont le premier mérite devrait être la précision et la clarté. Van Mons se maria deux fois. Il eut le chagrin de perdre sa première femme et la fille qu'il en avait eue, peu de temps après son mariage. La seconde, qui lui fut enlevée par un accident aussi déplorable qu'imprévu, lui avait donné quatre fils; le deuxième d'entre eux, médecin d'une grande espérance, mourut du typhus en 1837. Il en laissa deux autres, dont l'un est

colonel d'artillerie dans l'armée belge, et le second, conseiller à la Cour d'appel de Bruxelles. L'activité de van Mons était inépuisable; il possédait surtout la faculté, assez rare, de faire marcher de front des études et des occupations fort diverses. Au moment où l'orage révolutionnaire grondait encore, il venait faire, dans le sein de la société de médecine de Bruxelles, de paisibles lectures sur la matière colorante végétale, sur la nature du parenchyme des plantes, ou l'action de la lumière sur les corps organiques. Il passait, avec la plus grande facilité, des affaires politiques à celles de la science. L'intérieur de sa maison, sous ce rapport, était vraiment digne de l'attention de l'observateur : on le voyait recevoir dans la même chambre ses amis et ses malades, mêler des causeries scientifiques à des consultations médicales, et y joindre souvent les discussions de la politique la plus ardue et la plus élevée. Cette activité, sans être notablement altérée par l'âge, finit par s'étendre à un moins grand nombre d'objets. La chimie, la physique, la pharmacie, l'horticulture furent les points sur lesquels elle parut se concentrer vers la fin de sa vie : carrière étendue, honorablement remplie, digne, en un mot, d'exciter l'émulation et les respects des générations appelées à recueillir les fruits de tant de zèle, de recherches et de talents. Voici la liste des ouvrages publiés par van Mons : I. *Essai sur les principes de la chimie antiphlogistique*, Bruxelles, 1785, in-8°. II. *Pharmacopée manuelle*, Bruxelles, an IX (1800). III. *Censura commentarii a Wieglebo nuper editi de vaporis in aerem conversione*, Bruxelles, an IX, in-4°. IV. *Journal de Chimie et de Physique*, Bruxelles, ans IX, X et XI (1800 à 1802). V. *Principes d'électricité*, ou *Confirmation de la théorie électrique de Franklin*, Bruxelles, an XI (1802). VI. *Synonymie des nomenclatures chimiques modernes*, traduite de l'italien, de Brugnatelli, 1802, in-8°. VII. *Théorie de la combustion*, Bruxelles, 1802, in-8°. VIII. *Lettre à Bucholz, sur la formation des métaux en général, et en particulier de ceux de Davy*, ou *Essai de réforme générale de la théorie chimique*, Bruxelles, 1810, in-8°. IX. *Principes élémentaires de chimie philosophique, avec des applications générales de la doctrine des proportions déterminées*, Bruxelles, 1818, un vol. in-12. X. *Annales générales des sciences physiques*, par MM. Bory de St-Vincent, Drapiez et van Mons, Bruxelles, 1819. XI. *Pharmacopée usuelle, théorique et pratique*, Louvain, 1821-22, 2 vol. in-8°. XII. *Conspectus mixtionum chemicarum*, Louvain, 1827, 1 vol. in-12. XIII. *Materiei medico-pharmaceuticæ compendium*, Louvain, 1829, 1 vol. in-8°. XIV. *Abrégé de chimie à l'usage des leçons*, Louvain, 1831 à 1835, 5 vol. in-12. XV. *Arbres fruitiers et leur culture*, Louvain, 1835, 1836, 2 vol. in-12. XVI. *La chimie des éthers*, Louvain, 1837, 1 vol. (il devait y en avoir trois). XVII. *Sur les trois nouveaux corps chimiques, les métallo-fluores, l'iodine et l'huile détonnante de Dulong*. XVIII. *Philosophie chimique*, ou *Vérités fondamentales de la chimie moderne*, par Fourcroy, nouvelle édition, augmentée de notes et d'axiomes, Bruxelles, an III (1794), 1 vol. in-8°. XIX. *Préface et additions aux Éléments de philosophie chimique de Davy*, Bruxelles, 1813-16, 2 vol. in-8°. XX. *Pharmacopœa medici practici universalis*, etc., par Swédiaur, avec notes et additions, Bruxelles, 1817, 3 vol. in-18. XXI.

Faits et vues détachés, en rapport avec le différend sur certains points de théorie chimique, etc., 2 vol. in-8°, inachevés. On trouve, dans les Mémoires de l'Académie de Bruxelles, 1° *Mémoire sur la réduction des alcalis en métal*, tome III, mai 1823; 2° *Mémoire sur quelques erreurs concernant la nature du chlore, et sur plusieurs nouvelles propriétés de l'acide muriatique*, tome III, novembre 1823; 3° *Quelques particularités concernant les brouillards de différentes natures*, tome IV, avril 1827; 4° *Mémoire sur une particularité dans la manière dont se font les combinaisons par le pyrophore*, tome XI, juillet 1835; 5° *Mémoire sur l'efficacité des métaux compacts et polis dans la construction des pyrophores*, tome XI, juillet 1835. C—r.

MONS (Jean et non Claude de). *Voy.* Demons, XI, 52.

MONSELICE (Monte et Avaldo), gentilshommes de Padoue, qui, conduits à Vérone, en 1253, devant le féroce Eccelin da Romano (*voy.* Romano, XXXVIII, 509), pour y être mis à mort, s'arrachèrent des mains de leurs gardes, et s'élancèrent sur le tyran qu'ils renversèrent. Comme ils s'efforçaient de déchirer Eccelino avec leurs dents, ou de l'étouffer entre leurs bras, ils furent tués sur son corps, sans jamais lâcher prise, quelques blessures qu'on leur fit. S. S—i.

MONSIAU (Nicolas-André), peintre d'histoire, né à Paris, en 1754, fut élève de Peyron qui l'affectionnait beaucoup. Agréé à l'ancienne Académie, en 1787, il exposa au Salon de la même année : *Alexandre domptant Bucéphale*, *Mort de Caton d'Utique*, *Mort de Phocion*, et quatre dessins sur le *Triomphe de Paul-Émile*. Il est écrit, dans les registres de l'ancienne Académie, que Monsiau n'y fut admis qu'en 1789; c'est une erreur, puisque le livret de 1787 indique les tableaux qu'on vient de citer, et qu'il était alors impossible d'être reçu à l'exposition, si l'on n'était agréé ou officier de l'Académie. Ses principaux tableaux ont figuré aux expositions du Musée royal. En 1789, il envoya *la Mort d'Agis*; en 1793, *l'Amour et la Folie;* en 1798, *Zeuxis cherchant des modèles*, *Socrate et Alcibiade chez Aspasie*. Il exposa au Salon de 1800 : *Adonis partant pour la chasse*, tableau agréable dont le dessin n'est pas très-correct, mais qui se distingue des autres ouvrages de Monsiau par un assez bon ton de couleur. Il exposa, en 1801 : *Trait sublime de maternité du siècle dernier arrivé à Florence* (le Lion de Florence), gravé par Cazenave; *un Jeune homme couronnant sa maîtresse des fleurs que vend la célèbre Glycère, bouquetière d'Athènes;* en 1802, *Molière lisant le Tartufe chez Ninon de l'Enclos*, gravé par Anselin; en 1804, *la Mort de Raphaël*, *l'Éducation de l'Amour*, *Éponine et Sabinus*. Ce dernier tableau, dont l'esquisse avait été déjà exposée en 1800, lui mérita un prix d'encouragement; il est à Trianon. En 1806, *Aspasie s'entretenant avec les hommes les plus célèbres d'Athènes*, *le Poussin reconduisant le cardinal de Massini*. En 1808, *les Comices de Lyon*, que lui avait commandés Napoléon. En 1810, *Philoctète dans l'île de Lemnos*, *Trait inouï de la valeur d'Alexandre* (à l'assaut de la ville des Oxydraques), *Centaure jouant avec des enfants*, *l'Extase de sainte Thérèse*. « C'est à tort que M. « Monsiau s'est cru obligé de faire « passer sur la toile toute une « description de poète tragique, » écrivait M. Guizot dans le *Journal*

des Débats de **1810**, en parlant du tableau de *Philoctète*, « comme s'il n'y « avait aucune différence entre un « art qui montre et un art qui raconte et qui arrive par l'oreille, ne « s'inquiétant nullement de l'effet pittoresque qui ne s'adresse qu'aux « yeux. Que de choses à mettre dans « cette figure de Philoctète ! La douleur morale et la douleur physique, « et tout cela sur le front d'un héros « ami d'Hercule ! M. Monsiau n'en a « presque rien offert, et cependant « il y a de l'exagération dans son *Philoctète*, et encore plus dans son « *Néoptolème*. Le dessin en est faible. « On peut appliquer les mêmes défauts à un autre tableau : *un Trait « de valeur d'Alexandre ;* cette composition est pleine de mouvement, « elle est d'ailleurs d'un style qui rappelle les bas-reliefs antiques, mais « Alexandre et beaucoup d'autres « guerriers ont le torse d'une longueur démesurée. Du reste ce défaut paraît à la mode aujourd'hui. » Il exposa encore, en **1814**, *Prédication de saint Denis*, à présent dans l'église de Saint-Denis ; *Couronnement de Marie de Médicis*, placé dans la sacristie de la même église ; *Saint François de Sales ; Entrée de Madame de la Vallière aux Carmélites*. En **1817**, une scène du quatrième acte d'*Iphigénie en Aulide*, celle où Clytemnestre, serrant sa fille dans ses bras, dit à Agamemnon :

Aussi barbare époux qu'impitoyable père,
Venez, si vous l'osez, la ravir à sa mère.

Louis XVI donnant des instructions à M. de La Pérouse pour son voyage ; Saint Vincent de Paul, gravé par Baquoi. En **1819**, *Alexandre et Diogène*, aujourd'hui au château de Versailles ; *Admirable dévoûment de monseigneur de Belzunce, évêque de Marseille, durant la peste de Marseille* (à la galerie du Luxembourg) ; *Sainte Cécile, entourée de chérubins, chantant les louanges du Seigneur*. En **1822**, *Fulvie découvrant à Cicéron la conspiration de Catilina ; la Mollesse*, d'après ces vers du *Lutrin* :

L'un pétrit dans un coin l'embonpoint des chanoines ;
L'autre broie, en riant, le vermillon des moines ;
La volupté la sert avec des yeux dévots,
Et toujours le sommeil lui verse des pavots.

En **1824**, *Aria et Pætus ; Établissement de saint Bruno à Paris* (à Trianon) ; *Athénodore, philosophe stoïcien*. En **1827**, *Ajax et Ulysse se disputant les armes d'Achille ; l'Éducation du duc de Bourgogne*. En **1833**, il exposa, pour la dernière fois, une *Allégorie* :

Le chagrin monte en croupe et galope avec lui.

—Ce ne sont pas là tous les tableaux de Monsiau, mais seulement les principaux ; il a fait, en outre, un grand nombre de dessins pour la librairie, notamment pour les œuvres de Delille. Quoique faibles à beaucoup d'égards, ses ouvrages ont eu l'avantage de plaire à la multitude. S'il laissait souvent à désirer un dessin plus ferme, plus large, plus correct, un ton de couleur plus franc et plus pur, il se faisait souvent pardonner ces défauts par des compositions bien ordonnées, où le mouvement dramatique du sujet était rendu avec intelligence. Trop peu avancé dans la science du dessin pour s'élever avec un plein succès au genre de l'histoire, il traitait plus heureusement ceux des sujets modernes qui n'exigent pas toute la sévérité et toute la noblesse du grand style. Aussi, son tableau de *Saint Vincent de Paul*, et celui de *la lecture du Tartufe chez Ninon*, sont-ils ceux de ses ouvrages qui ont le plus contribué à sa réputation. Ce

peintre est mort à Paris, au pavillon des Quatre-Nations, où il était logé gratuitement, en juillet 1837. F. P—T.

MONTAGIOLI (dom Cassiodore), bénédictin de la congrégation du Mont-Cassin, naquit à Modène en 1698, et prit l'habit monastique en 1717, dans le monastère de Saint-Benoît de Polirone. Il en sortit en 1756, pour aller habiter la maison de son ordre, à Modène, et se rapprocher d'une mère âgée, à qui il pouvait être utile. Il avait professé la philosophie pendant plusieurs années, et avait été nommé à quelques places honorables de sa congrégation. Il y renonça pour se livrer entièrement à l'étude et aux pratiques de la vie religieuse. Il mourut en 1783. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de spiritualité, où règne une piété éclairée et solide. Les principaux sont : I. *Esercizi di celesti affetti tratti dal libro de' Salmi*, etc., Rome, 1742, II. *Trattato pratico della carità christiana, in quanto è amor verso Dio*, Bologne, 1751, et Venise, 1761. III. *Enchiridio evangelico, ossia libro alla mano, in cui contengonsi i precetti e i consigli del figliuol di Dio tratti dai SS. PP.*, Modène, 1755. IV. *Maniera facile di meditare con frutto in ciascun giorno dell' anno le massime christiane*, Bologne, 1759, 2 vol. in-12. V. *S. Mauro, abbate, proposto per esemplare alla pietà e all' imitazione de' fedeli*, etc., Bologne, 1766. VI. *Detti, pratiche e ricordi di S. Andrea Avellino*, etc., Venise, 1771. VII. *Parabole del figliuol di Dio, tirate dai quattro evangeli con alcune riflessioni dogmatiche e morali*, Plaisance, 1772. VIII. *Il divino sermone del figliuol di Dio nel monte, tirato del Vangelo di San Matteo*, etc., Rome, 1779. Montagioli s'est surpassé dans cette œuvre, où tout est tiré de l'Écriture et de la tradition des Pères. On y trouve la gravité, la solidité, la précision que demandait le sujet ; tout y contribue à donner au lecteur la véritable idée du parfait chrétien et à lui indiquer ce qu'il faut faire pour le devenir. L—Y.

MONTAGNANA (Barthélemi), chef d'une illustre famille de médecins, prit son nom d'un village dont il était originaire, et professa la médecine à Padoue, avec une grande réputation, jusqu'en 1460 ; mais on ignore l'époque de sa mort. On a de lui : *Consilia medica edita Paduæ, anno* 1436, in-fol. de 333 feuillets sur deux colonnes. Cette édition est très-rare (voy. le *Manuel du libraire*). La date qu'on lit à la fin est celle de l'ouvrage, qui fut imprimé pour la première fois à Padoue ou à Mantoue vers 1476. Il a été réimprimé, Venise, 1497, in-fol., avec trois autres opuscules du même auteur : *de Balneis patavinis ; de Compositione et dosi medicinarum ; Antidotarium*. Ces trois traités se retrouvent dans la plupart des nombreuses éditions des *Consilia* de Barthélemi, dont la plus récente que l'on connaisse est de Nuremberg, 1652, in-fol. — Montagnana (*Pierre*), frère du précédent, est auteur d'un opuscule, intitulé : *de Urinarum judiciis*, Padoue, 1487, in-4°. — Montagnana (*Barthélemi*), fils ou neveu de l'auteur des *Consilia*, professa comme lui la médecine à Padoue avec un grand succès. Il quitta cette ville en 1508 pour s'établir à Venise, où il acquit une immense fortune, et mourut le 11 mai 1525. On a de lui : *Responsa reparandæ, conservandæque sanitatis scitu dignissima* ; et un petit traité : *de Pestilentia*, dédié au pape Adrien VI. — Montagnana (*Barthélemi*), son fils, est auteur d'un opuscule *de Morbo gallico*, recueilli par Luvigini (*Luisinus*), dans sa collec-

tion *de Morbis venereis*.— MONTAGNANA (*Marc-Antoine*), fils du précédent, professa la chirurgie et l'anatomie à Padoue, de 1545 à 1570, et mourut en 1572. On a de lui : *de Herpete, Phagedæna, Gangrena, Sphacelo et Cancro*, Venise, 1559, in-4°. — MONTAGNANA (*Pierre*), son frère, lui succéda dans sa chaire de chirurgie en 1570, et mourut trois mois après lui, en 1572. Outre des *Tables anatomiques* en couleur, on cite de Pierre un opuscule : *de vulneribus et ulceribus eorumque remediis*. La plupart des historiens de la médecine le confondent avec Pierre l'ancien, en lui attribuant un traité des urines (*voy.* Tiraboschi, *Storia della letterat. ital.*, VI, 453). — MONTAGNANA (*Ange*) enseigna la médecine à Padoue, de 1637 à 1678, et mourut le 24 octobre de cette année. En lui finit cette longue suite de savants médecins et d'habiles praticiens qui, pendant plus de deux siècles, avaient occupé les chaires de l'Université de Padoue avec le plus brillant succès. W—s.

MONTAGNAT, médecin, né à Ambérieux, dans le Bugey, vers le commencement du XVIIIe siècle, appartenait à une famille honorable, dans laquelle plusieurs hommes de la même profession se sont également distingués. Élève de Ferrein (*voy.* ce nom, XIV, 417), il défendit les opinions de son maître contre les critiques qu'elles essuyèrent de la part de quelques anatomistes, entre autres de Bertin (*voy.* ce nom, IV, 364), et publia à ce sujet : I. *Quæstio physiologica, an vox humana a fidibus sonoris plectro pneumatico motis oriatur*, 1744, in-4°. Montagnat expose, dans cette thèse, la doctrine de Ferrein sur la cause de la voix. On en trouve un extrait dans le Journal des Savants de la même année. II. *Lettre à M. l'abbé Desfontaines*, ou *Réponse à la critique de M. Barlon, du sentiment de M. Ferrein, sur la formation de la voix*, 1745, in-12. III. *Éclaircissements en forme de Lettres à M. Bertin, au sujet des découvertes que M. Ferrein a faites du mécanisme de la voix de l'homme*, Paris, 1746, in-12. IV. *Lettre à M. Bertin, au sujet d'un nouveau genre de vaisseaux découverts dans le corps humain*, Paris, 1746, in-12. — Mademoiselle Anne Montagnat, de la même famille, était mère de Joseph Michaud, auteur de l'*Histoire des Croisades* (*voy.* ce nom, p. 24). P—AT.

MONTAGNE (JACQUES de), né au Puy-en-Velay, vivait du temps de la Ligue, et fut religionnaire modéré. Il était entré dans la carrière du barreau ; fut reçu, en 1555, avocat-général à la Cour des aides de Montpellier, et pourvu, en 1576, d'une charge de président en cette Cour, dont il fut aussi garde du sceau. Il composa l'*Histoire de l'Europe*. Il ne nous reste de ce grand ouvrage inédit, qui commençait à l'an 1560, et qui finissait à l'an 1587, que la dixième partie tout au plus, qui consiste en cinq gros volumes in-4°, lesquels, avant la révolution, étaient parmi les manuscrits du duc de Coaslin, évêque de Metz, mis en dépôt par ce prélat à la Bibliothèque de l'abbaye de St-Germain-des-Prés, à Paris, où ils étaient cotés n° 2031. Les auteurs de l'*Histoire générale du Languedoc* (Vaissette et de Vic), disent que ce manuscrit leur a fourni plusieurs faits importants. La modération de l'auteur a fait croire qu'il était catholique, quoiqu'il fût de la religion prétendue réformée, du moins, en 1562, lorsque les religionnaires de Montpellier le députèrent à la Cour pour y faire l'apologie de leur

conduite. — MONTAGNE (l'abbé *Claude-Louis*), docteur de Sorbonne et prêtre de Saint-Sulpice, naquit à Grenoble le 17 avril 1687, et mourut le 30 avril 1767. On a de lui : I. *De septem ecclesiæ sacramentis*, Paris, 1729, 2 vol. in-12. II. *De opere sex dierum*, 1732, in-12. III. *De gratia*, 1735, 2 vol. in-12. IV. *De mysterio sanctissimæ Trinitatis et de angelis*, 1741, in-12. Ces ouvrages, réimprimés plusieurs fois, parurent sous le nom de Tournely, dont l'abbé Montagne avait d'ailleurs publié un abrégé de la théologie (*voy.* TOURNELY, XLVI, 369). L—Y.

MONTAGNE (MATHIEU), peintre et graveur à l'eau-forte, né à Anvers, au commencement du XVII[e] siècle, se rendit fort jeune en Italie, et demeura long-temps à Florence sous la direction de son compatriote Jean Asselyn. Il vint de là s'établir à Paris, où il changea son nom de famille, qui était *Plattenberg*, en celui de *Plattemontagne* qui en est la traduction, et enfin en celui de *Montagne*. Il excellait dans la marine et le paysage par la vérité de l'imitation, la beauté des sites, la transparence des ciels et des eaux, et le choix des sujets. Il a gravé d'une pointe spirituelle huit paysages et marines, exécutés dans le goût de Fouquières et très-estimés. Cet habile artiste mourut à Paris en 1666. — MONTAGNE (*Nicolas*), fils du précédent, cultiva également la peinture et la gravure à l'eau-forte. Né à Paris en 1631, il fut élève de Philippe Champagne, auquel il était uni par les liens de la parenté. Il peignait avec un égal succès le portrait et l'histoire. Les églises de Notre-Dame, des Filles-du-Saint-Sacrement et de Saint-Nicolas-des-Champs, possédaient de ce maître des tableaux estimés. En 1681, il fut nommé professeur de l'Académie. Il avait reçu de Jean Morin les principes de la gravure, et il a exécuté dans la manière de ce maître quelques pièces d'après Phil. Champagne, et ses propres compositions. Son chef-d'œuvre en ce genre est un *Christ étendu sur la terre*, d'après Philippe Champagne ; il est remarquable par la beauté de l'exécution. On estime également les portraits qu'il a gravés en partie d'après ses propres dessins. Dans toutes ses gravures, il écrit son nom de la manière suivante : *Nicolas de la Plattemontagne*, quoique son père ne se fît appeler que *Montagne*. P—s.

MONTAGNINI (CHARLES-IGNACE), comte de Mirabello, diplomate piémontais, naquit le 12 mai 1730, à Trino, ville de l'ancien Montferrat, où son père était notaire. Après avoir reçu une éducation soignée, il alla faire son droit à l'Université de Turin. Reçu docteur en 1752, le jeune Montagnini fut, trois ans plus tard, envoyé à Vienne par le comte Martini de Cigala, pour liquider la succession du général Baloira. L'habileté dont il fit preuve dans cette affaire, décida le comte Canale, ambassadeur de Sardaigne auprès de l'empereur, à le prendre pour son secrétaire. Telle fut l'importance des services qu'il rendit en cette qualité, que le roi Victor-Amé III lui conféra, en 1773, le titre de comte de Mirabello. Montagnini fut, deux ans après, nommé ministre plénipotentiaire près la diète de Ratisbonne, puis à La Haye en 1778. Revenu à Turin au commencement de 1790, il reçut la croix de Saint-Maurice et le titre de président en second des archives de la cour ; mais il jouit peu de ces honneurs, car il mourut le 19 août de la même année. Montagnini était lié avec plusieurs hommes illustres de son époque, et sur-

tout avec Métastase, qui l'appelle, dans ses lettres, *suo caro Monferrino*. Les archives de Turin conservent de lui beaucoup de manuscrits, parmi lesquels : I. *Pro Monarchia* : c'est un essai sur le gouvernement civil, où l'auteur traite de la nécessité, de l'origine du droit, de ses bornes et de ses différentes formes, selon les principes de Fénelon, Vienne, 1755. II. *Essai sur l'avantage de connaître le caractère des peuples et leurs goûts, pour le gouvernement d'un état*, 1756. III. *Lettre écrite à une dame, sur l'expédition faite par le roi de Prusse en Moravie*, Vienne, 11 juillet 1758. IV. *Essai pour servir à l'étude du droit de la nature et des gens*, 1759. V. *Essai sur le moyen de régler ses études avec profit*, 1761 (en langue italienne). VI. *Discours sur la politique en général*, Vienne, 1762. VII. *Refutatio de juribus Vicariorum imperii*, Vienne, 1763, in-4°. VIII. *Réflexions sur les voyages politiques d'un prince*, Vienne, 1765. IX. *De la souveraineté prétendue par les Génois sur toute la Ligurie*, 1766. X. *Réflexions touchant les affaires de la Pologne*, écrites à Vienne en 1767. XI. *Mémoire sur l'*exequatur *des bulles des papes, sur son origine et ses limites dans les états des princes catholiques*, 1769. XII. *Réflexions sur les lois adoptées par les princes catholiques contre les corporations religieuses*, 1770. XIII. *Esprit de Cicéron sur les gouvernements*, 1773. XIV. *Mémoire touchant le code primitif et conventionnel des nations en fait de commerce et de marine*, composé à l'occasion des différends entre la république de Hollande et la Grande-Bretagne, 1780. XV. *Essai sur la tactique moderne*, 1782.

G—G—Y.

MONTAGU (JEAN de), vidame du Laonnais, fils d'un maître des comptes du roi de France, fut un des principaux ministres de Charles V et de Charles VI. Surintendant des finances pendant ce dernier règne, il amassa une fortune immense, et usa de son crédit auprès du roi pour faire donner à deux de ses frères l'archevêché de Sens et l'évêché de Paris. Il obtint pour lui-même, en 1408, la charge de grand-maître de France. Son ambition, son avarice ou plutôt encore ses richesses, lui suscitèrent de nombreux et puissants ennemis. Le duc de Bourgogne et le roi de Navarre, qui détestaient Montagu comme une créature de la reine et de la maison d'Orléans, profitèrent de la maladie de Charles VI, pour faire arrêter son ministre le 7 octobre 1409. L'instruction du procès et le jugement furent confiés à une commission, qui, après lui avoir infligé la question, le fit décapiter aux halles de Paris le 17 du même mois. Son corps fut ensuite attaché au gibet de Montfaucon. Parmi les nombreuses iniquités dont il s'était rendu coupable, la plus odieuse était d'avoir spéculé sur la détresse royale. Charles VI l'avait souvent chargé de mettre en gage une partie de sa vaisselle, de ses meubles, de ses bijoux; mais, au lieu de n'être que l'agent, Montagu était le dépositaire, et tous ces objets avaient passé dans la magnifique maison qu'il possédait à Marcoussis, près d'une abbaye qu'il avait fondée, sans doute pour apaiser les remords de sa conscience. Cependant il est probable que ses torts avaient été au moins exagérés, comme il arrive trop souvent à l'égard des hommes de finances qui s'enrichissent, et dont on veut saisir les dépouilles. Ce qui doit faire penser qu'il en fut ainsi de Montagu, c'est que, à la prière de son fils, sa mémoire

fut réhabilitée en 1412. Les Célestins de Marcoussis obtinrent le corps de leur fondateur, lui firent de magnifiques funérailles et lui érigèrent un tombeau. François Ier, visitant un jour leur monastère, s'arrêta devant le monument de Montagu, et plaignit ce ministre d'avoir été condamné par justice. « Sire, répliqua un des religieux qui l'accompagnaient, il ne fut pas condamné par des juges, mais par des commissaires... » Ces paroles firent une telle impression sur le roi, qu'il jura de ne jamais faire juger personne par commission.—MONTAGU (*Charles* de), fils du précédent, eut l'honneur de s'allier à la maison royale, par son mariage avec Catherine d'Albret, fille puînée du connétable. Il fut tué en 1415, à la bataille d'Azincourt, et ne laissa point de postérité. A—T.

MONTAGU (sir GEORGE), amiral anglais, naquit, le 12 décembre 1750, d'une famille qui prétend remonter à un des Normands de la conquête, sous Guillaume. Comme fils aîné, il fut voué de très-bonne heure à la marine; et en sortant de l'Académie royale de marine de Portsmouth, vers 1764, il commença ses campagnes de mer sous Gardner. Dès 1772 il était capitaine. Il faut avouer que le crédit de son père, qui était contre-amiral à cette époque, facilitait singulièrement son avancement. D'ailleurs il avait les talents, l'intrépidité et le sang-froid de l'homme de mer. Il en donna la preuve dès le commencement des hostilités entre les Anglo-Américains et les Anglais. Chargé du blocus des deux ports de Marblehead et de Salem, qui dura tout l'hiver, il s'empara du premier navire de guerre que les Américains eussent mis à la mer (c'était un brick de 16 canons, dit *le Washington*). C'est lui aussi qui fut chargé par le vice-amiral Shuldam de couvrir la retraite et d'assurer l'embarcation de l'armée de sir William Howe, lorsque ce général fut obligé d'évacuer Boston, et il s'en tira fort bien. Il alla ensuite prendre sur les bords de la Chesapeak, lord Dunmore et sa famille, et préserva le gouverneur du Maryland (Eden) du malheur de tomber aux mains des colons. Puis il eut part au siége de New-York, où son vaisseau (*le Fowey*) était de l'avant-garde. La fatigue de ce service continu avait déjà dérangé sa santé; et, dès que la place fut prise, il obtint la permission de retourner en Angleterre et d'y rester quelques mois, pour se rétablir. Nous le retrouvons, en 1777, capitaine du vaisseau de guerre *le Romney*, qui portait le pavillon du contre-amiral son père, et au bout de deux ans capitaine de *la Perle*, sur laquelle avait passé cet officier. Diverses captures importantes, et qui n'eurent lieu qu'après une vigoureuse résistance, signalèrent pour lui cette campagne et la suivante. Vers la fin de 1779, il eut part à la défense de Gibraltar, et par conséquent à la capture de la flotte de Caracas. Au mois d'octobre 1781, ce fut Montagu que le contre-amiral Graves mit à l'avant-garde de la flotte, lorsqu'il s'avança vers l'embouchure de la rivière d'York, pour y attaquer le comte de Grasse et pour dégager lord Cornwallis. Mais on arriva trop tard, et quand déjà le général anglais avait capitulé. La paix de Versailles, en rendant l'Europe occidentale et l'Amérique au repos, réduisit Montagu à l'inaction. Mais dès qu'il y eut prévision de rupture, il sollicita un commandement et obtint celui d'un vaisseau de guerre de première classe (*l'Hector*). Il l'avait encore lorsque la guerre

éclata, en **1793**, avec la France, et il suivit le contre-amiral Gardner aux Barbades. Il eut part de cette façon à l'intervention infructueuse des Anglais à la Martinique, où les deux factions royaliste et républicaine étaient aux prises. La première ayant demandé du secours à Gardner, qui s'empressa de débarquer 3,000 hommes dans l'île, *l'Hector* fut un des deux vaisseaux qui canonnèrent le fort Barbette ; le lendemain (**16** juin), le capitaine Montagu fit une diversion en attaquant la batterie au N.-E. de Saint-Pierre, et le **17**, il alla enclouer les canons des forts Bime et la Prêche. Cependant l'expédition manqua, le parti républicain s'étant trouvé beaucoup plus fort qu'on ne l'avait dit ; et les Anglais se rembarquèrent, emmenant le plus grand nombre de royalistes qu'ils purent, tant sur leurs propres vaisseaux, que sur deux navires français qui les accompagnèrent. Gardner reprit la route de l'Angleterre avec le reste de son escadre ; *l'Hector* resta pour renforcer la station de la Jamaïque. Bientôt Montagu fut nommé contre-amiral (**12** avril **1794**), et après avoir croisé tantôt dans la Manche, tantôt au cap Ortégal, où il prit une corvette française, ou enfin convoyé divers transports et renforcé la flotte du comte Howe, il eut une commission de bloquer la côte ouest de la France. Il ne s'en acquitta point à la satisfaction de l'amirauté, et il eut le désagrément de voir Villaret-Joyeuse sortir du port de Brest avec **14** ou **18** voiles, sans qu'il pût l'entamer sérieusement. Il n'en fut pas moins nommé vice-amiral en **1795**, puis amiral en **1801** ; mais il ne fit aucun service dans cet intervalle, et, quand en **1799** lord Spencer lui offrit un commandement, il le déclina comme inférieur à son rang. Un moment il fut question de l'envoyer, à la place de Nelson, commander la station de la Baltique : son acceptation arriva trop tard. Mais il exerça le commandement en chef à Porsmouth de **1803** à **1808**. Sa mort eut lieu le **24** décembre **1829**, à Stowel-Lodge (Wilt), sa résidence. On a de lui une brochure intitulée : *Lettre au capitaine Brenton, auteur de l'histoire navale de la Grande-Bretagne*, ou *Réfutation des inexactitudes et des insinuations injustes que cet ouvrage contient contre l'amiral Montagu.* P—OT.

MONTALDI (le père JOSEPH), savant philologue, né dans les États romains, vers **1730**, entra de bonne heure dans l'ordre de Saint-Dominique, et se livra particulièrement à l'étude des langues anciennes. Après avoir enseigné à Rome avec succès pendant plusieurs années, il fut appelé à Sienne, par le cardinal Zondadari, archevêque de cette ville, où il occupa d'abord une chaire de théologie et ensuite celle d'hébreu. Le père Montaldi mourut à Sienne, en mars **1816**. Il avait composé divers ouvrages dont la plupart sont restés manuscrits. Son *Lexicon hebraicum et chaldeo-biblicum*, Rome, **1789**, **4** vol. in-4°, suffit pour lui assurer un rang distingué parmi les savants. T-D.

MONTALEMBERT (MARIE DE COMMARIEU, marquise de), née vers **1752**, à Bordeaux, d'une famille ancienne du Béarn, fut mariée, en **1770**, au marquis de Montalembert (*voy.* ce nom, XXIX, **447**). Sa beauté, son esprit, ses talents, rendirent sa maison l'une des plus agréables de Paris. Abandonnée de son mari en Angleterre, où elle l'avait suivi, en **1792**, cette dame chercha des consolations dans la littérature. Elle composa plusieurs ouvrages ; mais le seul qu'elle

livra à l'impression fut l'intéressant roman d'*Élise Duménil*, en 6 vol. in-12, publié avec un égal succès en Angleterre, 1798, et en France, 1801. Tous les traits de cet ouvrage peignent la sensibilité profonde de son auteur. Mme de Montalembert avait deux amies, dont la mort seule put la séparer; : c'était sa sœur Marthe-Joséphine, qui avait épousé, en 1778, le baron Jean-Charles de Montalembert (*voy.* l'article suivant), et Mme de Podenas. La première étant morte en Angleterre, en 1808, les deux amies survivantes emportèrent son cœur, lorsqu'elles purent rentrer en France, en 1810, et le déposèrent dans le château de Bisseaux (Seine-et-Marne), où Napoléon les avait reléguées, sans doute pour les punir des services que la famille Montalembert avait rendus et rendait encore à l'Angleterre. En 1827, la mort ravit à la marquise sa dernière amie, et il ne lui resta plus, de tous les objets de ses affections, qu'un neveu qui lui tenait lieu de fils, et qui lui-même succomba le 20 juin 1831 (*voy. Marc-René* de MONTALEMBERT, ci-après). Accablée de cette perte, Mme de Montalembert mourut le 3 juillet de la même année. Outre le roman d'*Élise Duménil* que nous avons cité, elle avait publié : *Horace, ou le Château des Ombres*, Paris, 1822, 4 vol. in-12. M—D j.

MONTALEMBERT (JEAN-CHARLES, baron de), né à Louisbourg, Ile-Royale, le 6 février 1757, fut élevé à l'École militaire et pourvu, à sa sortie, au mois d'avril 1775, d'une cornette dans la compagnie des chevau-légers de la garde du roi. Le 23 juin de la même année, il épousa Mlle Marthe-Joséphine de Commarieu, dont la sœur aînée était devenue marquise de Montalembert (*voy.* l'article précédent), dès 1770. Après avoir succédé à son beau-frère, comme sous-lieutenant des chevau-légers de la garde, le baron de Montalembert fut, à la dissolution des compagnies rouges, nommé colonel dans le régiment de Berri cavalerie. Il était déjà chevalier des ordres de Saint-Louis et de Saint-Lazare, lorsque la révolution éclata. Ayant émigré, en 1792, il rejoignit à Coblentz les princes français, qui l'envoyèrent aussitôt en mission auprès du roi d'Espagne. Il passa ensuite en Angleterre et y forma une légion d'émigrés, connue sous le nom de *Légion-Montalembert*, qu'il conduisit, en 1794, à Saint-Domingue. Il rendit les plus grands services dans toute la guerre contre les nègres, et se distingua surtout, en 1797, dans un combat livré aux troupes commandées par Toussaint Louverture. Quelques mois après, il fut nommé brigadier-général, grade qu'aucun catholique n'avait jusque-là obtenu en Angleterre. Il conserva son commandement jusqu'au licenciement, en 1799, de tous les corps étrangers, au service de l'Angleterre. Le baron de Montalembert continua de résider en Amérique, et mourut dans l'île de la Trinité, le 20 février 1810. M—D j.

MONTALEMBERT (MARC-RENÉ-ANNE-MARIE, comte de), fils du précédent, naquit à Paris le 10 juillet 1777. A peine âgé de 15 ans, il suivit ses parents dans l'exil, devint capitaine dans la légion d'émigrés formée par son père en Angleterre, et fit avec elle la guerre contre les noirs à Saint-Domingue. Au licenciement de cette légion, en 1799, il obtint du service dans l'armée anglaise, devint cornette, puis lieutenant de cavalerie, et fut employé à l'école d'état-major, dont

la direction était confiée au général français Jarry. Les connaissances qu'il acquit sous la direction de ce tacticien le firent bientôt distinguer des chefs de l'armée. Attaché à l'état-major des troupes britanniques, il fut envoyé en Égypte, puis dans les Indes-Orientales, où il servit de 1804 à 1808, avec le grade de capitaine. Il revint alors en Europe, fut nommé major, partit aussitôt pour l'armée du duc de Wellington et fit les campagnes d'Espagne et de Portugal. Rentré en Angleterre avec les débris de l'armée de sir John Moore, il prit part à l'expédition de Walcheren en 1809, devint lieutenant-colonel en 1811, et chef d'état-major du corps d'armée rassemblé sur les côtes méridionales de l'Angleterre. Ce fut le comte de Montalembert que le prince régent choisit en 1814, pour annoncer à Louis XVIII, qui résidait à Hartwell, son rétablissement sur le trône de France. Il accompagna ce prince à Paris, et reçut, à cette occasion, le grade de colonel dans l'armée française, la croix de Saint-Louis, celle d'officier de la Légion-d'Honneur, et la place de second secrétaire d'ambassade à Londres. A l'époque des Cent-Jours, il fut envoyé deux fois à Bordeaux : la première, pour veiller au départ de la duchesse d'Angoulême; la seconde, avec trois frégates et plusieurs bâtiments de transport, pour aider à soumettre les restes du parti napoléoniste dans le Midi. Il retourna ensuite à Londres comme premier secrétaire d'ambassade. En juillet 1816, il fut nommé ministre plénipotentiaire de Louis XVIII à Stuttgard. Le 5 mars 1819, il fut élevé à la dignité de pair de France, et peu après, nommé ministre plénipotentiaire en Danemark. La première fois qu'il parla à la Chambre haute, le 10 juillet 1820, ce fut pour s'opposer aux lois d'exception présentées par les ministres après l'assassinat du duc de Berri. Il termina ainsi son discours : « Dans peu de « jours je quitterai la France, peut-« être pour plusieurs années. Qu'il « me soit permis, avant de descendre « de cette tribune, de former un vœu, « celui de trouver à mon retour la « pairie intacte dans sa dignité comme « dans son honneur, et *la France dé-« livrée des lois d'exception, jouissant « enfin de la plénitude de ses libertés « constitutionnelles.* » Ce langage noble et indépendant déplut aux ministres Richelieu et Pasquier, qui lui ôtèrent brusquement sa légation. Pendant les six années que le comte de Montalembert demeura sans emploi, on doit remarquer les discours qu'il prononça sur les questions de la guerre d'Espagne, de la septennalité, de l'indemnité et des substitutions. Il considéra la guerre d'Espagne comme nécessaire pour rétablir la prépondérance de la monarchie française, en créant sur le Rhin, par la sécurité des Pyrénées, une force capable d'arrêter l'ambition de la Russie. Plus tard, dans la séance du 30 avril 1823, il se plaignit que le ministère n'eût pas levé une armée assez formidable, et ajouta : « Puisque nous avons passé les Py-« rénées, il faut pouvoir aller jus-« qu'aux colonnes d'Hercule ; quand « la France tire l'épée, elle doit la ti-« rer tout entière. » En 1824, il vota pour le renouvellement septennal de la Chambre des députés, mesure qu'il jugeait nécessaire pour donner à la seconde chambre législative une autorité plus stable, en la rendant moins sujette aux variations produites par les intrigues électorales. Les paroles qu'il fit en-

tendre à ce sujet (1) ont trop d'actualité pour que nous nous abstenions de les reproduire : « Je veux « parler, dit-il, des manœuvres o- « dieuses pratiquées par des agents « subalternes du pouvoir ; manœuvres « dont tout le monde a connaissan- « ce, et dont l'opinion a déjà fait jus- « tice. Encore deux ou trois élections « influencées d'une pareille manière, « et les fonctionnaires publics tom- « bent dans la dégradation, et le gou- « vernement représentatif devient « une véritable dérision. Ah ! dans « ces jours de dépendance univer- « selle, et de tendance générale vers « la servilité ; dans ces jours où l'é- « goïsme, la vanité, le besoin des « jouissances, nous portent sans cesse « à sacrifier les droits les plus no- « bles, et à déshériter notre postérité « des biens les plus précieux, car en « peut-il exister de plus inappréciables que les droits politiques? éloi- « gnons, Messieurs, éloignons les « époques de nos élections, donnons- « nous le temps de former quelque « indépendance héréditaire dans les « idées, comme dans les fortunes de « nos familles. Laissons passer cette « soif de distinctions éphémères, cette « manie de cordons de toutes les « couleurs et de tous les pays. » Le comte de Montalembert vota en faveur de la loi tendant à indemniser les anciens propriétaires de biens fonds confisqués et vendus au profit de l'État, pendant la révolution. Il la jugea propre à éteindre les haines, et à faire disparaître la distinction fâcheuse que l'opinion s'obstinait à maintenir entre les propriétés patrimoniales et nationales. Il y était d'ailleurs personnellement désintéressé. Si un amendement proposé par lui avait été admis, les héritiers du sang auraient seuls joui du bénéfice de l'indemnité. Dans la séance du 30 mars 1826, il appuya vivement le projet de loi sur le droit de primogéniture et les substitutions. Il s'étendit, à cette occasion, sur les funestes effets de la centralisation qu'il regardait comme une conséquence inévitable du morcellement des propriétés ; selon lui, le projet présenté à la Chambre devait remédier à ces deux inconvénients. Quoique peu ambitieux, le comte de Montalembert était péniblement affecté de l'éloignement dans lequel le tenaient les hommes du pouvoir, et déjà en 1825 il avait laissé échapper cette plainte en pleine séance : « Émigré, rentré en France à l'é- « poque de la restauration, ayant per- « du père et mère dans l'exil, il me « semblait pouvoir espérer que mes « opinions politiques seraient à l'abri « de fausses interprétations ; l'expé- « rience a démontré le contraire. Nous « vivons dans un temps où les antécé- « dents comptent pour peu de chose. « Ce que les passions demandent avant « tout, et elles ont encore un grand « empire parmi nous, c'est une abné- « gation complète de son indépen- « dance, une soumission aveugle « aux idées dominantes du moment, « *dussent-elles nous précipiter dans* « *l'abîme.* » Ces paroles amères, si

(1) La septennalité a été, au contraire, une mesure funeste à la royauté et à la monarchie. Il n'y a point de ministère qui puisse résister à une chambre septennale, et M. de Villèle, qui en est l'auteur, y a succombé. Il a entraîné, dans sa chute, celle de la dynastie qu'il voulait défendre. Une chambre qui se renouvelait par cinquième, n'éprouvait et ne faisait éprouver aucune secousse. Les changements ne marchaient que lentement, et l'opinion publique, au lieu d'aller par sauts et par bonds, conservait son influence, mais par degrés pour ainsi dire insensibles. Cet avantage immense, qu'avait la constitution de Louis XVIII, a été perdu par la faute capitale de M. de Villèle, qui y a mis le comble par une dissolution intempestive. F—A.

elles ne changèrent rien au système suivi jusqu'alors, et qui aboutit au funeste résultat prévu par l'orateur, eurent au moins pour effet de ramener les ministres de Charles X à des sentiments de justice envers le comte de Montalembert, qui fut enfin, en 1826, après six ans de destitution, nommé ministre plénipotentiaire en Suède. Il ne se rendit à Stockholm que l'année suivante. La mort de sa fille le fit revenir en France, au mois d'octobre 1829. Après la révolution de 1830, il fut révoqué de ses fonctions d'ambassadeur. Néanmoins, les antécédents de sa carrière politique laissaient préjuger quel parti il embrasserait dans cette circonstance; en effet, le comte de Montalembert prêta serment au nouveau chef de l'État, le 10 août 1830. Depuis cette époque, il parut souvent à la tribune; il attaqua les visites domiciliaires, la confiscation du fonds commun de l'indemnité, la centralisation, la spoliation des forêts, défendit les droits méconnus de l'armée d'Afrique, et revendiqua avec constance le suffrage universel et la liberté d'enseignement. Il combattit surtout la politique extérieure du nouveau gouvernement, et fut le seul, à la Chambre haute, qui élevât la voix en faveur de la malheureuse Pologne. Les chaleureuses paroles qu'il fit alors entendre produisirent une vive impression : « Vous « ne voyez pas, dit-il dans la séance « du 22 mars 1831, que la ruine de « la Pologne servira d'un pont de « sang pour arriver jusqu'à nous ! » Le 18 avril, il prononça sur la position de la France vis-à-vis des autres puissances, un discours dans lequel il accusait le ministère de sacrifier l'honneur à la crainte d'une guerre devenue inévitable, de suivre une politique timide, vacillante, indécise, qui compromettait l'avenir de la France pour se prêter aux exigences d'un parti et à sa soif de richesses, de places et de pouvoir. Interrompu, à ces mots, par le maréchal Mortier, qui qualifia ce langage de passionné, l'orateur répliqua : « Eh bien ! oui, je « suis passionné, monsieur le maré- « chal; mais je le suis pour l'hon- « neur et la gloire de ma patrie : et « c'est parce que le ministère ne me « donne de garantie ni pour l'un ni « pour l'autre, que je ne puis lui « donner mon appui. » Le lendemain, 19 avril, il combattit la proposition de mettre hors la loi la branche aînée des Bourbons. Ce fut la dernière fois qu'il parut à la Chambre. L'excès du travail joint à des chagrins domestiques avait, depuis long-temps, altéré sa santé; il tomba dangereusement malade et mourut, le 20 juin 1831, dans les sentiments de la plus grande piété, sentiments qu'il avait professés toute sa vie. M. H. Lacordaire lut sur sa tombe une éloquente notice, et M. le marquis de Dreux-Brézé prononça son éloge à la Chambre des Pairs, le 9 septembre 1831. Le comte de Montalembert a laissé deux fils; l'aîné lui a succédé à la pairie et s'est déjà fait un nom comme orateur.

A—Y.

MONTALIVET (Jean-Pierre Bachasson, comte de), ministre dévoué, bienveillant, honnête homme, a laissé une de ces réputations pures qui trouvent dans l'histoire leur place et leur récompense. Issu d'une famille ancienne et distinguée du Dauphiné, il naquit le 5 juillet 1766 à Sarreguemines en Lorraine, où son père résidait en qualité de commandant d'armes, avec le grade de maréchal-de-camp. Le jeune Montalivet embrassa de bonne heure la profession paternelle, entra d'abord comme cadet dans les hou-

zards de Nassau, puis passa comme sous-lieutenant dans les dragons de La Rochefoucauld. Mais son esprit sérieux, son avidité de connaissances solides s'accommodaient peu de l'oisiveté frivole de la vie de garnison; il quitta le service en 1784, fut reçu avocat au parlement de Grenoble, à dix-huit ans, et devint conseiller l'année suivante (avec dispense d'âge). Les convenances de famille se trouvèrent sans doute aussi favorables à ce changement de profession. Le nouveau conseiller acquit bientôt une considération personnelle, qui ne laissa pas d'ajouter à celle dont jouissait sa famille dans la province. Les esprits étaient alors fort préoccupés de ces idées nouvelles, dont personne ne pressentait encore la portée, et qui devaient amener une terrible révolution, en ne promettant que d'heureuses réformes. Compatriote de Barnave, avocat comme lui au parlement de Grenoble, Montalivet adopta, comme son éloquent compatriote, ce qu'il y avait de généreux dans les idées nouvelles; mais la maturité précoce de son esprit le préserva des illusions et par conséquent des excès inséparables de l'exagération de ces doctrines. Cependant, en 1788, lors de l'exil des parlements, sous le ministère de Loménie de Brienne, le jeune conseiller avait partagé l'opposition comme il partagea la disgrâce de ses collègues. Cette opposition parlementaire était alors le seul contre-poids constitutionnel de la vieille monarchie, et ce fut un tort aux ministres de Louis XVI de ne l'avoir pas compris. L'exil du parlement de Grenoble contribua fortement à agiter le pays, à exalter les opinions naturellement fort incandescentes des Dauphinais; mais, au milieu de cet incendie, notre conseiller de vingt-trois ans aurait pu, par sa sagesse, être un modérateur dans cette circonstance. En 1789, il passa quelque mois à Valence, auprès de sa mère, femme très-remarquable par son esprit, et dont le salon était le point de réunion de tout ce qu'il y avait de plus distingué dans la contrée. Un jeune Corse, au teint olivâtre, aux formes anguleuses, à la parole étrangère et saccadée, sans maintien, sans usage de la société, mais parfois ne manquant ni d'à-propos ni d'aplomb, fut présenté à Mme de Montalivet. Ce jeune homme était Bonaparte, simple sous-lieutenant d'artillerie, mais dont une ardente ambition faisait alors un républicain, ou plutôt un révolutionnaire exalté. Montalivet, imbu dès l'enfance de cet usage du monde qui s'acquiert pour ainsi dire de naissance dans les familles aristocratiques, dut faire d'autant plus d'accueil à Bonaparte, qu'il était plus isolé, plus étranger dans cette société où le hasard l'avait amené. D'ailleurs le jeune Corse était gentilhomme, et cela suffisait pour qu'on tolérât son langage absolu et ses opinions excentriques. Une sorte de liaison se forma entre lui et Montalivet, liaison toute d'égards et de complaisance de la part de celui-ci. Toutefois, la dissidence de leurs opinions finit par amener entre eux une sorte de froideur. Mais, plus tard, devenu consul et empereur, le jeune jacobin de 1789 était bien revenu des utopies radicales; et pour beaucoup alors il eût voulu faire croire qu'il avait toujours été aristocrate. Il se rappela que, dans ses entretiens avec le conseiller Montalivet, il s'était étrangement mépris en qualifiant d'aveugle aristocratisme ce qui, désormais, n'était plus à ses yeux que modération, prévoyance et véritables lumières. Mais plusieurs années de-

vaient encore s'écouler avant que les deux amis de Valence se retrouvassent dans des positions réciproques si différentes. En 1791, par suite des décrets de l'Assemblée nationale, Montalivet perdit sa charge de conseiller, et ne rencontra ensuite que les dangers attachés au souvenir de ce qu'il avait été. Luttant avec courage contre les accusations et les proscriptions de l'époque, il vint, en 1793, à Paris, comme député de Valence, et il s'efforça vainement de disputer à l'échafaud révolutionnaire la tête de son oncle, M. de Saint-Germain. Revenu à Valence, en 1794, et s'y voyant exposé à de nouveaux périls, il alla chercher, sous les drapeaux de la république, un asile contre les bourreaux. Enrôlé comme volontaire dans un bataillon de la Drôme, il fit une campagne avec les galons de caporal; et, depuis, dans sa retraite, après un honorable ministère, il se complaisait à envelopper cet insigne et son sac de soldat dans son écharpe de ministre. C'était une sorte de trophée qu'il aimait à montrer à ses enfants, et le seul de ses fils qui lui a survécu n'a pas répudié ce noble héritage. Revenu à Valence, après le 9 thermidor, Montalivet y fut appelé, par ses concitoyens, à la place de maire, emploi qui avait bien aussi ses dangers, dans un temps de trouble et de disette; mais, par son bon esprit et sa fermeté, il triompha de tous les obstacles. On le vit, dans une émeute populaire, couvrir de son corps et sauver d'une mort certaine un de ses concitoyens (Labarrère), que la voix publique désignait comme l'instigateur du licenciement de la garde nationale, ordonné par le représentant Jean Debry. Ce fut à la mairie de Valence que Bonaparte, voulant rétablir l'ordre en France, alla chercher Montalivet pour le nommer préfet du département de la Manche, alors l'un des plus difficiles à gouverner, ayant été le théâtre de la guerre civile la plus acharnée. Déjà il avait été pressenti à cet égard par Chaptal, ministre de l'intérieur; mais il hésitait, sa modestie lui faisait craindre d'accepter, lorsque Bonaparte, selon sa coutume, trancha le nœud, et Montalivet apprit sa nomination par le *Moniteur*. Il surpassa les espérances du premier consul. Habile à manier les esprits, apportant dans l'exercice de ses fonctions, avec des intentions constamment bienveillantes, ces manières de bonne compagnie qui devaient rallier les honnêtes gens au nouveau gouvernement, il éteignit les dernières velléités de guerre civile, calma les esprits, sut les rapprocher, et fit d'un département jusqu'alors remuant et rebelle un département paisible et soumis aux lois. Celle de la conscription, à laquelle la jeunesse s'était refusée, fut exécutée régulièrement, et sans que Montalivet se vît obligé d'employer des mesures de rigueur. Il apaisa aussi les querelles religieuses et n'eut pas besoin de recourir aux décrets contre les prêtres réfractaires. Fouché, dont il refusa formellement de suivre les instructions à cet égard, en témoigna du mécontentement; mais Bonaparte, à qui Montalivet exposa lui-même sa conduite, l'approuva formellement. Le préfet de la Manche prit encore sur lui de sauver plusieurs proscrits, entre autres un chef royaliste des plus ardents, le chevalier de Brulard, jadis son compagnon d'études, et qui, plus tard, en exprimait devant nous sa vive reconnaissance. Montalivet ne craignit pas de compromettre sa respon-

sabilité. En effet, il avait reçu de Fouché l'ordre positif d'arrêter Brulard, qui venait de pénétrer dans le département, pour y rallumer l'insurrectiou royaliste. Montalivet le fit venir, lui donua 24 heures pour se rembarquer, et le préserva ainsi d'une mort certaine. Une fois le salut de sou vieil ami assuré, le préfet partit pour Paris, et vint raconter au premier consul ce qu'il avait fait. « Une telle conduite ne m'étonne pas « de votre part, dit Napoléon ; vous « êtes un homme d'honneur. Au res« te, Brulard est un fou, mais un « fou à sentiments. Il a refusé d'être « mon assassin, et demandait des « hommes pour m'attaquer à force « ouverte avec mou escorte sur la « route de Saint-Cloud. » Cette approbation du premier consul fut pour Montalivet comme un rempart contre la mauvaise volonté du ministre de la police Fouché. Au reste, s'il en eût été autrement, Montalivet était toujours prêt à faire à sa conscience le sacrifice de sa place et de sa fortune. On voit, par la correspondance du préfet de la Manche, qu'il entra parfaitement dans les vues de Bonaparte, que l'ivresse du pouvoir n'aveuglait pas encore. La nomination de Montalivet à la préfecture de Seine-et-Oise, en 1804, fut sans doute une récompense ; mais ce nouveau poste ne laissait pas d'être pour lui une tâche sérieuse. D'abord la proximité de Paris rend l'administratiou plus difficile, surtout en matière de subsistances; en second lieu, la proximité du centre de l'empire n'était pas sans danger, comme l'a dit un biographe, en imposant à Montalivet le devoir d'administrer sous les yeux de Napoléon, et en le mettant souvent dans le cas d'être admis à ces entretiens particuliers dans lesquels, tout en se révélant lui-même, presque sans réserve, celui-ci conservait assez de sang-froid pour pénétrer les hommes jusqu'au foud. Versailles, sous l'administration de Montalivet, reprit quelque vie, le département commença à s'enrichir d'utiles travaux qu'il provoquait comme préfet, et qui, plus tard, furent exécutés sous ses ordres comme directeur-géuéral des ponts-et-chaussées. Les charmes d'une société brillante et distinguée commençaient aussi à se reproduire dans les salons de la préfecture, où madame de Montalivet faisait revivre l'antique urbanité française. A Versailles, Montalivet refusa d'autoriser l'ouverture d'une maison de jeu. Il apprit cependant un jour que, malgré son opposition, un de ces iufâmes tripots venait de s'établir sous les auspices et par les soius de la police. Il ordonna aussitôt, qu'en dépit des ordres de Fouché, la maison fut évacuée, et courut ensuite à Saint-Cloud pour en instruire l'empereur. Pour toute réponse, Napoléon lui serra affectueusement la main. Il est assez piquant de rappeler que, trente ans après, les maisons de jeux furent supprimées dans toute la France, sous le ministère et par les soins du fils de Montalivet. Appréciant de plus en plus son ancien hôte de Valence, Napoléon le fit conseiller d'État en 1805, et directeur-général des ponts-et-chaussées l'année suivante. Dans cette administration, le chef n'a pas seulement des commis sous ses ordres, mais l'élite des hommes de science : Montalivet leur montra toujours les égards qui leur étaient dus, et, ce qui était encore plus important pour le bien du pays, il prouva, dans toute occasion, qu'il savait les comprendre ; aussi son administration, qui dura trois ans, est-

elle citée comme une ère glorieuse et florissante pour les ponts-et-chaussées. En 1807, il fit, pendant l'hiver, comme directeur-général, un voyage en Italie, pour visiter les constructions de la route du Mont-Cenis; et sa présence, l'intérêt fondé sur des connaissances positives qu'il prenait à cette belle entreprise, les dangers mêmes auxquels il s'exposa pour tout voir par ses yeux, donnèrent aux travaux une impulsion qui contribua beaucoup à leur achèvement. A son retour, Napoléon lui témoigna sa vive satisfaction. Déjà il l'avait créé comte de l'empire et commandant de la Légion-d'Honneur; il devait bientôt l'élever sur un plus grand théâtre; et il est juste de dire que Montalivet s'en montra digne par la protection qu'il accorda aux arts, aux lettres, et surtout aux honnêtes gens qui eurent besoin de son autorité. Montalivet fut donc appelé, le 1er octobre 1809, au ministère de l'intérieur, en remplacement du sage et honnête Cretet; mais, avec le même caractère de probité, l'administration du nouveau titulaire devait avoir quelque chose de plus actif et de plus brillant. Au surplus, pour faire connaître son ministère, nous pouvons citer le passage suivant de sa notice nécrologique lue à la Chambre des Pairs. Ici l'éloge est conforme à l'histoire. « Dans ces grandes entreprises, c'est le génie qui conçoit, » disait Daru, c'est l'art qui exécute; « mais c'est à l'administration de deviner les résultats, de les apprécier, « pour les comparer aux sacrifices, « et d'économiser les ressources, afin « de multiplier les bienfaits. M. le « comte de Montalivet eut l'honneur « de poser la première pierre des « bassins d'Anvers (1810), il fit améliorer le port d'Ostende, et suivre « avec activité la construction de ces « belles routes qui ont aplani les « Alpes. Ce serait n'avoir que des « vues étroites que de considérer « comme une perte l'emploi des quarante ou cinquante millions que ces « travaux ont pu coûter; parce que « la France n'en a pas supporté seule « les frais; parce que ce grand État « devant ressaisir l'influence qui lui « appartient, il sera toujours de son « intérêt d'avoir des communications « faciles avec l'Italie; enfin, parce « que Anvers, par sa situation, sera « toujours nécessairement lié à notre « système de guerre maritime. Comment regretter d'ailleurs des travaux qui nous assurent la reconnaissance des peuples qui ont été « nos concitoyens, surtout lorsque « dans le même temps les soins de « cette grande édilité, étendus à tout « un empire, ont embelli la France et « attesté l'activité de l'administration? « Paris seul a vu, pendant le ministère de M. de Montalivet, quarante « millions consacrés à prolonger les « quais, à jeter des ponts, à multiplier les fontaines, et, tandis que la « Bourse et que les arcs-de-triomphe « s'élevaient, les abattoirs étaient « construits, les marchés, les greniers, « les entrepôts étaient mis à la disposition du commerce. Il n'est probablement aucun ministre, dans les « temps modernes, qui ait eu le bonheur de laisser après lui autant de « monuments que M. de Montalivet. « Si on additionne, avec les sommes « dont il a dirigé l'emploi, pendant « les trois ou quatre ans qu'il s'est « trouvé à la tête des travaux publics, « les ouvrages qui ont été exécutés « dans la ville de Paris pendant son « ministère, on arrive à une dépense « de cent dix millions, qui n'est encore que le tiers de ce qu'a coûté

« l'achèvement de ces grands ouvrages (1). » Il est dans l'administration une partie moins brillante, mais assurément plus essentielle encore que celle des travaux publics, ce sont les subsistances; elles attirèrent toute l'attention et tonte la vigilance de Montalivet, particulièrement pendant l'année 1812, si désastreuse à tant d'égards. Nous pouvons remarquer qu'ici Napoléon sympathisait encore avec son ministre. Au milieu des embarras et des revers de la campagne de Russie, il correspondait journellement avec lui sur les subsistances. Cette affaire le préoccupait singulièrement : *Il faut que Paris mange*; tel est, pour ainsi dire, le refrain de ses lettres. Ce ministre embrassa les différentes parties de son administration, en portant dans toutes l'influence d'un esprit judicieux, pénétrant et plein de ressources. Ses circulaires, sa correspondance journalière avec les autorités, les projets de décrets proposés par lui, et convertis en loi, forment encore anjourd'hui, sauf quelques modifications amenées par des circonstances nouvelles, la jurisprudence administrative dn département de l'intérieur. On fut heureux de trouver ces habiles précédents pendant la disette, causée par la mauvaise récolte en 1816. Une des attributions du ministre de l'intérieur consistait alors à présenter annuellement, au Corps législatif, un rapport sur la situation intérieure de l'empire. Le 13 décembre 1810, Montalivet fit ce rapport qu'il renouvela les années suivantes, le 29 juin 1811 et le 23 février 1813. Si les deux premières fois il n'avait eu rien à dissimuler en exaltant la prospérité de l'empire, il n'en fut pas de même après les désastres de Moscou. Cependant telle a été, depuis 1800, la proportion ascendante de l'état florissant de la France, sous le rapport matériel du moins, que le ministre de l'intérieur pouvait même alors dire, sans trop d'exagération : « Vous verrez avec « satisfaction que, malgré les grandes « armées que l'état de guerre mari- « time et continentale oblige de tenir « sur pied, la population a continué « de s'accroître, l'industrie a fait de « nouveaux progrès; jamais les terres « n'ont été mieux cultivées, les manu- « factures plus florissantes. A aucune « époque de notre histoire, la ri- « chesse n'a été plus répandue dans « les diverses classes de la société. » Si, comme tous les hommes susceptibles d'un généreux dévouement, Montalivet s'associait avec trop d'abandon à la politique de l'empereur; s'il croyait devoir publiquement en approuver les moyens et les résultats, du moins, dans l'intimité des conversations avec le maître, on même dans le secret du conseil, il ne craignait pas de faire entendre le langage de la vérité, au risque de déplaire. Un jour que, au sein du conseil, quelques dignitaires de l'empire, et Napoléon lui-même, parlaient des Bonrbons comme d'une race éteinte et qui n'avait aucun espoir de retour, Montalivet contredit cette opinion par des raisons sans réplique. L'empereur, d'autant plus vivement blessé que la crainte du retour des Bourbons poignait tonjours son âme, quoiqu'il affectât la plus parfaite sécurité à cet égard, taxa d'esprit de parti et de pusillanimité le langage franc de son ministre. Montalivet se tut; mais, de retour chez lui, il envoya sa démission par nne lettre pleine de dignité. Napoléon, tout en

(1) On trouve l'état sommaire de ces travaux dans le *Moniteur* du 28 mars 1823.

affectant de garder son opinion sur l'objet du débat, se garda bien d'accepter, et, plus que jamais, il parut accorder sa confiance à celui que, à Sainte-Hélène, il proclamait *honnête homme*, en ajoutant qu'il lui était *demeuré tendrement attaché*. En effet, en toute occasion, Montalivet mérita ce titre. En 1808, il avait eu le courage de s'intéresser vivement à Marescot (*voy.* ce nom, LXXIII, 101), l'un des signataires du traité de Baylen. N'ayant pu le préserver d'une condamnation, il le visita souvent dans sa prison de Montaigu; et c'était alors que Napoléon, loin d'en savoir mauvais gré à Montalivet, l'avait élevé au ministère. Dans les rapports que ses fonctions lui donnaient avec les gens de lettres, avec les artistes, avec les célèbres industriels de l'époque, Montalivet se montra toujours à la hauteur des pensées de Napoléon, qui voulait imiter la noble protection que Louis XIV avait accordée à tout ce qui a pu agrandir et honorer l'intelligence humaine. Aucun ministre ne savait accueillir avec plus de grâce et de distinction ces hommes d'élite que les égards de la puissance touchent plus vivement que les faveurs les plus utiles. Jamais l'industrie française et ses nouveaux procédés n'avaient été encouragés par un homme qui sût mieux les apprécier et les comprendre. La direction de la librairie était alors entre les mains d'un homme quinteux et brutal, imbu jusqu'au fanatisme de tous les préjugés de l'école encyclopédique : aussi, dès l'origine de notre *Biographie*, se montra-t-il contraire à cette grande entreprise, et soutint-il de toute son influence les adversaires intéressés qui voulaient l'entraver. Heureusement, et nous aimons à le reconnaître, Pommereul avait pour supérieur Montalivet, qui fit cesser toutes les tracasseries, et accorda à notre entreprise une protection qu'elle ne devait pas obtenir sous la restauration. Après le désastre de Moscou et la funeste campagne de 1813, Montalivet aurait voulu que l'impératrice Marie-Louise, nommée régente, continuât de résider à Paris, et d'y maintenir le centre du gouvernement; il ne fut point écouté; mais, fidèle à son devoir, il suivit cette princesse à Blois, où elle fit son entrée le 2 avril 1814. Le lendemain et les jours suivants, elle tint de longs et fréquents conseils, d'où ne sortit aucune résolution, et dans lesquels les avis les plus fermes furent constamment ouverts par Montalivet. Le 7, parut enfin une proclamation datée du 3, contre-signée par le ministre, qui prenait le titre de secrétaire de la régence, dans laquelle, après avoir annoncé que l'armée française, commandée par Napoléon, était en présence de l'ennemi sous les murs de la capitale, la princesse ajoutait : « C'est de la résidence que « j'ai choisie et des ministres de l'empereur, qu'émanent les seuls ordres « que vous puissiez reconnaître. « Toute ville au pouvoir de l'ennemi « cesse d'être libre, toute direction « qui en émane est le langage de « l'étranger, ou celui qu'il convient à « ses vues hostiles de propager. Français, vous serez fidèles à vos serments, vous écouterez la voix d'une « princesse qui fut remise à votre « foi, qui fait sa gloire d'être Française, d'être associée aux destinées « du souverain que vous avez librement choisi. Mon fils était moins « sûr de vos cœurs au temps de nos « prospérités; ses droits et sa personne sont sous votre sauve-garde. » Cette proclamation, beaucoup trop tardive (et il n'avait pas dépendu de

Montalivet qu'elle n'eût paru cinq jours plus tôt) ne produisit aucun effet; l'Europe en armes et la France, fatiguées du despotisme et de l'ambition de Napoléon, étaient plus fortes que les faibles résolutions de cette cour, de cette régence de Blois, où les volontés de Joseph et de Jérôme Bonaparte étaient sans cesse en lutte avec celles de Marie-Louise qui, d'ailleurs, était, aussi bien que ces deux frères de Napoléon, trop au-dessous du rôle qu'ils avaient alors à remplir. Tout était fini. Montalivet revint à Paris, où il jouit du repos de la vie privée jusqu'au retour de l'île d'Elbe. Napoléon revit avec joie son ministre fidèle; mais la politique toute révolutionnaire qu'il se croyait obligé d'affecter, mit obstacle à ce qu'il le rappelât au département de l'intérieur, qui fut confié à Carnot. Seulement, il lui fit accepter l'intendance-générale de la couronne, et le nomma pair de France. La seconde restauration rendit une seconde fois Montalivet à la vie privée : retiré dans sa terre de La Grange, en Berry, il s'occupait exclusivement de l'éducation de ses trois fils. Il destinait Simon, l'aîné, à la carrière des armes, Camille, le second, à celle des ponts-et-chaussées, et Charles, le troisième, au commerce. L'exemple de nos révolutions lui faisait sentir, pour ses fils, le besoin d'une éducation qui les mît toujours en état de parer aux coups de la fortune, et *d'être quelque chose par eux-mêmes*, comme il le leur répétait quelquefois. Mais la carrière politique du père n'était pas encore terminée. Rappelé en 1819 à la Chambre des Pairs, sous le ministère de M. Decazes, Montalivet fit partie de la majorité constitutionnelle de cette assemblée. Il défendit plus d'une fois le jury et la liberté de la presse, sans prétendre l'affranchir de sages restrictions. Malgré l'affaiblissement de sa santé, il prit une part assidue aux travaux de la Chambre et y porta le tribut de son expérience dans de hautes questions d'administration. Vers la fin de sa carrière, lors même qu'une douloureuse maladie le tenait éloigné des délibérations, « au nom « de travaux publics, de canaux, ses « forces se ranimèrent, et, ne pouvant donner sa voix, il envoya du « moins ses observations sur les pro- « jets en délibération (2). » Les hommes spéciaux remarquèrent dans le temps (1822) son discours sur la canalisation de la France, où il prédisait un déficit de 40 millions sur le budget, prédiction qui ne fut que trop bien accomplie. Non content d'avoir révélé comme pair ce que lui indiquait sa prévoyance, il en fit l'objet d'une brochure adressée à M. Becquey, alors directeur-général des ponts-et-chaussées. Le comte de Montalivet mourut à La Grange, le 22 janvier 1823 : les regrets qu'il donna à la mort de Napoléon contribuèrent, dit-on, à hâter les progrès de la maladie qui l'enleva ainsi avant la vieillesse. Le jour de sa mort, il fit venir son fils aîné, et, préoccupé des malheurs qui, dans sa pensée, menaçaient la France, il lui dit : « Les « fautes de la restauration amèneront « une révolution nouvelle; elle peut « finir par le duc d'Orléans; mais « préparez-vous, mon fils, à une vie « aussi agitée que celle de votre « père. » Cette prédiction ne s'accomplit pas du moins pour celui à qui elle s'adressait. Le comte Simon de Montalivet, lieutenant au 2e régiment d'infanterie, ne survécut que de neuf mois à son père : il mourut le 12 oc-

(2) *Notice* du comte Daru, déjà citée.

tobre 1823, à Gironne, d'une inflammation d'entrailles. M. le comte Camille de Montalivet, frère puîné de Simon, lui a succédé dans la pairie (3), et, par une singulière destinée, il a offert l'exemple unique d'un fils parvenu, comme son père, au ministère de l'intérieur et à l'intendance de la liste civile. D'ailleurs, on peut dire que, par son dévonement et la franchise de sa politique, le fils a su honorer cette espèce d'hérédité. Ajoutons que plusieurs des monuments dont son père avait posé la première pierre, tel que l'Arc-de-Triomphe, furent inaugurés par le fils. M. Camille de Montalivet, sur la demande du conseil municipal de Valence, a fait hommage à cette ville, en 1834, du portrait de son père, pour être conservé dans une des salles de la maison commune. Au surplus, et nous l'avons déjà dit, ce n'est pas seulement à Valence que Montalivet père a laissé des souvenirs précieux pour sa famille et pour notre histoire administrative. En 1830, lors de l'installation du nouveau préfet de la Manche, envoyé par le gouvernement de Louis-Philippe, cette parole fut adressée, par un des maires du pays, à ce fonctionnaire : *Rendez-nous l'administration de M. de Montalivet.* Son souvenir, en effet, est devenu populaire dans ce département, où plusieurs foires sont appelées *Montalivettes.* D—R—R.

MONTAMY (Didier - François d'Arclais, seigneur de), né, en 1702, à Montamy près de Vire, appartenait à une ancienne famille de la Basse-Normandie. Il obtint la charge de premier maître-d'hôtel dans la maison du duc d'Orléans, et reçut la décoration des ordres réunis de Saint-Lazare de Jérusalem et de Notre-Dame du Mont-Carmel. Il mourut à Paris, le 8 février 1765. C'était un homme instruit qui aimait et cultivait les arts, sur lesquels il a laissé quelques ouvrages estimés : I. *La Lithogéognosie,* ou *Examen des pierres et des terres*, etc., traduit de l'allemand de J.-H. Pott (*voy.* ce nom, XXXV, 530), Paris, 1753, 2 vol. in-12. II. *Traité pratique des différentes manières de peindre*, inséré par dom Pernety (*voy.* ce nom, XXXIII, 390) dans son *Dictionnaire portatif de peinture*, etc., Paris, 1757, in-8°. III. *Traité des couleurs pour la peinture en émail et sur la porcelaine*, précédé de l'*Art de peindre sur l'émail.* Montamy, en mourant, remit le manuscrit de cet ouvrage à Diderot, qui le publia, avec des augmentations et l'éloge de l'auteur, Paris, 1765, in-12 ; il a été réimprimé dans le tome VIII des Œuvres de Diderot, édition de Brière, 1821-22. P—RT.

MONTANI (Jean-Joseph), jésuite italien, issu d'une noble famille de Pesaro, naquit vers l'an 1685, et, après avoir fait ses humanités, entra dans la Société à Rome, et l'honora par ses vertus et son profond savoir.

(3) M. le comte de Montalivet avait un très-jeune fils, *Charles*, qui mourut en 1832. C'était un jeune homme de grande espérance. Aux journées de juin de cette même année, il marcha contre les rebelles, et, ayant eu son cheval blessé, il fut mis à l'ordre du jour comme ayant montré beaucoup de bravoure. Ce fut au sujet de cette mort que M. Charles Chabot publia, en 1834, sous ce titre : *Regrets et Souvenirs*, une brochure in-8°, d'une feuille un quart, laquelle contient : 1° une pièce de vers à *Mme la comtesse de Montalivet, mère de M. le comte Camille de Montalivet* ; 2° *à la mémoire de J.-P. Bachasson, comte de Montalivet*, notice en prose sur M. de Montalivet, ministre de l'intérieur sous Napoléon ; 3° *à la mémoire des vertus de M. Charles, vicomte de Montalivet* (mort à Naples, le 29 novembre 1832), morceau de prose ; 4° vers sur sa mort ; 5° *à M. le comte de Montalivet, intendant-général de la liste civile.*

Il étudia la théologie avec soin, et fut ensuite chargé de professer la morale dans le collége romain, où il exerça cet emploi pendant plusieurs années avec tant de réputation qu'on venait de toutes parts pour le consulter, et qu'il était regardé comme un des hommes les plus versés sur cette matière. Il mourut dans ce collége en 1760. Benoît XIV, qui connaissait son mérite, l'honorait de sa bienveillance. Montani rendit un grand service à l'ouvrage du père Pelizzari, son confrère, intitulé *de Monialibus*, en entreprenant de le corriger. Il s'attacha à redresser ce qu'avaient de trop relâché certaines maximes éparses dans ce livre, et à les rendre telles que Pelizzari lui-même l'aurait fait, s'il avait vécu du temps de Montani. Il y fit un grand nombre d'*additions*, tirées la plupart des décrets de la sacrée congrégation de l'Index et des bulles de Benoît XIV. Il inséra dans l'ouvrage quelques-unes de ces bulles textuellement, et en donna d'autres par extrait, en conservant, toutefois, les paroles les plus remarquables, et publia l'ouvrage sous ce titre : *Tractatus de monialibus*, etc., Rome, 1755, in-4°. Il en parut une 2e édition à Venise en 1761. L—y.

MONTANO (Jean-Baptiste), architecte et sculpteur, était né vers 1545, à Milan, de parents pauvres et qui ne purent soigner sa première éducation. Abandonné de bonne heure à lui-même, il étudia le dessin et fit de rapides progrès dans tous les arts d'imitation. Étant venu, sous le pontificat de Grégoire XIII, à Rome, il s'y fit promptement connaître par son talent pour la sculpture. Baglione (1), qui l'avait vu dans son atelier, dit qu'il taillait le bois comme de la cire, et qu'il exécutait, en se jouant des morceaux d'un fini précieux. C'est de cet artiste que sont les ornements qui décorent le buffet d'orgues de Saint-Jean de Latran. La vue des monuments de Rome avait perfectionné son goût et étendu ses connaissances. En étudiant l'antique, il devint architecte, comme il était devenu sculpteur sans autre maître que son génie; et il ne lui manqua que des circonstances plus favorables pour se faire une grande réputation. Il était déjà sur le retour de l'âge, quand il s'avisa d'épouser une femme jeune et belle; et, ajoute naïvement Baglioni, je ne sais s'il fit bien. Quoiqu'il eût travaillé beaucoup toute sa vie, il ne laissa point de fortune. Il mourut à Rome, en 1621, à 87 ans. J.-B. Soria, son élève, fit graver ses dessins et les publia, en cinq parties, qui ont été réunies sous ce titre : *Architettura con diversi ornamenti cavati dall' antico*, Rome, 1684 et 1691, petit in-folio. La première, précédée du portrait de Montano (2), contient les cinq ordres d'architecture, avec de courtes explications au bas des planches. La seconde, ornée du portrait de Soria placé, en forme de vignette, au-dessus de l'avis au lecteur, renferme un choix des temples anciens avec leurs coupes et leurs élévations; la troisième, les tombeaux antiques; la quatrième, des modèles de tombeaux et d'autels, de l'invention de Montano; enfin, la cinquième, des modèles de tabernacles. Ce volume est assez rare. M. Brunet, dans son *Manuel du libraire*, n'en indique que des parties séparées. W—s.

(1) *Vite de' pittori*, p. 105, où notre artiste a une notice sous le nom de *Gio.-Bat. Milanese*.

(2) On lit au bas cette inscription : *Virtute vixit, memoria vivit, gloria vivet.*

MONTAUBAN (Jean de), d'une famille noble de Bretagne, conseiller et chambellan du roi Charles VII, exerçait les fonctions de maréchal de Bretagne, lors du procès intenté au prince Gilles par le duc Pierre II, son frère. La douceur dont usa le maréchal envers le prince Gilles, confié particulièrement à sa garde, contrasta avec l'animosité de son frère Arthur, qui mit tout en œuvre pour se venger de ce que le prince Gilles lui eût été préféré comme époux de Françoise de Dinan. Lorsqu'en 1450, Arthur, qui était bailli du Cotentin, se retira aux Célestins de Marcoussis pour se soustraire aux recherches qu'on faisait des auteurs de la mort de Gilles, le roi donna sa charge au maréchal pour le récompenser de l'avoir aidé, à la tête des troupes du duc de Bretagne, à faire la conquête de la Normandie, occupée par les Anglais. La bravoure de Montauban détermina le duc de Bretagne à lui confier, en 1453, le commandement des troupes qu'il envoya en Guyenne pour réduire cette province sous l'autorité du roi. Au combat de Castillon, livré le 17 juillet 1453, il fit des prodiges de valeur à la tête des Bretons. C'est en parlant de ce combat, où les Anglais furent défaits, Talbot et son fils tués, et la Guyenne recouvrée, que l'historien Jean Chartier a dit: « Les Bretons en sont demeurés bien dignes de recommandation ». Louis XI, à son avènement, créa Montauban grand-maître des eaux-et-forêts, et ensuite amiral de France, à la place du comte de Sancerre. Il mourut à Tours, au mois de mai 1466, fort regretté du roi, mais peu du duc de Bretagne, qui, l'année précédente, avait saisi ses biens pour le punir de servir les intérêts de la France au préjudice de la Bretagne. — Montauban (*Philippe* de), de la même famille, était capitaine de Rennes quand il fut appelé, en 1485, à remplir les fonctions de chancelier de Bretagne, vacantes par la mort de La Villéon. Il ne renonça pas pour cela au parti des armes ; car, deux ans après, le duc François II, lors de l'entrée en Bretagne des troupes de Charles VIII, s'étant retiré, d'abord à Rennes, et de là à Malestroit, laissa, dans la première ville, les membres de son conseil dont il confia la présidence à Montauban, en même temps qu'il le nomma son lieutenant-général, à la demande des habitants. Peu après, sur la nouvelle que le roi allait assiéger Nantes, il se joignit à La Moussaye qui voulait se jeter dans cette ville avec un corps de cavalerie, et dont le projet ne put s'accomplir qu'après un rude combat soutenu, à Joué, contre les Français. Le duc, en mourant, le nomma membre du conseil de régence qui devait gouverner pendant la minorité de la duchesse Anne, sa fille. Les cinq seigneurs dont se composait ce conseil furent bientôt divisés au sujet du mariage de la princesse. Le maréchal de Rieux favorisait d'Albret. Montauban, qui exerçait un grand empire sur l'esprit de la jeune duchesse, la dissuada de ce mariage, en alléguant la disproportion d'âge et la pauvreté de d'Albret, que le roi avait dépouillé de ses domaines. Par ses conseils, Anne fit, devant deux notaires apostoliques, une protestation contre ce mariage ; et, un jour que d'Albret n'attendait plus que les dispenses sollicitées à Rome, au moyen d'une fausse procuration de la princesse, fabriquée par le vice-chancelier La Rivière, il vit apparaître Montauban qui venait, en personne, signifier à ce vieil aventurier l'opposition formelle à son mariage avec une princesse de onze ans.

Il avait à peine commencé sa lecture, que d'Albret et de Rieux, présents à l'entrevue, s'écrièrent que « *s'il continuait, ils lui feraient la tête sanglante!* » Malgré les regards flamboyants du maréchal qui, la main sur la garde de son épée, jurait que « *ce ne serait qu'avec le fer qu'il répondrait à de telles écritures*, » Montauban ne tint aucun compte de ces menaces, et n'en acheva pas moins sa mission. L'année suivante (1489), de Rieux, dans la vue de soustraire la duchesse à l'influence de Montauban, fit tous ses efforts auprès du roi d'Angleterre, dont il avait gagné les généraux, pour que ce prince déterminât Anne, son alliée, à venir se placer sous la protection de son armée. Mais le chancelier, qui veillait avec une égale sollicitude aux intérêts de sa souveraine et à ceux de son pays, éclaira la duchesse sur les conséquences de cette détermination, et réussit à l'empêcher de se mettre entre les mains des Anglais. Furieux de voir ses projets avortés, de Rieux crut avoir trouvé une occasion favorable de se venger de son rival, en l'assiégeant dans Guérande, où il était allé remplir les devoirs de sa charge. Le maréchal fit investir la place par la garnison du Croisic, mais la duchesse, avertie du danger de son fidèle chancelier, envoya à son secours Dunois, qui força de Rieux à lever le siége. En 1490, Charles VIII ayant, au mépris des traités, levé en Bretagne des troupes qui la mettaient au pillage, la duchesse envoya Montauban en Angleterre, sous le prétexte apparent de régler les frais des secours qu'elle en avait reçus, mais, en réalité, pour s'en ménager de nouveaux dans le cas prochain du renouvellement des hostilités. Toutefois, le chancelier avait trop de perspicacité pour s'abuser sur les conséquences d'une alliance avec les Anglais. Aussi, tant pour les prévenir que pour mettre un terme aux discussions qui désolaient son pays, s'empressa-t-il de prêter l'oreille aux propositions des envoyés de Charles VIII, lorsque ce prince se mit au nombre des prétendants à la main de la duchesse. Nul ne contribua plus que lui à la conclusion de ce mariage. Lorsque, dans l'année qui suivit ce grand acte politique, le roi d'Angleterre voulut tenter des descentes en divers endroits de la Bretagne, Montauban à qui était confiée l'administration du duché, le repoussa sur tous les points. Il fut un des premiers à ressentir les effets de l'union de la Bretagne avec la France. Pour le gagner, Charles VIII lui avait promis la dignité de chancelier de France. Toutefois, des lettres-patentes de 1494 ayant aboli la chancellerie de Bretagne, tout ce qu'on se borna à faire pour Montauban, qu'on ne voulait pas d'abord mécontenter, ce fut de le nommer gouverneur et garde-scel de la chancellerie de Bretagne, et chef d'une chambre de justice formée de quatre conseillers appelés maîtres des requêtes. Il conserva pourtant, durant sa vie, le titre de chancelier ; mais comme on voulait se défaire de lui peu à peu, on lui donna pour vice-chancelier Guillaume Guéguen, depuis évêque de Nantes. Sa mort précéda de peu de jours celle du maréchal de Rieux, arrivée le 8 janvier 1518. La charge de chancelier de Bretagne et les 4,000 fr. de gages affectés furent alors définitivement annexés à la chancellerie de France, dont Duprat était titulaire. P. L—T.

MONTAUT (Louis de Maribon de), conventionnel, naquit vers 1754, au château de Montaut, d'une famille

noble et qui se montra tout entière opposée à la révolution. D'abord mousquetaire du roi, il avait quitté le service lorsque cette révolution commença. Il en embrassa la cause avec une sorte de fureur, et fut nommé, en 1791, administrateur du district de Condom et lieutenant-colonel de la garde nationale du département du Gers, qui l'élut député à l'Assemblée législative. Il ne s'y distingua par aucun talent; ses violences attirèrent seules l'attention. L'horreur fut d'abord le premier sentiment que firent éprouver, en 1791, dans l'Assemblée législative, les massacres qui avaient eu lieu à Avignon. Montaut ne parut pas le partager; il en défendit les auteurs le 18 avril 1792, et fit ordonner ensuite que les anciens drapeaux de l'armée française seraient brûlés à la tête des corps militaires; et il appela, par ses dénonciations du 30 juillet, les fureurs populaires sur les royalistes désignés sous la dénomination de chevaliers du poignard. Il présidait, dans les premiers jours d'août, la société des Jacobins, où s'élaborait publiquement la conjuration qui allait détruire ce qui restait de la monarchie. Le 9, on y avait mis en délibération s'il ne serait pas nécessaire de vouer à l'exécration publique tous les membres de l'Assemblée législative qui avaient refusé de mettre le général Lafayette en état d'accusation. Le lendemain, Montaut, accusé par le député Jolivet d'avoir laissé avilir le Corps législatif, brava cette dénonciation, et pendant l'attaque du château, il fit décréter un appel nominal pour jurer, au nom de la nation, de maintenir la liberté et l'égalité, ou de mourir chacun à son poste. Lors des massacres de septembre, le député Jouneau ayant été extrait des prisons de l'Abbaye et ramené à l'Assemblée par les égorgeurs eux-mêmes, Montaut fut accusé d'avoir demandé qu'il y fût reconduit; ce qui ne fut pas décrété, heureusement pour Jouneau, car il y eût été inévitablement égorgé. Réélu à la Convention, Montaut vota pour la mort dans le procès de Louis XVI, contre l'appel au peuple et contre le sursis. Il fut ensuite l'adjoint de Marat dans ses dénonciations contre Dumouriez, même avant sa défection; fit décréter, le 8 avril, que le duc de Montpensier, qui servait dans l'armée du Var, serait conduit à Paris et enfermé; contribua à la proscription des Girondins, et s'offrit à déposer contre eux comme témoin, après avoir été leur juge. Enfin il prit part à tous les actes de démence révolutionnaire dont le règne de la Convention présente le tableau. Enfin, il fit décréter par cette assemblée que Marat obtiendrait l'apothéose, et qu'il aurait, dans cette *déification* étrange, le pas sur J.-J. Rousseau : « Ce que Rousseau a » écrit, s'écria-t-il, Marat l'a fait ». D'après ce raisonnement, Marat l'emporta sur Rousseau. Le 19 novembre 1793, Montaut fit statuer que les biens des accusés qui se seraient donné la mort seraient confisqués. Il proposa ensuite l'*épuration* des Jacobins, et reprocha à Fourcroy le long silence qu'il gardait, et son peu d'empressement à assister aux séances de la société. Ce fut alors que Fourcroy s'excusa sur la nécessité où il était de pourvoir par son travail à la subsistance du *sans-culotte son père et des sans-culottes ses sœurs.* Après le 9 thermidor, Montaut persista dans ses fureurs démagogiques, prit part aux insurrections de germinal et de prairial (1er et 18 avril 1795) et fut décrété d'accusation. On lui reprocha, dans cette circonstance, d'avoir dénon-

cé sa mère et ses sœurs : ce qu'il nia, quoique la dénonciation relative à sa sœur fût prouvée par onze pièces. On l'accusa enfin d'avoir, le 21 janvier 1794, sous prétexte de célébrer cette journée sur la place même où Louis XVI avait reçu la mort, entraîné la Convention sous l'échafaud, au moment d'une exécution, de manière que le sang des victimes rejaillit sur plusieurs députés. On lui reprocha encore d'avoir provoqué le supplice des fermiers-généraux. Montant fut amnistié en 1796, et ne reparut pas depuis sur la scène politique. Obligé de quitter la France, en 1816, comme régicide, il se réfugia en Suisse, où il resta jusqu'après la révolution de 1830, qui lui permit de rentrer dans ses foyers. Il mourut dans le château de Montant (commune de Mont-Réal, département du Gers), au commencement de juillet 1842. B—u et M—d j.

MONTBÉLIARD (Henriette, comtesse de), était l'aînée des quatre filles de Henri III de Montfaucon, comte de Montbéliard, tué, en 1396, à la bataille de Nicopoli. Le comte Étienne de Montbéliard, père de Henri III, vivait encore ; sentant sa fin approcher, il fit un testament par lequel il instituait Henri son héritier en tous ses biens ; stipulant qu'au cas que son fils Henri ne revînt pas de son expédition contre les infidèles, Henriette, l'aînée des filles de Henri III, lui succéderait dans le comté de Montbéliard, dont lui, comte Étienne, fils de Henri II de Montfaucon et d'Agnès, comtesse de Châlons, avait hérité de sa mère. Elle-même y avait succédé à son frère Ottenin, héritier de Guillemette de Neufchâtel, leur mère, arrière-petite-fille de Thierri III, seigneur de Montfaucon, comte de Montbéliard, et d'Adélaïde, comtesse de Ferrette. Thierri III était, par son père Richard III, comte de Montbéliard, l'aîné des fils du comte Amédée Ier, seigneur de Montfaucon qui avait succédé dans le comté de Montbéliard à Agnès de Mousou sa mère, à l'exclusion des comtes de Bar et de Ferrette, qui étaient des branches masculines de la maison de Mousou-Montbéliard. Agnès était fille aînée de Thierri II, comte de Bar et de Montbéliard ; petite-fille de Thierri Ier, comte de Mouson, de Bon, de Montbéliard et de Verdun ; enfin arrière-petite-fille, par son père, de Louis Ier, comte connu de Mousou, de Montbéliard et de Bar. Richard, comte de Montbéliard, fils d'Amédée Ier, comte de Montbéliard, seigneur de Montfaucon, avait eu, outre Thierri III, un autre fils nommé Gauthier qui, en 1205, épousa Bourgogne de Lusignan, fille d'Amaury, roi de Jérusalem et de Chypre. Ce Gauthier de Montfaucon-Montbéliard fut connétable du royaume de Jérusalem et régent de celui de Chypre pendant la minorité de son beau-frère, le roi Hugues Ier. C'est de ce Gauthier de Montfaucon-Montbéliard que Henri II, époux d'Agnès de Châlons, descendait, par son père Henri Ier, au troisième degré. Le comte Étienne de Montbéliard maria sa petite-fille Henriette à Éberhard, dit le jeune, comte de Wurtemberg, qui n'avait encore que neuf ans. Ce mariage ne fut ni long, ni heureux. Le comte Éberhard, dit le jeune, mourut le 2 juillet 1419, laissant d'Henriette deux fils, Louis et Ulrich, dit le Bien-Aimé, avec une fille Anne, qui épousa le comte Philippe de Cotzellenbogen. Henriette gouverna le comté de Wurtemberg au nom de ses deux fils mineurs. Des voisins ambitieux crurent le moment favorable pour attaquer le Wurtem-

berg, mais Henriette avait la connaissance de ses forces et de ses devoirs. Le comte Frédéric de Zollern, l'ancien, dit Otinger, s'oublia jusqu'à tenir des propos injurieux contre Henriette : *Quo tempore*, dit Trithem, Chronique d'Hirschau, ab anno 1422, *Comes de Zolern in superbiam elatus, dispexit mulierem quasi regimine principatus indignam eam subsannando his inter alia verbis : Num vulva hujus mulieris fœtulenta me vult aut poterit denuo absorbere? Mulieri nunciata sunt hæc comitis verba, ad quem ipsa scripsit : Non solum te, sed et castellum tuum Hohenzollern et omnia quæ ad jus tuum pertinent mea devorabit vulva, ut discas te non mulierem inertem irritasse, sed principem tuum.* En effet, Henriette assembla ses troupes, convoqua ses vassaux et ses alliés, marcha vers le comte, le battit et, ayant mis le siége devant le château d'Hohenzollern, s'en empara après un an de blocus, fit le comte prisonnier et l'envoya dans les prisons de Montbéliard, où il mourut. Elle rasa le château d'Hohenzollern jusqu'aux fondements, et resta en possession de ce comté jusqu'en 1429. Le comte Frédéric de Zollern étant mort, Eitel-Frédéric, son frère, obtint de faire la paix avec les comtes de Wurtemberg : mais les conditions furent si dures que, par l'une entre autres, les comtes d'Hohenzollern, en se résignant à supporter seuls les frais de la guerre, se reconnurent, en outre, vassaux et serviteurs à perpétuité de la maison de Wurtemberg. Ils stipulèrent que, si jamais leur maison venait à s'éteindre, faute de mâles, tous leurs biens passeraient à celle de Wurtemberg. Henriette, lors de la majorité de ses fils, leur remit les rênes du comté de Wurtemberg, conservant seule celles du comté de Montbéliard. Elle chercha à s'attacher les maisons de Savoie, de Clèves et à la maison Électorale-Palatine. Dans cette vue, elle conclut : 1° le mariage de son fils aîné, le comte Louis, avec Mathilde, fille de Louis le Barbu, Électeur-Palatin, et de Mahaut de Savoie, fille d'Amé, prince de Piémont, d'Achaïe et de la Morée ; 2° le mariage d'Ulrich, son autre fils, avec Marguerite, fille d'Adolphe II, duc de Clèves, veuve de Guillaume, duc de Bavière. Quelques auteurs font dater le partage qui eut lieu des États de Wurtemberg entre les deux fils d'Henriette, de l'époque de ce dernier mariage conclu en 1440 ; mais Henriette étant morte à Montbéliard, où elle fut inhumée le 13 février 1443, ses deux fils confirmèrent en commun, le 9 mars suivant, les franchises des habitants de Montbéliard. Or, si le partage eût été fait en 1440, ce diplôme n'eût été signé que par le seul comte Louis, qui eut ce comté dans sa part. De sorte qu'il faut conclure, de ce fait diplomatiquement prouvé, que, tant qu'Henriette vécut, ses deux fils régnèrent par indivis. F—P.

MONTBÉLIARD (Henri, comte de Wurtemberg et de), né en 1448, était petit-fils d'Henriette de Montbéliard, par son père le comte Ulrich, dit le Bien-Aimé, qui, ayant connu, par expérience, combien était pernicieux le partage des terres d'une maison, et voulant en éviter cet inconvénient entre ses deux fils, destina Henri, qui était le cadet, à l'église. Il vendit, dit-on, un village pour se procurer l'argent nécessaire au voyage de ce fils, qu'il envoya en Italie finir ses études. Henri n'avait que dix-sept ans quand Adolphe de Nassau - Wisbaden, électeur de Mayence, le choisit, en 1465, pour

son coadjuteur. Mais Frédéric-le-Victorieux, électeur palatin, menaça de déclarer la guerre à Adolphe, si celui-ci ne forçait Henri à donner sa démission. Le margrave Charles I[er] de Bade s'entremit dans cette affaire, et décida Henri à résigner le 17 août 1467. Celui-ci, en rentrant dans le monde, crut pouvoir exiger de son père une cession de domaines assez considérables pour y tenir un rang distingué et analogue à celui qu'il venait d'abandonner. Ces discussions empoisonnèrent les dernières années du comte Ulrich; enfin, Éberhard-le-Barbu, comte (puis duc) de Wurtemberg, pour apaiser tous ces fâcheux débats, céda, par le traité d'Urach, à Henri, son cousin, l'usufruit du comté de Montbéliard, avec ses dépendances et lui fit, à ce prix, reconnaître, comme loi constitutionnelle de la maison de Wurtemberg, le droit de succession masculine, préparant ainsi la loi de primogéniture et celle de l'indivisibilité du pays. Henri se trouva enfin possesseur d'une souveraineté assez étendue pour vivre avec l'éclat et la somptuosité qu'il aimait. Jouant du souverain, du grand potentat, il crut pouvoir prendre part à la guerre contre Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, qui vint dès-lors (1475) assiéger Montbéliard. Henri se comporta vaillamment, fit plusieurs sorties, repoussa les Bourguignons, mais enfin eut le malheur de tomber prisonnier. Alors Charles soumet la place, au nom de Henri et au sien propre, comme seigneur suzerain; mais le gouverneur, homme de grand courage, répond qu'il est comptable de Montbéliard à toute la maison de Wurtemberg, et que le comte Henri, n'en ayant que l'usufruit, ne peut en céder la propriété. Ce gouverneur, dont le nom aurait dû passer à la postérité, fit une noble résistance et telle que Charles, qui avait perdu à ce siége beaucoup de monde et beaucoup de temps, désespérant de réduire la place par la force, irrité enfin contre le gouverneur, imagina un stratagème qui appartient plutôt à un bourreau qu'à un homme de guerre. Il fait conduire Henri sur une montagne qui était en face du château; là on bande les yeux à ce prince et on le fait agenouiller sur un grand tapis de velours noir; un homme, les manches retroussées et un glaive à la main, suspend la mort sur la tête du prisonnier. Cet acte de bassesse cruelle, répété à plusieurs reprises, n'ébranle point la fermeté du gouverneur, qui persiste dans la défense la plus intrépide; ainsi, le duc de Bourgogne ne retira d'autre fruit de son affreux expédient qu'une juste honte, et fut obligé de lever le siége. Mais le malheureux Henri, à qui l'on avait eu la cruauté de laisser croire qu'il allait être immolé si la place ne se rendait pas, en eut l'esprit tellement aliéné que vers l'an 1500, il devint incapable de gouverner et qu'il fallut l'enfermer dans le château d'Urach, où il mourut en 1519. Il avait eu deux femmes, savoir: Élisabeth, fille de Simon, comte de Bitsch; et Ève, fille du comte Jean VII de Salm. Du premier lit naquit Ulrich qui fut le troisième duc de Wurtemberg; et du second sortirent Georges I[er], comte de Montbéliard, et une fille appelée Marie, qui fut la dernière femme de Henri, dit le Jeune, duc de Brunswick-Wolfenbuttel, si célèbre dans les guerres de son temps. F—P.

MONTBÉLIARD (Georges I[er], comte de), naquit le 4 février 1498, du second mariage du comte Henri de Montbéliard avec Ève de Salm. Son neveu Christophe (quatrième duc de

Wurtemberg) lui céda, autant par générosité que par déférence, le comté de Montbéliard, avec toutes ses dépendances, et c'est en qualité de comte souverain de Montbéliard, qu'il prit part à la guerre contre Charles-Quint. Ce monarque le mit au ban de l'empire et lui voua une haine implacable. L'un des effets de la haine de Charles V fut de faire exclure Georges de plusieurs traités de paix, où il aurait dû être compris; et l'on ne parvint qu'en 1552 à les réconcilier. Ce n'est qu'après avoir fait sa paix avec l'empereur, que Georges, cédant aux instances de son neveu, le duc Christophe, épousa, le 14 septembre 1555, Barbe, fille de Philippe-le-Magnanime, landgrave de Hesse. Le comte de Montbéliard était alors dans sa 58e année; cependant, il naquit de ce mariage Frédéric Ier, sixième duc de Wurtemberg, dont descend au septième degré le roi Guillaume. On doit remarquer que la maison royale de Wurtemberg, la seule peut-être qui n'ait pas donné de prélats à l'église (car Henri, évêque d'Aichstatt, mort en 1259, était plutôt un comte de Werdenberg qu'un comte de Wurtemberg), se serait éteinte au XVe siècle et au XVIIIe, si les deux princes wurtembergeois, qu'on destinait à l'église, avaient suivi cette carrière. Henri de Montbéliard fut aïeul du duc Frédéric Ier, et le prince Frédéric-Eugène, aïeul du roi actuel de Wurtemberg, fut, en 1739, nommé chanoine de Salzbourg, et, en 1741, obtint une autre prébende dans l'église cathédrale de Constance. Les deux frères aînés de Frédéric-Eugène, savoir Charles-Eugène et Louis-Eugène, sont l'un et l'autre morts sans enfants mâles, et tous les princes actuels de Wurtemberg descendent du duc Frédéric-Eugène, comme celui-ci descendait au cinquième degré du comte Henri, nommé coadjuteur de l'archevêché de Mayence. F—P.

MONTBÉLIARD (Georges Ier, prince de), fils puîné du prince Louis-Frédéric, troisième enfant du duc Frédéric Ier, naquit le 5 octobre 1626, et succéda dans la principauté de Montbéliard, le 15 juin 1662, à son frère Léopold-Frédéric, qui avait eu la politique de se mettre sous la protection de la France et de recevoir, dans ses places, des garnisons françaises, ce qui le fit comprendre dans le traité de Westphalie. Georges, au contraire, changea de politique; aussi Louis XIV le chassa-t-il de Montbéliard et s'empara-t-il de ce comté, qu'on nomma cependant principauté après que Louis-Frédéric, né prince de Wurtemberg comme fils du duc Frédéric Ier, eut obtenu Montbéliard pour sa part et formé la nouvelle branche de Wurtemberg-Montbéliard, qui s'est éteinte, le 29 mars 1723, dans la personne du prince Léopold-Éberhard, seul fils de Georges Ier de Montbéliard. Celui-ci se retira à Œls, en Silésie, chez le duc Sylvius-Frédéric, son gendre. La paix de Nimègue, signée avec l'empire, le 5 février 1679, semblait avoir rétabli le prince Georges dans toutes ses possessions sans aucune réserve, lorsque les chambres de réunion décidèrent, en 1680, que le Montbéliard devait être considéré comme un fief du comté de Bourgogne, et qu'en conséquence la souveraineté en était dévolue à la France. Ces sortes d'actes s'étant multipliés excitèrent les réclamations de l'empire et finirent par amener de nouveau la guerre, dont les funestes effets ne furent arrêtés que par la paix de Ryswick (1697), dont l'article 3 s'exprime ainsi : « La maison de Wurtemberg, et spécialement le comte

« Georges, sera rétabli pour lui et ses « successeurs, eu égard à la principauté et au comté de Montbéliard, « dans les mêmes États, droits, prérogatives, etc. » Le prince Georges ne jouit pas long-temps de son rétablissement; car il mourut le 11 juin 1699. Il avait épousé, en 1648, Anne, fille de Gaspard de Coligni, maréchal de Chatillon, et d'Anne de Polignac. Ce mariage apporta, dans la maison de Wurtemberg, de grands biens situés en France et dont hérita le prince Léopold-Éberhard de Wurtemberg-Montbéliard (*voy.* MONTBÉLIARD, XXIX, 466). F—P.

MONTBOISSIER-*Beaufort* (PIERRE-CHARLES CANILLAC, vicomte de), naquit au mois de septembre 1694. Volontaire, en 1708, au régiment de cavalerie de Bouzols; cornette au même régiment, le 4 mai 1709, il servit en Roussillon. Nommé capitaine le 31 mai 1710, Canillac combattit à la tête de sa compagnie à l'armée du Rhin, en 1710, 1711, 1712 et 1713. Il se trouva, cette dernière année, aux siéges de Landau et de Fribourg; parcourut, en 1719, les frontières d'Espagne, prit part aux siéges de Fontarabie et de Saint-Sébastien, et fit ensuite partie du camp de la Moselle, depuis le 10 juillet jusqu'au 9 août 1727. Second cornette de la seconde compagnie des mousquetaires, avec rang de mestre-de-camp de cavalerie, le 2 juin 1728; enseigne le 21 octobre 1730, Canillac servit au siége de Philisbourg, en 1734, et à l'armée du Rhin, l'année suivante. Brigadier le 1er janvier 1740, il fut employé comme tel à l'armée de Flandre en 1742, à l'armée du roi le 1er avril 1744, se signala aux siéges de Menin et d'Ypres, et campa sur le canal de Loo, pendant le siége de Furnes. Ayant passé en Alsace, il se trouva à l'affaire d'Augnenum, au siége de Fribourg, et remplit, à dater du mois de décembre, les fonctions de maréchal-de-camp, grade auquel on l'avait élevé le 2 mai de la même année. Il suivit le roi en 1745, et prit part à la bataille de Fontenoy, aux siéges de Tournai et de sa citadelle, à ceux d'Oudenarde et de Dendermonde. En 1746, Canillac protégea, à la tête d'un corps d'armée, les siéges de Mons, Charleroi, Saint-Guilain, Namur, et combattit à Raucoux. L'année suivante, il accompagna le roi, se trouva à la bataille de Lawfeld, obtint le grade de lieutenant-général le 10 mai 1748, et quitta les mousquetaires et le service au mois de mai 1751. Il mourut vers 1760. Le vicomte de Canillac passait pour un des militaires les plus braves qui fussent alors dans nos armées. Ses blessures, plus que l'âge, l'avaient usé avant le temps. Il était décoré de la croix de Saint-Louis. B—N.

MONTBRET. *Voy.* COQUEBERT, LXI, 350.

MONTBRON (ÉTIENNE-PIERRE CHÉRADE, comte de), naquit dans le Poitou, en 1763, d'une famille de l'Angoumois, qui a occupé les premières charges municipales de la ville d'Angoulême et les principales dignités de la magistrature de cette province. Cette famille, arrivée à la possession de grands biens, acquit successivement la seigneurie de Montbron, dont elle prit le nom, et la belle terre de Scorbé-Clervault, en Poitou. Suivant l'usage de ses ancêtres, le comte de Montbron fit son droit et se disposa à entrer dans la magistrature; il acheta même une charge de conseiller au parlement de Paris. Mais, à la fin du XVIIIe siècle, la noblesse de province, quelle que fût son origine, à peu d'exceptions près,

dédaignait généralement toutes les professions étrangères à celle des armes. Le comte de Montbron se laissa, sans doute, aller à cet entraînement, car il quitta la toge magistrale et un siége dans la première cour du royaume, pour une épaulette de sous-lieutenant. La révolution de 1789 arriva, et le comte de Montbron, tout en demeurant sincèrement attaché à l'ancien ordre de choses qui allait succomber, ne suivit point ses parents et ses camarades dans l'émigration. Demeuré sur le sol de la France et éloigné seulement pendant quelques mois de sa terre de Scorbé-Clervault, il s'y livra au goût qui, chez lui, devenait de plus en plus impérieux, la passion des jardins paysagers, des arbres exotiques et des plantes rares. Alors cet arboriculteur réunit dans son parc tout ce qu'il put rencontrer en arbres de pleine terre et on y vit notamment toutes les espèces d'arbres verts et une collection précieuse de chênes d'Amérique. Mais ce ne fut pas seulement sous le rapport de l'agrément et même de l'intérêt de la science que ce savant, dans cette spécialité, rassembla tant de végétaux, venus de contrées si diverses et si éloignées : il agit aussi dans un but d'utilité réelle et positive, et dans le désir de procurer de nouveaux produits à la contrée qu'il habitait. Sa grande plantation de chênes-liéges fixa surtout l'attention de la société royale et centrale d'agriculture de Paris, lors du concours pour la culture de cet arbre précieux, hors du rayon où il avait figuré jusque-là. Il fut reconnu que les plantations de Scorbé-Clervault offraient toutes les conditions requises par les programmes ; que nulle part, plus au nord, on n'avait encore fait, en grand, des plantations de cette espèce, et le prix fut accordé au comte de Montbron. Il devint aussi, à cette époque, correspondant de la société qui lui décernait une distinction si honorable. Il faut rappeler encore que c'est au comte de Montbron qu'on doit la découverte de la variété de noyer tardif et à feuilles élégantes à qui l'on a donné son nom, et que c'est à Scorbé-Clervault qu'on a recueilli, pour la première fois, de la graine fertile du cyprès chauve ou de la Louisiane, *cupressus disticha*, qu'auparavant on était obligé de faire venir d'Amérique; disons enfin que le parc de Scorbé-Clervault, d'une très-grande étendue, contient la plus belle collection d'arbres exotiques qui existe en France. Revenons à celui qui l'a créé; le comte de Montbron qui avait repris du service sous la restauration, reçut le commandement en second des gardes-du-corps à pied, ce qui lui fit obtenir le grade de maréchal-de-camp. Mis en retraite depuis quelques années, il mourut à son château de Scorbé-Clervault, le 24 janvier 1841, à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Le fils de cet habile arboriculteur entretient avec soin les belles plantations de Scorbé-Clervault, qui sont un des ornements du département de la Vienne et que pas un voyageur instruit ne néglige de visiter. F—T—E.

MONTBRUN (Hugues), lieutenant-général des armées françaises et gouverneur de l'ouest de Saint-Domingue, fut arrêté par ordre de Rigaud, commissaire du Directoire, et conduit prisonnier en France en 1796. Ses opinions politiques le firent regarder à cette époque, dans les conseils législatifs, comme une victime d'ordres arbitraires ; et le Directoire, sur le rapport de Blad, demeura chargé, en novembre, même année, de le

faire juger sans délai. Une commission fut même nommée aux Cinq-Cents pour presser les moyens d'accélérer son jugement; mais ce ne fut que vers la fin de mai 1798 que le conseil de guerre de la 7e division militaire fut convoqué à Nantes, à cet effet. Le général Montbrun, accusé de haute trahison, fut acquitté à l'unanimité, mais ne recouvra pas d'activité. Il mourut quelques années plus tard.—MONTBRUN, général de cavalerie, fut nommé général de brigade après la bataille d'Austerlitz, et fit, en cette qualité, les campagnes d'Autriche et de Prusse. Il se distingua encore aux batailles d'Iéna, de Friedland (1807), et fut cité avec éloge dans les bulletins. Employé ensuite en Allemagne, il se signala au combat de Papa; il eut aussi une grande part au gain de la bataille de Raab (1809). Ayant passé à l'armée d'Espagne, il déploya, le 5 mai 1811, les plus grands talents et la valeur la plus rare au combat de Fuentes d'Onoro, dont il décida le succès; puis, le 5 juin, à celui d'Almeïda. Le 25 septembre, il chargea, avec son intrépidité ordinaire, l'arrière-garde anglaise près de Ciudad-Rodrigo, et la poursuivit jusqu'au camp de Fuente-Guinaldo. Devenu général de division, il passa à la grande armée en 1812, et fit la campagne de Russie sous les ordres de Murat; il se couvrit de gloire en différentes occasions, notamment le 7 septembre à la bataille de la Moskowa, où il fut tué d'un coup de canon, lorsqu'il chargeait à la tête des cuirassiers les redoutes des Russes. Z.

MONTEGGIA (JEAN-BAPTISTE), célèbre chirurgien, naquit le 8 août 1762, à Laveno, joli village situé sur les bords du lac Majeur dans la haute Italie. Il fit ses premières études à Pallanza, et s'éleva, pour ainsi dire, de lui-même, car son père, employé dans les ponts-et-chaussées, s'occupa peu de son éducation. Il vint à Milan en 1779; et, comme il annonçait de grandes dispositions pour les sciences naturelles, il fut admis au nombre des élèves en chirurgie du grand hôpital. Dès-lors il se livra à l'étude avec tant d'activité, qu'il ne prenait pas un instant de délassement; il lisait même pendant ses repas, et s'occupait toute l'après-dînée, dans l'amphithéâtre d'anatomie, à la dissection et aux préparations pathologiques. Il étudia la chirurgie sous les illustres professeurs Moscati et Palletta, dont il sut mettre à profit les excellentes leçons; il se rendit ensuite à l'Université de Pavie, où il obtint ses grades après avoir soutenu avec éclat ses examens. A 24 ans, il publia des observations anatomico-pathologiques, aussi intéressantes par les recherches nouvelles et utiles, que par une latinité qui rappelle celle de Celse. On y remarque surtout des observations curieuses sur les affections morbides *symétriques* et *asymétriques*, sur les phénomènes qui accompagnent les lésions cérébrales, sur la marche et la terminaison des maladies de la glande tyrrhoïde, etc. Monteggia, après onze ans de noviciat dans le grand hôpital de Milan, fut nommé, en 1790, aide-major, et ensuite prosecteur d'anatomie. En 1791, le gouvernement lui donna la place de médecin des prisons; il avait alors 29 ans; il publia cette même année l'excellent traité de Fritz, sur les maladies syphilitiques, qu'il avait traduit de l'allemand. Il enrichit le Journal de Littérature médicale de Milan de plusieurs observations intéressantes, entre autres sur les fractures simples des côtes, et le cas

singulier d'une manie simulée. En 1793, il traduisit de l'allemand : *l'Art des accouchements de Stein*, qu'il rendit plus utile encore par des notes et des observations sur les accouchements laborieux. Malgré sa modestie et une espèce de timidité insurmontable, son mérite n'en fut pas moins apprécié, et il fut nommé chirurgien en second du même hôpital où il était, et en même temps chargé de la chaire d'institution de chirurgie. Dès-lors il pensa à donner un traité propre à guider ses élèves dans la science qu'il leur enseignait; et il commença en 1800 à publier son savant ouvrage intitulé : *Chirurgiche istituzioni*. Dès l'année 1794, il avait publié une lettre intéressante *sur l'extirpation du cancer de l'utérus*, opération que le professeur Osiander de Gottingue a aussi rendue publique en 1808, en l'annonçant comme sa découverte propre. Monteggia, âgé de 32 ans, épousa une demoiselle d'une famille distinguée de Crémone, et eut cinq enfants. Il serait difficile de trouver un mari plus affectionné à sa femme que lui, et un père plus tendre et plus soigneux pour l'éducation de ses enfants. Une pratique très-étendue, ses devoirs à l'hôpital et l'étude lui laissaient encore quelques moments qu'il consacrait à visiter et à soulager les pauvres infirmes. Mais ces travaux altérèrent sa santé; il fut attaqué d'une espèce de fièvre lente, qui le tenait presque toute la nuit. Appelé à minuit dans l'hiver et par un temps affreux, pour assister une pauvre femme dans un accouchement laborieux, il se rendit auprès d'elle, malgré la fièvre et les prières de sa femme. Il rentra le matin et se mit au lit; bientôt un érisypèle se manifesta à la tête, et se repercuta subitement sur le cerveau. Monteggia rendit le dernier soupir le 17 janvier 1815, emportant les plus vifs regrets de ses amis et de tous les malheureux qu'il assistait. Son buste en marbre fut placé à l'hôpital de Milan, avec cette inscription aussi énergique que flatteuse :

Philiatri : miraminor, imitaminor.

Une société, composée de dames auxquelles il avait donné des soins affectueux, versa dans la caisse de l'hôpital une somme de 3,000 francs, destinée à faire célébrer des offices pour le repos de son âme, éloge plus touchant que la plus éloquente oraison funèbre. Les principaux écrits de Monteggia sont : I. *Fascicoli pathologici*, Milan, 1780, in-8°. II. *Compendio sopra le malattie venerie, tradotto dal tedesco*, Milan, 1791, in-8°. III. *Annotazioni pratiche sopra i mali venerei*, Milan, 1794, in-8°. Cet ouvrage a été traduit en allemand par Eyerel, Vienne, 1797, in-8°; et par Schlessing, Vienne, 1804, in-8°. IV. *Arte ostetricia di G.-G. Stein, tradotto dal tedesco*, Milan, 1796, in-8°. V. *Discorso intorno allo studio della chirurgia*, Milan, 1800, in-8°. VI. *Instituzioni di chirurgia*, Milan, 1802-3, 5 vol. in-8°. Peu après la publication de ce traité, le célèbre Scarpa écrivit à l'auteur une lettre dans laquelle il lui déclarait qu'il regardait ce livre comme le meilleur traité de chirurgie qui eût paru en Italie, et qu'il le désignerait pour son successeur dans la chaire de clinique chirurgicale de l'Université de Pavie; mais Monteggia, quoique beaucoup plus jeune que Scarpa, mourut long-temps avant lui. VII. *Dissertazione sull' uso della salsapariglia*, Milan, 1806, in-8°. On trouve plusieurs articles de Monteggia dans la *Raccolta della società*

d'incoraggimento di scienza ed arti di Milano. Oz—m.

MONTÉGUT (Jeanne Segla de), épouse de Bernard de Montégut, trésorier de France, naquit à Toulouse le 25 octobre 1709. Elle perdit son père à l'âge de deux ans, et sa mère, n'ayant pas tardé à se remarier, eut, de cette seconde union, plusieurs enfants, qui lui firent négliger sa fille du premier lit. Celle-ci avait une tante du côté paternel, qni s'aperçut de cet abandon, et recueillit sa nièce chez elle à la campagne, où elle soigna son éducation jusqu'à ce que la jeune Montégut eût atteint sa seizième année, époque de son mariage. Elle était alors beaucoup plus instruite qu'on ne l'est ordinairement à cet âge. Elle avait étudié avec succès, outre sa langue, l'italien et l'espagnol; elle apprit ensuite l'anglais et le latin, dans lequel elle fit assez de progrès pour tenir lieu de précepteur à son fils. Elle excellait également dans le dessin, la miniature, la danse, la musique et les ouvrages de son sexe. Elle était aussi très-versée dans l'histoire, la géographie, la philosophie, la physique, les mathématiques et la botanique. Ce qu'il y a d'admirable, c'est que la plupart de ces talents et de ces connaissances, elle les acquit sans maître. Née avec des dispositions marquées pour la poésie, elle sembla l'ignorer jusqu'à l'âge de 30 ans. Un pari qu'elle fit en jouant aux échecs, la mit dans la nécessité de composer rapidement quelques vers qui obtinrent de grands éloges. Dès ce moment, elle conçut un goût dominant pour un art où plusieurs dames toulousaines s'étaient déjà distinguées. Elle présenta, au concours des Jeux Floraux, son *églogue de Celimène et Daphnis*, qui ne fut point couronnée; son *ode à Alcandre* n'eut pas plus de succès; l'élégie intitulée *Ismène* fut plus heureuse en 1739. *La conversion de Ste Madeleine*, élégie, et une ode sur le printemps, obtinrent les prix de ces divers genres en 1741. Après trois succès aux Jeux Floraux, elle avait droit au titre de maîtresse de ces Jeux, et prit place en cette qualité à l'Académie; elle et mademoiselle de Catellan sont les seules dames qui aient joui de cet honneur. Le plus considérable des ouvrages qu'elle publia ensuite, fut sa traduction des églogues de Pope, qui fut lue en 1750 à la Société royale de Londres. Plnsieurs antres morceaux de sa composition parurent successivement dans les recueils de ce temps; mais sa modestie ne permit jamais qu'on les réunit et qu'on en donnât une édition avouée d'elle. Un de ses amis s'était préparé à faire paraître, à son insu, une grande partie de son portefeuille: elle en fut avertie, fit saisir par l'autorité ce qui était déjà imprimé, et le livra au feu. Sa santé avait toujours été faible, et une médecine, dans laquelle un pharmacien fit entrer par mégarde un poison violent, acheva de ruiner sa constitntion. Madame de Montégut fut inconsolable de la mort de son mari, arrivée en 1751, et depnis une perte si cruelle elle ne fit plus que languir jusqu'an 17 juin 1752, où elle fut enlevée par une épidémie qui désolait alors la ville de Toulouse. Les œuvres de cette spirituelle Languedocienne ont été recueillies par son fils (*voy.* Montégut, XXIX, 488), qui les a publiées après la mort de sa mère, en deux volumes in-8° (Villefranche, du Rouergue et Paris, 1768); elles consistent en poésies diverses et en lettres. Les unes et les autres peignent une âme vertueuse, une philosophie douce et chrétienne,

un esprit aimable et facile ; mais rien ne s'y élève au-dessus de la médiocrité qui, chez une femme d'ailleurs très-estimable, devait, surtout dans sa patrie, être jugée avec beaucoup d'indulgence. D—p—c.

MONTEIRO-*da-Rocha* (Joseph), mathématicien portugais, naquit, vers 1735, dans la province de Minho. Élevé au collége des Jésuites, il se distingua par des progrès si étonnants, que ses supérieurs l'engagèrent à entrer dans leur ordre. Monteiro y consentit; mais les jésuites ayant été expulsés du royaume quelques années après, il se fit séculariser et obtint ainsi de rester dans sa patrie. Lorsque l'Université de Coïmbre fut réformée par Pombal, Monteiro fut chargé de la chaire de phoronomie. Il devint ensuite professeur d'astronomie et vice-recteur de l'Université. Ce fut en cette dernière qualité qu'il prononça un discours latin fort éloquent dans lequel il fit l'éloge du ministre Pombal, ce qui devait paraître extraordinaire dans la bouche d'un jésuite. Monteiro contribua à la rédaction des statuts de l'Université de Coïmbre, et ce qu'ils renferment de mieux lui appartient. Il dirigea long-temps l'Observatoire de cette ville, et fut le rédacteur des éphémérides qui y ont été publiées. Ce savant avait été nommé précepteur de dom Pédro et de dom Miguel, mais il n'en exerça jamais les fonctions. Monteiro mourut en 1819. Il était membre de l'Académie de Lisbonne et de plusieurs autres sociétés savantes ; il possédait des connaissances aussi étendues que variées, et l'on assure qu'à l'époque de la réforme des études, il fut reconnu capable de remplir toutes les chaires. Outre plusieurs travaux sur les mathématiques pures et appliquées, Monteiro a laissé des *Mémoires sur l'astronomie pratique*, qui ont été traduits en français par M. Manoël-Pédro de Mello, Paris, 1808, in-8°. F—a.

MONTÉLÉGIER (le comte Gaspard-Gabriel-Adolphe Berson de), général français, né en 1780, d'une famille honorable du Dauphiné, était fils du comte de Montélégier, maréchal-de-camp, mort en 1833, à l'âge de 99 ans. Jeté comme simple soldat dans les rangs de l'armée, en 1797, il passa en Égypte, dans un régiment de hussards. Son intrépidité le fit nommer sous-lieutenant sur le champ de bataille de Redisi, où il avait reçu deux coups de sabre. Aux Pyramides, il fut le premier qui entra dans les retranchements ennemis. Il devint ensuite aide-de-camp du général Davoust, et se distingua au combat de Thèbes, livré le 24 pluviôse an VII (12 février 1799). Ayant eu, au plus fort de l'affaire, un cheval tué sous lui, il conserva, quoique blessé, assez de présence d'esprit pour se saisir du cheval d'un mameluck, et sortir ainsi de la mêlée. Kléber le nomma capitaine en 1800. Revenu en France, Montélégier fut attaché à l'état-major, puis nommé successivement, en 1806, chef d'escadron et colonel. Il servit alors en qualité d'aide-de-camp du maréchal Lefebvre. En 1809, il participa à la campagne contre les Autrichiens, et fut autorisé à porter la décoration du Mérite militaire, que lui accorda le roi de Bavière. L'année suivante, il partit pour l'Espagne et commanda, pendant quinze mois, un régiment de dragons, aux avant-postes du duc de Dalmatie, en Estramadure. Nommé général de brigade, le 30 mai 1813, il se distingua à la bataille de Leipzig, où il commandait la première brigade des dragons ve-

nns d'Espagne. Le 24 décembre suivant, il culbuta un corps de cavalerie russe, composé de 2,000 hommes, qui avait pénétré dans Colmar. Ce succès lui valut le titre de baron. En janvier 1814, il prit part à la défense des Vosges, repoussa différents partis de cosaques qui parcouraient ce département, et fut blessé à Brienne. Montélégier fut le premier officier-général qui arbora la cocarde blanche, en 1814, et qui se rendit à Livry au devant du comte d'Artois. Il fut, à cette occasion, nommé officier de la Légion-d'Honneur, dont il était chevalier depuis 1806. Lors du retour de Napoléon, il suivit à Gand le duc de Berri, qui l'avait choisi pour aide-de-camp. Promu au grade de lieutenant-général, en 1821, il fut, la même année, un des principaux témoins à charge, dans le procès de la conspiration du 19 août 1820. Ses dépositions lui suscitèrent de nombreux ennemis; le colonel Barbier-Dufay, entre autres, lui adressa une letttre imprimée, où il lui prodiguait les épithètes les plus outrageantes. Montélégier ayant répliqué de la même manière, l'affaire fut portée au tribunal de police correctionnelle, qui condamna Barbier-Dufay à un mois de prison, 500 fr. d'amende et aux cinq sixièmes des dépens, et Montélégier à 25 francs d'amende et à un sixième des dépens. Ce résultat, qui condamnait également la conduite des deux adversaires, n'apaisa pas leur querelle; le lendemain, 7 décembre, un duel eut lieu : Montélégier reçut à l'épaule un coup d'épée qui mit pendant quelques jours sa vie en danger. Nommé inspecteur d'infanterie, en 1822, il partit l'année suivante pour la Corse, avec la qualité de gouverneur de l'île, où il se fit généralement estimer. Il y mourut le 2 novembre 1825. A—T.

MONTEMAGNO (Buonaccorso da), poète italien, cité par l'Académie de la *Crusca*, dans la liste de *Testi di Lingua*, c'est-à-dire des auteurs qui font autorité en matière de langage, était de Pistoie, où sa famille, l'une des plus distinguées de cette ville, avait été plusieurs fois élevée aux premiers emplois. On conjecture qu'il fut l'élève du célèbre Cino, son compatriote. Il remplissait, en 1364, la charge de gonfalonier. On a prétendu, mais sans preuve, qu'il avait été créé chevalier, en 1381, par l'empereur Venceslas. On ignore la date de sa mort et par conséquent s'il survécut à Pétrarque, dont les Italiens le regardent comme un des plus heureux imitateurs. Il ne nous est parvenu de lui que quelques *sonnets*, mais pleins de grâce et de douceur. Tant il est vrai, comme le dit Ginguené (*Hist. littér. d'Italie*, III, 178), qu'il ne faut que peu de vers, mais dignes des gens de goût pour se faire un assez grand nom. Les *Rime* de Montemagno furent publiées pour la première fois, par Nicolo Pilli, Rome, 1559, in-8°, rare. L'une des meilleures éditions de ce recueil est celle que l'on doit au savant abbé J.-B. Casotti, Florence, 1718, in-12; elle est précédée d'une lettre dans laquelle l'éditeur a rassemblé le peu de détails qui nous ont été transmis sur ce poète, et prouvé qu'on l'avait confondu jusqu'alors avec son petit-fils qui porte le même nom. — MONTEMAGNO (*Buonaccorso da*), le jeune, a laissé quelques sonnets imprimés avec ceux de son aïeul. Il était non-seulement poète, mais orateur et jurisconsulte; il professa pendant quelque temps le droit à l'Académie de Florence, et

fut élu juge de l'un des quartiers de cette ville. Il mourut le 16 décembre 1429. On a conservé de lui quelques *discours* latins et italiens. Deux de ses discours latins ont paru si remarquables à Ginguené, qu'il a cru devoir en donner une courte analyse dans son *Hist. littér. d'Italie*, III, 480. Dans l'un, Montemagno traite de la *noblesse*, et laisse apercevoir qu'à son avis, la première n'est pas celle qui ne s'appuie que sur le hasard de la naissance; l'autre est une *réponse* de Catilina à Cicéron. Il ne s'y défend pas à beaucoup près aussi bien qu'il est attaqué dans la première catilinaire. Mais les raisons par lesquelles il cherche à justifier sa conduite sont assez spécieuses; et il s'exprime en latin aussi bien qu'il était possible de le faire à cette époque. On doit à Vincent Benini une édition de *Rime* des deux Montemagno, plus complète et enrichie de meilleurs commentaires que les précédentes. Cette édition fut imprimée, en 1762, in-8°, à Cologne, terre entre Vicence et Vérone. La Bibliothèque royale en possède un exemplaire sur vélin (voy. le *Catal.* de Van-Praët). W—s.

MONTESQUIEU (le baron de), petit-fils de l'illustre auteur de l'*Esprit des Lois*, et son dernier descendant direct, naquit à Paris vers 1755. Entré de bonne heure au service, il fut attaché à l'état-major du comte de Rochambeau, lorsque celui-ci commanda les troupes auxiliaires envoyées au secours des Américains dans la guerre de l'indépendance. Le baron de Montesquieu se distingua en plusieurs circonstances de cette guerre, et fut au nombre des Français qui reçurent, après le triomphe de la cause américaine, la décoration de Cincinnatus. Revenu en France, il fut fait colonel en second du régiment de Bourbonnais, et ensuite colonel-commandant de celui de Cambrésis. Il était un des officiers les plus distingués de l'armée française lorsque la révolution de 1789 éclata. Il s'en montra, dès le commencement, un des adversaires les plus prononcés. Les soldats de son régiment s'étant mis, comme tous les autres, en état de rébellion contre leurs chefs, il prit le parti de se soustraire à leurs attaques, en émigrant dans les premiers mois de 1792, et fit les premières campagnes d'une guerre qui devait être si longue et si meurtrière, sous les ordres du duc de la Chastre, puis sous ceux du duc de Laval-Montmorency. Dans la malheureuse expédition de Quiberon, il faisait partie de l'état-major de lord Moira, et il échappa au plus grand désastre qu'ait essuyé la cause des royalistes. Revenu en Angleterre, il eut le bonheur d'y être distingué par l'une des familles les plus honorables de ce pays, et il en épousa l'unique héritière, ce qui le rendit possesseur d'une fortune considérable et le fit renoncer pour toujours à retourner en France. Il y serait cependant rentré facilement, sous le pouvoir directorial, à l'époque où l'on rayait sans beaucoup de peine ceux qui pouvaient offrir quelques sacrifices d'argent, ou se faire appuyer par des hommes puissants. Une considération bien grave semblait même lui en faire un devoir; c'est que ses parents et cohéritiers dans la fameuse terre de la Brède ne pouvaient rentrer dans leurs droits sans la radiation et le retour préalable du baron, dont la portion se trouvait saisie par la république. Ils l'en prièrent vainement à plusieurs reprises; la France de ce temps-là lui répugnait au point qu'il ne voulait pas

y revenir, même au prix de sa fortune. Tout ce qu'il put faire pour ne pas en priver sa famille, ce fut d'offrir à la république, pour ce qui lui revenait dans la succession de son aïeul, tous les manuscrits inédits de l'illustre auteur de l'*Esprit des Lois;* et il envoya ces manuscrits en France. C'était assurément un fort bon marché que pouvait conclure le gouvernement spoliateur. Mais les gens de cette époque faisaient peu de cas de pareilles richesses; le petit-fils de l'illustre Montesquieu, maintenu sur la fatale liste, resta mort pour la France :

Et l'avare Achéron ne lâcha pas sa proie.

La terre de la Brède resta sous le séquestre, et les manuscrits dans les mains de sa famille, qui les confia plus tard à un avocat de Bordeaux (Lainé), qui en demeura dépositaire pendant plusieurs années, faisant d'inutiles efforts pour que le gouvernement acceptât enfin l'échange proposée. Il entreprit plusieurs voyages à Paris, et consulta des savants et des hommes éclairés qui pussent appuyer sa demande, entre autres M. Walcknaer, notre collaborateur, qui eut connaissance de ces manuscrits, et qui les a mentionnés avec tous les détails qu'a pu lui fournir sa mémoire, dans l'excellente notice qu'il a consacrée, tome XXXIX de cette *Biographie universelle*, à l'illustre auteur de l'*Esprit des Lois*. N'ayant rien pu obtenir, Lainé remporta ses manuscrits à Bordeaux, d'où bientôt ils retournèrent en Angleterre. Ce ne fut qu'à l'époque de la restauration que le baron de Montesquieu, voyant son ancien avocat devenu ministre, crut devoir oublier ses rancunes contre la révolution, et les rapporta lui-même à Paris, où il ne doutait pas que Louis XVIII ne s'empressât d'honorer la Chambre des Pairs du nom de Montesquieu, et bien décidé, en ce cas, à lui faire hommage de ses précieux manuscrits. Mais le baron fut encore trompé dans son attente, et il éprouva, en **1817**, la mortification de voir publier, en sa présence, la grande liste ou *fournée* de pairs destinée à donner, dans cette Chambre, aux opinions révolutionnaires la majorité que l'ordonnance du 5 septembre venait de leur faire obtenir à la Chambre des Députés. On conçoit que le nom du baron de Montesquieu ne devait pas figurer sur une pareille liste. Il se hâta de retourner en Angleterre, et y remporta ses manuscrits, refusant de très-belles propositions que lui fit M. Walcknaer pour les joindre à une nouvelle édition des œuvres de Montesquieu, qui, dans les mains du savant académicien et avec de pareilles additions, ne pouvait manquer d'avoir un grand succès, bien qu'il s'y trouvât beaucoup de choses inutiles, mais qui eussent été sagement élaguées. M. Walcknaer regarde comme la partie la plus précieuse de ces œuvres inédites, une dissertation sur Louis XI. Retourné dans sa belle terre de Bridge-Hall, près Cantorbéry, le baron de Montesquieu passa des jours très-heureux dans sa nouvelle patrie, et il y mourut, sans laisser de postérité, le 27 juillet 1824. Le comte de Lynch, pair de France, qui était l'ami de sa famille, a publié une *Notice sur le baron de Montesquieu*, Paris, **1824**, in-4°, où se trouvent, relativement aux manuscrits dont nous avons parlé, quelques détails inexacts. M—dj.

MONTESQUIOU-*Fézensac* (le comte Philippe-André-François de) naquit en **1753**, au château de Marsan, près Auch. Il entra d'abord dans le régiment de royal-vaisseaux, passa

ensuite, comme capitaine de dragons, au régiment de Lorraine, et fut fait colonel du régiment de Lyonnais, en 1785. La discipline qu'il sut maintenir dans ce régiment, au milieu de la défection de l'armée, lui fit beaucoup d'honneur. Nommé maréchal-de-camp en 1792, il fut envoyé par Louis XVI à Avignon, pour arrêter une bande de Marseillais qui aurait renouvelé les horreurs de la Glacière. Le comte de Fézensac les força à se retirer. La même année, il reçut l'ordre de partir pour Saint-Domingue, où, commandant la partie du sud, il maintint la tranquillité, malgré les commissaires Polverel et Sonthouax, qui ravageaient les antres parties de l'île. La nouvelle de la mort de Lonis XVI ne lui permettant plus de continuer le service, il quitta son commandement. Les commissaires le firent arrêter et mettre en prison sur un vaisseau, pour l'envoyer en France dès que la mer serait libre. Il passa un an dans cette prison, et rejeta les offres qui lui furent faites de sa liberté, s'il voulait reprendre du service. La mort de Robespierre le délivra; il passa dans les États-Unis, y vécut jusqu'au temps du consnlat, revint en France à cette époque, et se retira dans son château de Marsan, où il resta jusqu'au retour de Louis XVIII, en 1814. Nommé alors lieutenant-général et commandant de son département (le Gers). Il s'abstint de toute fonction pendant les Cent-Jours. Après la seconde restauration, il reprit son commandement et présida, en septembre 1815, le collége électoral du Gers. Il mourut à Paris, le 7 février 1833, et ne laissa qu'un fils, M. le duc de Montesquiou-Fézensac, aujourd'hui lieutenant-général et pair de France.

B—u et M—d j.

MONTESQUIOU - *Fézensac* (l'abbé François-Xavier-Marc-Antoine, duc de), frère du précédent, né en 1757, au château de Marsan, embrassa l'état ecclésiastique dès sa jeunesse, devint agent-général du clergé en 1785, montra dans cette place importante des talents distingués, et fut député aux États-Généraux par le clergé de Paris. Dévoné à la noblesse par sa naissanee, et devant l'être davantage à la cause du clergé par les fonctions qu'il remplissait et l'espoir des éminentes dignités auxquelles il avait droit de prétendre, il défendit néanmoins les priviléges des deux ordres avec beaucoup de modération. On ne le vit jamais, dans les débats si violents qui agitèrent l'Assemblée constituante, sortir des bornes d'une discussion paisible; et son éloquence douce et persuasive lui fit des partisans, même parmi ses adversaires les plus prononcés. Mirabeau l'écoutant un jour pérorer à la tribune, et s'apercevant de l'effet qu'il produisait, s'écria de sa place : « Méfiez-vous de « ce petit serpent; il vous séduira ». L'abbé de Montesquiou fut nommé denx fois président en 1790 : la première le 5 janvier, la seconde le 28 février, et il reçut des remercîments de l'Assemblée pour l'impartialité et l'habileté qu'il avait montrées dans l'exercice de ces fonctions, distinction qui ne fut accordée à aucun des nobles et ecclésiastiqnes professant les mêmes principes que lui. Dans la chambre particulière du clergé, il déclara que son ordre regardait, non comme un sacrifice, mais comme nn acte de justice, l'abandon de ses priviléges pécuniaires; et il resta avec la minorité de cette chambre en assemblée séparée, jusqu'au moment où le roi lui ordonna de se réunir à l'Assemblée nationale. L'évêque d'Autun

ayant fait annuler les mandats impératifs, l'abbé de Montesquiou ne se crut plus lié par ceux dont il était porteur, et annonça que son intention était de prendre part aux délibérations. Lors de la discussion sur la question de savoir si le clergé devait être considéré comme propriétaire des biens dont il jouissait, il établit l'affirmative sur les titres originaires et la possession, défia de prouver que jamais l'autorité civile en eût ordonné l'aliénation et prouva que, depuis dix siècles, l'ordre avait aliéné, changé et hypothéqué ce genre de propriété de mille manières différentes. Cette opinion, dans de pareilles circonstances, fut sans contredit la plus remarquable, et l'on ne peut douter qu'elle n'eût triomphé si la question n'eût pas été décidée d'avance. L'agent-général du clergé combattit ainsi, pour l'intérêt de ses commettants, jusqu'au moment où cette défense devint inutile. Il s'opposa à la vente proposée de 400 millions de biens ecclésiastiques, avant que les dépenses de l'Église eussent été réglées. L'Assemblée passa outre. Il repoussa les assignats imaginés pour faire tomber ces biens dans les mains des séculiers, et attaqua, sans plus de succès, la municipalité de Paris, qui, pour commencer la spoliation, demandait d'être autorisée à en acquérir pour deux millions. Néanmoins l'Assemblée, ne doutant pas de l'obéissance personnelle de l'abbé de Montesquiou aux lois, dès qu'elles étaient rendues, le nomma un des douze commissaires chargés de l'aliénation des domaines ecclésiastiques, et il remplit fidèlement sa mission. Il présidait l'Assemblée lorsque, le 9 janvier 1790, la chambre des vacations du parlement de Bretagne, mandée par un décret, se présenta à la barre. Elle avait pour organe La Houssaye, son président. L'abbé de Montesquiou lui adressa la parole en ces termes : « L'Assemblée nationale « a ordonné à tous les tribunaux du « royaume de transcrire sur leurs « registres, sans retard et sans remon- « trances, toutes les lois qui leur se- « raient adressées. Cependant vous « avez refusé l'enregistrement du « décret qui prolonge les vacances « de votre parlement. L'Assemblée « nationale, étonnée de ce refus, vous « a mandés pour en savoir les motifs. « Comment les lois se trouvent-elles « arrêtées dans leur exécution ? Com- « ment des magistrats ont-ils cessé « de donner l'exemple de l'obéissan- « ce ? Parlez : l'Assemblée nationale, « juste dans les moindres détails com- « me sur les plus grands objets, veut « vous entendre ; et si la présence du « corps *législateur* vous rappelle l'in- « flexibilité de ses principes, n'oubliez « pas que vous paraissez aussi de- « vant les pères de la patrie, toujours « heureux de pouvoir en excuser « les enfants. » La Houssaye, profitant de la faculté qui lui avait été accordée, prononça un discours plein de noblesse, et le président de l'Assemblée dit sèchement aux magistrats qu'ils pouvaient se retirer. La conduite de l'abbé de Montesquiou, dans cette circonstance, parut plus que sévère à beaucoup de personnes, surtout quand on songeait aux opinions connues de celui qui s'exprimait ainsi. Lorsqu'il fut question de la suppression des monastères, quelques députés prétendirent que l'Assemblée avait le droit de dispenser les religieux de leurs vœux; l'abbé de Montesquiou prouva facilement le contraire. On voulait dès-lors les forcer à sortir de leurs cloîtres pour vendre ou détruire les édifices. L'orateur fit sentir que

cette expulsion serait une injustice cruelle, surtout pour les vieillards. Il demanda encore avec beaucoup d'instance, le 13 février 1790, qu'il fût permis à ces vieillards de mourir dans leur retraite; et son discours produisit une vive sensation. Les mémoires du temps rapportent que, lorsque la pluralité des évêques et autres députés ecclésiastiques délibérèrent entre eux si le serment d'obéissance à la constitution civile du clergé pouvait être prêté, l'abbé de Montesquiou fut pour l'affirmative ; mais l'opinion contraire de Bonal, évêque de Clermont, l'ayant emporté, il se soumit à cette décision, et demanda, dans la séance du 27 novembre 1790, que le roi fût prié d'écrire au pape pour avoir sa sanction de la nouvelle constitution civile. Cette proposition fut rejetée après une des plus orageuses discussions dont l'histoire de l'Assemblée constituante fasse mention. Dans la fameuse discussion sur le droit de faire la paix et la guerre, l'abbé de Montesquiou soutint que ce droit devait appartenir exclusivement au roi, sauf la ratification de l'Assemblée nationale. Pendant toute la session, il vota constamment avec le côté droit, et, ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'il fut toujours assez bien avec les membres du côté gauche. Il signa la protestation du 12 septembre 1791, et resta à Paris pendant la session de l'Assemblée législative. Il fréquentait alors habituellement la cour, et y fut honoré de la bienveillance particulière du roi et de la reine. Échappé aux proscriptions du 10 août et du 2 sept. 1792, il passa en Angleterre, et ne revint en France qu'après la chute de Robespierre. On sait qu'il y fut alors avec MM. Royer-Colard et Becquey, l'un des principaux agents secrets des Bourbons. Le roi Louis XVIII (*voy.* ce nom, LXXII, 137) lui ayant envoyé une lettre pour Bonaparte, dans laquelle ce prince faisait sentir au conquérant les dangers de l'usurpation, les avantages de la légitimité, l'abbé de Montesquiou la lui fit remettre par le consul Lebrun, avec une lettre d'envoi, dans laquelle il exprimait les intentions du monarque. Bonaparte, malgré d'autres communications relatives à cette négociation, laissa vivre en paix celui qui en était l'intermédiaire. Mais ayant demandé l'abdication des princes de la maison de Bourbon, et ayant reçu d'eux la noble réponse que tout le monde connaît (*voy.* Louis XVIII, LXXII, 139), il résolut d'éloigner tous ceux qu'il savait particulièrement attachés aux Bourbons, et l'abbé de Montesquiou reçut des lettres d'exil pour Menton, près de Monaco. L'exilé répondit qu'il n'avait aucun moyen d'exister dans cette retraite, et comme on le savait d'un caractère trop paisible pour être dangereux, sa tranquillité ne fut point troublée. En avril 1814, l'abbé de Montesquiou, qui était resté fort lié avec Talleyrand, fut nommé membre du gouvernement provisoire, et il prit une part très-active aux graves événements de cette époque, surtout à la rédaction de la Charte constitutionnelle, dont on lui attribue la plus grande partie. Appelé, dans le mois de juillet, au ministère de l'intérieur, le système qu'il crut devoir suivre trouva beaucoup d'improbateurs. Les royalistes s'attendaient, avec quelque raison, à être préférés aux révolutionnaires dans la distribution des places et des faveurs. L'abbé de Montesquiou déclara qu'il n'en serait point ainsi : « que le roi ne connais- « sait pas de révolutionnaires ; qu'il

« ne venait pas pour punir la révo« lution, » mais pour la faire ou« blier. » Il ajouta même que l'oisiveté avait épuisé les forces de l'ancien régime, et que le gouvernement ne pouvait confier des places à des hommes vieillis et devenus étrangers aux affaires. Cependant il connut trop tard que ceux à qui il avait donné sa confiance ne se mirent pas beaucoup en peine de la mériter. Bonaparte revint sans éprouver d'obstacles, et entra paisiblement à Paris, sans que les nombreux agents du ministère, dont la plus grande partie devaient leurs places à Napoléon, eussent tenté le moindre effort pour s'y opposer. Il est au reste bien sûr que l'abbé de Montesquiou lui-même, fait par son esprit et ses grâces pour être l'ornement de la société, ne réunissait pas tous les talents propres aux importantes fonctions dont il s'était chargé; qu'ami du repos, et d'une santé faible et chancelante, il était étranger aux travaux ministériels qui, dans l'état de la France, demandaient des hommes infatigables et d'une grande énergie. Cependant on rapporte qu'il eut le courage de dire à un homme très-puissant, M. de Blacas : « La France « peut supporter dix maîtresses, « mais pas un seul favori ». Il rendit, dans le mois de juin, un compte très-satisfaisant de la France, mais que la suite des événements est loin d'avoir justifié. Le 5 juillet, il fit, à la Chambre des Députés, un rapport remarquable sur la liberté de la presse, et dit que le roi n'en avait pas moins besoin que ses sujets, cette liberté étant le moyen le plus sûr de faire arriver la vérité jusqu'au trône. Après cette profession de foi, le ministre proposa néanmoins une loi qui n'accordait qu'aux écrits de trente feuilles d'impression et au-dessus cette liberté dont il venait de faire l'éloge (1). L'abbé de Montesquiou ne suivit point Louis XVIII à Gand, mais les événements le forcèrent à se retirer momentanément en Angleterre. Il fut alors le seul des ministres qui refusa l'indemnité de cent mille francs que le roi leur fit donner; et il n'était assurément pas celui à qui cette somme eût été le moins nécessaire. De retour en France, il fut élevé à la dignité de pair, et conserva le titre de ministre d'État. Il paraissait tenir invariablement aux principes qui dirigèrent son administration en 1814, et il ne cessa pas de voter, dans la Chambre des Pairs, en faveur du ministère. On l'entendit à cette époque déplorer amèrement les suites du 20 mars, disant que, si le roi lui avait permis de faire au parti révolutionnaire plus de concessions, cette révolution n'aurait pas eu lieu. L'abbé de Montesquiou fut au nombre des pairs de France conservés après la révolution de 1830; mais l'état de sa santé l'empêchant de prendre part aux travaux de la Chambre, il envoya sa démission en janvier 1832, et mourut en février de la même année, au château de Cirey, près Troyes. Il avait été réduit, dans les dernières années de sa vie, à une pension de trois mille francs, que lui avait léguée l'abbé de Damas, son ami. L'abbé de Montesquiou était membre de l'Académie française, depuis 1816. On lui attribue l'*Adresse aux provinces*, ou *Examen des opérations de l'Assemblée nationale*, 1790, in-8°.

B—u et M—d j.

(1) L'exception des trente feuilles, imaginée par le ministre, et réduite à vingt par la Chambre des Députés, ayant été abrogée par l'arrivée de Bonaparte, fut supprimée par le roi à son second retour en 1815.

MONTESQUIOU-*Fézensac* (le comte Élisabeth-Pierre de), né à Paris le 30 septembre 1764, était le fils aîné du marquis de Montesquiou (*v.* ce nom, XXIX, 523), mort général au service de la république française. Nommé, en 1779, sous-lieutenant au régiment dauphin-dragons, il épousa, la même année, Mlle Le Tellier de Montmirail, petite-fille du ministre Louvois, et il fut pourvu, le 5 déc. 1781, de la charge de premier écuyer de *Monsieur*, depuis Louis XVIII, en survivance de son père. Le comte de Montesquiou, connu long-temps sous le titre de baron, vécut dans la retraite pendant la plus grande partie de la révolution. Ce ne fut qu'en 1804 qu'il revint à Paris, comme président de canton, pour assister au couronnement de Napoléon. Appelé au Corps législatif quelque temps après, il fut nommé, le 16 septembre 1808, président de la commission des finances. Le 12 novembre, il rendit compte des travaux de la commission et fit plusieurs rapports qui obtinrent du succès. En 1809, il remplaça, dans les fonctions de grand-chambellan, Talleyrand, qui venait d'être promu à la dignité de vice-grand-électeur. Le 18 janvier 1810, il fut élu et proclamé candidat à la présidence, en remplacement de Fontanes, devenu sénateur. Le 4 avril, il fut décoré de la grand'-croix de l'ordre de Saint-Léopold d'Autriche et de celle de Saint-Joseph de Wurtzbourg. Il présida le Corps législatif pendant les sessions de 1810, 1811 et 1813. Entré au Sénat le 5 avril 1813, il fut envoyé, par décret du 26 décembre, à Rouen, afin d'y prendre des mesures de salut public. Le 8 janvier 1814, il fut nommé aide-major-général de la garde nationale de Paris. Après la restauration, Louis XVIII le fit pair de France, le 4 juin, et chevalier de Saint-Louis le 5 octobre. Mais, comme au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, il avait repris auprès de lui toutes ses fonctions, il cessa d'être employé depuis le 8 juillet 1815. Le comte de Montesquiou se retira alors dans son château de Courtanvaux, près Bessé, département de la Sarthe, et ne reparut aux Tuileries qu'en 1819, ayant été de nouveau compris dans la promotion de pairs qui eut lieu le 5 mars. Cette nomination fut un acte spontané de Louis XVIII, et non le résultat d'une demande; le comte de Montesquiou était trop fier pour cela. Le roi le savait bien, et il dit au duc de la Chastre, qui avait renouvelé connaissance avec Montesquiou : « Vous « avez sûrement été obligé d'aller au-« devant de lui, car il ne vient au-« devant de personne. » Après la révolution de 1830, il continua de siéger à la Chambre des Pairs, où il s'est toujours fait remarquer par la dignité de son caractère, par l'intelligence des affaires politiques, et par l'indépendance modérée de ses opinions. Il mourut à Courtanvaux, le 4 août 1834.—La comtesse de Montesquiou, sa veuve, avait été choisie par Napoléon, pour être gouvernante du roi de Rome, qu'elle suivit à Vienne en 1814; mais elle rentra en France peu de temps après. Elle ne survécut que de dix mois à son mari, et mourut à Paris, le 29 mai 1835, laissant le souvenir vénéré de la piété la plus exemplaire, et des plus rares qualités de l'esprit et du cœur. Ils ont eu deux fils, MM. Anatole et Alfred.—Montesquiou (le baron *Eugène* de), chambellan de Napoléon, colonel du 13e régiment de chasseurs à cheval, fit la guerre en Espagne, et mourut à Ciudad-Rodrigo des suites de ses bles-

sures, en février 1811, à l'âge de vingt-huit ans. Officier d'ordonnance de l'empereur, il avait été chargé de missions délicates, et les avait remplies avec beaucoup de zèle.

A—Y.

MONTESON (Jean de), ou plutôt de Monçon, nom de sa ville natale, dans l'Aragon, embrassa la règle de Saint-Dominique, et professa la théologie à Valence. Il vint à Paris en 1383, et y reçut le doctorat. Mais, ayant attaqué ouvertement la croyance à l'immaculée conception, il fut censuré par l'évêque de Paris, Pierre d'Orgemont, qui déclara sa proposition erronée et contraire à la foi. L'université retrancha les dominicains de son corps, leur ôta leurs chaires, leurs rangs, et les fit marcher après tous les ordres mendiants. Le roi Charles VI poursuivit l'exécution de la sentence, ordonna aux dominicains de célébrer tous les ans la fête de la Conception, et fit mettre en prison tous ceux qui ne voulurent pas souscrire au sentiment de l'immaculée conception. Monteson en avait appelé à Robert de Genève, que, pendant le schisme, la France et d'autres pays reconnaissaient pour pape sous le nom de Clément VII; mais, redoutant une nouvelle condamnation, il se sauva en Aragon, et fut aussitôt excommunié. Alors il entra dans l'obédience du pontife romain Urbain VI, dont Clément VII était le compétiteur, et il écrivit contre l'élection de ce dernier. L'université ne se réconcilia avec les dominicains qu'en 1403, et les rétablit dans tous leurs droits et priviléges. Monteson mourut après 1412 (voy. Échard, *Script. ord. Prædicat.*, I, 691).

T—D.

MONTET (Guillin du), ancien capitaine de vaisseau au service de la Compagnie des Indes, et commandant du Sénégal, termina sa carrière par une catastrophe dont le récit fait horreur. Accusé, sans aucune preuve, d'avoir voulu favoriser la contre-révolution, en 1790, il fut, vivant, coupé par morceaux dans son château de Poleymieux, près de Lyon. Les meurtriers portèrent sa tête sur une pique, et, pour dernier acte de cette tragédie, ils pillèrent et incendièrent son château, firent rôtir ses membres et les dévorèrent... La procédure, instruite à Lyon, constata ce festin d'anthropophages; mais elle n'eut pas d'autres conséquences. Ce crime, comme beaucoup du même genre commis à cette époque, resta impuni.

Z.

MONTEVILLE (Jeanne de Quélen de), d'une famille noble et ancienne de Bretagne, naquit à Paris, en 1624. Élevée avec soin par ses parents qui quittèrent Paris peu après sa naissance, elle en reçut des leçons de piété qui devaient un jour fructifier. Douée de tous les avantages extérieurs et des dons de l'esprit qui font, aux yeux du monde, les personnes accomplies, elle sembla d'abord destinée à un établissement honorable; elle-même le désirait. Fier de la beauté et de l'esprit de sa fille, M. de Quélen de Monteville la produisit dans la société dès qu'elle fut en âge d'y paraître. Il était sur le point de la marier lorsqu'il mourut. Mlle de Monteville, riche et indépendante, employa d'abord sa fortune à satisfaire sa vanité et son goût pour le luxe. Plaire était son seul but. Pour l'atteindre, elle ne négligea aucun moyen, sans que pourtant elle encourût jamais le reproche d'avoir manqué aux bienséances ni d'avoir enfreint les prescriptions de la morale la plus sévère. Recherchée, accueillie avec empressement dans les

maisons les plus distinguées de la province, qui briguaient son alliance, elle se laissa entraîner par coquetterie à repousser des offres qu'elle paraissait provoquer. Sa sœur, Mme de Locmaria, gémissait de la voir dans ces dispositions, et déjà elle lui avait plus d'une fois, mais sans succès, fait des représentations sur sa légèreté, quand, un jour, lui lisant la vie de sainte Thérèse, il s'opéra, chez Mlle de Monteville, un changement inattendu. A l'impatience que celle-ci avait d'abord témoignée d'une lecture à laquelle elle avait voulu se soustraire, succéda une émotion croissante, causée par les rapprochements qu'elle établit spontanément entre sa conduite et la jeunesse dissipée de sainte Thérèse. Les leçons de piété qu'elle avait reçues dans son enfance se représentèrent à son esprit, et, cédant à une inspiration secrète, elle courut se prosterner dans la chapelle du château qu'elle habitait. Là, pénétrée d'un vif repentir de ses fautes passées, elle s'imposa l'obligation de les expier par une pénitence continue et sans réserve. Afin de rompre entièrement avec le monde, elle ne voulut même pas accepter le logement que Mme de Locmaria lui offrit dans sa maison, et elle se retira à Vannes. Le confesseur qu'elle s'y choisit, loin d'avoir à stimuler son zèle, fut obligé de le modérer, tant étaient grandes les mortifications auxquelles elle se soumettait. Dans le but de donner un aliment à son imagination exaltée et de lui fournir d'utiles moyens de pratiquer l'humilité, il lui conseilla de secourir et de soigner les pauvres. Dès-lors on la vit, chaque jour, partager avec les religieuses de l'hôpital Saint-Nicolas, de Vannes, le traitement des indigents parmi lesquels elle s'attacha, de préférence, à panser ceux qui étaient en proie aux maladies les plus repoussantes. En même temps qu'elle s'occupait d'alléger les souffrances physiques des malheureux, elle ne négligeait aucun moyen de verser dans leurs âmes, à l'aide d'instructions chrétiennes, des consolations efficaces. Son zèle n'était pas, sous ce rapport, limité à l'enceinte de l'hôpital; elle parcourait les campagnes, pénétrait dans les chaumières, et, après avoir distribué aux pauvres d'abondantes aumônes, elle les entretenait de leurs intérêts les plus chers. Le contentement intérieur que lui faisaient éprouver les succès qu'elle obtenait dans cette vie toute d'abnégation et de dévouement, la détermina bientôt à se consacrer d'une manière plus spéciale au service de Dieu, en entrant dans le tiers-ordre des Carmes; et, après un fervent noviciat, elle prononça ses vœux, en 1664, au couvent des Carmes du Bondon, près de Vannes. Des dames d'un rang élevé ayant entendu parler des conférences établies par Mlle de Monteville, désirèrent en juger par elles-mêmes, et en rapportèrent l'idée qu'elles produiraient encore plus de fruits si l'on pouvait réunir les femmes dans des retraites, comme M. de Kertivio l'avait fait pour les hommes. Il fallut de pressantes sollicitations pour qu'elle s'associât à un projet dont l'exécution lui semblait au-dessus de ses forces, et qu'on lui représenta, non-seulement comme insolite, mais, ce qui pour elle était bien plus grave, comme contraire à l'esprit de l'église. Quand ses scrupules furent levés, la pieuse fondatrice ne songea plus qu'à faire réussir l'œuvre projetée. Elle garnit de meubles et de livres une maison spacieuse; puis elle annonça une retraite

qui eut lieu bientôt après, sous la direction du P. Daran, jésuite du collége de Vannes. Plus tard elle céda sa maison à Mlle de Francheville qui s'occupait d'une œuvre semblable, et elle rentra dans la solitude. Son besoin d'activité devait l'en faire promptement sortir. Frappée des résultats de l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, fondée à Vannes par le P. Huby, en 1655, et depuis répandue en beaucoup de lieux, elle pensa que cette salutaire dévotion recevrait un nouveau lustre si elle était pratiquée dans une communauté de vierges. La maison qu'elle habitait devint, à cette occasion, le berceau du futur monastère connu depuis sous le nom de *Monastère du Père Éternel*; elle y fit dresser une chapelle dans une salle et obtint de l'évêque la permission d'y conserver le Saint-Sacrement. Afin de consolider sa pieuse entreprise, elle fonda cinq places dans cette maison en faveur de cinq demoiselles nobles et sans fortune; réunie à celles qui occupèrent ces places et ayant pour compagne sa vertueuse sœur, Mme de Locmaria, devenue veuve, elle commença l'exécution de son projet, et y joignit l'enseignement de la doctrine chrétienne aux jeunes filles pauvres de la ville. Tout semblait présager à cette communauté un avenir heureux; mais les novices qu'elle avait reçues manquaient de vocation; contrariées d'être astreintes à des pratiques, toujours pénibles quand elles ne sont pas volontaires, elles éclatèrent en murmures contre leur bienfaitrice, et répandirent des calomnies que l'envie s'empressa de propager. Les choses furent portées à une telle extrémité, qu'on ferma à son institut toutes les voies de succès et qu'il lui fut interdit de conserver le Saint-Sacrement dans sa chapelle. Poursuivant leurs mauvais desseins, toutes ses novices l'abandonnèrent, entraînées par une d'entre elles que dominait un orgueil excessif. Mlle de Monteville ne fit entendre aucune plainte; elle n'opposa que le calme et la résignation à des attaques dont l'opinion publique fit promptement justice. L'évêque lui rendit la permission de conserver le Saint-Sacrement dans sa chapelle; de nouvelles novices remplacèrent les premières: mais elles n'étaient pas meilleures, car, après lui avoir surpris sa signature pour l'approbation de constitutions qui n'étaient pas conformes à ses intentions, elles tentèrent de l'expulser de sa propre maison, sous prétexte qu'elle en avait perdu la propriété par l'abandon qu'elle en avait fait à l'institut. Il ne fallut rien moins que l'intervention de l'autorité royale pour la maintenir chez elle et la délivrer de cette persécution. Restée avec une seule novice et sa sœur, elle fut bientôt privée, par la mort de cette dernière, de toute consolation. Elle ne perdit pourtant pas courage, et avant de mourir, elle eut la joie de triompher de tant d'obstacles. Elle reçut de nouvelles novices animées d'un meilleur zèle que les précédentes, et grâce à l'appui qu'elle rencontra, elle put bâtir une église à la construction de laquelle on la vit travailler de ses propres mains. Dans la vue d'assurer l'avenir de sa communauté, elle manda à Vannes son héritier, M. de Quélen de Stuer de Caussade, prince de Carency, qui lui promit d'exécuter le testament qu'elle avait fait, et qui contenait les dispositions les plus favorables au monastère du Père Éternel. Elle mourut le 25 mai 1689, et fut inhumée dans l'église de son monastère, maintenant oc-

17.

cupé par les dames de la Charité de Saint-Louis. P. L—T.

MONTFIQUET (Raoul de), théologien ascétique, dont les ouvrages sont très-connus des bibliographes, ainsi que des amateurs ; mais sur la personne duquel on n'a jusqu'ici aucun renseignement, était né, vers le milieu du XVe siècle, dans le diocèse de Bayeux, au village dont il porte le nom. Après avoir terminé ses études à Paris, il reçut le grade de docteur en Sorbonne, et fut sans doute pourvu de quelque modeste bénéfice. Il partagea sa vie entre la prière et l'étude, et mourut vers 1510. On a de lui : I. *Tractatus de vera, reali atque mirabili existentia totius Christi in S.S. altaris sacramento, completus anno* 1481, Paris, Geof. Masnef, in-fol. ; cette édit. est citée par Maittaire et Panzer dans les *Annal. typogr.*, sous la date de 1481, qui ne paraît pas être celle de l'impression ; une autre, sans date, in-8°, est indiquée dans le *Catalogue* de la Bibl. du roi. Cet ouvrage a été traduit en français, sous ce titre : *Le livre, ou traité du Saint-Sacrement de l'autel et de ses effets et valeur*, Paris, Verard (1505), pet. in-4°, goth. La Bibliothèque du roi en possède un exemplaire sur vélin. II. *Exposition de l'Oraison Dominicale :* Pater noster, Paris, 1485, in-4°, goth., de 56 f. Duverdier en cite une réimpression de 1545, in-16. III. *Exposition de l'Ave Maria*, sans indication de lieu et sans date, in-4°, goth., de 47 f. IV. *Le Guidon et gouvernement des gens mariés*, Paris, sans date, in-4°, goth., livre singulier, très-rare et recherché des curieux ; Lyon, Oliv. Arnoulet, sans date, in-8°. Cet ouvrage est écrit en rimes. La Croix du Maine, dans sa *Bibliothèque française*, attribue à Montfiquet : *Hommage d'honneur, ou reconnaissances dues par les hommes à Dieu, à leur bon ange, et à Jésus-Christ étant au sacrement de l'autel*, Paris, Lenoir. W—s.

MONTFORT (Gui de), était le frère du fameux Simon de Montfort (*voy.* ce nom, XXIX, 553). Il l'aida puissamment dans toutes ses conquêtes, et particulièrement dans celle du comté de Toulouse, de la vicomté d'Alby et de Béziers. Pour le récompenser de ses services, Simon lui donna la seigneurie de tout le pays compris entre l'Agouth et le Tarn, la ville d'Alby exceptée. Gui avait épousé en premières noces Héloïse d'Ybelin, et plus tard Briande de Monteil - Adhémar ; il fut la tige des seigneurs de Castres, et mourut le 31 janvier 1228, au siége de Vareilles. — Montfort (*Philippe Ier de*) reçut des mains de saint Louis l'investiture de la seigneurie de Castres, en 1229. Il fut ensuite reçu de la manière la plus solennelle, par ses vassaux, et partit en 1250, avec saint Louis, pour la croisade : il combattit vaillamment à la bataille de la Massoure, et fut chargé de négocier une trève avec les Infidèles. Il était au moment de réussir, lorsqu'un chevalier félon, nommé Marcel, accourut, et lui ordonna de se rendre à discrétion, en lui disant ainsi qu'à ses guerriers : *Seigneurs chevaliers, rendez-vous tous, le roi le vous mande par moi, et ne le faites point tuer.....* Philippe obéit et eut la douleur de voir saint Louis prisonnier, amené par ses ennemis. Cependant Montfort parvint ensuite à obtenir une trève ; voici comment Joinville raconte ce fait : « Messire « Philipe de Montfort dist au roi « qu'on avoit mescompté les Sarra- « zins d'une balance qui valoit dix « mille livres, dont le roi se cou-

« ronça asprement, et commanda « audit messire Philipe de Montfort, « sous la foi qu'il lui devoit, comme « son homme de foi, qu'il fit payer « les dix mille livres aux Sarrazins, « s'ils n'étoient payées, et disoit le « roi, que ja ne partiroit jusqu'à ce « qu'il eut payé tous les deux cents « mille livres. » Montfort remplit les ordres du roi, qui alla s'exposer à de nouveaux dangers en Palestine. Le seigneur de Castres le suivit et se signala au siége de Belinas. Cette ville lui échut en partage, et fit partie d'une principauté dont la fameuse Tyr fut la capitale. Philippe s'y fixa, porta le titre de seigneur de Tyr, et donna la terre de Castres à l'un de ses fils du même nom que lui, et qu'il avait eu d'Éléonore de Courtenay, sa première femme. Le premier de ces seigneurs mourut en Palestine, après s'y être remarié, et y avoir laissé plusieurs enfants. C—L—B.

MONTFORT (Philippe II de), fils du précédent, gouvernait la seigneurie de Castres pendant l'absence de son père, et eut à soutenir quelques guerres avec des seigneurs voisins; le roi les termina en interposant son autorité. Lié d'amitié avec Charles d'Anjou, à qui le pape avait donné le royaume de Naples, Montfort reçut, de ce prince, le commandement des troupes provençales et languedociennes, qui devaient conquérir les États que Mainfroi avait usurpés sur l'infortuné Conradin. Il se trouva à la bataille de Bénévent, le 26 février 1266, et y fit preuve d'autant de courage que d'intelligence. Charles d'Anjou dut à son intrépidité le succès de cette journée. Pour le récompenser d'un service aussi éminent, il le décora du titre de vice-roi de Sicile. Montfort, revenu à Castres, fit son testament au château de Roquecomble, le 1er avril 1267. Cet acte important précéda son départ pour la dernière croisade, dans laquelle il accompagna le roi de Sicile, son ami et son bienfaiteur. Il se conduisit avec la plus grande valeur à la bataille de Porto-Farina, assista à la mort de saint Louis, et fut lui-même frappé de la peste; il expira le 28 sept. 1270. Un chevalier de Burlats, nommé Géraud, fit enterrer, dans le camp, ses entrailles et ses chairs, et rapporta à Castres son cœur et ses ossements. Ils furent placés dans l'église de Saint-Vincent, en présence de Jeanne de Levis, sa femme, et de beaucoup de nobles des environs. Il laissa un fils et plusieurs filles. — Son fils, *Jean de* Montfort, fit la guerre en Italie, sous les ordres du roi de Sicile, et reçut de ce prince les titres de chancelier, de comte de Squillace, et de seigneur de Toron. Son courage l'avait fait surnommer le Vaillant. Il mourut à Foggia, le 1er déc. 1300, sans laisser de postérité de ses deux femmes, Jeanne de Navarre, et Marguerite de Chaumont. — *Éléonore* de Montfort, sa sœur aînée, épouse de Jean, comte de Vendôme, lui succéda dans la seigneurie de Castres. C—L—B.

MONTFORT (Antoine de), peintre, naquit en 1532, à Montfort, en Hollande et reçut le nom de *Blocklandt*, d'un fief appartenant à sa famille dans les environs de Dordrecht. Il fut successivement élève d'Assuérus et de Franc-Flore. Il s'efforça d'imiter la manière de ce dernier maître; et, aidé de ses conseils, il surpassa en deux ans tous ses condisciples, et le rivalisa lui-même. Il n'avait alors que 18 ans. Il entreprit de voyager, et de retour à Montfort, âgé seulement de 19 ans, il épousa la

fille du bourgmestre, et alla s'établir à Delft, où il se livra exclusivement à la peinture. La nature était son unique guide, et c'est ainsi qu'il parvint à donner à ses figures cette élégance et cette exactitude qui font le charme de ses ouvrages et l'ont placé au même rang que son maître. Doué d'une conception vive, prompte, et d'une imagination riche, il ne put jamais s'astreindre à peindre le portrait, quoique ceux qu'il a laissés de son père et de sa mère, suffisent pour montrer ce qu'il aurait pu faire dans ce genre. Les grandes compositions historiques, plus conformes à son génie, l'occupèrent tout entier. Parmi celles qui avaient fondé sa réputation, on citait à Gouda *la Décollation de Saint-Jacques*; à Utrecht, *l'Assomption de la Vierge*, une *Annonciation* et une *Nativité*; à Dordrecht, une *Passion*. Les guerres dont la Flandre et la Hollande furent tant de fois le théâtre ont détruit ces tableaux, et ce n'est que par les gravures de Goltzius que l'on connaît les ouvrages qu'il avait peints à Bois-le-Duc. En 1572, il voulut visiter l'Italie; mais son absence ne fut que de six mois, et il revint se fixer à Utrecht. Le mérite qui distingue ses ouvrages est un goût exquis de composition, des airs de tête nobles et une finesse dans les profils de femme qui rappelle tout-à-fait le style du Parmesan. Il rend bien le nu, ses draperies sont d'un bon choix, les extrémités correctes et ses têtes bien coiffées; sa couleur est vigoureuse et ne manque pas d'harmonie. Cet artiste mourut à Utrecht, en 1583, âgé seulement de 40 ans, laissant un grand nombre de bons élèves, parmi lesquels on distingue Adrien Cluit, célèbre peintre de portraits, et surtout Michel Mirevelt.

P—s.

MONTGAILLARD (Maurice-Jacques Roques de), écrivain politique et fameux agent d'intrigues, fut mêlé ou immiscé dans les plus importantes et les plus secrètes affaires de notre époque. Sans titre, sans mission ostensible, placé très-bas en apparence et toujours forcé de se cacher, il eut cependant une part trop réelle aux plus grands événements, et il concourut à des révolutions, à des catastrophes funestes et qui changèrent la face du monde. Profondément astucieux et cupide, il ne fit jamais rien que par l'appât d'un intérêt personnel. Sans conviction et sans principes, comme l'a dit son frère qui le connaissait bien, *il eût trahi son père et son Dieu pour de l'argent*. La ruse et le mensonge étaient ses moyens habituels, et selon l'expression du prince de nos diplomates, Talleyrand, la parole semblait lui avoir été donnée pour dissimuler sa pensée. A la honte du siècle, il faut le dire, c'est avec de pareils moyens et un tel caractère, qu'il vécut long-temps dans l'abondance et la joie, et c'est ainsi qu'il a pu se vanter publiquement, comme on le verra plus loin, d'avoir été admis dans l'intimité de tous les souverains, d'avoir été l'ami des personnages les plus importants. Il y a sans doute, dans ces paroles, de la fatuité, de l'exagération, et s'il est vrai que Montgaillard fut l'émissaire, l'espion, le confident de beaucoup d'hommes puissants, même de plusieurs souverains, il est aussi bien sûr qu'il ne fut pas leur ami, et que, s'il en reçut assez d'argent pour assouvir la soif de l'or dont il était possédé, jamais du moins ils ne lui accordèrent de décorations ou de titres, qui eussent témoigné de leur estime, et qu'il a souvent demandés. Aussi vain que

dissimulé, il tenait beaucoup aux honneurs et surtout à la noblesse de sa famille. Ses premiers mensonges connus furent consacrés à cacher son rang et son origine. Il existe sur cela un témoignage irrécusable, celui de M. de Guilhermy, son compatriote, qui écrivait en 1807 à d'Antraigues : « Je n'ai connu ce M. de Montgaillard que sous le nom de *Roques* et « par les procès de sa très-litigieuse « famille, qui habitait le bourg de « Montgaillard, dans le ressort du « tribunal de Villefranche auquel j'ap« partenais. Les rois et les religieux « de Cîteaux se partageaient la sei« gneurie de Montgaillard; d'où il « suit que M. Roques n'avait pas « d'autre droit à se faire appeler de « Montgaillard, que celui qu'aurait « eu votre laquais à se faire appeler « Picard, parce qu'il est né en Picar« die.... » Cette affirmation d'un magistrat des plus honorables a été, depuis trente ans, insérée et copiée dans vingt publications, où tous les membres de la *très-litigieuse* famille l'ont vue, et ne l'ont pas démentie; ainsi elle doit être tenue pour vraie et sans réplique. Nous continuerons cependant à les désigner sous le nom de Montgaillard, parce qu'il est le plus connu, et que personne n'aurait la pensée de les chercher à celui de Roques. L'aîné que l'on désigne sous le titre de comte, qu'il s'est appliqué lui-même avec le nom de Montgaillard, au moment de ses premières apparitions en Allemagne, et que ses frères n'ont pas manqué de lui donner aussi, en se qualifiant à leur tour, plus magnifiquement encore (1), naquit à Toulouse en 1761, et fut élevé à Sorèze, où, sans être un brillant écolier, il fit d'assez bonnes études. Ses maîtres remarquèrent dès-lors en lui un fonds d'hypocrisie et une disposition au mensonge, qui, même en Gascogne, les étonna plus d'une fois. Il était dans cette école lorsque le comte de Provence, depuis Louis XVIII, la visita en 1777; et il lui dit, à l'occasion d'un cœur pétrifié qui se trouvait dans le cabinet d'histoire naturelle, que, dans ce beau jour, tous les cœurs de la maison n'étaient pas ainsi... Depuis il s'est plu souvent à répéter ce fade compliment, et vingt ans plus tard, il le rappela au prince qui en avait été l'objet, et qui parut encore l'entendre alors avec quelque complaisance. Quand ses études furent terminées, vers 1780, le jeune Roques entra dans un régiment d'infanterie comme sous-lieutenant, et il fit une partie de la guerre d'Amérique. Il revint en France à la paix de 1783, et parcourut obscurément pendant plusieurs années, sans but et sans profit, les garnisons de la province de Bretagne. Il a dit qu'il était lieutenant-colonel, lorsque la révolution commença; mais nous n'en avons pas la preuve. Il ne se montra pas d'abord partisan des innovations; pour cela, il était trop fier de sa noblesse, quelque récente et peu certaine qu'elle fût : cependant il n'émigra pas. Comme beaucoup d'aventuriers, il se hâta d'accourir dans la capitale, où il mena pendant deux ans une joyeuse vie, ayant équipage, entretenant des filles, ainsi qu'il l'a dit lui-même, sans faire connaître les sources où il puisait de quoi faire face à toutes ces dépenses. Mais ce qu'il n'a pas voulu dire sera facilement compris par ceux qui l'ont observé avec un peu d'attention. Quelques personnes le soupçonnèrent, dans ce temps-là, de faire partie d'une association de jeu-

(1) L'un s'est fait appeler *le marquis*, et l'autre s'est dit destiné à l'épiscopat.

nés gens qui, se couvrant des apparences du royalisme, fabriquaient et vendaient de faux assignats. Ce qui pourrait faire croire à la vérité de cette assertion, c'est que, dans la lettre de M. Guilhermy que nous avons citée, il est encore dit que Montgaillard, qu'il vit alors à Paris, s'y occupait beaucoup d'agiotage. Dès le mois de juin 1791, un peu avant le fatal voyage de Varennes, il avait reçu des ministres de Louis XVI une mission cachée pour Bruxelles, et il déclara plus tard, à l'époque du procès de ce malheureux prince, qu'il avait été chargé par lui de démentir, auprès de l'archiduchesse gouvernante des Pays-Bas, toutes ses adhésions et sanctions forcément données aux décrets de l'Assemblée nationale. Il est peu probable que Louis XVI, qui connaissait à peine Montgaillard, encore bien jeune, lui ait confié des secrets de cette importance; mais il est certain que, dès-lors, ce jeune intrigant était employé dans la police secrète du trop crédule monarque, et qu'il en recevait d'assez fortes sommes, bien que, selon ses habitudes de mensonge, il ait prétendu que c'était lui au contraire qui, à cette même époque, avait *mis aux pieds du roi* une somme de cent mille francs; et qu'il ait même tenté de se la faire rembourser par le gouvernement de la restauration!... Il a aussi prétendu qu'il avait concouru aux tentatives qui furent faites, en 1793, par MM. de Jarjayes et de Batz, pour l'évasion de la reine et de ses enfants; mais on n'a jamais vu son nom figurer à côté de ceux de ces zélés royalistes, et, s'il eut alors quelque connaissance de leurs projets, on peut croire que ce fut plutôt pour les trahir et les faire échouer, que pour les conduire à leur fin. Ce qu'il y a de plus sûr, c'est qu'aussitôt après la révolution du 10 août 1792, il entra dans cette police d'espionnage diplomatique qu'organisa le nouveau ministre Tondu-Lebrun sous les auspices de Danton, et qui eut tant d'influence sur nos destinées. Il fit alors réellement plusieurs voyages en Allemagne, sous le nom de comte de Montgaillard, qu'il prit pour la première fois, et parut au château de Ham en Westphalie, où résidaient, après la malheureuse retraite de la Champagne, les deux frères de Louis XVI. Il se rendit aussi auprès du duc de Brunswick, qui n'avait pas renoncé à se mêler des affaires de la France, et qui recevait encore fréquemment, de Paris, des émissaires de l'espèce de Montgaillard. Nous ne pensons pas que ces courses aient eu alors de bien grands résultats, mais elles ajoutèrent beaucoup au crédit et à l'influence de celui qui les fit pour la diplomatie révolutionnaire. On lui confia bientôt les plus importantes et les plus secrètes négociations. Il n'avait eu que peu de part à celles des Prussiens en Champagne; mais il joua un des premiers rôles dans celles qui s'ouvrirent avec l'Autriche, à la fin de l'année 1793, et qui se prolongèrent jusqu'au mois de mai 1794. Il fit dans cet intervalle plusieurs voyages de Paris à Bruxelles, et si l'on considère que plus de trois cent mille hommes étaient en présence sur la frontière du Nord, où l'échafaud était dressé dans toutes les villes, menaçant incessamment les transfuges et les émigrés, on comprendra que, s'il n'eût pas été muni par les puissances belligérantes de pouvoirs et d'autorisations positives, il lui eût été impossible de faire de pareils voyages. Nous avons entendu dire à plusieurs émigrés français qui se trou-

vaient alors à Bruxelles, et notamment à l'abbé de Pradt, que rien ne les étonna davantage que d'y voir un jour arriver Montgaillard, disant hautement qu'il venait de Paris, où quelques jours auparavant il avait vu Robespierre, Barère, Saint-Just, etc., que, selon lui, ces *messieurs* n'étaient pas aussi intraitables qu'on semblait le croire. Ensuite nous avons lu, dans une page de son histoire de la révolution, qu'à la même époque de 1794, il eut des conversations avec le comte de Mercy-Argenteau. La date est précieuse, car c'est en 1794 que Mercy-Argenteau (*voy.* ce nom, LXIII, 468) fut chargé, avec le comte de Trautt-mansdorff, de suivre ces négociations dont le secret a été si long-temps impénétrable, et qui eurent sur les destinées du monde une si haute influence. L'abbé de Pradt, homme d'esprit et de savoir, par qui nous avons entendu raconter plus d'une fois ce qu'il en avait appris de la bouche même du comte de Mercy-Argenteau, ne doutait pas que Montgaillard n'eût été, auprès des négociateurs autrichiens, le mandataire du comité de salut public et le principal agent de Maximilien Robespierre, dont M. de Mercy ne parlait alors qu'avec beaucoup de ménagement, l'appelant toujours *monsieur de Robespierre*. Montgaillard a encore dit lui-même, dans plusieurs passages de ses nombreuses publications, que, se rendant à Bruxelles, en 1794, il avait été arrêté par les avant-postes autrichiens, qu'après un sérieux examen, il avait été conduit devant l'empereur, venu récemment dans les Pays-Bas, qu'il en avait été très-bien accueilli et aussitôt remis en liberté. Or il est bien sûr qu'à cette époque l'empereur François n'eût fait un pareil honneur à aucun Français de quelque rang, de quelque parti qu'il eût été, et il fallait de bien puissants motifs pour l'y déterminer envers Montgaillard ! Lorsque les armées autrichiennes eurent évacué les Pays-Bas, en conséquence des conventions de Bruxelles, et que le comte de Mercy fut parti pour l'Angleterre, Montgaillard voulut également s'y rendre. Mais il avait été prévenu dans ce pays par des articles de journaux qui l'accusaient de jacobinisme. Il fut arrêté; puis, après s'être expliqué avec le ministère, auprès duquel le comité de salut public l'avait probablement accrédité, il fut mis en liberté et passa trois mois à Londres, où ses propositions ne furent pas aussi bien accueillies qu'à Bruxelles, puisqu'on le força de retourner sur le continent. Alors il se rendit à La Haye, puis à Hambourg, où il fit imprimer quelques brochures politiques, où il vit Rivarol qu'il avait connu à Paris, et qui lui rendit des services qui ont été payés d'ingratitude. De Hambourg il alla jusqu'à Vérone, où résidait le roi Louis XVIII; et, muni des pouvoirs de ce prince, il alla négocier à Vienne l'échange de la fille de Louis XVI qu'il ne put obtenir, mais que l'on devait bientôt accorder à un négociateur plus heureux. Quant à Montgaillard, s'il faut l'en croire, il fut encore une fois assez bien accueilli de l'empereur en personne; mais il n'obtint du ministre Thugut que cette froide question : « De quelle utilité sera pour nous la délivrance « de Madame ? » Et dès le lendemain, on lui signifia l'ordre de s'éloigner. Après cet échec auquel nous pensons qu'il fut peu sensible, il se rendit à l'armée du prince de Condé, qui était dans le Brisgaw, sur les bords du Rhin. Pour un ob-

serviteur, un agent d'intrigues tel que lui, c'était, il faut en convenir, un fort bon théâtre, une mine excellente à exploiter. Sans avoir jamais vu le prince, il se présente à lui effrontément, lui parle de ses rapports avec Louis XVI, avec Louis XVIII, des services qu'il leur a rendus, et devient presque aussitôt son secrétaire, son confident le plus intime, au point qu'il est mis dans le secret le plus important, le plus grave que pût avoir la cause du royalisme, celui des négociations avec Pichegru, qui venait de se mettre tout entier à la disposition du roi et du prince de Condé. L'appui de ce général pouvait certainement alors, sans peine, faire triompher une cause que toutes les circonstances concouraient à favoriser. Les plus brillantes promesses lui étaient faites, et de son côté, il témoignait le plus entier dévouement. Montgaillard n'ignora rien de tout cela, et quand Louis XVIII, forcé de quitter Vérone, arriva à l'armée de Condé, ce fut lui qui donna tous les renseignements, toutes les instructions, et qui dirigea la correspondance avec le général de la république. Il eut de fréquents rapports avec le prince, qu'il connaissait depuis long-temps, et qui lui témoignait une grande confiance. Mais cette affaire de Pichegru, qui pouvait être si belle, si utile pour la cause des Bourbons, traîna beaucoup trop long-temps par les hésitations du prince de Condé, l'intervention des Anglais et celle des Autrichiens, qui voulurent la faire tourner à leur profit plus qu'à celui de la France, ainsi que le prévit Louis XVIII, qui avait défendu qu'on leur en donnât connaissance, mais qui n'en fut pas le maître. Le gouvernement de la république française en fut bientôt informé et l'on ne peut guère douter que ce ne soit par Montgaillard. Si ce gouvernement n'osa pas dès-lors renverser Pichegru, tant l'influence de ce général était grande, il le fit du moins surveiller avec tant de soins et l'environna de tant de précautions et de défiance que le succès de la conspiration devint de plus en plus impossible. Alors il ne resta plus rien à faire pour Montgaillard auprès des trop crédules princes. Il a prétendu que ce fut dans ce temps-là qu'il lui vint des scrupules sur les services qu'il rendait à *des ennemis de la république*. Sous prétexte de sa santé, il se retira à Anspach, puis à Munich, et enfin à Venise, où il arriva le 2 septembre 1796, et où il conçut, a-t-il dit encore, la pensée de jouer le rôle d'espion du prince de Condé, auprès du ministre de la république française Lallemand, en même temps qu'il dévoilerait à celui-ci les secrets du parti royaliste, tout en se ménageant la confiance du prince de Condé et paraissant se prêter aux desseins de d'Antraigues, agent de Louis XVIII à Venise. Il a prétendu depuis, dans ses *Mémoires*, qu'il en avait agi ainsi pour échapper à la *perfidie* de celui-ci, qu'il détestait et qu'il a toujours représenté comme un traître et un homme fort cupide. La vérité est que ce fut alors qu'il révéla au ministre Lallemand tous les secrets du prince de Condé et de Louis XVIII, et qu'il lui en remit les preuves écrites, qui furent envoyées à Paris, où le Directoire les fit imprimer et publier à l'époque du 18 fructidor. Ce fut ainsi qu'il causa le renversement du parti royaliste près de triompher, et la déportation de Pichegru et de ses amis dans les déserts de la Guyane. Après cette infâme trahison, Montgaillard revint auprès du prince de Condé, se fit compter ses

appointements échus depuis son départ, et reprit tranquillement le chemin de la Suisse. S'étant arrêté quelques jours à Soleure, les magistrats, qui avaient reçu des avis, l'obligèrent à s'éloigner. Le prince de Condé ayant aussi conçu quelques soupçons, fit courir après lui, pour qu'il rendît les papiers que l'on croyait être encore dans ses mains : mais il avait tout-à-fait levé le masque, et il ne voulut rien rendre. Étant allé aussitôt à Hambourg, il y remit au ministre de la république française, Roberjot, tout ce qui lui restait des papiers du prince de Condé, de Louis XVIII, et il y ajouta des détails et des renseignements qui mirent le comble à sa trahison et à son opprobre. On ne pourrait pas croire à tant d'infamie, s'il n'avait pris soin de l'imprimer, de le publier lui-même dans les *Mémoires* que nous avons cités. Après cette nouvelle trahison, Montgaillard passa encore plusieurs années en Allemagne, mais il s'y tint caché, évitant soigneusement les émigrés royalistes, qui avaient connaissance de ses turpitudes, et dont il craignait le ressentiment; car c'était un homme essentiellement lâche et qui tremblait à l'aspect d'un bâton. On pense bien qu'il fut toujours largement payé et soudoyé par le gouvernement révolutionnaire de France. Il le fut bien mieux encore, sans doute, quand on le fit venir à Rastadt, où, initié comme il l'était dans les plus profonds secrets de la diplomatie européenne, il dut être d'un grand secours à Roberjot, qui l'avait connu à Hambourg, et dont il parle avec une grande admiration dans son Histoire de la révolution. Après la dissolution du congrès, il vint à Paris, et il fit encore arrêter, et par conséquent fusiller, par ses délations et ses perfides renseignements, quelques émigrés qui avaient eu le malheur de le connaître dans l'étranger. Un peu plus tard, voulant qu'il rendît plus commodément de pareils services, le ministre Fouché le fit mettre, ainsi que son frère l'abbé, ou l'historien dont l'article suit, à la prison du Temple, où il fut, au milieu de beaucoup de Vendéens, un véritable *mouton*, c'est-à-dire l'espion secret de tous les autres prisonniers. Après avoir passé près d'un an dans cette ignoble position, il en sortit lorsque la conspiration de Georges Cadoudal et de Pichegru vint lui donner une occasion de servir plus utilement encore la police, et de rendre son nom plus fameux. On ne peut guère douter que, dans cette affaire, il n'ait très-efficacement et avec beaucoup de zèle, aidé et guidé la police consulaire pour la découverte et l'arrestation des conjurés, dont la plupart lui étaient parfaitement connus; mais ce qui ajouta davantage à son odieuse célébrité, ce fut la publication de sa brochure intitulée : *Mémoire concernant la trahison de Pichegru dans les années* 1794-95. Cet ouvrage, qu'il signa de son nom, fut imprimé par les presses du Gouvernement. Il a dit qu'il était composé depuis 1798, mais cela est peu probable; tout indique, au contraire, qu'il ne le fit et ne le publia, par les ordres de la police, que pour assurer la perte des conjurés et le triomphe du gouvernement consulaire, qui voulait surtout arriver à la condamnation et à la mort de Pichegru et de Moreau. Montgaillard fit tout ce qui fut en son pouvoir pour établir la culpabilité de ce dernier, et il l'accusa positivement, dans plusieurs endroits de sa brochure, qui excita au dernier point l'indignation

de tous les partis. Il en était venu depuis long-temps à un tel degré de cynisme et d'effronterie, qu'il ne parut étonné ni affligé de cette indignation universelle; et qu'il publia aussitôt après, dans le même but et le même esprit, une autre brochure, intitulée : *Mémoires secrets*, qu'il ne manqua pas d'offrir, selon sa coutume, à tous les hommes puissants, notamment à Joseph Bonaparte, avec une lettre d'envoi qui a été publiée, et dans laquelle il pria le nouveau prince d'agréer *l'éternelle gratitude des bienfaits augustes dont sa majesté impériale avait bien voulu le combler*. Le gouvernement impérial, qui commençait sous de tels auspices, avait fait imprimer ces brochures à ses frais dans son imprimerie, et l'édition entière en avait été remise à Montgaillard qui en recueillit tous les profits. On lui donna encore d'amples gratifications, et depuis il reçut, très-régulièrement, de la caisse du ministère des affaires étrangères, une pension de douze mille francs qu'il a conservée jusqu'à sa mort et sous tous les gouvernements qui se sont succédé, même celui de Louis XVIII, dont il avait fait dans cette brochure un portrait si perfidement injurieux... « Sans courage, sans énergie et sans « bonne foi, disait-il, ce prince sera « toujours le plus grand obstacle à « ce que l'on entreprendra pour lui; « il a la pédanterie d'un rhéteur, « et son ambition est de passer pour « un homme d'esprit; je ne le crois « susceptible ni d'un sentiment gé- « néreux, ni d'une résolution forte. « Il craint la vérité et la mort. En- « touré de ruines et de flatteurs, il « n'a conservé, de son ancien état, « que l'orgueil et les vices qui l'en « ont fait descendre... Frémissant à « la vue d'un faisceau de piques, il « prononce sans cesse le nom de « Henri IV! Intrigant dans la paix, « inhabile à la guerre; jaloux à l'excès « d'un triomphe littéraire, et non « moins avide de richesses que pas- « sionné pour la représentation; en- « nemi de ses véritables amis, esclave « de ses courtisans; ombrageux et « défiant, superstitieux et vindicatif; « toujours double dans sa politique, « et faux jusque dans les effusions « de son cœur, tel est le comte *de* « *Lille*, que le hasard avait placé si « près du premier trône de l'univers, « sans lui donner aucune des qualités « qui commandent le respect et qui « gagnent l'amour du peuple. Nul « doute que, dans les temps même « les plus heureux, il n'eût laissé « échapper de ses mains les rênes de « l'empire. Son règne eût été celui « des favoris, et la France aurait eu à « supporter à la fois toutes les pe- « titesses du roi Jacques, toutes les « profusions de Henri III... » Certes on ne peut nier qu'à côté de quelques traits exagérés et calomnieux, il n'y en ait là quelques-uns d'assez ressemblants. Mais lorsque ce portrait fut publié, il excita d'autant plus de réclamations que c'était l'époque où Louis XVIII venait de se rendre plus que jamais, par son courage et sa fermeté, digne du trône qu'on voulait lui ravir (*v.* Louis XVIII, t. LXXII, 139). Montgaillard ne l'ignorait pas; mais il obéissait aux ordres de celui qui avait envoyé en Pologne des assassins et des empoisonneurs, il en recevait de l'or à pleines mains... Depuis cette époque il vécut fort paisible et fort à son aise dans la capitale, ne faisant plus que de temps à autre quelques rapports au maître et quelques brochures dont les éléments lui étaient envoyés du ministère des affaires étrangères. Une de ces brochures

fut intitulée : *Fondation de la quatrième dynastie, ou de la dynastie impériale.* Il a déclaré lui-même qu'il la composa et la publia par ordre de Bonaparte. Il en écrivit encore plusieurs autres du même genre, dans le même but; et ce fut ainsi qu'il arriva au temps de la restauration, en 1814. On crut alors qu'il allait disparaître pour toujours de la scène politique, et que c'était particulièrement pour les gens de son espèce qu'était proclamé si haut le système de pardon et d'oubli; mais il n'en fut rien, et l'on va voir qu'il était loin de chercher à se faire oublier. L'historien Gallais, ayant alors dit, dans son histoire de Bonaparte, que la police impériale avait envoyé Montgaillard en Angleterre pour y assassiner les Bourbons; cet homme, que l'on ne croyait occupé que de fuir ou de se cacher, parut tout-à-coup devant les tribunaux, et il y traduisit Gallais comme calomniateur. Ne se voyant point appuyé par ceux dont il avait cru défendre la cause, cet écrivain fut obligé de mettre fin, par une transaction, à un procès où il était d'autant plus exposé à succomber, qu'il apprit que son adversaire jouissait de la plus grande faveur auprès du roi, qu'il avait été audevant de lui, à Compiègne, le 29 avril 1814, et qu'il en avait été fort bien accueilli. « Votre majesté a trop « d'esprit pour ne pas m'avoir com« pris », lui avait-il dit; et Louis XVIII avait paru si bien persuadé, qu'après une longue conférence, il lui avait *ordonné* de rédiger une brochure dont Montgaillard a raconté lui-même qu'il remit le manuscrit, quelques jours après, au directeur de la police Beugnot qui le soumit au roi, lequel le lut, y fit des additions et le rendit pour qu'il fût imprimé sans passer à la censure, ce qui fut ponctuellement exécuté. Cette brochure de 160 pages parut dans le mois de juin suivant, sous ce titre : *De la Restauration de la monarchie des Bourbons, et du retour à l'ordre.* Quelques pages furent vivement critiquées par les journaux royalistes, et Montgaillard a déclaré plus tard, dans une de ses publications, que ces pages étaient précisément celles que le roi avait ajoutées au manuscrit. On doit penser que le collaborateur de Louis XVIII ne perdit pas ses peines dans cette occasion, et qu'il en fut largement payé. Alors il garda le silence, qui, sans doute, lui était ordonné; mais, plus tard, il s'est hautement vanté de tout cela. Nous ne savons pas ce qui se passa encore dans cette entrevue si inexplicable de Louis XVIII et de son ancien confident; ce qu'il y a de sûr, c'est que la pension impériale fut continuée à celui-ci, peut-être même augmentée, et qu'il put vivre en paix sous la protection des Bourbons, comme s'il eût passé sa vie à les servir et à les honorer. On conçoit la surprise de ceux qui connaissaient les antécédents de Montgaillard. Craignant que l'indignation publique ne forçât enfin le gouvernement royal à le traiter comme il le méritait, il prit le parti de dénier les écrits qu'il avait autrefois signés, et dont il s'était si hautement vanté. On lit dans la brochure sur la *Restauration*, qu'il publia à cette époque, cette phrase remarquable : *En vain l'esprit de faction ou la simple malveillance chercheraient-ils des armes contre la royauté; dans les Mémoires secrets imprimés* SOUS MON NOM EN 1804. Personne ne crut à cette dénégation; mais Louis XVIII qui, mieux que personne, savait à quoi s'en tenir, continua d'accorder sa

protection à ce misérable. On avouera que c'était, de la part de ce prince, pousser un peu loin la clémence, et qu'il y avait en cela plus que de la générosité. Quelques personnes ont pensé, et nous sommes fort de cet avis, que le pouvoir ne peut que s'avilir et se compromettre quand, loin de punir des offenses publiques et aussi indignement faites, il semble les récompenser et leur donner des encouragements. Ne pouvant expliquer cet acte de faiblesse ou d'erreur par des causes ordinaires, on s'est livré à beaucoup de conjectures, et l'on en est venu à songer aux lettres qui furent envoyées à Robespierre dans le cours de l'année 1793 ou au commencement de 1794, précisément lorsque Montgaillard allait et revenait incessamment de Paris à Bruxelles, puis en Allemagne et en Italie, où Louis XVIII résidait. On sait avec quels soins ce prince, dès son arrivée à Paris en 1814, fit rechercher ces lettres (*voy.* Louis XVIII, t. LXXII, 137, note 8), et l'on peut juger par-là de l'importance qu'il mit au silence de ceux qui en avaient connaissance. Sur des questions si délicates, nous n'osons nous permettre que des conjectures, espérant que l'avenir apportera des renseignements plus complets. Quoi qu'il en soit, il est trop vrai que Montgaillard, qui, par sa perfidie et ses délations, avait été si funeste à la cause de Louis XVIII, et l'avait si cruellement outragé, ne fut jamais plus protégé et mieux traité que sous son règne. Ce sont des faits sur lesquels nous voudrions pouvoir garder le silence; mais nous considérons comme plus impérieux encore notre devoir d'historien, et il faut bien que la postérité sache pourquoi et comment il est tombé, ce trône qui avait tant d'éléments de force et de durée! — Pour achever l'histoire de Maurice-Jacques Roques, dit *de Montgaillard*, il ne nous reste plus qu'à parler d'un procès qu'il eut à soutenir, en 1834, pour la succession de son frère l'abbé, lequel, comme on l'a vu, le détesta toute sa vie et ne voulait rien lui laisser, mais ne pensa pas à le dépouiller d'une propriété littéraire à laquelle il mettait d'ailleurs peu de prix sous ce rapport. Une citation du discours qu'il prononça lui-même devant les juges, suffira pour faire connaître cette affaire, et elle complètera en même temps une notice déjà bien longue, mais à laquelle nous pensons cependant que les lecteurs ne trouveront rien à retrancher. « Je suis parvenu à l'âge de soixante-treize ans, dit-il, je n'avais jamais « paru en justice, je m'y présente aujourd'hui pour la première fois. « C'est M. Moutardier qui m'a notifié « le premier exploit que j'aie reçu de « ma vie. Il y a une vingtaine d'an« nées, mon jeune frère, à qui l'on « donnait le titre d'abbé, quoiqu'il « n'ait jamais été ecclésiastique, pu« blia une composition historique « d'un volume sur la révolution fran« çaise. En 1825, il mit fin à ses « jours par un suicide. Cet acte de « désespoir ne doit point être une « tache pour sa mémoire. Ce fut l'ex« cès de ses souffrances physiques qui « le porta à se donner la mort. Le « défunt laissait des manuscrits pour « faire suite à son ouvrage. Il y avait « au plus la valeur de deux volumes. « Je possédais, sur les événements « publics des quarante dernières an« nées, des documents beaucoup « plus précieux et plus complets que « ceux qui avaient été en la posses« sion de l'abbé. J'avais été admis « dans l'intimité de tous les souve« rains de l'Europe; j'avais long-

« temps vécu dans leurs cours ; il « n'y a pas eu un personnage important dont je n'aie été l'ami ou « que je n'aie connu très-particulièrement. Je recueillis donc mes « souvenirs, et profitant des travaux « de feu mon frère, je composai « l'*Histoire de France*, en neuf volumes. Ce grand ouvrage, dont les « deux tiers sont de moi seul, fut « achevé en huit mois. Les convenances m'interdisaient de le publier « sous mon nom. Ce fut pour cet « unique motif qu'on désigna l'abbé « comme seul auteur d'une composition où il n'était entré que pour « un tiers. L'*Histoire* réussit parfaitement bien. Il y eut quatre éditions. « On a dit que MM. Étienne fils et « Jay, associés de M. Moutardier, « avaient coopéré à la rédaction de « l'ouvrage. La vérité est que M. Étienne père a indiqué quelques légers changements. Quant à M. Étienne fils, il n'a fait que corriger « les épreuves. M. Jay n'a rien fait du « tout. Cependant mon travail avait « été trop rapide. Il y avait des dates « inexactes, des passages obscurs, des « faits apocryphes. Il importait à mon « honneur et à celui de ma famille « de faire disparaître ces défectuosités, suites inévitables d'une précipitation excessive. La révolution de « 1830 m'ayant permis de renoncer « à l'anonyme, je rédigeai deux nouveaux volumes et demi de rectifications, changements et additions. « Je les cédai au libraire, mais en « lui imposant l'obligation de ne « plus réimprimer l'*Histoire de France* sans ces additions, changements « et rectifications. Cette convention « eut lieu en 1832. Les éditions tirées « jusque-là ne furent entièrement « épuisées qu'en 1834. Alors M. « Moutardier imagina de faire un « nouveau tirage ; son but était d'avoir un grand nombre d'exemplaires à mettre en vente, au moment « où l'ouvrage viendrait à tomber « dans le domaine public. Mais le « traité de 1832 faisait obstacle à « cette spéculation. M. Moutardier « induisit en erreur mon frère le marquis, et lui surprit une opposition. « Mais je me suis rapproché de mon « frère ; je lui ai facilement démontré la surprise qui lui a été faite ; et « l'opposition a été levée le 28 août. « Rien n'empêche donc plus M. Moutardier de se conformer à la convention de 1832. C'est par conséquent le cas d'ordonner la cessation de l'édition actuellement sous « presse, et la suppression des livraisons qui ont paru. » Nous n'oserions pas dire de quel côté fut la justice dans cette affaire, mais il est sûr que, toujours gâté par la fortune et le pouvoir, Montgaillard obtint encore tout ce qu'il avait demandé. Les produits de cette édition qu'il partagea avec son frère le marquis, dont il n'était guère plus l'ami que de l'abbé, mais dont alors il se rapprocha, vinrent ajouter à son aisance. Il vécut encore pendant plusieurs années, heureux, du moins en apparence, à Chaillot, dans une maison qu'il avait acquise, et où il ne recevait qu'un petit nombre d'amis, entre autres Barère avec lequel il était resté lié jusqu'au tutoiement, depuis sa mission de 1793. C'est là qu'il est mort le 8 février 1841. Outre les publications que nous avons citées, on a de lui : I. *État de la France au mois de mai* 1794, Londres et Hambourg, 1794; *Suite de l'État de la France*, Londres, 1794, la première partie fut traduite en anglais par Burke. II. *Nécessité de la guerre et danger de la paix*, 1er octobre 1794, La Haye, in-8°. III. *Ma conduite*

pendant le cours de la révolution française, 1795, in-8°. IV. *L'an* 1795, ou *Conjectures sur les suites de la révolution française*, Hambourg, 1795, in-8°. V. *Histoire secrète de Coblentz dans la révolution des Français, extraite du cabinet diplomatique électoral et de celui des princes frères de Louis XVI*, Londres, 1795, in-8°. On lit au frontispice de cette édition : *par Rivarol*; ce qui était évidemment un mensonge imaginé par le véritable auteur. L'ouvrage fut réimprimé à Paris en 1814. VI. *Mémoires secrets de Montgaillard pendant les années de son émigration, contenant de nouvelles informations sur le caractère des princes français, et sur les intrigues des agents de l'Angleterre*, Paris, 1804, in-8°. VII. *De la France et de l'Europe sous le gouvernement de Bonaparte*, 1804, in-8°. VIII. *Du rétablissement du royaume d'Italie sous l'empereur Napoléon, et des droits de la couronne de France sur le duché de Rome*, Paris, 1809, in-8°. Napoléon avait commandé cet ouvrage lorsqu'il voulut s'emparer des États du pape, en vertu, disait-il, *des droits qu'il tenait de son prédécesseur Charlemagne*. IX. *Situation de l'Angleterre*, 1811, in-8° ; comme le précédent, composé par ordre de Napoléon. X. *Seconde guerre de Pologne*, ou *Considérations sur la paix publique et l'indépendance maritime de l'Europe*, Paris, 1812, écrit et publié par ordre de Napoléon. XI. *De la calomnie publique et périodique*, Paris, 1814, in-8°. XII. *Lettre à M. Raynouard sur le projet de loi relatif à la liberté de la presse*, Paris, 1814, in-8°; *Seconde Lettre* sur le même sujet, ibid. XIII. *De la nécessité d'un rapprochement entre les républicains et les royalistes*, Paris, 1815, in-8°. XIV. *Clémence et justice*, Paris, oct. 1815, in-8°. XV. *Esprit, maximes et principes de M. de Châteaubriand*, Paris, oct. 1815, in-8°. XVI *Histoire de France, depuis 1787 jusqu'en 1825*, Paris, 1826, 9 vol. in-8°; ibid., 1839, 7e édition. Pour la part que J. Montgaillard a prise à cet ouvrage, *voy.* ci-dessus sa déclaration, dans le procès avec l'imprimeur Montardier. XVII. *Histoire de France de* 1825 à 1830, Paris, 1833, 4 vol. in-8°, faisant suite à l'ouvrage précédent, et publiée sous le nom de comte de Montgaillard. Les deux premiers avaient paru, en 1829, sous le voile de l'anonyme. XVIII. Une *Ode à la clémence politique et réciproque*, 1824, in-8°. Plusieurs manuscrits que J. de Montgaillard a prétendu avoir rédigés par l'ordre et pour l'usage de Bonaparte, et restés dans les mains de l'empereur, sont demeurés inédits, notamment des *Notes et Observations sur l'Histoire de France*, pouvant former 3 vol. et des *Mémoires politiques*, formant aussi 3 vol. où il avait inséré de curieux renseignements *sur le caractère des souverains, de leurs cabinets, leurs perfidies, leurs vues secrètes*, etc. Personne ne connaissait assurément tout cela mieux que lui; et si les renseignements qu'il donna à Napoléon furent vrais, sincères, ils ont dû lui être utiles, beaucoup plus, sans doute, que ceux que Fiévée, Montlosier et quelques autres lui donnaient dans le même but, et à peu près aux mêmes conditions; car Montgaillard était un homme fort instruit de tous les intérêts politiques de l'Europe, et il avait vu, dès le commencement, se développer les plans et les machiavéliques projets des différents cabinets. Nous regrettons beaucoup, pour notre compte, qu'un pareil ouvrage soit perdu. Montgaillard a dit encore avoir remis,

en 1820, aux ministres de Louis XVIII, un ouvrage moins important, mais qui aurait pu leur être également utile, s'il eût été fait de bonne foi, ce que nous ne pensons point. Il était intitulé : *Sur les affaires intérieures et extérieures de la France.*

M—o j.

MONTGAILLARD (l'abbé Guillaume-Honoré Roques de), frère du précédent, s'est défendu de toute participation à ses intrigues, à ses trahisons, et les blâma souvent avec beaucoup d'amertume. Nous l'avons entendu en 1805, lorsque les infamies de celui-ci furent connues de tout le monde, dire en pleurant à quelqu'un qui le prenait pour le comte : « J'ai le malheur d'être son frère. » Il naquit en 1772 au village de Montgaillard, et fut, comme ses aînés, élevé au collége de Sorèze. Voué dès l'enfance à la carrière des armes, il dut y renoncer par suite d'une chute qu'il fit en jouant avec ses camarades, et qui le rendit pour le reste de sa vie infirme et tout-à-fait difforme. Forcé de se retourner d'un autre côté, il dirigea ses études vers la théologie; et, après avoir passé quelques années chez les oratoriens et les pères de la Doctrine, il se rendit à Bordeaux où l'archevêque Champion de Cicé l'admit dans son séminaire de Saint-Raphaël. Il a dit que ce prélat semblait vouloir faire de lui un de ses grands-vicaires, lorsque la révolution vint renverser tous les projets et changer toutes les vocations. Le jeune abbé, loin de s'en montrer partisan, prit la résolution d'émigrer, et dès la fin de 1792, se retira en Espagne, séjourna quelque temps à Séville, passa en Afrique et revint à Gibraltar, où il resta plusieurs mois. De là il se rendit en Angleterre où, pendant deux ans, il ne parut occupé que d'apprendre la langue et la littérature du pays. De retour sur le continent, il habita successivement Hambourg, Berlin et Rastadt, où il se trouva avec son frère, le comte, durant la tenue du congrès, en 1798. Comme il était sans bien, sans ressources et que cependant il fit assez commodément tous ces voyages, on s'est livré à beaucoup de conjectures sur les sources où il dut puiser pour suffire à tant de dépenses ; et comme il vit plusieurs fois son frère en Allemagne, ce qu'il n'a pas nié, quelques personnes ont pensé qu'il n'avait pas alors pour lui autant d'antipathie qu'il a voulu le faire paraître depuis, et qu'il se pourrait bien qu'il eût eu quelque part à ses intrigues et aux profits qui en étaient la conséquence. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, bien qu'inscrits tous les deux à bon droit sur la liste des émigrés, ils rentrèrent en France l'un et l'autre fort paisiblement, à une époque (1799) où les lois sur l'émigration s'exécutaient encore avec la plus extrême rigueur. Après quelques mois de séjour à Paris, ils furent cependant arrêtés et mis à la prison du Temple, où ils se trouvèrent avec un autre frère, au milieu de beaucoup de royalistes et d'émigrés qui les virent avec la même défiance, et qui ne redoutèrent pas moins les révélations de l'abbé que celles du comte et du marquis. Nous ne pensons pas que de tels soupçons fussent également fondés. Mais, soit que la police vît alors l'inutilité pour elle de la présence de l'abbé dans cette prison, soit qu'il eût trouvé des protecteurs assez puissants, il en sortit au bout de six mois, et continua d'habiter la capitale, où l'on ne sait pas de quoi il eut à s'occuper, ni comment il

vécut jusqu'en 1805, époque où il obtint une commission de garde-magasin ou de commis aux fourrages, sous les ordres du général Lagrange qui avait un commandement en Allemagne. Lorsqu'à la fin de 1806, les Français entrèrent dans l'électorat de Hesse, l'abbé de Montgaillard fut chargé de la perception des contributions à Cassel; et quand Bonaparte eut fait son frère Jérôme roi de Westphalie, le comte Beugnot, qui devint le ministre du nouveau monarque, chargea le jeune abbé d'administrer ses finances. C'était pour lui, sans nul doute, une fort belle position, et l'on croit qu'il en tira bon parti. C'est au moins ce que disait plus tard assez hautement Beugnot, qui fut payé de ses bienfaits par de l'ingratitude. Mais cette espèce de ministère si commodément placé, dans un pays et à une époque où il ne pouvait y avoir ni inspection ni contrôle, ne dura point assez. Dès l'année 1809 il fallut que l'abbé de Montgaillard se rendît à Vienne, qui venait de tomber au pouvoir des Français. Il y fut employé comme commis ou garde-magasin, à peu près comme il l'avait été sous le général Lagrange. L'année suivante il passa en Prusse, puis à Lubeck, où il semble avoir joué un rôle plus important, et fait par conséquent de plus grands profits. Il était encore dans cette position et l'on croit qu'il s'y trouvait assez bien, quand la chute du pouvoir impérial lui causa, en 1814, un nouveau déplacement. Il se rendit à Paris, mais il paraît qu'il n'y revit pas son frère aîné et qu'il n'eut aucune part à la faveur, si étrange, dont celui-ci jouit alors auprès de Louis XVIII. Au reste, il rapportait d'Allemagne une assez jolie pacotille, et il pouvait vivre en paix, ne s'occupant plus que de littérature. Depuis long-temps il avait consacré ses loisirs à une espèce d'histoire de la révolution, que, dès l'année 1807, il proposa à des libraires qui refusèrent de s'en charger. Il publia définitivement cet ouvrage en 1820, et le fit imprimer à ses frais, chez F. Didot, en un seul volume in-8°, sous ce titre: *Revue chronologique de l'histoire de France, depuis la première convocation des notables jusqu'au départ des troupes étrangères*, 1787-1818. C'était un ouvrage assez exactement, assez simplement écrit, et en quelque façon élémentaire. Comme l'auteur y avait adroitement ménagé et flatté les différents partis, il eut de plusieurs journaux de bonnes recommandations, et le livre se vendit. Il fallut en faire une seconde édition; celle-là fut achetée par MM. Didot, et parut en 1823, toujours en un seul volume, mais fort augmentée. L'auteur en préparait une troisième édition, et il y avait déjà fait des additions qui eussent doublé le volume, lorsqu'il tomba gravement malade, et qu'après avoir beaucoup souffert moralement et physiquement, il perdit tout-à-fait la tête et se jeta par la fenêtre d'un troisième étage. Il expira sur-le-champ, le 28 avril 1825, à Ivry près Paris, où il demeurait. Ses amis firent alors tout ce qu'ils purent pour cacher les circonstances de cette fin déplorable; mais on peut voir, à l'article précédent, que c'est son frère aîné, lui-même, qui les a charitablement révélées en plein tribunal. Ce trait peint assez bien le cynisme de la famille; mais, ce qui ne la caractérise pas moins, c'est l'avidité avec laquelle les deux frères survivants de l'abbé se disputèrent ses dépouilles. La propriété de son livre en formait

une bonne part. Le frère puîné, qu'on a d'abord appelé *chevalier*, puis *marquis*, commença par s'en emparer et la vendit à l'imprimeur Moutardier, nonobstant les droits de MM. Didot, qui y mirent opposition. Les deux frères, qui jusque-là avaient paru fort divisés d'opinions et d'intérêts, se mirent d'accord en cette occasion ; mais, cependant, il fallut attendre la dixième année du décès de l'auteur, afin que la propriété se trouvât dans le domaine public. La troisième édition ne parut qu'en 1826-33, 9 vol. in-8°, c'est-à-dire augmentée de huit volumes; on ne peut pas attribuer à l'abbé plus d'un quart de ces augmentations, et même nous pensons qu'il n'y en a fait aucune. On a vu la part très-considérable que le *comte* s'en est attribuée lui-même devant les juges, et sur cela du moins on peut l'en croire. Personne au reste, mieux que lui, n'était à portée d'écrire l'histoire de nos révolutions : personne mieux que lui n'en connaissait les secrètes et véritables causes. Il ne lui manquait que deux qualités, bien rares aujourd'hui chez les historiens, la franchise et la bonne foi. Nous avons parcouru plusieurs pages de son livre : nous y avons facilement trouvé le cachet du talent de l'écrivain, de l'homme qui a vu et qui sait le fond des choses; mais en même temps nous n'avons pu méconnaître l'esprit et la main de celui qui avait dénoncé Pichegru, de celui qui avait honteusement trahi Louis XVIII, le prince de Condé et tant d'autres, de celui qui avait eu l'effronterie de s'en vanter... Après avoir ainsi augmenté et dénaturé l'ouvrage de son frère, le comte de Montgaillard a voulu être son continuateur, et il a publié, sous son propre nom, en 4 vol. in-8°, l'*Histoire de France de* 1825 à 1830, où l'on retrouve encore son style, ses mensonges et ses perfidies. Ces volumes se sont pourtant débités; ils ont eu même du succès, parce que le rusé diplomate a su, comme toujours, flatter, caresser les partis et les puissances du jour. Le *Constitutionnel* surtout, où l'imprimeur Moutardier avait un associé, y a très-efficacement contribué par des éloges tout-à-fait ridicules. Selon ce journal, Thucydide et Tacite, Hume et Gibbon, tous les historiens de l'antiquité et des temps modernes devaient se prosterner devant l'abbé de Montgaillard, car le véritable auteur restait derrière la toile; et ce rôle lui semblait plus commode pour faire passer des choses qui auraient beaucoup perdu venant de lui directement. Cependant, pour notre compte, nous devons à la vérité de dire que nous préférons qu'il en soit ainsi, parce que, au travers des mensonges de l'agent du comité de salut public, du commissionnaire de Robespierre, du secrétaire traître et félon de Louis XVIII et du prince de Condé, du délateur de Pichegru, de l'espion, du pamphlétaire de Napoléon; dans ce tissu de mensonges et de calomnies, nous aimons à recueillir quelques vérités utiles. Nous y avons réellement dévoilé plus d'un secret qu'il n'a pas voulu dire, mais que nous avons assez compris, et que son frère ignorait complétement. On reconnaît toutefois la touche de celui-ci dans quelques pages écrites avec le fiel et la misanthropie d'un homme presque toujours malade, et qui avait beaucoup de raisons de haïr l'espèce humaine. Cette touche se retrouve également dans la *Biographie Barthélemy*, dont il n'a paru que les deux premiers volumes en 1822, et de

laquelle on sait qu'il était le principal rédacteur.— Celui des frères Montgaillard (*Xavier*), qui en dernier lieu avait pris le titre de *marquis*, passait pour royaliste; et, dans ce sens, il parlait de son frère avec le plus grand mépris. Il avait émigré, servi dans les armées des princes, et rempli des missions dans la Vendée auprès de Charette. Cependant, emprisonné au Temple avec ses frères en 1799, on a dit qu'il n'y joua pas un rôle plus honorable. Il est mort vers 1840, en Picardie, où il avait épousé une demoiselle de Crussol. Ainsi, il ne reste, de cette famille, qu'une sœur fort estimable, qui habite Toulouse, et qui n'entend parler de ses frères qu'avec une douleur facile à comprendre.

M—D j.

MONTGELAS (MAXIMILIEN-JOSEPH GARNERIN, d'abord baron, puis comte de), d'une famille originaire de Savoie, où son aïeul était président au Sénat de Chambéry, naquit à Munich en 1759. Après des études soignées, il voyagea en France. De retour dans sa patrie, il y fut nommé, en 1777, conseiller de cour; en 1779, chambellan et conseiller de la censure des livres. En 1785, le duc de Deux-Ponts, Charles II, lui donna une place de cavalier à sa cour. Mais l'origine de la haute fortune à laquelle parvint depuis le comte de Montgelas, fut l'amitié dont l'honora le frère du duc, le prince Maximilien-Joseph (*voy.* ce nom, LXXIII, 345), depuis roi de Bavière. Lorsque ce prince succéda à l'électeur Charles-Théodore, Montgelas le suivit à Munich, et ne tarda pas à occuper l'importante place de ministre des affaires étrangères. Il se signala par un grand nombre de réformes, et s'acquit une réputation de novateur et d'esprit philosophique, alors fort à la mode, et qui le fit nommer le *Pombal bavarois*. Il était avec l'abbé Salabert à la tête d'une société d'*Illuminés*, et tous deux gouvernaient le faible prince, moins occupé d'affaires que de plaisirs. Les couvents n'eurent pas d'ennemi plus implacable; il les dépouilla de la plus grande partie de leurs biens. Cette spoliation enrichit quelques particuliers et ne profita pas plus au trésor bavarois que ces mêmes biens, en France, n'ont profité à l'État. Les usages et les lois de la Bavière lui durent encore la révolution complète qui s'opéra parmi eux, et il parvint à son but malgré les clameurs et les attaques universelles. A la vérité, lors de la sécularisation des abbayes, prélatures et communautés ecclésiastiques, il fit traiter avec une grande lésinerie les abbés, prélats, dont plusieurs étaient États d'empire, et les membres des corporations religieuses, et il eut même des procédés vexatoires à l'égard de quelques-uns. Montgelas, comblé de faveurs par son souverain, signa, le 12 juillet 1799, avec le baron Flachslanden, plénipotentiaire de Paul Ier, en sa qualité de grand-maître de l'ordre de Malte, un traité pour le rétablissement de la langue dite de Bavière (1), et les 16 mars et 15 juillet 1800, deux traités de subsides, avec William Wickam, plénipotentiaire anglais, le premier à Munich, et le deuxième à Bamberg. Ce fut encore lui qui, après le change-

(1) 28 janvier 1806, convention de Munich entre la Bavière et le premier grand-prieur d'Allemagne (Charles-Théodore de Bavière), déjà grand-prieur de Bavière, signée par le baron de Montgelas, les baillis de Ferrette et de Flachslanden. Le roi de Bavière s'y déclare protecteur des possessions du grand-prieuré.

ment de la marche politique de son maître, par suite des victoires de Napoléon, négocia et signa, le 25 mai 1805, le traité de Munich, pour l'abandon à la Bavière du Tyrol italien, et le 28 février 1810, le traité de Paris, qui accordait à Maximilien les principautés de Bayreuth, de Berchtolsgaden, le duché de Salzbourg, partie du Hundsrück, dans la Haute-Autriche, et le quartier de l'Inn, moyennant la rétrocession d'une partie du Tyrol italien, que Napoléon réunit à ses provinces illyriennes. Outre le ministère des affaires étrangères, il avait encore occupé celui de l'intérieur en 1806, le département des finances en 1809, et, l'année suivante, il avait reçu le titre de comte. Il était déjà grand-croix et grand-chancelier de l'ordre royal de Saint-Hubert, de la Couronne bavaroise, et de plusieurs ordres étrangers. L'influence de ce ministre a contribué par-dessus tout à l'étroite liaison qui, pendant les dernières guerres d'Allemagne, unit la Bavière à la France : il représenta son souverain aux conférences d'Erfurt, en 1808. Après la déchéance de Bonaparte, un parti très-puissant, à la tête duquel on plaçait le prince de Wrède voulut renverser Montgelas. On publia contre lui une brochure intitulée : *De la Bavière sous le ministère de Montgelas*. Il y répondit par une autre brochure : *Le ministre comte de Montgelas sous le gouvernement du roi Maximilien*. Les ennemis du ministre n'obtinrent pas tout ce qu'ils voulaient; mais l'agression ne resta pas inutile. Désigné pour aller représenter son souverain au congrès de Vienne, il se vit ensuite préférer son compétiteur le maréchal de Wrède; cependant il négocia encore, en 1816, les arrangements territoriaux entre la Bavière et l'Autriche; mais on lui associa le comte de Rechberg, comme co-plénipotentiaire. Enfin au commencement de février 1817, il fut renvoyé du ministère. Sa disgrâce fut bientôt complète. Il ne tarda pas à quitter la Bavière, et voyagea en Suisse et en Savoie. Le comte de Montgelas avait épousé en 1803, au grand mécontentement de la noblesse bavaroise, une fille du comte d'Arco (2), de laquelle il eut plusieurs fils et des filles. Par une contradiction qui n'est pas sans exemple, il confia, aux Jésuites de Fribourg, l'éducation du premier de ses fils. Sa longue faveur et ses réformes ont dû lui faire et lui avaient fait beaucoup d'ennemis, sans nuire à sa réputation d'une certaine habileté. Le comte de Montgelas vécut depuis tout-à-fait éloigné des affaires, et il mourut à Munich, le 13 juin 1838.

G—R—D.

MONTGESOYE (AMÉ de), poète français, inconnu à tous nos anciens bibliothécaires, était né dans le XVe siècle au comté de Bourgogne d'une noble famille. Il est auteur d'un livre en rimes intitulé : *Le pas de la Mort*. Olivier de la Marche, son compatriote, en fait mention dans la sixième stance de son *Chevalier délibéré* (*voy.* MARCHE, XXVI, 609), et en recommande la lecture à tous ceux qui sont destinés à affronter les dangers de la guerre ; mais il s'est trompé en annonçant que ce *précieux Traité* ne serait jamais mis en oubli ; car on ne sait pas qu'il ait jamais été imprimé, et il n'en existe pas de copie, même dans les plus riches bibliothèques de France.

W—s.

(2) Les d'Arco sont en Bavière ce que sont en France les Montmorency : un comte Louis d'Arco a épousé une archiduchesse d'Autriche, veuve de l'électeur Charles-Théodore ; à la vérité par un *mariage morganatique*.

MONTI (Pietro da), en latin *Montius*, célèbre canoniste, naquit dans les premières années du XVe siècle, à Venise, d'une famille qui, sans être opulente, n'était pas cependant aussi pauvre que quelques biographes l'ont avancé. Après avoir achevé ses études classiques sous la direction du savant Gnarino de Vérone, il se rendit à Paris pour y faire ses cours de philosophie, et en les terminant il obtint le grade de maître ès-arts; il alla ensuite à Padoue étudier la jurisprudence et il y reçut, en 1433, le laurier doctoral. Son dessein était de se livrer à l'enseignement du droit canonique; mais Eugène IV, l'ayant revêtu de la dignité de notaire apostolique, le nomma l'un de ses légats au concile de Bâle, où Monti se signala parmi les défenseurs peu nombreux de la suprématie du pape. L'année suivante (1434), les Romains, s'étant révoltés contre l'autorité pontificale, se saisirent de la personne du cardinal Fr. Condolmieri, neveu du pape et le gardèrent comme otage. Piétro fut aussitôt député par le concile à Rome, pour apaiser ces désordres; mais, dans le trajet, il tomba lui-même entre les mains de Nicol. Fortebraccio (*voy.* ce nom, XV, 294), fameux condottiere, qui venait de déclarer la guerre au pape; et il serait resté prisonnier bien long-temps sans l'intervention de son ami Fr. Barbaro (*voy.* ce nom, III, 327), qui vint à bout de lui faire rendre la liberté. Il fut aussitôt envoyé par Eugène en Angleterre, avec la commission de recevoir des impôts établis au profit du Saint-Siége; et, pendant cinq ans qu'il remplit cette charge, il sut se concilier l'estime et l'attention des personnages les plus éminents du royaume. De retour à Rome, en 1439, il y fut employé dans les affaires les plus délicates. En récompense de ses services, Eugène l'élut, en 1442, évêque de Brescia (1); mais ayant été nommé dans le même temps légat en France, il ne put prendre possession de son siége qu'en 1445. Il enrichit sa ville épiscopale de plusieurs établissements qu'il dota lui-même; et mourut à Rome, le 12 janvier 1457, à peine âgé de 50 ans. Ses restes furent déposés dans l'église Sainte-Marie de la Nativité, où l'on voyait son épitaphe rapportée dans la *Brixia sacra;* les principaux écrivains de son temps l'ont comblé d'éloges. On a de cet illustre prélat : I. *Repertorium utriusque juris*, Bologne, 1465 (2), 3 part. in-fol. max., édition très-rare et recherchée des curieux. Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois à Rome et à Nuremberg, en 1476; à Padoue et à Lyon, en 1480; toutes ces éditions sont in-fol. II. *De potestate romani pontificis et generalis concilii*, Rome, 1496, grand in-4°; Lyon, 1512, in-8°, avec des notes de Nicol. Chalmot, professeur en droit à Poitiers; et sous le titre *De monarchia*, Rome, 1537, in-16, avec quelques additions de Felinus Sand, et inséré dans le *Tractatus tractatuum*, XIII, 144. III. Des *Harangues latines*. Le card. Querini en a publié des fragments, d'après les manuscrits de la Bibliothèque vaticane, dans la *Diatriba præliminaris ad Fr. Barbari epistolas* (*voy.* Querini, XXXVI, 392), et dans une *lettre* à Jos. Genaro dont Freytag donne un long et curieux extrait dans l'*Adparat.*

(1) De là vient qu'il est souvent désigné sous le nom de *Pietro da Brescia* et de *Petrus Brixianus;* aussi plusieurs biographes ont-ils distingué *Pierre de Monti*, de *Pierre de Brescia*, dont ils ont fait deux auteurs différents.

(2) Cette date est fausse; peut-être l'édition est-elle de 1475; mais très-certainement elle est antérieure à 1480.

litterarius, III, 489. On trouve deux *lettres* de Pietro parmi celles de son ami Barbaro. Pour des détails on peut consulter les *Scrittori Veneziani* du P. Degli Agostini, I, 346. W—s.

MONTI (Pierre de), en latin Montius, l'un des premiers écrivains modernes qui se soient occupés de recueillir les règles de l'art militaire, était né, vers 1470, à Milan, d'une famille patricienne. A cette époque la découverte encore récente de l'imprimerie, en multipliant les ouvrages des anciens, avait tourné tous les esprits vers la culture des lettres. Monti partagea l'enthousiasme général qu'excitaient les chefs-d'œuvre de Rome et d'Athènes, et se familiarisa de bonne heure avec les langues grecque et latine. Il étudia depuis, l'histoire, la philosophie, les sciences et même la théologie, et acquit dans ces diverses branches une érudition prodigieuse. Destiné par sa naissance à la carrière des armes, il obtint le grade de colonel dans les troupes vénitiennes, et se signala dans plusieurs occasions à la tête de son corps, notamment, en 1509, à la bataille de la Ghiera d'Adda. La vie des camps ne ralentit point son ardeur littéraire, comme on le voit par les différents ouvrages qu'il a composés : ceux que l'on connaît sont : I. *De dignoscendis hominibus libri VI*, Milan, 1492, in-fol., rare. C'est une traduction de l'espagnol, de G. Ayora. II. *Exercitionum atque artis militaris collectanea, in tres libros distincta*, ibid., 1509, in-fol., très-rare. Dans le prologue du second, l'auteur dit qu'il avait composé un autre ouvrage : *De via ad exercitia militaria*, et qu'il y travaillait à l'époque où l'archiduc Sigismond Galéas de San-Severino et Claude de Vaudrey (1), imaginèrent de nouvelles armes pour l'infanterie et pour la cavalerie. III. *De singulari certamine, sive defensione, deque veterum recentiorumque ritu libri III*, ibid., 1509, in-fol. Cet ouvrage, que l'on trouve réuni quelquefois au précédent, est un traité très-curieux sur le duel, matière qui depuis a produit tant de volumes, surtout en Italie. IV. *De unius legis veritate et sectarum falsitate*, ibid., 1509, in-fol. Cette édition est citée par Panzer, *Annal. typograph.*; l'Argellati, *Biblioth. scriptor mediolanens.*, en indique une autre de 1522. Monti a laissé manuscrits : *De proverbiis tractatus*; — *De legum origine*; — *Ad Andream Julianum, venetum, adversus ridiculum oratorem invectiva*. Ce dernier opuscule est cité par Daru, dans son *Histoire de Venise*, pièces justificat., VI. 622. Le *Musæum mazzuchelianum* offre une médaille frappée en l'honneur de Monti. Au revers on voit un guerrier ayant à ses pieds des armes et des livres, avec cet exergue : *Vis temperata ferit*, et dans le centre : *In vita*. W—s.

MONTI (Antoine-Félix, marquis de), lieutenant-général au service de France et diplomate, naquit à Bologne le 12 juillet 1681. Il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, mais son penchant l'entraînait vers la carrière des armes. Il eut occasion de voir à Mantoue, chez la marquise Sordi, sa sœur, le duc de Vendôme, qui commandait alors les armées du roi en Italie, et qui s'attacha le jeune Monti comme aide-de-camp. Il suivit son général en Espagne et donna tant de preuves de sa valeur, en plusieurs

(1) Chevalier bourguignon, comme on disait alors, mais franc-comtois, l'un des plus braves de son temps, et dont il est parlé dans la vie de Bayard, avec lequel il eut l'honneur de rompre une lance.

rencontres, qu'il fut élevé au grade de colonel. Après avoir assisté aux derniers moments du duc de Vendôme, il fut chargé, par le roi d'Espagne et par le régent Philippe d'Orléans, de diverses négociations qui ne réussirent pas toutes, mais dans lesquelles il déploya des talents diplomatiques que le cardinal de Fleury récompensa, en le faisant nommer ambassadeur à Varsovie, où il gagna tellement la confiance des grands, qu'après la mort du roi Auguste il parvint, suivant les instructions de sa cour, à faire élire Stanislas roi de Pologne, quoique une armée moscovite eût déjà pénétré au cœur de ce malheureux pays. Il se réfugia, avec le roi, dans la ville libre de Dantzig, en détermina les magistrats à embrasser la cause de Stanislas et à soutenir un siége qui se prolongea pendant cinq mois. La position des assiégeants étant désespérée, il fallut songer à faire sortir le roi de leurs murs. On peut lire dans la relation que Stanislas a publiée à ce sujet (1), le détail des moyens adroits qui furent employés par l'ambassadeur pour favoriser sa fuite. Le marquis de Monti alla ensuite se remettre lui-même aux mains des ennemis. Il fut conduit à Thorn, où il resta prisonnier pendant dix-huit mois. Dans le cours de son ambassade, il avait été nommé successivement colonel du régiment Royal-Italien et maréchal-de-camp. Ayant été relâché, en 1736, il fit un voyage dans sa patrie, où il fut reçu avec des honneurs extraordinaires par le sénat de Bologne. Il avait obtenu du ministère de France, une somme de 150,000 fr. à titre d'indemnité pour la ville de Dantzig, mais il ne demanda rien pour lui. Le grade de lieutenant-général des armées fut sa seule récompense. Le 1er janvier 1737, il fut créé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. On s'attendait à le voir pourvu d'une ambassade importante, quand il succomba le 13 mars 1738. Il aimait les sciences et les arts, et s'intéressait particulièrement aux travaux de l'Institut de Bologne. Modeste, charitable, d'une piété éclairée, il a laissé dans sa patrie le souvenir de ses vertus, et Bologne le compte au nombre de ses plus illustres enfants.

L—m—x.

(1) *Œuvres du philosophe bienfaisant*, Paris, 1763, in-8°, t. I, p. 27. Cette narration intéressante a été souvent réimprimée.

MONTI (Vincent), célèbre poète italien, naquit le 17 février 1754, à Fusignano, d'une famille aisée qui prit le plus grand soin de son éducation. Après avoir fait ses premières études à Majano, il fut envoyé au séminaire de Faenza où il porta l'habit ecclésiastique, ce qui lui valut d'être long-temps appelé l'abbé Monti, bien qu'il n'eût reçu aucun des ordres sacrés. Pour nous servir d'une expression usitée dans les colléges, Monti était alors en rhétorique; mais son application fut loin de s'accorder avec la précocité de ses talents; car le supérieur du séminaire, voyant le peu de progrès du jeune élève, écrivit à ses parents de le retirer, ce qui eut lieu en effet. Rentré sous le toit paternel et obligé, pour complaire à sa famille, de s'occuper de travaux d'agriculture, Monti sentit l'énorme différence qui existe entre ces occupations et celles qu'on lui imposait au collége; une réaction s'opéra en lui, et il revint avec amour aux classiques latins qu'il n'avait d'abord étudiés qu'avec peine. Il fit de Virgile son auteur favori, et cette prédilection dura toute sa vie. Ce fut à cette époque qu'il publia quelques élé-

gantes élégies latines, mentionnées avec éloge dans l'*Emilia*, de l'abbé Jérôme Ferri, célèbre latiniste du dernier siècle. Malgré les instances de son père qui le pressait d'opter entre la médecine et le droit, puisqu'il ne se sentait pas de vocation pour l'état ecclésiastique, il continua de se livrer à la lecture des plus grands poètes latins et italiens. Fort de ces études préliminaires, il mit en vers, étant à peine âgé de seize ans, la *Prophétie de Jacob à ses fils*. Ce premier essai se ressentait du mauvais goût de l'école de Frugoni; mais, dans la *Vision d'Ézéchiel*, qu'il écrivit deux ans après, il s'affranchit tout-à-fait, et revint aux saines traditions des classiques. Monti était alors à Ferrare, où il suivait le cours de belles-lettres du poète Onufre Minzoni. Il s'y fit une certaine réputation par les pièces de vers dans lesquelles il célébrait, selon l'usage en Italie, le mariage, l'entrée en religion, ou autres évènements qui concernaient ses amis ou connaissances. Le succès de ces poésies d'occasion lui valut d'être présenté au cardinal Borghèse, légat de Ferrare, qui le prit sous sa protection et le conduisit à Rome. Là il ne tarda pas à se lier avec les hommes les plus éminents par leurs talents et leurs dignités : tels que le cardinal Spinola, gouverneur de Rome, auquel il adressa un beau sonnet; le prélat Nardini, secrétaire des lettres latines de Pie VI; le savant Eunio-Quirino Visconti, l'opulent banquier Gnudi, et le neveu du pape, Louis Braschi, qui se l'attacha en qualité de secrétaire, après avoir lu la *Prosopopée de Périclès* et la *Beauté de l'Univers*, que Monti venait de publier. Le petit poème du *Pèlerin apostolique* fait en 1789, à l'occasion du voyage de Pie VI à Vienne, et l'*Ode à Montgolfier*, qui avait lancé le premier ballon à Avignon, alors territoire pontifical, ajoutèrent aux triomphes de Monti et furent la source de nouvelles faveurs. Il en eût joui paisiblement, si son esprit satirique et impatient de toute critique, ne lui avait fait écrire des invectives contre plusieurs membres de l'Académie des Arcades, à laquelle il appartenait lui-même. On répliqua sur le même ton. La lutte s'anima, et Monti eut plusieurs fois à se repentir de la polémique d'injures qu'il avait commencée, et qui se prolongea pendant tout son séjour à Rome. Ses adversaires fouillèrent jusque dans ses secrets domestiques pour y trouver matière à sarcasmes; de tous les traits lancés contre lui, celui auquel il dut être le plus sensible, partit des mains de l'abbé Berardi, qui dans un sonnet ne craignit pas d'introduire ce vers, que nous ne traduirons point :

Più carco di corna ch' Ammone e Pluto.

A ces fréquents déboires, s'étaient joints les tourments de l'envie. Alfieri était à Rome : plusieurs de ses pièces représentées dans les salons de l'ambassadeur d'Espagne, Azzara, par l'auteur lui-même et par des personnes appartenant à la haute aristocratie, avaient été fort bien accueillies. Les lauriers du tragique d'Asti troublèrent le sommeil du poète de Fusignano, qui se prépara à lui disputer la couronne de Melpomène, et fit représenter une tragédie intitulée : *Aristodème*. Cette pièce, quoique inférieure aux chefs-d'œuvre du grand tragique, renferme cependant de rares beautés. Le caractère du principal personnage est bien tracé, les passions y sont décrites avec force et vérité, les vers en sont harmonieux, souples et nerveux; mais on y trouve l'histoire défigurée, la fable trop

horrible, et un défaut sensible d'action. Cette tragédie, dans l'état d'hostilité ouverte de l'auteur avec un grand nombre d'écrivains, devait essuyer et essuya de nombreuses critiques; Monti les considéra comme l'effet des intrigues d'Alfieri, et sa haine jalouse ne fit que s'accroître. Ne sachant comment se venger, il répliqua, sur les mêmes rimes, au célèbre sonnet dans lequel Alfieri avait stygmatisé le gouvernement papal, et qui commence ainsi :

Vuota, insalubre region che stato
Ti vai nomando, etc.

(Vide, insalubre contrée, qui te fais appeler état).

Cette réplique, en donnant essor à sa mauvaise humeur, avait de plus l'avantage de plaire au pape, au clergé et aux patriciens. Aussi, après l'assassinat de Bassville, envoyé de la république française, quelques membres du gouvernement pontifical trouvant le sujet poétique, et convaincus du dévouement comme du talent de Monti, le chargèrent de célébrer ce triste évènement par un poème conforme à leurs vues politiques. Monti se mit à l'œuvre, et, au bout de quinze jours, il publiait la *Bassvilliana*, poème en IV chants, qui excita l'étonnement général. On a, en effet, peine à croire que si peu de temps ait pu suffire pour écrire un ouvrage si étendu et d'une facture si parfaite. Aux éloges, d'abord unanimes, succéda bientôt la critique qui s'attacha surtout à faire ressortir ce que le sujet avait d'odieux. Monti répondit par l'*Apostrophe à Quirinus*. Ce fut aussi pour le gouvernement papal qu'il composa deux autres poèmes la *Musogonia* et la *Féroniade*; mais on les connaît peu tels qu'ils furent faits à cette époque, parce que l'armée française étant venue renverser le gouvernement papal, Monti qui abandonna Rome alors, et qui finit par faire sa cour à Bonaparte, retira tout ce qui pouvait rester d'exemplaires de sa première édition et en donna une autre où il retourna contre les souverains coalisés, et particulièrement contre l'empereur d'Autriche, les invectives qu'il avait lancées contre Bonaparte et son armée. Après avoir séjourné quelque temps à Florence, puis à Bologne et enfin à Ferrare où il fit le poème de *Prométhée*, Monti s'était rendu à Milan et y avait obtenu l'emploi de secrétaire du directoire de la république cisalpine. Envoyé commissaire en Romagne, avec l'avocat Oliva, il fut accusé auprès du grand-conseil de se conduire en Verrès; mais ses vers lui concilièrent l'indulgence des législateurs et il conserva ses emplois. Ce qui lui mérita surtout la faveur des directeurs cisalpins, ce fut un sonnet en l'honneur de la liberté révolutionnaire qu'il lut chez Jean Paradisi et qu'on trouva merveilleux. Bonaparte, qui était présent, proclama l'auteur un des plus grands génies de l'Italie. La première édition de la *Musogonia*, publiée à Rome en **1796**, ayant presque entièrement disparu, Monti fit à Milan, en **1798**, celle dont Bonaparte devait être le héros. Lors de l'invasion des Austro-Russes en **1799**, il fut au nombre des révolutionnaires italiens qui vinrent chercher un refuge en France, et il y resta jusqu'à ce que Bonaparte eût, à la suite de la victoire de Marengo, rétabli la république cisalpine. Revenu à Milan, Monti publia la tragédie de *Caïus-Gracchus* et trois chants d'un poème sur la mort de Mascheroni, célèbre mathématicien, qui avait été son ami. Les vers en furent admirés presque autant que ceux de la *Bassvilliana*;

mais, quelques traits satiriques ayant déplu, l'auteur crut prudent de ne pas achever son poëme. Il fut alors nommé professeur de belles-lettres au collége de Milan qui porte le nom de Brera; mais il n'y donna aucune leçon, parce qu'il fut bientôt nommé professeur d'éloquence à l'université de Pavie, où il ne parut guère que pour faire des discours d'ouverture. Monti célébra, dans un poëme intitulé la *Vision*, le couronnement de Napoléon, comme roi d'Italie, en 1805. L'empereur l'en récompensa par le titre d'historiographe. C'était le charger de chanter ses exploits; le poëte s'en acquitta dans le *Barde de la Forêt-Noire*, dont les six premiers chants parurent en 1806. Production aussi bizarre par l'invention que par le mélange des divers genres de poésie; elle fut vivement critiquée en France dans la *Décade philosophique*, le *Journal de l'Empire*, et plus encore en Italie. Monti, selon sa coutume, répliqua très-vivement dans un opuscule en forme de lettre adressé au P. Xavier Bettinelli. C'est aussi à cette époque que remontent ses démêlés avec le poëte Mazza (*voy.* ce nom, LXXIII, 371). Abreuvé de dégoûts, il se rendit à Naples près du nouveau roi, Joseph Bonaparte, essaya d'y continuer son *Bardo* et en publia le septième chant, dans lequel il inséra beaucoup d'éloges de Joseph; mais cette suite ne fut pas plus heureuse que les six premiers chants. Pour remplir, après son retour à Milan, sa charge de poëte de la cour, il fit des pièces de vers, à chaque accouchement de la vice-reine; il composa une ode sur l'*Épée de Frédéric*, enlevée par Napoléon; un hymne, intitulé l'*Hiérogamie*, sur le second mariage de l'empereur, et les *Api Panacride*, sur la naissance du roi de Rome. Il avait en même temps donné divers drames pour être mis en musique, lesquels, représentés sur le théâtre de la Scala, eurent peu de succès, quoique la poésie en fût belle. Il publia ensuite une traduction en vers des Satires de Perse et une autre de l'Iliade d'Homère. Dans la préface de cette dernière, Monti avoua qu'il ne connaissait pas un *iota* de la langue grecque, et qu'il avait étudié son modèle dans les traducteurs et commentateurs latins. Cet aveu donna lieu à l'helléniste Ugo Foscolo, qui avait aussi fait une traduction en vers de l'Iliade, de décrier le travail de son rival. Cependant la traduction de Monti est, sans contredit, la meilleure des nombreuses traductions d'Homère que possède l'Italie; elle est due à une discussion qui eut lieu à Rome chez le cardinal Rufo, entre Monti et Xavier Mattei. Celui-ci soutenait qu'on ne pouvait convenablement traduire l'*Iliade* en italien; Monti se chargea de prouver le contraire par le fait; et les plus savants hellénistes conviennent qu'il a parfaitement rempli sa tâche. Indépendamment des honneurs dont nous avons déjà vu ce poëte revêtu, il avait été nommé assesseur au ministère de l'intérieur à Milan, membre de l'Institut italien et chevalier des ordres de la Légion-d'Honneur et de la Couronne-de-Fer. On raconte que, quelque temps avant la chute de Napoléon, se trouvant dans une nombreuse société d'étrangers, il pérorait sur la prééminence de la poésie italienne, et prétendait que la France n'avait que de mauvaises tragédies et point de poëme épique. « Avouez au moins, M. Monti, répondit un médecin français qui était présent, que, si nous n'avons pas de poëme

épique, ce n'est pas faute de héros, car nous en avons fourni à vos meilleurs poëtes; l'Arioste a chanté Roland et Charlemagne, le Tasse a célébré les Godefroi, les Renaud, les Tancrède, et vous-même vous avez chanté Napoléon. » Ce dernier mot coupa la parole au *poëte impérial*. Les Milanais, qui sans doute avaient pu apprécier l'élasticité de la conscience politique de Monti, le choisirent, en 1815, pour composer une cantate en l'honneur de l'empereur d'Autriche; mais ce prince fut tellement choqué de l'impudeur du poëte, qu'il défendit d'imprimer son ouvrage. Monti ne le pardonna jamais à François Ier, et depuis, il ne manquait guère de se déchaîner contre lui, toutes les fois qu'il croyait pouvoir le faire en sûreté; ce qui ne l'empêcha pas de célébrer le rétablissement de la domination autrichienne dans le *Retour d'Astrée*, puis dans l'*Hommage mystique*, qu'il dédia à l'archiduc Reinier, vice-roi du royaume lombardo-vénitien. N'ayant pas été appelé par les académiciens de la Crusca au nombre des savants qui devaient prendre part à la refonte du dictionnaire italien, Monti publia en 1817, conjointement avec Jules Perticari, qui avait épousé sa fille unique, les *Proposte d'alcune correzioni ed aggiunte al vocabolario della Crusca*. Cet ouvrage, dédié au marquis Trivulce, devint l'occasion d'une vive polémique entre les champions du classique et ceux du romantique; mais les hommes sages convinrent que plusieurs des modifications proposées par l'auteur étaient utiles et même nécessaires. Ce fut la dernière production importante de Monti. Depuis cette époque, il n'écrivit plus que des articles pour la *Biblioteca italiana*, quelques opuscules en prose et des pièces fugitives, demandées par ses amis pour des occasions solennelles. Grâce aux instances d'un barnabite de Monza, il revint sincèrement aux principes du catholicisme; sa conversion eut la plus grande publicité. Le *Diario di Roma*, ayant dit alors que Monti avait été *conquis* à la religion, celui-ci fit insérer, dans la *Gazette de Milan*, une réclamation dont voici un extrait : « Non *conquis*, mais bien « de ma propre volonté; voyant que « ma santé allait toujours déclinant, « j'ai voulu me procurer l'appui « et les consolations de la religion « dans laquelle j'ai été élevé et nourri, « principalement par l'exemple de « mon père qui a presque laissé la « réputation d'un saint. Si ma plume « a pu quelquefois s'en éloigner, jamais mon cœur ne s'est révolté « contre elle. » Monti mourut à Milan le 13 octobre 1828, à l'âge de 74 ans. Les plus grands honneurs furent rendus à sa mémoire; un monument lui fut élevé par souscription et son buste placé dans l'Académie de Milan. Il avait épousé à Rome, en 1795, Thérèse Pikler, fille d'un célèbre graveur. Il était de haute taille, d'une physionomie expressive, et d'un tempérament robuste; mais il fut, dans les dernières années de sa vie, affligé d'une surdité incommode. Quoique la trempe irascible de son caractère et l'inurbanité de sa polémique lui eussent fait des ennemis, tels que Alfieri, Mazza, Ugo Foscolo, Gianni, etc., il finit par obtenir la justice due à ses talents et il reçut les surnoms de *Dante ingentilito*, *Dante redivivo*, qui ne lui furent pas contestés. Monti est le poëte de la forme par excellence : ce qu'il recherche avant tout, c'est l'harmonie. Ne sachant pas le grec, il avait fait une étude approfondie du latin, et l'on s'en aperçoit aisément dans plusieurs passa-

ges de ses productions. On chercherait vainement de l'unité dans sa poésie ; quoique classique par système, il se laissa souvent entraîner vers la route du romantisme, entre autres dans la tragédie de *Manfred*. Si l'on considère Monti comme poète épique, il faut avouer qu'il ne possédait pas le talent de raconter, proprement dit, et qu'il était incapable de juger impartialement les hommes et les choses. Ce défaut, qui sans doute doit être attribué à l'absence de profondes convictions, est patent dans la *Bassvilliana*, la *Mascheroniana*, la *Musogonia*, le *Bardo* et *Prometeo*. Cependant la plupart de ses poèmes seront immortels, grâce à la suave pureté du style, à une versification à la fois simple et majestueuse, nerveuse et flexible. Monti n'a donné que trois tragédies : *Aristodemo*, *Caio-Gracco* et *Manfredi*; la première est sans contredit la meilleure; on trouve de belles tirades dans les deux autres, mais aussi de fréquents anachronismes dans les mœurs et le langage que l'auteur prête aux personnages qu'il met en scène. *Manfredi* peut être regardé comme une ébauche de tragédie classique, *Caio-Gracco*, comme un essai de tragédie romantique, et *Aristodemo*, malgré ses défauts, comme une tragédie au-dessus de tout système, une vraie tragédie. Parmi ses drames lyriques, *Teseo* est le seul qui puisse rivaliser avec les pièces de Métastase. Mais le genre le plus propre à Monti, selon nous, celui qui le recommande davantage à l'admiration de la postérité, c'est le genre lyrique. Tout le monde connaît l'ode admirable *Bella Italia, amate sponde pur vi torno a riveder*, dont il salua l'Italie, en 1800, lorsqu'il lui fut permis de rentrer dans sa patrie. Les œuvres de ce poète ont été plusieurs fois réimprimées, et quelques-unes de ses pièces traduites en français, entre autres le *Barde de la Forêt-Noire*, par J.-M. Deschamps, Paris, 1807, in-8° (1); la tragédie de *Gracchus*, par M. Aug. Trognon; la *Bassvilliana*, par J. Martin, sous ce titre : *Le 21 janvier 1793*, Paris, 1817, in-8°. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a encore de Monti deux opuscules en prose : I. *Saggio diviso in quattro parti dei molti errori trascorsi in tutte le edizioni del Convitto di Dante*, Milan, 1823, in-8°. II. *La Mitologia*, 1825, in-8°. C'est un plaidoyer en faveur des divinités de l'Olympe, que l'école moderne veut chasser de notre poésie. A—Y.

MONTI. *Voy.* MONTANO, XXIX, 452.

MONTIGNY (CHARLES-CLAUDE de), ancien avocat, né à Caen, le 8 avril 1744, mourut, à Paris, le 25 novembre 1818. Il figura en Normandie, au commencement de la révolution, dans le parti royaliste, et parut avoir changé d'opinions un peu plus tard, car il composa divers écrits dans un esprit révolutionnaire, et devint commissaire du gouvernement près les tribunaux du Puy-de-Dôme. Ses ouvrages historiques, et particulièrement son histoire d'Allemagne, ne sont guère que des compilations indigestes et tout-à-fait dépourvues d'ordre et de méthode. On a de lui : I. *Histoire générale d'Allemagne, depuis l'an de*

(1) C'est moins une traduction qu'une imitation ; l'auteur avertit dans la préface qu'il a fait disparaître « quelques passages du texte, lesquels semblent rappeler un peu vivement le temps où il a été écrit, le temps où la France n'avait que trop à se plaindre de plusieurs puissances du continent ». Ce volume, dédié à l'impératrice Joséphine, contient le texte en regard, et n'embrasse que les six premiers chants, car, à cette époque, Monti n'avait pas encore donné la suite.

Rome 640 jusqu'à nos jours, 1775-79, 6 vol. in-12. II. *Défense contre une accusation de crime de lèse-nation, plaidoyer pour le sieur Martin, conseiller du roi*, 1790, in-8°. III. *Réclamation pour Camille Desmoulins, auteur de la France libre, précédée de notes historiques sur l'état de bourreau chez les principales nations connues, et suivie d'une lettre sur les atteintes portées à la liberté*, publiée sous le pseudonyme de Mitouflet, 1790, in-8°. IV. *Alphabet universel, ou Sténographie méthodique appliquée à l'art typographique*, première partie, 1799, in-8° de 84 pages. V. *Mémoires historiques de Mesdames Adelaïde et Victoire de France, filles de Louis XV* (première édition, réprouvée par l'auteur, Paris, 1802, 3 vol. in-12). En 1803, il en publia lui-même une deuxième édition, augmentée de notes inédites sur les révolutions de France, de Sardaigne, de Rome et de Naples, 2 vol. in-12. VI. *Les plus illustres victimes vengées des injustices de leurs contemporains, et réfutation des paradoxes de M. Soulavie* (dans ses Mémoires historiques et politiques du règne de Louis XVI), 1802, in-12, VII. *Abrégé du traité de la langue exacte adoptée à l'imprimerie et à la sténographie de Taylor*, Paris, an XIV (1805), in-4° avec 7 planches. VIII. *De la monarchie sous la maison de Bourbon ; bonté de cette maison*, 1815, in-8°. IX. *Adresse aux Français et aux Alliés sur le retour de Louis XVIII, en* 1815. Barbier lui attribue encore : *Traité philosophique, théologique et pratique de la loi du divorce, demandé aux États par Louis-Philippe d'Orléans*, 1787, in-8°. Montigny a eu part au supplément de l'*Encyclopédie et au répertoire de Guyot*. Entre tous les mémoires et plaidoyers dont il est l'auteur, on cite, comme le plus remarquable, celui qu'il fit pour l'affaire de Laporte et Dufart, accusés d'avoir contrefait *La France illustre*, ou *Plutarque français*. Il fut l'éditeur de l'*Opinion* de Durand de Maillane sur la résolution du 23 brumaire, sanctionnée le 18 pluviose, concernant les successions, 1797, in-8°. M—d j.

MONTLOSIER (François-Dominique de Reynaud, comte de), naquit à Clermont, en Auvergne, le 16 avril 1755, d'une famille noble mais peu riche.—A la prise de Jargeau, en 1429, le comte de Suffolk, qui commandait les Anglais, allait tomber entre les mains des gens des communes, qui n'épargnaient personne : il s'adressa à un homme d'armes qui le poursuivait : « Es-tu gentilhomme? » lui demanda-t-il. « Oui, » répondit celui-là qui était un écuyer du pays d'Auvergne, nommé Guillaume Reynaud. « Es-» tu chevalier? » continua le chef des Anglais. « Non, » reprit loyalement l'écuyer. « Tu le seras de mon » fait, » dit le comte de Suffolk. Il lui donna l'accolade avec son épée ; puis la lui remit et se rendit son prisonnier.—M. de Montlosier, douzième et dernier enfant d'une famille dont la fortune était modique, fut élevé sans aucun soin particulier, recevant quelques leçons du précepteur de ses frères, puis placé à six ans au collége des jésuites à Clermont. Il avait treize ans, lorsqu'il perdit son père; sa mère était d'un caractère sérieux, sévère et sans tendresse; ainsi son enfance et sa première jeunesse se passèrent d'une façon assez rude. On lit, dans ses *Mémoires*, le récit intéressant du développement solitaire d'un caractère énergique, d'une âme indépendante, d'une imagination vive, d'un esprit original. Ceux qui l'ont connu se plaisaient à retrouver dans cette peinture, si bien touchée, du commence-

ment de sa vie, les traits qui n'ont jamais cessé d'être remarquables en lui. Il n'y a pas jusqu'à la marche de son intelligence, dans toutes les routes qu'il a parcourues, qui ne se trouve indiquée dans sa première enfance. « Je voulais bien savoir le latin, mais absolument je ne pouvais « me résoudre à l'apprendre comme « il s'apprend; je cherchais à le deviner. Le *b*, *a*, *ba* de toute méthode m'était insupportable. Sur quelques phrases et quelques mots que « je comprenais, je bâtissais une version assez distinguée. » Son adolescence dans les écoles, ou pendant les années suivantes, a aussi été racontée par lui avec beaucoup d'intérêt et de charme. On voit se succéder, dans cette âme robuste, une piété ardente, les agitations d'un amour passionné et coupable; l'essai et le dégoût de la vie du monde; l'effet produit par quelques voyages à Paris où il aperçut Voltaire et connut d'Alembert; un besoin impérieux d'occupation; des études commencées, à sa manière, en toute direction: l'anatomie, la chimie, le droit public; tout cela prenant placé au milieu de sa disposition à une sauvagerie indépendante. Aussi n'eut-il aucun penchant à entrer au service. Ce fut pour obtenir une liberté solitaire et laborieuse, qu'il résolut d'ensevelir sa vie dans ces montagnes d'Auvergne, où il aimait tant à courir et à rêver. Un petit manoir champêtre, vendu par sa famille, était possédé par une femme qu'il avait vue quelquefois. Elle était veuve; sa fortune était moins que médiocre; c'était une personne simple et rustique, sans aucun attrait de beauté, ni d'esprit. « Je n'étais amoureux ni « d'elle, ni de sa fortune; je l'étais de « ce lieu un peu sauvage, qui avait « une belle fontaine, de beaux arbres « plantés par mon père et qui me « rappelait les jours de mon enfance. » Il épousa cette femme, qui avait quinze ans de plus que lui. Dans son exaltation mélancolique, il disait: « Qu'ai-je à faire au monde? Voici « mon tombeau. » Il passa ainsi huit années, se passionnant pour la vie rurale et le ménage des champs, en même temps pour la lecture des Pères de l'Église, surtout pour l'étude de l'histoire de France; il la cherchait dans ses origines, spécialement dans les monuments de sa législation et dans les anciens juristes. Ce fut alors qu'aidé de quelques connaissances de minéralogie, il explora, avec sa persistance et son activité habituelles, le sol volcanique de l'Auvergne. De cette étude résulta le livre de la *Théorie des volcans d'Auvergne*. La science géologique a fait depuis de grands progrès; l'hypothèse a été réduite à tenir moins de place que les faits reconnus et classés. Mais le livre de Montlosier reste comme témoignage d'une singulière sagacité, d'une sorte d'imagination pénétrante, qu'il portait en toutes choses. Il lui fallait peu d'observation, peu de vérités positives pour mettre sa pensée en mouvement et la faire cheminer, d'une façon souvent surprenante, par voie de divination. Il avait foi dans ses conjectures; il les poursuivait et les développait avec conviction, les enseignait avec éloquence. C'était la marche de son esprit, la puissance de son style, l'intérêt de sa conversation. Cependant il avait successivement fait connaissance avec les hommes les plus éclairés et les plus distingués de la province. De temps en temps il descendait de sa montagne pour se mêler à une société de gens d'esprit, qui parfois allaient aussi le visiter parmi ses volcans. Lorsque la Révolution ar-

riva, Montlosier avait une réputation faite, point en France, mais en Auvergne. Autant et plus que ses amis, il avait porté son attention sur les questions du moment. Les administrations provinciales, les objets présentés à l'examen des notables, la composition des États-généraux et le mode de les élire, les vices de la constitution ou plutôt le manque de constitution touchaient de trop près à ses études de l'histoire, pour qu'il ne se trouvât point préparé aux discussions politiques. Il ne fut pas d'abord élu député, et ce fut comme témoin qu'il assista à Paris aux premières scènes de la révolution. La noblesse d'Auvergne avait donné à ses députés le mandat impératif de délibérer par ordre, et non par tête; il fallut donc, après le 14 juillet, convoquer de nouveau l'assemblée du bailliage pour rétracter ce mandat. En même temps, des suppléants furent élus; presque aussitôt après, Montlosier remplaça le marquis de la Ronsière, qui donna sa démission. De l'Assemblée constituante date sa renommée. Parmi tant de noms qui bientôt se rendirent illustres, le sien ne tarda guère à prendre place. Ce n'est pas qu'il ait été un grand orateur. Il ne reste point de lui de discours complets, embrassant tout un sujet, dominant une discussion, en résumant toutes les idées, pour les soumettre à son opinion. « Ce n'étaient « point, dit-il, les impressions ou les « idées qui me manquaient; tout « cela était en moi avec abondance, « mais dans une telle confusion et « dans un tel tumulte, que, si je vou« lais improviser, je m'embarrassais « dans mon bagage ». Vainement ses amis, l'abbé Maury surtout, l'engagèrent à employer plus habilement sa force et son éloquence naturelle, à se donner cette portion de métier sans laquelle avorte le talent. Il ne put diriger vers ce but sa volonté et sa persistance. La puissance de la parole exige une certaine disposition sympathique, une intelligence instinctive avec les auditeurs, qui manquaient à Montlosier; d'ailleurs il était si ardent au combat et la guerre était si animée, qu'il n'avait ni le sang-froid, ni le loisir nécessaires pour des études oratoires. « Si l'As« semblée nationale m'avait présenté « une institution durable; si, comme « en Angleterre, j'avais trouvé devant « moi un système régulier d'institu« tions, j'aurais eu une perspective de « services, un avenir d'utilité; j'aurais « fait alors avec suite et patience ce « qui était nécessaire pour me coor« donner et me perfectionner. Je « montais à la tribune, non comme « d'autres, pour briller, mais toujours « de colère et d'impatience, pour « combattre. » Ces impulsions du courroux lui inspiraient, sinon un large discours, une belle œuvre d'art, du moins des mouvements éloquents, des paroles d'une merveilleuse énergie, des traits pénétrants, des passages tels que celui qui est resté si célèbre, en parlant des évêques : « Vous « leur ôtez leur croix d'or, ils pren« dront une croix de bois; c'est la « croix de bois qui a sauvé le mon« de. » Cette ardeur qu'allumait en lui la lutte des partis a parfois donné une fausse idée de ses opinions politiques (1). Elles n'eurent jamais rien

(1) Lors des événements des 5 et 6 octobre 1789, Montlosier dénonça les violences exercées envers quelques députés, et demanda que les membres de l'Assemblée nationale fussent protégés contre de pareils outrages. Mirabeau, qui avait pris une part très-active à ces funestes journées, se voyant déçu dans ses espérances, s'était rallié à la cour, et avait amené l'infortuné Louis XVI à jeter les yeux sur lui pour en faire son principal ministre : mais voulant conserver, dans cette

d'excessif ; nul n'avait, par le caractère plus encore que par la pensée, autant d'antipathie du pouvoir absolu. Historiquement il y voyait une usurpation de la royauté sur la noblesse ; ses habitudes solitaires et montagnardes ne lui donnaient ni le goût, ni la faculté d'être un courtisan. Pas une fois il ne se présenta chez le roi ; il ne voulut pas même recevoir les louanges et les encouragements que la reine avait désiré offrir au courageux défenseur de sa cause. Ce qui animait les opinions de M. de Montlosier, ce n'était aucun éloignement pour des institutions destinées à garantir les libertés ; il avait, comme tant d'autres, déploré l'absence d'une constitution fixe et formelle ; il avait souhaité quelque chose ressemblant à la constitution anglaise ; il tenait par ses vœux à la portion modérée du côté droit, à M. Malouet, à M. de Clermont-Tonnerre, à ceux qu'on nomma les monarchiens. Mais ce qui excitait sa vivacité, ce qui allumait son indignation, c'était le renversement de l'ordre social, les procédés violents et arbitraires de la Révolution, l'indulgence pour les crimes et le sang versé, les attentats à la propriété. Sur tout cela, il n'admettait nulle excuse tirée des circonstances, et de la fatale nécessité des révolutions. Le caractère

---

nouvelle position, l'ascendant qu'il avait sur l'Assemblée, il proposa d'y admettre les ministres, au moins avec voix consultative. Montlosier, cédant alors à un mouvement d'animosité personnelle contre le député provençal, combattit cette proposition par des arguments que la démocratie la plus prononcée n'eût pas désavoués. « Je m'étonne, dit-« il, que les amis de la liberté aient appuyé « de leurs suffrages un projet aussi vicieux « en principe que dangereux dans ses con-« séquences. Nous n'avons pas le droit d'ac-« corder à des étrangers une influence na-« tionale. Nous ne pouvons créer, de notre « propre autorité, des membres du Corps lé-« gislatif qui ne peuvent l'être que par l'é-« lection du peuple... C'est un sacrilége « constitutionnel, un crime de lèse-public... « Accorder à des ministres voix consultative, « n'est-ce pas accorder à des hommes sou-« vent peu citoyens, à des hommes choisis, « excités par le gouvernement même à venir « nous tendre des piéges, leur donner la fa-« culté de s'emparer de nos débats, et de les « remplir de leurs fausses doctrines ?... Il y « a, dans la proposition de M. de Mirabeau, « un sens mystique... » Ce discours, réellement étranger au système de l'auteur, éveilla l'attention de ceux qui n'en connaissaient pas le but, et ne contribua pas peu à faire rejeter une mesure qui eût peut-être donné aux événements une direction différente. Le 18 mai 1790, lors de la discussion sur le droit de faire la paix et la guerre, l'extrémité gauche de l'Assemblée s'était attachée à flétrir l'ancienne noblesse, dont on voulait détruire l'ascendant sur l'armée ; Montlosier la défendit avec une chaleur qui le fit rappeler à l'ordre. « Qu'on me ramène aux carrières, « s'écria-t-il ; car je ne suis ici que pour dire « la vérité » ; et il continua de faire un tableau très-frappant des persécutions dont la noblesse était l'objet, en indiquant avec beaucoup de sagacité les désordres et les calamités qu'une liberté mal entendue devait bientôt faire naître. Il vota pour que le droit de faire la guerre et la paix fût entièrement dévolu au roi, et, dans toutes les circonstances, essaya de défendre ses priviléges et son autorité. Montlosier prétendit que les biens de la couronne devaient être inaliénables, même dans la supposition des besoins de l'État. Pendant l'orageuse discussion sur la résidence de la famille royale, il s'opposa avec la plus grande force à ce qu'il fût rendu aucune loi de contrainte à cet égard ; et se voyant interrompu, il éleva la voix et cria *vive le roi !* Au mois de mai 1791, il vota, avec une grande imprévoyance, contre la réélection des députés constituants à la prochaine Assemblée, afin, dit-il, qu'après avoir renversé le despotisme, ils ne songent pas à en recueillir les débris. Lors de la discussion sur la réunion du comtat Venaissin, il demanda qu'on déclarât formellement que cet État appartenait à la France, pour couvrir au moins d'une apparence de loyauté ce grand acte d'injustice. Des sorties de ce genre, fréquemment répétées par Montlosier, excitèrent souvent des cris, et donnèrent lieu à des apostrophes violentes du côté gauche ; mais tout cela ne l'épouvantait pas : il paraissait même y donner prise tout exprès pour les braver. Il soutint que les biens ecclésiastiques n'appartenaient pas à la nation, mais il trouva juste qu'elle pût en disposer.

L—S—D.

de ses opinions politiques fut toujours une grande préoccupation pour le maintien d'une société bien réglée. Dans ses écrits, dans ses controverses, comme sur son banc de député, c'est dans cette voie qu'il a montré son talent, son savoir, sa rare sagacité. Ainsi que presque tous les publicistes, il a été plus remarquable dans la critique et l'analyse, que dans la synthèse. Ses idées empruntées au passé, plutôt que jetées dans les espérances de l'avenir, se rapportaient en général à une société ordonnée hiérarchiquement, classée par des droits graduels, non point régie par la loi égale et commune. Il aimait les ordres, les corporations, les professions distinctes, l'esprit de corps, la continuité des intérêts. Telles étaient les formes sous lesquelles lui apparaissaient les libertés et les garanties contre l'arbitraire. Sa vie tout entière ne l'a point laissé un seul instant indifférent aux destinées de son pays, il en a été passionnément ému; pourtant ce grand esprit, si pénétrant et si éloquent dans le blâme, ne donnait jamais l'idée d'une capacité applicable et pratique. La vie que mena M. de Montlosier pendant l'Assemblée constituante, modifia peu son caractère et son genre d'esprit. Il ne prit pas plus de goût pour la société des salons; tout en ressentant vivement les malheurs publics et les adversités de son parti, il passait son temps d'une façon qui n'était point sans charme. L'intérêt continuel de la lutte politique, une camaraderie de gentilhomme et de député avec des hommes spirituels, l'indépendance de la pensée et de la parole le tenaient actif et animé. Pendant quelques intervalles, il retrouva son goût pour la géologie, et parcourut les environs de Paris en observateur assidu. Le magnétisme, qui déjà en Auvergne avait été pour lui un objet d'étude et un attrait à son imagination, l'occupa aussi beaucoup et lui fut, ainsi que la conformité d'opinion politique, un lien avec Bergasse. Il publia quelques brochures : *Essai sur l'art de constituer les peuples; — Nécessité d'une contre-révolution; — Moyen de contre-révolution; — Régénération du pouvoir exécutif.* Après la fin de l'Assemblée constituante, conseillé plutôt par une triste prévoyance que par un espoir dont il était très-éloigné, Montlosier, se résolut à émigrer. Il alla rejoindre les princes à Coblentz, où il fut d'abord accueilli comme un tard-venant, comme une sorte de constitutionnel qui avait cherché le salut de la bonne cause dans des brochures et des phrases, plutôt que dans son épée ainsi que devait faire tout loyal gentilhomme. En fait d'épée, M. de Montlosier n'était en reste avec personne : du caractère dont il était, plus d'une fois il avait eu à se battre pendant l'Assemblée constituante, et même auparavant. Comme il le racontait plaisamment, il eut à conquérir son titre d'émigré par un ou deux duels. Il fit la campagne de 1792; peu après la retraite de Champagne, le courage lui manqua, non pas pour donner sa vie à la cause qu'il défendait, mais pour endurer la déraison et l'intrigue qui présidaient aux destinées de l'émigration. Il laissa l'armée des princes et alla habiter Hambourg, où se trouvaient alors bon nombre de Français, gens d'esprit ou d'opinions modérées, plutôt réfugiés qu'émigrés (2). Il avait prévu que l'exil

(2) Le séjour que Montlosier fit à Hambourg fut de peu de durée; il ne tarda pas à revenir dans les Pays-Bas, où il resta, pendant 18 mois, en communication habituelle avec

pourrait durer long-temps, et, vendant une part de son patrimoine, il avait emporté de quoi vivre avec quelque indépendance. Plus tard, il passa en Angleterre et s'y fixa; là, il se rencontra aussi avec des compatriotes et des amis, avec une société qui lui était plus ou moins conforme par l'opinion ou par la raison. Il y connut M. de Châteaubriand et M. de Fontanes; il y retrouva Malouet. C'était presque exclusivement avec des Français qu'il était en communication. Nulle sympathie ne le rapprochait du caractère anglais; il était, selon l'épithète qu'on lui appliquait à Londres, trop excentrique pour s'accommoder du joug des convenances anglaises; trop idéal et trop théorique dans ses opinions, pour faire reconnaître son mérite et son talent. Burke se rapprochait de lui par la nature de son esprit. Il s'attacha aussi au caractère chevaleresque de Windham. Bientôt il entreprit un journal, le *Courrier de Londres*, qui ne tarda guère à obtenir un grand succès en Angleterre et sur le continent. L'indépendance de ses jugements, cette verve rude avec laquelle il les prononçait, cette sagacité d'observation si éminente en lui, son impartialité qui le séparait nettement de toute faction, donnèrent une sorte de puissance à sa polémique. Dans une brochure intitulée : *Lettres sur la modération*, il traita, avec une extrême âcreté, les publicistes de l'émigration et leurs folles menaces de vengeance et de tyrannie; il leur disait : « Vous vous montrez gros de « plus de crimes que Marat et Ro- « bespierre (3). » Lorsque le général Bonaparte devint premier consul, M. de Montlosier aperçut tout de suite quelle œuvre ce puissant génie était appelé à accomplir. Il reconnut en lui l'homme qui devait régénérer l'ordre social en France. La direction que prenait le *Courrier de Londres* fut remarquée à Paris, non par le public, qui ne recevait pas les journaux anglais, mais par le gouvernement consulaire. M. de Talleyrand et Fouché donnèrent à Napoléon le désir d'appeler Montlosier. Mais il était à la tête d'un journal assez en vogue pour lui procurer un revenu suffisant, et, en France, il ne devait plus retrouver de ressources. Il demanda qu'il lui fût permis de transporter à Paris son établissement, et de continuer la publication du *Courrier de Londres et de Paris*. C'était une entreprise

l'empereur François, et fut nommé, en 1792, commissaire, pour une prise d'armes générale, avec le prince Auguste d'Aremberg, l'abbé de Pradt et Pellenc. Dans cette même année, et après la retraite de l'armée autrichienne, il suivit à Londres M. de Mercy, qui y mourut peu de temps après. Ce fut alors qu'il acquit une part dans le *Courrier de Londres*, journal fondé par l'abbé de Calonne, dont il fit la rédaction pendant six ans. L—s—D.

(3) En 1800, Montlosier fut envoyé en mission particulière auprès du général premier consul Bonaparte. Il s'agissait de lui offrir les moyens de s'assurer le royaume d'Italie, sous la condition qu'il aiderait les princes de la maison de Bourbon à recouvrer le trône de France. Muni d'un passeport du premier consul, il n'en fut pas moins arrêté à Calais, conduit à Paris par des gendarmes, et enfermé au Temple, où il ne resta que 36 heures. Fouché, tout en lui déclarant que c'était une méprise, lui fit expédier l'ordre de quitter la France, et il dut retourner en Angleterre sans même avoir entamé sa mission. Montlosier a affirmé que, durant ce court séjour à Paris, Talleyrand lui fit communiquer, sous le plus grand secret, les projets du premier consul : de rétablir l'ancienne église de France; de faire rentrer les émigrés, et de leur rendre toutes leurs propriétés non vendues; enfin, de rétablir l'ordre social, en abattant tout ce qui restait du jacobinisme et de l'anarchie révolutionnaire. Ce fut sans doute d'après ces notions que, l'année suivante, Montlosier accéda aux propositions de Talleyrand et de Fouché, qui l'appelaient à Paris pour y seconder utilement, dans son *Courrier*, les vues religieuses et anti-révolutionnaires du premier consul. L—s—D.

impossible sous l'ombrageuse censure d'un régime, où l'ordre s'établissait aux dépens de la liberté. M. de Montlosier n'était pas homme à vendre son opinion ou sa rédaction. Après un petit nombre de numéros, le journal fut supprimé. En indemnité de sa position détruite, il fut attaché au ministère des affaires étrangères, sans nulle occupation régulière ou obligatoire, recevant un traitement, ou plutôt une pension qu'il regardait comme l'acquittement d'une dette. Fidèle à son esprit et à ses habitudes d'indépendance il ne songea point à rechercher un emploi, à se donner une situation officielle; il n'avait aucun rapport direct avec le pouvoir, on ne le voyait jamais dans un salon de ministre. Il ne demandait pas mieux que d'être chargé de quelque travail, mais n'en sollicitait point. M. de Talleyrand l'engagea à écrire une notice sur le chevalier d'Azara, qui venait de mourir. Puis après la rupture de la paix d'Amiens, lorsqu'on employait tous les moyens pour échauffer l'esprit national, déjà assez animé contre l'Angleterre, Montlosier fut chargé de la publication d'un journal hebdomadaire, le *Bulletin de Paris*, spécialement destiné à une guerre de plume contre les Anglais. Ce n'était pas une tâche digne de lui. Quelque réel et sincère que fût son éloignement pour cette nation, où il avait trouvé l'hospitalité, il n'aurait pas dû la poursuivre de populaires injures; ses articles n'avaient pas même la valeur d'une controverse sérieuse, et la plaisanterie était aussi malséante au sujet qu'à l'écrivain. Depuis, ces articles, toujours anonymes, furent recueillis en un volume intitulé : *Les Anglais ivres d'orgueil et de bière;* mais il fut étranger à cette publication, qui le contraria beaucoup. Cependant Napoléon était devenu empereur. Sachant que Montlosier s'était occupé d'études sur la constitution monarchique de la France, et connaissant la direction générale de ses opinions, il indiqua le désir de le voir traiter ce sujet. Rien ne pouvait mieux convenir à Montlosier: il revint avec ardeur à ses anciens travaux, aux occupations de sa jeunesse, qui avaient toujours pris une large place dans ses vues sur la politique du moment. Néanmoins, il n'agrandit guère le cercle de ses premières recherches : il retourna aux mêmes sources où il avait puisé ses connaissances et ses opinions. Le sujet fut encore pour lui les origines du régime féodal; avec moins d'exagération et plus de savoir, il continua le système de Boulainvilliers. Rattachant tout au fait de la conquête et de la distinction des races; trouvant le système social de la vieille France, pour les uns dans les lois des Germains conquérants, pour les autres dans le droit romain des Gaulois conquis. C'est depuis lui, et sûrement sans le convaincre, que des écrivains studieux et clairvoyants ont montré la constitution seigneuriale naissant par la force des choses, et non par aucune transmission de droits ou d'autorité parmi le chaos anarchique où gisaient, les souvenirs et les mœurs germaniques pêle-mêle avec les traditions romaines, parmi la confusion des races, parmi l'abolition presque complète de toute puissance centrale de gouvernement. Le livre de la *Monarchie française* n'en demeure pas moins une œuvre remarquable, qui a jeté beaucoup de lumière sur notre histoire: œuvre abondante en pensées, et toute propre à en faire naître dans

l'esprit des lecteurs intelligents. Le langage a une couleur énergique et un éclat d'imagination, qui charme et qui saisit; c'est en somme de la haute et noble politique. La vieille monarchie, mise en débris et en poudre par décadence successive, et enfin par la Révolution, n'avait rien à léguer à la monarchie nouvelle d'une société nouvelle. Ainsi toute cette étude et ces commentaires du passé n'étaient en aucune façon la tâche que lui avait commandée l'empereur Napoléon. Montlosier avait suivi les inspirations et la pente de son propre esprit, sans trop songer à ce qu'on voulait de lui; peut-être aussi croyait-il, dans ses habitudes de théorie et de généralité, qu'il faisait quelque chose d'utile et d'essentiel, qu'il fournissait une base pour des applications pratiques. Napoléon se fit, à diverses fois, rendre compte de ce travail; Montlosier en écrivit une analyse succincte et raisonnée, qui sans doute ne fut pas lue du maître. Le livre l'eût souvent mécontenté, et les réclamations rigoureuses contre les usurpations monarchiques de Louis XIV, n'étaient pas de nature à lui plaire. Quoi qu'il en soit, Montlosier faisait son ouvrage pour lui-même, à loisir, le revoyant avec soin, et sans qu'il fût question de le publier. Il s'acquittait en même temps d'une autre obligation, qui lui avait été imposée. Napoléon, qui interdisait despotiquement toutes discussions publiques de son gouvernement, de ses actes et de sa politique, éprouvait pourtant le besoin de savoir ce que pensaient les hommes d'esprit, les hommes qui pouvaient connaître l'opinion et qui en auraient été les les organes, s'il y avait eu liberté. Il se faisait adresser confidentiellement, par quelques personnes, leurs réflexions et leurs avis sur la marche des choses, sur les circonstances du moment. Comme Fiévée, comme Mme de Genlis, Montlosier était un de ces correspondants; ce rôle ne lui déplaisait pas. Depuis, même sans y être provoqué, il a souvent adressé à des ministres, ses critiques et ses jugements. Les hommes qui aiment et respectent l'ordre public, qui craignent tout ce qui pourrait l'ébranler, sont parfois disposés à être ainsi les conseillers sincères et même sévères du pouvoir, plutôt que ses adversaires publics; il leur convient mieux de chercher l'influence, quand ils la croient possible, que d'être dans l'opposition. Avec Napoléon, il n'y avait pas à choisir entre les deux rôles. Ces sortes de relations inofficielles avec l'empereur, étaient mal interprétées par le public, et M. de Montlosier avait demandé que le secret en fût exactement gardé. Une circonstance fortuite lui fit craindre que cette condition eût cessé; il interrompit sa correspondance. D'autre part son ouvrage ne pouvait être imprimé: il se trouvait donc avec assez de liberté et de loisir. Il alla en Auvergne pour rassembler quelques débris de son patrimoine: il fit des voyages à Genève, chez M. de Barante, le plus ancien et le meilleur de ses amis. De là il reprit ses études géologiques, parcourant les Alpes; puis il partit pour l'Italie, afin de voir le Vésuve et les sols volcaniques. Il était absent de France, quand les armées de l'Europe arrivèrent à Paris, quand s'écroula le trône impérial, dont la stabilité ne lui avait jamais paru assurée. La Restauration lui causa peu de joie. La cause qui avait été la sienne, les princes avec qui il avait combattu, triomphaient enfin; mais il n'avait

eu jamais aucune illusion sur eux, sur l'esprit qui les environnait, sur le parti dont ils étaient le drapeau. Il ne se présenta point à eux; il ne se fit pas un titre de son émigration; il conserva toutes ses amitiés et ses relations du temps de l'Empire, regardant le nouveau gouvernement sans malveillance, mais sans affection. Il demanda seulement qu'on lui conservât aux affaires étrangères sa position, qui avait été une indemnité, et que le titre de comte qui lui avait été donné par les princes eux-mêmes, pendant leur exil, fût confirmé. Il s'occupa aussitôt de publier la *Monarchie française*. De même qu'il n'avait pas songé à faire de son livre un pamphlet pour l'Empire, il ne le dédia en aucune façon à la Restauration; il y ajouta même un quatrième volume, tout entier de circonstance, où il n'épargnait pas au gouvernement royal des conseils rudement exprimés, au moment même où le retour de l'île d'Elbe venait en confirmer la justesse. Après le second retour du roi, M. de Montlosier se trouva à Paris dans une situation qui lui déplaisait. Il ne voulait pas se jeter dans l'opposition; elle convenait mal à sa vie passée; les dissensions politiques des salons les lui rendaient encore plus fâcheux. Les persécutions atteignaient des hommes qu'il aimait tendrement, entre autres M. de Lavalette. Son imagination se reporta vivement aux jours de sa jeunesse, aux montagnes d'Auvergne, à la vie rurale et solitaire, aux travaux de l'agriculture. Il abandonna Paris et ses amis. Un terrain désert et inculte, entre Clermont et les Monts-Dores, parmi les cratères des volcans, lui était échu en héritage. Il se passionna à l'idée de le fertiliser, d'y fonder une belle exploitation, d'y élever un nombreux bétail. Ce devint, à l'âge du repos et du bien-être, l'aliment qui mit en fermentation son active volonté. Ses capitaux, les économies de son revenu, bien plus encore ses pensées et ses soins, n'eurent plus un autre emploi que de faire pousser du trèfle à Randane. Il commença par s'y loger dans une cabane de paille, puis dans une étable; car la maison du propriétaire devait être la dernière. Ainsi campé sur la route du Mont-Dore, sa principale distraction était d'offrir une hospitalité de quelques moments aux voyageurs qui passaient dans la saison des eaux; la visite des amis qu'il avait laissés, des hommes importants ou célèbres, des personnes distinguées de la société de Paris, charmait sa solitude. Il s'animait à leur montrer ses herbages et ses bestiaux, comme s'il eût oublié tout le monde. Toutefois un nouvel accès d'ardeur géologique le décida à entreprendre un voyage en Allemagne pour étudier les basaltes. A soixante ans passés, il parcourut à pied, avec d'incroyables fatigues, une partie des montagnes de la Westphalie et des rives du Rhin. Peu à peu, quelque intérêt lui revint pour la politique. Le flot des réactions royalistes avait été arrêté. Il se sentit reconnaissance et confiance pour les hommes qui avaient rendu ce service au pays. M. de Richelieu, M. de Cazes, M. Lainé, M. de Serres recevaient de temps en temps de longues lettres de lui, où il traitait de la situation, de leurs embarras du moment, des périls de l'avenir, de la marche à suivre. Si ses avis n'étaient pas mis en œuvre, il se contentait de les voir accueillis avec considération. Ses opinions, qui ne pouvaient jamais être celles d'un parti

quelconque, le rapprochaient alors de ce qu'on nommait le centre droit ; c'est-à-dire d'une affection véritable pour la liberté avec une assez grande méfiance de l'esprit démocratique. Lorsque la faction royaliste exerça le pouvoir, pendant que M. de Villèle était ministre, Montlosier se retrouva dans une sorte d'opposition. Alors commença une phase nouvelle de sa vie politique. Il avait toujours eu du respect pour la religion, non pas seulement comme le seul principe d'ordre social et de morale privée ; mais il acceptait, il appelait des vérités de foi placées hors du domaine de la raison; il était chrétien. Toutefois, dans la portion fougueuse et indomptable de son caractère, s'élevait souvent une révolte intérieure contre cette puissance absolue, qui doit régir tous les mouvements de l'âme et pénétrer dans les plus intimes replis du cœur. Par une contradiction singulière, il voulait honorer la croyance et les symboles, en même temps qu'il refusait juridiction sur sa conscience; de même il voulait bien respecter le clergé, s'incliner devant son caractère sacré ; mais, s'il lui fallait reconnaître le prêtre comme organe de la loi de Dieu, il ne trouvait ni résignation, ni soumission; toutes ses passions se soulevaient. Cet ordre d'idées l'avait préoccupé et agité pendant toute sa vie : de là une extrême méfiance contre le prêtre dans ses rapports avec le fidèle. Ainsi une contre-révolution opérée par le clergé lui apparaissait comme la plus insupportable, la plus menaçante tyrannie. Il s'échauffa sur ce thème, et commença cette guerre contre les Jésuites et contre ce qu'il nommait injurieusement le parti prêtre. Ce fut un des épisodes les plus significatifs de la Restauration. Brochures, mémoires à consulter, appel aux tribunaux, pétition à la Chambre des Pairs; il ne se donna point un instant de relâche, toute son énergie était en jeu. Il avait connu le succès et la renommée; pour la première fois, il rencontra la popularité; sans l'enivrer, elle lui fut une grande jouissance, il aimait à se sentir en sympathie avec l'opinion générale. Encouragé par cette faveur publique, il donna successivement les *Mystères de la vie humaine*, rêveries où la raison n'a point trouvé assez de place, où l'imagination n'a plus le charme de la jeunesse; puis les deux premiers volumes de ses *Mémoires*, dont l'intérêt ne fut pas aperçu au milieu des évènements de 1830. Il avait soixante-quinze ans lorsque survint la révolution de juillet ; sa robuste nature commençait à éprouver quelque affaissement. Au point où l'avait amené sa dernière polémique, et avec le peu de sympathie qu'il avait accordé à la Restauration, il vit avec contentement l'institution de la dynastie nouvelle. C'est à vrai dire le seul gouvernement auquel il se soit donné. Il tarda peu à en recevoir des marques de bienveillance et de considération. Il reprit ses correspondances avec les ministres ou les hommes en crédit, quelquefois avec publicité et sous forme de brochures. L'invasion du clergé le préoccupait encore, quand le public, qui n'y avait jamais vu qu'une question politique, n'y songeait déjà plus. En octobre 1832, il fut appelé à la Chambre des Pairs. Il y était assidu, son intérêt à toutes les discussions était vif; assez souvent il prenait la parole. Si parfois ses amis regrettaient de ne plus le retrouver tel qu'il était encore peu auparavant, et de le voir employer son

inextinguible verve à des digressions sans rapport direct et pratique avec la délibération, on admirait toujours cette originalité d'expression, cette empreinte vigoureuse, cette indépendance d'opinion que l'âge avancé n'avait ni détruite, ni affaiblie. Sa fin était destinée à donner, ainsi que sa vie, un spectacle de lutte et d'énergie. Il ne trouva point de repos, même sur le lit de mort. Les dernières lueurs de sa raison, les dernières forces de son caractère, furent employées au combat. Dans la plénitude de ses facultés, il voulut recevoir les consolations de la religion et en accomplir les devoirs. Il déclara au prêtre qui le confessait que, si quelque chose dans ses écrits ou sa conduite avait causé du scandale et pu paraître contraire aux dogmes de l'Église catholique, il en demandait humblement pardon à Dieu. L'absolution lui fut donnée; mais l'autorité ecclésiastique exigea une rétractation écrite et formelle, dont les termes furent prescrits. Le mourant se refusa à signer; il y eut discussion sur les paroles imposées, et ce fut pour une difficulté de rédaction qu'il fut privé des secours derniers et des prières de la religion. Ses nombreux amis et une foule immense des habitants de Clermont accompagnèrent son convoi, et, selon sa volonté, il fut inhumé à Randane. Il est mort le 9 décembre 1838, âgé de près de 84 ans. A.

MONTMARTIN (Jean du Mats, seigneur de *Terchant* et de), gentilhomme breton, embrassa la religion réformée aussitôt qu'elle commença à être professée en Bretagne. Mais, forcé de se soustraire aux persécutions exercées contre ceux de sa secte, il se réfugia en Allemagne d'où il ne revint qu'en 1576, avec le comte de Laval, à la suite de l'édit de Loches. Nommé, en 1589, gouverneur de Vitré, la seule ville qui tînt alors avec Brest et Rennes pour Henri IV, il rendit de grands services à ce prince jusqu'à l'entière pacification de la Bretagne. La ville de Vitré ayant été investie, au mois de juillet 1590, par les ligueurs qui avaient fortifié les maisons des gentilshommes des environs, Montmartin, incommodé de ce voisinage, fit sortir de l'artillerie, et, après avoir pris ou rasé ces maisons, il tailla en pièces deux cents hommes amenés par deux capitaines ligueurs au secours de ceux qui s'y étaient établis. Peu de temps après, les garnisons de Fougères et de Châtillon formèrent une entreprise sur le château de Vitré, qu'elles essayèrent de surprendre pendant la nuit. Déjà quarante des ennemis avaient pénétré dans le château; mais, trahis par celui même qui les avait introduits, ils furent tous tués ou faits prisonniers. Ce mauvais succès ne rebuta pas le duc de Mercœur. Sachant que Montmartin était auprès du roi, il s'aboucha avec Du Breil, qui commandait en l'absence de ce dernier. Du Breil prêta l'oreille aux propositions du duc, et consentit à lui livrer le château. Cette trahison aurait réussi, sans la présence d'esprit et le courage d'un officier nommé Raton (1), qui tua le traître, et, avec l'aide de trois soldats, fit avorter ses projets. En 1591, après avoir fait, de concert avec Molac, le siége de Plimeu, qui fut forcé de capituler, Montmartin, alors maréchal-de-camp dans l'ar-

(1) Ou plutôt *Raton* : il a donné son nom à une des rues de la ville de Vitré. Le Châtillon dont il est question dans cet article s'appelle Châtillon-en-Vandelais, et conserve encore quelques débris de ses vieilles fortifications. Voy. l'*Histoire de Vitré*, par l'auteur de cette note. D—B—S.

mée du prince de Dombes, marcha à la rencontre du duc de Mercœur, qui s'avançait pour reprendre Guingamp. Dans le couseil que tint le prince, le 21 juin, l'opiuiou émise par Montmartin fut approuvée et décida du sort de la bataille. Cependant l'artillerie des ligueurs, plus nombreuse et mieux servie que celle des royalistes, fit d'abord lâcher pied à ces derniers. Montmartin, s'en apercevant, disposa aussitôt l'armée de telle sorte que, dès la première cbarge, il reprit, à la pointe de l'épée, le terrain que les ennemis venaient de gagner. Sa seconde cbarge fut si terrible qu'il coutraignit l'infanterie du duc de Mercœur à se replier derrière les Espagnols, ses alliés. Montmartin ne fit sonner la retraite qu'après avoir fait un grand carnage des ennemis et les avoir poursuivis autant qu'il le put. A quelques jours de là, le prince de Dombes ayant résolu d'attaquer Lamballe, Montmartin s'efforça de l'en dissuader, lui représentant que cette place, d'ailleurs assez bien fortifiée, était défendue par une nombreuse garnison, tandis que l'armée du prince, manquant d'argent et de munitions, n'avait pour toute artillerie que deux canons traînés par des bœufs. Ces sages représentations ne furent pas écoutées, et le siége commença. Une petite brèche ayant été pratiquée à la muraille, Montmartin, que Lanoue avait envoyé la reconnaître, revint dangereusement blessé, et rapporta, ainsi que les deux ingénieurs qui l'avaient suivi, que la brèche n'était point assez grande, et qu'il n'y avait aucune sûreté à donner l'assaut. Lanoue, voulant s'en assurer par ses yeux, monta, à deux reprises, au haut d'une échelle. Ce fut là que ce grand homme qui s'était obstiné, malgré les observations de Moutmartin, à quitter son casque, reçut, à la tête un coup d'arquebuse dont il mourut peu de jours après, à Moncontour. Quoique blessé, Montmartin n'abandonna pas Lanoue, auquel il ne cessa de prodiguer des soins jusqu'à son dernier soupir. Déterminé par la mort de Lanoue à lever le siége de Lamballe, le prince de Dombes se mit en marche vers Rennes. Arrivé à Saint-Méen, distant de six lieues de cette ville, il se trouva bientôt en présence du duc de Mercœur. Si le prince, moins circonspect, avait attaqué les ligueurs, surpris à l'improviste, c'en était fait d'eux. Le duc, profitant de son inaction, se replia, à deux lieues, sur Saint-Jouan. Rendu plus hardi par l'arrivée d'un renfort de 200 gentilshommes, le prince se décida enfin au combat. Montmartin, par ses ordres, fut chargé des dispositions dela bataille. Il rangea l'armée dans une lande, plaça ses canons sur une petite bauteur et divisa ses troupes en quatre corps, dont les Français formèrent les deux premiers, les Anglais le troisième, et les Lansquenets le dernier. Le succès que, grâce à ces habiles dispositions, on obtint dès la première cbarge, aurait, cette fois encore, été suivi de la victoire, si le prince, toujours irrésolu, n'avait perdu un temps précieux à discuter avec son conseil au lieu d'agir. La retraite s'exécuta sous de frivoles prétextes, et Montmartin, envoyé devant Châtillon pour en faire le siége, investit la place, qui capitula après que les assiégeants eurent tiré 7 à 800 coups de canon. Pendant qu'on traitait des conditions de la capitulation, presque tous les assiégés furent massacrés, à l'exception de quelques gardes du duc de Mercœur qui se trouvaient parmi eux, et que Montmartin réussit à renvoyer sains et

saufs. L'année suivante (1592), le prince de Dombes et le prince de Conti mirent le siége devant la ville de Craon ; le duc de Mercœur, profitant de la mésintelligence qui régnait entre eux, les attaqua, le 22 mai, et remporta une victoire complète. Montmartin n'était pas alors en Bretagne. Il avait accompagné Henri IV au siége de Rouen, et ce prince, augurant mal de l'entreprise sur Craon, n'avait pas voulu consentir à ce que le gouverneur de Vitré s'éloignât de lui. Mais, lorsqu'il apprit la défaite des princes, il le fit partir pour Vitré, afin qu'il rassurât par sa présence cette ville dont la position lui était si avantageuse. Montmartin se mit aussitôt en route, traversa le camp du duc de Mercœur, et fut rendu, dans six jours, à Vitré. Il en fortifia les faubourgs où il logea les Anglais, la plupart blessés ou désarmés, jeta douze cents hommes dans la ville, et fit si bien que le duc de Mercœur qui comptait, à la faveur de la consternation produite par la déroute des princes, sur une reddition immédiate, jugea prudent de s'éloigner et d'aller assiéger Malestroit. Appelé trop tard par le duc de Montpensier pour secourir cette place, Montmartin se dirigea vers Dinan où se trouvaient 300 Lorrains nouvellement entrés en Bretagne, les chargea et leur enleva leurs quartiers après leur avoir fait essuyer quelques pertes. Le maréchal d'Aumont, nommé, la même année, commandant en Bretagne, ne fut pas plutôt arrivé dans cette province que, cédant aux instances de la ville d'Angers, et touché des cruautés commises tous les jours par deux chefs de bandes qui désolaient le pays, il résolut de les assiéger dans leur repaire. C'était la petite ville de Rochefort située sur le bord de la Loire au-dessous d'Angers. Montmartin fut chargé de cette expédition. Il obtint d'abord quelques succès, et les assiégés, resserrés de toutes parts et réduits à une grande disette, auraient été forcés de capituler s'il eût été exclusivement chargé des opérations du siége. Mais l'approche de l'hiver, et le défaut d'accord entre le prince de Conti et le maréchal d'Aumont, qui étaient venus le rejoindre, entraînèrent la levée du siége. En 1593, il assista aux États tenus à Rennes, et participa aux délibérations, dont une des plus importantes eut pour résultats d'envoyer des députés à la reine Élisabeth et aux États-Généraux de Hollande, afin d'en obtenir des secours d'hommes et d'argent. Montmartin, désigné comme l'un d'eux, se rendit auprès du roi pour lui faire part de cette délibération. Henri IV ayant donné son adhésion aux négociations que les députés devaient poursuivre en Angleterre et en Hollande, ils partirent, au mois de février, et moitié par fermeté, moitié par adresse, non-seulement ils obtinrent d'Élisabeth la révocation du rappel de ses troupes, mais ils réussirent à faire échouer toutes les tentatives de cette princesse et de ses ministres pour que la ville de Brest, dont ils prétendaient faussement que le gouverneur Sourdéac leur était dévoué, reçût un nombre d'Anglais égal à celui des Français formant la garnison. Tout ce qu'ils accordèrent, en échange d'un nouveau secours de 5,000 hommes, ce fut d'ajouter l'île de Bréhat à la petite ville de Paimpol qu'occupaient déjà les Anglais. De Londres, les députés se rendirent en Hollande, alors en guerre avec l'Espagne, ce qui les empêcha d'obtenir des États-Généraux des secours immédiats. La dé-

putation, dont Montmartin fut le membre le plus actif et le plus influent, était de retour en Bretagne au mois de juin 1594. Vers la fin de cette année, le roi ayant envoyé en Bretagne trois régiments, cinq compagnies suisses et trois compagnies de dragons, Montmartin fut chargé de prendre le commandement de ces troupes et de les cantonner à Rennes ou dans les environs. Au commencement de l'année 1595, il reçut ordre de les conduire au maréchal d'Aumont, qui était resté à Quimper depuis la prise du fort de Crozon. Dès que Montmartin fut à Châtel-Audren, il donna avis de sa marche au maréchal, qui lui enjoignit d'investir Corlay, ville au pouvoir de la ligue, ou plutôt du brigand Fontenelle qui, pour détourner l'orage, berça Montmartin de l'idée de sa soumission au roi. Cette ruse, à laquelle il recourait dans l'espoir d'être promptement secouru par les Espagnols, n'eut aucun succès auprès de Montmartin, qui rejeta ses offres, cerna la ville et le renferma dans le château. Un stratagème que Montmartin employa après l'arrivée du maréchal, ayant déterminé Fontenelle à capituler, la Basse-Bretagne se trouva ainsi délivrée pour quelque temps des brigandages de ce monstre. En 1596, la comtesse de Laval, zélée calviniste, pensant que son fils, qui s'était rendu près du roi, allait embrasser la religion catholique, et soupçonnant que Montmartin en ferait autant, profita de l'absence de ce dernier pour se rendre maîtresse, d'intelligence avec les habitants, de la ville de Vitré. Mais Henri IV rétablit Montmartin et le dédommagea de cette mésaventure par un don de 10,000 écus, dont la comtesse fut condamnée à payer la moitié. Le roi, qui avait apprécié la fidélité à toute épreuve de Montmartin, l'attacha à sa personne, tout en lui conservant son gouvernement qu'il exerça par ses lieutenants. Lorsque, en 1597, Henri IV sentit la nécessité de mettre un terme aux promesses trompeuses du duc de Mercœur, afin d'arriver à l'entière pacification de la Bretagne, ce fut Montmartin qu'il choisit pour disposer les esprits à la guerre qu'il méditait. Nommé commissaire du roi près des États de la province, il y fit noter les dépenses de la guerre et compléta sa mission à Saint-Malo, dont les habitants s'offrirent à fournir au roi l'artillerie et l'argent dont il aurait besoin. Après la séparation des États, il suivit le maréchal de Brissac au siége de Dinan, contribua avec Molac (*v.* ce nom ci-dessus, p. 161) à la prise de cette ville, dont il régla la capitulation. Il fut ensuite le principal négociateur qu'employa Henri IV pour déterminer le duc de Mercœur à se soumettre; sa conduite ferme et habile obtint l'approbation du roi. Il ne paraît pas avoir séjourné dans la Bretagne après qu'elle fut entièrement rentrée sous l'obéissance de Henri IV. Montmartin a laissé un récit des événements auxquels il a pris part, sous ce titre : *Mémoires de Jean du Mats, seigneur de Terchant et de Montmartin, gouverneur de Vitré*, ou *Relation des troubles arrivés en Bretagne, depuis l'an* 1589 *jusqu'en* 1598. Ces *Mémoires* se trouvent dans le *Supplément aux Preuves de l'histoire de Bretagne de D. Morice et D. Taillandier* (t. 2, pp. cclxxij-cccxvj). « Quoique Montmartin fût protes- « tant, dit M. de Kerdanet dans ses « *Notices sur les écrivains de la Bre-* « *tagne*, on ne s'aperçoit nulle part « qu'il ait été de cette secte. Il mon- « tre partout autant de candeur que « d'attachement à la personne de

« son souverain. De Thou a eu communication de ses Mémoires qu'il » ne fait, pour ainsi dire, que copier » dans ce qu'il rapporte des affaires » de la ligue en Bretagne. » On ignore si la mort de Montmartin a précédé ou suivi la publication d'un ouvrage qui parut sous son nom, intitulé : *État de ceux de la religion en France*, Paris, 1615, in-8°. P. L—T.

MONTMIGNON (Jean-Baptiste) naquit en 1737, à Lucy, près de Château-Thierry. Après avoir fini ses cours de théologie à l'Université de Paris, il fut appelé comme secrétaire par Bourdeilles, évêque de Soissons, et s'attacha à ce respectable prélat, dont il ne se sépara qu'à sa mort, en 1803. Honoré de sa confiance et comblé de ses bontés, il occupa pendant plusieurs années la place de secrétaire de l'évêché, et fut ensuite chanoine de la cathédrale, vice-gérant de l'officialité, archidiacre, et, vers 1780, vicaire-général du diocèse. En 1786, il succéda à l'abbé Dinouart, dans la rédaction du *Journal ecclésiastique* ; mais il abandonna ce travail à l'abbé Barruel, en janvier 1788. Il eut part aux écrits publiés par l'évêque de Soissons, au commencement de la révolution, et il passa notamment pour auteur d'un mandement du prélat, daté de Bruxelles le 20 mai 1792, écrit étendu et qui fut alors remarqué parmi les nombreux actes du même genre. Obligé de sortir de France en 1793, l'abbé Montmignon y rentra sous le Directoire. Lors du concordat, il fut nommé grand-vicaire de Poitiers; mais il resta peu dans ce diocèse. De retour à Paris il fut nommé, en 1811, chanoine de la métropole, et en 1815, vicaire-général. M. de Quélen le chargea ensuite de l'examen des livres pour lesquels on sollicite l'approbation de l'autorité ecclésiastique. L'abbé Montmignon mourut à Paris, le 21 février 1824. Indépendamment des sciences théologiques, il s'était occupé de celles qui concernent le mécanisme des langues. On a de lui : I. *Vie édifiante de Benoît-Joseph Labre*, traduite de l'italien de Marconi, Paris, 1784, in-8°. II. *Système de prononciation figurée, applicable à toutes les langues, et exécuté sur les langues française et anglaise*, Paris, 1784, in-8°, fig. III. *Lettre à l'éditeur des Œuvres de d'Aguesseau*, insérée au 8e volume de l'édition in-4° des œuvres du chancelier. IV. *Du crime d'apostasie*, 1790, in-8°, écrit publié à l'époque de la suppression des ordres religieux. V. *Une réfutation du dernier ouvrage du P. Lambert*, publiée quelques années avant sa mort, sous ce titre : *Préservatifs contre le fanatisme*, ou *les nouveaux Millénaires rappelés aux principes fondamentaux de la règle de foi catholique*, Paris, 1806, in-8°. VI. *De la règle de la vérité et des causes du fanatisme*, Paris, 1808, in-8°, sans nom d'auteur. VII. *Choix de lettres édifiantes*, Paris, 1809, 8 vol. in-8°. Les discours préliminaires de l'auteur pour chaque mission, ses additions, ses notes critiques, ses observations multipliées pour l'intelligence de l'histoire des missions, forment plus du tiers de cette collection. La seconde édition, Paris, 1824-26, 8 vol. in-8°, contient des additions considérables. VIII. *La Clef de toutes les langues*, ou *Moyen prompt et facile d'établir un lien de correspondance entre tous les peuples, et de simplifier extrêmement les méthodes d'enseignement pour l'étude des langues*, 1811, in-8°. C'est une espèce de pasigraphie, fondée sur le numérotage des mots dans le dic-

tionnaire de chacune, comme Cambry l'avait exécuté en petit. L'abbé Montmignon avait, en outre, revu et corrigé la seconde édition de la *Vie de Jésus-Christ*, par Peigné. P—c—t.

MONTMORENCY (Mathieu-Jean-Félicité Laval, vicomte, puis duc de), issu de la plus illustre famille dont nos fastes monarchiques fassent mention, aurait traîné ce nom dans l'oubli si l'éclat des premiers égarements politiques de sa jeunesse ne lui avait donné une sorte de célébrité, à laquelle les palinodies de son âge mûr n'ont pas laissé d'ajouter. Cependant sa constante bonne foi à toutes les époques, et sa vie privée toute de bienfaisance et de philanthropie, demandent grâce pour sa mémoire, et font regretter que cet honnête gentilhomme ne fût pas né dans une de ces familles de médiocre lignage où l'obscurité est le partage ordinaire de ses membres. Né à Paris, le 10 juillet 1760, il fit ses premières armes en Amérique, dans le régiment d'Auvergne, l'un des meilleurs de l'ancienne armée, et surtout un des plus remarquables par la sévérité de la discipline, dont le vicomte de Laval, son père, était colonel. Lors de la convocation des États-Généraux, il fut nommé député par l'assemblée bailliagère de Montfort-l'Amaury, où il siégeait comme grand-bailli d'épée. Élève de l'abbé Sieyès, il était imbu de principes révolutionnaires, et les porta d'abord à un degré d'exagération que son précepteur lui-même n'approuvait pas toujours. En effet, lorsqu'on décréta la vente des biens du clergé, Montmorency fut des plus ardents à appuyer cette mesure, tandis que Sieyès s'écriait : « Ils veu« lent être libres, et ne savent pas être » justes! » Mathieu de Montmorency avait, lui cinquième, prêté le serment du Jeu de paume; il avait été des quarante-sept gentilshommes qui se réunirent à la Chambre du Tiers. Lorsque, dans la séance du 4 août 1789, l'Assemblée nationale eut décrété que la constitution serait précédée de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, il s'écria : « En produisant cette déclaration, « donnons un grand exemple à l'uni« vers; présentons-lui un modèle di« gne d'être admiré. » Cette proposition fit écarter celle de l'abbé Grégoire, qui voulait au moins qu'on joignît la déclaration des devoirs à celle des droits. Dans la fameuse séance de nuit du même jour, Mathieu monta à la tribune et excita un enthousiasme qui tint du délire, en proposant d'abolir, avec les droits féodaux et les justices seigneuriales, tous priviléges, franchises et immunités de pays, d'états, de villes, de communautés, d'individus. Le 10 septembre il appuya le décret qui portait que le Corps-Législatif ne serait composé que d'une chambre. « Si l'on adopte, « dit-il, le projet d'un Sénat, il établira « l'aristocratie et conduira à l'asser« vissement du peuple, surtout si « les sénateurs sont inamovibles, ou « qu'ils soient au choix du roi, com« me on l'a proposé. » De plus en plus fervent dans la niaiserie de ses votes anarchiques, on l'entendit encore, le 19 juin 1790, s'exprimer ainsi : « Que toutes les armes et ar« moiries soient donc abolies, que « tous les Français portent désormais « les mêmes enseignes, celles de la « liberté. » Il résulta du décret auquel donna lieu cette proposition, que, toute noblesse étant abolie, les gentilshommes durent quitter leurs noms féodaux, pour prendre le nom plus ou moins vulgaire du premier auteur de leur race; ce qui exposa ceux-ci à de

grands inconvénients d'amour-propre. Mathieu de Montmorency, lui-même, sentit sa conscience se révolter contre son civisme. L'anecdote suivante en fait foi. Rivarol, deux mois après cette abolition de la noblesse, entra au café Valois où se trouvaient Barnave, Morris, plénipotentiaire des États-Unis, Mathieu de Montmorency, et quelques autres députés. « J'ai l'honneur de saluer monsieur « Mathieu Bouchard, » lui dit le caustique bel-esprit. Mathieu, prenant son nom en mauvaise part, finit par dire : « Vous avez beau faire et in« sister sur l'égalité, vous n'empê« cherez pas que je ne vaille infini« ment mieux, par ma naissance, « qu'un bourgeois de la rue Saint« Denis; que mon nom, connu du « monde entier, ne soit distingué en« tre tous les autres; que les rotu« riers ne lui portent considération « et respect, et que ma naissance ne « soit un titre positif, car enfin je « descends d'Anne de Montmorency, « qui fut connétable; je descends « d'Anne de Montmorency, qui fut « maréchal de France; je descends « d'Anne de Montmorency, qui épou« sa la veuve de Louis-le-Gros; je « descends..... — Eh! mon cher Ma« thieu, interrompit Rivarol, pour« quoi êtes-vous donc tant descendu ?» Cette leçon ne corrigea pas l'inconséquent démagogue, car le 29 septembre suivant, il proposa de déclarer insensé, Duval d'Eprémênil, qui avait invité l'Assemblée à détruire toutes ses œuvres et à faire une contre-révolution complète. C'était assurément bien à lui qu'il eût fallu alors une loge et un traitement salutaire aux petites-maisons. Le 12 juillet 1791, Mathieu de Montmorency, qui devait plus tard être un des chefs d'une pieuse croisade contre les philosophes du XVIIIe siècle, fit partie de la députation chargée d'assister à la translation des restes de Voltaire; puis, le 27 août, il appuya la proposition de décerner les honneurs du Panthéon à J.-J. Rousseau. Après la session, il fut, pendant quelques mois, aide-de-camp du maréchal Luckner; mais bientôt, malgré les gages irréfléchis qu'il avait donnés à la révolution, il se vit obligé d'émigrer, et se retira en Suisse, à Coppet, auprès de Mme de Staël. Telle fut l'origine d'une intimité que plus tard la différence la plus prononcée d'opinions ne put même altérer. Là il apprit que son frère, l'abbé de Laval, avait péri sur l'échafaud, et c'est alors qu'il commença à sentir de trop justes remords; mais en même temps à donner dans une autre espèce d'exaltation aussi peu raisonnable que celle qui l'avait guidé dans sa conduite parlementaire. Rivarol connaissait bien Mathieu de Montmorency, quand il disait de lui, dans son *Petit Almanach des grands hommes de la révolution* : « Le plus jeu« ne talent de l'Assemblée, il bégaie « encore son patriotisme, mais il le « sait déjà comprendre, et la répu« blique voit en lui tout ce qu'elle « veut y voir. Il fallait qu'un Mont« morency parût populaire, pour « que la révolution fût complète, et « un enfant seul pouvait donner ce « grand exemple. Le petit Montmo« rency s'est donc dévoué à l'estime « du moment, et il a combattu l'aris« tocratie sous la férule de l'abbé « Sieyès, etc..... » Revenu à Paris, en 1795, Mathieu de Montmorency vécut entièrement étranger aux affaires politiques; il était membre de plusieurs associations bienfaisantes, et consacrait tous ses moments à des pratiques de piété et à des actes de charité. Dans la ferveur de sa con-

version religieuse et monarchique, ce fut pour lui un vif sujet de chagrin, lorsque, en 1808, il vit son père, le vicomte de Montmorency-Laval, nommé, par Napoléon, gouverneur du château de Valençay, consentir à devenir le geôlier de Ferdinand VII et de ses frères. Il reprochait d'ailleurs amèrement, à l'auteur de ses jours, son divorce avec la vicomtesse de Laval, sa mère. Il y avait quatre ans qu'il n'avait vu son père, quand ce dernier mourut. Dès qu'il fut instruit de cet événement, Mathieu de Montmorency sollicita instamment la permission de jeter de l'eau bénite sur le corps du défunt et resta pendant quatre heures, à genoux, en prières aux pieds du cercueil. Au reste, le vicomte de Laval était fort innocent de son divorce, qui avait été demandé par sa femme, pendant qu'il était en émigration, dans le dessein de conserver une partie des propriétés de la famille. Au retour de son époux, Mme de Laval ayant refusé de rentrer avec lui, ce dernier convola à de secondes noces. Quelque étranger qu'il fût alors à toute intrigue politique, Mathieu de Montmorency n'en partagea pas moins, en 1811, l'exil de Mme de Staël. Les événements de 1814 le trouvèrent à Paris, sous la surveillance de la police impériale. Il se rendit bientôt à Nancy, auprès de *Monsieur*, depuis Charles X, pour lui annoncer les vœux des royalistes; et désormais il ne songea plus qu'à faire oublier aux Bourbons ses antécédents révolutionnaires par des actes de dévouement alors faciles et sans péril. Les récompenses ne se firent pas attendre; il devint successivement aide-de-camp de Monsieur, maréchal-de-camp, en 1814, et chevalier d'honneur de madame la duchesse d'Angoulême, en 1815. Pendant les Cent-Jours, il était à Gand, et fut, à la seconde restauration, nommé pair de France. Le 21 mars 1817, à l'occasion de la vente proposée des bois de l'État, il prononça un discours pour désapprouver cette mesure, puis se mettant lui-même en scène : « Il « y a vingt-sept ans, dit-il, qu'entraîné par les systèmes qui avaient « séduit ma jeunesse, j'ai pris part à « ce que j'ai reconnu depuis être « une grande injustice; j'ai voté pour « une aliénation semblable, disons « mieux, pour d'immenses spoliations, « qui devaient être si profitables et « qui ont si peu profité, etc..... » On peut rappeler encore : 1° sa proposition faite le 15 mars 1820, *sur la contrainte par corps*, dont les développements se trouvent dans le *Moniteur;* 2° son rapport, au nom d'une commission, *sur le projet de loi relatif aux journaux et écrits périodiques*, le 25 juillet de la même année. Le 13 novembre suivant, il présida le collége électoral de la Sarthe, où il avait pour mission d'écarter la candidature de Benjamin Constant. Nommé, le 24 décembre 1821, au département des affaires étrangères, il suivit dans l'administration une direction conforme à ses nouvelles doctrines, et, durant la session de 1822, crut devoir encore une fois rétracter ses anciennes opinions : « Ma carrière politique, dit-il, était « assez connue : l'indulgence de mes « amis ne pouvait pas désarmer la « sévérité des juges impartiaux; d'an- « ciennes et naturelles impressions « pouvaient n'être pas effacées. Eh « bien! messieurs, je trouvai dans « mon roi et dans toute son auguste « famille, une bonté inépuisable, qui, « je m'honore d'en être la preuve, « est toujours offerte à tous, et à la-

» quelle ne saurait jamais assez ré- « pondre le dévouement de ma vie « entière. » Cette façon d'amende honorable, dans un discours sentimental et nullement politique, était au moins inutile devant un siecle frondeur et positif comme le nôtre : car s'il pouvait produire une impression avantageuse, ce n'était que sur des esprits déjà disposés en faveur du noble duc, tandis qu'il ne faisait qu'appeler sur lui un nouveau ridicule aux yeux du public désintéressé. Quelques mois après, Mathieu de Montmorency parut au congrès de Vérone, où, de concert avec M. de Châteaubriand, il détermina la Sainte-Alliance à engager la France à porter les armes en Espagne pour rétablir Ferdinand VII, détrôné par les révolutionnaires. Cette mission accomplie, il revint à Paris, et, le 30 novembre, fut créé duc; mais, par un de ces revirements ministériels qui constatent le jeu du gouvernement représentatif, il fut remplacé dans le ministère des affaires étrangères, par son ami M. de Châteaubriand, qui devait bientôt après succomber comme lui sous l'influence de M. de Villèle. Les dignités de ministre d'État, de membre du conseil privé, de gouverneur du duc de Bordeaux, enfin un fauteuil à l'Académie française, furent pour Mathieu de Montmorency d'amples dédommagements; mais, on se le demande, quels titres un homme dont la vie politique avait été marquée par tant d'aberrations, pouvait-il avoir à l'honneur d'élever l'héritier du trône? Pas plus assurément qu'à celui d'académicien. Aussi de combien d'épigrammes fut-il le sujet! nous citerons celle-ci :

Je chante ce héros qui, par droit de naissance,
S'assit dans un fauteuil à l'Institut de France,
Où l'équitable Auger lui livra de sa main
Le brevet de savant sur un vieux parchemin.

Il est vrai que Mathieu de Montmorency travaillait au *Mémorial Catholique*, journal qui passait pour ultramontain; mais ce n'était pas là assurément un titre académique. La critique n'épargna pas à cette occasion certaine dame dont la célébrité remontait au temps de la Convention, mais qui alors n'était plus que la

.... Circé de l'Abbaye-aux-Bois,

et dont l'influence secrète et puissante n'avait pas peu contribué à gagner des suffrages au pieux duc. Son discours de réception sur l'alliance des lettres et de la philanthropie n'avait rien qui pût créer à son auteur, même un premier titre littéraire. Il est péniblement élaboré, et d'un style obscur. Mathieu de Montmorency figurait parmi les fondateurs de la société des bonnes lettres et de la société des bonnes études. Il avait aussi été un des premiers propagateurs de l'enseignement mutuel en France; mais, dans son discours de réception où il rappelait avec éloge plusieurs fondations et institutions de bienfaisance, depuis saint Vincent-de-Paul jusqu'à nos jours, il se garda bien de faire mention de cette méthode utile et populaire. Une mort subite l'enleva le Vendredi-Saint, 24 mars 1826, au moment où il faisait ses prières, dans l'église de Saint-Thomas-d'Aquin, sa paroisse. Alors les fautes et les inconséquences du grand seigneur converti furent oubliées : tous les organes de la presse, quelle que fût leur couleur, se réunirent pour rendre hommage aux vertus réelles, à la franchise, à la bonne foi du défunt, et surtout à sa bienfaisance. On l'a dit avec raison, Mathieu de Montmorency est un exemple frappant du danger, pour certains individus au cœur chaud et à la tête

faible, de naître à une époque d'effervescence et de révolution. Il fut inhumé à Picpus, à côté de l'abbé de Laval, son frère. Aucun discours ne fut prononcé sur son cercueil, selon la coutume qui s'observe aux cimetières placés dans l'enceinte des couvents. L'éloge du duc Mathieu de Montmorency a été fait à l'Académie française, par M. Guiraud, son successeur, et par de Gérando, devant l'assemblée générale de la société pour l'instruction élémentaire, le 5 avril 1826 (brochure in-8°). On a publié vers la même époque : *Notes sur M. le duc Mathieu de Montmorency* (broch. in-8° de 19 pages). Ce sont quelques anecdotes. Nous citerons encore une *Notice sur la vie de M. le duc Mathieu de Montmorency*, par M. Vétillard, vice-président de la société d'agriculture du Mans (le Mans, 1826, in-8°, de 19 pages). En 1816, il avait paru un recueil de chansons en l'honneur de Mathieu de Montmorency, sous ce titre : *Hommage à M. le vicomte de Montmorency, pair de France, inspecteur-général des gardes nationales de Loir-et-Cher* (Vendôme, 1816, in-8°, de 17 pages).

D—R—R.

MONTMORENCY-*Laval* (Anne-Adrien-Pierre, duc de), *Voy.* Laval, LXX, 420.

MONTOLIEU (Pauline-Isabelle de Bottens, baronne de), féconde romancière, née le 7 mai 1751, à Lausanne, manifesta de bonne heure un goût très-vif pour la littérature, auquel il ne manqua qu'une direction habile. Si, au lieu de vivre reléguée dans une petite ville de la Suisse, elle avait été élevée à Paris, si elle avait seulement passé quelques années de sa jeunesse dans cette capitale, nul doute qu'elle ne fût devenue un des auteurs les plus distingués de son époque. Livrée à elle-même, sans guide et sans conseil, elle donna un libre cours à l'activité de son imagination, avant d'avoir fait des études suffisantes. Elle ne connaissait pas assez les règles de l'art d'écrire ; aussi l'on peut assurer que, dans la plupart de ses ouvrages, le fonds seul lui appartient, car le style a été retouché et quelquefois entièrement refait par différents littérateurs. Ce ne fut cependant qu'à l'âge de trente-cinq ans, que Mme de Montolieu livra au public son premier ouvrage, *Caroline de Lichtfield*. Ce roman, publié sous le voile de l'anonyme, par Deyverdun (*voy.* ce nom, XI, 272), avec qui l'auteur était fort lié, obtint un tel succès qu'il fut réimprimé la même année à Londres et à Paris. Depuis lors, Mme de Montolieu produisit un nombre considérable de romans et de nouvelles, dont la plupart ne sont, il est vrai, que des traductions ou plutôt des imitations de l'anglais et de l'allemand, langues qu'elle ne connaissait qu'imparfaitement. Mais le charme qu'elle savait répandre sur tous ses écrits couvrait l'infidélité et l'inexactitude de ses versions, qui jouirent long-temps d'une vogue immense. Après avoir consacré près de cinquante ans à des travaux littéraires, Mme de Montolieu fut assaillie dans sa vieillesse par de graves infirmités, qui condamnèrent à l'inaction les dernières années de sa vie : elle mourut le 28 décembre 1832, dans son château de Bruyer, près de Lausanne. Elle avait épousé en premières noces Benjamin de Crouzas, dont elle eut un fils, et en secondes noces le baron de Montolieu. Voici la liste de ses principaux ouvrages : I. *Caroline de Lichtfield*, Lausanne, 1786, 2 vol. in-8°. Ce roman, plusieurs fois réimprimé depuis, est sans contredit

le meilleur ouvrage de l'auteur. II. *Tableau de famille*, ou *Journal de Charles Engelmann*, traduit de l'allemand d'Auguste Lafontaine, 1801, 2 vol. in-8°; 1802, 2 vol. in-12. III. *Nouveau Tableau de famille*, ou *la Vie d'un pauvre ministre dans un village allemand, et de ses enfants*, trad. de l'allemand d'Aug. Lafontaine, 1802, 5 vol. in-12. IV. *Le village de Lobenstein*, ou *le Nouvel enfant trouvé*, traduction libre du roman d'Aug. Lafontaine, intitulé : *Théodora*, 1802, 5 vol. in-12. V. *La rencontre au Garigliano*, ou *les Quatre femmes*, trad. de l'allemand, de Basile Ramdohr, 1803, in-12. VI. *Amour et coquetterie*, ou l'*Enfant d'adoption*, imité du roman allemand intitulé : *Henriette Rellmann*, d'Auguste Lafontaine, 1803, 3 vol in-12. VII. *Recueil de contes*, 1804, 3 vol. in-12. VIII. *Aristomène*, traduit de l'allemand d'Auguste Lafontaine, 1804, 2 vol. in-12; 1811, 2 vol. in-12. IX. *Marie Menzicoff et Fédor Dolgorouki*, histoire russe en forme de lettres, traduite de l'allemand d'Auguste Lafontaine, 1804, 2 vol. in-12. X. *Corisandre de Beauvilliers*, anecdote française du XVI[e] siècle, traduite de l'anglais de Charlotte Smith, 1806, 2 vol. in-12. M. de Salaberry, sans se douter de la concurrence, s'exerçait en même temps sur ce roman, dont il publia, presque aussitôt que M[me] de Montolieu, une brillante imitation, plutôt qu'une traduction. XI. *La princesse de Wolfenbuttel*, traduit de l'allemand, 1807, 2 vol. in-12. Ce roman historique, très-attachant, est fondé sur l'union du prince Alexis, fils de Pierre-le-Grand, avec Charlotte de Brunswick-Wolfenbuttel, et sur les suites funestes de cette union. XII. *Saint-Clair des îles*, ou *les Exilés à l'île de Barra*, roman traduit librement de l'anglais, de mistriss Helme, 1808, 4 vol. in-12; 1809, 4 vol. in-12. XIII. *Emmerich*, 1810, 6 vol. in-12. XIV. *Le Nécromancien*, ou *le Prince à Venise*, mémoires du comte d'O***, par Schiller, trad. et terminés, 1811, 2 vol. in-12. XV. *Agathoclès*, ou *Lettres écrites de Rome et de la Grèce, au commencement du IV[e] siècle*, trad. de l'allemand, 1812, 4 vol. in-12; 1813, 4 vol. in-12; 3[e] éd., 1817, 4 vol. in-12. XVI. *Douze Nouvelles*, 1812, 4 vol. in-12. XVII. *Suite des Nouvelles*, 1813, 3 vol. in-12. XVIII. *Dix Nouvelles*, 1815, 3 vol. in-12. XIX. *Falkenberg*, ou *l'Oncle*, imité de l'allemand, 1812, 2 vol. in-12. XX. *Le comte de Waldheim, et son intendant Wildam*, traduit de l'allemand, 1812, 4 vol. in-12. XXI. *Le Chalet des hautes Alpes*, 1813, in-18. XXII. *Le Robinson suisse*, ou *Journal d'un père de famille naufragé avec ses enfants*, trad. de l'allemand, 1813, 2 vol. in-12. XXIII. *La Ferme aux abeilles*, ou *les Fleurs de lis*, imité d'Auguste Lafontaine, 1814, 2 vol. in-12. XXIV. *Charles et Hélène de Moldorf*, ou *Huit ans de trop*, trad. de l'allemand, 1814, in-12. XXV. *Raison et sensibilité*, ou *les Deux manières d'aimer*, trad. librement de l'anglais, 1815, 4 vol. in-12. XXVI. *Les Châteaux suisses*, anciennes anecdotes et chroniques, 1816, 3 vol. in-12. Dans cet ouvrage, M[me] de Montolieu a consacré ses chants à sa patrie. Elle y a décrit avec autant de charme que de vérité les usages antiques des Suisses, et leurs mœurs simples et austères. En le faisant paraître, elle l'avait annoncé au public comme son dernier enfant littéraire; cependant elle a encore publié depuis : XXVII. *Ludovico*, ou *le Fils d'un homme de génie*, traduit de l'anglais, 1816, 2 vol. in-12. XXVIII. *Les Châteaux*

suisses, **1816**, 4 vol. in-8°. XXIX. *Histoire du comte Roderigo de W.*, **1817**, in-18. XXX. *Exaltation et piété*, **1818**, in-12. *Voyage en Allemagne, dans le Tyrol et en Italie, pendant les années* 1804-06, traduit de l'allemand de la comtesse de Recke, **1818**. XXXI. *Ondine*, conte, traduit de l'allemand de Lamothe-Fouqué, **1819**. XXXII. *La Rose de Jéricho*, imité de l'allemand de David Hess, **1819**. XXXIII. *Amabel*, ou *Mémoires d'une jeune femme de qualité*, traduit de l'anglais, de mistriss Hervey, **1820**. XXXIV. *Un an et un jour*, imité de l'anglais de mistriss Panache, **1820**. XXXV. *La famille Elliot*, traduit de l'anglais de J. Austen, **1821**. XXXVI. *Vingt-un ans*, ou *le Prisonnier*, trad. de l'allemand, de Lamothe-Fouqué, **1822**. XXXVII. *Olivier*, traduit de l'allemand de Mme Carol. Pichler, **1823**. XXXVIII. *Les chevaliers de la Cuillère*, suivis du *Château des Clefs et de Lisely* (nouvelle traduite de l'allemand de Heur), Paris, **1823**, in-12. Ce volume forme le complément des *Châteaux suisses*. XXXIX. *Dudley et Claudy*, ou *l'Ile de Ténériffe*, traduit de l'anglais de miss O' Keeffe, **1824**. XL. *Le Robinson suisse*, ou *Journal d'un père de famille naufragé avec ses enfants*, Paris, **1824**, 3 vol. in-12. C'est une continuation du Robinson suisse de Wyss (*voy.* le n° XXII ci-dessus). XLI. *La Tante et la nièce*, traduit de l'allemand de Mme Schoppenhauer, **1825**. XLII. *Le Siége de Vienne*, traduit de l'allemand de Mme Pichler, **1826**. XLIII. *Constantin*, ou *le Muet supposé*, nouvelle imitée de l'allemand, de Kruse, **1827**. XLIV. *Mina*, nouvelle posthume, insérée en **1833**, dans le tome IV des *Heures du soir*. La collection des divers ouvrages composés ou traduits par Mme de Montolieu ne forme pas moins de **105** volumes. Z.

MONTPENSIER (Louis-Antoine-Philippe d'Orléans, duc de), second fils de Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, et de Louise-Marie de Bourbon-Penthièvre, naquit le 3 juillet 1775 et fut élevé, ainsi que ses frères, par Mme de Genlis, qui lui inspira de bonne heure le goût des lettres et des arts. Nommé, en **1791**, sous-lieutenant dans le 14e de dragons, il suivit à l'armée du Nord le duc de Chartres (aujourd'hui Louis-Philippe Ier), et lui fut ensuite attaché en qualité d'aide-de-camp. Il assista à l'affaire de Valmy et fut cité, comme son frère, dans les rapports officiels, de même qu'à la bataille de Jemmapes, où il servait avec le grade de lieutenant-colonel. Il passa, au commencement de **1793**, à l'armée d'Italie, qui, commandée par Biron, avait son quartier-général à Nice. On sait qu'à cette époque, le duc de Chartres ayant été obligé, pour se soustraire à l'échafaud, de suivre Dumouriez dans sa défection; cette circonstance fut, pour toute la famille d'Orléans, un signal de proscription. Le 8 avril 1793, le général Biron reçut un ordre du comité du salut public qui lui ordonna de faire conduire, sous bonne escorte, le duc de Montpensier à Paris. Comme on ignorait encore à Nice les événements qui avaient eu lieu à l'armée du Nord, cet ordre causa au duc de Montpensier une surprise extrême. Cependant, au lieu de fuir, ce qui lui eût été facile, il se contenta de brûler tous les papiers qui auraient pu le compromettre, opération dans laquelle il fut aidé par Biron lui-même; et, le soir, il s'achemina vers sa destination. L'officier de gendarmerie chargé de le conduire, arrêté plusieurs fois pendant le voya-

ge et obligé, par des rassemblements de Jacobins, de montrer l'ordre dont il était porteur, eut le bon esprit de dissimuler le nom du prisonnier, qui dut à cette précaution de ne pas être mis en pièces. Ce ne fut que plusieurs heures après son départ, que le duc de Montpensier fut rejoint par Myris, ancien secrétaire des commandements du duc d'Orléans, lequel lui apportait les nouvelles de l'armée du Nord, avec l'invitation de s'enfuir au plus vite; mais il n'était plus temps. A Aix, le duc de Montpensier fut reconnu, et malgré la pièce officielle exhibée par l'officier qui devait répondre du prisonnier, les autorités locales ne lui permirent pas d'aller plus loin. Dès le lendemain, il arrivait de Marseille deux administrateurs du département apportant l'ordre de conduire le prince dans cette ville jusqu'à ce qu'on eût réponse de la Convention, à laquelle on avait dépêché un courrier. Pendant le trajet, le malheureux prince, escorté par une compagnie de grenadiers de la garde nationale, entendit des propos effrayants. « Ah! disait-on, nous avons « bien coupé le tronc; mais la besogne « ne serait qu'à moitié faite, si nous « n'arrachions pas ensuite tous les « rejetons... » L'accueil qu'il reçut à son entrée à Marseille, fut conforme à ce langage; et, sans la fermeté des autorités, la foule ameutée sur son passage se serait livrée aux derniers excès. Après un court interrogatoire, il fut enfermé au Palais, et de là conduit au fort Notre-Dame de la Garde, où il trouva prisonniers comme lui le duc d'Orléans son père, le comte de Beaujolais, son frère (*voy.* ce nom, LVII, 393), le prince de Conti et la duchesse de Bourbon. Transféré peu après au fort Saint-Jean avec ses compagnons d'infortune, il y vit pour la dernière fois son père, que la Convention fit bientôt emmener à Paris pour être livré à la hache révolutionnaire. On comprend sans peine à combien de terreurs dut être en proie un membre de la famille des Bourbons, prisonnier dans une ville renommée pour l'exaltation de ses principes démagogiques, dans une ville où il pouvait à chaque instant être conduit à la mort, soit par le jugement sommaire d'un tribunal improvisé, soit à la suite d'une de ces fréquentes émeutes qui ne brisaient les portes des cachots que pour le massacre des prisonniers. Plusieurs tentatives de ce genre eurent lieu en effet ; mais heureusement la garde du fort fut toujours assez nombreuse et assez bien intentionnée pour les repousser. Cependant deux ans s'étaient écoulés, et rien n'annonçait que la captivité des jeunes princes fût près de finir. Fatigués de ces alternatives de vie et de mort, ils concertèrent un plan d'évasion, bien résolus de l'exécuter à tout prix. Nous laisserons parler ici le duc de Montpensier lui-même : « Notre première mesure, dit-il dans ses *Mémoires*, fut de nous as[illegible] d'un passage à bord de quelques [illegible]ments italiens dont le départ fût prochain. Un capitaine toscan consentit à se charger, pour un prix très-raisonnable, de *deux jeunes gens* et de leurs domestiques, pourvu qu'ils fussent munis de passeports, ou sinon il lui fallait un *mont d'or*. Cette difficulté nous parut d'abord effrayante, mais nous apprîmes bientôt après qu'un écrivain de la commune, ou municipalité, vendait pour deux ou trois louis des passeports en blanc. Nous en profitâmes avec empressement, et nous eûmes bientôt chacun un passeport que nous remplîmes à notre fantaisie.

Possédant ce trésor, nous conclûmes notre marché avec le capitaine toscan, qui pensait partir trois ou quatre jours après. Quoique nous fussions à peu-près sûrs de pouvoir sortir par le pont-levis, en attendant pour cela le déclin du jour et nous enveloppant bien dans nos manteaux, nous pensâmes cependant que, dans le malheureux cas où l'un de nous serait reconnu et forcé de rentrer, il fallait nous munir d'une corde, afin qu'il pût se sauver par la fenêtre, tandis que l'autre, au bout d'un délai convenu, viendrait, au pied de la tour que baigne la mer, repêcher son camarade avec un bateau. Le soir du 18 novembre, jour convenu pour la fuite, nous convînmes de ne pas sortir tous deux ensemble; que Beaujolais partirait le premier, et que je le rejoindrais sur le port, où il m'attendrait en marchant un peu plus lentement. Les cinq minutes qui s'écoulèrent après son départ, me parurent horriblement longues; enfin, au bout de ce temps n'entendant rien, je m'enveloppai dans mon manteau, j'enfonçai mon chapeau sur mes yeux, après avoir fermé à double tour la porte de notre chambre en me flattant de n'y plus rentrer jamais. Je passai devant quatre sentinelles; aucune ne m'arrête, je franchis le fatal pont, et, me croyant déjà en liberté, j'adresse au ciel les plus sincères actions de grâce, pour ma délivrance. Mais *je comptais sans mon hôte*, et le proverbe ne mentit pas : à peine avais-je fait quelques pas, que je rencontrai ce maudit hôte, c'est-à-dire le commandant du fort qui rentrait chez lui. Je le reconnus aussitôt au manteau blanc qu'il portait; mais, faisant bonne contenance, j'espérais qu'il ne prendrait pas garde à moi. Vain espoir, il m'aborde et me demande où je vais. » Après un vif dialogue entre le commandant et le fugitif, celui-ci fut reconduit dans sa chambre, devant laquelle on plaça une sentinelle. Aussitôt rentré, le duc de Montpensier, profitant de l'imprudence qu'on avait eue de le mettre dans la même pièce, s'empara de la corde qu'il s'était procurée, la noua autour d'une espèce de piton qui tenait à la fenêtre, et se laissa glisser. Mais à peine parvenu à la moitié de la hauteur, c'est-à-dire à trente pieds, la corde cassa et le malheureux jeune homme tomba sans connaissance. Quand il revint à lui, il se trouva dans la mer jusqu'à mi-corps et souffrant beaucoup des reins et du pied droit, qu'il s'était cassé dans sa chute. Le secours que son frère devait lui envoyer, comme il avait été convenu, n'arrivant point, il gagna à la nage la chaîne du port qui était peu distante et s'y cramponna dans l'attente de quelques bateaux. Mais sept passèrent sans qu'aucun voulût le prendre à son bord, et le prince aurait infailliblement péri, si la providence ne lui eût envoyé, à cette heure avancée, un huitième bateau pour le recueillir. Obligé de se faire porter chez un perruquier nommé Maugin, qui avait le plus contribué à lui fournir les moyens d'évasion, il fut reconnu par un des curieux rassemblés devant la boutique et bientôt dénoncé. On devine tout ce qui dut s'en suivre, réincarcération, interrogatoires, redoublement de surveillance, etc. (1). Ainsi le sort de Montpensier, au lieu de s'améliorer, n'en était devenu que plus hor-

(1) Dès que le comte de Beaujolais apprit l'accident arrivé au duc de Montpensier, il revint au fort se constituer prisonnier, ne voulant pas d'une liberté qu'il ne pouvait partager avec son frère.

rible. Cependant la duchesse d'Orléans, qui avait, dès le 13 septembre 1795, obtenu sa liberté, ne cessait d'employer tous les moyens en son pouvoir, pour alléger les souffrances de ses malheureux fils; mais ses ressources et son crédit étaient bien minces à cette époque, et elle ne pouvait guère leur adresser que ses vœux maternels. Apprenant que le gouvernement du Directoire attachait une grande importance à éloigner de l'Europe le duc d'Orléans, et qu'il aurait à ce prix accordé la liberté aux prisonniers de Marseille, elle se hâta d'écrire à son fils aîné pour l'engager à passer en Amérique. Le duc d'Orléans partit aussitôt, et dès que le Directoire eut acquis la certitude de son arrivée à Philadelphie, il fit cesser la captivité des deux princes ses frères. Ce fut le 5 nov. 1796, que ceux-ci s'embarquèrent pour l'Amérique; et, après trois mois d'une traversée orageuse, ils rejoignirent leur frère aîné. Depuis lors, la vie des trois princes n'en forma pour ainsi dire qu'une seule. Ils visitèrent le général Washington, parcoururent ensemble une grande partie de l'Amérique septentrionale et pénétrèrent jusque chez les Chérakis, peuplade sauvage au milieu de laquelle ils passèrent plusieurs jours. Revenus à Philadelphie, au mois de juin 1797, ils en furent bientôt chassés par la fièvre jaune qui exerçait d'affreux ravages. Ils allèrent alors à New-York, puis à Boston. Là, ils apprirent, par les journaux, que la duchesse d'Orléans leur mère venait d'être déportée en Espagne. Aussitôt ils formèrent la résolution de se rendre dans une province soumise à cette puissance, dans l'espoir de se procurer des ressources dont ils avaient le plus grand besoin. Ils partirent de Philadelphie le 10 décembre 1797, et gagnèrent Pittsbourg, après avoir fait plus de deux cents lieues à cheval. Là ils s'embarquèrent, malgré les rigueurs de la saison et les glaces qui obstruaient la navigation. Ils descendirent ainsi l'Ohio, ensuite le Mississipi jusqu'à la Nouvelle-Orléans, et de là se rendirent à la Havane, où ils arrivèrent à la fin de mars 1798. Les princes écrivirent immédiatement au roi d'Espagne leur parent, pour lui demander la permission de passer dans ses États; ils n'en reçurent aucune réponse. La considération et l'intérêt dont ils furent entourés à Cuba, excitèrent quelque jalousie à Madrid, et, au lieu d'obtenir l'autorisation de rejoindre leur mère, ainsi qu'ils l'avaient demandé, on les engagea à quitter les possessions espagnoles, sans leur avoir envoyé les secours dont ils avaient le besoin le plus pressant. Après dix-huit mois d'une vaine attente, ils partirent pour l'île de la Providence, d'où ils allèrent, sur un vaisseau anglais, à Halifax, dans la Nouvelle-Écosse. Le duc de Kent, alors gouverneur de cette province, accueillit les illustres voyageurs, et les engagea à se rendre en Angleterre, où ils arrivèrent au commencement de 1800. Les trois princes y furent reçus avec beaucoup d'égards, soit par les autorités anglaises, soit par le comte d'Artois qui s'y était aussi retiré. Ils fixèrent leur séjour à Twickenham, en attendant l'issue des événements. Cependant la santé du duc de Montpensier avait été profondément altérée par ses longues souffrances physiques et morales; une grave affection de poitrine se déclara, et il y succomba le 18 mai 1807, n'ayant pas encore accompli sa trente-deuxième année. Ses restes mortels furent déposés à Westminster, et une inscription fut placée sur

son tombeau. Ce prince avait cultivé la peinture avec succès ; parmi les tableaux qu'il a laissés, on remarque surtout celui qui représente la Chute de Niagara, et qui se trouve dans la galerie du Palais-Royal. Ses *Mémoires* ont été publiés en 1824 en un vol. in-8°, et font partie de la *Collection des Mémoires relatifs à la révolution française* ; le titre, *Ma captivité de quarante-trois mois*, indique assez leur contenu. Nous ignorons s'ils ont été entièrement écrits par le duc de Montpensier, ou seulement rédigés d'après ses notes : quoi qu'il en soit, le style en est en général correct, le récit vif, piquant, animé. On désirerait cependant moins de mémoire de la part de l'auteur, lorsqu'il s'agit de répéter quelques grossiers propos, quelques expressions cyniques alors à la mode parmi les Français-citoyens. La dernière édition des *Mémoires du duc de Montpensier* a paru en 1834, Paris, in-8°. A—T.

MONTPEZAT DE BUCELLY, DE TREMOLETTI (la marquise de), fille du duc de Montpezat et de la duchesse de Montpezat, née d'Agoût, était issue d'une des plus anciennes familles du Dauphiné, de la Savoie et de la Provence. La maison de Montpezat, d'après la généalogie portée au *Nobiliaire universel de France*, ne prétendrait pas moins qu'à la descendance directe de Louis-le-Gros et d'Adélaïde de Savoie ; toujours est-il qu'elle présente, aux époques reculées de notre histoire, les plus belles illustrations : un maréchal de France sous François Ier, un archevêque comte de Lyon, etc. La marquise de Montpezat, qui fait le sujet de cet article, née en 1747, épousa son cousin-germain et se trouvait, en 1789, à la tête d'une nombreuse famille : cinq filles et un mari, dont l'âge et la santé exigeaient beaucoup de soins et de repos. Les mouvements de la révolution devenant chaque jour plus violents, toutes ces existences étaient plus gravement inquiétées. Il fallait pourvoir à leur sûreté, et Mme de Montpezat était la seule qui pût mettre à couvert son mari et ses enfants. L'agitation des villes, l'envahissement des campagnes et l'incendie des châteaux ne lui laissaient pas le choix ; elle avait encore sa mère d'un âge très-avancé (plus de 80 ans) ; elle émigra. Mais, si l'on pouvait emmener avec soi les objets de ses affections, on ne pouvait emporter de même ses immeubles. Elle possédait les belles terres de Lunel, Lunel-Viel, et Saint-Just en Languedoc. Elle les vendit, à l'une des familles les plus riches du pays, dont le chef était alors maire de Montpellier. Quelques jours après la vente, les terres étaient livrées à l'acquéreur, mais non payées encore ; celui-ci ayant perdu la vie sur l'échafaud révolutionnaire, ses biens furent confisqués suivant les lois de l'époque. Mme de Montpezat, absente, n'avait rien reçu du prix de sa vente, et, de retour en France, elle crut que le paiement de ses biens ne pouvait manquer de lui échoir ; mais, dans cet intervalle, la chute de Robespierre avait fait rendre les biens aux condamnés. Les héritiers du maire de Montpellier furent autorisés par la législation à jouir des immeubles dont le prix n'était pas acquitté. Après de longs débats, qui duraient depuis cinquante ans, un arrêt vint, en 1840, y mettre un terme, et rendre aux héritiers Montpezat sinon les terres, du moins une partie de leur valeur. Mme de Montpezat avait cessé d'exister avant cette restitution. Nous avons raconté cette circonstance, où l'on reconnaît une preuve des malheurs et quel-

ques-unes des fatalités qu'engendrent les révolutions. Mme de Montpezat n'a point attaché son nom à des ouvrages mais elle comprenait Tacite, Horace, et savait Montesquieu. Elle fut plus occupée de bien faire que de bien écrire; de pratiquer les vertus que de les professer. Quelques traits pourraient donner une idée de son âme sensible et généreuse. Mme de Montpezat avait un ami, elle eut le chagrin de le perdre; pendant plusieurs années après la mort de cet ami, elle ne cessa de lui écrire tous les jours comme à un être existant. « Il y a des morts, « disait-elle, qui vous entendent « mieux que beaucoup d'êtres qui se « croient bien vivants. » Les événements de la révolution, qui firent quitter la France à Mme de Montpezat, interrompirent cette correspondance: elle fut trouvée par un parent qui ne l'avait jamais vue. Il connut l'âme avant la personne, et la connaissance ainsi commencée, est devenue une liaison d'amitié qui a constamment duré. Ce parent, si bon ami, est celui chez lequel elle a passé les dernières années de sa vie. Un trait peindra l'humanité charmante et naïve de Mme de Montpezat. Elle fut arrêtée à l'époque de l'affaire de Georges, Pichegru, etc., pour avoir reçu une haute correspondance et avoir recélé des individus alors recherchés par la police. Entendant des pauvres qui demandaient l'aumône sous les fenêtres de sa prison, elle voulait leur envoyer de l'argent lorsqu'elle s'aperçut qu'elle n'en avait plus. Elle prit le parti de leur jeter presque tous ses vêtements à travers les barreaux de sa croisée. « Les mal« heureux, dit elle, ont plus besoin « d'habits que nous; nous n'avons be« soin que de liberté. » Élevée dans les idées de la monarchie, Mme de Montpezat montra un dévouement particulier à la dynastie long-temps proscrite. Depuis le retour de la famille des Bourbons, elle ne parut jamais occupée de faire valoir aucun souvenir de sa conduite, qui eût pu solliciter pour elle quelque intérêt. Lors de la mort du duc d'Enghien, elle avait été exilée en Provence au sortir de la prison de Vincennes. Elle revint à Paris en 1814, vécut à Chaillot, chez son cousin le général Barras, et mourut dans cette retraite, le 5 décembre 1821. Ses cinq filles, ont toutes laissé dans la société, comme leur mère, des traditions d'esprit et de talents distingués : Mme Éléonore, comtesse *de Rougeville*; Mme Henriette, comtesse *de Redern*; la marquise Zéphirine *de Taulignau*; la comtesse Clémentine *de Saint-Albin*; la dernière, Mme Hortense, qui fut successivement Mme *de Portalis*, comtesse *de Lombriasque*, est décédée marquise *de Préville*. Mme de Saint-Albin est la mère d'un fils qui, fort jeune a marqué, comme homme de bien et de talent, dans la magistrature et à la Chambre des Députés, et qui est l'auteur de plusieurs ouvrages importants d'histoire et de philosophie.

D—R—R.

MONTPLAINCHAMP. *Voy.* Bruslé de Montplainchamp, VI, 160.

MONTREUIL (le chevalier Cardon de), né à Lille, en 1746, d'une famille distinguée, s'occupa surtout à répandre les bons livres. Il en composa même auxquels il ne mit point son nom, et qui prouvent son zèle et sa piété; ce sont : I. *Sentiments chrétiens pour le temps de l'affliction et les jours de miséricorde*, ou *Paraphrase des diverses parties des livres saints*, Paris, 1815, in-24; seconde édition, augmentée des *Sentiments des Bourbons*, etc., Paris, 1823, in-24.

II. *Lectures chrétiennes en forme d'instructions familières sur les épîtres et évangiles des principales fêtes de l'année*, Paris, 1819, 3 vol. in-8°. Cette édition est la seconde, la première avait paru en deux volumes. III. *Pensées et prières tirées de l'Écriture, des Pères, de l'Imitation de J.-C. et des offices de l'Église, pour servir d'aliment à la foi et à la piété*, Paris, 1820, in-12. IV. *Du règne des vrais principes*, Paris et Lille, 1822, in-12. V. *Manuel du militaire chrétien*, in-24. VI. *Hommages à la religion et aux mœurs, par les poètes français*, in-12. VII. *Principes de l'homme raisonnable sur les spectacles*, in-32. On doit encore à Montreuil quelques compilations à l'usage de la jeunesse. Il mourut à Lille, le 30 avril 1832. Z.

MONTRICHARD (Henri-René, comte de), né en 1756, fut d'abord page de la reine Marie-Antoinette, et obtint ensuite une lieutenance dans le régiment de cavalerie Royal-Étranger. Retiré du service à l'époque de la révolution, il se hâta néanmoins d'aller rejoindre l'armée de Condé, avec laquelle il fit les campagnes de 1792 et 1793, comme officier de cavalerie. A sa rentrée en France en 1799, il fut chargé par Imbert-Colomès (*voy.* ce nom, XXI, 201), de quelques missions dans l'intérêt des Bourbons, dont ce dernier était un des agents les plus actifs. Il paraît toutefois que Montrichard ne fut point compromis par la saisie des papiers d'Imbert-Colomès, à Bayreuth, puisque cela n'empêcha pas les ministres de Napoléon de le nommer, en 1806, maire de Saint-Pierre-la-Noaille (département de la Loire), qu'il administra pendant neuf ans. Après la restauration, il obtint la croix de Saint-Louis. Lors du retour de Napoléon, le comte de Montrichard fut révoqué de ses fonctions de maire, comme partisan des Bourbons. Le sous-préfet, en lui envoyant sa destitution, lui écrivit *qu'on ne pouvait trouver les motifs de cette mesure dans sa manière d'administrer*. Après la seconde restauration, il devint sous-préfet de Villefranche. Des troubles ayant éclaté dans le département du Rhône, en 1817, le duc de Raguse y fut envoyé avec la qualité de commissaire extraordinaire. Il prêta l'oreille aux plaintes qu'on lui adressa contre le sous-préfet de Villefranche, et celui-ci fut destitué, bien que sa conduite eût été tout-à-fait conforme aux ordres qu'il avait reçus. Pour se justifier, Montrichard publia contre ses accusateurs un écrit assez violent, intitulé : *Un'et un font uu*, ou *M. Fabvier et M. Charrier-Sainneville*, Paris, 1818, in-8°. Cette brochure eut, la même année, l'honneur de deux réimpressions. Montrichard se retira alors au château de Marcengis (Haute-Loire), qu'il ne quitta plus, et où il mourut dans de grands sentiments de piété, le 21 décembre 1822. Il avait épousé la fille d'Imbert-Colomès, qui lui a survécu. Z.

MONTROCHER (Gui de), ou *Guido de Monterocherio*, célèbre théologien, florissait vers le milieu du XIVe siècle. On conjecture avec assez de vraisemblance qu'il était du Dauphiné; il est du moins certain qu'il y remplissait des fonctions ecclésiastiques. Ce fut à la prière de Raimond, évêque de Valence, que Gui composa le *Manuel des curés*, auquel il mit la dernière main en 1330. Cet ouvrage est divisé en trois parties : la première traite des sacrements et de leur administration; la seconde, de la confession et des pénitences; et la troisième, enfin, du symbole des apôtres.

du Décalogue, etc. L'utilité d'un pareil ouvrage à cette époque, où les moyens d'instruction étaient si rares, explique la vogue qu'il obtint. Tout chef de paroisse, dont ce livre était le guide nécessaire, fut obligé de se le procurer; et lorsque la découverte de l'imprimerie eut permis d'en multiplier les copies, ce fut un des premiers ouvrages que l'on dut mettre sous presse. Dans les trente dernières années du XIVe siècle, il se fit plus de cinquante éditions du *Manipulus curatorum*. La plus ancienne, et par conséquent la plus rare, est celle que l'on croit imprimée vers 1470 à Savigliano, petite ville du Piémont. Cet ouvrage fut reproduit en 1471, à Augsbourg. En 1473 il en parut deux éditions à Paris, l'une de Pierre de Cæsaris, l'autre d'Ulrich Gering. Il fut traduit en français, Orléans, 1490, in-4°; c'est le premier livre connu imprimé dans cette ville. Cette traduction fut mise à l'index, et c'est pour cela que d'Aubigné (*Confess. de Sancy*, ch. 2) cite l'ouvrage de Montrocher parmi ceux dont les évêques ont interdit la lecture. Dans ses *notes* sur cette satire de d'Aubigné, Lenglet-Dufresnoy convient que Gui de Montrocher était versé dans le droit canonique et possédait bien l'Écriture sainte; mais, ajoute-t-il, c'est un *cafard* en mille choses, et particulièrement en ce qu'il est peut-être le premier qui ait eu la hardiesse de supprimer le second commandement du Décalogue. La bibliothèque du Vatican possède une traduction grecque manuscrite du *Manipulus curatorum* par Georges Corelianus (*voy.* Fabricius, *Bibl. gr.* X, 786). Montrocher est cité, par Ducange, dans la *table* des auteurs dont il s'est servi pour composer son *Glossaire de la basse latinité*; mais il se trompe en le plaçant parmi les écrivains du onzième siècle. W—s.

MONTROND (Angélique-Marie-d'Arlus, comtesse de), née d'une famille de finance de Paris et cousine-germaine de Mme Thiroux-d'Arconville (*voy.* ce nom, XLV, 428), dont sa plume a tracé un joli portrait selon la mode de son temps, n'avait été signalée comme auteur, à l'opinion publique, dans la première partie de sa vie, que par *le Long Parlement d'Angleterre, et ses crimes*, écrit très-fort de raisonnement, qui parut en 1790, et que tout le monde savait être d'elle, quoiqu'elle n'y eût point attaché son nom. « Elle s'efforçait, » a dit M. de Lally-Tollendal, son ami intime, « d'arrêter la *législature* fran« çaise sur la pente d'un abîme « au fond duquel la précipitaient « d'aveugles factieux. » Mme de Montrond n'avait pas douté un instant que la fidélité de la ressemblance, que l'exactitude de l'analogie, ne ramenassent la sollicitude publique de Charles Ier à Louis XVI. Elle avait épousé un officier au régiment des gardes-françaises, originaire de la Franche-Comté, où une partie de sa famille habite encore; et par suite elle resta essentiellement établie dans la capitale. Là, placée dans la classe élevée de la société, elle se fit remarquer par son esprit, et par la sensibilité de son âme; mais, une surdité précoce lui faisant comprendre le besoin de se suffire souvent à elle-même, elle sentit combien il lui importait de se livrer à l'étude; et le goût qu'elle y prit devint bientôt une passion. Elle lisait tous les livres qui lui tombaient sous la main, notait et commentait les morceaux qui l'avaient le plus frappée. C'est ainsi qu'elle développa ses dispositions naturelles, agrandit le cercle de ses idées et acquit le talent d'écrire.

Elle s'exerçait souvent à des traductions de l'anglais, qu'elle possédait très-bien, ayant dans cette langue une correspondance avec Burke, sachant par cœur les plus beaux passages de Shakspeare, etc. La littérature italienne ne lui était guère moins familière. Elle avait même appris assez de latin, pour lire, dans leur idiôme, les plus célèbres écrivains de Rome; mais elle n'en parlait que bien rarement, étant fort éloignée de toute espèce de prétention et de pédanterie. Après avoir participé aux jouissances du monde réputé heureux par excellence, et s'être laissée aller, comme tant d'autres, à jouir de la vie telle que la faisait l'ordre social existant en France avant 1789, elle envisagea la révolution avec les illusions d'un cœur généreux. Il était difficile qu'elle ne partageât pas, à cet égard, la manière de sentir et de juger des personnes qu'elle fréquentait le plus, surtout de M. de Lally-Tollendal. Mais, à dater des terribles 5 et 6 octobre, ce qui se passait en France ne lui inspira plus que dégoût et horreur. On lui attribua, en 1790, la romance et presque complainte du *Troubadour béarnais*, dont le refrain était répété avec des larmes:

Louis, le fils de Henry,
Est prisonnier dans Paris.

Elle eût été bien capable de la composer; mais en réalité c'était l'œuvre du spirituel abbé Arthur de Dillon. Du reste, Mme de Montrond paya son tribut à la cause royaliste par plusieurs articles donnés au piquant recueil qu'on appelait les *Actes des apôtres*. Ce fut à elle que M. de Lally-Tollendal, quand il abandonna l'Assemblée nationale, adressa le cri de son indignation. Elle fit imprimer la lettre de ce député, que Burke reproduisit dans ses fameuses *Réflexions sur la révolution française*, et qui a été réimprimée par les annalistes du temps. Elle émigra aussi à la fin de 1790, et se rendit à Neufchatel, chez un ami de J.-J. Rousseau avec lequel elle avait été long-temps en commerce de lettres, M. du Peyrou. A la mort de celui-ci, elle passa en Angleterre, accompagnée d'un seul de ses trois fils. Elle ne revint en France qu'après le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), et se fixa, n'ayant plus pour fortune que son douaire, dans la ville de Besançon, qu'elle n'avait jamais cessé d'affectionner. C'est là qu'elle habita jusqu'à la fin de sa longue carrière, conservant une vue qui la dédommageait de ce qui manquait à ses oreilles. Elle réussissait dans le dessin, et excellait en toute espèce d'ouvrages de femme. Ayant de la peine à rester oisive les jours même où le travail des mains est défendu, et tenant toutefois beaucoup à ne pas violer la loi de l'Église, elle adressa au pape, par l'entremise du cardinal Caprara, son légat à Paris, une demande toute particulière afin de pouvoir, dans l'intervalle des devoirs pieux, se livrer à l'emploi de l'aiguille, pour les pauvres probablement. Cette permission peut s'obtenir quelquefois, puisqu'elle fut accordée à Mme de Montrond, *pour les motifs de religion et de charité qui sont autorisés par les théologiens dans leurs traités*. C'est pendant ses quinze dernières années qu'elle a le plus écrit; mais, quoiqu'elle ait laissé plusieurs liasses de manuscrits qui ne verront jamais le jour, il reste d'elle seulement la publication de circonstance, faite en 1790 et dont nous avons parlé plus haut, avec une lettre signée *Fénelon*, que l'auteur de cet article a deux fois livrée à l'impression, d'abord dans les *Annales de la littérature et des arts* de

M. Tronvé, ensuite dans une *Notice sur quelques femmes de la société du XVIIe siècle*, Paris, 1834. Pendant le blocus autrichien qui, au début de la restauration de 1814, retarda pour la Franche-Comté la jouissance de tous les avantages que l'on attendait du rappel des Bourbons, Besançon souffrit extrêmement d'un tel état de choses. Le général commandant la division ne chercha pas assez à adoucir les privations et les rigueurs dont les Bisontins avaient à se plaindre. Un officier du génie, tout plein encore du souvenir des mesures de défense qu'il avait vu employer au siége de Saragosse, conseillait à ce chef de faire rompre le pont de pierre qui met en communication les deux parties principales de la ville. Ce malheur semblait manquer seul aux habitants désolés. Un jour, le bruit se répand que l'on vient de découvrir une lettre de Fénelon adressée à un général que les ordres de Louis XIV avaient placé dans des circonstances tout-à-fait analogues à la situation actuelle du commandant de Besançon. L'archevêque de Cambray engageait fortement le général, son contemporain, à ne point aggraver les maux de la guerre pour les sujets du grand roi, auquel il rendait en ce moment la plus entière justice, quoiqu'il en eût, on le sait, encouru la disgrâce. Ceux qui, à l'époque de 1814, dont il est question, avaient eu, les premiers, l'occasion de connaître la lettre retrouvée de Fénelon, affirmaient qu'il y avait mis sa logique et son onction accoutumées. L'auteur du présent article a cru, pendant plusieurs années, qu'à la lecture de cet écrit si remarquable, le général très-attaché au régime de l'empire, et qui jusque-là n'avait voulu que défendre à tout prix la place à lui confiée, s'était montré vivement ébranlé par la force entraînante d'arguments si semblables à ceux qu'on aurait pu lui présenter à lui-même; et qu'en conséquence, cédant aux raisonnements de l'homme de Dieu, de l'homme de paix, il avait consenti à traiter de la reddition. Mais cet officier, dépourvu d'éducation et de grandes idées, brave seulement et brave homme, ne connut pas ou dédaigna la lettre de Fénelon. Loin de se laisser aller à une pareille conviction, aussitôt que la nouvelle de l'appel fait par le Sénat à Louis XVIII fut arrivée à Besançon, il chercha tous les moyens d'empêcher l'enthousiasme d'éclater. Il eut même une explication très-vive avec le préfet, qui avait donné l'ordre d'illuminer et pris la cocarde blanche, la faisant même distribuer à toutes les personnes qui étaient accourues près de lui. C'était Jean Debry, l'un des juges de Louis XVI, et que l'on voudrait supposer avoir été dominé par ses remords. Plus souple ou mieux informé de ce qui s'était passé à Paris et dans toute la France, il avait voulu se donner le mérite d'une initiative locale. L'écrit que nous venons de mentionner eut du moins l'effet de faire suspendre l'envoi des tirailleurs qui prolongeaient les hostilités du blocus autrichien. Lorsqu'on avait parlé de la lettre de Fénelon à Mme de Montrond, intéressée, comme toute la ville, à sortir d'une position si pénible, elle n'avait rien exprimé qui pût fixer l'attention, rien même laissé voir d'extraordinaire sur sa physionomie. On finit par apprendre que le mérite en appartenait à elle seule; en un mot que c'était son ouvrage. Elle l'avait composée à l'âge de soixante-dix ans. Il fallait bien de l'esprit et en même temps bien de l'âme pour reproduire, avec tant de naturel,

le style et le caractère de l'auteur de *Télémaque*. Il existait deux copies de cette lettre, remises plus tard par Mme de Montrond, l'une à M. Weiss, notre collaborateur, et l'autre à M. Guillaume, juge du tribunal de Besançon. Elle mourut dans cette ville, le 8 juin 1827, à l'âge de 82 ans, ayant encore toute sa tête, montrant beaucoup de calme et de résignation. — L'aîné de ses fils, le comte *Édouard*, sous-préfet, d'abord à Montbéliard où il a laissé les plus honorables souvenirs, ensuite à Gex, et qui est mort en 1842, était un homme d'infiniment d'esprit et d'instruction, en bibliographie particulièrement. — Le second, *Casimir*, a été fameux par ses liaisons intimes et ses rapports divers avec le prince de Talleyrand, ainsi que par des succès de plus d'un genre dans la société parisienne (1).

L—P—E.

(1) Nos lecteurs liront avec plaisir le portrait que traçait un journal, en 1837, de M. de Montrond : « Ce Lauzun du Directoire, disait-il, ce dernier type des hommes de l'ancien régime, qui occupa pendant trente ans Paris, de l'éclat de ses aventures galantes, de l'ampleur de sa cravate, du bruit de ses duels, de l'élégance de sa coiffure, du piquant de ses saillies, du luxe de ses dépenses et du mystère de sa fortune ; ce brillant Montrond, qui donnait le ton à Frascati et au pavillon d'Hanovre, par la cherté de son jeu et par la hardiesse de ses propos ; qui était aussi fort à l'épée qu'au whist, aussi habile à forcer un quinola qu'à réduire une coquette ; ce Montrond, qui parcourait toutes les capitales de l'Europe à la suite des ambassadeurs, et qui dirigeait aussi bien une fête à l'hôtel des Affaires étrangères, que les parties de jeu d'un congrès ; enfin ce Montrond, le seul homme en Europe qui soit resté pendant cinquante ans l'ami de M. de Talleyrand, traîne aujourd'hui, à Valençay, les infirmités d'une jeunesse de 70 ans. Presque aveugle et perclus de goutte, on le brouette dans les allées du parc, on le traîne à la table du prince, et on le porte dans le salon, où il retrouve encore quelques lueurs d'esprit, de sarcasme et d'ironie, qui jettent une certaine diversion sur les ennuyeuses soirées d'étiquette du château de Valençay. M. de Talleyrand ne se plaît plus que dans la conversation de ce *fidus Achates*, qui a fait, pendant quarante ans, assaut d'épigrammes et de roueries avec lui ;

Et ces deux grands débris se consolent entre eux.

Si l'on veut savoir le secret de la liaison de ces deux hommes qui s'estiment et qui se connaissent, on le trouvera dans les deux mots suivants. M. de Talleyrand disait un soir, dans les épanchements de l'intimité : « Duchesse de Laval, savez-vous pourquoi j'aime assez Montrond ? c'est parce qu'il n'a pas beaucoup de préjugés ». Montrond répliqua aussitôt : « Duchesse de Laynes, savez-vous pourquoi j'aime M. de Talleyrand ? c'est qu'il n'en a pas du tout. »

M—DJ.

MONTS (PIERRE DU GUAST, sieur de), Saintongeois, gentilhomme ordinaire de la chambre et gouverneur de Pons, fit le voyage du Canada, en 1604, avec Champlain qui avait déjà vu une première fois et décrit ce pays (*voy.* CHAMPLAIN, VIII, 28). « Il avait, « dit ce dernier, rendu de bons services à sa majesté, durant toutes « les guerres passées ; elle avait en « lui une grande confiance pour sa « fidélité, comme il a toujours fait « paraître jusqu'à sa mort. » Champlain était attaché à une compagnie qui avait pour chef le commandeur de Chaste (VIII, 260). A son retour, il apprit que ce dernier était décédé, et que le roi avait donné sa commission à de Monts, lequel avait encore obtenu le commerce exclusif des pelleteries, depuis les 40 jusqu'aux 54 degrés de latitude nord, le droit de concéder des terres jusqu'aux 46, enfin des lettres-patentes de vice-amiral, et de lieutenant-général dans tout ce pays. De Monts était calviniste ; le roi lui permettait, pour lui et les siens l'exercice de sa religion en Amérique, suivant l'usage admis dans le royaume. De son côté, de Monts s'était engagé à peupler le pays, avec cette clause singulière pour un protestant, d'y établir la religion

catholique parmi les sauvages. Ayant conservé la compagnie formée par son prédécesseur, il l'augmenta de plusieurs négociants des principaux ports de France, engagea un bon nombre d'ouvriers et d'artisans; l'entreprise fut composée de quatre vaisseaux, armés les uns à Dieppe, les autres au Havre. Parmi les volontaires qui l'accompagnaient se trouvaient Champlain, Biencourt, Pontgravé et Poutrimont, qu'il prit ensuite pour lieutenant. Un vaisseau devait faire la traite des pelleteries à Tadoussac, au confluent du Saguenay et du Saint-Laurent; un second devait être conduit par Pontgravé à Canceau à la pointe nord-est de l'Acadie, et croiser dans les parages voisins afin d'écarter tous les navires qui voudraient commercer au préjudice du privilége de la compagnie. De Monts parti du Havre le 7 mars 1604, avec les deux autres vaisseaux, ne voulut pas se diriger vers le fleuve Saint-Laurent; le climat lui semblait trop rigoureux. Il attérit le 6 avril dans un port de l'Acadie, puis il passa outre, « cherchant « lieu pour y habiter, ne trouvant » celui-là agréable. » On peut voir, a l'article *Champlain*, le résultat des recherches de nos navigateurs. De Monts avait dédaigné Port-Royal, mais il y revint, et, en vertu de ses pouvoirs, nomma Poutrincourt commandant de la colonie qu'il y fonda. Cependant les plaintes adressées au roi par tous les ports de France qui faisaient la pêche le long des côtes de l'Amérique septentrionale, baignée par l'Océan Atlantique, étaient devenues si vives, qu'elles furent écoutées; de sorte que de Monts, arrivé en France pendant l'automne, eut le chagrin de voir révoquer son privilége qui devait durer encore deux ans; loin de se laisser abattre, il conclut un nouveau traité avec Poutrincourt, qui l'avait suivi en France, et il arma à la Rochelle un vaisseau qui mit à la voile le 13 mai 1606. Lescarbot (*voy.* ce nom, XXIV, 275) était au nombre des passagers. De Monts, resté en France, succomba aux attaques de ses ennemis; ils parvinrent à lui faire enlever sa commission, sans autre dédommagement qu'une somme de six mille livres, à prendre sur les navires qui faisaient le commerce de la pelleterie. L'année suivante, il eut le crédit de faire rétablir son privilége pour un an, mais a condition que son établissement serait foudé sur les bords du fleuve Saint-Laurent. Sa compagnie ne l'avait pas abandonné dans sa disgrâce; toutefois il paraît qu'elle n'avait en vue que le commerce des pelleteries, et en conséquence elle ne songea plus à l'Acadie. Elle fit équiper à Honfleur deux navires, qui furent confiés à Champlain et à Pontgravé, et expédiés à Tadoussac; puis elle exhorta de Monts à solliciter une prorogation de son privilége. Malgré le mauvais succès de ses démarches, il envoya, au printemps de 1608, des navires au fleuve Saint-Laurent. Sa compagnie prenait un grand accroissement à mesure que la traite des pelleteries augmentait; cependant il s'aperçut bientôt que son nom nuisait à ses associés, et il se retira. Alors le privilége leur fut rendu. Ce fut sur ces entrefaites que Champlain qui, en bon citoyen, s'occupait de fonder un établissement solide, se décida pour l'emplacement où fut bâti Québec. L'Acadie entièrement négligée, était sur le penchant de sa ruine, quand cette colonie fut relevée sous la protection de Marie de Médicis, et avec l'aide de la marquise de Guercheville. En 1609, quoique cette

dame eût refusé de s'associer avec de Monts, il trouva encore assez de crédit pour former une nouvelle compagnie. Champlain et Pontgravé s'attachèrent plus fortement que jamais à ses intérêts et s'embarquèrent en 1610; ce dernier pour continuer la traite à Tadoussac, et le premier pour hâter les travaux de Québec. Champlain, étant revenu en France l'année suivante, trouva de Monts complètement ruiné par la mort de Henri IV; elle lui avait fait perdre tout ce qui lui restait de crédit. Il ne fut plus en état de rien entreprendre; néanmoins il exhorta Champlain, qui ne l'avait jamais abandonné, à ne pas perdre courage et à chercher quelque puissant protecteur à la colonie naissante. Celui-ci le crut et s'adressa au comte de Soissons. Ce prince agréa la proposition, et après avoir reçu l'autorisation de la reine régente, choisit Champlain pour son lieutenant. A sa mort, ces dispositions furent confirmées par le prince de Condé, qui se chargea de la Nouvelle-France. De Monts, accablé de chagrins, mourut bientôt. « C'était, « dit Charlevoix, un fort honnête « homme, dont les vues étaient droi- « tes, qui avait du zèle pour l'État, « et toute la capacité nécessaire pour « réussir dans l'entreprise dont il « était chargé; mais il fut malheu- « reux et presque toujours mal « servi. » E—s.

MONTUCCI (Antoine), célèbre sinologue, naquit à Sienne, le 22 mai 1762. Devenu orphelin dès l'âge de cinq ans, il fut élevé au collége Massini et obtint à la fin de son cours une bourse pour la faculté de droit à l'université de Sienne. Il suivit les cours de jurisprudence, et fut reçu docteur; mais il se livrait en même temps, avec une ardeur incroyable, à l'étude des langues vivantes, étant, comme Montucla le disait de lui-même, possédé du démon de la *Polyglottomanie*. Dès 1785, il fut nommé professeur d'anglais au collége Tolomei. L'année suivante, il se rendit à Florence, avec des Anglais auxquels il donnait des leçons de langues, y fit connaissance avec M. Josiah Wedgwood; et cet ami des arts le détermina facilement à venir, en 1789, dans l'espèce de colonie qu'il avait fondée, sous le nom de *Nouvelle-Étrurie*, dans le Staffordshire, pour donner des leçons d'italien à sa nombreuse famille. Se trouvant à Londres en 1792, lorsqu'on faisait les préparatifs pour le départ de lord Macartney, il apprit qu'on avait amené de Naples quatre élèves missionnaires chinois qui, entendant le latin, devaient accompagner l'ambassade en qualité d'interprètes. Montucci, qui avait déjà commencé, sans autre secours que les livres de Fourmont, à étudier la langue mandarinique, écrivit en chinois à ces jeunes étrangers une lettre qui les mit en relation avec lui. Il eut occasion de leur rendre quelques services, et, par reconnaissance, ils lui firent présent d'un exemplaire du précieux dictionnaire chinois *Tching Tseu thoung*, qu'il eût été impossible de se procurer en Europe. Les fréquents entretiens que Montucci eut avec ces missionnaires, lui donnèrent, sur leur langue parlée, des connaissances que l'on chercherait en vain dans les livres. A quelques absences près, il demeura dans la capitale de l'Angleterre jusqu'en 1804, donnant toujours des leçons de diverses langues, sans interrompre ses études chinoises. Il forma dès-lors le plan d'un dictionnaire chinois plus parfait et plus commode pour un Européen que

tous ceux qu'on a imprimés à la Chine, ou que les lexiques manuscrits dont se servent les missionnaires; mais l'impression d'un tel ouvrage en Europe étant au-dessus des moyens d'un particulier, il en communiqua le prospectus à diverses académies et aux souverains les plus zélés pour l'encouragement de pareilles études. Le roi de Prusse, auquel il avait envoyé un de ses opuscules sur la littérature chinoise, fut le seul qui l'honora d'une réponse; il n'en fallut pas davantage pour le déterminer à quitter la Grande-Bretagne, où on le berçait depuis long-temps de vaines espérances entremêlées de refus piquants. Il se rendit, en 1806, à Berlin; mais Napoléon y arriva six semaines après, et le roi de Prusse, contraint d'abandonner sa capitale, eut à s'occuper de tout autre chose que d'un dictionnaire chinois. Montucci n'en continua pas moins ses travaux, toujours en donnant des leçons d'anglais et d'italien. Ce ne fut qu'en 1809, qu'il put faire venir les dictionnaires et autres livres chinois qu'il avait laissés en Écosse, et, dès l'année suivante, il commença à faire graver en bois, à ses frais, les types des caractères de cette langue nécessaires pour l'impression de son grand dictionnaire. La netteté de ces types surpassa tout ce qu'on avait exécuté en ce genre dans l'Occident. Professeur d'italien depuis huit ans à la cour de Berlin, il quitta cette capitale pour Dresde, où il fut accueilli avec beaucoup d'empressement. C'est là qu'il acheva son grand ouvrage sur les caractères chinois. Après 42 ans d'absence, Montucci rentra enfin dans sa patrie. Il alla à Rome et fut reçu par le pape Léon XII, auquel il céda ses livres, ses manuscrits et ses types chinois au nombre de 29,000. Il se retira ensuite dans sa ville natale, où il mourut le 25 mars 1829. Il avait publié: I. *Poesie finora inedite del magnifico Lorenzo de' Medici, tratte da un codice della Laurenziana*, Liverpool, 1790, in-12. Le célèbre historien anglais W. Roscoe fit les frais de cette édition, et ce fut un autre Anglais (M. W. Clarke) qui copia les manuscrits à la bibliothèque de Florence. II. *Key to the italian classics*, Londres, 1793, in-12. C'est un recueil d'anecdotes et morceaux choisis, tirés des meilleurs classiques italiens, avec une version anglaise et la prononciation italienne marquée par des signes particuliers, à l'usage des Anglais. III. *Liturgia italiana*, ibid., 1794, in-12. C'est une traduction italienne du *Book of common prayers*. La version des psaumes est entièrement de Montucci. IV. *The italian pocket dictionary*, 1795, in-12, souvent réimprimé. V. *Metastasio. Opere scelte, con eloggio e ritratto del autore*, Londres, 1796, 2 vol. in-12. VI. *Lettere d'una Peruviana, nuova traduzione*, Londres, 1802, in-12. Il n'eut pas le temps de terminer ce travail, et les quatre dernières lettres sont de la version de Diodati. VII. *An essay*, etc. (*Essai sur la décadence actuelle de la littérature toscane, reconnue par le comte Alfiéri, dans une lettre à l'auteur*), inséré dans le *Monthly Magazine* de juill. 1804, page 558 et suiv. VIII. *Quindici tragedie di Vittorio Alfieri, con la Merope di Maffei e l'Aristodemo di Monti*, Édimbourg, 1805, 3 vol. in-12. L'éditeur y a joint un extrait des *Mémoires littéraires d'Alfiéri*, et une défense assez vive de cet auteur contre le marquis Falletti di Barolo, de Turin. Montucci se proposait de donner une collection complète des tragiques italiens, mais d'autres objets lui firent

perdre celui-là de vue. IX. *Galignani's* 24 *Lectures on the italian language*, etc., nouvelle édition, augmentée des deux tiers, Édimbourg, 1806, in-8°. X. *Italian extracts*, ibid., 1806, in-8° ; c'est une suite du précédent. On y trouve, d'après Salviati, mais avec d'importantes corrections et additions, un curieux tableau offrant le *Specimen* de neuf dialectes italiens sur le texte d'un fragment de Boccace. XI. *Select dramatic pieces*, etc., ibid., id., suivi de mémoires littéraires sur Goldoni, Métastase et Alfiéri. XII. *Redi, il Ditirambo, con note estratte da quelle dell' autore e la famosa lettera di Boccaccio a Pino de' Rossi su l'esilio*, ibid. Les ouvrages suivants sont tous relatifs à la littérature chinoise. XIII. *Proposals*, etc. (*Prospectus d'un ouvrage élémentaire sur la langue chinoise*, avec une Réponse aux auteurs du *Critical Review*, Londres, 1801, in-4°. XIV. Une *Notice détaillée de l'Évangile chinois manuscrit conservé dans le British Museum* (*Gentleman's Magasine*, oct. et nov. 1801). XV. *Notice d'un dictionnaire manuscrit, chinois, latin et portugais* (*Monthly Magazine*, avril, 1804). XVI. *A complete History*, etc., (*Histoire complète de la calligraphie chinoise, depuis environ 2700 ans*, 1804 (*Universal Magazine*, nos 3 à 6). On a tiré à part un très-petit nombre d'exemplaires de ce curieux mémoire, qui est en anglais ainsi que les quatre précédents. XVII. *De studiis sinicis*, Berlin, 1808, grand in-4°. XVIII. *Remarques philologiques sur les voyages en Chine de M. de Guignes, par un sinologue de Berlin*, ibid., 1809, in-8°. XIX. *Audi alteram partem* ; ou *Réponse à la lettre de M. de Guignes, insérée dans les Annales des voyages*, ibid., 1810, in-8°. XX. *Urhchih-tsze teen*, etc., ou *Examen comparatif* (parallèle) *des deux dictionnaires chinois entrepris par le révérend Robert Morrison et Ant. Montucci*, Londres, 1817, in-4°. L'auteur y a joint une nouvelle édition des *Horæ sinicæ* de Morrison, et le texte chinois du *San-tsi-king* (voy. les *Annales encyclop.* de 1817, tom. V, pag. 12). XXI. *A full account of the shingyn or sacred edict of the translations of M. Milne and sir George Staunton*, Londres, 1823.

G—n.

MONVILLE (Boissel de). *Voy.* Boissel, LVIII, 465.

MOOJAERT ou *Mooyaert* (Clas ou Nicolas), peintre et graveur à l'eau-forte, né à Amsterdam, florissait au commencement du XVIe siècle. Habile peintre de paysages, ses ouvrages lui assuraient déjà une réputation fondée ; mais c'est aux élèves fameux qu'il a formés, qu'il doit la plus grande partie de sa renommée. Berghem, Van der Does, Koningh et Weenix, sont sortis de son école, et l'on peut juger du mérite du maître par celui des disciples. Les différentes manières dont on a écrit le nom de ce peintre, ont fait croire, à quelques historiens, que c'étaient deux artistes différents. Heureux imitateur d'Adam Elzheimer, il vit ses ouvrages recherchés. Il a gravé à l'eau-forte quelques feuilles de sa composition, parmi lesquelles : I. Une suite de six petites pièces dans le goût de Swanevelt, représentant des animaux divers, tels que *chameaux, bœufs, boucs, moutons*, etc. II. *Loth et ses filles*, dans la manière d'Elzheimer. III. *Un paysage avec des animaux, où l'on voit à droite un taureau, dans le milieu trois moutons, et dans le lointain d'autres moutons et des vaches.*

P—s.

MOORCROFT (Guillaume), voyageur anglais, était né dans le

Lancashire ou comté de Lancastre. S'étant destiné à la chirurgie, il suivit le cours de ses études à Liverpool, lorsqu'une formidable épizootie qui faisait de grands progrès dans un canton de la province, appela l'attention des hommes de l'art. Moorcroft fut envoyé sur les lieux pour observer cette maladie, avec un fermier très-instruit. A son retour, des hommes éclairés qui lui voulaient du bien, s'attachèrent à lui démontrer que, s'il se dévouait à la réforme, à l'amélioration d'une profession rabaissée, quoique liée intimement aux intérêts de l'agriculture, il se rendrait beaucoup plus utile à sa patrie, qu'en continuant à se livrer à celle que cultivaient déjà tant d'hommes distingués par leurs talents éminents. « Convaincu par leurs arguments, que combattaient d'autres de mes amis, notamment mon maître, dit Moorcroft, il fut convenu entre eux que la difficulté serait soumise au jugement du célèbre Jean Hunter (*voy.* ce nom, XXI, 66). Après une longue conversation avec moi, M. Hunter déclara que s'il n'était pas si âgé, il commencerait dès le lendemain à étudier l'art en question. Ces mots furent décisifs, et je reglai mes études selon le plan que M. Hunter voulut bien m'indiquer. » Comme il n'y avait pas alors d'école vétérinaire à Londres, Moorcroft vint se perfectionner en France, et y séjourna assez long-temps. Ensuite il s'établit dans la capitale de l'Angleterre, et, associé avec un de ses compatriotes, y fit de fort bonnes affaires; mais le besoin de s'enrichir ne lui fermait pas les yeux sur les désagréments de son nouvel état. Homme de goût, d'un esprit cultivé et d'un caractère vif et élevé, accoutumé à vivre avec des gens de qualité et polis, la nécessité de se trouver souvent en contact tantôt avec des individus de bas étage et grossiers, tantôt avec les maîtres de ses malades, vains et parfois insolents comme les hommes à chevaux et à voitures, lui déplaisait beaucoup. Il se lança donc dans des spéculations manufacturières qui lui enlevèrent une grande partie de sa fortune; alors il accepta l'offre que lui firent les directeurs de la Compagnie des Indes Orientales, d'aller au Bengale comme inspecteur de leurs haras militaires. Il quitta l'Angleterre en mai 1808. A son arrivée à Calcutta, il ne tarda pas à reconnaître que les intentions de la Compagnie d'améliorer la race indigène des chevaux de l'Hindoustan afin de les rendre propres au service de la cavalerie, n'avaient pas été complètement remplies. Sa pratique obtint bientôt un plein succès; toutefois, désireux de perfectionner ce qu'il avait fait, et persuadé que l'on ne parviendrait à opérer convenablement la remonte de la cavalerie qu'en introduisant dans le haras le cheval turcoman ou l'anglais, qu'il regardait comme préférable à l'arabe, il insista pour que l'on prît ce parti. Ses représentations n'ayant pas été écoutées, il entreprit, sans l'approbation expresse de la Compagnie, sans aucun encouragement du gouvernement et à ses propres frais, son premier voyage au-delà de l'Himalaya. Une permission, froidement donnée, fut tout ce que put obtenir ce voyageur fermement résolu à tenter une entreprise très-hasardeuse. En 1808, des Anglais étaient allés à la découverte des sources du Gange, qui est formé par la réunion de plusieurs branches, sortant du pied méridional de l'Himalaya. Hearsay, capitaine d'infanterie, l'un de ces Anglais, se présenta pour ac-

compagner Moorcroft dans cette nouvelle expédition. Afin de ne pas exciter la défiance des gouvernements dont ils devaient traverser les territoires, les deux voyageurs prirent le costume de pélerins hindous, et annoncèrent partout où ils passaient qu'ils allaient visiter le lac Manasarovar situé au nord de l'Himalaya, et regardé comme sacré par les sectateurs de Brama; ils avaient une suite de 25 Hindous, dont deux étaient pandits ou docteurs. On voyageait à pied; Moorcroft marchait en avant; Hearsay chargé de la boussole, formait l'arrière-garde avec le pandit Hark-Deb, qui avait à remplir une tâche assez singulière; il s'était engagé à ne s'avancer que par enjambées longues de quatre pieds chacune; il remplit scrupuleusement cette obligation, et le journal tenu régulièrement constate à chaque halte la quantité de ses enjambées. La troupe se réunit à Bareily, ville située dans la haute plaine à l'est de Delhi, sur le Cosila, affluent du Gange; puis on s'enfonça dans les montagnes, et l'on atteignit Djosimath, sur le Dauli, qui un peu plus bas reçoit une autre rivière et devient l'Alacananda, branche orientale du Gange. Comme Moorcroft et Hearsay voyageaient en simples particuliers et sans passeports des Gorkhas, chefs du gouvernement népâlien, alors maître de ces cantons, ils s'adressaient aux chefs des villages pour avoir des porteurs. Le 26 mai 1812, ils sortirent de Djosimath et suivirent la vallée profonde du Dauli, entourée de toutes parts de hautes montagnes, aux sommets couverts de neiges qui fondaient au milieu du jour, et aux flancs ombragés de pins gigantesques, dont Antoine d'Andrada (*voy.* ce nom, II, 117) fait mention. Les voyageurs eurent à vaincre des difficultés extraordinaires pour parvenir au col de Niti qui, à une altitude de 15,778 pieds, leur donna passage. Étant sur le point de franchir l'Himalaya, le 1er juillet, Moorcroft aperçut au nord-est, au moment du lever du soleil, les Kaïlaça dont la cime culminante, le Mahadeo Ka-Linga, complètement neigeuse, fut saluée respectueusement par les Hindous qui la regardent comme le siége de la divinité. Après trois jours de marche, dans l'Oundès, province du Tibet, à travers des plaines unies et doucement inclinées, qui bientôt devinrent pierreuses, inégales, arides, coupées de fréquents ravins, on entra dans Daba, ville où résidaient un lama, un vezir (administrateur civil), et un déba (gouverneur militaire). Le pays paraissait fermé au nord et à l'est, par les sommets dentelés de montagnes colossales, totalement tapissées de neige, et cependant l'on était seulement un peu au nord du 31e degré de latitude. Les voyageurs ne furent admis provisoirement, que parce qu'il résulta d'une enquête sérieuse qu'ils n'étaient ni Gorkhas (tribu ennemie), ni Féringbis (Européens), mais de simples Gosseins (pélerins hindous), allant par dévotion, au lac Manasarovar. Toutefois comme leurs armes et leur suite nombreuse laissaient des soupçons dans l'esprit des autorités, il fut décidé qu'ils iraient à Ghertok ou Gortope, pour obtenir la permission de suivre leur route au milieu de ce pays où la végétation, les habitants et leur costume, en un mot, tout était nouveau pour les deux Européens. Ils s'étaient reposés pendant neuf jours à Daba; ils arrivèrent le 17 juillet à Ghertok; ils avaient traversé le Satoudra ou Setledje qui coule au nord-ouest, et, pour pénétrer dans l'Hindoustan, coupe

l'Himalaya. Les vallées étaient bordées, à peu de distance, de montagnes sur lesquelles la neige tombait par intervalles; on voyait çà et là des chevaux sauvages, des barals (boucs sauvages), aux cornes immenses, et d'autres animaux paissant paisiblement. Ghertok n'est qu'un camp d'une vaste étendue, placé sur une rivière, qui plus loin prend le nom d'Indus. Les officiers du gouvernement chinois, auquel le pays obéit, reconnurent sans peine que Moorcroft et Hearsay étaient des Européens. Quand ceux-ci demandèrent la permission d'acheter de la laine à châles, des chèvres et des brebis tibétaines, le déba s'écria et repéta plusieurs fois qu'il aurait la tête coupée s'il contrevenait aux ordres du gouvernement, qui enjoignaient de ne permettre l'achat de la laine qu'aux commerçants de Ladakh; puis il ajouta : « Vous êtes « venus de très-loin, vous êtes des « hommes recommandables, vous « avez tenu une conduite exemplaire, « vous serez traités comme les Ladakhis. Dorénavant vous jouirez des « mêmes avantages. Mais jamais je « n'admettrai d'autres personnes à y « participer. » Le motif de cette condescendance fut dû à l'adresse de Moorcroft qui, s'apercevant de l'avidité de cet officier pour les marchandises de l'Inde qu'il avait apportées, les lui vendit à bas prix et paya la laine au taux qu'il demandait. Il raconte que, pendant qu'il discutait les conditions du marché avec le déba, le vézir, qui était un jeune homme, tenait la tête baissée et avait l'air confus de la friponnerie de son confrère. Moorcroft avait demandé à pouvoir visiter le lac Manasarovar; les officiers du gouvernement y consentirent, mais à condition que les Anglais suivraient la route directe pour y aller, ne resteraient pas plus d'un jour ou deux dans les environs, gagneraient ensuite Gangri et Kien-Lang pour prendre livraison de leur laine, et s'en retourneraient par Daba et le col de Niti dans le pays des Gorkhas. Les conducteurs de la petite caravane étaient rendus responsables, sur leur tête, de la stricte exécution de cette injonction. « C'était, dit Moorcroft, un coup « terrible pour nos projets, mais « nous étions obligés de nous soumettre à tout ce qu'on exigeait de nous. » Le 23 juillet, les voyageurs partirent; après avoir remonté le long d'une rivière coulant au nord-ouest, ils vinrent près de la source et supposèrent avec raison, comme la suite l'a prouvé, que c'était l'Indus. Descendus de ce plateau parsemé de petits lacs, et couvert de neiges à moitié fondues, les deux Anglais traversèrent une rivière qui forme un des bras du Setledje et passe à Maïsar. Le 30 juillet, la glace avait là six lignes d'épaisseur. Moorcroft y acheta huit yaks ou bœufs de Tartarie, servant de bêtes de somme, et chargés de laine à châles. « Ils « étaient accompagnés de deux hommes à cheval qui avaient reçu l'ordre de nous livrer, dit Moorcroft, « la quantité de laine que nous avions « achetée; quoiqu'elle fût plus considérable que celle qui était stipulée « par notre marché, je l'ai prise afin « d'encourager le garpan à en vendre « davantage une autre année. Peut-être avait-il ordonné de nous apporter plus de laine que ne le portait notre traité, afin de reconnaître si nous étions réellement des « marchands ou bien si nous n'avions pris cette qualité que pour « masquer nos desseins. Nous avons « trouvé en ce lieu plusieurs marchands du Népâl. Ils nous importunèrent de questions, sur notre pro-

« fession, le motif de notre venue dans « cette contrée et de notre achat de laine. Leur ayant montré quelques-unes « de nos marchandises, ils parurent « convaincus que nous étions réellement des commerçants. » Tirtapouri est sur le sommet d'une butte, dont une branche du Setledje baigne le pied et, comme le précédent hameau, dans une longue vallée verdoyante, remplie de sources chaudes et bordée au nord-est par de hautes montagnes neigeuses. Afin de n'être pas gêné dans sa marche par les marchandises qui le suivaient, Moorcroft les fit déposer sous le portique d'un temple de Bouddha. Le caractère obligeant et la probité des Lamas lui donnaient lieu d'espérer qu'elles ne couraient aucun risque, et qu'ils ne lui sauraient pas mauvais gré de sa demande. Il laissa également dans cette bourgade ses yaks et ses chèvres, et malgré le mauvais état de sa santé, affaiblie par des indispositions successives, il poursuivit sa route, et le 5 août aperçut le lac Manasarovar ou Mapaug, nappe d'eau objet de son voyage : elle se déployait au pied d'une chaîne de hauteurs verdoyantes et bornée au sud par des montagnes immenses. Le lendemain, il campa sur ses bords. Il ne put parcourir qu'une partie de son rivage occidental, et le 8, ayant achevé ses observations, il retourna vers l'ouest: il vit les eaux bleuâtres du Ravanhrad, dont la surface est quatre fois plus considérable que celle du Manasarovar, avec lequel il ne communique pas. Un orage accompagné de grêle fut suivi de fortes pluies, et ensuite d'une chute de neige qui dura une nuit entière; les ruisseaux, presque taris la veille, s'étaient considérablement gonflés. Moorcroft craignait que, par la continuation du mauvais temps, la neige n'obstruât les passages de l'Himalaya et n'apportât un obstacle invincible à son retour dans l'Hindoustan. Le terrain était fangeux, les bêtes de somme quoique très-vigoureuses n'y marchaient qu'avec peine et y enfonçaient quelquefois jusqu'au ventre; mais quand on ne les montait pas, elles s'en tiraient facilement. Ayant passé par Tirtapouri, et par Kien-Lang, ville située à trois quarts de milles du Setledje qui sort du Ravanhrad, coule au nord-ouest, puis coupe la chaîne de l'Himalaya et porte ses eaux à l'Indus, il rentra à Daba. L'état de l'atmosphère et les avis des habitants lui montrèrent la nécessité de ne pas perdre de temps pour traverser les montagnes. Il partit donc le 26 août, et revint à Niti par une route plus sinueuse, mais meilleure que celle qu'il avait suivie en venant. Ce ne fut qu'en courant les plus grands hasards, que les deux Anglais réussirent à descendre du haut des montagnes jusqu'à Niti, avec les chèvres et les moutons de l'Oundés. Partout où ils cheminèrent dans le Bhoutant, ils reconnurent que ce pays souffrait beaucoup de la domination des Gorkhas. Ils éprouvèrent de nombreuses vexations de la part de ceux-ci, qui finirent même par les faire arrêter. Ils ne recouvrèrent leur liberté qu'après de longues réclamations et sur un ordre du radjah du Népâl. Le 4 novembre, ils purent s'avancer vers Almorah, ville dans les montagnes, à 7 lieues au nord-est de Bareily. Enfin ils se retrouvèrent avec leurs compatriotes à Calcutta. Moorcroft y reprit ses fonctions; mais, toujours occupé de son projet d'introduire des chevaux turcomans dans le haras britannique, il pensa qu'ayant échoué dans sa pre-

mière tentative, il devait préparer, à l'avance, les voies pour une seconde. En conséquence, il fit partir de Delhi, en 1812, à ses frais, Mir-Izzet-Oullah, jeune hindoustani qui lui était attaché, et qui, après avoir parcouru le Cachemir, le Tibet, le Turkestan chinois, alla jusqu'à Bokhara, et revint par Balkh, Bamian et Caboul dans les plaines de l'Hindoustan. Les renseignements que Moorcroft obtint par cette voie, l'affermirent dans ses desseins et le déterminèrent à entreprendre un second voyage. Le gouvernement britannique de l'Inde avait précédemment paru disposé à céder à ses remontrances sur la meilleure manière de remonter le haras militaire, et à lui permettre de retourner en Angleterre pour y choisir des étalons convenables; mais ayant ensuite renoncé à cette idée, Moorcroft, qui persistait dans la sienne, résolut de mettre à exécution ce second voyage, qui fut, de même que le premier, entièrement à ses frais. Le gouvernement ne lui accorda qu'un consentement tacite et lui refusa tout caractère officiel; seulement il lui permit d'emporter avec lui une certaine quantité de marchandises anglaises, espérant, d'après ses remontrances réitérées, que ce serait le moyen de leur ouvrir un débouché dans la haute Asie, où elles ne parvenaient que par la voie de la Russie. A la fin d'octobre 1819, Moorcroft partit de Bareily; il emmenait avec lui, G. Trebeck, Anglais, dessinateur et géographe, Guthrie, médecin, né dans l'Inde; Mir-Izzet-Oullah, dont il a déjà été question, et Mir-Haider-Khan, natif de Bareily, soldat intrépide, et domestique fidèle. Un naturaliste et géologue devait aussi accompagner Moorcroft; mais, au bout de quelques jours de marche, la méchante humeur et la conduite brutale de ce personnage envers les indigènes forcèrent de le congédier. Des éléphants et des chameaux avaient transporté, jusqu'à l'entrée du pays montagneux, le bagage qui était considérable et se composait de caisses de quincaillerie et de ballots contenant des étoffes en pièces et diverses espèces d'habillements. Ensuite il fallut avoir recours à des porteurs qu'escortaient douze cipayes gorkhas et plusieurs domestiques. Moorcroft avait d'abord eu l'intention de traverser l'Himalaya par ce col de Niti qu'il connaissait si bien, mais la saison était trop avancée; il gagna donc Almorah, puis Srinagar dans le Ghorval, et passant des hautes vallées dont les eaux coulent vers le Gange à celles qui les versent dans le Setledje, il atteignit Belaspour, ville située sur cette dernière rivière. Le radjah, qui le prenait pour un marchand colporteur, le reçut d'abord très-froidement; ayant appris que ce voyageur pratiquait la médecine, et avait fait d'heureuses opérations de la cataracte, maladie très-commune dans ces cantons montagneux, il vint le trouver, et sollicita son aide; il le pria même de rester quelques jours auprès de lui, pour voir l'effet des remèdes; pressé de hâter sa marche pendant que les défilés des montagnes étaient encore libres, Moorcroft ne put céder à ses instances. Quand il fut arrivé à Mandi dont le radjah était un vassal de Rendjit Singh, souverain du Pendjâb, un sirdar seikh, venu de ce pays pour percevoir le tribut, notifia que Moorcroft ne passerait pas outre avant que la réponse à la lettre qu'il avait écrite à son maître, pour lui apprendre la venue d'une troupe conduite par des Européens, lui fût

parvenue. Après quelques discussions, Moorcroft obtint la faveur d'aller avec un petit nombre de ses gens à Lahor demander lui-même, au maharadjah des Seikhs, la permission de continuer sa route. Il prit donc celle de Lahor, le 23 mars; fut reçu en audience le 8 mai, et reprit le 15 le chemin des montagnes; le 1er août, il franchit le col de Tirak, au nord de Mandi, et fut bientôt rejoint par son monde, qui n'avait pu sortir de ce lieu que le 11 juillet. Les gens de Moorcroft élevèrent, le 14 août, un petit tas de pierres à la source du Béya *(Hydraotès)*, en mémoire de ce que cet Européen était le premier qui fût monté aussi haut. Le ghât ou col de Ritanka-Djoth, à une altitude de plus de 13,300 pieds, s'ouvrit bientôt, laissant apercevoir dans le lointain les cimes des monts du Tibet couronnées de neiges éternelles: de tous côtés, on en était environné. Le 5 septembre, Moorcroft traversa le col des monts Bara-Latcha, à une altitude de 16,500 pieds; on souffrit beaucoup du froid en descendant le long du flanc septentrional de ce rameau de l'Himalaya. La hauteur des montagnes diminua, les ruisseaux des vallées coulaient au nord. On entrait dans le Ladakh qui fait partie du Tibet. L'approche des voyageurs avait causé de si vives alarmes aux paisibles habitants de cette contrée, qu'ils s'étaient empressés de faire rentrer leurs troupeaux; cependant on ne tarda pas à rencontrer une caravane de marchands qui retournaient au sud. Depuis quinze jours Moorcroft cheminait dans un pays extrêmement inégal, où il n'avait pas aperçu un seul village; le 17 septembre, il en découvrit un, et quelques instants après, la ville de Ghiah, près de laquelle il campa; il entama aussitôt des conférences avec les officiers du gouvernement, et, quand ceux-ci se furent bien assurés qu'il ne venait que pour des affaires de commerce, ils promirent d'écrire à Lé, la capitale. Le 20, une réponse favorable permit à Moorcroft d'avancer, et le 24 il fit son entrée dans cette ville, dont les rues étaient remplies d'une foule nombreuse et avide de voir des Féringhis. Il fut très-bien accueilli par les autorités qui, néanmoins, ne pouvaient se défaire de vagues soupçons sur les véritables motifs de son voyage. Ces inquiétudes étaient soigneusement entretenues par les marchands cachemiriens, qui lui imputaient le dessein de leur enlever un commerce très-lucratif. Malgré leurs efforts, il conclut, au mois de mai 1821, au nom des négociants anglais de Calcutta, avec le gouvernement du Ladakh, une convention tendant à ouvrir aux premiers, et par conséquent aux manufactures de la Grande-Bretagne, toute l'Asie centrale, depuis la Chine à l'est, jusqu'à la grande Boukharie à l'ouest. Ce n'était pas assez pour lui: il voulait aller à Yarkand, dans le Turkestan chinois, puis, de là, tourner à l'ouest vers Bokhara. Il expédia Mir-Izzet-Oullah pour solliciter le consentement du gouvernement d'Yarkand. Les menaces des marchands cachemiriens, aidées du caractère soupçonneux des officiers chinois, firent avorter ses démarches. Moorcroft profita du temps qu'elles prirent pour parcourir divers cantons du Ladakh, et Trebeck, de son côté, en visita d'autres. Au printemps de 1822, Moorcroft, dans une de ses excursions, rencontra le radjah, et vit, entre les mains d'une personne de sa suite, un livre qui provenait du grand-père de ce prince. C'était une bible latine impri-

mée en 1598, reliée en maroquin, et marquée, sur chaque côté du plat de la couverture, du monogramme I. H. S. en lettres majuscules. Personne ne put dire comment ce livre était arrivé dans le Ladakh. Moorcroft supposa qu'il avait appartenu au père Désideri (*voy.* ce nom, XI, 189). En effet, ce religieux était venu, en 1714, dans le Ladakh, qu'il nomme petit Tibet ou Baltistan. Moorcroft prit inutilement des informations sur le séjour que des Européens avaient pu faire avant lui dans le Ladakh. Il paraît que son séjour dans ce pays semblait trop long au gouvernement de Calcutta, qui lui supprima son traitement. Moorcroft ne se laissa pas décourager par cette mesure rigoureuse, et poursuivant son dessein, après avoir reconnu l'impossibilité de réussir dans ses tentatives pour pénétrer dans le Turkestan chinois, il quitta Lé, le 20 septembre 1822, au regret extrême des chefs du Ladakh qu'il avait comblés de présents. Le défilé de Zouadjé-La lui parut être le Baltal Kotal de Désideri. Ce fut par la vallée qui en fait le prolongement au sud, qu'il entra dans le Cachemir. « L'aspect de ce pays, « dit-il, me présentait, comme par « un effet magique, un contraste « frappant, par ses rochers brunâtres « et ses sombres forêts de pins gi- « gantesques, dominants sur des « bouleaux, avec les montagnes nues « et les saules rares et chétifs aux- « quels nous avions été si long-temps « accoutumés. » Le 31 octobre, un messager du Soubahdar ou gouverneur de Cachemir vint annoncer à Moorcroft qu'il était chargé de le conduire dans la capitale. Le voyageur y arriva le 3 novembre. Comme il avait laissé Trebeck à Lé, afin d'attendre des marchandises demandées à Delhi et payées par des négociants de Calcutta, son premier soin fut de se procurer la permission d'y passer l'hiver. Il fit de nombreuses excursions de divers côtés dans cette vallée célèbre que Bernier (*voy.* IV, 304) a décrite le premier, et qui, depuis, avait été visitée par G. Forster (XV, 290). Ces deux voyageurs s'étaient accordés pour la célébrer comme une espèce de paradis terrestre : de nos jours les évènements politiques lui ont fait perdre beaucoup de ses charmes. Le 31 juillet, Moorcroft partit de la capitale. Des empêchements apportés à sa marche le forcèrent de revenir sur ses pas; il se remit en route, le 17 septembre, et atteignit, sous les murs d'Attock, les bords de l'Indus, bien différent de ce qu'il l'avait vu dans le voisinage de Lé. Le 26 nov., il traversa ce fleuve célèbre. Campé près du village de Khaïrabad, il espérait, suivant la réponse faite à sa lettre, écrite au chef de Peichaver, et les discours des Afghans qui l'avaient rapportée, ne rencontrer aucun empêchement jusqu'à cette ville, lorsque ces derniers lui insinuèrent que, selon le bruit qui courait, il avait avec lui des marchandises pour une valeur immense, et que, par conséquent, il ne pouvait s'attendre à aucune sûreté pour les personnes de sa troupe, ni pour son bagage, à moins de promettre de grosses sommes à ce chef et à ses principaux courtisans. Ce ne fut donc qu'après avoir complètement expliqué sa situation réelle et ses projets aux émissaires afghans, qu'il reçut d'eux l'assurance la plus solennelle de ne courir aucun danger en allant vers Peichaver. Néanmoins, il fut inquiété par des vagabonds qui erraient sur la route, et ce ne fut que par la bonne contenance de sa troupe

qu'il put se tirer d'affaire sans leur rien payer. Le pays offrait de tristes marques des ravages commis par les Seikhs dans leurs incursions, et par les Afghans eux-mêmes dans leurs dissensions intestines. Une forte escorte prise à Peichaver accompagna Moorcroft pour traverser le canton montagneux occupé par les Khaiberis, qui sont des brigands fieffés. Le 4 juin, nos voyageurs étaient à Djélalabad; le 20 à Caboul. Le sultan Dost-Mohammed les accueillit avec distinction. Un de ses neveux essaya de leur extorquer de l'argent ; le sultan les préserva de sa rapacité; toutefois sa protection ne fut nullement désintéressée; et sous le nom d'emprunt, il tira de Moorcroft des lettres de change sur Calcutta. « Ce ne fut pas sans une « vive satisfaction, dit celui-ci, que « nous nous séparâmes, et de nos « amis et de nos ennemis, en sortant « de Caboul, le 16 août. » De nouveaux embarras assaillirent bientôt Moorcroft. Inquiets des accidents possibles, au milieu de contrées inconnues, beaucoup de gens de sa suite l'abandonnèrent; quelques-uns même, qui lui avaient toujours montré de l'attachement, disparurent sans lui dire adieu. Il les remplaça aussi bien que le temps le permit par des Afghans, et encouragea ceux qui restaient à ne pas s'effrayer mal à propos des dangers de la route. Il s'avança hardiment vers le but de son voyage à l'ouest; traversa un rameau de l'Hindou-Kouche par le col de Hadji Kak à 12,400 pieds d'altitude, puis par celui de Kalou qui est encore plus élevé, et vint à Bamian, ville célèbre par des images gigantesques taillées dans le roc. Il fut encore rançonné avant de s'éloigner du territoire afghan. Celui des Ouzbeks dans lequel il s'avançait, s'abaissait graduellement; la température devenait plus chaude. Le 7 sept., des messagers qu'il avait expédiés à Khoundouz, résidence du Khan Mourad-Beg, le rejoignirent à Aibek, ville sur le Khouloum, et lui rapportèrent des nouvelles peu agréables. « Des gens mal « intentionnés, dit-il, avaient essayé « de prévenir le Khan contre nous. « Les Anglais, avaient-ils dit, n'en- « trent dans aucun pays de l'Asie, « que par des motifs d'intérêt, et « finissent par en devenir les maîtres ; « ils assuraient que notre troupe était « forte en soldats et en canons, et « qu'en conséquence de notre inter- « vention dans les affaires de l'Af- « ghanistan, des changements impor- « tants s'y étaient opérés. Ces impu- « tations avaient été chaudement « combattues par un des ministres « du Khan, et le résultat de la dis- « cussion nous avait été avantageux. » On s'avança donc dans l'espoir que de nouvelles difficultés ne s'élèveraient pas, quoique la réputation de Mourad dût le faire craindre. A Tanghi-Khoulm ou Tasch-Kourgan, le gouverneur annonce à Moorcroft qu'il a l'ordre de l'envoyer à Khoundouz et de fournir une escorte à sa troupe. Il fallait se résigner : Moorcroft prend avec lui Mir-Izzet-Oullah, et un beau présent, et se dirige vers Khoundouz : les amis qu'il y avait, l'instruisent de tous les bruits absurdes répandus sur son compte, entre autres qu'une forteresse et des pièces d'artillerie sont cachées dans son bagage. Le lendemain, il comparaît devant Mourad-Beg, qui accepte ses présents; puis lui adresse une longue suite de questions sur l'étendue et les revenus des possessions britanniques dans l'Inde ; sur les alliances avec les princes voisins ; ensuite il parle de chevaux, fait passer

les siens devant l'étranger, lui demande ce qu'il en pense, et finit par lui dire qu'il ne trouvera pas dans le Khoundouz ceux qu'il désire, et devra les chercher dans le khanat de Bokhara. Il change de discours, passe à d'autres interrogations, fait servir une collation, renvoie Moorcroft très-poliment et lui fait porter des vivres. Le lendemain, il mande Mir-Izzet-Oullah et cause avec lui pendant la plus grande partie de la journée, sur la puissance des Anglais dans l'Inde et en Europe, sur l'état politique de l'Afghanistan. Il énonce des soupçons sur la cause réelle du voyage de Moorcroft, et le regarde comme un espion. Mir-Izzet-Oullah répond que, s'il l'était, il se serait déguisé pour venir chez les Ouzbeks. Mourad-Beg, dans sa réplique, répète tout ce qui lui a été raconté sur la nature du bagage: le jeune Hindoustani offre de faire ouvrir les ballots dans le lieu où ils ont été laissés; le Khan accepte la proposition. Moorcroft, revenu à Tasch-Kourgan, fit examiner son bagage; il eut à se louer de la bienveillance de l'Ouzbek qui fut chargé de cette opération, mais un autre se montra très-exigeant sur la quotité des droits à payer. Moorcroft fut obligé de débourser une somme qui, ajoutée à la valeur des présents faits à Mourad-Beg, se montait à près de sept mille roupies. Sur ces entrefaites, ce chef, parti pour une expédition, avait ordonné au gouvernement de Tasch-Kourgan de n'en laisser sortir personne. Au milieu de ces vexations, Mir-Izzet-Oullah tomba malade: revenu à la santé, il insista pour retourner dans l'Inde. Moorcroft lui donna une lettre de recommandation pour l'agent du gouverneur-général à Delhi; d'autres personnes s'en allèrent aussi. Le 22 octobre, arriva un ordre du Khan pour que les Européens revinssent à Khoundouz avec quelques-uns des gens de leur suite. Les explications avec le Khan furent orageuses: bientôt ce chef marcha contre une armée ennemie. Après son retour, la santé de l'un de ses petits-fils lui donnant des alarmes, il intima l'ordre à Guthrie d'aller le soigner à Talikan, ville à 40 milles à l'est de Khoundouz; la cure fut prompte. Enfin, le 17 déc., sur la médiation d'un musulman, père spirituel du Khan, celui-ci consentit à relâcher les Anglais après qu'ils lui auraient payé 12,000 roupies. Moorcroft revint à Tasch-Kourgan, où il passa encore une semaine attendant le retour de Guthrie. Alors, craignant que celui-ci n'eût été retenu par quelque nouveau stratagême de Mourad-Beg, il l'instruisit de la nécessité où il était de continuer sa route, et ajouta qu'il ferait halte à Balkh pendant quelques jours. Bientôt il s'aperçut qu'il n'était pas encore hors des griffes du Khan. La caravane allait partir, lorsqu'un message de Mourad-Beg annonce que, si Moorcroft ne paie pas une somme très-considérable, il sera obligé de passer l'été suivant à Khoundouz. Dans ce moment critique, notre voyageur prend une résolution hardie. Il se déguise en Ouzbek, gagne à pied un endroit où des guides affidés le font monter à cheval, et le conduisent dans le voisinage de Talikan, à la demeure de Késim-Djan, guide spirituel et beau-père de Mourad-Beg. Il lui fait remettre une lettre de recommandation, est admis en sa présence sur son invitation, lui expose sans détour tout ce qui lui est arrivé de désagréable, depuis qu'il est dans dans les états du Khan, et, après avoir répondu à quelques questions,

entend sortir de sa bouche la promesse qu'il le protégera. Cependant, dès qu'on s'était aperçu de sa fuite, sa troupe et son bagage avaient été amenés à Khoundouz, et des accusateurs étaient accourus à Talikan pour le noircir dans l'esprit de Kesim-Djan. Ce brave homme les entendit en présence de Moorcroft, qui démontra aisément la fausseté de leurs imputations; ils furent chassés honteusement. Kesim-Djan songea ensuite aux moyens de tirer l'Anglais d'embarras. Mourad-Beg étant venu à Talikan, consentit, après de longs pourparlers, à relâcher Moorcroft, pourvu que celui-ci payât 2,000 roupies, et, à son retour, un droit sur les chevaux qu'il amènerait de Bokhara; enfin il consentit à ce que les ballots de marchandises ne fussent pas ouverts. Comme il allait partir pour une nouvelle expédition guerrière, Moorcroft ne put regagner Khoundouz qu'au bout de quelques jours. Mourad y était revenu, et l'accueillit avec une sorte d'affabilité; quand les Anglais prirent congé de lui, le montouali ou directeur des affaires ecclésiastiques ayant prié pour eux, l'hypocrite Khan leva les mains au ciel comme s'il se fût joint à ces pieuses invocations. Enfin le 1er février 1823, la caravane approcha de Balkh, puis elle traversa l'Oxus, et arriva par marches régulières à Bokhara le 21. Le Khan accueillit les voyageurs avec bonté, et, lorsqu'ils furent sur le point de partir, après cinq mois de séjour, il les envoya chercher, les fit revêtir d'un habit d'honneur, et les congédia en les comblant de vœux pour leur prospérité. Moorcroft avait acheté des chevaux; il en augmenta le nombre à Asbo, à Maimuna et à Andkhodie, ville située à 80 milles à l'ouest de Balkh; il y mourut de la fièvre en 1825, après quelques jours de maladie. Il n'avait avec lui, en ce moment, que quelques domestiques et son interprète, jeune musulman très-honnête. Le bruit courut qu'il avait été empoisonné : rien ne vint à l'appui de cette rumeur, quoiqu'il fût au pouvoir de brigands qui s'emparèrent de tout ce qu'il possédait, et arrêtèrent son monde. Les Anglais ne furent remis en liberté qu'au bout de quelques jours, et grâces aux démarches de l'interprète, qui se joignit à eux pour emporter le corps de Moorcroft à Balkh, où il le fit inhumer. Guthrie y termina bientôt ses jours. Trebeck, resté seul, gagna Mazar, petite ville dans les environs de Balkh, et, après avoir langui quelque temps fut, comme ses compagnons, victime de la fièvre et du chagrin. Privée d'un chef, la caravane se dispersa; le bagage et les chevaux furent saisis par le moutouali ou prêtre desservant de la mosquée de Mazar. Néanmoins, l'interprète réussit à sauver quelques chevaux, divers effets, et la plupart des papiers de Moorcroft, et emmena le tout à Caboul. Un banquier de cette ville instruisit le frère de Trebeck de ces particularités. Ainsi se termina cette malheureuse expédition au Turkestan. « Telle fut, dit l'éditeur de l'ouvrage de « Moorcroft, la triste destinée d'un « homme qui, malgré l'opinion peu « favorable que l'on puisse concevoir « de sa prudence et de son jugement, « mérite de tenir un rang distingué « parmi les voyageurs pour son activité infatigable, sa patience exemplaire, sa persévérance inflexible à « poursuivre l'objet qu'il avait en vue, « enfin son désintéressement et son « zèle pour l'avantage et la prospérité de son pays. » Lorsque Alexander Burnes, assassiné à Caboul en

1842, fit, de 1831 à 1833, son mémorable voyage de Lahor à Bokhara, il visita le tombeau de Moorcroft, et exprima dans sa relation des regrets touchants sur son malheureux sort et celui de ses compagnons. Ses papiers, qu'il avait toujours considérés comme étant la propriété du gouvernement, quoique le paiement de son salaire eût été suspendu, finirent par être remis à la Société asiatique de Calcutta. M. H.-H. Wilson, membre de cette compagnie, étant sur le point de quitter l'Inde, offrit de les porter en Angleterre, où l'on pensa qu'ils ne pourraient être confiés à une personne plus en état de les mettre en ordre et de les publier. En conséquence de cette offre, ils lui furent apportés par Burnes en 1835. Les ayant examinés, M. Wilson reconnut qu'ils consistaient en plusieurs parties distinctes, ce qui exigeait un long travail pour en tirer ce qui valait la peine de paraître. Il se procura aussi, après la mort d'un Anglais de Delhi, d'autres pièces écrites par Moorcroft et par Trebeck, ce qui le mit à même de remplir plusieurs lacunes. On a de Moorcroft en anglais : I. *Voyage fait en 1812, au lac Manasarovar, dans l'Oundès, province du Petit-Tibet*, Il est imprimé dans le tome XII des *Asiatick Researches*. Ce n'est qu'un extrait de son journal, traduit en français par l'auteur de cet article, et inséré dans le tome 1er des *Nouvelles Annales des voyages*. Cette relation très-intéressante fait connaître une contrée où les Européens ont rarement porté leurs pas, et contient un grand nombre de faits et de détails importants sur le pays et sur les mœurs de ses habitants. Auparavant on n'avait que des idées confuses sur les régions situées au nord de l'Himalaya : Moorcroft a soulevé le voile épais qui les cachait, et frayé la route à d'autres voyageurs qui ont constaté la vérité de ses récits. II. *Voyages aux provinces himalayennes de l'Hindoustan et du Penjab, en Ladakh, au Cachemir, à Peichaver, à Khoundouz et à Bokhara*, par G^{me} Moorcroft et et G. Trebeck, *mis en ordre et publiés d'après la correspondance et les journaux*, par H.-H. Wilson, Londres, 1841-42, in-8°, avec cartes et planches. Avec beaucoup de soins, de patience et de talent, l'éditeur est parvenu à classer méthodiquement les matériaux informes qui lui avaient été remis, et il en a tiré un récit intéressant et suivi, sans altérer le texte. Tout ce qui concerne le Ladakh est neuf ; quant aux autres contrées, elles avaient été décrites par différents voyageurs. Un séjour de deux ans dans ce pays donne aux observations de Moorcroft une valeur incontestable et une haute autorité ; car il lui a permis d'en tracer un tableau aussi complet qu'on peut l'attendre d'un étranger qui, vivant au milieu d'un peuple défiant, sait que ses démarches sont constamment surveillées. Depuis Moorcroft, le Cachemir a été visité par Jacquemont (LXVIII, 37), et le baron de Hügel ; le Penjâb, l'Afghanistan et le Turkestan par Burnes, et ce dernier pays par le baron de Meyendorf. Néanmoins, les notices données par Moorcroft sont encore bonnes à consulter. Il convient de remarquer que dans une lettre adressée à un ami, sur la publication future de ses écrits, il dit qu'il s'en rapporte à l'amitié et à l'attachement de M. Wilson pour veiller à sa réputation, et invite son correspondant à soumettre à son examen et à son jugement tout ce qu'il jugera de nature à mettre au jour. III. *Notice sur le mouton Purik et sur quelques*

autres animaux de Ladahk, principalement de l'espèce des moutons et des chèvres, suivie d'observations générales sur ce pays. C'est une lettre datée du 25 août 1822. Elle est insérée dans le tome 1er des *Transactions of the royal asiatick society of Great Britain and Ireland*; la traduction française se trouve dans *les Nouvelles Annales des voyages*, tome 27. Moorcroft, très-instruit dans sa profession, s'attachait principalement à observer ce qui intéressait l'économie rurale et les manufactures; il recommande donc le mouton purik comme pouvant être très-utile dans plusienrs pays de l'Europe. Il pensait que l'on pouvait apprendre beaucoup de choses des habitants de l'Orient, et, qu'en échange, on pourrait leur en communiquer un grand nombre. Il était tellement persuadé des ressources offertes par les contrées où il avait voyagé, qu'il projetait, à son retour, de s'établir dans la région inférieure de l'Himalaya et d'y passer le reste de ses jours à soigner une ferme. Mir-Izzet-Oullah, qui pendant son voyage, en 1812, recueillit des documents précieux sur les pays qu'il parcourut, avait tenu un journal exact. Plusieurs copies en furent tirées. Un ami de Klaproth (*voy.* LXVIII, 541) lui en procura une, dont celui-ci a donné un extrait dans le tome II de son *Magasin asiatique.* Gholam Haider Khan le Bareilien, qui accompagna Moorcroft dans ses voyages au Tibet et à Bokhara, écrivit la relation du dernier, publiée avec des notes par W. Hearsay, dans l'*Asiatick Journal.* Elle offre des particularités singulières et des détails minutieux, dont un Européen n'aurait pas songé à faire mention. E—s.

MOORE (Édouard). *Voy.* More, XXX, 80.

MOPINOT (Simon), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, naquit à Reims en 1685, fit ses humanités dans le collége de cette ville et s'y distingua de manière à être regardé comme un sujet extraordinaire. En 1700, il alla à Meaux, chez les Bénédictins, et y fit profession, le 25 fév. 1703. Après avoir terminé son cours de philosophie et de théologie à Saint-Denis, il fut envoyé à Reims, à l'abbaye de Saint-Nicaise pour y étudier les langues grecque et hébraïque, et, au bout de deux ans, il professa les humanités et la rhétorique à Pont-le-Voi, où il s'appliqua à inspirer à ses élèves l'amour de la vertu et le goût de la belle littérature. Obligé de venir à Reims, en 1714, pour sa sœur qui entrait en religion dans l'abbaye de Sainte-Claire, il y prêcha avec tant d'onction et de solidité, qu'il fit douter si la chaire ne devait pas être sa principale occupation. Mais ses supérieurs en disposèrent autrement. Ils l'envoyèrent à Saint-Denis pour travailler, avec D. Marie Didier, à une nouvelle édition de Tertullien. A la mort de ce père, D. Coustant le demanda pour collaborateur à la collection des lettres des papes, dont il fit le prospectus, inséré dans le *Journal des Savants,* sept. 1719. La belle épître dédicatoire au pape Innocent XIII, est entièrement de lui, et c'est à ses soins et son bon goût que sont dus l'ordre et l'élégance admirés dans l'excellente préface qui est en tête du premier volume. Cette préface ayant déplu à la cour de Rome, Dom Mopinot écrivit, au mois de juin 1724, à D. Charles Conrade, procureur-général de la congrégation de Saint-Maur, une lettre qui a été imprimée, in-4°, où il prouve que D. Coustant avait eu soin

de revendiquer pour les papes tous les écrits qui étaient véritablement d'eux, et de justifier leur conduite contre les calomnies des hérétiques et contre les fausses imputations de quelques catholiques. Il crut devoir à la mémoire de D. Coustant d'écrire plusieurs lettres pour la défense de cet ouvrage. L'abbé Goujet aurait souhaité qu'on donnât ces lettres au public, afin qu'on pût y admirer la justesse d'esprit, l'érudition et le jugement de l'auteur. Dom Mopinot perdit dom Coustant, en 1721; il le pleura comme son père, et fit son éloge funèbre, inséré dans le *Journal des Savants*, du 12 janvier 1722. Resté seul pour continuer la collection des lettres des papes, il ne négligea rien pour sa perfection. Il allait livrer à l'impression le second volume, quand la mort le frappa, le 11 oct. 1724. Dom Mopinot était modeste, insinuant et poli, sans affectation. Son esprit et sa grande érudition le faisaient rechercher de tout le monde. Il écrivait en latin avec une pureté, une élégance rares. Quelques-unes de ses hymnes, qu'on chantait dans plusieurs monastères de sa congrégation, ont été mises au-dessus de celles de Santeul; mais il faut avouer que, si elles abondent en sentiments affectueux, on n'y trouve pas l'énergie, la vivacité d'images, que le chanoine de Saint-Victor a répandue dans les siennes. Dom Mopinot faisait des vers avec la plus grande facilité, mais n'en conservait presque point. Il composa l'épître dédicatoire au cardinal de Rohan, qui est en tête du *Thesaurus anecdotorum* des PP. DD. Martène et Durand, et un éloge funèbre en latin et en prose carrée, ou style lapidaire, en l'honneur de M. Prousteau, professeur en droit de l'Université d'Orléans. Cet éloge est à la tête du catalogue de la bibliothèque publique de cette ville. L'abbé Goujet, son ami, a consacré à sa mémoire le bel éloge historique, imprimé dans la première partie du Xe tome des *Mémoires de littérature et d'histoire*, du P. Desmolets. D. Edmond Martène a écrit la vie de D. Mopinot qui a été traduite en latin par D. Charles Clémencet, pour être placée à la tête du deuxième volume des lettres des papes. L—c—s.

MORALÈS (Louis de), surnommé *El Divino*, qui a, sous ce dernier nom, été l'objet d'un article incomplet (t. XI, 426), avait appris les éléments de son art dans différentes villes de l'Espagne où se trouvaient, à cette époque, de grands professeurs; mais ce ne fut pas, ainsi que l'a dit Palomino de Velasco, dans ses *Vies des peintres espagnols*, sous Pierre de Campana qu'il commença, puisque cet illustre maître ne parut en Espagne que vers 1548, et qu'il existe des tableaux distingués qui sont signés de Moralès, 1546. On peut conjecturer que ce fut à Valladolid qu'il s'essaya d'abord, et par des figures jusqu'à mi-corps destinées à des oratoires, telles que la cathédrale de Séville entre autres en possède une, tout au moins. Il passa ensuite à Tolède, puis revint en Estramadure. Philippe II voulait que l'on préparât par anticipation les ornements destinés au temple et au monastère qu'il faisait construire à l'Escurial, et il exprimait le désir que Moralès fût chargé d'y mettre quelques-uns de ses ouvrages. L'artiste, qui aimait la représentation, et qui trouvait dans son talent les moyens de la soutenir, ne craignit pas de se faire voir avec un faste extraordinaire à la cour où il était appelé. On montra sous un jour odieux ce goût pour la

dépense à Philippe, qui en conséquence, fit compter au peintre ses frais de route présumés, en lui signifiant l'ordre de retourner dans son pays, Badajoz. C'est alors, cependant, que Moralès composa son superbe tableau de la *Voie de douleurs*, placé, par ordre du roi, chez les Hiéronimites de Madrid. De retour chez lui avec un profond ressentiment, il vit la fortune l'abandonner, et en vint à avoir si peu d'occupation, qu'il tomba dans la misère la plus absolue : sa vue s'affaiblit, et de plus, il perdit la fermeté nécessaire au genre de peinture qu'il avait adopté. Telle était sa situation lorsque Philippe II, passant par Badajoz, en 1581, après qu'il était allé prendre possession du Portugal, reconnut le professeur célèbre et lui dit : « Tu es bien vieux, Moralès? » « Oui, sire, et très-pauvre. » Sur cette réponse, le roi lui signa le brevet d'une pension de trois cents ducats que l'artiste toucha pendant cinq ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort arrivée en 1586. Son mérite consiste dans l'exactitude du plus austère dessin, dans la connaissance profonde des nus, dans la dégradation des teintes, et surtout dans l'art de peindre les passions de l'âme. On a vanté les barbes et les cheveux de ses figures : il est certain que, lorsqu'on les voit à la loupe, le détail et la vérité en sont surprenants : de loin ils n'en produisent pas moins un effet admirable. Moralès mettait à ses travaux un temps extrêmement long : toutefois, malgré cette lenteur apparente, il a laissé des tableaux dans les églises de treize villes d'Espagne, dans plusieurs chartreuses, au palais du Prado, et chez un grand nombre d'amateurs. Rarement il a peint des épisodes compliqués, si ce n'est *la Voie de douleurs*, dont il a été question plus haut, et un tableau qui a figuré, avant 1815, au Musée de Paris. Il se bornait habituellement à des sujets simples, tels que des christs, des vierges de douleur, etc., toujours sur bois ou sur cuivre, jamais sur toile. Il a été souvent copié, imité ; mais on ne peut se méprendre à ses productions originales. Moralès est regardé en Espagne comme le peintre du sentiment, de l'expression et du fini le plus parfait. Il eut un fils et plusieurs élèves qui, voulant se modeler sur lui, n'ont fait que des caricatures. L—P—E.

MORALÈS (JUAN de), poète espagnol, oublié dans la Bibliothèque d'Antonio, mérite, au jugement des critiques de sa nation, un des premiers rangs parmi les écrivains qui l'ont illustrée au XVIe siècle. On voit, par quelques passages de ses poésies, qu'il était né dans l'Andalousie ; mais Séville et Cordoue peuvent se disputer l'honneur d'avoir été son berceau. Les particularités de sa vie et la date de sa mort sont également inconnues. C'est dans les *Flores de poetas ilustres*, rassemblées par Pedro Espinosa, qu'on trouve les seules pièces qui restent de Moralès. Ses traductions de quelques *odes* d'Horace sont admirables ; mais, suivant Sedano, son chef-d'œuvre est une *Églogue* insérée dans le *Parnaso espanol*, I, 71. — MORALÈS (*Gaspar de*), médecin naturaliste, né, dans le XVIe siècle, à Saragosse, prit ses degrés dans les facultés de philosophie et de médecine d'Alcala, et s'établit à Paracuellos, où il exerça la double profession de médecin et d'apothicaire. Après avoir employé plusieurs années à des expériences qui devaient être assez coûteuses, il en publia le résultat dans un ouvrage en trois livres, intitulé : *De las virtudes y propriedades mara-*

villosas de las piedras preciosas, Madrid, 1605, pet. in-8°. Ce vol., rare et recherché des curieux, est rempli d'érudition. — MORALÈS (*Jean-Baptiste*), libraire à Montilla, petite ville de l'Andalousie où il était né vers 1580, joignit le goût des lettres à l'exercice de son état, et vivait encore en 1631. On connaît de lui : *Jardin de Suertes morales y ciertas*, Séville, 1616, in-16. C'est un recueil de maximes pour la conduite de la vie. *Jornada de Africa del rey D. Sebastian de Portugal*, ibid., 1622, in-8°. Moralès donna la même année : *Corte de Aldea y noches de invierno*, Séville, in-8°. C'est une traduction du portugais de Ruder Lobo. C'est encore à lui qu'on doit la publication d'un ouvrage que son frère Christophe avait laissé manuscrit : *Pronunciationes generales de lenguas, ortografia*, etc., Séville, 1623, in-8°. W—s.

MORALI (l'abbé OCTAVE), savant helléniste et philologue, naquit à Bonate, en 1763. Destiné à suivre la carrière ecclésiastique, il crut apercevoir, dans la doctrine de l'Évangile, les principes de l'indépendance politique, et dès-lors il adopta les opinions libérales de son temps, mais avec beaucoup de modération. La littérature grecque fut le principal objet de ses travaux ; et, loin d'imiter ces stériles érudits qui bornent leur mérite à se consumer sur des mots, il puisait, dans cette étude, outre une riche instruction, ces nobles sentiments par lesquels les Grecs régénérés se montrent dignes aujourd'hui de la gloire de leurs ancêtres. Il fut l'un des bibliothécaires de Brera, et professa le grec, d'abord dans les écoles spéciales de Milan, puis au lycée de Saint-Alexandre. Son savoir égalait son zèle pour l'instruction de ses élèves, dont plusieurs ont enrichi l'Italie de diverses traductions de classiques grecs. Morali s'occupait en même temps de la littérature italienne. On lui doit l'édition la plus correcte du *Roland furieux* de l'Arioste. Il mérita, par ce travail, les suffrages de l'Académie de la Crusca, qui l'admit au nombre de ses membres. Il était sur le point d'achever son dictionnaire grec-italien, à l'usage des écoles publiques du royaume lombardo-vénitien, et il préparait une édition des œuvres de Galilée et d'autres auteurs nationaux, lorsqu'il fut enlevé, par une attaque d'apoplexie, le 13 février 1826. G—G—Y.

MORAND (RÉNÉ-PIERRE-FRANÇOIS), né en 1744, à la Commanderie du Temple, près Châtillon-sur-Sèvre, exerçait la médecine à Niort lorsque la révolution de 1789 éclata. Il en adopta les principes, devint, en 1791, secrétaire-général de l'administration centrale des Deux-Sèvres, et fut nommé, en 1795, commissaire du pouvoir exécutif près la même administration. Aux élections de la même année, il entra, pour le département des Deux-Sèvres, au Conseil des Anciens. Un acte du Sénat conservateur, du 11 nivôse an VIII (janvier 1800), l'appela à siéger au Corps Législatif d'où il sortit par la voie du sort en 1801. Morand mourut en 1813, à l'âge de 69 ans, au château de Boursonne, près Villers-Cotterêts. On a de lui : I. *Mémoire justificatif de la conduite des administrateurs des Deux-Sèvres, à l'époque des premiers troubles de la Vendée.* II. *Compte-rendu* par l'administration des Deux-Sèvres, de ses travaux et de ses actes depuis le 2 décembre 1792 jusqu'au 1er frimaire an IV (1795). III. Un Rapport au Conseil des Anciens pour autoriser la cession, à la ville de Niort, d'un terrain appartenant à

l'État, afin d'y établir un jardin botanique. F—T—E.

MORAND (le comte LOUIS-CHARLES-ANTOINE-ALEXIS), général français, qu'il ne faut pas confondre avec le général son homonyme qui commandait Paris lors du 18 brumaire et fut tué à Lunebourg en 1813, naquit à Pontarlier le 4 juin 1771. Entré au service en 1791, il se distingua surtout pendant la campagne d'Égypte, où il conquit plusieurs grades sur le champ de bataille. Nommé général de brigade en 1805, il fit, en cette qualité, la campagne contre l'Autriche, prit part à la bataille d'Austerlitz, y reçut une blessure, et fut élevé, le 24 déc., au grade de général de division. Il recueillit de nouveaux lauriers aux batailles d'Auerstaedt et d'Eylau. Présenté comme candidat au sénat, le 14 avril 1807, il fut, le 17 juillet suivant, nommé grand-officier de la Légion-d'Honneur, et autorisé, en 1808, à porter la décoration de commandeur de l'ordre de Saint-Henri de Saxe. Employé de nouveau à la grande armée, dans la campagne de 1809, contre l'Autriche, le général Morand prit part aux batailles de Tann et d'Eckmülh. Il entra l'un des premiers à Ratisbonne, dont il parvint à éteindre l'incendie. Il servit encore en Russie, se signala à Mojaïsk, et, dans la campagne suivante, à Lutzen, à Bautzen et à Dennewitz, où il sauva l'armée par son sang-froid. Pendant l'hiver de 1813 à 1814, il fut chargé de la défense de Mayence. En avril il fit sa soumission au roi, qui le nomma chevalier de Saint-Louis. Napoléon revint de l'île d'Elbe, et Morand ne fut pas le dernier à lui offrir ses services. Comblé des grâces de son ancien maître, et nommé, tout à la fois, son aide-de-camp, colonel des chasseurs à pied de la garde, pair de France et commandant de plusieurs divisions, il arriva à Nantes le 31 mars 1815, et son arrivée dans cette ville fut signalée par une proclamation, dont voici quelques traits : « Ne devraient-ils pas être « rassasiés, ces traîtres infâmes qui, « depuis quinze ans, agitent parmi « nous les brandons de la discorde ? « Que veulent-ils encore ? N'ont-ils « pas livré nos villes, vendu nos « vaisseaux, nos arsenaux ? N'ont-ils « pas dépouillé les trésors de l'État, « outragé notre empereur et notre « gloire ? N'ont-ils pas livré le héros « protecteur qui nous avait élevés au « plus haut degré de puissance, et « qui allait anéantir d'un seul coup de « massue nos ennemis vaincus déjà « tant de fois ? Que veut cette femme « qui se prosterne dans nos tem- « ples ? etc.... Nobles enfants de la « victoire, vous avez vu, et vous en « avez frémi, vous avez vu des traîtres « infâmes, des assassins, des voleurs « de grands chemins, revêtir les mar- « ques de l'autorité sur vous, pour « humilier les peuples, pour les at- « tacher au joug de quelques nobles « avilis ! Des nobles ? Eh quoi ! tous « les Français, libres et victorieux, ne « le sont-ils pas également ? Notre « avilissement et de l'or, voilà ce « qu'ils demandent !.... » Précédé de cette proclamation, Morand parcourut le Poitou, l'Angoumois et le Quercy. Rappelé à Paris pour y commander une division de la garde impériale, il fit la campagne de Belgique, se battit à Waterloo, ramena les débris de son corps sous les murs de Paris, et ne quitta ses compagnons d'armes qu'après la soumission de l'armée de la Loire. Lors du second retour du roi, le général Morand, quoiqu'il ne fût pas compris dans l'ordonnance du 24 juillet, quitta la

France. Le 29 août 1816, un conseil de guerre, séant à La Rochelle, présidé par le général Rey, le condamna par contumace, à la peine de mort, comme convaincu d'avoir fait, le 3 avril 1815, une proclamation tendant à allumer la guerre civile et à anéantir l'autorité royale. En 1819, il se rendit à Strasbourg, afin de purger sa contumace. Ayant comparu, le 5 juin, devant un conseil de guerre présidé par le prince de Hohenlohe, il s'efforça de prouver son innocence dans un discours qu'il prononça devant ses juges, et fitensuite imprimer. Le conseil de guerre rendit à l'unanimité un verdict de non-culpabilité. Quelques mois après, le comte Morand fut réintégré sur le tableau des officiers-généraux en non-activité. Il vécut depuis retiré dans sa terre de Mont-Saint-Benoît, jusqu'à la révolution de 1830, qui lui ouvrit de nouveau la carrière des emplois. Il fut alors nommé commandant de la 6ᵉ division militaire (Besançon), et pair de France. Morand mourut à Paris, le 2 septembre 1835. Les généraux Delort et Bernard prononcèrent des discours sur sa tombe. Ce général n'a laissé à sa nombreuse famille que peu de fortune. On a de lui : *De l'armée selon la charte et d'après l'expérience des dernières guerres*, Paris, 1829, in-8°. Après avoir dit combien était nécessaire une armée permanente, ce que l'on ne peut révoquer en doute, eu égard à la position de notre territoire, l'auteur, tout en approuvant le mode actuel de recrutement, qui appelle tous les Français sous les drapeaux, propose un moyen de ne point solder ni entretenir continuellement une foule de bras inutiles, sans cependant se priver de la ressource d'avoir, quand on le voudrait, une armée formidable. Il pense que l'on pourrait la diviser en trois portions, qui, toutes trois, contribueraient également à la défense de l'État. L'armée active, recrutée parmi les jeunes gens de 20 à 28 ans; l'armée des places, parmi les hommes de 29 à 36 ans, et enfin une garde nationale qui comprendrait les hommes de 37 à 44 ans. Les jeunes gens suffisamment instruits, après trois années de service, pourraient retourner dans leurs foyers afin d'y continuer leurs premiers travaux, et ne seraient rappelés qu'en cas de guerre; ce qui donnerait à la France une armée de 400,000 soldats, soit dans les corps, soit en congé, mais qui seraient disponibles. Les hommes de vingt-neuf à trente-six ans seraient organisés en bataillons par arrondissement, et ne seraient soldés que lorsqu'ils seraient employés dans les places-fortes, ce qui n'aurait lieu aussi qu'en cas de guerre. Enfin la garde nationale servirait à maintenir le bon ordre. L'âge de ceux qui en feraient partie serait une garantie pour la tranquillité de l'État et la liberté des citoyens. La surveillance des jeunes gens en congé et celle de la deuxième classe serait confiée à des officiers, eux-mêmes en congé, ou à des officiers réformés et retraités. Ce projet, suivant l'auteur, aurait le double avantage de diminuer le budget de la guerre, et de maintenir la population dans un esprit militaire. Morand traite ensuite des questions relatives à l'administration militaire, des occupations qu'il croit propres au soldat en temps de paix, et enfin de l'éducation qu'il est nécessaire de donner aux jeunes gens qui se destinent à la carrière des armes. M—d j.

MORANGE (Benoît), théologien, né à Paris, et mort dès l'année 1703,



était docteur de Sorbonne, et fut nommé chanoine de Lyon en 1660, puis devint chantre de cette église, en 1682. Il fut long-temps seul vicaire-général, et, toute pénible qu'elle était, remplit sa charge avec autant d'applaudissements de la part de ses supérieurs que de celle des peuples qui lui étaient confiés. On a de lui : I. *Libri de Præadamitis brevis analysis*, Lyon, 1656, in-16. Cet opuscule n'est d'aucune importance, aujourd'hui que les querelles théologiques sont si loin de préoccuper les esprits. II. *Primatûs lugdunensis Apologeticon, sive ad querelam ecclesiæ senonensis prior responsio*, Lyon, 1658, in-8°. C'est une apologie de l'église de Lyon contre celle de Sens. III. *Summa universæ theologiæ catechistæ*, Lyon, 1670, 3 tomes en 4 volumes. Morange écrivit un traité classique de théologie pour le diocèse de Lyon. Dans un recueil de vers latins, qui est aux manuscrits de la Bibliothèque de Lyon (n° 945), on trouve une pièce qui montre que Morange était fort bien-venu de Camille de Neufville, archevêque de Lyon; c'est même de Vimy, aujourd'hui Neuville-sur-Saône, qu'est signée la dédicace à Bésian Arroy (*voy.* ce nom, II, 533), du livre *de Præadamitis*. Camille de Neufville avait un château à Vimy. C—L—T.

MORAS (Gaspard-Balthasar-Melchior) naquit, le 1er janvier 1772, à Boulogne-sur-mer, où son père, chirurgien-major du régiment de Forez, était en outre attaché, en qualité de médecin, aux hôpitaux civil et militaire de la ville. Le jeune Moras n'avait pas encore quatorze ans quand il s'embarqua, comme pilotin, sur le navire marchand *la Paix*, armé à Boulogne. Pendant les cinq années qu'il resta sur ce bâtiment, il remplit souvent les fonctions d'officier. Devenu aide-pilote, il passa, le 27 octobre 1790, sur le vaisseau *le Jupiter*, et, le 6 novembre, avec le grade de volontaire, sur la flûte *la Normande*, puis sur le vaisseau *l'Éole*, destinés l'un et l'autre pour Saint-Domingue, où Moras débarqua le 27 octobre 1792. Il fut alors chargé du commandement de divers détachements d'artillerie, faisant partie des camps formés dans cette colonie contre les nègres insurgés. La bravoure qu'il déploya dans plusieurs circonstances, notamment le lendemain de son débarquement, lui valut le grade d'enseigne et le commandement du fort Saint-Michel, situé dans la rade du Cap-Français. Du 21 mars 1793 au 25 juin de l'année suivante, il fit, comme sous-aide-major du vaisseau *le Jupiter*, et comme chargé du détail sur la corvette *le Cerf*, une campagne aux États-Unis. Après un court séjour à Brest, et une croisière de peu de durée dans la Manche, il s'embarqua sur le vaisseau *l'Océan*, monté par l'amiral Villaret-Joyeuse. Il y remplit successivement les emplois de lieutenant, d'aide-major de l'armée navale, et prit, aux affaires de prairial et de messidor an III, une part si honorable, que Villaret n'hésita pas à déclarer que les talents de cet officier, alors âgé de 24 ans, étaient précieux à la marine. Le ministre le félicita sur sa conduite dans le combat du 5 messidor, et lui annonça qu'il en obtiendrait la récompense. La bravoure n'était pas le seul titre de Moras à l'avancement; ses connaissances nautiques auraient suffi pour le lui mériter. Il eut une occasion de les faire apprécier dans cette campagne. La frégate *la Sirène*, réduite, par la perte de ses mâts, à chercher un refuge à Lorient, donnait dans ce port par un

temps très-brumeux qui empêchait de voir les remarques. Le pilote-côtier qui conduisait la frégate était incapable; il inspirait d'ailleurs peu de confiance au commandant de *la Sirène*, qui le soupçonnait d'être un agent secret des royalistes. La frégate courant sur des dangers que l'obscurité ne permettait pas de distinguer, ce commandant fit tirer des coups de canon pour avoir du secours et un pilote pratique. L'amiral Villaret lui envoya Moras, lequel, assisté du pilote-côtier de *l'Océan*, conduisit *la Sirène* au mouillage de Pennemarck, et sauva cette frégate d'une perte imminente. Le 26 novembre 1796, jour de son débarquement de *l'Océan*, il passa, comme lieutenant et aide-major, sur la frégate *la Fraternité*, montée par Morard de Galles, et fit la campagne d'Irlande. Ce fut lui que l'amiral et Hoche, général en chef des troupes de débarquement, chargèrent de relever les plans des divers mouillages à prendre par l'armée navale dans la baie de Bantry et la rivière de Schanon, où devait s'opérer le débarquement. Les deux généraux s'empressèrent de le féliciter du zèle et du talent qu'il déploya dans cette mission délicate, dont l'accomplissement eût assuré le succès de l'expédition, si la tempête n'avait déjoué des plans habilement combinés. Il suivit l'amiral Morard de Galles sur le vaisseau *l'Indomptable*, où il remplit encore les fonctions de lieutenant jusqu'au 17 octobre 1797 que ce vaisseau désarma à Brest. Dans l'intervalle qui s'écoula jusqu'au 1er janvier 1799, il fut nommé capitaine de frégate et chargé de l'établissement et de l'inspection générale des signaux des côtes de l'arrondissement de Brest. Après avoir été attaché comme capitaine de frégate adjudant à l'état-major-général de la marine, il s'embarqua de nouveau sur *l'Océan*, en qualité d'adjudant particulier de l'amiral Bruix. La campagne qu'il fit sur ce vaisseau fut signalée par des évènements remarquables, qui n'ont été ni assez connus, ni assez appréciés. L'amiral Bruix, chargé, depuis l'année précédente, du ministère de la marine, s'occupa, dès son entrée en fonctions, d'imprimer à ce département le degré d'énergie et d'activité nécessaires pour réparer les désastres essuyés dans les combats de Prairial, de Groix et d'Aboukir, ainsi que dans plusieurs engagements partiels. Ses efforts, qu'il concentra vers le réarmement de tous les vaisseaux susceptibles d'aller à la mer, triomphèrent des obstacles sans nombre que lui opposait le dénuement absolu du port de Brest. Les croiseurs anglais capturaient nos convois, leurs escadres bloquaient nos ports. De là, la nécessité de s'approvisionner par la voie de terre, et de faire expédier de l'intérieur, par le roulage, les matières premières, les vivres, les câbles, les toiles, etc. Brest suivit l'impulsion donnée par le ministre : en trois jours, on y opéra l'armement du vaisseau de 74 *la Conv. .tion*, qui mit à la mer à l'instant même de sa sortie du port. Jamais, dans aucun autre temps, on ne déploya plus d'activité. De leur côté, les Anglais, alarmés de ces préparatifs, ne mirent pas moins de célérité à renforcer, et même à doubler leurs escadres. Bruix, qui se rendit à Brest, au mois de mars 1799, sous le prétexte de hâter seulement les apprêts et la sortie de la nouvelle flotte, composée de 25 vaisseaux, dont quatre de 120 canons, de six frégates et de huit corvettes ou avisos, en prit le commandement aux approches du départ. C'est alors que chacun se

montra jaloux de rivaliser d'ardeur et de courage avec le général en chef. Les capitaines de vaisseau qui n'étaient pas employés sollicitèrent l'honneur de l'être, même en embarquant comme seconds sur différents vaisseaux. La confiance des marins n'eut pas de bornes, les troupes d'artillerie suivirent leur exemple. Les maîtres, les seconds canonniers et les apprentis, ne pouvant être utilisés comme canonniers ou soldats de garnison, firent le sacrifice de leurs emplois d'artilleurs pour être embarqués comme matelots. L'amiral Bruix, qui comptait plus sur le dévouement et la bravoure de ses capitaines que sur l'exactitude de plusieurs d'entre eux, et leur précision dans les manœuvres, s'attacha, avant le départ, à tracer, dans des instructions très-détaillées, les devoirs d'un capitaine dans les diverses circonstances du service, tout en évitant de particulariser des leçons qui eussent froissé quelques amours-propres. La coopération de Moras à ce travail délicat, à l'exécution duquel il devait ensuite efficacement concourir, fit reconnaître à Bruix qu'il avait été bien inspiré en se l'attachant. Plus tard, on fit honneur à Nelson d'avoir stimulé l'ardeur des Anglais par son signal, d'une célébrité historique : *l'Angleterre compte que chacun fera son devoir.* La pensée exprimée par ce signal n'était que le résumé d'un passage des instructions de Bruix à ses capitaines, où il leur rappelait que, *dans un combat, on n'est à son poste que quand on est au feu, et que, partout ailleurs, à moins d'un signal contraire, on désobéit également au général, à l'honneur, et que l'on trahit sa patrie.* Le but de l'expédition était de rallier, dans la Méditerranée, les escadres espagnoles du Férol et de Cadix, afin d'aller seconder les opérations de nos armées d'Italie et de Naples par nos renforts et les diversions que nous pourrions apporter parmi les forces supérieures qu'elles avaient alors à combattre. Dès l'instant du départ, l'amiral Bruix vit réussir ses premières combinaisons, en trompant l'ennemi, auquel il persuada que notre expédition avait pour objet d'aller soulever et soumettre l'Irlande. Les Anglais crurent tenir la clef de nos opérations, lorsqu'ils s'emparèrent du cutter *la Rebecca* (schooner irlandais, récemment enlevé par nos prisonniers), porteur de faux paquets pour les insurgés irlandais, et qui avait pour mission d'aller se faire prendre par l'escadre de l'amiral Bridport, forte de quinze vaisseaux, dont quatre à trois ponts, et de huit frégates, qui se tenait à l'entrée de l'Iroise et à deux lieues de notre escadre d'observation. Le général anglais, abusé par cette ruse, donna dans le piége, et se dirigea promptement vers l'Irlande pour parer au coup le plus sensible qui pût, à cette époque, être porté à l'Angleterre. Sa disparition subite, dans la nuit du 5 floréal, facilita, le surlendemain, la sortie de la flotte française, favorisée en outre par un temps brumeux, qui lui permit de cacher sa direction aux croiseurs ennemis. L'escadre du Férol, composée de cinq vaisseaux, ne sortit pas pour nous rallier; et celle de Cadix, bien qu'informée de notre arrivée, ne fit, lorsque nous fûmes en vue de ce port, aucun mouvement pour sortir de l'état de blocus où la tenait l'escadre de lord Jervis. Les Anglais, acculés dans le fond de la baie de Cadix, redoutaient à la fois, et notre attaque, et les conséquences fâcheuses de leur position trop rapprochée de la côte par un vent S.-O., qui eût infaillible-

ment causé la perte de leur escadre. Le temps, devenu plus mauvais, obligea aussi les Français à s'éloigner de la côte et à différer le combat, dont l'issue pouvait, sans jactance, être regardée comme certaine, tant était grande l'ardeur de nos équipages. La tempête, s'accroissant d'instant en instant, déjoua tous les plans de Bruix. A six heures du soir, le 15 floréal, jour même de son arrivée devant Cadix, un fort coup de vent le contraignit à s'occuper, avant tout, de la propre conservation de ses vaisseaux; dans la nuit, plusieurs d'entre eux éprouvèrent des avaries qui rendirent extrêmement difficiles les virements de bord, alors surtout que les signaux à coups de canon ne pouvaient être convenablement entendus et que le temps annulait l'usage des fanaux. Cette double contrariété amena quelques séparations, dont furent préservés les Anglais, plus heureux, et d'ailleurs plus familiarisés que nous avec la connaissance de ces parages. Au jour, bien que la mer continuât à être grosse et le vent fort, l'amiral rangea l'armée en bataille, pour aller à la recherche des Anglais, et des vaisseaux *le Terrible*, *le Watigny* et *le Jean-Bart*, qui nous manquaient. A dix heures, nos éclaireurs aperçurent ces vaisseaux fuyant devant l'escadre ennemie qui cherchait à se réfugier à Gibraltar, et qui prit le large aussitôt qu'elle nous vit. Cette manœuvre des Anglais ôta tout espoir de les atteindre par un temps forcé et peu propre, soit à la chasse, soit au combat. Il ne restait alors qu'à ranger l'armée en ligne de convoi, pour franchir le détroit dont elle était très-rapprochée. C'est ce qui eut lieu; et le soir, à six heures, la flotte, entrée dans la Méditerranée, dirigea sa route vers Toulon, où elle arriva le 25 (14 mai) par un temps de brume, et après une traversée si prompte pour une armée, que la majeure partie des vaisseaux étaient mouillés sur rade avant que l'on connût à terre l'arrivée de l'escadre, bien que, d'après des ordres expédiés au départ, des pilotes dussent se tenir à la mer pour attendre son arrivée. La flotte eut alors pour mission de faciliter l'arrivage des convois chargés d'approvisionnements pour l'armée d'Italie. On réunit et on embarqua sur nos vaisseaux quinze cents recrues non armées, dont la voix publique décupla, à dessein, le nombre, tant il semblait important d'abuser les ennemis sur les secours que la flotte portait en hommes, en vivres et en munitions au général Moreau, alors dans des positions très-resserrées. L'armée appareilla le 7 prairial (26 mai) de Toulon, où elle revint le 16, après avoir montré son pavillon sur toute la côte de Gênes qu'elle ravitailla. La vue de la flotte releva le courage des troupes républicaines épuisées par les combats, les marches rétrogrades et la privation de vivres. Les journaux retentirent de nos mouvements et de notre apparition sur les côtes d'Italie, ainsi que des conférences des deux généraux en chef, Bruix et Moreau, à bord de *l'Océan*. Cette publicité devait conduire les Anglais à la recherche de notre flotte; plus heureux que nous dans leur jonction, aucune séparation n'avait eu lieu dans leurs forces, quadruples des nôtres. Bruix craignant d'être surpris au mouillage de Vado, où il fut obligé de rester quelques jours pour donner le change sur notre débarquement aux Russes et aux Autrichiens, en vue desquels il se trouvait, ordonna de *s'embosser sur deux lignes parallèles, le plus près de terre possible*, pour éviter de

voir se renouveler les fautes et les désastres d'Aboukir. Ni le temps, ni l'activité de plusieurs de ses capitaines ne secondant ses intentions, il prit le prudent parti de faire appareiller inopinément l'armée. Trompant ainsi l'ennemi que venaient d'apercevoir nos croiseurs, il réussit à l'éviter, en longeant de très-près et par un temps de brume, les côtes du Levant, du Piémont et de la Provence. Les Anglais, ne nous trouvant plus au mouillage, coururent nous chercher vers la Sicile et l'île de Malte, et se présentèrent ensuite à l'ouvert de Toulon. Cependant l'escadre espagnole, qui avait enfin profité de l'éloignement des Anglais, pour entrer dans la Méditerranée, se rendait aussi à Toulon quand elle essuya un fort coup de vent qui démâta plusieurs de ses vaisseaux, et l'obligea de relâcher à Carthagène, où Bruix, affligé de cette nouvelle contrariété, alla aussitôt la rejoindre. Il ne tarda pas à être informé secrètement qu'en cas d'attaque des Anglais, il ne devait pas s'attendre à une coopération bien active de la part des alliés. S'il avait trouvé sa position trop hasardée à Vado, il la jugea, en homme d'état et en marin habile, autrement difficile et dangereuse, dans le port de Carthagène resserré entre des montagnes. Il en sortit le 11 messidor (29 juin), au milieu d'une grande fête donnée pour célébrer notre réunion, et fit voile pour Cadix où l'armée combinée arriva dans l'après-midi du 23. De nouveaux et pénibles désappointements l'y attendaient. Persuadé que les Anglais ne manqueraient pas de venir nous chercher à Cadix, il insista fortement, mais sans succès, sur la sortie des Espagnols, que leur invincible timidité portait à rester dans les ports, au risque de se voir de plus en plus interdire toute communication avec leurs riches colonies. Vainement il leur proposa d'aller croiser sur Madère pour laisser les Anglais vider la Méditerranée, certain qu'ayant perdu nos traces, ils se porteraient vers Brest, et que nous serions alors maîtres, soit d'agir, dans l'intérêt de l'Espagne, avec sa flotte et ses troupes, contre Mahon qu'elle désirait vivement reconquérir; soit de faire, dans l'intérêt commun, quelque tentative sur la Sicile. Les revers de nos armées rendant, de jour en jour, sa position plus difficile, Bruix, par ses négociations auprès de la cour de Madrid, fut assez heureux pour triompher de ses hésitations, et obtint du roi Charles IV que la flotte espagnole le suivrait à Brest. Que d'obstacles n'eut-il pas à vaincre pour consommer cet acte de la plus profonde politique, auquel s'opposaient le ministère et les généraux espagnols! L'un deux, montant *la Santa-Anna*, vaisseau à trois ponts, s'échoua à Rota, pour ne pas nous suivre; un second prétexta, à la hauteur de Saint-Vincent, des avaries pour relâcher. L'honneur seul et l'obéissance religieuse de l'amiral Massaredo à son prince l'empêchèrent de rendre la désertion complète. Aussi le vit-on se borner à exécuter littéralement les ordres de sa cour. Il était pourtant facile à l'armée franco-espagnole, sans trop s'écarter de sa route, de cerner les Anglais qui bloquaient, devant Rochefort, les cinq vaisseaux du Férol. L'amiral espagnol se refusa néanmoins à seconder ce projet, d'une exécution certaine, ainsi que celui d'aller saccager le port de Plymouth, dégarni de ses principaux moyens de défense par l'éloignement de toutes les forces de l'Angleterre. Bruix, qui craignait qu'une séparation ne devînt le pré-

lude d'une défection complète, se résigna, devant la pusillanimité de nos alliés, à se diriger sur Brest, où il rentra le 21 thermidor (8 août 1799) avec une armée imposante de 41 vaisseaux, dont il gémissait de n'avoir pu tirer le parti qu'il désirait. L'histoire n'a pas assez tenu compte à l'amiral Bruix des difficultés de cette laborieuse campagne; l'insuffisance des connaissances de plusieurs de ses officiers, les éléments obstinés, la circonspection plus que prudente de nos alliés, tout fut contre lui, et pourtant il n'essuya aucun échec! Dans ces circonstances graves, il apprécia bien souvent le caractère ferme et habile de Moras, soit en lui confiant le soin de surveiller particulièrement l'exécution de ses ordres, soit en le chargeant de prévenir bien des erreurs funestes, soit enfin en l'employant dans les diverses négociations diplomatiques qu'il lui fallut faire marcher de front avec ses opérations militaires. Du 13 mai 1800, jour du désarmement de *l'Océan*, jusqu'au 1er décembre suivant qu'il embarqua sur le vaisseau *le Batave*, Moras fut attaché, ou au service du port, ou à celui du vaisseau *le J.-J.-Rousseau*. L'armement du *Batave*, confié à ses soins, fut fait avec une célérité et un talent qui déterminèrent le commandant à demander au ministre que le gouvernement, mettant à profit les connaissances de Moras, le chargeât d'un commandement. Quand *le Batave* désarma, l'amiral Bruix, nommé au commandement supérieur de l'escadre de Rochefort, le choisit encore pour adjudant particulier, fonctions qu'il remplit sur le vaisseau *le Foudroyant*, du 15 mars 1801 au 14 juin suivant qu'il débarqua à Brest, pour prendre, le même jour, le commandement par intérim du vaisseau *le Marengo*. Dès le 9 juin, l'amiral Bruix, que l'état de sa santé obligeait à se démettre du commandement de l'escadre, avait déposé dans une lettre confidentielle, adressée au capitaine Bonnefoux, le témoignage de sa haute estime pour Moras : « Je ne crois pas, dit « Bruix, encore plein du souvenir de « la campagne de *l'Océan*, je ne crois « pas qu'on puisse porter plus loin « le zèle, l'activité et l'intelligence « dans l'exercice de ses fonctions, et « je n'ai vu en aucun autre officier la « réunion de tant de bonnes qualités, de tant de sentiments généreux, un attachement si vrai, une « plus entière abnégation de soi-même, toutes ces vertus enfin qu'un « chef serait bien heureux de rencontrer toujours dans tous ceux qui l'approchent, etc. » Moras quitta *le Marengo* le 13 août de la même année, pour suivre la construction et l'armement de la corvette *la Diligente* dont il avait été nommé commandant; et, à la même époque, son infatigable activité lui permettait de tenir le journal des observations astronomiques et météorologiques du port de Brest, avec une précision et une rectitude qui donnèrent lieu, au préfet maritime Caffarelli, de rendre hommage à ses connaissances et de le recommander au ministre. Tombé malade à Saint-Domingue, où *la Diligente* avait été expédiée, il fut contraint de revenir en France, où il arriva le 16 octobre 1802. L'amiral La Touche-Tréville, commandant les forces navales à Saint-Domingue, eut beaucoup de peine à obtenir de lui qu'il consentît à se soustraire à la funeste influence du climat de cette colonie. Nous trouvons, dans une lettre de cet officier-général, du 27 août 1802, au préfet Caffarelli, une nou-

velle preuve de l'honorable sympathie dont Moras fut toujours l'objet de la part de ses chefs : « Ce que je pourrai vous dire de Moras, écrivait l'amiral, n'ajoutera sûrement rien à l'opinion que vous avez déjà conçue de cet officier aussi distingué par son zèle que par ses talents. Mais je ne veux pas qu'il parte sans vous faire connaître le regret que j'ai de le voir s'éloigner de moi, et les motifs qui l'ont déterminé à quitter son commandement. Sa santé se trouvant dérangée au moment où le général en chef destinait son bâtiment à remplir une mission à la côte d'Espagne, il eût été de la plus haute imprudence à lui de compromettre son existence, et j'ai été le premier à le déterminer à se démettre de son commandement. Un officier de la distinction de celui-ci, et qui donne de si belles espérances, ne doit pas être sacrifié. Les missions qu'il a remplies ici avec *la Diligente*, ont donné la mesure de son intelligence et de son activité ; et l'on ne peut imputer à défaut de zèle et de volonté l'abandon qu'il a été obligé de faire de son bâtiment, et le sacrifice en a été très-pénible pour lui. Je désire, mon cher préfet, que, lorsque la santé de Moras sera rétablie après quelque temps de séjour dans sa famille, vous obteniez pour lui le commandement d'une frégate pour cette colonie, où je serai très-aise de l'avoir sous mes ordres, etc., etc. » Le 15 août de l'année suivante, Moras fut attaché au service de la flottille réunie à Boulogne dans la vue d'une descente en Angleterre; un mois après, il était pourvu du brevet de capitaine de vaisseau, nommé sous-chef d'état-major de la flottille et embarqué sur la canonnière n° 1, et sur le paquebot *la Renommée*. Sa conduite, pendant qu'il exerça ces différents emplois, fut souvent mise à l'ordre du jour de l'armée. La première fois, ce fut au mois d'oct. 1803. Il s'agissait de faire parvenir des dépêches urgentes de Bonaparte au commandant de la ligne d'embossage mouillée à quelque distance de terre; la basse mer ne permettait d'armer aucun canot. Moras déclara qu'il répondait de la remise des dépêches. Elles lui furent confiées. Les prenant alors entre les dents, il se jeta à l'eau, tout habillé, et gagna, sous le feu de l'ennemi, le bâtiment commandant où il remit son précieux dépôt. La seconde fois, ce fut le 12 août 1805. L'empereur l'avait désigné pour commander une aile de débarquement composée de cinq prames, deux corvettes, deux canonnières de la flottille, dix-huit de la garde impériale et trente-six péniches à obusiers prussiens. Elle était chargée de combattre la station ennemie sous les yeux de Napoléon, qui dirigeait lui-même, de son quartier-général, les mouvements de cette escadrille. Moras appareilla avec trois prames, deux corvettes et deux canonnières; il se dirigea vers l'ennemi, qui mit alors sous voiles et manœuvra pour se tenir au vent. La marche supérieure des Anglais les servit bien en cette circonstance, et ils en profitèrent pour opérer la retraite à laquelle Moras les força. Dans une troisième occasion, Napoléon, encore témoin de son intrépidité, lui adressa ces paroles : « Courage, Moras, encore une action semblable, et vous serez officier-général! » Les preuves successives de courage et d'habileté qu'il donna pendant tout le temps qu'il fut attaché à la flottille de Boulogne, attirè-

rent sur lui l'attention toute particulière de l'empereur, qui le fit chevalier, puis officier de la Légion-d'Honneur. Un décret impérial du 16 février 1807, le nomma colonel du 2e régiment de flottille, dont il conserva le commandement jusqu'au 1er avril 1808, que ces corps furent supprimés pour être réorganisés en bataillons. Ce régiment ne comptait pas encore six mois de formation, qu'il rivalisait, sous le rapport de la précision des manœuvres, avec les meilleures troupes de ligne; elle était telle que le général Rey complimenta Moras, au nom du général en chef, sur la bonne exécution de ses mouvements lors des grandes manœuvres faites, au camp de Boulogne, le 15 août 1807, en même temps qu'il se plut à proclamer l'administration intelligente de ce corps, sa belle tenue et sa discipline. Le jour même de l'organisation des régiments en bataillons, il fut chargé par le ministre de la marine de choisir, parmi les meilleurs marins de la flottille, un détachement de 1600 hommes pour former les noyaux des équipages des vaisseaux que les bataillons de marins de l'arrondissement d'Anvers devaient armer à Flessingue, et de les conduire à cette destination, où il était appelé à commander le 38e bataillon et le vaisseau *le César*. Napoléon venait de décider que tous ses marins devaient être canonniers; il était donc important que les choix de Moras tombassent sur des hommes d'élite, puisque les nouveaux canonniers devaient être les seuls de l'escadre de Flessingue, et qu'ils devaient instruire tous les équipages des huit vaisseaux placés sous le commandement supérieur de l'amiral Missiessy. Moras ne faillit pas à sa mission; son équipage ne tarda pas à obtenir les mêmes éloges que le deuxième régiment de la flottille. Animé de l'ardeur que son chef avait su lui communiquer, il repoussa deux fois les Anglais, et contribua ainsi à conserver à la France la flotte et l'arsenal d'Anvers. Moras ne quitta le commandement du *César* que le 6 août 1814, qu'il le remit aux alliés en exécution du traité de Paris. Le 7 août, il passa, avec son équipage, sur le vaisseau *le Dalmate*, désarmé dans le bassin d'Anvers, et le conduisit à Brest, où il fut chargé de le surveiller jusqu'au 18 mai 1815, qu'il fut nommé, sans l'avoir sollicité, au commandement du septième régiment de marine. Dès la première revue, Moras sentit combien sa mission allait être difficile. Il était dépourvu des moyens d'assurer l'habillement de ses hommes, dont la plupart, provenant des prisons d'Angleterre, en avaient rapporté, avec leurs lambeaux de vêtements, les vices contractés pendant une longue captivité, et n'étaient plus retenus par aucun sentiment, pas même celui de la crainte. Moras eut souvent occasion de déployer toute son énergie et sa prudence pour les empêcher de troubler la tranquillité publique, et de porter atteinte au respect des personnes ou des propriétés. Casernés à bord des vaisseaux, qu'ils regardaient comme de nouveaux pontons, couchés, à défaut de hamacs, sur le tillac, ils déploraient leur sort. Toutefois, dominés par l'ascendant que Moras avait pris sur eux, ils ne donnèrent lieu à aucune plainte pendant les quinze jours qu'ils restèrent à Brest. Le 12 juin, il reçut l'ordre de partir avec son régiment et de l'échelonner de Quimper aux lignes de Quélerne. Le 2e bataillon se rendit à Quimper, et fut réparti dans divers cantonnements sous la direction

des généraux de terre. La police de cette troupe et ses mouvements devinrent, dès ce moment, étrangers à Moras. Le 13e régiment, resté sous son autorité, fut divisé, pour le service de la guerre et de la marine, en autant de détachements qu'il y avait de forts et de batteries à occuper; les compagnies d'élite furent spécialement chargées de la défense des lignes et de la côte. Responsable de la discipline de ses soldats, il les vit avec plaisir éloignés des villes, et lui-même s'estima heureux d'être relégué sur une langue de terre presque déserte, mais à l'abri des passions politiques. Préposé à la défense de la rade, il se voyait le premier gardien des plus grandes richesses de la marine. Il fit partager à ses marins les sentiments qui l'animaient, en leur persuadant qu'en couvrant Brest, son arsenal et ses vaisseaux, ils conservaient leur patrimoine et celui de leurs frères d'armes. La sécurité dont Moras commençait à jouir fut troublée par un malheur déplorable. Un marin du 14e équipage assassina, dans l'ivresse, un pauvre cultivateur de Rosparden, père de sept enfants en bas-âge; un conseil de guerre, assemblé par le capitaine de voltigeurs de la compagnie du coupable, fit justice immédiate. Moras, nous l'avons dit, n'avait aucun rapport avec le 14e équipage; sa vigilance ne devait, ne pouvait donc être incriminée. Il ne resta pourtant pas indifférent à ce triste événement; et, mû par la générosité qui faisait le fond de son caractère, il s'empressa d'adresser spontanément au sous-préfet de Quimperlé, à titre de secours préliminaire en faveur des orphelins, une somme de 200 fr. puisée dans sa propre bourse. Au chagrin qu'il éprouva en cette circonstance vint se joindre, vers la mi-juillet, la crainte de ne pouvoir plus modérer son équipage, contre lequel d'imprudents provocateurs avaient excité la population de Crozon et des environs. Peut-être même n'eût-il pas réussi à maîtriser l'exaltation de cet équipage si, avant le changement de pavillon, qui ne s'effectua que le 19 juillet, l'esprit de désordre ne se fût tout-à-coup trouvé anéanti par la désertion de la moitié de la troupe. Ce retard à arborer le drapeau blanc servit, plus tard, à le représenter comme rebelle. Vainement ses chefs s'empressèrent-ils de le couvrir de leur propre responsabilité et d'attester, non-seulement qu'il avait exécuté de point en point les ordres qui lui avaient été transmis, mais encore que sa sage circonspection et son esprit conciliateur avaient seuls prévenu l'effusion du sang. Des dénonciateurs occultes le représentèrent comme un chef de rebelles, et ne rougirent pas de faire peser sur lui la responsabilité du meurtre de Rosparden. Brutalement éliminé de la marine, sans pension de retraite, après 28 ans de services, il crut son honneur engagé à faire révoquer une mesure qu'il regardait comme flétrissante, et que son défaut de fortune rendait désastreuse pour sa famille. Accablé par l'irrésistible évidence de son innocence et de sa loyauté, le ministre Dubouchage modifia la première décision qui avait frappé Moras, et l'admit, le 5 mars 1816, à faire valoir ses droits à la retraite. Ainsi se trouva prématurément privé des moyens de recueillir le fruit le plus honorable de ses services passés, un officier dont l'âge (il n'avait que 43 ans), les talents et le courage promettaient à son pays un utile concours si jamais le besoin

s'en fût fait sentir. Moras partagea désormais son temps entre l'éducation de ses enfants et les fonctions gratuites d'administrateur de l'hospice civil de Brest; il y donna de nouvelles preuves de ce que peuvent ajouter, à l'éclat du commandement militaire, une philanthropie éclairée et des connaissances étendues en administration. Son zèle, l'ordre et l'économie qu'il contribua à ramener dans cet établissement et le bien qu'il y fit, déterminèrent le ministre de l'intérieur à l'en nommer administrateur honoraire, lorsqu'il cessa de participer activement à sa gestion. Il mourut à Brest, le 13 janvier 1824, laissant trois fils qui servent maintenant avec distinction dans la marine; le premier comme commis-principal, et le troisième, comme chirurgien. Le second est lieutenant de vaisseau et chevalier de la Légion-d'Honneur.

P. L—T.

MORATIN (don LEANDRO FERNANDEZ de), célèbre poète espagnol, naquit à Madrid, le 10 mars 1760. Il aimait à se dire de noble extraction, faible assez commun aux Espagnols et surtout aux habitants des Asturies, d'où provenait sa famille. Un titre au moins aussi réel, c'est que don Nicolas Fernandez de Moratin, son père (*voy.* XXX, 73), était un des poètes les plus remarquables de son temps, et, comme tel, jouissait d'une réputation méritée. La tendre enfance de Leandro Fernandez fut comme bercée aux accents de la poésie. C'était deux ans après sa naissance que son père risquait, sur le théâtre de Madrid, sa comédie de la *Petimetra*, une des premières parmi les œuvres dramatiques écrites en castillan, qui aient été conformes aux règles françaises. Son père fit la plus grande partie de son éducation; mais, tout poète qu'il était, don Nicolas avait pour principe que la poésie n'est pas une profession lucrative, et il fit ce qu'il put pour détourner son fils de cette carrière. Le jeune homme, cependant, était doué de facultés artistiques. Il commença par s'éprendre de la peinture, et un voyage qu'il fit à Rome, à cette première époque de sa vie, redoubla le goût qu'il avait pour les arts du dessin. Mais les larmes de sa mère, qui eût cru tout perdu s'il eût fait choix d'une profession si mal famée aux yeux du vulgaire et si mal rétribuée, le déterminèrent à renoncer au projet de l'exercer. Don Nicolas avait un frère joaillier. C'est dans cette branche de commerce que fut placé le jeune Moratin. Il ne montra nulle répugnance à y entrer; mais, tout en pesant ses carats et en carrant ses poids, il avait souvent la tête ailleurs; et ses pensées prenaient souvent la forme poétique, se formulaient en lignes ou hendécasyllabiques ou heptasyllabiques, et ces lignes rimaient. C'est ainsi qu'en 1779, l'Académie royale de Madrid ayant donné, pour sujet du prix de poésie, la prise de Grenade, la pièce anonyme à laquelle la docte assemblée décerna le deuxième prix, se trouva être du commis joaillier Léandro Fernandez de Moratin. Il concourut de nouveau en 1782, et remporta un autre prix par sa célèbre *Leçon poétique*, qui est vraiment un *Art poétique* espagnol, et qui décélait une maturité au-dessus de son âge. Ces triomphes ne pouvaient manquer de faire quitter à notre jeune poète la carrière commerciale, et désormais son père y mettait moins d'opposition. Enfin, après beaucoup de démarches et de temps perdu, on parvint, grâce à Jovellanos, à le faire entrer auprès du

comte de Cabarrus, comme secrétaire. Bientôt ce dernier partit pour la cour de Versailles, chargé d'une mission diplomatique (1787). Moratin l'accompagna. Il se familiarisa encore mieux avec la littérature française, que d'ailleurs il connaissait déjà, et dont il devait être l'heureux imitateur : il connut, entre autres hommes célèbres que la capitale de la France rassemblait alors, le bon et simple Goldoni, dont la conversation fut certainement pour quelque chose dans la prédilection que bientôt Moratin manifesta pour la scène comique. Il n'avait point eu le temps de savoir à fond les hommes et les choses de Paris, quand les premières commotions de la révolution française firent rappeler Cabarrus en Espagne. Moratin, en y revenant avec lui, se fit précéder de son ode sur l'avénement de Charles IV. Cette heureuse inspiration fit prononcer son nom à la cour; et, fort peu de temps après, le ministre Florida Blanca, charmé des paroles qu'il avait composées pour le fameux Marcolini (musicien de la chapelle du roi), lui donna un bénéfice vacant dans l'archevêché de Burgos. Pour toucher les 300 ducats annuels de cette sinécure, Moratin n'eut seulement qu'à prendre la tonsure. Assuré dès-lors contre le besoin, le poète choisit le genre qui souriait le plus à sa muse. Ce fut la comédie. Il débuta par faire jouer, sur le théâtre *del Principe*, la pièce *le Vieillard et la jeune Fille* (1790), qu'il avait en portefeuille depuis 1788, et qui obtint un grand succès auprès des juges impartiaux, mais qui déplut aux partisans de l'ancienne anarchie dramatique. Aussi ceux-ci étaient-ils sous les armes quand Moratin donna sa deuxième pièce, intitulée *le Café*, ou *la Comédie Nouvelle* (1792). Cette fois, c'était sur ses antagonistes eux-mêmes que portaient directement les traits malins du poète comique. De là une lutte qui ne pouvait manquer d'avoir du retentissement, mais où la faveur du public fut pour Moratin. Sa victoire fut complète; cependant, il faut le dire, c'était une victoire facile. L'opinion générale à cette époque était pour la réforme du théâtre : soixante années auparavant, ceux qui avaient été de cet avis avaient été des hommes avancés, mais depuis ce temps leurs idées n'avaient cessé de gagner des partisans, et, depuis 1770, les Jovellanos, les Naharro, les Ayala, les Cadahalso, les Iriarte, sans compter Moratin père, avaient trouvé accueil pour leurs essais dans le genre classique. Leur jeune successeur n'eut qu'à porter un dernier coup pour achever de ruiner et de ridiculiser l'ancien système, comme Cervantes par *Don Quichotte* porta un dernier coup à la chevalerie, depuis longtemps délaissée et mourante. Cependant, comme il y a toujours en tous pays, et qu'il y avait encore plus en Espagne, un parti tenant aux vieux usages, Moratin, qui d'ailleurs venait de voir Florida Blanca tomber du ministère, fut en butte à beaucoup d'inculpations, auxquelles eurent le tort de se mêler plusieurs des ecclésiastiques ses confrères, et peu s'en fallut que sa *Comédie Nouvelle* ne fût mise à l'index, et que lui-même n'eût maille à partir avec la Sainte-Hermandad. Heureusement, il sut bientôt se faire un autre Mécène, Godoï, déjà puissant à la cour, et à qui le comte d'Aranda, en succédant à Florida Blanca, ne faisait que préparer les voies. Godoï fut plus magnifique que Florida Blanca, et joignit aux trois cents ducats de

Burgos une pension de six cents autres ducats sur la mître d'Oviédo. De plus, après la paix qui valut à Godoï le titre sous lequel il est si connu dans l'histoire contemporaine, Moratin ayant souhaité voyager pour étudier à l'étranger les physionomies et les mœurs, intarissables sources auxquelles puise la comédie, son protecteur lui alloua une forte somme sur le trésor. Moratin, en dépit de sa prédilection pour la France, ne mit point les pieds en cette contrée; il commença son pélerinage littéraire par Londres, où il vit les Siddons et les Kemble, où il assista aux drames terribles de Shakspeare, et aux pétillantes fantaisies de Shéridan; il continua par la Hollande, la Flandre, et l'Allemagne. Là, des œuvres bien différentes se partagèrent son attention, et il put exercer ses facultés éclectiques entre Kotzebue d'un côté, Schiller et Gœthe de l'autre. Il visita la Suisse et le Tyrol, où, à défaut de théâtre, les majestueuses scènes qu'offre de toutes parts la nature sont faites aussi pour parler à l'âme du poète. Il termina par l'Italie, où il fut reçu membre de l'Académie des Arcades de Rome, sous le nom d'*Inarco Celenio*, et fit un assez long séjour à Bologne, dont il conserva toujours un doux souvenir. De retour en Espagne, en 1796, il fut nommé secrétaire-interprète pour les langues étrangères, autre sinécure, qu'au reste il sembla justifier en traduisant de Shakspeare *Hamlet*, de Molière *le Médecin malgré lui* et *l'École des Maris*, non mot à mot et avec la fidélité stricte exigible en d'autres cas, mais avec la largeur d'un artiste qui copie de main de maître, et qui, lorsqu'il le juge à propos, retranche, ajoute ou modifie. Évidemment, son but, en livrant au public ces traductions libres des chefs-d'œuvre étrangers, était de contribuer à faire mieux connaître aux Espagnols le caractère et le mérite des littératures dramatiques étrangères. Il ne renonçait point pourtant à la composition originale, et les années suivantes virent encore de lui trois autres comédies. Ce n'est point là cette prodigieuse et inépuisable *furie de fécondité* des Calderon et des Lope de Vega; ce n'était pas seulement inégalité de facultés artistiques; c'était encore que, d'une part, Moratin n'était point, comme ces grands et bizarres génies, aux prises avec la rude nécessité; et que, de l'autre, il avait à faire sa cour aux puissants du jour; que, pendant un temps, il eut la direction du théâtre espagnol dont on lui confia pompeusement la réforme, fardeau pénible dont il ne tarda point à décliner le poids, en 1803, après sa pièce du *Baron*; c'était enfin qu'il craignait les luttes ardentes, telles que celle à laquelle les associés de *Los Canos del Peral* se livrèrent contre lui, et, qu'après sa *Jeune Hypocrite* et son *Oui des jeunes Filles*, il se trouva complètement dans la situation d'un général circonspect et qui a une réputation à perdre. S'il aimait sa retraite et sa petite maison de Paztrana, il aimait aussi le palais d'Aranjuez et les salons du prince de la Paix : Horace ne fit pas autrement. Il courtisait toujours ce puissant protecteur, dont le caractère pacifique et un peu mou s'accordait avec le sien, et en l'honneur duquel on serait tenté de croire qu'il donna le nom d'*Acolofilo* (ou Amis de la tranquillité) à un club littéraire dont il faisait partie. Très-certainement Moratin était, à cette époque, le poète le mieux renté de la Péninsule (en exceptant les grands seigneurs bien entendu); et

les prudentes appréhensions de son père avaient été bien loin de se réaliser pour lui. C'est au milieu de ce bonheur, de ce calme philosophique, au sein duquel notre poète cultivait les muses, que survinrent les tristes événements de Bayonne. Le prince de la Paix subit la même captivité que ses maîtres, et l'Espagne, donnée à Joseph, se remplit de troupes françaises. Moratin manifesta d'abord quelques signes d'une indignation bien légitime ; mais dont il fut bientôt effrayé lui-même. Craignant sans doute d'être dépouillé de ses bénéfices et pensions, il fit voir toute la faiblesse de son caractère en proclamant, avec bien d'autres, sans en être intimement convaincu, que le régime français allait régénérer l'Espagne et la rendre heureuse, en louant Joseph, en se laissant nommer par lui directeur de la Bibliothèque royale de Madrid. Il mérita ainsi de se voir porté sur la liste des *afrancesados*; et, quand les succès des patriotes et de leurs auxiliaires les Anglais eurent contraint les Français à se replier sur le nord, il suivit la retraite de Joseph, reculant ou avançant en même temps que l'armée étrangère. Finalement, ne pouvant y tenir (1812), se sentant mal vu des Français, dont il n'était plus enthousiaste, craignant à tout moment d'être pris par les Espagnols, qui le regardaient comme un apostat politique, il s'évada de Pegniscola, vigoureusement assiégée, et, quand la place fut rendue, il alla, comme de lui-même, se remettre aux mains des autorités militaires. Mais, si Joseph était en fuite, Joseph n'était pas encore expulsé : la fortune des armes est journalière, et Moratin, rentré dans les rangs du parti national, n'en était pas plus exempt de perplexités que lorsqu'il suivait la retraite française. Les deux partis voyaient également en lui un transfuge, et aucun n'avait pitié de lui. Ses modestes propriétés avaient été séquestrées, ses revenus, ses pensions, ne pouvaient lui être payés, et on lui eût ri au nez s'il les eût réclamés avec un peu d'instance. Il vécut donc au jour le jour, d'emprunts, de privations, d'aventures, et peut-être aussi de quelques articles de loin en loin donnés à des journaux. La représentation du *Médecin malgré lui*, à la fin de 1814, le remit un peu à flot, et, ce qui valait encore mieux, lui mérita l'attention de Ferdinand VII, qui s'honora, et agit en roi, en sentant qu'il devait voir en Moratin non pas l'homme au caractère politique, qui, hélas ! n'existait pas, mais l'artiste; ce prince déclara solennellement que l'auteur du *Oui des Jeunes Filles* n'était pas compris dans l'article 1er du décret du 30 mai; il ordonna que sa réhabilitation eût lieu sans délai ; il leva le séquestre mis sur ses biens, lui rendit ses pensions et priviléges, et lui offrit des fonctions honorifiques qui eussent assuré le repos à ses vieux jours. On est étonné que Moratin ait pu refuser. Certainement il ne pouvait douter que les vœux de Ferdinand ne fussent d'accord avec ses paroles, et il n'était pas raisonnable de croire que l'on fît taire la volonté du monarque sur son compte. C'est cependant ce qu'il pensa ; ne voyant partout que poignards et bourreaux, non seulement il refusa les propositions royales, mais, s'exilant volontairement de Madrid et de l'Espagne, il franchit les Pyrénées, s'établit à Bordeaux, d'où il retourna, mais momentanément, à Barcelone, en 1817, et d'où il fit un voyage en Italie, notamment à Bologne. Il se rendit aussi, plusieurs fois, à Paris,

et finit par y rester avec son ami M. Silvela, en 1827 (1). Il n'eût tenu qu'à lui, sans doute, en cette ville où les célébrités étrangères trouvent un si prompt et si favorable accueil, de voir beaucoup de monde et d'être très-répandu; mais il y vécut presque solitaire. Son âge, la modicité de ses ressources, la faiblesse de sa santé depuis une attaque d'apoplexie qu'il avait eue à Bordeaux, et la mélancolie si naturelle à ceux qui sont tombés d'une situation meilleure le rendaient désormais peu propre à cette vie d'éclat et de fêtes. Depuis long-temps il avait cessé de travailler pour la scène; mais, outre diverses pièces de poésie composées depuis sa sortie d'Espagne, c'est à cette époque que, mettant à profit la connaissance approfondie qu'il avait de l'histoire du genre dramatique chez ses compatriotes, il rédigea ses *Origines du théâtre espagnol*, qui sont au nombre des ouvrages remarquables pour l'histoire littéraire. C'est aussi pendant son séjour en France, qu'il publia les *OEuvres posthumes* de son père. Moratin mourut, à Paris, le 21 mai 1828. Ses restes reposent dans le cimetière de l'Est, non loin de ceux de Molière. Des *Comédies*, des *Poésies diverses* (dont quelques-unes fort longues), les *Origines du théâtre espagnol*, et une *Vie* de son père (à la tête des œuvres posthumes de ce dernier), tels sont les ouvrages de Moratin. Les comédies sont, sans contredit, la partie la plus estimée de cette œuvre. Elles se recommandent, en effet, par d'excellentes qualités. Le style est élégant, et en rapport avec ce qu'il faut exprimer; le dialogue est facile, et naturel; les traits vifs y abondent, l'intrigue marche, les entrées et sorties sont motivées; rien d'invraisemblable, de bizarre, de heurté; on peut même ajouter que les caractères sont bien choisis, bien mis en contraste, bien développés; que les situations ne manquent ni de piquant, ni de pathétique; que les idées fondamentales de chaque pièce sont heureuses; qu'une philosophie pratique saine et sage se fait sentir également dans l'ensemble et les détails. Mais, quelque louable que soit Moratin à tous ces titres, il faut reconnaître qu'il n'a pas la verve comique, le mouvement, la profondeur, l'entrain puissant des grands maîtres de la scène, en un mot, le feu divin. C'est Térence, c'est Destouches ou La Chaussée: *Lævibus atque utinam scriptis adjuncta foret*, comme l'a si bien dit César, *Vis!... unum hoc maceror et doleo tibi deesse!* On a écrit qu'il restait incertain si Moratin était le Molière français, ou Molière le Moratin espagnol! Jamais hyperbole ne fut plus exorbitante que celle-là. On peut tenir pour sûr que dix Moratin ne seraient jamais que la monnaie de Molière. Quant à la réforme du théâtre par Moratin, nous ne sommes pas de ceux qui frissonnent au nom d'Aristote, et qui croient incompatible avec le génie l'observance des convenances du théâtre, des règles nées de l'analyse et de l'appréciation des effets scéniques et des moyens qui les produisent, en un mot, de la poétique dramatique du siècle de Louis XIV, judicieu-

(1) Il avait cru pourtant que c'était à Bordeaux qu'il passerait tout le reste de sa vie, et qu'il laisserait sa cendre :

Breve será : que ya la tumba aguarda
Y sus marmoles abre a recibirme!
Ya los voy a ocupar!.....
.... Enlazad coronas
De cipres funeral, musas celestes;
Y donde a las del mar sus aguas mescla
El Garona opulento, en silencioso
Bosque de lauros y menudos mirtos
Ocultad entre cedros mis cenizas!

sement élargie. Cependant nous ne saurions oublier, d'une part, que le génie est quelque chose de bien autrement important que l'observance des règles; et, de l'autre, que Moratin, comme nous l'avons dit, trouva la réforme toute faite dans les esprits, et n'eut plus qu'à la réaliser commodément par quelques ouvrages reçus en général avec faveur. Il n'eut point à livrer de ces batailles immenses, où l'homme très en avant de son siècle, très en dehors des idées dominantes, mérite une double gloire, et par ses œuvres et par son action victorieuse sur les contemporains dont il a vaincu les répugnances. N'exagérons donc rien, et gardons-nous bien de dire avec emphase que l'apparition de Moratin ouvrit au théâtre, dans la Péninsule, une ère nouvelle; mais disons que, quand l'ère classique s'ouvrit pour le théâtre espagnol, Moratin fut un des premiers à suivre ceux qui commencèrent cette réaction, et seconda par ses pièces le mouvement qui portait l'opinion vers l'imitation de la scène française. Les comédies de Moratin ne sont, d'ailleurs, qu'au nombre de cinq qui, toutes, ont été nommées, et que nous réunissons ici: le *Vieillard et la Jeune fille*, le *Café*, le *Baron*, la *Jeune hypocrite* (la Mogigata), le *Oui des jeunes filles* (el Si de las ninas). En y joignant les trois traductions ou imitations de *Hamlet*, de l'*École des Femmes* et du *Médecin malgré lui*, on a le théâtre complet de Moratin. On a souvent répété que le *Oui des jeunes filles* est le chef-d'œuvre de Moratin. Le *Oui*, en trois actes et en prose, est, si l'on veut, la pièce où cet auteur a mis le plus de grâce et qui se lit avec le plus de plaisir; mais la *Mogigata*, en trois actes et en vers, est plus vigoureusement pensée et offre quelques situations qui, traitées par la main du génie, seraient sublimes. Telle est la scène où la jeune sainte, qui a failli être prise en entretien nocturne avec Claudio Perez par son père don Martin, non-seulement, laisse le vieillard s'imaginer que Perez est venu là pour sa cousine Inès, qui a la noblesse de se laisser calomnier sans mot dire, mais se jette aux genoux de son père pour implorer la grâce de celle qui n'est pas coupable. Tel est aussi la scène où don Luis, le père d'Inès, éprouve la douleur de douter de sa fille innocente, douleur d'autant plus vive que, si elle est coupable, peut-être il en aura été la cause par le système d'éducation qu'il a choisi pour elle, peut-être il aura mérité les censures que lui adresse si souvent son frère don Martin, qui trouve Inès trop mondaine et trop coquette. Il y a aussi certaine profondeur dans le rôle de ce père, qui souhaite voir sa fille entrer en religion pour hériter par sa retraite des grands biens qu'elle attend d'un de ses parents; et, quoique la forme particulière de ce type soit plus espagnole que française, il est de ceux qui prêtent éminemment au haut comique et qu'on applaudira en tout pays. Le dénouement sort heureusement du fond du sujet et contient de sanglantes leçons: la demoiselle hypocrite, épouse un jeune fou qui ne peut avoir d'estime pour elle et avec lequel on voit qu'elle sera malheureuse; l'avare don Martin n'héritera point de sa fille, et l'héritage même du parent qui lui destinait ses biens est assuré à Inès, de sorte que, si la *Mogigata* en a une portion, elle ne l'a que par la générosité de sa co[illegible]e. Le *Baron*, en 2 actes et en vers, qui n'avait été d'abord qu'un de ces petits opéras dits *zarzuela* en Espagne, et qui, après

avoir été joué, rejoué, défiguré sur maint théâtre, de Cadix aux Pyrénées, fut retravaillé à loisir par Moratin, et prit enfin la forme d'une comédie régulière, contient aussi une verte et utile leçon. L'héroïne est une riche villageoise dont l'ambition est de prendre sa revanche de toutes les rebuffades que, dans sa jeunesse, elle a eues à essuyer des hobereaux de l'endroit, et qui veut en conséquence marier sa fille à un noble de la cour. Sur l'entrefaite arrive avec grand fracas un aventurier qui s'attire la confiance de la veuve, encore plus par ses impertinences que par tout le reste. Il n'y a pas là seulement avis donné à ceux qui se laissent séduire par de vaines apparences, il y a aussi force traits énergiques et piquants sur la noblesse elle-même; Moratin y rappelle plus d'une fois la manière incisive de Beaumarchais et de Shéridan. Il y eut un temps (après la restauration de Ferdinand VII), où le gouvernement de ce prince jugea la pièce dangereuse, et n'en permit la représentation que moyennant des retranchements. Le *Oui des jeunes filles* nous offre le tableau d'un riche vieillard qui s'apprête à recevoir la main d'une jeune personne, sans savoir si la soumission passive de celle-ci aux ordres de sa mère est un gage suffisant d'affection conjugale, d'une mère qui sacrifie le bonheur de son enfant à l'espoir égoïste de partager la splendeur et l'opulence dont elle jouira par ce mariage, d'une fille qui non-seulement n'aime pas son futur époux, mais qui est éprise d'un officier dont l'âge, comme l'étourderie, est bien plus en harmonie avec ses goûts et qui, pourtant, se laisserait donner au vieillard, si un incident ne venait révéler, à ce dernier, les sentiments de sa fiancée et le risque qu'il court. Heureusement le jeune homme est son neveu, l'oncle est assez homme de sens et homme de cœur pour ne point profiter de la disposition où est toujours la mère, de ne tenir compte de l'amour de celui qui n'a que la cape et l'épée, et de lever toutes les objections, non-seulement en cédant la jeune personne, mais en assurant sa fortune à son parent. Le sujet du *Vieillard et de la jeune fille*, repose sur un fonds d'idées analogues : il est aussi éminemment dramatique et moral, et la vérité des caractères, la gaîté ; le comique, le style, la versification n'y sont pas moins remarquables que la régularité du plan. Le *Café* ou *la Comédie Nouvelle* est d'un tout autre genre : c'est une satire du pédantisme et des bizarreries dont autrefois était infectée la scène castillane ; c'est en quelque sorte un monument de l'histoire littéraire espagnole. Rien n'est plus curieux que les deux types de l'ignorance et du mauvais goût de l'époque, don Eleuterio et don Hermogène; et la comédie imaginaire du *Siége de Vienne*, où Moratin groupe habilement les inepties dont il veut purger le théâtre, aura toujours le mérite de faire rire, même quand ces inepties seront passées de mode. Il est visible, du reste, que Moratin, en adoptant ce cadre, s'est souvenu et des *Femmes savantes* et de *Hamlet*, et qu'il s'est inspiré en même temps de Molière et de Shakspeare, les deux objets de son idolâtrie. Quant à ces traductions, ci-dessus nommées, nous nous contenterons de dire que, quoique imitant les étrangers, Moratin savait à merveille qu'en fait d'œuvres dramatiques surtout, il faut être de son pays, et qu'il répétait souvent que toute pièce espagnole doit porter basquine et mantille : c'est sous l'im-

pression de cette idée qu'il a modifié Shakspeare et Molière. Parmi ses poésies diverses, la *Leçon de Poésie* est peut-être la plus remarquable. C'est tout un poëme à elle seule; elle est en rime tierce et ne contient pas moins de 200 et quelques tercets : l'esprit n'y abonde pas moins que le bon sens, et la froideur des sages préceptes est rendue piquante par la malice des allusions. Nous remarquerons encore parmi ces poésies diverses, outre la belle ode sur l'avènement de Charles IV, la pièce pour la naissance de la comtesse de Chinchon (en hendécasyllabes), le *Chant en langage et mètre ancien* (octaves ou pour les rimes, 1 = 4 = 5 = 8, 2 = 3, 6 = 7), la belle cantate *los Padres del Limbo*, l'*Ode à des jeunes gens*, qui lui demandaient son âge, celle à la duchesse de Warwick, au nom de jeunes filles (elle est en vers de 6 syllabes) et trois sonnets : l'un intitulé la nuit de Montiel et relatif au meurtre de Pierre-le-Cruel par Henri de Transtamare, l'autre sur Brutus condamnant son fils à mort et se terminant par ce trait, qui termine aussi le *Brutus* de Voltaire : *Gracias Jove immortal ! ya es libre Roma;* le 3ᵉ à l'acteur Isidore Maignez *amigo, alumno y emulo de Talma.* Quant aux *Origines du théâtre espagnol*, incontestablement Moratin a eu le mérite d'être le premier à tenter de combler une des plus fâcheuses lacunes de l'histoire littéraire et d'avoir ouvert la route avec bonheur à ceux qui, peut-être, le surpasseront. Il nomme Origines tout ce qui précède Lope de Vega. Il donne ensuite un catalogue de soixante pièces antérieures à cet auteur, et tantôt en examine le mérite, le caractère, les défauts, tantôt en insère textuellement des morceaux remarquables : seulement on peut regretter qu'à l'exception de la *Celestina*, il ait exclu les ouvrages du XVIᵉ siècle, ainsi que tous ceux qui n'ont pas été joués ou qui n'ont point été composés pour la scène. Arrive ensuite une collection des meilleures pièces tant en vers qu'en prose. La série chronologique des pièces est établie avec beaucoup de soin et généralement avec exactitude. Des notices biographiques, tirées en grande partie des préfaces ou allocutions des auteurs, et utiles, non-seulement, aux étrangers comme il le dit, mais aux Espagnols eux-mêmes, accompagnent souvent les appréciations littéraires. Elles sont quelquefois un peu maigres. Ces notices nous reportent à un dernier travail biographique, la *Vie de D. Nicolas Fernandez de Moratin* à la tête de l'édition des *œuvres posthumes* de ce poëte : c'est un morceau de plus longue baleine et où notre auteur fond habilement, avec la vie même de son père, le tableau des circonstances politiques de l'Europe qui influèrent sur la littérature. Les *OEuvres complètes* de Moratin ont été imprimées à Barcelone (*Obras, que contienen sus comedias, traducciones, prosas y poesias*), 1835, gr. in-8°, 2 col. Les *Origines* augmentées d'un appendice de don Ochoa, ont paru (posth.) à Paris, 1838, gr. in-8°, 2 col. Les *Comédies complètes*, avec un prologue de l'Académie royale de Madrid, ont été publiées à Madrid, 1830, in-8°, et à Paris, 1821, 2 vol. in-12; 1826, 3 vol. in-12; et les *OEuvres dramatiques* (en esp.), *et lyriques* Paris, 1825, 3 vol. in-8°, et 1827, 3 vol. in-8°. Les cinq pièces originales avaient d'ailleurs été imprimées séparément et, la plupart, plus d'une fois. De plus, on trouve le *Oui des jeunes filles* dans le premier volume du

Tesoro del teatro esp. de Baudry. Le *Théâtre étranger* de Ladvocat nous présente, de Moratin, le *Baron*, *le Café*, *le Oui*, *le Vieillard et la Jeune fille*. Il existait déjà une traduction du *Baron* à la fin des *Elementos de la conversacion esp. y francesa*, 1803. Dumaniant avait donné, en 1804, à la Porte Saint-Martin, un *Baron*, imitation libre de la comédie de Moratin; et MM. Brazier, Mélesville et Carmouche ont fait représenter à Paris, en 1824, *le Vieillard et la Jeune fille*, comédie-vaudeville. Le *Baron* a aussi été traduit en allemand. Enfin il existe une traduction italienne complète du théâtre de Moratin, par don Pedre Napoli Signorelli, Naples et Venise. P—OT.

MORE (le docteur HENRI), théologien et philosophe anglais, naquit en 1614, à Grantham, dans le comté de Lincoln, de parents calvinistes qui firent tout pour lui inculquer leur croyance, mais n'y réussirent qu'imparfaitement. More père avait coutume de lire à ses enfants, durant les soirées d'hiver, la *Reine des fées* d'Edmond Spencer; et cette lecture, qui charmait le jeune Henri, influa vraisemblablement beaucoup sur le tour de son imagination. Tout ce qui avait un air de mysticité appela toujours de préférence son attention. Il sortit des mains d'un précepteur particulier pour achever ses études à l'école d'Eton, puis au collège du Christ, de Cambridge, auquel il fut ensuite agrégé et où il fit l'éducation de quelques jeunes gens de qualité, notamment John Finch, qui fut plus tard chancelier d'Angleterre. Il se trouva en contact avec la sœur de ce personnage, lady Conway, également portée à l'enthousiasme, et chez laquelle il connut le fameux Van Helmont. Henri More s'était épris pour les doctrines de Platon et pour celles qu'avaient professées les théologiens mystiques, Marsile Ficin, Plotin, Trismégiste, etc. Ligué en quelque sorte avec Cudworth, Gale et Burnet, il combattit Hobbes, et ceux qui, dans le XVII[e] siècle, prêchaient l'impiété en Angleterre. Il composa des traités et des poëmes qui lui acquirent une grande réputation et furent lus avidement; mais ces ouvrages qui firent, dit-on, pendant vingt ans, la fortune des libraires, ne sont plus guère lus aujourd'hui. L'auteur, auquel des évêchés furent offerts, n'accepta pas même de simples bénéfices. Il continua de vivre plongé dans ses méditations, peu occupé de ce qui se passait autour de lui, même pendant les troubles civils, et il eut le bonheur de n'être pas inquiété. En 1661, il fut appelé à prendre place dans la Société royale nouvellement instituée, et mourut en 1687, âgé de 73 ans. Henri More ne fut pas seulement un penseur et un érudit; ce fut un homme bienveillant, modeste et charitable. On cite parmi ses écrits: *Psycho-Zoïa*, ou *la Vie de l'âme*, 1640, qu'il fit réimprimer en 1647, in-8°, en y ajoutant d'autres poésies, sous le titre de *Poëmes philosophiques*, et qu'il dédia à son père. *Le Mystère de la Divinité*; *le Mystère de l'Iniquité*; *Collections philosophiques*; *Dialogues divins*, dont le docteur Blair a relevé les mérites et qui des ouvrages de l'auteur avait été le plus goûté; *Enchiridion ethicum*, recommandé par Addison comme un admirable système de morale. Un M. John Cockshuit avait une si haute idée de plusieurs de ces ouvrages, qu'il laissa par son testament la somme de 300 livres st. destinée à payer leur traduction en langue latine. Cette traduction fut exécutée par l'auteur lui-même: elle remplit trois volumes

in-folio, qui parurent en 1679. Il a mis en tête une préface contenant l'histoire de sa vie. L.

MORE (Hannah), Anglaise célèbre comme femme de lettres, naquit en 1745, à Stapleton, sur les confins des comtés de Glocester et de Somerset. Son père était un pauvre magister de village et avait cinq filles, dont Hannah était l'aînée. On comprend que son éducation première ne dut pas être brillante. Elle racontait que jusqu'à l'âge de quatorze ans elle n'avait lu, en fait d'ouvrages littéraires, qu'un volume dépareillé du *Spectateur* et un autre volume de *Paméla*. Mais, en 1769, son père fut appelé à diriger l'école de Sainte-Marie, à Bristol. Transplantée de l'atmosphère plus que béotienne des districts à charbon au milieu d'une des villes les plus élégantes de l'Angleterre, la jeune personne y fit les progrès les plus rapides : un petit cercle d'amis vit bientôt qu'au génie poétique elle réunissait la solidité d'esprit, le savoir positif. Parmi ceux-ci se distinguait l'ex-médecin Stonhouse, dont elle s'était attiré l'attention par un compliment en vers, adressé à sa fille. Stonhouse, qui était dans les ordres et qui avait beaucoup de relations dans le grand monde, lui donna le conseil d'ouvrir un externat de jeunes personnes, et se chargea de lui fournir des élèves. Hannah était déjà initiée aux mystères de l'éducation féminine, elle avait en quelque sorte fait celle de ses quatre sœurs, qui alors la secondèrent dans sa nouvelle tâche. Le pensionnat des miss More ne réussit que médiocrement. Elles le transportèrent quelque temps après dans un quartier plus riche (Park - Street), mais définitivement elles y renoncèrent. Hannah avait trouvé dans ses écrits une source plus assurée et plus agréable de produits. Une pastorale qu'elle avait composée à dix-huit ans, à l'usage de ses élèves, qui devaient la jouer à la fin de l'année, mais qu'elle ne laissa imprimer que dix ans après, lui commença une réputation brillante : la *Recherche du bonheur* (tel était le titre de ce petit drame) eut trois éditions en quelques mois. Le suffrage du public et les encouragements spéciaux de Garrick décidèrent miss More à écrire pour le théâtre et, dans un espace de six ans (1773-79), elle donna trois tragédies, dont une surtout (*Percy*) fut très-populaire. Miss More avait été nourrie dans les principes les plus religieux : ce n'était sans doute point y déroger absolument que d'écrire des tragédies. Cependant, après la mort de Garrick (1779), elle y renonça ou du moins elle ne voulut plus traiter que des sujets bibliques. De là son recueil de *Drames sacrés*, publié en 1782, et qui n'ajouta pas peu à l'éclat de son nom, tant par la nouveauté de ce genre de littérature en Angleterre, où l'on ne pouvait citer qu'une pièce sacrée en vers anglais (le *Samson* de Milton), que parce qu'elle satisfaisait ainsi à l'esprit religieux, si puissant de l'autre côté de la Manche. L'existence de miss More commençait dès-alors à être très-confortable : largement payée des libraires, répandue dans les cercles les plus distingués de Bristol, recherchée de beaucoup de personnes qui occupaient des rangs élevés dans la société, elle jouissait de ces loisirs et de cette liberté d'esprit qui permettent d'attendre de nouvelles inspirations et qui souvent les provoquent. Il faut dire de plus que son caractère inspirait la plus profonde estime. Une grande bienveil-

lance et beaucoup de bon sens pratique en étaient les traits dominants. A mesure qu'elle avançait en âge, ces qualités semblaient prendre chez elle un nouveau développement. Elle ne se bornait point à de vaines paroles en prose et en vers ; et ce n'est pas son *Poème sur la traite des Nègres* qui lui vaudrait cet éloge de notre part. Mais il était de fait qu'elle répandait beaucoup d'aumônes, et qu'elle cherchait partout des occasions de faire le bien. Ayant découvert qu'une pauvre laitière, Anne Yearsley, était douée de quelque talent et avait composé diverses pièces de vers, elle les corrigea, s'arrangea pour les faire imprimer, et détermina des souscriptions assez nombreuses pour que la muse villageoise vît sa situation très-notablement améliorée ; ce qui, du reste, ne l'empêcha pas d'être ingrate et injuste à l'égard de celle qui lui avait marqué tant de zèle. Vers 1796, peu de temps après avoir quitté Bristol pour vivre dans la retraite à la campagne (à Mendip), elle se sentit à tel point touchée de l'état déplorable des paysans de Cheddar, où l'immoralité le disputait à la misère, qu'elle résolut de se faire leur institutrice : imitant ce qui venait d'être exécuté dans les comtés voisins, elle entreprit de créer, dans Cheddar, une école des dimanches, où elle et ses sœurs allaient donner l'instruction à tous les âges et aux deux sexes, mais qui ne fut pas facile à établir. L'éducation n'est pas un bien dont tous sentent la nécessité ; ceux qui en ont le plus besoin sont ceux qui s'en passent le plus volontiers, et il ne manque pas de gens du monde qui applaudissent à cet état de choses. Miss More put voir à loisir quelle rude tâche c'est que de vaincre l'esprit de routine, de fainéantise d'une misérable population, qui se trouve bien dans la fange ; et son œuvre fut mésinterprétée, traitée de chimérique ou de mauvaise, par des hommes qui eussent dû savoir l'apprécier, par des ministres anglicans. Il n'est point de sottise que l'on ne fît courir sur son compte, à propos d'un essai de civilisation bien nécessaire, sans doute, au fond d'un des cantons les plus arriérés de l'Angleterre. Suivant les plus modérés des antagonistes de miss More, sa philanthropie servait ici à quelques vues intéressées ; pour d'autres, elle se proposait de faire en quelque sorte la traite des blancs et d'envoyer dans les colonies anglaises, comme esclaves, ceux qui auraient le malheur de mettre les pieds à son école. Ces rumeurs, répandues dans tout le district, ne laissèrent pas, si absurdes qu'elles fussent, d'y produire une certaine agitation, et il y eut un moment où tous les hameaux des environs de Mendip étaient prêts à faire un mauvais parti à celles qui venaient endoctriner les paysans malgré eux. Une controverse animée s'engagea entre un ecclésiastique, antagoniste des projets de miss More, et quelques-uns de ses partisans. Miss More eut le mérite de ne pas écrire un mot dans toute cette querelle et de ne s'occuper que de réaliser son projet. Elle y réussit enfin : une école fut établie, et puis une autre, puis une autre, et elle en fonda plus de soixante ; tous les dimanches elle faisait, elle et ses sœurs, une tournée de 10 ou 20 milles, pour aller enseigner. Elle organisa une société pour participer à son œuvre et réunit ainsi un fonds pour ceux qui viendraient à l'école ou qui consentiraient à y envoyer leurs enfants : tantôt c'étaient des primes ou des prix donnés aux sujets qui se

signalaient par leurs progrès ou par leur bonne conduite; tantôt c'étaient des secours accordés aux vieillards, aux malades, aux infirmes; c'était un petit pécule, une dot pour les filles d'une sagesse irréprochable. Ces mesures bien liées ensemble, graduées et mises en pratique sous l'œil d'une surveillance éclairée, produisirent enfin leurs fruits et commencèrent à modifier en bien la triste situation matérielle et morale de Cheddar. L'opinion publique, non-seulement rendit justice à miss More, dont l'entreprise et les procédés méritèrent un éloge particulier de la société pour l'amélioration du sort des classes pauvres, mais fit saillir de tout côté de nombreuses imitations. Une foule d'établissements analogues se formèrent, et n'ont cessé de se former depuis ce temps; le clergé sentit que pour lui c'était un devoir de travailler à diminuer cette horrible ignorance, source intarissable d'impuissance, d'oisiveté, de misères et de vices, et de relever de l'abrutissement où elles croupissent des populations entières; non pas, sans doute, que tout soit fait en éclairant l'intelligence, en facilitant un peu le bien-être et en moralisant les basses classes, mais certes c'est là un acheminement au bien, c'est un élément du grand problème socialiste. Un succès si pur, dû à tant de noblesse d'âme, de fatigues personnelles et de force de volonté, ajouta encore à la réputation de miss Moore; et, quelques années après, la reine voulut avoir son avis par écrit sur le meilleur plan à suivre pour l'éducation de la princesse Charlotte, alors regardée comme l'héritière présomptive du trône. De là ses *Idées sur les moyens de former le caractère d'une jeune princesse*, ouvrage qui obtint la complète approbation de la famille royale et qui avait, en quelque sorte, été rédigé sous les yeux et l'inspiration de l'évêque d'Exeter, Fisher, instituteur de la princesse. Miss Moore, afin de communiquer plus facilement avec les grands personnages que sa mission l'appelait à voir fréquemment, avait quitté Mendip, pour le village de Wington, où elle occupait une délicieuse maison de campagne, dite Barley-Wood. Bien qu'elle comptât déjà soixante ans à l'époque où parurent les *Idées* (1805), son activité ne se ralentissait point encore; et quatre ouvrages : *Cœlebs*, *la Piété*, *la Morale*, *Saint-Paul*, attestèrent la facilité de sa plume, la lucidité de son génie, à cet âge qui est celui du repos. *Saint-Paul* fut son adieu au public. Tout semblait lui révéler que désormais sa carrière mortelle approchait de son terme. De quatre sœurs, avec lesquelles elle vivait, les trois premières étaient descendues dans la tombe, à peu de distance les unes des autres avant 1812. Elle voyait décliner la santé de Marthe la plus jeune, qui mourut à soixante-sept ans, en 1819. Elle même commençait à ployer sous le poids des infirmités. Finalement les rhumatismes et d'autres accidents la clouèrent au coin du feu. Cependant elle avait conservé toute sa vivacité d'esprit. Un an environ avant sa fin, elle alla se fixer à Clinton et c'est là qu'elle expira, le 17 septembre 1833, âgée de 88 ans accomplis. Son corps fut transporté à Wington. Bien qu'elle eût recommandé de mettre autant de simplicité que possible à ses funérailles, cette cérémonie eut un grand éclat; lorsque le convoi passa par Bristol, toutes les cloches de la ville furent mises en branle. Sa tombe est au cimetière de Wington, près de celle de Locke. Par testament,

elle laissa en legs la somme de 250,000 fr., à divers établissements de bienfaisance, d'instruction et de piété, et à des sociétés de même genre. On calcule que ses ouvrages lui avaient valu environ 800,000 fr. On a vu le noble usage qu'elle fit toujours de cette fortune. Elle ne cessa jamais d'avoir ses sœurs avec elle, tant qu'elles vécurent; et l'on devine qu'elle seule fut leur soutien. Ses charités étaient fort grandes, et les pauvres la pleurèrent sincèrement. Quant à son talent comme écrivain, sans s'être placée parmi les poètes et les prosateurs du premier ordre, miss Hannah More mérite un haut rang. Ses vers sont pleins, faciles, élégants, tantôt vigoureux, tantôt piquants, selon la nature du sujet qu'elle traite. Les sentiments sont nobles, les pensées justes; elles brillent surtout par un discernement exquis, par le naturel, par la finesse. C'est elle qui a créé l'expression de *Bas-Bleu*, qui est restée et même qui est devenue européenne pour désigner les dixièmes muses. Sa conversation était celle d'une femme d'esprit et de bonne compagnie. Miss More a publié une édition de ses œuvres en 19 vol. in-8° où, toutefois, elle n'a pas jugé à propos de comprendre tout ce qui est sorti de sa plume. Voici ce que contient cette collection : I. Le théâtre profane composé de la *Recherche du bonheur*, sa première composition, ainsi qu'on l'a dit plus haut, 1773, in-8°, 3 éditions particulières; et de trois tragédies: le *Captif inflexible*, 1774, in-8°; *Percy*, 1778, in-8° (trad. en français, Paris, 1782, in-8°); la *Fatale fourberie*, 1779, in-8°. II. Les drames sacrés (*Moïse*, *David* et *Goliath*, *Belshazar*, *Daniel*), 1782, in-8°; 19ᵉ édit., 1815. III. Les *Poëmes*, savoir : la *Sensibilité*; *Sir Eldred du Berceau* et *le Roc sanglant*, récits en vers, 1774, in-4°; *Florio* autre conte, et *le Bas-Bleu, ou la Conversation*, 1786, in-8°; l'*Esclavage, ou la Traite des nègres*, 1788, in-4°. IV. Diverses pièces fugitives, parmi lesquelles nous remarquons l'*Ode au chien de Garrick*. V à VII. *Essais sur divers sujets, à l'usage des jeunes personnes*, 1777, in-12; *Critiques du système moderne d'éducation des femmes*, 1799, 2 vol. in-8°; 3ᵉ édit., 1800. Cette critique sembla trop sévère à quelques personnes, et d'autre part on accusa l'auteur de se vendre aux idées calvinistes. *Idées sur les moyens de former le caractère d'une jeune princesse*, 1805, 2 vol. in-8°. VIII. *Pensées sur le Grand*, 1788, in-12. IX. *Les Politiques de village*, 1792, in-12. X. *Cœlebs à la recherche d'une femme*, 1809, 2 vol. in-8°. Ce roman, bien qu'anonyme, fut unanimement attribué à miss More, et eut deux éditions en un an : il fut traduit en diverses langues, notamment en français par Huber de Harwell-Farm, sur la 13ᵉ édit., Paris, 1816, 4 vol. in-12. Ni le style, ni l'intrigue n'en sont très-animés; mais il y a du charme dans quelques tableaux, de la finesse dans les aperçus, beaucoup de bon sens et de saine morale partout, et au total l'auteur a parfaitement rempli son sujet, qui est de faire voir quels principes doivent diriger dans un choix dont les suites s'étendent à toute la vie. XI. *Evaluation de la religion du monde fashionable*, 1791, in-12. XII. *La Pratique de la piété, ou Influence de la religion du cœur sur la conduite de la vie*, 1811, 2 vol. in-8°; 8ᵉ édit., 1812. XIII. *Morale chrétienne*, 1812, 2 vol. in-8°. La préface de cet ouvrage est touchante. Miss More y fait allusion à la mort de ses trois sœurs puînées. XIV. *Essai sur le caractère*

et les écrits de saint Paul, 1815, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est un parfait modèle de la manière dont les femmes et dont bien d'autres, peut-être, devraient écrire sur des sujets religieux. L'auteur y évite habilement toute controverse, toute assertion litigieuse, et ne s'attache qu'à faire éclater, dans chaque acte de *saint Paul*, la preuve d'un grand caractère et un bel exemple à suivre. XV. Divers morceaux de moindre importance, tels que : 1° La préface des *Œuvres de la Laitière*, 1785, in-4°; 2° les *Remarques sur le discours prononcé par Dupont (Jacob) à la Convention nationale, concernant l'éducation et la religion*, 1793, in-8°; 3° les additions faites au *Berger de la plaine de Salisbury*, un de ces recueils populaires à bas prix dont est inondée l'Angleterre. On a traduit en français, d'après miss Hannah : *Leçons morales*, ou *Recueil de contes à l'usage de la jeunesse*, Paris, Servière, 1 vol. in-12. P—ot.

MOREAU (Jean), chanoine de Quimper et conseiller au présidial de la même ville, a laissé une histoire manuscrite des guerres de la Ligue en Bretagne. Dom Taillandier, dans l'avertissement placé en tête du tome II de son Histoire civile et ecclésiastique de Bretagne, s'exprime ainsi au sujet de cet ouvrage : « Moreau, quoique ligueur outré, parle « avec liberté de ceux de son parti « qu'il ne ménage pas plus que les « royalistes. On trouve dans ses « mémoires des particularités intéressantes que l'on chercherait inutilement ailleurs. Son ouvrage mériterait de voir le jour; mais il n'a « pas été possible de l'insérer dans « ce volume qui n'est déjà que trop « considérable. » On se demande comment, après un jugement si favorable, nos grands historiens bretons n'ont pas reproduit ces mémoires de préférence à tant d'autres, tels que ceux de Quinipili qui remplissent, sans intérêt, leur vaste recueil. Toutefois, la lacune que dom Taillandier regrettait avec tant de raison ne peut manquer d'être comblée. Le manuscrit autographe du chanoine Moreau se trouve en la possession de M. de Fréminville, capitaine de frégate, connu par plusieurs ouvrages sur les *Antiquités de la Bretagne*. Le ministre de l'instruction publique, informé qu'il en existe à la bibliothèque de Rennes, sous le n° 186, une copie exacte, l'avait compris, dès 1835, au nombre des ouvrages qui doivent faire partie de la collection des *Documents inédits de l'histoire de France*. Ils ont été devancés l'un et l'autre par M. Le Bastard-de-Mesmeud, qui a publié la chronique de Moreau sous ce titre : *Histoire de ce qui s'est passé en Bretagne durant les guerres de la Ligue, et particulièrement dans le diocèse de Cornouailles, par M. Moreau, chanoine dudit diocèse, conseiller au présidial de Quimper, avec des notes et une préface, par M. Le Bastard-de-Mesmeud*, Brest et Paris, 1836, in-8°. La naïveté et la précision qui font le caractère distinctif de cet ouvrage, sont loin de produire la monotonie; la narration vive, et toujours en harmonie avec les faits qu'elle retrace, n'omet aucune des circonstances importantes dont l'auteur avait été témoin ou qu'il avait recueillies de la bouche de ceux mêmes qui y avaient joué un rôle. Presque tous les faits relatifs à la mission du maréchal d'Aumont en Bretagne, et tous ceux qui concernent la guerre de la Ligue en Basse-Bretagne, où, pendant trois ans, elle donna lieu à des luttes animées, sont consignés dans cet ouvrage. Il offre

un intérêt d'autant plus puissant que, jusqu'au moment où il parut, on ne possédait aucun détail précis de ces événements. P. L—T.

MOREAU (RENÉ), né le 5 septembre **1605**, d'une famille de cultivateurs, dans la paroisse de Moulins, près Châtillon-sur-Sèvre, en Poitou, entra dans l'état ecclésiastique et s'y fit distinguer autant par l'étendue de ses connaissances que par sa solide piété. Il avait obtenu le grade de bachelier de Sorbonne, devint vicaire-général du diocèse de Maillezais, et occupa, à deux fois différentes, l'importante cure de Fontenay-le-Comte, dans laquelle il mourut le **18** janvier **1671**. C'était, dit l'auteur de la vie de Réné Moreau, un pasteur zélé, continuellement occupé du salut des peuples qni lui étaient confiés, travaillant avec ferveur à la conversion des hérétiques, détaché des biens de la terre, toujours appliqué à la prière, à l'étude ou à l'instruction des fidèles, et, dans la ville de Fontenay, où la réputation de ce bon prêtre s'est conservée jusqu'à ce jour, on lui a attribué le don de prophétie, et plusieurs miracles. On ne connaît d'autre ouvrage de Réné Moreau que quelques pages intitulées : *Sentiments de piété.* Elles ont été imprimées à la suite de sa vie, qui a paru sous ce titre : *Vie d'un curé du Poitou mort en odeur de sainteté*, Paris, **1719**. Il y a eu une autre édition de ce livre, ou au moins le titre en a été changé dans quelques exemplaires. F—T—E.

MOREAU *de Bioul* (JEAN-MICHEL-RAIMOND-GISLAIN de) naquit à Namur le **16** décembre **1765**. Ses ancêtres avaient donné au commerce de la forgerie des développements qui leur valurent des titres de noblesse. Destiné à jouir d'une grande fortune, le jeune Moreau reçut une éducation soignée. Ses études furent dirigées par un ancien jésuite français, de mœurs douces et d'une instruction solide, l'abbé Blanchard, qui était venu chercher un asile sur le sol hospitalier de la Belgique. Ce fut en préparant des thèmes pour son élève, en recueillant des anecdotes propres à lui former le cœur et l'esprit, qu'il composa, sous l'ombrage des vieilles charmilles du parc de Bioul, l'*École des mœurs*, dont les nombreuses éditions attestent le mérite. Moreau se rendit à Reims pour y faire sa philosophie et son droit. A son retour, en **1787**, il crut devoir répondre au vœu de ses concitoyens en acceptant un brevet de capitaine dans un de ces corps de volontaires que Namur, à l'exemple des autres villes, venait d'organiser; c'était le résultat de l'effervescence qu'avaient provoquée les innovations introduites, par l'empereur Joseph II, dans le gouvernement des Pays-Bas autrichiens. Néanmoins, lorsque le mécontentement public prit un caractère plus sérieux, vers la fin de **1789**, Moreau de Bioul donna sa démission, et, de **1790** à **1793**, il visita la France, l'Italie, la Suisse et l'Allemagne. Partout il se montra passionné pour les arts, les monuments archéologiques attirant particulièrement ses regards. A ces occupations si douces, succédèrent bientôt, pour lui, les soucis inséparables de procès qui absorbèrent péniblement ses plus belles années, et firent à sa fortune une brèche assez considérable par suite du mariage de sa mère avec un gentilhomme du Vivarais (le comte de La Roche), porté sur la liste des émigrés. Le **18** brumaire rapprocha du gouvernement français tous les Belges instruits; Moreau de Bioul devint membre du conseil-général du départe-

ment de Sambre-et-Meuse. Il accepta plus tard, sur les pressantes instances du préfet (Pérès, de la Haute-Garonne), les fonctions de sous-préfet à Dinan. La chute de l'empire lui fit éprouver des regrets; il se tint quelque temps à l'écart, et ce loisir lui permit de mettre la dernière main à sa traduction de l'*Architecture de Vitruve*. Ce livre, qui parut en 1816, fut l'objet de nombreux suffrages; on applaudit principalement au mérite des remarques instructives et neuves qui l'accompagnaient. Le roi Guillaume nomma l'auteur chevalier de l'ordre du Lion-Néerlandais. Membre du corps équestre et des états-provinciaux de Namur, Moreau de Bioul fut élu membre de la seconde Chambre des États-Généraux en 1818. Un nouveau système d'impôts y fut adopté en 1820, quoique repoussé par les Belges qui le considéraient comme contraire aux intérêts de leur pays. Le député de Namur ne partagea point cette opinion; il s'associa aux vues du roi; les services qu'il avait rendus jusques-là furent méconnus, et les journaux de l'opposition se déchaînèrent contre lui avec une inconcevable persévérance d'acharnement. Il fit preuve, dans ces circonstances, de modération et même de magnanimité, car, plus d'une fois, il obligea des solliciteurs qu'il savait bien avoir figuré parmi ses plus fougueux adversaires. N'ayant pas, en 1821, été réélu par ses commettants, il fut nommé membre de la première Chambre.... Le roi des Pays-Bas n'abandonnait jamais les hommes qui s'étaient dévoués à sa cause; la reconnaissance est une vertu dont il faut lui tenir compte; il n'avait pas admis en principe cette maxime de la plupart des rois constitutionnels, *qu'on ne doit des égards qu'à ceux qui se font craindre*, maxime parfois utile le jour même, mais, à coup sûr, dangereuse le lendemain, tant elle est encourageante pour l'opposition, tant elle favorise l'audace de l'intrigue écoutée. En 1830, lorsque la Belgique se sépara violemment de la Hollande, Moreau de Bioul sut concilier les sentiments d'une affectueuse gratitude envers le roi Guillaume avec les devoirs que lui imposait sa qualité de Belge. On ne le vit pas faire antichambre chez les personnages en faveur; mais il ne refusa point d'être utile à la patrie, et les habitants de Bioul l'élurent, presque à l'unanimité, bourgmestre de leur commune. Ses derniers jours s'écoulèrent dans le calme de la solitude; il trouvait, au sein des sciences et des lettres, d'amples compensations à la perte de ses dignités. Entouré de livres et de cartes géographiques, il paraissait heureux et l'était sans doute; il s'identifiait volontiers avec les voyageurs célèbres dont il lisait les ouvrages, tels que Cook, Levaillant, Macartney, Mungo-Parck; il se plaisait à suivre, sur une énorme mappe-monde qu'il avait placée dans sa bibliothèque, leurs courses lointaines et périlleuses. Il mourut au château de Bioul, le 3 juillet 1835, dans les bras d'un fils adoré, l'unique fruit de son union avec une comtesse de Berlo. Des connaissances variées, une mémoire prodigieuse, une sorte de bonhomie qui n'était pas dépourvue de finesse et de malice, rendaient sa conversation très-attachante; il aimait à conter, mais rarement il abusait de cette disposition naturelle de son esprit. Bon, affectueux et serviable, s'il fit plus d'un ingrat, il eut des amis intimes qui surent l'apprécier. Indépendamment de *la Traduction de l'architecture de Vitruve*, Bruxelles, 1816,

in-4°, Moreau de Bioul a composé plusieurs ouvrages restés manuscrits, entre autres des mémoires sur divers points d'histoire, de géographie, d'archéologie; un *Traité des machines de guerre des anciens*, et un *Voyage en Italie*. Son fils se propose de les publier. ST—T.

MOREAU (JACQUES-LOUIS), médecin, plus connu sous le nom de *Moreau de la Sarthe*, naquit à Montfort, près le Mans, le 28 janvier 1771. Après avoir terminé ses études au collége de l'Oratoire de la ville du Mans, il se destina à l'art de guérir, et fut employé, au commencement de la révolution française, en qualité de chirurgien à l'hôpital militaire de Nantes. Un jour en ouvrant un abcès, il se blessa avec son bistouri à l'articulation de la première avec la seconde phalange du *medius* de la main droite, et eut ce doigt estropié, ce qui le fit renoncer à l'exercice des opérations chirurgicales. Moreau vint à Paris en 1796, pour continuer et perfectionner ses études médicales, et là, il ne tarda pas à se lier avec ces jeunes médecins, qui, pleins d'ardeur et de zèle, devaient un jour se faire une réputation plus ou moins élevée dans la science, et parmi lesquels on compte Bichat, Alibert, Duméril, Dupuytren, Marc, Husson, Ribes et l'humble auteur de cet article, lesquels formèrent le noyau de la *Société médicale d'Émulation*, dont les mémoires et les travaux eurent un succès remarquable, à cette époque (1797 à 1800) de la régénération des solides études. Devenu sous-bibliothécaire de la faculté de médecine, Moreau se livra peu à la pratique de son art; il préféra en cultiver la partie littéraire, pour laquelle il se sentait un goût décidé. A la mort de Sue le jeune, qui était bibliothécaire, Moreau fut nommé à cette place, et un peu plus tard il dut à une ordonnance royale, rendue le 19 août 1815, une chaire de bibliographie médicale créée en sa faveur par Louis XVIII. Il remplit sur-le champ les fonctions de sa chaire; mais, ayant un organe peu propre à l'enseignement public, il ne fit qu'un petit nombre de leçons. Lors de la fondation de l'Académie royale de médecine, Moreau fit partie de ce corps savant en qualité de membre titulaire. En 1823, le gouvernement ayant prononcé la dissolution de la faculté, sous le prétexte de la réorganiser, mais en réalité pour en écarter les hommes indépendants, Moreau fut une des huit ou dix victimes de ce coup d'état scientifique, et partagea le sort de ses collègues Chaussier, Desgenettes, Pinel, Deyeux, Vauquelin, Leroux, etc., que leurs anciens services et leurs talents distingués ne purent soustraire à cette disgrâce, et à qui fut accordé pour consolation le titre de professeur honoraire. Quoique Moreau eût moins à se plaindre que les autres professeurs, parce qu'il n'était point entré dans le corps enseignant par la véritable porte, cette injustice, qu'il ressentit vivement, ne contribua pas peu à abréger sa carrière, qu'il termina le 13 juin 1826, à l'âge de 55 ans et demi. Moreau de la Sarthe a publié : I (avec Burdin aîné). *Essai sur la gangrène humide des hôpitaux*, Paris, 1796, in-8°. II. *Éloge de Vicq-d'Azyr*, Paris, 1797, in-8°. III. *Esquisse d'un cours d'hygiène, ou de la médecine appliquée à l'art d'user de la vie et de conserver la santé*, Paris, 1797 et 1800, in-8°. IV. *Description des principales monstruosités dans l'homme et dans les animaux, précédée d'un discours sur la physiologie et la classification des monstres*, Paris, 1800, in-fol., avec figures colo-

riées et gravées par Regnault. V. *Quelques réflexions philosophiques et morales sur l'Émile de J.-J. Rousseau*, Paris, 1800, in-8°. VI. *Traité historique et pratique de la vaccine, contenant le précis et le résultat des expériences faites en Europe jusqu'à ce jour*, Paris, 1801, in-8°. VII. *Histoire naturelle de la femme, suivie d'un traité d'hygiène appliquée à son régime physique et moral aux différentes époques de la vie*, , Paris, 1803, 3 vol. in-8°, avec onze planches et deux tableaux synoptiques. Moreau a encore publié dans les *Mémoires de la Société médicale d'Émulation*, tome 1er, une *Traduction du premier chapitre des Nuits Attiques d'Aulu-Gelle, sur l'allaitement maternel, suivie de quelques observations philosophiques et médicales sur la manière dont Rousseau a traité la même question*; dans le tome 2 du même recueil, *Quelques Observations sur différentes circonstances de maladies, à la guérison desquelles les ressources pharmaceutiques n'ont point concouru; suivies de considérations psychologiques et médicales sur la consomption*; dans la 82e livraison de l'*Encyclopédie méthodique*, les articles de *médecine clinique et mentale*; dans le *Journal de médecine* de nombreux articles de littérature médicale, depuis juin 1797 jusqu'en 1826. Enfin il a été l'éditeur 1° des *OEuvres de Vieq-d'Azyr*, qu'il a accompagnées de notes et d'un discours préliminaire sur la vie et les ouvrages de ce médecin, Paris, 1805, six vol. in-8° ; 2° *de l'Art de connaître les hommes par la physionomie*, de Lavater, Paris, 1805-1809, 10 vol. grand in-8°, enrichie de 500 gravures. Moreau, en se servant de la traduction de Caillard, Renfner et Mme de Lafite, et en disposant l'ouvrage dans un ordre plus méthodique, a rendu cette édition d'un usage plus commode que les précédentes; il y a ajouté une notice historique sur l'auteur, un exposé des recherches et des opinions de Cureau de la Chambre, de Porta, de Camper, de Gall, sur la physionomie; une histoire anatomique et physiologique de la face, et plusieurs articles sur les caractères des passions, des tempéraments et des maladies. En 1815, Moreau prononça, sur la tombe du professeur Philippe Petit-Radel, un discours qui a été imprimé dans le tome 4e des *Bulletins de la faculté de médecine de Paris et de la société établie dans son sein*. Moreau de la Sarthe n'ayant pas été marié, fit Mme Talma sa légataire universelle. Toutefois, il excepta de ce legs sa bibliothèque, qui était nombreuse et choisie, et il chargea l'Académie royale de médecine de désigner, parmi les élèves, celui qui, par ses talents et son aptitude, s'en serait rendu le plus digne. L'Académie nomma dans son sein une commission, dont le rédacteur de cet article était membre; la commission se forma en jury, et ouvrit, en 1829, un concours solennel, où prirent part cinq ou six athlètes, dont chacun fit imprimer une thèse, tirée au sort, et la soutint publiquement. A la suite de ce concours, la commission partagea le prix entre deux jeunes gens qui, depuis, se sont fait un nom distingué dans l'art de guérir. Ce sont MM. Dezeimèris et Risueno d'Amador. R—D—N.

MOREAU *de Commagny* (C.—F.—J.—B.), auteur dramatique, né à Paris, en 1783, était fils de J.-F. Moreau, romancier et traducteur. Après avoir reçu une éducation soignée, il fit son droit à l'école de Paris; mais il laissa bientôt la carrière du barreau pour celle du théâtre. Il

composa, soit seul, soit en société, avec des écrivains célèbres, tels que MM. Scribe, Dumolard, Désaugiers, etc., un grand nombre de comédies, vaudevilles, drames, opéras, qui furent représentés avec des succès divers. Malgré son active collaboration pour les théâtres, Moreau trouvait encore le temps d'écrire dans différents journaux. La *Quotidienne*, l'*Aristarque* et le *Journal des Arts*, insérèrent beaucoup de ses articles. Devenu l'un des actionnaires du *Journal général*, il fut attaché à sa rédaction pour tout ce qui concerne les spectacles. Il fut aussi un des fondateurs du *Caveau moderne*, auquel il adressa une grande quantité de chansons qui se trouvent dans les recueils de cette société. Quelques-unes se font remarquer par leur ton leste et irréligieux. Après la révolution de 1830, il renonça au théâtre pour ne plus s'occuper que de politique. Oubliant alors sa collaboration à la *Quotidienne*, il devint un des rédacteurs du *Courrier français*, et fut nommé maître des requêtes en service extraordinaire. Il mourut du choléra, le 1er juillet 1832. Les pièces qu'il a composées tout seul sont : I. *Le Bouquet impromptu, offert à S. A. S. Mgr le prince archi-chancelier de l'empire*, comédie en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles, Paris, 1808, in-8°. II. *Vol au vent*, ou *le Pâtissier d'Asnières*, folie en un acte et en prose, mêlée de couplets, Paris, 1812, in-8°. III. *Pot-pourri à l'occasion du procès de la reine d'Angleterre*. Parmi les pièces auxquelles Moreau a travaillé et qui ont eu le plus de succès, on remarque : I (avec M. Lafortelle). *Voltaire chez Ninon*, fait historique en un acte et en prose, mêlé de vaudevilles, Paris, 1805, in-8°. II (avec MM. Ourry et Théaulon). *L'Anglais à Bagdad*, comédie - vaudeville en un acte et en prose, Paris, 1812, in-8°. III (avec MM. Gabriel et Capelle). *Les Deux Gaspards*, comédie-vaudeville en un acte et en prose, Paris, 1817, in-8°. IV (avec MM. Scribe et Melesville). *Le Boulevard Bonne-Nouvelle*, prologue en vaudevilles, Paris, 1821, in-8°; 2e édit., 1829, in-32. V (avec M. Sewrin). *La Femme du sous-préfet*, ou le *Charlatan*, comédie en un acte, Paris, 1821, in-8°. Moreau est en outre auteur des *Mémoires historiques et littéraires sur F.-J. Talma*, qui obtinrent trois éditions l'année même de leur publication, Paris, 1826, in-8°. F—LE.

MOREAU *de la Rochette* (le baron ARMAND-BERNARD), petit-fils de l'industrieux Français qui a illustré ce nom dans l'agriculture (*voy.* t. XXX, p. 98-100), naquit le 12 avril 1787 à la Rochette, près Melun. D'abord confié aux soins du savant abbé Lécuy, il fut ensuite un des élèves de Luce de Lancival. Il fut successivement nommé auditeur au Conseil d'État le 19 janvier 1810, commissaire spécial de police à Caen le 28 juillet 1811, sous-préfet de l'arrondissement de Provins le 26 juillet 1814, et membre de la Légion-d'Honneur le 29 janvier 1815, en récompense d'un travail relatif à l'organisation des gardes nationales. En janvier 1818, Moreau de la Rochette obtint la préfecture de la Vienne. On dit alors qu'il devait cette faveur au zèle qu'il avait déployé pour faire échouer l'élection du général Lafayette dans le département de Seine-et-Marne. Créé baron en 1819, il épousa la même année une demoiselle de Saint-Criq-Casaux. Moreau de la Rochette devint préfet du département de Seine-et-Marne en 1820, puis du Jura l'année suivante. Il mourut à Lons-

le-Saulnier, le 8 août 1822, à peine âgé de 35 ans. On a de lui : I. *L'Amour crucifié*, traduction d'Ausone, 1806, in-12. II. *Les adieux d'Andromaque et d'Hector*, traduits du grec en vers français, in-8°, sans date. Z.

MOREAU (Hégésippe), poète, né à Paris, le 9 avril 1810, était enfant naturel, et fut mené tout jeune à Provins, où ses parents moururent peu d'années après. Une dame charitable recueillit l'orphelin, et ce fut à ses bons soins qu'il dut l'éducation qu'on lui donna gratuitement au petit séminaire d'Avon, où il fit ses premiers vers. Sa protectrice le fit entrer à 15 ans dans une imprimerie de Provins, où il devint correcteur; puis, elle l'envoya à Paris, croyant sans doute le mettre sur le chemin de la fortune. Il entra, comme compositeur, dans l'imprimerie de Firmin Didot; mais cette profession exige une attention soutenue, et l'ouvrier qui a le malheur d'être distrait, fait peu d'ouvrage et le fait mal; c'est assez dire qu'un poète ne peut y vivre. La révolution de 1830 éclata. Moreau, qui d'abord avait pris les armes, jeta bientôt son fusil pour sauver un Suisse blessé; il le soigna et lui donna sa dernière redingotte, afin qu'il ne fût pas reconnu. Après les trois journées, l'imprimerie tomba si bas que Moreau se vit tout-à-fait privé de travail. Il se fit alors maître d'études. Mais, les leçons qu'il donnait ne lui rapportant qu'un faible lucre, la misère l'étreignit avec plus de force, son caractère devint sombre et étrange. « C'est à « cette fatale époque, dit M. Sainte-« Marie Marcotte, que Moreau, pen-« dant les nuits, couchait sous un ar-« bre du bois de Boulogne, ou dans « un bateau de charbon amarré aux « bords de la Seine; qu'il errait au « milieu des rues de Paris, compo-« sant une ode à la *Faim*; qu'assis « sur une borne et rencontré par « une patrouille, il se laissait jeter à « la Préfecture de police, et qu'il y « restait sans se nommer, sûr au moins « de trouver là un asile qu'il ne de-« vrait à la générosité de personne. « C'est alors que, le choléra surve-« nant, il se faisait admettre à grand' « peine dans un hôpital, et s'y rou-« lait dans le lit d'un cholérique, afin « de s'inoculer la peste. Il portait sa « misère avec un chagrin sauvage; « son patron était Diogène; à de « longs intervalles pourtant ses lar-« mes se faisaient jour, et ce sombre « chagrin éclatait en sanglots. » On sent que, dans une telle position, sa santé dut s'altérer tous les jours; alors ne voulant pas mourir sans avoir revu Provins, où il avait laissé une femme qu'il nommait sa sœur, et qu'il aimait d'un amour biblique, il partit. Arrivé dans cette ville presque mourant, il fut rappelé à la vie par les soins les plus touchants, et il fonda bientôt un petit journal, intitulé *le Diogène*. Appuyé par des personnes honorables, il réunit assez de souscripteurs, et parut appelé à mener ainsi une vie douce et modeste. Mais il eut le malheur de choquer, dans l'une de ses compositions poétiques, un des plus hauts fonctionnaires du canton, et se vit bientôt obligé de renoncer à son journal. Alors il revint à Paris (1834), où il commença cette longue agonie de quatre ans, pendant lesquels il fut successivement compositeur; maître d'études, correcteur, puis chargé de compiler les journaux pour la rédaction d'une *Revue*. Il s'acquitta si mal de toutes ces fonctions, qu'il fut évincé de partout. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que, pendant qu'il faisait preuve d'une déplorable incapacité comme ouvrier, comme pro-

fesseur, il composait des vers admirables. Plus la vie s'échappait de ce corps frêle et souffrant, plus le génie du poète semblait acquérir de force et de vigueur. Néanmoins les obstacles furent surmontés, et *le Myosotis* parut: plusieurs journaux, et notamment *le National*, parlèrent avec éloge de ce recueil. Mais l'auteur mourut pendant son triomphe, et ce fut à l'hôpital, le 20 déc. 1838. Son corbillard fut suivi par la foule, qui l'avait laissé languir au milieu des privations. *Le Myosotis* fut recherché, on le réimprima plusieurs fois. Les poésies de Moreau, tour à tour vives, légères, hardies, vigoureuses, rimées avec facilité, sont d'un poète auquel il n'a manqué qu'une plus longue existence et un peu de bonheur matériel, pour s'élever au premier rang. F—n.

MOREAU *de Brasey* (Jacques), et **MOREAU** (Étienne). *Voyez* Mautour (*Moreau* de), XXVII, 578, note 1.

MOREAU *de Mersan*. *Voy*. Mersan, LXXIII, 510.

MOREAU (Agricole). *Voy*. Moureau, ci-après.

MOREAUX (René), et non *Moreau*, comme l'écrivent quelques biographes, né à Rocroi, le 14 mars 1758, était fils d'un menuisier. Enrôlé comme simple soldat à l'âge de seize ans, dans le régiment d'Auxerrois, il fit les guerres d'Amérique, où il eut la jambe fracassée d'un coup de feu, devant le fort de Sainte-Lucie. Rentré dans ses foyers en 1781, il y exerça la profession de son père jusqu'à la révolution. Moreaux ne manquait ni de sens ni d'instruction. Il était d'un caractère froid, réfléchi et peu communicatif. Élu d'abord commandant de la garde nationale de Rocroi, puis chef du premier bataillon des volontaires des Ardennes, il partit à la tête de cette troupe pour Thionville, où il se trouvait à l'époque de l'invasion des Prussiens, dans le mois de septembre 1792. Il fit, à la tête de son bataillon, plusieurs sorties vigoureuses, et s'empara, sur la Moselle, de quelques bateaux chargés de blé. Pour récompense de ces exploits, il fut successivement et en peu de mois nommé major, colonel, maréchal-de-camp et général de division. D'un républicanisme sévère, il ne prit aucune part aux atrocités qui déshonorèrent cette époque, et sut toujours allier ses devoirs avec une généreuse humanité. Pendant que l'armée de la Moselle fut sous les ordres de Landremont et Carlin, Moreaux en commanda l'aile droite. Le 14 sept. 1793 il attaqua et surprit, à Pirmesens, le duc de Brunswick, qui ne dut son salut qu'à une retraite précipitée. Il le chassa ensuite du Hundsruck, de Creutznach, prit position à Kaiserslautern et à Kerchheim, où les ennemis échouèrent dans une attaque qu'ils firent au milieu de la nuit. Jourdan étant venu commander l'armée, Moreaux le seconda avec beaucoup de zèle dans ses manœuvres sur Arlon; et lorsque ce général se rendit sur la Sambre, il fut commandant de toutes les troupes qui restèrent dans le Palatinat, et qui consistaient en trois divisions, évidemment trop faibles pour garder une ligne aussi étendue. Moreaux sut néanmoins suffire à tout; et, après avoir assuré les positions de Bliescastel, Hornbach et Pirmesens, il établit son quartier-général à Sarrebruck. A peine guéri d'une maladie qui l'avait forcé de remettre momentanément le commandement au général Ambert, il fit ses dispositions pour attaquer la position de Trippstadt. Sa droite et sa gauche étant

appuyées sur de forts retranchements, il emporta les redoutes et le poste de Trippstadt, où il s'empara de six canons et de deux obusiers (14 juillet 1794). Il rendit compte, lui-même, de cette victoire à la Convention. Après une conférence avec ses officiers, il se porta sur la Sarre pour attaquer les Autrichiens. Le 9 août il soumit Trèves, où il trouva 36 canons et 24,000 cartouches. En annonçant à la Convention nationale l'occupation de cette ville, Barère lut un long rapport des représentants Bourbotte et Goujon, qui attribuaient ce succès aux sages combinaisons du général en chef. Le 13 oct., Moreaux força les Prussiens d'évacuer Birkenfeld, Oberstein, Kirn, Trarbach et Meisenheim; le 17 il entra dans Creutznach. Enfin le 4 déc., il enleva les redoutes de Salsbach, y prit six canons, un obusier et deux cents prisonniers. Si l'on consulte le grand ouvrage des *Victoires et Conquêtes*, on y verra l'habileté que Moreaux déploya au siége de Luxembourg, qui se fit au milieu d'un hiver très-rigoureux. Lorsqu'il mourut devant cette place, le 11 février 1795, le général Hatry, qui lui succéda, n'eut plus qu'à recueillir le fruit de ses travaux. Après sa mort, sa veuve réclama du gouvernement la pension que méritaient les services de son mari. Nous citerons quelques passages du rapport qui fut fait au Conseil des Cinq-Cents, par le représentant Barra des Ardennes, le 12 floréal an VII (2 mai 1799) : « Plusieurs d'entre vous « ont combattu avec lui; ils ont été « les témoins de ses exploits; ils savent que Moreaux fut toujours « compté parmi ceux de nos généraux dont on estimait le plus les « talents, le patriotisme et la probité; « ils savent que, si quelques-uns se « sont illustrés par des faits d'armes « plus éclatants, aucun ne l'a surpassé « en vertu, et n'a eu, à un degré plus « éminent, les qualités qui constituent « le brave militaire, l'honnête homme. « Les fatigues de plusieurs campagnes avaient fait rouvrir sa blessure sans pouvoir ralentir son activité. Il dirigeait le blocus de Luxembourg, lorsqu'il fut attaqué d'une « fièvre violente qui l'emporta, et il « n'eut pas la satisfaction d'entrer « dans cette forteresse, dont il attendait la reddition avant de songer à « se faire guérir. Telle a été la vie « d'un homme qui, de simple menuisier, fut élevé, par son seul mérite, « au grade de général en chef dont « il était digne, et telle a été la mort « d'un général dont le désintéressement fut tel, qu'il n'a laissé à sa « veuve et à ses quatre enfants d'autre héritage que le souvenir de ses « vertus. Sa veuve a droit à une pension..., et la commission dont je suis « l'organe, vous propose de la porter « à 1500 francs. » Quelque modique que fût cette somme, on ne la paya point alors complètement, et ce ne fut que sous le consulat, en 1801, que madame Moreaux en reçut le brevet fixé définitivement à 1200 francs. — Un des petits-fils de ce général a été décoré récemment, en Afrique, à la prise de Constantine. LÉ—E.

MOREL (Jean) naquit à Avesgre, commune de Machaut (Ardennes), le 2 mai 1529. Il était, en 1579, premier régent du collége de Clermont en Auvergne, où il a donné en vers latins, qu'il traduisit ensuite en vers français, *l'Entrée du seigneur comte de Randan, gouverneur et lieutenant-général pour le roi dans le pays d'Auvergne*, imprimé à Lyon, in-8°, 1579. On a encore de lui : *Justitia Gergoviana lyricis versibus descripta*, etc.,

qu'il dédia à Achille de Harlay, premier président au Parlement de Paris, Paris, 1581, in-4°. C'est un livre d'odes sur les plus grands crimes et désordres qui règnent parmi les hommes. L—c—j.

MOREL (Pierre), grammairien, naquit en 1723, à Lyon, d'une famille honorable, mais peu favorisée de la fortune. Après avoir achevé ses études classiques, il se rendit à Paris pour y perfectionner son éducation par l'usage du monde. Admis chez une dame respectable, le hasard le rendit plusieurs fois témoin des leçons qu'un maître de grammaire venait y donner, et il trouva que sa méthode était plus propre à fausser l'esprit de ses élèves qu'à rectifier les erreurs de leur jugement. Il consentit, sur la prière de cette dame, à se charger de l'instruction de ses enfants; et, pour remplir cette tâche, il fit une étude approfondie des principes et des règles de la langue française. Le frère cadet de Morel, auteur de *la Théorie des Jardins*, alors intendant-général des bâtiments du prince de Conti, voulait lui procurer une place de juge dans une des principales terres de ce prince; mais il la refusa par une délicatesse bien rare, déclarant qu'il n'avait pas les connaissances nécessaires pour la bien remplir. De retour à Lyon, il accepta l'emploi peu lucratif de juge a l'Élection, et partagea dès-lors son temps entre ses devoirs, la culture des lettres et les soins qu'il donnait à sa famille. Pendant le régime de la terreur, il fut arrêté pour un de ses frères; mais il se garda bien d'avertir de leur méprise les émissaires du terrible comité, et se laissa conduire en prison, pour donner à son frère le temps de se mettre à l'abri de nouvelles recherches. Quoiqu'il n'eût rien fait pour la réputation, il n'en était pas moins connu d'une manière avantageuse; et l'Institut, peu de temps après son organisation, se l'associa dans la classe des lettres. Il parvint à un âge très-avancé, sans éprouver aucune des infirmités de la vieillesse; et mourut à Lyon en 1812, à 89 ans. Outre plusieurs *dissertations* dans les recueils de l'Académie de Lyon, et divers articles dans le *Journal grammatical* de Domergue, on a de P. Morel : I. *Essai sur les voix de la langue française, et recherches sur l'accent prosodique des voyelles*. Cet ouvrage renferme des observations neuves et intéressantes; et, si la théorie que l'auteur y développe était jamais mise en pratique, on verrait à coup sûr disparaître bientôt les vices de prononciation, reprochés avec raison aux habitants des provinces. En terminant le *compte* qu'il rendit de cet ouvrage à l'Institut, le secrétaire perpétuel Villar dit que « Morel a reculé les bornes de la science, et ne s'est presque pas douté qu'il lui ait fait faire un pas. » II. *Traité de la concordance du participe prétérit*. L'auteur a dédié cet opuscule à Mme de la Villardière, l'une de ses élèves. III. *Traité ou examen analytique de la période et de ses parties constitutives*. Ces trois ouvrages ont été réunis en un volume in-8°, Paris, 1804, Morel a laissé des remarques importantes pour une nouvelle édition du *Dictionnaire* de l'Académie française. On trouve une *Notice* sur ce grammairien par M. Molard, dans les *Archives du département du Rhône*, I, 330. W—s.

MOREL (Jean-Marie), célèbre architecte, frère du précédent, naquit à Lyon, le 28 mars 1728. Dès sa plus tendre jeunesse, il montra une grande aptitude pour les mathématiques, la musique et la

philosophie des arts. A seize ans, il enseignait la haute géométrie aux élèves du corps des ponts-et-chaussées. Deux ans après, la place d'architecte du prince de Conti étant devenue vacante, il concourut et l'obtint. Morel fit une étude particulière de l'art de composer les jardins. Il publia même un opuscule anonyme, intitulé : *l'Art de distribuer les jardins suivant l'usage des Chinois*, Londres, 1757, in-8°. Le prince de Conti abandonna le soin de toutes ses propriétés au goût et à l'intelligence de son architecte, qui sut répondre dignement à ses désirs, dans la distribution des jardins de l'Ile-Adam. Nous dirons ici, avec Fortair, qu'on reconnaît dans toutes les œuvres de Morel, une idée mère, un caractère propre, une intention unique, puissamment secondée par des accessoires naissant du fonds même, et qui tendent à l'effet du dessin primordial. Il conduit votre œil et vos pas de l'une à l'autre des diverses parties du paysage, au moyen de transitions toujours douces, naturelles et inaperçues. Enfin, dans les Élysées que sa main a plantés, on éprouve un charme pénétrant, qui vous y retient ou vous y ramène, et qui rappelle ces vers charmants que Delille a faits pour lui :

Digne de voir, d'aimer, de sentir la nature,
Il traite sa beauté comme une vierge pure,
Qui rougit d'être nue et craint les ornements.

La transformation du parc de Guiscard en paysage pittoresque suivit de près celle des jardins de l'Ile-Adam. Le duc d'Aumont, possesseur de Guiscard, obtint pour lui la place d'architecte des Menus-Plaisirs, à l'époque du mariage de Louis XVI. Mais Morel préféra de rester attaché au prince de Conti. Six ans après, il publia, sous le voile de l'anonyme, la *Théorie des Jardins* (Paris, 1776, in-8°), ouvrage aussi savant qu'étendu, riche d'un plan bien conçu, plein d'idées neuves et présentées avec l'élégante simplicité que cet artiste a su donner à toutes ses compositions. Il partit ensuite pour l'Angleterre, où il ne trouva rien à apprendre touchant les jardins, puisqu'il a donné une seconde édition de son livre, et n'a rien changé à ce *charmant et savant traité*, ainsi caractérisé par Delille, dans une note du 3ᵉ chant de son poème des *Jardins*. Morel s'est déclaré créateur du parc d'Ermenonville; mais l'auteur de cet article a prouvé (voy. *Description d'Ermenonville*, 1810, in-4°) que le *Temple des Muses* dans le *Bocage*, et les deux ponts du côté du Nord, étaient les seuls travaux de cet architecte. Non seulement Morel a voulu s'approprier la composition des jardins d'Ermenonville, mais dans la préface de la *Théorie des Jardins* (2ᵉ édit., Paris, 1802, 2 vol. in-8°), il ne nomme pas une fois le marquis de Girardin, auteur de la *Composition des paysages*. Il passe en revue tous les ouvrages français et étrangers qui traitent de cette matière, et il oublie à dessein celui qu'il devait citer le premier, et qu'il rappelle ainsi davantage au souvenir du lecteur. Par rapport aux châteaux et surtout aux fabriques des jardins, qui ne sont point encore en France ce qu'elles pourraient devenir, voici des observations importantes d'Alexandre de la Borde : « Il est extraordinaire de rencontrer, au milieu de fort beaux parcs, des habitations mal conçues et mal situées. S'il ne s'agissait que de les rebâtir, rien ne serait plus facile, au degré de perfection où se trouve l'architecture en France; mais l'état des fortunes, en général, permet tout au plus de les

réparer ; c'est alors que, pour leur donner un aspect agréable, il est bon de recourir à quelques modèles qui puissent s'adapter à ces anciens édifices ; et ces modèles existant en France dans nos vieux châteaux chevaleresques, et dans ceux de la renaissance des arts, sous François Ier, du mélange de ces deux époques, il me semble qu'il serait facile de composer un style gothique qui conviendrait peut-être mieux que l'architecture grecque à nos mœurs, au genre de nos habitations, et au peu de dépense que l'on est à même d'y consacrer. Ce style gothique, ou plutôt arabe, s'adapte à toutes les constructions, parce qu'il n'est soumis à aucune règle sévère, et ne dépend d'aucune proportion fixe. Son désordre même a quelquefois du charme, et plaît au milieu des aspects irréguliers de la campagne. » (*Discours sur la vie de la campagne et la composition des jardins*, p. 153.) Après la mort du prince de Conti, Morel visita la Hollande, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie et l'Espagne. A son retour, il épousa, quoique vieux, une très-jeune femme d'une famille considérée à Lyon. Indépendamment de tous les parcs et jardins que la France doit à son génie infatigable, il avait rédigé un *Traité sur la composition musicale*, qui n'a pas été imprimé, et un ouvrage considérable sur *l'architecture rurale*, qui devait renfermer plus de 120 planches in-4°. Il est mort à l'âge de 83 ans, le 10 août 1810, dans le département où il était né, mais où il a peu vécu. En 1813, Fortair, architecte, a publié un *Discours sur la vie et les œuvres de Morel*, où nous avons puisé les principaux détails de cet article. F—LE.

MOREL *de Chefdeville* (ÉTIENNE), auteur dramatique, naquit à Paris, le 10 octobre 1751. Après avoir occupé les différentes places d'intendant des domaines de Monsieur, d'administrateur de la loterie et de trésorier des Menus-Plaisirs, et avoir acquis une fortune assez considérable par d'heureuses spéculations, il se livra à la culture des lettres et travailla pour le théâtre. *La Caravane du Caire*, *Panurge*, et *les Mystères d'Isis*, sont ses ouvrages les plus connus. Le style de ces opéras est plus négligé que le genre même ne le permet ; mais, si Morel n'était pas poète, il entendait à merveille la coupe d'un ouvrage et l'art de bien placer les morceaux de musique. Sous ce rapport, le célèbre Grétry le mettait presque sur la même ligne que Sedaine ; il ne pouvait oublier d'ailleurs que Morel lui avait préparé deux de ses plus beaux triomphes. Le grand succès de *Panurge* et de *la Caravane*, la bienveillance de M. de la Ferté, intendant des Menus, pour l'auteur, irritèrent l'envie contre Morel. On trouve, dans les *Mémoires secrets*, nombre d'épigrammes lancées contre lui à cette époque, et surtout une chanson très-maligne, qui commence ainsi :

Au bas d'un pont, dans un bureau, etc.

Ces couplets eurent dans le temps tout le succès que l'esprit, la médisance et un peu de calomnie assurent toujours à ce genre d'ouvrages. On prétendait que Morel fouillait dans les cartons de l'Opéra, pour s'approprier les pièces refusées ou reçues qui n'avaient pas été représentées et qui, n'ayant pas été réclamées, faisaient conjecturer que les auteurs étaient morts. Quoi qu'il en soit de cette anecdote, Morel avait obtenu, dès 1787, une pension de l'Académie royale de musique. Il resta en France pendant toute la période de la

révolution, et fut directeur de l'Opéra depuis décembre 1802 jusqu'en septembre 1803. Morel passa les dernières années de sa vie dans une jolie maison de campagne, qu'il possédait près de Villeneuve-Saint-Georges. Attaqué d'un mal de vessie qu'il oubliait quelquefois à table, il en hâta les progrès, et mourut le 13 juillet 1814, des suites d'une opération. Tous ses ouvrages appartiennent au répertoire de l'Opéra : I. *Alexandre aux Indes*, en 3 actes (musique de Méreaux), Paris, 1783, in-4°. II. *La Caravane du Caire*, ou *l'Heureux esclavage*, en trois actes (musique de Grétry), Paris, 1783, in-8°, et 1785, in-4°. III. *Panurge dans l'île des Lanternes*, en trois actes (musique de Grétry), Paris, 1785, in-8°. On a dit que *la Caravane* était l'ouvrage de Louis XVI, et *Panurge* celui du comte de Provence, depuis Louis XVIII, et que Morel n'avait été que l'arrangeur et le prête-nom (1). IV. *Thémistocle*, en trois actes (musique de Philidor), Paris, 1785, in-8°, et 1786, in-4°. V. *Aspasie de Milet*, en trois actes (musique de Grétry), Paris, 1789, in-4°. VI. *Les Mystères d'Isis*, en quatre actes, opéra imité de la *Flûte enchantée*, et arrangé par Lachnith, sur la musique de Mozart, Paris, an IX (1801), in-8°, réimprimé en 1804 et 1812. VII. *Tamerlan*, en quatre actes (musique de Winter), Paris, an X (1802), in-8°. VIII. *Saül*, oratorio en deux parties (musique de divers compositeurs), Paris, 1803, in-4°. IX. *Le Pavillon du Calife*, ou *Almanzor et Zobéide*, opéra en deux actes (musique de Dalayrac), Paris, 1804, in-8°. X. *La prise de Jéricho*, oratorio en trois parties (musique de divers compositeurs), Paris, 1805, in-4°. Ces trois dernières pièces furent écrites en société avec Deschamps et l'auteur de cet article. XI. *Sophocle*, opéra en trois actes (musique de Fiocchi), Paris, 1810 et 1811, in-8°. XII. *Le Comédien malgré lui*, proverbe, 1811. XIII. *Le Laboureur chinois*, opéra en un acte, arrangé sur la musique de Haydn et de Mozart, Paris, 1813, in-8°. Morel fut, en 1782, un des arrangeurs du *Thésée* de Quinault, et le donna sous son nom; il corrigea, en 1806, *Castor et Pollux*, qui fut remis en musique par Winter; le peu de succès de cet opéra fit dire qu'il était *repassé et demi-castor*; enfin il retoucha, en 1815, *la Princesse de Babylone*, de Vigée. Morel de Chefdeville a laissé cinq opéras qui n'ont pas été représentés. Ce sont : *La Clémence de Titus*, *Nitocris*, *Ormosa*, *la Veuve de Germanicus*, et *Théocrite réfugié en Sicile*. D—ès.

(1) Moutonnet de Clairfons a publié, en 1803, une brochure in-8°, intitulée : M*** (Morel) *dénoncé au public comme le plus grand plagiaire à la suite de Panurge, ballet comique, par Fr. Parfaict.*

MOREL *de Vindé* (le vicomte Charles-Gilbert), agronome et littérateur, naquit à Paris, le 28 janvier 1759. Reçu conseiller au Parlement de cette ville en 1778, il fut, en 1790, appelé, sans sa participation, à présider l'un des tribunaux de Paris (quartier des Tuileries), fonctions qu'il accepta, dans l'espoir d'y trouver l'occasion de servir le roi. Lors de l'événement du 28 février 1791, il sauva des suites de cette fatale soirée, les huit serviteurs du roi, arrêtés au château, et peut-être le monarque lui-même. Après l'évasion de Louis XVI, le 21 juin suivant, quand il eut été ramené captif de Varennes à Paris, Morel de Vindé, jugeant son sacrifice désormais inutile et ne pouvant se dissimuler que sa fortune, très-considérable (il avait recueilli les

riches successions de M. et M[me] Paignon d'Ijonval, ses grand-père et grand'mère, dont il était l'unique héritier), devait l'exposer à des dangers imminents, avait donné sa démission, et pris la ferme résolution de se tenir éloigné de toutes fonctions publiques. Pour avoir un constant et plausible prétexte de refus, il avait affecté, depuis cette époque, de se livrer exclusivement aux travaux agricoles, que d'ailleurs il entendait fort bien; mais il ne s'en trouva pas moins en butte aux perils qu'il avait appréhendés. Il fut désigné comme l'une des victimes dévouées aux massacres du 2 sept. 1792. On vint, le 31 août, pour l'arrêter dans son domicile, à Paris; heureusement il était absent, et réussit ultérieurement à se soustraire aux rigueurs du terrorisme. Continuant de se livrer à ses observations et expériences agricoles, il publia, sur la culture et sur les troupeaux, de nombreux et utiles mémoires, qui lui valurent le titre de membre ou correspondant des Sociétés d'agriculture de Paris, Versailles, Lille, Caen, Toulouse, etc. Il n'eut point d'autres titres depuis 1794 jusqu'au retour de Louis XVIII, qui lui accorda la décoration de la Légion-d'Honneur, le 6 décembre 1814; et le nomma pair de France, le 17 août 1815. Il fut élu, en 1824, membre de l'Académie des sciences (section d'économie rurale). Après la révolution de 1830, Morel de Vindé continua de faire partie de la Chambre des Pairs; mais il n'y parut que rarement et n'y siégea point dans les divers procès politiques qui furent déférés à la haute-cour. Il mourut chrétiennement à Paris, en décembre 1842, laissant un honorable souvenir de bienfaisance; car il employait dignement son immense fortune, qu'il administrait avec habileté, et qu'il a transmise aux enfants de M[me] Terray, sa fille unique. Son éloge fut prononcé, à la Chambre des Pairs, par le marquis d'Audiffret. Outre ses écrits sur l'agriculture et sur les troupeaux, Morel de Vindé a publié quelques ouvrages de littérature. Celui qui a obtenu le plus de succès, est un petit traité de morale mise à la portée des enfants, et exprimé en quatrains. Ce livre, intitulé la *Morale de l'enfance*, a eu de nombreuses éditions, et de plus nombreuses contrefaçons. Il a paru, pour la première fois, en 1790, et, plus tard, il a été traduit en latin par M. Leclere, professeur de l'Université. Les autres productions littéraires de Morel de Vindé, sont trois petits romans intitulés : *Primerose*, 1797; *Clémence de Lautrec*, 1798, et *Zélomir*, 1800. Il est aussi l'auteur de plusieurs opuscules, dont voici les principaux : I. *La déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, mise à la portée de tout le monde, et comparée avec les vrais principes de toute société, 1790, in-8°. II. *Des révolutions du globe, conjectures formées d'après les découvertes de Lavoisier, sur la décomposition et la recomposition de l'eau*, 1797, in-8°. III. *Modèle d'un bail à ferme*, 1799, in-fol. IV. *Mémoire sur l'exacte parité des laines mérinos de France et d'Espagne*, Paris, 1807, in-8°. V. *Mémoire et instruction sur les troupeaux de progression*, ibid., 1808, in-8°. VI. *Suite des observations sur la monte et l'agnelage*, ibid., 1808, in-8°, et plusieurs autres pièces tirées, comme celle-ci et les précédentes, des *Annales de l'agriculture française*. VII. *Notice sommaire sur les assolements adoptés dans son exploitation, à la Celle-Saint-Cloud, près Versailles*,

1816, in-8°. VIII. *Quelques observations pratiques sur la théorie des assolements*, Paris, 1822, in-8°; troisième édition, 1833, in-8°. IX. *Essai sur les constructions rurales*, Paris, 1824, in-fol. X. *Considérations sur le morcellement de la propriété territoriale en France*, Paris, 1826, in-8°. XI. *Sur la théorie de la population*, ou *Observations sur le système de Malthus*, Paris, 1829, in-8°, 2e édition.

L—s—D.

MOREL (Hyacinthe), poète et littérateur, né en 1759, à Avignon, était un des trois fils d'un fondeur de métaux, dont l'aîné fut depuis une des victimes du régime de la terreur. Hyacinthe et son frère puîné, après avoir fait de bonnes études au collége d'Avignon, entrèrent dans la congrégation des prêtres de la Doctrine chrétienne, et furent envoyés à Aix, où ils professèrent, pendant plusieurs années, la rhétorique : l'un était chargé de la poésie et l'autre de l'éloquence. Après la destruction des corps enseignants, les deux frères revinrent à Avignon, et le cadet y mourut quelques années plus tard. L'aîné, connu déjà par la publication de divers ouvrages poetiques, et comme l'un des fondateurs de l'Athénée de Vaucluse, dont il a été, jusqu'à sa mort, le secrétaire perpétuel, obtint, du préfet de ce département, l'autorisation de créer le *Journal de Vaucluse*, politique et littéraire, dont lui et son ami, M. François Dupuy, ex-doctrinaire comme lui, furent les principaux rédacteurs, et dont le premier numéro parut le 20 février 1803; mais cette feuille n'a eu qu'une existence de quelques années. Lors de la réorganisation de l'instruction publique, vers la même époque, Morel fut nommé professeur de rhétorique au lycée impérial (depuis collége royal) d'Avignon, et après avoir rempli honorablement ces fonctions, pendant vingt ans, il obtint une pension de retraite avec le titre d'officier de l'Université, et mourut septuagénaire dans sa patrie, le 1er août 1829, regretté de ses nombreux élèves et de ses concitoyens, non moins pour son esprit et ses talents que pour ses vertus sociales et l'aménité de son caractère. Morel était membre de la Société philotechnique de Paris, et des académies de Marseille, Lyon, Nîmes, Bruxelles, etc. On a de lui : I. *Épître à un jeune matérialiste*, 1785, in-12. II. *Épître à Zulime sur les inconvénients du luxe dans une demoiselle d'une médiocre fortune*, 1788, in-8°. Ces deux pièces qui eurent un succès non équivoque, placèrent leur auteur dans un rang distingué parmi les poètes contemporains. La première obtint des éloges mérités dans le *Mercure* du 27 août 1785, où, en louant ses heureux efforts pour éviter la sécheresse sur des matières de métaphysique, sans recourir à l'emphase et aux brillantes antithèses, on lui donne la préférence, sous ces rapports, sur le poète satirique Gilbert; ces deux pièces de Morel furent réimprimées dans l'ouvrage suivant : III. *Mes distractions*, ou *Poésies diverses*, Paris et Avignon, an VII (1799), in-12, de 148 pages; mais l'Épître à un jeune matérialiste fut encore reproduite avec des changements et des additions, à la suite de : IV. *Lettres à madame de B***, sur le matérialisme*, Avignon, Chaillot et Paris, 1818, in-12, de 96 pages. V. *Le coup d'œil de ma raison sur le célibat ecclésiastique*, suivi de quelques réflexions sur les ecclésiastiques fonctionnaires, Paris, Aix et Marseille, 1791 et 1792, in-18. VI. *Les malheurs*

et les crimes de l'ignorance, discours en vers, suivi de la *Philosophie louée par elle-même*, autre discours en vers, 1804, in-8°. VII. *L'Art épistolaire*, poème traduit du latin d'Hervey Montaign, jésuite, suivi de *Réflexions sur l'épître familière et l'épître didactique*, Avignon, 1812, in-18. VIII. *Épître à Rollin*, Paris, 1818, in-8°. Cette épître, dont le texte et les notes contiennent les plus saines doctrines, sous le rapport moral et littéraire, est une approbation très-honorable de la proposition faite par l'Académie française de l'*Éloge de Rollin* pour sujet de son prix d'éloquence. IX. *Épître à l'abbé Bonnevie, chanoine de Lyon, prédicateur du carême dans l'église de Saint-Pierre, d'Avignon, sur la nécessité des ornements, même dans l'éloquence de la chaire*, Avignon, 1822, in-8°. X. *Le temple du Romantisme*, en prose et en vers, Paris, sans date (1825), in-12, de 26 pag., à Mme Anaïs de B.... Dans cet opuscule, l'auteur se prononce pour le genre classique, et ridiculise assez bien, par une heureuse imitation, le style romantique. XI. *Lou galoubé de Jacintou Morel*, ou *Pouesious prouvençalous d'aquel outour, reculidos per seis amis*, Avignon, 1828, in-18, fig. Ce recueil de fables, épîtres et autres poésies provençales est tout à la fois le testament littéraire de Morel et un dernier hommage à sa langue maternelle. Il a donné en outre, dans les *Étrennes d'Apollon*, dans le *Journal Encyclopédique*, et surtout dans l'*Almanach des Muses*, pendant quarante ans, un grand nombre de pièces de poésie, toujours classées parmi les meilleures de ces recueils. Toutes celles de Morel se distinguent, en général, pour la solidité du raisonnement, pour l'aisance, la clarté, le naturel et la grâce. A—T.

MOREL (Jean-Alexandre), sous-inspecteur à l'École polytechnique, naquit à Loisey (Meuse), le 26 mars 1775. Reçu à l'École polytechnique, en 1797, il y devint chef de brigade. Il entra deux ans après dans l'artillerie, et fut ensuite nommé professeur à l'École d'artillerie de la garde impériale. Appelé à Plaisance, pour y remplir les mêmes fonctions, il se livra à l'étude de la musique, et recueillit des morceaux précieux, dont il donna la copie au Conservatoire de musique de Paris. C'est en 1817, qu'il fut nommé sous-inspecteur à l'École polytechnique. Il publia alors un volume in-8°, intitulé : *Principe acoustique*, dont notre collaborateur Roquefort rendit compte dans le n° 300 du *Moniteur* de l'année 1827. M. de Momigny ayant attaqué le *Principe acoustique* de Morel, ce dernier y répondit par une critique raisonnée de *la seule vraie théorie de la musique, publiée par M. de Momigny*. Cet écrit parut en 1822. Quant au principe acoustique, il n'était que l'esquisse d'un ouvrage plus considérable, dont l'auteur rassemblait les matériaux, lorsque la mort vint le surprendre, le 31 octobre 1825. Si Morel réfuta M. de Momigny, comme physicien, il laissa à Méhul et à M. Fétis l'honneur de le réfuter comme musicien (voy. *Le rapport piquant de Méhul à l'Institut, et la réponse décisive de M. Fétis aux attaques de M. de Momigny, dans la Revue musicale*, t. III, p. 169). F—LE.

MORELOS (J.-H.), ecclésiastique mexicain, fut l'un des premiers à prendre part à la révolution dont Hidalgo devint le chef dans cette partie de l'Amérique méridionale, et ne tarda pas à se faire remarquer lui-même par son audace et son ac-

tivité. Ce fut lui qui, lors de la marche du principal corps d'armée des insurgés sur Mexico, contribua le plus efficacement aux succès qui signalèrent le début de cette campagne, en s'emparant de plusieurs villes situées au midi de la capitale. Après la défaite et l'exécution d'Hidalgo, en **1811**, il prit, conjointement avec d'autres chefs d'insurgés, Bayon et Villagran, le commandement des débris de l'armée indépendante, qu'il avait efficacement contribué à rallier. Ces chefs opérèrent, pendant long-temps, avec succès, sur divers points. Morelos, à la suite de plusieurs avantages, rangea sous son autorité presque toutes les côtes méridionales du Mexique; et la victoire qu'il remporta le 19 août 1811 à Rixtala, le mit en mesure de marcher sur la capitale avec la plus grande partie de ses forces, tandis qu'un corps détaché faisait le siége de l'importante place d'Acapulco. Sur la route il s'empara de différentes villes, entre autres d'Izucar, où les royalistes vinrent l'attaquer au commencement de **1812**; mais ils furent repoussés avec perte dans deux attaques successives. Néanmoins, le général espagnol Llano, qui prit alors le commandement des forces royales, ayant reçu des renforts d'Europe, Morelos choisit pour centre de ses opérations la ville de Quantla, très-bien fortifiée par les insurgés. Calleja, vice-roi et commandant en chef des forces espagnoles, vint bientôt l'y assiéger. L'art avec lequel cette place fut défendue et surtout l'enthousiasme religieux et politique que Morelos avait su inspirer aux habitants, prolongèrent long-temps la résistance; mais enfin les talents du général espagnol et l'intrépidité de ses soldats triomphèrent de tous les obstacles. Quantla était plus étroitement resserrée de jour en jour; elle commençait à manquer de vivres et une attaque tentée sur le camp espagnol par les guérillas des insurgés ayant été repoussée avec perte, Morelos se décida à évacuer la forteresse à la tête d'environ 7,000 hommes armés, qu'accompagnait presque toute la population de la ville. Poursuivis par les assiégeants, les patriotes eurent beaucoup à souffrir dans cette retraite. Néanmoins, Morelos ne se découragea point, et ce fut même au milieu de ce mouvement rétrograde qu'il s'empara de plusieurs places importantes. Dans celle d'Orizaba, il fit brûler le magasin royal des tabacs, évalué à plusieurs millions. Le 25 novembre il attaqua, et prit sans beaucoup d'efforts, Antequera, capitale de l'intendance de l'Oaxaca, où il fit fusiller quatre officiers supérieurs de l'armée royale, faits prisonniers dans les actions précédentes, en représailles de la mort de quatre chefs indépendants, exécutés dans ce même lieu, et dont les restes furent déposés triomphalement dans la cathédrale. S'étant ensuite rendu maître d'Acapulco, il jeta plusieurs corps de guerillas entre Xalapa et Vera-Cruz, ce qui intercepta complètement toute communication entre cette dernière ville et Mexico. A partir de cette époque, la guerre, dans cette contrée, ne se composa, pendant long-temps, que d'une foule d'actions partielles et journalières, plus meurtrières par leurs résultats que des affaires générales, et qui furent surtout très-nuisibles aux Espagnols qui ne pouvaient se recruter qu'avec une extrême difficulté. Profitant de leur affaiblissement, Morelos recommença à donner de l'étendue à ses opérations; et, à la fin de **1813**, il attaqua Valladolid,

d'où il fut repoussé par les troupes royales que commandait Llano. Celui-ci le poursuivit, et l'atteignit le 7 janvier 1814. Le combat s'engagea avant le jour, et, dans l'obscurité, deux divisions de l'armée indépendante tirèrent long-temps l'une sur l'autre. Les premiers rayons de l'aurore leur firent reconnaître, mais trop tard, cette funeste méprise, dont Llano profita pour les battre complètement. Un prêtre nommé Matamoros, qui remplissait, dans l'armée patriotique, les fonctions de lieutenant-général, tomba prisonnier avec 700 des siens. Morelos offrit en échange 500 prisonniers qu'il avait faits quelques jours auparavant; mais cette offre était inutile, les 700 Américains avaient été exécutés dès le moment de leur capture. Leur mort fut vengée sur les 500 prisonniers royalistes. Telle était cette cruelle guerre qui se faisait alors dans le Nouveau-Monde. Cependant l'armée espagnole, composée de quatre divisions, chassa les insurgés de la plupart de leurs possessions, et reprit Acapulco. Morelos, Rayon et quelques autres se maintinrent néanmoins dans les intendances de Valladolid et même de Mexico. Enfin, en octobre 1815, Morelos, informé que Toledos et l'ex-général français, Humbert, étaient arrivés avec des approvisionnements de guerre à Puente-del-Rey, poste fortifié par les indépendants, entre Xalapa et Vera-Cruz, se mit en marche pour les aller joindre; mais les royalistes le surprirent auprès d'Atacama et le firent prisonnier, après avoir tué la plus grande partie de ceux qui l'accompagnaient. Malgré les menaces du congrès mexicain, établi à Tehuacan, Morelos fut aussitôt mis en jugement. Il était prévenu d'hérésie, ayant quitté le sacerdoce pour la profession des armes; mais, l'inquisition, après avoir entendu sa défense, le déchargea de cette accusation. Néanmoins, il fut condamné à la dégradation, parce qu'il s'était marié. Après avoir été solennellement dépouillé des habits sacerdotaux, par l'archevêque de Mexico, il fut livré au bras séculier et condamné à une mort ignominieuse. Comme on craignait l'effervescence du peuple, l'exécution se fit au village de San-Cristobal, à six lieues de la capitale. Morelos y fut fusillé par derrière comme traître à la patrie. Sa mort excita au plus vif degré le ressentiment des insurgés, et les hostilités prirent dès-lors un caractère d'atrocité inouïe.

M—d j.

MORELOT (Simon), pharmacien-chimiste, naquit à Beaune, en 1751. Après avoir terminé ses premières études dans sa ville natale, il vint à Paris, où il se livra avec passion aux travaux pharmaceutiques et chimiques, disant qu'il ne connaissait pas d'état plus honorable que celui de pharmacien. Une biographie moderne assure que « ses talents lui « firent obtenir les deux chaires de « chimie pharmaceutique et d'his- « toire naturelle médicale, à l'École « de médecine. » C'est une erreur; jamais Morelot n'a été professeur à la faculté, mais à l'école de pharmacie. Il fut nommé inspecteur des pharmacies centrales et spéciales des prisons du département de la Seine. Il quitta Paris pour aller à l'armée, où il atteignit le grade de pharmacien principal. Après les campagnes d'Allemagne et de Prusse, il profita de son séjour à Leipzig, en 1807, pour s'y faire recevoir docteur en médecine. Il fut ensuite envoyé en Espagne, et attaché au septième corps, dit armée d'observation des

Pyrénées-Orientales. Il se trouvait à Gironne, lorsqu'il fut atteint d'une maladie qui l'emporta en trente-six heures, le 18 nov. 1809, et dont il avait puisé le germe dans le service des hôpitaux militaires. On a de lui : I. *Cours élémentaire d'histoire naturelle pharmaceutique*, Paris, 1800, 2 vol. in-8°, avec pl. II. *Cours élémentaire, théorique et pratique de pharmacie chimique*, ou *Manuel du pharmacien-chimiste*, Paris, 1803, 3 vol. in-8° ; 2e édit., augmentée, Paris, 1814, 3 vol. in-8°. III. *Histoire naturelle appliquée à la chimie, aux arts et aux différents genres d'industrie*, Paris, 1809, 2 vol. in-8°. Morelot a publié avec M. Grille : *Quelques vues sur l'emploi de l'oxide de manganèse dans les maladies cutanées*, Grenoble, 1800, in-8°. On lui doit une nouvelle édition du *Dictionnaire général des drogues simples et composées*, 1807, 2 vol. in-8°, fig. Enfin il a fourni divers articles aux Mémoires de la Société médicale d'émulation dont il était correspondant. Il appartenait aussi à l'Académie virgilienne de Mantoue et à plusieurs autres sociétés savantes. R—D—N.

MORELY (lord), seigneur anglais du XVIe siècle, fut un de ceux qui signèrent la lettre écrite au pape, concernant la légalité du divorce entre Henri VIII et Catherine d'Aragon, et montra beaucoup de zèle pour effectuer le mariage de ce prince avec Anne Boleyn. N'aimant point le séjour de la cour, il passa la dernière partie de sa vie dans la retraite, et sut conserver toujours l'estime de son souverain, ce qui n'est pas toutefois une grande recommandation à l'estime de la postérité. Il mourut dans un âge avancé en 1547. Morely cultivait la littérature ; on a de lui des poésies latines. L.

MORET (le P. JOSEPH), célèbre historien espagnol, naquit en 1615, à Pampelune, capitale de la Navarre. Ayant achevé ses études, il entra chez les jésuites, habiles a s'emparer des sujets dont les talents promettaient de répandre sur l'Institut un nouvel éclat ; mais, trop jeune encore pour recevoir l'habit, il y vint comme pensionnaire, en attendant qu'il eût atteint sa quatorzième année, âge avant lequel on ne pouvait prononcer les premiers vœux. Après avoir professé quelque temps la philosophie et la théologie, il devint recteur du collége de Palencia. L'*Histoire du siége de Fontarabie, par les Français, en* 1638, (1), ayant fait connaître les talents du P. Moret, comme écrivain, les États de Navarre le nommèrent historiographe de ce royaume. Pour lui faciliter l'exercice de cette charge, ses supérieurs le transférèrent avec le titre de recteur au collége de Pampelune, mais en le dispensant des devoirs qui y étaient attachés. Il con-

(1) *Historia obsidionis Fontarabiæ anno 1638, frustra a Gallis tentata*, in-24, Lyon, 1656. Cet ouvrage est le plus rare de tous ceux du P. Moret. Quelques bibliographes, qui n'avaient pas pu se le procurer après de longues recherches, ont pensé qu'il n'avait point été imprimé. Cependant l'édition qu'on vient de citer est mentionnée dans la *Biblioth. Soc. Jesu*, et dans la *Bibl. hispan. nova*, d'Antonio. Elle l'est aussi dans la *Biblioth. historique de la France*, II, 21953, où l'on en indique une première édition, Pampelune, 1638. Quoiqu'il ne soit pas impossible que le P. Moret eût alors composé cet ouvrage, puisqu'il avait vingt-trois ans, il est cependant probable qu'il ne l'a publié que long-temps après. Comme le siége de Fontarabie est séparé par plus de cinquante ans de la publication du second volume des *Annales de Navarre*, imprimé en 1695, les nouveaux éditeurs de la *Biblioth. de la France*, doutant que les deux onvrages fussent du même auteur, ont, dans la table générale, distingué l'historien du siége de Fontarabie, de celui des Annales de Navarre ; c'est une faute, légère, il est vrai, mais qu'ils auraient évitée, en ouvrant la Bibliothèque de la Société, de l'édit. de Southwel, p. 524.

sacra le reste de sa vie à l'histoire de la Navarre, et mourut vers 1705, dans un âge très-avancé, sans avoir pu terminer ce grand travail qui fut complété par son confrère, le P. François de Aleson. Indépendamment de l'Histoire du siége de Fontarabie, on a de lui : I. *Investigaciones historicas de las antiquedades del reyno de Navarra*, Pampelune, 1665, in-fol. Cet ouvrage, qui sert d'introduction aux Annales de Navarre, et qu'on ne doit pas en séparer, est rempli de recherches curieuses. Mais l'auteur, en s'attachant à relever les priviléges et l'antiquité de ses compatriotes, s'est attiré des contradicteurs. Le P. Dominique La Riga, savant bénédictin, lui a répondu dans la *Defensa historica por la antiquedad del reyno de Sobrarbe*, Saragosse, 1675, in-fol. Ce volume, qu'il est utile de joindre à celui de Moret, n'est ni moins rare, ni moins intéressant. II. *Annales del reyno de Navarra*, ibid., 1684-1695-1704-1709, et Viana, 1715, 5 vol. in-fol. Cette histoire, peu connue en France, est encore la meilleure qui existe de la Navarre. Les deux derniers volumes sont du P. de Aleson. W—s.

MORET *de la Fayolle* (PIERRE), avocat au présidial de Poitiers, est connu par la publication de plusieurs ouvrages dont on va donner l'indication : I. *Histoire généalogique de la maison de Roucq et de Roye*, 1675, in-12. II. *Histoire de la république romaine*, Paris, 1676, 2 vol. in-12. Ce livre n'est pas sans mérite. III. *Le paravent de la France contre le vent du nord*, ou *Réflexions sur un livre anonyme intitulé : Le vrai intérêt des princes chrétiens*, Poitiers, 1692. F—T—E.

MORETON-CHABRILLANT (JACQUES-HENRI de), général français, né vers 1750, d'une ancienne famille du Dauphiné, entra fort jeune au service comme sous-lieutenant; fit deux campagnes des guerres de l'indépendance américaine, puis le siége de Gibraltar, en 1783; fut nommé capitaine des gardes de Monsieur, frère du roi, et de plus colonel du régiment d'infanterie de la Fère en 1785. Un mouvement de violence auquel il se livra, dans une salle de spectacle à Paris, eut pour lui des suites très-fâcheuses et qui influèrent sur tout le reste de sa vie. S'étant trouvé à côté d'un procureur qui avait payé sa place et dont par conséquent on n'avait pas droit de le priver, Moreton voulut l'en faire sortir, et il s'emporta tellement qu'il le prit par les cheveux, appela les sentinelles et leur ordonna, de la part du roi, de le conduire au corps-de-garde. Le procureur rendit plainte; l'affaire fut portée au Parlement, et un arrêt prescrivit à Moreton de ne pas employer le nom du roi dans ses querelles personnelles. Le ministre de la guerre le destitua ensuite de son emploi de colonel, et ce fut en vain que, pendant plusieurs années, il adressa des réclamations à tous les pouvoirs pour faire révoquer une décision qu'il regardait comme arbitraire. Il n'avait encore rien obtenu lorsque la révolution de 1789 survint. Comme tous les gens qui croyaient avoir à se plaindre du gouvernement royal, Moreton-Chabrillant en embrassa la cause avec beaucoup de zèle : on le vit, dès le commencement, figurer à la société des Jacobins, se mêler aux groupes des émeutes dans le jardin du Palais-Royal, et, monté sur une chaise, haranguer la multitude. Après le malheureux voyage de Varennes en 1791, il se présenta à la barre de l'Assemblée nationale pour y protester de son dé-

vouement, et il adressa dans le même temps, à cette assemblée, de pressantes réclamations contre sa destitution. Une commission fut nommée, et, sur le rapport du député Menou, un conseil de guerre fut assemblé pour juger Moreton; mais, le ministre de la guerre n'ayant pu réunir un nombre de juges suffisant pour former ce conseil, l'affaire en resta là. Pour mettre fin aux clabauderies, le ministre nomma Moreton maréchal-de-camp, ce qui le disposa encore davantage en faveur de la révolution. Employé, dès le commencement de la guerre, en cette qualité sous les ordres de Dumouriez au camp de Maulde, puis à Bruxelles, il s'y montra, comme à Paris, très-ardent révolutionnaire, et organisa dans cette ville un club de sans-culottes fort exaltés, résistant pour cela aux ordres de Dumouriez, qui s'efforçait de lui inspirer plus de sagesse et de modération. N'ayant pu y réussir, il l'envoya à Douai comme commandant de place. C'est là que le général Moreton-Chabrillant mourut dans les premiers mois de l'année 1793, peu regretté de ses subalternes, qu'il traitait avec une dureté et un despotisme dont s'accommodaient fort mal les hommes de cette époque.

M—D j.

MORFOUACE *de Beaumont* (Gilles), avocat au Parlement, et ancien trésorier de France, est auteur de l'*Apologie des bêtes, contre le système des philosophes cartésiens qui prétendent que les brutes ne sont que des machines automates*, Paris, 1732, in-8°. Cet ouvrage, écrit en vers, est dédié au comte d'Argenson, chancelier de M. le duc d'Orléans. L'*Amusement philosophique sur le langage des bêtes*, composé en prose en 1739, par le père Bougeant, a beaucoup d'analogie avec l'*Apologie des bêtes*; mais on trouve plus de finesse et d'intérêt dans l'ouvrage de Bougeant, sans néanmoins entendre déprécier celui de Morfouace, où l'on remarque des endroits très-curieux. Z.

MORGA (Antoine de), auteur espagnol, sur lequel on regrette de ne pas trouver, dans la Bibliothèque d'Antonio, des renseignements plus complets, naquit vers le milieu du XVIe siècle. Il acheva ses études dans quelque université de la Castille et reçut le grade de docteur en droit. En 1598, il fut envoyé aux îles Philippines pour aider le gouverneur dans ses fonctions, qui devaient être assez difficiles au milieu de peuplades encore à demi sauvages. Devenu membre de l'audience au tribunal royal, il se distingua dans cet emploi par sa douceur, sa prudence et sa sagacité. Peu de temps après, il parvint comme premier juge à l'audience de Mexico. Morga joignait, à beaucoup d'esprit et d'ambition, une valeur qui n'est pas toujours le partage des savants. Il en donna des preuves multipliées dans les expéditions que les Espagnols entreprirent pour achever de soumettre les naturels du pays. On lui doit un ouvrage aussi rare que curieux : *Succesos de las islas Filippinas*, Mexico, 1609, 1 vol. in-fol. W—s.

MORGAN *de Béthune* (Louis-Alexandre), né à Amiens, le 3 septembre 1759, était fils d'un avocat distingué et petit-fils d'un conseiller au bailliage de la même ville. Sa famille, originaire d'une ancienne et noble famille d'Écosse, a donné à la France des magistrats et grand nombre de militaires. Il entra de bonne heure au barreau, où il se fit remarquer par beaucoup de facilité, de pénétration, et par une grande finesse d'esprit. Il n'adopta point les principes de la révolution, et devint au

contraire le défenseur zélé des opprimés et des accusés de l'époque. Il défendit, en 1793, avec courage, au tribunal d'Arras, le comte de Flahaut, accusé d'avoir reçu de Bertrand-Moleville des sommes considérables en assignats envoyés de Londres, pour soulever les faubourgs de Paris et enlever Louis XVI. Le jury était composé en partie des hommes que le conventionnel Joseph Lebon prit ensuite pour former son tribunal. Le client de Morgan fut condamné; il fit casser le jugement et facilita l'évasion du comte; mais, sur un arrêté de *mise hors la loi* de tout recéleur de sa personne, le comte se livra volontairement et subit sa peine. Le défenseur subit lui-même une mise en accusation et un emprisonnement de seize mois, parce qu'il avait agi pour exercer un pourvoi en cassation, et notamment parce qu'il avait reçu une lettre annonçant que la cause pourrait être portée par appel au tribunal d'Amiens. Il échappa néanmoins à une condamnation. Quoique en état de prévention, et malgré la présence de Joseph Lebon à Arras, Morgan, qui avait connu dans la prison de cette ville le comte de Béthune-Penin, n'hésita point à embrasser sa cause lors de sa mise en jugement. Accusé lui-même, le défenseur fut obligé de faire prononcer par un autre avocat la défense qu'il avait préparée : elle eut tout le succès désirable : le comte fut acquitté le 24 pluviôse an II. Joseph Lebon le fit remettre, dans la même journée, en jugement à Saint-Omer; condamné le soir, il fut exécuté aux flambeaux. Le désespoir de la famille de Béthune n'étouffa point sa reconnaissance; au milieu de tant de douleurs, une scène touchante se préparait. La fille du comte, jeune et belle, Marie-Adrienne-Aldegonde de Béthune-Saint-Venant, donna, quelque temps après (1796), sa main au défenseur de son père. En vendémiaire an IV (sept. et oct. 1795), il fut entendu comme témoin, dans le procès de Lebon, au tribunal criminel de la Somme. Cette déposition, dans laquelle il retraça la conduite du proconsul, produisit une vive impression sur le jury (1). Après le 9 thermidor, Morgan prit la défense du comte de Bourbel devant une commission militaire, et le sauva. A quelque temps de là, il eut encore le courage d'aller défendre les naufragés de Calais (MM. de Choiseul, de Montmorency-Laval, de Vibraye); personne n'osait se charger de leur cause. Sa plaidoirie fut remarquable; un mémoire qu'il publia lui fit grand honneur; enfin, il contribua puissamment à faire acquitter ces malheureux qui, repoussés par la tempête en fuyant la proscription, retrouvaient la France hérissée d'échafauds. Morgan continua sa profession d'avocat, dans laquelle il se distingua non-seulement par son talent, mais aussi par un désintéressement peu imité de nos jours. On a dit, plus haut, qu'il s'était placé de bonne heure parmi les ennemis de la révolution. En 1790, il avait été nommé lieutenant-criminel par commission spéciale, puis envoyé du roi près le prince-évêque de Liége, mais retenu par suite de la déclaration de guerre à l'Empire germanique. Peu de temps après, il fut arrêté par les conventionnels Pocholle et Saladin. En 1796, il fut nommé commissaire du roi pour l'organisation de la

(1) Lebon, dans les débats de ce procès, dit que, lors du jugement du comte de Flahaut, le talent du défenseur l'avait frappé, mais qu'on le lui avait dépeint comme un aristocrate forcené.

Picardie, sous les ordres du général du Puget et chargé de la correspondance par Boulogne. Il se rendit à Londres, où Monsieur (depuis Charles X) lui fit un accueil flatteur. Il rentra avec une mission importante, fut arrêté à Paris, interrogé longuement, et sans résultat, par Fouché, puis envoyé au Temple, où il fut détenu pendant un an avec M. de Bourmont, Fiévée, etc. A la restauration, il fut nommé procureur-général près la cour royale d'Amiens, fonctions qu'il exerça jusqu'à la révolution de juillet 1830. En 1819, Louis XVIII lui avait donné des lettres de noblesse, ou plutôt en reconnaissance de noblesse, puisqu'il était issu d'une illustre famille d'Écosse. Il mourut le 24 octobre 1830, laissant un fils unique, qui fut brigadier des gardes-du-corps de Monsieur. Sa veuve, née de Béthune, est morte en 1842. G—A—D.

MORGAN *de Belloy* (Adrien-Marie-Jean-Baptiste-Joseph-Rose, baron de) naquit à Amiens, le 30 janvier 1766, du mariage de Marie-Jean-Baptiste de Morgan Fredegar, seigneur du Chaussoy, Emmeville, Epagny, Berny, etc., etc., capitaine au régiment d'Orléans, chevalier de de Saint-Louis, avec Marie-Joséphine de Belloy. La branche de la famille anglaise de Morgan, établie en France, descend de sir Thomas de Morgan Fredegar, des lords de Kilsant, et pairs du pays de Galles, qui fut contraint de quitter sa patrie pour avoir embrassé le parti de la reine Marie-Stuart (1). La nature avait favorisé le jeune Morgan de Belloy de ses dons les plus rares. L'éducation qu'il reçut concourut à les développer. Il joignait beaucoup de pénétration à une vive intelligence. Son goût pour la culture des lettres et des sciences se manifesta de bonne heure. Aucune branche des connaissances humaines ne lui était étrangère. Mais il s'adonna particulièrement à la littérature grecque et latine, dont il faisait ses délices, de même qu'à l'étude des sciences économiques et financières, où il acquit une supériorité incontestable. Dès ses premières années, il fut destiné à la carrière des armes, et servit avec distinction dans la cavalerie. Les troubles révolutionnaires qui éclatèrent en 1789 interrompirent ses services, et le contraignirent de sortir de France, où il ne put rentrer qu'après un certain nombre d'années. Il se fixa en Angleterre, où le spectacle de l'étonnante prospérité de l'empire britannique ouvrit un vaste champ à ses études et à ses observations. Il en rapporta, sur le commerce et les finances, des notions précieuses et qui donnèrent à ses vues administratives l'autorité de l'expérience. Revenu dans sa patrie, après que la tourmente révolutionnaire fut un peu apaisée, il était uniquement occupé des soins que réclamait sa fortune ébranlée par les agitations politiques, lorsqu'il fut nommé maire de la ville d'Amiens, le 12 mars 1808. Il exerça avec talent et intégrité cette magistrature jusqu'en 1816, où il en résigna les fonctions.

(1) Depuis son établissement en France, la famille de Morgan s'est consacrée avec zèle au service de sa nouvelle patrie. Elle a produit plusieurs généraux, officiers supérieurs, et des magistrats honorables. — Gustave-François de Morgan, seigneur d'Offémont, Warville, etc., *en la province de Picardie*, officier d'un mérite éminent, fut particulièrement estimé de Louis XIV, et honoré de commissions importantes par ce prince. — Le comte de Morgan-Frucourt, maréchal-de-camp, chevalier de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, s'est créé des titres éternels à la reconnaissance de la ville d'Amiens, que son héroïque dévouement sauva, le 28 juillet 1793, de la fureur des conventionnels Chabot et Joseph Lebon.

La ville lui fit hommage d'une épée d'honneur en témoignage de la reconnaissance que méritaient ses services. Ce fut par les soins actifs du baron de Morgan qu'un meilleur ordre pénétra dans toutes les branches de l'administration municipale. Il fit construire les boucheries et commencer la plantation des boulevarts qui contribuent autant à l'embellissement qu'à la salubrité d'Amiens. Il fut, à diverses reprises, désigné par la confiance du roi pour présider le collége électoral de cette ville. Il remplit cette mission délicate, au milieu du froissement des partis, avec une dignité, une mesure qui lui concilièrent l'estime générale. Élu député du département de la Somme, le 22 août 1815, il continua à le représenter pendant dix années, et vota constamment avec la majorité royaliste. Ses talents et ses lumières furent souvent mis à contribution par la Chambre élective; et plusieurs rapports sur les douanes et les finances révélèrent ses connaissances étendues en matière d'économie politique. Louis XVIII le nomma chevalier de la Légion-d'Honneur le 11 avril 1816, puis d'officier, dans le même ordre, le 22 déc. suivant. Déjà il lui avait conféré la croix de Saint-Louis, le 1er octobre 1816. Le baron de Morgan cessa, en 1825, de faire partie de la Chambre des Députés, et mourut le 9 novembre 1834, laissant trois fils et deux filles.

G—R—D.

MORGHEN (Raphael), célèbre graveur au burin et à l'eau-forte, né le 19 juin 1758, à Naples (1), et mort à Florence, le 8 avril 1833, n'est pas le premier artiste de ce nom qui ait tenu le burin. La famille Morghen, d'origine allemande, mais établie à Montpellier, a, depuis un siècle, produit cinq autres artistes qui, pour avoir été éclipsés par Raphaël, n'en ont pas moins, chacun dans son genre, bien mérité de l'art. Le premier connu de cette race de graveurs est Jean-Élie. Il eut pour fils Jean et Philippe-Charles; et c'est de ce dernier, marié avec la fille de Francesco Liani, peintre du roi Charles III, que naquit Raphaël qui eut deux frères, Antoine et Guillaume. A la naissance de Raphaël, Jean et Philippe-Charles avaient depuis long-temps quitté la France pour passer sous le ciel riant de Naples; mais, avant d'émigrer, ils n'en étaient plus à faire leur éducation; ils étaient dans la maturité du talent, et une certaine dureté de dessin, dont ne put les corriger l'influence italienne, offusquait en eux le mérite du burin. Cependant le jeune Raphaël n'eut d'autres maîtres, à ses premiers débuts, que son père et son oncle. Son talent commença par procéder du leur. Ses parents cultivaient le paysage plus que la figure; il suivit leur exemple, commença, dès l'âge de sept ans, à dessiner et à peindre le paysage, puis il grava le paysage et la figure. A 12 ans, il avait appris de ses parents tout ce qu'il en pouvait apprendre, et déjà il avait gravé, presque seul, quatre des douze apôtres de Bacio Bandinelli, qu'on range d'ordinaire dans l'œuvre de son père. Mais il fallait un plus solide aliment à une précocité si merveilleuse: Philippe-Charles qui avait le mérite de se sentir lui-même et qui en savait trop pour ne pas connaître ce qui lui manquait, envoya le jeune Morghen à Rome, chez Jean Volpato, cet homme qui de brodeur devenu artiste, sans autre maître que son génie, avait fondé

(1) Cette date est celle qu'a donnée lui-même notre artiste; cependant les pièces qu'il fit venir de Naples pour son dernier mariage plaçaient sa naissance à la date du 14 juin 1761, à Portici, où son père était occupé au Musée pour l'ouvrage d'Herculanum.

la grande école romaine de gravure. Volpato fit pour Morghen ce que Bartolozzi avait fait pour lui-même : il goûta sa personne, dirigea, fit valoir ses étonnantes dispositions. Sous les yeux d'un tel maître les progrès d'un tel pupille, né avec tous les talents de la main et du goût, ne pouvaient être que rapides. De pareils talents poussent toujours leur homme, et quand la tenue de l'esprit et celle du travail y répondent, ils tiennent lieu d'ambition. Hamilton, Guido Reni, Grandjean, Ducros furent offerts successivement à son burin ou à sa pointe sèche. Il grava d'après eux, sous son maître, des planches d'une touche si facile et si heureuse, que le bon Volpato, inaccessible au moindre sentiment de jalousie, mit tout en œuvre pour lui ménager un succès solide. Il y avait là l'étoffe d'un véritable artiste : l'Allemand, dur par maladresse et par mauvais principes, avait disparu pour faire place à un Italien gravant avec le sentiment de la bonne école. Volpato le trouva mûr pour de grands travaux. L'entreprise de la gravure des salles du Vatican peintes par Raphaël, se poursuivait alors avec ardeur : quatre restaient encore à publier : la *Poésie*, la *Théologie*, la *Jurisprudence*, le *Miracle de Bolsena* ; Volpato les lui confia; et l'apparition des planches, vers 1781, fit époque dans la cité des arts. Le jeune artiste s'était plus que jamais identifié avec son maître; même, mieux que lui, il s'était initié au secret de cette souplesse expressive, de cette moelleuse finesse, de ces combinaisons savantes de la taille qui, sans autres ressources que le blanc et le noir, luttent d'agrément et d'harmonie avec les demi-teintes les plus délicates de la peinture. Ces qualités, de même que le charme et la facilité de l'exécution, devinrent le caractère constitutif de son talent; mais il eut aussi les défauts de ces qualités, et, à force de lutter contre sa sécheresse native, il finit par tomber dans l'excès contraire, dans le flou et la mollesse. Et toutefois Volpato n'avait plus rien a lui enseigner. Frappé d'un tel succès, heureux d'avoir rencontré un si habile auxiliaire, il voulut se l'attacher à toujours : il avait une fille, Domenica Volpato, personne d'une rare beauté, qui avait été sur le point d'épouser Canova; il la lui donna en mariage, et associa en même temps son gendre à ses travaux et à sa fortune. Le *Miracle de Bolsena* avait déja paru sous le nom de Morghen : dès-lors il vola de ses propres ailes et signa désormais ses œuvres. Les premières en date furent *le Parnasse*, d'après la fresque peinte par Raphaël Mengs, dans la galerie de la villa Albani; le *Prix de Diane*, d'après le Dominiquin de la galerie de Borghèse; le *saint Jean-Baptiste*, d'après Guido Reni; la *Sainte Famille*, d'après Rubens; la *Madonna col Bambino*, d'après Andrea del Sarto. Parut enfin le *Char du Soleil*, ou *le Lever de l'Aurore*, d'après le Guide; et cette magnifique planche d'ameublement, où il avait conservé tout ce qu'il y a d'aérien et de céleste dans la composition, fit un tel éclat, qu'on s'en arrachait alors les épreuves et qu'aujourd'hui encore les exemplaires de premier choix se soutiennent de 4 a 500 francs (2). Vin-

(2) Des épreuves non terminées, fort recherchées des curieux pour leur extrême rareté et pour leur intérêt sous le rapport de l'étude de l'art, se sont vendues à des prix énormes. Il y a, dans la salle des études de gravures à Milan, une eau-forte où deux ou trois figures ne sont encore qu'au trait. C'est une épreuve unique, car Morghen ne tirait guère ses eaux-fortes que pour l'usage de son propre travail.

rent successivement *Loth et ses Filles*, d'après le Guerchin; le *Repos en Égypte;* et le *Temps faisant danser les Heures*, d'après les Poussin du palais Rospigliosi; puis le noble portrait équestre de François de Moncade, marquis d'Aytone, d'après Van Dick (3); *Angélique et Médor*, d'après Théodore Matteïni, et quelques petits portraits où son burin se jouait comme par délassement. *La Vierge* méritait et obtint un succès égal à celui de *l'Aurore*, bien qu'elle offrît plus d'agrément que de vérité de rendu. L'élévation du style, la beauté des lignes, le modelé, le caractère des têtes n'étaient point le fait de Morghen. Son père et Volpato n'auraient pu lui enseigner ce qu'ils ne possédaient pas eux-mêmes, le dessin; et il aurait en sans cesse, durant sa longue carrière, à se tenir préoccupé contre ce défaut de son éducation primitive, si du caractère particulier de chaque maître il eût eu le moindre souci. Mais il s'était fait dès-lors, et conserva toute sa vie, son dessin propre, mensonge aimable qu'il substituait uniformément au style de chaque peintre. Pour lui, la copie d'après laquelle il travaillait n'était qu'un accessoire, un thème à broderie, un motif et non pas un modèle. Sous son burin, Matteïni ou Raphaël, Titien ou Mengs, Poussin ou Del Sarto, Rubens, Carrache ou Zampieri, tous étaient Morghen, toujours Morghen; en un mot, on eût dit que toutes ses planches eussent été exécutées d'après le même peintre : sa première préoccupation était de plaire. En revanche, l'enchaînement des masses et l'agrément de l'exécution, la douce harmonie du tout ensemble étaient des mérites dont on devait lui savoir gré. D'ailleurs ces licences du graveur envers son modèle, cette négligence des caractères individuels des maîtres étaient le défaut général de son temps. L'estampe d'*Angélique et Médor* présentait une séduction tout aimable; mais qu'il y a loin des chairs de cette gravure aux chairs palpitantes du *Coucher*, de Porporati; de la *Vénus* et de la *Danaé*, de Strange! Mais aussi quelle distance de Matteïni au Titien et même à Vanloo, à qui l'on doit l'admirable peinture trop peu connue du *Coucher!* Cependant le nom de Morghen occupait toute l'Italie; le roi de Naples et d'autres souverains firent, en 1792, des tentatives pour attirer auprès d'eux le jeune artiste. Le grand-duc de Toscane, Ferdinand III, qui ne lui imposait d'autre condition que celle d'ouvrir à Florence une école de gravure, et lui offrait avec un logement une pension de 400 scudi, obtint la préférence. On était alors en 1794 ou 1795. C'est à cette époque que commença le plus glorieux période de la vie de Morghen; c'est alors qu'il donna tant d'élan à l'art de la gravure par l'école dont il devint le créateur. L'entreprise de la reproduction des principaux morceaux de la galerie de Florence, marqua son début dans cette ville, où sa prodigieuse habileté ne connut d'autre repos que de passer d'une œuvre à une autre. La *Madonna dellà Seggiola*, d'après Raphaël, l'une des plus charmantes pièces de son œuvre, parut et ravit les suffrages; puis vinrent cette *Madeleine* pénitente, à tailles serrées, d'après Murillo, et cette *Charité* à tailles plus libres, d'après le Corrége, qui attestèrent la souplesse prodigieuse de son burin. Puis enfin il mit le

(3) Ce magnifique portrait était alors à Rome, et faisait partie de la galerie Borghèse qui fut achetée par Napoléon. Maintenant il est au Louvre. La gravure en est généralement connue, dans le commerce d'estampes, sous le nom du *Cheval*.

sceau à sa renommée par la publication de quatre grandes planches, qui, avec l'*Aurore* et le *Moncade*, deux de ses premières gravures, justement classées parmi ses plus belles œuvres, feront toujours époque dans l'histoire de la chalcographie : la *Madonna del Sacco*, d'après Andrea del Sarto; la *Vierge avec l'Enfant Jésus endormi*, d'après le Titien; et, comme clef de voûte de l'édifice de sa gloire, la *Cène*, d'après Leonardo da Vinci, et la *Transfiguration*, d'après Raphaël. C'est en 1794, qu'à l'invitation du grand-duc, il avait entrepris la gravure de la *Cène*, peinte dans le réfectoire des Dominicains, à Milan. Cette gravure était une sorte de restauration, une œuvre de courage, car la fresque elle-même, terminée dès l'an 1497 sur un mur humide, déjà à demi-ruinée en 1547; deux fois souillée, en 1726 et 1770, par les retouches de mains vulgaires et ignorantes, était devenue méconnaissable, et n'offrait plus guère de Léonard que des contours et trois figures à-peu-près conservées à la gauche du Christ. Il ne faut donc pas s'étonner que les admirateurs de Léonard de Vinci, le peintre Bossi, entre autres, dans son petit ouvrage *del Cenacolo di Leonardo da Vinci*, Milan, 1810, in-4°, n'accordent qu'avec réserve leur admiration à la gravure. « Tout homme impartial verra, dit Bossi, qu'il restait encore beaucoup à faire à M. Morghen pour se rapprocher de la manière de Léonard de Vinci; qu'il manque dans cette gravure précisément de ce qu'il y avait de plus exquis dans l'original, et dans tous les ouvrages de ce grand maître. » Nul doute qu'au point de vue de l'art, le reproche ne fût fondé; mais il fallait aussi, en toute justice, tenir compte au graveur des difficultés de l'entreprise, insurmontable pour tout autre qu'un second Léonard de Vinci. On le répète, la belle page du maître, mutilée par les moines eux-mêmes qui y poussaient des clous pour je ne sais quels usages, n'était plus, à vrai dire, sous l'action du temps et les outrages des repeints, qu'un souvenir à peu près anéanti (4). Il fallut, pour le multiplier par la gravure, consulter les trois meilleures copies qui en existassent, exécutées de 1510 à 1515, par Marco d'Oggione, élève de Léonard, et qui se trouvaient l'une à Saint-Barnabé de Milan, l'autre au couvent des Chartreux de Pavie, et la troisième à Castellazzo près Milan. C'est Matteini qui se chargea de relever pour lui le dessin, qui fut terminé devant la copie de Castellazzo. Ce dessin n'est qu'une esquisse où la tête du Christ est fort belle, mais où le caractère général et le dessin des accessoires ne sont qu'indiqués. On ne saurait se dissimuler qu'il ne fût fâcheux que le graveur eût besoin d'un nouvel intermédiaire encore entre le maître et lui avant de prendre le burin. C'était une chance de plus pour moins bien saisir, à travers les dégradations de l'original, la pureté primitive de la pensée et du trait de l'auteur. Comme le dessin de Matteini lui-même, la gravure devait donc participer de l'incertitude et de la dissemblance des trois monuments consultés pour reconstituer la grande œuvre. Quoi qu'il en soit, si, dans cette planche qui lui

(4) L'occupation de Milan, dans les dernières guerres d'Italie, fit un magasin de fourrages du réfectoire des Dominicains, et hâta la destruction d'un chef-d'œuvre déjà tant profané. Ainsi, après la prise de Rome, le connétable de Bourbon avait fait une écurie du Vatican. Polybe, cité par Strabon, rapporte que, durant le sac de Corinthe, des soldats romains jouaient aux dés sur le fameux tableau de Bacchus, peint par Aristide.

a coûté six années de travail, Morghen a beaucoup mis du sien; s'il est loin de se montrer irréprochable sous le rapport de la vérité d'expression et de caractère, ses qualités ne lui ont pas fait défaut : suavité de burin, aspect tranquille et doux, harmonie de l'ensemble, tout est là. Cette estampe est son chef-d'œuvre. Le succès en fut éclatant et s'est soutenu. Les épreuves de remarque avec la lettre se maintiennent aujourd'hui à 400 fr., et les avant la lettre, devenues fort rares, se portent, à la chaleur des enchères, de neuf à douze cents. *La Transfiguration* ne fit pas fureur à son apparition, en 1810, comme *la Cène* en 1800. L'artiste cependant, un instant sensible aux reproches faits à *la Cène*, avait eu par exception quelque louable velléité de se tenir le plus près que possible de son divin modèle. Il avait été même jusqu'à en faire exécuter un second dessin; le premier, sur la foi duquel il avait commencé son travail, lui ayant paru trop inexact et trop faible en présence de l'original à Rome. Commencée sous de si fâcheux auspices, la planche subit un autre accident encore : elle mordit trop à l'eau-forte : le travail d'un an était gâté; Morghen eut le courage d'abandonner sa planche que les Artaria firent terminer par son frère Antoine, et il recommença le travail sur un nouveau dessin de Tofanelli, dessin d'une faiblesse désespérante, mais qu'il trouvait un peu plus dans le sentiment du modèle. Bien que cette estampe n'ait pas eu le même succès que la précédente, toujours est-il que les Artaria de Vienne et de Manheim (les Rothschild du commerce d'estampes) qui avaient retenu le premier tirage, de compte à demi avec une maison de Paris, ne tardèrent pas à doubler leurs capitaux. Aujourd'hui, cette œuvre se soutenait déjà moins que *la Cène*, quand une planche du même sujet, gravée par M. Boucher-Desnoyers, est venue y faire concurrence. L'époque de la publication de la *Transfiguration* marqua l'une des phases de la vie de Morghen : depuis lors, il travailla beaucoup moins par lui-même, se livra presque exclusivement à la direction de son atelier d'élèves, se fit beaucoup aider par eux, mit également du sien dans leurs œuvres, et transforma, il faut le dire, sa maison en une sorte de fabrique. Là se formèrent peu d'artistes, et en retour beaucoup d'ouvriers graveurs. Le plus habile est Niccolo Palmerini, artiste médiocre, qui a publié un catalogue bien fait de l'œuvre de son maître (5). On vit successivement sortir de l'atelier de Morghen, *la Sainte-Famille à l'écuelle* et *les Bergers d'Arcadie*, d'après le Poussin; *la Vierge avec l'Enfant Jésus et saint Jean*, connue sous le nom de la *Madonna del Cardellino*, d'après Raphaël; le portrait de ce peintre d'après lui-même; celui de Napoléon à cheval, d'après David; *la Fornarina*, d'après le Raphaël du musée de Florence, estampe où il a pris beaucoup de licences avec son modèle, et qui n'en est pas moins un de ses ouvrages les plus aimables et les plus fermes; enfin une répétition en petit de *la Vierge à la Chaise*, d'après Raphaël, d'une délicatesse de fini merveilleuse, mais au-dessous du médiocre par la rondeur, par l'absence de modelé comme de caractère. Nombre de portraits sortirent en même temps soit de son burin, soit de celui de ses

(5) *Opere d'intaglio del Cav. Raffaello Morghen, raccolte ed illustrate da Niccolò Palmerini, socio di varie accademie*; 3a edizione, con aggiunte, Firenze, 1824.

élèves : la famille de lord Spencer; celle de Holstein-Beck, d'après deux charmantes compositions d'Angelica Kaufmann, et son propre portrait, tous ouvrages de mérites divers, où se retrouvent ses qualités et ses défauts. Ces derniers se remarquent surtout dans ses portraits des quatre poètes : le Dante, Pétrarque, l'Arioste et le Tasse,—le Tasse dont il eut l'art malheureux de faire un portrait de fantaisie à côté du masque moulé sur nature qui est à Sant-Onofrio à Rome, où le chantre de la *Jérusalem* est allé mourir. Jamais Morghen n'avait eu cette chaleur intime qui passionne tous les détails et frappe d'une vive couleur et comme en médaille une œuvre d'art. Il prit en vieillissant des tons encore plus passés et plus éteints. Aussi sa gravure des *Trois âges*, d'après Gérard, l'une de ses œuvres dernières, n'a-t-elle point réchauffé les tons languissants de la peinture. Gérard l'avait intitulée d'abord : *Une famille en voyage se reposant sur des ruines*; l'œuvre se ressentait de l'incertitude de la pensée du peintre; et encore une fois le travail émoussé du graveur n'était pas pour relever et raviver la philosophie un peu banale, les expressions équivoques, l'exécution molle et indécise de l'œuvre. Morghen avait voulu aussi s'essayer dans la composition de la vignette; mais l'imagination lui avait fait défaut : son véritable génie était la gravure. S'il ne s'est pas assis au rang inaccessible des plus savants maîtres, les Marc-Antoine, les Edelinck, les Nanteuil, les Gérard Audrau, il tient une bonne place au second rang. C'est un maître, sinon dans le dessin, sinon dans la force d'expression, sinon dans la couleur et dans le caractère, du moins dans le charme exquis de l'exécution et dans l'harmonie. Sa facilité de main était prodigieuse : son burin obéissant semblait courir sur le cuivre, et nul homme au monde n'a été plus maître de son outil. Il faisait toujours lui-même ses eaux-fortes qui sont très-vives et très-spirituelles, et avançait beaucoup ses planches à l'eau-forte et à la pointe sèche. C'est lui le premier qui s'est servi de la pointe dans les chairs. Il avait en particulière aversion les procédés mécaniques, et s'était fait à son usage des moyens de merveilleuse invention pour se jouer sur le métal. En résumé, il avait un de ces talents faits pour séduire, pour conquérir la foule et s'emparer de la mode, mais qui ne sont pas assez forts pour être adoptés par tous les âges : — Il est rare que le temps consacre ce qui n'est pas fait avec le temps. Associé de l'Institut de France depuis 1803, il fut attiré à Paris, en 1812, par Napoléon à qui il avait dédié sa *Transfiguration* et à qui la princesse Élisa Bacciochi le présenta deux fois, et il remporta dans sa patrie des marques de la munificence impériale et l'ordre de la Réunion. Enfin, il fut décoré de l'ordre de la Légion-d'Honneur et du cordon de Saint-Michel, par le roi Louis XVIII (6). Quand,

(6) On a de Morghen un portrait de Louis XVIII fort rare et fort curieux en ce qu'il a été fait pour ce prince lors de l'émigration. *Monsieur*, représenté de trois quarts et tourné vers la droite, est en habit de mode anglaise, avec une perruque à cheveux courts qui le défigure singulièrement. Sur une muraille à gauche est suspendue une chaîne brisée, signe allégorique de la liberté que l'émigration a procurée au prince. Au-dessus est écrit en traits légers la date de sa fuite, le 27 juin 1791. Ce portrait, de forme ovale, peut avoir de huit à neuf pouces de haut sur six ou sept de large. La seule épreuve que j'en aie vue est une épreuve d'artiste chez le célèbre amateur milanais, le marquis de Trivulce.

sous l'empire, il vint en France, il mit de l'empressement à visiter ses confrères de l'Institut; il rechercha surtout l'illustre Bervic, dont l'école a produit le premier de nos graveurs vivants, Henriquel-Dupont, et tant d'autres graveurs habiles. Dès qu'il aperçut Bervic, il lui saisit la main et, malgré la résistance du graveur français, il la lui baisa disant : « Permettez que je baise cette main qui « a produit de si beaux ouvrages ! » Politesse italienne, car des œuvres de Bervic, et de celles de Wille, son maître, il disait : « Ce n'est pas de la « gravure, c'est du fer. » Les œuvres dont il était entouré et qu'il goûtait le plus, étaient les gravures de la grande école de Louis XIV et celles de Strange et de Woollet. Il a eu le bonheur de jouir, de son vivant, de toute sa renommée. Il avait, pour ainsi parler, le *mens aurea*, l'esprit d'or dont parle le poète : *in summo mens aurea vivet Olympo*. Par sa prodigieuse habileté à traduire les œuvres des dieux de la peinture resplendissantes autour de lui; par l'enchantement de son exécution, il transformait, en quelque sorte, son burin en une baguette à faire de l'or. Plein de passions ardentes et mobiles, dévot par accès, sensuel par tempérament, le temps qu'il ne donnait point à son travail était balloté entre les pratiques de la religion, les emportements du cœur, et les mille petites douleurs d'une vie de faste et de prodigalité. On dit que, vers ses dernières années, tombé en un rigorisme étroit et puéril, il confondit dans une proscription égale la nudité et le nu, le nu qui a toujours sa décence et qui constitue l'une des plus belles ressources de l'art; et que, tranchant en zélé converti ce problème, l'un des plus délicats des beaux arts, il rechercha de tous côtés, pour les détruire, les épreuves de son *Angélique et Médor*, et brisa le cuivre inédit d'une *Vénus sortant du bain*, dont il ne reste aujourd'hui qu'une épreuve d'essai, recueillie par les Artaria de Manheim. Son œuvre complet monte à 254 pièces, dont 18 d'après Raphaël d'Urbin. Morghen s'est marié trois fois, et a laissé plusieurs enfants, dont un seul pratique les arts. Il est peintre de paysages à Florence.

F. D. C.

MORI *da Ceno* (ASCANIO), *novelliere* ou conteur italien, était de Mantoue. Attaché d'abord à la maison de Gonzague, il accompagna le prince Horace, son maître, dans ses campagnes en Hongrie contre les Turcs. Il entra depuis dans un corps de *condottieri* au service des Vénitiens, et signala sa valeur dans plusieurs combats sur mer. Il vivait encore en 1585; mais on ignore la date de sa mort. On a de lui : I. *Giuoco piacevole*, Mantoue, 1575, in-4°; et avec les *Rime* de l'auteur, ibid., 1580, même format. On trouve plusieurs pièces d'Ascanio, dans la *Raccolta d'alcune rime di scrittori mantovani*, ibid., 1612, in-4°. L'éditeur de ce recueil, devenu fort rare, est Eugène Cagnani. II. *Prima parte delle novelle*, etc., 1585, in-4°. La seconde partie que promet ce titre n'a jamais paru; et l'on conjecture qu'elle n'a point été composée. Les Nouvelles d'Ascanio sont au nombre de quatorze. Indépendamment de la dédicace générale à Vincent de Gonzague, chaque nouvelle est précédée d'une dédicace et d'un sonnet ou d'un madrigal à quelque prince de la maison de Gonzague ou de Médicis; excepté la troisième, qui est adressée à l'archiduc Ferdinand d'Autriche, et la dernière à *gli cavaglieri invaghiti* (aux

jeunes amoureux). Toutes les nouvelles de Mori sont fondées sur des événements contemporains; l'auteur s'est contenté de changer le lieu de la scène et de déguiser les noms des personnages. Elles ont été réimprimées, sous la rubrique de Londres (Livourne), 1794, petit in-8°. Cette édition est augmentée d'une quinzième nouvelle, tirée du *Giuoco piacevole*. Jérôme Zanetti en a recueilli cinq d'Ascanio dans son *Novelliero italiano*, Venise, 1754, 4 vol. in-8°. W—s.

MORICE (sir William), auteur anglais, vécut dans le XVIIe siècle. Le crédit du général Monk, son parent, lui ayant procuré la place de secrétaire d'État, il exerça cet emploi pendant sept ans, avec honneur, mais sans les talents et les connaissances qu'il exigeait, et le résigna lui-même en 1668. C'était, sous d'autres rapports, un homme d'esprit, de savoir et de mérite. On a de lui un livre, concernant la sainte Cène, intitulé : *The common right of the Lord's supper asserted*, 1651, in-4°, et 1660, in-folio. L.

MORICE (Émile), journaliste et littérateur, naquit à Rouen, en 1797, d'une famille de négociants. Après avoir fait de bonnes études, particulièrement sur l'histoire, la littérature et les arts de l'Espagne, il voulut visiter ce pays, et y fit un séjour de plusieurs années, pendant lequel il recueillit des matériaux importants. Il parcourut ensuite la Suisse, les Pays-Bas et l'Allemagne, où il continua ses explorations de science et d'art. Sur ces entrefaites, la famille de Morice ayant éprouvé des malheurs, il fut obligé de rentrer dans sa patrie, afin de porter à sa mère des consolations et un appui que son âge et ses infirmités rendaient nécessaires. Il vint alors à Paris, dans l'espoir d'utiliser ses talents et ses connaissances. Il coopéra d'abord à la rédaction de quelques journaux littéraires, puis s'associa à celle de l'*Aristarque*, journal royaliste, fondé par M. de Labourdonnaie. Il devint, en 1830, un des collaborateurs de la *Quotidienne*, où il donna un grand nombre d'articles politiques et littéraires. Atteint, depuis long-temps, d'une affection de poitrine, causée par un excès de travail, il y succomba le 2 novembre 1836. On a de lui. I. *Histoire de la mise en scène au théâtre*. II. *L'Historial du Jongleur*, en société avec M. F. Langlé. III. *Révélations et pamphlets*, Paris, 1834, in-8°. L'auteur a recueilli sous ce titre des articles sur des questions politiques ou relatifs à des événements contemporains, qu'il avait publiés dans différentes revues. Le style en est prétentieux, emphatique, et la plupart des sujets sont aujourd'hui dénués d'intérêt. IV. *On recule pour mieux sauter*, proverbe inséré en 1835 dans la *Revue de Paris*. Morice travaillait à une *Histoire des grandes compagnies*, que la mort l'empêcha d'achever. Z.

MORIEN ou *Morienus*, solitaire, né à Rome, dans le XIIe siècle, passa en Égypte, où il apprit tout ce qu'on pouvait apprendre alors en chimie et en physique. Son maître fut un nommé Adsar, arabe. Quand Morien sut tout ce qu'il voulait savoir, il se retira à Jérusalem et se fit ermite. Adsar étant mort quelque temps après, on trouva chez lui des manuscrits à la tête desquels était écrit, qu'ils contenaient le secret de la pierre philosophale. Le soudan s'empara de ces livres, mais il n'en fut pas plus avancé. Ne pouvant se livrer au grand œuvre, il fut obligé de chercher quelqu'un qui les lui expliquât.

Il annonça que tout ce qu'il y avait alors de philosophes pouvaient venir au Caire, qu'on les entretiendrait de tout, qu'on leur fournirait tout ce qui serait nécessaire pour travailler au grand œuvre, et il promit une magnifique récompense à celui qui réussirait. Beaucoup arrivèrent, et, au bout d'un certain temps, on examina le résultat de leurs travaux : un seul se trouva avoir accompli l'œuvre : c'était Morien; mais il ne se fit pas connaître. On le chercha partout, et l'on vit dans son laboratoire une inscription portant que celui qui possédait ce secret n'avait besoin de rien. Depuis ce temps, le soudan ne fut plus occupé que d'en chercher le possesseur. Un des émissaires de ce prince, ayant pénétré dans l'ermitage de Morien, découvrit que c'était lui. Il l'engagea à venir au Caire, dans l'espérance de convertir le soudan à la religion chrétienne. L'histoire ajoute que, quoique Morien ne convertît pas le soudan, il lui apprit cependant son secret. La conversation de Morien et de Calid a été écrite en arabe, traduite et imprimée en latin et même en français. M. de Paulmy, qui rapporte cette histoire (dans ses *Mélanges d'une grande bibliothèque*), assure avoir lu cette conversation dans les deux langues sans y trouver le secret du grand œuvre. On cite, sous le nom de Morien, trois ouvrages que Boerhaave dit avoir été traduits de l'arabe en latin : I. *Liber de distinctione mercurii aquarum*. Rob. Boyle en possédait un exemplaire manuscrit dans sa bibliothèque. II. *Liber de compositione alchemiæ*, inséré dans le tome I[er] de la *Bibliotheca chemica curiosa* de Manget (*voy.* ce nom, XXVI, 487). III. *De re metallica, metallorum transmutatione, et occulta summaque antiquorum medicina libellus*, Paris, 1559, 1574, in-8°; Hanau, 1593, 1663, in-8°. C. G.

MORILLO (GRÉGOIRE), poëte espagnol, oublié dans la Bibliothèque d'Antonio, était de Grenade, et vivait dans la dernière moitié du XVI[e] siècle. Cervantes, son contemporain, le cite avec éloge dans son *Voyage au Parnasse*, et dans son chant de *Calliope*. L'éditeur du *Parnaso Espanol*, Sedano, conjecture que Morillo s'était retiré, vers la fin de sa vie, dans un couvent, et qu'il y composa des poésies mystiques. Les seuls ouvrages qu'on ait de lui font partie des *Flores* d'Espinosa. Il montre un talent admirable pour la satire. Le *Parnaso* (I, 91) contient de Morillo une pièce en ce genre, que l'éditeur compare aux meilleures satires d'Horace. W—s.

MORILLO (don PAUL), comte de Carthagène et marquis de Fuente, général espagnol, naquit à Fuentès de Malsa, dans la province de Toro, en 1777. Ses parents étaient de simples paysans, et il paraît qu'il garda les moutons dans sa jeunesse. On eut un moment l'idée de le faire prêtre, et il commença ses études à Salamanque; mais les inclinations militaires prévalurent. Il s'engagea dans les troupes de la marine, et se trouva sergent lorsque Toulon fut livré à la flotte anglo-espagnole (1793), sur laquelle il était embarqué. Il devint officier au moment où l'Espagne fit la paix avec la France (1795). Si le calme des années suivantes n'offrit à Morillo aucune occasion de se signaler, il prit sa revanche avec éclat à Trafalgar (1805), où, se jetant à la nage, il sauva le pavillon de son vaisseau qu'un boulet venait d'emporter. Mais c'est pendant la guerre de l'indépendance qu'il posa les fondements de sa haute fortune. Placé par la junte de Séville dans le régiment d'Ayamonte, et chargé de

ramasser des déserteurs, de réunir des recrues, il réussit à en former un corps assez considérable, qu'il alla présenter au général Galuzzo dans Almaraz. Galuzzo l'ayant nommé son aide-de-camp et chargé du commandement de quelques centaines d'hommes de troupes légères, Morillo s'acquitta parfaitement de sa tâche, qui était de harceler, d'observer les Français, et il leur fit nombre de prisonniers qu'il conduisit à Séville. Dirigé après cela sur la Galice, il reprit Vigo dont toute la garnison, il est vrai, se composait de 1,580 convalescents ou employés de l'administration, mais qu'il n'attaquait lui-même qu'avec d'assez chétives guerillas. Comme le commandant français était colonel, Morillo, en signant la capitulation, se donna le même titre; et probablement dans l'anarchie où était alors l'Espagne, c'était celui que lui donnaient, dans leurs relations de tous les jours, et ceux auxquels il commandait et ceux qu'il servait. Bien d'autres chefs indépendants prenaient de même le titre qui leur convenait, et l'on avait trop besoin d'eux pour les chicaner sur ces petites usurpations. Quoi qu'il en soit, bientôt la junte de Séville reconnut officiellement à Morillo la qualité qu'il s'était donnée. Le recouvrement de Vigo avait été suivi de l'évacuation de la Galice par les Français que commandait Ney, et qui se trouvaient en effet incapables de tenir dans cette province, s'ils ne reprenaient Vigo, et incapables de reprendre Vigo depuis que Morillo, pour mettre cette place à l'abri d'attaque, avait fait sauter le pont de Sanpayo. Un service si décisif méritait bien la récompense qu'il obtint. C'est après sa promotion que Morillo forma son fameux régiment de la Union, qui fut un des plus remarqués pour sa tenue et sa bravoure durant la guerre de l'Indépendance. Cependant il commanda quelque temps un corps de guerillas dans l'Estramadure espagnole, sous Ballesteros; il fit ensuite la campagne de Portugal sous La Romana (1810), que remplaça au bout d'un temps Mendizabal, et eut part à la bataille de Santa-Engracia (9 fév. 1811), si funeste à ce général, mais qui fut, pour le régiment de la Union et pour son chef, une occasion de déployer beaucoup de valeur. Formé en carré, il soutint plusieurs charges de cavalerie sans se laisser entamer, et parvint à se retirer sur Elvas. Ce fut le seul qui échappa ainsi à la ruine. La belle conduite de Morillo, dans cette journée, lui valut le grade de brigadier, et on le chargea de réunir les débris de l'armée espagnole de Portugal dont bientôt Castanos prit le commandement. Ce dernier lui donna un corps avec lequel il le chargea de se porter sur Cordoue, et de là en avant vers l'est, pour arrêter ou inquiéter les Français. Mais Suchet, en prenant Valence (janvier 1812), força Morillo à se replier sur Cordoue, puis sur l'Estramadure. Là il se signala derechef à la bataille d'Arroyo de Molinos, où fut défait le général français Girard avec une perte de 2,000 hommes. Les Anglais, à la même époque, ayant repris l'avantage et ayant opéré leur jonction avec les troupes, le régiment de Morillo devint partie intégrante des forces commandées par Wellington, qui le mit à l'avant-garde. Morillo, par son sang-froid, son courage et son habileté, mérita souvent les éloges du général anglais : sa conduite fut surtout remarquable à la grande journée de Vitoria (21 juin 1813), où il fut blessé, mais qui lui valut le titre de maréchal-de-camp. Bientôt eut lieu le

retour de Ferdinand VII. Morillo fut un des premiers à rendre hommage au souverain pour lequel il avait combattu. Du reste il n'eut pas le temps de se prononcer pour ou contre le système libéral, dont on s'habitua plus tard à le regarder comme ennemi, vu qu'il combattait l'indépendance des colonies américaines. Mais il y avait en cela une grande différence. Dans l'année même de la restauration de Ferdinand VII, Morillo fut désigné pour aller dans le Venezuela et la Nouvelle-Grenade, qui, au lieu de se remettre, comme le reste des colonies de l'Amérique espagnole sous l'obéissance de la métropole, obéissaient à des chefs au nombre de quatre (Marino, Bolivar, Torricès et Alvarez), qui tous s'intitulaient dictateurs. L'armée chargée de rétablir l'ordre dans les colonies, qui était dite armée expéditionnaire, et dont il fut dès le principe général en chef, se composait de 10,000 hommes, répartis sur une quinzaine de vaisseaux, frégates, et navires de transport. Nommé, à cette occasion, lieutenant-général, il mit à la voile à Cadix, en janvier 1814, environ un mois après que Boves avait mis fin aux pouvoirs de Bolivar et de Marino, ce qui rendait nominalement le Venezuela aux Espagnols, et atteignit au bout de six semaines l'île Marguerite, où il fut retenu par les gros temps et les vents contraires, et où il perdit 1,500 hommes par les maladies, plusieurs transports et plus de 450,000 piastres (environ deux millions et demi). Enfin, il put repartir, et le 8 avril il prit terre à Corrolitos (sur la côte de Venezuela), d'où il se dirigea sur Carthagène, où commandait Torricès, que vainement Bolivar avait tenté de déposséder dans l'intervalle de sa première chute. A l'approche de Morillo, les deux chefs avaient réuni leurs forces contre l'ennemi commun et laissé momentanément reposer leurs discordes. Chemin faisant il eut à combattre à diverses fois les indépendants, triompha toujours, et arriva devant la place dont la soumission devait amener celle du Venezuela. Le siége fut long et sanglant. Morillo avait d'abord songé à l'investir par terre et par mer; mais, de ce côté, il ne réussit pas, les chaloupes canonnières des indépendants repoussèrent les vaisseaux et assurèrent l'entrée de plusieurs navires chargés de vivres. Il prit alors le parti d'emporter la place de vive force, la bombarda pendant huit jours, puis fit donner un assaut général. Les Espagnols furent repoussés sur tous les points avec de grosses pertes. Mais Morillo, ayant reçu des renforts de Porto-Rico et d'Espagne, en revint au parti du blocus, qu'il s'appliqua de toutes ses forces à rendre complet, tant par mer que par terre. Il réussit, et Carthagène fut bientôt en proie à une famine horrible. Finalement la garnison réduite à un faible nombre, quelques hommes déterminés tentèrent, sur le peu de bâtiments qu'ils avaient encore, de s'ouvrir un passage au travers de la flotte espagnole; mais ils n'y parvinrent pas : la plupart furent coulés bas ou tombèrent aux mains de leurs ennemis; quelques-uns seulement eurent le bonheur d'échapper et arrivèrent à Savannah. Le lendemain (6 décembre), Morillo entra dans Carthagène, qui n'était qu'un amas de ruines, et où plus de trois cents personnes encore moururent de faim le jour même de son entrée : il en avait ainsi péri 5,000 pendant le blocus. Le Venezuela entier sembla dès-lors facile à purger des guerillas indépendantes qui en par-

couraient les plaines ; l'entrée de la Nouvelle-Grenade fut ouverte. Après diverses alternatives de succès et de revers, Morillo ne tarda pas à réparer ses deux petits échecs de San-Carlos et de la rivière Polo par une victoire importante à Puente (16 février 1816), sur Arismendi. Les indépendants se battirent avec beaucoup de bravoure et d'opiniâtreté, mais enfin la tactique espagnole et le talent supérieur de leur chef triomphèrent. Il envoya les colonels La Torre et Calzada dans le sud sur Santa-Fé et dans le Bogota, tandis que lui-même restait au nord-est. Les deux colonels prirent Santa-Fé, mais bientôt la perdirent, et Morillo lui-même, ainsi que Moralès, se laissa battre par les généraux indépendants Urdaneta et Torricès. Sa situation en ce moment fut vraiment critique : 409 Espagnols passèrent à l'ennemi, et il pouvait avec raison appréhender d'autres défections : des corsaires de l'*Union*, sous pavillon indépendant, capturèrent beaucoup de convois adressés à Morillo; le vaisseau le *San-Pedro* sauta en l'air près l'île de Coche. Brion avec son escadre ramenait Bolivar, Marino, et 1,200 hommes déterminés; Arismendi avait relevé l'étendard de l'indépendance dans Margarita même. Heureusement les deux ex-dictateurs se divisèrent; d'autre part, La Torre et Calzada étaient parvenus à occuper de nouveau Santa-Fé, à désarmer la population en accordant une amnistie entière au nom du roi d'Espagne; et désormais les indépendants se trouvèrent pour quelque temps incapables de tenir la campagne. Morillo se dirigea sur Santa-Fé, où il n'eut qu'à faire son entrée. Violant ouvertement la capitulation que La Torre avait accordée aux habitants, et prétendant qu'il n'avait point eu ce droit, Morillo se mit à effectuer ce qu'il nommait la pacification de la Nouvelle-Grenade, c'est-à-dire à exercer des vengeances terribles contre tout ce qui de près ou de loin avait servi la cause de l'indépendance. Il avait eu soin d'avance de se faire autoriser, par le ministre de Ferdinand VII, à décider souverainement de la vie et de la fortune des Américains, représentant que, sans cette rigueur et cette promptitude, la colonie serait perdue. Il faut croire qu'il était sincère en parlant de cette façon et qu'après une lutte si acharnée, il jugeait la sévérité nécessaire. Au reste, les indépendants s'étaient montrés aussi atroces que lui. Toutefois les actes arbitraires ne tombèrent pas seulement sur les coupables ; il est très-clair qu'il y avait au fond de sa pensée le désir de battre monnaie pour ses soldats et sans doute aussi à son profit. Enfin, au point de vue politique, on peut se demander si ces représailles, en les supposant légitimes en général et ne tombant jamais à faux dans le particulier, étaient d'une bonne et saine politique, et si, faute d'en user, l'Amérique devait, au bout de quelques années, cesser d'appartenir à l'Espagne. Le fait est que la colonie n'en fut pas moins perdue et que des hommes d'état ont cru que, justes ou non, les mesures tyranniques de Morillo furent pour beaucoup dans cette perte, en provoquant la recrudescence d'une rébellion à peu près étouffée et en forçant au désespoir une foule d'hommes convaincus désormais que les capitulations, les amnisties étaient autant de piéges. On a dit, il est vrai, que les agents de Morillo, et principalement son aide-de-camp et ami don Pascuale Eurile, allèrent souvent au-delà des ordres ou des vœux

du général en chef; mais nous ne savons si c'est là une excuse dont puisse se prévaloir sérieusement celui qui commande. Voici au reste par quelles institutions fut opérée la prétendue pacification de la Nouvelle-Grenade : 1° un *conseil de guerre permanent* formé de sept officiers de l'armée expéditionnaire et destiné à juger les cas capitaux ; 2° un *conseil de purification*, pour les fautes ou crimes d'importance secondaire; 3° une *junte de séquestre*, chargée de la saisie et de l'administration des biens des personnes arrêtées et condamnées ; 4° des *conseils de guerre* verbaux. Ces derniers ne furent pas institués de prime abord. Bien que les conseils de guerre ordinaires fussent fort expéditifs, qu'il ne se passât que vingt-quatre heures entre la signification des pièces à charge à l'accusé et le prononcé du jugement, que celui-ci ne pût ni faire paraître de témoins ni choisir de défenseur (le tribunal confiant lui-même le soin de la défense à un officier espagnol), ces simulacres de jugements devaient encore sembler trop longs aux amis de Morillo. C'est alors qu'ils imaginèrent des conseils où tout se bornait aux actes de vive voix, c'est-à-dire où ni l'acte d'accusation, ni les réponses des témoins, ni l'interrogatoire de l'accusé n'étaient écrits. Après de courts débats oraux, un officier espagnol rapportait la cause; un autre faisait l'office de défenseur; en quelques minutes tout était fini : il arriva quelquefois que l'instruction du procès dura moins de temps que l'exécution. Ces arrêts de mort étaient presque toujours accompagnés de sentences de confiscation ; de là, la ruine totale des familles qui, indépendamment de la perte de leurs membres les plus remarquables, les plus utiles, avaient encore à regretter celle de leurs biens. Les réclamations adressées sur ce point à Morillo étaient traitées avec le dernier mépris. C'était la junte de séquestre qui avait soin d'effectuer les condamnations ainsi prononcées, et ce n'était certes pas la moins occupée. Quant au conseil de *purification*, pécuniairement il n'imposait que des amendes, non des confiscations ; mais quelquefois les amendes étaient pires que les confiscations, le condamné ne pouvant en aucune façon, même par l'abandon de tous ses biens, solder son amende. Ce conseil avait aussi mission de condamner au service militaire ceux qu'il trouvait coupables : c'était un moyen pour Morillo de recruter son armée sans compter exclusivement sur les renforts de la métropole ou des Antilles espagnoles. Il est vrai que de tels moyens devaient avoir pour suite de fréquentes désertions ; mais une grande vigilance, la sévérité, la répartition bien entendue des hommes douteux parmi les fidèles, atténuaient en partie ces inconvénients. Enfin beaucoup de personnes furent gardées indéfiniment dans les prisons, ou dépouillées, mises en surveillance, exilées, etc., etc. Morillo etait à tel point persuadé de la nécessité de ce système pour mettre fin aux chances de désordre et de rébellion, qu'il eût voulu le voir adopter par tous les agents supérieurs de la métropole en Amérique, et qu'il écrivit en ce sens au gouverneur de Varinas (E. Lopez), auquel sa lettre fut fatale. S'aveuglant sur la stabilité de sa puissance, il rêvait la conquête du Pérou, la destruction de la république de Buenos-Ayres. Une de ses lettres, trouvée sur le commandant Samano, dans le Popayan, témoigne de la foi robuste avec laquelle il se laissait aller à ces

espérances. Tandis qu'il se berçait de ces chimères, Bolivar revenait une seconde fois de Port-au-Prince avec un millier de noirs et de mulâtres, fournis par Péthion, et 500 réfugiés de Carthagène et de la Nouvelle-Grenade, battait la flottille espagnole, débarquait à Margarita et s'emparait du fort de Pampatar. Ses forces montaient à 6,000 hommes quand Morillo s'approcha de lui pour le combattre. Les deux armées se rencontrèrent aux environs d'Ocumare. Les succès furent partagés. Bolivar fut vaincu à Cechiri, et vainqueur à Remedios. Le général patriote Paez battit Calzada près de Guayadal, puis, à Bancolargo, Morillo, qui fut forcé de repasser l'Apure et de se renfermer dans San-Fernando. Enfin, les royalistes évacuèrent totalement Margarita (1817). Un nouveau voyage de Bolivar à Saint-Domingue lui avait permis d'augmenter encore ses troupes, de sorte que, vers le mois de mars, les forces des indépendants se montaient à 19,000 hommes, malheureusement divisés entre des chefs rivaux. Celles de Morillo, bien qu'il eût passé l'hiver de 1816 à 1817 à les renforcer, ne montaient pas à plus de 6,000 hommes et de douze petits vaisseaux. La discorde, au reste, régnait chez lui comme chez les Américains, et elle en vint au point qu'il fit arrêter deux officiers-généraux toujours en dispute (Moralès et Réal). Aussi la première partie de la campagne de 1817 fut-elle en général peu favorable aux royalistes. Cependant il put encore reprendre l'offensive. Il arriva enfin d'Espagne 6,000 hommes, et Porto-Rico en envoya 1,500, ce qui porta au double à peu près son armée. Vers le même temps, le gouverneur espagnol de Caracas entra de vive force dans Barcelone, compensation plus que suffisante de la perte de Lopez, qui avait été pris par les bandes de Paez ayant sur lui la fameuse lettre de Morillo, et que ce mulâtre avait fait fusiller sur la place d'Achaguas. Morillo sortit de San-Fernando, et alla tenir conseil à Caracas avec les autres chefs royalistes. De retour dans l'ouest, il découvrit le complot d'Angostura, ville que Fitz-Gérald devait livrer à Piar, et fit fusiller cet officier en prison. Il attaqua ensuite le patriote Arismendi (mai 1817), sur les bords de l'Orénoque; mais il y subit encore un grand échec et il eut besoin, lui et son état-major, de recourir à une charge désespérée, pour échapper à sa complète destruction. Forcé de nouveau de se replier sur San-Fernando, il abandonna la campagne aux indépendants, s'attachant à maintenir les communications avec les villes de la Côte, et s'occupant peu de la perte de quelques places de l'intérieur, mal approvisionnées et trop faibles de garnison pour se défendre avec succès contre la supériorité numérique des patriotes. C'est tandis qu'on le croyait ainsi aux abois que tout-à-coup il étonna les Américains, d'abord en prenant Cumana sur Marino, puis par un coup de main des plus hardis, mais que le succès ne couronna pas et qui, au total, lui coûta beaucoup de monde. Apparaissant à l'improviste avec 4,000 hommes (14 juillet), devant cette île de Margarita, importante pour la libre navigation de ces parages, et devenue le centre de toutes les opérations navales des Américains, il somme le commandant de la lui remettre; et, sur son refus, prend d'assaut le fort de Pampatar, tourne diverses possessions d'où il déposte les indépendants, bat sur mer l'escadre de Brion et met le siége devant Margarita. Si,

pendant ce temps, Bolivar n'eût fait des progrès du côté de la Guaira, en menaçant cette ville, et s'il n'eût compromis la retraite de Morillo sur San-Fernando, probablement Margarita serait revenue aux royalistes. Ce général regagna la Terre-Ferme, et, après avoir réoganisé et recruté son armée dans Cumana, il dirigea ce qu'il avait de forces contre Marino, qu'il affaiblit considérablement par la bataille de Curiaco. Ce succès partiel était d'autant plus précieux que les royalistes étaient vaincus sur tous les points, par Bazas, par Monagas, par Sedegno, par Bermudez, par Paez, et que le Caracas allait se trouver comme investi. Morillo redoublant d'activité, et se recrutant de Créoles, imposant derechef aux négociants de Caracas et de la Guaira une contribution de 200,000 piastres, tentant de joindre la séduction à la force et publiant une amnistie (à laquelle, du reste, personne n'ajouta foi), parvient à réunir des troupes assez nombreuses, et marche contre ces chefs qui s'apprêtent à inonder le Caracas. Mais, ainsi qu'il arrive presque immanquablement dans ces parages si vastes, et contre des ennemis divers dont on ignore la position exacte, il disperse trop ses forces, qui avancent par cinq colonnes, et le 12 février 1818, n'ayant avec lui que 3,000 hommes d'élite, il se voit, sous Calabozo, en présence de Bolivar, qui en a 8,000. Il est battu, et abandonne Calabozo. Mais il se retire en bon ordre; et, poursuivi mollement, il opère sa jonction avec un autre Lopez que celui de Varinas, et a le temps de se reformer. Les talents qu'il déploie sont favorisés par un heureux concours de circonstances; l'avantage repasse aux royalistes. Moralès bat l'indépendant Monagas à Tapatapa, à Villa del Cura, à Boca-Chica. Bolivar vient pour secourir son lieutenant: Morillo, sortant de Valencia, le surprend à Semen, à Ortez et finalement à La Puerta, où les Américains sont mis dans une déroute complète et dont ils semblent ne pouvoir se relever. Il est vrai que Morillo a été blessé dans cette dernière journée, et a été forcé de laisser le commandement à La Torre. Mais bientôt il peut le reprendre (fin d'avril), bat Paez (2 mai), à la savane de Coxede et recouvre Calabozo. Toutes les villes, toutes les places au nord de l'Orénoque, restent en ses mains. Deux autres succes sur les montagnes de Los Patos et à Nutrias achèvent d'assurer aux royalistes une supériorité momentanée dans la plaine. Mais il n'y avait rien de terminé tant que les bandes des indépendants continuaient d'exister dans les montagnes, ou dans un district de ces vastes territoires, guettant l'occasion de reprendre l'offensive, et surtout tant qu'on ne tenait pas leur chef. Il eût fallu à Morillo des forces triples pour occuper au moins les points principaux; et les renforts arrivaient de plus en plus rares, de plus en plus faibles. L'Angleterre d'ailleurs favorisait les indépendants, dont la lutte avait pour résultat d'affaiblir l'Espagne, surtout en tant que puissance maritime, et, sans épouser ouvertement leur cause, avait grand soin d'empêcher que la lutte ne s'éteignît. Ainsi Morillo pouvait avoir des succès; mais jamais ces succès ne seraient décisifs, parce que, au moment où ils auraient eu chance de le devenir, un secours, une connivence de la Grande-Bretagne releveraient les affaires presque désespérées de leurs antagonistes. C'était aussi à peu près la tactique des États-Unis, liés d'ail-

leurs avec les patriotes américains par certaine communauté de principes. C'est ainsi que se passa la fin de 1818. Non seulement les Paez, les Valdez, les Urdaneta se renforcèrent, inattaquables dans leurs retraites ; mais Bolivar put organiser un gouvernement un peu moins informe et surtout moins divisé à Angostura : il lui vint de nouveaux aventuriers anglais, français et écossais, il trouva de l'argent chez les banquiers de Londres. En un mot il put tenter de nouveau la fortune avec des chances de succès au commencement de 1819, et, ce qui est remarquable, il put en même temps faire opérer dans le Venezuela, théâtre habituel de la guerre depuis deux ans, et marcher en personne sur le sud de la Nouvelle-Grenade, dont depuis deux ans les Espagnols étaient tranquilles possesseurs. Morillo réduit à lui-même, et qui semble ne point avoir pénétré la seconde partie du plan de Bolivar, eut le tort de dégarnir un peu trop la Nouvelle-Grenade, et, malgré des additions à ses forces dans l'est, ne put long-temps tenir tête aux indépendants. Pereira, son lieutenant, battit, ou eut l'air de battre, il est vrai, Bolivar, près de Tapiche de la Gamarra ; mais ce qu'il eût fallu, c'était de l'empêcher de passer les Andes, et c'est ce qu'il ne fit pas. Morillo, lui-même, fut défait à Cantara, près de San-Diego, et refoulé jusque sur Calabozo. La Torre n'était pas plus heureux et, fuyant par les plaines d'Aragua, abandonnait tout le Varinas aux Américains. En vain après cela Morillo tenta de rentrer dans les plaines de l'Apure : Paez avec ses rapides llaneros le tint constamment en échec, le barcela, le harrassa, lui tua en détail quinze cents hommes, le resserra de plus en plus dans sa position d'Achaguas et l'assiégea en quelque sorte. A la veille d'être ainsi cerné, Morillo, après avoir tenu bon jusqu'au dernier instant, se retira, non sans coup férir, sur Caracas. C'est là qu'il apprit les évènements de la Nouvelle-Grenade, l'insurrection de Santander en ce pays, et la prise de Bogota par Bolivar. Ne pouvant prendre l'offensive pour le moment, il s'appliqua du moins à bien tenir les places dont les Espagnols étaient encore en possession, tant dans le centre et le nord de la Nouvelle-Grenade (au nord, surtout, où il avait trois places) que dans le Venezuela. Il dirigea des détachements pour renforcer les garnisons de Cumana et de Barcelona, se recruta tant qu'il put dans Valence et la Guaira, et enfin envoya le colonel Ortéga pour demander instamment de prompts et puissants renforts, en hommes et en argent. Il faut avouer que le gouvernement de Ferdinand VII comprit cette nécessité, et développa, pour satisfaire aux réclamations de son général, une activité digne d'un meilleur succès. Mais c'est alors que, parmi les troupes mêmes qui attendaient le moment de partir pour l'Amérique, éclata la fameuse révolte de 1820, bientôt suivie de la proclamation de la constitution des Cortès et d'une nouvelle forme de gouvernement. Le contre-coup de ces évènements causa un moment d'incertitude en Amérique. Morillo, après avoir proclamé la constitution à Caracas, à Valence, à la Guaira (5 juin), affecta de publier que désormais la lutte entre les indépendants et l'Espagne n'avait plus d'objet, puisque la révolution de l'île de Léon venait de donner gain de cause au libéralisme, et que les patriotes américains n'avaient plus qu'à se

réunir à leurs frères d'Espagne. Mais des chefs ambitieux, habitués à commander en souverains ou à voir leur souverain près d'eux, ne pouvaient se laisser prendre à ce leurre; et, après quelques échanges de paroles ambiguës, il fut évident que la question d'indépendance (et non celle de partage de la souveraineté) restait toujours à décider par les armes. Cependant Morillo avait gagné du temps et ajourné une ruine qui était infaillible, s'il y eût eu parmi les chefs indépendants un homme supérieur, et si l'on eût profité rapidement de l'abandon où pendant les premiers instants de confusion la révolution victorieuse laissa Morillo. Il avait envoyé de tout côté des parlementaires aux divers généraux et chefs de bande, la plupart rivaux les uns des autres, à cause de l'incertitude qui résultait tant de la difficulté de la question que de la diversité de leurs dispositions respectives; et il avait en fait obtenu des suspensions d'armes partielles; en même temps il demandait un armistice général au congrès (installé en 1819). Le congrès, dont Morillo sollicitait l'adhésion à l'Espagne constitutionnelle, répondait bien qu'avant tout l'Espagne devait reconnaître l'indépendance de la république de Colombie; mais en fait, si rien n'était stipulé relativement à cette dernière et grave question, un armistice pour six mois était signé (25 novembre) à Truxillo, entre les généraux Correo, Toro et Linarès pour l'Espagne; Sucre, Briceno et Paez pour la Colombie. Le lendemain Morillo et Bolivar, après l'avoir ratifié, eurent une entrevue solennelle, mangèrent ensemble, couchèrent dans la même chambre. Parmi les clauses du traité se remarquent les articles portant que, si la guerre recommence, elle se fera conformément aux principes du droit des gens. C'était avouer implicitement que les Colombiens formaient une nation, que ce n'étaient pas de simples rebelles. Peu de temps après la signature de ce pacte, Morillo fut rappelé en Espagne. Il quitta l'Amérique sans regret, bien convaincu qu'elle ne reviendrait pas sous la domination de la métropole, tant qu'on ne déploierait pas des efforts plus énergiques, et, à coup sûr, ne désirant pas qu'un autre réussît dans l'entreprise qu'il avait manquée. Il laissait le commandement au général La Torre. Le navire qui le ramena en Europe le débarqua d'abord en France. Probablement il avait des placements à effectuer sur les fonds publics de cette contrée, bien qu'il n'eût pas dû attendre cette époque pour commencer à mettre ainsi en sûreté ce qu'il avait ramassé en Amérique. On peut croire que ce voyage couvrait aussi des idées politiques. Il est certain qu'à Paris (1821), Morillo fut sondé par les hommes opposés à la constitution des Cortès, et que naturellement ou le regardait comme un de ceux auxquels répugnait l'introduction de ce système, et peut-être en était-il ainsi. Mais sa répugnance à cet égard n'était pas grande : il ne la poussait du moins pas au même point que les d'Éroles, les Quesada; et il déclina les ouvertures qui lui furent faites pour se mettre, le cas échéant, à la tête d'une résistance armée aux Cortès. Son but réel était de pousser sa fortune aussi loin qu'elle pourrait aller, et sans doute de s'attacher au parti qui avait le plus de chance de triompher; au bout d'un court séjour en Espagne, il pensa que ce pourrait être le régime constitutionnel. Ferdinand d'abord l'avait reçu très-bien, l'avait nommé

comte de Carthagène, puis marquis de Fuente, et avait tenté de l'attacher spécialement à la monarchie absolue. On avait encore pu croire que Morillo agissait en faveur de cette cause quand, en août 1821, il fit charger le peuple pour dissiper les attroupements séditieux formés à la Granja. Menacé de jugement comme ayant commis des excès dans l'exécution des ordres qui lui avaient été confiés, il prit lui-même l'initiative, requit un examen de sa conduite, donna sa démission, et déclara qu'il ne reprendrait de service que quand son innocence aurait été proclamée par une enquête solennelle. Elle le fut en effet : comment obtint-il ce dénouement? Probablement par des concessions au chef du parti dominant, par des paroles ambiguës qui le montraient comme ne haïssant pas essentiellement et par principe le régime imposé par la révolution de 1820. Cependant les constitutionnels ne le regardaient pas comme un des leurs, bien qu'il se fût aliéné les ecclésiastiques, et par suite une portion très-importante du parti monarchique, en acquérant beaucoup des biens retirés à l'Église et aux ordres religieux par le décret des Cortès ; et lors de l'insurrection des gardes du corps contre les milices constitutionnelles et contre le peuple de Madrid (17 juillet 1822), on le regarda comme conduisant secrètement cette manifestation. On fit même courir le bruit qu'un milicien ayant voulu tirer sur lui un coup de pistolet, Riégo lui sauva la vie. Quoi qu'il en soit, l'insurrection étouffée, Morillo se déclara pour les constitutionnels vainqueurs, et sut inspirer assez de confiance à leurs chefs pour recevoir un commandement général, celui de la Galice, des Asturies et du quatrième corps de l'armée destinée à défendre l'Espagne contre l'agression française. Sous ses ordres étaient Quiroga, Campillo, Palareo, l'Empecinado, dont quelques-uns peut-être avaient été ainsi placés pour l'observer et l'empêcher de dévier de la fidélité stricte qu'exigeait la situation. Il faut avouer que, dans la crise qui suivit, la conduite de Morillo fut louche et ne dut satisfaire ni les royalistes ni les constitutionnels. Il destitua Quiroga dont l'influence était redoutable. Relativement aux Français, il resta dans l'inaction et ne fit aucun préparatif, ne prit aucune mesure efficace pour résister. Quand l'invasion des Asturies fut imminente, il détourna une forte partie de ses troupes sur le sud de la Galice sous prétexte de poursuivre le royaliste marquis d'Amarante qui, après avoir vu échouer sa tentative de révolution monarchique dans le Tras-os-Montes, avait évacué la province et s'était réfugié en Espagne, tendant à rejoindre les Français : les allées et venues de Morillo ne l'en empêchèrent point. Les efforts de sir Robert Wilson, pour mettre les Asturies et la Galice en état de défense, ne trouvèrent non plus qu'un tiède coopérateur dans Morillo. Bientôt survint la déclaration des Cortès, qui suspendait Ferdinand VII des fonctions de la royauté. Morillo profita de cette mesure extrême pour justifier sa séparation d'avec la cause désormais perdue des Cortès, et par deux proclamations, l'une au peuple, l'autre à l'armée, il improuva publiquement ce qui venait de se passer ; puis, comme le général Bourck approchait, il demanda et obtint un armistice en reconnaissant tacitement la junte de Madrid. Morillo croyait que son inaction pendant la lutte pourrait lui rendre les bonnes grâces de Ferdinand VII, et que cependant

les constitutionnels le regarderaient comme un de ceux en qui ils pourraient mettre des espérances; il se trompait. Ferdinand, rétabli dans le plein exercice de son autorité, ne tarda guère à le priver de son gouvernement général et à l'exiler : les libéraux d'Espagne et de France ne compatirent nullement à son malheur. C'est en France, pourtant, qu'il vint se fixer après cette brusque fin de sa carrière politique. Il y vécut obscurément quatre ans, et mourut le 27 juillet 1838. On a de lui des *Mémoires relatifs aux principaux événements de ses campagnes en Amérique en* 1815 *et* 1821; traduits de l'espagnol par M. Ern. de Blosseville, Paris, 1826, in-8°. P—ot.

MORILLON (dom Jules-Gatien de), né à Tours, en 1631, entra dans la congrégation de Saint-Maur, et se livra à la poésie, pour laquelle il avait une grande facilité. Il fut chargé, pendant vingt-cinq ans, de l'administration des principales affaires de son ordre, en qualité de procureur-syndic au Parlement de Bretagne. D. Morillon mourut dans l'abbaye de Saint-Mélaine de Rennes, le 14 janvier 1694, à l'âge de 63 ans. On a de lui : I. *Joseph*, ou *l'Esclave fidèle*, poème en six livres, Turin (Tours), 1679, in-12. Cette publication attira quelques désagréments à son auteur, parce qu'on trouva trop libre la déclaration d'amour de la femme de Putiphar à Joseph. Aussi presque tous les exemplaires de cette édition ayant été détruits, elle est très-rare aujourd'hui. Une seconde édition parut en 1705, Bréda, in-12. II. *Paraphrase du livre de Job*, Paris, 1668, in-8°. III. *Paraphrase du livre de l'Ecclésiaste*, Paris, 1670, in-8°. IV. *Paraphrase du livre de Tobie*, Orléans, 1674. V. *Recueil de poésies* (sacrées et badines), Turin (Tours), 1696, in-8°. Les vers de D. Morillon ne sont, à proprement dire, que de la prose rimée, comme la requête qu'il présenta au Parlement de Rennes, pour une affaire qui concernait les Bénédictins. F—t—e.

MORIN (Pierre) naquit à Paris, en 1531; le goût des belles-lettres le fit passer en Italie, où le savant Paul Manuce l'employa à Venise dans son imprimerie. Il enseigna ensuite le grec et la cosmographie à Vicence, d'où il fut appelé par le duc de Ferrare, en 1555. Dans la suite, il s'acquit l'estime de saint Charles Borromée; et les papes Grégoire XIII et Sixte V l'employèrent à l'édition de la *Bible* grecque des *Septante*, 1587, et à celle de la *Vulgate*, 1590, in-fol. Il travailla aussi beaucoup à l'édition de la *Bible* en latin, traduite sur celle des Septante, Rome, 1588, in-folio; à l'édition des *Décrétales* jusqu'à Grégoire VII, Rome, 1591, 3 vol. in-folio; et à une collection des conciles généraux, Rome, 1608, 4 vol. Pierre Morin mourut à Rome en 1608. On a de lui un *Traité du bon usage des sciences*, et quelques autres ouvrages publiés par le P. Quétif, dominicain. G—y.

MORIN (Jean) naquit à Meung-sur-Loire, petite ville de l'Orléanais, en 1705, de parents pauvres. A cette époque, le clergé plaçait au nombre de ses jouissances les plus douces le soin de rechercher jusque dans les dernières classes du peuple et d'aider de son appui les sujets doués de quelques dispositions. Le curé de Saint-Liphard de Meung entrevit le premier ce que son jeune paroissien pouvait devenir. A ses sollicitations, M. de Fleuriau, évêque d'Orléans, lui accorda une place gratuite, d'abord dans le collége qu'il venait d'établir

à Meung, dont il était seigneur, ensuite au séminaire d'Orléans. Le protégé justifia, par ses succès, les bontés du prélat, et ne tarda pas à être jugé digne de quitter le banc des élèves pour s'asseoir dans la chaire des maîtres. Chargé d'enseigner la philosophie au petit séminaire d'Orléans, il découvrit un nouveau phosphore liquide, et propagea son invention par la voie du *Journal de Verdun* (1726). Quelques années après, en 1732, il obtint, avec la chaire de philosophie du collége de Chartres, un canonicat de la collégiale de Saint-André, et dut cette double faveur à M. de Mérinville, évêque de la même ville, à qui celui d'Orléans l'avait recommandé. Ce fut surtout vers l'étude des sciences physiques et mathématiques que Morin se sentit entraîné. La réputation qu'il y acquit devint telle, que souvent cent trente ou cent quarante élèves recevaient à la fois ses leçons; concours étonnant et jusqu'alors sans exemple. Il eut aussi le mérite de reculer les bornes de ces deux sciences, et de préparer les immenses progrès qu'elles devaient faire dans la suite. Ces titres lui ouvrirent les portes de l'Académie des sciences, dont il fut nommé membre le 13 juin 1736, et dans la même année, il reçut pareil honneur de celle de Rouen, sur la présentation de Lecat, bon appréciateur du talent dans un genre d'études qui lui était commun avec Morin. Son *Abrégé de mécanisme universel* lui donnait des droits à ces distinctions flatteuses. Si, en 1735 que cet ouvrage parut, il se recommandait par l'avantage d'offrir, d'une manière substantielle et par des démonstrations fondées sur un grand nombre d'expériences, le développement des causes naturelles et immédiates des phénomènes les plus surprenants, il a encore aujourd'hui le mérite d'être un excellent abrégé, et de fixer l'état de la science à l'époque où il fut publié. Les évêques rivalisèrent avec les compagnies savantes dans les témoignages d'estime qu'ils donnèrent à ce célèbre professeur. Aux faveurs qu'il avait déjà obtenues, il faut joindre sa nomination à un canonicat de la riche et antique cathédrale de Chartres, où il fut revêtu de la dignité de trésorier. Le mauvais état de sa santé l'avait obligé de quitter, dans la même année, la chaire qu'il avait occupée pendant 19 ans, avec autant de zèle que de succès. Il ne cessa pas cependant de se livrer à ses études favorites, que toute sa vie il sut concilier avec celle de la théologie, et avec les austères devoirs de son ministère. Il mourut à Chartres, le 28 mars 1764. Sa magnifique collection d'instruments et de machines de physique fut achetée par M. de Fleury, alors évêque de cette ville, et donnée à son collége. Les ouvrages de Morin sont : I. *Abrégé de mécanisme universel*, ou *Discours et questions physiques*, Chartres, 1735, in-12, fig. II. *Nouvelle dissertation sur l'électricité des corps*, Chartres, 1748, in-12, fig. III. *Réplique à M. l'abbé Nollet, sur l'électricité*, Chartres, 1749, in-12, fig. C'est une réponse aux critiques publiées par l'abbé Nollet contre l'ouvrage précédent. IV. Morin a laissé manuscrit : *Abrégé des mécaniques qui renferme 1° les principes de cette science; 2° la construction facile et exacte des plus belles machines qui ont paru jusqu'à présent, et un grand nombres d'autres de l'invention de l'auteur*, in-4°, fig. Morin avait destiné à l'impression cet ouvrage important, déjà revêtu de l'approbation d'un censeur

royal ; mais il fut arrêté par l'impossibilité de suffire aux dépenses qu'aurait occasionnées le grand nombre de planches à graver. D. Gerou, bénédictin, bibliothécaire d'Orléans, qui tenait ce manuscrit de l'auteur, le donna à Daniel Jousse, conseiller au présidial de la même ville, aussi versé dans les sciences physiques et mathématiques que dans la jurisprudence. On ignore en quelles mains il a passé depuis la mort de ce dernier. D—L—P.

MORIN (C.-Marie), né à Lyon en 1768, fit d'assez bonnes études dans cette ville, et s'y trouvait à l'époque du mémorable siége de 1793. Comme il s'était montré favorable à la révolution, quoique avec réserve, il ne fut pas atteint par les proscriptions qui suivirent la reddition, et se rendit aussitôt après à l'armée du Var, où il fut, a-t-il dit lui-même, *premier magistrat civil*. Nommé liquidateur des dépenses arriérées de la guerre, puis commissaire du gouvernement à l'armée d'Helvétie, en 1799, lorsque Masséna en était le chef, il suivit ce général en Italie, et lui servit de secrétaire pendant le siége de Gênes. Revenu à Paris, il resta long-temps sans emploi et parut ne s'occuper que de compositions littéraires. Au commencement de 1814, quand la chute de Napoléon était imminente, Morin se lia avec plusieurs agents du parti royaliste, entre autres, MM. de Vantaux et Semallé. Lorsque ce dernier revint de Vesoul, avec des pouvoirs de Monsieur, comte d'Artois, et qu'il prépara en conséquence, avec le duc Armand de Polignac, le mouvement royaliste qui eut tant d'influence sur la révolution du 31 mars, Morin fut un de leurs principaux agents, et on le vit dès le matin de cette journée dans les rues de la capitale, distribuant des cocardes blanches et des proclamations royales. Il fut même arrêté un instant par la garde nationale qui ne s'était pas encore prononcée. Bientôt relâché, par suite de ses énergiques réclamations, il alla courageusement, avec un de ses amis, M. de Lagrange, à l'Hôtel-de-Ville, prendre possession de la préfecture de la Seine, à laquelle il se dit nommé par les commissaires du roi, ce qui était vrai, et ce que Chabrol regarda comme tel. Ce magistrat était tout près de céder la place lorsqu'il reçut, de l'empereur Alexandre, un avis de se rendre auprès de lui à Bondy. Dans le moment même où Morin et ses amis agissaient ainsi au nom du roi Louis XVIII, et qu'ils exécutaient les ordres de Monsieur, lieutenant-général du royaume, Talleyrand organisait, sous les auspices de l'empereur de Russie, un gouvernement provisoire qui, dès le commencement, refusa de reconnaître l'autorité des commissaires du roi, et donna à la révolution qui s'opérait une direction toute différente. Morin, qui se croyait destiné aux premiers emplois et à de grandes récompenses, fut seulement chargé, pendant quelques jours, de la surveillance des journaux, puis nommé chef de la 1re division de la police du royaume. Partout il montra beaucoup de zèle pour la cause des Bourbons ; mais on sait assez que ce n'était pas toujours, à cette époque, le plus sûr moyen de succès. Morin fut écarté successivement de tous ses emplois et, dans les derniers temps de sa vie, on croit qu'il n'avait plus conservé que des rapports secrets avec la police. Il mourut, à Paris, au commencement de 1835. On a de lui : I. *Essai sur la théorie de l'administration militaire en temps de*

paix et en temps de guerre, 1799, in-8°. II. *L'incendie de Copenhague*, en vers, 1807, in-8°. III. *Gênes sauvée*, ou *le passage du Saint-Bernard*, poëme en quatre chants, avec des notes historiques, Paris, 1810, in-8°. IV. *Développement sommaire d'un nouveau système de crédit et d'amortissement de la dette publique*, Paris, 1815, in-4°. V. *Plan de finances portant création d'une banque générale de France*, Paris, 1816, in-8°. VI. *Supplique présentée à S. M. Charles X, le 31 janvier 1827, suivie de pièces justificatives*, Paris, 1828, in-8°. VII. *Révélation de faits importants qui ont préparé ou suivi la révolution de 1814 et 1815, et considérations sommaires sur leur marche et leur déviation jusqu'à ce jour*, Paris, 1830, in-8°. VIII. *Le petit commerce et le commerce intermédiaire affranchis*, ou *institution, par association centrale, d'un comptoir de crédit consolidé et de garantie d'escompte*, Paris, 1830, in-8°. IX. *Notice sur M. Morin, nommé premier magistrat civil à l'armée du Var en l'an II et l'an III, liquidateur des dépenses arriérées de la guerre en l'an V et l'an VI, commissaire du gouvernement auprès de l'armée d'Helvétie en l'an VII et l'an VIII, et chef de la première division de la police générale du royaume en 1814*, Paris, 1831, in-8°. M—D j.

MORINIÈRE. *Voy.* NOEL *de la Morinière*, au Suppl.

MORISOT (JOSEPH-MADELEINE-ROSE), architecte-vérificateur, naquit à Champeaux, près Melun, le 23 août 1767. Il s'initia aux règles de l'art sous la direction de M. Delagrange, vérificateur des bâtiments de Monsieur, depuis Louis XVIII, et s'occupa spécialement de ce qu'on appelle la *comptabilité des bâtiments*. Après plusieurs années de recherches, il publia, sur cette partie de l'architecture, un traité complet qui lui valut la protection de Daru, intendant-général de la liste civile sous l'empire. Morisot fut nommé un des architectes - vérificateurs des bâtiments de la couronne, place qu'il conserva au retour de Louis XVIII. Envoyé alors à Versailles pour diriger les travaux que le roi y faisait exécuter, Morisot résida dans cette ville, et y mourut le 1er oct. 1821. On a de lui : I. *Essai sur un nouveau mode de mesurer les ouvrages de bâtiment, en supprimant les usages*, Paris, 1802, in-8°. II. *Tableaux détaillés des prix de tous les ouvrages de bâtiment divisés suivant les différentes espèces de travaux, et suivis d'un traité particulier pour chaque espèce, sur la manière de toiser et de mesurer les ouvrages*, Paris, 1804-1814, 7 vol. in-8°. L'auteur a donné, dans l'introduction, une espèce de bibliographie critique des écrits qui avaient paru sur cette matière. Le cinquième volume contient un *Vocabulaire des termes de bâtiment*, et les deux derniers sont consacrés aux planches. La réimpression de cet ouvrage, commencée en 1820, fut arrêtée au quatrième volume, par suite de la mort de l'auteur. P—RT.

MORLA (don THOMAS), général espagnol, né vers le milieu du XVIIIe siècle, se distingua par son courage et son activité dans la campagne du Roussillon, en 1793. Toutefois il ne se rendit pas aussi recommandable sous le rapport de la discipline qu'il fit observer à ses troupes, si l'on doit ajouter foi à une assertion dont nous parlerons plus loin. Quoi qu'il en soit, ses services dans cette guerre et sa conduite ultérieure le firent parvenir au rang de capitaine-général de l'Andalousie, et il joignit bientôt à cette

haute dignité celle d'inspecteur-général de l'artillerie. Ce fut lui qui, lorsque les desseins de Napoléon sur l'Espagne avaient cessé d'être un mystère, et que l'invasion commençait à s'opérer, contraignit, par le feu des batteries de Cadix, la flotte française qui se trouvait encore dans ce port, à se rendre aux Espagnols. Lors de l'attaque de Madrid, en décembre 1808, le général Morla, comme membre de la junte militaire formée dans cette place, fut envoyé avec un de ses collègues, au quartier-général français, pour proposer une capitulation. Ils furent reçus par Napoléon avec une hauteur despotique, accrue par l'ivresse du succès. Après s'être plaint de l'irritation qu'on avait excitée parmi le peuple de cette capitale, il reprocha au général Morla personnellement d'avoir, en 1793, lors de l'entrée des Espagnols en Roussillon, fait enlever toutes les femmes qu'il avait partagées entre ses soldats. Nous ignorons jusqu'à quel point ce fait, qui n'est mentionné dans aucun récit du temps, est exact; mais les reproches que Napoléon adressa aux députés de la junte, relativement à la violation de la capitulation de Baylen, avaient sans doute plus de fondement. Ce qu'on aurait peine à croire, si le *Moniteur* lui-même n'avait eu soin de l'attester, c'est que le perfide envahisseur de l'Espagne, celui dont les artifices avaient rendu un roi allié victime de sa confiance, et qui, depuis six mois, faisait couler avec tant de cruauté le sang d'un peuple indignement trompé, osa reprocher à Morla d'avoir dirigé contre une flotte française *alliée de l'Espagne*, les mortiers de la place où il commandait. Dans ce même discours, l'empereur s'éleva avec emphase contre la trahison des troupes de La Romana, et termina sa harangue en déclarant « que « si la ville ne se soumettait pas dans « la matinée, elle aurait bientôt cessé « d'exister. » Les chefs du gouvernement insurgé ne crurent pas devoir exposer la capitale aux affreuses conséquences d'une résistance plus prolongée; et, le lendemain, Morla vint annoncer la reddition de Madrid. Cette résolution ne s'exécuta qu'avec une extrême difficulté, attendu l'exaspération du peuple et des soldats, qui, malgré l'insuffisance des moyens, persistaient à vouloir se défendre. Après que Joseph Bonaparte fut monté sur ce trône dont il devait être sitôt précipité, le général Morla fut du nombre de ceux qui acceptèrent de l'emploi sous ce nouveau monarque. Il fut nommé membre du conseil d'État, en février 1809. Le bruit se répandit que la junte suprême avait découvert une correspondance entretenue par ce général avec des personnes influentes de Cadix, qui travaillaient dans cette ville en faveur des intérêts de l'ancienne dynastie. On prétendit de plus qu'il avait un parti très-puissant au sein même de la junte; mais cette assertion fut démentie lors du rétablissement de Ferdinand VII sur le trône d'Espagne, car Morla fut à cette époque privé de tous ses emplois. Il se retira dans une de ses terres, et y mourut vers 1820. Z.

MORLACCHI (François), célèbre compositeur de musique, naquit à Pérouse, le 14 juin 1784, et reçut sa première éducation musicale de son père, qui était un violoniste très-distingué, de son oncle maternel, Louis Mazzetti, et de Caruso, qui lui enseigna particulièrement la composition. A l'âge de quatorze ans, Morlacchi se fit entendre dans les principales villes de l'Italie, sur le violon,



le clavecin et l'orgue. La grande habileté dont il fit preuve en exécutant les morceaux les plus difficiles qui eussent encore été écrits pour ces instruments, et surtout ses improvisations qui abondaient en conceptions neuves, hardies, et qui annonçaient déjà un génie puissant et inépuisable, attirèrent l'attention du comte Pierre Baglioni. Il s'intéressa au jeune virtuose, et l'adressa au célèbre Zingarelli, alors maître de chapelle à Loretto, qu'il chargea de lui apprendre le contre-point, et de l'initier aux secrets de la composition de musique vocale, où ce grand maître excellait. L'enseignement que le jeune Morlacchi reçut de Zingarelli ne tarda pas à porter ses fruits. En 1800, c'est-à-dire à l'âge de seize ans, il écrivit la partition d'un oratorio, intitulé *Gli Angioli al sepolcro*, qui fut exécuté à Rome, et obtint un grand succès. En 1801, Morlacchi se rendit à Bologne, où il étudia à fond les différences qu'il y avait entre l'école bolonaise et celle de Naples, à laquelle appartenait Zingarelli. Lorsque Napoléon se fit couronner, en 1805, comme roi d'Italie, Morlacchi fut chargé de mettre en musique, pour le théâtre de Bologne, une cantate destinée à célébrer cet événement. L'année suivante, il composa, pour la même scène, deux opéras bouffes : *Il Ritratto* et *Il Poeta in campagna*. En 1808, il donna, à Parme, *Corradino*, grand opéra en trois actes, qui fut accueilli avec beaucoup de faveur, et qui, en quelque sorte, fonda la renommée de Morlacchi comme compositeur. A cet ouvrage il fit succéder *Rinaldo d'Asti*, *La Principessa di ripiego*, opéras-comiques ; *Il Simoncino*, espèce de vaudeville, genre jusqu'alors inconnu sur les théâtres de l'Italie, et *Le Aventure di una giornata*, grand opéra, lesquels furent exécutés tour-à-tour à Parme, à Rome et à Milan, sous la direction de l'auteur. C'est en 1810 qu'il écrivit son célèbre opéra *Le Danaide*, qui fut joué non-seulement en Italie, mais aussi en Allemagne et à Paris, où cet ouvrage capital excita une admiration générale. Nommé, vers la fin de la même année, maître de chapelle et directeur du théâtre italien de Dresde (Saxe), Morlacchi se fixa dans cette capitale, où il composa sa première messe, dont l'*Agnus Dei*, écrit pour voix seules, sans accompagnement, produit, lorsqu'il est bien exécuté, un effet merveilleux, et jouit encore aujourd'hui d'une grande célébrité. En 1811, il mit en musique *Raoul di Crequi*, grand opéra, et deux cantates, écrites, l'une à l'occasion de la naissance du roi de Rome, par ordre du ministre de France à Dresde, Bourgoing, et l'autre à l'occasion de l'anniversaire de celle du roi de Saxe. En 1812, Morlacchi donna une seconde messe, l'oratorio *la Passione*, cinq cantates et un opéra-comique ayant pour titre *La Capricciosa pentita*, auquel succéda son célèbre *Miserere*, pour trois voix, sans instruments. En 1813, le prince de Repnin, général russe, qui commandait à Dresde, ordonna à Morlacchi de mettre en musique une cantate pour célébrer l'anniversaire de la naissance de l'empereur Alexandre. Morlacchi, dévoué de cœur au roi de Saxe Frédéric-Auguste, refusa ; mais le soldat moscovite, qui peut-être regardait les habitants de Dresde comme des serfs, fit enjoindre à Morlacchi de composer la musique en question, et cela, dans le délai de quarante-huit heures, sous peine d'être envoyé en Sibérie pour le reste de ses jours. Cette menace intimida l'artiste : Morlacchi pré-

senta, au bout de deux jours, la partition de la cantate au prince de Repnin, qui la fit exécuter dans la chapelle de la légation russe. Il est inutile d'ajouter qu'une composition faite en de pareilles circonstances ne pouvait offrir rien de remarquable : aussi est-elle restée parmi le petit nombre des œuvres de Morlacchi qui n'ont pas eu l'honneur de l'impression. A cette époque, il rendit un service signalé aux musiciens de la chapelle du roi de Saxe. Le commandant russe de Dresde avait dissous ce corps et congédié ses membres, qui, ainsi, se trouvaient plongés dans la misère. Morlacchi se rendit auprès de l'empereur Alexandre, à Francfort-sur-le-Mein, lui exposa ce qu'il y avait de pénible dans la position de ces artistes, la plupart très-distingués, et obtint un ordre, pour le gouvernement provisoire du royaume de Saxe, de rétablir la chapelle-musique, et de conserver aux artistes qui en faisaient partie leurs appointements comme par le passé. En 1815, Morlacchi obtint un congé et se rendit en Italie, où il fit son *Barbiere di Siviglia*, qu'on exécuta pendant très-long-temps sur tous les théâtres italiens de l'Europe, mais qui finit par être éclipsé par la musique délicieuse que Rossini a composée sur le même poëme. A Rome, Morlacchi fit un oratorio, *Il Sacrifizio di Abramo*, où les récitatifs sont traités d'après un système nouveau, qui les rend dramatiques au plus haut degré. Cet ouvrage fut exécuté, par trois cents artistes, en présence du souverain pontife, qui nomma l'auteur chevalier de l'Éperon-d'Or. Morlacchi étant allé à Milan, donna, en 1818, au théâtre de la Scala, deux opéras : *Boadicea* et *Gianni di Parigi*. Il revint à Dresde en 1819, et, depuis cette époque, il mit successivement en musique : *La Semplicetta di Pirna*, opéra-comique, une hymne, une grande cantate pour le cinquantième anniversaire du jour où Frédéric-Auguste, devenu majeur, prit les rênes du gouvernement de l'électorat de Saxe, et une Épode, vrai chef-d'œuvre, qui fut exécutée, pour la première fois, par quatre cents artistes et amateurs, sous la direction du célèbre Charles-Marie de Weber. Lorsque la nouvelle église de Bischoffswerda allait être inaugurée, la municipalité de cette ville envoya à Morlacchi une députation pour le prier de venir diriger, à cette solennité, l'exécution de l'Épode; il y consentit, et, pour lui en témoigner sa reconnaissance, le conseil municipal lui décerna le diplôme de bourgeois honoraire de Bischoffswerda. Pendant les années 1820 à 1826, Morlacchi mit au jour *Donna Aurora*, *La Gioventù di Enrico IV*, opéras-comiques; *Tebaldo e Isolina*, et *Ilda d'Avenello*, grand opéra; *la Morte d'Abele*, oratorio, et un *Requiem* pour les funérailles du roi Frédéric-Auguste. En 1827, il alla encore visiter l'Italie, et il donna, la même année, à Venise, *I Saraceni in Sicilia*, grand opéra, et, en 1828, à Gênes, *Colombo*, grand opéra, par lequel fut inauguré le théâtre de Carlo-Felice de cette ville. De retour à Dresde, en 1829, il écrivit un opéra-comique, intitulé *Il Desperato per eccesso di buon umore*, qui, par suite d'intrigues de la part des chanteurs, n'a jamais été représenté, et il adapta sa musique des *Saraceni in Sicilia* à une nouvelle pièce, intitulée *Il Renegato*, qui a été jouée, avec un grand succès, en 1832, au théâtre royal de Dresde. On a encore de Morlacchi la musique de plusieurs messes et offer-

toires, d'un *Angelus Domini*, d'un grand nombre d'ariettes, romances, *canzoni* et poèmes anacréontiques en italien, en français et en allemand, ainsi que le 33e chant de l'*Enfer*, du Dante, pour une voix de basse-taille, avec accompagnement de piano; mais depuis que les œuvres de Rossini commencèrent, en quelque sorte, à s'emparer de tous les théâtres lyriques, et que le public ne sembla goûter que ce qui sortait de la plume de ce grand maître, Morlacchi ralentit peu à peu son activité, et enfin il cessa tout-à-fait de composer. Dans un voyage qu'il fit, en octobre 1841, pour aller de Dresde à Pérouse, sa ville natale, il fut frappé d'un coup d'apoplexie foudroyante en passant par Inspruck (Tyrol), où il mourut le 24 du même mois. La municipalité de cette ville lui fit faire de magnifiques obsèques, auxquelles assistèrent le clergé, les autorités et tout ce qu'il y avait de personnes distinguées à Inspruck. Morlacchi est, sans contredit, un des compositeurs de musique les plus féconds, les plus originaux et les plus savants que l'Italie ait produits. Avant Rossini, il tenait le sceptre de la musique dramatique italienne. Ses mélodies sont charmantes et merveilleusement adaptées aux paroles; ses accompagnements joignent à l'harmonieuse suavité de l'école italienne, la profondeur, la correction et la richesse de l'école allemande. Morlacchi se distinguait aussi par son caractère, dont l'amour de la vérité, l'esprit de droiture et une bienfaisance sans bornes formaient les principaux traits. Il se plaisait à encourager les jeunes artistes, et il était toujours le premier à rendre hommage au mérite des autres compositeurs, qu'il aimait à proclamer et à faire ressortir dans toutes les occasions. Consacrant une forte partie de ses revenus aux indigents, il fonda, en 1826, avec de grands sacrifices, une caisse de pensions pour les veuves des artistes de la chapelle-musique royale de Dresde, établissement dont les revenus ont été augmentés par la munificence du roi de Saxe, et au bénéfice duquel ce prince a ordonné, en même temps, que la chapelle-musique donnerait, le dimanche des Rameaux de chaque année, un concert public où elle exécuterait quelque ouvrage de Morlacchi; ce qui a lieu encore actuellement. M—a.

MORMANDO (Jean-François), architecte florentin, né en 1455, étudia d'abord la peinture; mais la renommée qu'avaient acquise, à cette époque, Brunellesco et Léon-Baptiste Alberti, le décida pour l'architecture. Il prit des leçons de ce dernier, et se rendit à Rome pour s'y perfectionner par l'étude des monuments de l'antiquité. Il alla ensuite à Naples où il se lia avec Sanlucano, qui lui procura quelques travaux. Il s'en acquitta avec tant de distinction, qu'en 1490 les religieux de Saint-Séverin le choisirent pour rebâtir l'église de leur couvent. Mormando présenta des plans qui obtinrent le suffrage unanime des religieux, et il se mit sur le champ à l'ouvrage. Tandis qu'il dirigeait la construction de ce magnifique édifice, l'un des plus beaux de la ville de Naples, il fut appelé en Espagne, à la cour de Ferdinand-le Catholique. Il y obtint le même succès comme architecte. Mais le roi ayant découvert que cet artiste avait un talent rare pour la musique, voulut l'entendre, et en fut tellement charmé qu'il le gratifia d'une pension considérable. Cependant, Mormando voulut retourner à Naples pour voir

où en étaient les travaux du monastère de Saint-Séverin. Il demanda congé au roi, qui lui répondit qu'ayant dessein d'aller bientôt lui-même à Naples, il voulait l'y mener avec lui. En effet, Ferdinand s'étant rendu dans ce royaume en 1506, y conduisit Mormando. Voyant que cet artiste ne quitterait l'Italie qu'avec regret, il lui permit d'y demeurer, et lui assigna un traitement considérable sur les revenus de la couronne. Mormando reprit alors avec une nouvelle activité les travaux de Saint-Séverin, et entreprit quelques autres édifices parmi lesquels on distingue le superbe palais du duc de Vietri, appartenant aujourd'hui aux princes de la Rocca. Il construisit également, au Pausilippe, un palais délicieux pour les seigneurs de Cantalupo, et répara ou reconstruisit, tant à Naples que dans le royaume, une foule de châteaux et de palais. Il avait épousé une jeune Napolitaine de famille noble, dont il n'eut pas d'enfants. Il s'occupait de la somptueuse coupole de l'église de Saint-Séverin, et en exécutait les modèles, lorsqu'il mourut en 1522, âgé de 77 ans. Quelques années avant sa mort, il réédifia à ses dépens une église ruinée, consacrée à la Vierge, sous le titre de Santa-Maria-della-Stella, et y fit mettre l'inscription suivante : *Joannes Mormandus, architectus Ferdinandi regis catholici, pro musicis instrumentis gratissimus, Sacellum vetustate collapsum, sua pecunia a fundamentis restituit, formamque in meliorem redegit, anno salutis* 1519. P—s.

* **MOROGUES** (Sébastien-François Bigot, vicomte de) (1), naquit le 5 avril 1705, à Brest, où Bigot de la Motte, son père, remplissait les fonctions de commissaire de la marine. A son retour d'une campagne d'évolutions sur les côtes d'Espagne et de Portugal, pendant laquelle il avait commandé, en qualité de capitaine de vaisseau, la frégate la *Sirène*, il forma et exécuta, de concert avec plusieurs autres officiers de marine, le projet de créer une académie qui s'occupât spécialement de l'étude et de l'extension des sciences nautiques. Les travaux auxquels ces officiers se livraient depuis l'année précédente, avaient eu assez de retentissement pour fixer l'attention de Rouillé, ministre de la marine, lors d'un voyage qu'il fit à Brest, en 1750. Il les encouragea à les continuer, et voulant donner une forme stable et régulière aux conférences hebdomadaires, dans lesquelles chacun d'eux apportât le fruit de ses loisirs pour qu'il fût discuté en commun, il chargea Pallu, Pellerin, Godin et Duhamel du Monceau, d'assister, en son nom, à une de ces séances. Ce ministre recherchait toutes les occasions de favoriser les progrès des sciences : il ne pouvait donc voir avec indifférence une association dont le but était si bien en harmonie avec ses propres désirs et les intérêts de l'administration. Ce ne fut néanmoins que le 30 juillet 1752, qu'il autorisa la constitution de l'*Académie de la marine*, dont Morogues fut le premier directeur. Son zèle à poursuivre la création de cette assemblée, la réputation que lui avait acquise son *Essai sur les forces centrales*, et sa capacité éprouvée comme officier de vaisseau l'appelaient naturellement à cette dignité. Dans un passage du discours qu'il prononça, le 31 août 1752, jour de l'inauguration de l'académie, il esquissa en ces termes le plan des travaux qu'elle était appelée à accom-

(1) Cet article rectifie et complète celui que contient le t. XXX, pp. 203-204.

plir. « Il est inutile, dans les dispo- « sitions où vous êtes, messieurs, que « j'insiste sur les avantages des con- « naissances mathématiques. Ce n'est « point sans doute dans cette assem- « blée que je dois les faire valoir, « vous en connaissez le prix. Mais, « parce que la spéculation a des char- « mes séduisants, et peut-être dange- « reux en ce qu'ils distraient quel- « quefois d'une pratique moins bril- « lante, je dois dire que la théorie, à « la prendre dans le sens où il est « le plus essentiel et même indispen- « sable de l'acquérir, n'est qu'une « discussion exacte et un juste juge- « ment des faits d'une expérience « journalière. Ce n'est pas qu'il ne « faille faire un cas infini de la subli- « me géométrie; mais elle ne peut « être le partage de tous les mem- « bres d'une académie. Une théorie « moins profonde est suffisante « pour le plus grand nombre, « si elle n'est pas séparée d'une « pratique nécessaire. Nous n'avons « point à craindre ce défaut dans « cette académie. Prévenue que la « théorie sans l'expérience ne navigue « et n'opère sans danger que dans le « cabinet, et que l'expérience sans la « théorie est longue, incertaine, dis- « pendieuse, enfin qu'elle n'est ordi- « nairement qu'un tâtonnement aveu- « gle qui retarde le progrès des arts, « elle réunira ces deux parties et les « rendra à jamais inséparables, et ce « sera là, messieurs, un caractère « particulier de cette compagnie. « Déjà nous pouvons espérer que des « savants du premier ordre ne seront « point les seuls à travailler pour « notre utilité, les uns en figurant le « globe que nous parcourons, les « autres en cherchant de nouvelles « méthodes de trouver des longitu- « des, plusieurs en perfectionnant les « instruments dont nous nous servons, « quelques-uns en décrivant les cour- « bes qui modèlent nos vaisseaux, en « appréciant et calculant les forces « qui font leur stabilité ou qui dé- « terminent leurs mouvements, d'au- « tres encore en tentant les moyens « précieux de conserver la santé des « équipages. Toutes ces parties seront « l'objet de nos recherches, sans en « exclure la liberté et l'avantage de re- « cueillir les richesses de tout genre « que l'histoire naturelle nous offre sur « les côtes étrangères, et particulière- « ment, et sans laisser à d'autres le soin « de rassembler les fastes d'un corps « dans lequel nous avons l'honneur « de servir, qui a fait une grande « partie de la gloire du règne précé- « dent, et qui nous donne, dans des « généraux habiles et dans des capi- « taines expérimentés, des exemples « d'une vertu mâle et de cette bra- « voure réfléchie, qui fait les grands « succès, etc. » Infatigable au tra- vail, Morogues imprima aux tra- vaux de l'académie une direction qui eut pour résultat la prompte réalisation du programme. Une ar- deur louable s'empara de tous les membres de la compagnie naissan- te. Une encyclopédie de la mari- ne, sous forme de dictionnaire, de- vait embrasser toutes les branches, si diverses, des sciences maritimes(2). C'était là le but principal des travaux de l'académie. Chacun de ses mem- bres s'empressa d'apporter son tribut à cette œuvre immense, que complé- tèrent d'autres travaux non moins importants. Marins, ingénieurs, mé- decins, administrateurs, tous vinrent

(2) Beaucoup d'articles de l'*Encyclopédie méthodique* avaient été primitivement com- posés pour ce dictionnaire; repris par leurs auteurs, lorsque l'Académie cessa d'exister, ils reçurent cette nouvelle destination.

à l'envi se faire part des observations que leur avait suggérées une savante théorie confirmée par les leçons de la pratique. Les sciences mathématiques ne furent pas les seules à s'enrichir; les voyages procurèrent de nouvelles découvertes à l'hydrographie, à l'astronomie nautique et à l'histoire naturelle. Aussi se ferait-on difficilement une idée exacte de l'importance et de la variété des travaux que l'académie exécuta jusqu'en 1793, où les événements politiques en amenèrent la suppression. Il nous suffira de dire que, dès leur début, les membres les plus eminents de l'Académie des sciences briguèrent l'honneur d'y être associés, et que, plus tard, les deux compagnies furent même affiliées (3). De nombreux correspondants, choisis parmi les savants de différents pays, entretinrent aussi des relations suivies. Morogues, comme la plupart de ses collègues, fut souvent obligé de déposer la plume pour reprendre l'épée, ce qui mit obstacle à ce que le zèle dont il avait fait preuve pût être aussi continu qu'il l'aurait désiré. Ce que nous avons retrouvé de ses travaux atteste néanmoins que, joignant l'exemple au précepte, il fut fidèle à son programme. Cinq cent quatre-vingt-quatorze mots composés pour le dictionnaire de l'académie déposent de l'importance qu'il attachait avec raison à une œuvre qui, discutée et élaborée en commun par des hommes spéciaux, eût offert un tout homogène et préférable à des conceptions isolées, ou dépourvues de la sanction de l'expérience, et qui eût présenté, dans de vastes proportions, l'ensemble des connaissances nécessaires à tous les services de la marine. Plusieurs de ces mots forment des dissertations d'une certaine étendue. Tels sont le mot *architecture navale*, à l'occasion duquel l'auteur donne un précis historique de l'état de cette science chez les Égyptiens, les Grecs et les Romains; et le mot *bois*, contenant des considérations sur la physique, leur culture, leur aménagement, leur classement par espèces propres au service des arsenaux. Le mot *fer*, conçu et traité de la même manière, présente des détails sur les procédés employés dans les forges pour le traitement de ce métal. Ceux de ces 594 mots qui concernaient spécialement la construction des vaisseaux, servent de complément, par ordre alphabétique, au *Traité de construction pratique*, que Morogues avait composé en 1748, et dont le manuscrit inédit, entièrement de sa main, existe encore à la bibliothèque du port de Brest. Ce manuscrit, de 135 pages in-folio, ayant une moyenne de 40 lignes par page, est accompagné de 13 planches extrêmement remarquables par le soin et la précision apportés à leur exécution. Elle est telle, qu'aucun ouvrage publié sur la marine ne renferme de plus beaux dessins. Quant au texte, il répond, en tous points, au titre que l'auteur lui a donné;

(3) Une délibération prise, le 17 février 1771, par l'Académie des sciences, sur la proposition du duc de Praslin, ministre de la marine, et approuvée par le roi, agréa l'association des deux compagnies, sous la condition que chaque membre de l'une ou de l'autre ne pourrait prendre d'autre titre que celui de l'Académie qui l'aurait reçu; de sorte que le titre simultané de membre des deux Académies, ne pouvait appartenir qu'à celui qui aurait été l'objet de deux nominations distinctes. Cette association conférait aux officiers, membres de l'Académie royale de la marine, le droit de séance à cette des sciences lorsqu'ils viendraient à Paris, et, en leur absence, à deux officiers nominativement désignés par la première, et lui appartenant exclusivement, sans que néanmoins ce droit pût s'étendre aux autres officiers résidant à Paris.

il contient une description très-exacte et très-détaillée de ce qui se pratiquait alors pour la construction d'un vaisseau de 60 canons. En même temps que Morogues fournissait au dictionnaire un contingent qui, s'il était imprimé, formerait plus d'un volume in-folio, son activité embrassait d'autres travaux. Un des premiers mémoires qu'il soumit à l'académie, fut celui qu'il avait adressé, en 1748, à l'Académie des sciences sur la *Corruption de l'air dans les vaisseaux*. Son nouveau mémoire diffère peu de celui de 1748, inséré dans le tome 1er, page 394 et suiv. des *Mémoires des savants étrangers*. Les changements peu importants qu'il lui avait fait subir consistent principalement dans des corrections de style. Le livre de Samuel Sutton sur la manière de pomper le mauvais air des vaisseaux n'avait pas été traduit, et lui était inconnu lorsqu'il composa son premier mémoire. C'est donc à tort que les *Mémoires pour l'histoire des sciences et beaux-arts* (avril 1751), lui reprochèrent d'avoir omis de parler de l'ouvrage anglais. Tout en reconnaissant, dans son second mémoire, l'excellence des cheminées inventées par Sutton dans le but d'établir la circulation d'un air sain, Morogues pensait qu'en raison des formes suivies par les Anglais dans leurs constructions, ces cheminées devaient mieux s'adapter à leurs vaisseaux qu'aux nôtres. Un animal aquatique, d'une forme singulière, et adhérent à une pierre assez médiocre, lui fournit le sujet d'un mémoire qu'il lut, à l'académie de la marine, le 31 octobre 1753, et qui fut inséré dans le même recueil que le précédent (tome 2, page 145). Les archives de cette académie renferment encore plusieurs de ses manuscrits inédits. En voici les principaux : 1° *Traduction d'un mémoire d'Ed. Halley, sur une cloche à plonger*. Ce mémoire, tiré des *Transactions philosophiques*, était le complément de celui que Morogues avait composé sur le même sujet; ils étaient destinés, l'un et l'autre, à former le mot *Cloche à plonger*, 15 p. in-fol., du dictionnaire de l'académie; 2° *Observations sur une bouteille plongée dans la mer à une grande profondeur*, 4 pages in-fol.; 3° *Observations sur les canons de fer forgé et sur ceux de fer coulé pour répondre à différentes questions faites à ce sujet*, 8 pages in-fol.; 4° *Observations sur le projet d'ordonnance pour régler les dimensions des pièces de canon et des mortiers de la marine*, 22 pages in-fol.; 5° *Gabarits intermédiaires tracés par la méthode des limites*, 10 p. in-fol.; 6° *Mémoire sur l'usage de couler le canon de 36, à deux ou à trois fourneaux*, 4 pages in-fol.; 7° *Mémoire et observations sur les dimensions des pièces de canon de fer à l'usage de la marine*, 23 pages in-fol. 8°. *Exercice du mortier pour ne tirer qu'à un feu et sans tampon*, 8 pages in-fol. Ces différents mémoires, ainsi que le travail du dictionnaire, furent composés de 1752 à 1754. La guerre de 1755, à laquelle Morogues prit une part glorieuse (voy. tome XXX, p. 203), ayant appelé au service actif un grand nombre de membres de l'académie, les travaux de cette compagnie en souffrirent beaucoup. Ses réunions devinrent graduellement plus rares, au point qu'il n'y en eut que quatre du 22 juillet 1756 au 9 juin 1761. Les travaux, repris le 1er août 1765, cessèrent tout-à-fait le 5 septembre suivant; Morogues était alors secrétaire. Les deux seules séances tenues en 1761, furent consacrées à la présentation et à l'ap-

probation de sa *Tactique navale* dont des copies manoscrites servaient, depuis plusieurs années, à l'instruction des gardes de la marine. Cet ouvrage, que l'on consulte encore aujourd'hui avec fruit, malgré ceux qu'ont publiés MM. Bourdé de Villehuet et Chopart, parut sous ce titre : *Tactique navale*, ou *Traité des évolutions et des signaux* (fig.), Paris, 1763, in-4°. Une traduction anglaise en fut donnée à Londres, en 1767. La dispersion des membres de l'académie, la mort de beaucoup d'entre eux, réduisirent ceux qui étaient à terre à travailler seuls jusqu'en 1769 que cette compagnie fut rétablie sur des bases plus solides, sous le titre d'Académie royale de la Marine. Morogues ne resta pas inactif, ainsi que l'attestent un grand nombre de plans et de notes concernant l'artillerie, composés à cette époque, et encore existants au port de Brest. Toos ces fragments, sans suite, se rattachent à des travaux plus étendus, qui n'ont pu être retrouvés, mais dont l'ensemble avait justifié sa nomination aux fonctions d'inspecteur-général de l'arme qui, depuis son entrée au service, avait été l'objet de ses études constantes. Depuis 1767, fixé, soit à Versailles, soit à Orléans, mais plus encore dans les diverses forges et fonderies de la marine où il surveillait et dirigeait en personne la fabrication des canons, il correspondit avec l'académie dont il devint membre honoraire lors de sa reconstitution; il participa même quelquefois à ses travaux, comme le prouve, entre autres lettres, une du 7 juillet 1771, dans laquelle, à l'occasion d'on mémoire que lui avait adressé l'Académie, et qui contenait le résultat de ses expériences sur l'action réciproque des deux boussoles, il lui rendit compte des expériences analogues que lui-même avait faites trente ans auparavant. Il seconda M. de Roquefeuil dans les démarches que fit cet officier-général auprès du duc de Praslin, ministre de la marine, pour obtenir son consentement à l'admission de Marguerie (*voy.* ce nom, LXXIII, 127). Il représenta au ministre que ce jeune savant devait, par ses connaissances mathématiques, faire honneur à toutes les académies qui le recevraient et que cette distinction, quoiqu'il ne fût encore que simple garde, aurait pour effet d'exciter l'émulation de la jeunesse. « D'ailleurs, ajouta-t-il, le savant n'a d'autre rang que celui que la science lui assigne. » Ces raisons, déduites de vive voix et par écrit, contribuèrent à faire décider l'admission de Marguerie. Morogues ne s'était pas borné aux travaux scientifiques que nous venons d'indiquer; il avait écrit, pour l'instruction des enfants de France, un ouvrage historique sur la marine, auquel il avait joint des figures ou des plans propres à piquer leur curiosité. Il avait commencé ce travail en 1763; il s'en occupait encore en 1769. Ozanne, l'aîné, alors à Versailles, y concourut, soit en faisant lui-même des dessins explicatifs des combats racontés dans les cahiers que Morogues envoyait à des époques assez rapprochées, soit en y suppléant par des explications orales dans lesquelles il faisait sentir au Dauphin (depuis Louis XVI), et aux princes, ses frères, la différence des combats de galère à galère, de galère à vaisseau, de vaisseau à vaisseau, etc. Les deux Brestois n'avaient pas seulement considéré la marine sous le point de vue stratégique; ils l'avaient envisagée sous le rapport de l'influen-

ce politique qu'elle est appelée à exercer. « L'Angleterre, » écrivait Morogues, en envoyant, le 30 août 1763, un des fragments de cet ouvrage, « l'Angleterre, considérée « en elle-même et bornée par la « mer, a besoin de beaucoup de « vaisseaux, et peut, en quelque sorte, « se passer d'armée de terre. L'Allemagne doit avoir beaucoup de « troupes, et n'a que faire de forces « navales. La France, qui a des frontières et des côtes, a besoin de soldats et de vaisseaux. C'est perdre « plus de la moitié de ses forces et « renoncer à l'empire qu'elle doit « avoir, que de ne donner son attention qu'à l'armée de terre; l'anéantissement de la marine a dernièrement été la perte de la plupart « de nos colonies, et le règne « de Louis-le-Grand n'a jamais été « plus glorieux que quand il a joint « l'empire de la mer à celui de la « terre. » Il ne serait peut-être pas impossible de retrouver, dans les archives de Versailles transférées depuis peu d'années à Paris, ces écrits de Morogues ainsi que les plans qu'Ozanne y avait joints. Parmi les travaux de ce savant et laborieux officier, nous citerons enfin cinq plans de Brest contenant les accroissements successifs de cette ville. Le premier la représentait en 1670; le second, en 1684; le troisième, en 1688; le quatrième, dessiné par M. Roblin, indiquait les projets de Vauban; le cinquième, dressé en 1753, faisait connaître son état à cette époque avec de nouveaux projets. Aucun d'eux n'a été retrouvé dans les archives de l'académie où il les avait déposés. M. Quérard (*France littéraire*, tome 1er) dit que les descendants de Morogues possèdent encore quelques-uns de ses manuscrits relatifs à l'arrimage et à l'ornement des navires, ainsi qu'un *Traité du jeu d'échecs*. Il mourut à Ville-Fayer, près d'Orléans, en 1781. P—L—T.

MOROGUES (Pierre-Marie-Sébastien Bigot, baron de), petit-fils du précédent, naquit à Orléans, le 5 avril 1776. Destiné, comme ses pères, à la marine, il étudiait les sciences exactes à l'école militaire de Vannes, lorsque la révolution entraîna la suppression de ce collége. En 1794, il entra à l'école des mines de Paris, où il s'adonna, sous la direction de Vauquelin et de Haüy, à l'étude de la chimie et de la minéralogie. Il alla, peu de temps après, visiter le Limousin, l'Auvergne, la Bretagne, le Jura, les Vosges, les Alpes, dans le but de compléter, par l'inspection des localités et l'examen des procédés métallurgiques, les notions théoriques qu'il avait acquises sur le gisement des minéraux et l'art de les extraire. Revenu dans sa province natale, il devint, par son mariage avec Mlle de Montaudoin, propriétaire d'une des plus belles terres de la Sologne, appelée le *château de la Source*. Bigot de Morogues appliqua dès-lors ses connaissances scientifiques à l'exercice de l'agriculture, dans l'intention principalement de démontrer aux cultivateurs de la Sologne que leur territoire était susceptible de prendre une valeur plus considérable. Divers mémoires sur l'appropriation des arbres résineux aux différents terrains de la Sologne, et sur les principaux moyens d'amélioration qu'elle présente, contribuèrent efficacement à faire entrer cette partie de l'Orléanais, si inculte avant lui, dans la voie de production où elle a continué de marcher. Plus tard, non content d'avoir employé ses connaissances agricoles à l'amélioration des pays

pauvres, Bigot de Morogues consacra toutes les forces de son intelligence au perfectionnement moral et matériel des classes laborieuses. Il publia à cet effet des ouvrages assez importants pour avoir ajouté à sa renommée d'agronome la réputation d'économiste. C'est à ces différents travaux d'agriculture et d'économie publique, à l'éclat qu'ils jetèrent sur leur auteur, que Bigot de Morogues dut d'appartenir à l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, à l'Académie des sciences morales et politiques, dépendante de l'Institut, et enfin à la Chambre des Pairs. Tourmenté depuis de longues années par de violentes attaques de goutte, il ne laissa pas de s'acquitter assidument de tous les devoirs de sa haute position. Un mois avant sa mort, qui eut lieu à Orléans, le 15 juin 1840, il se fit porter à la Chambre des Pairs, afin de prendre part, pour la dernière fois, il l'annonça lui-même, aux travaux de cette assemblée. Pieux sans ostentation, sans faiblesse, aimant le progrès sans secousse, la liberté sans abus, le pouvoir sans violence, et la prospérité du sol par-dessus tout, le baron Bigot de Morogues sut acquérir et conserver de nombreux amis dans tous les rangs de l'échelle sociale. Les ouvrages et mémoires qu'il a publiés sont : I. *Notice minéralogique et géologique sur quelques substances des environs de Nantes* (*Journal des mines*, 1807). II. *Notice sur un crustacé renfermé dans quelques schistes* (le même, 1808). III. *Observations minéralogiques et géologiques sur les principales substances des départements du Morbihan, du Finistère et des Côtes-du-Nord* (le même, 1809 et 1810). IV. *Essai sur la constitution minéralogique et géologique du sol des environs d'Orléans*, 1810. V. *Essai sur l'appropriation des bois aux divers terrains de la Sologne*, 1811. VI. *Essai sur la topographie de la Sologne et sur les principaux moyens d'amélioration qu'elle présente*, 1811. VII. *Mémoire historique et physique sur les chutes des pierres tombées sur la terre, à diverses époques*, 1812. VIII. *De l'influence de la forme du gouvernement sur la gloire, l'honneur et la tranquillité nationale*, 1815. IX. *Mémoire sur quelques impôts arbitrairement répartis*, 1817. X. *De l'influence des arts sur l'opinion publique*, 1821. XI. *Notice sur le kaolin de Dignac, département de la Charente* (*Annales des mines*, 1822). XII. *Considérations sur l'importance de la solidité des roches dans la construction des grands monuments*, 1822. XIII. *Essai sur les moyens d'améliorer l'agriculture en France, particulièrement dans les provinces les moins riches, et notamment en Sologne*, 1822, 2 vol. in-8°. XIV. *Importance des connaissances agricoles sur la prospérité de la France* (*Annales de l'agriculture française*, 1823). XV. *Observations sur l'influence de la latitude, de l'élévation, de l'exposition et de la nature du sol des vignobles*, etc., 1823. XVI. *Influence des sociétés littéraires et agricoles sur la prospérité publique*, 1823. XVII. *De la meilleure méthode pour opérer économiquement la fermentation vineuse*, 1824. XVIII. *De l'influence des récoltes intercalaires sus les blés qui leur succèdent*, 1824. XIX. *Notions géologiques sur l'antiquité des couches les plus superficielles de la terre*, etc., 1824. XX. *Mémoire sur l'utilité d'un corps d'ingénieurs agricoles et manufacturiers*, 1824. XXI. *Recherches de la meilleure méthode pour faire fermenter économiquement le vin, le cidre*, etc., 1825. XXII. *La noblesse constitutionnelle*,

ou *Essai sur l'importance politique des honneurs et des distinctions héréditaires appliqués et modifiés conformément aux progrès actuels de la société*, 1825. XXIII. *De la préférence à accorder, en Sologne et dans les sols d'alluvion quartzeuse, à la culture des pins maritimes sur celle des pins d'Écosse et Laricio*, 1827. XXIV. *Politique religieuse et philosophique*, ou *Constitution morale du gouvernement*, 1827, 4 vol. in-8°. XXV. *Causes de la stagnation du commerce des laines*, 1829. XXVI. *De la production nationale, considérée comme base du commerce, et application de ce principe à la solution de la question des laines*, 1829. XXVII. *Projet de colonies agricoles libres*, etc., 1832. XXVIII. *Trois opuscules sur la necessité du luxe*, etc. 1831 et 1832. XXIX. *Trois autres opuscules sur les moyens de prévenir la misère des ouvriers*, etc., 1832. XXX. *Plusieurs opuscules sur les douanes, les machines et le paupérisme*, 1832. XXXI. *De la misère des ouvriers*, etc., 1832. XXXII. *De l'utilité des machines, de leurs inconvénients et des moyens d'y remédier, en assurant l'extension et les progrès de notre agriculture* (*Mémoires des savants étrangers, publiés par l'acad. roy. des sciences de l'Institut*), 1833. XXXIII. *Recherches des causes de la richesse et de la misère des peuples civilisés*. On doit encore à ce laborieux écrivain un grand nombre d'articles sur l'agriculture et l'économie rurale, dans le *Nouveau Dictionnaire d'agriculture*, édité par les frères Pourrat, sur le plan de celui de l'abbé Rozier; ainsi que plusieurs notices insérées dans cette *Biographie universelle*. B—r—e.

MOROSI (JOSEPH), mécanicien, naquit le 26 juin 1772, à Ripafratta, petit village de Toscane. Après avoir reçu d'un de ses oncles, curé de Caprono, la première éducation littéraire, il se rendit à Pise, où il étudia la rhétorique au collége des chevaliers de Saint-Étienne, et la philosophie à l'Université. La douceur de son caractère jointe à la pureté de ses mœurs le faisait destiner par ses parents à l'état ecclésiastique; mais, entraîné irrésistiblement vers l'étude des sciences exactes, il s'y livra tout entier et devint, après plusieurs années d'un travail opiniâtre, l'un des plus habiles mécaniciens de son temps. La première production de son génie fut la machine qui sert à démontrer physiquement la parabole résultant de la combinaison du mouvement uniforme horizontal avec le mouvement vertical produit par la gravité. Il construisit ensuite un automate, joueur d'échecs, qui fut jugé supérieur à celui de Kemplen, et valut à son auteur d'être nommé un des directeurs du Musée d'histoire naturelle de Florence, et professeur suppléant de physique expérimentale à l'Université de Pise. Le grand-duc de Toscane, Ferdinand III, lui accorda en outre une pension de six cents francs. Morosi fit peu après un métier au moyen duquel un seul homme pouvait tisser deux bas de soie à la fois. Après la conquête de la Toscane par les armées republicaines, en 1799, il vint en France et visita en observateur éclairé les principales villes manufacturières. Nommé, en 1801, professeur de mécanique à Milan, il y fonda un établissement pour la filature du coton à l'aide de machines hydrauliques; c'était le premier que l'Italie possédât en ce genre. En 1807 il fut chargé, par le gouvernement, d'une mission scientifique en France, en Allemagne et en Hollande. Il y étudia les différents procédés pour les apprêts de la lai-

ne et du coton; visita les hôtels des monnaies, les maisons de travail forcé et volontaire; revint à Milan avec plus de quatre cents mémoires et trois cents dessins, dont plusieurs furent mis à exécution, et coopéra à la réforme du monnayage à Milan, à Venise et à Bologne. Il fut aussi chargé de diriger le timbre et le poinçonnage des objets d'or et d'argent. Le gouvernement l'ayant envoyé une seconde fois en France et en Suisse, il en rapporta un grand nombre de modèles et plusieurs machines fort coûteuses qui, cédées ensuite à des fabricants, rendirent les plus grands services à l'industrie italienne. Après le retour de la domination autrichienne, Morosi continua d'occuper les emplois que lui avait confiés le gouvernement précédent; et, lorsque les infirmités l'obligèrent, en 1832, à demander sa retraite, l'empereur François Ier lui conserva l'intégrité de son traitement. Morosi mourut le 27 septembre 1840, dans une maison de campagne qu'il possédait à Cocombola. Il était chevalier de plusieurs ordres et membre de l'Institut italien. M. le chevalier Labus lui a consacré une notice dans le tome Ier des *Annali dell' Instituto Lombardo*. A—Y.

MOROSINI (Paul), patricien de Venise, était de cette illustre famille qui, dès le XIIe siècle, a eu l'honneur de fournir à la République deux doges, et depuis des hommes d'état et un historien distingué (*voyez* Morosini, XXX, 205). Paul naquit en 1406. Après avoir achevé ses études à l'Académie de Padoue, il y reçut le laurier doctoral et ne tarda pas à être employé dans les fonctions les plus importantes. En 1451, il fut nommé commissaire pour régler les limites de l'Istrie avec l'empereur. L'année suivante, il alla solliciter, du grand-maître de Rhodes, la grâce du général Fanti Querini, qui s'était attiré, par sa conduite, l'animadversion de l'ordre. En 1459, il termina les différends survenus entre le sénat et Borso, duc d'Este. Les Vénitiens, alarmés des progrès de Mahomet II, prirent la courageuse résolution d'opposer une digue au torrent qui menaçait d'envahir l'Europe. Paul, chargé de solliciter l'accession des princes à cette guerre sainte, fut successivement député (1461-71) près des rois de Pologne, de Bohême, de Naples, et du pape Sixte IV. Ces diverses ambassades ne l'empêchèrent pas de continuer ses services au sénat, ni d'être employé dans le gouvernement des provinces de terre ferme. Ami des lettres, il les cultiva sans négliger ses devoirs, et leur procura d'utiles encouragements. Ce fut lui qui décida le cardinal Bessarion à léguer sa bibliothèque au sénat de Venise (*voy.* Bessarion, IV, 393). Il mourut vers 1483. On a de lui : I. *De æterna temporalique Christi generatione in judaicæ impugnationem perfidiæ, christianæque religionis gloriam divinis enunciationibus comprobata*, Padoue, 1473, pet. in-4° de 78 f., très-rare. II. Divers ouvrages relatifs au gouvernement, cités par Foscarini, *Storia della letteratura veneziana*, 290, et par Daru, dans les pièces justificatives de son *Histoire de Venise*. On trouve une notice détaillée sur Paul Morosini, dans les *Scrittori Veneziani* du P. Degli Agostini, II, 179. W—s.

MOROZZO (le comte Charles-Louis) naquit à Turin, en 1743, d'une des plus anciennes familles de Mondovi. Son père, marquis de Bianzé, avait, par les femmes, hérité de la seigneurie de San-Genuaro dans le Vercellais. Ce fief avait appartenu à

la famille Bobba, qui eut l'honneur de produire le cardinal Marc-Antoine, orateur au concile de Trente, et dont le dernier rejeton fut une femme qui épousa le marquis Morozzo. Charles-Louis n'était pas l'aîné de sa famille; il entra, à l'âge de seize ans, dans l'artillerie en qualité de cadet et y resta cinq ans, pendant lesquels il étudia les mathématiques sous le célèbre Lagrange. Sans renoncer à la carrière des armes, il se livra sérieusement à l'étude des sciences pour lesquelles il avait un goût particulier. Lors de la création de l'Académie royale de Turin, Morozzo en fut nommé membre, et publia, dans les *Mémoires* de cette société, un grand nombre de travaux sur différentes questions scientifiques. Il rendit aussi de grands services à la géographie du Piémont. Colonel du régiment provincial de Turin en 1792, il fit adopter un nouveau système pour l'exploitation du salpêtre, et s'occupa de recherches statistiques sur la mortalité dans les hôpitaux militaires. Après la bataille de Marengo, Morozzo, qui avait donné des preuves de dévouement à la cause royale, fut exclu de l'Académie de Turin. Il se mit alors à voyager, et ne revint dans ses foyers qu'en 1804. Il mourut le 2 juillet de la même année. Outre une *Lettre à M. Macquer sur la décomposition du gaz méphitique et du gaz nitreux*, imprimée à Turin, en 1783, in-4°, Morozzo a publié en français dans les *Mémoires de l'Académie des sciences de Turin*: 1° *Examen physico-chimique sur la couleur des fleurs et de quelques autres substances végétales* (t. V); 2° *Sur la rosée et sur les produits aériformes qu'on en obtient. Expériences eudiométriques sur l'air pur, vicié par la respiration animale* (t. VI); 3° *Sur une aurore boréale extraordinaire, observée à Turin, le 29 février 1780, avec deux planches* (t. VII); 4° *Sur la couleur noire des feuilles exposées à l'air inflammable des marais*; 5° *Examen physico-chimique des couleurs animales*; 6° *Expériences sur la fiole de Bologne*; 7° *Relation d'une violente détonation arrivée à Turin, le 14 décembre 1785, dans un magasin de farine; suivie d'une notice sur les inflammations spontanées* (t. VIII); 8° *Sur la mesure des principaux points des états du roi, et de leur véritable élévation au dessus du niveau de la mer*; 9° *Description d'un cygne sauvage pris en Piémont, le 29 décembre 1788; suivie d'une notice de quelques autres oiseaux étrangers qui ont paru dans l'hiver de 1788-89*; 10° *Sur la température de l'eau de quelques lacs et de quelques rivières à différentes profondeurs* (t. IX); 11° *Sur la variolite du Piémont*; 12° *De l'action du fer et du zinc incandescents sur l'air et les autres fluides aériformes* (t. X); 13° *De la lumière phosphorique que quelques pierres donnent en les frottant avec une épingle de laiton, avec des observations sur l'électricité positive ou négative de différentes pierres*; 14° *Examen d'un gaz hydrogène qui a été conservé douze années dans un flacon* (t. XI). G—o—v.

MOROZZO (le cardinal JOSEPH), frère du précédent, naquit à Turin, le 12 mars 1758. Devenu orphelin dès l'âge le plus tendre, il fut confié, par sa mère, chargée de huit autres enfants, à l'abbé d'Aligre, vertueux et savant ecclésiastique, qui depuis fut évêque de Pavie et assista, en 1811, au concile de Paris. Le jeune Morozzo, après avoir fait de solides études, se destina au service des autels. Reçu docteur en théologie, le 25 avril 1777, il fut immédiatement nommé recteur magnifique de l'Uni-

versité de Turin. D'après les règlements alors en vigueur, on choisissait pour *rettore magnifico* le lauréat en droit ou en théologie qui s'était le plus distingué, à la condition, toutefois, qu'il appartînt à la première noblesse. Ces fonctions duraient une année et donnaient droit à une rétribution sur tous les examens. A l'expiration de sa dignité, Morozzo partit pour Rome, et entra dans l'Académie ecclésiastique, où il eut pour collègues les illustres Litta, Caraccioli, Pacca et Emmanuel de Gregori, qui tous furent revêtus depuis de la pourpre romaine. Pie VI nomma Morozzo protonotaire apostolique, puis successivement vice-légat à Bologne, gouverneur de Pérouse et de Cività-Vecchia. Pendant son séjour dans ces dernières villes, il écrivit, en italien, une *Statistique du patrimoine de Saint-Pierre*. Cet ouvrage, dédié au pape, et publié presque au moment où les armées françaises envahissaient les États pontificaux et en chassaient l'infortuné Pie VI, pouvait, dans de telles circonstances, sembler à la fois une protestation contre la violence et un présage de future restitution. C'était comme un inventaire dressé pour des temps meilleurs. Pie VI étant mort en exil, à Valence (1799), le conclave se réunit à Venise pour lui choisir un successeur. Morozzo, qui s'était réfugié à Turin au sein de sa famille, partit aussitôt afin d'aider à l'élection du cardinal Chiaramonti, qui réunit, en effet, les suffrages et fut proclamé sous le nom de Pie VII. Le nouveau pape envoya Morozzo comme légat près du roi d'Étrurie (*voy.* Marie-Louise, LXXIII, 167), et, en 1802, il le nomma archevêque de Thèbes *in partibus*, puis secrétaire de la congrégation des évêques, et membre de la commission chargée d'examiner la réforme que le père Baccanari proposait d'introduire dans la compagnie de Jésus (1). Lors des différends survenus en 1808 entre Pie VII et Napoléon, Morozzo fut envoyé à Paris auprès de l'empereur; mais, voyant l'inutilité de ses efforts et l'inefficacité de son entremise, il se retira une seconde fois à Turin, sa patrie, où il exerça, en l'absence de l'archevêque, les fonctions de l'épiscopat. La chute de Napoléon, en 1814, ayant délivré le pape de sa captivité, Morozzo fut un de ceux qui l'accompagnèrent à Rome. Nommé, en 1816, cardinal de l'ordre des prêtres, sous le titre de Sainte-Marie des Anges, il fut, l'année suivante, appelé par le roi de Sardaigne, Victor Emmanuel, au siége de Novare, l'un des plus riches évêchés du Piémont (son revenu annuel monte à plus de 80,000 fr.). Malgré l'insalubrité d'air d'une ville entourée de rizières, il ne s'absenta de son diocèse que pour assister aux conclaves qui élurent Léon XII, Pie VIII et le souverain pontife régnant. Le cardinal Morozzo mourut le 22 mars 1842. Ses héritiers furent le séminaire, l'église de Novare et les pauvres du diocèse; il ne légua à ses neveux que les biens de famille. Outre la *Statistique du patrimoine de Saint-Pierre*, dont nous avons parlé, il avait composé, pendant sa retraite à Turin, un *Éloge historique du cardinal Bobba*, à la famille duquel il était allié, Turin, 1799, in-4°. Parmi les oraisons funèbres qui furent prononcées après sa mort, on remarque celle qui a pour titre : *Elogio funebre al cardinale Giuseppe*

(1) Le père Baccanari disparut tout-à-coup en 1812; après plusieurs jours d'actives recherches, on découvrit, dans le Tibre, un cadavre mutilé et sans tête, qu'une lentille sur la cuisse fit seule reconnaître pour celui du malheureux réformateur.

Morozzo, arcivescovo-vescovo di Novara, detto nelle esequie celebrate dai preti dell' instituto della Carità nella chiesa del sacro monte Calvario di Domodossola, Turin, 1842, in-4°.

A—Y.

MORRELL (BENJAMIN), navigateur nord-américain, naquit le 5 juillet 1795, à Rye, petite ville du comté de Worcester, état de New-York, située à 15 milles au nord-est de la capitale, sur le détroit de Long-Island. Son père, constructeur de navires, avait une nombreuse famille, dont Benjamin était l'aîné. A peine celui-ci eut-il atteint l'âge d'un an, que sa famille s'établit à Stonington, bourg du Connecticut sur le même détroit, mais beaucoup plus au nord, sur les confins du Rhode-Island. Frappé, dès son enfance, du spectacle de la vie maritime, il n'est pas surprenant que Morrell ait ressenti de bonne heure le désir de s'y livrer. Mais jusqu'à dix ans sa santé fut si mauvaise, que sans cesse elle causait de vives inquiétudes à ses parents. Ce terme passé, elle s'améliora si rapidement, qu'il manifesta une passion véhémente pour courir les mers. Son père, qui avait involontairement contribué à entretenir cette disposition, en laissant chaque jour répéter devant Benjamin les aventures des navigateurs et les descriptions des contrées lointaines, lui refusa son consentement, lorsque le jeune homme le sollicita pour s'embarquer. Bien résolu de se lancer dans la carrière vers laquelle l'entraînait un penchant irrésistible, Morrell s'échappa un beau matin du mois de mars 1812, de la maison paternelle, sans communiquer ses projets, ni dire adieu à personne de sa famille, gagna New-York, et parvint à être reçu comme novice sur un navire destiné pour Lisbonne et chargé de farines. Les Portugais n'en offrant pas le prix que le capitaine voulait obtenir, celui-ci fit voile pour Cadix; il y arriva au moment où les Français bombardaient cette place, et Morrell vit chaque jour, sans s'émouvoir, les bombes passer au-dessus de son vaisseau ou tomber près de lui, au milieu de la place du marché qu'il visitait assidûment. Sur ces entrefaites, le gouvernement de l'Union avait déclaré la guerre à la Grande-Bretagne; or, une corvette britannique ayant rencontré le navire américain qui, sa cargaison vendue, s'en retournait tranquillement à New-York, s'en empara, et prit à son bord tous les hommes de l'équipage, qui furent expédiés vers Halifax, où ils furent mis sur un ponton et restèrent huit mois prisonniers. Conduit à Boston avec ses camarades d'infortune, Morrell prit le parti de retourner à pied à Stonington, s'en remettant, pour sa subsistance et son logement de chaque jour, aux soins de la Providence et de la charité humaine. Son père l'accueillit comme l'enfant prodigue, lui pardonna le passé, et consentit même à ce qu'il continuât de suivre cette profession dont un si rude apprentissage n'avait pu le dégoûter; ce fut cependant à condition que Benjamin achèverait d'abord son éducation si brusquement interrompue, et acquerrait les connaissances nécessaires pour remplir avec bonneur les devoirs de son état. La guerre se poursuivait vivement: chaque jour la nouvelle des succès obtenus par ses compatriotes excitait Morrell à courir les partager. Il fut donc, à sa grande joie, admis comme contre-maître sur un navire armé en course. Rentré dans le port, après une croisière inutile de plusieurs mois, il resta sur ce même bâtiment qui partit pour la France

le 28 mai 1813, avec un chargement de coton, et fut pris le 4 juillet par une escadre anglaise. Morrell, mené d'abord à Plymouth sur un ponton, fut ensuite transféré dans une prison à terre. En avril 1815, après la paix conclue, des mouvements parmi les prisonniers américains, qui étaient au nombre de quatre cents, ayant alarmé leurs gardiens, on fit feu sur eux, et huit furent tués. Au commencement du mois suivant, Morrell, rendu à la liberté, se dirigea vers l'Amérique, puis vint en France, et pendant près de cinq ans, fit des campagnes qui lui fournirent l'occasion de voir successivement Madras, Calcutta, Batavia, Canton, le Bengale, Sydney dans la Nouvelle-Hollande, mais ne satisfirent pas son ambition : il lui fallait des aventures plus périlleuses à courir, des contrées moins connues à explorer. Le *Wasp* était armé à New-York pour aller faire la pêche de la baleine, dans les parages des New-Shetland; Morrell devint capitaine en second de cette grande goëlette, qui fit voile vers la fin de juin 1821, et atteignit la Terre-des-États le 15 septembre. Chargé par le capitaine de croiser autour de cette île, Morrell faillit y périr en essayant d'y débarquer; tombé à la mer qui était extrêmement grosse, ses efforts pour gagner à la nage la côte ou son embarcation ne l'auraient pu sauver; il dut la vie à un de ses frères, qui le suivait à quelque distance dans un autre canot. Arrivé au milieu des îles pour lesquelles il était destiné, le *Wasp* y fut exposé à tous les dangers qu'on rencontre dans ces mers australes remplies de glaçons énormes. Le 2 nov., il se trouva près d'une île qui n'était marquée sur aucune carte. Envoyé dans un canot pour reconnaître si les phoques la fréquentaient, il eut une peine infinie à regagner le navire, à cause d'une tourmente qui dura jusqu'au 4. Il se trouvait alors par 60 degrés 30 minutes de latitude. De retour à New-York le 26 avril 1822, Morrell en repartit le 1er juillet, en qualité de capitaine du *Wasp*. Il s'arrêta un instant à Rio-de-Janeiro, ensuite au Havre de Santa-Cruz, où il vit les Patagons, toucha aux îles Malouines, chercha inutilement les îles Aurora, jeta l'ancre dans le Havre de la Géorgie-Méridionale ou îles Laroche, et le nomma *Wasp Harbour*. Il reconnut l'île Bouvet, celles de Marion, du prince Édouard, le groupe de Crozet, et la Terre de Kerguelen, où il resta quelques jours. Le 28 février 1823, il aperçut la Terre de Sandwich, qui compose un groupe stérile et volcanique. S'étant avancé jusqu'aux 70 degrés 10 m. de latitude, il fut obligé, quoique la mer fût libre de glaces de revenir sur ses pas, parce que, depuis vingt jours, il manquait d'eau et de bois; d'ailleurs il était dépourvu d'instruments nautiques. En retournant au nord, il toucha au Groënland austral, passa par les détroits de le Maire, de Magellan, entra dans le Grand-Océan et longea la côte occidentale de l'Amérique. Il laissa tomber l'ancre à Talcahuano, Valparaiso, aux îles Saint-Ambroise et Félix, à Tumbès sur la côte du Pérou, aux îles Gallapagos, Juan-Fernandez, puis regagna le détroit de Magellan, pour rentrer dans l'Océan-Atlantique. Enfin, il revit, le 18 mai, New-York, où des armateurs lui confièrent la grande goëlette *Tartar*, et le 19 juillet suivant, il reprit la mer. Le 30 août, il était devant l'île Fernando Noronha; plus tard, il vit San-Salvador, l'île Sainte-Catherine, Montevi-

deo, Buenos-Ayres; passa par le détroit de Magellan, mouilla successivement dans le port de San-Carlos, le principal de l'île de Chiloé, à Valdivia, à Valparaiso, au Callao, visita Lima, et remonta au nord jusqu'à la baie de Guayaquil, en s'arrêtant dans les ports intermédiaires. Le 3 février 1825, il était à l'île des Cocos, dans le Grand-Océan septentrional; le 10, aux Gallapagos, où, en explorant la côte de l'île Marlborough, il jouit du majestueux et terrible spectacle d'un volcan en éruption. Le 11 avril, il attérit à San-Diego, port de la Californie; fit une excursion dans l'intérieur des terres, et manqua de perdre la vie dans une rencontre fortuite avec des Indiens indomptés. Il alla ensuite de Monterey au port San-Francisco, au cap Blanc, aux îles Havaii ou Sandwich, aux Gallapagos, à la côte du Pérou, repassa le détroit de Magellan, et, le 28 mai 1826, termina son voyage à New-York. Le 25 juin 1827, il était de nouveau en mer sur l'*Antarctic*, navire semblable à ceux qu'il avait précédemment commandés. Cette fois il fit route vers l'est; le 22 juillet il était aux îles du Cap-Vert, le 4 septembre à la baie de Saldanha, au nord du cap de Bonne-Espérance. Il visita la baie de la Table, et, pendant le reste de l'année, croisa le long de la côte d'Afrique, touchant fréquemment aux baies principales, et fit une pêche abondante. En juin 1829, il partit de Saint-Philippe de Benguéla, sur la côte d'Angola, visita la colonie de Liberia, fondée par les Nord-Américains, près du cap de Monte, pour servir d'asile aux nègres et aux mulâtres libres, retourna vers le sud jusqu'à l'île de l'Ascension, en continuant à pêcher. L'*Antarctic* rentra bientôt à New-York. Morrell l'en fit sortir de nouveau le 2 septembre. Dans ce voyage il fut accompagné par sa femme; le 5 octobre, il attérit à Boa-Vista, une des îles du Cap-Vert, pour s'y approvisionner de sel. Lorsqu'il eut passé l'équateur, des fièvres intermittentes attaquèrent son équipage, et réduisirent sa femme à l'extrémité. La maladie ne cessa, le 14 novembre, qu'après avoir enlevé quelques hommes. Le jour suivant, l'*Antarctic* mouilla pour renouveler ses vivres, devant la plus grande des îles de Tristan d'Acunha, où des Anglais ont formé un établissement. Le 18, il poursuivit sa course au sud-est. Le 28 décembre, il laissa tomber l'ancre dans le port de Carnley, qui est sur la côte de l'une des îles Auckland, situées au sud-ouest de la Nouvelle-Zélande (janvier 1830). Il débarqua au Havre-Molineux, dans la plus méridionale de ces dernières, s'avança au nord, passa par le détroit de Cook, et, le 17, doubla le cap le plus occidental et s'arrêta dans la baie du Thames, où des missionnaires anglais avaient commencé d'utiles travaux. Le 2 février, il passa en vue d'Erronan, une des îles de l'Archipel du Saint-Esprit de Quiros (*v.* ce nom, XXVI, 460); le 19, près d'Oualan, dans le Grand-Océan septentrional. « Nous naviguions alors, dit Morrell, dans des « parages très-peu parcourus. Depuis long-temps, je pensais que ce « côté de l'équateur présentait, entre « les 140 et 160 degrés de longitude-« est, un vaste champ à de nouvelles « découvertes dans le voisinage du « Tropique. Ce fut une ferme conviction de ce fait qui me détermina à « pousser si avant vers le nord, avant « de me diriger vers les îles Philippines. La justesse de mon calcul allait être complètement démontrée. » En effet, le 23 février, on eut connaissance de trois petites îles

qui furent nommées *groupe Westervelt* et, peu de jours après, du *groupe de Bergh*, entouré de récifs, sur lesquels l'*Antarctic* manqua de se perdre près de l'île Livingston. Le 10 mars, ce navire arrivait dans la baie de Manille. Morrell n'ayant pas trouvé immédiatement à charger des marchandises propres à l'Europe, prit la résolution d'aller chercher, aux îles Fidji, des holothuries, de l'écaille de tortue, de la nacre de perle, et autres objets qui devaient rapporter du profit. Les 6 et 7 mai, il eut connaissance de l'île Faralis, et de celle d'Ifelouk, qui sont désertes, ensuite d'un immense banc de corail qu'il nomma *récif de Skiddy*; le 10, il arriva aux îles de Los Martires, le 13, dans le voisinage des îles de Bergh. Les habitants qui reconnurent l'*Antarctic*, apportèrent à bord, dans leurs pirogues, toutes sortes de fruits dont ils furent bien payés; un groupe voisin et habité reçut le nom d'*îles Skiddy*. Les insulaires du groupe d'Young-William accueillirent cordialement les navigateurs; mais Morrell s'étant aperçu qu'ils voulaient attaquer son monde, leur échappa et fit tirer des coups de fusil au-dessus de leur tête; la frayeur les renversa tous à terre. Le 17, on toucha aux îles de Montéverde, dont les habitants montrèrent aussi des intentions perfides. Le 21 mai, on passa la ligne, et, le 24, on débarqua sur une île d'un groupe entourant un lagon, où la bonne réception d'un chef fit concevoir le projet d'élever un bâtiment propre à nettoyer les holothuries que l'on pêcherait. Morrell y retourna le 26, avec 25 de ses matelots munis de haches pour couper des arbres. Au bout de quelques heures une partie de la charpente était dressée; on défricha un emplacement suffisant pour recevoir des graines convenables au climat. Le soir on retourna au navire; la nuit venue, tout le monde se coucha sur le pont, à l'abri d'un immense tendelet; et, de crainte de surprise, on fit bon quart jusqu'au jour. Alors les Nord-Américains descendirent à terre au nombre de vingt-huit avec le forgeron et sa forge. Chacun se mit à son ouvrage. Morrell accompagna Hennine, principal chef de l'île, à un îlot peu éloigné, et y fit des semis. Revenu près de la forge avec Hennine dont la curiosité était de nouveau excitée à chaque moment, il reconnut avec chagrin que la bonne intelligence cesserait bientôt. Une barre de fer fut volée par un vieillard; elle lui fut arrachée de force par l'ordre de l'un des chefs; néanmoins d'autres larcins furent commis, et les larrons arrêtés. Mais un grand nombre de leurs camarades les rejoignirent, et il s'en suivit une lutte sanglante. Morrell essaya de rétablir l'ordre; une pirogue fut envoyée par un chef à la poursuite de deux autres. Ce chef consentit à venir à bord de l'*Antarctic*; Hennine refusa; retourné à terre, Morrell apprit de nouveaux vols, et se convainquit que les deux chefs y connivaient. Il voulut d'abord employer la douceur pour recouvrer les choses volées, bien décidé à recourir à la force si ce moyen ne suffisait pas. Regagnant son bord, il arme six hommes, revient à terre et débarque en face du village. Quatre insulaires sans armes offrent de le conduire à la demeure d'Hennine; il les suit; mais il est à peine hors d'une forêt, qu'il se trouve en face de deux cents guerriers armés d'arcs et de massues, et, en tournant la tête, il en découvre un pareil nombre derrière lui. Prenant alors deux hommes pour le suivre, et ordonnant

aux autres ce qu'ils avaient à faire, il marche intrépidement vers Hennine, place un homme à chacun de ses côtés, et faisant le tour du cercle, force les sauvages à poser à terre leurs armes, qui furent promptement réunies en un monceau par les quatre autres matelots. Hennine et cinq chefs furent conduits à bord. Morrell s'efforça pendant le reste de la journée de se concilier l'affection de plusieurs chefs, et revint coucher sur l'*Antarctic*. Les nouvelles qui lui furent apportées le soir, le confirmèrent dans les espérances qu'il avait conçues. Le 28, vingt-un hommes allèrent à terre, pour continuer le bâtiment; les chefs y furent reconduits chargés de présents. Morrell se préparait à faire porter sur l'île divers objets nécessaires aux ouvriers, que beaucoup d'insulaires aidaient; tout-à-coup son oreille est frappée de l'épouvantable cri de guerre des sauvages. Aussitôt il met le feu à un canon, sans réfléchir à la distance qui l'empêchait d'atteindre la côte; cependant, ses gens dispersés dans les bois, chacun occupé de sa besogne, comprenant ce signal d'alarme, se hâtèrent de retourner au rivage; les insulaires venaient d'y égorger leurs compagnons, et une grêle de flèches tua encore trois de ceux qui arrivaient. Les autres furent plus ou moins blessés. Un canot, monté par onze hommes, leur porta secours, et les recueillit au nombre de sept. Une foule de pirogues s'étant mises à la poursuite du canot, furent accueillies par une bordée de vingt pièces de canon qui en détruisit complètement deux; les autres se dépêchèrent de regagner l'île. La conjoncture était critique; Morrell n'avait plus que 11 hommes en état de se défendre. Il coupa le câble, et l'*Antarctic* s'éloigna de ces terres odieuses qui furent nommées *groupe du Massacre*. Le 2 juin, il repassa l'équateur, et, le 26, entra dans le port de Manille, où il ne resta que 22 jours, empressé qu'il était de retourner aux îles du Massacre; il prit un renfort de 70 Manillais. Le 12 août, il eut connaissance des îles Mariannes; le 21, il attérit au groupe de Bergh. Divers symptômes lui inspirèrent des soupçons sur la loyauté des insulaires; il se tint sur ses gardes, et les quitta le 1er septembre. Le 5, il dut prendre les mêmes précautions envers ceux du groupe de Monteverde, et même tirer sur leurs pirogues des coups de canon. Le 14, il était mouillé à un quart de mille de l'île où il avait perdu 14 de ses compagnons. Les insulaires, munis de flèches, vinrent l'attaquer dans leurs nombreuses pirogues, qui furent dispersées et en partie détruites par le feu de l'artillerie et de la mousqueterie. Bientôt les maisons du village éprouvèrent le même sort; et, un instant après, s'avança vers l'*Antarctic* une pirogue, conduite par un seul homme entièrement tatoué, qui s'écria : « C'est moi, c'est le vieux Shaw » qui revient! » Reçu par ses compatriotes avec les témoignages les plus touchants de leur affection, il raconta comment il avait échappé aux massacres et subi un dur esclavage au milieu d'un peuple de cannibales. Morrell parvint, non sans peine, à étouffer les desseins de vengeance qui animaient son équipage. Le lendemain une convention, conclue avec Hennine, céda aux Nord-Américains, en échange de marchandises, l'île sur laquelle le fort qu'ils voulaient construire ne tarda pas à s'élever; elle fut appelée *Ile Wallace*, du nom d'un officier de l'*Antarctic* égorgé par les sauvages. On eut à soutenir de leur

part, une nouvelle attaque qui fut sévèrement châtiée. Heunine et un de ses frères y furent tués. Alors, désespérant de vivre en paix avec ces insulaires, Morrell fit mettre le feu au fort, et quitta pour toujours cette île funeste. En passant devant l'île Bouka, au nord de l'île Bougainville, les habitants, sortis dans leurs pirogues, lui manifestèrent aussi des intentions hostiles. Il passa par le canal Saint-George, entre la Nouvelle-Irlande et la Nouvelle-Bretagne; donna le nom de *Baie Dekay* a celle qui est située à l'extrémité nord-est de la Nouvelle-Guinée, et celui de *Cap Livingston* à un promontoire de la même terre; le 13 nov., il fut une seconde fois témoin d'une éruption volcanique. Il raconte qu'en quittant la Nouvelle-Guinée, il marcha au nord-est pendant quelques jours, après quoi il suivit une autre direction. « Durant cette croisière, ajoute-t-il, nous atteignîmes un « groupe d'îles, que maintenant je « ne nommerai pas. Elles ne sont marquées sur aucune carte, ni mentionnées sur le journal d'aucun navigateur. Ce groupe comprend une « vingtaine d'îles, la plupart très-peuplées, toutes très-basses, et complètement entourées d'un récif de « corail d'une circonférence de 60 « milles..., Toute la surface en est « complétement revêtue d'holothuries.... Ces îles offrent encore « d'autres richesses qu'il est inutile « d'énumérer ici. Je dirai simplement « qu'elles sont ombragées par d'épaisses forêts de cocotiers et d'arbres à pain. » Il annonce qu'il en réserve la description détaillée, au retour d'un autre voyage qu'il projette. Il fut encore obligé d'employer la force pour échapper à une attaque des insulaires. Il en prit un qui fut conduit à bord de l'*Antarctic*, et tint compagnie à un autre sauvage appartenant à un groupe éloigné de 300 milles du dernier exploré. Revenu à Manille, Morrell échoua dans le projet de former une association pour mettre à profit les découvertes qu'il venait de faire. Alors il prit une cargaison pour Cadix qui se trouvait sur sa route, et partit le 13 janvier 1831. Il fut contraint de relâcher à Sincapour, pour y laisser une partie de ses marchandises dont la trop grande quantité gênait la marche du navire; mouilla dans la baie de Saldanha; visita le tombeau de Napoléon à Sainte-Hélène; attérit à Terceire; ne fut pas admis à Cadix, parce qu'il venait de Manille, où le choléra sévissait à son départ; débarqua sa cargaison à Bordeaux et en prit une autre pour New-York, où il revint le 27 août. « Mes armateurs, dit-il, me « reçurent avec bonté et cordialité; « ce que je n'osais guère espérer à « mon retour d'un voyage qui avait « si mal réussi. » Sous les dehors de la froideur, il cachait une ardeur et une activité incroyables. Ses démarches pour obtenir le commandement d'un navire envoyé à la découverte de terres nouvelles, furent infructueuses. Il finit par s'adresser aux commerçants de la Havane, qui l'écoutèrent. Il s'embarqua sur le navire la *Christine* qui fit voile pour la côte orientale d'Afrique au mois de septembre 1838. Cette entreprise fut très-malheureuse. Le navire se brisa sur des écueils voisins de Mosambique, et le capitaine mourut de la fièvre, dans cette ville, vers la fin de janvier 1839. On a de Morrell en anglais : *Relations de quatre voyages autour du monde*, etc., faits de 1822 à 1831, New-York, 1832, 1 vol. in-8°, avec le portrait de l'auteur. Ce livre est

précédé d'une introduction, dans laquelle Morrell raconte les événements de sa vie jusqu'à l'époque où il navigua comme capitaine. Il donne, sur la plupart des contrées qu'il a vues, des détails curieux, mais qui n'ont pas toujours le mérite de la nouveauté. Il ne manque pas de citer les navigateurs qui l'ont précédé ; probablement il n'eut pas la possibilité de les étudier tous assez longtemps, pour reconnaître que plusieurs des terres qu'il croyait avoir découvertes l'avaient déjà été par d'autres. Le *Bulletin de la Société de géographie de Paris* contient des rectifications importantes à ce sujet; elles sont dues à divers marins très-instruits, et ont été recueillies dans la traduction française. Ainsi un groupe Covel est probablement l'île *Boston*, l'île Hope est certainement l'île Strong ou mieux encore l'île *Ualan*; le groupe Westerveldt, l'île d'*Urville*; le groupe de Bergh, le groupe *Hogoleu*; l'île Livingston, l'île *Ohoun*; l'île Faralis paraît répondre à l'île Faroïlep ; peut-être est-elle ainsi qu'Ifelouk une découverte réelle, comme le récif de Skiddy. Les îles de los Martires sont évidemment les îles *Ollap*, *Fanadik* et *Tamatam* ; le groupe de Skiddy est identique à celui de *Namoulouk*, les îles Monteverde sont les îles *Nougour*, les îles du Massacre doivent être identiques avec les neuf îles de Carteret ; la baie de Kay est celle que d'Urville a nommée baie de *l'Astrolabe*; enfin, ce dernier navigateur pense que ces îles mystérieuses dont Morrell espérait se réserver exclusivement le commerce, appartiennent aux groupes de l'*Échiquier*, des *Anachorètes* ou des *Ermites*, ou même de l'*Amirauté*. Du reste, Morrell a pu ignorer les travaux de ses devanciers, et on lui doit la justice de dire que les renseignements qu'il donne sur les mœurs et les usages des peuples qu'il a visités sont présentés avec cette franchise et cette bonhomie qui ont tant de charmes. Il plaint le malheureux sort de ces peuplades qui commettent des actes de cruauté par suite de leur misérable état d'ignorance; il ne cesse de faire des vœux ardents pour que la prédication de l'Évangile les éclaire. Dans plusieurs passages de son livre, on reconnaît qu'il était doué d'une imagination vive, elle ne lui fait jamais énoncer un sentiment qui blesse l'humanité. La traduction française, insérée dans la *Bibliothèque universelle des voyages*, dont elle forme le vingtième volume, est de M. Albert de Montémont : elle est très abrégée ; écrite avec une élégance remarquable, on la lit avec plaisir; mais on regrette qu'elle n'ait pas été revue assez soigneusement pour que des expressions inexactes aient disparu. E—s.

MORRIS (Gouverneur) (1), né à Morrisania, près New-York, le 31 janvier 1752, était issu d'une famille expatriée à la restauration des Stuarts et qui avait rempli des emplois élevés dans le New-Jersey et la Pennsylvanie. Un de ses frères consanguins avait épousé, à Londres, la duchesse de Gordon. Dirigé dans ses premières études par un instituteur français ; dans la science des lois, par le célèbre W. Smith, l'historien de New-York, Morris, avocat à vingt ans, était déjà l'auteur d'observations remarquables sur les finances coloniales et les rapports des colonies avec la mère-patrie, et maître ès-arts au collége de New-York, lorsque l'acte du Parlement britannique qui ordonnait le blocus du port de

(1) Gouverneur était son prénom ; plus d'une fois on s'y est mépris.

Boston, donna le signal de l'émancipation américaine. Il fut membre du premier Congrès provincial de New-York. Né dans une médiocrité heureuse, arrivé rapidement et par des voies honorables à la fortune, homme d'un esprit droit et cultivé, d'une instruction solide et variée, de mœurs élégantes, de goûts aristocratiques, républicain qui tenait à ses armoiries, Gouverneur Morris, comme la plupart des principaux fondateurs de l'Union américaine, chercha long-temps bien moins l'indépendance et la nationalité qu'un équitable compromis entre la métropole et la grande et puissante colonie. Comme eux aussi, mais l'un des derniers, les voies de conciliation épuisées, quand il eut démontré au troisième Congrès de New-York, dans un rapport demeuré l'un des plus précieux monuments de l'histoire nationale, l'impossibilité d'un accommodement, il marcha d'un pas ferme au but commun. Tour à tour chargé d'une importante mission auprès du Congrès-général, président d'un comité pour la poursuite des crimes de lèse-nation, auteur d'un plan approuvé de nouvelle constitution gouvernementale, en mission au quartier du général Schuyler, député au Congrès continental, c'est Gouverneur Morris qui fait rejeter les bills, tardivement conciliatoires, de lord North; c'est lui encore qui rédige les instructions diplomatiques adressées à Franklin, plénipotentiaire à Versailles. Il sort du Congrès, repoussé momentanément des affaires publiques, par un caprice de la popularité; rentre au barreau et dans la presse, agrandit sa fortune, remonte aux affaires après cinq ans, adjoint d'abord au ministère des finances, sous Robert Morris, son homonyme et non son parent; bientôt créateur de la banque de l'Amérique du Nord; puis commissaire pour l'échange des prisonniers, à la paix il retourne au barreau pour entrer, en mai 1787, comme député de la Pennsylvanie, à la Convention chargée de rédiger la nouvelle constitution. Aucun homme d'État n'y prit une part plus active, suivant le témoignages des derniers survivants de cette mémorable époque. Très-opposé aux excès et aux passions populaires, il en réprima l'élan de toutes ses forces. Ennemi, comme il le disait hautement, de la démocratie par amour pour la liberté. « *Si je choisissais un maître,* « disait-il encore, *je prendrais un ty-* « *ran seul; j'aimerais mieux cent fois* « *être dévoré par un tigre que rongé* « *par la vermine.* » G. Morris était spéculateur, mais sans que le génie des affaires privées viciât jamais son intervention dans les affaires publiques. Un traité avec les fermiers-généraux de France, pour une énorme fourniture de tabac de Virginie, fut la cause, le prétexte peut-être, d'un voyage en Europe, beaucoup moins financier que politique, au commencement de 1789. Trois ans s'écoulèrent pour l'homme d'État américain, sans autre mission officielle qu'une courte négociation suivie à Londres. En relations peu intimes, quoique fréquentes, avec le marquis de Lafayette, *trop républicain pour son pays*, lié avec Bertrand-Moleville, honoré de la confiance de la vertueuse fille du duc de Penthièvre, admis dans l'intimité des Ségur, des Damas, des Chastellux, des Laval, des Boufflers, des Castries, des la Luzerne, des Beauharnais, Morris fut un des hommes les mieux placés pour juger avec désintéressement, et sur des données certaines, la révolution qui allait tout détruire. En mai

1792, il reçoit enfin, en remplacement de Jefferson, son ami, le caractère officiel de ministre plénipotentiaire des États-Unis près de la cour de France. Simple particulier, il était plus d'une fois déjà intervenu dans les affaires de cette déplorable époque, par des notes adressées à la reine, par des projets de déclarations et des mémoires politiques soumis au roi. Il avait reçu de la confiance de Louis XVI un dépôt précieux. Membre du corps diplomatique, il ne crut pas s'écarter de la ligne de ses devoirs envers son gouvernement, en prenant une part active à des projets de fuite pour la famille royale. Chez les hommes d'État américains, vivait encore un sentiment profond de reconnaissance pour le roi, dont la généreuse et protectrice alliance avait assuré la liberté des États-Unis. Louis XVI n'avait pas au dehors d'amis plus sincères que les républicains de Philadelphie et de Boston. Washington approuva son plénipotentiaire. Mais le trône s'écroule; seul de tout le corps diplomatique, le ministre amécain est laissé à Paris par son gouvernement. Pas un acte de faiblesse n'est arraché à Morris par la Terreur. Il reste, comme un reproche vivant, renfermé dans ses relations officielles, menacé, en danger même plus d'une fois, ne quittant sa retraite de Seineport près Melun, asile connu des royalistes, que pour remplir des devoirs ou rendre des services. L'heure de la retraite sonna enfin pour lui. Le gouvernement américain demanda le rappel de l'envoyé de France, Genet; par réciprocité le ministre des États-Unis fut relevé de son poste. Rendu à la vie privée, le 1[er] oct. 1794, le personnage qui venait de représenter une république auprès d'une république, parcourt l'Europe sans caractère officiel, mais en homme d'État, dignement accueilli de cour en cour. Il vient en aide à un grand nombre d'émigrés français. Sur les instances de M[me] de Staël, et aussi de son propre mouvement, il concourt puissamment à faire cesser la captivité de Lafayette, dont il avait sauvé la femme; il intervient enfin avec un esprit généreux et conciliant dans les affaires des princes émigrés de la branche d'Orléans. De retour en Amérique, après dix années de séjour en Europe, G. Morris ne tarda pas à entrer au Sénat, où il prit, avec l'autorité de son nom et de son talent, une part active à toutes les grandes affaires. Il y prononça les éloges d'Hamilton, de Georges Clinton et de Washington, et consacra surtout la maturité de son expérience au projet important d'un canal du lac Érié à l'Hudson. Il mourut, presque subitement, le 5 nov. 1816. En 1780, à la suite d'une chute de voiture, à Philadelphie, Gouverneur Morris avait subi l'amputation d'une jambe. Cet accident a souvent été mis sur le compte des guerres de l'Indépendance. Cet homme d'État préparait des mémoires qui auraient été d'un puissant intérêt; les matériaux qu'il avait réunis, son journal, sa correspondance, ses divers écrits ne seront point perdus pour l'histoire. Un compilateur instruit et consciencieux, M. Jared Sparks, les a rassemblés et classés en 3 vol. compacts, publiés à Boston, en 1832, sous ce titre : *The live of Gouverneur Morris, with selections from his correspondence and miscellaneous papers*, et un habile traducteur français, M. Augustin Gandais, en a donné, en 1842, en deux volumes annotés un abrégé qui ne dispense peut-être pas l'historien et l'homme d'État de consulter l'œuvre originale,

mais qui doit suffire à tont le reste des lectenrs. Il avait paru en **1816**, à Paris, en une feuille et demie in-8°, un discours publié à New-York, par Gouverneur Morris, à l'occasion du rétablissement des Bourbons, traduit par M. de Vanlx, et à la même époque : *Discours prononcé le* **29** *juin* **1814**, *pour célébrer la récente délivrance de l'Europe du despotisme militaire*, traduit de l'anglais par M. le comte de La Palu, in-8°. B—v—e.

MORRISON (Robert), sinologue anglais, naquit, le 5 janvier 1782, à Morpeth, en Northumberland; mais il était originaire d'Écosse, car son père avait long-temps habité le comté de Perth, sa patrie, avant de venir s'établir en Angleterre. En 1785, il transporta ses pénates à Newcastle; et c'est là que Robert fit ses premières études, d'abord sous son oncle Nicholson, qui tenait une petite pension, puis sous la direction de son père, et enfin sous celle dn ministre presbytérien William Laidler, qui le perfectionna dans le grec et lui apprit les principes de l'hébreu. Cette étude fit naître en lui le goût des langues; et, au lieu de s'appliquer sur-le-champ, ainsi que tant d'autres, à conquérir un bénéfice dans sa patrie, après avoir été reçu clerc à l'université non-conformiste (dissenting Academy) de Hoxton (1803), il se plaça sous le patronage de la Société des missionnaires de Londres (1805), qui l'envoya préalablement au séminaire de Gosport-Saint-David. De retour à Londres (1806), il opta pour les missions de la Chine, et se hâta de se livrer à l'étude de cette langue si difficile naguère encore aux yeux des Européens. Les leçons d'un jeune Chinois (Yong-Sau-Tac) et la transcription d'un manuscrit des quatre Évangiles du *British Museum*, ainsi qne celle d'une partie d'un vieux dictionnaire chinois-latin, le familiarisèrent promptement avec les éléments de l'idiôme mandarinique. Conformément à un nsage dont les missionnaires jésuites avaient senti et fait sentir l'importance, il suivit en même temps le cours de Blair à la cliniqne de l'hôpital de Saint-Barthélemi, pour acquérir des connaissances médico-chirurgicales toujours utiles en Orient, et il alla entendre Hutton et Wolwich pour n'être pas trop étranger à l'astronomie. Ces préparatifs achevés, le 8 janvier 1807, il reçut les ordres suivant le rit d'Écosse (à l'église écossaise de Swallow-Street), et, le 31, il s'embarqna pour la Chine. La traversée fut longue, car le navire prit à l'ouest et donbla la pointe sud de l'Amérique. Arrivé enfin, le 4 septembre, à Macao, et logé chez les agents américains Milner et Bull, Morrison s'y remit, avec un zèle sans égal, à l'étude approfondie du chinois, au milien de privations et de difficultés de tous les genres, mangeant, couchant, causant sans cesse avec des Chinois, et même vêtu à la chinoise, ce qui, toutefois, déplut aux autorités du pays, et ce dont il fut obligé de s'abstenir. Au bout de quinze ou seize mois, ainsi employés, il avait dans ses cartons un croquis de grammaire chinoise, beaucoup d'articles d'un dictionnaire chinois qni allait prenant chaque jonr des dimensions plus considérables, et le premier jet d'nne version ou révision de version du Nouvean - Testament. Tontefois, en annonçant à la Société ce qu'il avait fait, il ajoutait qu'il différait encore quelque temps à mettre sous presse tous ces ouvrages qui avaient besoin d'être revus, et qui ne pouvaient que gagner à un retard de quelques années. Mais

déjà il était connu dans le monde anglo-oriental comme sinologue utile et habile par conséquent (chez les Anglais surtout, l'habileté se mesure au succès), et il avait rendu des services à la Compagnie des Indes pour la traduction de sa correspondance chinoise, qui, jusqu'alors, n'avait été faite qu'indirectement et péniblement par les frères portugais du collége de Saint-Joseph, qui mettaient le chinois en latin pour qu'on le traduisît en anglais, ou qui recevaient l'anglais traduit en latin pour le rendre en chinois. Toutes ces longueurs aussi dommageables à la netteté, à l'exactitude du sens qu'à la célérité du service, cessèrent dès qu'on eût eu recours à Morrison. Aussi ne tarda-t-il pas à recevoir une nomination de secrétaire et interprète, pour le chinois, près des subrécargues de la Compagnie des Indes (1809). Cette nomination, dont la nouvelle lui arriva le lendemain de son mariage, lui assurait d'importants appointements. Elle ne lui fit pas perdre de vue cependant le but spécial pour lequel la Société des missionnaires l'avait envoyé en Chine. Mais, voulant prendre comme un milieu entre la réserve religieuse d'une compagnie qui, poursuivant des avantages temporels, évitait d'éveiller les défiances religieuses des Chinois, et l'activité réelle qu'impliquent les noms de mission et de missionnaire, émettant ce principe (fort juste dans l'espèce) qu'il était impossible de pénétrer, en prêchant une religion étrangère, dans une contrée close aux étrangers, mais que la presse était parfaitement propre à préparer les voies, il éditait, en 1811, à Canton, les *Actes des Apôtres* en chinois, et, en 1813, tout le *Nouveau Testament* aussi en cette langue. Mais, si c'était là peu aux yeux des zélés propagandistes de la foi, c'était trop suivant ceux qui tenaient à leurs profits de commerce et à la perpétuité de relations politiques commodes plus qu'à la conversion des Chinois. Il fut donc représenté à la cour des directeurs de la Compagnie que la publication des Écritures par un employé de la Compagnie, en présence de l'ordonnance de l'empereur qui interdisait aux Chinois la possession de certains livres publiés par les jésuites (or les versions en question venaient de ceux-ci, quoique fortement retouchées), était de nature à compromettre l'Angleterre vis-à-vis du souverain de l'empire chinois; et les directeurs, adoptant ces motifs, destituèrent Morrison (1815). Mais le missionnaire ne se tint pas pour battu, et une brochure qu'il écrivit, en réponse aux objections de ses ennemis, lui fit rendre sa place sans qu'il lui fût défendu de continuer ses publications. En effet, il se livrait alors, et depuis ce temps il se livra plus activement que jamais, à la traduction complète des livres de l'Ancien-Testament, aidé, au reste, de la coopération du savant Milne qu'il fixa auprès de lui. Du reste, comme c'était le moment où les préparatifs de l'ambassade de lord Amherst en Chine occupaient les directeurs, on avait compris le besoin d'attacher à la légation un interprète également versé dans les langues anglaise et chinoise, et cependant Anglais de naissance : la Compagnie n'avait donc guère le choix. Morrison d'ailleurs devenait de plus en plus essentiel à ses plans. Si l'ambassade de lord Amherst avait été frappée de stérilité, la Compagnie n'en avait pas moins les yeux toujours fixés sur la Chine qui promettait à son activité de si brillants débouchés, et peut-être, dans un avenir

plus ou moins prochain, une riche proie à conquérir. Dans ces prévisions, il fallait d'abord former un certain nombre de sujets britanniques pouvant écrire et converser familièrement en chinois. De là, après le retour de l'ambassade d'Amherst, laquelle avait eu lieu en 1817, l'établissement du collége anglo-chinois de Malacca, dont la première pierre avait été posée le 11 mars 1818. Les amis de Morrison l'en regardèrent comme le fondateur, parce qu'il en avait suggéré l'idée, que certes il n'était pas très-difficile alors de faire triompher, et parce qu'il en régla l'organisation. Toutefois, comme il continuait nécessairement de résider à Canton, la présidence du collége fut donnée à Milne. Il alla le visiter en 1822, et, par la même occasion, il assista dans Sincapour à une séance publique, tenue sous Raffles, à dessein de créer dans les possessions anglo-indiennes une institution analogue au collége de Malacca. Sa vie, depuis ce temps, ne présente plus d'incident grave, si ce n'est le voyage et le séjour qu'il fit en Angleterre de 1824 à 1826; son second mariage en 1824 (il avait perdu sa première femme en 1821), et enfin la part malheureuse qu'il prit, ou plutôt qu'il tenta de prendre, à la mission politique de lord Napier à Pékin. Ce dernier, en arrivant pour l'organisation des affaires britanniques en Chine, voulut, malgré l'état de faiblesse du secrétaire-interprète de la Compagnie en Chine, s'en faire suivre à Pékin. Morrison partit de Canton avec de sinistres pressentiments, le 24 juillet 1834. Voguant sur une mauvaise embarcation non pontée, il fut en butte toute une nuit aux vents, au froid, à l'humidité, à la pluie : une grosse fièvre se déclara. Il arriva exténué à Pékin, et, le 1er août, il expira dans les bras de son second fils. Ses restes furent ramenés à Canton. Il laissait trois fils, dont deux du premier lit. Un d'eux jouit à à Macao d'une position analogue à celle qu'avait son père. L'université de Glasgow s'était honorée en envoyant à Morrison le diplôme de docteur en théologie, pour reconnaître les services éminents que l'habile sinologue avait rendus, soit à la science idiomographique, soit à la puissance britannique en ces parages éloignés. Pécuniairement, non moins que comme homme influent, il avait contribué à la fondation du collége de Malacca, pour laquelle il avait donné mille livres sterling, plus une somme annuelle de cent livres sterling; et il avait déterminé les souscriptions de bon nombre d'amis. La riche bibliothèque chinoise qu'il apporta en Angleterre en 1824, et qui, composée de plusieurs milliers de volumes, se trouve aujourd'hui à la bibliothèque du *Barletts's Building*, n'a pas été moins utile pour populariser dans la Grande-Bretagne le goût des études chinoises que le collége de Malacca ne l'a été pour former des sinologues pratiques. Mais c'est surtout comme auteur de livres élémentaires, bases de l'étude d'une langue, et de traductions de livres saints en chinois que le secrétaire-interprète du Bureau britannique à Canton s'est mis hors de ligne et assuré un nom durable. On a pu voir déjà dans quel ordre furent publiées ces traductions. Ce sont les *Actes des Apôtres* qui parurent les premiers à Canton en 1811, imprimés à la façon des Chinois au moyen de caractères de bois. Ensuite parut le *Nouveau Testament* (Sin-i-tchao-chin) 1813, en Europe. Il s'en trouve un certain nombre d'exemplaires envoyés

à la Société biblique, à celle des missions, à l'Académie d'Hoxton, et enfin à quelques amis. Morrison a pris pour base de son texte chinois un ancien Évangéliaire en langue chinoise, composé en 1737 et 1738, copié par les soins de Hodgson, donné à Hans Sloane, et qui passa enfin au Musée britannique; mais sa part de travail fut véritablement considérable, et il eut à faire d'un bout à l'autre les Épîtres et l'Apocalypse. Enfin, en 1819, fut terminée l'impression de l'*Ancien Testament*, dans laquelle son collaborateur Milne a pour part le Deutéronome, les livres subséquents et Job : un Chinois converti, Leang-a-Fa, relisait les épreuves avec ce dernier. Quant à Morrison, il était désormais assez sûr de lui pour se dispenser d'avoir recours à ce moyen. Il parlait, il écrivait le chinois avec la même facilité, et, ce qui est plus rare, avec la même simplicité qu'un naturel du pays. La traduction entière forme 19 vol. in-8°. Il s'en est fait une seconde édition aux dépens de la Société biblique britannique et étrangère. — La *Grammaire chinoise* de Morrison fut publiée à Sérampour en 1815, et le *Dictionnaire chinois* parut à Macao, de 1815 à 1823. Sa grammaire parut donc en un moment où l'on a pu dire avec vérité que le vent était aux grammaires chinoises. On venait de voir, un peu auparavant, celle de Marshman; bientôt après devait sortir celle de M. Olivier de Maynis, d'après le cours d'Abel Rémusat. Le mérite tout spécial de l'ouvrage de Morrison est d'être court (bien qu'il eût pu l'être davantage), très-analytique, et complètement usuel. L'auteur y insiste peu sur ces premières notions grammaticales familières à tout le monde; il établit en quelques mots les prononciations, déclarant ensuite qu'il est indispensable, pour se faire une idée vraie, soit d'une foule de sons, soit des variétés d'intonation et d'accentuation, d'entendre bon nombre de mots de la bouche même des Chinois. Il parle en passant des diverses écritures dont une seule bien connue suffit pour lire et entendre tous les livres; il donne un petit nombre de détails choisis et parfaits sur les clés, puis, entamant la lexicologie, il suit presque pas à pas les divisions ordinaires des grammaires européennes. On peut surtout remarquer, à ce propos, son chapitre des pronoms, et son paragraphe des verbes auxiliaires. Le chapitre sur les dialectes donne des détails intéressants sur les variétés de la langue chinoise, et principalement sur celle de Canton. La syntaxe et la prosodie arrivent ensuite, et l'opuscule se termine par quatre pièces de vers qui viennent comme à l'appui des principes prosodiques tracés par Morrison. Quant au *Dictionnaire*, il se compose de trois parties qui forment six tomes, in-4°, et qui parurent, la première en 1815, 1822, et 1823 (3 vol. d'environ 900 pages chacun); la deuxième en 1819 et 1820 (2 vol.); la troisième en 1823. Celle-ci contient l'anglais expliqué en chinois; les deux autres, au contraire, sont destinées à expliquer le chinois par l'anglais; mais il y a entre elles cette différence que, dans la deuxième, les mots sont rangés alphabétiquement, tandis que, dans la première, l'auteur les a classés suivant l'ordre des radicaux. Cet ouvrage capital, et jusqu'ici sans rival, fut exécuté aux dépens de la Compagnie des Indes, qui n'y dépensa pas moins de 12,000 livres sterling (300,000 fr.) et qui, plus d'une fois, menaça de laisser là l'entreprise, dé-

diée pourtant à ses directeurs. Cependant, cette compagnie, non-seulement acheva, mais elle continua, comme par le passé, à ne prendre pour elle que cent exemplaires, laissant le reste des volumes à l'auteur, qui put les donner ou les vendre. — Les autres ouvrages de Morrison sont, en chinois : le *Yeou hio Thsian Kiaï ouen Tha* (c'est-à-dire *Petit catéchisme pour les Enfants*), par *Po'aï* (le Charitable). C'est cet opuscule anonyme, très-joliment imprimé en caractères chinois, qui donna lieu à sa destitution; *Les Prières du matin et du soir de l'Église anglicane, avec le Psautier divisé en parties pour des lectures de chaque jour* (*Chin chi chou i pen yan i tchhou*, dites aussi *Horæ sinicæ*, 1812); *Les Deux premières homélies de l'Eglise anglicane*, et le *Discours de Jésus*, 1817. Nous y joindrons les *Mélanges chinois*, Londres 1824, in-4° (publiés pendant son voyage en Europe) : les textes y sont en caractères chinois. En anglais enfin, on a de Morrison cette *Lettre aux Subrécargues* dont il a été question plus haut, et qui fit révoquer sa destitution, 1815; des *Mémoires sur l'ambassade de lord Amherst à la Chine*, 1818; un *Tableau philosophique de la Chine* (a view of Chine for philophical purposes), in-4° (contenant une esquisse de la chronologie, de la géographie, de la religion, du gouvernement et des coutumes de ce pays singulier); et enfin un *Voyage autour du monde pour l'éclaircissement des coutumes, de la conduite et des opinions des premiers Chrétiens* (imprimé en Chine). On regarde Morrison comme l'introducteur de la lithographie chez les Chinois. P—OT.

MORSE (Jedidiah), docteur en théologie, était né aux États-Unis de l'Amérique septentrionale. Il exerça pendant plusieurs années les fonctions de pasteur de la principale église de Charlestown, près de Boston, ensuite se retira à Newhaven, dans le Connecticut, où il mourut le 9 juin 1826. On a de lui, en anglais : I. *Géographie américaine universelle, ou Tableau de l'état actuel de tous les royaumes, pays et colonies du monde connu*, 6° édit., Boston, 1812, 2 vol. in-8°, avec cartes. Le premier volume est consacré à l'Amérique. La première édition fut publiée en 1789, en un seul volume de 534 pages; celle que nous avons sous les yeux en a 872, y compris la table des matières. L'auteur n'a rien négligé pour rendre son livre aussi complet qu'il l'a pu; il a mis à profit, avec sagacité, les documents les plus authentiques et les plus récents. Toutefois, tant de changements étant survenus dans le monde politique, et beaucoup de découvertes importantes en géographie ayant été faites depuis 1812, il en résulte que cet ouvrage, composé avec un soin remarquable, n'est actuellement bon qu'à consulter, notamment pour l'Amérique. On peut y joindre un atlas in-4° de 63 cartes. II. *Dictionnaire géographique américain*, 3° édition, Boston, 1810, in-8°, cartes. L'auteur s'est aidé des travaux de plusieurs de ses compatriotes, auxquels il adresse ses remercîments dans sa préface. Ainsi que le titre l'annonce, il s'est occupé uniquement de l'Amérique. III. Des *Sermons* et autres écrits relatifs à la religion. E—s.

MORTEMART (Victurnien-Bonaventure-Victor de Rochechouart, marquis de), né le 28 octobre 1754, de l'une des familles les plus distinguées de la noblesse de France, entra dès l'âge de quatorze ans à l'école d'artillerie de Strasbourg; servit

ensuite dans le régiment de Lorraine et devint colonel de celui de Navarre. Président de la noblesse de Poitou, en 1789, il fit partie de l'Assemblée constituante, où il soutint la cause monarchique de tout son pouvoir. Ses efforts comme ceux de son parti devenant inutiles, il émigra à la fin de 1791, peu de temps après avoir été nommé maréchal-de-camp. Il fit la campagne des princes; puis, en 1794, il servit avec le grade de lieutenant-colonel, dans un régiment français à cocarde blanche, que son frère aîné, le duc de Mortemart, fut chargé de lever au service de l'Angleterre. Ce corps séjourna quelque temps dans l'île de Guernesey, puis fut envoyé en Portugal et y resta jusqu'à la paix d'Amiens, en 1802, époque de son licenciement. Le marquis de Mortemart revint alors en France et fut nommé membre du conseil-général de la Seine-Inférieure. S'étant tenu éloigné des affaires, pendant toute la période de l'empire, il obtint de Louis XVIII, en 1815, le grade de lieutenant-général et la dignité de pair de France. Il mourut subitement le 16 février 1823. — MORTEMART (le marquis *Victor* de), fils du précédent, né aux environs de Dieppe, en 1781, émigra avec son père et fut élevé en Allemagne. Comme les lois sur l'émigration ne pouvaient lui être appliquées, il revint à Paris en 1799, et y épousa, trois ans après, une demoiselle de Montmorency, qui depuis fut attachée à la maison de l'empereur en qualité de dame du palais. Le marquis de Mortemart accepta lui-même, en 1807, la place de gouverneur du château de Rambouillet, le titre de comte de l'empire et la décoration de la Légion-d'Honneur. Après la restauration, il devint lieutenant honoraire de la garde royale, et remplaça son père à la Chambre des pairs, en 1823. Il adhéra au gouvernement issu de la révolution de 1830, et mourut le 29 janvier de 1834. On trouva parmi ses papiers un grand nombre de poésies manuscrites, entre autres une imitation d'*Oberon* de Wieland. Z.

MORTIER (JÉRÔME DE), poète latin, né à Lille, d'une famille noble, en 1520, et mort de la peste dans la même ville, en 1580, acquit quelque réputation par ses poésies, qui sont un peu au-dessus du médiocre. Elles lui méritèrent cependant les louanges d'Augier-Ghislen de Busbecq, ambassadeur de l'empereur Rodolphe II, son compatriote et son ami. Le recueil de ces productions, imprimé en 1620, chez Guillaume Riverius, est divisé en cinq livres, dont voici les titres: *de Studiis autoris, De rebus bello gestis, de Bacchanalibus, De funeribus, De amore et odio.* Il a encore laissé: *De victoria per comitem Egmondanum, apud Graveningam obtenta*, 1566. D—x.

MORTIER (ÉDOUARD-ADOLPHE-CASIMIR-JOSEPH), duc de Trévise, né à Cateau-Cambrésis en 1768, s'enrôla, en 1791, dans le premier bataillon des volontaires de son département et fut nommé capitaine par ses camarades. Devenu bientôt chef de ce même bataillon, il assista au début de la guerre sur la frontière du nord, et eut un cheval tué sous lui à l'affaire de Quiévrain. La journée d'Hondschoote lui valut le grade d'adjudant-général. Le 16 octobre 1793, il fut blessé d'un coup de mitraille sous les murs de Maubeuge, combattit encore à Mons, à Bruxelles, à Louvain et à Fleurus. Employé au siége de Maestricht, sous Kléber, il dirigea l'attaque du fort St-Pierre et se trouva ensuite au passage du Rhin à Neuwied, sous les ordres de

Marceau. Dans la campagne de 1796, il commandait les avant-postes de l'armée de Sambre-et-Meuse, sous Lefebvre. Le 31 mai, il repoussa les Autrichiens au-delà de l'Acher; concourut ensuite au combat d'Altenkirchen; passa la Nidda à Friedberg; fit deux mille prisonniers sur les hauteurs de Wildendorff le 4 juillet, prit Giessen le 8, s'approcha de Francfort, et fut envoyé, le 14, au général Wartensleben, commandant l'armée autrichienne, pour lui communiquer les propositions de Kléber, relativement à la reddition de cette place, qui eut lieu le même jour. Le 20 juillet, Mortier s'empara de Gemmunden après un combat opiniâtre; le 24, il était maître de Schweinfurt, avait chassé l'ennemi au-delà du Mein, et pris position sur les derrières des Autrichiens. Ce mouvement détermina leur retraite sur Bamberg. Le 8 août, il remplaça l'adjudant-général Richepanse au combat d'Hirscheid. Après la paix de Campo-Formio, il refusa le grade de général de brigade, pour le commandement du 23e régiment de cavalerie; mais à l'ouverture de la campagne de 1799, il fut appelé à l'armée du Danube, avec le titre de général de brigade commandant les avant-postes de l'avant-garde. Il y obtint des succès, notamment à Lieptingen et en avant d'Offenbourg. Employé aussitôt après à l'armée d'Helvétie, sous Masséna, il se distingua à l'affaire de Wollishoffen, et dans les différents combats qui précédèrent et suivirent la prise de Zurich. Il dirigeait, avec le général Klein, l'attaque de cette ville, sur la rive gauche. A Mutten, il soutint, seul avec sa division, les efforts du corps russe commandé par le général Rosemberg, et parvint à s'emparer de sa position. Il poursuivit ensuite les débris de cette armée dans le Muttathal, occupa, chemin faisant, Melz, Sargans, et exécuta le mouvement combiné par Masséna, pour achever l'expulsion des alliés du territoire helvétique. Il fut ensuite nommé au commandement de la 2e division de l'armée du Danube, qu'il quitta au bout de quelques mois pour passer à celui des 15e et 16e divisions militaires (Paris), auquel il fut appelé par un arrêté des consuls, en mars 1800, et qu'il conserva jusqu'à la reprise des hostilités avec l'Angleterre, en 1803. Alors il fut chargé du commandement de l'armée destinée à s'emparer de l'électorat d'Hanovre. Cette expédition se termina par la convention de Sublingen, le 2 juin; l'armée anglaise demeura prisonnière de guerre, et tout le pays d'Hanovre fut déclaré possession française. De retour à Paris, Mortier reçut des éloges publics de Napoléon, qui le nomma l'un des chefs de la garde des consuls, lui confiant le commandement spécial de l'artillerie. Au mois de mars 1804, il présida le collége électoral du département du Nord, et fut élevé à la dignité de maréchal d'empire le 19 mai suivant. Nommé bientôt chef de la 2e cohorte de la Légion-d'Honneur, il en obtint, en 1805, le grand cordon et celui de l'ordre du Christ de Portugal. Appelé, en septembre même année, au commandement d'une division de la grande armée, Mortier se porta sur la rive gauche du Danube, coupa les communications de l'armée russe avec la Moravie, et en battit une partie au combat sanglant de Dierstein. S'étant ensuite porté en avant avec 4,000

hommes, il rencontra l'armée entière du général Koutousoff, la combattit avec courage, malgré l'infériorité du nombre, et fut secouru au moment où il allait succomber. Ce combat, le plus mémorable de cette campagne, en fut aussi l'un des plus meurtriers ; et chaque parti s'attribua la victoire. Koutousoff ayant reçu, de l'empereur d'Allemagne, l'ordre de Marie-Thérèse en récompense de sa conduite en cette occasion, les habitants de Cambrai, ville natale du maréchal Mortier, arrêtèrent de lui élever un monument destiné à immortaliser cet événement; mais il refusa positivement un pareil honneur. En septembre 1806, il fut nommé président annuel du collége électoral du Gard. Appelé, dans le mois suivant, à l'armée qui envahissait la Prusse, il fut détaché avec son corps, aussitôt après le passage du Rhin, et s'avança dans l'électorat de Hesse, puis à Hambourg, où Bourrienne était ministre plénipotentiaire. Il s'y conduisit avec beaucoup de modération, se bornant à confisquer les propriétés anglaises et à mettre en arrestation les Anglais, ce qui était peu de chose pour ce temps-là. L'un des articles les plus rigoureux de ses instructions était la saisie de la banque de Hambourg, où l'on disait que quatre-vingt millions de marcs *banco* étaient déposés. Bourrienne raconte qu'à sa prière le maréchal s'abstint de ce pillage, et qu'il en référa à Bonaparte, qui approuva sa modération. Mortier, s'étant ensuite dirigé contre les Suédois, obtint une victoire décisive à Anklam en avril 1807, et conclut, le 18, à Schlaskow, avec le baron d'Essen, une suspension d'armes, en vertu de laquelle les îles d'Usedom et de Wollin durent recevoir des garnisons françaises. Il eut de nouveau occasion de se faire remarquer à la bataille de Friedland, au mois de juin 1807. A cette époque, il avait été nommé duc de Trévise, et gratifié de 100,000 francs de rentes sur les domaines du pays de Hanovre. Employé contre l'Espagne en 1808, il y commanda le 5e corps, se distingua au siége de Saragosse, en février 1809, gagna, au mois de novembre, la bataille d'Occana, seconda ensuite les opérations du maréchal Soult contre Badajoz, fut chargé du siége de Cadix et défit encore les Espagnols, le 19 févr. 1811, à la bataille de la Gébora. Rappelé d'Espagne, il fut envoyé en Russie en 1812, et chargé de rester à Moscou pour faire sauter le Kremlin après le départ de Napoléon. Cette commission fut exécutée, le 23 octobre, à deux heures du matin ; l'arsenal, les casernes, les magasins, tout fut détruit. Poursuivi dans sa retraite, et attaqué au passage de la Bérésina, le maréchal Mortier fit tout pour sauver les débris de son corps, et se rendit à Francfort-sur-l'Oder, où il réorganisa la jeune garde, dont il eut le commandement pendant la campagne de 1813. Il combattit le 2 mai à Lutzen, puis à Dresde, à Wachau, à Leipzig et à Hanau ; se dirigea sur Spire dans les premiers jours de décembre, et arriva à Langres le 11 janvier 1814. Depuis cette époque, il ne cessa de combattre que lorsque tout moyen de résistance fut impossible. Il défendit la ville de Paris conjointement avec le duc de Raguse, concentra ensuite son corps d'armée au Plessis-les-Chenets, d'où il envoya, le 8 avril, son adhésion aux actes du sénat contre Bonaparte. Nommé, dans le courant du même mois, commissaire extraordinaire dans la 16e division, à Lille, dont il devint ensuite gouverneur, le duc de Trévise fut

créé chevalier de St-Louis le 2 juin, et pair de France le 4. Au mois de mars 1815, quand Louis XVIII voulut former une armée de réserve à Peronne, le commandement lui en fut destiné. Ce projet n'ayant pu recevoir son exécution, et le roi ayant été obligé de quitter Paris, le maréchal le devança à Lille, et y laissa rentrer la garnison. Cette dernière circonstance déconcerta le plan de résistance que Louis XVIII avait formé pour s'assurer, à l'aide des gardes nationales et de sa maison, ce dernier asile sur le territoire français. En effet, lorsque le maréchal eut été instruit des intentions du roi, il lui déclara qu'il ne pouvait répondre de la garnison, et qu'il ne serait même plus en son pouvoir de la faire sortir de la place. Le 23, on apprit que le duc de Bassano avait envoyé au préfet de Lille des ordres de Bonaparte ; et ce même jour, à une heure après midi, le duc de Trévise vint dire à M. de Blacas que, sur le bruit répandu que le duc de Berri allait arriver avec la maison militaire du roi et deux régiments suisses, les troupes de la garnison étaient prêtes à se soulever ; qu'il conjurait S. M. de partir le plus tôt possible, qu'en l'escortant lui-même hors des portes, il espérait imposer encore aux soldats, ce qui lui deviendrait impossible, si l'on différait d'un seul instant. Le roi, cédant à ces conseils, partit à trois heures ; le maréchal l'accompagna avec le duc d'Orléans, et au bas des glacis, il reprit le chemin de la ville, où il rentra. Il se rendit ensuite à Paris, où il fut créé pair par Bonaparte, et chargé de visiter les places frontières de l'est et du nord. Au retour du roi, il perdit le titre de pair, mais fut nommé, le 10 janvier 1816, gouverneur de la 15e division, à Rouen. Il était, en novembre 1815, membre du conseil de guerre chargé du procès du maréchal Ney, et qui, dans l'intention de le sauver, se déclara si maladroitement incompétent. Le maréchal Mortier fut ensuite membre de la Chambre des députés pour le département du Nord, et il y vota avec la majorité. Plus tard, il rentra à la Chambre des pairs et conserva tous ses traitements et pensions, vivant à la campagne, et paraissant vouloir s'éloigner de la cour. Il s'en rapprocha cependant après la révolution de 1830, et se montra fort assidu auprès du roi Louis-Philippe. Il l'accompagnait, le 28 juillet 1835, lorsque ce prince, passant en revue la garde nationale de Paris, l'assassin Fieschi fit, sur son cortége, une décharge de sa machine infernale (*voyez* Fieschi, LXIV, 150), qui tua onze personnes et en blessa vingt-deux. Le duc de Trévise, qui était en tête du cortége, à côté du roi, fut au nombre des premiers. Il expira sur-le-champ, et fut inhumé quelques jours après avec une grande solennité, ainsi que les autres victimes, dans l'église des Invalides. Le roi et ses deux fils, contre lesquels était surtout dirigée cette horrible tentative, ne furent que légèrement blessés. Le comte Cafarelli prononça à la Chambre des pairs, le 23 mai 1836, l'éloge funèbre du maréchal. On avait formé le projet de lui ériger une statue en face de la maison où il était né dans un faubourg de Cateau-Cambrésis ; mais une ordonnance royale autorisa, en 1838, l'érection de cette statue sur la grande place de la même ville.

M—d j.

MORUS (Alexandre), l'un des plus célèbres ministres protestants du XVIIe siècle, naquit à Castres le 25 septembre 1616. Son père, d'origine écos-

saise, dirigeait le collége protestant établi dans cette ville. Le jeune Alexandre y fit ses études et alla les terminer à Genève, où il obtint au concours une chaire de langue grecque. Il avait reçu de la nature un cœur ardent, une imagination vive, une pénétration étonnante, sources fécondes de talents, de mouvements impétueux, et souvent désordonnés. Élevé par un père admirateur de ses talents précoces, n'ayant jamais été contredit, et jouissant d'une santé florissante, Alexandre se laissa dominer par deux passions qui lui causèrent de grands chagrins, l'orgueil et l'amour des femmes. A peine en possession du double titre de professeur de langue grecque et de ministre de l'église de Genève, il se vit en butte à une foule d'adversaires, irrités de son orgueil et de ses penchants désordonnés. Ils firent si bien qu'ils le forcèrent de quitter Genève, mais cependant après avoir obtenu un certificat d'orthodoxie. Le fameux Saumaise, qui connaissait son mérite, l'appela auprès de lui, et le plaça à Middlebourg, comme professeur de théologie, en 1649. Il y prêcha avec le plus grand succès, et fut invité à se rendre à Amsterdam, où il refusa d'abord, puis finit par accepter la chaire de théologie. Sa réputation y reçut de nouveaux accroissements, et il jouissait paisiblement de ses succès, lorsqu'il fut accusé d'être l'auteur d'un ouvrage anonyme, dirigé contre le Parlement régicide d'Angleterre. Le fameux Milton, qui voulait se venger, écrivit à Genève, pour avoir des renseignements sur l'auteur qui l'avait attaqué. Ayant reçu, sur la vie scandaleuse de Morus, de nombreux détails, il les publia, et força son ennemi de s'absenter pour quelque temps. Celui-ci alla d'abord à Florence, puis à Venise, où le doge lui donna une chaîne d'or pour le récompenser d'un beau poëme qu'il avait composé sur la défaite des Turcs par les Vénitiens. Deux ans après, il revint à Amsterdam, se fit des querelles avec les églises wallonnes, et eût fini par en être victime, si M. de Thou, qui désirait l'avoir à Paris, ne se fût intéressé à lui. Morus rentra alors en France, et fut reçu ministre à Charenton, malgré la vive opposition du synode national de Loudun. Ses sermons attirèrent une affluence innombrable d'auditeurs; mais les allusions piquantes, les jeux de mots et certaines saillies d'imagination dont ils étaient semés, lui méritèrent les reproches du synode de Paris. Cette cause, ou toute autre, le força d'aller passer quelque temps en Angleterre. A son retour, on lui défendit de prêcher jusqu'à ce qu'il se fût justifié. Mais ses partisans ne voulurent point permettre qu'un autre le remplaçât, et le firent monter en chaire, ce qui occasionna un tumulte dont le Parlement de Paris prit connaissance. Morus fut suspendu pour un mois de ses fonctions, et cette peine fut encore aggravée par le synode de Paris; mais il fit appel, et obtint de rentrer dans sa place, qu'il conserva jusqu'à sa mort. La duchesse de Rohan, qui le protégeait, l'avait logé dans son hôtel : c'est là qu'il mourut le 28 septembre 1670. Huit jours auparavant, on lui avait annoncé sa fin prochaine. Il s'y prépara avec des dispositions chrétiennes, et expira en répétant ces paroles de David : *Je remets entre vos mains mon âme, que vous avez rachetée, ô Dieu de vérité.* Le maréchal de Grammont, qui avait été le voir, par ordre de Louis XIV, répondit au roi : *Sire, j'ai vu mourir*

Morus, il est mort en bon huguenot; mais une chose en quoi je le trouve encore à plaindre, c'est qu'il est mort dans une religion qui n'est maintenant non plus à la mode qu'un chapeau pointu; paroles dignes de cet esprit superficiel, qui préludait à la froide incrédulité du siècle suivant; mais attestant déjà la décadence de cette réforme, qui avait menacé d'envahir l'Europe. Ménage prétend que Morus, convaincu de la fausseté du calvinisme, avait plusieurs fois manifesté le désir d'embrasser le catholicisme. On a de lui : I. Un traité *de gratia et libero arbitrio.* II. *De scriptura sacra sive de causa Dei.* III. *Commentaire sur le chapitre LIII d'Isaïe.* IV. Des notes *ad loca quædam novi fœderis.* V. Une réponse à Milton, sous le titre d'*Alexandri Mori fides publica.* VI. Des harangues. VII. Des sermons. VIII. Des poésies latines, traduites en français par Perachon, et imprimées à Paris. On publia à Amsterdam, en 1691, dix-huit sermons sur le VIIIe chapitre de l'*Épître aux Romains.* On fait le plus grand éloge de ses harangues, dont l'une est le panégyrique de Calvin. C—L—s.

MORVAN, que les anciens chroniqueurs français appellent aussi *Murman* et même *Murman*, issu des premiers comtes de Léon, tenta, en 818, de secouer le joug que Charlemagne avait imposé à la Bretagne. Pensant que les dissensions qui désolaient la France rendaient le moment propice, il prit ou se fit donner le titre de roi; refusa de payer les tributs et appela ses compatriotes aux armes. A la nouvelle de cette insurrection, Louis-le-Débonnaire vint en Bretagne avec une armée nombreuse. Celle de Morvan ne put que le harceler dans sa marche sans oser l'attaquer en plaine. Forcé de se replier et de laisser Vannes à découvert, il perdit cette place. Néanmoins, la guerre de partisans, à laquelle il était réduit, aurait peut-être duré long-temps, s'il n'avait été tué, en 819, par Coslus, écuyer du roi, dans une reconnaissance qu'il faisait lui-même de l'armée française. Sa tête fut portée à Louis, qui lui fit rendre les honneurs funèbres. L'ardeur que Morvan avait communiquée aux Bretons, ralentie un moment par sa mort, se ranima à la voix de Wiomarch, son successeur, qui tint tête au roi pendant deux ans, au bout desquels il fut pris et mis à mort. Dans la vue de prévenir de nouvelles insurrections, Louis réunit à Vannes les principaux habitants du pays, soit qu'il voulût les engager par de nouveaux serments, soit qu'il voulût les consulter sur les intérêts de leur patrie. La province fut traitée militairement. Le roi confia la garde de la frontière au comte Guido, et le gouvernement de Nantes au comte Lambert. Ce dernier succéda à Nominoé, que le roi institua son lieutenant-général en Bretagne, pour le récompenser de l'avoir aidé à en faire la conquête, et qui, plus tard, expia la faute d'avoir asservi son pays, en lui rendant son indépendance. M. Augustin Thierry, sous le titre d'*Épisode de l'histoire de Bretagne*, a fait, à l'aide d'un fragment du poème d'Ermold-le-Noir et d'un passage de la vie de Louis-le-Débonnaire par l'Astronome, un récit curieux de l'insurrection de Morvan. Ce morceau, inséré, en déc. 1820, dans le Courrier français, fait partie de la première édition des *Lettres sur l'histoire de France.* L'auteur, qui l'avait supprimé dans les éditions suivantes, l'a reproduit dans ses *Dix ans d'études historiques.* P. L—T.

MORVAN (Olivier-Jean), né à Pont-Croix, le 15 mai 1754, se fit remarquer de bonne heure comme avocat et comme poète. Comme avocat, il s'acquit, au barreau de Quimper, la réputation d'un jurisconsulte consciencieux, habile et éloquent; comme poète, il attira l'attention sur lui par une *Épître aux Muses*, insérée dans le Mercure du 7 janvier 1786. L'accueil favorable que reçut cette pièce, le détermina à concourir l'année suivante pour le prix de poésie décerné par l'Académie française. Son *Ode sur le triomphe de l'humanité dans le dévouement héroïque du prince Max. Jul. Léopold de Brunswick*, 1789, in-8°, obtint la seconde mention honorable dans un concours où se présenta un si grand nombre de concurrents. On a dit qu'il méritait la première : car « M. Noël, à qui elle fut accordée, « aurait dû avoir le prix que les Qua« rante accordèrent à l'une des plus « médiocres pièces qui eussent été « présentées à ce concours (Mercure « du 8 décembre 1804). » Une *Ode contre le jeu*, qu'il dédia à Dussaulx, et que M. de Kerdanet a insérée dans ses *Notices sur les écrivains de la Bretagne*, le mit en rapport avec le traducteur de Juvénal, et donna naissance à une correspondance pleine de témoignages de la bienveillance et de l'intérêt qu'il avait inspirés à ce dernier. « Je vous louerais davantage, « lui disait Dussaulx, si vous ne m'a« viez tant loué. » Le véritable talent poétique que révèle l'*Ode contre le jeu*, présageait à Morvan des succès durables, et il n'eût pas manqué de les obtenir, si la révolution, qui éclata peu après, ne l'avait détourné de sa paisible carrière pour le jeter dans l'arène politique. La ville de Quimper le nomma, le 3 août 1790, membre du Directoire du département, élection que Morvan n'avait nullement briguée. Il était alors à Paris, où il était venu porter les *Observations du district de Quimper à l'Assemblée nationale sur l'établissement du chef-lieu du Finistère*, Quimper, 1790, in-8°. Ces *Observations*, dont Morvan était l'auteur, furent présentées par lui à la députation du Finistère. Accueillies ensuite par l'Assemblée nationale, elles prévalurent sur l'opinion formulée par Marec, organe du district de Brest (*voy.* Marec, LXXIII, 90). A son retour de Paris, Morvan concourut à l'établissement du nouveau régime, et fut spécialement chargé de l'administration des biens nationaux et de leur vente, des traitements et pensions ecclésiastiques, des mesures relatives à la suppression des droits féodaux, des affaires commerciales et de l'organisation des municipalités. Quand l'administration départementale du Finistère fut mise en jugement, pour avoir fait à la France un timide appel contre le sanguinaire despotisme de la Convention, Morvan fut arrêté et incarcéré à Landerneau. De concert avec ses collègues, il publia un mémoire justificatif qui eût dû arrêter les poursuites; mais la mort des administrateurs, décidée à l'avance, avait réduit la procédure et le jugement qui devait les frapper à une simple affaire de forme, si toutefois ce nom peut être donné à des actes de cette espèce. Fort de son innocence, Morvan comptait néanmoins sur un acquittement. « Mon cher « frère et ami, disait-il dans une « lettre écrite peu de jours avant son « jugement, je t'écris de la prison de « Landerneau ; mais, avant peu, « j'aurai le plaisir de t'embrasser, « car aucune charge ne pèse sur moi ; « mon patriotisme est connu, et je « suis certain d'être bientôt mis en

« liberté. » La confiance de Morvan ne tarda pas à s'évanouir. L'acte d'accusation, œuvre ténébreuse, rédigé, dès le 24 floréal, par Bonnet, substitut de l'ex-moine Douzé-Verteuil, ne fut communiqué aux accusés et à leurs défenseurs que le 30, veille de leur comparution, à sept heures du soir. Trente-quatre accusés reçurent trois copies seulement de ce factum de 17 pages in-fol., où les faits tronqués, dénaturés, mais groupés avec un art infernal, exigeaient une réfutation interdite par le temps et plus encore par la résolution bien connue d'entraver toute défense. Morvan montra, en cette circonstance, la noblesse et la force de son âme. Convaincu désormais que son sort était décidé, il ne s'occupa plus que de celui de ses collègues. Parmi eux, se trouvaient deux cultivateurs que la commission administrative elle-même avait cru devoir recommander à la clémence des représentants Jean-Bon Saint-André et Prieur (de la Marne); mais ce tribunal avait trop soif de sang pour les écouter. Hors d'état de présenter leurs moyens de défense, les deux cultivateurs trouvèrent dans Morvan un interprète fidèle et spontané de leurs pensées. Le lendemain, 1er prairial an II, dès six heures du matin, de forts détachements de l'armée révolutionnaire gardaient tous les carrefours et les abords du château où les prisonniers avaient été transférés. Les ouvrages avancés ayant bientôt été franchis, on vit arriver à l'ancienne chapelle de la marine, entre deux haies d'hommes armés, les trente-quatre administrateurs du Finistère. Les mots *Justice du peuple*, gravés sur une plaque de cuivre, se lisaient au fronton de l'édifice. C'est là que, sur une estrade, ombragée des trois couleurs, et substituée à l'autel des sacrifices, siégeaient, décorés du bonnet phrygien, Ragmey, Lebars, Palis, Douzé-Verteuil, Bonnet et les dociles jurés qui s'étaient associés aux *vengeurs du peuple*. Sur des gradins, disposés à leur droite, s'assirent les accusés, ayant chacun, à ses côtés, deux gendarmes, le sabre nu, et renforcés de nombreux piquets qui gardaient toutes les issues. Quant aux défenseurs, éloignés de leurs clients, toute communication avec eux leur était interdite. Les deux premiers jours furent employés à la lecture d'une immense quantité de pièces, d'arrêtés, d'adresses, d'extraits de registres dont les défenseurs entendaient la lecture pour la première fois. Le président Ragmey promenait, pendant ce temps, ses yeux sinistres sur l'assemblée saisie d'effroi; et si un accusé, ou son défenseur, tentait une observation, il passait outre. Quand la parole fut accordée aux défenseurs, il leur appliqua, dès les premiers mots de leurs plaidoiries, le système d'intimidation qu'il pratiquait à l'égard des accusés. Morvan ayant voulu ajouter quelques mots à la défense que M. Lehir avait prononcée en sa faveur, Ragmey lui coupa précipitamment la parole et dit, à lui et à son défenseur, « qu'ils eussent à se renfermer dans la cause, et que le « tribunal ne les écoutait plus ». Quoique Morvan se regardât déjà comme condamné, il n'en voulut pas moins, jusqu'au dernier moment, disputer sa tête aux bourreaux. Aussi, quand Ragmey, au mépris des preuves d'alibi invoquées en faveur de quelques accusés, les eut tous compris dans un résumé commun et dans la position d'une question unique, Morvan fut un de ceux qui protestèrent le plus énergiquement contre cette

monstrueuse confusion. Inutile tentative! Avant que le jury sortît de la salle de ses délibérations, on entendait dans la cour voisine les chevaux et les charrettes que le bourreau Ance, impatient de saisir sa proie, avait amenés d'avance.... Déjà nous avons fait connaître (*voyez* Leprédour, LXXI, 348) le raffinement de cruauté qui fut déployé lors du supplice de vingt-six des administrateurs du Finistère, consommé le 3 prairial an II (22 mai 1794). Nous ne reviendrons pas sur ces pénibles détails. Parmi les nombreux manuscrits que laissa Morvan, et qui, après avoir successivement passé par plusieurs mains, semblent aujourd'hui perdus, il y avait: I. Un grand nombre de *plaidoyers* et de *lettres*, entre lesquelles se remarquaient sa correspondance avec Dussaulx, et une autre avec Rigoley de Juvigny. II. Une *épître* au ministre Montmorin. III. Une *épître* à Mercure. IV. Une *ode* sur l'établissement d'une Société patriotique de Bretagne. Outre ses poésies françaises, il avait composé dans l'idiôme celtique, qu'il possédait parfaitement, des chansons dont on regrette la perte. P. L—t.

MORY *d'Elvange* (François-Dominique de), savant numismate, naquit à Nancy, en 1738, d'une famille distinguée par elle-même et par ses alliances. Il manifesta de bonne heure des goûts indépendants, et voulut se livrer exclusivement à l'étude des sciences et des lois; mais, son père ayant obtenu pour lui, des bontés de Stanislas, une lieutenance, il fut, pour ainsi dire, forcé d'entrer dans la carrière militaire. Après la mort du roi de Pologne, il se dégagea du service, pour suivre ses premiers penchants, et recueillit des matériaux, au moyen desquels il composa un ouvrage, en trois volumes in-folio, intitulé: *Recueil pour servir à l'histoire métallique des maisons et duchés de Lorraine et de Bar, avec les empreintes des monnaies et médailles*, qu'il présenta à l'académie de Nancy, et qui fut couronné en 1780 (1). Ce travail lui en ouvrit bientôt les portes, et dès-lors il ne cessa de prendre la part la plus active aux travaux de cette compagnie, et de se livrer à des recherches sur les antiquités et la constitution politique du pays. A l'approche de la crise qui devait renverser l'édifice de la législation antérieure, il fit paraître un grand nombre d'écrits, qui avaient surtout pour but de réclamer les droits garantis par les traités à la Lorraine, comme souveraineté indépendante, et notamment celui de ne consentir les impôts que dans l'assemblée des États-Généraux. L'enregistrement à faire des édits fiscaux de 1788 lui donna lieu de faire valoir les clauses de ces traités, qui conservaient à la province ses droits et ses usages. Mais tous ces efforts eurent peu de résultats. Tout en rendant justice à l'érudition de l'auteur, on l'accusa de soutenir avec trop de zèle les priviléges de l'ordre de la noblesse, dont il faisait partie. Plus tard, les démagogues de 1793 ne l'oublièrent pas. Mory d'Elvange avait quatre fils qui émigrèrent; il perdit successivement les trois aînés. Le plus jeune, âgé de 18 ans, étant rentré en France, fut arrêté avec son père. Traduits l'un et l'autre au tribunal révolutionnaire, ils furent condamnés à mort et exécutés le 14 mai 1794. On a de Mory d'Elvange:

(1) Mory d'Elvange fit lui-même deux copies de cet ouvrage: l'une se trouve à la bibliothèque publique de Nancy, et l'autre dans le cabinet Lorrain, très-précieux, formé par M. Noël, notaire honoraire.

I. *Inscriptions qui se lisent sur les tombeaux des princes et princesses de l'auguste maison de Lorraine, dans le caveau ducal, sous la chapelle ronde* (avec des notes), Nancy, 1774, petit in-8°. A cet opuscule doit être joint le plan gravé par Mory d'Elvange lui-même, in-fol., du caveau des princes de Lorraine. Les tombeaux y sont figurés dans l'ordre où ils étaient placés, et portent les mêmes numéros que les inscriptions. II. *Notice d'un ouvrage intitulé : Recueil pour servir à l'histoire métallique des maisons et duchés de Lorraine et de Bar et des villes de Metz, Toul et Verdun*, Nancy, 1782, in-8°. C'est un abrégé sommaire du grand ouvrage manuscrit, qui avait remporté le prix de l'académie de Nancy. Dom Calmet n'avait décrit qu'environ 200 médailles : Mory d'Elvange en fait connaître près de 1500 (2). Quoique plusieurs de ses explications aient été rectifiées dans l'ouvrage important que M. de Saulcy, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, vient de publier sur le même sujet (3), ce jeune savant n'a pas dissimulé les obligations qu'il avait à son devancier. Mais on a lieu de regretter qu'il ne le traite pas toujours avec les égards que méritent ceux qui sont entrés les premiers dans une carrière semée de difficnltés. III. *Essai historique sur les progrès de la gravure en médaille chez les artistes lorrains, suivi d'un catalogue de tous les ouvrages de Ferdinand de Saint-Urbain, connus en Lorraine*, Nancy, 1783, in-8°. IV. *Notice d'une collection métallique donnée à la bibliothèque de Nancy par le roi Stanislas. — Essai sur l'utilité et l'agrément que l'on doit tirer de l'étude des médailles*, Naney, 17[illegible]7, in-8°. V. *États, droits et usages en Lorraine. Lettre d'un geutilhomme lorrain à un prince allemand*, Nancy, 1788, in-8°. VI. *Fragments historiques sur les États-Généraux, en Lorraine, la forme de leur convocation, la manière d'y délibérer*, etc., Metz, 1788, in-8°. VII. *Vérités qu'il ne faut pas oublier; projets qui peuvent en faire naître de plus utiles*, 1788, in-8°. VIII. *De la noblesse et de ses droits, des sacrifices qu'elle a faits et qu'elle doit faire*, Nancy, 1789, in-8°. IX. *Serments, pouvoirs, instructions*, Nancy, 7 mars 1789, in-8°. X. *Observations historiques sur les avoués et voués, leur origine, leurs fonctions, leurs droits*, Nancy, 1790, in-8°. Mory d'Elvange a laissé plusieurs manuscrits qui se trouvent dispersés. Outre le *Recueil métallique*, la bibliothèque de Nancy possède *le Nécrologe de l'auguste maison de Lorraine, depuis l'an 1508 jusqu'en 1773, rédigé d'après le nécrologe impérial et d'après ceux des RR. PP. cordeliers*, in-fol. — *Notice de quelques manuscrits ou livres rares qui ont rapport à l'histoire de Lorraine, et qui sont épars dans différentes bibliothèques.— Mémoires généalogiques de la maison de Lenoncourt* (aujourd'hui éteinte), 1781, in-fol. — Un recueil de diverses pièces, originales ou manuscrites, concernant la Lorraine, en 7 vol. in-fol. Il avait entrepris un Abrégé historique et chronologique des traités de

(2) L'ordre chronologique n'était pas facile à établir dans les monuments numismatiques antérieurs à l'usage du millésime; et celui-ci, qui paraît avoir été inconnu en Europe avant l'an 1405, ne se trouva régulièrement admis en Lorraine que sous le duc Antoine, qui régna de 1508 à 1544 : il faut toutefois en excepter une seule monnaie de son prédécesseur René II, monnaie qui a la grandeur d'un écu de six livres, et qui porte le millésime de 1488. R—D—N.

(3) *Recherches sur les monnaies des ducs héréditaires de Lorraine*, Metz, 1841, in-4°, fig.

paix, d'alliance, etc., dans les temps modernes. On ignore ce que ce travail est devenu. L—m—x.

MOSCATI (Pierre), médecin italien, né à Milan, en 1740, était fils d'un chirurgien distingué, qui lui inspira de bonne heure le goût de son art. Il fit avec distinction toutes ses études classiques au collége des jésuites de Saint-Alexandre, et passa ensuite à l'université de Pavie, pour y suivre les cours de médecine. Après avoir été reçu docteur, il fréquenta les universités de Padoue, Bologne et Pise, où professaient des hommes célèbres, tels que Bertrandi, Molinelli, Nanoni, etc. De retour à Milan, il fut nommé successivement chirurgien en chef de l'hospice de Sainte-Catherine, destiné aux femmes en couches et aux enfants-trouvés; puis chirurgien-major du grand hôpital. Sa présence dans ces deux établissements fut signalée par d'utiles innovations. Il établit, dans le premier, une école d'accouchement, et dans le second une école de clinique chirurgicale. Nommé professeur à l'université de Pavie, il se lia avec Volta et Bellani. Lorsque les Français envahirent l'Italie, Moscati se montra leur partisan, et il fut chargé, avec Villetard et Marmont, de l'enlèvement des trésors de Notre-Dame-de-Lorette. Mais on sait que le gouvernement pontifical avait pris les devants, et que les commissaires ne purent guère s'emparer que de la statue de la madone. Successivement membre du conseil des quarante et du congrès national, Moscati entra, en 1798, dans le Directoire de la république cisalpine, dont il devint bientôt président. Le gouvernement français d'alors, naturellement ombrageux, et qui n'aimait la liberté que pour lui seul, soupçonna Moscati de vouloir établir l'indépendance de sa patrie, et il l'obligea, en conséquence, à quitter les affaires publiques, et à donner sa démission entre les mains du général, depuis maréchal Brune. Quand les Austro-Sardes reprirent la Lombardie, Moscati fut arrêté et conduit avec plusieurs de ses concitoyens dans la forteresse de Cattaro. L'archiduc Charles, étant tombé malade à Vienne, Ferdinand, son frère, qui avait une confiance illimitée dans Moscati, le fit appeler en grande diligence; ce qui lui procura une lueur de liberté, accompagnée de beaucoup d'égards pour sa personne. La bataille de Marengo, dont l'issue prépara pour l'Europe de nouvelles destinées, rendit Moscati à sa patrie; et on le vit, en 1802, siéger à Lyon dans la *consulta* qui changea la forme du gouvernement cisalpin. Après que Napoléon eut été couronné roi d'Italie, Moscati fut nommé comte, sénateur, grand-officier de la Légion-d'Honneur et de la Couronne-de-Fer. Il remplit jusqu'en 1807 les fonctions de directeur de l'instruction publique, et créa ou perfectionna plusieurs établissements utiles. Son attachement au nouvel ordre de choses fut sincère; il en donna des preuves, en 1814, faisant tous ses efforts pour faire nommer le prince Eugène roi d'Italie. Les connaissances variées de Moscati, et particulièrement son affabilité comme homme public, lui avaient procuré beaucoup d'amis, qui lui restèrent fidèles après le retour de la domination autrichienne. Il jouissait d'ailleurs d'une fortune plus qu'indépendante, dont, à toutes les époques de sa vie, il sut faire le plus noble usage. Une riche bibliothèque, un laboratoire de chimie, un beau cabinet de physique et un observatoire

qu'il avait formés, étaient ouverts à ses amis et à tous ceux qui s'occupaient des mêmes études que lui. Renfermé depuis 1814, d'une manière absolue, dans son intérieur et livré à la culture des sciences, Moscati fit cependant publiquement, en 1817, et en présence de l'archiduc gouverneur-général des États autrichiens en Italie, une suite d'expériences intéressantes sur la fusion de quelques substances réfractaires, au moyen de la combustion du gaz hydrogène et du gaz oxygène. Il ne cessa de s'occuper de physique et de chimie jusqu'à sa mort. Moscati professait pour Napoléon un attachement qui tenait de la vénération. On voyait, au-dessus de sa cheminée, un magnifique portrait de l'empereur, peint à l'huile, avec ce vers de Virgile tracé en lettres d'or :

Erit ille mihi semper deus.

Moscati mourut à Milan le 19 janvier 1824, n'ayant jamais été marié. Il a légué sa bibliothèque, ses collections, son laboratoire, etc., à l'Institut de cette ville, dont il était membre et qu'il avait présidé long-temps. Sa fortune, assez considérable, a passé à deux de ses neveux, fils d'un frère qui exerçait la chirurgie, et qui, étant peu fortuné, vivait de ses bienfaits. Il a aussi fait un legs important à l'hospice de la Charité de Milan. Les grandes occupations auxquelles il fut livré toute sa vie ne lui avaient pas permis de beaucoup écrire, et il n'a en conséquence laissé que peu d'ouvrages, dont voici les plus connus : I. *Lettera ad un amico concernente il quesito se dalla struttura del corpo dell' uomo, possa conoscersi formato per esser bipede o quadrupede*, Milan, 1770, plaisanterie très-spirituelle qu'il publia sous le voile de l'anonyme. II. *Delle corporee differenze essenziali che passano fra la struttura de' Bruti e la umana*, Milan, 1771. III. *Discorso academico dei vantaggi dell' educazione filosofica nello studio della chemica*, Milan, 1784. IV. *Compendio di cognizioni veterinarie all' occasione dell epizoozia del 1795*, Milan, 1795. V. *Dell uso dei sistemi nella pratica medica, discorso inaugurale*, Pavie, 1799; trad. en français par Ch. Sultzer, Strasbourg, an VIII (1800), in-8°. VI. *Osservazioni sulla medicina dei Morlacchi e sulle conformita del loro empirismo antichissimo con più recenti principi della teoria medica*, Bologne, 1806.

D—G—S.

MOSCHENI (Marie-Constance), femme poète, naquit à Lucques, le 22 mai 1786, d'une famille honorable. Son talent pour la poésie se révéla par la lecture de Métastase, et elle improvisa depuis avec succès. Après avoir écrit un grand nombre de pièces de circonstance, elle essaya des ouvrages de longue haleine, et composa un poème en deux chants, sur *l'Art d'improviser*. En 1811, elle obtint le prix de poésie, consistant en une médaille d'or, que lui décerna l'Académie de Lucques, pour un poème en six chants, dont le célèbre *Castruccio-Castracani* était le héros. Ayant étudié l'anglais, sous Lazare Papi, elle traduisit plusieurs ouvrages de cette langue. Elle revint ensuite à la poésie, et conçut le plan d'un vaste poème, intitulé *l'Étruriade*, qui devait comprendre douze chants; mais elle ne fit que les quatre premiers, parce qu'elle fut obligée, en 1822, d'accepter une place d'institutrice dans le collége de Saint-Philippe, à Milan. La mort de sa mère la rappela dans sa patrie, en 1825. Deux ans après, elle perdit son père. Affligée, pendant les dernières années de sa vie, d'une affection scorbutique et d'une

maladie d'yeux, qui l'empêchait de se livrer à aucun travail, Marie Moscheni mourut le 27 novembre 1831. Elle adressa le dernier de ses chants à la duchesse Melzi, qui avait été son élève. A—y.

MOSCHINI (MAURICE), né en 1802, à Brentonico, dans le Tyrol italien, entra, à l'âge de seize ans, comme clerc, dans l'étude d'un avocat de Roveredo. Nourri dès son enfance de la lecture des classiques italiens, il ne pouvait s'habituer au langage barbare du barreau; son purisme se révoltait contre la tyrannie de l'usage, et il ne perdait aucune occasion de s'y soustraire. Cet amour de la pureté de la forme, qui annonçait en même temps une certaine indépendance d'esprit, attira l'attentiou de l'abbé Rosmini, qui prit Moschini pour secrétaire. Ce fut alors que celui-ci publia son *Dialogo sulla lingua legale*, dans lequel il propose d'utiles réformes à introduire dans le Code de procédure, qui varie selon les différents états d'Italie. Ce dialogue ayant eu du succès, Moscbini fut choisi par M. Arrivabene pour collaborateur du *Dizionario della lingua forense*, Bergame, 1822, in-8°. Conduit à Milan, en 1827, par l'abbé Rosmini, Moschini y publia une *Dissertazione intorno ai confini del territorio veronese col trentino*, et mourut le 25 octobre, à peine âgé de vingt-cinq ans. G—G—Y.

MOSCHION, poète grec, n'est connu que par quelques passages des *Stromates* de Prudence (liv. VI) et les *Recueils* de Stobée. Il était postérieur à Thémistocle, puisque de trois pièces de lui, dont nous avons les titres, l'une porte le nom de ce grand capitaine. Les deux autres sont : *Téléphe* et *Phereos*. Il ne reste de Moschion qu'une quarantaine de vers; encore sur ce nombre huit ou dix sont attribués à Ménandre. Ces fragments ont été recueillis et traduits en latin par J. Hertel dans les *Vetustissimor. Comicor. Sententiæ*, 623-29; et reproduits par Grotius, dans les *Excerpta ex tragœdiis*, 921. Une statue mutilée, au bas de laquelle on lit le nom de Moschion, fait partie des *Virorum illustr. imagines*, de Fulv. Orsini; on la retrouve dans le *Thesaurus antiquit. græc.*, II, 73. Si cette statue est vraiment celle de ce poète, elle prouve qu'il jouissait d'une grande réputation parmi ses contemporains, et doit augmenter les regrets de la perte de ses ouvrages. — MOSCHION est un nom commun à plusieurs médecins grecs, sur lesquels on a peu de renseignements (*voy.* l'art. suivant). L'un d'eux était auteur d'un traité du Raifort (*de Raphano*), cité par Pline (*Hist. nat.*, *lib. XIX*, 26). — Un autre surnommé *le Correcteur*, parce qu'il avait corrigé quelques livres d'Asclépiade, était l'ami de Galien. Occupé principalement de pharmacie, il avait composé deux traités, l'un du cosmétique (*de Ornatu*) et l'autre des remèdes (*de Medicamentis*), dont il ne reste que les titres et quelques lignes dans les œuvres de Galien. W—s.

MOSCHION, médecin grec, composa un traité sur les maladies des femmes et les accouchements, qui est parvenu jusqu'à nous. Plusieurs médecins de l'antiquité ayant porté le nom de Moschion, il est difficile de savoir auquel appartient le livre que nous possédons encore. L'auteur cite Soranus d'Éphèse, et paraît avoir été son disciple; il est vraisemblable qu'il a vécu sous le règne de l'empereur Adrien; c'est le sentiment de Sprengel et des professeurs

Becker et Choulant. L'ouvrage de Moschion est par demandes et par réponses, en forme de catéchisme. On voit, par sa préface, qu'il a été écrit originairement en latin, en faveur des sages-femmes qui n'entendaient pas le grec. L'original latin s'est perdu, et nous n'en possédons plus aujourd'hui qu'une version grecque, d'une époque plus récente, qui a été elle-même traduite en latin, d'une manière infidèle, pendant le moyen-âge. L'auteur décrit d'abord l'utérus; il parle ensuite de la menstruation, de la conception, de la grossesse, des membranes qui enveloppent le fœtus, de l'accouchement, des soins à donner aux enfants. Ce livre est terminé par des détails assez étendus sur les maladies des femmes. Plusieurs des préceptes énoncés par Moschion méritent des éloges; ses principes sont ceux de l'école méthodique. Portal (*Hist. de l'Anatomie*, t. 1er) lui reproche de montrer de l'hésitation dans les cas qui demandent des remèdes décisifs. Cependant Moschion déclare que, dans une occasion, il a pratiqué, lui-même, avec succès, le retranchement complet de la matrice; ce qui certes est une opération fort hasardeuse. L'ouvrage de Moschion a été imprimé pour la première fois, en grec et en latin, à Bâle, en 1566, in-4°, dans le recueil de Gaspard Wolf (*voy.* ce nom, LI, 128), intitulé: *Volumen gynæciorum*. Cette édition fut faite sur un manuscrit défectueux et incomplet, trouvé à Augsbourg par Conrad Gesner, qui y ajouta des notes. Elle a été réimprimée en 1597, dans les *Gynæciorum libri*, de Spach, in-folio; enfin le docteur F.-O. Dewez a publié en 1793, en grec et en latin, d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Vienne, la seule édition correcte et complète que nous possédions de cet ouvrage; elle porte le titre suivant : *Moschionis de mulierum passionibus liber, quem ad mentem manuscripti græci in bibliotheca cæsareo-regia vindobonensi asservati, tum propriis correctionibus emendavit, additaque versione latina edidit F.-O. Dewez*, Vienne, 1793, in-8°, de 240 pages.—Un Moschion, médecin, était ami de Plutarque et l'un des interlocuteurs de ses *Préceptes de santé*; il est difficile de savoir s'il est l'auteur du livre qui nous occupe. G—t—r.

MOSCHUS (Démétrius), poète et littérateur, était fils d'un de ces illustres Grecs qui se répandirent en Italie après la prise de Constantinople par les Turcs. Jeune, son père avait été précepteur d'Antimaco (*voy.* ce nom, II, 253) (1); sa réputation le fit appeler à Thessalonique pour y professer l'éloquence; mais il mourut dans le trajet, laissant deux fils en bas âge, Georges et Démétrius. Les savants les plus distingués de l'Italie s'empressèrent d'offrir un asile aux deux orphelins, sur qui devait naturellement se reporter une partie de l'intérêt qu'avait inspiré leur père. Ils demeurèrent quelque temps à Ferrare, dans la maison des Rangoni. Le célèbre Pic de la Mirandole les recueillit à son tour, et leur donna des preuves multipliées de sa bienveillante protection. Georges, littérateur et médecin, passa bientôt à Corfou, pour y pratiquer l'art de guérir; Démétrius, resté seul, ouvrit une école d'éloquence à Venise. Les villes de Ferrare et de Mantoue témoignèrent le désir d'entendre ses leçons; et partout il reçut l'accueil le plus honorable. Il

(1) C'est l'un des interlocuteurs des dialogues *De Poetis*, de Giraldi, qui met dans la bouche d'Antimaco l'éloge de son maître.

avait composé des odes, des épigrammes, des élégies, des comédies, etc.; mais il ne communiquait, dit-on, ses ouvrages qu'à ses amis les plus intimes. Nous n'avons de lui qu'un *Commentaire* très-court sur le poème d'Orphée *de Lapidibus*, imprimé dans l'édition des *Aldes*, 1507 (2); et un petit poème grec sur l'enlèvement d'Hélène (*Raptus Helenæ*), publié par Pontico-Virunio, avec une version latine, Reggio, sans date, 1 vol. in-4°. Cette édition est de la plus grande rareté, puisqu'on n'en connaît que deux exemplaires complets. M. A.-A. Renouard se proposait de faire réimprimer le poème de Démétrius, accompagné d'un *Commentaire* de Lamberti, savant milanais; mais la mort de Lamberti l'a forcé de renoncer à ce projet (voy. le *Cat. de la Biblioth. d'un amateur*, II, 193). On trouve dans les œuvres de Giraldi, p. 400, une courte notice sur Démétrius. Hody s'est contenté de la transcrire dans son livre *de Græcis illustribus*, 314. W—s.

MOSELLANUS (Pierre Schade, plus connu par le surnom de), l'un des restaurateurs des bonnes études en Allemagne, naquit à Protog, diocèse de Trèves, vers la fin du XVe siècle. Son père joignait à l'état de vigneron celui de barbier, et faisait en même temps un petit commerce; mais, malgré son active industrie, sa famille était si nombreuse qu'il avait beaucoup de peine pour l'élever. Pierre, le cadet de quatorze enfants, était venu au monde si faible et si délicat qu'il était impossible qu'il gagnât jamais sa vie par le travail de ses mains. On se décida donc à le mettre à l'école; mais, son père étant mort, il aurait été forcé de quitter ses études, si l'un de ses frères ne s'était chargé de payer sa modique pension. Placé d'abord sous des maîtres plus sévères qu'éclairés, et qui punissaient les moindres fautes par les châtiments les plus rigoureux, il n'avait pu développer ses dispositions pour les langues. Mais ayant eu le bonheur d'être envoyé par un de ses oncles au Gymnase de Cologne, il y fit de rapides progrès dans la grammaire et la rhétorique; il en donna lui-même des leçons, et s'acquit bientôt la réputation d'un habile instituteur. A l'âge de vingt ans il fut nommé professeur de langue grecque à l'Académie de Leipzig; et il remplit cette chaire avec un dévouement tel, qu'il serait difficile d'en trouver un second exemple. Obligé de lutter sans cesse contre les douleurs que lui occasionnaient ses infirmités précoces, il ne s'en occupait pas moins de ses élèves le jour, la nuit et jusque dans ses rêves : toutes ses pensées n'avaient en vue que les moyens de faciliter et d'encourager leurs progrès. Enfin, épuisé de fatigues, il tomba dans une sorte d'anéantissement, et passa du sommeil à la mort, le 29 avril 1524, à peine âgé de 31 ans. Ses restes furent déposés dans l'église Saint-Nicolas, où l'on voit son épitaphe. La mort de Mosellanus excita les regrets des savants les plus illustres de l'Allemagne. Erman, qui se proposait de l'instituer son héritier, vit avec la plus vive douleur s'évanouir les espérances que donnait ce malheureux jeune homme, et qu'il aurait pu réaliser s'il eût vécu plus long-temps. Mosellanus, doué d'une activité d'es-

(2) Ce commentaire se trouve parmi les manuscrits de la Bibliothèque du roi, n° 2764. Le même numéro contient le poème de Coluthus sur l'*Enlèvement d'Hélène*, déjà traité par Démétrius. Cette singularité méritait d'être remarquée.

prit d'autant plus prodigieuse qu'il était toujours souffrant, ne connaissait pas le repos : il ne se délassait qu'en changeant de travail. Sans cesse il avait dans les mains quelque auteur classique qu'il annotait ou dont il corrigeait le texte pour une nouvelle édition. Les ouvrages qu'il a laissés ne peuvent donner qu'une faible idée de ce qu'il aurait pu faire un jour. Ce sont : I. Une édition du *Plutus*, d'Aristophane, Haguenau, 1517, in-4°. II. Une version latine du discours d'Isocrate : *De bello fugiendo et pace servanda*, Leipzig, 1517, et Bâle, 1522, in-4°, avec une dédicace au duc de Saxe, Frédéric, prince trop enclin à la guerre. III. Une grammaire intitulée *Pædologia*, que son utilité pour les écoles, dans un temps où l'on manquait de livres élémentaires, a fait réimprimer un grand nombre de fois dans le XVI[e] siècle. IV. Des dialogues (*Dialogi* 37), composés dans le même but que la *Pædologia*, et qui ont obtenu le même succès ; des notes sur *Quintilien* et sur *Aulu-Gelle*. V. Des *Discours* prononcés pendant son double rectorat ou dans des cérémonies académiques (1). La *Vie de Mosellanus*, en latin, par Justin Gobler, fait partie du recueil de Fichard : *Virorum eruditione et doctrina illustres vitæ* (v. FICHARD, XIV, 482); elle a été écrite en allemand par Henri Schültz, Leipzig, 1724, in-8°. W—s.

MOSNERON (JEAN), littérateur et législateur, naquit le 28 août 1738, à Nantes, où il fut connu sous le nom de *Mosneron-Delaunay*, qu'il avait pris pour se distinguer de ses frères. Destiné au commerce maritime, profession de sa famille, il contraria les vues de son père par un extrême penchant pour les lettres et les voyages ; aussi était-il surnommé le *philosophe*. Détourné par ses parents du projet qu'il avait formé d'être un des compagnons du capitaine Cook, il consentit à ne voyager qu'en Angleterre et en Hollande, où il put acquérir d'utiles notions commerciales, la connaissance de deux langues vivantes, et visiter les gens de lettres et les monuments publics. De retour à Nantes, après une absence de plus d'une année, Mosneron s'y dégoûta bientôt des calculs et des colloques inévitables dans toutes les affaires de négoce, et il obtint de s'embarquer, avec le grade d'enseigne, sur un navire que son père avait armé pour Saint-Domingue. Forcé par une tempête, en revenant, de relâcher sur les côtes d'Espagne, le jeune Mosneron mérita, par sa conduite dans cette périlleuse navigation, le grade de premier lieutenant que son père lui offrit pour une seconde expédition; mais son inconstance se manifestait de plus en plus. Ennuyé de la conversation des officiers de la marine marchande, il voulut faire son droit, afin de se prémunir contre les discussions litigieuses qu'enfantent trop souvent les relations commerciales. Il vint donc à Paris pour étudier la jurisprudence et fut obligé de se remettre au latin ; mais Horace et Juvénal lui firent bientôt oublier Barthole et Cujas, et il abandonna les antres de Thémis pour le temple des muses. Ses liaisons avec Clément et autres gens de lettres, et la représentation de nos chefs-d'œuvre dramatiques lui inspirèrent l'idée de travailler pour le théâtre. Il composa deux tragédies, dont l'une fut refusée par les comédiens et l'autre reçue moyen-

(1) Un discours de Mosellanus a été réimprimé par J.-Gottl. Bœhm, dans un recueil intitulé : *Opuscula academica de litteratura lipsiensi*, Leipzig, 1779, in-8°.

nant corrections. Le caractère de l'auteur ne se prêtant pas plus à retoucher son ouvrage qu'à en presser la mise en scène, sa pièce ne fut ni représentée ni imprimée, et il renonça au culte de Melpomène, pour se livrer à d'autres genres de littérature. Avant de donner la liste de ses ouvrages, nous devons dire quelque chose de sa carrière politique. Après avoir rempli à Nantes diverses fonctions tant à la chambre qu'au tribunal de commerce, il fut chargé d'une mission près les États de Bretagne, puis auprès du ministre de la marine, pour plaider une affaire qui intéressait tout le commerce. En 1789, il fit partie d'une députation extraordinaire près l'Assemblée constituante, et, au mois d'août 1791, il fut élu, par le département de la Loire-Inférieure, l'un des membres de l'Assemblée législative. C'est à tort que Guimar, dans ses *Annales nantaises*, a dit que Mosneron donna bientôt sa démission; c'est à tort aussi que la *Biographie portative des contemporains* avance que ce député parla plusieurs fois dans la session; mais qu'en raison de la faiblesse de son organe, il choisit souvent pour interprètes plusieurs de ses collègues qui s'attribuèrent ses rapports et ses paroles. Le fait est qu'il ne parla que le 21 octobre pour s'opposer à ce que l'on confondît les prêtres insermentés avec les perturbateurs reconnus; puis, au mois de novembre, pour offrir, au nom de son frère Mosneron-Dupin, un vaisseau qui porterait des secours à Saint-Domingue. Les *Tables du Moniteur* ne mentionnent que ce dernier fait, et ne disent point, comme la *Biographie portative*, que Mosneron ait joué un rôle important dans la triste journée du 20 juin 1792; ni qu'il se soit trouvé aux Tuileries et qu'il y ait contribué, au péril de ses jours, à sauver, pour le moment, Louis XVI et sa famille. Un tel fait n'aurait échappé ni aux *Tables du Moniteur*, ni à la *Biographie des vivants*, et aurait rendu plus important l'article que celle-ci a donné à ce député. Ce qu'il y a de certain, c'est que Mosneron, dans l'Assemblée législative, vota constamment, avec la droite, contre la faction des Girondins, qui formait la majorité, et qu'il ne fut pas réélu à la Convention nationale. S'il fut incarcéré à Nantes comme royaliste, puis au Luxembourg, à Paris, il ne fit point partie des 132 Nantais qui y furent conduits en 1793, et il recouvra la liberté après la *terreur*. En décembre 1799, il fut nommé l'un des 300 muets qui composaient le Corps-Législatif, d'où il sortit en 1803, et dès-lors il disparut entièrement de la scène politique. L'usage des eaux thermales, nécessaires à sa santé, l'ayant amené à Bagnères de Luchon, il s'y maria en secondes noces et y vécut plusieurs années, tellement oublié, qu'on le croyait passé en Amérique. Sous la seconde restauration, il obtint pour lui la croix de la Légion-d'Honneur et pour sa femme, le 30 mai 1815, l'entrepôt particulier du tabac, à Pau, puis, le 8 mai 1816, celui de Saint-Gaudens (Haute-Garonne), où, deux mois après cette dame fut nommée receveur central. Ce fut là que Mosneron prolongea sa carrière dans une heureuse médiocrité, loin de sa famille, de ses anciens amis, et dans un isolement complet. Le 8 janvier 1823, il prêta serment devant la Cour royale de Toulouse, comme baron, dont il avait reçu le brevet pour services rendus à l'État. Ce brevet était peut-être une fiche de consolation qu'on lui donna pour qu'il ne fût pas confondu avec un de ses

neveux, qui avait été compromis à Nantes, quelques mois auparavant, dans une prétendue conspiration, dont tous les prévenus venaient d'être acquittés par la Cour d'assises de cette ville. Mosneron mourut à Saint-Gaudens, en 1830, à l'âge de 92 ans. Sa veuve, qui n'était que son prête-nom, fut réformée, l'année suivante, et n'a obtenu depuis qu'une indemnité modique et provisoire. On a de lui : I. *Le Paradis perdu*, de Milton, traduction nouvelle avec des notes et le texte en regard (sans nom d'auteur), Paris, 1786, 3 vol. in-16; deuxième édit., ibid., 1788, 2 vol. in-8°; troisième édit., ibid., 1799, 2 vol. in-8°; quatrième édit. (ou la deuxième suivant l'auteur qui ne comptait pas les deux précédentes), Paris, 1805, 2 vol. in-12; elle est précédée d'une *Vie de Milton* que Mosneron avait publiée en 1804, in-8°; cinquième ou troisième édit., 1810, ibid., 3 vol. in-8°. Il ne paraît pas que l'auteur ait fait usage des corrections qu'il a gardées longtemps en portefeuille pour une nouvelle édition. II. *De quelques réformes et améliorations à faire en Bretagne*, 1789, in-8°. III. *Vie du législateur des Chrétiens, sans lacunes et sans miracles*, par J. M.; Paris, Dabin, 1803, in-8°. C'est avec raison que les *Tablettes des écrivains français*, et, plus tard, Barbier, dans son *Dictionnaire des Anonymes*, ont attribué cet ouvrage anti-religieux à Mosneron qui le désavoua sous la restauration, mais qui, sous le consulat de Bonaparte, n'y regardant pas de si près, avait distribué des exemplaires de son livre à plusieurs de ses collègues du Corps-Législatif, entre autres au médecin Defrance, père du général de ce nom. C'est de son compatriote Defrance que Barbier tenait le fait qu'il a consigné dans son Dictionnaire, et dont nous pouvons attester l'anthenticité; car l'exemplaire de la *Vie du législateur des Chrétiens*, que nous avons lu, en 1803, nous fut prêté par Mme de Lostanges, et c'était précisément celui que M. Defrance, son père, avait reçu de l'auteur. IV. *Vie de Milton* (*voy.* ci-dessus). V. *Memnon*, ou *le Jeune Israelite*, 1806, in-8°. VI. *Le Vallon aérien*, ou *Relation du voyage d'un aéronaute dans un pays inconnu jusqu'à présent*, 1809, in-12, roman moral et bien écrit, mais un peu froid et dépourvu d'intérêt. On assure que Mosneron a terminé, à 85 ans, une traduction en vers de l'*Essai sur l'homme*, de Pope, qu'on a dû trouver dans son portefeuille, avec d'autres morceaux inédits. A—T.

MOSQUERA (Ruy-Garcia), capitaine espagnol, accompagna Sébastien Cabot (*voy.* ce nom, VI, 440), dans la découverte et la conquête de la rivière de la Plata. Laissé avec Luno de Lara dans le fort Saint-Esprit, en 1530, il en sortit avec 60 soldats, monta un brigantin et, projetant de se faire un établissement à part, gagna la côte du Brésil et s'établit à Ygua. Mosquera battit les Portugais en 1534, poursuivit sa victoire jusqu'à Saint-Vincent qu'il ravagea, se rembarqua ensuite et alla s'établir momentanément dans l'île Sainte-Catherine. S'étant réuni à ses anciens compagnons de Buenos-Ayres, il concourut à la réduction des Indiens et à l'établissement de la colonie dont il fut un des fondateurs. B—P.

MOSSÉ, poète et littérateur, dont le véritable nom était *Mosès;* naquit, vers 1780, d'une famille juive d'Avignon. Employé dans les bureaux de la préfecture de l'Aude, sous

l'administration de M. Trouvé, il essaya de fonder à Carcassonne un journal, qui n'eut aucun succès. Il vint ensuite à Paris, et donna, en 1812, quelques articles au *Mercure*. Depuis il publia un grand nombre d'ouvrages, tous d'une parfaite nullité. Il les vendait lui-même dans une espèce de magasin de bric-à-brac, où ces livres se mêlaient à des meubles de toute espèce. Attaqué d'une maladie grave qui ne laissait aucun espoir de guérison, il s'asphyxia, avec une Anglaise qui partageait son habitation, le 21 février 1825. On a de lui: I. *Quelques mots sur le beau sexe et sur ses détracteurs*, suivis des *Prémices poétiques*, Paris, 1808, in-18. II. *Ode sur la guerre présente*, 1809, in-8°. III. *Poésies* dédiées au comte Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, Paris, 1809, in-8°. IV. *Odes sur différents événements de l'époque*, Paris, 1810, in-8°. V. *Le Délire poétique*, suivi de l'*Abandon généreux* et du *Printemps*, ibid. VI. *La France consolée*, ode sur la naissance du roi de Rome, Paris, 1811, in-8°. VII. *Examen de l'exposition de tableaux et sculptures*, Paris, 1819, in-8°. VIII. *Chronique de Paris*, ou *le Spectateur moderne*, Paris, 1819, 2 vol. in-8°. C'est un recueil d'anecdotes et de médisances sur plusieurs écrivains de l'époque. IX. *Archives des lettres, sciences et arts*, ou *Bibliographie générale et raisonnée*, Paris, 1820—21, in-4°. C'était une publication périodique qui ne parvint qu'à son 62ᵉ numéro. X. *Examen critique de l'Essai sur l'indifférence en matière de religion de M. l'abbé de Lamennais*, Paris, 1821, in-8°; 2ᵉ édit., 1823. XI. *L'art de plaire et de fixer, conseils aux femmes*, Paris, 1821, in-18. XII. *L'art de se faire aimer des femmes, conseils aux hommes*, Paris, 1822, in-18. XIII. *Les travers des salons et des lieux publics*, Paris, 1822, in-12; c'est une suite de la *Chronique de Paris*. XIV. *L'art de conserver la beauté*, Paris, 1822, in-18, et 1824, 2 vol. in-8°. XV. *L'art de choisir une femme et d'être heureux avec elle*, Paris, 1823, in-18. XVI. *L'art de gagner sa vie et de parvenir à la fortune*, Paris, 1823, in-8°. Quoique l'auteur ait changé deux fois le titre de ce livre, pour faire croire à de nouvelles éditions, il lui en restait encore, à l'époque de sa mort, plus de 1500 exemplaires en magasin. XVII. *Eucharis*, ou *les sensations d'amour*, Paris, 1824, 3 vol. in-12. XVIII. *Du commerce de la librairie*, Paris, 1824, in-8°. XIX. *Dénonciation au commerce et à l'opinion publique d'un abus révoltant de la banque de France et des porteurs d'effets échus*, Paris, in-8°. Z.

MOSSI (Vincent-Marie), archevêque de Sida *in partibus*, naquit à Casal, le 25 avril 1752. Il était le dernier rejeton de l'illustre famille des Moxis, une des plus anciennes de la Lombardie. Après avoir pris ses degrés en droit et en théologie à l'université de Turin, il fut nommé, en 1777, aumônier du roi Victor-Amédée III; puis, en 1780, vicaire-général de la cour, et abbé de Sainte-Marie de Vezzolan. Directeur du collége des nobles depuis 1784, il devint, en 1796, évêque d'Alexandrie. Ce siége ayant été réuni, en 1805, à celui de Casal, Mossi reçut du souverain pontife le titre d'archevêque de Sida *in partibus infidelium*. Il vécut retiré dans sa maison de campagne pendant toute la durée de l'empire. Lorsque le Piémont fut rendu, en 1814, à la maison de Savoie, Mossi alla se fixer à Turin, et sa maison devint le rendez-vous de tous les hommes distingués dans les sciences et dans les arts.

Le roi Charles-Félix lui conféra, en 1827, les insignes de l'ordre suprême de l'Annonciade. Mossi mourut à Turin le 31 juillet 1829. Il possédait une magnifique collection de tableaux, qu'il légua à l'Académie des beaux-arts de Turin. Celle-ci lui fit élever, par reconnaissance, une statue en marbre de grandeur naturelle. Outre plusieurs mandements, instructions pastorales et sermons, ce prélat a laissé un traité intitulé : *Sulla verità e divinità della religione cristiana*, Turin, 1823, in-8°. G—G—Y.

MOSTAERT (Jean), peintre d'histoire, naquit à Harlem, en 1499, d'une famille qui n'était pas sans illustration. Son éducation répondit à sa position dans la société; mais l'amour des arts occupa tous ses loisirs, et il se livra de bonne heure à l'étude de la peinture, sous Jacques de Harlem, qu'il ne tarda pas à surpasser. Doué d'une figure aimable, il s'attira la protection de la princesse Marguerite, sœur de Philippe Ier, roi d'Espagne. Elle l'attacha à son service, le nomma son gentilhomme, et, pendant dix-huit années, Mostaert la suivit constamment. Après avoir acquis une fortune considérable, il revint dans sa ville natale, où il fut chargé de travaux multipliés, qui ne l'empêcherent pas de se livrer aux charmes de la meilleure société. Parmi les tableaux qu'il a exécutés, on citait comme les plus remarquables une *Naissance de Jésus-Christ*, qui décorait le couvent des Dominicains de Harlem; un *Ecce Homo*, et *la Discorde jetant la pomme au festin des dieux*. Les figures de ce dernier tableau étaient de la plus belle expression; on y admirait surtout celle du dieu Mars tirant à demi son épée. Un des grands mérites de cet artiste était la fidélité des costumes; il avait fait une étude approfondie de cette partie de l'art trop négligée par ses compatriotes. Ce mérite brille surtout dans un tableau d'*Abraham chassant Agar*, que l'on voit à La Haye. Cet artiste aurait une célébrité bien plus étendue, si la presque totalité de ses ouvrages n'avait péri dans l'incendie de Harlem, où rien de ce qui était dans sa maison ne put échapper aux flammes. Sur sa réputation, Jean de Mabuse l'avait appelé pour l'aider dans les peintures de l'abbaye de Middelbourg. Le service qu'il remplissait auprès de la princesse Marguerite l'empêcha de se rendre à cette honorable invitation. Il mourut à Harlem, en 1555, regardé comme un des plus habiles peintres de son temps. — *François* et *Gilles* Mostaert, frères jumeaux, de la même famille que le précédent, naquirent à Hulst, proche d'Anvers, en 1526 environ, et reçurent les premières leçons de leur père, qui cultivait la peinture avec quelque succès. Leur ressemblance était tellement frappante, que leurs parents eux-mêmes ne pouvaient les distinguer. Ils étaient encore fort jeunes lorsque leur père alla s'établir à Anvers, où il plaça Gilles chez Jean Mandyn, et François chez Henri de Bles. Ils devinrent tous deux habiles dans leur art. François se livra particulièrement au paysage, et y excella. Il faisait d'abord peindre les figures qu'il introduisait dans ses tableaux; mais il apprit bientôt à se passer d'un tel secours, et ses ouvrages en acquirent un nouveau prix. En 1555, il fut admis à l'Académie d'Anvers. Sa réputation commençait à s'étendre hors de son pays, quand une mort subite et prématurée l'enleva quelque temps après à la fleur de son âge. Gilles, de son côté, cultiva le genre historique; mais ses figures sont toujours de pe-

tite proportion. La partie la plus éminente de son talent est l'entente de la composition. Ses figures sont toujours disposées de la manière la plus naturelle et en même temps la plus heureuse et la plus pittoresque. Ces qualités se font principalement remarquer dans le tableau où il a représenté les *seigneurs de Schetten faisant leur entrée à Hoboke*. Les paysans sous les armes témoignent, par les expressions les plus vraies et les plus naturelles, la joie dont ils sont animés. On cite encore de lui deux tableaux dont l'un a pour sujet *Jésus-Christ portant sa croix*, et l'autre *Saint Pierre délivré de prison par un ange*. Sa couleur était brillante et harmonieuse, sa touche fine et délicate. Il ne cessa de travailler jusqu'à la plus extrême vieillesse, et mourut en 1601.

P—s.

MOSTOWSKI (le comte THADÉE), l'un des Polonais les plus distingués de notre époque, naquit le 29 oct. 1766, à Varsovie, d'une famille noble et ancienne. Il reçut une éducation soignée, et se montra dès sa jeunesse zélé partisan de l'indépendance de sa patrie. Nommé, en 1790, castellan de Racionz et, par conséquent, membre du sénat polonais, il fonda, conjointement avec Joseph Weyssenhoff et Julien-Ursin Niemcewicz, nonces du palatinat de Livonie, un journal intitulé : *la Gazette nationale et étrangère*, dont le premier numéro parut en janvier 1791. Mostowski devint alors membre du comité constitutionnel, qui rédigea la constitution du 3 mai de cette année. En août 1792, après l'adhésion du roi Stanislas-Auguste à la fédération de Targowitz, il vint à Paris en qualité de délégué de la *république sarmate* (sans toutefois qu'il osât se qualifier ainsi, cette mission devant rester secrète). Il se lia avec Lebrun-Tondu, Brissot, Vergniaud et les hommes influents de cette époque. Dans l'espérance d'obtenir de la France une intervention en faveur de sa malheureuse patrie, il eut, au commencement de l'année 1793, plusieurs conférences avec les membres du gouvernement, chez le ministre Lebrun; mais les arrangements qui y furent pris restèrent sans effet, à cause de la révolution du 31 mai. Quelques jours avant le triomphe de Robespierre, Mostowski, s'étant trouvé dans une réunion avec les principaux chefs du parti girondin, leur témoigna quelque crainte de les voir immolés par les farouches montagnards, si ceux-ci venaient à l'emporter : « Cela n'est pas possible dans ce « siècle de lumières, répondit froide-« ment Brissot. » Et quelques semaines plus tard, Brissot et ses amis portaient leur tête sur l'échafaud... Cette réponse avait singulièrement frappé Mostowski, et il la citait encore longtemps après cette fatale époque. Lui-même, malgré son titre de représentant d'une nation étrangère, et sa mission dont le but était de soustraire la Pologne au joug de la Russie, fut bientôt arrêté, puis relâché et repris jusqu'à trois fois. Il n'échappa à la mort que par une sorte de miracle, et il eut la douleur de voir périr sur l'échafaud la princesse Alexandra Lubomirska (*voyez* LUBOMIRSKA, LXXII, 199). Arrêté à Troyes, lorsqu'il se rendait en Suisse, il ne fut relâché que par l'intervention d'Hérault de Séchelles, qui passait par cette ville et avait encore une espèce de crédit dont il ne devait pas jouir long-temps. Revenu en Pologne, à la fin de 1793, Mostowski vécut retiré dans sa terre de Tarchomin, près de Varsovie, où il ne tarda pas à être arrêté de nou-

veau, par les ordres du ministre russe Lieven, et détenu dans sa propre maison pendant trois mois. Délivré au bout de ce temps, par suite de l'insurrection de Kosciusko, il acquit une grande influence dans le parti de l'indépendance, et fut successivement membre du conseil provisoire, du grand-conseil, et enfin du conseil de guerre, sous Wawreczki, successeur de Kosciusko. Ce fut lui qui proposa, après la prise du faubourg de Praga par Souwarow, de rassembler les 25,000 hommes et 100 canons qui restaient encore aux Polonais, et de traverser l'Allemagne, pour se joindre aux Français, qui venaient d'obtenir de grands avantages sur le Rhin. Ce plan fut adopté, et le général Dombrowski se chargea de l'exécuter; mais l'inexpérience et la désunion des principaux chefs le firent manquer; et d'ailleurs la France, qui venait de traiter secrètement avec l'Autriche et de consentir au dernier partage de la Pologne, ne fit rien pour favoriser ce projet courageux. Mostowski ne voulant plus quitter sa patrie, demeura à Varsovie. Il fut envoyé, avec Ignace Potocki, par le roi Stanislas-Auguste, pour traiter avec Souwarow, qui les reçut assez bien, et garantit de sa parole la sûreté des personnes et des propriétés. Malgré cet engagement, les deux députés furent arrêtés, le 20 décembre 1794, par ordre de l'impératrice Catherine, et conduits à Saint-Pétersbourg, avec plusieurs autres chefs du parti patriotique. Détenu d'abord à la forteresse de Saint-Pierre et Saint-Paul, ensuite dans une maison de la ville, Mostowski ne fut délivré, ainsi que ses compagnons d'infortune, que par Paul I[er], aussitôt après la mort de Catherine II. Il se retira encore une fois dans sa maison de campagne, et s'y livra à l'agriculture et à des travaux littéraires. Devenu, en 1801, membre de la société des Amis des sciences de Varsovie, à la fondation de laquelle il avait contribué, Mostowski publia la belle édition des classiques de son pays, intitulée *Choix d'écrivains polonais*, qui se compose de 25 vol. in-8°, Varsovie, 1803—1805. Cette publication terminée, il revint en France, avec la mission secrète de sonder l'empereur sur ses projets relatifs à la Pologne; mais on sait que Napoléon ne fit jamais sur ce point de réponses franches et positives. La suite des événements a fait assez connaître que ses vues d'ambition ne furent jamais d'accord avec l'indépendance polonaise. Voyant qu'il ne réussissait en rien et désespérant du salut de sa patrie, Mostowski résolut de se fixer en France, et il acheta, en 1809, une terre dans la Sologne, où il vécut loin des affaires jusqu'à l'année 1812. Nommé à cette époque ministre de l'intérieur du grand-duché de Varsovie, il partit pour cette capitale. Après les désastres de la campagne de Russie, et lorsque la Pologne fut entièrement évacuée par les Français, il suivit en France les débris de la grande armée. Ce ne fut qu'en 1815 qu'il retourna dans sa patrie, pour y remplir les fonctions de ministre de l'intérieur et de la police auprès du gouvernement établi par l'empereur Alexandre. Dans le mois de mars 1818, il fit, en présence de celui-ci, à la diète de Pologne, un rapport très-important sur la situation du royaume. En 1820, il prononça un discours dans lequel on remarquait le passage suivant: «La postérité admire avec raison la mort vertueuse de Caton; mais ce grand homme aurait peut-être désiré prolonger sa vie, s'il avait pu prévoir qu'après sa mort rien

«n'eût plus favorisé les desseins de «César et l'asservissement de sa pa«trie.» Ce langage voilé laissait assez percer les vœux secrets de Mostowski; et le gouvernement russe, tout en l'employant, ne devait pas trop compter sur lui. En effet, quand la Pologne tenta, en 1830, un dernier effort pour se soustraire au joug étranger, Mostowski ne manqua pas de s'associer au mouvement patriotique, qui devait aboutir à de si tristes résultats. Obligé de fuir, après le triomphe des Russes, il se réfugia de nouveau en France, et se fixa à Paris, où il vécut long-temps retiré et dans un état de santé fâcheux. Il mourut dans cette capitale, en 1842. C'était un homme également distingué par ses connaissances en diplomatie et en littérature. Il parlait fort bien plusieurs langues; le français surtout lui était familier, et il l'écrivait avec goût et élégance. La *Biographie universelle* lui doit plusieurs articles. Amateur passionné de notre littérature, il avait lu et appris par cœur beaucoup de vers de Delille. Il lui suffisait de les avoir entendus une seule fois réciter, et il lui est arrivé de rétablir des passages entiers sur les épreuves qui lui étaient communiquées par l'éditeur; ce qui soumis le lendemain par celui-ci à Delille lui-même, le frappait d'étonnement et lui rendait réellement un service, dont il a remercié Mostowski plus d'une fois. M—D j.

MOTARD (François-Paul-Pierre), fils d'un capitaine marchand de Honfleur, naquit dans cette ville le 29 juin 1733, et commença à naviguer dès l'âge de 15 ans. En 1758, il était embarqué sur le vaisseau le *Sceptre*, où il participa à deux combats, le premier contre deux vaisseaux anglais, le second (dans lequel il fut blessé), contre trois vaisseaux de la même nation. A 31 ans, il commandait le navire de Honfleur la *Jeanne Gentille* portant dix-huit hommes d'équipage et six petits canons. Se trouvant à 15 lieues N.-E. des Açores, il fut joint par un corsaire de Salé armé de 28 canons et monté par 250 hommes. Malgré l'immense supériorité du corsaire, il n'hésita pas à soutenir un combat de deux heures et demie, à la suite duquel, abandonné de son équipage, et restant lui troisième sur le pont, il fut pris à l'abordage. Il avait reçu, indépendamment de plusieurs coups de massue, cinq coups de sabre, deux sur les épaules, deux au visage, et le cinquième sur le crâne qui fut endommagé. Conduit à Salé, il ne fut racheté d'esclavage qu'au bout de trois ans. De retour dans sa patrie, il continua à naviguer. Il commandait le navire du Havre le *Stanislas*, de 24 canons de 12 et de 183 hommes d'équipage, lorsque, le 15 juin 1780, il rencontra, à neuf heures du matin, dans le nord de Dunkerque, à cinq lieues de distance, trois frégates anglaises et un ketch. Une des frégates lui donna la chasse, et le combat s'engagea bientôt à portée de pistolet et presque vergue à vergue. C'était l'*Apollon*, de 36 canons, dont 26 de 12 en batterie et dix de six sur les gaillards. Ce bâtiment, l'un des meilleurs de la marine anglaise, avait un équipage de 250 hommes d'élite, tous valides, tandis que le *Stanislas*, sorti du port la veille, à la marée du soir, avait un tiers de ses matelots travaillés du mal de mer. Néanmoins après trois heures de combat, et malgré la perte de deux de ses mâts et de sa grande vergue, le *Stanislas* contraignit la frégate anglaise à s'éloigner après qu'elle eût reçu 12 boulets à la flottaison, qu'elle eût per-

du son capitaine, 25 hommes de son équipage, et qu'elle eut eu 40 hommes blessés. Les Français comptaient cinq morts et 27 blessés ; de ce nombre était l'intrépide Motard, atteint aux bras et à la tête, et dont les habits étaient criblés de balles. L'*Apollon* rentra aux Dunes, ayant quatre pieds d'eau dans sa cale, et si délabré qu'on fut obligé de le radouber entièrement. Quant au *Stanislas*, en cherchant à gagner Ostende, il échoua sur un banc, coupa le reste de sa mâture, vida son eau pour s'alléger et parvint à mouiller sur la rade, à onze heures du soir. Il levait ses ancres le lendemain à sept heures du matin pour entrer dans le port, quand il aperçut les deux autres frégates et le ketch qui portait à toutes voiles sur lui. Ayant eu le bonheur d'atteindre les jetées avant d'être rejoint, il fut suivi par le ketch, qui vint mouiller par son travers. Motard, ne voulant pas violer la neutralité du port d'Ostende, fit intervenir les autorités de la ville qui forcèrent le ketch de s'éloigner et empêchèrent ainsi l'équipage français de s'en emparer. Ce mémorable combat, dont Kerguelen ne fait qu'une courte mention dans son *Histoire de la guerre maritime de* 1778, eut pour témoin toute la population de la ville, accourue sur les remparts pour voir l'issue d'une lutte si inégale, et il eut un grand retentissement en Angleterre et en France. Le ministre en ayant rendu compte au roi, Louis XVI ordonna que le brave capitaine Motard fût attaché à sa marine militaire. Il lui fit expédier le brevet de lieutenant de frégate et remettre une épée sur laquelle était gravée l'inscription : *Prix de la valeur maritime*. La communauté de Honfleur déclara, par une délibération expresse, qu'il serait exempt de la capitation, du guet et de la garde, ainsi que du logement des gens de guerre. M. de Sartines, auquel cette délibération fut communiquée, en témoigna sa satisfaction par une lettre adressée au maire et aux échevins, lettre qui existe dans les archives de la mairie de Honfleur. Motard reçut, peu après, la croix de Saint-Louis, et fut chargé ensuite de plusieurs commandements. En 1782, ayant sous ses ordres quatre canonnières, armées chacune de 3 canons de 24, il escorta, à diverses reprises, plus de 200 bâtiments de commerce du Hâvre à Cherbourg et à St-Malo, et remplit si bien cette mission, plus périlleuse que brillante, qu'aucun de ces bâtiments ne tomba au pouvoir de l'ennemi, auquel il prit au contraire deux corsaires. Promu capitaine de vaisseau, en 1792, et nommé au commandement du *Brillant*, stationné sur la rade de Cherbourg, il fut contraint, l'année suivante, d'abandonner le service, les souffrances qu'il ressentait de ses nombreuses blessures exigeant un repos qu'il différait depuis trop long-temps. Il mourut à Honfleur le 23 juillet 1793, laissant un fils, M. Motard (*Léonard-Bernard*) né à Honfleur le 27 juillet 1771, aujourd'hui contre-amiral en retraite. M. Thomas a consacré à ces deux marins deux notices insérées dans son *Histoire de la ville de Honfleur*, Honfleur, 1840, in-8°, fig. P. L—T.

MOTIN (Pierre), poète français, né dans le XVIe siècle, à Bourges, était l'ami du satirique Regnier. Balzac, dans une de ses *Lettres* à Chapelain (liv. VI, 5), dit que Motin fut chargé par Henri IV de mettre en vers français une pièce latine composée par le P. Teron, jésuite, au sujet de la naissance du dauphin. On peut

en conclure qu'il jouissait de quelque considération à la cour. Il mourut au plus tard en 1615, comme on l'apprend des *Stances* de Bonnet, son neveu, imprimées cette année, dans les *Délices de la poésie française*, 933. Regnier, qui trouvait le style de Motin facile et naturel, dit qu'il était poète, sans être bon. Mais Boileau ne l'a pas jugé si favorablement dans son *Art poétique* (ch. IV):

J'aime mieux Bergerac et sa burlesque audace
Que ces vers où Motin se morfond et nous glace.

Cependant il faut bien qu'il ait eu, de son temps, une assez grande réputation, puisqu'il était au nombre des auteurs que l'Académie française devait citer dans son *Dictionnaire* comme faisant autorité, suivant le premier projet. S'il est vrai que Motin ait été régulier dans sa conduite, on peut lui faire l'application du vers de Martial (*Epigr.*, I, 5):

Lasciva est nobis pagina, vita proba est.

Ses pièces les plus remarquables, dit La Monnoie, sont des épigrammes qu'on devait trouver *assez divertissantes* du temps où la poésie lyrique était tolérée en France (notes sur les *Jugem. des savants*). Elles font partie du *Cabinet satirique*. Les autres vers de Motin sont épars dans des collections. *Le Recueil des plus belles pièces des poètes français*, par Barbier, contient quelques morceaux de Motin, précédés d'une courte *Notice* sur l'auteur, III, 65. L'abbé Lenglet-Dufresnoy en a réuni d'autres à la suite de son édition des *OEuvres* de Regnier, Londres, 1733, in-4°. Mais dans son avertissement, il avoue qu'il n'a pas eu la hardiesse d'imprimer tous ceux qu'il avait recouvrés. C'est à Motin que Regnier adresse la quatrième de ses satires, dans laquelle il prouve que la science conduit rarement à la fortune. Motin, à son tour, lui adressa une ode. Elle est imprimée à la tête de la plupart des éditions des œuvres de Regnier, dont l'amitié a plus contribué que tous ses efforts à garantir son nom de l'oubli. Titon du Tillet a donné une place à Motin sur son *Parnasse*, 203. W—s.

MOTIS (JEAN), poete latin sur lequel on ne trouve aucun renseignement dans les biographies les plus complètes, était né dans le XVe siècle, à Naples, et remplissait la charge honorable de secrétaire apostolique. On ne connaît de lui qu'un opuscule intitulé : *Invectiva cœtus fœminei contra mares*. C'est un petit poëme en vers élégiaques, composé de 81 distiques. Il en existe une très-ancienne édition in-4°, que les bibliographes croient sortir des presses de Félix Riessinger, imprimeur à Naples de 1471 à 1479. Dans la plupart des exemplaires on trouve à la suite : *Remedium contra concubinas per modum abbreviationis libri Mattheoli a Petro de Corbolio, archidiacono sennonensi et ejus sociis compilatum*. Les rédacteurs du Catalogue de la bibliothèque de La Vallière disent que cet abrégé du *Livre de Matheolus* est une satire aussi violente qu'obscène contre les femmes (II, 129). D'après la note que nous venons de transcrire, on pourrait croire que le *Remedium contra concubinas* est une traduction abrégée du *Livre de Matheolus*; mais c'est, au contraire, l'ouvrage français qui a été traduit du latin, avec les changements que le nouvel auteur jugea nécessaires pour s'accommoder au goût de son siècle (*v.* les recherches de l'abbé Goujet sur le livre de Matheolus, *Bibl. Franç.*, X, 129). Le *Remedium* ne diffère probablement que par le titre des *Satyræ adversus eos qui uxores ducunt*, dont on conserve

une ancienne copie à la Bibliothèque du roi (voy. *Catal. des mss.*, 2062). Si cette conjecture est fondée, le véritable auteur, inconnu jusqu'ici, de cette violente satire contre les femmes serait un des prélats qui ont occupé le siége de Sens avec le plus de distinction, au commencement du XIIIe siècle (*voy.* Corbeil, IX, 557). Il est temps de revenir à Motis, dont cette digression nous a peut-être trop éloigné. Son *Invectiva cœtûs fœminei* a été réimprimée sous le titre : *Apologia mulierum in viros probrosos*. C'est à tort que la plupart des bibliographes, trompés par le nouveau titre, en ont fait un second ouvrage (voy. Freytag, *Analecta litterar.*, 617). Cette édition (Bade, 1511, pet. in-4° goth. de 18 f.) fut imprimée, comme on l'apprend dans la suscription, par René Beck, qui s'était réfugié à Bade pendant que la peste désolait Strasbourg. L'éditeur, pour remplir les 18 f., a joint à l'opuscule de Motis : *Hecatosticha et Pentadecas elegiaca de obscœnis mundi voluptatibus extemporalis*, par Georges Gockenschnald, jeune Allemand qui se trouvait à Bade pour le même motif que Beck. Dans les *Carmina illustr. poetar. italor.*, VI, 373, on lit une *Epître* de *Jean Motia*, Napolitain, adressée à Pierre Buonhuomi, auquel il demande son amitié. Ce Jean Motia, poète, non moins inconnu que Jean Motis, aux bibliothécaires napolitains, paraît être le même personnage que celui qui fait le sujet de cet article. W—s.

MOTTA *Feo e Torres* (Louis da), amiral portugais, naquit à Lisbonne, le 16 mars 1769. Il fit de brillantes études à l'Académie royale des gardes-marines, où il remporta le grand prix, qui lui fut décerné en présence de la reine Marie Ire et des princes ses fils. De 1786 à 1791, il fut employé, comme lieutenant de vaisseau, sur différentes escadres qui croisèrent au détroit de Gibraltar ou le long des côtes de la Méditerranée. Devenu capitaine de corvette (*capitantenente*), il fit partie de la flotte qui se rendit, en 1792, à Naples, sous les ordres de l'amiral Sanches de Brito, puis de celle qui croisa dans la Méditerranée. Rentré dans le port de Lisbonne en 1793, da Motta fut nommé capitaine de frégate, et s'embarqua peu après sur *la Reine de Portugal*, un des vaisseaux de la flotte qui, commandée par le contre-amiral Valle, se joignit à l'escadre de l'amiral anglais, lord Howe, pour croiser sur les côtes de France. Promu au grade de capitaine de vaisseau (*capitan de mar e guerra*), en 1796, il fut chargé par le prince-régent depuis Jean VI, de porter des cadeaux à l'empereur de Maroc. A son retour, il fut nommé chef de division, et commanda en cette qualité, jusqu'en 1799, les batteries destinées à défendre l'entrée du Tage. Le 19 mars 1800, il escorta, de Lisbonne au Brésil, avec sept bâtiments de guerre, un convoi de cent quatorze voiles. L'année suivante il croisa sur les côtes de l'Amérique du sud, et fit le blocus du Rio de la Plata contre les Espagnols. Après la paix avec cette nation, da Motta fut nommé commandant de la province de Paraïba du nord. Revenu en Europe en 1805, il fut envoyé à la tête d'une escadre devant Alger, pour y traiter de la paix et racheter les captifs ; mais, malgré les bons offices des consuls étrangers, notamment de M. Dubois-Thainville, agent français auprès du dey, il ne put rien terminer. Il croisa ensuite sur les côtes barbaresques, et s'empara de plusieurs corsaires d'Alger et de Tunis. Ayant relâché à Gi-

braltar dans l'intervalle, il favorisa l'évasion de trois Français, MM. Canitrol et Berrade, enseignes de vaisseau, et M. Mougeat, aspirant, qui s'étaient réfugiés sur son vaisseau. Lorsque le Portugal fut attaqué par les armées françaises en 1808, da Motta prit le commandement de trois légions organisées pour la défense de Lisbonne, et affecta une forte somme aux besoins de l'État. Il passa, en 1811, au Brésil, où la famille royale s'était retirée dès 1807; devint successivement chef d'escadre, vice-amiral, et commandeur de l'ordre militaire de Saint-Benoît d'Aviz. En 1816, il fut envoyé dans le royaume d'Angola, avec le titre de gouverneur et capitaine-général, fonctions qu'il exerça pendant trois ans. Au bout de ce temps, il revint à Rio-Janeiro, et fut nommé conseiller de guerre et marine. En 1821, il accompagna son souverain à Lisbonne, où il fut employé, dans le conseil de l'amirauté, jusqu'à sa mort, arrivée le 26 mai 1823. Il a laissé un fils, M. J.-C. Feo Cardozo de Castellobranco e Torrès, officier supérieur dans l'armée portugaise, qui a publié, en portugais, des *Mémoires contenant la biographie du vice-amiral Louis da Motta Feo e Torrès, l'histoire des gouverneurs et capitaines généraux d'Angola, depuis* 1575, *jusqu'en* 1825, *et la description géographique et politique des royaumes d'Angola et de Benguella*, Paris, 1825, in-8°. Z.

MOTTEUX (Pierre-Antoine), poète et traducteur, né à Rouen, en 1660, passa en Angleterre lors de la révocation de l'Édit de Nantes. Après avoir fait une étude approfondie de la langue de sa nouvelle patrie, il s'occupa de traductions d'ouvrages français et espagnols, auxquelles la pureté du style valut un grand succès. Sa traduction anglaise de don Quichotte, supérieure à celle de Smollett, est, encore aujourd'hui, regardée comme la meilleure. Urquart avait traduit les trois premiers livres de Rabelais; Motteux en donna la suite. Ce travail, revu par Ozell, est, au jugement de Tytler, un vrai modèle de l'art de traduire. Motteux composa en outre des *Prologues*, des *Épilogues*, et un poème sur le thé, qu'il inséra dans le *Spectateur*. Malgré le succès de ses ouvrages, il renonça à la littérature pour se livrer au commerce. Il ouvrit un magasin de marchandises des Indes, ce qui ne l'empêcha pas d'occuper, au bureau de la grande poste, une place lucrative. Il acquit ainsi une fortune considérable; mais, quoique marié et père de vingt-deux enfants, il avait malheureusement conservé les habitudes déréglées de sa jeunesse; on le trouva mort, assassiné peut-être, le matin du 19 février 1717, dans un mauvais lieu, près de Temple-Bar. A—Y.

MOTZ (Frédéric-Chrétien-Adolphe de), homme d'état allemand, né en 1775, était fils du président du tribunal d'appel à Cassel. Après avoir fait ses études de droit à l'université de Marbourg, il entra au service civil de la Prusse, et passa successivement par divers degrés de la hiérarchie administrative. Il s'était rendu propriétaire d'un bien équestre dans le pays d'Eichsfeld, quand Napoléon enleva à la Prusse une portion de ses états, et organisa, pour son frère Jérôme, le royaume de Westphalie. De Motz fut chargé de la direction des contributions du département du Harz, et élu membre de l'Assemblée des États; mais, à la chute de ce royaume éphémère, il se hâta, avant d'autres fonctionnaires du pays, de se rendre

à Halberstadt, pour reconnaître le gouvernement prussien. Celui-ci le chargea d'abord de la direction de la commission gouvernementale qui devait mettre de l'ordre dans les affaires des provinces que la Prusse venait de reconquérir; puis elle confia à de Motz l'administration du pays de Fulde et les négociations territoriales avec la Hesse. Nommé ensuite vice-président, et, en 1818, président en chef de l'administration publique de la province d'Erfurt, il eut occasion de terminer une affaire personnelle du roi de Prusse. Ce souverain le nomma, en 1825, président en chef de la province de Saxe, conseiller d'État et, peu de temps après, ministre des finances. On lui doit plusieurs mesures tendant à simplifier la marche de l'administration financière en Prusse et à la rendre plus régulière. Il fit supprimer le contrôle-général comme gênant l'action ministérielle. Ayant commencé par les fonctions subalternes de cette partie de l'administration publique, et ayant eu occasion de se familiariser avec le mode d'administration introduit par les Français dans le royaume de Westphalie, de Motz était plus à même que ses prédécesseurs d'améliorer cette partie du gouvernement et de remédier aux abus. Il était pénétré aussi de l'importance d'une union douanière entre les divers États de l'Allemagne. Mais il ne vécut pas assez pour voir réaliser ce projet. Il mourut le 30 juin 1830. Une biographie, ou plutôt un éloge exagéré de ce ministre, a été publiée à Erfurt en 1832, in-8°, avec son portrait et un *fac simile* de son écriture. Sa terre seigneuriale de Kolno, dans le pays de Posen, à laquelle il avait employé des capitaux considérables, a été acquise par le roi de Prusse, et réunie aux domaines de l'État. D—G.

MOUCHY (CHARLES DE NOAILLES, duc de), fils aîné du prince de Poix, naquit en 1771, et fit ses études à l'École militaire, d'où il sortit pour entrer dans le régiment de son oncle, le vicomte de Noailles, regardé alors comme un des meilleurs officiers de cavalerie (*voy.* NOAILLES, XXXI, 322), Ayant émigré en 1792, il servit dans l'armée des princes, et fit la campagne de cette année sous les ordres du duc de Bourbon. Après le licenciement, il passa en Angleterre, et ne tarda pas à revenir en France, où il vécut dans la retraite, mais toujours dévoué à la cause royale. Nommé par Louis XVIII, en 1814, colonel et chevalier de Saint-Louis, il accompagna la maison du roi jusqu'à Béthune lors des événements du 20 mars 1815, et reçut ensuite une mission pour l'Espagne, auprès du duc d'Angoulême, avec lequel il rentra en France, dans le mois de juillet, déjà promu au grade de maréchal-de-camp. Il alla bientôt présider le collége électoral de la Meurthe qui l'envoya à la Chambre des députés, où il vota avec la majorité; et il devint, en 1816, capitaine de la 3e compagnie des gardes-du-corps, charge dont son père se démit en sa faveur. En 1817, le comte de Saint-Morys, lieutenant dans cette compagnie, ayant été tué en duel par le colonel Barbier Dufay, le duc de Mouchy se trouva compris dans la plainte formée par la veuve et la fille de la victime; mais les tribunaux ne donnèrent aucune suite à cette affaire, non plus que la Chambre des Pairs, où elle avait été portée, à cause de la qualité de l'une des personnes impliquées (*voy.* SAINT-MORYS, XL, 30, et DUFAY, LXIII, 60). Le prince de Poix étant mort en 1819, le duc de Mouchy lui succéda dans la pairie, et

continua de siéger à la Chambre, après la révolution de 1830, pendant le procès des ministres de Charles X; mais il cessa ensuite de prendre part aux travaux de cette assemblée, et mourut dans la retraite à Paris, le 2 février 1834. M—D j.

MOUETTE (Germain), voyageur français, était né vers 1652, à Bonelles, près de Rambouillet, dans le diocèse de Chartres. Un de ses parents qui avait le dessein d'aller aux Antilles, s'étant chargé de l'y conduire, tous deux partirent de Paris, le 31 juillet 1670. Arrivés à Dieppe le 29 août, ils s'embarquèrent le 16 septembre, comme passagers, sur un navire de cent vingt tonneaux, armé de six pièces de canon. La traversée fut très-difficile: le beau temps était revenu, lorsque, le 15 octobre, au soir, « nous rencontrâmes, dit « Mouette, trois gros vaisseaux hollan« dais qui revenaient des côtes de « Barbarie, où ils avaient brûlé quel« ques corsaires de Salé, à ce qu'ils « nous dirent. Ils nous demandèrent « si nous n'avions point rencontré un « flibot qui en était et qui leur était « échappé, duquel ils nous averti« rent de nous donner de garde, « parce qu'il n'était pas éloigné. En« suite de quoi, nous étant entre« salués, chacun continua sa route. » Le lendemain on aperçut deux vaisseaux algériens; on était en paix avec eux; ils se bornèrent à demander que le capitaine vînt à leur bord montrer ses passeports, et qu'ils n'en exigeaient pas davantage. Le capitaine, trop crédule ou trop lâche, ne voulut pas suivre l'avis du pilote ni des matelots, qui lui remontrèrent que l'un de ces vaisseaux était le flibot dont on l'avait sincèrement averti de se donner de garde, et qu'il valait mieux se défendre que de les croire. Il fit mettre en mer la chaloupe, prit avec lui six de ses meilleurs matelots, et, arrivé à bord des vaisseaux, écrivit au pilote de ne rien craindre, et d'accueillir les musulmans qui voulaient seulement s'assurer s'il n'y avait pas des étrangers cachés parmi les gens de l'équipage. Mouette suppose, non sans raison, que ce misérable vendit ses compagnons et tout ce qui leur appartenait; car, ayant fait assurer son navire, il s'enrichissait en le perdant. Les Maures ne furent pas plutôt à bord que, tirant les armes qu'ils tenaient sous leurs capots, ils frappèrent sur les premiers chrétiens qu'ils rencontrèrent, en tuèrent quelques-uns, dépouillèrent leurs prisonniers, qui étaient au nombre de quarante hommes et quatre femmes, les firent passer sur leurs vaisseaux, les attachèrent ensemble à une même chaîne par les pieds, et les menèrent à Salé. On entra dans ce port le 24 octobre. Les captifs furent conduits à l'armateur du corsaire, qui les garda chez lui jusqu'au 1er novembre. Ce jour-là il les vendit à l'encan. Mouette, qui était resté le dernier de la troupe, fut payé trois cent soixante écus, et livré à ses quatre patrons. L'un d'eux, qui était fermier des poids du roi, le conduisit chez lui, où il fut bien traité; un autre en fit autant, et ses femmes l'employèrent à moudre du blé. Il s'acquitta si mal de ce métier, que sa patronne le chargea de promener par la ville un petit enfant qu'elle avait. Il remplit si bien ces fonctions, que sa maîtresse obtint qu'on le débarrassât d'une chaîne de vingt-cinq livres, et qu'il n'allât pas coucher à la matamore avec ses compagnons d'infortune. Le gouverneur du château, son quatrième patron, auquel les autres le cédèrent, parce que Mouette leur avait persuadé qu'étant très-pau-

vre, ses parents ne pouvaient payer pour lui qu'une chétive rançon, qu'ils n'auraient le moyen de fournir que par le moyen d'aumônes, le mit à servir dans son écurie. Mouette était très-mal nourri, et passait les nuits dans une matamore, voûte souterraine, sale et infecte. Ensuite il devint manœuvre des maçons qui réparaient les murs du château, et qui l'accablaient de mauvais traitements. Il eut à supporter le poids d'une chaîne de vingt-cinq livres; c'était pour l'obliger à promettre une rançon. Il faillit de mourir d'un coup violent, que son maître lui donna sur la tête. Quelques jours après il fut occupé, avec six autres captifs, à transporter, à Fez-la-Vieille, tous les effets de son maître, à qui le roi avait enjoint de vivre dans cette ville comme un simple particulier. « J'étais le seul de « tous mes compagnons, dit Mouette, « qui eusse les fers aux pieds, avec « lesquels il me fallait marcher sans « souliers sur les sables ardents dont « les chemins étaient remplis. » Là il fit encore le métier de maçon; ensuite il travailla quelque temps à broyer des couleurs, chez un peintre qui était aussi talbe ou docteur de la loi, et qui lui apprit beaucoup de choses des mœurs et de la religion du pays. Transporté à Miquenez, avec d'autres captifs, il y fut encore maçon; puis on le transféra, le 15 juin 1680, à Alassar, où le gouverneur ne voulut pas le laisser partir, non plus que les autres prisonniers, pour les sommes qu'ils avaient promises au roi, et leur en demanda une très-grosse à chacun. Comme ils refusèrent, on leur fit mettre à chacun deux grosses chaînes de dix-huit livres, et attachées de deux en deux par une autre traverse. Dans cet état, on les envoya tous travailler à des égouts et à d'autres ouvrages très-pénibles. Le roi, ayant reçu de différents côtés des plaintes contre le gouverneur d'Alassar, le manda auprès de sa personne, et fit revenir les esclaves à Miquenez. Lorsqu'ils lui furent présentés, il les trouva dans un si pitoyable état, qu'il demanda au gouverneur si c'étaient là les chrétiens qu'il lui avait envoyés. Ensuite, l'ayant beaucoup blâmé, il dit aux captifs qu'il ne voulait plus désormais les confier à ses gouverneurs pour payer leur rançon, mais que, lorsqu'ils auraient de l'argent, ils l'en fissent avertir, et qu'ils seraient mis en liberté. Ce moment si long-temps attendu vint enfin. Le 19 février 1681, quatre religieux de l'ordre de la Merci se présentèrent au roi à Miquenez, et lui firent des présents considérables. Quand ils l'eurent instruit du motif de leur arrivée, ils les remit dans les mains du gouverneur d'Alassar, pour traiter de cette affaire, qui ne fut terminée que le 25 : cinquante captifs seulement, au nombre desquels était Mouette, furent délivrés, et ils partirent alors pour Tétouan, port du détroit de Gibraltar. Ils s'y embarquèrent le 13 mai, relâchèrent à Malaga, et entrèrent le 26 dans le port de Marseille. Après quinze jours de quarantaine, ils mirent pied à terre, et, conduits par leurs libérateurs, firent la procession. La même cérémonie fut répétée à La Ciotat, à Toulon, à Aix, à Lyon, à Mâcon, et enfin à Paris, le 19 juillet, onze ans moins douze jours depuis que Mouette en était sorti. De là ils allèrent à Versailles, et furent présentés au roi. Mouette, revenu à Bonnelles, y retrouva tous ses parents encore vivants. On a de ce voyageur : I. *Histoire des conquêtes de Mouley-Archy, connu sous le nom de roi de Tafilet, et de Mouley-Ismaël ou Se-*

mein, son frère et son successeur à présent régnant, tous deux rois de Fez, de Maroc, de Tafilet, de Sus, etc., *contenant une description de ces royaumes, des lois, des coutumes et des mœurs des habitants, avec une carte du pays, à laquelle on a joint les plans des principales villes ou forteresses du royaume de Fez, dessinées sur les lieux*, Paris, 1683, in-12. On peut lire dans la *Biographie universelle*, XXX, 373 et 376, l'abrégé de la vie des deux princes dont Mouette a écrit l'histoire. Son long séjour dans l'empire de Maroc et la connaissance de l'arabe et de l'espagnol, qu'il eut le loisir d'apprendre, lui procurèrent le moyen de consulter des mémoires qui lui furent donnés par des personnes de probité, dignes de foi, reconnues généralement pour telles dans leur pays, où il eut souvent l'occasion de les entretenir. L'homme qui lui fournit le plus de détails sur Mouley-Archy (Rachid) était un talbe nommé Bougiman, qui, retiré à Fez-la-Neuve, y exerçait la profession de peintre et de sculpteur en plâtre qu'il avait apprise dans sa jeunesse. «Comme je travaillais aussi de ce métier, »dit Mouette, j'eus tout le loisir d'apprendre ce que je désirais savoir. »Comme il était naturellement curieux, il s'enquit aussi de moi de »beaucoup de choses dont il n'avait »pas la connaissance, ce qui nous lia »d'une amitié si forte, qu'il faisait »pour moi tout ce que je souhaitais.» Mouette put ainsi s'instruire à fond de tout ce qui concernait Mouley-Archy, et ensuite tint un journal exact de ce qui se passa de plus considérable sous le règne de son successeur. Quand ce prince transféra sa résidence à Miquenez, Bougiman y vint aussi demeurer. Pendant plus de trois ans que dura sa liaison avec ce Marocain, Mouette recueillit les renseignements les plus détaillés sur l'empire. Enfin, Bougiman dressa pour lui une carte de tous les pays où il était allé avec Mouley-Archy. Cet homme, chéri et respecté des Musulmans et des captifs chrétiens, mourut de la peste, en 1680. C'est de ses instructions familières que Mouette tira la matière de son ouvrage, et plusieurs chrétiens qui avaient accompagné l'empereur dans la conduite de son artillerie, confirmèrent à notre voyageur la vérité de tout ce que le talbe lui avait dit. II. *Relation de la captivité du sieur Mouette dans les royaumes de Fez et de Maroc, où il a demeuré pendant onze ans*, etc., *avec un Traité du commerce et de la manière que les négociants doivent s'y comporter, ensemble les termes principaux de la langue qui est le plus en usage dans le pays*, Paris, 1683, in-12; traduit en néerlandais dans le recueil intitulé: *Naaukeurige Versameling* (*Recueil curieux des voyages les plus remarquables*), Leyde, 1707, in-8°; en anglais dans le *Nouveau recueil de voyages et de pérégrinations*, Londres, 1708-1710, 2 v. in-4°. Ce livre offre des détails intéressants sur les pays où Mouette a souffert si longtemps. Il raconte avec simplicité les maux qu'endurent les chrétiens captifs et les tentatives heureuses de plusieurs de ces infortunés, qui, par la suite, réussirent à recouvrer la liberté. Quelques-uns de ces récits tiennent tellement du miracle, qu'il a jugé nécessaire d'y joindre une attestation en forme, signée de plusieurs témoins oculaires et dignes de foi. Il donne aussi la description des villes où il a demeuré, et diverses particularités qu'il avait omises dans l'ouvrage précédent. Les explications qui concernent le commerce ne sont pas à

dédaigner. Le vocabulaire est conforme à ceux que d'autres auteurs ont donnés. Mouette avait écrit, étant encore à Miquenez, l'*Histoire de Mouley - Archy*. Un Français parvint à en obtenir de lui une copie, sous prétexte qu'elle ferait plaisir au consul de France à Cadix; quand Mouette eut recouvré sa liberté, il écrivit à ce dernier, et fut très-étonné d'apprendre qu'on avait abusé du nom de ce consul. Ses compagnons de captivité signèrent un certificat de ce fait, et le consul de France à Salé confirma leur témoignage. Une aventure presque semblable lui arriva pour son second livre. Il en avait communiqué le manuscrit aux Pères de la Merci. Un sieur L. Desmay étant venu chez son parent, le supérieur du couvent de Paris, y vit cet écrit. Il le trouva intéressant, et conseilla au religieux de le publier. En ayant conféré avec ses confrères, qui approuvèrent ce projet, le supérieur engagea Desmay à rédiger en forme d'histoire le dernier ouvrage de sa rédemption. Desmay fit quelques façons, et finit par mettre au jour le livre intitulé *Relation nouvelle et particulière du voyage des RR. PP. de la Mercy aux royaumes de Fez et de Maroc, pour la rédemption des captifs*, Paris, 1683, in-12. Ce volume est assez mince et n'offre qu'un faible extrait de l'ouvrage de Mouette. L'auteur dit que, dans la seconde partie, il fera l'histoire de l'esclavage de celui-ci; mais il est probable qu'elle ne vit pas le jour, parce que Mouette termina sa préface en exprimant sa surprise de ce que Desmay, qui avait donné au public la relation des voyages des RR. PP. de la Merci, « avance, ajoute-t-il, que je »lui ai fourni mes mémoires; il est »bien vrai que je les avais communi»qués à ces Pères, mais non pas afin »qu'il y mît rien de sa part, puisqu'ils »étaient dans le même ordre que je »les donne aujourd'hui.» Suivant une autre version, les PP. de la Merci communiquèrent au P. Monel, du couvent de Paris, le manuscrit de Mouette, qui avait décrit leur voyage en composant le récit de sa captivité. Le P. Monel le prévint, en donnant une petite relation extraite de l'écrit de Mouette. E—s.

MOUFET ou *Muffett* (Thomas), médecin anglais, était né vers le milieu du XVIe siècle, à Londres. Après avoir achevé ses études à l'Académie d'Oxford, il visita les principales contrées de l'Europe pour perfectionner ses connaissances, et se fit recevoir docteur en médecine dans quelque faculté d Allemagne ou des Pays-Bas. De retour à Londres, il y pratiqua son art avec beaucoup de succès, mais sans négliger la chimie et l'histoire naturelle. Le comte de Pembroke l'ayant choisi pour son médecin, il alla résider dans le château de ce seigneur à Bulbridge, et y mourut vers 1600, dans un âge peu avancé. Outre un *Traité d'hygiène*, en anglais, publié par Christophe Bennett, avec des notes et des corrections, Londres, 1655, in-4°, on a de Moufet : I. *De jure et præstantia chymicorum medicamentorum dialogus apologeticus*, Francfort, 1584, in-8°; inséré dans le tome 1er du *Theatrum chimicum*, Strasbourg, 1612. On trouve, à la suite de cet ouvrage, *cinq lettres* sur diverses questions médicales. Elles ont été recueillies par Scholz dans les *Epistolæ philosophicæ medicæ*, Francfort, 1598, in-fol. II. *Nosomantica hippocratica, sive Hippocratis prognostica*, ibid., 1588, in-8°. III. *Insectorum sive minimorum animalium theatrum*. Moufet a rassemblé dans

cet ouvrage tout ce que Wotton (*v.* ce nom, LI, 208), Conrad Gesner et Th. Penn avaient écrit sur les insectes, et il y joignit ses propres observations; mais étant mort avant d'avoir publié ce travail, qui ne pouvait qu'accroître sa répntation, le manuscrit resta long-temps égaré dans quelque bibliothèque. Heureusement pour Moufet, que ce manuscrit tomba dans les mains de Théodore de Mayerne, qui le fit imprimer avec une préface, Londres, 1633, in-fol., fig. Cet ouvrage, dont le célèbre J. Ray parle avec éloge, n'est sans doute plus au niveau des connaissances. Cependant il est encore recherché des naturalistes. Il a été traduit en anglais, Londres, 1658, in-fol. On trouve une *Notice* sur Moufet dans les *Athenæ oxonienses*, I, 248, et dans les *Mémoires* de Niceron, XXIV, 146. W—s.

MOUFFLE *d'Angerville* exerça, à Paris, la profession d'avocat sous le règne de Louis XVI, et mourut vers 1794, probablement victime des excès de la révolution dont il s'était montré l'adversaire. Il avait eu part aux mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres, depuis 1762 jusqu'en 1787, connus sous le nom de *Mémoires de Bachaumont*, et il publia, sous le voile de l'anonyme, plusieurs ouvrages qui eurent du succès : I. *Journal historique de la révolution opérée dans la constitution de la monarchie française par le chevalier Maupeou*, Londres (Amsterdam), 1774, 1776, 7 vol. in-12; avec Pidansat de Mairobert. II. *Mémoires pour servir à l'histoire*, in-12; avec Rochon. III. *Vie privée de Louis XV, ou principaux événements, particularités et anecdotes de son règne*, Londres, 1781, 4 vol. in-8°. Quoique cette vie puisse être mise au nombre des libelles qui ont été faits contre Louis XV, elle ne laisse pas d'offrir quelques documents précieux et une foule de détails intéressants et authentiques, classés avec ordre et clarté. Maton de la Varenne ayant retouché cette histoire la publia sous le titre de *Siècle de Louis XV, contenant les événements qui ont eu lieu en France et dans le reste de l'Europe, pendant les cinquante-neuf années du règne de ce monarque*, et la donna comme nn ouvrage posthnme d'Arnonx Laffrey, Paris, 1796, 2 vol. in-8°. Personne ne réclama contre ce mensonge. IV. *Adresse aux princes français et aux émigrants de cette malheureuse nation, au sujet de la guerre et de leur retour*, mai, 1792, in-8°. M—d j.

MOULAC (Vincent-Marie), officier de marine, né à Lorient, le 22 mars 1780, n'avait encore que dix ans quand sa famille, cédant à ses instances, consentit à le laisser s'embarquer, en qualité de volontaire, sur le navire de commerce le *Faune*, destiné pour l'Ile de France. A son retour, il fut employé, comme pilotin, sur le *Thémistocle*, vaisseau faisant partie de l'armée navale à la tête de laquelle l'amiral Truguet prit Oneille et attaqua Cagliari. Nommé aspirant de 2e classe, le 7 mars 1794, et embarqué, le même jour, sur la frégate la *Bellone*, commandée par le capitaine Lebozec, il donna, dans différents engagements aver les Anglais, des preuves de courage et d'intelligence qui déterminèrent son commandant à lui confier, bien qu'il n'eût encore que quatorze ans, le commandement de la prise anglaise le *Duc d'York*. Mais la fortune devait bientôt lui faire payer cher cet honneur précoce. Fait prisonnier lui-même, le 4 juin suivant, par une corvette anglaise, il fut conduit en Angleterre

d'où il ne revint que l'année suivante en vertu d'un cartel d'échange. Impatient de se mesurer de nouveau avec les Anglais, Moulac, après avoir successivement embarqué sur les vaisseaux, le *Trajan* et le *Brave*, demanda et obtint de passer comme second lieutenant, sur le corsaire le *Morgan*; mais la fortune s'obstinant contre lui, il tomba encore au pouvoir de l'ennemi, le 30 juin 1796, après une croisière de 36 jours seulement. Cette fois, sa captivité dura près de trois ans. Revenu en France, au mois d'avril 1799, il fut promu enseigne de vaisseau non entretenu, le 13 sept. suivant, et employé soit à terre, soit sur l'aviso l'*Argile* et la frégate l'*Uranie*, jusqu'au 26 février 1802, qu'il devint second capitaine du navire marchand l'*Aurore*, sur lequel il fit deux campagnes, l'une à Saint-Domingue, l'autre à l'Ile-de-France. Le désir de faire aux colonies des voyages lucratifs, dont il destinait le produit à sa famille, l'avait déterminé à quitter le service de l'État pour celui du commerce; mais, pensant que la course lui offrirait le double avantage de réaliser cette intention, et de satisfaire ses goûts personnels, il passa sur le corsaire les *Frères-Unis*. Il n'y avait que six mois qu'il y remplissait les fonctions de premier lieutenant, quand ce bâtiment fut pris par les Anglais, le 26 avril 1804. Revenu une troisième fois des prisons d'Angleterre, le 23 juin de l'année suivante, il accepta avec empressement la place de lieutenant que le capitaine Nicolas Surcouf, frère du célèbre marin de ce nom, lui offrit sur le corsaire de 14 canons la *Caroline*. Ce capitaine, qui avait apprécié sa bravoure et son expérience prématurée, l'investit bientôt de toute sa confiance. Il n'eut pas lieu de s'en repentir, car, deux mois après, Moulac, prenant une première revanche contre ses heureux adversaires, trompait la vigilance des nombreux croiseurs qui sillonnaient les parages de l'Ile-de-France, et rentrait dans cette colonie avec le trois-mâts le *Robuste*, riche prise qu'il commandait. Le 31 juillet de l'année suivante, il fut nommé, à l'unanimité, par ses camarades, capitaine en second du corsaire l'*Émilien*, fin voilier, armé au port Napoléon; et, sans nul doute, le titre de premier capitaine lui eût plutôt été déféré, si la volonté de ses frères d'armes n'était venue se briser contre l'intérêt privé du capitaine titulaire, lequel, fortement intéressé dans l'armement, fit une condition de son maintien dans ses fonctions. La cupidité de cet homme fut fatale à Moulac et à ses compagnons; une scission continuelle s'établit entre le supérieur et le subordonné, entre l'incapacité et le talent. Elle eut pour résultat la perte de l'*Émilien*, capturé, le 10 janvier 1807, à la côte de Coromandel, où, contre l'avis de Moulac, il s'était fait maladroitement reconnaître. Une frégate anglaise, sortie de Madras, l'amarina près de Masulipatnam. Revenu à l'Ile-de-France, Moulac, attristé, mais non découragé par un revers qu'il avait tout fait pour prévenir, embarqua sur le corsaire le *Revenant*, commandé successivement par le fameux Robert Surcouf et par Pottier. Au mois de mai 1808, ce corsaire, percé de 18 canons, s'empara, après un combat acharné, d'un navire portugais de 34 canons, la *Conceiçao*, de Santo-Antonio, porteur d'une riche cargaison. L'intelligence et la précision que Moulac apporta dans l'exécution des manœuvres qui lui étaient spécialement confiées, son sang-froid et son empire sur l'équipage, contribué-

rent à assurer le succès de ce combat, d'autant plus glorieux que les marins français étaient épuisés par une nuit tout entière employée à triompher des éléments déchaînés. Moulac, rentré dans la marine militaire avec le grade de lieutenant de vaisseau provisoire que le capitaine-général lui conféra à la suite de cette affaire, embarqua sur le *Revenant*, devenu, sous le nom d'*Iéna*, corvette de l'État. Il appareilla le 4 juillet avec la mission de croiser dans les mers de l'Inde, et il était dans les eaux du Bengale, quand il rencontra, le 18 octobre, la frégate anglaise la *Modeste*, de 18 canons. En vain la corvette française chercha-t-elle à éviter un combat que la supériorité des forces ennemies rendait trop inégal; une lutte meurtrière s'engagea, et elle se termina par la prise de l'*Iéna* que la *Modeste* conduisit sur une des rades du Gange. Après une détention de 14 mois à Chandernagor, Moulac revint à l'Ile-de-France sur un cartel anglais; et, après avoir été employé quelque temps dans la colonie, il embarqua sur la frégate la *Minerve*, commandée par le capitaine Pierre Bouvet. Dans le courant de la croisière que faisaient, sous les ordres supérieurs du commandant Duperré, la *Bellone*, la *Minerve* et la corvette le *Victor* (l'*Iéna* repris sur les Anglais), ces navires rencontrèrent, le 3 juillet 1810, dans les parages des îles Comores et Anjouan, trois gros vaisseaux de la Compagnie des Indes, portant à Madras un régiment destiné à y tenir garnison. La *Minerve*, plus favorisée par le vent que la *Bellone* et le *Victor*, put seule d'avance attaquer le *Ceylan*, monté par le commodore Mériton, commandant de la division anglaise, dont il occupait le centre. Les trois vaisseaux ennemis se réunirent contre la *Minerve*. Les Français, rachetant leur infériorité numérique par la précision de leurs coups et l'habileté de leurs manœuvres (Moulac les dirigeait encore), avaient jonché de morts et de blessés les ponts et les gaillards des vaisseaux ennemis; l'un d'eux avait même baissé pavillon, quand la chute du grand mât de hune et des perroquets de fougue de la *Minerve* fit naître parmi les Anglais l'espoir de se soustraire à son feu meurtrier. Le combat durait depuis deux heures lorsque le secours opportun de la *Bellone*, parvenue à se rendre maîtresse du vent, permit à la *Minerve* de reprendre corps à corps, toute démâtée qu'elle était, le *Ceylan*, qui ne tarda pas à être amariné par le capitaine Roussin, et dont Moulac prit le commandement. Le 20 août suivant, se livra le fameux combat du Grand-Port, à l'Ile-de-France, contre quatre frégates anglaises. Dans ce combat, le *Ceylan* eut à essuyer seul, pendant quelque temps, les bordées de deux des frégates ennemies. Ayant réussi, ainsi que la *Minerve*, après de difficiles manœuvres, à rallier la *Bellone*, il prit une part glorieuse et efficace à la lutte opiniâtre qu'elles soutinrent contre la division anglaise. Les Français payèrent cher leur beau triomphe. Ils comptèrent un grand nombre de morts et de blessés; parmi ces derniers fut Moulac, dont un éclat de mitraille fractura la jambe. Cette blessure, suivie d'accidents très-inquiétants, lui rendit pour toujours la marche très-pénible. Il s'était fait placer un premier appareil au poste même qu'il occupait pendant le combat, et il ne l'avait quitté qu'après la destruction de deux frégates anglaises et la prise des deux autres. Le général Decaen lui conféra le grade de lieutenant de vaisseau, en ré-

compense de son concours à ce brillant fait d'armes. Encore une fois prisonnier par suite de la capitulation de l'Ile-de-France, il s'embarqua, le 30 mars 1811, sur un cartel anglais qu'un navire de cette nation arrêta en mer et conduisit à Portsmouth, au mepris des conditions de la capitulation. Le capitaine Towen, auteur de cette violation du droit des gens, avait été dominé par le désir de rançonner les prisonniers français. Moulac eut maintes fois besoin, pendant sa traversée, de toute l'énergie de son caractère pour réprimer cette basse cupidité dont les effets, qu'il eût peut-être dédaignés s'il avait été seul à les supporter, s'étendaient à sa jeune et digne compagne, la fille du célèbre corsaire Lemesme, de Saint-Malo, à laquelle il venait de s'unir récemment. Enfin, le 24 novembre, il débarqua à Morlaix, et revint à Brest où, le 12 janvier suivant, il fut compris, sur la demande de son ancien capitaine Bouvet, dans l'état-major de la *Clorinde* qu'il commandait sur la rade de Brest. Il n'y fut embarqué que comme enseigne, le ministre n'ayant pas ratifié la nomination du général Decaen, et ne lui ayant accordé, pour toute distinction, que la croix de la Légion-d'Honneur. Ce ne fut que le 7 mai 1812 qu'il obtint cette justice tardive. La *Clorinde* stationna sur la rade de Brest jusqu'au 1er décembre 1813, que M. Denis Lagarde, successeur de Bouvet, exécuta l'ordre qu'il avait reçu de prendre la mer. Le lendemain, à la pointe du jour, la *Clorinde* et la *Cérès*, sa conserve, étaient à 20 lieues dans l'ouest de la Chaussée-des-Saints, où elles rencontrèrent une division anglaise forte de neuf voiles. La chasse active que cette division lui appuya, pendant 18 heures, eut pour résultat de causer aux deux frégates françaises de fortes avaries, et, ce qui était pis, de les séparer. La *Clorinde* alla croiser entre Madère, les Canaries et les îles du Cap-Vert, où elle prit ou détruisit 12 bâtiments, dont la cargaison était évaluée 9,500,000 fr. par les ennemis eux-mêmes. La *Clorinde*, encombrée de prisonniers, regagnait la France pour y faire des réparations urgentes quand, le 25 février 1814, par les 45° de latitude nord et 13° de longitude ouest, elle fut rencontrée par l'*Eurotas*, grande frégate anglaise, de construction récente, et armée de 56 canons de 24. La *Clorinde*, beaucoup plus faible d'échantillon, et marchant moins bien que son adversaire, n'avait d'ailleurs à lui opposer que 46 canons de 18. Le courage et l'habileté devaient donc suppléer à tant de causes d'infériorité augmentées encore par de graves avaries. Le capitaine Denis Lagarde, jugeant le combat inévitable, préféra en prendre l'initiative. L'*Eurotas*, favorisé par le vent et la supériorité de sa marche, réussit à se soustraire à l'abordage qu'avait résolu le commandant français. Il fallut se résoudre à laisser l'artillerie décider seule la victoire. C'est alors que Moulac recueillit le fruit des longues et patientes leçons qu'il avait lui-même données aux canonniers-matelots de la frégate. Se portant sur tous les points de la batterie qu'il commandait, encourageant, dirigeant en personne ces intrépides chefs de pièces, il fit bientôt tomber le mât d'artimon de l'*Eurotas*. La *Clorinde* avait elle-même perdu deux des siens et sa hune ; mais son artillerie, mieux dirigée que celle des Anglais, réussit à démâter complètement l'*Eurotas*. C'en était fait de cette frégate, et sa capture allait s'effectuer, quand le grand mât de la *Clorinde*

déjà haché, tomba, ainsi que la grande hune. Cette double chute rompit en trois morceaux le mât d'artimon, enfonça cinq barrots, le tillac des gaillards dans la batterie, engagea toutes les caronades, et tua ou blessa un grand nombre d'hommes. La roue du gouvernail lui-même fut rompue. Hors d'état désormais de maîtriser sa manœuvre, la *Clorinde* se vit ainsi arracher le fruit d'une victoire si chèrement achetée. L'*Eurotas* profita de la nuit pour s'éloigner du théâtre de la bataille. Le lendemain matin, l'équipage de la *Clorinde* demandait à être conduit vers la frégate anglaise, qu'on découvrait à 9 lieues dans l'O., rasée comme un ponton. Le vœu était trop d'accord avec celui de l'état-major pour qu'on n'y eût pas déféré, si une péripétie imprévue n'était venue, comme cela n'arriva que trop souvent à cette époque, se jouer des efforts de nos marins. A neuf heures, on aperçut deux nouvelles frégates anglaises, la *Dryade* et l'*Achatès*, lesquelles, après avoir échangé leurs signaux avec l'*Eurotas*, rejoignirent la *Clorinde*. Assaillie de toutes parts, démâtée, criblée par les feux croisés de l'ennemi, la cale remplie d'eau, réduite enfin au plus complet délabrement, la *Clorinde* fut forcée d'amener son pavillon. L'empire expirait au moment de cette lutte mémorable. Aussi l'Angleterre, profitant de l'influence qu'elle exerça peu après sur le gouvernement de la Restauration, ne négligea-t-elle rien pour étouffer ou dissimuler l'éclat d'un fait d'armes qui, malgré son triste résultat, avait couvert de gloire la marine française. Les journaux anglais eurent l'impudeur d'attribuer à l'*Eurotas* la capture de la *Clorinde*. Quant aux nôtres, ils ne donnèrent qu'un semblant de publicité au jugement du conseil de guerre appelé, aux termes des règlements, à examiner la conduite de l'état-major de la *Clorinde*. Toutefois, le *Moniteur* du 2 août 1814 ne put se dispenser de mentionner le dispositif du jugement du 20 juillet, portant que « le conseil adopte à l'unanimité que le capitaine Denis Lagarde sera loué pour la conduite qu'il a tenue dans le combat qu'il a soutenu le 25 février dernier; qu'il sera fait mention, au jugement, de la conduite honorable tenue par l'équipage de la *Clorinde*, son état-major, et notamment par MM. les lieutenants de vaisseau de Rabaudy, officier chargé du détail, et Moulac, commandant de la batterie, etc., etc. » La dernière captivité de Moulac s'était terminée le 13 mai 1814. Le 9 août suivant, il embarqua sur le *Marengo*, et fut employé, soit sur vaisseau, soit à terre, jusqu'au 12 janvier 1817, que le commandant Roussin demanda et obtint que son ancien compagnon d'armes dans les mers de l'Inde, où tous deux avaient laissé des souvenirs si vivaces, lui fût adjoint comme second sur la corvette la *Bayadère*, chargée de faire l'exploration et l'hydrographie des côtes si périlleuses, et jusqu'alors si mal connues, de l'Afrique. Le 15 février de l'année suivante, Moulac, nommé au commandement de la corvette l'*Écureuil*, fit au Sénégal deux campagnes également honorables et dangereuses qui lui valurent pour récompense la croix de Saint-Louis. Il était de retour à Brest depuis trois ans, lorsque l'heure de la justice sonna enfin pour lui. Sa nomination au grade de capitaine de frégate, qu'il reçut le 17 mai 1822, fut accueillie par les suffrages unanimes des officiers de son corps. Après une campagne comme second sur la *Flore*, il ne servit plus en sous-ordre;

sa réputation déjà si grande et si légitime ne fit qu'y gagner. Nommé, en avril 1825, commandant de la corvette la *Durance*, il se rendit à Terre-Neuve, où tous les bâtiments de la station se rangèrent sous ses ordres; et, dans cette mission protectrice de nos intérêts commerciaux, il eut plus d'une fois à déployer l'énergie que réclamèrent les prétentions d'une nation rivale. A diverses croisières dans la Méditerranée, sur les côtes d'Espagne et dans les mers du Levant, succéda une nouvelle croisière dans la Méditerrannée, où son guidon de capitaine de vaisseau, grade auquel il avait été promu le 31 décembre 1828, flotta sur la frégate l'*Armide*. L'amiral Duperré, appelé au commandement supérieur des forces navales dirigées contre Alger, demanda Moulac pour son capitaine de pavillon ; de son côté, l'amiral de Rigny, commandant de la station du Levant, ne voulut jamais consentir à être séparé du capitaine de l'*Armide*. Ce conflit est le plus bel éloge de Moulac. Il commandait l'*Algésiras*, au mois de juillet 1831, lorsque la France, résolue à obtenir la réparation des mauvais traitements que D. Miguel avait fait éprouver à plusieurs de nos compatriotes, envoya dans le Tage des forces navales dont ce vaisseau fit partie. L'expédition, tout à la fois diplomatique et guerrière, demandait pour chef un homme qui joignît la prudence et la pratique des affaires à une bravoure éprouvée. Le gouvernement se souvint qu'à une époque antérieure le langage énergique de l'amiral Roussin, appuyé de la ferme résolution d'y faire succéder, au besoin, des démonstrations efficaces, avait eu, au Brésil, un plein succès auprès du frère de D. Miguel. C'est à lui que fut remis le soin de franchir le Tage, entreprise jusqu'alors réputée impossible, et que les Anglais n'avaient pas osé tenter. L'amiral Roussin le traita comme un vieil ami, en le plaçant, le jour du combat, à l'un des postes d'honneur. Moulac répondit à cette confiance, en forçant deux des navires portugais à amener pavillon. A son retour en France, il reçut le brevet d'officier de la Légion-d'Honneur, échangé, un mois après, sur la demande pressante de l'amiral Roussin, contre celui de commandeur. Après une campagne dans le Levant, où le commandant de l'*Algésiras* remplit avec succès plusieurs missions ayant un caractère diplomatique, il prit, en 1833, sur la *Melpomène*, le commandement supérieur de la station du Portugal. La veille du jour où il allait quitter les eaux du Tage, le choléra qui décimait Lisbonne et tous les bâtiments étrangers, et dont la *Melpomène* avait été préservée jusque-là, éclata comme la foudre à bord de cette frégate, et y fit de si prompts ravages que le lendemain, au lever du soleil, le jeune aspirant Moulac recevait l'ordre pénible et dangereux de donner la sépulture à 17 cadavres. Transformée en hôpital, encombrée de mourants et de morts, que l'on était obligé de jeter à la mer pour ne pas accroître le foyer de la contagion, jusqu'à ce que l'on pût débarquer les malades et les déposer dans l'hôpital français de Saint-Louis, approprié, ce jour même et à grands frais, à sa nouvelle destination, la *Melpomène* présentait un spectacle déchirant. L'âme noble de Moulac se révéla tout entière dans ces douloureuses circonstances; maîtrisant son émotion, il visitait chaque marin, l'encourageait, lui inspirait une confiance que lui-même n'avait plus, surveillait en personne le débarquement et le

transport des malades, s'acquittait en un mot de tous les devoirs que la sollicitude la plus active peut suggérer à un père menacé de perdre ses enfants. Le lendemain, au moment de l'appareillage, la *Melpomène* comptait 33 morts et laissait à terre 92 malades. Pendant sa courte traversée, elle en perdit 20, et 30 pendant sa quarantaine sur la grande rade de Toulon. Les fatigues physiques, les angoisses que Moulac éprouva alors hâtèrent de plusieurs années le développement de la maladie qui devait l'enlever. Mais, avant que ce moment arrivât, la providence lui réservait de nouvelles occasions d'accroître sa renommée. L'amiral Duperré, dans la vue sans doute de lui aplanir les voies à une récompense, le nomma commandant de la division des mers du Sud. Ce fut en cette qualité que, le 9 janvier 1835, il arbora son guidon sur la frégate la *Flore*. L'intérêt de sa santé lui prescrivait de refuser cette mission; ses amis, ses parents, frappés d'un triste pressentiment, l'en conjuraient. La voix du devoir fut la seule qu'il voulut écouter. La possibilité, la probabilité même d'une guerre avec les États-Unis avait dicté le choix du ministre; ne pas répondre à sa confiance, c'eût été pour Moulac forfaire à l'honneur. Un mieux apparent se manifesta dans son état pendant la traversée jusqu'à Rio-Janeiro; mais, pendant les trois mois qu'il y stationna, cet état redevint assez inquiétant pour que le docteur Chevé, son médecin et son ami, crût devoir lui déclarer avec une franchise douloureuse, que s'il ne débarquait pas, sa mort était infaillible. La seule concession qu'on put obtenir de lui, fut que son fils quittât la frégate, et revînt en France; touchante et noble prévision qui lui faisait placer près de sa femme celui qu'il présumait devoir être bientôt son consolateur le plus efficace. Son état s'était bien aggravé, lorsqu'à son arrivée à Valparaiso, il apprit qu'une révolution venait d'éclater au Pérou, et que le pavillon français y deviendrait, pour nos nationaux, le gage d'une sécurité ébranlée par les divisions intestines auxquelles le pays était en proie. Sa résolution fut aussitôt prise; il ne s'occupa que de remplacer ses vivres, refusa de prendre le repos indispensable qu'on lui prescrivait pour quelques jours seulement, mit à la voile et arriva bientôt sur la rade du Callao. Quand il y jeta l'ancre, sa situation était des plus inquiétantes: force lui fut alors de déférer aux vœux de ses officiers et de son équipage, en s'établissant à terre où un mieux sensible, mais trompeur, allégea ses souffrances. Son énergie lui permettait de satisfaire aux doubles soins que réclamaient les détails journaliers du service militaire et de la correspondance diplomatique. Dans la prévision d'une attaque possible des magasins qu'occupaient les négociants français résidant à Lima, il envoya une partie de son équipage pour en prévenir le pillage. Mais la gravité des événements le contraignit de revenir à bord, où une rechute immédiate ne put pourtant paralyser son activité. La guerre civile, alors dans toute son intensité, fut pour lui une nouvelle occasion de faire éclater toute la noblesse de son âme. Le fort *Del Sol* fut pris d'assaut au milieu de la nuit, la garnison massacrée, et le Callao envahi. Moulac profita d'une suspension d'armes de quelques heures pour envoyer à terre des embarcations, afin de recueillir tous ceux des vaincus qui voudraient se soustraire à la vengeance des vainqueurs. Plus

de 150 femmes, enfants et vieillards durent à cette active bienveillance un asile sur la *Flore*, où, pendant plusieurs jours, ils furent traités avec tous les égards dus au malheur et à la faiblesse. La conduite de Moulac contrasta, en cette circonstance, avec celle du commandant anglais. La veille encore, celui-ci berçait de l'espoir de son appui Salaberry, chef suprême du Pérou et allié de l'Angleterre. Les événements n'étaient pas encore entièrement accomplis que le commodore Mason avait quitté la rade du Callao, abandonnant ainsi ses trop confiants amis. Moulac n'avait pas flatté Salaberry, aux jours de sa puissance; mais, quand il vit la femme du chef péruvien exposée, ainsi que toute sa famille, à la rage des vainqueurs, il intervint. Un canot, expédié par ses ordres, transporta cette famille infortunée à bord de la *Flore*, où elle trouva un refuge à l'abri du pavillon français. La mère, l'épouse, les fils, les sœurs et le jeune frère du général péruvien se hâtèrent, en profitant de cette offre généreuse, d'échapper au triste sort que leur eût fait éprouver la prise presque immédiate de la citadelle où ils s'étaient retirés. L'officier-général Castilla et sa femme lui durent aussi la vie. Orbegoso, qui succédait à Salaberry, ne voulut, ou plutôt n'osa faire aucune démonstration ; subjugué par la noble conduite de Moulac, il céda à toutes ses exigences. Les soucis, les fatigues, le climat dévorant du Pérou, achevèrent de briser une existence dont un surcroît d'énergie tendait seul les ressorts. Le 5 avril 1836, sur une provocation de Moulac, son fidèle médecin lui déclara qu'il n'avait pas un moment à perdre pour faire ses dispositions testamentaires. Docile, pour la première fois peut-être, aux prescriptions de son ami, il fit aussitôt constater, avec un calme et un sang-froid admirables, ses dernières volontés, appela au chevet de son lit chaque matelot auquel il distribua sa part d'éloges, et termina cette scène attendrissante par la remise de son épée à son lieutenant Vriquand. Libre désormais de toutes préoccupations autres que celles qu'éveillait le souvenir de sa malheureuse famille, il ne parla plus que de sa femme et de ses enfants jusqu'à sa mort, qui arriva le lendemain. Elle fut l'objet d'un deuil général. Anglais, Américains, Péruviens, tous s'empressèrent de témoigner le regret qu'ils ressentaient de la perte d'un homme dont le nom est encore béni au Pérou, et que sa droiture, sa fermeté, son humanité, y faisaient considérer comme le défenseur de tous les opprimés, comme l'arbitre des destinées du pays. Quand sa dépouille mortelle, accompagnée des autorités péruviennes, fut transportée à Bella-Vista, où le service funèbre fut célébré, les bâtiments de toutes les nations, les vergues en croix, le pavillon à mi-mât, saluèrent son passage par des salves d'artillerie. Les maisons et les magasins furent spontanément fermés, et la population entière du Callao, en mémoire de l'hospitalité que Moulac lui avait offerte dans ses jours de malheur, vint se presser autour de son cercueil. Les négociants de Lima, accourus à la première nouvelle de sa mort, le transportèrent jusqu'à cette ville, où un tombeau lui fut érigé dans les caveaux du Panthéon réservés à la sépulture des hommes illustres du pays. Lors de ces obsèques, le consul-général Baradère, le capitaine Daguenet, l'aide-de-camp Baligot et le docteur Chevé prononcèrent des discours où ils retracèrent

les titres du défunt à la vénération publique. Moulac, d'une haute stature, avait une physionomie régulière et imposante dont le calme ne se trahissait que par la vivacité du regard. Un organe sonore, un coup d'œil sûr et rapide, un courage qui ne se démentit jamais, en avaient fait l'homme de mer le plus propre au commandement. Deux notices ont été publiées sur Moulac. La première est insérée dans les *Annales maritimes et coloniales de* 1836 (partie non-officielle, t. 2, pp. 399—402). La seconde, dans le même recueil (t. 2 de la partie non-officielle de 1840, pp. 609—661), a été tirée à part sous ce titre : *Notice sur la vie et les services de M. Vincent-Marie Moulac, capitaine de vaisseau*, par M. Cunat, Paris, 1840, in-8°. Dans cette dernière notice, très-remarquable, l'auteur, ancien officier de marine, a retracé les principaux événements de notre dernière guerre dans les mers de l'Inde, où « le nom « de Moulac, dit-il, se rattache cons- « tamment à ceux des Duperré et des « Bouvet, comme celui du *Ceylan* se « place toujours auprès de ceux de la « *Bellone* et de la *Minerve*, pour for- « mer une double trilogie que l'histoire « transmettra à la postérité. » P. L-t.

MOULIN (Antoine du), littérateur français, sur lequel on regrette de n'avoir pas de renseignements plus exacts, était né vers 1520, à Mâcon. Ses talents l'ayant fait connaître à la cour, où l'amour des lettres était alors le plus sûr moyen de s'avancer, il obtint une charge de valet de chambre de la reine Marguerite de Navarre. Il fut, comme il nous l'apprend lui-même, l'un des plus intimes et familiers amis de Bonaventure Desperriers (1). Admirateur de Clément Marot, il prit sa défense dans plusieurs occasions, et, de concert avec Claude Galand, publia une bonne édition de ses *OEuvres*. Marot les en remercia par le sonnet qui commence ainsi :

Adolescents qui la peine avez prise (2).

Il paraît que du Moulin passa la plus grande partie de sa vie à Lyon. C'est de cette ville que sont datées les épîtres placées à la tête des nombreux ouvrages dont il fut l'éditeur et le correcteur. Il possédait les langues anciennes, et s'était rendu très-habile dans toutes les sciences cultivées de son temps. Pithou le nomme : *Vir doctus et diligens* (*Adversaria*, I, *cap.* 19). Du Moulin avait pris pour devise ces mots : *Rien sans peine*. Comme éditeur, il a publié : Les *OEuvres* de Bonav. Desperriers, 1544;— les *Poésies* de Pernette de Guillet, 1545 ; — la traduction des *Commentaires de César*, par de Laigue et Gaguin (*voy.* ce nom, XVI, 269), 1545; — les *OEuvres* de Marot, 1546 ; — la *Fontaine des amoureux de science*, par J. de la Fontaine, 1547; — les *Fables* d'Ésope, en rimes françaises, 1549 (3);—les *Illustrations des Gaules*, par J. Lemaire de Belges, 1549 ; — le poème *de Medicina*, de Serenus Samonicus, avec des notes marginales, à la suite de *Celse*, 1549 ; — la traduction du *livre de Marc-Aurele*, par R.-B. de la Grise, 1550 ; — l'*Astronomicon* de Manilius, 1556; et enfin, les *Contes et Nouvelles* de Desperriers, 1558. Toutes ces éditions sont rares et recherchées. Du Moulin a traduit en français : le *Manuel* d'Épictète, 1544 ; — le traité

(1) Préface des *oeuvres* de Desperriers.

(2) Cette pièce est la 81e épigramme dans l'édition de Marot, publiée par Lenglet-Dufresnoy.

(3) Cette traduction d'Ésope est celle de Gilles Corrozet. Dumoulin la retoucha, et l'enrichit d'une *Vie d'Ésope* de sa composition.

de Plutarque : *de Reprendre à usure*, 1546 ; — le livre des *Augures*, par Aug. Niphus ou Nifo, 1546;—la *Chiromance et physionomie naturelle*, par Indagine ; — le traité de Marcellus, ancien médecin : les *Souverainetés contre toutes les maladies*, 1550; la *Vertu et propriété de la quintessence*, par J. de Rupecissa ou Rochetaillée. Les autres ouvrages de du Moulin sont : I. *Liber de diversa hominum natura cognoscenda*, Lyon, 1548, in-8°. Il traduisit ensuite lui-même cet opuscule en français : *du Naturel divers des hommes*, ibid., 1549, in-8°. II. *La déploration de Vénus sur le bel Adonis*, qui est un recueil de chansons tant musicales que rurales avec plusieurs autres compositions, Lyon, 1548 ou 1551, in-8°, de 133 pages; Gand, 1554, petit in-8°. Cette édition est moins complète que la précédente; réimprimée sous ce titre : *Le livre de plusieurs pièces*, c'est-à-dire fait et recueilli de divers auteurs, Lyon, 1549, in-12. L'éditeur des *Poètes français avant Malherbe*, Paris, 1824, 6 vol. in-8°, en a extrait quelques morceaux pour les insérer dans ce recueil, sous le nom de du Moulin; mais rien ne prouve qu'il en soit réellement l'auteur. La *Continuation des Erreurs amoureuses* qu'on lui attribue ordinairement est de Pontus de Tyard (*voy.* ce nom, XLV, 390). Mais du Moulin est peut-être l'auteur ou le traducteur des *Comptes du monde adventureux où sont récitées plusieurs histoires pour réjouir la compagnie*, par A. D. S. D., Paris, 1555, in-8°. Dans son *Dictionnaire*, art. *Massaccio*, rem. *B.*, Prosper Marchand explique ces initiales, par Ant. Dumoulin, sieur D... Quoi qu'il en soit, ce recueil a été réimprimé, Paris, 1560, in-16; Lyon, 1571, 1579, même format ; Paris, 1582, petit in-12. Cette édition est augmentée de cinq discours modernes facétieux, qui se retrouvent probablement dans celle de Lyon, 1595, in-16 (voy. le *Manuel* de M. Brunet). Lacroix du Maine, qui a consacré un assez long article à du Moulin, dans sa *Bibliothèque*, dit qu'il promettait de traduire plusieurs livres d'anciens philosophes grecs et latins. Mais il est vraisemblable qu'en 1584, du Moulin était déjà mort, puisqu'un homme si laborieux et si diligent n'avait rien publié depuis plus de vingt ans. Dans les tables de la *Bibliothèque historique de la France*, on lui attribue, par inattention, plusieurs ouvrages du fameux jurisconsulte Ch. du Moulin. W-s.

MOULIN (Jean - François - Auguste), général français et membre du Directoire, naquit à Caen, en 1752. Après avoir fait ses études au collége des jésuites de cette ville, il s'occupa des sciences nécessaires pour entrer dans les ponts-et-chaussées. Employé d'abord dans les généralités de Normandie et de Picardie, il fut ensuite attaché, comme ingénieur, à l'intendance de Paris, fonctions qu'il exerça jusqu'à la suppression de sa place, au commencement de 1789. Lorsque la révolution éclata, Moulin s'en montra un des plus zélés partisans. S'étant enrôlé, en juillet 1791, dans l'un des trois bataillons de volontaires levés à Paris, il fut bientôt nommé officier d'état-major. Après un court séjour à l'armée du maréchal de Rochambeau, il revint à Paris, où les officiers réunis de la section des Marchés le nommèrent adjudant-major. Élevé, en 1792, au grade d'adjudant-général, il fut envoyé dans les départements de l'ouest pour combattre les Vendéens. Le 8 juin 1793, dit la *Galerie militaire*, les représentants du peuple qui se trouvaient à Saumur écrivirent au comité formé à



Tours, et composé des administrations civiles et des officiers-généraux, pour lui annoncer la marche des Vendéens sur la ville de Saumur. Les généraux se trouvèrent fort embarrassés entre les ordres opposés des représentants du peuple et ceux du général en chef Biron. Moulin offrit de se rendre à Saumur, pour y prendre connaissance de l'état de la place. Il partit le même soir à franc étrier; fit dix-sept lieues sans s'arrêter, arriva à une heure du matin à Saumur, et conféra avec les représentants du peuple et les généraux Dehoux et Menou. Tous les avis furent que Saumur devait être attaqué sur le soir. Moulin reprit aussitôt le chemin de Tours, rendit compte de sa mission, et repartit de nouveau pour Saumur, où il arriva le 9 à midi. Il avait fait plus de 50 lieues en moins de dix-huit heures. La ville fut en effet attaquée, à quatre heures, par toutes les forces réunies des Vendéens, qui y entrèrent après une courte résistance. Les troupes républicaines se retirèrent dans le plus grand désordre; une partie se trouva coupée et ne put regagner les rives de la Loire; l'autre traversa la ville et le pont, puis se divisa sur les trois routes d'Angers, de La Flèche et de Tours. Cette dernière était encombrée par un grand nombre de voitures employées à l'évacuation des magasins, des effets des fonctionnaires publics et de plusieurs des habitants. Moulin, sortant l'un des derniers de la ville, pressé par les tirailleurs ennemis, aperçut ce désordre effrayant. Pour arrêter la poursuite des Vendéens et assurer la retraite des bagages, il rallia quarante combattants de toutes armes, la plupart officiers, et parvint à arrêter l'ennemi pendant six heures. Lorsque les troupes républicaines furent défaites près de Vihiers, le 18 juillet 1793, Moulin protégea la retraite des vaincus jusqu'à Saumur. Le 5 août, il attaqua les royalistes à Doué, et leur fit éprouver une perte considérable. Cette victoire lui valut le grade de général de brigade et le commandement des ponts de Cé, sur la Loire, où il y eut plusieurs affaires très-vives. Peu après, il fut nommé commandant de Saumur, menacé de nouveau par les royalistes. Le 23 octobre 1793, il sortit de cette ville, à la tête de ses troupes, et se porta à Saint-Florent sur la Loire, où il fit élever des fortifications dont il donna lui-même les plans. Ce fut dans cette place qu'il reçut sa nomination de général de division. Ayant à cette époque obtenu la soumission de 1,200 Vendéens, il ne crut pas devoir sévir contre eux; ce fut un crime aux yeux de Carrier, qui poursuivait le cours de ses proscriptions. Moulin, arrêté au milieu de son camp, fut transféré dans les prisons de Nantes; mais les instances des représentants Bourbotte et Francastel, jointes aux réclamations de tous les corps qui étaient sous ses ordres, le firent bientôt mettre en liberté. Il fut même peu après nommé, par le comité de salut public, général en chef de l'armée des côtes de Brest, où il s'occupa plus de mesures administratives que d'opérations militaires. Le 17 vendémiaire an III (8 octobre 1794), il eut le commandement en chef de l'armée des Alpes. Il passa l'hiver au milieu des montagnes, et obtint au printemps plusieurs succès contre les troupes piémontaises; entre autres au Col-du-Mont, au mont Genèvre et au village de Mal-Chaussée, près le Mont-Cenis. Sa santé s'étant altérée, il quitta l'armée, et vint passer quelques jours à Paris. Chargé ensuite de commander la cin-

quième division militaire (Strasbourg), il prit de sages mesures pour garantir les nombreuses places fortes de l'Alsace contre les attaques de l'armée autrichienne. Le 18 septembre, il se porta sur Kehl avec rapidité, au moment où le général autrichien Petrarsch venait d'enlever une partie de ce fort, et il concourut à reprendre les postes que l'on avait perdus. Appelé, le 18 vendémiaire an VI (9 oct. 1797), au commandement en chef des troupes françaises en Hollande, il se rendit à Paris pour recevoir des instructions; mais le Directoire changea bientôt sa destination, et le nomma commandant de la dix-septième division militaire (Paris). C'était l'époque où l'on sévissait avec le plus de rigueur contre les malheureux émigrés qui s'étaient basardés à rentrer en France. Moulin, qui probablement n'avait pas oublié le danger que lui avait fait courir son humanité pour les Vendéens, dirigea les opérations des commissions militaires, qui condamnèrent à mort un grand nombre d'émigrés, arrêtés par les soins du chef de la police militaire Laborde. Le 8 octobre 1798, il fut nommé général en chef de l'armée d'Angleterre, en remplacement de Kilmaine; mais celui-ci ayant été réintégré peu après, Moulin eut le commandement de l'aile gauche de cette armée. Après la crise du 30 prairial (18 juin 1799), qui exclut Merlin, Larévellière-Lépeaux et Treilhard du Directoire, il y fut appelé, et fit pendant quelque temps cause commune avec Barras et Gohier; mais Barras, agissant dans des intérêts qui n'étaient plus ceux de la république, quoiqu'ils fussent fort étrangers à ceux que servaient alors les deux autres directeurs Sieyès et Roger-Ducos, Moulin et Gohier formèrent la minorité directoriale qui fut renversée le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799). Moulin a prétendu plus tard qu'il avait montré la ferme volonté de résister à Bonaparte et proposé de le faire arrêter au milieu de son état-major, puis condamner comme déserteur de l'armée d'Égypte et fusiller sans délai; mais qu'abandonné par son collègue Gobier, et dépourvu lui-même de moyens d'action, il ne put exécuter ce hardi projet. Quoi qu'il en soit, Moulin, retenu prisonnier pendant deux jours au Luxembourg, réussit cependant à s'échapper et refusa de donner sa démission de directeur. Quand tout espoir fut perdu de ce côté, il voulut au moins recevoir les 100,000 fr. dont il avait été convenu de doter chaque directeur sortant. Malheureusement cette fiche de consolation devait lui échapper; car, s'étant adressé à Sieyès, devenu consul, celui-ci le renvoya à Bonaparte, ce qui n'était qu'une fin de non-recevoir. Moulin le comprit, et se tut. Après avoir vécu quelque temps retiré à la campagne, il reprit du service, et obtint le commandement de la place d'Anvers. Il mourut dans cette ville, en 1810. Sa veuve, ayant lu, en 1823, dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, que Sieyès s'était emparé de la caisse particulière du Directoire, à l'époque du 18 brumaire, et qu'il s'était en conséquence approprié les cent mille francs appartenant à son collègue Moulin, se rendit aussitôt à Bruxelles, où l'ancien directeur s'était réfugié, et réclama la somme due à son mari. Après plusieurs démarches infructueuses, elle semblait avoir renoncé à ses prétentions, lorsqu'en 1836 le tribunal de première instance de la Seine retentit des débats d'un procès intenté au *comte* Sieyès, par la dame Moulin, demandant la restitution des cent mille francs dus à son

mari. Le tribunal, s'en tenant aux faits accomplis, sans s'arrêter aux arrangements particuliers du gouvernement surnommé, avec quelque raison, le Bas-Empire de la république, débouta Mme Moulin de sa demande.

M—D j.

MOULIN (JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS), général, frère du précédent, naquit en 1754, et fut, comme lui, élevé au collége des jésuites de Caen. S'étant engagé fort jeune, il servit six ans dans le régiment de Saintonge, et passa ensuite dans les ponts-et-chaussées. Après la prise de la Bastille, il s'enrôla dans la garde nationale de la section de la Réunion, et fut envoyé en Vendée, où il servit d'adjoint à l'adjudant-général son frère. Sa valeur au combat de Doué, le 5 août 1793, lui valut d'être nommé adjudant-général, et peu après général de brigade. Il se trouvait dans Chollet, lorsque les Vendéens s'en rendirent maîtres, au mois de février 1794. Blessé de deux coups de feu et entouré de toutes parts, Moulin prit un de ses pistolets et se brûla la cervelle, au moment où il allait être fait prisonnier. C'est du moins ainsi que les bulletins du temps racontèrent sa mort. La Convention nationale, adoptant ce récit, décréta qu'on élèverait à la mémoire de Moulin un tombeau sur lequel serait placée l'inscription suivante : « Républicain, il se donna la mort, « pour ne pas tomber vivant au pou« voir des brigands royalistes. » Par un autre décret, la Convention ordonna que son nom serait gravé sur une colonne qui devait être élevée dans le Panthéon; mais ces décrets n'ont pas plus reçu d'exécution que celui qui fut rendu, dans le même temps, relativement à la mort du général Haxo, racontée à peu près de la même manière, et probablement dans le même but (*voy.* HAXO, LXVI, 572). — Un autre MOULIN fut député de Rhône-et-Loire à la Convention nationale, où il vota la mort de Louis XVI et l'expulsion de la famille des Bourbons. Il mourut à Roanne, en 1835.

M—Dj.

MOULIN (ONUPHRE-BENOÎT-CLAUDE), homme de loi et biographe, né vers 1758, au Moulin-à-Vent, hameau près de Lyon, exerça pendant plusieurs années les fonctions d'avoué près le tribunal de première instance de cette ville ; puis fut destitué en 1805, pour s'être laissé emporter, dans une affaire qui lui était personnelle, contre un des magistrats appelés à le juger. Il vécut dans l'oubli jusqu'en 1817. A cette époque, il fut saisi d'une manie d'écrire qui se manifesta par différentes brochures politiques et plusieurs notices nécrologiques. La *Gazette universelle de Lyon* fait remarquer, à propos de ces dernières, qu'il était impossible à un homme, même peu connu, de mourir à Lyon, sans que M. Onuphre Moulin ne lui consacrât une notice. On serait tenté de croire qu'il s'y prenait d'avance, et qu'il tenait en réserve l'histoire de chacun de ses compatriotes pour la faire paraître à l'instant même de sa mort. Rien de plus bizarre que ces notices, soit sous le rapport des pensées, soit sous celui du style. On a souvent de la peine à discerner si ce sont des panégyriques ou des satires. Moulin professait des principes du royalisme le plus pur, ce qui ne laissait pas d'étonner, de la part d'un homme qui avait défendu Chalier; mais les écrits dans lesquels il fait preuve de royalisme, loin de servir à cette cause, ne peuvent que la faire tourner en ridicule. Il mourut subitement à Lyon, le 31 mars 1823. On a

de lui : I. *Mémoire sur une question d'adultère et de séduction pour Ennemond Garnier, ci-devant maître vinaigrier à Lyon, plaignant et accusateur, contre Mr Jean Girard, conseiller du roi, notaire à Lyon, accusé, et Marie Besson, dite* la Belle-Vinaigrière, *enrichi des lettres galantes et amoureuses de M. Girard*, Lyon, 1791, in-8°. II. *Le Notaire impuissant, accusé d'adultère*, ou *Mémoire pour Louise-Marie Besson, contre Ennemond Garnier, en présence de Mr Jean Girard, en réponse au Mémoire très-connu, fait pour Ennemond Garnier, par Mr Moulin, son défenseur, orné de deux lettres galantes et amoureuses nouvellement découvertes*, Lyon, 1791, in-8°. Ce factum, encore plus cynique que le précédent, est une réponse ironique destinée à le confirmer et non à le réfuter ; il est en faveur du mari, quoiqu'il semble dirigé contre lui. III. *Défense de Joseph Chalier, président du tribunal du district de Lyon*, prononcée à l'audience du tribunal criminel du département de Rhône-et-Loire, le 15 juillet 1793, in-12. Cette *Défense* fait partie *du procès de Joseph Chalier* (*voy.* ce nom, VII, 630), qu'elle n'empêcha pas d'être envoyé à l'échafaud. Avant de mourir, il laissa la disposition suivante : « Le citoyen Moulin fera imprimer « de suite, et dans la présente semaine, « son plaidoyer prononcé pour ma « défense, ainsi que la note par moi « lue, avec toutes les notes, les noms « des jurés et des juges qui ont pro- « noncé mon arrêt de mort. » IV. *Notice nécrologique pour servir à l'éloge de M. Jean-François-Armand Riolz, suivie d'une dissertation sur Prost de Royer et Merlin de Douai*, Lyon, 1817, in-8°. V. *Observations sur l'ouvrage intitulé* : Traité du droit de retour légal et conventionnel, de Maret, Lyon, 1817, in-8°. VI. *Notice sur M. Martinière*, Lyon, 1818, in-8°. VII. *Nécrologie*, 1819, in-8°. C'est une notice, dans le genre grotesque, sur un avoué qui est représenté comme un ivrogne. VIII. *L'enseignement mutuel dévoilé, ainsi que ses jongleries et prétintailles révolutionnaires*, Lyon, 1820, in-8°. IX. *Lettre sur la souscription sollicitée en faveur des Grecs, par les libéraux, sous le nom de M. le comte de Raxis-Flassan, Grec d'origine et chevalier de plusieurs ordres*, Lyon, 1821, in-8°. X. *Nécrologie de M. Cozon, ancien magistrat à Lyon*, 1822, in-8°. Z.

MOULINET (Jean). *Voy.* Molinet, XXIX, 322.

MOULINET (Claude du). *Voyez* Thuilleries, XLV, 576.

MOULLAH-FIROUZ ben Kawous, l'un des plus célèbres poètes orientaux modernes, était né dans l'Inde, en 1759. Ayant accompagné, dans sa jeunesse, son père en Perse, il y prit un goût tout particulier pour la littérature, et surtout pour la poésie épique des Persans, et ce goût lui fit naître l'envie de composer un poème épique dans le genre, la langue et le mètre du *Chah-Nameh* de Ferdoucy (*voy.* Ferdoucy, XIV, 344). Celui auquel Moullah-Firouz consacra vingt-cinq années de sa vie a pour titre : *Georges-Nameh*, et pour sujet la conquête de l'Inde par les Anglais, sous le règne de Georges III, qui en est ainsi le héros et à qui l'auteur devait le dédier. Mais ni l'un ni l'autre n'en ont vu la fin. Moullah-Firouz mourut à 72 ans, en 1831, à Bombay, où il était le grand-prêtre des Parsis ou Guèbres. Il s'était fait connaître en Europe par une édition du *Desatir* ou *Dessatir* (1), et il est auteur de

(1) D'après cette citation, prise dans une note sur Moullah-Firouz, signée M. (sans doute Mohl), et qui termine le tome III du

plusieurs autres ouvrages persans d'un grand intérêt. Quant à son poème de *Georges-Nameh*, qui se compose, dit-on, de plus de 40,000 vers, et qui doit former 3 volumes, quoiqu'il ne commence qu'aux premières expéditions des Anglais et qu'il s'arrête à la guerre de Pounah, en 1816 et 1817, c'est son neveu, Moullah-Roustem ben-Kaikobad, qui s'est chargé d'en être l'éditeur. En 1836, il en a publié le prospectus sous ce titre : *Contents of the Georges-Nameh, composed in verses, in the persian lenguage, by the late Moullah-Firouz ben-Cawous, and to be printed by his nephew and successor, Moullah-Roustem ben-Kaikobad*, imprimé à Summakhar, 1836, petit in-4°. Ce prospectus contient une courte préface, les titres des 328 chapitres qui doivent former les 3 volumes, et un spécimen du texte lithographié. Le prix de souscription est de 60 roupies (150 francs). Malgré la singularité d'un poème épique en l'honneur de la Compagnie anglaise des Indes, composé par un prêtre guèbre, cet ouvrage ne peut avoir en Europe qu'un intérêt de curiosité. Le premier volume, dont on avait envoyé de Bombay, en 1837, les épreuves jusqu'à la page 232, doit avoir paru depuis; mais nous ignorons si les deux autres ont été publiés, et même s'ils sont terminés. La bibliothèque de Moullah-Firouz, collection précieuse de manuscrits orientaux, a été léguée par lui au public, et doit être déposée dans un temple parsi, sous la direction des prêtres de ce culte, qui remonte, comme on le sait, à Zerdouscht ou Zoroastre (*voy.* ce nom, LII, 434). A—T.

MOUNIER (Claude - Philippe-Édouard, baron), fils de Jean-Joseph Mounier, l'un des membres les plus distingués de l'Assemblée constituante (*voy.* Mounier, XXX, 310), naquit à Grenoble, le 2 décembre 1784. Il n'avait que six ans lorsque son père, qui avait donné sa démission à la suite de la sédition des 5 et 6 octobre 1789, fut obligé de quitter la France, pour se dérober aux poursuites et aux attentats révolutionnaires. Après avoir séjourné plusieurs années en Suisse, puis en Allemagne, Mounier accepta la proposition que lui fit le duc de Weimar. Il forma dans un des châteaux du prince, le Belvédère, un établissement d'éducation. Ce fut là que, fixé avec sa famille, qui l'avait constamment suivi, il passa environ quatre ans. Cet institut du Belvédère ne devait pas renfermer un grand nombre d'élèves. Les jeunes gens qui se destinaient aux fonctions publiques pouvaient y recevoir un complément à leurs études classiques. La renommée de sagesse et de vertu de Mounier recommanda son institut à l'attention de l'Europe. Le duc y envoya ses deux fils; quelques jeunes Anglais appartenant à des familles distinguées y furent placés. Là fut continuée l'éducation d'Édouard Mounier; son père n'avait jamais cessé de s'en occuper; les circonstances tristes et diverses de l'exil n'avaient pas interrompu un instant ses soins paternels. Après le

Journal asiatique, 3e série, on pourrait croire que le *Desatir* est un poème, un ouvrage quelconque. Toutefois dans deux autres articles du même journal (2e série, t. VI, p. 465, et t. XII, p. 25), on voit que le *Desatir* est un dialecte de l'ancienne langue persanne, mais dont l'origine et l'authenticité, soutenues par William Jones, par Moullah-Firouz, et par M. Rask, savant danois, sont regardées comme fort incertaines par Silvestre de Sacy et par MM. Eugène Burnouf et Mohl, tandis que M. de Hammer, trouvant ces critiques trop sévères, assure que le *Desatir* n'est point une langue factice, mais qu'il est dérivé des langues gothique et germanique. Il nous est fort difficile de résoudre cette question pour la satisfaction de nos lecteurs.

18 brumaire et le rétablissement de l'ordre en France, Mounier rentra dans sa patrie. Bientôt, le premier consul le nomma préfet de Rennes, puis l'appela au Conseil d'État. Il mourut en 1806; et Napoléon, qui avait toujours professé une grande estime pour lui, témoigna beaucoup d'intérêt à sa famille, à laquelle il ne laissait d'autre héritage qu'un nom honoré. Édouard Mounier fut nommé auditeur au Conseil d'État avant l'âge de vingt-deux ans. Précisément à la même époque, l'empereur appelait aussi à ce noviciat des hautes fonctions publiques un assez grand nombre de jeunes gens distingués par la position de leur famille, par leur nom, par leur fortune ou par les espérances qu'ils donnaient. Mounier, le plus jeune d'entre eux, ne tarda guère à se faire remarquer de ses collègues et de ses supérieurs. Il avait reçu la forte éducation du malheur et de l'exil. Dès son enfance il s'était associé de cœur et d'esprit aux opinions et aux nobles sentiments de son père, qui l'avait traité en ami plutôt qu'en élève. Les voyages, puis le séjour au Belvédère, l'avaient familiarisé avec les langues allemande et anglaise. Doué d'attention, de mémoire, de goût pour le travail, d'ardeur à s'instruire, chaque situation, chaque jour de sa vie lui avaient profité. La préfecture de son père avait déjà été pour lui une école d'administration pratique : enfin tout annonçait en lui une rare capacité pour les affaires, et une grande distinction d'esprit. Son caractère avait tant de bienveillance, qu'une conversation, souvent épigrammatique, ne lui faisait jamais d'ennemis. Le soir de la bataille d'Iéna, Napoléon, poursuivant l'armée prussienne en déroute, entra dans la ville de Weimar. La duchesse douairière y était restée: elle reçut l'empereur dans son palais, avec le même calme, la même présence d'esprit, la même respectueuse étiquette que si, en pleine paix, il lui eût fait une visite de voyageur. Napoléon fut frappé de ce courage et de cette dignité. Le duc régnant commandait une division dans l'armée prussienne; Weimar avait passé pour un centre d'opinions hostiles à la France; on aurait pu croire que ce petit État serait traité avec rancune et rigueur; il en advint tout autrement; l'empereur prit la résolution de le ménager et de l'accroître. Comme première marque de sa bienveillance, il choisit pour intendant, pendant l'occupation française, Mounier, qui avait tant d'obligations au duc de Weimar. Cette mission dura peu, et cessa dès que le sort des maisons de Saxe eut été réglé. Mounier fut ensuite placé en Silésie comme administrateur-adjoint, et plus tard comme intendant de Glogau. Il y passa environ deux ans. Là, comme à Weimar, il apporta un esprit de douceur et de ménagement dans l'exercice de ce pouvoir conféré par la victoire et la conquête. Le spectacle d'un grand peuple vaincu et subjugué lui inspirait une commisération profonde, et, comme les hommes sensés, il songeait par avance aux retours de la fortune et aux hasards d'une guerre conduite si périlleusement. Le succès qu'il rechercha et qu'il obtint, ce fut l'estime et la reconnaissance des provinces, qui subissaient, même après une paix signée, la dure occupation d'une armée étrangère. Lorsqu'après les conférences d'Erfurth les provinces prussiennes furent évacuées, Mounier fut d'abord nommé inspecteur-général des vivres de la guerre; mais, avant de s'installer dans cet emploi, au mois de février 1809, au moment où

il revenait à Paris, il apprit que l'empereur l'avait appelé au poste important de secrétaire de son cabinet, en remplacement du général Clarke, devenu ministre de la guerre. Son occupation la plus spéciale était de lire, d'analyser ou de faire traduire les gazettes étrangères, surtout les gazettes anglaises, ainsi que les publications relatives à la politique; beaucoup d'autres travaux lui étaient sans cesse confiés. Il ne quittait jamais l'empereur. Il le suivit dans les campagnes de 1809 et de 1812. Dans les misères de la retraite de Russie, il montra cette égalité d'humeur, cette tranquillité d'âme qui ne l'abandonnaient jamais; il avait, par un heureux hasard, conservé sa calèche; il la donna à un général blessé. En 1813, il était aussi avec l'empereur pendant la campagne qui se termina à Leipsick. C'est ainsi qu'il passa cinq années dans la confiance intime de Napoléon, lui inspirant de plus en plus l'estime de son mérite et de son caractère, recevant successivement, et sans les solliciter, des récompenses et des marques de faveur: maître des requêtes, baron, officier de la Légion-d'Honneur, doté d'un domaine en Poméranie. Et cependant, tout en remplissant ses devoirs avec fidélité et dévouement, sa raison, son amour pour la justice, son goût pour une liberté légale restaient enracinés dans sa pensée. Nulle séduction, nulle illusion ne faisaient varier ses opinions et son jugement. Sa position comportait un isolement presque complet; d'ailleurs, il préféra toujours à la société des salons le délassement d'une conversation familière. Avec le petit nombre de ses amis, dans un commerce intime et sûr, on le retrouvait toujours le même, blâmant le mal, s'indignant de la déloyauté, comprenant toute la déraison des projets ambitieux, sans se laisser décevoir par l'habileté de l'exécution. Plus il observait de près le puissant génie devant qui tous s'inclinaient avec admiration, plus il restait convaincu que cette immense domination aurait peu de durée et ne tarderait pas à se précipiter dans quelque hasard qui la briserait. Vers la fin de 1813, l'empereur donna à Mounier la place d'intendant des bâtiments de la couronne, une des plus importantes de l'administration de la liste civile. Napoléon luttait en vain contre l'Europe, qu'il avait réduite à venir chercher sa délivrance sous les murs de Paris. Mounier accueillit avec une profonde satisfaction l'avénement d'un gouvernement qui venait mettre un terme aux calamités toujours renaissantes de la guerre; qui ne pouvait se reposer sur une autre base que l'observation des lois, ni s'établir sur d'autres principes que ceux des hommes modérés de l'Assemblée constituante, principes qui étaient pour Mounier l'objet d'un culte filial. Louis XVIII conserva à Mounier la position qu'il occupait dans l'administration impériale. Il fut, comme auparavant, maître des requêtes et directeur des bâtiments de la couronne. Lorsque, l'année suivante, Napoléon revint de l'île d'Elbe, Mounier n'avait pas à craindre une persécution, dont il ne pouvait être particulièrement menacé; il se décida toutefois à quitter la France; il pensait que l'empereur voudrait le rattacher à son service, et qu'il valait mieux témoigner, en s'éloignant, sa résolution de ne point se replacer sous un maître dont le retour lui semblait funeste à la France. Il se retira à Weimar, certain d'y trouver d'honorables souvenirs et une bienveillante hospitalité.

Mais bientôt il fut appelé à Gand près du roi. Là, dans l'exil, parmi cette cour fugitive, deux partis se disputaient la direction d'un gouvernement qui ne pouvait franchir la frontière qu'après Waterloo. Les uns ne conseillaient que vengeance et tyrannie, les autres attribuaient aux fautes de l'année précédente, au mauvais ménagement de l'esprit national, à l'inquiétude justement conçue par les intérêts nationaux, la catastrophe du 20 mars. Mounier était un de ceux qui ne désespéraient ni de la France ni de la liberté, et qui, prévoyant avec certitude la seconde restauration, voulaient que Louis XVIII rentrât pour raffermir la Charte, et non pour la détruire, pour combattre l'esprit de réaction et de vengeance, et non point pour s'en faire l'instrument. Au retour de Gand, Mounier reprit la direction des bâtiments, et fut conseiller d'État. Parmi les dures conditions des traités de 1815, se trouvait l'engagement de satisfaire aux réclamations des particuliers, des établissements publics et des communes, à qui l'autorité française avait imposé des charges pendant l'occupation militaire ou la conquête. Une commission mixte fut instituée à Paris pour examiner et liquider ces créances. Au mois de janvier 1819, Mounier fut nommé président des commissaires français. Il fut bientôt reconnu que les termes trop généraux et trop vagues du traité donnaient ouverture à une masse de liquidations sans bornes; que la commission mixte ne pouvait discuter tant de créances d'après des règles fixes; que les commissaires français et les commissaires étrangers se trouveraient sans cesse en dissentiment et en lutte. Une haute considération politique devait se faire encore mieux écouter. Si, aux fardeaux déjà énormes, que la vengeance de l'Europe faisait peser sur la France, venait s'ajouter encore une somme déjà trop forte résultant de la liquidation des créances, l'exaspération nationale, qui pouvait à peine être contenue, éclaterait en graves désordres, et changerait l'occupation étrangère en une de ces terribles guerres, où les armées ont à lutter contre les populations. D'ailleurs, puisque les puissances souhaitaient le maintien du gouvernement de la Restauration, il ne fallait pas créer contre lui une haine, dont les germes n'étaient que trop évidents. Le duc de Richelieu et le cabinet, dont il était le président, se préoccupaient de ces graves pensées. Ce fut à cette époque, et à l'occasion de si grandes affaires, que Mounier eut des rapports journaliers avec le duc de Richelieu et acquit sa confiance, qu'il ne donnait pas facilement, mais qu'il accordait tout entière, quand une fois l'inquiétude un peu méfiante de son caractère était rassurée. Il fut résolu qu'une transaction serait proposée aux puissances étrangères, d'où résulterait qu'au lieu d'une liquidation impossible et effrayante, chaque État recevrait de la France une somme fixe qu'il répartirait comme bon lui semblerait à ses sujets réclamants. L'empereur Alexandre se montra favorable à cet arrangement, et pensa habilement que le meilleur moyen de le faire adopter aux autres puissances, était de confier la négociation au duc de Wellington, qui recevrait de tous les cabinets une sorte de plein-pouvoir. On savait d'avance qu'il était raisonnable et modéré. Il vint à Paris, et, après de nombreuses conférences avec Mounier qui avait été chargé de négocier avec lui, les conventions du 25 avril 1818 furent signées. Leur

plus heureuse conséquence devait être la libération du territoire. Elle fut stipulée quelques mois après, au congrès d'Aix-la-Chapelle, où Mounier accompagna le duc de Richelieu. Au mois de mars **1819**, le ministère, présidé par le général Dessolle, fit une nombreuse promotion de pairs, afin de se donner la majorité dans la Chambre, et aussi pour y faire entrer les hommes à qui des fonctions exercées sous le régime impérial, et pendant les premières années de la Restauration, avaient conféré une notabilité réelle; Mounier trouva naturellement place sur cette liste. Un an après, lorsque d'abord les succès obtenus dans les élections par le parti hostile à la dynastie, puis l'assassinat du duc de Berry, eurent inquiété les opinions modérées et rendu au parti royaliste plus d'ardeur et de force, M. Decazes fut contraint de se retirer; le duc de Richelieu eut à former un cabinet. Tout décidé qu'il était à chercher appui dans une majorité royaliste, et à lui inspirer confiance, il connaissait trop bien à quelles exigences il aurait affaire, pour songer à appeler au pouvoir des hommes pris dans les rangs de la droite. Il espéra qu'en prenant pour collègues des hommes capables et modérés, il obtiendrait sans trop de concessions le vote et le concours de la faction contre-révolutionnaire. Il eut le vif désir de confier le ministère de l'Intérieur à Mounier, qui le refusa obstinément. Il avait certes une remarquable capacité pour les affaires: nul n'était aussi apte que lui à la haute administration; il y portait un grand amour de l'ordre et de la justice, un sincère attachement pour la vraie liberté; il avait un rare talent pour la discussion, la parole facile, claire, spirituelle; mais il n'eut pas, il ne voulut jamais avoir l'ambition des hauts emplois politiques, ni se mêler aux luttes des partis. Appeler de ses vœux, ou même risquer, par ses efforts et ses déterminations, de contribuer à des révolutions ou des réactions; faire ou défaire les ministères; c'est ce qui n'était ni dans ses penchants, ni dans sa ligne de conduite. Cependant il avait une si haute estime, une si grande déférence pour le duc de Richelieu, qu'il consentit à se charger, sans être ministre, de la direction générale de l'administration départementale et de la police. C'était accepter les attributions, sans le titre et sans la responsabilité politique ; mais il ne s'écartait en rien de ses opinions : il restait conforme aux hommes modérés qui s'inquiétaient de la marche hostile ou imprudente du parti libéral, qui le regardaient comme ingouvernable et menaçant pour la dynastie, qui croyaient enfin que si elle devait se perdre, le devoir de ses serviteurs était, non pas de la laisser livrée à ses ennemis, mais de la remettre aux mains des amis, en qui elle s'obstinait à placer une confiance périlleuse. Mounier, sans renoncer à ses autres amitiés, était en sympathie politique avec MM. Pasquier, Lainé, Portalis, avec M. Siméon qui consentit, tant était grande sa confiance, tant était complète sa conformité d'opinions, à être ministre d'un directeur-général si important. Le duc de Richelieu avait sur lui une extrême influence. Celui qui avait pu vivre cinq années dans le cabinet de Napoléon, sans un instant d'illusion, sans laisser faiblir un moment son jugement et sa clairvoyance, qui l'avait servi avec une fidélité sans affection, portait un dévouement sans réserve à un homme d'un caractère noble et loyal, mais qui pouvait ne pas sem-

bler égal à la situation difficile où il se trouvait, et à la tâche qu'il avait acceptée plutôt que recherchée. Il advint au ministère du duc de Richelieu ce qui était facile à prévoir. Lorsqu'il se fut livré entièrement au parti royaliste; lorsque tout recours aux opinions libérales lui fut devenu impossible, la place ne fut plus tenable. Mounier reprit ses fonctions de directeur des bâtiments; mais le ministère de M. de Villèle ne le laissa point au Conseil-d'État; le titre seul lui resta. En 1828, et pendant l'administration de M. de Martignac, Mounier retrouva l'importance qu'il avait eue sous le ministère du duc de Richelieu. Il ne fit point partie du cabinet; mais ses amis le composaient, et il était associé de conviction avec la politique de ce ministère. Il était consulté sur tout, il était l'âme des commissions qui préparaient des projets de loi ou traitaient des questions importantes. La loi sur l'administration départementale, qui fut alors proposée, était son œuvre. La discussion de ce projet devint la pierre d'achoppement du ministère. Peut-être contre ses penchants, mais assurément au grand déplaisir du roi Charles X, il avait fallu, pour avoir une majorité, la chercher parmi la portion modérée des libéraux; elle soutenait le cabinet, sans y être aucunement représentée, de sorte que des concessions étaient nécessaires. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, le ministère était disposé à céder, non point à toutes les exigences, mais à quelques amendements raisonnables. Mounier avait modifié son premier projet en ce sens. Le roi s'opposa formellement à toute transaction, et le public ignora même que le ministère avait été sur le point de rendre sa loi acceptable par la Chambre; dès que le premier amendement eut obtenu la majorité, le projet fut retiré. Ce fut un signe certain de la chute du ministère; elle ne tarda guère. — Mounier voyageait en Allemagne à l'époque de la révolution de juillet. Il se hâta de revenir en France. Il jouissait d'une si haute estime, d'une bienveillance si générale; il comptait, parmi les hommes qui entouraient ou formaient le nouveau gouvernement, des amis si dévoués, qu'il lui fut tout d'abord proposé de conserver sa situation. Sans professer nul éloignement pour ce qui venait de s'accomplir, sans nulle jactance de fidélité ou de désintéressement, il refusa tout emploi. « Je n'étais point, « disait-il, attaché à la personne du roi; « mais je faisais partie de l'adminis- « tration de sa maison; il ne convient « pas que je m'empresse de retrouver, sous un autre prince, la même « situation que je devais aux bontés « du roi Charles X. D'ailleurs j'ai tenu « à la Restauration plus intimement « que ceux de mes amis qui sont « placés dans les conseils du gouver- « nement actuel. Je continuerai à ai- « mer et à servir mon pays, je « ne quitterai point la Chambre des « Pairs; j'y défendrai, ainsi que j'ai « toujours fait, la cause de l'ordre, « de la justice et de la raison; mais « ce sera d'une manière toute désin- « téressée. Je me dois à moi-même « de ne pas être pressé, et d'attendre « long-temps qu'on me croie néces- « saire, et que ma rentrée aux affai- « res m'apparaisse comme un de- « voir. » Ce qu'il dit alors fut la règle de sa conduite pendant douze années. Nul ne fut plus assidu à la Chambre des Pairs, ne s'y occupa plus consciencieusement des affaires, n'éclaira mieux les discussions d'une parole qui était toujours écoutée avec confiance. Il était habituellement

placé dans les commissions les plus importantes. Jamais opposant, toujours indépendant, il ne cherchait point à créer des embarras au gouvernement, ni à les accroître. Sans appartenir à aucun parti, il était respecté de toutes les opinions. Il n'y avait personne, dans la Chambre, qui ne comptât son avis pour beaucoup et qui ne désirât le connaître sur toutes les questions. Il contribua souvent, par de sages conseils, à modérer les hommes qu'inspiraient trop vivement leurs regrets du passé. La position qu'il avait prise, sans les autoriser à le compter dans leurs rangs, lui valait pourtant leur confiance. La part qu'il eut aux grandes discussions politiques, témoigna autant de l'indépendance de son caractère que de la valeur de son talent. Il défendit l'hérédité de la pairie; il proposa que l'administration d'Alger fût examinée par une commission; elle fut instituée, et il en fut membre et rapporteur; il fit adopter, par la Chambre, un projet de loi qui fixait le nombre des décorations de la Légion-d'Honneur. Il fut rapporteur de la commission qui, en 1841, examina le projet des fortifications de Paris, et il demanda la suppression de l'enceinte continue. Enfin rien d'important ni d'utile ne fut discuté à la Chambre des Pairs, sans que le nom de Mounier y parût en première ligne. Hors de la Chambre, son zèle pour le service public n'était pas moindre. Il ne refusait aucun travail; il se surchargeait de devoirs. Tout comme aux époques où il tenait au ministère, il acceptait une part active dans les préparations des projets de lois, dans des commissions de liquidation, dans l'examen des grandes affaires. A la fin de 1840, lorsque M. Guizot quitta l'ambassade de Londres pour être ministre, au moment où le traité du 15 juillet avait rendu difficiles les relations entre l'Angleterre et la France, Mounier accepta une mission temporaire à Londres, et y passa quelques semaines. L'année d'auparavant, on lui avait offert de faire partie d'un cabinet qui se formait; il fut étonné, et point tenté de la proposition. Sa vie publique était ainsi honorable et calme; une vie privée régulière, morale, sérieuse, ajoutait à la considération qui l'entourait, au bien-être dont il jouissait. Le travail et l'étude n'étaient pas une fatigue pour lui. Il n'éprouvait pas le besoin du repos, ni de la distraction. On le voyait peu dans le monde; mais il aimait la société intime de la famille; son âme était ouverte aux affections tendres, aux sympathiques émotions. Marié, en 1810, à mademoiselle Lightone, qu'il avait connue en Allemagne, et qui non plus que lui n'avait point de fortune, il avait goûté tout le bonheur intérieur qu'il s'était promis. Ses trois filles étaient mariées à des fils de ses amis; son fils achevait son éducation. Il était le centre et comme le chef de cette parenté nombreuse qui se groupait autour de lui, gouvernée par son autorité douce et affectueuse, respectant ses conseils comme des lois. D'anciens amis, des hommes à qui il avait rendu service, des collaborateurs de ses travaux, se réunissaient à cet entourage. Son revenu était modique; mais on n'apercevait point que ni lui, ni les siens, eussent aucun regret d'un train plus somptueux. La conversation des hommes d'esprit, le vif intérêt qu'il prenait aux affaires publiques, un goût toujours subsistant pour les sciences et les parties sérieuses de la littérature, lui étaient des récréations. Telle était sa vie; jamais elle n'avait été plus

pleine et plus heureuse, jamais, et il le remarquait lui-même, il n'avait senti ses facultés plus entières et plus actives, lorsque, sans aucun symptôme précurseur, au milieu d'une complète santé, à l'âge de 58 ans, il éprouva une première atteinte de paralysie. A peine les médecins pouvaient-ils reconnaître ou supposer la gravité du mal qui le menaçait, et qui, pendant cinq mois, alla toujours s'accroissant. Il supporta, avec un courage et un calme inaltérables de longues et cruelles souffrances. Soigné avec une admirable tendresse par sa famille, il se faisait peu d'illusions; mais, dans sa bonté, il ne voulait point dissiper celles qui régnaient autour de lui. Sa maladie et son danger étaient en quelque sorte un chagrin public. A la Chambre des Pairs, on s'informait avec anxiété de son état; ses nombreux amis affluaient chaque jour dans cette triste maison, pour y chercher une espérance qui ne leur était point donnée. Chacun déplorait d'avance cette perte, disant que c'était un des hommes qui ne se remplacent point, qui laissent un vide non seulement dans les affections de leurs amis, mais dans la richesse morale du pays. Dans les derniers jours de sa vie, il fut transporté à Passy. Il y est mort le 11 mai 1843, entouré de sa famille, dans la plénitude de sa raison, après avoir reçu les consolations et accompli les devoirs de la religion, dont il avait depuis long-temps senti et respecté de plus en plus l'influence et l'autorité. Une foule d'hommes les plus distingués par leur position, leur renommée ou leur mérite, se joignirent à sa famille et à ses amis pour suivre son convoi. La Chambre des Pairs ordonna, à l'unanimité, que son buste serait placé dans les salles du Luxembourg. Mounier n'a fait imprimer aucun ouvrage. Il a prononcé, à la Chambre des Pairs, les éloges de M. de Lally-Tollendal, de M. Lainé, de M. Fabre de l'Aude, de M. de Semonville et de M. Pelet de la Lozère. Il a donné, dans le tome XXXVIII de cette Biographie, la notice du duc de Richelieu, et dans le tome LXIII, la notice de Duvau, notre collaborateur, qui avait été son maître et son ami. A.

MOURAVIEFF (MICHAEL-NIKITITCH), littérateur et poète russe, naquit à Smolensk en 1747. Après avoir fait d'excellentes études, il fut nommé, par l'impératrice Catherine II, chevalier et instituteur des grands-ducs Alexandre et Constantin, auxquels il enseigna la littérature et l'histoire de Russie. Lorsque l'éducation de ces princes fut achevée, Mouravieff fut nommé adjoint du ministre de l'instruction publique, puis curateur de l'Université de Moscou; il mourut en 1807. On a de lui plusieurs ouvrages qui sont fort estimés en Russie; voici les principaux : *L'enfant accompli*; *Lettres d'Émile*; *Dialogues des morts*; *L'Habitant des faubourgs*; *Essai sur l'histoire des belles-lettres et la morale*, 3 vol. Z.

MOUREAU ou **MOREAU** (AGRICOL), connu aussi sous le nom de MOUREAU DE VAUCLUSE, naquit à Avignon, en 1766, dans un des derniers rangs de la classe moyenne (1),

(1) Il avait une sœur mariée à un marchand faïencier, qui fut le père du jeune Agricol Vialla, neveu et filleul de Moureau. Cet enfant, dont on a voulu faire un héros précoce; dont la translation des cendres au Panthéon et la fête, décrétées par la Convention, furent depuis indéfiniment ajournées, mais qu'on a chanté, dans des hymnes républicains, avec le jeune tambour Barra, auquel même on ne peut le comparer, fut tué d'un coup de fusil sur la rive droite de la Durance, en 1793, par les fédérés marseillais qui étaient sur la rive gauche, et qu'il insultait en leur mon-

et fit, comme externe et sans frais, de bonnes études au collége de cette ville, d'abord sous les bénédictins, puis sous les doctrinaires. Doué d'une âme ardente et d'une imagination exaltée, il semblait destiné à devenir un excellent comédien. Nous l'avons vu, en 1782, à l'examen public qui précédait la distribution des prix, déclamer l'admirable monologue d'Harpagon avec une verve et une originalité qui lui méritèrent des applaudissements universels. L'année suivante, il entra dans la Congrégation de la doctrine chrétienne, où l'on ne faisait pas de vœux, et il professa dans les colléges de Villefranche en Rouergue et de Beaucaire. Il était dans cette dernière ville, en juillet 1791, à la fédération qui eut lieu pendant la foire, et il y fut nommé procureur de la commune, la même année. Ainsi, bien qu'il fût déjà chaud partisan de la révolution, il demeura tout-à-fait étranger aux premiers événements d'Avignon, notamment aux massacres de la Glacière, en octobre 1791. Membre et secrétaire de l'assemblée électorale du département du Gard, en 1792, il prit une grande part à l'élection des députés à la Convention nationale. Après la suppression des corps enseignants, il revint à Avignon, où il remplit successivement les fonctions de secrétaire-greffier de la municipalité et de procureur de la commune. En mars 1793, il fut nommé commandant d'un bataillon de volontaires, qu'on licencia peu de temps après (2). Au mois de juin, il vint à Paris, se présenta à la barre de la Convention et y obtint l'érection du district de Vaucluse en département; l'incorporation, dans l'armée, du 3e bataillon de ce district; une pension de retraite pour les vieux soldats du vice-légat du pape, et une pension pour un père de famille de Beaucaire, qui avait sauvé ses concitoyens, en se plaçant à la bouche d'un canon. Revenu dans son pays, il concourut à la reprise d'Avignon sur les Marseillais, qui s'en étaient emparés et qui l'évacuèrent le 25 juillet. Le 28, à la tête de 200 hommes, il fut chargé d'aller à Tarascon et d'y rétablir les autorités constituées. Le lendemain, avec la moitié de sa troupe, 4 pièces de canon et 40 hommes d'artillerie légère, commandés par un jeune officier qui fut depuis

trant son derrière. On a dit aussi qu'il avait coupé la corde du bac.

(2) Moureau s'était mis en relation avec les plus furieux révolutionnaires de Beaucaire; une lettre qu'il écrivit à la société populaire de cette ville, et dans laquelle il dénonçait, d'une manière violente, les prêtres insermentés et les royalistes, sema la division entre les habitants. Les plus exaltés formèrent une réunion dite des *sans-culottes de la Montagne*, qui, sous l'influence et la direction de Moureau, prépara les événements du 1er avril 1793, où les deux partis en vinrent aux mains. La municipalité de Beaucaire, en rendant compte de cette déplorable affaire au ministre de l'intérieur, accuse hautement Moureau de l'avoir provoquée. Pour lui, voyant la bonne contenance de la garde nationale, il avait abandonné ses satellites, et s'était enfui à Avignon, attendant les résultats de la journée qui ne lui furent pas favorables. Furieux de n'avoir pas réussi, il sollicita le désarmement des habitants de Beaucaire. Les commissaires de la Convention, Bonnier et Rouland, en donnèrent l'ordre, et chargèrent Moureau de le mettre à exécution. Celui-ci, à la tête d'un bataillon, se rendit à Tarascon, d'où il menaça les habitants de Beaucaire; mais il ne put triompher de leur résistance; alors il les dénonça dans un mémoire qu'il présenta lui-même à la Convention, dont il obtint les décrets du 21 juillet et du 1er août 1793, qui livraient aux tribunaux révolutionnaires tous les membres de la municipalité, du conseil-général de la commune, de l'administration du district, et divers particuliers de Beaucaire. Trente-deux personnes furent condamnées à mort par suite de cette mesure, dont la Convention, sur le rapport du représentant Poullier, suspendit les effets par un décret du 12 frimaire an II (2 décembre 1793). M—D J.

Napoléon, il entra à Beancaire; quelques jours après, il occupa Nîmes en qualité de commandant de la place. Moureau fut ensuite nommé l'un des administrateurs du nouveau département, dont on confia l'organisation aux conventionnels Rovère et Poultier; mais il s'attira bientôt leur haine, en reprochant au premier ses liaisons avec les assassins de la *Glacière* (*voy.* Jourdan, XXII, 57, Mainvielle, XXVI, 285, et Rovère, XXXIX, 186), et en plaidant publiquement la cause de 50 Marseillais *fédéralistes*, faits prisonniers par l'armée républicaine et détenus dans le château d'Avignon. Arrêté sur l'ordre de ces représentants, par le fameux Jourdan *Coupe-tête*, qu'ils venaient de nommer commandant de la gendarmerie du département, Moureau fut conduit à Paris, et renfermé à la Conciergerie, puis au Luxembourg, où il resta cinq mois (3). Réclamé par les sociétés populaires de Beancaire et d'Avignon, il recouvra sa liberté, au printemps de 1794, et le premier usage qu'il en fit, fut de dénoncer Jourdan comme voleur et en même temps comme *fédéraliste* et *aristocrate*, surnoms qui étaient alors synonymes. Il parut en témoignage au tribunal révolutionnaire de Paris, devant lequel Jourdan fut traduit; et, bien que la vengeance eût probablement plus influé que les opinions politiques sur sa déposition, on doit toujours lui savoir gré d'avoir concouru à délivrer le monde d'un tel scélérat. Il fut accueilli par Robespierre, Payan et par la société des Jacobins, comme patriote persécuté. Payan ayant demandé à Moureau quelle place pourrait lui convenir, celui-ci témoigna le désir d'entrer dans la diplomatie ou de retourner à la tête de son bataillon, en garnison à Marseille. C'est à cette occasion qu'il fut pris des informations particulières sur Barthélemy, alors ambassadeur en Suisse, et que Robespierre dit : « Quoiqu'il soit aristocrate, puis« qu'il fait bien les affaires de la « république, qu'il y reste ». Moureau retourna dans le midi, où il fut reçu comme un personnage important. Il y concourut aux mesures ultra-révolutionnaires, se lia avec l'incendiaire de Bédouin (*voy.* Maignet, LXXII, 356), dont il vanta l'énergie, et fut en relation avec les juges de la commission d'Orange, tout en blâmant la mollesse de quelques-uns d'entre eux. Tous ces faits paraissent établis par sa correspondance avec Robespierre et Payan, mentionnée dans le fameux rapport de Courtois (*voy.* ce nom, LXI, 494), sur les papiers trouvés chez Robespierre. Moureau a désavoué, sans pouvoir la détruire complètement, l'authenticité de plusieurs des pièces qui figurent dans cette correspondance. Dénoncé, après le 9 thermidor, par un démagogue qu'il avait fait arrêter à Arles pour avoir prêché le partage des terres, il fut décrété d'arrestation par le comité de sûreté générale, où siégeait Rovère; mais il se cacha et ne reparut qu'après la journée du treize vendémiaire an IV (octobre 1795), qui abattit la faction anti-thermidorienne, dont Rovère était un des chefs. Bien que Moureau eût accusé ses adversaires d'avoir falsifié ses lettres, les eût vainement sommés de les déposer

(3) L'auteur de cet article, alors soldat réquisitionnaire, ayant obtenu un congé pour venir voir son père, détenu dans une maison de santé à Paris, y fut arrêté comme suspect, envoyé au Luxembourg, logé dans une salle de billard, où il remplaça Moureau, son compatriote; et il y trouva les trois mêmes camarades de chambre que celui-ci y avait laissés. Il n'en sortit que pour retourner à l'armée du Nord.

au greffe d'un tribunal quelconque, et se fût vanté de leur avoir sauvé la vie, il n'en fût pas moins attaqué dans le journal l'*Ami des lois*, dirigé par Poultier; mais il ne répondit pas, et se voua dès-lors à la carrière du barreau. Chargé, en 1797, de la défense d'un chef vendéen prisonnier, il fut écarté par le conseil de guerre, sous prétexte qu'il n'était pas militaire. La même année, le parti républicain ayant eu le dessus à Avignon sur les ultramontains, dans la lutte électorale, Moureau et cinquante de ses compatriotes furent arrêtés comme provocateurs des troubles auxquels elle avait donné lieu. Traduits devant le tribunal criminel de Valence, puis devant celui de Grenoble, ils furent acquittés et mis en liberté, après treize mois de détention. Moureau qui, dans cette affaire, avait été l'avocat de ses co-accusés, s'était retiré à Aix pour y exercer cette profession, lorsqu'il fut élu, en 1799, député au Conseil des Cinq-Cents, par le département de Vaucluse. Il envoya sa démission pour raison de santé, et refusa, par le même motif, une place à Saint-Domingue, que le Directoire lui avait conférée; mais il accepta successivement celle de commissaire près le tribunal du département de Vaucluse et de l'administration centrale, et parvint, dans l'exercice de ces fonctions, à effacer les fâcheuses impressions que ses antécédents avaient laissées. Franc et opiniâtre républicain, il se déclara ouvertement contre la journée du 18 brumaire, et refusa de boire à la santé de Bonaparte dans une fête donnée, à Avignon, en l'honneur de la constitution consulaire. Renonçant alors aux avantages personnels que pouvait lui offrir le nouveau gouvernement, il rentra dans la vie privée et dans la carrière du barreau, qui venait d'être réorganisé, et il y obtint des succès honorables. Oubliant les persécutions de Rovère, il consentit à défendre, dans divers procès, les intérêts de sa veuve et de son fils qui lui avaient été généreusement confiés. Ce fut en 1804, époque de la conspiration de Georges Cadoudal et de Pichegru, que, renonçant au nom de Morean qui était son véritable nom de famille, qu'il avait toujours porté, et le seul sous lequel il soit mentionné dans les premières années et les premières tables du *Moniteur*, il ajouta un *u* à son nom, afin de ne plus être, dit-il, l'homonyme du général qui avait figuré dans ce complot. L'orthographe du nom de *Moureau* est d'ailleurs conforme à la prononciation provençale de celui de *Moreau*. En 1814, Napoléon, après sa première abdication, avait couru des dangers à Avignon, en se rendant à l'île d'Elbe: lorsqu'il en revint, en 1815, les Avignonais, craignant d'être exposés à sa vengeance, après qu'il aurait ressaisi le pouvoir, lui envoyèrent une députation à la tête de laquelle Moureau, lui dit, par allusion au mot de Louis XII: « L'empereur des Français, ne « vengera pas les injures du souve- « rain de l'île d'Elbe. » Moureau, qui n'avait pas voulu boire à la santé du premier consul, porta, dans un dîner qui eut lieu pendant les Cent-Jours, un toast à Marie-Louise. Cependant il refusa la place de procureur-général près la Cour d'assises de Vaucluse, et resta à Paris, d'où il dirigeait l'assemblée des fédérés d'Avignon, dont il avait posé les bases avant son départ. Après la bataille de Waterloo, il se retira, par prudence, à Loriol, dans le département de la Drôme, avec toute sa famille. Il n'y vécut pas long-temps

tranquille. Atteint par la loi du 29 octobre 1815, il partit, à l'approche du préfet, qui, n'ayant pu le faire arrêter, força sa femme, sa sœur et leurs sept enfants, de se réfugier à Vienne. Arrivé seul à Paris, Moureau y fut poursuivi, comme bonapartiste, par ceux mêmes pour lesquels il était allé implorer la clémence impériale. Réduit à se cacher, puis envoyé en surveillance à Rouen, par le ministre de la police, en 1816, il fit lever son ban en 1817, et vint alors se fixer à Paris, avec sa famille. L'âge et l'expérience l'ayant à peu près guéri de sa fièvre révolutionnaire, il fut, sur sa demande et après des enquêtes sévères, inscrit sur le tableau des avocats à la Cour royale, en 1818, et depuis, il ne s'occupa plus que d'affaires contentieuses et de matières de jurisprudence. Outre les articles qu'il fournit durant plus de douze ans, comme rédacteur en chef et directeur du journal *le Constitutionnel*, sur la législation civile, criminelle et électorale, il a publié, pendant sa longue résidence à Paris : I. *Essai sur l'esprit des lois françaises, relatives à l'adoption des enfants naturels*, 1817, in-8°. II. *Réflexions sur les protestations du pape Pie VII, relatives à Avignon et au Comtat-Venaissin*, 1818, in-8°, de 72 pages. L'auteur y fait hautement profession d'être janséniste, comme l'étaient les Doctrinaires et les Oratoriens, antagonistes des Jésuites. III. *De l'incompatibilité entre le judaïsme et l'exercice du droit de cité, et des moyens de rendre les Juifs citoyens dans les gouvernements représentatifs*, 1819, in-8°. Moureau avait puisé des matériaux sur cette question, dans sa ville natale, où les Juifs ont depuis fort long-temps une synagogue. IV. *Projet d'une loi spéciale, répressive des abus de la presse, précédé de l'exposé des motifs*, 1819, in-8°, de 72 pages. V. *Traité sur le testament mystique*, 1819, in-8°. VI. *Napoléon Bonaparte, lieutenant d'artillerie; documents inédits sur ses premiers faits d'armes, en* 1793 (sans nom d'auteur), 1821, in-8°, de 17 pages. VII. *Loi sur l'organisation du jury, avec un commentaire des articles sur cette loi qui se rapportent aux colléges électoraux*, 1827, in-8°, trois éditions, dont les deux premières sans nom d'auteur. VIII. *Histoire du tribunat des Gracques*, par M*** (D.V), 1828, in-12. IX. *Commentaire de la loi du 22 juillet 1823, sur la révision annuelle des listes électorales et du jury*, 1828, in-8°, de 35 pages. X. *Questions électorales, suivies du Commentaire de la loi du 22 juillet* 1823, etc., 1828, in-8°. Le préfet de la Seine souscrivit pour un grand nombre d'exemplaires de cette brochure, qui n'est qu'une réimpression, plus développée, de la précédente. On voit, par les titres des divers ouvrages d'Agricol Moureau, qu'il écrivait toujours dans le sens de l'opposition constitutionnelle. Il contribua donc ainsi à la révolution de 1830, et il ne tarda pas à en recevoir la récompense. Sous le ministère de M. Barthe, son confrère, et à la recommandation du général Lamarque, il fut nommé, le 20 février 1832, juge de paix du troisième arrondissement de Paris; cette place, qui n'aurait jamais convenu autrefois à son caractère fougueux, ne convenait pas davantage alors à sa vieillesse prématurée. L'extrême faiblesse de sa vue, de sa mémoire et de sa santé, ne lui permettait guère de remplir des fonctions pénibles, dont il ne laissa pas que de s'acquitter avec zèle, intelligence et probité. Toutefois il hésita long-temps avant de donner

sa démission, pour laquelle il espérait, a-t-on dit sans fondement, de transiger avec son successeur. Il n'y réussit pas, se démit simplement de sa charge, au mois d'avril 1838 (4), et quitta bientôt Paris pour aller respirer l'air de la Provence; mais craignant de retrouver à Avignon des souvenirs et des contrariétés qui troublassent le repos de ses dernières années, il alla fixer sa résidence à Aix, dans l'espoir de finir plus tranquillement ses jours au milieu de la famille de sa femme. Il y mourut onze mois après elle, le 23 décemb. 1842, à l'âge de 76 ans; et une de ses filles le suivit de près au tombeau. Quel que soit le jugement que l'on puisse porter sur Agricol Moureau, on est forcé de convenir que, si sa vie fut agitée, errante, aventureuse, il ne varia jamais dans ses opinions franches et désintéressées, au risque d'être en butte aux persécutions de tous les partis, et qu'il n'imita point tant d'autres républicains apostats, tant de ses confrères, magistrats et gens de loi, qui, par légèreté, moins encore que par ambition ou par cupidité, se sont traînés à la remorque de tous les gouvernements, de tous les systèmes qui ont dominé successivement en France, depuis 50 ans.

A—T.

MOURGUES (Jacques-Augustin) naquit à Montpellier le 2 juin 1734. Ayant été nommé directeur des travaux du port à Brest, il y fit connaissance avec Dumouriez, qni, en 1792, le proposa à Louis XVI, pour ministre de l'intérieur, à la place de Roland. Appelé à ce département, le 13 juin, il n'y resta que peu de jours et eut pour successeur Terrier de Monciel (*voy.* Monciel, dans ce vol.). Mourgues vecut depuis lors loin des affaires, et ne s'occupa plus que de bonnes œuvres et de travaux philanthropiques. Nommé membre du conseil-général des hospices et l'un des administrateurs du mont-de-piété, il se livra à toutes les études spéciales; et c'est à lui qu'on doit la première idée d'une caisse d'épargne. Il publia, à ce sujet, un long travail qui mérita l'approbation de l'Institut et l'éloge de tous les hommes instruits. Mourgues mourut à Paris, en janvier 1818, âgé de plus de 84 ans. Le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, son collègue, prononça un discours sur sa tombe. On a de lui : I. *De la France relativement à l'Angleterre et à la maison d'Autriche*, Paris, 1797, in-8°. II. *Convient-il à la France d'avoir un acte de navigation général et indéfini?* Paris, 1798, in-8°. III. *Essai de statistique*, Paris, 1800, in-8°. C'est un tableau des naissances, mariages et morts de la ville de Montpellier, de 1772 à 1792 inclusivement, avec les calculs qui en résultent, sur les probabilités de la vie humaine. Z.

MOURRE (Joseph-Henri-Louis-Grégoire, baron), procureur-général à la Cour de cassation, naquit en 1762, à Lorgues (Var). Après avoir enseigné pendant sept ans, dans les écoles de la doctrine chrétienne, il étudia le droit et se fit recevoir avocat au parlement d'Aix. Il était dans cette ville, lorsque la révolution éclata. L'agitation qui régnait dans le Midi, obligea Mourre à venir, en 1792, à Paris, où Duranton, ministre de la justice, le fit entrer dans ses bureaux, avec la qualité de secrétaire d'une commission. Il était chef de la division civile de ce département, à l'époque du 9 thermidor. Peu de temps

(4) Moureau fut remplacé par un fils de l'auteur de Faublas, du conventionnel Louvet, lequel a permuté depuis avec un de ses collègues.

après cette mémorable journée, il fut nommé membre de la première commission exécutive, appelée commission des administrations civiles, police et tribunaux. En janvier 1796, Mourre quitta le ministère de la justice. Après avoir été pendant un mois juge-suppléant au tribunal de la Seine, il devint juge titulaire. Du tribunal civil, il passa conseiller à la Cour d'appel de Paris, en 1810, et, quinze jours plus tard, il fut nommé procureur-général à la même cour. Lors de la réunion des Cours criminelles aux Cours d'appel, Mourre, que ses anciennes fonctions appelaient de droit à les remplir encore près la Cour impériale, n'y fut point placé; mais il en fut dédommagé par sa nomination à l'une des présidences de la Cour de cassation, et y resta jusqu'en 1814. A la réorganisation de cette cour par Louis XVIII, Mourre y fut nommé procureur-général, place dans laquelle il succédait à Merlin de Douai (*voy.* ce nom, LXXIII, 496). A peine ce tribunal venait-il d'être installé que Napoléon reparut en France. Mourre refusa de signer l'adresse qui fut envoyée par sa cour; il donna même sa démission, et ce ne fut qu'après la seconde chute de Napoléon, qu'il reprit ses fonctions. Il les conserva jusqu'à la révolution de 1830, époque où on le mit à la retraite. Il mourut à Paris en sept. 1832. Mourre était commandant de la Légion-d'Honneur. On a de lui : I. *Œuvres judiciaires*, ou *Recueil contenant les plaidoyers du procureur-général près la Cour d'appel de Paris, dans les causes célèbres*, etc., Paris, 1812, in-4°. II. *Discours prononcé, le 13 décembre 1829, à la distribution des prix de l'école gratuite de mathématiques et de dessin appliqués aux arts mécaniques*, Paris, 1830, in-8°. M—D j.

MOUSIN (JEAN), médecin, naquit en 1573, à Nancy, de parents honnêtes et qui ne négligèrent rien pour son éducation. Après avoir achevé ses cours de philosophie et de littérature à l'Université de Cologne, il vint étudier la médecine à Paris, où il prit ses premiers grades. Il parcourut ensuite la France, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie pour entendre les plus célèbres professeurs; il reçut à Padoue le laurier doctoral. De retour en Lorraine, où il avait été précédé par la réputation de ses talents, il fut accueilli de la manière la plus flatteuse. Le duc Charles III le nomma son médecin, et, en 1608, récompensa ses services par des lettres de noblesse. Mousin employa l'autorité qu'il tenait de sa charge, pour expulser les charlatans qui trompent le peuple en lui vendant, comme des spécifiques, des remèdes inefficaces et même souvent dangereux. Il fit aussi la guerre la plus vive aux médecins qui se croient dispensés d'étudier après qu'ils ont reçu leurs grades, et tenta par tous les moyens de les rappeler aux devoirs de leur profession. La franchise avec laquelle il s'expliquait sur ses confrères ne pouvait manquer de lui faire beaucoup d'ennemis. Fatigué des tracasseries qu'ils lui suscitaient continuellement, Mousin prit le parti d'abandonner la société. Il se retira dans une maison qu'il avait fait bâtir près de Nancy, dans une position très-agréable. Il y passa les trente dernières années de sa vie, partageant son temps entre l'étude des sciences naturelles et les soins qu'il devait aux malades qui venaient le consulter. Il mourut en 1645, à l'âge de 72 ans. On a de lui : I. *Discours de l'ivresse et ivrognerie, auquel les causes, nature et effets de l'ivresse sont complètement déduits ; ensemble la manière de ca-*

rousser et les combats des anciens ivrognes, Toul, 1612, in-8°, ouvrage rare et curieux. Il a été traduit en latin sous le titre de *Pandora Bacchica furens* (*voy.* Cacaet, VI, 450). II. *Hortus iatro-physicus in quo immensam exoticorum florum sylvam cuivis decerpere licet*, Nancy, 1632, in-8°. C'est un recueil de dialogues au nombre de seize, dans lesquels l'auteur examine diverses questions d'hygiène. Dans le premier, il établit que la gaîté contribue plus que tous les remèdes à la conservation de la santé. Le second traite des effets de la température; le suivant contient les motifs de préférer le régime végétal, etc. Séguier et Haller mentionnent cet ouvrage dans leurs Bibliothèques botaniques, mais d'après des renseignements inexacts, puisqu'ils l'intitulent : *Hortus iatro-physicus, seu de floribus in sylvis sponte nascentibus.* Haller ajoute que cet ouvrage est rempli de paradoxes; et il cite en preuve ce que Mousin dit de la salubrité des prunes, dont, suivant lui, l'usage n'a jamais occasionné la dyssenterie (voy. *Bibl. botanica*, II, 443). On trouve un article plus étendu dans la *Bibl. de Lorraine*, par D. Calmet. W—s.

MOUSTIER (le comte François-Melchior de) naquit vers 1740, hors mariage, et porta assez longtemps le nom de *Bermond*. Entré dans les gardes-du-corps, en 1769, il était de service au château de Versailles pendant les journées des 5 et 6 octobre 1789. Il fut un des trois gardes-du-corps (*voy.* Valori, XLVII, 406), choisis pour accompagner la famille royale dans le funeste voyage de Varennes. Ainsi que Malden et Valori, il courut les plus grands dangers lorsque Louis XVI fut ramené à Paris. Le peuple furieux voulait massacrer ces trois gardes-du-corps. Cependant leur sang-froid, leur courage, imposèrent à la multitude. Le comte de Moustier fut le plus maltraité. Arrêté et mis à l'Abbaye avec ses camarades, il y resta jusqu'à ce que le roi eût accepté la constitution. Il profita de sa liberté pour émigrer; mais, avant de quitter la France, il fut présenté secrètement à la famille royale, qui lui témoigna le plus touchant intérêt. Il se rendit alors à l'armée du prince de Condé; et, après la dissolution de ce corps, il rejoignit, à Mittau, Louis XVIII, qui lui accorda le brevet de lieutenant-colonel et la croix de Saint-Louis; il prit ensuite du service en Russie, où il fut fait colonel, ainsi que ses deux fils. Les événements de 1815 l'ayant ramené à Paris, il rentra dans les gardes-du-corps et fut fait chevalier de la Légion-d'Honneur. Il était maréchal-de-camp lorsqu'il mourut à Paris, en 1828. On a de lui : *Relation du Voyage de S. M. Louis XVI, lors de son départ pour Montmédi, et de son arrestation à Varennes, le 21 juin* 1791, Paris, 1815, in-8°. Cette relation, qui atteste chez l'auteur une grande inexpérience dans l'art d'écrire, a été faite pour rectifier le récit du même voyage qu'avait publié le comte de Valori. Malheureusement l'auteur s'attache beaucoup plus aux détails qui peuvent flatter sa vanité qu'à ceux qui expliquent les fatales circonstances de ce voyage. Après son retour de l'émigration, Moustier avait fondé, dans l'église de Saint-Eustache, à Paris, un service expiatoire annuel en mémoire de Louis XVI. Z.

MOUSTIER (Clément-Édouard, marquis de), fils unique d'Éléonore-François-Élie, mort lieutenant-général (*voy.* Moustier, XXX, 343), naquit, le 2 janvier 1779, à Coblentz,

où son père était ministre-plénipotentiaire de Louis XVI auprès de l'électeur de Trèves, frère de la dauphine. Il fut élevé en Allemagne. Renvoyé en France, vers la fin de 1792, par son père, alors émigré, il fut jeté dans les cachots, étant à peine âgé de quatorze ans. Échappé aux dangers de cette époque, et déjà très-ardent ennemi du pouvoir démagogique, il fut un de ceux qui, le 13 vendémiaire, dans la section du Mont-Blanc, firent battre la générale contre la Convention. Blessé, mis en prison de nouveau, puis relâché au bout de six semaines, il partit aussitôt à pied, se dirigeant sur Hambourg, d'où il s'embarqua pour l'Angleterre. Au commencement de 1796, il passa en Normandie, et, en qualité d'aide-de-camp du comte Louis de Frotté, chef des royalistes de cette province, combattit jusqu'à la pacification du 24 juin de la même année. Alors il repassa en Angleterre, et, au mois d'août suivant, revint à Paris, où se préparait un mouvement royaliste que le 18 fructidor arrêta. Bientôt, atteint par la loi des otages et par la conscription, il servit, comme simple cavalier, puis comme brigadier dans le 12e régiment de hussards, en garnison à Valenciennes. Il n'obtint son congé qu'en entrant en qualité d'élève diplomatique au ministère des affaires étrangères, et débuta, en 1800, dans cette carrière, comme attaché à la légation qui négocia et conclut le traité de Lunéville. La France revenait alors à quelques idées d'ordre, et la marche du gouvernement faisait pressentir que les doctrines révolutionnaires allaient être de plus en plus comprimées. En 1801, de Moustier fut nommé secrétaire de légation à Dresde. Chargé du soin des prisonniers après la bataille d'Iéna, il mérita du roi de Saxe un témoignage de satisfaction. A la même époque, consulté sur la situation de la Saxe et sur les conditions à mettre à la paix, il adoucit l'esprit de Napoléon, alors fort irrité contre le roi de Saxe, et, en même temps, lui suggéra l'idée de l'article 5 du traité de paix conclu à Posen, le 11 décembre 1806, entre la France et le gouvernement saxon, article qui stipulait que la religion catholique serait mise sur le même pied que la religion protestante, et qui, en imposant ainsi au roi de Saxe une obligation parfaitement conforme à ses sentiments personnels, jusqu'alors contrariés par les lois du pays, devait l'attacher plus fortement à l'alliance française. En 1810, une mission extraordinaire appelait de Moustier aux États-Unis, lorsqu'au moment de s'embarquer, il reçut l'ordre de se rendre à Morlaix, pour négocier avec l'Angleterre un cartel d'échange des prisonniers de guerre. Après la rupture de cette négociation, il fut nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'abord à Carlsruhe, près le grand-duc de Bade, ensuite à Stuttgard, près le roi du Wurtemberg. De 1813 à 1814, le marquis de Moustier ne remplit aucune mission. En 1814, il avait été le premier à se déclarer pour les Bourbons; et, pendant les Cent-Jours, membre du collége électoral du département de Seine-et-Marne, il protesta dans le sein de l'assemblée, et refusa de prêter serment. Des intérêts de famille le retinrent encore plusieurs années en France; à la fin d'avril 1820, l'hérédité de la pairie de son beau-père, le comte de la Forest, lui fut conférée pour lui et sa descendance masculine. Nommé, cette même année, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Hano-

vre, à l'époque où le roi d'Angleterre y fit un voyage, il passa, au retour de cette mission, et dans la même qualité, auprès de la Confédération helvétique. Lorsque M. de Châteaubriand sortit du ministère, le marquis de Moustier exerça provisoirement les fonctions de directeur des travaux politiques; puis il retourna en Suisse, avec le titre d'ambassadeur. Ses deux missions en Suisse ont été marquées par des négociations importantes, entre autres la révocation du traité de représailles contre les produits français, et la capitulation militaire avec le royaume de Naples, sous la médiation de la France. En 1824, il fut élu député du département du Doubs, par le collége électoral de Baume-les-Dames, convoqué sous sa présidence, et, l'année suivante, il fut nommé ambassadeur en Espagne. A l'importance ordinaire de cette mission, se joignirent presque aussitôt des circonstances difficiles. Jean IV, roi de Portugal, mourut : dom Pedro, alors empereur du Brésil, abdiqua en faveur de sa fille. Les conditions qu'il mit à son abdication, et la constitution qu'il imposa au Portugal, inquiétèrent vivement le gouvernement espagnol, qui témoigna son mécontentement, et parut disposé à favoriser les mouvements insurrectionnels qui ne tardèrent pas à éclater en faveur de dom Miguel. Les grandes puissances continentales, quoique peu satisfaites de ce qui se passait à Lisbonne, craignirent la complication qu'une intervention espagnole pouvait entraîner en provoquant celle de l'Angleterre, protectrice de tout ce qu'avait établi dom Pedro. Leurs représentants à Madrid reçurent l'ordre d'insister auprès du cabinet espagnol pour l'engager à conformer sa conduite à la leur. Le marquis de Moustier, sans approuver la marche suivie dès le principe, et sans dissimuler à son gouvernement qu'elle lui semblait impolitique et propre à ranimer dans la Péninsule l'esprit révolutionnaire, agit fortement, ainsi que ses collègues, dans le sens des instructions qui lui avaient été envoyées. Le gouvernement de Ferdinand VII donna les assurances les plus positives; mais, peu de temps après, les miguélistes réfugiés sur le territoire espagnol, étant rentrés en Portugal, il fut impossible au cabinet de Madrid de dissimuler l'appui qu'il leur avait prêté. Celui des Tuileries, tant pour intimider le gouvernement espagnol que pour se mettre à l'abri de tout soupçon de connivence, rappela son ambassadeur, au moment même où celui-ci réclamait, avec une grande énergie, la réparation de ce manque de foi dont le ministère de Ferdinand VII venait de se rendre coupable. Depuis lors, le marquis de Moustier resta dans sa famille. Sa santé, profondément altérée par son séjour en Espagne, ne put se rétablir. Il mourut à Paris le 5 janvier 1830. Plusieurs ordres français et étrangers lui avaient été conférés pendant le cours de ses services. Nommé chevalier de la Légion-d'Honneur en 1811, et chevalier de Saint-Louis en 1821, il était à sa mort commandant de la Légion-d'Honneur, grand'croix de l'ordre de Charles III d'Espagne, de celui de Saint-Janvier de Naples, et chevalier honoraire de Saint-Jean-de-Jérusalem. Outre plusieurs discours remarquables, prononcés à la Chambre des Députés, on a de lui : *Les Servitudes sur les bords des rivières navigables*, Paris, 1819, in-8°. — Le marquis de Moustier avait épousé une des femmes les plus distinguées de l'é-

poque, fille unique du comte de la Forest, ancien envoyé extraordinaire à Berlin, et ambassadeur à Madrid sous le régime impérial. Il a laissé deux fils et une fille, mariée au comte de Saint-Mauris de Chatenoy, d'une ancienne et illustre famille de Franche-Comté. Le fils aîné, M. Lionnel de Moustier, jeune homme de grande espérance, vient de faire, en Norvége, en Laponie et au Cap-Nord, un voyage d'exploration scientifique plus encore que de simple curiosité, d'un grand intérêt. G—R—D.

MOUTERDE (Louis-Antoine), graveur, naquit à Lyon, en 1776. Il était déjà connu par des procédés de perfectionnement pour la fabrique des boutons de métal, lorsqu'il obtint de l'Assemblée nationale une loi, datée du 25 août 1792, qui l'autorisait, ainsi que deux autres artistes de Lyon, Mercier et Mathieu, à frapper, pour le compte de la nation, des monnaies de trois et de cinq sous, ayant pour légende ces mots : *liberté, égalité*, et représentant, d'un côté, le buste de la Liberté, sous les traits d'une femme aux cheveux épars; de l'autre, une couronne de chêne. Mouterde mourut dans sa ville natale, le 6 juin 1822. Z.

MOUTON-DUVERNET (Régis-Barthélemi), général français, naquit au Puy (Haute-Loire), le 3 mars 1769. Il reçut une éducation fort incomplète, et s'engagea, à l'âge de dix-sept ans, dans le régiment de la Guadeloupe. Après avoir fait quelques courses maritimes, de 1789 à 1791, il revint en France, en 1792; passa avec son régiment à l'armée des Alpes, devint lieutenant, fut ensuite employé au siége de Toulon, comme capitaine adjudant-major, puis envoyé en Italie. Le 15 nov. 1796, il était sur le pont d'Arcole; quoique blessé grièvement, il continua de combattre à la tête de sa compagnie, et ne quitta le champ de bataille qu'après la retraite des Autrichiens. Major du 64e régiment d'infanterie de ligne, pendant les campagnes de Pologne et de Prusse, il fut nommé, le 10 février 1807, colonel du 63e régiment. Peu après il partit pour l'Espagne. Le 12 janvier 1809, il s'empara de la ville d'Uclès, malgré la vive opposition de la garnison, composée de 8,000 hommes. Dans cette affaire, il enleva lui-même un drapeau à l'ennemi, et tua un officier qui lui avait porté un coup de sabre. Cette action d'éclat valut au colonel Mouton le titre de baron. Promu au grade de général de brigade, le 21 juillet 1811, il fut nommé commandant de la Légion-d'Honneur le 6 août 1812, et général de division le 4 août de l'année suivante. Dans la campagne de Saxe, il concourut, avec le comte de Lobau, au succès du combat livré, le 15 septembre, à Giessbuhel, et fut ensuite chargé de reconnaître la position des alliés dans la plaine de Tœplitz, et de démasquer leurs forces; il attaqua l'avant-garde ennemie, la força dans ses retranchements, et la rejeta sur Culm. Au retour de Louis XVIII, en 1814, il obtint la croix de Saint-Louis et, le 15 janvier 1815, le commandement de Valence (2e subdivision de la 7e division militaire). Lorsque Napoleon, revenu de l'île d'Elbe, entra dans Grenoble, le général Mouton-Duvernet fut des premiers qui se réunirent a lui, et il fut chargé, le 11 mars, d'une mission extraordinaire dans le département de l'Isère. Le 24 du même mois, il conduisit une division à Lyon, où, se faisant l'organe de son état-major, il adressa au général Bertrand une lettre dans laquelle il protestait de

son dévouement à la personne de l'empereur. Élu député de la Haute-Loire à la Chambre des Représentants, il s'exprima ainsi, le lendemain de l'abdication de Napoléon, en faveur de son fils : « Je ne suis pas orateur, je »suis soldat. L'ennemi marche sur »Paris; il faut que vous ayez des ar»mées à lui opposer. Proclamez Na»poléon II empereur. A ce nom, il »n'y aura pas un Français qui ne »s'arme pour défendre l'indépendance »nationale, c'est-à-dire le souverain »pour lequel ils ont déjà versé tant »de sang et fait tant de sacrifices.... »L'armée de la nation se rappelle »que, sous Louis XVIII, elle a été »profondément humiliée; elle se rap»pelle qu'on a traité de brigandages »les services qu'elle a rendus à sa »patrie depuis vingt-cinq ans. Vou»lez-vous lui rendre tout son courage »et l'opposer avec succès à l'ennemi? »Proclamez Napoléon II.» Envoyé, le 24 juin 1815, à l'armée du Nord, il rendit compte de sa mission, dès le 28, et il assura que les débris de Waterloo seraient facilement réorganisés et présenteraient encore des forces imposantes. Au commencement de juillet, le gouvernement provisoire le nomma gouverneur de Lyon. Mouton-Duvernet arriva dans cette ville le 7, et s'empressa, en apprenant la rentrée de Louis XVIII à Paris, d'envoyer au ministre de la guerre une protestation de son dévouement au roi. Cette démarche n'empêcha point qu'il ne fût compris dans l'ordonnance du 24 juillet, au nombre des individus qui devaient être traduits, comme traîtres, devant un conseil de guerre. Le général Mouton-Duvernet échappa aux poursuites dirigées contre lui jusqu'en mars 1816; mais, à cette époque, espérant sans doute être acquitté, il se constitua volontairement prisonnier à Montbrison. Une ordonnance du 20 mars le traduisit devant le conseil de guerre de la dix-neuvième division militaire. Conduit à Lyon, il fut, après d'assez longs débats, et au grand étonnement du public, condamné à la peine de mort. Ce fut en vain qu'il en appela au conseil de révision : la sentence fut confirmée; un recours en grâce, présenté par sa femme et sa fille, qui se trouvèrent sur le passage de Louis XVIII, n'eut pas plus de succès. Mouton-Duvernet fut, le 27 juillet 1816, fusillé sur le chemin des Étroits, à Lyon, en présence de toute la garnison sous les armes. Il avait reçu tous les secours de la religion, et montra jusqu'au dernier moment beaucoup de courage et de sang-froid. M—d j.

MOUTON (Georges), comte de *Lobau*, fut un des aides-de-camp les plus dévoués de Napoléon, après avoir été fort opposé à son élévation, par excès de républicanisme, et finit par être serviteur très-zélé d'un gouvernement qui ne ressemblait pas plus à la république de Robespierre qu'à la monarchie de Napoléon, mais qui le fit maréchal de France. Mouton naquit à Phalsbourg, le 21 fév. 1770, dans une famille de commerçants, distinguée par ses bonnes mœurs et une piété sévère. Après avoir reçu, dans sa ville natale, une éducation incomplète, Mouton n'avait point encore embrassé d'état lorsque la révolution survint. Il en adopta les principes avec un grand enthousiasme, et s'enrôla, dès le commencement, dans un bataillon de volontaires nationaux du département de la Meurthe, où il fut d'abord simple soldat, et où il devint capitaine. Il fit avec ce corps les premières campagnes aux armées du Nord, et passa, en 1796, à celle

d'Italie, où il devint aide-de-camp du général Meunier, puis de Joubert, qu'il accompagnait à Novi, lorsque ce général fut tué à côté de lui. Nommé, peu de temps après, colonel de la troisième demi-brigade d'infanterie de ligne, Mouton eut à rétablir la discipline dans cette troupe, qui s'était livrée à de grands désordres dans les montagnes des Alpes, où elle se trouva long-temps privée de vivres et de solde. Renfermée ensuite dans Gênes, elle y eut une grande part au siége mémorable que soutint avec tant de gloire Masséna, dans les premiers mois de 1800; et son colonel, qui s'y distingua dans plusieurs occasions, fut atteint d'une balle qui lui traversa le corps et le bras droit. Lorsque cette place eut capitulé, peu de jours avant la bataille de Marengo, qui l'eût délivrée, la demi-brigade de Mouton fut réunie à l'armée commandée par le premier consul, et il rentra en France avec elle. Se trouvant à Paris au moment de l'élévation de Bonaparte à l'empire, il fut du petit nombre de militaires qui votèrent négativement. Cette singularité ayant piqué l'attention du nouvel empereur, il le fit mander, lui adressa beaucoup de questions sur les motifs de son opposition, et le gagna tellement par ses séductions, qu'il en fit dès-lors un de ses aides-de-camp les plus dévoués. L'ayant accompagné bientôt après, dans sa campagne d'Austerlitz, Mouton eut une grande part à cette brillante victoire, et, conservant avec son maître le ton de franchise républicaine, dont il avait gardé le privilége à la nouvelle cour, on l'entendit s'exprimer, en présence de Napoléon, d'une manière aussi vraie que hardie, lorsque, dans l'enivrement de la victoire, celui-ci s'écriait à la vue de son armée: «Avec «de pareils soldats, on ferait le tour «du monde!—Ne vous y fiez pas trop, «répliqua Mouton, la France est trop «belle pour que l'on aime à s'en éloi«gner!» Malgré sa franchise et sa brusquerie, Napoléon appréciait et estimait de plus en plus son aide-de-camp, dont il admirait le sang-froid et la bravoure sur le champ de bataille, et disait que son *mouton* était un vrai *lion*. Ce fut surtout à Iéna, à Pultusk et à Friedland que l'empereur fut témoin de sa valeur. Il le nomma alors général de division, et lui donna, en 1808, un commandement, sous les ordres du maréchal Bessières, à l'armée d'Espagne, où Mouton eut une grande part aux victoires de Burgos et de Rio-Secco. En 1809, il revint à la grande armée, reprit ses fonctions d'aide-de-camp, et déploya une telle vigueur dans les sanglantes vicissitudes de la campagne d'Autriche, qu'il y mérita le titre de comte de Lobau, de cette île du Danube, où il eut une main fracassée et où Napoléon et son armée coururent de si grands périls. Après cette mémorable campagne, qui porta si haut la puissance de Bonaparte, le comte de Lobau vit encore augmenter son crédit et sa faveur. Il fut nommé grand-officier de la Légion-d'Honneur, inspecteur-général d'infanterie, et chargé secrètement de la révision du personnel de l'armée. En 1812, il suivit l'empereur en Russie, et il ne dépendit pas de lui que, dans cette première campagne, Napoléon n'allât pas au-delà de Smolensk. «Voilà une «belle tête de cantonnements», lui dit-il, hautement, lorsqu'il fut maître de cette place. C'était dire clairement que le moment était venu de s'arrêter; mais l'empereur ne répondit à ce sage conseil que par un signe d'impatience. Dans la désastreuse retraite, le

comte de Lobau ne quitta pas Napoléon, et il revint en France avec lui. L'ayant accompagné de nouveau dans la campagne de Saxe, en **1813**, il se distingua encore à Lutzen, à Bautzen et à Culm, où il alla remplacer Vandamme après sa défaite. Renfermé bientôt après dans Dresde, avec le maréchal Gouvion Saint-Cyr, il y subit toutes les peines et tous les travaux de ce malheureux siége. Ayant été chargé de diriger une sortie, pour gagner, avec la plus grande partie de la garnison (14,000 hommes), les places de Torgau et Magdebourg, il fut obligé de rentrer dès le lendemain, après avoir été repoussé par un corps autrichien, et vint augmenter les besoins de la garnison, en ajoutant à la consommation des vivres, qui finirent par manquer entièrement, ce qui força le maréchal à capituler. Il obtint cependant de rejoindre l'armée française avec sa garnison; mais les ennemis violèrent indignement la capitulation, sous prétexte de non-ratification, et toutes les troupes que commandait Gouvion Saint-Cyr furent retenues prisonnières et conduites en Hongrie. Le comte de Lobau ne rentra en France qu'après la chute de Napoléon. Le gouvernement de la Restauration lui conserva son grade, et le créa chevalier de Saint-Louis, comme la plupart des généraux de l'empire. Dès que Bonaparte fut revenu de l'île d'Elbe, en **1815**, son ancien aide-de-camp se hâta de reprendre ses fonctions. Nommé alors pair de France, il fut bientôt mis à la tête d'une division de la grande armée, et obtint un avantage important sur les Prussiens, le **18** juin, à Ligny. Il commandait l'aile droite à Waterloo, et il donna encore dans cette occasion des preuves d'une grande valeur. Fait prisonnier à la fin de la bataille, il fut conduit en Angleterre, et ne put pas rentrer en France, lors du rétablissement de la paix, se trouvant inscrit sur la liste de proscription du **24** juillet, que prononça le gouvernement de la Restauration. Ce n'est qu'en **1818** qu'il lui fut permis de revoir sa patrie, où il vécut ignoré jusqu'à l'année **1828**. A cette époque, les électeurs du département de la Meurthe l'envoyèrent à la Chambre des Députés, où il siégea constamment avec l'opposition libérale, jusqu'à la révolution de **1830**, dont il se montra l'un des coopérateurs les plus actifs. D'abord membre du gouvernement provisoire, il fit bientôt partie de la Chambre des Pairs, succéda au général Lafayette dans le commandement de la garde nationale, et fut enfin nommé maréchal de France. Montrant en toute occasion le plus grand zèle pour le nouvel ordre de choses, il ne se fit cependant remarquer dans aucune occasion, si ce n'est à l'époque de l'inauguration de la statue de Napoléon, sur la place Vendôme, où il imagina un moyen aussi extraordinaire que facile de dissiper une émeute : ce fut de faire venir des pompes à incendie, et de lancer sur la foule insurgée des colonnes d'eau, qui la dispersèrent en un instant, sans violence et surtout sans effusion de sang. Cette idée fort simple, et qui couvrit de ridicule les meneurs de l'émeute, donna lieu à beaucoup de plaisanteries, mais on ne put assurément qu'en louer l'humanité et la modération du maréchal. Il continua de jouir d'une grande faveur jusqu'à sa mort, qui arriva le **27** nov. **1838**. Ses funérailles se firent avec une solennité remarquable, et M. de Ségur prononça son éloge à la Chambre des Pairs, dans la séance du **17** juin suivant. La ville de Paris donna



son nom à une nouvelle rue, et son buste fut placé dans la salle de l'Hôtel-de-Ville, où il avait siégé, en 1830, comme membre de la commission du gouvernement provisoire. Le roi Louis Philippe décida ensuite, à la demande de M. Dupaty, député de la Meurthe, qu'il lui serait érigé une statue en bronze sur la place de Phalsbourg. M—D j.

MOYA (MATHIEU), jésuite, né à Moral, dans le diocèse de Tolède, en 1607, fut confesseur de la reine douairière d'Espagne, Marie-Antoinette d'Autriche, et publia, en 1664, sous le nom d'*Amadeus Guimenius*, un opuscule de morale intitulé : *Opusculum singularia universæ fere theologiæ moralis complectens, adversus quorumdam expostulationes contra nonnullas jesuitarum opiniones morales*. Le but de l'auteur était de prouver que les opinions de quelques jésuites, qu'on trouvait répréhensibles, avaient été enseignées par des théologiens, avant l'institution de la Compagnie, et qu'elle n'en était, par conséquent, pas responsable. Cet écrit fut censuré par la Sorbonne, en 1665. Le pape Alexandre VII ayant annulé cette censure par une bulle, le Parlement de Paris en appels comme d'abus, maintint la faculté de théologie dans le droit de censurer les livres, et manda les jésuites, auxquels il défendit de laisser enseigner aucune des propositions censurées. Alexandre VII, instruit de cette fermeté, condamna, le 10 avril 1666, plusieurs des erreurs anathématisées par la Sorbonne. Dans une lettre adressée au pape Innocent XI, et rendue publique, le P. Moya applaudit à la censure de son livre, dont il donna une troisième édition avec les réfutations. G—x.

MOYRIA (GABRIEL, vicomte de), agronome, littérateur et poète, naquit à Bourg, en 1771, d'une famille noble qui avait déjà donné aux lettres le père de Moyria de Maillac (*voy.* ce nom, XXVI, 236), savant missionnaire et traducteur de l'*Histoire générale de la Chine*. Il fut créé chevalier de Malte en naissant, et fit ses études au collége de l'Oratoire, à Lyon, où il ne se distingua que par son étourderie et sa dissipation. Aussi, lorsqu'il entra, à l'âge de seize ans, comme sous-lieutenant dans le régiment de Mestre-de-Camp, cavalerie, il fut jugé, par M. de Meillonas, son compatriote, qui en était major, comme ayant *trop peu de moyens* pour suivre une pareille carrière. Ce régiment tenait garnison à Nancy, lors de la révolte des Suisses de Châteauvieux, en 1790. A la suite de ces événements, Moyria quitta le service et rentra dans ses foyers, où son goût pour les lettres se révéla enfin. La poésie et la peinture devinrent pour lui une véritable passion. En 1793, il fut incarcéré à Nantua, avec son père et ses deux oncles, tandis que sa mère et sa sœur aînée étaient enfermées à Bourg, dans la maison de Mme de Lateyssonnière, leur parente, convertie en prison supplémentaire. Sa plus jeune sœur, grâce à son âge, resta libre, et profita de cette circonstance pour faire des démarches auprès du comédien Désiles, qui lui répondit : « Ma petite, les patriotes auront soin de toi ; mais, pour tes parents, tu peux en faire le sacrifice. » Il accompagna ces dernières paroles d'un geste d'une horrible expression et qui ne laissait plus d'espoir. Sous les verroux même, Moyria faisait des vers. Apprenant un jour que l'un des plus farouches démagogues de cette époque allait mourir, il improvisa et fit courir dans la prison le quatrain suivant, adressé aux patriotes :

Vous qu'une fureur exécrable
Pousse au crime sans repentir,
Si vous voulez écrire au diable,
Un courrier va partir.

Cependant le 9 thermidor survint, et la famille de Moyria fut rendue à la liberté. Mais, après la prison, il fallait encore échapper à la réquisition, à la levée en masse de tout ce qui pouvait porter les armes. Un décret de la Convention du 18 brumaire an II exemptait complètement les ouvriers typographes. Moyria en profita pour se mettre au service de M. Dufour, imprimeur à Nantua, chez qui il travailla pendant plusieurs mois. Revenu ensuite dans sa famille, il put reprendre le cours de ses études favorites. De tous ses amis de collége, Bertholon de Pollet (le traducteur de Virgile) était celui qu'il affectionnait le plus. Ce fut chez lui qu'il se lia avec Joseph Michaud, l'auteur des *Croisades*. L'amour des lettres, le goût des arts, la conformité des opinions politiques unissaient ces deux poètes; mais, en 1803, leur amitié fut troublée par une polémique littéraire, au sujet de Florian, que Moyria défendit contre les attaques de Michaud. Moyria traversa toute la période de l'empire, uniquement occupé de poésie, de musique et de dessin. Ce fut en 1808 qu'il mit au jour ses premiers essais. L'accueil que leur fit le public engagea l'auteur à poursuivre sa carrière poétique, et il publia différentes productions qui obtinrent du succès. Gabriel de Moyria mourut à Bourg, le 22 janvier 1839. Il était membre de l'Institut historique, de la Société royale d'agriculture de l'Ain et de l'Académie de Lyon. On a de lui : I. *Contes et nouvelles en vers*, Paris, 1808, in-8°. II. *Rosemonde*, poème, Bourg, in-8°. III. *Compte-rendu* des travaux de la Société d'émulation et d'agriculture du département de l'Ain, Bourg, 1814, in-8°. IV. *Le Siècle des lumières*, épître, Lyon et Paris, 1816, in-8°. V. *L'Église de Brou*, poème, Lyon et Paris, 1824, in-8°. VI. *Le Malheur*, poème, Lyon et Paris, 1824, in-8°. VII. *Odilie*, ou *l'Ange du Bocage*, Lyon, 1827, in-8°. VIII. *Marinella*, poème élégiaque, Lyon, 1829, in-8°. IX. *Notice des travaux de la Société royale d'émulation*, etc., Bourg, 1831, in-8°. X. *Notice biographique et littéraire sur l'abbé Guichelet*, Bourg, 1834, in-8°. XI. *Voyage à la Chartreuse*, mélanges de prose et de vers. Moyria est de plus auteur d'un grand nombre d'articles insérés dans différents journaux de Paris et de Lyon, ainsi que de plusieurs pièces de l'*Almanach des Muses*. M. Pommier-Lacombe lui a consacré une notice, à laquelle nous avons emprunté quelques-uns de ces détails. M—D j.

MOZIN, grammairien français, né en Lorraine, vers l'an 1765, avait embrassé l'état ecclésiastique. A l'époque de la révolution, il émigra, à l'exemple de beaucoup de ses confrères, au-delà du Rhin, et alla se réfugier dans le Wurtemberg. Il donna des leçons de français à Stuttgard, et, ayant été engagé, par le libraire Cotta, à rédiger des livres élémentaires pour l'étude de cette langue, ainsi qu'un dictionnaire, Mozin composa plusieurs ouvrages de ce genre, qui ont eu généralement un grand débit et ont été, en partie, souvent réimprimés. Trouvant dès-lors une ressource assurée dans ses travaux littéraires, il ne rentra plus en France, et mourut à Stuttgard, en 1840, ne laissant d'autre fortune que ses ouvrages, publiés par Cotta, dont voici les titres : I. *La correspondance familière*, ou *Choix de lettres françaises*, 2ᵉ édit., Stuttgard

et Tubingue, 1813, in-8°. II. *Nouveau Dictionnaire de poche allemand-français et français-allemand*, ibid., 1817-1820, 2 vol. in-18. III. *Petite Bibliothèque allemande et française*, ou *Lectures choisies, tirées des auteurs des deux nations qui se sont occupés de la jeunesse*, ib., 1820—21, 12 vol. in-18. IV. *Anecdotes françaises-allemandes*, pour traduire, 4e éd., ibid., 1827, in-8°. V. *Choix de morceaux français et allemands, pour s'exercer dans la traduction*, ibid., 6e éd., 1830. VI. *Choix de dialogues allemands et français*, 7e édit., 1835. VII. *Nouvelle Grammaire allemande*, 5e éd., 1836, in-8°. VIII. *La Correspondance des négociants*, ou *Recueil de lettres sur le commerce*, etc., 5e édit., 1839, in-8°. IX. *Grammaire française à l'usage des Allemands*, 11e édit., 1840. X. *Dictionnaire complet des langues française et allemande*, avec des additions de Guizot, Biber, Hœlder, Courtin et autres collaborateurs; revu de nouveau et augmenté par A. Peschier, 1840 et ann. suiv., 4 vol. in-4°. Successivement amélioré et revu par des hommes qui se sont spécialement occupés de l'étude des langues, ce dictionnaire tient un rang distingué parmi les lexiques allemands-français. XI. *Petit Dictionnaire portatif allemand-français et français-allemand*, 1841, 2 vol. in-12. Extrait du grand lexique. XII. *Petit cadeau destiné aux enfants*, ou *Nouvel ABC allemand-français*, 6e édit., 1842, in-8°. Outre ces ouvrages, Mozin a publié une description géographique du pays qui était devenu sa seconde patrie, sous ce titre : *Les Charmes du Wurtemberg*, Tubingue, 1802, in-12. D—g.

***MOZZI** (Louis), né à Bergame, d'une famille honorable, le 26 mai 1746, entra, en 1763, chez les jésuites de la province de Milan. Il était professeur au collége des nobles, quand le pape Clément XIV donna le bref de suppression de la Société, en 1773. Mozzi rentra alors dans sa ville natale, où il devint chanoine et archiprêtre, et fut chargé de l'examen des candidats pour le sacerdoce. Aussi pieux que zélé, il se signala dans les controverses excitées en Italie par le parti janséniste, qui cherchait à y répandre les doctrines par lesquelles la France avait été si long-temps troublée. La réputation de science et de vertu qu'il s'était acquise le fit appeler à Rome, où il fut nommé missionnaire apostolique, préfet de l'Oratoire du P. Gravitta, et membre de l'Académie des Arcades. La compagnie de Jésus ayant été rétablie en 1804, pour le royaume de Naples, Mozzi, fidèle à sa première vocation, quitta sa position et ses espérances dans le monde pour rejoindre ses confrères. Il fit les quatre vœux, malgré son âge, et fut dispensé, à cause de sa capacité et de ses services, de l'examen préalable et des exercices prescrits par les jésuites. Il ne jouit pas long-temps du repos; sa société ayant été de nouveau dispersée, Mozzi se retira dans la villa du marquis Scotti, près Milan, et y mourut le 24 juin 1813. On a de lui : I. *Lettres à un ami, sur une certaine dissertation publiée à Brescia, touchant le retour des Juifs dans l'Église*, Lucques, 1777, in-8°. Ces lettres sont au nombre de trois. Il y avait cinq ans qu'un religieux, favorable aux opinions jansénistes, avait publié cette *Dissertation* à Brescia. II. *Lettre d'un théologien à un théologien*, Vicence, 1778, in-8°. Elle roule sur le même sujet. On s'efforça de répondre à Mozzi, dans une *Lettre d'un théologien aux auteurs des Éphémérides littéraires de Rome*, 1778,

in-12 de 30 pages, et l'auteur de la *Dissertation* en donna depuis une seconde, *Sur l'époque du retour des Juifs*, Venise, 1779, in-8°. III. *Le faux disciple de saint Augustin et de saint Thomas convaincu d'erreur*, ou *Réflexions critiques et dogmatiques sur un nouveau livre concernant les doctrines courantes*, Venise, 1779, in-8°. Cet ouvrage, dédié au cardinal Albani, était une attaque contre l'écrit intitulé : *La doctrine de saint Augustin et de saint Thomas victorieuse de celle de Molina et des jésuites, par les armes que présente M. l'archevêque de Pars, danis son Instruction pastorale du 8 octobre* 1763, Brescia, 1776, in-12. Les jansénistes se défendirent par quelques brochures, savoir : 1° *Les difficultés proposées à l'ex-jésuite chanoine Louis Mozzi, sur les Réflexions critiques et dogmatiques*, in-8°; 2° *Les trébuchements (zoppicamenti) sur la lecture du Faux disciple*, Bergame, 1780, in-8°. L'auteur de ce dernier ouvrage était le P. Viator. Mozzi répondit : IV. *Court exemple de la sagacité du P. Viator de Coecaglio*, Bergame, 1780, in-12. V. Essai de réponse du chanoine Mozzi au P.... *Première Lettre*, 1781, in-12. VI. *Le jansénisme dans son beau jour*, ou *Idée du jansénisme*, Venise, 1781, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est dédié au cardinal Louis Valenti Gonzague. VII. *Le culte de l'amour divin*, ou *Sur la dévotion au sacré cœur de Jésus*, in-8°; le frontispice porte Bologne; mais il fut imprimé à Sienne, 1783. C'est une traduction de l'ouvrage de Fumel, évêque de Lodève, fort goûté en France. Mozzi n'en fit que les notes et la dédicace à la reine de Portugal, qui lui envoya une réponse très-favorable. VIII. *Histoire abrégée du schisme de la nouvelle Église d'Utrecht, adressée à M.... par D. A. D. C.*, Ferrare, 1785, in-8°. Dans ce livre, que Mozzi écrivit contre la manie répandue alors dans quelques écoles d'Italie de vanter l'Église d'Utrecht, il y a deux parties distinctes, savoir : une lettre à un évêque, et l'abrégé historique proprement dit. Le pape Pie VI témoigna sa satisfaction à l'auteur, par un bref du 8 juin 1785. IX. *Lettre à un ami sur quelques inexactitudes remarquées dans l'Histoire abrégée de l'Église d'Utrecht*, Venise, 1787. X. *Réponse pacifique au chevalier milanais auteur des Lettres d'Utrecht*, Venise, 1788, in-8°. Ce chevalier supposé était l'abbé Rossi, chanoine de Milan, qui, en 1786, avait publié en cette ville : *Le catholicisme de l'Église d'Utrecht*, ou *Analyse et réfutation de l'Histoire abrégée*. XI. *Les cinquante raisons pour préférer l'Église catholique*, Bassano, 1789, in-8°. C'est un petit ouvrage du duc Antoine-Ulric de Brunswick, que Mozzi a traduit de l'anglais et accompagné de notes. Cet opuscule a été récemment publié en français par M. l'abbé Prompsault. XII. *Entretiens familiers entre une dame catholique et un théologien janséniste sur la prohibition des livres*, Assise, 1790, in-8°. XIII. *Les projets des incrédules pour la ruine de la religion, dévoilés dans les œuvres de Frédéric, roi de Prusse*, 3e édit., augmentée, Assise, 1791, 1 vol. in-8°. On y trouve joint un opuscule non moins curieux, intitulé : *L'esprit du dix-huitième siècle découvert aux simples*. XIV. *Abrégé historique et chronologique des plus importants jugements du saint-siége sur le baïanisme, le jansénisme et le quesnellisme*, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, imprimé à Foligni, est dédié au savant Gerbert, abbé de Saint-Blaise. XV. *Pensez-y bien*, ou *Réflexions sur les grandes vérités de la religion chrétienne*, Venise,

1792, in-8°. C'est une traduction de l'anglais. XVI. *Lettre à M. Ricci, sur son mémoire en réponse à des questions touchant l'état actuel de l'Église de France*, Foligni, 1792, in-8°. XVII. *Le modèle des dames chrétiennes dans la vie de Madame de Combes des Morelles, morte le 2 septembre* 1771, vol. in-8°, 1792. La vie de Madame des Morelles avait été publiée en France. XVIII. *Le modèle des enfants chrétiens*, ou *Abrégé de la vie du jeune François de Combes des Morelles*, mort au collége de La Flèche, le 17 janvier 1778, Venise, 1792, in-8°. XIX. *Vie du serviteur de Dieu, M. Jean Belotti*, Bergame, 1793. — *Vies de quelques jeunes ecclésiastiques du diocèse de Bergame*, 1793. XX. *Vie de la servante de Dieu Marie-Electa-Crucifixe Gualdo, bénédictine*, 1794. XXI. *Abrégé de la vie de Claire-Colombe Breda, bénédictine*, 1795. XXII. *Éloge historique du comte Petrocca Grumelli*, 1797. XXIII. *Règles et statuts pour la congrégation de Saint-Louis de Gonzague*, 2e édit., 1800. XXIV. *Règles pour les congrégations de la Sainte Vierge*. XXV. *La couronne de fleurs spirituelles*. XXVI. *Neuvaine pour préparer à la fête de la Sainte Vierge*. XXVII. *A la mémoire de Charles Azari*. Ces ouvrages ascétiques ont été publiés en 1802 et années suivantes. On attribue aussi au laborieux Mozzi des *Réflexions sur la mort de Voltaire, d'Alembert et Diderot*, qui ne paraissent pas de lui ; *le Mois de Marie*, ou *Pieux exercices à pratiquer*, qui est du P. Jean Sormanni, jésuite ; et encore des *Lettres théologiques sur l'infaillibilité de l'Église et du pape*, qui paraissent avoir pour auteur le P. Pianciani, jésuite. Ces lettres sont au nombre de cinq. B—D—E.

FIN DU SOIXANTE-QUATORZIÈME VOLUME.



